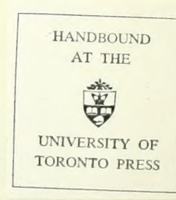
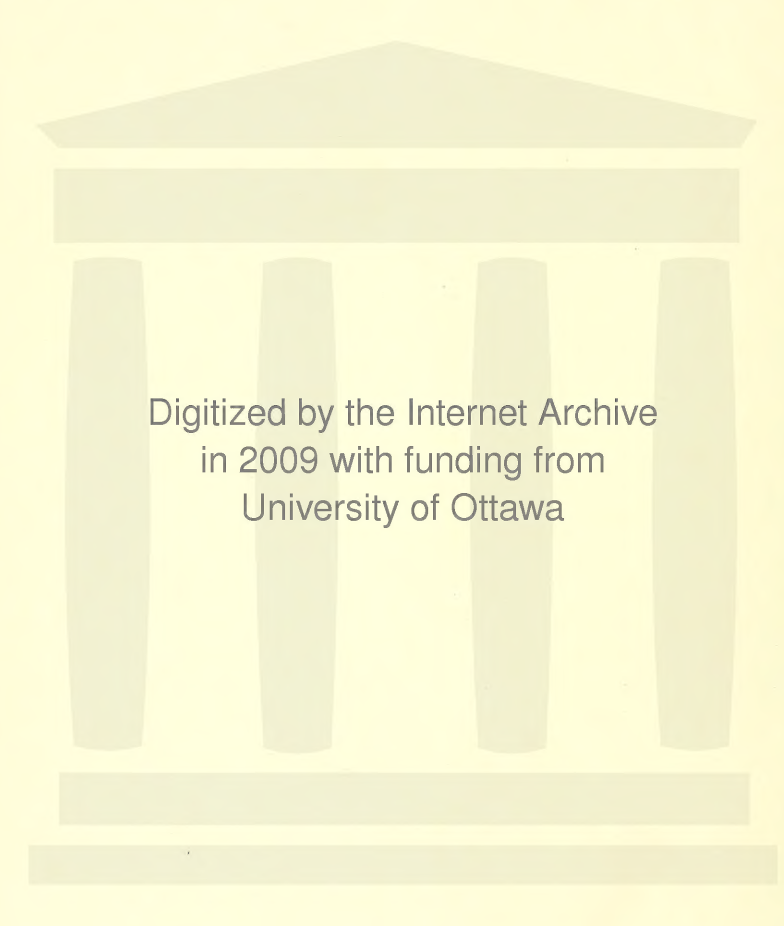

3 1761 08154298 7





BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

PREMIER SEMESTRE DE 1894

Quinzième Année. — Tome Vingt-et-Unième.



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ .

116, rue de l'Hôpital-Militaire, 116,

LILLE

SOCIÉTÉ
DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE.

MEMBRES D'HONNEUR.

MM. Bayet, ✵, I. ❀, Recteur de l'Académie de Lille, Président du Congrès national de Géographie de 1892.

Bayol (docteur) O. ✵, A. ❀, C. ✠, Gouverneur honoraire des Colonies.

Binger (Louis), O. ✵, I. ❀, (le Capitaine), Gouverneur des établissements français de la Côte d'Ivoire, à Grand-Bassam.

de Brazza (P. Savorgnan), O. ✵, ✠, ✠, Commissaire général au Congo français.

Dupuis, G. C. ✠, Explorateur du Tonkin.

Debidour, ✵, I. ❀, Inspecteur général d'Histoire et de Géographie, Président d'Honneur de la Société de géographie de l'Est.

Faucher (Léon), O. ✵, A. ❀, Ingénieur en chef, Directeur de la Poudrerie nationale de Sevran-Livry, ancien Vice-Président de la Société.

Foncin (Pierre), ✵. I. ❀., Inspecteur général de l'Instruction publique, Fondateur et ancien Président de l'Union Géographique du Nord. Rue Michelet, 1, Paris.

Guillot (E.), I. ❀, Professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne, ancien Secrétaire général de la Société, Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris, rue Thénard, 9.

Harmand (docteur), ✵, ✠, Consul général de France au Chili.

Léger (Louis), ✵, I. ❀, ✠ ✠, Professeur au Collège de France, Professeur honoraire à l'Ecole des Langues orientales, Professeur à l'Ecole supérieure de Guerre.

Levasseur, O. ✵, I. ❀, G. ✠ ✠, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers.

Monteil, O. ✵, A. ❀, Commandant d'infanterie de marine, Explorateur.

Georges Perrot, O. ✵, I ❀, Membre de l'Institut, Directeur de l'École normale supérieure. Rue d'Ulm.

Suérus, I. ❀, Censeur au Lycée Lakanal, ancien Secrétaire-général de la Société.

Trivier (Ernest), ✵, Capitaine au long cours, Explorateur de l'Afrique centrale. Rochefort.

Wiener, O. ✵, Consul de France à Santiago du Chili.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Amrein-Buhler, Professeur, Président de la Société de Géographie commerciale de la Suisse orientale, à St-Gall (Suisse).

Barbier (J.-V.), I. ✿, Secrétaire général de la Société de Géographie de l'Est.

Bécourt (Henri), ✿, Inspecteur des forêts au Quesnoy, Membre de la Commission historique du Nord.

Bonvalet, agent de la maison Blanchard, à Farim, par Cachéo, (Guinée portugaise).

Bonvarlet, ✠, ✠, ✠, Président du Comité flamand de France, consul de Danemarck à Dunkerque.

Carton (le Docteur Louis), A. ✿, ✠, Médecin-major au 19e chasseurs.

Castel (Emile), O. ✻, I. ✿, C. ✠, ✠, Secrétaire de la Cie du Chemin de fer du Nord à Paris.

Castonnet des Fosses, ✠, Président de section à la Société de Géographie commerciale de Paris, rue de Beaune, 12, Paris.

Catat (Dr), ✻, Explorateur, ancien officier de marine, Résident de France à Madagascar.

Coello Francisco (le colonel), ✠ ✠, Président de la Société de Géographie de Madrid.

Cordeiro (Luciano). C. ✻, ✠ ✠ ✠, Député, Secrétaire général de la Société de Géographie de Lisbonne.

de Beugny d'Hagerue (G.), Homme de Lettres, à Aire-sur-la-Lys (P.-de-C.).

Delamare, O. ✻, I. ✿ C. ✠, Colonel, commandant le 7e régt d'Infanterie, à Cahors.

De Mahy, Ancien Ministre de la Marine, Vice-Président de la Chambre des Députés, avenue du Trocadéro, 28, Paris.

Des Chesnais (le R. P. René Le Menant) Procureur des Missions Coptes d'Égypte.

Du Fief, ✠, Professeur honoraire à l'Athénée royal, Secrétaire général de la Société royale de Géographie de Bruxelles.

Faure (Ch.), A. ✿, Directeur de l'Afrique explorée et civilisée. Champel près Genève.

Gauthiot, ✻, A. ✿, ✠, ✠, ✠, ✠, Secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris, Membre du Conseil supérieur des Colonies.

Leblond (Adrien), Professeur à l'École de Commerce de Montréal (Canada).

Lourdelet (E.), ✻, Membre de la Chambre de Commerce, Vice-Président de la Société de Géographie commerciale de Paris, boulevard Magenta, 69.

Monnier (Marcel), Explorateur, rue Martignac, 7.

Oukawa, ✻, Conseiller du Ministère de l'Intérieur du Japon, Tokio.

Paillard-Lelong, Ancien Secrétaire de la Section de Tourcoing, à Buenos-Ayres.

Pfister, A. ✿, Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, Président de la Société de Géographie de l'Est.

Renouard (Alfred), A. ✿, Ancien Secrétaire général de la Société, rue Singer, 64, Paris.

Routier (Gaston), publiciste, avenue Malakoff, 37, Paris.

Salone (Emile), I ✿, Prof. agrégé d'histoire au lycée Condorcet, rue Littré, 19, Paris.

Torres Campos, ✠, Professeur, Secrétaire général de la Société de Géographie de Madrid.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

MM.

Président.......... .. CREPY-DANEL (Paul), ✱, A. ✿, C. ✠ ✠, Négociant, Vice-Consul de Portugal, Administrateur de la Banque de France.

Vice-Présidents...... ... BOSSUT (Henry), Ancien Président du Tribunal de Commerce de Roubaix.

MASUREL (François), A. ✿, Ancien Président du Tribunal de Commerce de Tourcoing.

VAN HENDE (Ed.), I. ✿, Numismate, Vice-Président de la Commission historique du Nord.

VERLY, (Hippolyte), ✱, A. ✿, Homme de lettres, Membre de la Commission historique, de la Société des Sciences et Arts, etc.

Secrétaire Général...... MERCHIER (A.), I. ✿, Professeur agrégé d'histoire au Lycée.

Secr. gén. adj, Archiviste. QUARRÉ-REYBOURBON, I. ✿, Membre de la Commission historique du Nord, de la Société des Sciences et des Arts, etc.

Secrétaire .... CRÉPIN (H.), Inspecteur des Postes et Télégraphes.

Trésorier............... FROMONT, A. ✿, (Auguste), Homme de lettres.

Trésorier adjoint........ DUFLOS DE MALLORTIE, Homme de lettres.

Bibliothécaire .... HOUBRON (Georges), Licencié en droit, Membre de la Commission de la Bibliothèque de la Ville.

COMITÉ D'ÉTUDES.

MM. BEAUFORT (Henri), Négociant.

BÈRE, A. ✿, Ingénieur de la Manufacture des Tabacs, Conseiller général.

BONTE (Auguste), Industriel, Conseiller d'arrondissement.

CREPY (Auguste), Négociant.

DAMIEN, I. ✿, Professeur de Chimie à la Faculté des Sciences de Lille.

DEHAISNES (Mgr), I. ✿, Archiviste départemental honoraire, Président de la Commission historique du Nord.

DELAHODDE (Victor), Négociant.

DELESSERT-DE MOLLINS, Ancien Professeur, Membre correspondant de diverses Sociétés Savantes, à Croix.

DELMASURE (Ernest), Manufacturier à Tourcoing.

DESCAMPS (Ange), ✠, Vice-Président de la Société Industrielle.

DESTOMBES (Emile), Courtier-juré, à Tourcoing.

DESTOMBES (Paul), Architecte, à Roubaix.

EECKMAN (Alex.), A. ✿, Anc. Secrét. Général, Membre des C^sions^ des Musées, de la C^sion^ hist. du Nord ; Corresp^t^ des S^tés^ de géog^ie^ de l'Est, de la Suisse orientale, etc.

FERNAUX-DEFRANCE, Négociant.

GODIN (Oscar), ✠. Industriel, Membre correspondant des Sociétés de Géographie de Madrid, de Lisbonne et de la Suisse orientale.

GOSSELET, ✱, I. ✿, ✠, Professeur à la Faculté des Sciences, Corresp. de l'Institut.

HAUMANT (E.), Agrégé d'Histoire et de Géographie, Professeur de littérature et de langue russes à la Faculté des Lettres.

HERLAND (Alphonse), G. O. ✠, Propriétaire.

JUNKER (Ch.), A. ✿, Filateur de soie, à Roubaix.

LEBURQUE (Oscar), A. ✿, Négociant en tissus, à Roubaix.

MOY, ✱, I. ✿, Doyen de la Faculté des Lettres.

NICOLLE-VERSTRAETE, ✱, Ancien Lieutenant de vaisseau, Manufacturier.

PENEL, O. ✱, I. ✿, C. ✠, ✠, Colonel breveté du Génie, Sous-Chef de l'Etat-Major du 1er Corps d'Armée.

PETIT-LEDUC (Joseph), Publiciste à Tourcoing.

SCRIVE-DE NEGRI (Jules), C ✠, Manufacturier, Membre de la Chambre de Commerce de Lille.

THÉRY (Raymond), ✱, Ancien Notaire, à Tourcoing.

TILMANT (Victor), I. ✿, Directeur de l'école primaire supérieure de Lille.

WARIN, Membre de la Commission administrative des Hospices.

AGENT-SECRÉTAIRE.

M. J. JUSNIAUX se tient à la disposition des sociétaires pour le prêt des livres et tous renseignements concernant la Société, chaque jour non férié de 4 à 7 heures.

COMMISSIONS.

Le Président de la Société, le Secrétaire-Général et le Secrétaire-Général-Adjoint font de droit partie de toutes les Commissions.

1° COMMISSION DU BULLETIN ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

MM. Merchier, I. ✾, président.
Quarré-Reybourbon, I. ✾, rapporteur.
Crepy, Auguste.
Delessert (Eug.).
Duflos de Mallortie.
Eeckman (Alex.), A. ✾.

MM. Houbron (G.).
Petit-Leduc.
Cantineau, adjoint.
Silvercruys (Ed.).
Les Conférenciers.
Les Délégués aux Congrès.

2° COMMISSION DES CONCOURS.

MM. Van Hende, I. ✾, président.
Théry (Raymond), ✱, rapporteur.
Bossut (Henry).
Delahodde (Victor).
Delessert (Eug.).
Delmasure
Eeckman, A. ✾.
Fernaux-Defrance.

MM. Godin (O.), ✠.
Haumant, (E.).
Houbron (G.).
Leburque (O.), A. ✾.
Masurel (François), A ✾.
Penel, (Colonel), O ✱, I. ✾.
Petit-Leduc
Loréal (Capitaine), adjoint.
Mamet (Lieutenant), id.

3° COMMISSION DE L'EXAMEN ET DE L'ACHAT DES OUVRAGES, CARTES ET APPAREILS

MM Van Hende, I. ✾, président.
Eeckman, A. ✾, rapporteur.
Dehaisnes (Mgr), I. ✾.
Delessert (Eug.).
Fromont, A. ✾.

MM. Godin, ✠.
Houbron (G.).
Quarré, I, ✾.
Théry, ✱.
Tilmant, I. ✾.

4° COMMISSION DES FINANCES

MM. Descamps (Ange), ✠, président.
Warin, rapporteur.
Bossut (Henry).
Delmasure (Ernest)

MM. Fromont, A. ✾ (Auguste)
Leburque (O.), A. ✾.
Masurel (François), A. ✾.
Van Hende, I. ✾.

5° COMMISSION DES EXCURSIONS ET VOYAGES

MM. Crépin, président.
Fernaux-Defrance, rapporteur.
Beaufort (Henri).
Crepy (Auguste).
Dehaisnes (Mgr), I. ✿.
Delahodde (Victor),
Destombes (Paul).
Godin (O.), ✠.
Gosselet, ✵, I. ✿.
Herland (Alph.), G. O. ✠.
Leburque (O.), A. ✿

MM. Cantineau, adjoint.
Derache (Charles), ✵, id.
Dervaux (Eugène), id.
Dr Eustache. id.
Duhem (Arthur), id.
D'Halluin (P.) id.
Mamet (Lt) id.
Thieffry. id.
Vaillant (E.), O. ✠. id.
Van Butsèle (Ed.), id.

6° COMMISSION DES FÊTES.

MM. Crépin (H.), président.
Beaufort) Henri), rapporteur.
Bonte (Aug.).
Crepy (Auguste).
Duflos.
Houbron (G.).
Boittiaux, adjoint.
Calonne (Albert), id.
Dehée (Gaston), id.
Derache, (Ch.), ✵, id.

MM. Ducrocq. adjoint.
Duyck (Émile). id.
Dr Hochstetter. id.
Laurenge (Marcel). id.
Mamet (Lt), id.
Martin (Edouard). id.
Meyer (Ad.). id.
Sauvage (Lt). id.
Thieffry (Maurice). id.

SECTION DE ROUBAIX.

Chargée de l'organisation des Cours et Conférences dans cette Ville.

MM. Bossut, (Henry), Président.
Faidherbe (Alex.), I. ✿, Vice-Prés.
Leburque (Oscar), A. ✿, secrétaire.
Delessert, Eug. Bibliot.-Arch.
Destombes (P.), secrétaire-adj.

MM. De Villars (Alphonse).
Junker (Charles), A. ✿.
Ferlié (Cyrille).
Verspieren.

SECTION DE TOURCOING.

Chargée de l'organisation des Cours et Conférences dans cette Ville.

MM. Masurel (Frs) Père, A. ✿, Prés.
Desurmont, Jules, vice-président.
Petit-Leduc, J., secrétaire.
Delmasure, Ernest

MM. Dervaux, Eugène.
Destombes, Émile.
Théry, Raymond, ✵.

MEMBRES FONDATEURS.

MM. Baratte, Officier d'Administration du croiseur *Le Renard*, ✝.
Blondeau (Mlle Louise), Propriétaire, rue Royale, 118, Lille.
Bossut, (Henry), Vice-Président de la Société, à Roubaix.
Crepy (Paul), ✻, A. ✿, ✠. ✠, Négociant, Président de la Société, à Lille.
Dassonville-Leroux, Négociant en laines, à Tourcoing.
d'Audiffret (marquis) O. ✻, Trésorier-payeur-général du Nord, à Lille, ✝.
Debruyn, Notaire honoraire, rue Nationale, 112, Lille.
Delattre-Parnot (Mme), Propriétaire, rue d'Inkermann, 18, à Lille.
Eeckman, (Alex.), A. ✿, Ancien Secrétaire Général, rue Alex. Leleux, 28, à Lille.
Lorent-Lescornez, Filateur de lin, rue Inkermann, à Lille
Mahieu (Auguste) ✻, Filateur de lin, Armentières.
Phalempin (Charles), ✠, Dr du Comptoir Nal d'Escompte de Paris, à Melbourne
Renouard (Alfred), Ancien Secrétaire général de la Société, à Paris.
Schotsmans (Émile), Négociant en grains et farines, boulevard Vauban, à Lille.
Scrive-de Negri (Jules), C. ✠, Manufacturier, rue Léon-Gambetta, à Lille.
Wallaert (Georges), Manufacturier, Juge au Tribunal de Commerce, rue de Bourgogne, 27.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ (1).

Nos d'inscription. MM.

Alger.

621. Cambon (Jules), C. ✻, I. ✿, G. C. ✠, ✠, Gouverneur Général de l'Algérie.

Armentières.

284. Badart (Mme) directrice du Collège de Demoiselles.
182. Bailliez, principal du collège, rue des Jésuites, 29.
1238. Becquart (Henri), fabricant de toiles, rue de Lille, 46.
2263. Bloem, industriel.
912. Cado (Edmond), imprimeur-libraire, Grand'Place, 2.
2291. Camelot, (abbé), professeur à l'Institution St-Jude.
2286. Cardon (Maurice), brasseur.
186. Chas, négociant en toiles, rue de la Gare, 1.
2287. Coisne-Cauliez (Charles), industriel.
2061. Dancoisne, propriétaire, rue du Moulin.
189. Dansette (Jules), Conseiller général.
1184. Decaudain (Victor), négociant en vins, rue de Dunkerque, 85

(1) Les Membres de la Société peuvent se procurer le Diplôme contre le versement de cinq francs.
Les noms des membres *protecteurs* sont précédés d'un astérique (*)
Ceux des membres *fondateurs* sont rappelés par deux astériques (**).

Nos d'inscription. MM.

525. Dervaux, médecin-vétérinaire, rue Nationale, 38.
487. Fremaux (L), A. ✪, négociant en toiles, rue de l'École, 9
2269. Grégoire (Marius), représentant, boulevard Faidherbe, 15.
960. Grenier, fabricant de toiles, rue de Lille, 60.
1998. Hénaux (Victor), propriétaire, rue de l'Ecole, 10bis.
2370. Jeanson-Fauchille, fabricant, rue Denis-Papin.
1166. Lacherez fils, fabricant de toiles, rue des Jésuites, 18.
941. Lambert (Léopold), fabricant de toiles, rue de Lille, 70.
825. Lescornez (Paul), brasseur, rue de Flandre, 25.
1021. Leuridan-Bouche, fabricant de toiles, rue de la Gare, 2.
184. ** Mahieu (Aug.) ✻, filateur de lin, rue des Jesuites 7
755. Martin (Jules), négociant, rue du Faubourg de Lille, 35.
942 Miellez, fabricant de toiles, rue de Strasbourg, 1.
2278. Salmon (René), industriel.
1607. Turpin (Louis), fabricant de toiles, rue Nationale.
940. Villard, ✻., fabricant de toiles, rue de Strasbourg, 2.

Arras.

1981. Léchelle, inspecteur principal au Chemin de fer du Nord.

Artres (*Nord*).

2435. Dewas (Auguste), négociant.

Arzacq (*Basses Pyrénées*).

2311. Boulin (Henri), propriétaire.

Asnières (*Seine*).

51. Evrard (Alfred), ✻, A.✪, ingénieur-conseil ; Membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Mines de St-Étienne, Avenue de Courbevoie, 16.

Avesnes.

473. Parfait-Dubois, filateur de laine.

Bailleul.

919. * Hié-Delemer, Maire, fabricant de toiles.

Béthune (*Pas-de-Calais*).

1611. Dharvent (Alfred), propriétaire du buffet de la gare.
1637. Sockeel (Dr Arthur), ✻, ✠, Médecin-major de 1re classe au 73e rég. d'infanterie.
118. Sy (Albert), greffier au tribunal.

Beuvry-les-Orchies.

1169. Laude-Dobignies, représentant de commerce.

Bondues (*Nord*).

1583. Devémy (Eugène), propriétaire, au Vert-Bois

Bouchain (*Nord*).

2305. Ernoult (Félix), fabricant de chicorée.

Nos d'inscription. MM.

Boulogne.

1955. Dujardin (Mlle Cécile), ancienne institutrice, rue de St-Omer, 9 bis.

Brest (*Finistère*).

309. Lacroix, (Docteur) chirurgien de la marine

Cachéo (*Farim, par Guinée portugaise*).

1779 Bonvalet (E.), de la Maison Blanchard de Marseille.

Calais-Saint-Pierre.

476 Becquart, (Henri), fondé de pouvoirs de la Banque Devilder.
109. Breton (Ludovic), ingénieur-directeur du tunnel sous-marin, directeur-propriétaire des Mines d'Hardinghen, 17, rue St-Michel.

Cambrai.

634. Joppé Ed., O. ✠, A. ✿, Président du Tribunal civil, rue St-Georges, 20.
2032. Mme St Léon, au Pensionnat St-Bernard.

Carabane (*Côte occidentale d'Afrique*).

2171. Fugier, agent-général de la Cie commerciale et agricole de la Casamance

Cassel.

2190. De Kytspotter (A.) propriétaire.
1807. Loorius (Émile), Hôtel du Sauvage, Grande-Place.

Châlons-sur-Marne.

1665. De Germiny (Le Bègue), O ✲, Général de Brigade, Chef d'État-Major du 6e Corps d'Armée.
1656. Jamont, C. ✲, ✠✠✠, Général-Commandant le 6e corps d'armée.

Chartres.

674. Bouthors, directeur des contributions directes.

Comines

1470. Vandewynckele fils, (Auguste), manufacturier.
1504. Devos (Antoine), fabricant de fils retors.

Condé-sur-l'Escaut.

1239. Beaumont-Cousin (Louis), entrepreneur de travaux publics.
1831. Pureur (Pierre), brasseur.
2896. Démarez, négociant.

Constantinople.

58 Cambon (Paul), C. ✲, I. ✿, G. C. ✠, ambassadeur de France.

Croix.

2142. Balcaen, fabricant de biscuits, rue de la Gare.
218. Delessert (Eug.), ancien professeur, membre du comité d'Etudes, Grande rue, 30.

N°s d'inscription. MM.

2013. D'Hermies (Alcide), instituteur, rue Kléber.
295. Duburcq (Victor), rue de la Brasserie.
1881. Florin (Achille), adjoint au Maire, Grande rue, 61.
314. Gaberel (L. A.), propriétaire, Grande Rue, 28.
1498.* Goblet-Dupir, ingénieur-chimiste, rue de Lille, 10.
362. Goffin (Joseph), propriétaire, Grande Place, 5.
250. Mathieu, instituteur, place St-Martin.
2082. Mafille (Auguste), employé chez M. Holden, boulevard de la Chapelle.
799. Moullé-Lamarre, teinturier en tissus.
1516. Pluquet (Louis), Maire, Grande Rue, 20.
2496. Toussaint (Alphonse), pharmacien, place St-Martin.
2320. Van der Cruyssen de Waziers (le Comte), Château du Sart.
2012.* Wallez (Emmanuel), docteur en médecine, rue de la Gare.

Crusinallo-Novarese (*Italie*).

1974. Dupont (A. F.), propriétaire.

Deûlémont (*Nord*).

2181. Vandermersch-Peucelle, propriétaire.

Don.

489. Schotsmans (Paul), minotier.
1272. Debruyn (Fernand), propriétaire.

Douai.

2328. Reboux (l'abbé Paul), supérieur de l'Institution St-Jean.
2006.* Schwing, capitaine au 15e rég. d'artillerie.

Dunkerque.

1490. Coquelle, (Félix), négociant en bois.
1649 Seys (Edouard), filateur de jute.
2386.* Tresca-Coquelle (H) malteur, rue de Calais, 33.

Enghien-les-Bains (*Seine-et-Oise*).

844. Castel (Aug.), C. ✵, colonel du génie en retraite, rue Blanche, 11 bis.

Estaires.

1452. Ernout (François), propriétaire.
64. Gamelin (Auguste), filateur et fabricant de toiles.
1710. Lefranc (Auguste), fabricant de toiles.

Faumont (*par Râches Nord*).

2327. Cuisinier (Georges), docteur en médecine.

Fourmies.

372. Azambre, notaire.

Fournes.

404. Gombert, A. ✿, chef d'institution.

Nos d'inscription MM.

Fretin.

1752. Wastelier du Parc, propriétaire, au château de Fretin, par Pont-à-Marcq

Gabès (*Tunisie*).

1839. Du Paty de Clam (le comte), contrôleur suppléant.

Gondecourt (*Nord*).

1896. Zègre (Louis), négociant.

Halluin.

1546. Dassonville-Lepée, fabricant de toiles.
2295. Rabier (René), percepteur des Finances.

Haubourdin.

1558. Blanchard, percepteur.
77. Bonzel (Arthur), distillateur.
2138. Butin (A.), conseiller municipal.
1714. Cordonnier (Célestin), brasseur.
2309. Cousin-Devos, maire.
1225. Defretin, architecte.
686. D'Hespel (le comte Edmond), ✠, propriétaire, ancien maire.
705. Lefebvre, professeur à l'école primaire supérieure.
470. Loridan (Victor), A. ✿, directeur de l'école supérieure.
1713. Marlin (René), comptable, rue d'Emmerin.
726. Nicole, architecte, bibliothécaire du Comice agricole de Lille.
1467.* Rose (Maurice), brasseur.
738. Sander (Ad), blanchisseur de fils et tissus
49. Verley (André), propriétaire.
711 Waymel (Camille), distillateur.

Hazebrouck.

583. Coquelle (Paul), propriétaire.

Hellemmes (*près Lille*).

2300. Guillemaud, filateur.

Hem.

2332. Leborgne (François), fabricant de tapis.
1120. Mulaton-Leborgne (Jean), teinturier en tissus.
2330 Mulaton (François), industriel.
2331. Mulaton (Antoine fils), industriel.

Hénin-Liétard (*Pas-de-Calais*).

1193. Caullet (Edouard), négociant, rue de la Place.
1895. Debonte (Désiré), propriétaire.
1658. Delmiche, directeur des Mines de Drocourt.
234. Desmars (Alfred), ingénieur-chimiste.

Herrin-lez-Seclin.

671. Wartelle-Boniface, ✱, blanchisseur de fils et tissus.

Hirson (*Aisne*).

2317. Coroze, docteur en médecine.

Nos d'inscription. MM.

Houplines *(Nord)*.

1606. Becquart (Lucien), fabricant de toiles.
1973. Boyer (Edouard), rentier.
2235. Lutun (Henri), distillateur-brasseur.
2258. Plet (Gustave), représentant de Commerce.

La Madeleine-lez-Lille.

2186. Antoine (Léon), représentant de commerce, rue des Hautes-Voies, 54
2247. Bardel (Marius), Étudiant, rue de Lille, 115.
1688 Belin (Jules), propriétaire, rue Gambetta, 44.
2377. Capon (Louis), liquidateur judiciaire, rue des Hautes-Voies, 52.
2101. Choquel (Gustave), fabricant de fours, rue de Lille, 181.
811. Crepelle-Fontaine, chaudronnier-constructeur, maire, rue de Lille, 152
2414. Danset (Jules), industriel, rue Gambetta, 42.
2463. Delesalle (Maurice), rue Nenve, 14.
1772. Darcq-Lejeune, rue Kuhlmann, 12.
1253. Fontaine (Georges), propriétaire, rue de Lille, 184.
2508. Hanguillart (Mlle), institutrice, rue de Lille, 128-130.
2211. Hespel (Ernest), négociant en vins.
1709. Hochstetter (Jules), directeur des Usines de Produits chimiques du Nord.
2222. Pardoen (Émile), minotier, rue de Berkem.

Lambersart.

1597. Delcourt A. fils, teinturier.
1037. Nuytten, négociant.

Landrecies

1774. Thomas (L.), étudiant, Place-d'Armes.

Lannoy.

506. Boutemy (Jules), filateur de lin.
505. Boutemy (Louis), filateur de lin.
1950. Deffrennes (Anselme), manufacturier.
1689. Deffrennes (Jean), manufacturier.
816. Parent (fils), fabricant de tissus.
437. Valenducq, (Jean), notaire.

Lens (*Pas-de-Calais*).

660. Bollaert (Edouard), ✲, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, agent général des mines de Lens.
1937. Bollaert (Félix), ingénieur des mines, agent commercial des mines de Lens.
2007. Distinguin (Henri), commis-négociant, Grande-Place.
1938. Portier, ingénieur aux mines de Lens.
2169. Rincheval-Parisse, brasseur.
236. Stiévenart (Arthur), fabricant de câbles, 48, rue de Douai.

Le Quesnoy (*Nord*).

2413. Lombois (Paul), Notaire.

Lesquin (*près Lille*).

1626. De Jaeghère (Édouard), brasseur.

LILLE.

Nos d'inscription. MM.

317. ABREY (Miss), professeur de langue anglaise, rue d'Anjou, 1.
2356. ABRY (Georges), négociant en bois, rue du Faubourg de Béthune, 46.
2472. ABULFÉDA, négociant, place du Théâtre, 37.
1018. ACHERAY (Achille), représentant, rue Saint-Gabriel, 89.
338. ADLER (Émile), négociant, rue Nationale, 83.
1708. AERTS-BECQUART (Henri), ancien brasseur, rue Malus, 6.
1826. AERTS-DEBAISIEUX, négociant, rue à Fiens, 8.
48. AGACHE (Edouard), ✠, président de la Société Industrielle, boulevard de la Liberté, 57.
535. ALAVOINE (Mlle Berthe), institutrice, rue du Marché, 58 bis.
1014. ALAVOINE, commis principal des postes, boulevard de la Liberté.
257. ALLARD (Mme), rue Royale, 104.
2239. ALLÈGRE (L.), notaire, rue Jacquemars-Giélée, 11.
1654. AMAT (Gaston), propriétaire, boulevard Vauban, 114.
2188. ANGELLIER, professeur à la Faculté des Lettres.
1593. ARNOULD (colonel) ✠, directeur de l'École des hautes études industrielles, rue Princesse, 59.
2400. ARQUEMBOURG, ingénieur, boulevard Bigo-Danel, 33.
2303. ARTAU (Louis), tailleur, rue Grande-Chaussée, 9.

1542. BABIN, relieur, rue du Palais de Justice, 1.
1663. BABLER (Mme Vve), rue Brûle-Maison, 153.
1614. BACQUET-CHEVALLAY, négociant, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 10
2308. BADTS (Mlle Emma), négociante, rue St-Nicolas, 17.
1964. BAER-BERNARD, négociant en toiles, rue du Lombard, 5.
2451. BAGGIO-DUVERDYN (Madame J.), propriétaire, rue de la Barre, 29.
1033. BAILLEUX (Edmond), filateur de lin, rue de Toul, 1.
1456. BAILLIARD-BOURGINE, négociant, rue du Chevalier-Français, 76.
1519.* BARATTE fils, négociant, rue Léon Gambetta, 8.
637. BARBRY-GALLIEZ, négociant en toiles, rue de Roubaix 17,.
2166. BARÉ (Émile), négociant en tissus, rue Léon Gambetta, 194.
21. BARROIS (Charles), ✠, I. ✿. ✠., Professeur à la Faculté des Sciences, rue Pascal, 37.
57. BARROIS (Ed.), propriétaire, rue des Guinguettes, 18.
784. BARROIS (Henri), propriétaire, rue du Faubourg-de-Roubaix, 79.
2509. BARROIS (Maurice), filateur de coton, rue de Bouvines, 6.
326. BARROIS (Théodore) fils, A. ✿, Dr, profr à la Fac. de Médecine, r. Solférino, 220
507. BARROIS (Théodore), ✠, filateur de coton, rue de Lannoy, 37.
1962. BASTOEN-CHEVRESSON, inspecteur d'assurances, rue Caumartin, 38.
1286. BASUYAU, receveur de l'Enregistrement, rue Caumartin, 32.
2416. BATARD, Capitaine attaché à la direction d'artillerie, Bd de la Liberté, 61.
1080. BATTEUR, directeur d'assurances, rue Stappaert, 19.
1622. BATTEUR (Carlos), I. ✿, architecte, rue Jean-sans-Peur, 9.
1670. BATTEUR-VANUXEM, entrepreneur, rue Masséna, 52 *bis*.
2255. BATTEUR (Georges), pharmacien, rue Royale, 45.
1165. BAUCHET (Paul), greffier du Tribunal de simple police, rue du Marché, 10 *bis*.
463. BAUDRY, docteur en médecine, rue Jacquemars Giélée, 14.
2208. BAYART (Henri), avocat, rue Patou, 24.
1566.* BEAUFORT (Henri), négociant, rue du Nouveau-Siècle, 21.
2206. BEAUGRAND (Francis), receveur, Chef de centre de dépôt des télégraphes.
2321. BECQUART (Pierre), rue Gambetta, 216.

Nos d'inscription. MM.

339. Bedel, lieutenant-trésorier au 16e bataillon de Chasseurs à pied.
1008. Béghin, ancien notaire, propriétaire, rue des Stations, 70.
1012. Béghin (Auguste), négociant, rue Nationale, 283.
1628. Belval, commissionnaire en douanes, rue des Buisses, 11.
1104. Bère (Frédéric), A. ✿, ingénieur des tabacs, place Sébastopol, 25
2399. Berget, professeur au Lycée, rue Nicolas-Leblanc, 5.
1227.* Bériot (Camille) fabricant de chicorée, rue de Douai, 69.
2148. Berlinguez (Mme), 6, rue du Sec-Arembault.
607. Bernard-Wallaert (Maurice), ✠, négociant en cotons, boul. de la Liberté, 66.
1836. Bernard (Achille), architecte, rue du Quai, 12.
1792. Bernard (Fritz), manufacturier, rue Royale, 92.
2469. Bernard (Eugène), chirurgien-dentiste, rue Nationale, 77.
1072.* Bernard (Jean), raffineur, rue de Courtrai, 20.
2124. Bernard (Maurice), membre de la Chambre de Commerce, 11, rue de Courtrai.
2227. Bernard (Mme Georges), propriétaire, rue des Canonniers, 17.
1827. Bernard-Ducrocq, fabricant, rue de Wazemmes, 124.
1060. Bernhardt, négociant, rue du Vieux-Faubourg, 12.
1984. Bernot-Cuvelier, quai de l'Ouest, Canteleu-Lille.
1985. Bernot-Cuvelier (Mme), quai de l'Ouest, Canteleu-Lille.
624. Bertherand (Mme Vve), propriétaire, rue Nationale, 128.
1841. Bertherand (Mme Vve), rue des Jardins Caulier, 2.
2115. Berthomier, ingénieur, 2, place Richebé.
248. Bertrand (Charles), I. ✿, professseur à la Faculté des Sciences.
544. Béthune-Durieux (Mme Vve), propriétaire, rue Saint-Jacques, 25.
1121. Bidart (Mme Vve), rue Jacquemars-Giélée, 69.
2479.* Bidot, C. ✷, Général commandant la 1re brigade de cavalerie, rue Colbert, 137.
2144. Bienvenu, percepteur des contributions directes, rue d'Anjou, 17 *bis*.
2184. Bieswal (Paul), propriétaire, boulevard Vauban, 13.
27. Bigo-Danel (Émile), I. ✿, ✠, imprimeur, boulevard de la Liberté, 95.
520. Bigo (Louis), représentant des Mines de Lens, boulevard Vauban, 133
2245. Bigo (Auguste), propriétaire, rue Watteau, 3,
2349. Bigo (Omer), Imprimeur, boulevard de la Liberté, 95.
1901. Bigotte (François), négociant, rue d'Amiens, 19.
2298. Bigotte (Alfred), Négociant, rue Solférino, 242.
2453. Bindels, Élève au lycée, rue Patou, 16.
260. Blondeau (E.), avocat, rue d'Angleterre, 5.
1684.** Blondeau (Melle Louise), propriétaire, rue Royale, 118.
1220. Blondin, ✷, juge honoraire, rue Saint-André, 12.
957. Blum (Pierre), gérant, rue de la Piquerie, 10.
1907. Bocquet (Mme Edmond), propriétaire, rue Ste-Catherine, 93 *bis*.
2430.* Boisse-Ovigneur (Maurice), Négociant en toiles, rue de Tournai, 4.
1796. Boisse-Scrépel (J.), fabricant de toiles, rue Jacquemars-Giélée, 126.
1608. Boitel (Georges), négociant, rue d'Angleterre, 53.
90. Boittiaux, négociant en lins, rue du Molinel, 57.
2241. Boittiaux, (Fils), négociant, rue du Molinel, 57.
1155. Boivin, ✠, architecte, rue Nationale, 284.
341. Boniface (Mme Vve) négociante en toiles, rue de Paris, 191.
2418. Bonnave (Albert), Quincaillier, Grande Place, 20.
2058. Bonneau (Ernest), propriétaire, rue Patou, 41.
262. Bonte (Auguste), juge au Tribunal de commerce, rue de l'Hôpital-Militaire, 99.
1505. Bonte (Charles), négociant, rue Jean-sans-Peur, 16.

Nos d'inscription. MM.

553. **Borel** (Mme) propriétaire, boulevard de la Liberté, 121.
721. Bouchaert (l'abbé), professeur à l'institution de St.-Maurice-Lille.
1905. Boucheron, industriel, rue Boucher de Perthes, 29.
2038. Bouchez (Mme Vve), rentière, rue Manuel, 24.
2455. Bouchez (Alfred), Fabricant de toiles, rue de Paris, 146.
1300. Bouden (Siméon), courtier en graines, rue Basse, 25.
209. Boulard, ☼, directeur des contributions directes, rue du Pont-Neuf, 28.
687. Boulanger, A ◎, professeur de musique, rue Jacquemars-Giélée, 19.
549. Bourbotte (Henri), négociant, rue Jeanne-d'Arc, 1.
2071. Bourdrel-Miguet (Mme Vve), négociante, rue Jeanne Maillotte, 14 *bis*.
2114. Bourguignon (Eugène), huissier, rue du Palais-de-Justice, 4.
1222. Boutry, docteur en médecine, rue de Douai, 79.
1997. Bouvier (Général), O. ☼, commandant le génie de la 1re région, Boulevard de la Liberté, 28.
600. Boyaval (Louis), ingénieur civil, rue des Postes, 123.
253. Brabant (Paul), fabricant de céruse, boulevard Louis XIV, 4.
2391. Brame (Auguste), Pharmacien, rue Gambetta, 250.
2371.* Brassart (Jules), Négociant en fers, rue Nicolas-Leblanc, 28.
2432. Brégi (Lucien), Capitaine au 4e chasseurs à cheval, Officier d'ordonnance du Général commandant la 1re brigade de cavalerie, place Philippe-le-Bon, 16.
2072. Bremard (Paul), élève-architecte, rue de la Bassée, 20.
2160. Bressonnet (P.). lieutenant au 43e, rue des Stations, 6.
1761. Brochet (Marcel), pharmacien, place du Lion-d'Or, 1.
680. Bruggeman, pianiste, rue Patou, 11.
1842. Brulé (E.), rue de Paris, 46.
440. Bruneau, pharmacien, rue Nationale, 71.
2145. Bulteau (Louis), avoué, rue Royale, 28.
1773. Buns (Jules), rue d'Arras, 37.
628. Bureau (Ernest), négociant en fils, rue Solferino, 248.

1263. Caen (Eugène), A. ◎ manufacturier à Croix, boulevard de la Liberté, 137.
1231. Cahen (Julien), rue Esquermoise, 9.
1442. Callens, négociant, passage de La Fontaine, 19.
1812.* Calonne (Albert), rue Léon Gambetta, 66.
2220. Camus (Félix), avocat, rue Jacquemars-Giélée, 29.
867. Cannissié (Emile), banquier, boulevard de la Liberté, 93.
1624. Cannissié (Alex.), ingénieur, rue Patou, 29.
2272. Cannissié (Maurice), représentant de Commerce, rue Manuel, 83,
543. Canonne-Pruvost, fabricant de papiers, boulevard de la Liberté, 149.
1071. Cantineau-Cortyl, propriétaire, rue Colbert, 176.
2102. Capon (Achille), représentant de commerce, rue des Robleds, 4.
1818. Cardon (Jules), propriétaire, rue des Pyramides, 12.
1797. Carin (Mlle), négociante, Grande Place, 36.
2039. Carlier (Édouard), négociant, rue Caumartin, 24.
1963. Carlier (Victor), docteur en médecine, rue des Jardins, 16
781. Caron, docteur en médecine, rue St-Gabriel, 4.
1173. Caron, négociant, rue Jacquemars-Giélée, 15.
2129. Caron (Ernest), pharmacien, rue des Prêtres, 28.
2134. Caron (Melle Coralie), propriétaire, rue Boucher-de-Perthes, 47.
2471. Caron (René), rue de la Monnaie, 21.
1799. Carpentier (Paul), avocat, rue Jacquemars-Giélée, 35,
2267. Carpentier (Désiré), négociant en grains, Avenue de l'Hippodrome, Villa de l'Églantine.

Nos d'inscription. MM.

2319. Carré (Lucien), employé à la Préfecture du Nord, rue Jean Bart, 32.
2368.* Carré (Félix), négociant en grains, rue du Marché-aux-Bêtes, 17.
1525. Carron-Villers, négociant, Grande-Place, 28.
1599. Carton (Dr Louis), A. ✿, ✠, Médecin-Major au 19e chasseurs, rue d'Antin, 20.
1870. Carton (René), courtier, rue des Pyramides, 10.
690. Casse (Mme Vve Adolphe), rue de Bouvines.
210. Castelain (F.), A. ✿, docteur en médecine, rue de l'Hôpital-Militaire, 5.
1682. Castiaux (Eug.), propriétaire, rue Desmazières.
37. Catel-Béghin, ✲, propriétaire, ancien Maire, boulevard de la Liberté, 21.
38. Catel (Charles), filateur de lin, , rue d'Iéna, 2.
1965. Caudier, O. ✲, lieutenant-colonel en retraite, quai de la Basse-Deûle, 19 bis.
1077.* Caulliez (Henri), négociant en laines, consul de La Plata, rue du Molinel, 55.
107. Cavro, directeur de l'école primaire, place de l'Arbonnoise, 6.
114 Cazeneuve (Albert), O. ✠, homme de lettres, rue Bonte-Pollet, 3.
522. Cazier, commis-négociant, rue Manuel, 102.
1093. Chalant (Armand), propriétaire, Parc Monceaux.
1019. Chaillaux (Charles), négociant, rue Nationale, 95.
2478. Chanoine, C ✲, Général de Division, commandant la 1re Division d'Infanterie rue St-Jacques, 19.
782. Charbonnet (Paul), professeur, rue de Bourgogne, 14.
1980. Charras (Léon), ✲, percepteur en retraite, rue des Fossés, 6.
956. Chivoret (Alphonse), fabricant de briques, rue du Pôle Nord, 35.
530. Chomel, rue Colbert, 80.
2314. Chon, ✲, anc. profess. d'histoire et de géographie, rue du Palais de Justice, 5.
1817. Choquet (Louis), négociant, place du Théâtre, 40.
1098. Chombart de Lauwe (Pierre), avocat, boulevard Vauban, 17.
966. Chotin (L.), docteur en médecine, boulevard de la Liberté, 91.
1813. Christy (Frédérick), négociant, rue Jeanne d'Arc, 50.
1814. Christy (Mme Frédérick), rue Jeanne d'Arc, 50.
1567. Christy (Robert), négociant, rue St-Nicolas, 27.
1960. Clainpanain (Th.), propriétaire, rue de Puébla, 9.
2467. Clémendot, caissier principal au Crédit Lyonnais, rue Nationale.
2339. Cliquennois (A.-G.), rue Barthélémy Delespaul, 140.
2376. Coevoet (Melle), propriétaire, rue des Bouchers, 11.
2155. Cointrelle, avocat, rue Jacquemars-Giélée, 57 *bis*.
1724. Colin (jeune), tailleur, rue de Béthune, 13.
539. Colle, courtier, rue du Curé-Saint-Étienne, 9
140. Comère (L.), fabricant de plâtre, rue de la Halle, 9.
1510. Constant (Victor), employé de Commerce, rue de Loos, 27.
1785. Convain-Minet, propriétaire, boulevard de la Liberté, 34.
2132. Convain (Léon), commerçant, rue Neuve, 21.
2306. Convain (Arthur), rue Meurein, 11.
1873. Coppens, docteur en médecine, rue du Molinel, 43.
1248. Coppiéters (Séraphin), boulevard Victor Hugo, 51.
228. Coquelle (Edmond), négociant, rue Jacquemars Gielée, 22.
408. Coquelle (Leopold), fondé de pouvoir, rue André, 22.
546. Cordonnier (L), ✠, architecte, rue Marais, 8.
581. Cordonnier (fils), rue Léon Gambetta, 307.
2234. Cornée (F.). chef de division de Préfecture en retraite, rue Solférino, 316.
1240. Cosset-Dubrulle, négociant, rue de Toul, 3.
793. Courmont (Léon), négociant en draps, rue Solférino, 292.

Nos d'inscription. MM.

2383. * Courtecuisse-Voreux (Dominique), négociant en métaux, rue du Vieux-Faubourg.
1994. Cousin (Edmond), agent de charbonnages, rue Solférino, 30.
1579. Cousin, représentant de commerce, rue de Bourgogne, 58.
1865. Coustenoble (Edouard), entreposeur des tabacs, rue des Canonniers, 2.
2130. Couturier (Émile), rue Solferino, 258.
1722. Couvenant (Léopold), représentant de commerce, rue Mercier, 18
1040. Cox-Cappelle (E), négociant, rue de Fleurus, 30.
344. Crémont, distillateur, boulevard de la Liberté, 219.
715. * Crépin (H), inspecteur départal des postes et télégraphes, rue Nationale, 94.
1301. Crépin (Florimond-Henri), rue Colbert, 120.
280. Crepy (Mme Vve Adolphe), rue de Canteleu, 39.
1471. Crepy (Auguste), négociant, rue des Jardins, 28.
263. Crepy (Ernest), filateur de lin, rue de Turenne, 28.
293. Crepy (Eugène), filateur de coton, boulevard de la Liberté, 19.
264. Crepy (Léon), filateur de coton, boulevard Vauban, 92.
56. ** Crepy (Paul), ✲, A. ✿, ✠, ✠, vice-consul de Portugal, rue des Jardins, 28.
474. * Crepy (Mme Paul), propriétaire, rue des Jardins, 28.
1564. Crespel-Lefebvre (Arthur), négociant, rue Saint-André, 34.
196 Crespel-Tilloy, O ✲, propriétaire, ancien Maire, rue Royale, 103.
266. Crespel (Albert) ✲, fabricant de fils retors, rue des Jardins, 18.
670. Crespel (R.), négociant en cires, rue Léon Gambetta, 71.
1692. Croin (Paul), rue du Nouveau-Siècle, 13.
2151. Crosnier, propriétaire du Grand-Hôtel, rue Faidherbe, 22.
1453. Crouan (Alexandre), agent de change, rue d'Angleterre, 56.
1930. Cuvelier (Félix), propriétaire, rue de Bourgogne, 1.
2433. Cuvelier (Lucien), filateur, rue de Bouvines, 12.
1680. Cuvelier (Paul), propriétaire, rue du Faubourg de Roubaix, 176.

1769. Damide, négociant, rue Jean Roisin, 13.
42. Damien I. ✿, professeur à la Faculté des Sciences, rue Brûle-Maison, 74.
493. Danchin (Fernand), avocat, Membre de la Csion Historique, rue des Fossés, 15.
26. Danel (Léonard), O. ✲, I. ✿, C. ✠, imprimeur, rue Royale, 85.
427. Danel (Léon), ✠, imprimeur, rue Nationale, 192.
626. Danel (Louis), ✠, imprimeur, rue Jean-sans-Peur, 17.
2373. Danel (Georges), notaire, rue de l'Hôpital Militaire, 62.
1439. Danjou (Léon), négociant, rue de Béthune, 40.
1229. Danset (Narcisse), fabricant de toiles, rue des Augustins, 7 *bis*.
1610. Daprémont (Emile), rue du Fg. de Roubaix, 193.
2337. Darcq, sculpteur, rue François Baes, 16.
1034. Dauchez (René), commis des postes, boulevard de la Liberté.
1989. De Baynast (le marquis Georges), rue Royale, 107.
320. Debayser (Edouard), courtier, rue Saint-André, 20.
1982. De Beugny d'Hagerue (Amédée), père, propriétaire, rue Royale, 134.
704. Debièvre (E.), A. ✿, bibliothécaire de la ville, rue Jean-Bart, 50.
438. Debièvre (A.), négociant, rue de Loos, 33.
1501. Debièvre-Fournier, négociant, rue Fontaine-del-Saulx, 18.
1502. Debon (A), ✿, professeur de philosophie au lycée, boulevard de la Liberté, 60
606. De Boubers (G.), négociant en huiles, rue Négrier, 3.
1177. ** Debruyn, notaire honoraire, rue Nationale.
2245. De Bruyn, industriel, rue de l'Espérance, 22.

Nos d'inscription. MM.

518. DEBUCHY (Fr.), fabricant de tissus, rue Basse, 36.
739. DE CAGNY (Edm.), courtier, rue Henri-Kolb, 31.
1856. DECARNE (Gustave), rue des Buisses, 2.
2466. DE CAULAINCOURT (Comte), propriétaire, rue Négrier, 7.
1995. DECLERCK (Amand), tailleur, rue Nationale, 55.
2325. DECLÉTY (Louis), ingénieur, rue Stappaert, 7bis.
1889. DECOLF (Gaston), directeur de tissage mécanique, rue Lamartine, 4.
1830. DECONINCK (Élie), officier d'Administration des subsistances militaires.
2372. DECOSTER-NICOLLE, négociant, rue Blanche, 16.
1538. DECROIX (Charles), rue Barthélemy-Delespaul.
282. DECROIX (Mme Vve J.), rue Royale, 96.
2001. DECROIX (Jules), avocat, place de la République, 28.
2002. DECROIX (Henri), banquier, rue Royale, 42.
2074. DECROIX (Georges), industriel, rue de Paris, 52.
1650. DE FAVREUIL (E.) géomètre-expert, rue du Molinel, 25.
1640. DEFFRENNES (Henri), manufacturier à Lannoy, rue des Stations, 14.
1630. DEFIVES, négociant, rue Solférino, 322.
1671. DEFLANDRE-BOURDAIS (G.), architecte, rue Jeanne d'Arc, 33.
2153. DEFLANDRE (Désiré), teinturier, quai de l'Ouest, 46.
893 DE FRANCE, C. ✻, Général de division, commandant le 1er Corps d'armée.
1550. DEFRANCE (Armand), industriel, boulevard Bigo-Danel, 10.
345. DEFRANCE-DUBREUCQ, négociant, rue Blanche 41.
237. DEFRENNE, propriétaire, rue Nationale, 295.
2462. DEFRETIN (Jules), Rept de Commerce, rue des Urbanistes, 13.
1788. DE GERMINY (le Comte Auguste), rue St-André, 6.
1803. DE GRAEVE-DEMORTAIN, dentiste, rue Faidherbe, 36.
541. DEHAISNE (Mgr), I. ✻, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, boulevard Vauban, 94.
1754. DEHÉE (Gaston), Homme de Lettres, rue du Vieux-Marché aux Chevaux, 4.
233. DELADERIERRE (fils), négociant en cuirs, rue Jacquemars-Giélée, 61.
2442. DE LAFOSSE (Victor), propriétaire, rue Royale, 53.
1993. DELAHAYE (Gustave), imprimeur, rue d'Angleterre, 21.
2212. DELAHAYE (Émile), représentant, rue Faidherbe, 36.
644. DELAHODDE (Victor), négociant en céréales, rue Gauthier-de-Châtillon, 19.
1915. DELAHODDE (Aîné), négociant en lins, rue des Augustins, 3.
1740. DELAMARE (H.), négociant, rue des Stations, 1.
2452. DE LAPERSONNE, I ✻, (Docteur), Doyen de la Faculté de médecine, r. Jean sans Peur, 50.
2004. DELAPORTE, percepteur, rue Négrier, 7.
1967. DELASSUS, docteur en médecine, rue de Puébla, 1.
1580. DELATTRE (E.), filateur, rue Deschodt, 6.
892. DELATTRE (Maurice), avenue St-Maur, 5.
971. ** DELATTRE-PARNOT (Mme), propriétaire, rue Inkermann, 18.
1136. DELATTRE-DURIEZ (Louis), filateur de lin, 287, rue Léon Gambetta.
1596. * DELCROIX (Henri), négociant, rue Jean-sans-Peur, 16 bis.
1476. DELCROIX (Désiré), v-presidt de la Sté des voyag. de commce, bd Victor Hugo, 31
2497. * DELDAL (Hippolyte), fondeur en cuivre, rue des Bouchers, 12 *ter*.
1874. DELEBECQUE (Emile), Ingénieur des ateliers au chemin de fer du Nord à Hellemmes, place de Sébastopol, 23.
2271. DELEBECQUE, propriétaire, boulevard de la Liberté, 105.
111. DELÉCAILLE, négociant en toiles, ancien adjoint au maire, rue Patou, 1.
1113. DELÉCAILLE (Léon), négociant en toiles, boulevard de la Liberté, 7.

Nos d'Inscription. MM.

1936. Delécluse (Henri), encadreur, rue de la Piquerie, 18.
1751. Delecroix (Émile), avocat, place du Concert, 7
487. Deledicque (Paul), notaire, boulevard de la Liberté, 101.
1207. Delefils (Eugène), agent d'assurances, rue Patou, 4.
2505. Delefils (l'abbé), rue de l'Hôpital-Militaire, 97.
619. Delemer (H.), négociant en vins, rue Ratisbonne, 10.
2394. Delemer (Eug.), avocat, rue Jean sans Peur, 10.
1492. Deleplanque (Georges), avocat, place Philippe-le-Bon, 28.
2051. * Delepoulle (Édouard), brasseur, rue de la Fontaine-Delsaulx, 41.
787. Delerue (Arthur), filateur de lin, rue du Faubourg-de-Tournai, 262.
515. Delesalle (Mme Alfred), rue de Thionville, 9.
1151. Delesalle-Van de Weghe (Louis), filateur de lin, rue du Fg de Tournai, 266.
2412. Delesalle (Henri), rue St-André, 86.
2446. Delesalle-Lemaitre (Madame), brasseur, rue des Vieux-Murs, 15.
1581. Delespaul-Cardon, industriel, rue Nationale, 123.
1055. Delestré (Henri), fils), fabricant de toiles, rue du Palais, 4.
1297. Delestré (Albert), fabricant de toiles, rue du Palais, 4.
220. Delettré (Henri), négociant en lin, boulevard de la Liberté, 33.
2498. De Lencquesaing (Albéric), rue Négrier, 24.
1299. Delevar (Émile), négociant, rue Barthélemy-Delespaul, 5.
427. Delhaye (Mlle), institutrice, rue de l'Hôpital-Militaire, 33.
589. Deligne, homme de lettres, rue de la Barre, 38.
2461. Delobel (Eugène), facteur aux Halles centrales, rue Ratisbonne, 16.
1723. De Madre de Norguet (Anatole), propriétaire, rue de Jemmapes, 61.
1645. De Margerie, C. ✠, doyen de la faculté libre des lettres, boul. de la Liberté, 122.
1912. Demérode, rue Ratisbonne, 14.
61. Demeunynck (Auguste), homme de lettres, rue des Chats-Bossus, 6.
376. De Montigny (Alfred), ✠, directeur d'assurances, rue de Béthune, 59.
576. De Montigny (Philippe), agent d'assurance, place du Concert, 1 bis.
828. Demoutier, inspecteur des biens des Hospices, rue Boileux, 7.
856. De Myttenaere, négociant, rue Neuve, 4.
743. Deneck (Gustave), négociant, rue Solférino, 291.
1876. Denniel (Hector), négociant en huiles, rue d'Arras, 36.
1274. Denouille, dir. partic. de la Cie d'Assur. Génér. sur la vie, r. de Bourgogne, 33.
352. De Pachtère, propriétaire, homme de lettres, rue Princesse, 40.
1389. De Parades, négociant, rue Caumartin, 28.
1794. * De Pas, (le Comte), propriétaire, rue de Pas, 18.
1732. Deperne (Charles), architecte, place Sébastopol, 27.
1560. Deplanque (Emile), place des Reignaux, 19.
590. Depléchin (Eugène), A. ✿, sculpteur, rue de Douai, 96.
2335. De Prat (Jules), représentant de commerce, boulevard Bigo-Danel, 29.
2384. Deprieck (Arthur), Inspecteur d'assurances, rue Gauthier de Châtillon, 4.
238. Dequoy (J.), ✱ filateur de lin, boulevard Victor-Hugo, 79.
434. Derache (Ch.), ✱, rue Molière, 3.
2174. Deren (Narcisse), propriétaire, place Sébastopol, 9.
1838. De Renty (Mme Ch.), propriétaire, rue Durnerin, 9 *bis*.
1695. Derieppe (Maurice), négociant en charbons, rue de Valmy, 43.
1146. Derode-Corman (Édouard), propriétaire, rue du Long-Pot, 32.
902. Deroeux (Eugène), pharmacien, rue du Faubourg-de-Roubaix, 86
2191. Deroo (Mme), propriétaire rue Solférino, 89.
1854. Derville, marbrier, rue des Pyramides, 24.
122. Descamps (Anatole), fabricant de fils retors, boulevard de la Liberté 36.

Nos d'inscription MM.

198. **Descamps** (Ange), ✠, Vce Président de la Sté Industrielle, rue Royale, 49.
491. **Descamps-Crespel**, ✠, fabricant de fils retors, rue Royale, 77.
490. **Descamps** (Jules), ✠, consul du Brésil, rue des Fleurs, 14.
1128. **Descamps** (Édouard), filateur de lin, boulevard Vauban, 15.
1677. **Descamps** (Ernest), industriel, rue J.-J. Rousseau, 38.
2254. **Descamps** (Edmond), propriétaire, bd de la Liberté, 11.
2429. **Descamps** (Maurice), négociant en lins, rue de Tournai, 22.
2354. **Descatoires**, propriétaire, rue Jean-Jacques Rousseau, 23.
2048. **Deschamps** (l'abbé), rue de Fleurus, 10.
2358. **Descheemacker** (Edmond), négociant, boulevard de la Liberté, 146.
994. **Deschins** (Léon), négociant, rue Inkermann, 49.
1103. **Desmazières** (E.), propriétaire, boulevard de la Liberté, 165.
1809. **Desmazières** (Maurice), négociant, rue de Bourgogne, 39.
2387. **Desmazières** (Alfred), avoué, rue de Puébla, 5.
663. **Desmedt** (Mme Aug.), rue Masséna, 77.
2251. **Desplats** (Docteur), professeur à la Faculté libre de médecine, bd Vauban, 56.
1913. **Despretz** (Henri), négociant, rue Inkermann.
2445. **Desreumaux-Vanderhaghen**, négociant, rue Brûle Maison, 102.
316. **Desrousseaux** (Gustave), négociant, rue St-André, 21,
2215. **Desrousseaux**, négociant, rue de Roubaix, 34.
2037. * **Destailleurs-Duchange**, propriétaire, boulevard Montebello, 2.
1540. **Destombes** (Paul), rue de Tenremonde, 12.
379. **Desurmont** (Ch.), ancien brasseur, rue Nicolas-Leblanc, 2.
616. **De Swarte** (Romain), ingenieur civil, rue de Fleurus, 13.
623. **De Swarte** (Edouard), brasseur, quai du Wault, 12.
1095. **Devilder** (Henri), banquier, rue du Priez, 2
2424. **Devin**, professeur d'anglais au Lycée, boulev. Bigo Danel, 35.
1764. * **Devos** (Jules), négociant, rue Jacquemars Giélée, 5.
1832. **Devos** (Mme Vve Léonard), propriétaire, rue des Stations, 4.
2382. **Devos-Durdan**, représentant, rue de l'Hôpital Militaire, 66.
2292. **Devroé**, (Édouard), rue Wicar, 12.
2229. **Dewas** (Désiré), représentant, rue Mehl, 8.
810. **Dewattines** (Félix), relieur, rue Nationale, 87.
1186. **Deworst**, (F.), négociant en lingeries, rue de Roubaix, 40.
1820. **Dhainne**, négociant, rue des Postes, 5.
1592. **D'halluin-Verbiest** (Paul), agent de change, rue du Palais, 7.
485. **D'halluin**, entrepreneur, rue St André, 44.
1816. **D'halluin-Ghesquier**, filateur de lin, boulevard de la Liberté, 6
2353. **D'Herbigny**, avocat, rue Inkermann, 31.
2288. **Dion**, inspecteur des forêts, rue Jacquemars Gielée, 87.
1200. **Doby** (H.), employé des postes et télégraphes, rue Manuel, 80.
1273. **Dolez** (Jules), avocat, rue Patou, 22.
1933. **Dony** (A.), contrôleur des contributions indirectes, rue Colbert, 96.
1493. * **Doyen**, boulevard de la Liberté, 25.
736. **Drieux** (Victor), filateur de lin, rue de Fontenoy, 31.
1125. **Druon** (D.), docteur en médecine, rue d'Esquermes, 53.
392. **Dubar** (Gustave) ✠, directeur de l'*Echo du Nord*, rue de Pas, 9.
1137. **Dubar** (Léon), propriétaire, rue des Tours, 6.
130. **Dubois**, propriétaire, boulevard de la Liberté, 225.
1224. **Dubois**, ✠, docteur en médecine, rue Bourjembois, 15.
1455. **Dubois** (Étienne), industriel, rue de Metz, 20.

Nos d'inscription. MM.

1847. Dubois-Lefebvre (Joseph), négociant, rue de Puebla, 15.
2277. Dubois (Pierre), attaché au Crédit Lyonnais, rue Solférino, 199.
2419. Dubois-Bellart, propriétaire, rue Solférino, 199.
2454. Dubois (Charles), négociant, rue Solférino, 199.
2431. * Dubois-Legentil (Victor), propriétaire, rue Solférino, 237.
397. Dubreucq (Horace), fabricant d'amidon, rue du Faubourg-de-Tournai, 268.
1157. Dubreucq, directeur de tissage, rue de Lannoy, 39
1586. Dubreuil (Paul), négociant, rue Patou, 12.
1738. Dubuisson (Alphonse), architecte, rue de la Fontaine-del-Saulx, 2.
1598. Dubus (Eugène), entrepreneur, rue Boucher-de-Perthes, 77.
104. Dubus, A. ✠, instituteur, rue du Marché, 49.
340. Ducastel (Mme Pauline), Institutrice, rue Nationale, 61.
1922. Duchatelet, Ingénieur, rue Jean-Bart, 16.
1679. Duchemin, O. ✠, ✠, ✠, officier supérieur en retraite, rue Patou, 6
857. Ducoin-Beharel, propriétaire, rue de la Barre, 24.
904. Ducourouble (Jules), propriétaire, rue Inkermann, 22.
1568. Ducrocq (Maxime), boulevard Vauban, 123.
2447. Ducrocq, (Mademoiselle), professeur à l'École Florian, rue Solférino, 182.
508. Duflos de Mallortie, homme de lettres, rue du Gros-Gérard, 4
2076. Dufour d'Astafort, ✠, Commandant d'Infanterie Bté au 43e régt d'Infanterie, rue Colbert, 129.
1562. Dufour, négociant en grains, rue de Fleurus, 22.
1748. Dufresne (Henri), Juge au Tribunal civil, rué Colbert, 102.
1812. Dugripont, (François), rue Inkermann, 9.
1887. Dugripont (Albert), courtier, rue des Stations, 16.
988. Duhem-Poissonnier (Antoine), propriétaire, rue de Puebla, 37.
1212. Duhem (Arthur), fabricant de toiles, rue St-Genois, 18.
578. Dujardin (Armand), propriétaire, boulevard Vauban, 27.
662. Dujardin (Victor), notaire honoraire, boulevard de la Liberté, 165.
1427. Dujardin (Albert), mécanicien-constructeur, boulevard Vauban, 118.
2425. Dujardin (Louis), Propriétaire, rue Inkermann, 34.
2226. Dulieu (Eugène), rue de la Fontaine-del-Saulx, 22.
2164. Dumoutier, négociant, rue St-Nicolas, 16.
400. Duplay, négociant en fils, rue de Bourgogne, 18.
697. Dupont (Mlle), institutrice), rue du Court-Debout, 11.
1279. Dupont (Fernand), boulevard de la Liberté, 130.
2459. Dupont (Auguste), Employé de commerce, rue Jacquemors-Giélée, 57 *bis*.
213. Dupret (Arsène), maître élémentaire, au lycée.
1428. Duquesnay (Émile), négociant en vins, rue Nicolas-Leblanc, 17.
2501. Durand (Fernand), négociant, rue de Lens, 26.
2125. Durdan (Clément), employé de commerce, rue Thiers, 14.
2477. Duret (H.), Docteur en médecine, boulevard Vauban, 99.
423. Duriez (Mlle), institutrice, rue du Port, 20.
874. Dussourt, ✠, receveur principal des postes et télégraphes.
1110. Duthoit, banquier, rue de l'Hôpital-Militaire, 106.
666. Dutilleul, ✠, propriétaire, square Jussieu.
2163. Dutro, négociant rue St-Nicolas, 16.
571. Duval-Laloux, peintre, boulevard de la Liberté, 103.
2450.* Duverdyn (Eugène), Manufacturier, rue Royale, 95.
1661. Duyck (Emile), rue du Gard, 22.

1578. Ecrohart, entrepreneur de maçonnerie, rue de Fives, 41.

Nos d'inscription. MM.

613.** EECKMAN (Alex.), A. ✿, négociant, ancien Secrétaire général, r. Alex.-Leleux, 28
1616. ELOIR (Achille), professeur à l'école primaire supérieure, boulevard Louis XIV.
1052 EUSTACHE (G.), Dr, prof. à la Faculté libre de médec., rue Jacquemars-Giélée, 124
2468. EYCKEN (Raphaël), place Sébastopol, 18.
1002. EYSENBOUT (E.), changeur, rue Brûle-Maison, 44.

342. FACQ, entrepreneur, boulevard de la Liberté, 51 bis.
228. FACQ (Paul), négociant en bronzes, rue Esquermoise, 55.
1927. FARINAUX (Albert), négociant, rue Faidherbe, 23.
448. FAUCHEUR (Edmond), ✠, président du Comité linier, square Rameau, 13
946. FAUCHEUR, (Félix, fils), filateur de lin, rue Nationale, 304.
947 FAUCHEUR (Albert), filateur de lin, rue Nationale, 281.
2448. FAUCHEUR (René), Filateur, boulevard Bigo-Danel, 26.
1790.* FAUCHILLE (Auguste), avocat, rue Royale, 56.
500. FAUCHILLE-PRÉVOST (Mme), propriétaire, rue Basse, 44.
1223. FAUCHILLE-STIÉVENART, fabricant de fils à coudre, rue Jacquemars-Giélée, 143.
559. FAUCHILLE (Édouard), propriétaire, rue de Jemmapes, 86.
719. FAURE (Henri), fabricant de céruse, rue des Postes, 88.
2244. FAUVARQUE PICAVET, Propriétaire, rue de Fives, 66.
2232. FAVRELLE, représentant de commerce, rue Masséna, 54.
252.* FERNAUX-DEFRANCE, négociant, rue Grande-Chaussée, 44.
1494. FERRAND, photographe, boulevard de la Liberté, 62.
1144. FIÉVET (Auguste), négociant en fers, rue Solférino, 280.
2316. FIÉVET (Théodore), Industriel, rue Solférino, 187.
2411. FIÉVET (Albert), Propriétaire, rue de Turenne, 49.
2070. FINOT, archiviste du département du Nord, rue du Pont-Neuf, 1.
401. FLAMANT (Mlle Adelina), professeur au Collège Fénelon, rue Gauthier de Châtillon, 3
1987. FLAMENT (Louis), élève au Lycée de Lille, à St-André-lez-Lille.
2116. FLAMENT, vérificateur des Douanes, rue Stappaert, 19.
1551. FLIPO (Louis), rentier, rue Brûle-Maison, 92.
1703. FLORIN-DEBAYSER (Paul), propriétaire, rue de Jemmapes, 92.
713. FLORIN-DEFFRENNES (Achille), propriétaire, rue du Fg-de-Roubaix, 106.
1648. FLOUQUET (A.), négociant, rue de Béthune, 73.
598. FOLET, ✠, I. ✿, Docteur, Doyen honoraire de la Faculté de médecine, boulevard de la Liberté, 76.
213. FONTAINE-FLAMENT, filateur de coton, rue de l'Hôpital-Militaire, 41.
2381.* FONTAINE (Louis), Greffier en chef du Tribunal de Commerce, rue Solférino, 15.
2252. FOURNEZ (Philippe), ✠, Docteur en droit, Procureur de la République, rue d'Angleterre, 32.
1588. FOURNIER (A.), négociant en fourrures, rue Esquermoise, 30.
2243. FRANCHOMME (Alfred), Directeur d'assurances, rue des Fossés-Neufs, 32.
1234. FRANÇOIS (Paul), équipements militaires, rue du Port, 96.
1978. FREMAUX (Albert), négociant en toiles, rue du Molinel, 65.
1235. FREMAUX (Henri), propriétaire, rue Négrier, 23.
2243. FREMAUX (Paul), industriel, rue du Molinel, 65.
658. FRŒLICH, chargé de cours d'enseignement spécial au Lycée.
324. FROMENT (Mlle), professeur, rue Nationale, 106.
60.* FROMONT (Aug.), A. ✿, propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 77

1903. GADENNE (Paul), manufacturier, rue de Valenciennes, 42.
361. GAILLARD, économe au Lycée.

Nos d'inscription. MM.

1068. Gaillet (Paul), ingénieur civil, rue Solférino, 254.
1178. Galland, négociant, rue du Molinel, 11.
1849. Galley (Paul), propriétaire, rue d'Esquermes, 100.
131. Gauche (Léon), A. ✿, directeur-administrateur du Musée technologique et scolaire, rue de Paris, 153.
976. Gaulard, maître agrégé de conférences à la Faculté de médecine.
1509. Gavelle-Briere, ✵, A. ✿ adjoint au Maire, filateur, rue Solférino, 289 b.
1440. Geiger-Gisclon, fabricant de busettes, rue d'Arras, 72.
1638. Genet, ancien commissaire-priseur, rue Solférino, 290.
1539. Gennevoise (Florian), ancien avoué, rue Jacquemars-Giélée, 54.
691. Gennevoise, ancien notaire, rue Gambetta, 35.
1187. Genoux-Roux (Adolphe), directeur du Crédit du Nord, rue Jean-Roisin, 8.
492. Giraud (Abel), négociant en vins, rue de la Halle, 35.
897. Gobert, pharmacien, rue Esquermoise, 26.
1572.* Godin (Oscar) ✠, industriel, membre correspondant des Sociétés de Géographie de Madrid, de Lisbonne et de la Suisse occidentale, rue St-Nicolas, 18.
1017. Godron (Émile), avoué, boulevard de la Liberté, 103 *bis*.
2401. Gonnet (Mme Aimé), rue Royale, 89.
1563. Gorez, docteur en médecine, rue Jean-sans-Peur, 12.
2304. Gorges (C.), Propriétaire de l'Hôtel de l'Europe, 30-32, rue Basse.
2340. Gossart (Albert), Ingénieur des arts et manufactures, rue St Gabriel, 93.
2297. Gossart (Edmond), Ingénieur civil, rue Jacquemars-Giélée, 129.
8. Gosselet, ✵, I. ✿, ✠, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Antin, 18.
1886. Gosselin, propriétaire, rue Esquermoise, 41.
1789. Goudaert, pâtissier-confiseur, rue des Chats-Bossus, 8.
1059. Grandel (Charles), propriétaire, rue des Tours, 17.
1126. Gratry (Jules), manufacturier, rue de Pas, 11.
870. Gréterin, ✵, directeur des postes et télégraphes du Nord, rue Inkermann, 1.
2176. Griaux (Mme L.), propriétaire, rue Jean-sans-Peur, 64.
2056. Grimonprez (Félix), ingénieur des Arts et Manufactures, rue de Valmy.
2109. Grimonprez (Léon), propriétaire, rue de la Chambre-des-Comptes, 3.
483. Grolez-Leman (Henri), propriétaire, boulevard des écoles, 37.
2126. Grouille, O. ✵, médecin-major de 1re classe au 43e régiment d'infanterie.
571. Gronier (jeune), négociant en métaux, rue de Cambrai, 36.
1902. Gruson, ✵, A. ✿, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut Industriel du Nord, rue de de Bruxelles, 4.
2223. Guérin, directeur de l'Industrie linière, rue Auber, 61.
2380. Guermonprez (Jules, fils), rue Saint-Étienne, 30.
651. Guichard (Albert), avocat, rue Patou, 10.

676. Hache, professeur de langues, rue Jacquemars Giélée, 40.
2445. Hacquin (Stanislas), chef de bureau du Secrétariat à la mairie, rue Gambetta, 17.
1584. Hallez (Edmond), rue Esquermoise, 52.
1701. Hallez (Gaston), ingénieur, rue d'Iéna, 66 *bis*.
1920. Hallez (Paul), I. ✿, professeur à la Faculté des Sciences, rue de Valmy, 9.
1669. Hamy (Léon), rue Jacquemars-Giélée, 33.
2178. Hanus-Brielman, propriétaire, rue Colson, 6.
2107. Haumant, professeur de russe à la Faculté des lettres, rue Solférino, 102.
742. Hayem (Jules), représentant, cour des Innocents, 5.
256. Hedde, vice-président du tribunal civil, rue Solférino, 197.
93. Helluy, professeur, rue Grande-Chaussée, 46
2270. Helson (Charles), ingénieur civil des mines, place de Béthune, 1.

Nos d'inscription. MM.

2415. Hennion (Auguste), représentant de Commerce, rue Colbert, 136.
455. Henry, propriétaire, rue Denis-Godefroy, 7.
464. Herland (Alphonse), G. O. ✠, propriétaire, rue des Fossés, 41.
2473. Herland (Alphonse), capitaine des sapeurs-pompiers, Square Rameau, 4.
92. Herlemont, professeur à l'école supérieure, rue St-Firmin, 8.
802. Herlin (Alphonse), notaire honoraire, square Jussieu, 17.
1418. Herlin (Georges), notaire, boulevard de la Liberté, 22.
2346. Hette (Alexandre), représentant, façade de l'Esplanade, 14 *bis*.
1528. Heymann-Lévy, (Alex.), étudiant, Grand'Place 46.
899. Heyndryckx (Paul), filateur de lin, rue des Processions, 67.
364. Hilst, négociant en toiles, rue du Dragon, 5.
822. Hochstetter (Paul), docteur en médecine, rue de Fives, 44
162. Hocquet, pharmacien, rue Léon Gambetta, 64.
896. Holbecq (Ernest), pharmacien, rue Saint-Gabriel, 73.
1148.* Houbron (G.), homme de lettres, boulevard de la Liberté, 82.
1770. Houbron (Maurice), négociant en vins, place du Théâtre, 34.
1737. Houdoy (Armand), avocat, square Jussieu, 8.
1574. Houyet (Hector), fabricant, rue Doudin, 11.
380. Houzé de l'Aulnoit, A. ✿. C. ✠, avocat, rue Royale, 61.
381. Houzé de l'Aulnoit, ✵, ancien lieutenant de vaisseau, rue de Turenne, 25.
453. Houzé (Léon), avoué, square Jussieu, 11.
2379.* Houzet (Désiré), négociant, rue du Curé-St-Étienne, 16.
845. Huet (Charles) ✠, ancien juge au Tribunal de Commerce, rue des Jardins, 9.
2350. Hugodot (Paul), Sténographe, rue Nationale, 9.
1480. Hugot-Lafage, négociant en toiles, rue de Tournai, 43.
1697. Humbert-Delobel, industriel, rue de Dunkerque, 40.

2456. Jombart-Guillemand, imprimeur, rue Solférino, 98.
478. Jacqmarcq (J), chemisier, rue Nationale, 67.
1124. Jansens (Victor), négociant en vins, square Ruault, 10.
460. Jonckèere, négociant en produits chimiques, rue Baptiste-Monnoyer, 4.
2236. Jouvenet (Fernand), étudiant en médecine, rue des Stations, 10 *bis*.

1352. Kerckovè (Gustave), négociant en huiles, rue Henri Kolb, 7.
2112. Ketelair, escompteur, rue St-André, 21.
1589. Kiener (Th.), rue des Fleurs, 20.
1778. Kolb (J.), ✵, A. ✿, ✠ ✠, Administrateur des Manufactures de Produits chimiques du Nord, rue des Canonniers, 10.

301. Labbe, propriétaire, ancien président du tribunal de commerce, rue du Metz, 6
1756. Lachaume Steverlynck (Mme), propriétaire, rue St-Martin. 3.
102. Ladrière, I. ✿, directeur de l'école du square Dutilleul, 24.
1733. Lagache (René), fabricant de toiles, rue de Tenremonde, 7 bis.
2427. Lagaisse (Émery), propriétaire, rue de Bourgogne, 45.
425. Lagrange (Mme), institutrice, rue de Bailleul, 25.
113. Lainé (Victor), rue Stappaert, 15.
2405. Laloy. O ✵. (J), Intendant militaire, Directeur du service de l'Intendance du 1er Corps d'armée, rue Jacquemars-Giélée, 36.
1934. Lamboi (Joseph), ingénieur, rue de Loos, 11
67. Lambret (Mlle), I. ✿, ancienne directrice du Collège Fénelon, rue du Faubourg de Roubaix, 223.
211. Lammens (G.), propriétaire, rue Solférino, 116
2044.* Lammens (Jules), négociant, rue Faidherbe, 36.

Nos d'inscription. MM.

840. Lancien, A ✿, juge-de-paix, rue des Pyramides, 39.
1947. Landron (Mlle Marie), boulevard de la Liberté, 90.
2216. Langlois (Émile), receveur de l'enregistrement, rue Denis-Godefroy, 2.
2310. Lardinois, lieutenant au 19e chasseurs, rue Faidherbe, 10.
208. Laroche (Jules), négociant, Grande-Place, 13.
1660. Larue (Paul), de la Maison Fichet, rue Nationale, 15.
42. Laurand (Mme), boulevard de la Liberté, 20.
1457. Laurenge (Marcel), entrepreneur, rue Marais, 3.
1561. Laurenge (L.), entrepreneur, rue d'Angleterre, 77.
365. Laurent (Adolphe), négociant en lins, boulevard Vauban.
711. Laurent (Julien), négociant en rouenneries, rue à Fiens, 1.
1043. Lavaux, négociant, place du Lion-d'Or, 14.
1681. Lavielle, commis principal au Télégraphe, rue Gombert, 20.
274. Le Blan, (Paul), ✵, filateur de lin, rue Gauthier-de-Chatillon, 24.
560. Le Blan (Julien), O. ✵, président de la Chambre de Commerce, r. Solférino, 118.
2460. Le Blan-Delesalle (Mme Julien), rue Solférino, 236.
2242. Leleu, propriétaire, rue Nationale, 242.
2175. Leblond, directeur honoraire des Asiles d'aliénés, rue Arnould de Vuez, 2.
855. Lecat (Léon), conducteur des ponts et chaussées, rue Patou, 33.
498. Lechat (Eugène), négociant en draps, rue Desmazières.
646. Leclair-Duflos, propriétaire, rue de Puébla, 17.
311. Leclercq (Frédéric), receveur municipal, rue Inkermann, 8.
2307. Leclercq (Eugène), pharmacien, Grande Place, 16.
2342. Lécluselle, transports, rue de la Halle, 9.
89. Lecocq (Gustave), agent-conseil d'assurances, rue du Nouveau-Siecle, 7.
1201. Lecocq (Alfred), négociant, rue Jacquemars-Giélée, 60.
1245. Lecocq (Alphonse), rentier, rue Nicolas-Leblanc, 52.
2470. Lecocq (Adolphe), rentier, rue St-Étienne, 39.
1787. Lecohier (E.), ✵, vétérinaire en premier, au 19e chasseurs
2204. Lecomte-Gernez, (Paul), négociant, place Sébastopol, 26.
888. Lecroart (Isidore), propriétaire, rue Patou, 10.
1646. Ledieu (Achille), Vice-consul des Pays-Bas, rue Négrier, 19.
1604 Lefebvre (Charles), changeur, rue Nationale.
1791. Lefebvre-Coustenoble (Th.), fabricant de céruse, rue de Douai, 105.
869. Lefebvre (Désiré), représentant, rue du Faubourg de Roubaix, 170.
120. Lefebvre (Jules), I ✿, prof. de mathématiques au lycée, pl. aux Bleuets, 20
537. Lefebvre-Lelong, représentant de commerce, rue de Bourgogne, 52.
1698. Lefebvre (Paul), boulevard de la Liberté, 209.
1712. Lefebvre (Carlos), brasseur, boulevard de la Liberté, 157.
2218. Lefebvre (Jules), notaire, boulevard de la Liberté, 64.
2464. Lefebvre (Louis), huissier, rue de l'Hôpital-Militaire, 53.
2423. Lefebvre (Émile), avocat, rue de Béthune, 38.
2440. Lefebvre (Achille), filateur de coton, rue Léon Gambetta, 290.
2441. Lefebvre-Faure (François), filateur de coton, rue Nationale, 320.
2480. Lefebvre (Madame), professeur de musique, rue des Fossés, 35.
597. Le Fort (Hector) ✠, médecin, rue Colbert, 44.
2437. Lefrancq (Jules), étudiant en droit, rue du Vert-Bois, 22.
641. Le Gavrian (Paul), député, boulevard de la Liberté, 133.
1954. Legay-Masse, propriétaire, rue Nationale, 147.
2088. Legay (Ch.), docteur en médecine, rue St-Jacques, 21-23.
390. Légrreau, instituteur, rue de Rivoli, 50.

Nos d'inscription. MM.

2010. Le Goff, ✻, I. ✿, C. ✠, proviseur du Lycée Faidherbe.
1228. Legrain (le Docteur), médecin-major, au 1er bataillon d'artillerie de forteresse
1587. Legrand (A.), propriétaire, rue Boucher de Perthes, 84.
366. Legrand (Géry), ✻, A. ✿, sénateur, Maire de Lille, rue Nicolas-Leblanc, 34.
1957. Legrand (Charles), propriétaire, rue Solférino, 276.
2217. Legrand (Émile), greffier, rue d'Anvers, 36.
2458. Legrand (Victor), clerc de notaire, rue de Béthune, 38.
2324. Legrand (François), receveur de rentes, rue des Fossés.
2392.* Leleu (Adolphe), négociant, parvis St-Maurice, 6.
2183. Leloir (Docteur), ✻ I. ✿, professeur de clinique à la Faculté de médecine, membre correspondant de l'Academie de médecine de Paris, bd de la Liberté, 134.
2385. Leloir-Delannoy (Henri), négociant en grains, rue Esquermoise, 12.
1988. Lemaire, élève au Lycée, rue de la Piquerie, 8.
100. Lemaire, A. ✿, directeur de l'école primaire, rue du Long-Pot, 55, Fives.
1731. Lemaire (Alfred), filateur, rue Rolland, 54.
2034. Lemaire (M.), changeur, boulevard Vauban, 135.
47. Lemaitre (Gustave), propriétaire, boulevard de la Liberté, 215.
1508. Lemay-Chamonin, propriétaire, rue Jeanne d'Arc, 23.
2147. Lemay, ancien notaire, rue Solferino, 61.
1853. Lemoine (Dr), A. ✿, professeur à la Faculté de Médecine, boul. de la Liberté, 29
685. Lemoinier (Raymond), propriétaire, quai de la Basse-Deûle, 72.
1247. Leneveu, rue des Postes, 7.
2094. Lepère, rue Manuel, 33.
1923. Lepez (André), entrepreneur, rue Jacquemars-Giélée, 131.
1910. Lepoutre (Auguste), négociant en tissus, rue du Marché, 65.
2397. Lepreux-Hannecart, industriel, rue de Turenne, 35.
664. Leroy-Delesalle (Paul), négociant en lins, boulevard de la Liberté, 139.
584. Le Roy (Félix) ✻, anc. député, anc. président du tribunal civil, r. Royale, 105
851. Leroy, négociant en rubans, rue des Arts, 20.
1711. Leroy (Louis), fabricant de toiles, rue des Fossés, 12.
2249. Leroy (Mme), propriétaire, rue Masséna, 69.
2338. Leroy, agent-voyer d'arrondissement, rue de Lens, 69.
2159. Lesay, (Alfred), négociant, place du Concert, 4.
1544. Lesay (Auguste), rue d'Isly, 5.
33. Lesert, géomètre, rue Brûle-Maison, 53.
1513. Lesot (l'abbé), aumônier du lycée.
597. Lessens (Eugène), distillateur, rue Saint-André, 83.
16. Lesur, directeur de l'ecole primaire, rue des Stations, 72.
1675. Lesur (Gustave), négociant, rue Brûle-Maison, 27.
2239.* Le Sur, directeur de la Société de Recherches des Mines de charbon, rue Esquermoise, 7.
1908. Lethierry (Lucien), rue Blanche, 46, St-Maurice.
1742. Letombe (L.), ingénieur des Arts et Manufactures (E. C. P.), Secrétaire-adjoint de la Société Industrielle du Nord, rue d'Isly, 56.
1924. Lévi (Otto), négociant en lins, Boulevard de la Liberté, 31.
1211. Lézies, négociant en tapis, rue des Chats-Bossus, 9.
2403. Lhermitte (César), receveur de rentes, rue du Nouveau Siècle, 19.
887. Lheureux, inspecteur des Postes et télégraphes, rue du Bas Jardin, 9.
1961. Liagre (Achille), architecte, rue Jean-Bart, 4.
989. Liagre, homme de lettres, rue de Thionville, 11 *bis*.
2257. Liagre (Henri), représentant de commerce, rue Durnerin, 4.
2374. Liagre (Paul), agent de change, rue du Palais, 13.

Nos d'inscription. MM.

2434. Liagre (Émile), S.-Lieutenant au 16e Bon de chasseurs à pied, rue de Gand, 37.
2341. Liégeois-Six, imprimeur, rue Gambetta, 244.
1570. Liem (Eugène), négociant, rue Solférino, 308.
1977. Liénard-Bossart, négociant, rue de Belle-Vue, 14.
2165. Liénard-Gruson, négociant en grains, rue Brûle-Maison, 42.
1446.* Liénart-Mariage, propriétaire, rue Inkermann, 19 *bis*.
1192. Lingrand (Charles), négociant, boulevard de la Liberté, 10.
1736. Loir (Victor), tailleur, rue Basse, 53.
374. Loncke (Madame E.), Boulevard de la Liberté, 13.
330 Longhaye (Edouard), propriétaire, boulevard de la Liberté, 161
1210 Longré, entrepreneur de pavages, rue des Postes, 18.
1015. Looten, docteur en médecine, rue des Molfonds, 1.
454.** Lorent-Lescornez, filateur de lin, rue Inkermann, 30.
2264. Loréal, ✠, Capitaine au 43e régiment d'infanterie, rue de la Grande-Allée, 2 *bis*.
692. Lorthioir (Auguste), imprimeur, rue Colbert, 118.
382. Loyer (Ernest), Député, filateur de coton, place de Tourcoing.
2256.* Luneau, Directeur de la « Grande Maison », rue Faidherbe, 15.
1949. Lys-Tancré, entrepreneur, rue Mercier, 59.

2369. Mabille de Poncheville (Albert), Notaire, rue de Bourgogne, 9.
843. Mac-Lachlan (Georges), fondé de pouvoirs, rue de Roubaix, 35.
812. Maillard (Mlle), institutrice, rue de Fives, 48.
1704. Maillé (Jules), rue Esquermoise, 7.
2185. Malagié (Georges), représentant de fabriques, rue d'Antin, 14.
1090. Mallet (Désiré), conducteur des ponts et chaussées, rue Brule-Maison, 36.
1860. Mamet, lieutenant au 43e régiment d'infanterie, contour de la Porte de Paris.
1675. Manso (Charles), A. ✿, homme de lettres, rue de Roubaix, 23.
240. Maquet (Ernest), négociant en lins, rue des Buisses, 15.
347.* Maquet (Mme Alfred), propriétaire, boulevard Vauban, 31
1153. Maracci (Madame), propriétaire, rue des Fleurs, 11.
484. Marette, négociant en cotons, rue du Vieux Faubourg, 29.
2092. Marquette (César), rue Jacquemars-Giélée, 3.
1298. Martin (Edouard), avocat, rue du Palais, 9.
419. Martin (Mme), A. ✿, directrice de l'École primaire, place Philippe-le-Bon, 23.
1991. Martin (P.), négociant en soiries, rue de Pas, 7.
2075. Martin (Paul) fils, rue Jacquemars-Giélée, 4.
2348. Martel (Gaston), élève à l'École supérieure de Commerce, rue de Thionville, 33.
1840. Mary-Broudehoux (Mme Vve), rue Blanche, 45.
514 Mas (Charles), ancien président du Tribunal de commerce, rue du Molinel, 41.
399. Masquelier (Auguste), ✵, négociant en cotons, rue de Courtrai, 5.
1986. Masse (Edmond), propriétaire, rue Nationale, 35.
1515. Masurel (Paul), négociant, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 26.
1219. Mathelin, ✵, ingénieur, rue de Douai, 95.
1850. Mathieu (Mme), négociante, rue Basse, 28.
2209. Mathieu (Émile), représentant, rue Faidherbe, 33.
1571. Mathon (Achille), ✠, propriétaire, rue Jacquemars-Giélée, 125 bis.
1625. Maugrez (Jules), propriétaire, rue Caumartin, 26.
2351. Maurois (Edouard), Représentant, rue des Pyramides, 15.
925. Méplomb (A.), propriétaire, rue Nationale, 168.
2436. Merchez (Gustave), rue d'Iéna, 135.
1270. Merchier, I. ✿, professeur Agrégé d'histoire au lycée, Secrétaire-Général de la Société, rue Charles-Quint, 7.

Nos d'inscription. MM.

1099. **Mertian de Muller**, avocat, rue Boucher-de-Perthes, 74.
2090. **Merveille-Cliquennois**, filateur, rue de Douai, 101 ter.
2119. **Merveille** (Paul), constructeur, rue du Marché, 96.
2084. **Meunier**, directeur de l'Union générale du Nord, boulevard de la Liberté, 35.
134. **Meurisse** (Paul), négociant en bois, rue des Meuniers, 4.
2143. **Meurillon**, architecte, rue de Thionville, 38.
1473. **Meyer** (Adolphe), rue des Brigittines, 1 *bis*.
2207. **Meyer** (Paul), commis négociant, rue Roland, 221.
2168. **Michel** (Virgile), receveur de rentes, rue St-Etienne, 28.
2439. **Minart** (Ernest), rue Brûle-Maison, 72.
2214. **Minet** (Jules), fils, tailleur, rue Faidherbe, 5.
2378. **Moeneclaey**, Commisseur-priseur, rue Solférino, 13.
970. **Monier** (Louis), administrateur du *Vieux Chêne*, rue Nationale, 77.
1005. **Montaigne-Bériot** (Alphonse), banquier, boulevard de la Liberté, 195.
1800. **Montaigne** (Léon), receveur de rentes, rue Solférino, 316 *bis*.
1931. **Moreau** (Gaston), représentant, rue Barthélemy-Delespaul, 34.
655. **Moreau** (C.), manufacturier, rue des Ponts-de-Comines, 32.
1243. **Morel** (Alfred), tapissier, rue Royale, 19.
2099. **Morel**, directeur de la *Vraie France*, rue Négrier, 49.
2161. **Morel** (Hector), représentant de commerce, rue Nationale, 224 *bis*.
1918. **Morival** (Paul), fabricant de bascules, place du Théâtre, 54.
1685. **Morlet**, architecte-paysagiste, place aux Bleuets, 2.
2474. **Moronval** (Léon), Huissier, ruè Basse, 7.
1293.* **Motte** (Pierre), notaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 37.
1657. **Moulan** (Charles), négociant, rue Patou, 37.
99. **Mourcou**, architecte, rue Manuel, 103.
2108. **Mourcou** (Maurice), propriétaire, rue de Thionville, 32.
986. **Mourmant** (Julien), négociant en drogueries, rue des Prêtres, 26.
2100. **Mourmant** (Narcisse), négociant, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 18.
1506. **Moy**, ✱, I. ✱, doyen de la Faculté des lettres, rue Caumartin, 27.
1952. **Mulié** (Charles), négociant, rue de Paris, 137.
204. **Mullier** (Albert), négociant en lins, boulevard de la Liberté, 142.
1945. **Mulliez-Samin**, propriétaire, rue de Dunkerque, 44.
1663. **Muylaert** (Eugène), sellier, rue des Chats-Bossus, 1.

2315. **Navarre**, Notaire, boulevard de la Liberté, 1
534. **Neut** (Émile), négociant en lins, rue de la Grande Chaussée, 26.
466. **Nicodème**, négociant en fers, rue de Paris, 212.
350. **Nicolle-Verstraete**, ✱, manufacturier, square Rameau, 11
1878. **Nicolle** (Louis), manufacturier, square Rameau, 11.
1760. **Nieuviarts** (F.), marbrier, rue Masséna, 51.
2040. **Nivelle** (Léon), rue du Grand-Balcon, 18, Fives.
254. **Noquet**, docteur en médecine, rue de Puébla, 33.

1834. **Obin** (Emile), propriétaire, rue Jacquemars-Giélée, 67.
377. **Obin** (Jules), teinturier, rue des Stations, 101.
2222. **Offret**, Capitaine d'artillerie, rue Masséna, 28.
192. **Ollier**, A. ✱, pasteur, rue Jeanne-d'Arc, 15.
433. **Olivier**, ✱, A. ✱, docteur en médecine, rue Solférino, 314.
2402. **Olivier** (Auguste), Négociant en toiles, rue Basse, 42.
319. **Ovigneur** (Émile), O. ✱, A. ✱, avocat, commandant des canonniers, rue Tenremonde, 2.

Nos d'inscription. MM.

2219. OVIGNEUR (Paul), industriel, rue Boucher de Perthes, 82.
2149. PAINDAVOINE (Gustave), constructeur, rue Arago, 18.
1000. PAJOT (E.), agent d'assurances, rue Patou, 20.
1603. PAJOT (André), changeur, rue Patou, 9.
1837. PAJOT (Paul), négociant, rue de la Grande-Chaussée, 38.
2107. PAJOT (Henri), Notaire, rue St-Etienne, 66.
1271. PANNIER (Paul), propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 15.
1846. PAQUET (Mme A.), propriétaire, rue Solférino, 104.
1979. PAQUET, propriétaire, rue Jeanne d'Arc, 20.
1419. PARENT (Henri), fabricant de brosses, rue Nationale, 161.
1767. PARENT-BILLAUX, négociant, rue Esquermoise, 52.
1719. PARSY (Jules), négociant en toiles, rue de Paris, 127.
2123. PASTEAU, notaire, rue Tenremonde, 6.
1038. PATOIR, docteur en médecine, rue de Thionville, 16.
2422. PATRELLE (Augustin), Représentant de commerce, rue de Valmy, 7.
1075. PAYEN (Frédéric), ancien greffier, place Sébastopol, 29.
2280. PECQUEUR, Négociant en huiles, rue de Lannoy, 14.
1620. PENEL, O. ✠, I. ✠, ✠, ✠, colonel breveté du génie, sous-chef de l'état-major du 1er corps d'armée.
1940. PENNEQUIN (L.), architecte, place Sébastopol, 19.
1226.* PÉRUS (Henri), propriétaire, rue de Bourgogne, 47.
1565. PÉTRO (Joseph), propriétaire, rue Jean-Bart, 38.
1919. PÉTRO (Jean), propriétaire, avenue de Boufflers à Canteleu.
550. PHILIPPE (Louis), avocat, boulevard de la Liberté, 50.
1429.* PICARD (Arsène), ✠, trésorier-payeur-général, rue d'Anjou, 2.
439. PICAVET (Léon), filateur de lin, boulevard Louis XIV, 3.
769. PICAVET (Louis), filateur de lin, rue de Fives, 43.
1541.* PICHON, constructeur, rue des Processions, 80, Fives-Lille.
1105. PILATE (Auguste), chef d'institution, rue des Fossés, 38.
385. PLATEL (Albert), négociant en bois, rue de la Préfecture, 2.
1871 PLAYOUST-PATERNOSTER, négociant, rue Solférino, 183.
2410. PLAYOUST (Paul), négociant en toiles, rue du Faubourg-de-Roubaix, 112.
524. PLUMECOEQ, chef de bureau à la préfecture du Nord.
648. PLUMECOEQ (Mlle) aînée, chez son père, à la Préfecture.
649. PLUMECOEQ (Mlle) cadette, chez son père, à la Préfecture.
2465. POILLON-SIX, propriétaire, rue Alexandre-Leleux, 36.
561. POLLET (J.), ✠, ✠, vétérinaire départemental, rue Jeanne-Maillotte, 20.
2406. PONSEELE-DECAMPS, rue Mirabeau, 51.
2481. PORCHET (Jules), employé, sue des Postes, 85.
201. POTIÉ (Jules), comptable, rue Mercier, 2.
1757. POTTIÉR (Isidore), propriétaire, rue Sainte-Catherine, 3.
452. POUILLE-LAUMONDAYS (Émile), fondé de pouvoirs, rue de la Louvière, 72.
2507. POULET (Alfred), propriétaire, rue Solférino, 260.
2136. PRATE (Louis), négociant, rue Nationale, 116.
698. PRÉVOST (François), commis-négociant, rue Brûle-Maison, 126.
2287. PREYS (Hippolyte), courtier de commerce, rue Molière, 18.
224. PRIEURE (Madame la) du couvent des Bernardines d'Esquermes.
2083. PROUVOST (Gustave), greffier de justice de paix, rue de l'Hôpital-Militaire, 74.
2417. PROUVOT (Victor), élève à l'École supérieure de Commerce, rue Nationale, 116.
2121. PRUVOST (Adolphe), industriel, rue du Vieux-Marché-aux-Chevaux.
2409. PRUVOT (Achille), représentant de commerce, rue Solférino, 49.

Nos d'inscription. MM.

354. Quarré-Reybourbon, I. ✿, secrétaire général adjoint de la Société, membre de la Commission historique, etc., boulevard de la Liberté, 70.
735. Quarré-Prévost (L.), libraire, Grand'Place, 64.
442. Quef, propriétaire, boulevard Louis XIV, 2.
1221. Quénet (Edmond), représentant, rue du Marché, 20.
2333. Quint (Alexandre), industriel, rue du Faubourg-de-Roubaix, 139.

1420. Raboisson (A.) fabricant de confiseries, rue du Vieux-Faubourg, 48.
358. Rajat, rue des Suaires, 24.
86. Raquet (Désiré), changeur, rue Nationale, 91.
2098.* Rattel (Félix), huissier, bd de la Liberté, 113.
881. Raux (Émile), negociant en charbons, place de la République, 3.
1869. Ravet-de Monteville (G.), courtier, rue Nationale, 83.
2500. Ravet (Victor), rue Esquermoise, 52.
2057. Redier, docteur en médecine, rue de Pas, 1.
568. Regnard, Inspecteur, chef de gare, à Lille.
678. Remy (Mme Émile), rue des Arts, 16.
1667. Rémy-Yon fils, filateur de coton, rue des Guinguettes, 33.
2390. Remy (Charles), négociant en fers, rue des Jardins, 2.
1739. Renard (Henri), ingénieur chimiste, rue d'Antin, 23.
2000. Renaut (Charles), négociant, rue André, 37.
681. Renouard (Émile), filateur et fabricant de toiles, rue de l'Hôpital-Militaire, 66,
2049. Renut, caissier de la Banque de France, rue Royale, 69.
292. Reuflet (Frédéric), avocat, rue Nationale, 104.
1855. Réveilhac (Léon), propriétaire, rue de Bourgogne, 24.
2268. Reymond (Auguste), ✠, Capitaine bte d'infanterie de marine, bd Vauban, 3.
216. Richard, A. ✿, directeur de l'école primaire, rue Fénelon, 53.
2158. Richard-Lesay, docteur en médecine, rue Royale, 65.
169. Richez, directeur de l'École primaire, rue Léon Gambetta, 97.
1093. Richmond (Julien), représentant, rue Nationale, 223.
2389.* Richter (Frédéric), fabricant de bleus, boulevard Vauban, 97.
88. Rigaut, ✱, A. ✿, filateur, rue de Valmy, 15.
435. Rigaut (Ernest), fabricant de fils retors, rue Caumartin, 23 *bis*.
72. Rigaux, A. ✿, archiviste de la ville, Mairie de Lille.
2449. Rigot-Dubar, propriétaire, rue de Thionville, 40.
765. Rigot-Lefebvre, négociant en vins, place aux Bleuets, 13.
2262. Rigot-Suin, négociant, place aux Bleuets, 19.
1643. Robin, ✱, directeur de la banque de France, rue Royale, 73.
1659. Roche (Eugène), A. ✿, ✠, avocat, rue de la Vieille-Comédie, 16 *bis*.
443. Rogez-Deplanck, négociant en lins, rue de Tournai, 24.
1176. Rogez (Louis), fabricant de fils à coudre, rue de la Justice, 23
2120. Rogez (Edouard), négociant en engrais, rue du Bas-Jardin, 4-6.
1179. Rogie, tanneur, rue des Stations, 64.
2047. Rolants (Edmond), pharmacien, rue de la Paix-d'Utrecht, 10.
603. Rollez (Arthur), directeur d'assurances, boulevard de la Liberté, 48
1835. Rollier (Théophile), rentier, rue des Poissonceaux, 16.
1526. * Romignot, négociant, rue Masurel, 11.
1527. * Romignot (Mme), modes, rue Masurel, 11.
1047. Roure (Ernest), négociant, rue Mercier, 7.
203. Rouselle (Théodore), agent général d'assurances, rue de Bourgogne, 56.
2060. Rousseau (Mme), place Cormontaigne, 16.
2011. Rousselet, A. ✿, censeur des études au Lycée Faidherbe.

Nos d'inscription. MM.

1132. Rousselle (Victor), ✻, capitaine en retraite, rue Léon Gambetta, 1.
720. Rouzé (Lucien), propriétaire, rue des Jardins, 5.
43. Rouzé (Henri), propriétaire, boulevard de la Liberté, 219 *bis*.
239. Rouzé (Émile), Juge au Tribunal de commerce, r. Gauthier-de-Châtillon, 20.
653. Rouzé (Léon), brasseur, boulevard de Montebello, 48.
665. Ryckewaert, fabricant de sacs en papier, rue d'Arras, 84.

2106. Saint-Léger (Auguste), négociant, rue du Molinel, 44.
2210. Saint-Léger (Georges), fabricant de fils à coudre, rue des Fossés Neufs, 2.
2398. Saint-Léger, prof. à l'École supér. de commerce, rue Nicolas Leblanc, 36.
1932. Salembier-Dubreucq (L.), brasseur, rue Gantois, 36.
1690. Salez (Charles), négociant, rue Princesse, 53.
1810. Salomon (dit chevalier), carrossier, boulevard Vauban, 34.
1811. Salomon (Raoul), carrossier, boulevard Vauban, 34.
1569. Samain, tailleur, boulevard de la Liberté, 67.
1944. Samain (Henri), commis-négociant, rue d'Arras, 107.
1683. Samin (Édouard), rue Marais, 13.
1139. Sano-Binault, propriétaire, rue Jeanne-d'Arc, 11.
2255. Sanders (F.), courtier, rue Masséna, 22.
2009. Santenaire-Dufour (Emile), commis-négociant, rue Faidherbe, 17.
1447. Santenaire (Paul), représentant, rue des Buisses, 7 *bis*.
1727. Sauvage (père), ancien filateur, rue du Long-Pot, 26.
2091. Sauvage (Maxime), lieutenant au 43e rég. d'infanterie, r. Grande Chaussée, 17.
1171. Savary (Adolphe), entrepreneur de peinture, rue de Roubaix, 23.
1417. Savary (Gustave), négociant, rue Léon Gambetta, 196.
763. Scalbert-Bernard, banquier, juge au Tribunal de Commerce, rue de Courtrai, 17
961. Scheibi (Frédéric), négociant, rue des Canonniers, 10.
1883. Schepens, négociant en vins et spiritueux, rue de Lens, 30.
138. ** Schotsmans (Émile), fabricant de sucre, distillateur, boulevard Vauban, 9.
2282. Schotsmans (Jules), négociant, Boulevard Vauban, 124.
456. Schoutteten (Jules), Président du Trib. de Commerce, façade de l'Esplanade, 52.
447. Schubart, négociant en lins, rue St-Genois, 1.
1880. Scrive (Mme Émile), propriétaire, rue Princesse, 21.
1999. Scrive (André), manufacturier, rue de Turenne, 53.
610. Scrive (Albert), fabricant de cardes, rue des Buisses, 13.
40. Scrive-Wallaert, (Madame), propriétaire, rue Royale, 130.
201. Scrive-Bigo ✻, ancien membre de la chambre de commerce, rue du Lombard, 1
356. ** Scrive-de Négri, C. ✠, membre de la Chambre de commerce, r. L. Gambetta, 292.
565. Scrive (Gustave), rue Royale, 90.
587. Scrive (Georges), fabricant de cardes, rue de Roubaix, 28.
2230. Scrive (Édouard) fils, rue d'Esquermes, 28.
135. Sée (Edmond), ingénieur, rue Nicolas-Leblanc, 51.
1517. Sée (Paul), ingénieur, rue Brûle-Maison, 58.
2457. Selosse (Louis), avocat, rue St-Pierre, 5.
42. Senoutzen, A. ✻, ✠, gérant de la maison Verstraete, rue Esquermoise, 18.
580. Seratzki, professeur de dessin au lycée, rue Colson, 7.
2177. Silvercruys (Édouard), rue Bourjembois, 17.
1859. Sioen (Henri), pharmacien, rue de Roubaix, 27.
1696. Smith (Alfred), négociant, rue du Dragon, 2.
2296. Snowden (Robert), filateur, boulevard Montebello, 57.
52. Société Industrielle du Nord (La), rue de l'Hôpital-Militaire, 116.
1753. Sorlin-Minisclouх, fabricant de tissus métalliques, rue de Roubaix, 29.

Nos d'inscription. MM.

631. Souillart, ✻, I ✿, prof. à la Faculté des Sciences, rue Fontaine-del-Saulx, 20
1257. Spriet (Alphonse), fabricant de toiles, rue Léon Gambetta, 289.
967. Stalars (Karl), teinturier, rue Jacquemars Giélée, 100.
1600. Steverlynck (Georges), négociant, rue de Valmy, 20.
707. Steverlynck (Gustave), négociant en savons, rue d'Esquermes, 10.
1302. Stiévenard (Henri), fabricant de couvertures, rue du Pont-à-Raisnes, 1.
2375. Surmont, (Dr), profr agrégé à la Faculté de médecine, rue St-Pierre-St-Paul.
231. Swynghedauw (Mme), directrice de l'école Florian de la rue Gombert.

1674. Tacquet-Decrombecque, propriétaire, boulevard de la Liberté, 87.
2359. Taillié (Th.), place de Lion d'Or, 10.
2261. Tancrez (Gustave), negociant, rue des Jardins Caulier, 42.
2506. Tancrez (Jules), vérificateur des Douanes, rue du Marché, 95.
997. Tanguy (J.-B.), filateur, rue de la Louvière, 33.
872. Terlet, commis principal des postes et télégraphes, rue Fontaine-del-Saulx, 14
2352. Tesmoingt (Albert), industriel, rue Pascal, 25.
1829. Tesse (Edouard), négociant en huiles, rue Solférino, 318.
521. Testelin (Alexandre), avocat, rue Jean-Sans-Peur, 14.
283. Thellier (Paul), avocat, rue des Jardins, 26.
1915. Thellier (Charles), entrepreneur, rue Brûle-Maison, 89.
1202. Thelliez (Julien), ingénieur, rue Nationale, 27
1059. Théodore (Alphonse, fils), négociant, rue des Prêtres, 18.
1256. Théry (Gustave), ✠, avocat, square Dutilleul, 33.
2008. Théry-Baroux (Georges), négociant, rue des Arts, 24.
2117. Thibaut (Gustave), négociant, rue du Molinel, 44.
954. Thieffry (Maurice), fabricant de toiles, boulevard de la Liberté, 221.
127. Thiriez (Alfred), membre du Conseil supr du Commerce, rue Nationale, 308.
1150. Thiriez (Julien), manufacturier, rue du Faubourg-de-Béthune, 56.
2329. Thirion, Professeur agrégé au Lycée, rue Solférino, 203.
1926. Thomas (Pierre), négociant en papiers, rue des Arts, 47.
536*b*. Thomas-Lesay, propriétaire, rue Nationale, 279.
2128. Tighe-Fox (John), rue de la Louvière, 24.
575. Tilloy-Delaune, administrateur des mines de Lens, boulevard de la Liberté, 5
90. Tilmant (Victor), I. ✿, dirr de l'école primaire supérieure, boul. Louis XIV.
95. Tilmant (Lucien), instituteur, boulevard Louis XIV.
1668. Tison (Léon), rue Solférino, 293.
9. Toussaint, I. ✿, inspecteur primaire, rue Solférino, 257.
409. Toussin (Georges), filateur de coton, rue Royale, 55.
428. Toussin (Mme G.), propriétaire, rue Royale, 87.
2246. Traill, docteur en médecine, place Philippe-le-Bon, 18.
2152. Trannin (Henri), I ✿, directeur de l'école supérieure du Commerce de Lille, rue Nicolas-Leblanc, 36.
1162. Trisbourg (Ernest), négociant en coton, rue du Molinel, 47.
2113. Troyaux (Ernest), huissier, rue Saint-Etienne, 55.
2404. Turck (Georges), sculpteur, rue Solférino, 283.
202. Tys (Alphonse), fondé de pouvoirs de la maison Augte Crepy, r. des Canonniers, 11.

2133. Uhlig (Henri), négociant en vins, rue Solférino, 229.

1898. Vaillant (père), rue Colbrant, 8.
1082. Vaillant-Herland (Eug.), O. ✠, vice-consul de Perse, place de Béthune, 7.
387. Vaillé (Mlle), institutrice, rue des Tours, 14.
2438. Valabrègue (Georges), ✻, Chef d'Escadron à l'État-Major du 1er Corps d'armée, rue Nationale, 289.

Nos d'inscription. MM.

494. VALDELIÈVRE (Alfred), fondeur en cuivre, rue des Tanneurs, 33.
232. VALÈRE (le frère), directeur du pensionnat des Maristes, rue des Stations, 179.
2103. VAN-ACKÈRE, représentant, rue Solférino, 218 ter.
708. VAN BUTSÈLE (Edmond), courtier, rue Nicolas-Leblanc, 7.
1463. VAN BUTSÈLE (Louis), apprêteur, rue d'Arras, 66.
1775. VANDALLE (H.), négociant, rue des Postes, 75.
1088.* VANDAME (Émile), brasseur, rue Royale, 102.
1089. VANDAME (Georges), brasseur, rue de la Vignette, 65.
2063. VANDAME (Joseph), brasseur, rue de Tenremonde, 10.
2137. VAN DEN BAVIÈRE, principal clerc de notaire, rue Esquermoise, 53.
1559.* VANDENBERGH, architecte, boulevard de la Liberté, 46.
2336. VAN DEN BULCKE, architecte, rue de Valmy, 30.
412. VAN DEN HEEDE, Adolphe (dit Séraphin), ✠, horticulteur, Vice-Président de la Soc. rég. d'Horticulture du Nord, rue du Faubourg-de-Roubaix, 111.
1056. VANDENHENDE (Jules), négociant en épiceries, rue des Guinguettes, 51.
2396. VANDERGRACHT, rue de Bourgogne, 17.
2065. VAN DE WALLE, rue Nationale, 270.
783. VANDEWEGHE (Albert), filateur de lin, boulevard de la Liberté, 124.
1819. VANDORPE-GRILLET, négociant, rue Gombert, 5.
73. VAN HENDE, I. ✠, président du musée de numismatique, rue Masséna, 50.
2281. VANLAER (Emile, fils), avocat, Boulevard de la Liberté, 127.
2033. VANLATON (Mme L.), équipements militaires, rue du Court-Debout, 20.
2266. VAN MANSART, propriétaire, rue de l'Hôpital militaire, 108.
1694. VAN REMOORTÈRE, ancien magistrat, rue Stappaert, 10.
2390. VAN RYSWYCK (Jean), négociant, rue de la Barre, 61.
1085. VANVERTS, pharmacien, rue de Paris, 199.
2139. VEL-DURAND, C. ✠, I. ✠, Préfet du Nord.
1083. VENOT ✠, ✠, vice-consul d'Espagne, boulevard de la Liberté, 39.
1436. VENNIN, brasseur, rue du Quai, 22.
2237. VERBÈKE (Léon), tailleur, rue Royale, 22.
2150. VERBIEST (Paul), agent de change honoraire, rue Nationale, 49.
2062. VERCOUSTRE (Léon), vérificateur des douanes, rue de Flandre, 10.
2493. VERDIER (Jean), négociant en charbons, boulev. Victor-Hugo, 41.
2334. VERGEZ (Henri), représentant de Commerce, rue Mercier, 63.
1702. VERLÉ, chef du service extérieur du Gaz de Wazemmes, place Cormontaigne, 3.
562. VERLEY (Charles), ✠, banquier, ancien président du Tribunal de Commerce, rue de Voltaire, 40.
1793. VERLEY-BIGO (Pierre), banquier, rue Royale, 101.
1145. VERLEY-BOLLAERT, banquier, boulevard de la Liberté, 9.
15. VERLY, ✠, Président de la Société des Sciences, rue Solférino, 7.
737. VERMESCH, représentant, rue Grande-Chaussée, 26.
2428. VERMERSCH (Albert), pharmacien, rue de Juliers, 105.
2135. VERNIER (Achille), rue de Thionville, 28.
136. VERSTAEN, avocat, rue de Tenremonde, 7.
1002. VIART (Henry), courtier de commerce, rue de l'Hôpital-Militaire, 112
1823. VILLAIN (Alphonse), représentant, rue Masséna, 8.
2408. VILLAIN (Paul), architecte, Boulevard Bigo-Danel, 2.
2231. VILLAIN (Roméo), constructeur, rue des Rogations.
358. VILLERVAL, directeur de l'école primaire, rue à Fiens.
854. VILLETTE (Paul), chaudronnier-constructeur, rue de Wazemmes, 37.
402. VINCENT (Georges), agent d'assurances, rue Desmazières.
786. VIRNOT (A.), négociant, square Rameau, 5.

Nos d'inscription. MM.

595. VIRNOT (Urbain), négociant en produits chimiques, rue de Gand, 2.
785. VIRNOT (Victor), négociant, rue de Thionville, 36.
645. VUYLSTEKE (Em.), consul de Belgique, rue Colson, 10.

1304. WAGNIER (le docteur), A. ✿ médecin spécialiste, rue Inkermann, 27.
12. WALLAERT (Auguste), anc. président du Trib. de Commerce, bd de la Liberté, 23.
969.* WALLAERT-BARROIS (Maurice), manufacturier, boulevard de la Liberté, 44.
2395.** WALLAERT (Georges), manufacturier, rue de Bourgogne, 27.
488. WANIN (Gustave), propriétaire, A. ✿, rue de l'Hôpital-Militaire, 35.
16. WANNEBROUCQ, ✠, I. ✿, docteur en médecine, rue Jacquemars-Giélée, 27.
567. WANNEBROUCQ (P.), représentant, rue Masséna, 54.
1123. WAREIN-PREVOST, propriétaire, rue Jacquemars Giélée, 16.
1828. WAREIN (fils), constructeur, boulevard Montebello, 54.
278. WARGNY, fondeur en cuivre, juge au Tribunal de Commerce, rue de Valmy, 1.
70. WARIN (Mlle Émilie), propriétaire, boulevard de la Liberté, 197.
69. WARIN, propriétaire, administrateur des hospices, boulevard de la Liberté, 197
508. WARTEL, docteur en médecine, rue Bernos, 24.
803. WATTEAU (E.), négociant en charbons, rue Jean-sans-Peur, 46.
1135. WATTEBLED, fabricant de pain d'épices, rue Esquermoise, 118 bis.
1666. WATTIER (Edmond), entrepreneur de bâtiments, rue Solférino, 154.
2347. WATTRIGANT (Louis), industriel, quai de la Basse-Deûle, 80.
1946. WAUQUIER (Georges), constructeur, rue Brûle-Maison, 99.
574. WEBER (Mme veuve), rue des Fossés-Neufs, 59.
1763.* WEBER (Victor), conducteur principal des Ponts et Chaussées, b. Bigo-Danel, 76.
2104. WEMAERE (Constant), négociant, rue Solférino, 222.
827. WERQUIN (Edouard), avocat, rue des Fossés, 8.
848. WICART-BUTIN, négociant en toiles, boulevard Victor-Hugo, 38.
2127. WILLE (Paul), greffier de Justice de Paix, rue Colbrant, 14.
767. WUILLAUME (Em.), négociant, parvis Saint-Michel, 9.
2073. ZAMBEAUX (Louis), ingénieur des manufactures de produits chimiques du Nord, rue des Canonniers, 12.

Linselles.

2182. D'HALLUIN (Albert), propriétaire.
1049 HENNION (Jean), filateur de lin.
1965. LEQUIEN, pharmacien.

Lomme.

1921. CORMAN (Émile), propriétaire.
1069. FOURNIER (G.), pharmacien honoraire, membre du Conseil d'hygiène et du Club alpin français.
2250. GROUSSEAU, avocat, professeur à la Faculté catholique de Lille.
1251. JOLIVET (G.), propriétaire.
2046. ROSSIGNOL-LEFEBVRE (Émile) fils, distillateur au Marais de Lomme.
307. VERSTRAETE (Eugène), propriétaire.

Londres.

1478. J. FORSTER, docteur en médecine, Buckingham Palace Road, 129, S. W.

Loos (Nord).

259. BILLON, ✠, docteur en médecine.
510. DORNEMANN (G.-W.), fabricant de bleu d'outremer.
1129. GUILLEMAUD (Philippe), filateur de lin.
862. LAINÉ, distillateur.
1057. LEPERS (J.-B.), Fabricant de toiles, rue de l'Église, 62.

Nos d'inscription. MM.

237. Lequenne, propriétaire, Grande Route de Béthune, 162.
497. Toussin (Mme Gustave) propriétaire, château de Longchamp
1676. Walare, Instituteur.

Lys-lez-Lannoy.

1728. Delannoy (Louis), Filateur de lin.

Lyon

244. Lucas-Girardville, Censeur au lycée.

Marcq-en-Barœul.

1958. Catry-Despretz, industriel.
2293. De Jonckèere (Henri), propriétaire, rue Montgolfier, 31.
1003. Deparis, instituteur.
2005. Ducrocq (Paul), notaire.
1552. Joubin (J.), contrôleur en retraite des contributions indirectes
2253. Vanderhaghen (Mme Georges), brasseur.
1181. Vasseur, recette des postes et télégraphes.

Marquette.

446. Larivière, directeur du tissage Jules Scrive et fils.
1024. Lagache, instituteur.
1351. Laurent (Charles), dirr génal technique des Manufcer de prodt chimiques du Nord.
2228. Verley-Descamps, administrateur-directeur des Amidonnerie et Rizerie du Nord.

Marquillies.

481. Brame (Max), fabricant de sucre.

Melbourne *(Australie)*.

1741.** Phalempin (Charles), C. ✠, Directeur du Comptoir national d'Escompte de Paris.

Melun *(Seine-et-Marne)*.

972.* De Swarte (Victor), ✠, A. ✿, Trésorier-payeur général de Seine-et-Marne.

Mons-en-Barœul.

2113. Boucquey-Richard, route de Roubaix, 41.
217. Christiaens, I. ✿, ancien directeur d'école.
1609. Delattre (Léon), brasseur.
662. Desoblain, propriétaire, rue Neuve.
360. De Félice, ancien directeur de Collège, route de Roubaix, 14.
776. Sebert (Émile), rentier.

Mont-à-Leux.

1404. Duportail (Jean-Baptiste), boulangerie mécanique.

Mostaganem *(Algérie)*.

2131. Mathiss (Léon), A. ✿, avoué plaidant, ex-officier de marine.

Mouchin *(Nord)*.

2260. Varlet (Pierre), propriétaire.

Mouveaux *(près Roubaix)*.

2194.* Dubrule (Paul), propriétaire.
2027. Vallois-Rombaud, employé de commerce.

Nieppe.

1163. Trinelle (Alfred), négociant en grains.

Oignies *(P.-de-C.)*.

2322. Chassan (Léon), pharmacien.
2323. Savary (J.-B.), brasseur.

Nos d'inscription. MM.

Opotiki *(Nouvelle Zélande. — Via Auckland).*

1642. R. P. LANNUZEL, missionnaire apostolique.

Paris.

1208. BARATTE (Eugène), propriétaire, rue Saint-Honoré, 334.
1861. BEAMISH, administrateur de l'Agence des Voyages Économiques, rue du Faubourg-Montmartre, 17.
2045. CANNISSIÉ-TESTELIN, caissier central du Mont de Piété, place des Vosges, 12.
1777. COUSIN (Albert), directeur de la Cie de la Casamance, membre du Conseil supérieur des colonies, Cité d'Antin, 4.
701. CREPY (Alfred), propriétaire, rue de la Faisanderie.
1086. CREPY (Auguste), rue de Flandre, 123.
2110. DE FRESCHEVILLE (Général). O. ☼, ancien député, rue Pierre-le-Grand, 1.
6. DE GUERNE, ☼, A. ۞, (le Baron Jules), rue de Tournon, 6.
55. DÉJARDIN-VERKINDER, rue de l'Arcade, 16.
227. DESCAMPS (J.), agent-général des carrières de Quenast, rue de l'Aqueduc, 5
766. DU BOUSQUET, ☼, ✠, ingénieur en chef de la Traction au chemin de fer du Nord
703. FONCIN, ☼, I. ۞, inspecteur général de l'Instruction publique, Secrétaire-Général de l'Alliance française, rue Michelet, 1.
271. GRUEL (l'Abbé), professeur à l'Institut des missions étrangères.
2. GUILLOT (E), I. ۞, professeur au Lycée Charlemagne, rue Thénard, 9.
569. JACQUIN (E.), inspecteur au Chemin de fer du Nord, rue de Chabrol, 12.
407. LEFEBVRE (Ernest), (de la maison Aug. Crepy), rue du Pont-Neuf, 21.
962. MELON (Ed.), ingénieur civil des Mines, Bd Beauséjour, Passy.
617. PAURIS, négociant, rue du Trésor, 6
96.** RENOUARD (Alfred) A. ۞, adm géal des Stés techniques, Villa Lux, r. Singer, 64.
286. TROUHET (J.-B.), commis principal des postes et télégraphes, chef du bureau central des téléphones, Avenue de Wagram, 62.
2170. WARENHORST (Georges), explorateur, cité d'Antin, 4.

Pérenchies.

2259 BOUCHERY (Henri), directeur de peignage.

Poix-du-Nord.

950. WILLIOT (Zulmar), propriétaire.

Pont-à-Marcq.

1027. DELESCLUSE (Louis), propriétaire, ancien conseiller général.
1884. POTEL, percepteur.

Pont-à-Vendin *(Pas-de-Calais).*

1906. LEGRAND (J.), directeur de sucrerie.

Quesnoy-sur-Deule.

1655. LEPERCQ-GRUYELLE (Paul), fabricant d'huiles.

Radinghem *(Nord).*

2173. GALLOO, ancien notaire.

Roncq.

2030. DELAHOUSSE (Lucien), fabricant.

Ronchin.

1092. GROLEZ (Jules), pépiniériste.
2318. VANGEHUSTEN (Gustave), propriétaire, route de Douai.

N^os d'inscription. MM.

Roubaix.

2042. Allard (Alphonse), entrepreneur, rue Notre-Dame, 35.
1653. Ballin-Guermonprez, rue de Lannoy, 201.
1402. Barenne-Lagneau (Alfred), commis-négociant, rue Charles-Quint, 29.
2067.* Bastin (Alexandre), rue d'Alsace, 24.
775 Bayart (Charles), fabricant de tissus, rue de la Fosse-aux-Chênes, 52.
891. Bayart (Alexandre), commis-négociant, rue de l'Industrie 15.
752. Becquart (Louis), négociant en laines, de la Fosse-aux-Chênes.
2241.* Benoist (Émile), négociant en laines, rue St-Maurice, 8.
1216. Bernard, docteur en médecine, rue Pierre-Motte, 55.
1899.* Bloch (Camille), négociant, rue du Grand-Chemin.
1872.* Blondet (Louis), rue de l'Industrie.
1261.* Boch (Ch.), négociant, rue Colbert, 14.
429. Borain (Mlle), institutrice, rue des Anges.
394. Bossut (Émile), négociant, Grande-Rue, 5.
158.** Bossut (Henry), ancien président du Tribunal de commerce, Barbieux.
342. Bossut-Plichon, négociant, Grande Rue, 3.
773.* Boulenger (E.), négociant en tissus, rue de la Gare.
2105.* Bourgeois, agréé au Tribunal de Commerce, rue d'Inkermann.
789. Boyaval (Émile), pharmacien, rue de Lannoy, 106
1167. Brackers-d'Hugo, fabricant, rue Dammartin, 17.
2476. Broquet-Franchomme, négociant, rue Pellart, 5 *ter*.
1914. Browaeys (Jn), rue du Fontenoy, 72.
761.* Buisine (H.), négociant en tissus, rue St-Georges, 25.
155. Bulteau-Grimonprez (Ferdinand) ✠, négociant, rue Pierre-de-Roubaix
1392. Butruille (le docteur), rue du Château, 13.
878. Carissimo (Alphonse), fabricant, rue Nain.
1133. Carissimo (Florent), fabricant, rue Nain.
772. Carissimo (Henri), négociant, rue du Grand-Chemin, 68.
1414.* Carré-Palatte (Henri), négociant, Grand'Place.
1911.* Catteau (Adolphe) fils, rue de la Fosse-aux-Chênes.
1900. Catteau (J.), employé de commerce, rue Ste-Thérèse, 67.
2036.* Catteau-Legrand, fabricant, boulevard de Paris, 106.
2489. Chattelyn (Félix), avocat, rue Pauvrée.
2485.* Coez (René), commissaire-priseur, rue Neuve.
1575.* Constant, pharmacien, boulevard de Paris, 1.
902. Cordonnier (Eugène), fabricant au Petit-Beaumont.
166. Coulbaux (Mlle), A. ✿, directrice de l'Institut Sévigné, rue du Grand-Chemin.
1857. Craveri (Annibal), boulevard de Cambrai, 40.
807. Crepelle (Jean), négociant en laines, rue du Chemin de fer,
448. Daudet, négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 15,
866. Dechenaux (Edouard), courtier, rue de Lille, 64.
747. Dehesdin (Ch.), fabricant de tissus, rue Nain. 47.
1421.* Delaoutre (A.), propriétaire, Grande-Rue, 33.
1877.* Delaporte (G), A. ✿, pharmacien, rue de la Gare, 1.
864. Desbonnets (Alfred, fils), négociant, rue Mimerel, 4.
1149.* Delattre (Emile), fabricant, rue Nain.
1499.* Delattre, représentant de la Maison du Bon Marché de Paris, contour St-Martin.
916. Delerue (Eug.), greffier du Tribal de comce de Tourcoing, rue Dammartin, 28.
800. Delesalle (Ch.), agent d'assurances, rue Dammartin.
2502.* Delmasure-Dujardin (Gustave), rue de Mouveaux.
1413. Deschamps (Henri), représentant, rue du Pays.

Nos d'inscription. MM.

2499.* Despature-Grymonprez, V-Pt de la Commis: adm. des Hospices, r. d'Inkermann.
910.* Desprès (Léon), propriétaire, rue des Arts, 65.
748.* Desrousseaux (Richard), négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 16.
2035.* Destombes (Louis), entrepreneur, rue Neuve, 21.
2041. Destombes (Paul), architecte, rue de Lille, 61.
627. De Villars (Alphonse), Négociant, boulevard de Paris.
882.* Dhalluin-Lepers, (Jules), fabricant, rue de la Fosse-aux-Chênes, 32.
751. Diligent (Ém.), professeur, rue d'Inkermann, 57.
591. Droulers-Prouvost (Ch.), distillateur, Grande-Rue, 108.
1423.* Druon-Voreux (A.), négociant, boulevard de Paris, 41.
863. Dubar (Paul), fabricant, place Notre-Dame.
749. Dubreuil (V.), ingénieur, boulevard de Paris.
2141.* Duburcq, pharmacien, contour St-Martin.
1497.* Duchêne (Victor), négociant, rue du chemin de fer.
2483. Dujardin (Pierre), pharmacien, rue du Vieil-Abreuvoir.
348. Dupire (A.), architecte, rue Charles-Quint.
911. Dupin, (Eugène), rue Charles-Quint, 32.
890. Durant (Clément), négociant en tissus, rue de la Gare.
652. Duthoit (Ed.) notaire honoraire, rue Saint-Georges, 35.
1116. Eeckman (Henri), agent général d'assurances, Grande-Rue, 68.
1424.* Eloy-Duvillier, fabricant, boulevard de Paris, 65..
154. Ernoult (François), apprêteur, rue du Grand-Chemin, 77.
163. Faidherbe (Alexandre), I., rue Isabeau de Roubaix, 17
164. Faidherbe (Aristide), instituteur, rue Brézin, 50.
159. Ferrier (Édouard), filateur de laine, rue du Curoir, 59.
349. Ferlié (Cyrille), négociant, rue Neuve.
1161.* Florin-Chopart, propriétaire, boulevard de Paris.
204. Florin (Léopold), ancien fabricant, place de la Liberté.
1537. Follet (Emile), facteur, rue Decrême, 1.
1882. Fontaine, notaire, rue St-Georges, 36.
861. Fort (J.) négociant en tissus, rue de Lille, 41.
1652. Gaillet (Emile), rue de l'Hospice, 7.
2486.* Gambart (René), docteur en droit, rue Nain.
215. Gernez, A., directeur de l'institut Turgot, rue de Soubise, 35.
2487.* Grumbach (S.), huissier, rue des Fabricants.
1651.* Guggenheim, rue d'Inkermann, 90.
393. Heindryckx (Georges), négociant, au Raverdy.
395. Heindryckx (Albert), négociant, boulevard de Paris, 35.
2068.* Hoffmann, négociant, rue de l'Espérance, 9.
1119.* Izart (Jules), négociant en tissus, rue d'Isly.
2066.* Jourdain (Aug.), rue de Lille, 125.
161. Junker (Ch.), A., filateur de soie, rue d'Avelghem, 58.
2484. Koszul (Julien), professeur de musique, rue Charles-Quint.
917. Leblan, Jules, filateur, rue du Grand-Chemin, 55.
640.* Leburque (Oscar), A., négociant en tissus, rue Nain, 69.
1030.* Leclercq (Louis, fils), fabricant, rue Saint-Georges.
797. Leconte-Screpel (Ém.), négociant, rue du Grand-Chemin, 111.
1217. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot, rue d'Inkermann, 178.
2069. Lefebvre (Victor), rue du Grand-Chemin, 131.
2289. Lefebvre-Flouquet, industriel.
2312. Lefebvre (Albert), propriétaire, rue du Château.
1641.* Leplat (César), directeur de la Maison Fr. Boussus, rue du Pays, 27.

Nos d'inscription. MM.

819. Lepoutre-Pollet, fabricant, rue de la Fosse-aux-Chênes, 21.
170. Lerat, directeur d'école communale, rue de l'Alma.
2490.* Lévy (Michel), rue Mimerel.
2475. Loucheur-Facques, négociant, Grande Rue, 10.
849. Manchoulas (Félix), négociant, rue Pauvrée, 42.
551. Masurel, (Paul), négociant, rue de Tourcoing, 85.
156. Masurel-Wattine (J.), négociant, rue du Chemin de Fer, 48.
1500.* Mathon (Georges), rue d'Alsace.
860. Meillassoux, teinturier, rue Saint-Jean, 30.
2393. Monod, pasteur, boulevard Gambetta.
370. Motte-Descamps, filateur, rue du Château.
369. Motte, (Georges), filateur, boulevard Gambetta.
327. Motte-Vernier (Louis); négociant, rue Neuve.
451. Motte (Albert), ✵, manufacturier, boulevard Gambetta
2191.* Motte (Eugène), industriel, rue Saint-Jean.
1749. Nedonsel, expert-comptable, rue Neuve, 25.
1536.* Oudar (Achille), négociant, rue de l'Industrie
2325. Paulin-Parent, négociant, rue de la Fosse-aux-Chênes.
2421. Pennel (Jean-Baptiste), rue de Lille, 24.
2357. Perrelet (Paul), pasteur, rue des Arts.
1029. Pfanmater (Mme), institutrice, rue Ternaux, 24.
1948. Planquart-Courrier, entrepreneur, rue du Curoir, 20.
1110.* Pollet (César), fabricant, rue Nain.
1437.* Pollet-Motte (Joseph), boulevard Gambetta, 25.
1042. Prouvost (Amédée fils), peigneur de laines, rue Neuve, 49.
157. Reboux, (Alfred) ✠, rédacteur en chef du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17.
333. Rogier (Moïse), entrepreneur, rue de Lorraine, 10.
889. Rousseau (Achille), négociant en laines, Grande-Rue.
608. Roussel (Émile), teinturier, rue de l'Épeule.
746. Roussel (François), industriel, boulevard de Paris, 35.
2077.* Roussel (Edouard), fabricant, rue d'Inkermann.
162. Screpel-Roussel, fabricant, rue du Pays, 5.
2482. Seulier (S.), gérant de la Banque Devilder et Cie.
163. Skène, mécanicien, rue de Lille.
762. Strat (Jules), négociant en tissus, rue du Pays, 7.
909. Sturmfels (Walter), commis-négociant, rue de l'Industrie, 6.
1496.* Ternynck (Edmond), fabricant, rue du Château.
788.* Ternynck (Henri), filateur et fabricant, rue de Lille.
991. Thomas-Lesay, négociant, Grande-Rue.
1213.* Thoyer, directeur de la succursale de la banque de France, rue de Tourcoing.
2492.* Toulemonde (Louis), juge au Tribunal de Commerce, rue du Pays, 30.
1576.* Valentin (Auguste), filateur, rue du Collège, 90.
1448. Vandebeulque (Hector), commis-négociant, rue de l'Industrie, 12
723 Verspieren (A.), assureur, rue Dammartin.
771. Vinchon (A.), peigneur de laines, rue Traversière, 42.
951. Voreux (Léon), négociant-commissionnaire, boulevard de Paris.
1215.* Wattel-Bayart, fabricant, boulevard de Paris, 44.
745. Watine (Paul), C. ✠, Grande Rue, 142.
630. Wattine-Hovelacque, propriétaire, boulevard de Paris, 43.
332. Wattine (Gustave), membre de la Chambre de Commerce, rue du Château, 23.
806. Wibaux-Florin, filateur, rue Fosse-aux-Chênes, 47.

Nos d'inscription MM.

Rouen (*Seine-Inférieure*).

1254. Frignet-Despréaux, ✵, Lieutenant-Colonel breveté, attaché à l'État-Major du 3e corps d'armée.

Saint-André lez Lille.

557. Clinquet, instituteur.

Saint-Denis.

146. Delebecque, ✵, inspecteur général du Service commercial au chemin de fer du Nord, rue des Ursulines.

Saint-Louis du Sénégal.

1164. Descemet, ✵, président du Conseil général.

Saint-Omer (*Pas-de-Calais*)

1942. Guilbert (Georges), ingénieur.

Saint-Quentin (*Aisne*).

1050. De Franciosi (Ch.), ✵, capitaine au 87e.
126. Roger (Auguste), représentant, rue Montmorency, 32.

Sainte-Catherine-lez-Arras (*Pas-de-Calais*).

2265. Devémy (Albert), propriétaire.

Sceaux (*Seine*).

1. Suérus, I ✿, censeur au Lycée Lakanal.

Seclin.

1010. Collette (Charles), ancien notaire.
699. Collette (Pierre), notaire.
1031. Couvreur (Achille, fils), docteur en médecine
2284. Delcourt, tanneur.
2283. Demester (Émile), tanneur.
738. Desurmont (Achille), filateur de lin.
1009. Desurmont (Édouard), filateur.
2285. Gruson (Théodore), négociant en grains.
403. Guillemaud (Claude), filateur de lin.
1590. Thuet, farinier.

Sevran-Livry (*Seine-et-Oise*).

34.* Faucher (Léon), O ✵, A ✿, Ingénieur en chef des Poudres et Salpetres, Directeur de la Poudrerie nationale.

Staple (*par Hazebrouck*).

614. Reumaux (Isaïe), médecin de la Faculté de Paris, Vice-Président de la Société des Sauveteurs du Nord.

Steenvoorde.

1699. Outters (A.), Conseiller général, Maire.

Templeuve (*Nord*).

2172. Hazard-Thieffry, propriétaire.

Nos d'inscription. MM.

Tokio (*Japon*).

913. Oukawa, ✻, conseiller du Ministère de l'Intérieur du Japon

Tourcoing.

1399. Assemaine fils (Auguste), commis-négociant, rue du Tilleul, 34.
2275. Barbenson, directeur d'École municipale, rue dn Calvaire.
2054. Baert-Montagne, représentant, rue des Carliers, 67.
1329.* Barrois-Lepers (Émile), C. ✠, négociant, rue de la Station, 9.
2020.* Becquart-Herbaux (Mme Ve), propriétaire, rue de Lille, 55.
1360.* Bernard-Flipo (Louis), filateur, rue de Lille, 80.
1279. Berteloot, directeur des postes et télégraphes, rue de l'Hôtel-de-Ville
1375. Berton (Félix), représentant, rue du Calvaire, 14.
2196. Bethouart, professeur au Lycée, rue d'Anvers, 6.
1347. Beulque (Paul), représentant, rue de la Malsence, 23.
1240. Bigo (Auguste), ancien notaire, 56, rue de Guines.
2154.* Binet (Adolphe), industriel, rue Neuve-de-Roubaix, 128.
2192.* Binet (Hilaire), industriel, rue Neuve-de-Roubaix, 128.
2274. Binet (Arthur), employé de commerce, rue Winoc-Chocqueel.
2301. Binet (Auguste), directeur du service des eaux, rue de Paris.
2028. Bittebière (Jean), employé de banque, rue Desurmont.
1371. Bonnier (Alphonse), commis-négociant, rue Neuve de Roubaix, 11.
1783. Bonte (Louis), employé de commerce, rue des Orphelins, 33.
2224. Bouchart-Pollet (Mme), propriétaire, rue St-Jacques, 63.
1324. Bourgois-Lemaire, commis-négociant, rue du Prince, 69.
2195. Bugniard, économe du Lycée de Tourcoing.
1306. Bulté (Éloi), receveur municipal, rue d'Havré, 23.
1555. Caron-Cailleau (Victor), caissier, rue Ste-Germaine, 32.
1285.* Catrice-Lemahieu (Henri), négociant, rue de Gand, 54.
2025. Catteau (Paul), employé de commerce, rue de Lille, 13.
2017.* Caudrelier, docteur en médecine, rue du Calvaire.
920. Caulliez-Leurent (Maurice), industriel, rue du Dragon, 13
1381.* Claeys (Jules), pharmacien, place Notre-Dame.
2053. Cornet-Lesur, représentant, rue de Tournai.
2015. Courtois-Cordonnier, fabricant de bonneterie, rue Nationale, 128.
1634. Dandoy (Célestin), négociant, rue du Midi, 1.
1380. Dantoing (Charles), commis-négociant, rue du Casino, 15.
1345.* Debongnies (Alphonse), négociant rue de Guines, 90.
1443.* Debuchy (Victor), filateur, rue de Roubaix, 58.
1409. Deconinck-Dumortier (Louis), représentant, rue de la Latte, 51.
1358. Degryse, électricien, rue Saint-Jacques, 58.
2189. Deherripon (H.), représentant de commerce, rue Jacquart.
2198. Delahousse Bouchart, représentant de commerce, rue de la Latte, 5.
1295.* Delemasure-Flayelle (François), bonnetier, rue de Tournai, 59.
1968.* Delepoulle-Joire, négociant, rue Leverrier, 19.
1730. Delepoulle-Jombard (Paul), négociant, rue des Ursulines, 30.
2179. Delescluse (Edouard), employé d'Administration, rue de la Blanche-Porte
1259.* Delmasure (Ernest), fabricant, rue Neuve-de-Roubaix, 1.
1294.* Delmasure-Schoul, fabricant, rue Dervaux, 41.
1397.* Delobel (Victor), négociant, rue du Tilleul, 10.
1893. Delrue (Louis) représentant de commerce, rue Motte, 22.
1523. Deltour (Cyrille), négociant, rue Jacquart, 23.

Nos d'inscription. MM.

1632.* DERVAUX (Eugène), rue St-Jacques, 60.
2081. DESCHEMAKER (Camille), fabricant, rue Neuve-de-Roubaix.
1892. DESNOYETTES (Charles), représentant de commerce, rue de la Cloche, 67
1890. DESREUMAUX (le Docteur), rue de la Cloche, 15.
1401.* DESURMONT-JONGLEZ (Théodore), filateur, rue de Lille, 67.
936. DESURMONT (Félix), filateur de laines, rue de Lille, 79.
1289.* DESURMONT-JOIRE (Paul), négociant, rue de Gand, 23.
934. DESURMONT (J.-B.), négociant en laines, rue Jacquart, 6.
933.* DESURMONT (Jules), négociant en laines, rue St-Jacques, 37.
1744.* DESURMONT-MOTTE (Gaspard), négociant, rue de Tournay.
2087. DESURMONT-MOTTE (Jules), rue des Ursulines, 19.
2078.* DESURMONT-POLLET (Joseph), industriel, rue de Lille.
2079.* DESURMONT (Mme Georges), propriétaire, rue de Gand.
2202. DESPINOY, pharmacien, rue de Lille, 34.
1489. DESPLECHIN-VERNE, (Edmond), peintre, rue du Haze, 47.
1258.* DESTOMBES (Emile), courtier juré, rue Jacquart, 28.
1379. DESTOMBES (Gustave), représentant, rue Jacquart, 28.
1408. DESTOMBES (Georges), courtier, place Thiers, 14.
1524. DESTOMBES-VERSMÉE (Mme Veuve), rue Motte, 25.
1432. DEVILLERS (E.), huissier, rue d'Havré, 7.
2203. DEWEZ (Émile), employé de commerce, Grande-Place.
1822.* DIDRY-DUBRULE (Paul), brasseur, rue Winoc-Chocqueel.
604. DISSARD, percepteur des contributions directes; rue de l'Abattoir, 16.
2016. D'ORGEVILLE-BOURDREL, négociant, rue Verte, 93.
1338. DUBOIS (Auguste), pharmacien, rue du Tilleul, 50.
2363. DUBREUILLE, professeur au lycée, rue de Boulogne, 25.
1281. DUCOULOMBIER (Jules), commis-négociant, rue Martine, 18.
1431. DUJARDIN (Prosper), commis-négociant, rue Verte, 64.
2026. DUJARDIN-TOULEMONDE (Jean), employé de commerce, rue Leverrier, 5
1051. DUPAS, directeur de l'école communale du Pont-de-Neuville.
2166. DUPÉRÉ, restaurateur, rue de Tournai, 37-39.
1378. DUPONT (Jules), commis-négociant, rue de la Cloche, 78.
1318.* DUPREZ-LEPERS (Louis), ✠, filateur, rue des Piats, 74.
1864. DUPREZ-HOLBECQ, employé de commerce, rue du Château, 10.
1296.* DUQUENNOY-DEWAVRIN, négociant, rue Chanzy, 6.
1275.* DUQUESNOY (Paul), gérant de banque, rue des Ursulines, 18.
2504. DUTERTE (Adolphe), représentant de commerce, rue de Lille, 150.
296. DUVILLIER (Joseph), filateur de laines, rue du Tilleul, 62.
1308.* DUVILLIER-LABBE (Émile), avocat, rue de l'Industrie, 3.
1969.* DUVILLIER-MOTTE (Georges), filateur de coton, rue Dervaux.
1385.* FALLOT (Robert), filateur, rue Winoc-Chocqueel, 139.
2302. FAVEUR (E.), employé de commerce, rue Winoc-Chocqueel, 39.
1367. FICHAUX, ✠, docteur en médecine, rue de Lille, 54.
1396.* FLIPO-PROUVOST (Charles), filateur, rue de Tournai, 115.
931. FLIPO-VANOOST (Pierre), rue du Sentier, 29.
2167. FLIPO-VALENTIN (Amand), Filateur, Place-Verte.
2365. FLORIN (Emile), employé de commerce, rue des Poutrains.
1326.* FLORIN-RASSON (Jules), négociant, rue Neuve-de Roubaix, 41.
1337.* FOURRÉ (Irénée), entrepreneur de roulage, rue de Guines, 63.
1288.* FOUAN-LEMAN (Ve), peigneur de laines, rue Neuve-de-Roubaix, 65.
1090. FRÈRE-GLORIEUX, A. ✿, imprimeur, rue de Lille, 18.

Nos d'inscription MM.

1825. Gadenne (Henri), employé de commerce, rue des Ursulines, 7
1382.* Gaillet (Sébastien), négociant, rue de Lille, 210.
1287. Girardet (Félix), commis-négociant, rue de l'abattoir, 26.
1372.* Glorieux-Flament (Alphonse), fabricant, rue des Orphelins, 18.
1384.* Glorieux (Charles), propriétaire, rue Winoc-Chocqueel, 53.
1398. Glorieux (Gustave), A. ✿, représentant, rue du Midi, 3.
1160.* Grau (Augustin), négociant en laines, rue de Lille, 60
1334.* Grau-Devémy, courtier juré, rue Neuve-de-Roubaix, 15.
2021.* Gutkind (Salomon), négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 27.
2361.* Gutkind (Gustave), négociant en laines, rue des Ursulines, 39.
916.* Hassebroucq (V.), ✵, A. ✿, ✝, maire, propriétaire, rue de Lille, 83.
2503.* Haymann, directeur de l'Agence du *Crédit lyonnais*.
1433.* Honoré-Lantoin, fabricant de fuseaux, rue des Piats, 26
1341.* Israel-Dupont (A.), négociant, rue de la Gare, 12.
922. Jacquart-Van Eslande (P.), filateur de coton, rue Winoc-Chocqueel, 32
251. Jean, instituteur, rue des Cinq-Voies.
2014.* Joire-Wattinne (Jules), banquier, rue de Lille.
927. Jonglez (Charles), propriétaire, rue des Anges.
928. Jonglez-Éloi (P.), filateur de laines, rue des Ursulines.
1386.* Jourdain (Eugène), ✵, C. ✝, fabricant, rue de la Station, 17.
1336. Joveniaux (F.), gérant de filature, rue de Midi, 49.
2276. Laborde, professeur au lycée.
1246. Lambin-Monier, rue du Chateau
2193. Lamon (J.), Industriel, place Thiers, 11.
1310.* Lapersonne (Ferdinand), courtier juré, Boulevard Gambetta, 4.
1241. Lahousse-Bigo, entrepreneur, rue des Carliers, 37.
930. Lamourette-Delannoy (Ph.), filateur de laines, rue Blanche-Porte, 58
2024. Léandre Leduc, agent général de la Caisse d'épargne, rue Nationale
1756. Lecat (Emile), négociant, Grande-Place.
1313. Leclercq (Gustave), entrepreneur, rue de la Boule d'Or, 21.
2031. Leconte (Mlle E.), directrice de l'école Sévigné, rue des Orphelins.
1488. Lefebvre-Hollevoet (Léon), représentant de commerce, rue de Guisnes, 75.
2018.* Lefebvre-Rasson (Ch.), négociant, rue de Gand.
1366. Legros (Jules), commis-négociant, rue de Guines, 51.
1485.* Legrand, (René), avocat, rue d'Havré, 22.
1781.* Legrand-Joire (Ludovic), rue Leverrier, 8.
1277. Lehoucq (Mme Vve Emile), rue du Tilleul, 47.
1325.* Lehoucq (Jules fils,) fabricant, rue des Orphelins, 33.
176. Leloir (Ve Jules), rue de la Gare, 20.
1824. Lelong (Émile), employé de commerce, rue de la Malcense, 46.
1394.* Lemaire-Caulliez (Joseph) filateur, rue de la Cloche, 41.
1348. Lemaire (Henri), libraire, Grand' Place, 28.
2420. Leman-Herbaux Mme Veuve), rue de la Cloche.
1745.* Leplat (Emile), filateur, rue de Wailly, 19.
1320.* Leroux Denniel, négociant, rue du Bocquet, 14.
973. Leroux-Lamourette (Ed.), filateur, rue de Dunkerque.
334. Leroux-Lamourette (Louis), filateur, rue Blanche-Porte, 35.
335. Leroux-Brame, (Ch.), négociant en laines, rue Delobel, 26.
1521. Leroux (Georges), commis négociant, place Charles-Roussel.
1361.* Leurent (Jean), filateur, rue du Tilleul, 59.
1369.* Liagre (Louis), négociant en épiceries, rue de Lille, 35

Nos d'inscription. MM.

2180. LOMBARD (Georges), représentant de commerce, rue de Tournai, 113
1323.* LOMBARD (Henri), négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 116.
929. LORTHIOIS-MOTTE (Floris), négociant en laines, rue des Ursulines.
1350.* LORTHIOIS (Albert), filateur, Grande-Place, 2.
1484.* LORTHIOIS-RENARD (Charles), négociant, rue Nationale, 65.
1821.* LORTHIOIS-DELOBEL (Jules) négociant, rue de Lille.
2050.* MAILLARD (J.-B.), architecte, rue St-Jacques.
1780.* MALFAIT-DESURMONT (Louis) fils, filateur de laines, rue de Gand, 29.
1328. MARESCAUX (Edouard), gérant de banque, rue de Guisnes, 79.
1280.* MARESCAUX-LEROUX (Floris), filateur, rue Ste-Barbe, 30.
1292.* MASQUILIER (Augustin), entrepreneur, rue de Gand, 32.
768. MASURE VAN ELSLANDE (Eugène), fabricant de tapis, rue de Gand 42.
1284.* MASURE-SIX (François), A 🙰, propriétaire, rue de Lille.
1282.* MASUREL (Edmond), filateur, Grande-Place.
325. MASUREL, (François), A. 🙰, propriétaire, rue de Lille, 92
963. MASUREL-JONGLEZ, filateur de laines, rue de Wailly.
722. MASUREL (Albert), A. 🙰, rue de Paris.
1343.* MONNIER (Léon), fabricant, rue Winoc-Chocqueel, 43.
1975. MONTAGNE (Louis), directeur de l'Académie de musique, rue Nationale.
923. MOTTE-JACQUART (A.), filateur de laines, rue du Pouilly, 18.
1395.* MOTTE frères, filateurs, rue de la Station, 13.
1631.* MOTTE-BERNARD, industriel, rue des Orphelins.
2199. MOTTE (Paul), employé de commerce, rue du Prince, 31.
1673.* MULLER (Félix), représentant, rue du Haze, 88 *bis*.
1307. MULLIEZ (Jules), commis-négociant, rue du Sentier, 34.
2055. ODOUX (François), employé, contour St-Christophe.
2029. OLIVIER, sous-directeur de la voirie, rue Desurmont, 15.
2201. OMEZ-LEBLANC (Aug.), employé de commerce, rue de Calais.
2181. PENNEQUIN, Employé de commerce, rue de Lille.
1629. PETIT-LEDUC (Joseph), rédacteur au *Journal de Roubaix*, rue des Poutrains, 42.
2367. POISSONNIER (Gustave), représentant de commerce, rue du Haze, 31.
1407.* POLLET-HASSEBROUCQ (Louis), filateur, place Charles-Roussel, 11.
1346.* POLLET-CAULLIEZ, négociant, rue des Jardins, 2.
1894. POUJET (Marcel), conducteur des ponts et chaussées, rue St-Jacques, 43.
2273. PRENTOUT, professeur, boulevard Gambetta, 256.
932. RASSON-WATINNE (E.), industriel, rue Nationale
2225. RASSON-VALENTIN (Joseph), négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 140.
1070. ROBBE (Henri), filateur, rue de la Malcense.
2364. ROGIE (N.), receveur de l'enregistrement, rue des Nonnes, 19.
1522.* ROMBEAU (Jules), fabricant de tapis, rue Nationale, 133.
1844. ROMMENS (Désiré), employé de commerce, rue du Casino, 67.
1891. ROSOOR-DELATTRE (Jules), imprimeur, Grande-Place, 31.
1333.* ROUSSEL (Antoine), courtier juré, rue de Lille.
2197. RUFFIN (A.), chimiste, rue Winoc-Chocqueel, 135.
1262. SALLE (Arthur), commis-négociant, boulevard Gambetta, 27.
2052. SANTERNE, négociant en épiceries, rue St-Jacques.
1331.* SASSELANGE (Mme Vve Éd.), rue Winoc-Chocqueel, 42.
2080. SCRÉPEL-JOIRE (Louis), fabricant, rue de Lille.
1801. SEVIN-HENNION (Adolphe), commis-négociant, rue du Sentier, 23.
1357. SIMOENS-PILLE (Léon), commis-négociant, rue du Château, 26.
2023.* SION (Henri), fils, fabricant, rue des Carliers, 2.

Nos d'inscription. MM.

1972. Sion (Paul), fabricant, rue des Carliers, 82.
1339.* Six-Boulanger (Alphonse), négociant, place Thiers, 52.
921. Six (Auguste), filateur de laines, rue du Château, 62.
937. Six (Édouard), négociant en laines, place Thiers.
2200. Stupuy (Paul), fils, professeur de musique, rue des Poutrains.
1322.* Suin (Philippe), boucher, rue St-Jacques, 55.
915. Taffin-Binauld, brasseur, rue du Tilleul, 30.
1403.* Théry (Raymond), ancien notaire, place St-Jacques, 10.
1970.* Tiberghien-Desurmont, fabricant, rue de Lille.
1971.* Tiberghien-Lepoutre, fabricant, rue du Dragon.
1349.* Tiberghien-Vanden Berghe, fabricant, rue de l'Alma, 31
1358. Tibeauts-Caulliez (Charles), représentant, rue Verte-Feuille, 19.
1374. Tibeauts-Caulliez (Alexandre), représentant, rue des Nonnes, 25.
1321. Tonnel (Eugène), commis-négociant, rue de Menin, 50.
1306. Tranoy (Paul), directeur d'assurances, rue du Conditionnement, 9.
2360.* Trentesaux-Destombes, négociant en laines, rue de Lille, 112.
1376.* Veuve Vandeputte-Mullié (Émile), négociant, rue Dervaux, 28.
86. Vanneufville, pharmacien, rue Saint-Jacques, 6.
1311.* Van Elslande, (Joseph), négociant, rue du Haze, 27.
547. Vasseur (Victor), bibliothécaire, rue Nationale, 137.
1956. Verdonck (J.-B.), employé de commerce, rue Winoc-Chocqueel.
2362. Vermersch (Cyrille), filateur de laines, rue du Casino, 49.
1278. Versmée, directeur de la voirie, rue de la cloche, 68.
2244. Vienne-Flipo, industriel, rue Chanzy, 43.
1545. Vienne, frères, charpentiers-menuisiers, rue des 15 Bouteilles, 46.
1377.* Voreux-Deschenaux (Etienne), négociant, rue de Tournai, 17.
1283.* Waeles (Désiré), marchand-tailleur, rue St-Jacques, 30.
1953. Walter-Bourgois (Mme), directrice d'institution, rue de Tournai, 18
2019.* Wattel-Gimming (Auguste), négociant, rue Neuve-de-Roubaix.
2233. Wattel (Mme), propriétaire, rue du Sacré-Cœur, 17.
1976. Watteeuw, publiciste, rue Desurmont.
1405. Wattinne fils (Charles), représentant, rue de Gand, 2.
1557.* Wattinne-Delespierre, rue du Sentier.
1356. Werbroucq-Besème (Victor), représentant, rue Ste-Barbe, 38.

Valenciennes.

1729. Dubois (Léon), lieutenant au 127e régiment d'infanterie.

Versailles.

1074. Wannebroucq-Dutilleul (Mme Vve), propriétaire, avenue de Villeneuve-l'Étang, 5.

Vitry-en-Artois.

1255. Tacquet (Georges), notaire.

Wambrechies *(Nord)*.

2388.* Becquart-Crespel, filateur de lin.

Wizernes *(Pas-de-Calais)*.

1705. Dambricourt (Géry), fabricant de papier.

SOCIÉTÉ DE VALENCIENNES

BUREAU :

MM.

Président.................... DOUTRIAUX, I. ✿, Avocat, ancien Bâtonnier,

Vice-Présidents............. DELAME, ✵, Président de la Chambre de Commerce.
WAGRET, ✵, Conseiller d'arrondissement.

Secrétaire-Général.......... FOUCART Paul, Avocat.

Secrétaires................. DAMIEN, Directeur de l'école communale.
GIARD Pierre, libraire.

Trésorier.................. BINET, Conseiller municipal.

Commission administrative.. SAUTTEAU, A. ✿, Maire de Valenciennes.
DOMBRE, Directeur de la Cie des Mines de Douchy.
DELSARTE, Directeur de l'école communale de Valenciennes.
LEMOINE, greffier du Tribunal de simple police.
BENET, ✵, Conservateur des hypothèques.
ST-QUENTIN, A. ✿, Avocat.
PONTHUS, I. ✿, Proviseur du Lycée.

MEMBRES ORDINAIRES.

Mme veuve ACREMANT, propriétaire, Valenciennes.
MM. AMAND (Victor), suppléant du Juge de police, Condé.
ANDRÉ, notaire, Mortagne.
ANDT (le docteur), pharmacien, Valenciennes.
ARMAND, avocat, Valenciennes.
AYASSE, directeur d'assurances, Valenciennes.

BARA, instituteur, Le Rosult.
BARBET, ancien instituteur, Anzin
BATIGNY, entrepreneur de peintures, a Valenciennes.
BARON fils, marchand boucher, Valenciennes.
BEAUPÈRE, notaire, Valenciennes.
BENET, conservateur des hypothèques, Valenciennes.
BERNARD, architecte départementale, Valenciennes.
BERTAU (Edgard), propriétaire, Valenciennes.
BERTEAUX, instituteur, Denain.
BERTEAUD (Fernand), propriétaire, Le Quesnoy.
BLARY, instituteur, St-Saulve.
BILLET (François), distillateur, Marly.
BILLIET (Édouard), négociant, Valenciennes.
BINET, conseiller municipal, Valenciennes.

MM. Boca, (Charles), avocat, Valenciennes.
Boduin, ancien député, Valenciennes.
Boivin, directeur de la Banque de France, Valenciennes.
Boneill (Émile), directeur d'assurances, Valenciennes.
Bouchart, (René), industriel, Saint-Amand.
Boucher (Mme Vve) Victor, Bouchain.
Boucher, instituteur, Wignehies.
Boucher, brasseur, Valenciennes.
Boulanger, propriétaire, Paris.
Boulet (Sabin), pharmacien, Valenciennes.
Boutoey (Mme vve), propriétaire, dº
Boutry, avoué, dº
Brabant (Alfred), Maire, Onnaing.
Brabant (Edmond), fabricant de sucre, Onnaing.
Broudehoux, constructeur, Anzin.
Bultot (Paul), ancien notaire, dº
Bultot (Édouard), avocat, Valenciennes.

Caffiaux, pharmacien, Valenciennes.
Canonne, juge-de-paix, Bouchain.
Canonne, notaire, Bouchain
Casalis, inspecteur des forêts, Valenciennes.
Carpentier, ancien commissaire-priseur, Valenciennes.
Cartigny, notaire, Valenciennes.
Castiau, notaire, Condé.
Castiau, docteur en médecine, Vieux-Condé.
Cellier (Eugène), avocat, Valenciennes.
Chaussez, huissier, Valenciennes.
Champayne, directeur de l'École supérieure, Denain.
Chesnel, pharmacien, Valenciennes.
Cloart, instituteur, Maing.
Cocheteux, docteur en médecine, Valenciennes.
Copin (Léon), professeur de piano, Valenciennes.
Coulon (Hector), huissier, Valenciennes.
Courtin, industriel, Raismes.
Chotteau, avocat, Valenciennes.
Cordier, juge au tribunal civil, Valenciennes.
Caullet, conseiller général, Haspres.

Damien, directeur de l'école municipale, Valenciennes.
Debiève, industriel, Valenciennes.
Debosse (Édouard), négociant en cuirs, Valenciennes.
Dècle (Julien), propriétaire, Valenciennes.
Deffresnes (Charles), directeur de messageries, Valenciennes.
Dehon et Seulin, imprimeurs, dº
Delame, président de la Chambre de commerce, dº
Delume (René), négociant, Valenciennes.
De Launoy, directeur des Douanes, Valenciennes.
Delattre, directeur de l'école municipale, Valenciennes.
Delcourt (Th.), notaire, dº
Delcourt (Eugène), avocat, Valenciennes.

MM. Delcourt (Paul), propriétaire, Valenciennes.
Defline, maire et conseiller général, Bruay.
Défossez, docteur en médecine, Abscon.
Delerue, agent-voyer, Saint-Amand.
Delhaye (Jules), propriétaire, à Raismes.
Delhaye (Charles), avoué, Valenciennes.
Delhaie, conseiller municipal, d°
Demanest, notaire, Saint-Amand.
Davaine (Émile), conseiller général, St-Amand.
Deprez (Joseph), ingénieur, Anzin.
Deschamps, instituteur, Denain.
De Preux, propriétaire, Saultain.
Dervaux, conseiller général, Condé.
De Quillacq, ingénieur, Valenciennes.
Désorbaix (Victor), avocat, Valenciennes.
Desruelles, liquidateur et syndic, Valenciennes.
Devillers (Charles), avoué, Valenciennes.
Descamps, docteur en médecine, Raismes.
Dirand, ingénieur, Vicoigne, d°
Dombre, directeur des mines de Douchy, Lourches.
Douay, avocat, Valenciennes.
Doutriaux, avocat, Valenciennes.
Dreyfus (Salomon), négociant, Valenciennes.
Dreyfus (Léopold), négociant, Valenciennes.
Dreyfuss (Louis), huissier, Valenciennes.
Dubiez (Jules), avocat, Valenciennes.
Dugardin (Fernand), pharmacien, Valenciennes.
Ducatez, avoué, Valenciennes.
Dubois-Risbourg, constructeur, Anzin.
Dewalle, percepteur, Valenciennes.
Dupas-Brasme, négociant, d°
Dupas (Jules), propriétaire, Anzin.
Dupont (Paul) fils, banquier, Valenciennes.
Dupont (Albert), avocat, Valenciennes.
Dupont (Abel), conseiller municipal, Valenciennes.
Dusart, architecte, Valenciennes.
Dutouquet (fils), architecte, Valenciennes.
Douchy (Georges), avocat, Valenciennes.

Ewbank (Georges), avocat, Valenciennes.
Evrard (Mme Ve), propriétaire, Raismes.

Fally, notaire, Valenciennes.
Fally (Émile), brasseur, Condé.
Fontèllaye, Conseiller municipal, Valenciennes.
De Forcade, secrétaire général de la Cie des mines, Anzin.
Fortier, entrepreneur, Valenciennes.
Foucart (Jean-Baptiste), avocat, Valenciennes.
Foucard (Paul), avocat, Valenciennes.
Frappart, entrepreneur, Aulnoy.
Fromond (Jules), propriétaire, Valenciennes

MM. Galland, censeur au lycée, Valenciennes.
Giard (Georges), propriétaire, Valenciennes.
Giard (Léon), courtier, Valenciennes.
Giard (Pierre), libraire, Valenciennes.
Garrigoux, sous-directeur des contributions indirectes, Valenciennes.
Gillet (Arthur), expert-comptable, Valenciennes.
Girard (Paul), avocat, Valenciennes.
Grimonprez, propriétaire, Valenciennes.
Guary, directeur général de la Compagnie des mines, Anzin.
Guyot, Kassakari, (Soudan français).

Haillot (Léon), négociant, Valenciennes.
Henry (Victor), secrétaire de la Chambre de Commerce, Valenciennes.
Herbet, négociant, Valenciennes.
Harmegnies, fabricant de cordages, Anzin.
Haubourdin, brasseur, Vieux-Condé.
Hunet, agriculteur, Estreux.
Houeix, substitut du Procureur de la République, Valenciennes.

Imbert, conseiller municipal, Valenciennes.

Jacob (Adolphe), négociant, Valenciennes.
Jeanjean, agent-voyer principal, Valenciennes.
Jénart, ancien maire, Anzin.

Lacroix, fabricant de produits chimiques, Valenciennes.
Lambert, inspecteur primaire, Valenciennes.
Lamotte (André), directeur d'assurances, Valenciennes.
Lartisien, docteur en médecine, Denain.
Lebacqz (Charles), conseiller municipal, Valenciennes.
La Coste, percepteur, Valenciennes.
Lapichin, président du conseil de prudhommes, Valenciennes.
Lafoscade, professeur au lycée, Valenciennes.
Laurent, 1er commis d'administration des douanes, Valenciennes.
Lebeau, professeur au lycée, Valenciennes.
Lecat (Julien), président du Tribunal de commerce, Valenciennes.
Lecerf, docteur en médecine, d°
Ledieu (Adhémar), commissionnaire, d°
Lefebvre (Auguste), notaire, d°
Lefebvre (Émile), propriétaire, d°
Lefebvre, ingénieur des ponts et chaussées, Valenciennes.
Lefrancq-Claisse, négociant, d°
Lemoine (Émile), greffier du Tribunal de simple police, Valenciennes.
Lejeal (Hippolyte), juge au tribunal civil, Avesnes.
Lemaire, médecin-vétérinaire, Saint-Amand.
Lesens, juge de paix, Denain.
Lobert (Albert), négociant, Valenciennes.
Lepez, maire, député, Raismes.
Leroy (Edmond), greffier du Tribunal de commerce, Valenciennes.
Lestoille (Edmond), avoué, Valenciennes.
Luwez (Émile), clerc de notaire, Valenciennes.

MM. Mabille (Henri), banquier, Valenciennes.
Mabille (Georges), avocat, Valenciennes.
Mailliet, constructeur, Anzin.
Maizierre, maire, Quarouble.
Malissart-Tazza, constructeur, Anzin.
Maniez (Charles), propriétaire, Rouvignies.
Marchand, huissier, Condé
Mascaux, ancien notaire, Mortagne.
Mascart, ancien instituteur, Quarouble.
Mascart, instituteur, Sepmeries.
Masingue, négociant, Mortagne.
Masson (François), propriétaire, Marly.
Mathieu (Mme Vve Amédée), propriétaire, Anzin
Marbotin, avoué, Valenciennes.
Margerin, docteur en médecine, à Valenciennes.
Mariage, d° d°
Marlière (Charles), négociant, Valenciennes.
Manouvrier, docteur en médecine, Valenciennes.
Membré, caissier, Valenciennes.
Mention (Alfred), notaire, St-Amand.
Mestreit, directeur de la Compagnie des Tramways, a Anzin.
Moreaux-Sturbois, maire, La Sentinelle.
Mourlot, professeur au lycée, Valenciennes.
Museur (Alfred), constructeur, Blanc-Misseron.

Parent (Désiré), ingénieur, Anzin.
Patoir-Lionne, négociant, Wallers.
Pouget, instituteur, Anzin.
Pillion (Jules), conseiller municipal, Valenciennes
Piettre, juge-de-paix, Valenciennes.
Plichart fils, industriel, Valenciennes.
Ponthus, proviseur du lycée, Valenciennes.

Résimont, administrateur-directeur des forges du Nord et de l'Est, Valenciennes.
Richez, architecte, Valenciennes.
Roger, notaire, Valenciennes.
Roquin, avocat, Valenciennes.
Robiand, conseiller municipal, Valenciennes.
Roshem, commanndant du recrutement, Valenciennes.
Raverdy (Eugène), constructeur de bateaux, Condé.
Richard, instituteur, Denain.
Ringot, instituteur, Mastaing.

Sabès (Albert), juge au Tribunal civil, Valenciennes.
Saint-Quentin (Fénelon), avocat, Valenciennes.
Sautteau (Paul), maire, Valenciennes.
Sirot-Mullez, député, Thiant.
Sizaire, instituteur, Trith-St-Léger.
La Société d'Agriculture, Sciences et Arts, Valenciennes.
Stiévenard (François), marchand épicier, d°
Stiévez, ancien notaire, Valenciennes.

MM. Tassin (Victorien), ancien maire, Crespin
Tauchon, docteur en médecine, Valenciennes.
Tison, instituteur, Anzin.
Turbot, industriel, Anzin.
Tenière, hôtelier, Valenciennes.
Thellier de Poncheville, avocat, Valenciennes.
Thellier de Poncheville, propriétaire, Valenciennes.
Trampont, géomètre, Valenciennes.
Trinquet (Alfred), conseiller municipal, Valenciennes.
Thiry, juge au tribunal civil, Valenciennes.

Varlet, notaire, Bouchain.
Vasseur (Hippolyte) directeur d'assurances, Valenciennes.

Wagret (Adolphe), maire, Escaupont.
Weil (Émile), maire, député, Marly.
Weil (Hector), négociant, Marly.
Wins (Léon), directeur de la sucrerie, Escaudain.

SÉANCE SOLENNELLE

Dimanche 28 janvier a eu lieu notre séance solennelle.

Sur l'estrade, à côté de M. Paul Crepy, président, se trouvaient M. Bayet, Recteur de l'Académie de Lille, les généraux Chanoine, Boisgard et Bouvier, MM. Van Hende et Masurel, vice-présidents, M. Faucher, directeur de la poudrerie nationale de Sevran-Livry ; Mgr Dehaisnes, M. Fromont, trésorier de la Société. Derrière venait le bureau au grand complet.

M. Crepy ouvre la séance par le discours suivant :

MESDAMES, MESSIEURS,

Pour la quatorzième fois, j'ai l'honneur de présider notre Séance solennelle et le devoir de prononcer l'allocution d'usage.

Comme toujours, elle sera courte ; vous pourrez ainsi entendre plus tôt M. de Varigny, dont la parole attrayante et instructive va rehausser l'éclat de notre fête.

Maintes fois déjà, je vous ai entretenus de nos conférences, de nos bulletins, de nos concours, de nos excursions, ces quatre grands facteurs de notre Société : je vous ai montré ses progrès incessants, je vous ai dit de quelles nombreuses et hautes sympathies elle est entourée, sympathies qui se manifestent en ce moment même par la présence à mes côtés de MM. les Généraux Chanoine et Boisgard, de M. le Recteur de notre Académie, et de tant d'autres notabilités !

Aujourd'hui, afin de ne pas m'exposer à des redites, je vais, sans sortir de ma sphère, m'aventurer à vous parler de la Géographie, et de ses nouveaux programmes, auxquels notre Comité d'Études tient à se conformer pour les concours qu'il organise.

Depuis une vingtaine d'années, les progrès de la Géographie ont été si rapides qu'elle en est arrivée à traverser une période critique : longtemps considérée comme un accessoire dans une éducation vraiment libérale, elle prend aujourd'hui, dans les programmes des études, une place conforme aux exigences modernes.

L'ancienne définition disait : « la Géographie est la description de la terre » — avec ce qu'il y a dessous, ajoute le géologue ; — avec sa flore et sa faune, déclare le naturaliste ; — avec les peuples qui la couvrent et se la disputent, précise l'historien ; — n'oubliez pas les mœurs, la religion, les transformations de ces peuples, murmure le philosophe ; — aux grandes lois de la production et de l'échange, s'écrie le commerçant, veuillez réserver une large place ; — une tout au moins égale pour les mathématiques, demande l'ingénieur, car la lecture des cartes, la détermination des longitudes et des latitudes, les observations météorologiques ne sont pas à négliger ; — pensez donc à l'archéologie, supplie l'antiquaire ; — à l'art et au pittoresque, dit de son côté l'homme du monde.

Le plus embarrassé dans tout cela, c'est le Géographe ; il pourrait s'imaginer que tout rentre dans la Géographie, être tenté de la définir la science universelle, celle qui résume et condense toutes les autres, celle enfin qui couronne l'édifice des connaissances humaines !

Non, le Géographe n'a point tant d'ambition ; se bornant à respecter les vieux cadres, parce qu'ils ont au moins le mérite de la précision et de la netteté, il dira qu'il faut distinguer quatre parties dans la Géographie : géographie physique, géographie économique, géographie historique, géographie politique.

Mais en même temps, afin de bien démontrer qu'il est de bonne composition, il acceptera toutes les subdivisions qui lui seront proposées. N'avons-nous pas entendu, l'an dernier, M. Turquan faire une très intéressante conférence de Géographie statistique ? Notre Société elle-même n'a-t-elle pas, cette année, inauguré des concours de géographie commerciale et de géographie militaire ? M. Marcel Dubois n'ouvrait-il pas tout récemment, à la Sorbonne, un cours de géographie commerciale ?

La *Géographie physique* s'occupe du relief du sol, mais elle doit éviter l'énumération fastidieuse des sommets et des pics, comme aussi des passages et des cols, pour indiquer seulement ceux que leur notoriété impose ou que leur physionomie distingue. C'est du reste la méthode que préconisent les instructions ministérielles. « Le Mont » Viso, y est-il dit, le Mont Blanc, le Mont Cervin, le Mont Rose » doivent figurer à des titres divers dans une description des Alpes. » Ces quatre noms, localisés soigneusement, et bien vus par l'élève, » valent mieux à eux seuls qu'une longue liste. »

Ces mêmes instructions ajoutent « qu'il faut renoncer aux nomen-

» clatures détaillées de Caps, pour se borner à ceux qui marquent une » puissante saillie de rivage, ou qui supportent l'effort des courants, » et forment ainsi comme la pierre d'angle d'un continent. »

La Géographie doit abandonner le système suranné qui prétend enfermer chaque fleuve dans un bassin nettement délimité par une chaîne de montagnes qu'on inventait au besoin, témoin le fameux plateau d'Orléans que, dans les Atlas de ma jeunesse, je voyais s'étendre au Nord de la Loire, sous forme d'une belle chenille noire.

Procédons par l'étude des régions, même quand plusieurs cours d'eau d'orientation différente appartiennent à cette région. Le massif central, — notre savant Secrétaire-Général nous l'a récemment démontré dans sa « première leçon de géographie de la France » — offre un exemple de cette unité régionale, délimité qu'il est par de notables portions du Rhône, de la Garonne et de la Loire qui servent pour ainsi dire de collecteurs aux eaux qui ruissellent le long des trois versants du plateau.

La *Géographie économique* dérive, comme une conséquence naturelle, de l'examen des grands traits de géographie physique. Elle décrit les richesses d'un pays, indique les produits de l'Agriculture, ainsi que les produits minéraux et manufacturés ; elle étudie le commerce : importation et exportation ; elle s'attache aux grandes notions, elle donne peu de chiffres, mais ils amènent une conclusion ; elle cite enfin les principales voies de communications, ainsi que les grandes lignes internationales.

Comment les États se sont formés, par quel concours de circonstances ont été juxtaposées les races, dans quelle mesure le principe des nationalités a-t-il reçu son application, voilà ce que nous apprend la *Géographie historique.* Et ce n'est point là une connaissance inutile, à une époque où d'étranges théories voudraient faire accepter l'idee d'un internationalisme de mauvais aloi !

En *Géographie politique*, prendre dans chaque État les grandes provinces qui le constituent, montrer, comme pour l'Autriche-Hongrie, la bigarrure des races, commenter la densité des populations, donner un aperçu des forces militaires, est chose indispensable, car on ne peut se soustraire, ni à la dure nécessité du présent, ni au souci de l'avenir.

Ici encore, il faut éviter l'accumulation des noms : placer sur la carte d'Angleterre tous les comtés anglais, ce serait substituer à la Géographie de ce pays la confection d'un jeu de patience. Il est toute-

fois nécessaire de citer les noms de Lancashire, d'Yorkshire et de Cornouailles, parce qu'ils rappellent la grande production métallurgique, industrielle et agricole de l'Angleterre.

De même, nous n'avons que faire de la liste complète de tous les États allemands, tandis que certaines provinces prussiennes, simples divisions pourtant : Brandebourg, Poméranie, Prusse Orientale, apparaissent comme autant de chapitres d'histoire.

Il faut connaître les départements français, ainsi que leurs préfectures, et leur concordance avec les anciennes divisions provinciales; tandis qu'on peut considérer comme secondaire cette insipide nomenclature de sous-préfectures, suivie de l'indication des lieux remarquables.

Par de tels procédés on éveille dans l'esprit de la jeunesse l'idée d'une ville considérable pour St-Julien perdue dans les montagnes de la Savoie, et dont le sous-préfet peut aisément connaître, par leur nom, les 1,217 habitants, — alors que Roubaix et Tourcoing sont cités comme simples lieux remarquables, n'étant que chefs-lieux de canton !

Et pour conclure, pénétrons-nous bien de cette vérité que la Géographie est une science, que par cela même, elle doit faire appel au jugement et au raisonnement, et reléguer à l'arrière-plan la mémoire; c'est par la mémoire et non pour la mémoire qu'il faut travailler.

Ne croyez pas, mes chers collègues, que j'aie eu la pensée de vous apprendre quoi que ce soit, car si, en France, nul n'est censé ignorer la loi, dans notre chère Société, nul n'est censé ignorer la Géographie. Je me suis spécialement adressé aux jeunes gens si nombreux qu'attirent nos concours annuels, et dont plusieurs vont, dans un instant, recevoir nos récompenses.

Depuis que je dirige notre belle Société, j'ai beaucoup écouté, j'ai lu et relu les programmes, j'ai corrigé bien des compositions, j'ai, enfin vécu en rapports continuels avec des professeurs, des géographes. Tout cela m'autorisait à vous parler Géographie, et à répéter à nos jeunes amis que l'étude en est plus intéressante qu'aride, que son cadre est des plus larges, et qu'elle a pour but suprême la diffusion des idées générales, chose essentiellement française.

J'ai surtout voulu leur faire comprendre qu'en étudiant avec discernement cette science que tous nous aimons tant, ils pourront — quelle que soit la position que leur réserve l'avenir — grossir la phalange de ceux qui travaillent au développement, à la grandeur de la France.

L'avenir est ouvert; notre éminent collègue M. Jules Cambon, Gouverneur Général de l'Algérie, prépare méthodiquement notre entrée dans In-Salah, et parmi vous, jeunes gens, il me semble entrevoir le futur Gouverneur de la Ville mystérieuse de Timbouctou « l'intangible », disait-on hier, mais où flotte aujourd'hui notre drapeau tricolore que vient d'y planter le colonel Bonnier !

Ce discours est salué par d'unanimes applaudissements. Puis le Président présente le conférencier, M. de Varigny, publiciste de grande valeur qui a bien voulu venir à Lille, exposer les résultats de sa grande expérience due à 18 années de voyages, et à une longue carrière diplomatique. M. de Varigny qui avait pris pour sujet : *L'Expansion coloniale européenne, — la part et le rôle de la France*, s'exprime en ces termes :

MESDAMES ET MESSIEURS,

Laissez-moi vous remercier du bienveillant accueil que vous me faites, et dont je suis redevable au hasard d'une rencontre. Je dis bien : au hasard d'une rencontre, il y a de cela six mois, sur la Loire, ce seul fleuve aux eaux exclusivement françaises, mais rares. Nous étions là une quarantaine de savants... comme nous appelait, courtoisement, la presse d'Indre-et-Loire, en mauvaise posture et mal renseignés.... comme beaucoup de savants. Nous avions cru, sur la foi de Pascal, que les fleuves sont des routes qui marchent, et, au dire des malicieux Tourangeaux, que la Loire et la Vienne nous mèneraient à Chinon. Hélas ! il en fallut rabattre, et prendre le chemin de fer. C'est en cette occurrence que je fis la connaissance de votre sympathique Secrétaire-Général, M. Merchier.

On se lie vite en voyage, surtout quand on fait naufrage et qu'on débarque sur une île de sable. Nous nous liâmes, et lorsque, quelques jours plus tard, il me demanda de venir faire une conférence à Lille, au cours de l'hiver, j'acceptai. J'avais eu l'occasion de défendre devant le Congrès quelques idées qui lui étaient sympathiques ; se sentant compris, il me crut éloquent. Si je suis ici, c'est à lui que vous le devez. Puisse la responsabilité lui être légère, et vos reproches épargnés !

J'y suis...; mais étonné de m'y trouver, et aussi, du singulier concours de circonstances qui fait de moi une sorte de commis-voyageur ès sciences géographiques, moi qui étais, tout enfant, un médiocre élève en géographie.

Il m'en coûte de vous l'avouer, mais cet aveu sera, peut-être, pour calmer les appréhensions de quelques mamans ou papas dont les fils mordent mal à cette science. Il est vrai qu'alors il n'en était pas comme aujourd'hui. Oh ! cet enseignement de la géographie ! Cette nomenclature aride et sèche, aux désinences barbares, dont on surchargeait notre mémoire, qui ne disait rien à notre imagination, et n'avait d'égale, en fait d'ennui, que celle des dynasties assyriennes et des généalogies égyptiennes. On a bien changé tout cela ; si bien que, pour apprendre la géographie comme on l'enseigne... je redeviendrais volontiers jeune, j'irais m'asseoir sur les bancs et suivre les cours de M. Merchier.

Qu'avec des rancunes aussi justifiées contre une science aussi mal enseignée j'aie passé dix-huit années de ma vie à l'étudier sur le vif, à m'y intéresser, à la prendre en passion, voilà ce que je ne me charge pas d'expliquer. J'avais l'esprit aventureux, le goût des voyages ; je suivis ma pente. Je m'embarquai pour l'Amérique et m'en fus au bout du monde : je partis pour deux ans, en curieux, et ne revins qu'après dix-huit, diplomate. La vie a de ces contradictions auxquelles notre philosophie ne peut rien, inhabile qu'elle est à les prévoir aussi bien qu'à les expliquer.

Chemin faisant, les problèmes surgissaient, s'imposant à mon attention. Si je savais médiocrement la géographie, en revanche, je savais l'histoire et aussi le latin et le grec qui semblaient ne devoir me servir à rien, mais me furent fort utiles en m'apprenant comment on apprend une langue. J'en appris deux et m'en trouvai bien. Et, tout d'abord, au cours de mes voyages, je fus frappé d'une chose : la trace lumineuse, le sillon profond, laissés par la France là où elle avait passé. C'était comme une marque indélébile imprimée, au Canada, à la Louisiane, aux Antilles et dans l'Inde, en Égypte, en Afrique. Ni le temps, ni la conquête, ni la fortune adverse ne l'avaient affaiblie. Elle était là, vive et nette comme aux jours passés, pieusement conservée dans la langue, dans les traditions, dans la religion, dans les mémoires. A qui donc en avaient ceux qui disaient que nous n'étions pas un peuple colonisateur, que nous ne l'avions pas été et ne le serions jamais ?

Plus tard, au cours des années, les circonstances me permirent d'étudier plus à fond ces questions de colonisation et d'émigration, de noter les débuts de cette brusque expansion coloniale de l'Europe, qui est et restera l'un des traits caractéristiques de la fin de ce siècle. Je

viens traiter devant vous ces questions, non pas au nom de théories préconçues, mais d'une expérience personnelle ; vous dire ce que j'ai vu, constaté de mes yeux et les conclusions auxquelles je suis arrivé.

Et, tout d'abord, cette expansion coloniale, qui date d'un quart de siècle, est un fait historique spontané; elle n'a été ni voulue, ni prévue, ni préparée par des politiques à longues vues ; elle est la résultante d'une évloution industrielle et commerciale qui, née au commencement de ce siècle, décupla la production, et dans laquelle votre ville a joué un grand rôle et tient une grande place. Vous avez contribué à affranchir notre pays du tribut qu'il payait aux manufactures anglaises, et, comme l'a si bien montré M. Petit-Leduc dans son intéressante brochure sur Tourcoing, à relever dans le Nord l'industrie textile, et à lui donner cette prodigieuse impulsion qui fait de votre ville la tête et le cœur d'une de nos plus puissantes industries nationales.

A la production accrue, il fallait des débouchés nouveaux, de même qu'en d'autres pays, à une natalité accrue il fallait des terres nouvelles. Mais si la vapeur multipliait les procédés de fabrication, elle diminuait aussi les distances et favorisait les exodes. Elle mettait l'Amérique du Nord à sept jours de l'Europe, l'Afrique à vingt-quatre heures, l'Océanie à vingt-trois jours. Poussés par leur instinct, stimulés par la rivalité, les explorateurs partaient, sillonnant l'Afrique, semant de leurs cadavres les sables du désert et les forêts équatoriales, pionniers de la civilisation, impatients, audacieux, se devançant l'un l'autre, tombant, comme les lutteurs antiques vainqueurs dans les courses olympiques. Sur les cartes, les larges taches blanches qui attestaient l'ignorance où l'on était des terres qu'elles recouvraient, des races qui les habitaient, disparaissaient, faisant place à une orographie précise. L'œuvre avançait. On n'attendit pas qu'elle fût achevée. On dépeça l'Afrique ; on se la partagea.

Ce fut le début ; après l'Afrique, on fit main basse sur ce qui restait de l'Asie. Après l'Asie : l'Océanie où la race indigène s'éteint au contact des blancs, où l'Angleterre, la France, l'Allemagne, solidement assises, attendent, héritières patientes, que la succession s'ouvre.

Dans ce partage hâtif, qu'allait faire la France, disaient ses ennemis, et aussi ses enfants ? Nous étions, alors, au lendemain de nos revers, dans un de ces rares accès d'humilité où nous semblions trouver je ne sais quelle satisfaction morbide à nous ravaler à nos propres yeux, triste revanche d'un orgueil qui, ne pouvant s'arroger toutes les supériorités, préférait se les nier toutes.

Volontairement, on fermait les yeux à l'évidence, aux enseignements de l'histoire et de la géographie qui nous montraient l'Europe peuplée par trois groupes de force égale, par les races gréco-latine, germanique et slave, groupes irréductibles, aussi irréductibles que le sont, en chimie, les corps simples ; groupes représentant chacun l'un des éléments nécessaires du progrès et de la civilisation. S'ils ont pu s'entamer à un moment et l'emporter par la force, leurs triomphes, l'un sur l'autre, ont toujours été de courte durée, suivis de réactions de même amplitude. Pas un siècle où ils ne se soient mesurés et n'aient appris, à leurs dépens, l'impossibilité de s'anéantir, l'inutilité de leurs futiles conquêtes.

Le jour, Messieurs, où cette vérité, vieille de près de vingt siècles, enfin reconnue et acceptée, prévaudra et s'imposera, la carte de l'Europe, tant de fois remaniée, devenant conforme enfin aux instinctives aspirations des peuples, consacrera un état de choses plus durable, un équilibre moins instable. On se rapprochera de l'idéal rêvé par les philosophes et les penseurs : un monde cessant de s'entre-détruire, tournant enfin contre l'ennemi commun, c'est-à-dire la misère, la maladie, l'ignorance et le vice, ses forces coalisées, ses milliards et sa science. Guerre généreuse, féconde en grands résultats, en nobles conquêtes appelées à immortaliser à jamais le souvenir de la génération qui, détournant l'Europe de luttes stériles et de précaires victoires, saura l'entraîner dans cette croisade suprême.

Au moment où s'accentuait ce mouvement d'expansion coloniale, les objections surgissaient, et cependant, à la France aussi, la lutte commerciale s'impose. Elle aussi, la première des puissances coloniales après l'Angleterre, obéit à une inéluctable nécessité en suivant ce mouvement d'expansion. D'aucuns l'en blâment. Ni sa natalité stationnaire, ni sa population d'humeur sédentaire et attachée au sol, ni la situation que lui avaient faite les événements, n'autorisaient, disait-on, des ambitions lointaines. Elle serait sage de se tenir à l'écart du mouvement qui emporte l'Europe au dehors, et de se replier sur elle-même. L'heure est mal choisie, ajoutait-on, pour étendre un domaine colonial qu'elle serait impuissante à peupler, inhabile à administrer ; le nombre lui manque, et sans le nombre toute colonie est une charge quand elle n'est pas un danger.

Si plausibles qu'ils paraissent, ces arguments ne sont pas pour convaincre. Tout d'abord la France, en obéissant au mouvement d'expansion coloniale qui emporte l'Europe, ne choisit ni l'heure ni le

moment. L'heure sonne à l'horloge du temps. Si la France l'eût devancée, on eût pu l'accuser d'imprudence ; si elle la laisse passer elle ne la retrouvera plus. L'Europe se partage l'Afrique et convoite l'Océanie ; le partage fait sans elle, il ne lui restera que la guerre pour rétablir un équilibre rompu à son détriment. En consolidant son empire colonial en Asie, elle n'a fait que réparer en partie les fautes commises au siècle dernier, fautes qui lui ont coûté l'Inde devenue terre anglaise, et qui menaçaient de faire de l'Asie, un fief anglais. En se fortifiant dans l'Océanie, elle ne fait que réserver l'avenir et les droits que lui donnent les sympathies qu'elle a su se concilier dans ces régions du Pacifique.

Promulguée en 1848, la théorie du nombre apparaissait comme un dogme. En politique, ce dogme avait nom : le suffrage universel, la nation armée. La France l'avait proclamé la première, comme, plus tard, elle proclama celui des nationalités. On s'en fit une arme contre elle ; car, lorsque la France parle, le monde écoute.

Le nombre devint donc le facteur unique, souverain. On lui attribua la force et les vertus militaires : le courage, la discipline, la tactique. Dans ce domaine aussi, il régna et triompha ; la théorie du nombre l'emporta et, selon le chiffre d'hommes que chaque État pouvait mettre sous les armes, on était prêt à affirmer que l'un avait tout à craindre, que l'autre n'avait rien à redouter et que le plus logique, avant d'en venir aux mains, était encore de se compter.

Portée si haut, érigée en dogme, la théorie du nombre ne rencontre plus guère que de rares contradicteurs et de muets adversaires. On hésite à remonter certains courants, à réagir contre un ensemble de faits et d'idées dont, quoi qu'on en ait, on subit l'influence. Et cependant, ni l'histoire du passé ne sanctionne cette théorie, ni les faits présents ne la confirment.

Ce que l'une nous enseigne et ce que les autres nous montrent, c'est que le nombre est un des facteurs importants d'une nation, à la condition toutefois de se combiner avec d'autres facteurs : la force physique, la valeur intellectuelle et morale. S'il n'en était pas ainsi, les nations les plus nombreuses seraient aussi les nations les plus puissantes, les États prépondérants, et il n'en est rien. Interrogez l'histoire. Elle vous montre la Grèce opposant 100,000 guerriers aux 2,600,000 combattants de Xerxès, et ces 100,000 hommes sauvent l'Europe et rejettent, par delà le Bosphore, l'Asie vaincue. Combien de citoyens possédait Rome en l'an 70 avant Jésus-Christ, à l'apogée de

sa grandeur ? 450,000, et 25 légions suffisaient à défendre un empire mesurant 1000 lieues de longueur sur 500 de largeur, et peuplé de cent millions d'êtres humains. Écoutez en quel fier et mâle langage Agrippa, gendre d'Auguste, s'exprimait :

« Un Consul, écrivait-il, commande, sans un soldat, aux 500 villes d'Asie ; trois mille légionnaires suffisent à maintenir dans l'obéissance le Pont, la Colchide et le Bosphore, pays jusqu'ici rebelles à toute autorité. Quarante vaisseaux ont rendu la sécurité aux flots inhospitaliers de l'Euxin. Dans la Thrace : 2,000 hommes ; chez les Dalmates, les Espagnols et les Africains ; une légion ; en Gaule : 1,200 hommes, autant que la Gaule a de villes ; telles sont les forces qui assurent l'obéissance de ces vastes et puissantes régions. Les Dieux seuls ont pu porter si haut la grandeur du peuple romain. Une révolte contre lui serait une révolte contre les Dieux mêmes. »

Après Rome et la Grèce, ni Gênes, ni Venise n'eurent le nombre pour elles, non plus que l'Espagne dont Charles-Quint fit un empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais, un empire autrement vaste que ne le fut celui de Rome.

Et de nos jours, enfin, que voyons-nous ? L'Angleterre, gouvernant avec 90,000 soldats et colons, 270 millions d'Hindous, la Hollande, tenant en échec 23 millions de Malais, avec 33,000 hommes ; la France, avec une poignée de colons et d'administrateurs, imposant sa loi à 30 millions d'Asiatiques et d'Africains.

D'autres facteurs que le nombre interviennent donc, assez puissants, assez efficaces pour rétablir l'équilibre entre des chiffres aussi disproportionnés, pour compenser une aussi formidable infériorité du facteur que l'on proclame le premier de tous. Ces autres facteurs, chacun les connaît ; on les a vus à l'œuvre, l'histoire nous les montre à chaque page, forces vives d'une nation, incessamment actives dans leurs manifestations incessamment variées. A l'opposé du nombre, elles sont insaisissables et impondérables. On ne pèse ni ne mesure le patriotisme, la foi religieuse, la force morale, la capacité intellectuelle, la volonté, l'énergie ; elles échappent à tous les calculs et l'on n'en est plus à compter combien de fois, dans tous les domaines, elles ont eu raison du nombre. L'Europe leur doit sa supériorité, comme Rome leur a dû l'empire du monde et la Grèce sa grandeur. Si une poignée d'administrateurs et quelques milliers de soldats maintiennent dans la paix et l'obéissance des millions d'hommes d'une autre race, c'est que cette poignée d'administrateurs et ces milliers de soldats sont d'une

race supérieure, que la valeur intellectuelle et la science politique des uns, la froide bravoure et la discipline des autres paralysent les résistances et que, contre elles, le nombre est un facteur impuissant, conscient de son impuissance.

Ces facteurs, la France les possède à un haut degré, et si, au cours des années, de nos révolutions, de nos changements sociaux, elle a paru perdre quelques-unes de ses vertus d'expansion extérieure, elle n'a pas perdu celle qui fait sa force et sa grandeur, celle qui la caractérise entre toutes les races : son génie profondément humain, sympathique aux faibles et aux déshérités. C'est à ce génie, autant qu'à ses vertus militaires, autant qu'à sa vive et prompte intelligence, à ses nobles et généreux instincts, qu'elle est redevable du rang qu'elle occupe dans le monde.

Pourquoi faut-il, qu'au nom des rancunes d'un autre temps, la France répudie des concours qui ont tant contribué à son influence extérieure, notamment celui de ses missionnaires ? Et cependant, pour qui les a vus à l'œuvre, la France n'a point d'aides plus dévoués et plus efficaces. Si peu nombreux qu'ils soient, ils valent pour elle, plus et mieux que des bataillons et des cuirassés, et ce témoignage, que je leur rends ici, n'est pas celui d'un coreligionnaire, mais celui d'un protestant, témoin, pendant quatorze années, de leurs incessants efforts pour civiliser et moraliser des races inférieures, pour les élever à eux qui se sacrifiaient et mouraient pour elles.

Ainsi fit, dans une île de l'archipel Havaïen, un modeste prêtre ; on a fort parlé de lui en Angleterre, assez peu en France ; cet homme fut cependant un héros et un martyr, et sa courte histoire mérite d'être rappelée.

Il avait nom Joseph Damien ; il naquit à Louvain en 1840. Quelle tristesse cachée, quelle blessure inconnue de la vie, le décidèrent à rejoindre à Honolulu la mission catholique française ? Il ne l'a dit à personne ; son secret est resté entre Dieu et lui. Quand de pareils hommes sont las de l'existence, ils trouvent toujours une noble cause pour laquelle mourir. Le père Damien s'offrit pour évangéliser les lépreux de l'île de Molokaï.

Dans une vallée inaccessible par terre, abordable par mer seulement, ces malheureux sont cantonnés, isolés à jamais du reste du monde. Le père Damien sollicita et obtint de l'évêque d'Arathie la permission de s'enfermer dans cet enfer. Il y vécut seize années, évangélisant et catéchisant, adoré de ces infortunés auxquels il parlait de l'au delà. Un

homme qui donne sa vie pour sa foi a le droit d'être écouté. Longtemps on crut qu'il braverait impunément le fléau ; lui, n'en croyait rien ; peut-être ne le désirait-il pas. Quand la mystérieuse gangrène l'envahit, sentant ses jours comptés, il redoubla d'efforts. Sans une plainte, il assista pendant trois années à la décomposition de son être, vit s'écailler ses ongles et se détacher ses doigts. Maître d'école, magistrat, charpentier, jardinier, souvent même fossoyeur, et, avant tout, prêtre, il poursuivit son œuvre jusqu'au bout, donnant à seize cents lépreux, l'exemple d'un indomptable courage, d'une résignation sereine et d'une compassion infinie.

Qui dira ce qu'il pansa de plaies, ce qu'il releva de cœurs abattus, ce qu'il consola de désespérés ? Ces lépreux l'aimaient, se sentant aimés de lui d'un amour qui le faisait se condamner à une mort lente, hideuse entre toutes, pour vivre auprès d'eux et les entretenir des promesses éternelles. A bout de forces, rongé par le mal, n'ayant plus figure humaine, quand ses lèvres tuméfiées et sa langue ulcérée refusèrent d'exprimer sa pensée, étendu sur sa paillasse, sans regard et sans voix, il leur prêcha son dernier et muet sermon, montrant à ces malheureux comment savait mourir un disciple du Christ.

Il n'est pas de dévouements inutiles. L'Angleterre se propose d'élever à la mémoire de cet apôtre des lépreux un monument digne de lui, en fondant aux Indes, où la lèpre fait de terribles ravages, un hospice qui porterait son nom. Dans l'archipel havaïen, les indigènes parleront longtemps du modeste prêtre de Louvain, de celui qu'ils appellent le *prêtre français* de Molokaï. Enrôlé volontaire dans les rangs de notre mission, le père Damien a vécu et est mort sous les plis de notre drapeau. Son héroïsme a conquis à la France bien des sympathies dans cette Océanie lointaine sur laquelle déborde l'Europe. En repoussant de pareils concours, on commettrait une faute irréparable.

On oublie aussi, en alléguant l'état stationnaire de la population française et la prétendue incapacité colonisatrice que dément son histoire, qu'il est deux sortes de colonies : les colonies de peuplement et les colonies de gouvernement ; que les colonies de peuplement sont les plus rares, et qu'en parlant de colonies c'est à celles-ci que l'on fait toujours allusion. Elles sont rares, disons-nous, et nous ajouterons qu'elles sont toutes prises. En Asie, la Sibérie est aux mains de la Russie ; en Océanie, l'Australie est aux mains de l'Angleterre. Ce sont l'une et l'autre des colonies de peuplement par excellence, d'immenses

espaces vides d'habitants, de vastes réservoirs d'immigration. En Afrique, certaines régions semblent destinées à devenir, elles aussi, des colonies de peuplement, mais ce ne sont, à coup sûr, ni l'Algérie que nous occupons, ni la Tunisie que nous protégeons. En Amérique, tout est pris.

Par les colonies de gouvernement, nous entendons celles déjà peuplées par une race différente, gouvernées et administrées par une race supérieure. Ce sont celles-là qui composent l'empire colonial de la France ; l'Algérie et la Tunisie, les Antilles, l'Indo-Chine et nos possessions océaniennes. Par leur étendue et leur population, par leur importance et leur richesse, elles assignent à la France le second rang, et le nombre n'apparaît ici que comme un facteur ; facteur important, à la condition toutefois de se combiner avec les autres facteurs.

Allègue-t-on la différence des races ? Mais cela même est la condamnation du nombre, en tant que nombre, et la consécration de la supériorité intellectuelle. Il est hors de doute que les Hindous n'auraient, étant données leurs masses profondes, qu'à serrer leurs rangs pour étouffer les Anglais, et qu'ainsi que l'écrivait un de leurs généraux, « avec des pierres et des bâtons, ils expulseraient l'Angleterre de chez eux ». L'armée coloniale anglaise, les fonctionnaires anglais ne forment pas un total de 90,000 hommes, dont une partie, recrutée sur place, est indigène. Une poignée de fonctionnaires et d'officiers gouverne l'Inde et y fait régner la *Pax Britannica.* Mais cette poignée d'hommes qui fait la loi à ces centaines de millions possède, à défaut du nombre, le prestige, la supériorité intellectuelle et morale qui suppléent au nombre, et dont le nombre subit l'ascendant.

Ces facteurs que nous possédons, et dont je vous ai montré la trace lumineuse partout où la France a passé, rencontrent aujourd'hui, et chez nous-mêmes, des obstacles inattendus. Nos idées, depuis un siècle, se sont modifiées ; des préjugés interviennent, contrariant notre action extérieure. Permettez-moi de m'en expliquer en toute franchise.

Essentiellement sympathique et sociable, notre race a essentiellement besoin de cette sympathie qu'elle prodigue aux races inférieures. Ce qui a beaucoup contribué, dans le passé, à encourager et à soutenir nos émigrants, ce fut la sympathie, non seulement de la métropole, mais du milieu familial, de la ville, pour l'émigrant, pour le cadet de

famille qui allaient au loin chercher fortune. Il y avait là, pour eux, un point d'appui qui fait défaut à nos émigrants modernes. Repliés sur nous-mêmes, nous nous désintéressons d'eux. Nos mœurs, plus bourgeoises, sont aussi plus égoïstes. Par nature et par instinct, l'émigrant est un esprit aventureux ; on le tient pour un aventurier ; de là à un déclassé, il n'y a qu'un pas. Combien de fois ai-je entendu dire : « Que va-t-il faire au loin ? pourquoi ne pas marcher dans les sentiers tracés, rester où sont les siens, faire ce qu'ils font ? »

Cette sympathie qui lui fait défaut, l'Anglais, l'Allemand, la possèdent. Chez eux, autour d'eux, au foyer qu'ils quittent, dans la ville d'où ils partent, on s'intéresse à eux, on applaudit à leurs succès, on encourage leurs efforts. La famille suit l'émigrant de ses vœux ; la mère, les sœurs, la fiancée, l'attendent. L'influence féminine, toute puissante, est pour lui. En France, il n'en est pas de même. Ni la mère prudente, ni le père incrédule, n'admettront que leur fille soit fiancée à un jeune homme partant pour se créer une situation dans l'une de nos colonies, et qu'elle puisse un jour les quitter, pour y aller vivre.

Qu'en résulte-t-il ? Nous créons des colonies que nous ne peuplons pas ; nous fondons des villes que nous n'habitons pas : nous ouvrons des routes où nous ne passons pas ; nous demandons à la métropole des crédits pour encourager une industrie locale que nous ne dirigeons pas, et nous voyons, dans certaines de nos colonies, plus d'administrateurs que d'administrés.

Cet émigrant dont nous nous désintéressons, que représente-t-il ? qu'est-il ? Un pionnier de la France, un soldat du progrès. « On n'emporte pas, disait Danton, sa patrie à la semelle de ses souliers ». Soit ; mais on emporte ses traditions, sa langue, son génie, ce qui la fait ce qu'elle est. N'oublions pas non plus que le terrain de la lutte se déplace ; que sur ce terrain de la lutte industrielle et commerciale, il nous faut suivre l'ennemi d'hier, concurrent redoutable d'aujourd'hui, l'Allemand qui, lentement, dépossède l'Anglais.

De ce que je viens de vous exposer, Messieurs, se dégage une loi que je formule en terminant. Elle n'est pas seulement le résultat d'une expérience personnelle de dix-huit années, elle est aussi la confirmation de la loi que les physiologistes dégagent de leurs études sur les végétaux et les animaux. Par des voies différentes, on arrive aux mêmes conclusions. L'homme, l'animal ou la plante le mieux armé pour le combat de la vie, celui qui doit survivre et l'emporter, c'est le

plus adaptable aux conditions du milieu, au climat, aux circonstances. C'est là le critérium de la supériorité.

Si nous l'appliquons au sujet qui nous occupe, nous en reconnaîtrons le bien fondé. La race la plus apte à coloniser est celle qui est la plus adaptable au climat, au sol, au milieu. Ces conclusions sont pour nous encourager. Elles expliquent le haut rang que nous occupons comme puissance coloniale. Elles justifient nos espérances. Sous le ciel brûlant de l'Afrique et de l'Indo-Chine, sous le rude climat du Canada, notre race a montré ce qu'elle pouvait et savait faire.

A ceux qui, s'autorisant de nos revers, nient le génie colonisateur de la France et lui opposent victorieusement l'exemple de l'Angleterre, je répondrai que la conquête n'est pas la colonisation, et que partout où la France a passé, elle a laissé des traces profondes que le temps lui-même a respectées. Je vous ai déjà parlé du Canada et de la Louisiane qui conservent l'empreinte ineffaçable de notre race. Si demain l'empire des Indes s'écroulait, que resterait-il de deux siècles de domination anglaise dans le cœur et les traditions des Hindous ? Aux États-Unis, New-York est cosmopolite, Boston américaine, Chicago se germanise, mais la Nouvelle-Orléans est encore française. Cherchez aux États-Unis une ville anglaise ; il n'y en a pas.

A ceux qui, se fondant sur le temps d'arrêt subi par la natalité en France, en concluent que l'heure est venue pour elle de renoncer aux rêves d'avenir, d'abdiquer ses espérances et de se retirer de la lutte, l'histoire est là pour démentir cette théorie du nombre au nom de laquelle on prétend nous fermer l'avenir et paralyser nos efforts. Elle déroule sous nos yeux son interminable série de minorités qui guident et de majorités qui suivent. Elle nous dit que la France a traversé des épreuves plus redoutables, grâce à sa merveilleuse unité, à cette « heureuse structure » qu'admirait Strabon, et qui faisait dire à Sir William Temple, « qu'aucun royaume au monde n'était à ce point favorisé de la nature ». La France est encore aujourd'hui, malgré les épreuves subies, ce qu'elle était alors. Elle a conservé les éléments constitutifs de sa puissance et de sa richesse ; ni ses vertus militaires, ni son patriotisme ne se sont affaiblis. Si une guerre malheureuse lui a montré le danger de s'abandonner, elle s'est ressaisie ; elle a payé sa rançon, réédifié son gouvernement effondré, réorganisé son armée détruite, relevé ses finances, rétabli son crédit. Tout cela s'est fait en vingt-deux ans, par le travail, l'ordre et l'économie d'un peuple laborieux qui n'a douté ni de l'avenir ni de lui-même.

Certes, les prophètes de malheur ne lui ont pas manqué. On lui disait qu'il était fini et, comme Galilée, devant ses adversaires niant le mouvement, il s'est contenté de marcher.

Envisageons donc l'avenir avec confiance ; et vous, jeunes gens qui m'écoutez, ayez bon courage. La France attend beaucoup de vous ; c'est à vous, à votre génération, qu'incombe la lourde mais glorieuse tâche de guider, vers les hautes destinées qui l'attendent, notre chère patrie, dont la fortune adverse et les épreuves subies n'ont fait qu'attester, une fois de plus, la vitalité puissante et l'indomptable énergie.

Cette magistrale conférence a été souvent interrompue par de frénétiques applaudissements ; et, comme l'a dit heureusement M. Paul Crepy, elle laissera un impérissable souvenir dans l'esprit des auditeurs.

M. Merchier, secrétaire général lit ensuite le rapport sur les travaux de l'année :

Mesdames, Messieurs,

C'est une tâche malaisée que de venir chaque année devant vous comme historiographe de la Société de géographie de Lille. J'en entends dire beaucoup de bien, et dans les Congrès où j'ai l'honneur de vous représenter, et par les conférenciers qui se succèdent, sans interruption dans cette salle, comme dans celle des Sociétés sœurs de Roubaix et de Tourcoing. Tous s'accordent pour proclamer qu'il est difficile de trouver meilleur public, organisation mieux entendue. Toutefois, ce sont de ces choses qu'on a mauvaise grâce à répéter, parce qu'il est malséant de se glorifier soi-même : contentons-nous donc d'enregistrer sans commentaire, ces appréciations flatteuses et d'en reporter tout le mérite à cette trinité présidentielle qui se résume en trois noms justement estimés de tous : Crepy, Bossut, Masurel.

Ce que nous pouvons hautement constater, c'est l'esprit de corps dont tous les sociétaires sont animés. Il faut du dévouement pour consentir à corriger soigneusement les copies d'un concours, quand elles se chiffrent par centaines. Nous l'avons trouvé, ce dévouement, chez MM. Quarré, Van Hende, Houbron, Raymond Théry, Lebègue. Pour la première fois, notre concours dit de St-Cyr, a eu l'honneur d'être dirigé et corrigé par une commission militaire, sous la présidence du Colonel Penel, nous adressons tous nos remerciements aux correcteurs, les lieutenants Mamet et Bressonnet. Dans un autre ordre d'idées, que dire de ces sociétaires qui organisent des excursions à longue portée, telle que celle de Bretagne avec MM. Beaufort et Delahodde, celle des Vosges, avec MM. Derache et Fernaux ; nous sortons même de France pour aller en Italie avec MM. Herland et Lecocq ou en Algérie et en Tunisie avec M. Duhem : sans doute, le chiffre de la cohorte est moins élevé dans ces dernières excursions, mais tous ceux qui y prennent part, reconnaissent le soin avec lequel tout a été prévu, calculé par les zélés organisateurs. Si, sans sortir de Lille, nous allons visiter la manufacture des tabacs avec M. Fernaux, ou les ateliers d'Hellemmes avec MM. V. Delahodde et H. Beaufort, nous sommes sûrs, avec de pareils guides, de recevoir partout le plus aimable accueil ;

si MM. Cautineau et Herland nous conduisent à nos Alpes du Nord, c'est-à-dire au Mont des Cats, au Mont Cassel, au Mont des Récollets ; si MM. Vaillant et Mamet, se font les guides d'une excursion à Bon-Secours, la bonne humeur et la gaieté sont les inséparables compagnes des aimables organisateurs. Mais tous ne peuvent s'associer à ces débauches géographiques. Tous veulent du moins payer de leur personne, en assistant à nos conférences, et jugez s'il faut se déranger souvent :

Il y aura demain un an que M. Marcel Monnier nous a raconté, au milieu de vos applaudissements, son voyage au Soudan, et, comme il est de nos amis, à peine revenu d'Amérique, il est venu nous communiquer ses impressions de voyage au travers de la Californie et de la région du Colorado. L'Amérique est du reste à la mode; Monsieur Ernest Hecht, membre du Club Alpin français, nous a entraînés à sa suite de Paris aux Montagnes Rocheuses. Aucun de ces deux charmants conférenciers, n'a voulu même effleurer la question de Chicago que M. Lourdelet a développée devant nous, je n'ai pas besoin de rappeler avec quel humour et quelle compétence ! Nous sommes d'ailleurs en veine d'expositions, puisque, devançant la marche du temps, M. Grousseau, professeur de droit aux Facultés libres de Lille, nous a donné une vue anticipée des splendeurs de l'exposition française en l'an 1900 ! Un de ses collègues, M. l'abbé Pillet, toujours prêt à répondre à notre appel avec le plus aimable empressement, nous a fait revivre dans le passé, par sa belle conférence sur Pompéï. La Faculté de l'État nous a prêté un de ses professeurs les plus sympathiques, M. Haumant qui nous a parlé de la Bohême, en homme qui a étudié et connaît à fond le pays. Slaves sont aussi les Russes dont nous a spirituellement entretenus M. l'abbé Reboux, professeur d'histoire au petit séminaire d'Hazebrouck : son confrère du Lycée de Lille, vous a peut être ennuyés en vous parlant des bords du Rhin et plus tard de ceux de la Loire; au moins, nous sommes-nous tous instruits en venant applaudir un vieil ami, M. Guillot, professeur au Lycée Charlemagne, quand il nous a fait un magistral exposé de la question du Siam : il est vrai que le terrain avait été préparé par la belle conférence de M. Charles Lemire, résident de France en Annam. L'Afrique n'a pas été négligée : le commandant Monteil a soulevé nos applaudissements enthousiastes quand il nous a raconté son prestigieux voyage de Saint-Louis à Tripoli par le Tchad. Se plaçant sur le terrain, réputé aride, de la géographie économique, M. de Béhagle, membre de la mission Maistre, a su se rendre intéressant en nous parlant de l'exploration sur le Chari. Le R. P. Gabory, a trouvé les accents émus du missionnaire à propos de l'Ouganda ; enfin le docteur Carton, un de nos plus aimables sociétaires, nous a puissamment intéressés par la relation de son voyage au travers de la Tunisie centrale. Avec M. Jules Claine, nous voilà dans les Antilles espagnoles, et c'est pour ne pas quitter les pays Castillans que M. Gaston Routier, nous a fait faire un charmant voyage des Pyrénées à Gibraltar. M. Octave Diamanti, après un long séjour en Perse, nous a décrit, de la façon la plus attrayante, ce très curieux pays. Dans ce voyage autour du monde, nous avons réservé une petite place pour la France. Nous y revenons par le chemin des écoliers, avec M. Alfred Evrard, un de nos plus anciens et de nos plus dévoués sociétaires qui nous a parlé de la Nouvelle Calédonie et de ses ressources économiques, hélas, trop négligées. En M. André Delbecque, nous trouvons un maître d'une rare compétence pour nous apprendre à connaître les lacs de notre beau pays ; enfin, M. Turquan, encore un ami de notre Société, a su faire, avec des chiffres, une étude fort attrayante sur la population de la France. Si votre secrétaire général vous a infligé une première leçon de géographie de France, son excuse est que c'était dans une assemblée trimestrielle, où sont bien mieux en place des communications comme

celles de M. Silvercruys sur la géographie en général ou sur un sujet infiniment plus restreint, la ville belge d'Hogstraeten.

Roubaix a bien voulu, dans cette campagne, accepter un certain nombre de nos conférenciers : c'est ainsi que j'y relève les noms de Turquan, Merchier, Diamanti, de Béhagle, Lourdelet avec les conférences faites à Lille. Mais Roubaix a aussi ses conférenciers qui lui appartiennent en propre : D'abord, un ami de la première heure. M. Castonnet des Fosses qui y est venu célébrer le centenaire de Christophe Colomb ; puis M. Noirot, administrateur colonial, qui a parlé du Sénégal et du pays des Sérères : le docteur Poussié, aux idées originales mais un peu fantaisistes, dit M. Bossut : il a parlé du Dahomey qu'il connaissait pour l'avoir visité.

A Tourcoing, l'année a été commencée par M. Frédéric Haas, Consul de France à Hankeou : il a insisté sur les débouchés à ouvrir pour notre commerce vers le Yunam et le Setchouen. MM. Haumant, le docteur Carton, Marcel Monnier, de Béhagle, Turquan, Lourdelet ont retrouvé le succès qu'ils avaient obtenu à Lille. Votre Secrétaire général a achevé le cours qu'il avait commencé sur les colonies françaises. Mais Tourcoing seulement, a entendu M. Henri Caudrelier, l'un des premiers Français qui aient osé s'aventurer, dans la presqu'île Goajira, au nord de la Colombie, seule aussi la Société de Tourcoing a applaudi l'abbé Sagary, un abbé qui rendrait des points aux membres les plus infatigables du Club Alpin, en parcourant toute l'Engadine. Plus heureux que nous, les Sociétaires de Tourcoing ont applaudi avant nous M. de Varigny ; mais je me reprends et je dis moins heureux que nous, car vous êtes encore sous le charme de celui que vous venez d'applaudir.

Roubaix et Tourcoing nous ont donné l'exemple de la courtoisie en faisant appel à la bonne volonté de conférencières : cette année, nous avons suivi le mouvement et nous n'avons pas à nous en repentir. Madame Lilly Grove a parlé dans nos trois Sociétés, et, dans une causerie sur le Chili et sur les Chiliens, par le charme de sa diction, elle a su nous faire oublier qu'elle était étrangère. Mais ne trouvez-vous pas avec moi que la géographie est un admirable terrain neutre, où l'on se rencontre des points les plus divers, où les nuances disparaissent, où l'on est heureux d'échanger une cordiale poignée de main, tout en poursuivant l'accomplissement d'une œuvre commune, qui ne peut que profiter à la France !

Je m'étais promis de ne pas nous décerner d'éloges ; voilà que je m'oublie. Pour ma pénitence, je vais m'imposer de projeter une ombre sur mes trop brillantes couleurs. Je veux parler du bulletin.

Sans doute, il y a des articles qui ont du mérite ; sans doute le chapitre nouvelles est des plus intéressants, surtout au point de vue commercial, et je tiens à le proclamer ici bien haut, parce qu'il est l'œuvre des investigations patientes de MM. Quarré et Joseph Petit-Leduc. Mais enfin, il lui manque ce que j'appellerais volontiers, des articles de fond ; de la Science pure. Il en faut pour tous les estomacs : je crains que nous n'ayons pas assez de nourriture substantielle, trop de pâtisseries, et encore le majordome a-t-il parfois des négligences et laisse-t-il passer des mets trop épicés. Il en fait ici son meâ culpâ et fera bonne garde à l'avenir ; mais il vous demande votre collaboration, mes chers collègues ; pourquoi nos industriels n'écriraient-ils pas quelque monographie intéressante de géographie économique ; la géographie du lin ou celle du coton par exemple. Pourquoi n'imiterions-nous pas la Société de géographie de l'Aisne qui se livre à une vaste enquête, d'où sortira une géographie raisonnée du département. C'est du concours de toutes les bonnes volontés que sortent les œuvres fortes. Faire bien, c'est beau ; faire mieux, c'est plus beau encore.

Avant la distribution des récompenses aux lauréats de nos divers concours, M. Paul Crepy tient à honorer plusieurs membres dont le dévouement a largement contribué à la prospérité de la Société. Il a d'abord un devoir de reconnaissance à remplir à l'égard de M. Faucher, Ingénieur en chef des Poudres et Salpêtres qui, en quittant Lille pour prendre la direction de la Poudrerie nationale de Sevran-Livry, a donné sa démission de Vice-Président de la Société. C'est avec une véritable émotion, que M. Crepy rappelle les services rendus par ce sage conseiller, aussi dévoué qu'affable, qui a été son bras droit pendant de longues années. Aussi est-ce au milieu d'une véritable ovation qu'il lui remet le diplôme de membre d'honneur.

Plus modestes sont les services de M. Delessert, un voyageur infatigable, compatriote de Töpfer et qui peut être a eu l'honneur de figurer parmi les élèves du célèbre conteur des *Voyages en zig zag* ; mais ces services sont constants, inaltérables. M. Delessert est toujours sur la brèche, il se multiplie pour procurer des conférenciers à notre section de Roubaix, dont il est archiviste, et comme la cheville ouvrière. Son mérite n'a d'égal que sa modestie. La médaille qui lui est decernée sera, en même temps qu'un témoignage de l'estime que lui portent ses collègues, une preuve de la sympathie qui nous unit à Roubaix.

M. Fernaux est un dévoué de la première heure, alors que les sympathies, si nombreuses et si chaudes aujourd'hui, étaient encore hésitantes. M. Fernaux est aussi un modeste. Organisateur de plus de trente excursions, correcteur dévoué à plusieurs concours, il a grandement coopéré à l'organisation matérielle de notre congrès de 1892, et ce n'était pas là une chose facile. A lui nous sommes redevables en partie du succès de notre congrès, de cette excellente impression emportée par nos visiteurs, qui déclaraient que peut-être, à l'avenir, on ferait aussi bien qu'à Lille, mais jamais mieux. A lui donc, il convient de décerner aussi une médaille. Il a été à la peine, qu'il soit à l'honneur.

Les applaudissements de toute la salle sont la meilleure réponse à ces paroles du Président. M. Quarré-Reybourbon, donne ensuite lecture du palmarès (1).

La musique des Amis Réunis de Marcq-en Barœul, prêtait son grâcieux concours à cette cérémonie. Elle semble suivre les destinées de la Société de Géographie, à qui elle demeure fidèle ; chaque année permet de constater chez elle des progrès nouveaux.

A. M.

NÉCROLOGIE

La Société de Géographie de Toulouse vient d'avoir la douleur de perdre son vénéré Président, M. le capitaine de vaisseau Lemosy

---

(1) Ce Palmarès a été publié dans le Tome vingtième, Août 1893, page 117.

d'Orel, ravi, en quelques instants, à l'affection de sa famille et de ses compatriotes, avant l'expiration de son mandat.

Cette perte sera vivement ressentie par les amis nombreux que comptait en France le dévoué Président de la Société de Géoraphie de Toulouse.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES & BROCHURES RÉCEMMENT REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

De la Casamance en Guinée. Notes d'un voyage en Afrique occidentale, par Cl. Madrolle (Librairie H. Le Soudier, Paris).

De longues observations, des notes presque journalières et le tracé constant de l'itinéraire suivi, ont fait connaître à l'explorateur la région encore peu parcourue des pays qui s'étendent de la Casamance aux frontières de Sierra-Leone. Cette brochure, un peu courte à notre gré, mais d'une lecture instructive, complète utilement la série de monographies publiée par différents voyageurs sur toute la région qu'on appelle au Sénégal « les Rivières du Sud ».

L'Exposition géographique de Moscou. (Publié par la Société de Géographie de Paris).

Avec sa science ordinaire et sa compétence pour tout ce qui touche aux questions de géographie pure, M. Édouard Blanc nous fait un compte-rendu très détaillé des apports bibliographiques, cartographiques et autres, effectués par chaque pays d'Europe à l'Exposition de Moscou, en 1892. Une part importante a été consacrée dans cette étude à la Russie elle-même, et aux efforts très méritoires accomplis par cette puissance, malgré des difficultés matérielles de tous genres, pour se maintenir à la hauteur des puissances rivales sur le terrain de la science et des travaux cartographiques

Fêtes et Marches historiques en Belgique et dans le Nord de la France, par Mgr Dehaisnes. (Lille. Imprimerie Danel).

Un livre de haute érudition, que le nom de l'auteur suffirait à recommander aux esprits curieux, et que pouvait seul écrire l'éminent, mais trop modeste organisateur de la Cavalcade lilloise du 9 octobre 1892.

Projet de création d'un bureau colonial auprès des Sociétés de Géographie, par M. Louis Imbert (Société de Géographie commerciale de Bordeaux).

L'auteur entend par bureau colonial « une section établie dans chaque Société de Géographie, ayant pour mission spéciale d'étudier et de faire connaître au dehors,

particulièrement dans sa région, les diverses questions intéressant nos colonies au point de vue de la géographie commerciale, industrielle et agricole ».

Excellente intention, témoignant d'un esprit ardent et généreux, mais est-ce bien pratique ?

L'Exposition de Chicago. Rapport de M. Lourdelet, membre délégué de la Chambre de Commerce de Paris. (Paris. Librairies-Imprimeries réunies).

On n'a pas oublié, à Lille, la très spirituelle et substantielle conférence faite par M. Lourdelet sur Chicago. L'œuvre imprimée ne fait que développer et compléter, avec force détails techniques, le récit du voyageur. C'est une appréciation, aussi savante que minutieuse, sur les progrès accomplis, la concurrence faite sur les marchés étrangers aux produits français et les tendances économiques des États-Unis. La lecture pourrait en paraître aride aux simples curieux, mais nos industriels et nos commerçants y trouveront, à n'en pas douter, une source d'indications précieuses.

Histoire de la géographie de Madagascar, par M. Alfred Grandidier.

Ce beau volume, à grand format, sorti des presses de l'Imprimerie Nationale, constitue sans contredit l'ouvrage le plus sérieux, le plus complet, qu'on ait écrit sur Madagascar. C'est d'ailleurs une réédition, revue et augmentée. L'auteur est un de ceux qui ont le plus contribué par ses travaux à la connaissance géographique de la Grande Ile, encore si peu pratiquée et si difficilement accessible à la colonisation.

Les récits des premiers navigateurs et ceux de Marco Polo lui-même ne peuvent être considérés que comme des fables, analogues à celles de Siudbad le Marin dans les *Mille et une Nuits.* Ce n'est que de nos jours qu'on a pu déterminer à peu près exactement la configuration et les accidents géographiques du pays. Les pages que M. Grandidier consacre à cette étude historique sont fort documentées et d'une lecture attachante. A son livre est jointe une série de cartes, plans, tableaux synoptiques, œuvre de recherche savante et laborieuse dont la valeur ne saurait être trop appréciée.

Carte du Haut-Niger au golfe de Guinée, dressée par le Capitaine Bingbr. Novembre 1893.

Le service géographique des colonies vient de nous adresser sa dernière édition de la Carte du Haut-Niger au golfe de Guinée, dressée par le Capitaine Binger d'après ses propres relevés et d'après ceux des explorateurs Monteil, Crozat, Ménard et Marchand.

Cette Carte, aussi complète que soignée dans son exécution, fait grand honneur au savant officier dont elle est l'œuvre patiente et laborieuse, ainsi qu'à l'administration coloniale qui en a dirigé l'exécution.

Le Canal des Deux-Mers, par M. J. Barbier. (Extrait du *Bulletin* de la Société de Géographie de l'Est. Nancy. Imprimerie Berger-Levrault).

Nous conseillons à ceux que séduirait encore l'idée « patriotique » du Canal des Deux-Mers (entre Bordeaux et la Méditerranée), de lire attentivement la brochure que vient de publier sur la question, M. J.-V. Barbier, Secrétaire-Général de la Société de Géographie de l'Est. Ils y verront combien uue pareille œuvre rencontrerait de dfficultes pratiques, et combien les ressources financières du pays risqueraient d'être compromises si on s'engageait à la légère dans une aussi colossale entreprise. De l'enquête à laquelle s'est livré M. Barbier, et dont les conclusions s'étayent sur les opinions des spécialistes les plus compétents, il résulte :

Que la nature des terrains à creuser et l'altitude de certains points rendraient les travaux particulièrement longs et difficiles ;

Qu'aucun cours d'eau de la région, fût-ce la Garonne, ne possède un débit suffisant pour alimenter le canal. (Nous voilà loin de 400,000 hectares de terrain à irriguer au moyen du canal lui-même) ;

Que la dépense, évaluée primitivement à 500 millions, atteindrait, d'après les calculs les plus officiels, un chiffre de *deux milliards au minimum* ;

Que l'établissement nécessaire de nombreux ponts et écluses, se succédant à intervalles rapprochés, constitueraient sur 500 kilomètres une suite non interrompue d'écueils et de dangers, outre qu'ils rendraient singulièrement précaires les communications d'une berge à l'autre ;

Que l'économie de temps réalisée par les navires pour se rendre d'une mer à l'autre serait, avec ces impedimenta de tous genres, rendue insignifiante ;

Que les chiffres donnés comme probables en ce qui concerne les bénéfices de l'exploitation ne sont rien moins que chimériques ;

Et qu'enfin, — ceci repose sur les affirmations très nettes du corps entier de la marine, — loin de nous donner les avantages attendus en cas de guerre maritime, ce canal, en admettant qu'il pût jamais être utilisé pour des cuirassés, ne pourrait constituer qu'un péril national !

Voilà plus qu'il n'en faut pour nous apprendre à réfléchir. En nous y conviant, malgré les boniments patriotiques auxquels se sont livrés les partisans du canal, M. Barbier a accompli un acte de bon sens et de courage.

G. Houbron.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1893.

JANVIER.

1er Janvier. — Suisse. — Par suite du rejet par la Chambre française de la convention commerciale franco-suisse, le tarif douanier maximum est appliqué aux produits des deux pays.

— Transvaal. — Le chemin de fer venant du Cap est ouvert jusqu'à Pretoria.

2 Janvier. — Égypte. — Une bande de Derviches est battue à Ambigol.

3 Janvier. — Serbie. — Dissolution de la Skoupchtina.

5 Janvier. — Espagne. — Dissolution de la Chambre des Députés.

11 Janvier. — France. Colonies. — Le Sous-Secrétariat des Colonies, qui dépendait du Ministère de la Marine, est transféré de nouveau à celui du Commerce.

16 Janvier. — Égypte. — Formation du cabinet Fakri Pacha à la suite du remplacement de Mustapha Fehmi-Pacha.

17 Janvier. — France. Colonies. — M. Delcassé est nommé Sous-Secrétaire d'État, en remplacement de M. Jamais.

18 Janvier. — Égypte. — A la suite de vives remontrances faites au khédive Abbas par le représentant de l'Angleterre lord Cromer (E. Baring), Fakri-Pacha, considéré comme hostile à l'influence britannique, est contraint de donner sa démission. Riaz Pacha devient premier ministre.

28 Janvier. — Soudan français. — Mort, à Sikako, de Tiéba, roi du Bélédougou, allié de la France.

29 Janvier. — Tunisie. — Pose d'un câble de Marseille à Tunis.

Lille Imp. L. Danel.

RECTIFICATION

AU COMPTE RENDU DU CONGRÈS DE 1892

Dans le compte rendu du Congrès de 1892, le Secrétaire-Général a signalé l'envoi d'un très gracieux télégramme de la Société de Géographie de Genève (page 26). Il a oublié de donner la signature du Président de ladite Société : *M. de Claparède.*

Entraîné par le souvenir des bons offices de toutes sortes rendus par M. Faure à nos Sociétaires qui ont pris part au Congrès de Berne en 1891, et écrivant de mémoire, il a de plus commis l'erreur de dire que le télégramme de remerciement envoyé par M. Bayet, au Président de la Société de Géographie de Genève, avait été adressé à M. Faure (page 406). C'est à M. de Claparède que ce télégramme a été adressé en réalité.

Et maintenant qu'omission et erreur sont réparées, il ne nous reste plus qu'à renouveler à la Société de Genève l'expression de tous les sentiments de sympathie de sa sœur de Lille.

A. M.

A PROPOS DE TOMBOUCTOU

Un des hommes qui connaissent le mieux la question du Soudan en France parce que, jusqu'à la dernière heure, il fut l'ami et le confident de notre glorieux et regretté Président d'honneur, le général Faidherbe, m'a fait l'honneur de m'écrire à propos des récents événements qui préoccupent à juste titre l'opinion publique. C'est une bonne fortune pour nos sociétaires qui liront avec empressement ce document écrit sans passion et avec une réelle largeur de vues.

« Tombouctou vient d'être prise, tout le monde a applaudi à cette conquête ; mais un malheur, dont ne sont nullement surpris ceux qui connaissent nos colonies, a troublé beaucoup de gens et donné lieu à bien des commentaires.

La destruction de la colonne Bonnier doit-elle nous faire revenir en arrière et abandonner un poste avancé chèrement acheté ? Nous ne le croyons pas ; mais nous ne croyons pas davantage que sous prétexte de venger les morts, il faille s'engager dans une expédition coûteuse et se lancer dans le désert à la poursuite d'ennemis insaisissables et que, d'ailleurs, nous n'avons pas à redouter.

Nous avons Tombouctou, fortifions-le : la présence d'un fort et d'une garnison française tiendront nos ennemis en respect. « Jamais un noir n'entrera de force dans la maison d'un blanc ». Cette fière réponse de Paul Holl à El Hadj-Omar est acceptée comme un axiome par les habitants du désert. Il n'est pas inutile de rappeler à grands traits dans quelle circonstance elle fut prononcée.

C'était en 1856. El Hadj-Omar avait rêvé de se créer un empire dans le Soudan et de jeter les Européens à la mer. Déjà il avait pillé les comptoirs de Médine. Faidherbe vint en personne venger nos concitoyens. Il décida la construction d'un fort. En vingt-deux jours, avec 900 travailleurs enrôlés parmi les sujets nègres de notre allié, le roi Sambala, le fort est achevé. Faidherbe repart pour St-Louis, laissant le commandement du fort à Paul Holl, vieux commerçant mulâtre, intelligent et énergique. Paul Holl avait avec lui huit blancs : deux artilleurs, un sergent, cinq hommes d'infanterie, une vingtaine de soldats et autant de marins noirs. Il se vit attaqué par El Hadj-Omar à la tête de 25,000 hommes. Pendant quatre-vingt-dix-sept jours, le

chef musulman multiplia vainement les assauts, les cadavres de ses soldats comblèrent les brèches qu'ils avaient ouvertes. Quand les secours arrivèrent, il était temps : plus de vivres, plus de poudre, il restait une vingtaine de gargousses. Plutôt que de se rendre, Paul Holl et le sergent Desplat avaient disposé les gargousses de façon à faire sauter la place quand l'ennemi y pénétrerait. La puissance de El Hadj-Omar était venue se briser contre l'héroïque résistance de cette petite garnison. Depuis lors, nos forts inspirent à l'ennemi une terreur salutaire.

Pourquoi ne pas revenir au plan du général Faidherbe qui consiste à créer des postes le long du fleuve, à continuer le chemin de fer de Bafoulabé à Bamakou, en reliant ainsi les deux grands fleuves du Soudan ; pourquoi ne pas faire pour le Niger ce qui a réussi pour le Sénégal ?

Les relations avec le pays seront faciles à établir. Il nous souvient de ce délégué des marchands de Tombouctou, Abd-el-Kader el Hadj, qui vint à Paris, il y a quelques années. M. Félix Faure le présenta au général Faidherbe, j'eus la bonne fortune de m'entretenir longuement avec le Soudanien. « Les bords du Niger, me disait-il, forment une contrée très riche, mais les guerres incessantes, la traite des noirs, *les incursions fréquentes et redoutées des Touaregs*, ont dépeuplé le pays et en ont détourné le commerce. Les habitants ne cultivent que ce qui est nécessaire à leur nourriture. Tombouctou est bien déchue de sa splendeur. Elle qui fut et devrait être encore le centre du commerce du haut Niger, le point de départ des caravanes qui rayonnent dans l'Afrique centrale, elle voit sa population décroître chaque jour et les commerçants l'abandonner peu à peu ».

Sera-ce par le Transsaharien ou par la descente du Niger que l'on réussira à ramener un véritable courant commercial à Tombouctou ? La chose est au moins douteuse. Sans parler des barres qui obstruent le fleuve en aval, il ne faut pas oublier que son cours inférieur appartient aux Anglais. Jusqu'à présent, l'exécution du Transsaharien semble offrir des obstacles insurmontables (1). Reste la voie du Sénégal, c'est-à-dire le retour aux idées du général Faidherbe. Le pays tout entier nous appartient, les indigènes ne demandent qu'à commercer avec nous ; ils viendront se grouper autour de nos postes : peu à peu le pays se repeuplera ; encouragés par notre présence et avec notre aide, les indigènes organiseront des milices locales qui suffiront à tenir

---

(1) Voir Nouvelles, p. 127.

en respect leurs turbulents voisins ; ils seront délivrés des lourds tributs que prélèvent les Touaregs, sous couleur de protéger les caravanes.

Une autre raison qui milite en faveur du projet Faidherbe, c'est que le transport d'une tonne de marchandises pour venir de Tombouctou en France par le bas Niger, dépasse 200 francs ; ce prix tombe à 150 francs au maximum par la voie du Sénégal.

La France devra-t-elle engloutir des millions pour créer ce chemin de fer, les postes, les flotilles qui assureront la navigation sur les deux fleuves ? Cent fois non. Pour les flotilles, *employons les matériaux et les ouvriers du pays*. Les pères du St-Esprit, qui, par l'instruction pratique donnée aux indigènes, nous rendent de grands services, seraient heureux de prêter leur concours désintéressé à leur travail. Les postes pourraient être élevés avec le procédé employé par le général Faidherbe pour construire celui de Médine. Quant aux chemins de fer, soyons pratiques pour une fois. Imitons sur ce point les Anglais qui, dans les créations de ce genre, ne voient pas un profit pour telle ou telle grande maison. Employons ce qu'il y a de plus primitif et de moins coûteux. Le meilleur train sera celui qui marchera.

Qui dirigera ces travaux : un militaire ? un marin ? — Non, — car s'ils viennent là, ce sera pour obtenir un avancement rapide ; ils se lanceront de nouveau dans des expéditions inutiles : il ne faut pas davantage un commerçant qui ne chercherait qu'à écouler ses produits et à faire fortune en quelques années ; ce qu'il faut, c'est un homme honnête et énergique, qui songe avant tout à assurer la sécurité des habitants, à leur apprendre à tirer parti des richesses de leur sol ; qu'il se garde surtout de s'entourer d'un grand nombre de fonctionnaires, — ce serait une tentation pour lui de pourvoir ses neveux et ses amis.

Ce gouverneur résidera, non pas à Kayes, mais à Bamakou, au centre même du pays qu'il aura mission de civiliser. Là aboutissent en effet les routes venant de l'Ouest, c'est-à-dire du Sénégal ; celles du Nord, c'est-à-dire de Tombouctou ; enfin celles des Rivières du Sud : c'est le marché futur où seront apportées toutes les denrées de ces riches contrées.

Pour me résumer, je crois que la pénétration dans le Soudan par le Sénégal est la voie la plus pratique, la plus rapide, la moins coûteuse.

Le pays, ruiné par vingt-cinq ans de guerres incessantes, retrouvera bien vite, sous la protection sérieuse de la France, toute sa grandeur passée ».

A. M.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

L'ÉTUDE DES LACS EN FRANCE

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille, le Dimanche 19 Novembre 1893,

Par M. André DELEBECQUE,
Ingénieur des Ponts et Chaussées à Thonon.

En ouvrant la séance, M. Paul Crepy s'exprime en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter M. André Delebecque, Ingénieur des Ponts et Chaussées. Presque tous, mes chers collègues, vous le connaissiez, par ses recherches sur la catastrophe de Saint-Gervais, et surtout par ses travaux, ses études sur les lacs : c'est ce dernier sujet qu'il se propose de traiter aujourd'hui.

Vous dirai-je qu'il y a trois ans j'ai eu le plaisir de voir M. Delebecque à l'œuvre sur le lac d'Annecy? Ajouterai-je avec quelle attention, au Congrès géographique de Berne, nous écoutions ses intéressantes controverses avec M. Forel, le grand professeur de Lausanne? Non, mes chers collègues, je dois, avant tout, remercier M. Delebecque, d'avoir bien voulu quitter Thonon pour venir jusqu'à nous. Issu d'une des plus honorables familles de notre arrondissement, il a répondu à mon appel, pressentant peut-être, et non sans raison, qu'il rencontrerait ici un auditoire sympathique.

Cet auditoire, M. Delebecque, sera fort heureux de vous entendre ; il est fier de saluer un enfant du Nord, jeune encore, mais qui, déjà, s'est créé un nom dans la science. (*Vifs applaudissements*).

Mesdames, Messieurs,

M. Crepy, votre président, me met dans un cruel embarras; car j'étais venu ici pour faire de la géographie avec vous, et il vient de m'adresser des éloges tellement flatteurs et inattendus que je ne sais comment lui répondre..., c'est une interpellation tout à fait imprévue. Je me contenterai de le remercier bien cordialement de l'honneur et surtout du plaisir qu'il m'a faits en m'appelant à venir parler quelques instants au milieu de vous. Oui, ce plaisir est grand ; car il me semble que, en venant causer avec vous, je prends part, en quelque sorte, à une fête de famille, étant moi-même Lillois un peu d'origine, et beaucoup de souvenir et de sympathie. (*Applaudissements*).

Mesdames, Messieurs, les lacs, dont je viens vous entretenir aujourd'hui, ont été pendant longtemps, de la part des topographes et des géologues, l'objet d'un injuste oubli. Assurément, beaucoup de touristes, beaucoup d'entre vous en particulier ont visité nos beaux lacs de France : le lac de Genève, le lac du Bourget, le lac d'Annecy. Mais autant la surface de ces lacs et les paysages pittoresques qui les environnent étaient bien connus, autant ce qui est sous la surface, c'est-à-dire la partie immergée, le fond, se trouvait ignoré. Chose curieuse, on connaissait, à quelques mètres près, la profondeur de la fosse des Kouriles ou de l'Océan Atlantique, et on ne savait absolument rien sur celle du lac Léman ou du lac du Bourget. Si vous me demandez la raison de cette anomalie, si vous me demandez pourquoi, alors que les terrains émergés étaient explorés minutieusement, alors que nous possédions des cartes topographiques et géologiques admirablement détaillées, les lacs étaient représentés sur ces cartes par de simples taches blanches, je serai fort embarrassé pour vous répondre. Je vous dirai que c'était peut-être une question de mode. Il y a, dans la science, de la mode, comme partout ailleurs, et l'étude des lacs n'était pas à la mode.

M. Thoulet, le savant professeur de la Faculté de Nancy, est, à ma connaissance, le premier qui ait fait comprendre en France l'importance de cette étude, si en honneur dans d'autres pays. Il a lui-même exploré les lacs des Vosges et publié sur eux des notes de grande valeur. Après lui M. Belloc a fait des recherches importantes sur les lacs des Pyrénées. A moi est incombée la tâche la plus difficile, mais aussi la plus intéressante, celle d'explorer les nombreux lacs des Alpes, du Jura et du Plateau Central ; c'est principalement de ces lacs que je veux vous entretenir aujourd'hui.

Mais d'abord, une question se pose : Comment doit-on procéder pour faire l'étude d'un lac ? La première chose à faire, c'est de le sonder pour en connaître exactement la forme ; c'est le point fondamental ; la plupart des théories anciennes, faites sur des lacs dont on ne connaissait même pas la profondeur, manquaient de base et se sont écroulées.

Comment sonde-t-on ? Il semble que ce soit la chose la plus simple du monde. Il semble qu'il suffise de prendre une corde graduée en mètres ou en décimètres, suivant le degré de précision qu'on veut obtenir, de monter sur un bateau...... et de sonder. C'est ce que certaines personnes ont fait.... Eh bien ! de cette façon, on arrive à des résultats très mauvais, parce qu'une corde en chanvre n'a pas toujours une longueur fixe ; cette longueur est très variable suivant que la corde est plus ou moins tendue, et surtout suivant qu'elle est plus ou moins humide. Si vous mettez une corde dans l'eau, elle se raccourcit d'une quantité plus ou moins grande, et ce raccourcissement peut atteindre dans certains cas 12 % de la longueur de la corde, ou, en d'autres termes, un mètre de corde sèche, plongée dans l'eau, peut se réduire à 88 centimètres. Vous comprenez que, dans ces conditions, on ne pouvait arriver qu'à des résultats détestables. C'est pourquoi, pour le lac de Genève, les anciens sondages ont accusé des profondeurs notablement exagérées (334 mètres au lieu de 310).

Il faut donc avoir recours, pour mesurer les profondeurs, à une substance dont la longueur soit absolument fixe. Je me suis servi d'un petit appareil dont l'idée est due à M. Belloc, que j'ai déjà cité tout à l'heure, et où la corde de chanvre est remplacée par un fil d'acier absolument inextensible, très mince, dont le diamètre est de 4/10 de millimètre : comme on ne peut graduer un tel fil, on le fait passer sur une poulie dont la circonférence est bien déterminée, de sorte que la longueur développée par le fil roulant sur cette circonférence, longueur qui n'est autre que le chemin vertical parcouru par le poids fixé

à son extrémité, est précisément égale au chemin parcouru par un point quelconque de la circonférence de la poulie. Ce chemin est mesuré par un compteur, de sorte que nous n'avons qu'à laisser tomber le poids jusqu'à ce qu'il s'arrête au fond du lac, et à lire le chiffre indiqué sur le compteur ; on a immédiatement ainsi la profondeur cherchée. On se sert de cet appareil pour mesurer la profondeur des lacs ; mais on pourrait fort bien l'utiliser en mer : le Prince de Monaco l'a fait dans la Méditerranée. Cette manière de procéder est extrêmement simple.

Avec cet appareil, nous obtenons la profondeur au point où nous sondons, mais il faut déterminer la position exacte de ce point sur la carte. On peut, pour cela, se servir du sextant, comme le font les marins sur les côtes, ou bien encore relever de la rive la position du bateau au moyen d'une planchette et d'une alidade. On peut employer tout autre procédé ; l'essentiel est d'opérer avec la plus grande précision.

A ce dernier point de vue, il y a une grande différence entre la topographie et l'hydrographie ; le topographe voit ce qu'il fait, il sait de quel côté il doit se diriger, il remarque immédiatement les endroits qui nécessitent un lever plus détaillé. Au contraire, l'hydrographe ne voit absolument rien, le fond du lac qu'il explore lui est caché, il marche à l'aveugle ; en opérant trop vite, il s'exposerait à commettre de graves erreurs.

Au moyen de l'appareil que je viens de vous montrer, j'ai procédé à de nombreux sondages et j'ai pu dresser les cartes hydrographiques, par courbes de niveau, d'un certain nombre de lacs du territoire français.

Le premier, le plus important de tous, est le lac de Genève, dont la moitié environ, comme vous le savez, appartient à la Suisse. Sur la carte, que vous voyez ici projetée, les courbes de niveau sont représentées de 10 mètres en 10 mètres, et les différentes teintes indiquent les différentes profondeurs, comme sur les cartes marines.

Remarquez d'abord que les courbes de niveau sont bien moins tourmentées pour les lacs que pour la terre ferme ; les aspérités que nous voyons à la surface du sol disparaissent sous l'eau... Pourquoi donc ? Tout simplement parce qu'elles sont recouvertes par les alluvions qu'apportent les affluents, alluvions qui se déposent au fond du lac et qui forment une sorte de manteau.

Vous remarquerez ensuite que la forme du lac de Genève est exces-

sivement simple ; si nous faisons abstraction de la partie qui se trouve du côté de Genève, si, laissant provisoirement de côté le Petit Lac, nous ne nous occupons pour le moment que du Grand Lac, on ne rencontre presqu'aucun accident ; eh bien ! c'est le caractère de presque tous les lacs. Les lacs se composent d'une ou plusieurs cuvettes à fond plat, absolument plat : on pourrait faire plusieurs kilomètres au fond des lacs sans rencontrer la moindre élévation de terrain. Tout a été nivelé par les alluvions. Étudions maintenant les diverses particularités du lac, en allant de l'Est à l'Ouest. A l'extrémité orientale, nous trouvons l'embouchure du Rhône. Peut-être certains d'entre vous ont-ils vu cette embouchure de près ; elle présente un phénomène très remarquable : on voit les eaux du Rhône qui, au lieu de se mélanger à celles du lac, plongent et disparaissent : cela tient à ce qu'elles sont plus lourdes, étant chargées d'alluvions ; tout autour des eaux du Rhône, celles du lac restent claires et limpides. Plus à l'Ouest, au milieu du lac est la grande plaine centrale dont je vous ai déjà parlé et sur laquelle la profondeur est de 310 mètres. On a beaucoup exagéré autrefois la profondeur des lacs ; même d'après certaines légendes beaucoup étaient insondables : vous voyez combien ces légendes étaient fausses. En Europe, le lac le plus profond est, si je ne me trompe, le lac Mjösen, en Norvège, qui a 451 mètres de profondeur, d'après M. Élisée Reclus. Parmi les autres lacs profonds je citerai le lac de Côme qui en a 414, le lac Majeur qui en a 375, le lac de Genève qui en a 310. Cette profondeur de 310 mètres est, remarquez-le bien, excessivement faible, si on la compare à la longueur du lac et à sa largeur ; elle n'est que la deux cent trente-septième partie de la longueur et la quarante-cinquième de la largeur. Si nous dressions une carte en relief du lac à l'échelle de 1/80,000, qui est celle de nos cartes d'état-major, la profondeur du lac ne serait pas tout à fait de 4 millimètres ; vous voyez que c'est bien peu.

Continuons notre voyage. Sur la côte Sud du lac, la côte française, vous voyez une espèce de pointe : c'est le delta de la Dranse, le plus important des affluents du lac après le Rhône. Cette pointe s'est constituée de la façon suivante : la Dranse charrie des matériaux d'inégale grosseur : les gros galets s'arrêtent les premiers et se déposent avant d'atteindre le lac, à peu près horizontalement ou, plus exactement, suivant une pente égale à celle du cours d'eau : le gravier et le sable sont entraînés jusque dans le lac, où ils se déposent suivant des couches inclinées de 25 à 30 degrés. Peu à peu tout l'ensemble de cette con-

struction s'avance et forme un promontoire. Je vais vous donner une idée de la constitution de ce delta, qu'on appelle en géologie delta torrentiel. Autrefois, le lac était plus haut qu'il ne l'est à présent, il a eu une série de niveaux dont le plus élevé paraît être de 60 mètres au-dessus du niveau actuel, et, dans chacune des positions du lac, la Dranse a formé des deltas analogues à celui que nous voyons aujourd'hui. Ces deltas successifs constituent une série de terrasses non loin de la ville de Thonon. Cette terrasse, que je vous projette, représente exactement, avec ses couches horizontales de gros matériaux et ses couches inclinées de petits matériaux, la structure du delta actuel de la Dranse.

Plus à l'Ouest enfin, nous arrivons au Petit Lac, moins profond que le Grand Lac, puisqu'il n'a que 76 mètres de profondeur. Le Petit Lac est formé par une série de barres et de cuvettes. A quoi est due cette disposition? Pourquoi n'avons-nous pas un bassin unique comme dans le Grand Lac? La réponse est bien simple. Autrefois, les glaciers que vous voyez dans les Alpes, sur les flancs des montagnes, s'étendaient bien plus loin qu'aujourd'hui : ils couvraient une partie importante de la région orientale de la France : ils allaient jusqu'à Lyon, où l'on trouve encore leurs anciennes moraines. Eh bien! Nous apercevons aussi des traces de ces moraines au fond du lac de Genève. Ce sont elles qui constituent vraisemblablement ces barres que vous voyez. Et même sur la barre, dite de Promenthoux, qui sépare le Grand Lac du Petit Lac nous pouvons récolter des débris de ces moraines : j'y ai ramassé avec mon ami le professeur Forel, le savant Vaudois bien connu, des pierres d'origine manifestement erratique, des gneiss, des quartzites, qu'on ne rencontre nulle part dans les terrains qui bordent le lac.

Après le lac Léman, le plus important des lacs français est le lac du Bourget. Il est de forme plus simple : c'est un bassin assez régulier ayant une profondeur de 145 mètres, mais coupé en deux par le delta du Sierroz, tout à fait analogue à celui de la Dranse du lac de Genève.

Je vous dirai quelques mots du lac d'Annecy qui est très intéressant. Il se compose de deux bassins ayant l'un 65 mètres, l'autre 55 mètres de profondeur. La tache noire que vous voyez sur la carte, non loin d'Annecy, est en entonnoir formé dans la vase du lac par une source qui jaillit à la profondeur de 80 mètres. On ne connaît guère d'exemples de sources aussi profondes au fond des lacs. J'ai étudié celle-là dans des conditions très favorables, en profitant de ce que le

lac était gelé : une couche de glace de 15 centimètres le recouvrait : en perçant des trous dans cette glace, j'ai pu, par des recherches de température dont je vous parlerai tout à l'heure, arriver à déterminer très exactement la position de cette source. On trouve aussi des moraines importantes au fond du lac d'Annecy.

Quant au petit lac d'Aiguebelette que vous voyez projeté, il se compose d'une série de bassins dont le plus considérable a une profondeur de 71 mètres.

Je parlerai tout à l'heure de quelques autres lacs du territoire français.

Quelle est l'origine de ces lacs? C'est une question intéressante à soulever. Pourquoi rencontrons-nous au milieu des vallées des creux remplis d'eau ?

Si nous partons de la source du Rhône, nous suivons une vallée, puis, brusquement, nous arrivons au lac de Genève ; ensuite le fleuve reprend son cours et va jusqu'à la Méditerranée. Si nous descendons du Saint-Gothard en suivant le Rhin, nous trouvons la même chose : d'abord une vallée, puis le lac de Constance, et ensuite le Rhin coule jusqu'à la mer du Nord. Si nous allons dans les montagnes, nous trouvons également une foule de petits bassins remplis d'eau... Quelle en est l'origine?

Eh bien ! Il faut, au risque de traiter un sujet un peu aride, que je vous dise d'abord quelques mots de géologie élémentaire, il faut que je vous dise ce que c'est que la roche en place et ce que l'on appelle terrains de transport.

Il y a différentes espèces de roches, il y a les roches éruptives qui sont venues de l'intérieur de la terre pour s'épandre à la surface, comme le granit de la Bretagne ou la protogine des Alpes ; il y a ensuite les roches cristallines, encore assez mal connues et qui sont probablement en partie la croûte primitive de l'écorce terrestre solidifiée ; ces roches ont été plus ou moins modifiées par les roches éruptives ; il y a enfin les roches sédimentaires, provenant de la destruction des premières, soit par les vagues de la mer, soit par l'érosion des torrents et des fleuves, et qui se sont déposées au fond des lacs ou des mers. Par suite des contractions de l'écorce terrestre, tous ces terrains ont été bouleversés et se sont plissés, formant des voûtes ou des *anticlinaux* et des vallons ou des *synclinaux*. Ces plis, peu apparents dans les

plaines, sont très nettement dessinés dans les régions montagneuses. D'une façon générale, leur forme est celle-ci :

Voilà ce que l'on appelle la roche en place.

Mais cette régularité théorique, que représente le dessin ci-contre, est loin d'exister à présent : les agents atmosphériques l'ont détruite, l'érosion a travaillé sur cette roche en place et tend encore à la niveler. D'après un calcul approximatif, la moitié des Alpes a déjà disparu par l'érosion.

Eh bien, ces matériaux ainsi arrachés aux montagnes viennent constituer les terrains de transport, alluvions ou éboulis : ils forment ce qu'on désigne en géologie sous le nom de terrains quaternaires. Or, il y a un intérêt sérieux à savoir si un lac se trouve dans la roche en place ou dans un terrain de transport ; car, dans ce dernier cas, son origine est, comme nous le verrons tout à l'heure, en général, facile à déterminer, elle peut être due à un éboulement, au barrage formé par l'alluvion d'un torrent, à une cause très simple et presque toujours évidente ; si au contraire, il est tout entier dans la roche en place, alors il y a une autre cause qui a agi. Quelle est cette cause ? Autrefois, on a eu à ce sujet une idée très simple et très belle, on a dit : « les glaciers ont couvert une bonne partie des plaines qui entourent les Alpes : en se déplaçant, ils ont raboté le sol sur lequel ils marchaient ; ils ont poli et usé les roches sur lesquelles ils glissaient ; nous en voyons mille preuves encore. Pourquoi n'auraient-ils pas pu creuser aussi ces roches et y former des bassins ? Les régions couvertes de lacs ne sont-elles pas celles qui ont été occupées par les glaciers d'autrefois ? » Cette explication était bien séduisante ; elle l'était même trop et la théorie de l'excavation des lacs par les glaciers, qui avait été émise et soutenue par des hommes célèbres tels que Tyndall, le grand physicien anglais, Ramsay, et d'autres, est tombée en discrédit, elle a pour ainsi dire été jetée au panier. Eh bien ! cette théorie, certainement, ne méritait ni cet excès d'honneur ni cette indignité... Il est certain qu'un glacier peut, dans certaines conditions, creuser un trou dans la roche, surtout lorsque celle-ci est tendre, de façon à former le bassin d'un petit lac de quelques mètres de profondeur. Ainsi le glacier du Rhône, au pied de la grande cascade que vous voyez projetée sur l'écran et que plusieurs d'entre vous ont certainement admirée, peut très bien affouiller son lit : au pied de cette imposante chute de glace, il doit régner une pression extraordinaire : peut-être, si le glacier se

retirait, y trouverait-on une cavité. En réalité, nous ne savons pas ce qui se passe sous les glaciers, par la bonne raison que nous n'avons jamais pu y pénétrer. Mais cependant, il paraît difficile d'admettre que ce phénomène soit général et que tous les lacs que nous voyons dans les Alpes puissent être dus à l'excavation des glaciers.

Comme types de lacs situés dans la roche en place, je vous montrerai le lac du Grand Saint-Bernard, bien connu des touristes : voici les lacs des Sept-Laux, dans le Dauphiné, dont l'un a 70 mètres de profondeur ; les lacs Robert et Crozet dans le massif de Belledonne.

Si, comme je le pense, ces lacs n'ont pas été creusés par les glaciers, quelles sont donc les actions qui peuvent leur avoir donné naissance ?

Il peut y en avoir de deux sortes : une action mécanique et une action chimique. Parlons d'abord de l'action mécanique et ici, permettez-moi d'emprunter quelques idées au savant professeur de votre Faculté des Sciences, M. Gosselet. Je vous ai dit tout à l'heure que la croûte terrestre s'était plissée. Comment, par ce plissement, un lac peut-il se produire ? Voici une manière de s'en rendre compte. Les roches cristallines, dont je vous ai parlé, sont très souvent redressées presque verticalement : ||||||. Par dessus, des couches sédimentaires se sont déposées horizontalement. Il y a là ce qu'on appelle en géologie une discordance ; l'ensemble des couches prend cette forme : . Si, par l'action des forces qui disloquent l'écorce terrestre, les couches verticales se mettent à glisser les unes sur les autres, les couches supérieures sont obligées de suivre le mouvement, elles vont donc se plisser de façon à prendre cette position : . Si le glissement ne se produit pas avec la même intensité suivant toute la longueur d'une même couche verticale, vous comprenez que le plissement des couches supérieures ne sera pas régulier, et qu'au lieu d'avoir une pente continue au sommet de ces couches, nous pourrons avoir une pente et une contrepente, nous pourrons avoir ici un point haut et là un point bas, puis, plus loin, un nouveau point haut, de telle façon qu'il se produira des cavités dans lesquelles l'eau s'accumulera : nous aurons ainsi un lac. Bien entendu je n'entends pas résoudre ainsi la question de la formation des lacs, théorie très compliquée, mais j'espère au moins, par cette hypothèse, vous en donner une idée.

L'affaissement général d'une région a pu donner naissance à des lacs. Ainsi nous voyons que le massif des Alpes est bordé presque de tous côtés par une ceinture de grands lacs : au Sud, le lac Majeur, le lac de Lugano, le lac de Côme, le lac de Garde ; sur le versant Nord, le lac de Genève, les lacs de Thun, de Brienz, des Quatre-Cantons, de Zug, de Zurich, de Constance... D'après une théorie émise autrefois par un géologue anglais, Lyell, et reprise récemment, avec éclat, par deux illustres professeurs suisses, MM. Forel et Heim, les Alpes ont été notablement plus élevées qu'elles ne le sont aujourd'hui ; on suppose qu'elles se sont affaissées par rapport à la plaine qui les entoure. Il s'est ainsi produit, vers la limite extérieure de la partie affaissée, entre la plaine et les montagnes, une série de creux où se sont accumulées les eaux. — Cette hypothèse, étayée d'ailleurs par bon nombre d'observations, nous permet de nous rendre compte de la formation des grands lacs des Alpes.

Une autre cause mécanique peut encore agir. Les plis dont j'ai parlé ne se développent pas toujours suivant un axe régulier : quelquefois certaines parties sont poussées plus en avant que d'autres, il se produit ce qu'on appelle un décrochement horizontal, il se forme une fente, une sorte de crevasse, dans laquelle les eaux peuvent s'accumuler, de là la formation d'un lac : c'est ce qui s'est produit vraisemblablement pour le lac d'Annecy.

Quelques lacs du Jura sont dus à des causes particulières. Comme l'a si bien démontré M. Marcel Bertrand, il y a dans le Jura certaines régions qui se sont affaissées. Il s'agit ici d'affaissements locaux, qui n'ont rien de commun avec celui de tout un massif montagneux comme les Alpes. Il s'est formé, par là, des bassins fermés. Mais, les roches du Jura étant très fissurées, il existait autrefois des entonnoirs au fond de ces bassins par où les eaux pouvaient s'échapper souterrainement, pour reparaître à une certaine distance et former des sources. Eh bien ! supposez que ces entonnoirs viennent à se boucher, le bassin se remplira d'eau et il se formera un lac. Plusieurs lacs du Jura doivent probablement leur origine à ce phénomène ; je vous citerai notamment le petit lac de la Motte, dont vous remarquerez le relief extrêmement tourmenté ; il est formé d'une succession de cuvettes et de barres que les alluvions n'ont pu encore niveler. Un lac bien connu, le lac de Joux, dans le Jura suisse, paraît provenir de la même cause.

Je passe maintenant à l'action chimique. Certaines roches, comme le gypse, comme le carbonate de chaux avec l'aide de l'acide carbo-

nique, sont solubles. Elles peuvent être dissoutes par les eaux et donner naissance à des creux qui se transforment en lacs. Le lac du Mont-Cenis, que j'ai visité récemment, paraît s'être formé par une action de ce genre. Il se trouve en grande partie dans le gypse ; sur la rive Nord du lac on rencontre de nombreux entonnoirs, produits vraisemblablement par la dissolution de cette roche ; le lac du Mont-Cenis n'est peut-être qu'un de ces entonnoirs considérablement agrandi.

Une autre catégorie de lacs dans la roche en place sont les lacs de cratère. Dans les anciens cratères, nous voyons l'eau s'accumuler et former parfois des lacs très profonds. Nous en avons des exemples très frappants dans le Latium, dans l'Eifel et dans le plateau central de la France.

Parmi ces derniers, je vous montrerai le lac d'Issarlès dans les Cévennes, qui a une profondeur de 108 mètres : le lac Pavin, au Sud du Mont-Dore, qui a 92 mètres : le lac Chauvet, voisin du lac Pavin, avec 63 mètres. Comme vous le voyez, la forme de ces deux derniers est presque circulaire.

L'origine des lacs situés dans les terrains de transport est en général très facile à expliquer. Je puis vous citer plusieurs cas. Supposons, par exemple, une vallée dans laquelle coule un fleuve : si cette vallée en rencontre une autre, et que dans cette seconde vallée coule une rivière qui charrie des alluvions, ces alluvions peuvent former un barrage qui arrêtera les eaux de la première : de là, formation d'un lac. Ainsi, le Rhône a, par ses alluvions, barré la vallée du lac du Bourget et exhaussé le niveau de celui-ci.

L'éboulement d'une montagne peut aussi barrer une vallée et donner naissance à un lac ; c'est ainsi que se sont formés le petit lac de Montriond, dans le Chablais, et le lac de Sylans dans l'Ain.

Une coulée de lave peut jouer le même rôle qu'un éboulement : c'est ainsi, par exemple, que s'est formé le lac d'Aydat, dans le Puy-de-Dôme.

Les moraines des anciens glaciers ont, en remplissant des vallées, contribué à former de nombreux lacs ; par exemple le lac de Nantua dans l'Ain, le lac de Chalain dans le Jura. Les cartes géologiques montrent que ces lacs sont soutenus à l'aval par une masse énorme de terrain erratique. Bien entendu plusieurs de ces causes peuvent agir simultanément. Nous pouvons, par exemple, avoir des lacs, comme le lac du Bourget, qui étaient primitivement dans la roche en place, mais

dont le niveau a été exhaussé par les alluvions d'un fleuve, comme le lac de Genève, dont la cause première est due à l'affaissement des Alpes, mais dont les alluvions de l'Arve, qui se jette dans le Rhône à peu de distance du lac, ont élevé le niveau d'une quantité que nous ne pouvons apprécier exactement.

Un glacier, en s'avançant dans une vallée, peut aussi la barrer et former un lac, par exemple le lac Combal, dans l'allée Blanche, sur le versant Sud de Mont-Blanc. Vous voyez le glacier du Miage, le plus grand du revers italien du Mont-Blanc, qui s'avance dans la vallée presque à angle droit et arrête l'écoulement des eaux. Je vous citerai encore, dans le Valais, le célèbre lac de Merjelen, profond de 47 mètres, soutenu par le glacier d'Aletsch et sur lequel vous voyez des glaçons flottants, donnant l'illusion d'un lac polaire. Parfois ce lac se vide en partie : ses eaux s'engouffrent dans les crevasses du glacier et inondent la vallée du Rhône : la Confédération helvétique a fait des travaux importants pour prévenir des désastres.

Il y a encore des lacs sur les glaciers même. Ainsi, sur le glacier de Gorner, au pied du Mont-Rose, on aperçoit une série de trous remplis d'eau, dont l'un, d'après mes sondages, a une vingtaine de mètres de profondeur. Leur origine est encore assez incertaine.

Enfin si nous montons dans la région des neiges éternelles, nous rencontrons aussi des lacs d'une nature toute particulière ; mais ce sont des lacs invisibles et terribles ; cachés dans les entrailles des glaciers, ils ne révèlent leur existence qu'en donnant naissance à des catastrophes. Vous vous souvenez tous de cette avalanche qui, l'an passé, a détruit les bains de St-Gervais ; il y avait, à 3,200 mètres d'altitude, une poche remplie d'eau, un véritable lac intérieur dans le glacier de Tête-Rousse, au pied de l'Aiguille du Goûter, lac dont personne ne soupçonnait la présence ; ce lac s'est brusquement vidé et les eaux, emportant avec elles le front du glacier, se sont précipitées dans la vallée.

Les lacs ne doivent pas être explorés seulement au point de vue géographique ou géologique ; on peut faire sur eux une foule de recherches très importantes, soit physiques, soit chimiques, soit zoologiques, soit botaniques.

L'étude des températures dans les diverses régions d'un lac est des plus intéressantes. Si nous mesurons la température du sol, nous trou-

vons que, à partir d'une certaine profondeur (25 à 30 mètres dans nos climats), cette température est constante et, à quelques dixièmes de degré près, la même que la température moyenne de l'atmosphère. Si, au contraire, nous mesurons la température au fond d'un lac profond, nous trouvons, d'une part, qu'elle n'est pas absolument constante, mais qu'elle est soumise à des variations atteignant 1° à 2°, d'autre part que, dans nos climats du moins, elle est toujours notablement inférieure à cette température moyenne. Ainsi, la température moyenne de l'atmosphère sur les bords du lac de Genève étant de 9° à 10°, la température de l'eau au fond du lac est de 4° à 5°. Quant aux couches superficielles, elles sont soumises à des variations considérables de température. Ainsi, pour le lac de Genève, la température est en hiver sensiblement la même de la surface au fond; au contraire, au mois d'août, nous avons une température de 20 à 25° à la surface, puis cette température décroît lentement jusqu'à la profondeur de 10 à 15 mètres, puis brusquement, pour atteindre vers 100 mètres, environ 5°. De là jusqu'au fond du lac, elle ne décroît plus qu'avec une extrême lenteur. Ces températures superficielles élevées, étant limitées à une couche d'épaisseur assez faible, n'ont qu'une influence assez faible sur la température moyenne du lac. Si nous pouvions brasser toute l'eau du lac Léman, de façon à obtenir un mélange de température uniforme, ce mélange n'aurait, d'après le calcul que j'ai fait, au cœur de l'été, qu'une température de 7°.

Cette conservation des basses températures au fond des lacs est bien facile à expliquer, elle est due à ce que le maximum de densité de l'eau a lieu à 4° : en été les eaux réchauffées restent à la surface, puisqu'elles deviennent plus légères, mais, quand en hiver elles se refroidissent, elles s'alourdissent et tombent dans les profondeurs; là, ne pouvant remonter à cause de leur plus grande densité, elles restent en quelque sorte emprisonnées. Toutefois elles peuvent recevoir un peu de la chaleur des couches superficielles, soit grâce à la conductibilité de l'eau, qui est très faible, soit plutôt grâce aux courants qui permettent le mélange des eaux superficielles et des eaux profondes; c'est ce qui explique pourquoi la température n'est pas constante au fond des lacs.

Ces courants agissent souvent d'une manière très efficace. Ainsi, deux lacs très voisins n'ont pas nécessairement la même température dans les profondeurs. Prenons par exemple les deux lacs de Remoray et de St-Point, dans le département du Doubs : le lac de Remoray est

un lac froid, le lac de St-Point est relativement chaud ; à 20 mètres de profondeur, le premier avait le 14 octobre dernier une température de 6°, le second une température de 8°, et pourtant ces deux lacs ont, à deux mètres près, la même altitude et sont distants de deux à trois kilomètres l'un de l'autre ; mais le premier est de forme arrondie et les vents ont peu de prise sur lui, le second est très allongé, dans le sens des vents dominants et ceux-ci peuvent y engendrer des courants assez intenses, qui mélangent dans une certaine mesure les eaux chaudes de la surface avec les eaux froides des profondeurs. Je citerai encore le petit lac d'Aiguebelette où, à 18 mètres, j'ai trouvé, le 19 août dernier, une température de 6°,4, tandis que, au lac d'Annecy, la veille, j'avais trouvé 9°,3 à la même profondeur.

Dans certains cas, la température du fond des lacs subit une élévation notable par suite de la présence de sources réchauffantes ; ainsi, au fond de l'entonnoir du lac d'Annecy dont je vous ai déjà entretenu, la température était de 12° en février 1891, alors que la surface du lac était gelée et que, partout ailleurs, dans les grands fonds, la température n'atteignait pas 4°.

Lorsque, en hiver, la température superficielle du lac s'est abaissée à 4°, si le lac continue à se refroidir, les eaux froides ne descendront plus, puisque le maximum de densité correspond à 4°, elles resteront à la surface, et si leur température tombe à 0°, le lac pourra geler ; mais, pour que ce phénomène se produise, il est bien facile de comprendre que toute la masse du lac doit auparavant arriver à la température de 4° ; c'est pourquoi les lacs peu profonds gèlent très facilement, tandis que les lacs profonds ne gèlent que rarement. Ainsi le lac Léman, de mémoire d'homme, n'a jamais gelé. Il est d'ailleurs nécessaire, pour qu'un lac puisse geler, que sa surface ne soit pas trop agitée ; en 1891, la température superficielle du lac du Bourget est tombée au-dessous de 4° et pourtant le lac n'a pas gelé, probablement à cause du vent.

Une autre étude fort intéressante est celle de la composition de l'eau des lacs. On a dit que l'eau de certains lacs était absolument pure ; on a même soutenu que l'eau du lac de Genève était la plus pure de l'Europe : ce n'est pas exact.

Il y a beaucoup de matières dissoutes dans l'eau des lacs, dont la nature dépend des terrains que traversent leurs affluents.

La chaux, la magnésie et la silice se rencontrent pour ainsi dire dans tous les lacs ; la première, de beaucoup la plus abondante en général,

et la seconde sont le plus souvent à l'état de carbonates. Mais si les affluents traversent des terrains renfermant du gypse ou sulfate de chaux, nous trouverons ce dernier dans l'eau du lac; s'ils traversent des terrains primitifs, riches en feldspaths et, partant, en alcalis, nous retrouverons également ces alcalis.

Pour ces raisons, la quantité de matières dissoutes varie considérablement d'un lac à l'autre. Ainsi, dans les lacs des hautes montagnes, formées de roches cristallines, ou dans les lacs du plateau central, qui sont dans des régions essentiellement granitiques ou basaltiques, l'eau ne renferme guère plus de 2 centigrammes de matières dissoutes par litre. Au contraire, dans les lacs des régions calcaires, le poids de ces matières s'élève à 10, 12 et même jusqu'à 25 centigrammes. Cela veut dire que si vous faites évaporer dans une capsule de platine un litre de cette eau, vous aurez un résidu solide du poids de 10, 12 ou 25 centigrammes. C'est encore bien peu à côté des eaux de la mer, dont un litre donne en moyenne un résidu de 35 à 40 grammes. Vous voyez que la quantité de matières dissoutes dans les lacs n'atteint pas, pour un même volume d'eau, le 1/100 de celle contenue dans la mer; mais il n'en est pas moins vrai que l'eau des lacs n'est pas absolument pure, et notamment celle du lac Léman qui titre 17 à 18 centigrammes par litre.

Y a-t-il un rapport entre l'eau d'un lac et celles de ses affluents? En d'autres termes, si nous supposons tous les affluents coulant ensemble dans un bassin vide identique au lac considéré jusqu'à ce que ce bassin soit rempli, obtiendrons-nous un mélange de composition identique à celle de l'eau du lac, ou bien la composition sera-t-elle différente? Cette question est très difficile à résoudre; car d'une part la composition de l'eau des affluents varie beaucoup d'un jour à l'autre, ainsi que leur débit, et il faut un grand nombre d'observations pour arriver à connaître leur régime; d'autre part, contrairement à ce qu'on croyait autrefois, j'ai démontré tout récemment que la composition de l'eau d'un même lac variait notablement avec la profondeur. Il semble pourtant résulter, d'après les expériences de M. Duparc, le professeur bien connu de Genève, et les miennes, que les eaux des lacs sont moins chargées que celles de leurs affluents. Il y a probablement absorption de carbonate de chaux par la vie organique, par les plantes, par les poissons, par ces animaux microscopiques si bien étudiés par votre savant compatriote le baron Jules de Guerne. En d'autres termes, par l'action de cette vie organique, les eaux des affluents s'appauvrissent, une fois tombées dans le bassin du lac.

Je vous ai dit que la composition de l'eau d'un même lac variait avec la profondeur. En été, l'eau de la surface est moins chargée que celle du fond. La différence peut atteindre, pour certains lacs, 5 centigrammes par litre. C'est considérable, si vous songez que la quantité de matières dissoutes dépasse rarement 20 centigrammes. Cette différence tient vraisemblablement à la cause que je vous ai déjà mentionnée, à l'absorption de matières par la vie organique, plus intense à la surface que dans les profondeurs.

J'aurais encore bien des choses à vous dire sur les lacs, c'est un sujet excessivement vaste et il me faudrait plusieurs jours pour le traiter. J'aurais à vous parler de la couleur des eaux, et à vous expliquer pourquoi certains lacs sont bleus et d'autres sont verts, question encore assez obscure et sur laquelle les physiciens ne sont pas d'accord, j'aurais à vous parler de la faune et de la flore des lacs, mais je laisserai cette tâche à d'autres plus compétents que moi, aux Girod, aux Berthoule, aux Magnin. Puisse cette conférence, peut-être un peu aride, certainement moins attrayante que le récit d'un voyage lointain, vous avoir donné quelques connaissances nouvelles sur un sujet encore trop ignoré ! Mais, je crains, Mesdames, d'avoir été trop scientifique pour vous et vous, Messieurs les géologues et chers confrères, de ne pas l'avoir été assez à votre gré. Pardonnez-moi si je n'ai pas su éviter l'un de ces deux écueils, ou tous les deux. (*Applaudissements vifs et prolongés*).

(Pour rendre plus claires les explications qu'il a données, M. Delebecque projette les photographies d'un certain nombre de lacs, qu'il décrit brièvement).

Au moment de lever la séance, M. le Président s'exprime ainsi :

Non seulement au nom des géologues, M. Delebecque, mais aussi au nom de tous vos auditeurs, je vous remercie de cette très intéressante conférence, car je suis convaincu que, grâce à la façon si claire dont vous avez parlé, tout le monde vous a parfaitement compris.

Je vous remercie également au nom des absents qui n'ont pu trouver place ici, car grâce à la sténographie, ceux qui n'ont eu le plaisir de vous entendre, auront au moins prochainement celui de vous lire. (*Applaudissements prolongés*).

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1893.

Excursion en Bretagne et à Jersey

Du 11 au 22 Août 1893.

Organisateurs : MM. Henri BEAUFORT et Victor DELAHODDE.

On voit des artistes prendre pour devise le beau mot latin *excelsior*, toujours plus haut Les directeurs de l'excursion en Bretagne semblent avoir inscrit sur leur drapeau : toujours plus loin. Chaque année ils conduisent à de plus grandes distances leur fidèle bataillon.

Le 11 août 1893, nous partons vingt-huit pour Paris. Une fois là, on parcourt la ville en groupes de deux ou trois personnes seulement, comme si les Municipaux nous avaient invités à circuler. Nos guides agissaient peut-être ainsi par prudence, le souvenir des troubles causés par les rassemblements d'étudiants étant encore tout récent. A 5 heures du soir, tout le monde arrive à la gare Montparnasse, et nous partons dîner à Chartres.

Le lendemain, de bon matin, nous nous dirigeons en groupe compact vers la cathédrale, située dans le haut de la ville. On y arrive par de vieilles rues étroites et tortueuses, et parfois assez escarpées pour être impraticables aux voitures. La cathédrale est une imposante construction gothique des XII[e] et XIII[e] siècles. Nous admirons surtout le portail latéral sud. En plus des grandes statues, il est orné de statuettes expressives et d'une variété infinie. Ce portail ouvre sur une place relativement grande, ce qui permet de l'apprécier et d'en mieux admirer l'ensemble et les proportions élégantes.

La façade est encore plus remarquable, avec ses ornements multiples et finement fouillés ; sa belle rosace, ses deux clochers dépassant 100 m., de hauteur inégale et de style différent ; mais on ne peut pas la regarder d'assez loin. L'architecte n'a cependant pas épuisé ses ressources à l'extérieur, et nous restons une heure sans nous lasser, à admirer l'intérieur, en particulier les jolies sculptures et bas-reliefs qui ornent la clôture du chœur. L'autel, surmonté d'une grande Assomption de style moderne, est d'un aspect très décoratif. Nous passons tant de temps dans ce beau temple, dont la longueur est d'environ 130 m., que personne ne descend à la crypte, intéressante seulement par son ancienneté. J'allais oublier, à gauche du

chœur, une chapelle d'une richesse extraordinaire. Lampes, reliquaires, ex-voto sont d'une beauté remarquable et forment une décoration fort élégante. On y vénère une statue de la Vierge, du XVe siècle, sous le vocable du Notre-Dame du Pilier, ou de : La Vierge noire ; car le visage est aussi foncé en couleur que celui des habitants du Soudan. Nous cherchons en vain l'origine de cette image. On sait bien que le climat de France était plus chaud autrefois ; cependant, les plus savants parmi nous, doutent que la chaleur, depuis l'ère chrétienne, ait pu produire des nègres dans la Beauce.

En sortant, nous descendons vers la rivière, pour voir la porte Guillaume, reste fort curieux des anciens remparts de la ville ; puis l'église St-Pierre. Derrière le chœur, on y admire les douze apôtres de Léon Limosin, sur douze grands émaux. Le gardien leur attribue une valeur de un million. Nous les contemplons une seconde fois, et nous éloignons toute idée de nous en rendre acquéreurs pour le musée de notre chère ville de Lille. Ce sont pourtant des tableaux solides et beaux, et tout à fait indifférents au froid et à l'humidité.

Sans perdre de temps, nous prenons le train pour Le Mans, où nous arrivons vers midi. Après un déjeuner rapide, pris au buffet de la gare, nous partons à pied, sous la conduite de deux aimables Manceaux, correspondants de l'un des Directeurs, pour visiter la ville, par une chaleur torride, qui aurait pu nous expliquer un peu l'existence possible de la Vierge Noire de Chartres, si nos cerveaux n'avaient pas été si engourdis en ce moment.

Notre-Dame de la Couture est une belle église du XIIe siècle. La nef n'a que trois travées très larges en style gothique primitif, et l'ensemble du monument est d'une originalité remarquable. On y est dans une obscurité relative, même en ce jour de grand soleil. Il y fait fort frais. Ceux qui ne sont pas fanatiques d'architecture, s'y attardent, à cause de cela, aussi volontiers que les autres. Nous admirons, en passant sur la place de la République, le monument de Chanzy. Autour du piédestal, les groupes : L'Attaque et la Défense, sculptés par Croisy, montrent de belles figures de soldats dans des poses pleines de vie. Le tribunal de commerce, à peine terminé, méritait une visite : ses salles sont très ornées. La cathédrale, bâtie au moyen-âge en l'honneur de saint Julien, qui évangélisa le pays au IIIe siècle, est une des plus belles églises de France, mais n'est pas du même style dans toutes ses parties. Elle renferme plusieurs tombeaux remarquables, et, en particulier, celui de la reine Bérangère, veuve de Richard Cœur-de-Lion.

En sortant de la cathédrale, on visite une vieille maison bâtie à l'endroit où cette reine demeurait au XIIIe siècle.

La Société archéologique du Maine y a formé un joli petit musée, où l'on trouve tous les meubles des maisons au moyen-âge, et des tapisseries aussi belles qu'au palais-de-justice de Rouen. On voit dans la même rue plusieurs maisons anciennes assez curieuses. Au-dessus de la porte de l'une d'elles on a sculpté Adam et Êve. D'après une légende locale, ils auraient demeuré en cet endroit après leur expulsion du Paradis terrestre. Ils n'ont pas encore eu le temps de se confectionner des vêtements et tiennent en main une pomme beaucoup plus grosse que leur tête. L'artiste a-t-il voulu faire entendre que nos premiers parents étaient bien excusables de se laisser tenter par de si beaux fruits ? Au-dessus de leur tête, le Soleil et la Lune montrent une figure souriante. Trop éloignés de la Terre, ils ignorent sans doute encore le malheur d'Adam et Ève.

A 4 heures, on remonte sans grand empressement dans des wagons aussi étroits que brûlants.

La Compagnie de l'Ouest, oubliant qu'elle réservait ces compartiments pour des gens du Nord, les avait laissés depuis le matin à la merci de ce fameux soleil d'août 1893. Trois heures après, nous en sortons plus ou moins amaigris et épuisés par ce long bain d'air chaud. Les plus vaillants aident les plus affaiblis à descendre. Puis, comme le soleil se couche, on se dispute les places d'impériale, pour gagner, sur trois beaux breaks, le grand *Hôtel de Rennes*, où nous devons nous reposer des fatigues du jour.

Le lendemain matin à 7 heures, nous sommes déjà en route pour visiter Rennes ; le dimanche, en voyage, n'est pas jour de repos. Cette ville, aussi ancienne et plus peuplée que les deux précédentes, renferme cependant moins de choses curieuses à voir.

Un incendie de sept jours, en 1720, a détruit presque toute la vieille ville. Aussi, la capitale des Bretons offre-t-elle un aspect agréable, mais tout à fait moderne. Un des monuments les plus intéressants, c'est le palais de justice. Il ne date que du XVIIe siècle, et a été bâti pour le Parlement de Bretagne. Devant la façade, quatre grandes statues de célèbres jurisconsultes bretons. Les différentes chambres ont des plafonds très beaux et renferment des tableaux remarquables.

La cathédrale est d'une grande richesse de décoration à l'intérieur ; elle a été reconstruite tout en granit au siècle dernier, mais n'est guère intéressante au point de vue architectural.

En sortant de cette église, les touristes vont toujours voir la Porte Mordelaise, un des rares vestiges du passé. C'est un débris de fortifications fort anciennes, et c'est par là que les évêques et les ducs de Bretagne faisaient leur entrée dans la ville.

L'église St-Mélaine, en haut de la ville, contient de très belles boiseries modernes. Contre cette église se voient la promenade spacieuse du Thabor et le jardin des Plantes : c'était autrefois le jardin des Bénédictins de Saint-Mélaine. Tout en haut, près des grandes serres s'étendent de fort jolis parterres, et l'on jouit d'une vue splendide sur la campagne de Rennes, placée comme on le sait, dans un site assez remarquable au confluent de l'Ille et de la Vilaine. Nous nous y sommes reposés assez longtemps et avec grand plaisir, à l'ombre de grands pins, wellingtonias et cèdres d'espèces rares et variées. Leur feuillage avait conservé toute sa fraîcheur, malgré les chaleurs de cet été.

A 11 heures, départ pour Dinan, où nous arrivons à 2 heures, après avoir déjeuné très vivement au buffet de Dol, et admiré en passant le commencement de la campagne bretonne. Certains pommiers, courbés sous le poids de leurs fruits d'un rouge vif, font l'effet d'énormes azalées. Dans les champs le sarrasin tranche par sa teinte roussâtre au milieu des orges et avoines.

La petite ville de Dinan, étrange et pittoresque, est bâtie en haut d'un coteau de la Rance, rivière tortueuse encaissée dans une étroite vallée, d'une profondeur de 75 mètres. Aussitôt arrivés, nous visitons plusieurs rues admirables d'ancienneté, et où aucune maison fin de siècle ne vient rompre le charme. Les contemporains des Croisés s'y retrouveraient encore chez eux. La rue la plus curieuse descend vers l'antique porte de Jerzual. Les perrons et façades de toutes ces vieilles maisons, géneralement en bois, sont d'une fantaisie et d'une variété invraisemblables. On visite aussi avec intérêt des restes de fortifications, et le vieux château du XVe siècle avec donjon de 34 m. de hauteur. Un joli viaduc de 250 m. de longueur, relie la ville à l'autre rive de la Rance, à 40 m. au-dessus de la rivière, c'est-à-dire à mi-coteau, et ne dépare pas le paysage : au contraire.

Dans la vieille église St-Sauveur se trouve un bénitier en grès du XIIe siècle. Au fond de la cuvette, l'artiste a pris le temps de sculpter un gros poisson en relief.

On y voit aussi un cénotaphe, où est conservé le cœur de Duguesclin. En Bretagne, on ne compte pas les rues, places ou statues rappelant celui qui fut, à son époque, le grand Français. Son glorieux souvenir semble planer sur tout ce pays.

A 5 h. du soir, nous partons en bateau à vapeur pour St-Malo. En amont du viaduc de Dinan, la Rance porte à peine des barquettes ; un ou deux kilomètres plus bas, après la traversée d'une écluse, elle devient un bras de mer. On parcourt alors des détroits s'élargissant en golfes entourés de coteaux verdoyants, bordés de roches à pic, surmontés de châteaux ou de ruines pittoresques. Ailleurs, on aperçoit des villages étagés sur les pentes de la rive. L'eau à moitié salée est d'une grande limpidité ; elle charrie, emportées par la marée montante, une foule de méduses de toutes les tailles. Un peu avant 8 heures, en arrivant près de St-Malo, le paysage s'agrandit encore. A droite, St-Malo se détache sur le ciel rouge, en haut de son rocher ; à côté l'entrée du petit port de St-Servan avec ses grosses tours ; a gauche, le havre et le cap, derrière lesquels se trouve Dinard. Une foule de bateaux de pêche ou de yachts y sont à l'ancre. Le crépuscule leur donne de jolies teintes changeant à tout instant. Au milieu, devant nous, s'étend la mer masquée par un véritable troupeau d'îlots ou rochers tout noirs au milieu des flots roses sur lesquels le soleil se couche. C'est un spectacle inoubliable.

La ville de St-Malo a bientôt fait de nous arracher à ce beau rêve. Les rues ne sont que des couloirs ; et à l'hôtel, où la cour peut bien avoir 1 m. 50 de large sur 4 ou 5 de long, nous sentons presque l'air nous manquer ; et ce n'est pas étonnant, car cette ville, très petite, est entourée par des remparts très hauts, élevés sur la roche.

Le lundi matin, promenade en bateau pour traverser l'estuaire de la Rance, et aller parcourir les jolies rues de Dinard. Presque toutes les villas ont leur jardin descendant jusqu'au bord du flot. Leurs heureux habitants prennent leur bain, sans sortir.

En revenant de Dinard, un autre bateau nous débarqua à St-Servan, juste au pied de la Tour Solidor, curieux fort du XIV[e] siècle. Il se compose de trois grosses tours formant triangle, et reliées par de hautes courtines. Nous voulions aussi traverser en pont roulant le chenal du petit port, qui sépare St-Malo de St-Servan. C'est un chemin de fer original roulant sur l'eau et de construction fort légère. Le wagon, posé sur une armature en fer haute de 8 ou 10 m., voyage sur des rails fixés au fond du chenal. Cette combinaison peut amener un jour ou l'autre une collision entre bateau et wagon, rappelant le légendaire duel de la baleine et de l'éléphant.

Après midi, de grandes voitures nous mènent à Cancale, par des routes assez pittoresques. Un détour nous permet d'admirer au passage les jolies villas, et la plage de Paramé, ville d'eau tout à fait moderne. Cancale au contraire, est un village de pêcheurs où grouille une population rappelant celle du Portel-Boulonnais. La culture des huîtres intéresse vivement ceux d'entre nous qui ne les connaissaient que pour les avoir vues à table déjà mutilées par le couteau de l'écaillère. Ici, au contraire, elles reposent en paix, au fond d'innombrables bassins carrés, dont les parois sont de simples pierres plates juxtaposées. Les petits murs de séparation ont 60 c. de hauteur, et chaque petit parc est un carré d'une dizaine de mètres de côté. A mer basse, c'est à peine s'il y reste un peu d'eau.

Ces bassins s'étendent à droite et à gauche à perte de vue, sur la plaine de sable qui se déroule jusqu'au pied du Mont St-Michel. De Cancale, on aperçoit ce dernier dans un lointain, qui nous donne une idée de l'étendue de cette grève, unique au monde. C'était l'heure du goûter ; plusieurs affamés voulurent étudier les huîtres dans leur pays d'origine.

Le soir, à Saint-Malo, banquet fort animé à l'occasion de la sainte Marie ; car on

venait de découvrir la présence de cinq Marie dans la Société, et plusieurs poètes présentent leurs souhaits en vers aussi variés qu'amusants. Est-ce dû au voisinage du tombeau de Châteaubriand, le poétique prosateur enseveli au bord du grand Bé, l'un des plus jolis îlots de l'embouchure de la Rance ? On avait rarement vu tant de toasts ou compliments rimés pendant un voyage de dix jours.

Le lendemain, à 6 heures, nous nous embarquions pour Jersey où nous débarquions vers 10 heures dans le port de St-Hélier, après une traversée magnifique.

La mer calme et limpide ne s'en prit à personne. Le petit port de St-Hélier, plus fréquenté par les touristes que par les gens d'affaires, s'ouvre dans la jolie baie de St-Aubin tout entourée de collines verdoyantes. En regard se trouve St-Aubin, ancienne capitale de l'Ile, aujourd'hui petite station balnéaire.

Les rues et les hôtels regorgeaient de monde. Des Anglais et des Parisiens amenés par des bateaux d'excursion, avaient envahi la ville, et à tout instant on voyait partir ces grandes voitures découvertes dans lesquelles on visite les points les plus curieux de l'île. Elles suivent différents itinéraires, et l'on peut voir presque tout en trois ou quatre jours.

Le français s'y parle autant que l'anglais, mais les mœurs sont plutôt anglaises ; et, en dehors des excursions, il y a peu de distractions. Le soir, les habitants vont en grand nombre faire quelques tours de promenade à un petit jardin appelé : la Parade, et l'on se couche tôt. On rencontre souvent la veste rouge du soldat anglais; mais ce ne sont que des miliciens. Les Jerseyens ne servent que peu de temps dans cette milice indigène, et ne sortent pas de leur île. Ils ont conservé leurs lois, coutumes et règlements particuliers et paraissent heureux de leur *self-government.*

Après le dîner, beaucoup d'entre nous partirent en chemin de fer en suivant le bord de la mer pour voir les rochers de Corbière, à la pointe sud-ouest de l'île. On y a une très belle vue de la mer et de la baie de St-Ouen. Un phare est bâti sur un de ces rochers dans une position très pittoresque. Le granit rouge des roches donne à ce coin de la côte un air singulier et très sauvage.

Les trois jours suivants, du mercredi au vendredi, furent employés à courir les routes dans les grands breacks du pays. L'île forme un plateau s'élevant graduellement du sud au nord, et en général peu accidenté, si ce n'est dans le voisinage des côtes. Presque toutes sont formées par des rochers, le sable y est rare, et elles offrent des sites d'une sauvagerie incroyable. C'est un contraste absolu avec les fraîches campagnes parcourues pour y arriver. En effet, on voyage toujours dans des chemins étroits, bordés de petits talus, et généralement ornés de deux lignes d'arbres formant une voûte de verdure. Tous ces jolis chemins se ressemblent fort, et n'ont pas de poteaux indicateurs, même là où ils se rencontrent cinq ou six ensemble, ce qui n'est pas rare. Les fermiers ont des habitations fort disséminées ; presque toutes sont des villas plutôt que des fermes, et témoignent de l'aisance de leurs occupants. L'élevage de la belle race des vaches de Jersey est une grande source de revenus. A cause de la douceur des hivers, on fait facilement deux récoltes dans l'île. La première récolte de pommes de terre, très précoce, est appréciée surtout par les Anglais. La seconde récolte fournit des orges, avoines ou betteraves. Les fuchsias et araucarias résistent fort bien en pleine terre et atteignent des dimensions inconnues chez nous.

Les villages sont rares. Un des plus riants et des plus ombragés, c'est bien St-Brelade, avec sa vieille église, et l'antique chapelle des pêcheurs. Les murailles de cette dernière portent des restes de fresques.

Sur la côte nord, l'endroit appelé : Trou du Diable, nous parut le plus beau. On y voit la vague, resserrée de plus en plus entre les deux parois d'un long couloir, se précipiter vers l'extrémité avec un fracas extraordinaire. A la grève de Lecq, à

marée basse, on traverse une grotte plus étroite et plus longue ; mais la fatigue est plus grande que le plaisir, et plusieurs d'entre nous en sont sortis dans un état de transpiration inquiétant. La pointe de Plémont (grotte magnifique à la base), forme aussi au nord-ouest un belvédère imposant, d'où l'on découvre distinctement les îles de Serck et de Guernesey.

A l'extrémité est de l'île, l'antique château de Montorgueil s'élève sur un énorme rocher. Il est fort bien conservé, et remarquable par sa hauteur et ses vieux remparts étagés d'une façon très pittoresque. De là-haut, on a une très belle vue sur la campagne, et aussi sur la mer, bordée au loin par les côtes françaises de la Manche et dont le flot se brise à nos pieds sur une foule de petits rochers à fleur d'eau.

L'eau transparente prend des teintes changeantes, à cause des grandes différences de profondeur du fond et aussi de la couleur variée des roches, car il ne faut pas perdre de vue que Jersey est le paradis des géologues.

Avant de quitter Jersey et de dire adieu à l'*Hôtel de la Pomme-d'Or*, qui nous a si bien accueillis pendant quatre jours, mentionnons une fabrication spéciale de ce petit pays, la canne de chou. Il paraît que la plante appelée dans le Nord : chou de vache, atteint ici la taille d'un arbre (4 mètres et plus). C'est, sans doute, à cause de la longue durée des beaux temps. Par cette chaleur sénégalienne, son aspect rappelle en raccourci celui du palmier. On en fait des cannes épaisses mais légères. Elles n'ont pas la solidité du chêne ; mais, bien vernies en brun, elles ont fort belle mine, à cause de la régularité des nœuds du chou.

Le samedi, à 8 heures, nous quittions Jersey pour voguer vers Granville, c'est-à-dire de l'autre côté de la baie du mont St-Michel. Nous allions donc débarquer presque en face de Cancale, après avoir laissé à l'ouest le groupe des îles Chausey.

La traversée fut aussi très agréable, et l'on arriva vers 11 heures au petit port de Granville. Avant d'y entrer, on aperçut de mieux en mieux le cône du Mont Saint-Michel. Ce fameux Mont, but final de notre excursion, nous l'avions déjà vu de Dinan et de Cancale avec des contours fort indécis. De Jersey nous avions cru l'apercevoir, nous ne devions plus le voir qu'à Pontorson, mais dans toute sa splendeur.

A Granville, la vieille ville est bâtie sur un rocher fortifié fort avancé dans la mer. Tout en haut se trouvent des casernes, et une vieille église du XVe siècle, Notre-Dame de Lihou. Cette belle église gothique paraît d'autant plus antique que les pierres en sont d'une couleur très sombre.

La nouvelle ville se trouve de l'autre côté d'une large tranchée conduisant à la plage. Le Casino et les bains sont très bien installés dans une petite anse, abritée partout par des rochers à pic.

Derrière le vieux Granville, le port se trouve à l'abri des vents du Nord. On y arme surtout pour la grande pêche. De là, on aperçoit fort bien le village de Saint-Pair, où les baigneurs sont de plus en plus attirés par une belle plage de sable.

Le dimanche à midi, nous partions pour Pontorson. Le chemin de fer ne suit pas la côte, et nous ne devions plus revoir la mer. Car, au Mont St-Michel, nous sommes arrivés à mer basse. Le flot était à huit kilomètres plus loin, et tout à fait invisible.

Nous vîmes d'autres paysages toujours jolis, et on traversa les larges embouchures de plusieurs petites rivières.

Les populations étant en costume de fête, nous pûmes ajouter encore quelques modèles de bonnet à la liste nombreuse de ceux que nous avions admirés depuis notre départ.

A Pontorson, deux grandes voitures nous attendaient. On fit sept kilomètres sur un beau chemin, dans un pays peu boisé ; puis deux kilomètres sur une large digue

menant le voyageur au pied des remparts du Mont St-Michel. Devant nous, le Mont grandissait et se détachait de plus en plus beau sur le ciel ; à droite, une vaste plaine de sable, et à gauche, la rivière du Couesnon, maintenue jusqu'au pied du Mont, entre deux rives artificielles.

La digue n'aboutit pas en face de la porte. On descend de voiture ; et, chacun portant sa valise, on arrive à la porte, seule entrée de la ville, par une petite passerelle en bois. On nous envoie dans différentes maisons, dépendances de l'*Hôtel Poulard*, et toutes bâties à des hauteurs invraisemblables. Le toit de l'une atteint le rez-de-chaussée de la suivante.

Chacun se hâte lentement à travers des escaliers interminables, seuls boulevards connus dans cette localité. Après avoir trouvé notre chambre, non sans peine, nous arrivons l'un après l'autre au lieu du rendez-vous, à l'entrée principale de l'abbaye.

C'est maintenant un monument national et des guides accompagnent chaque groupe de visiteurs. On y resta plus de trois heures, et ce n'est pas assez pour voir tout en courant. Le rocher du Mont St-Michel est un pic de granit d'environ 80 m. de hauteur sur une largeur de 100 mètres du nord au sud, et de 150 mètres de l'est à l'ouest.

La pointe en arrive au niveau du pavé de l'église ; aussi, les murs de fondation, au pourtour du monument, s'élèvent-ils verticalement à une hauteur extraordinaire. En même temps que l'église, ils soutiennent le cloître, autrement dit : La Merveille. Cette partie du monument fut élevée au commencement du XIIIe siècle, en moins de vingt-cinq ans, et tout entière en granit rouge. Elle est formée sur une longueur de plus de 60 m. de deux bâtiments juxtaposés, comprenant chacun trois salles admirables par leur architecture ; à l'est, se trouvent l'aumônerie, le réfectoire, le dortoir ; à l'ouest, le cellier, la salle des chevaliers et le cloître. Le réfectoire, au-dessus de l'aumônerie, est à l'Est la plus belle des salles de la Merveille. Dans le fond, se voient deux cheminées monumentales, où l'on faisait, sans doute, la cuisine des moines. Au troisième étage, c'est le dortoir, remarquable par sa hauteur et ses belles proportions.

De l'autre côté, le cellier, vaste salle à trois nefs soutenues pas d'épaisses colonnes, servait de cave. Au-dessus : la salle des chevaliers, plus grande encore, possède quatre nefs, avec gros piliers dont les chapiteaux sont sculptés. Éclairée par de hautes fenêtres, ornée de deux vastes cheminées ; c'est le plus beau vaisseau gothique que l'on puisse rencontrer. Lorsque Louis XI créa l'ordre de St-Michel, cette salle devint la salle du chapitre de l'ordre. Plus tard, son siège fut transféré à Vincennes.

On arrive enfin au cloître, qui sert de toiture à ce côté de la Merveille. Aux quatre côtés d'une vaste plombière formant préau, s'étend une belle galerie, supportée du côté du préau par deux rangs d'élégantes colonnettes en granit et granitelle, polies et tournées. Les chapiteaux de ces colonnes ne sont pas décorés, mais, à l'intérieur des galeries, les tympans des arcatures et les frises sont ornés de sculptures aussi délicates que variées. Nous étions saisis d'admiration ; sous un ciel d'un bleu plus foncé, on se serait cru dans la cour d'un palais mauresque.

Nous fûmes aussi fort impressionnés, mais d'une façon moins agréable, par la vue de plusieurs petits cachots uniques en leur genre. On ne peut s'y tenir debout : la grille massive de l'entrée, les chaînes scellées au mur, l'absence de fenêtres devaient laisser aux malheureux peu d'espoir d'en sortir vivants. Inutile d'y écrire comme à la porte de l'enfer du Dante : *lasciate ogni speranza, voi ch'intrate* (laissez toute espérance, vous qui entrez). La seule vue de l'endroit le criait assez haut. De Louis XI à Louis XV, ces horribles prisons eurent plusieurs fois l'occasion de servir.

On visite aussi la crypte de l'Aquilon, sous l'église, et quantité de couloirs soutenus par des colonnes de style intéressant. Quelques-unes n'ont pas de chapiteaux, et de fines nervures viennent se terminer sur le fût Ce travail merveilleux aura été exécuté sur place dans ce beau granit, si difficile à travailler.

L'église, commencée en l'an 1020, demanda plus d'un siècle pour sa construction. Des incendies ou des destructions partielles ont un peu modifié son aspect primitif; elle n'en reste pas moins une des plus belles constructions du moyen-âge.

Le chœur actuel est du XVe siècle. C'est un magnifique travail de granit orné de sculptures fort délicates. Sur le pourtour s'élèvent cinq chapelles éclairées par de fort beaux vitraux.

Pour que le pavé de l'église fût établi sur un niveau plan, il a fallu faire des cryptes ou des chapelles sous une grande partie de l'édifice. Toutes ces salles ont d'énormes piliers et pourtant l'aspect n'en est pas lourd. Ce sont, au contraire, des merveilles d'élégance et de variété.

En quittant la crypte des gros piliers, un escalier conduit à travers des contreforts, arcs-boutants et clochetons de toutes formes, jusqu'à l'Escalier de Dentelle, chef-d'œuvre de pierre sculptée et ajourée. On s'y élève à plus de cent mètres au-dessus de la mer.

Pour amener cette masse de pierres à ces hauteurs extraordinaires, les moines se sont servis d'une énorme roue en bois mue par des hommes et rappelant les roues à chiens de nos campagnes. La corde, mise en mouvement par cette roue, montait les pierres attachées sur un petit chariot glissant verticalement sur l'un des immenses contreforts qui atteignent presque la base du rocher.

Les deux vieilles tours du XVe siècle appelées le Châtelet et formant l'entrée de l'abbaye, sont remarquablement conservées.

Le Mont St-Michel était une forteresse dès la guerre de Cent Ans. Il eut à subir de nombreux assauts de la part des Anglais. Ses grosses tours rondes battues par le flot, et reliées entre elles par des remparts dont les parapets surplombent la mer, ont un aspect imposant et sont encore solides. Elles ont aussi le mérite d'avoir bien résisté aux Anglais. Il n'en fut pas de même de l'îlot de Tombelaine, autre rocher situé à deux kilomètres au nord-est du Mont St-Michel, et où les Anglais réussirent à s'établir plusieurs fois. Tombelaine est maintenant désert, et ne sert plus qu'à embellir le magnifique panorama dont nous jouissons ici.

Pour bien décrire le Mont St-Michel, il faudrait savoir faire un livre : pour le connaître, à peu près, il faudrait trois jours. Nous avons voulu tout voir pendant cette après-midi de dimanche ; aussi, le soir, nos cerveaux et nos jambes surmenés étaient sur le point de refuser tout service. Heureusement, nous dînons dans un hôtel célèbre pour sa cuisine en général, et pour son omelette en particulier. Ici, la célèbre omelette de la mère Poulard est le plat de résistance de tous les repas. Cette omelette, confectionnée avec autant de soin que de de beurre, a fait la réputation de l'hôtel,

La ville étant bâtie sur un plan presque vertical, le soir, il fallait remonter à nos différents logements, par les escaliers de pierre déjà parcourus, lors de notre arrivée. A la porte de l'hôtel, on donne donc à chacun une lanterne vénitienne. L'idée vint aussitôt d'organiser un monôme et de parcourir les remparts au clair de la lune. Nos chants durent troubler un peu le repos des 200 habitants de l'île; d'autant plus que depuis le départ des moines en 1791, il ne vient plus ici beaucoup de pèlerins pour chanter les louanges de Monseigneur Saint-Michel, du *Mont au péril de la mer*.

Au retour, les plus jeunes d'entre nous, encore sous l'impression des merveilles artistiques et naturelles contemplées dans cette journée, organisèrent un concert vocal en plein vent dans l'étroite terrasse conquise sur le rocher devant leur logement : l'Aurore faillit en voir la fin. D'autres (sont-ils plus vertueux ou plus paresseux ?) préférèrent se coucher relativement tôt, pour pouvoir faire le tour de l'île, sur le sable, au moment du lever du soleil. Ce fut une promenade délicieuse. La lumière teintait de jolies couleurs les nuages éparpillés à l'horizon du côté d'Avranches.

Derrière le Mont, sur la grève nue et sans fin, on se serait cru en pleine mer. Seuls, dans le lointain, trois pêcheurs ne paraissent pas plus grands que des oiseaux.

Vers 9 heures, on déjeuna sur la chaussée, au bas de l'unique et bien courte rue de St-Michel, sur de petites tables que les voitures viennent déranger très rarement, et pour cause, puis on regagna le continent par la même digue suivie à l'arrivée Par malheur, les nuages, que le soleil colorait ce matin d'une façon si splendide, étaient devenus très gris et bientôt la pluie se mit à tomber, au grand désagrément de quelques voyageurs intrépidement installés sur l'impériale. C'était, du reste, la première ondée qui fût venue encore rafraîchir notre enthousiasme.

De Pontorson à Vire, le chemin de fer nous mena à travers une jolie campagne un peu accidentée. Vire est bâtie assez loin de la gare, sur une petite éminence. Pendant le dîner, survint un orage accompagné d'une pluie torrentielle. Les ruisseaux de la ville devinrent insuffisants et le flot balayait toute la chaussée, pendant que, bien abrités, nous sablions le champagne des adieux. La pluie s'arrêta, à souhait, pour nous permettre de visiter la viile.

Le granit est la seule pierre du pays et s'emploie couramment pour les constructions. En haut de la ville, sur un vaste terrain moitié place, moitié promenade, se dressent les ruines d'un château du XVe siècle. Il n'en reste que des pans de murs hauts et massifs, mais c'est très décoratif; car ils couronnent le sommet du coteau descendant à la célèbre vallée de la Vire. Cette partie de la jolie vallée est connue sous le vieux nom de : Vaux de Vire, et autant que nous en pûmes juger à distance, elle n'a pas usurpé sa réputation. Nous visitons au retour l'église Notre-Dame, beau monument gothique du XVe siècle, où nous admirons tout particulièrement un autel en bronze doré d'un travail remarquable.

A 5 heures, on montait dans l'express pour Paris. Les conversations partout fort animées furent à peine interrompues par le souper. Chacun prit ce dernier repas dans des paniers servis par le buffet d'Argentan. Faute d'habitude, ces tables volantes étaient tenues plus ou moins adroitement, mais la gaîté suppléait au confortable.

A 11 heures du soir la gare Saint-Lazare fut témoin de la dislocation générale et des adieux plutôt gais que tristes.

L'excursion était terminée, et l'on se demandait déjà si, l'an prochain, on aurait encore le loisir d'aller vers de nouveaux rivages en aussi aimable compagnie et sous une direction aussi prévoyante.

Let us hope. — Espérons.

E. R.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1893

FÉVRIER.

3 Février. — LAGOS. — Traité d'amitié conclu par le gouverneur anglais de Lagos, Carter, avec les Ibadan.

— PARIS. — Réception de MM. Monteil et Binger, explorateurs africains, à l'hôtel de ville de Paris.

5 Février. — SOUDAN FRANÇAIS. — Le capitaine Dargelos met en déroute complète, à Fidaoua, Amara, fils de Samory.

10 Février. — SOUDAN FRANÇAIS. — Après avoir battu à plusieurs reprises Bilali, lieutenant de Samory, le capitaine Briquelot établit un poste à Erimankono, sur la frontière de Sierra-Leone.

13 Février. — ANGLETERRE. — Discussion du *Home rule* à la Chambre des Communes d'Angleterre.

16 Février. — SAHARA. — L'explorateur Gaston Méry atteint le lac Menkhong, où il a une entrevue avec les chefs des Touareg Azdjer et renoue avec eux des relations interrompues depuis trente ans.

22 Février. — PORTUGAL. — Formation du cabinet Hintze Ribeiro.

27 Février. — SOUDAN FRANÇAIS. — Décret établissant un conseil d'administration près du commandant supérieur du Soudan français.

— SOUDAN FRANÇAIS. — Le colonel Combes s'empare de Guéléba, met en fuite Samory et le poursuit sans répit jusqu'au bassin du Cavally.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

La Corée. — La Corée, si peu connue il y a une vingtaine d'années à peine, fait les plus louables efforts pour sortir rapidement de l'état d'isolement et de barbarie qui l'a différenciée jusqu'ici d'avec le Japon. Malheureusement, le système

adopté ne porte pas les meilleurs fruits, à en juger du moins par le rapport du Consul général anglais.

Animé des meilleures intentions, le roi subventionne de ses deniers personnels une foule d'établissements industriels et d'utilité publique, tels que : manufactures de papier, — l'industrie du papier est très développée en Corée, — d'allumettes, magnaneries modèles, fermes et jardins d'essai, écoles étrangères, hôpitaux, système postal, école d'instruction militaire, etc. Or, les résultats de cette royale et large initiative seraient fort anodins, à cause surtout de l'exploitation des largesses royales par les fonctionnaires indigènes et le manque d'élément étranger. Le gouvernement de Séoul se propose maintenant, après la suppression de la révolte dans l'intérieur, d'organiser une marine nationale et de fonder une école de guerre et de marine. Il a déjà fait achat d'un steamer allemand, qui est entré à Séoul au mois de juin avec un chargement de 11,000 sacs de riz, et deux instructeurs européens sont engagés dès maintenant.

Puisque nous sommes en Corée, signalons le projet du gouvernement russe d'ériger en province autonome, sous le nom d'Amadyr, l'extrême Nord-Est de la Sibérie, entre le 62e et le 70e latitude Nord et le 134e et le 160e longitude Est. La population de la province est estimée à 200,000 habitants.

AFRIQUE.

Les Français à Tombouctou. — Le 25 janvier restera une date mémorable dans les annales de la géographie française. C'est ce jour-là que la première dépêche annonçant l'entrée des Français à Tombouctou a été connue.

C'est là un fait très considérable.

Il a malheureusement coûté cher. L'enseigne de vaisseau Aube ; peu de jours après, le commandant de la colonne expéditionnaire, le colonel Bonnier, ont été tués.

Nous ne donnons pas de plus amples détails sur ces faits et renvoyons le lecteur à la très intéressante correspondance qui se trouve au commencement du présent Bulletin.

La Mission Bernard d'Attanoux (Ancienne Mission Méry). — On a annoncé le retour, pour raisons de santé, de l'explorateur Gaston Méry, chargé d'une mission chez les Touareg, par le Syndicat de Ouargla au Soudan, et on a ajouté que M. Georges Rolland, président du Syndicat et membre du Comité de l'Afrique française, avait désigné pour le remplacer, M. Bernard d'Attanoux, second de la mission et rédacteur au *Temps*.

Le personnel européen de la mission comprend : M. d'Attanoux, chef de mission : M. Bonnel de Maizières, ancien membre de la mission Maistre ; et deux pères blancs, MM. les R. P. Hacquard (ancien supérieur des frères armés du Sahara) et Ménoret.

La mission s'est définitivement mise en route le 13 janvier dernier de Bou Remas, près El Ould (Souf).

Le *Temps* publie, à ce propos, la lettre suivante de M. d'Attanoux :

« Zaouia de Guemar (oued Souf), 8 janvier 1894.

» Vous avez été mis au fait des incidents qui, en octobre dernier, ont arrêté dès le début la marche de la mission : la maladie de notre chef, M. Méry, entraînant

son retour en France, et la nécessité de réorganiser l'exploration à la tête de laquelle votre représentant a eu le très grand honneur d'être appelé. Il y a plus de deux mois de cela, et lorsque vous recevrez cette lettre, à peine viendrons-nous de reprendre notre voyage interrompu. A ne considérer que le calendrier, il semble que voilà bien du temps de perdu. Il n'en est rien cependant, car, par suite d'un heureux concours de circonstances, nous nous trouvons aujourd'hui en face d'une situation grandement favorable au succès de notre tentative et dont notre présence en Algérie nous permet de tirer parti.

» Vous savez, pour vous y être directement intéressé, quel a été, dès le principe, l'objet de notre mission. Due à l'initiative du syndicat de « Ouargla au Soudan », moralement encouragée et matériellement soutenue par le gouvernement de la métropole et le gouverneur général de l'Algérie, elle avait pour but de mettre à profit les heureuses constatations faites par M. G. Méry au cours de son voyage de l'hiver dernier. La pointe hardie que l'explorateur a poussée à cette époque au pays des Touareg de l'Est lui avait permis d'affirmer que les Azdjer se trouvaient toujours dans les dispositions qui les animaient déjà en 1862 lors de la signature du traité de Rhadamès. Aujourd'hui comme alors, les membres de cette confédération semblaient consentir à assurer, à travers leurs territoires, le libre passage aux Français et aux indigènes algériens allant trafiquer dans l'intérieur de l'Afrique. Aujourd'hui comme alors, il paraissait permis d'espérer que leurs bons offices nous étaient acquis pour nous obtenir un traitement analogue de la part des Kel-Oui, leurs voisins du Sud, dont le pays forme en quelque sorte l'antichambre du Soudan central. Tout cela, à vrai dire, ne constituait que des assurances verbales et il restait encore à les mettre en pratique. C'est à quoi nous allions travailler, notre réussite devant avoir pour résultat d'ouvrir à la France la route du Soudan par l'Algérie.

» Au moment où nous nous mettions en marche, un miad (ambassade) de Touareg quittait de son côté le Sahara, se dirigeant sur l'Algérie dans le but de continuer les relations ébauchées entre les deux pays par l'ambassade venue à Alger il y a environ un an. Je dois, en passant, vous signaler cette particularité qui a son importance, de la présence au miad d'une forte proportion de Touareg Hoggar. Elle dénote chez ces peuplades, jusqu'à présent réputées intraitables, un état d'esprit sur lequel, au cours de mes correspondances, j'aurai à revenir plus en détail.

» Si lors de notre premier départ nous avions continué notre marche, notre présence chez les Touareg n'aurait pu être mise immédiatement à profit, car ceux-ci eussent indubitablement renvoyé tous pourparlers, remis toutes décisions, jusqu'à l'époque du retour de leurs envoyés. Nous eussions donc été condamnés, par la force des choses, à une inaction fatigante et sans utilité. Mais il y a plus, et le retard que nous avons subi semble devoir justifier le proverbe qui veut qu'à quelque chose malheur soit bon.

» Dans les lettres que les grands chefs touareg (aussi bien Hoggar qu'Azdjer) ont remises à leurs mandataires, il est dit en propres termes que, si la France veut envoyer des voyageurs au Sahara et si ceux-ci se présentent en petit nombre, dans un appareil et avec des allures pacifiques, libre parcours et protection leur seront accordés. Ce fait bien caractéristique est l'indice d'un état de choses essentiellement avantageux. Aussi, le gouverneur général de l'Algérie a-t-il songé à nous en faire profiter, secondé en cela par l'autorité militaire qui, elle aussi, se rend un compte exact de l'importance de notre tentative au point de vue de la pénétration.

» Jugeant inutile de faire voyager jusqu'à Alger l'ambassade targuie, on a délégué M. le général de la Roque, commandant la division de Constantine, pour aller traiter avec elle des différentes questions qui se rapportent à son voyage et qui intéressent le pays. C'est à Guémar que les entrevues ont eu lieu, chez Si El-Aroussi, le chef

de la zaouïa des Tadjani, un homme qui n'en est plus à faire ses preuves de dévouement à la cause française, et aux bons offices de qui l'on doit les deux tentatives de rapprochement opérées ces temps derniers par les tribus touareg. Les membres du miad sont du reste ses hôtes depuis leur arrivée sur le sol algérien.

» Au cours des conversations il a été naturellement question des lettres dont je viens de vous parler et voilà comment il se fait que notre voyage va coïncider avec le retour de l'ambassade au Sahara. Cette combinaison, en nous donnant les meilleures garanties de sécurité, nous permet en outre de bien augurer de l'accueil que nous recevrons en pays tarqui.

» C'est donc dans d'excellentes conditions que nous commençons notre voyage ; elles sont telles qu'il paraît difficile de ne pas tenir pour assurée notre traversée du territoire des Azdjer. Il est même fortement à supposer que, grâce à l'entremise de ceux-ci, les Kel-Oui voudront également nous recevoir. S'il en était ainsi et si les Touareg de l'Aïr consentaient à entrer en pourparlers avec nous sur les bases de la convention de Ghadamès, la route du Soudan serait libre d'obstacles pour ceux qui viendraient après nous.

» Les tentatives de la France en vue de s'ouvrir un débouché dans ces régions par ses possessions du nord de l'Afrique ne peuvent être que bien accueillies du parti arabe, si puissant au pays noir. A l'heure actuelle, il est l'intermédiaire du commerce fait par la Tripolitaine avec le centre de l'Afrique ; ce que nous venons lui offrir, c'est de jouer le même rôle vis-à-vis de l'Algérie, et il est trop avisé, trop soucieux de ses intérêts, pour ne pas comprendre l'avantage devant résulter de ce nouvel élément de transactions, dont il se trouve appelé tout le premier à bénéficier.

» Tripoli, de son côté, ne saurait prendre à bon droit ombrage de nos projets. Le Soudan offre assez de ressources pour que l'ouverture d'une voie nouvelle (ou plutôt la réouverture d'une voie ancienne) ne porte pas fatalement préjudice à celle existant déjà ; au surplus, puisque tôt ou tard les nations européennes arriveront à établir un courant commercial entre elles et ces parages, mieux vaut mille fois pour la Régence que celui-ci se maintienne dans la direction du Nord. Par ce moyen, elle continuera à participer à un mouvement d'échanges qui serait complètement arrêté pour elle le jour où le négoce adopterait toute autre direction. Quant aux gens de Rhadamès, leur intérêt se trouve, dans l'espèce, lié au nôtre et les essais qui ont lieu actuellement pour établir un mouvement d'affaires entre leur marché et l'Algérie doivent suffire à leur montrer que, loin de leur porter préjudice, l'action commerciale de la France vers le Sahara est au contraire de nature à leur donner une importance de plus en plus considérable. A ce propos, il est grandement à désirer que la question du dédouanement, à leur sortie par le Sud algérien, des marchandises destinées aux régions au delà soit résolue au plus vite, car le sort de notre négoce transsaharien en dépend absolument.

» La mission, indépendamment de son but commercial et politique, a également un caractère scientifique. C'est ainsi qu'elle se propose d'établir ou de vérifier les coordonnées des points principaux ; de lever le terrain parcouru et d'étudier ce terrain, tant au point de vue des meilleures routes à adopter qu'à celui de la constitution géologique du sol ; de faire des observations climatériques et autres ; de recueillir des échantillons de la flore et de la faune de ces contrées, etc., etc. ; d'essayer en un mot de dissiper l'incertitude qui règne encore sur cette partie du continent africain.

» Mes compagnons de route sont au nombre de trois : le R. P. Hacquard, un autre de ses collègues des Missions d'Afrique et M. Bonnel de Mézières, un des membres de la mission Maistre, à qui son premier voyage en Afrique a inspiré le désir de nouvelles explorations. La parfaite connaissance des choses africaines que

possèdent les *Pères blancs*, leur pratique des divers idiomes en usage dans les contrées que nous allons parcourir, et jusqu'à leur qualité de religieux qui affirme le caractère pacifique de la mission, tout cela fait de nos deux compagnons de précieux auxiliaires et augmente ma confiance en d'heureux résultats.

» Afin de résister à une attaque toujours possible de coupeurs de route, nous marchons avec une escorte de quarante méharistes solidement armés de fusils à répétition et à l'abri de laquelle le miad trouverait également protection au besoin. Quatre-vingts chameaux transportent nos marchandises d'échange, nos vivres (car jusqu'à l'Aïr nous ne devons rien trouver à nous procurer en chemin), et nos divers instruments de travail.

» Ainsi munis de toutes choses, nous nous mettons en route avec l'entrain que nous donne un bon espoir, heureux d'être appelés à travailler pour notre pays ».

Mission Fabert du Sénégal au Maroc. — Le *Bulletin* du Comité de l'Afrique française publie les fragments suivants d'une lettre de l'explorateur :

« Camp de Tenyera, 7 novembre 1893.

» .... Je profite de ce qu'un talibé du Chekh Saadh Boû va à Saint-Louis pour vous écrire ; car bien que l'hivernage touche à sa fin, les occasions sont encore très rares. Vous voyez que je ne suis encore qu'au camp du Chekh, et ce n'est pas sans peine que j'y suis arrivé. On ferait un volume rien qu'avec les ennuis que j'ai eus pour traverser le pays des Thrarzas. A Ouatita, vers la fin de mon séjour, j'ai été pris d'un accès de fièvre bilieuse d'une violence telle que mes gens voulaient me coucher sur un chameau et me ramener de force à Saint-Louis. Mais j'avais ma connaissance entière et je le leur ai défendu. Justement mon interprète Hamat-Barro était à Saint-Louis, où je l'avais envoyé, et il m'a bien fait défaut pendant ma fièvre qui a duré cinq ou six jours sans interruption. Du reste, plus tard, pendant mes étapes à Legoueichichi, à Boujaïba, j'ai été repris de fièvre. Enfin, grâce à la quinine, je me suis rétabli. J'avais dit à mes gens : « Le jour où il m'arriverait d'être plus malade, rappelez-vous que je ne retournerai jamais en arrière ».

» A Boujaïba, j'ai séjourné encore trois semaines ; les bêtes des Trarzas ne pouvant plus marcher, j'ai dû faire demander de bons chameaux à Chekh Saadh Boû qui me les a heureusement envoyés. Mais mon messager a été capturé pendant dix jours par les Ouled Delins qui me guettaient de tous les côtés aux alentours de Boujaïba, c'est ce qui a occasionné ce nouveau retard de trois semaines.

» Enfin, depuis quelques jours, me voici chez le Chekh en sûreté avec mon interprète et fidèle ami Hamat, dont je ne saurais vous dépeindre les attentions filiales pour moi. J'espère, quand nous serons à Paris, que le gouvernement saura le récompenser.

» Maintenant, je renvoie à Saint-Louis mes tirailleurs qui ont été convenables au début, mais qui se sont aigris peu à peu, et je m'apprête à faire la traversée du grand désert avec Hamat seul. Nous allons profiter de la saison froide qui commence. J'attends, du reste, le retour de mon ami le talibé Rassoul qui, dans cinq semaines, m'apportera diverses choses de Saint-Louis. Je pense donc partir pour le Saguiet-el-Hamra dans six semaines. Le frère de mon bon Chekh Saadh Boû qui est établi au sud du Maroc, et qui est très bien avec le Sultan, me « refoulera » ensuite jusqu'à Soueyra (Mogador), où je pense m'embarquer pour Marseille, ayant ainsi traversé l'Afrique, et, j'ose le dire, la partie la plus difficile.

» J'ai besoin, pour accomplir mon dessein, de quatre chameaux d'une grandeur et d'une force exceptionnelles, destinés à nous porter, mon interprète et moi ; ces

montures sont difficiles à trouver, et, de plus, elles coûtent fort cher (pour ici) : 210 ou 220 fr. chaque ; mais je vais pouvoir me les procurer grâce à une balle de guinées que le gouvernement du Sénégal m'a remise et au peu d'argent qui me reste encore.

» Nous marcherons trente jours sans nous arrêter et très vite ; je serai accompagné par un des fils du Chekh Saadh Boû, neveu du Chekh Er'Malaïnin ».

Congo français. — La Mission Clozel. — La mission Clozel est partie le 10 décembre de Marseille, à destination de la côte occidentale d'Afrique. Elle est composée de M. Clozel et d'un sergent du 41e de ligne, M. Gérardin, auxquels se joindront M. le docteur Herr, médecin-major de 1re classe et M. Émile Vival, fils du député du Lot.

Cette mission se dirigera vers la Sangha, où elle se mettra à la disposition de M. de Brazza.

Côte d'Ivoire. — La Convention Franco-Libérienne. — Une dépêche reçue de Monrovia apprend que le Parlement libérien a ratifié la convention de délimitation franco-libérienne.

Cette convention, qui trace les limites de la République africaine et des colonies françaises du Soudan et du Grand-Bassam, avait été signée à Paris, le 8 décembre 1892 par MM. Hanotaux, ministre plénipotentiaire, et M. Haussmann, directeur au sous-secrétariat d'État des colonies, au nom de la France, et M. le baron de Stein, consul général de Libéria à Anvers, au nom de la République libérienne.

La convention fixe la frontière au rio Cavally et nous assure ainsi toute la partie de la côte comprise entre le San Pedro et le rio Cavally, qui nous était contestée.

Vers le Nord, elle attribue définitivement à notre colonie du Soudan le bassin entier du Niger. Par contre, la République de Libéria, garde tous les bassins côtiers.

La convention, qui comporte plusieurs clauses destinées à assurer notre action dans la région du haut Niger, sera soumise incessamment en France à la ratification du Parlement.

Les Anglais en Afrique. — Afrique australe. — Les opérations contre les Matabélés ont continué durant tout le mois de décembre, mais il ne s'est plus agi que de la poursuite de Lobengala et de ses fidèles. Le chef a échappé et il peut assurément causer encore beaucoup d'ennuis aux Anglais, mais, en réalité, l'expédition est terminée et le pays est conquis. La Compagnie de l'Afrique australe n'a plus qu'à le pacifier et à l'organiser.

Les Anglais au cap Juby. — L'attention est attirée sur le développement que prennent les établissements britanniques de la partie de la côte occidentale du Sahara au sud du Maroc. Une correspondance adressée de Las Palmas au *Journal des Débats*, donne d'intéressants détails à ce sujet :

« C'est en 1764 qu'un Anglais, nommé Glass, fonda une factorerie sur le petit îlot rocheux situé au Sud du Cap ; mais son établissement fut pillé et détruit par les indigènes, et c'est seulement en 1876 qu'un homme énergique, Donald Makenzie,

y jeta les bases du comptoir actuel. Une Compagnie se forma à Londres pour son exploitation sous le nom de « West African Company.

» On se rappelle qu'une sanglante attaque du personnel de la factorerie eut lieu par les tribus des environs. La légation britannique au Maroc réclama et obtint une indemnité considérable du Sultan, environ douze cent mille francs. Le ministre anglais, sir William Kirby Green, se basait sur ce fait, non pas que la factorerie était sur le territoire du Sultan, dont le cabinet de Saint-James ne reconnaissait point l'autorité en ces régions lointaines, mais sur la preuve, paraît-il établie, que des soldats réguliers du gouvernement marocain avaient trempé dans cette affaire. Le montant de la somme fut vraisemblablement employé à agrandir, à améliorer l'établissement primitif, car, de nos jours, celles des personnes qui ont visité le cap Juby m'assurent y avoir vu un véritable fortin armé de canons et bâti sur le récif. On fit venir, à cet effet, des matériaux divers d'Angleterre, des briques et des pierres des Canaries, et maintenant de solides constructions, comme savent en établir les Anglais, s'élèvent sur ce point jusqu'alors désert et inhospitalier de cette côte, et un petit phare y a été allumé. On sait que cette partie du rivage africain est particulierement redoutée des marins qui n'y trouvent pas le moindre abri et ne peuvent pas même y mouiller. Les lames y brisent à une grande distance, les embruns qu'elles soulèvent masquent la côte sablonneuse et basse ; aussi, de tout temps, de nombreux navires se sont-ils perdus dans ces parages dont la triste renommée est établie depuis le naufrage de la *Méduse*.

» Il ne convient donc pas de se montrer difficile sur les avantages relatifs que, durant la belle saison, les navires peuvent trouver au cap Juby pour y faire leurs opérations ; pourvu que ces dernières puissent s'y effectuer rapidement, en profitant de la moindre accalmie, l'entreprise commerciale est assurée d'y prospérer. En effet, la Compagnie possède un petit bâtiment qui, sans cesse, effectue le trajet entre les Canaries et le cap Juby, et, durant tout l'été qui vient de s'écouler, les échanges y ont pris une certaine extension, puisque plusieurs petites goëlettes ont été nolisées par le directeur de la Compagnie, et qu'enfin trois steamers sont venus y chercher des laines, produit du commerce local avec les tribus de l'intérieur. Il y a donc là, ainsi qu'on me le fait remarquer, une situation tout à fait intéressante qui, si elle fait honneur au courage, à la persévérance des fondateurs de cette factorerie, doit en même temps attirer toute l'attention des puissances qui ont des intérêts dans les choses du Sahara. En effet, si les contestations sont encore possibles du fait que le cap Juby est situe un peu au nord (à environ 50 kilomètres) de la limite méridionale que nos géographes assignent à l'empire dit marocain au point appelé la rigole Rouge ou Saguiat-el-Hamra, voici que l'on me donne des détails précis sur le nouveau comptoir que la Compagnie britannique a au nord et à 35 kilomètres du faux cap Bojador des cartes marines, à quelque chose comme 120 kilometres au sud de la rigole Rouge. Aucune contestation n'y pourra donc être soulevée, et les Anglais détiendront de ce fait une partie de la côte du Sahara. Le nouveau comptoir, me disent ceux qui ont visité la région, sera situe à l'embouchure de l'ouad Bou-Toufza, dans un pays où les puits ne font pas défaut comme au cap Juby, à proximité de lagunes à fonds schisteux et où viennent s'abreuver les troupeaux des tribus. Toute cette contrée est coupée de vallonnements de constitution crétacée ; elle est à proximité du canton de Kadda qui est une des meilleures steppes qui s'étendent entre le rivage de l'Atlantique et les grandes dunes d'Iguidi, formant ainsi une barrière entre ces steppes et le grand désert. A chaque journée de marche on y rencontre des puits et la végétation y est relativement abondante ; les caravanes trouveront une route singulièrement aisée si, comme on peut le prévoir, les Anglais continuent à développer leurs affaires.

» Il ne s'agit pas ici de croire à un avenir extraordinairement prospère et capable de drainer tout le commerce de cette partie du continent, bien que ce soit un fait reconnu et admis par tous ceux qui s'occupent de ces régions que le mouvement des caravanes du Soudan vers le sud du Maroc et vers Mogador ait diminué de moitié depuis quelques années, entravé qu'il est par l'insécurité de la route, par la longueur de l'itinéraire et, surtout, par les procédés administratifs des agents du Sultan. On peut cependant avancer que la Compagnie anglaise est tout à fait capable, en raison de la hardiesse de ses agents, de l'expérience de ses représentants et de la libéralité de ses actionnaires, de détourner l'ancien mouvement, et même de lui rendre son importance passée. En effet, avec un admirable instinct et un emploi extrêmement judicieux des éléments qu'ils ont su s'adjoindre, les Anglais gagnent de jour en jour l'influence sur toutes les populations de la région. Au premier rang, nous citerons les Tadjakant, tribu maraboutique qui est dispersée dans le Sahara de l'ouad Draa jusqu'au Niger, mais qui domine la petite ville de Tendouf, entrepôt principal du commerce vers Tombouctou. Cette tribu commande aux Oulab-Bou-Sebab et aux Taoubalt; mais il est une autre influence religieuse considérable dans ces régions, je veux parler des chérifs des Beni-Arouss qui, originairement, dépendaient de la famille du même nom établie dans le nord du Maroc en obéissant aux descendants du fameux Moulaï Abdessilam-ben-Machich, un des plus grands saints de l'Islam. Grâce à un système de pensions, de dons, de redevances en argent ou en nature qu'elle distribue très libéralement, la Compagnie anglaise du cap Juby s'est créé des relations étendues et des alliances multiples dans tout le Tekna et jusqu'au nord de l'ouad Draa. On prétend ici que l'on a des preuves de cette action jusque dans le Tazeroualt, pays fertile et peuplé, en réalité indépendant de l'autorité du Sultan et où résident les chefs de la grande famille qui descend de Siahmet ou Moussa, un autre patron en grande odeur de sainteté dans tout le Sahara occidental. Le Sultan actuel du Maroc n'a cessé de vouloir y asseoir son pouvoir, mais il n'y revêt qu'un caractère religieux de suprématie spirituelle; tandis que l'appât du gain et les besoins que savent habilement y exciter les agents indigènes que les Anglais entretiennent à leur solde, parallèlement aux avantages des pensions dont je parlais précédemment, sont autant de motifs qui nous permettent de croire que dans un avenir prochain les tentatives économiques de la Compagnie auront pleinement réussi.

» Quant au climat de toute cette partie de la côte, il est extraordinairement salubre et frais; en effet, le cap Juby, situé à l'endroit le plus saillant de la côte, représente bien plutôt le climat maritime que celui du désert; la température moyenne de la mer n'y est que de 17° centigrades; l'air en subit un refroidissement marqué, puisque la moyenne des observations faites à la factorerie, et que l'on m'a obligeamment communiquée, indique une température de 16° en janvier, 20° en septembre, 18 à 19° pour l'année entière, ce qui, pour les mois les plus chauds, donne une température sensiblement plus fraîche qu'à Lyon aux mêmes époques!

» Ces conditions climatologiques assurent donc au personnel une existence très salutaire, et, d'après mes informations personnelles, on y compterait environ 54 Européens, dont 40 Espagnols avec une certaine quantité de manœuvres marocains embauchés dans le nord du Maroc. Le salaire de ce personnel se monterait à 8,000 francs par mois, et ce chiffre nous permet de juger de la prospérité des affaires de la Compagnie. »

Congo belge. — L'expédition Van Kerkhove. — Des lettres privées reçues à Bruxelles annoncent que l'expédition du haut Ouellé a noué des liens

d'amitié, au nom de l'État du Congo, avec plusieurs sultanats de la région conduisant au Nil. Le capitaine Baert a remplacé Van Kerkhove dans le commandement de l'expédition et il continue à avancer. Un nouveau poste va être fondé sur la rivière Bomokandi, affluent de gauche de l'Oubanghi-Ouellé.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE

Port de Bordeaux. — Le mouvement de la navigation du port de Bordeaux (long cours, étranger, colonies et pêche, navires chargés, cabotage non compris), s'est élevé, pour les onze premiers mois de 1893, du 1er janvier au 1er décembre, au chiffre total, entrées et sorties réunies, voiliers et vapeurs, de 2,546 navires d'un tonnage d'ensemble 1,671,798 tonneaux (contre 2,639 navires jaugeant 1,706,082 tonneaux pendant les onze premiers mois de l'année dernière, et 2,876 navires d'un tonnage de 1,813,733 tonneaux pendant la période correspondante de 1891). En voici le résumé :

A l'Entrée.		Français.	Étrangers.	Totaux.
		—	—	—
Angleterre	Tonneaux.	12,388	281,893	294,281
Suède	— .	»	13,581	13,581
Portugal	— .	911	5,636	6,547
Espagne	— .	38,477	39,197	77,674
Autriche	— .	629	56,684	57,313
États-Unis (Océan Atlantique)	— .	24,880	46,939	71,819
Nouvelle-Grenade	— .	31,656	»	21,656
République Argentine	— .	74,721	2,822	77,543
Colonies de pêche	— .	96,076	21,492	117,568
Autres provenances	— .	11,336	87,458	98,794
Totaux	— .	281,074	555,702	836,776

A la Sortie.		Français.	Étrangers.	Totaux.
Angleterre	Tonneaux.	21,503	330,523	352,036
Allemagne	— .	38,909	2,922	41,831
Pays-Bas	— .	»	15,584	15,584
Portugal	— .	940	»	940
Espagne	— .	44,096	25,706	69,801
États-Unis (Océan Atlantique)	— .	38,635	»	38,685
République Argentine	— .	88,430	2,783	91,213
Chili	— .	2,845	64,854	67,719
Colonies de pêche	— .	91,936	2,679	94,615
Autres destinations	— .	6,791	55,807	62,598
Totaux	— .	334,154	500,868	835,022

La récolte des vins et des cidres en France pour 1893 et en 1892. — Voici quelques rengeignements sur la production comparée des vins et des cidres en 1892 et en 1893.

La récolte des vins s'est élevée en 1893 à 50,069,070 hectolitres contre 29,082,134 en 1892 ; la moyenne des dix dernières années étant de 28,870,643 hectolitres, on trouve une augmentation de 21,198,427 hectolitres par rapport à cette moyenne, au profit de l'année 1893.

Le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme n'ont point produit de vin. Les chiffres pour l'Aisne sont de 86 618 hectolitres en 1893 contre 14,060 en 1892, et pour les Ardennes, de 7,547 hectolitres en 1893 contre 1,367 en 1892.

La récolte des cidres n'a pas été moins abondante, puisqu'elle s'est élevée à 31,608,565 hectolitres en 1893 contre 15,141,326 en 1892 ; la moyenne des dix dernières années n'ayant été que de 12,697,712, l'augmentation n'est pas moindre de 19,900,843 hectolitres, c'est-à-dire de plus du double.

Voici les chiffres de cette récolte dans les départements de la région du Nord :

	1893	1892	Moyenne des 10 années.	Augmentation.
	—	—	—	—
Nord	36,840	10,214	6,704	30,136
Pas-de-Calais	173,044	46,203	56,577	118,467
Somme	416,428	219,750	180,622	233,806
Aisne	296,396	194,248	154,314	147,082
Ardennes	265,323	47,099	53,699	211,624

Il est certain que cette augmentation considérable aura un contre-coup nécessaire en ce qui concerne la consommation de la bière dans les départements de la Somme, de l'Aisne, des Ardennes et dans la partie du Pas-de-Calais où le cidre est récolté, c'est-à-dire dans les arrondissements de Montreuil, Saint-Pol et Boulogne-sur-Mer.

Le commerce français à Philippopoli. — Notre consul à Philippopoli signale l'intérêt que présente cette place pour le commerce français d'exportation. Peuplée de 34,000 habitants, entourée d'agglomérations importantes, placée au centre de la vallée de la Maritza, Philippopoli a une importance commerciale bien supérieure à Sofia, qui reste isolée sur le haut plateau du Vitoch et subit la concurrence des ports bulgares du Danube. Elle possède des entrepôts de douane et une quinzaine d'importantes maisons de gros qui approvisionnent la presque totalité du commerce de détail dans la province rouméliote.

L'importation française a quelque peu reculé, dans les dernières années, devant la concurrence allemande, autrichienne et belge. Il ne se passe pas de jour où les négociants de Philippopoli ne soient visités par des voyageurs allemands et autrichiens qui leur offrent toutes les facilités possibles pour le transport et le paiement de leurs marchandises, au lieu qu'ils doivent pour ainsi dire aller solliciter chez eux les producteurs français. C'est ainsi que la plupart des articles français vendus dans ce pays sont importés par une maison étrangère qui possède à Philippopoli une importante succursale et qui a en France sa principale maison d'achat. Il serait à désirer que, pendant la prochaine campagne commerciale, un plus grand nombre de voyageurs français, se rendant à Constantinople par la voie ferrée, fissent halte à Philippopoli. Ils y trouveraient, sinon des commandes importantes, tout au moins de précieuses données sur les moyens de reprendre pied dans ce pays. Il serait

d'ailleurs facile, lorsque les affaires auraient été étudiées et engagées sur place par les représentants directs des maisons françaises, de trouver parmi nos compatriotes des agents locaux offrant toutes garanties et connaissant bien le marché.

Parmi les articles d'importation qui paraissent devoir attirer l'attention du commerce français, notre consul indique principalement les suivants :

Les *cafés* consommés en grande quantité sont principalement de la sorte dite *Rio*; ils sont généralement achetés à Gênes et transportés à Marseille sur les paquebots de la Compagnie Fraissinet, qui les débarquent à Dédéagatch. Les entrepositaires de Marseille n'auraient, semble-t-il, pas grand effort à faire pour fournir exclusivement ce pays de cafés répondant au goût des consommateurs.

La France a eu longtemps le monopole des *cirages*. Depuis peu de temps elle rencontre une concurrence à Budapesth. Mais les produits hongrois, d'une qualité très inférieure aux nôtres, sont à peine meilleur marché. Une très légère baisse de prix suffirait pour mettre notre situation à l'abri de toute concurrence.

La France avait, récemment encore, le monopole des *lainages* légers, pour vêtements de femmes. Certains concurrents étrangers commencent à placer cet article en séduisant le consommateur par le bon marché de leurs produits qui sont vendus le plus souvent sous des marques françaises. Il y aurait sans doute peu à faire pour défendre notre position et reprendre le terrain perdu. Encore faudrait-il que la question fût étudiée sur place par les maisons intéressées.

La *bijouterie fausse* est d'un débit considérable ; elle est fournie principalement par l'Autriche. La France n'a qu'une faible part de ce commerce, pour lequel elle pourrait faire de grands progrès.

EUROPE.

Angleterre. — Le canal maritime de Manchester. — Cette grande entreprise commerciale, destinée à mettre Manchester en communication directe avec la mer a été inaugurée le 1er janvier 1894.

Le canal commence à Eastham, suit d'abord le cours de la Mersey, puis s'en éloigne à partir d'Irlam pour arriver à Manchester après un parcours total de 35 milles 1/2.

L'auteur du projet était Daniel Adamson, qui en a dirigé l'exécution avec une indomptable énergie, mais qui, malheureusement, n'a pas vécu assez longtemps pour voir l'achèvement de son œuvre.

L'ingénieur qui a mené à bien cette grandiose entreprise se nomme Leader Williams.

Le canal maritime de Manchester est un remarquable travail qui a été accompli malgré de nombreux obstacles, tant techniques que financiers. Estimé d'abord à 10 millions de livres, il a coûté, tout compte fait, 15 millions de livres.

Le premier coup de bêche fut donné en 1887, et le 25 novembre 1893, le canal fut pour la première fois rempli d'eau d'un bout à l'autre.

On ne percevra de droits que sur le fret, car, pendant une année au moins, on ne réclamera rien pour le passage.

Les directeurs ont décidé de faire payer la moitié des tarifs de chemins de fer ; et si ces Compagnies commençaient une guerre de concurrence, la *Compagnie du Canal maritime* réduirait ses tarifs de façon à ce qu'ils soient toujours 50 % au-dessous de ceux des chemins de fer.

Partant de Liverpool, on rencontre d'abord l'écluse d'Eastham, qui ferme l'entrée

du canal. Cette écluse peut contenir presque jusqu'aux plus grands navires transatlantiques.

La profondeur du canal est de 26 pieds et pourra, si cela devient nécessaire, être augmentée de 2 pieds ; sa largeur moyenne est de 172 pieds au niveau de l'eau et de 120 au plafond.

Quittant Eastham, on arrive bientôt au port d'Ellesmere, où n'entraient jadis que de petits vaisseaux, mais où maintenant, grâce au canal, on peut entrer à tout moment.

On construit des jetées tout le long des rives, aussi bien à cet endroit qu'à quelques autres, et il est à croire que dans un certain nombre d'années toute la longueur du canal sera convertie en une suite presque ininterrompue de docks.

Des navires peuvent déjà se mettre à quai à Saltport, Weston et Runcorn.

De Weston à Runcorn, le canal est établi sur la berge même de la Mersey et est séparé de son lit sablonneux par une forte digue de pierre.

A Rancorn particulièrement, on a dû changer l'ancienne manière de faire : jadis deux remorqueurs amenaient à chaque marée, de Liverpool, dix ou douze bateaux plats à destination du canal de Bridgewater, et à l'époque des fortes marées, de petits voiliers pouvaient remonter la rivière tortueuse. Cette navigation de rivière n'existe plus ; le canal comprend un accès aux écluses de Bridgewater et la grande œuvre de Brindley est maintenant subordonnée à une entreprise plus moderne.

Le viaduc du chemin de fer qui traverse la Mersey à Runcorn est à une hauteur de 75 pieds : c'est le gabarit qui a guidé le Parlement pour fixer la hauteur des autres ponts de chemin de fer. C'est sous la première travée de ce pont, du côté du Comté de Cheshire que passe le canal, et on commence à voir à son côté l'ancien lit desséché de la Mersey, puis le canal s'engage dans les terres et traverse en maint endroit routes et chemins de fer. Les ponts de routes sont mus par l'eau, et malgré leur poids énorme, tournent avec la plus grande facilité sur leur pivot.

La déviation des chemins de fer a coûté 3 millions de livres. La digue de Moore à Warrington est un énorme travail, et il n'y a que six mois que la *Compagnie du London et North Western Railway* a laissé prendre possession de son ancienne ligne. Il a donc fallu mener rondement ces derniers travaux.

Comme celles d'Eastham, les écluses de Latchford, Irlam, Barton et Mode Wheel ont respectivement (pour les petits ou pour les grands vaisseaux), 600 pieds et 350 pieds de longueur.

A Partington viennent aboutir de nombreuses lignes de chemin de fer amenant la houille, qui est chargée sur les bateaux dans un grand bassin aménagé à cet effet.

Les écluses d'Irlam relèvent le niveau de 16 pieds et celles de Barton de 15 pieds encore.

C'est à Barton qu'a été effectué le travail le plus intéressant : le canal de Bridgewater passe au-dessus du canal maritime au moyen d'un aqueduc d'acier de 235 pieds de long, 6 de profondeur et 19 de large. Le bassin formant pont-tournant pèse 1,900 tonnes.

Ce travail rappelle celui des Fontinettes que notre Société a déjà visité plusieurs fois, mais le réservoir contenant l'eau (et au besoin le bateau), au lieu de s'élever sur le piston de l'ascenseur, tourne sur un pivot d'acier pour livrer passage aux navires du canal maritime.

Un peu plus loin, on atteint l'écluse de Mode Wheel qui ne fait franchir que 13 pieds.

Une vaste nappe d'eau s'étend de Mode Wheel aux docks de Salford et de Manchester, car le canal s'élargit jusqu'à 230 pieds. Ces docks, situés sur l'ancien emplacement des jardins de Pomone, sont munis des engins les plus perfectionnés.

Pour le jour de l'inauguration, on avait fait venir des ouvriers de Liverpool, Glasgow et Newcastle : ils ont commencé immédiatement le déchargement des navires de commerce qui avaient suivi le cortège officiel.

L'un de ces navires est reparti le lendemain avec une cargaison d'articles de Manchester.

Les aménagements des docks de Manchester comprennent :

A Manchester :	Surface d'eau	33 acres 1/2.
	Superficie des quais	23 acres.
	Longueur des quais	3 milles 1/2.
A Salford :	Surface d'eau	71 acres.
	Superficie des quais	129 acres.
	Longueur des quais	3 milles 3/8.

Il y a aussi un grand dock et des quais à Warrington.

Ce canal aura une grande valeur commerciale pour Manchester et tout le Lancashire.

Allemagne. — Le matériel flottant sur le Rhin. — *Das Schiff* publie, d'après les relevés officiels, le tableau suivant relatif au matériel flottant en usage sur le Rhin :

Nationalités.	Bateaux à voiles et ordinaires, en bois.	en fer.	Bateaux à vapeur, à roues.	à hélice.	Ensemble.
Bade	358	123	8	26	515
Bavière	279	14	7	8	308
Alsace-Lorraine	17	—	—	—	17
Hesse	210	94	13	34	351
Prusse	585	616	110	164	1.475
Wurtemberg	12	3	—	8	23
Belgique	550	126	3	62	741
Angleterre	35	1	—	—	36
Hollande	3.740	746	34	241	4.761
Divers	21	—	—	—	21
Total	5.807	1.723	175	543	8.248
	7.530		718		

Les 7,530 bateaux à voiles et ordinaires ont un équipage de 17,094 hommes et un tonnage de 1,531,284 tonnes ; pour les bateaux en bois, l'équipage est de 11,733 hommes et le tonnage de 654,930 tonnes ; pour les bateaux en fer, les chiffres correspondants sont : 5,361 hommes et 876,355 tonnes. La valeur de cette partie de la flotte dépasse 115 millions de francs.

Les bateaux à roues ont un equipage de 1,818 hommes et un tonnage de 9,405 tonnes, et les bateaux à hélice un équipage de 2,761 hommes et un tonnage de 23,[illegible]6 tonnes. Soit pour l'ensemble de ces 718 bateaux à vapeur, 4,579 hommes d'équipage et 33,201 tonnes.

L'ensemble de la flotte représente une valeur de plus de 125 millions de francs.

Protestants et catholiques d'Allemagne. — Le recensement de 1891 en Alsace-Lorraine a permis de constater un fait assez curieux : le nombre des protestants augmente, tandis que celui des catholiques diminue. De 1866 à 1891, les protestants ont passé de 245,000 à 337,476. Les catholiques, au contraire, qui étaient 1,304,000 en 1866, ne sont plus, en 1891, que 1,227,189. La proportion entre les protestants et les catholiques était, en 1886, de 156 protestants pour 817 catholiques, sur 1,000 habitants ; elle est, en 1891, de 210 pour 765.

Le même fait avait déjà été constaté, après les recensements de 1871 et de 1881. On ne peut donc le rapporter uniquement à l'émigration alsacienne et à l'émigration allemande. Il est, d'ailleurs, général en Allemagne et s'étend à tout l'empire. En 1867, les protestants étaient dans tout l'empire (en y rattachant l'Alsace-Lorraine), 24,291,000 ; les catholiques 14,564,000. En 1891, les protestants 31,026,810 et les catholiques 17,674,921. La proportion, qui était de 621 protestants pour 363 catholiques sur 1,000 en 1867, s'élève, en 1891, à 628 pour 357.

Dans le royaume de Prusse, en Saxe, dans les petits États de l'Allemagne du Nord, les protestants perdent du terrain, les catholiques en gagnent. Dans le grand duché de Bade, l'Alsace-Lorraine, le Wurtemberg, en Bavière, c'est l'opposé. De sorte que, par un phénomène inattendu, le catholicisme irait se développant dans les États protestants et le protestantisme, dans les pays en majorité catholique — ce qui rend difficile de conclure.

L'émigration en Italie. — D'après les dernières statistiques, la population à la fin de 1892, était de 31,878,951 habitants ; elle était, au 31 décembre 1881, de 24,459,628 habitants.

En 1892, il y a eu 1,108,924 naissances contre 800,304 décès et 44,325 mort-nés.

On remarque toutefois une diminution pour les trois dernières années, dans le nombre des mariages et des naissances, surtout dans les provinces septentrionales.

L'émigration permanente a donné une diminution de 68,000 personnes sur 1891, qui avait donné le chiffre énorme de 176,000 personnes.

L'émigration permanente, composée en grande partie d'agriculteurs, se dirige surtout aux États Unis, au Brésil et vers la République Argentine. Les crises de ces deux derniers États ont été cause de la diminution signalée pour 1892.

Les colonies d'Italiens les plus nombreuses se trouvent : au Brésil, 554,000 ; dans l'Argentine, 452,000 ; en France, 296,000 ; aux États-Unis du Nord, 286,000 ; dans l'Uruguay, 100,000 ; en Autriche, 48,000 ; en Suisse, 42,000 ; en Tunisie, 30,000 ; en Égypte, 29,000 ; en Grande-Bretagne, 19,000 ; en Algérie, 15,000 ; en Turquie, 13,000.

De 1881 à 1891, il y a eu de très fortes augmentations pour le Brésil, qui monte de 82,000 à 554,000 émigrants ; l'Argentine, de 254,000 à 452,000 ; les États-Unis, de 170,000 à 286,000 ; l'Uruguay, de 40,000 à 100,000 ; l'Égypte, de 16,000 à 29,000, et, enfin la Tunisie, de 11,000 à 30,000.

Au contraire, l'Algérie a vu sa population italienne descendre de 34,000 à 15,000.

L'élevage du mouton en Italie. — Nous empruntons les détails suivants à une excellente étude sur « l'élève du bétail en Italie » publiée par la Chambre de Commerce française de Milan.

Espèce ovine. — L'élève des brebis constitue pour les campagnes dans plusieurs provinces une des principales industries.

Dans le Latium, les Abruzzes, les Pouilles, la Basilicate, les Calabres et la Sardaigne, se trouve le plus grand nombre de troupeaux élevés pour la production de la viande, de lait et de la laine. Dans les autres régions de culture boisée et intensive, cet élevage est allé diminuant de plus en plus et est resté confiné, sauf de rares exceptions, aux seules contrées montueuses.

Les méthodes varient suivant les régions ; mais, en général, les vieilles coutumes et traditions se sont maintenues. L'élève en étable constitue une exception ; celle demi-sauvage est plus commune. En Sardaigne et dans plusieurs régions de Sicile, les bêtes vivent continuellement en plein air, subissant ainsi toutes les conséquences des grands chauds et des grands froids.

Les races ou variétés sont nombreuses : en petit nombre, les bonnes.

En Piémont est répandue la brebis *biellaise*, assez prisée pour sa laine, sa viande et son lait. En Lombardie, les races sont nombreuses, mais communes, sauf la *bergamasque*, qui donne de la bonne viande et de la laine de seconde qualité. En Vénétie, parmi toutes les variétés, la plus connue est la *padouane* qui se rencontre non seulement dans la province de Padoue, mais aussi dans les plaines des provinces d'Udine, de Trévise et de Venise. En Marche et en Ombrie, la variété la plus recherchée et profitable, est la *vissane*, qui s'élève dans toute la région et surtout sur les territoires de Visso, Camerino et dans l'arrondissement de Spoleto.

En Romagne, la race la plus commune, d'ailleurs très améliorée, est la *sopravissane*, avec une bonne production de laine, viande et lait.

Dans les provinces méridionales, les races plus répandues sont : la *gentile* de la Pouille, dont la qualité de laine est appréciée et qui produit assez de lait, et la *leccaise*, à la laine abondante, longue et grossière et au lait assez abondant.

En Calabre, l'introduction de race mérinos a amélioré les races.

En Sicile et en Sardaigne, les brebis sont de petite taille et de laine grossière. Celles de Sicile sont bonnes laitières. La race la plus appréciée, parce qu'elle répond aux divers besoins industriels, est la *barbaresque*, répandue plus spécialement dans la province de Girgenti. De nombreuses améliorations se sont produites par les nombreux croisements effectués avec les reproducteurs de races étrangères et nationales.

On a obtenu d'excellents résultats dans la Romagne et presque toute l'Italie méridionale des béliers Rambouillet, Châtillon et métis-mérinos, qui ont fait augmenter la taille et ont notablement perfectionné la qualité des races locales.

En Sicile, l'Institut de zootechnie de Palerme a expérimenté avec succès les béliers Southdown pour les croisements.

En Sardaigne, il n'y a pas eu d'essais d'amélioration bien remarquables.

Beaucoup d'éleveurs ont essayé du croisement des béliers mérinos australiens, concédés temporairement par le Ministère ou vendus par celui-ci à l'enchère à beaucoup d'entre eux dans la Romagne, les Pouilles et quelques autres provinces. Les produits, en maints endroits, ont été admirés pour leur développement et leur toison abondante et fine.

Actuellement, on cherche moins à améliorer les races, parce qu'une baisse très sensible a frappé la laine fine en ces dernières années, et qu'aussi, en Italie, pour l'alimentation, on use presque exclusivement de viande de bœuf.

Après 1881, on a constaté dans les Pouilles un abaissement notable dans la production par suite de la transformation des cultures, qui fait que les troupeaux, descendant des Abruzzes et de la Basilicate pour hiverner dans les plaines des Pouilles, ne trouvent plus les pâturages suffisants à leur alimentation.

Mouvement commercial du port de Trieste en 1892 (D'après le rapport consulaire anglais n° 1292).

Mouvement de la navigation.

	Voiliers.	Vapeurs.	Total des navires.	Tonnage.
Entrées	3,886	3,820	7,706	1,663,601
Sorties	3,883	3,804	7,637	1,653,333

Mouvement du commerce (en francs).

	Maritime.	Terrestre.	Total.
Importations	391,572,425	345,118,725	736,691,150
Exportations	327,089,725	300,900,675	627,990,400

Part des principales nations.

	Importations.	Exportations.
Autriche-Hongrie	239,644,500	253,329,550
Italie	60,895,725	42,287,625
Grande-Bretagne	52,387,950	15,929,425
Allemagne	12,859,200	1,504,950
France	8,675,200	1,042,650
Grèce	8,536,825	10,737,175
Russie	3,950,250	32.025
Suède et Norvège	3,936,350	1,335,800
Turquie	507,700	473,650

Le rachat de la grande Société des chemins de fer russes. — L'annonce du rachat des trois principales lignes russes a soulevé une grande émotion. Les lignes visées sont celles de Saint-Pétersbourg à Moscou, de Saint-Pétersbourg à Varsovie et de Moscou à Nijni-Novgorod, et leur rachat est inspiré par des raisons purement stratégiques, le gouvernement russe voulant avoir la haute main sur les moyens de communication pour le cas de mobilisation.

L'affaire a été menée dans le plus grand secret par le Ministre des Finances, M. de Witte, et n'a été ébruitée qu'après que le Czar l'eût approuvée et en eût ordonné l'exécution.

Russie. — Le nouveau port de Libau. — L'inauguration du port de Libau, qui vient d'avoir lieu en présence du Czar, a prouvé l'importance qu'attache le gouvernement russe à la construction d'un port militaire *dans cette partie de la Baltique où la mer ne gèle pas en hiver.* Comme ce port sera également fréquenté par les navires de commerce, le commerce par mer ne sera plus interrompu comme actuellement pendant de longs mois chaque année.

La construction des bassins et des jetées s'est effectuée dans un temps relativement court, grâce à l'outillage employé.

L'avant-port est divisé en deux parties par un môle de 7 mètres 32 de largeur, sur lequel il y a actuellement trois voies ferrées servant aux évolutions des grues

mobiles et des wagons. Ce môle, qui aura 1,715 m. de longueur et sépare le port militaire du port de commerce, avait dernièrement 1,610 mètres de long, d'après le *Messager de Cronstadt*, où nous puisons ces renseignements. Deux jetées ayant plus d'un mille de longueur chacune, s'avancent vers le large, parallèlement au môle ; elles sont partiellement achevées et formées de gros blocs de béton. Le quai, qui forme angle droit avec les jetées, a une longueur de deux milles ; il est aussi formé par de gros blocs de béton, avec un revêtement, et les travaux en sont très avancés. On espère que le plus gros sera terminé au commencement de l'automne, y compris les brise-lames.

De nombreuses machines à faire le béton ont été installées le long du quai ; des grues roulantes ou des pontons-grues transportent les blocs les plus volumineux, tandis que les autres sont placés sur des wagons.

Pour les travaux d'approfondissement, neuf dragues fonctionnent constamment, et la profondeur obtenue à l'époque de l'inauguration était de 4 mèt. 25. Les dragues à godets peuvent extraire 427 mètres cubes par jour et les dragues à succion 209 mètres cubes seulement. Parmi ces neuf dragues, il y en a quatre qui ont donné de bons résultats pour le creusement du port central de Cronstadt et de sa petite rade.

On pénètre dans le nouveau port par trois entrées : la passe du Nord est réservée aux navires de guerre ; celle du Sud est pour les navires de commerce.

Le Comité des marchands de bois de Libau, dans le but de faire augmenter la profondeur du port de commerce, a pris les travaux de dragage à sa charge. A cet effet, un entrepreneur exécute les travaux à forfait, et l'on a constaté que l'extraction de 66 mètres cubes de sable ne revenait qu'à la somme de 9 roubles. Les dragues employées par l'entrepreneur sont de construction suédoise.

Les deux sortes de blocs de béton employées pour la construction des môles et des jetées ont l'une, de 2 m. 95 à 3 m. 65 de longueur sur 1 m. 83 de hauteur et autant de largeur, l'autre, 2 m. 93 de longueur sur 0 m. 91 de hauteur et de largeur. Un chenal intérieur, qui aura environ 3 1/2 kilomètres de longueur sur 181 mètres de largeur et 8 m. 60 de profondeur, sera ultérieurement élargi pour faciliter encore davantage les évolutions des navires, et l'on y ménagera des garages spacieux pour qu'ils puissent se croiser facilement. Le chenal intérieur aboutit à deux bassins d'une superficie de 853 mètres carrés sur 320 pour l'un et de 640 mètres carrés sur 213 pour l'autre. Autour de ces bassins on établira des ateliers, des forges et autres installations indispensables à un grand port militaire.

Les travaux, facilités par le beau temps, permettent aux grues flottantes d'immerger chacune 85 blocs par jour. On emploie 8,000 hommes à ces travaux de port, afin de les achever le plus complètement possible avant l'arrivée de la mauvaise saison.

Bulgarie. — Recensement de 1893. — Le 1er janvier 1893 a eu lieu, en Bulgarie, le recensement quinquennal de la population. En voici le résultat général comparé à celui du 1er janvier 1888 (superficie : 99,276 kil. carrés) :

	Habitants.
En 1893...............	3,305,458, soit 33 habitants 1/3 par kilom. carré.
En 1888...............	3,154,375, soit 31 habitants 3/4 par kilom. carré.
Accroissement.........	151,083, soit 0,96 % par an.

La population se répartit ainsi :

	Hommes.		Femmes.
	—		—
En 1893	1,688,688	et	1,616,770
En 1888	1,605,389	et	1,548,906

Soit un accroissement de 1 % pour les hommes et de 0,92 % pour les femmes par an.

En 1888, il y avait, pour 1,000 personnes, 965 femmes ; en 1893, il n'y en a plus que 958. Ce fait d'une augmentation plus rapide du nombre des hommes que celui des femmes, se constate dans toute la partie S.-E. de l'Europe. Ainsi, dans les pays suivants, il y a pour 1,000 hommes :

En Bukowine	993 femmes.	En Roumanie	944 femmes.
— Dalmatie	981 —	— Grèce	906 —
— Serbie	947 —	— Bosnie	895 —

ASIE.

Le commerce de l'Indo-Chine française en 1892. — D'après un rapport du directeur des douanes de l'Annam et du Tonkin, le commerce général de nos possessions et pays de protectorat indo-chinois pendant l'année 1892 a atteint 68,650,878 fr. pour les importations et 95,071,570 fr. pour les exportations, ce qui donne, pour le total du commerce de la Cochinchine, de l'Annam et du Tonkin, 163,722,448 fr. Le tableau suivant indique quel a été, pendant les cinq dernières années, le mouvement des importations et celui des exportations :

IMPORTATIONS.

En 1888	68.079.000 francs.
1889	60.357.000 —
1890	60.248.000 —
1891	67.044.000 —
1892	68.650.000 —

EXPORTATIONS.

En 1888	71.828.000 francs.
1889	56.865.000 —
1890	56.995.000 —
1891	68.637.000 —
1892	95.071.000 —

On voit qu'il y a eu en 1892, comparativement à 1891, sur l'ensemble du mouvement commercial, une augmentation de 28 millions 40,000 francs. Cette augmentation porte en presque totalité sur les exportations qui se sont accrues de 26,434,000 fr., tandis que les importations ne bénéficient que d'une augmentation de 1,606,000 francs. L'accroissement des échanges profite surtout à la Cochinchine qui, en 1892, a exporté pour près de 25 millions de francs de produits de plus qu'en 1891.

Voici d'ailleurs comment les importations et les exportations se sont réparties. en 1892, entre les divers pays qui forment l'Indo-Chine française.

IMPORTATIONS.

Cochinchine et Cambodge...........	35.547.000 francs.
Tonkin..........................	28.433.000 —
Annam..........................	1.671.000 —

EXPORTATIONS.

Cochinchine et Cambodge...........	80.707.000 francs.
Tonkin..........................	10.851.000 —
Annam..........................	3.514.000 —

Le chiffre de 163.732,000 fr. ne concerne que le mouvement du commerce extérieur ; l'ensemble du commerce général de l'Indo-Chine française comprend un total beaucoup plus élevé, comme on le verra par le tableau suivant :

Nature des mouvements.	Total.
Importations...........................	69.923.568 fr.
Exportations..........................	35.983.137 »
Réexportations........................	233.815 »
Cabotage entrées......................	8.662.973 »
— sorties.........................	8.605.869 »
— local...........................	6.154.377 »
Transit aller.........................	5.240.329 »
— retour..........................	3.484.543 »
Numéraire entrées.....................	24.455.369 »
— sorties.........................	6.017.696 »
Totaux............	228.766.727 »

Le mouvement général de la navigation présente malheureusement une diminution assez sensible pour le pavillon français : 251 entrées en 1892, au lieu de 271 en 1891, bien qu'en provenance directe de France, nous relevions cependant 65 entrées en 1892, contre 55 en 1891.

Quant au tonnage général, il a sensiblement augmenté

En résumé les chiffres des statistiques douanières pour 1892 sont satisfaisants et montrent que le commerce de l'Indo-Chine française est en voie de développement et de progrès. Il est à remarquer cependant que l'excédent des exportations, qui porte presque entièrement sur la Cochinchine, est dû à une récolte exceptionnelle de riz. On sait que le riz est le principal produit de ce pays. L'exportation de cette denrée qui, en 1891, était descendue à 6.617,952 piculs (de 60 kilogrammes 400), a atteint en 1892 le chiffre de 9.762.338 piculs, dépassant ainsi de 500,000 piculs les exportations de la meilleure année obtenue jusqu'à ce jour.

On sait que les expéditions de riz cochinchinois sont surtout à destination des ports chinois. La Chine ne produisant pas assez de riz pour nourrir son immense population, l'empire du Milieu offre des débouchés assurés aux pays exportateurs de riz.

Sur les 164 millions de francs qui forment le total du commerce extérieur de l'Indo-Chine française en 1892, les échanges avec la France n'entrent en ligne de compte que pour 30 millions, soit 22,4 %. Le mouvement commercial de l'Indo-

Chine française ne pourra, d'ailleurs, que prendre un essor de plus en plus large, avec la mise en valeur des mines de houille du Tonkin, le développement des diverses exploitations industrielles que l'on est en train de créer, et enfin l'ouverture de nouvelles voies de communications terrestres et fluviales prévues dans le plan de travaux publics élaboré par l'administration.

J. RAUBERT.

Tonkin. — Navigabilité du fleuve Rouge. — L'utilisation du fleuve Rouge, comme voie de pénétration en Chine, a été la cause première de notre intervention au Tonkin. Depuis plusieurs années, on ne s'occupait plus de la question, quoique le commerce que les Chinois y font par jonques augmente tous les ans dans des proportions considérables. En 1892, il a doublé, et le droit de transit très faible qui est établi par la navigation du fleuve a rapporté 4.000 fr. Et cependant ce commerce est fort entravé : les jonques qui le font payent une redevance de 30 à 40 fr. aux pirates de la frontière pour s'assurer contre le pillage. Les grands négociants chinois qui font le commerce avec le Yunnam estiment que le transit décuplerait le jour où cet impôt écrasant cesserait par l'établissement de la navigation à vapeur. Le voyage d'exploration accompli au printemps de 1892 par le lieutenant de vaisseau Léon Escande, sur la chaloupe-canonnière le *Moulun*, a démontré que le fleuve Rouge était navigable et qu'il suffisait, pour y assurer une navigation facile, d'exécuter quelques travaux de balisage et de faire sauter quelques rochers : le total de la dépense nécessaire n'atteindrait que 200.000 fr. Le voyage du *Moulun* a été accompli au moment des plus basses eaux (en mars, avril et mai). Le lieutenant Escande est toujours arrivé à trouver au milieu des rochers un chenal profond de deux à trois mètres, dissimulé par les remous violents que produit le courant brisé sur les récifs. Les indigènes ne connaissent pas ces chenaux, le courant y est trop violent pour leurs bateaux et ils sont obligés de se haler à la cordelle le long des bancs de sable et de galets. Leur ignorance a accrédité la légende de la non-navigabilité du fleuve Rouge.

Dès le mois de juillet 1890, la vapeur *Yunnam*, des Messageries fluviales du Tonkin, avait atteint Lao-Kaï en soixante heures. Depuis trois ans seulement, on n'avait rien fait pour améliorer la navigabilité du fleuve Rouge. Ce n'est que tout récemment que M. de Lanessan s'est enfin décidé à commencer des travaux dans ce sens, et c'est seulement depuis octobre 1893 que le service commercial avec Lao-Kaï, en vertu de la convention avec les Messageries fluviales, fonctionne régulièrement.

Le commerce des figues en Asie-Mineure. — Les figues de Smyrne jouissent d'une renommée universelle : blanches, molles, savoureuses, nourrissantes, digestives, elles ont partagé pendant longtemps avec les figues de Marseille, la faveur des gourmets et figurent avec distinction sur les tables bourgeoises comme sur les tables les plus opulentes.

La figue de Provence tenait autrefois le premier rang, témoin Cicéron qui, dans une de ses lettres à *Atticus*, dit « qu'on peut se consoler de l'exil en mangeant des figues de Marseille ». Si l'illustre orateur vivait de nos jours ou revenait dans ce monde, il donnerait très probablement la préférence aux figues de Smyrne.

Le figuier remonte à l'origine des temps. Il est permis de croire qu'il en existait de très beaux spécimens dans les jardins de l'Éden. Quelques théologiens prétendent

même que le fruit sur lequel, à l'instigation du tentateur, Ève mordit à belles dents, n'était autre qu'une figue, le mot *Pommun*, pomme, cité par la Genèse, s'appliquant au fruit de plusieurs espèces d'arbres. Ne voit-on pas d'ailleurs une coïncidence significative dans ce fait que le premier essai de vêtement de notre père Adam a été une feuille de figuier?

Les Romains en étaient très friands. On peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que ce fruit fraîchement cueilli ou soigneusement conservé faisait bonne figure dans les somptueux soupers de Lucullus.

On sait d'autre part que c'est à l'arrivée d'une corbeille de figues fraîches provenant de la côte d'Afrique, que Caton le Censeur répéta avec plus d'énergie que jamais les fameux trois mots qui lui étaient familiers : *Delenda est Carthago* (!), il faut détruire Carthage, dont la proximité troublait la quiétude de la puissance romaine et menaçait sa sécurité, et c'est ainsi que les figues auraient été la cause indirecte d'une des plus sanglantes guerres puniques.

N'oublions pas enfin le célèbre panier de figues qui recélait la mort tragique et volontaire de Cléopâtre, la belle et infortunée reine d'Égypte. Mais sans nous attarder à ces considérations d'ordre archéologique, pour démontrer le cas qu'on a toujours fait de ce précieux sicone et du rôle qu'il a joué dans l'histoire, revenons au temps présent.

Les plantations de figuiers de l'espèce *ficus carica* qui est celle du pays, s'étendent vers le sud du Vilayet d'Aïdin dans les plaines et sur les coteaux qui bordent le cours du Méandre.

Les statistiques les plus autorisées établissent que la récolte moyenne des bonnes figues mangeables est de 50.000 charges, soit à raison de K° 225 par charge, 11.250 tonnes, lesquelles arrivent par le chemin de fer d'Aïdin, pour être, après une préparation spéciale, embarquées et expédiées sur tous les points du globe. Voici le relevé des vingt dernières années :

En 1874	30,400	charges de	K° 225
1875	54,050	»	»
1876	53,000	»	»
1877	37,000	»	»
1878	36,000	»	»
1879	48,000	»	»
1880	20,760	»	»
1881	59,400	»	»
1882	26,368	»	»
1883	49,649	»	»
1884	59.000	»	»
1885	40,374	»	»
1886	56,000	»	»
1887	47,000	»	»
1888	54,430	»	»
1889	65,000	»	»
1890	50,000	»	»
1891	51,000	»	»
1892	73,000	»	»
1893	60,000	»	»

(*La Géographie*).

AFRIQUE

Le Transsaharien. — Nous extrayons d'une correspondance d'Alger, le passage suivant : A Biskra, on n'a aucune confiance en l'établissement d'un Transsaharien. Les vieux habitants, ceux qui ont peu ou point parcouru le Sud des Zibans, se demandent à quoi pourrait bien servir un chemin de fer dans les dunes de sable ? Pour nous amener au gouvernement des échantillons de Touareg dans le genre des porte-lances que le public d'Alger a pu admirer l'an dernier ? Allons donc ! Soyons un peu sérieux, et n'allons pas jeter encore une fois l'argent de la France dans une aventure qui ne saurait aboutir.

Il suffit, en effet, de parcourir quelques kilomètres du désert, pour se rendre compte de l'impossibilité absolue, non d'établir, mais de conserver avec toutes garanties désirables, une ligne de chemin de fer à travers les sables mouvants et les populations hostiles.

Biskra est aux portes de Constantine — 300 kilomètres à peine — et, cependant, il faut une journée entière pour se rendre d'un point à l'autre, quand il ne se produit pas de déraillements ou d'éboulements de la voie, ce qui arrive trop fréquemment. L'an dernier, entre la Fontaine des Gazelles et El-Outaya, la voie a été emportée par les eaux, et la reine des Zibans s'est vu séparée du monde civilisé pendant plus de huit jours. Plus d'Anglais, plus de journaux — heureux pays ! — Mais aussi plus de pain, et Biskra fut obligée de s'adresser à la manutention militaire afin de casser la croûte.

Vous avouerez que lorsque pareil fait se produit à deux pas du littoral, on a autre chose à faire que de songer au Transsaharien.

Un chemin de fer au Soudan de Kayes à Bafoulabé. — Sur la proposition du commandant supérieur du Soudan français et vu le décret du 27 août 1892, le sous-secrétaire d'État des colonies a, par décret du 19 novembre 1893, fixé les conditions d'exploitation et d'administration du chemin de fer de Kayes à Bafoulabé.

Aux termes de ce décret, le chemin de fer de Kayes à Bafoulabé est ouvert à l'exploitation à partir du 1er janvier 1894.

Cette ligne comporte, outre les stations extrêmes, les stations ou haltes suivantes :

Médine, Sabouciré, Dinguira, Bagouko et Galougo. Sauf le cas de force majeure, il circulera un train par jour, dans chaque sens, entre Kayes et Bafoulabé, et deux trains par jour, dans chaque sens, entre Kayes et Médine.

En outre, des trains supplémentaires pourront circuler suivant les besoins du trafic, le délai des livraisons de marchandises étant limité à huit jours pleins après la remise à la gare du départ.

Cet article n'aura son plein effet que lorsque le service du chemin de fer aura pu recevoir de France le matériel roulant suffisant et lorsque l'on aura pu faire à la voie toutes les améliorations nécessaires pour rendre la circulation des trains possible pendant l'hivernage.

Congo français. — Commerce. — Le Chambre de Commerce de Marseille a envoyé en 1892 un de ses délégués, M. Barthelmé, pour étudier la situation

commerciale du Congo et rechercher les débouchés que nos producteurs pourraient s'y créer A la suite de cette mission, le délégué de la Chambre a rédigé un rapport duquel nous détachons les renseignements suivants.

Les exportations de la Compagnie du Congo s'élèvent à 7 ou 8 millions de francs, se décomposant ainsi :

Région de l'Ogoué, jusqu'à N'Goué (cap Sainte-Catherine), exportations par Libreville	3 à 4.000.000 fr.
Setté Cama, Nyango et Mayumba	1.000.000
Région du Kiliou, Brazzaville et le Haut-Congo, exportations par Loango	3.000.000
Total	7 à 8.000.000 fr.

L'exportation se compose en majeure partie de caoutchouc et ensuite d'ivoire, de bois d'ébène, de bois rouge de santal, et en faibles quantités de palmistes, d'huile de palme et de gomme copale. Quant aux importations, elles ont été, en 1890, de 2,098,232 fr. et de 1.208.004 fr. pour le premier semestre 1891. Dans ce relevé n'est pas comprise une somme de 500,000 fr. que le gouvernement emploie, chaque année, en provisions de bouche et marchandises commandées dans la métropole pour les besoins du personnel et cadeaux à faire aux chefs.

« Je ne puis m'empêcher, écrit l'auteur du mémoire, de constater combien il est regrettable que nos fabricants français ne se tiennent pas mieux au courant des besoins de nos colonies et ne se hâtent pas plus de pouvoir les satisfaire par une réforme de leur outillage, leur permettant de concourir avec l'étranger. C'est l'étranger, en effet, qui, pour les tissus et la quincaillerie notamment, accapare presque en entier ce débouché si considérable ; l'Angleterre et l'Allemagne monopolisent ces deux branches d'affaires dans toutes les colonies d'Afrique, comme au Congo, et ce, malgré l'application, dans cette colonie, des nouveaux droits qui favorisent l'industrie française. Ces droits sont de 20 % sur les tissus étrangers. Si nos fabricants qui, pendant ce temps, se croisent les bras, se rendaient mieux compte de l'importance du commerce qui leur échappe, il est certain que, renonçant une fois pour toutes aux procédés de routine dans lesquels ils se sont attardés, ils feraient diligence pour perfectionner leur matériel sans trop regarder à la dépense qui, en fin de compte, ne constituerait qu'un bon placement. C'est par millions que se chiffrent les commandes que l'étranger leur enlève ».

Navigation par Suez en 1892. — Le mouvement de la navigation dans le canal de Suez, en 1892, constate le passage de 3,559 navires, ayant un tonnage net de 7,712,028 t. contre 4,207 navires et 8,698,777 t. en 1891, et 3,389 navires de 6,890,094 t. en 1890. Voici la décomposition, par nationalité, du transit de 1892 :

Pavillons.	Navires.	Tonnage net.
Anglais	2,581	5,826,861 t.
Allemands	292	553,915
Français	174	415,973
Néerlandais	177	319,563
Italien	74	127,928
Austro-Hongrois	61	124,625
Norvégien	66	108,349

Pavillons.	Navires.	Tonnage net.
—	—	—
Espagnol	26	68,580
Portugais	23	50,952
Ottoman	43	46,703
Russe	22	43,750
Hellénique	6	10,074
Belge	4	5,121
Japonais	3	3,726
Chinois	2	2,388
Égyptien	2	1,569
Siamois	1	1,279
Américain	2	564

AMÉRIQUE.

Les ressources des États-Unis d'après le *New-York Recorder* :

Il nous paraît opportun d'informer de nouveau le monde de nos ressources et d'indiquer la marche irrésistible du progrès industriel dans ces États-Unis invincibles dans la paix comme dans la guerre.

Les principales ressources sont le coton, le maïs, le blé, le tabac, le bois, les pâturages et les produits minéraux. Nous ne pouvons faire ici qu'une rapide esquisse, mais ce simple aperçu suffira presque à confondre l'imagination.

La récolte de pommes de terre d'un seul État (l'Iowa), dépasse toute la production d'or et d'argent du Colorado.

Les richesses minérales se trouvent particulièrement dans la région des Montagnes Rocheuses.

La plus grande zone pour le bois est encore dans le Nord-Est. Cependant il ne faut pas perdre de vue les grandes forêts de la côte du Pacifique et du Sud.

Les lignes fluviales et la force hydraulique existent en grand nombre. Le Niagara pourra, on l'espère, fournir à lui seul une force de 1 million de chevaux.

Le pays possède beaucoup de rivières navigables et il existe aux États-Unis une plus grande longueur de canaux que dans n'importe quel pays, excepté en Chine.

Voici un tableau des rivières navigables :

	Milles.
Mississipi (chenal principal), navigable jusqu'aux chutes de St-Anthony	2.200
Missouri (chenal principal), navigable jusqu'aux Grandes-Chutes (Montana)	2.20[illegible]
Ohio, navigable jusqu'à Cincinnati (avec tributaires)	5.000
Iowa, navigable jusqu'à Iowa-City	80
White-River, navigable jusqu'à Batesville (Arkansas)	380
Arkansas, navigable jusqu'au Fort Smith	800
Illinois, navigable sur	245
Rivière-Rouge, navigable jusqu'à Preston	1.246
Yazoo, navigable sur	290
Wisconsin, navigable jusqu'à Portage-City	200
Rivière Ste-Croix, navigable jusqu'aux Chutes de Ste-Croix	54
Saint-Francis, navigable sur	150

	Milles.
Big black River, navigable sur	58
Hudson, navigable jusqu'à Troy	166
Connecticut, navigable jusqu'à Hartford	50
Kennebec-River, navigable jusqu'à Bath	12
Penobscot-River, navigable jusqu'à Bangor	60
Delaware, navigable jusqu'à Trenton pour les bateaux à vapeur, jusqu'à Philadelphie pour les navires de mer	
Allegheny-River, navigable pour les petits vapeurs jusqu'un peu en amont de Pittsburg	150
Monongahela-River, navigable sur	200
Muskingum-River, navigable jusqu'à Dresden	90
Kentucky-River, navigable pour les vapeurs	60
Tennessee-River, navigable 280 milles jusqu'à Florence (Alabama) ; au-delà, navigable sur tout le reste de sa longueur pour de petits vapeurs, 925 milles	1.200
Wabash-River, navigable jusque Nashville	200
Cumberland-River, navigable sur	400
Green-River, navigable sur	200
Alabama-River, navigable sur tout son parcours	300
Potomac, navigable jusqu'à Washington	125
Rappahanock-River, navigable jusqu'à Frédéricksburg	60
Appalachicola-River, navigable sur	100
Altamaha-River (Géorgie), navigable sur	140
Brazos-River (Texas), navigable sur	300
Cape-Fear-River, navigable jusqu'à Fagetteville	120
James-River, navigable sur	330
Chattahoochee-River, navigable jusqu'à Colombus	325
Red-River, navigable jusqu'à The Raft	300
Colorado-River, navigable jusqu'à Austin-City	
Flint-River, navigable jusqu'à Bainbridge	50
Columbia-River, navigable jusqu'à 250 milles en amont de Priest's Falls (avec deux interruptions)	665
Great Pedee-River, navigable jusqu'aux chutes de Cheraw	150
St-John's-River, navigable jusqu'à Enterprise	230
Sacramento-River, navigable jusqu'à Red Bluffs	320
Savannah-River, navigable jusqu'à Augusta	231
Trinity-River, navigable jusqu'à Liberty	90
Willamette-River, navigable jusqu'à Engine-City	130
Tombigbee-River, navigable sur	410
Alabama-River, navigable sur	300

Le nombre de milles couvert par les chemins de fer qui sillonnent les États-Unis dans toutes les directions dépasse de beaucoup celui de tout autre pays, et on ajoute constamment de nouvelles facilités de transport par fer.

L'entreprise des Compagnies de chemins de fer d'Amérique travaillant conjointement avec des lignes de bateaux à vapeur, tant américaines qu'étrangères, a été un important facteur dans le mouvement d'exportation et a considérablement augmenté la valeur de nos produits agricoles, par la facilité des communications.

La valeur des pêcheries de l'Atlantique, du golfe du Mexique, des Grands-Lacs, de l'Océan Pacifique et de l'Alaska est incalculable. Sous la surveillance intelligente

du gouvernement général, les ressources dépassent de beaucoup les besoins. Les résultats des pêcheries accusent d'année en année une importante augmentation.

La Nouvelle-Angleterre et les États du milieu offrent les plus grandes variétés des produits manufacturés, et dans les États du Sud et de l'Ouest, on s'occupe plus particulièrement de tel ou tel produit important et des manufactures qui s'y rattachent.

La partie N.-E. des États-Unis constitue la plus grande superficie de la production de la pierre. On y rencontre d'importantes variétés de pierre à paver et à bâtir et des matériaux précieux pour la fabrication du ciment, dans le voisinage immédiat des grandes villes manufacturières et des grands centres de population.

Les industries manufacturières sont concentrées dans la Nouvelle-Angleterre et les États de l'Est; mais le Sud et l'Ouest développent naturellement des industries semblables avec une grande rapidité.

La variété des manufactures se trouve, comme bien l'on pense, dans les contrées qui ont été occupées le plus longtemps. Il en est de même pour la variété dans les produits agricoles.

Les avantages les plus perfectionnés du télégraphe et du téléphone existent d'un bout du pays à l'autre, et les inventions faites pour économiser la main-d'œuvre, le temps et l'argent, dénotent un progrès considérable.

De temps en temps, le « *Recorder* » reprendra en détail les différentes causes de notre supériorité.

L'Angleterre, l'Allemagne, la France poussent tant qu'elles peuvent leur commerce extérieur, et ces nations, au moins, ont développé un excellent système de banque en rapport avec ce commerce.

Entre temps il est certain que, tandis que nos concurrents de l'autre côté de l'Atlantique poussent leur commerce sud-américain, nous vendons à meilleur marché qu'eux, sur leur propre territoire, des marchandises supérieures.

OCÉANIE.

La production du chanvre de Manille. — On considère encore le chanvre de Manille comme le principal article des exportations de Manille, dans les Iles Philippines, mais l'année dernière la valeur du sucre exporté l'atteignait presque : 12,983,128 dol. contre 14,624,398 dol. pour le chanvre.

La production du chanvre était de 95,016 tonnes au lieu de 84,929 en 1891, et l'exportation de 98,813 tonnes contre 79,443 en 1891. Nulle part ailleurs on ne cultive autant le chanvre, bien qu'on ait fait de nombreux essais ; mais la plante, dit le consul Stigand, exige évidemment des conditions climatériques spéciales. Ses succédanés sont le *sisal*, l'herbe de la Nouvelle-Zélande, et surtout le jute ; mais la fibre du chanvre de Manille est plus longue et plus forte, et spécialement il est bien supérieur pour la marine, il doit résister à l'eau. Le *sisal* ne viendrait pas bien dans l'île ; c'est un cactus, il demande un sol sec et sablonneux.

III. — Généralités.

Le peuplement de la Terre. — Un savant anglais, M. Ravenstein, vient de publier, dans les *Proceedings* de la Société de Géographie de Londres, le résultat des recherches auxquelles il s'est livré patiemment, pendant cinq années, dans le but d'arriver à savoir, aussi exactement que possible, à quelle époque la Terre serait entièrement peuplée.

Il résulte des calculs de ce savant que la population actuelle du globe, 1 milliard 467 mille habitants, n'est répartie sur toute la surface des terres émergées, sauf la région polaire arctique, qu'en raison de 31 habitants par mille anglais carré (259 kilomètres carrés).

En divisant la surface totale de la terre ferme, 46.350,000 milles anglais carrés, en trois régions, terres fertiles, steppes et déserts, l'auteur arrive à constater l'existence en chiffres ronds de 28 millions de milles carrés de terres fertiles, de 14 millions de steppes et de 4 millions de déserts.

En comptant le maximum des habitants que ces catégories de terre peuvent nourrir, 207 habitants par mille carré pour les terres fertiles (moyennes des populations relatives de l'Inde, 175 ; de la Chine, 295 ; et du Japon, 264), 10 habitants pour les steppes et 1 pour les déserts, M. Ravenstein arrive au chiffre de 5,994 millions d'habitants comme le maximum au delà duquel la terre ne pourra plus nourrir d'hommes.

A quelle date fatale arrivera cet état de choses ?

D'après les calculs du savant anglais, l'accroissement de la population dans les différents pays peut être exprimé par les chiffres suivants :

Europe, 8.7 pour cent par dix ans ; Asie, 6 pour cent ; Afrique, 10 pour cent ; Australie et Océanie, 30 pour cent ; Amérique du Nord, 20 pour cent ; Amérique du Sud, 15 pour cent.

Si l'on fait la moyenne de ces chiffres, tous les dix ans, la terre entière aurait une augmentation de 8 hommes pour cent.

Prenant pour base cet accroissement, on peut calculer que le chiffre de 5,994 millions d'habitants, nombre maximum au delà duquel la terre ne pourra plus nourrir d'hommes, sera atteint en l'an de grâce 2072, c'est-à-dire dans cent quatre-vingt et un ans.

Il est curieux de constater que c'est à peu près à la même époque que, d'après les géologues, la Grande-Bretagne aura épuisé complètement le stock de charbon de terre que recèle son sol et qu'achètent presque toutes les autres nations.

Ainsi, dans cent quatre-vingt-un ans, il n'y aura plus de place sur la terre et il n'y aura plus de charbon !

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.



Phototypie L. Danel.

Ch. LEMIRE.

Résident de France en Indo-Chine,
Auteur d'ouvrages couronnés sur les Colonies.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

NOTRE DOMAINE INDO-CHINOIS EN 1893

DU FLEUVE ROUGE AU MÉKONG

Par M. Charles LEMIRE, Résident de France en Annam.

Tentatives de pénétration et d'exploitation déçues en 1890. — Dès la prise de possession du Tonkin, il a été reconnu que notre domaine indo chinois devait s'étendre du bassin du fleuve Rouge au bassin du Mékong.

Du 27 juillet 1890 au 1er août, en cinq jours, le Gouverneur général de l'Indo-Chine de cette époque, M. Piquet, était monté de Hanoï à la frontière de Chine par le fleuve Rouge et en était revenu en un jour.

En octobre 1890, le vapeur l'*Argus*, remontant le Mékong, essayait de franchir les passes de Khong dont il comptait avoir raison aux hautes eaux.

On en concluait que le Mékong et le fleuve Rouge étaient ouverts à la navigation libre, et qu'un service régulier allait pouvoir s'établir de Saïgon à Luang Prabang et de Hanoï à Laokay, en même temps que la voie ferrée de l'est gagnerait la Chine par Langson et Langtchéou.

Hélas! ces conclusions étaient prématurées. Nous avions trop présumé de nos forces et de nos droits. Nous allions avoir à lutter contre la nature et les hommes.

Les rapides de Khong n'ont pu être franchis par nos vapeurs et il faut se résoudre au transbordement par un Decauville établi dans l'île.

Empiétements des Siamois. — Ces tentatives avaient excité les compétitions et les convoitises des Siamois. Ils ont voulu nous devancer. Ils ont envoyé des agents et des troupes par Oubon, Bassac et

Kemmarat jusque dans le voisinage de Hué. Ils ont poussé leurs postes du Cammon et du Tran Ninh vers Vinh, port du nord de l'Annam et ils ont chassé de Houten nos commerçants, nos nationaux. Ils ont arrêté et maltraité nos sujets et protégés. Le Mékong nous était donc fermé par nos rivaux, au mépris de nos droits.

Injustices de la presse anglaise. — Il n'est pas inutile, en passant, de faire justice des allégations de la presse anglaise nous accusant « d'agression, de spoliation, de vol, de brigandage ». Il y a lieu, au contraire, de constater que la longanimité de la France a été poussée, malgré la légitimité de nos droits, jusqu'à l'effacement complet, jusqu'à la tolérance la plus patiente, peu compatible même avec notre dignité nationale.

Traité du 1er octobre. — Le Mékong ouvert. — On sait le reste : A la suite de négociations énergiquement conduites par M. Le Myre de Vilers et M. Pavie, un traité et une convention sont intervenus le 1er octobre et cette fois le Mékong nous est ouvert de droit et de fait. Il l'est en droit par le traité ; il l'est en fait par l'envoi de deux canonnières, le *La Grandière* et le *Massie*.

Canonnières et vapeurs des Messageries fluviales. — Remarquons qu'outre ces deux bâtiments, l'*Argus* attend toujours dans les passes de Khong. Ce sont des vapeurs de l'État ; mais le *Cantonnais*, le *Bassac*, la *Mouette*, sont prêts à les suivre, et ce sont des vapeurs des Messageries fluviales. C'est la flottille commerciale qui va suivre la flottille de guerre. Ce sera, de Khong à Luang-Prabang, la prise de possession commerciale, l'établissement du service régulier, la réalisation de nos espérances qui avaient été momentanément déçues.

Sommes-nous donc au bout de nos peines ? Non. La Nature, ce géant Adamastor qui effrayait les navigateurs voulant doubler le cap, s'est encore dressée devant nous, et quand nos navires se sont présentés en aval de Khong, les eaux ont baissé et le *Massie* seul a passé avec une chaloupe de Cochinchine le *Ham-mon*.

Le *La Grandière* et les autres sont restés à attendre jusqu'à l'année prochaine.

On voit quels efforts d'énergique persévérance ont à déployer ceux qui ont à pénétrer les premiers dans les régions que nous voulons ouvrir à la colonisation française.

Le Massie. — Par une cruelle ironie du sort, c'est le *Massie* qui est

entré le premier dans le bief supérieur du Mékong. En ce moment même, ce navire français passe devant la tombe où notre agent a voulu laisser à cette terre, française quand même, son cadavre pour protester contre notre inaction. Ne se réveillera-t-il pas de son cercueil pour voir nos couleurs flottant sur ce fleuve et sur cette terre désormais incontestablement à nous ? La récompense de ces fils dévoués de la France ne vient souvent qu'après leur mort. Ils le savent et ne marchandent pas leur vie. Salut à eux !

Remercions ici l'Administration coloniale d'avoir donné aux deux premiers navires devant porter notre pavillon dans le haut Mékong les noms respectés de *La Grandière* et de *Massie*.

Voilà donc l'ouverture du Mékong enfin réalisée, incomplètement encore, mais sans conteste du côté du fleuve, qui est notre limite naturelle.

Les États Shans du haut Mékong. — Il restera à assurer notre action au nord-ouest de Luang-Prabang dans les huit pannas, dans cette partie des États Shans qui sont dans le bassin du haut Mékong et sur lesquels tous nos droits ont été réservés, le 15 juillet 1884, au moment de l'occupation de la Birmanie par l'Angleterre, par un accord entre lord Granville, lord Lyons et Jules Ferry. Cette région est la clef de la Chine méridionale et du Thibet.

Délimitation anglo-birmane et siamoise. — Échanges territoriaux anglo-siamois. — Or, les Anglais, nos voisins et rivaux plus avisés, et plus prévoyants que nous, avaient déjà terminé en novembre 1892 la délimitation de leurs frontières avec le Siam. Un mois après, ils y avaient placé des chefs indigènes choisis par eux et un résident supérieur britannique. Dans cette délimitation, ils ont été assez habiles (je n'ai pas dit rusés) pour se faire donner par les Siamois une partie des territoires siamois en bordure de la Salouen et pour donner en échange aux Siamois la région confinant au Mékong avec interdiction de la céder à aucune puissance. C'est une tactique des Anglais de prendre et de donner à leur gré ce qui ne leur appartient pas. Elle leur réussit.

Voilà comment dans le haut Mékong, alors que les Anglais déclaraient ne pas intervenir, nous étions menacés d'une substitution de personnes. Les *occupants* étaient les *Siamois,* les *bailleurs* étaient les *Anglais*, les *propriétaires* étaient les *Français*, qui eux n'y ont pas encore de résidents.

Mais nous allons mettre un consul à Korat, un à Muong-Nan sur le haut Ménam, et un commissaire du Gouvernement à Luang-Prabang.

Projets anglo-siamois. — On prétend que depuis la conclusion du traité le chemin de fer siamois projeté de Bangkok à Nongkay n'irait pas plus loin que Korat. Ce que nous avons à redouter. c'est la ligne ferrée de Mandalay à Sémao à travers les États Shans et le Mékong. Il semble que la voie de Luang-Prabang à Sémao doive primer toute autre voie et servir exclusivement nos intérêts.

Voilà la situation de notre frontière et de notre fleuve du Mékong.

Fleuve Rouge. — Ouverture du service régulier. — Voyons maintenant celle du fleuve Rouge. Le service annoncé en 1890 n'a pu être établi, ni pour les vapeurs ni pour le touage des jonques. On s'est seulement occupé de faire sauter les roches et de déblayer les rapides. C'est le 17 octobre qu'a commencé le service régulier hebdomadaire des Messageries fluviales à vapeur de Hanoï à Laokay; c'est en octobre dernier que le Mékong et le fleuve Rouge ont été ouverts à la navigation commerciale. L'État de Luang-Prabang à l'égard duquel le Parlement recommandait une énergique vigilance, le 21 octobre 1884, nous appartient depuis le 1er octobre. Il a fallu neuf ans pour arriver à ces résultats. C'est pour nous une bonne fortune, aujourd'hui, de proclamer que les Sociétés de géographie, qui ont tant fait pour cette cause nationale, ne peuvent que se réjouir du succès de nos entreprises dans ces vastes régions. et nous ne saurions trop féliciter tous ceux qui ont préparé et réalisé ces importantes opérations.

Opinion d'un financier anglais. — Plus tard on songera à la bonne et la vraie solution, au chemin de fer de Hanoï à Laokay et Sémao. Si les Anglais avaient cette voie, il serait déjà en cours d'exécution. Un financier anglais, qui a de grands intérêts au Tonkin, me disait : « Si cette voie et ce pays étaient à nous, nous n'aurions pas besoin d'y apporter de l'or : nous ferions sortir cet or de la terre et de l'eau ».

Le transit. — La preuve de cette assertion est faite. En effet, cette année-ci, dans le premier semestre seulement, les transactions entre le Yunnam et les marchands anglais ou chinois de Hongkong, en produits transitant à l'aller et au retour par le fleuve Rouge, sont en augmentation de près de trois millions de francs. C'est assez significatif.

Puisque ce domaine est à nous, englobé par la nature, depuis le fleuve Rouge jusqu'au Mékong, deux voies françaises qui marchent,



Phot. de Mlle F. Lemire. Phototypie L. Danel.

LES TOURS KIAMS DE QUI-NHON (Annam).

parcourons-le rapidement pour connaître les peuplades qui l'habitent et qui sont nos protégées.

Plusieurs voies relient le Mékong à l'Annam. Toutes ont été parcourues et étudiées par des agents français.

Le Laos. — Le Laos commence sur le Mékong à Stungtreng, ou, si l'on veut, à Bassac et se prolonge par Luang-Prabang, jusqu'aux portes de Chine. Ces quatre millions d'habitants sont séparés des Annamites du littoral par diverses peuplades que nous allons visiter en partant du sud :

Par le travers du Binh-thuan et du Khanh-hoa, ce sont les Moïs et les Kiams.

Moïs. — Les Moïs habitent le versant oriental, le sommet et le versant occidental de la grande chaîne d'Annam. Ils vont nus, se drapant dans un pagne quand ils ont froid. Ils n'ont pas d'écriture. Certaines tribus sont farouches et hostiles ; mais la plupart sont dociles et serviables.

Kiams. — Les Kiams sont confinés dans l'ouest de ces deux provinces où l'on en compte encore 50,000. Il y en a 10,000 au Siam, 10,000 en Cochinchine et 60,000 au Cambodge. C'est le peuple qui dominait depuis le sud jusqu'au Tonkin avant la conquête du pays par les Annamites. Il est d'origine malaise. Les uns sont à la fois brahmanistes et boudhistes et les autres musulmans. C'étaient de hardis marins et d'audacieux guerriers. Leurs temples étaient revêtus de parois d'or, d'argent, de cuivre, d'ivoire et ornés de statues d'or, de près de 5 mètres de tour, avec des yeux en rubis et des dents en diamants. Les huit étages des tours sont de style indou et rappellent les huit parts des ossements du Boudha Somanacudom renfermés dans huit urnes placées dans les huit étages de ces monuments. Les temples étaient dédiés à Civa, à son épouse Uma ou Parvati et à Vishnou réuni à Civa en un seul corps à double face.

Les filles kiams sont plus jolies que les annamites et n'ont pas les yeux bridés. L'usage veut que ce soient les filles qui demandent les garçons en mariage. On peut donc dire qu'il n'y a que des mariages d'inclination. Nous devrions bien en France imiter cette coutume.

Les vaincus. — Les Kiams étaient en guerre constamment avec les Annamites et ce fut entre les deux nations une lutte à mort. Les Anna-

mites réduisirent en 1471 leur dernière capitale Cha Ban, dans la province de Qui-Nhou. Elle avait 12 kilom. de tour et était défendue par 70,000 hommes, dont 40,000 furent massacrés et 30,000 emmenés prisonniers à Hué. Les conquérants finirent de les écraser au XVIIe siècle, en 1658. Depuis lors, ils ne cessèrent d'opprimer les survivants de cette race, qui compte encore 120,000 âmes. Ce n'est que depuis l'établissement d'une résidence de France dans ces deux provinces annamites que ceux-ci ont dû, sur nos représentations, traiter ces tribus avec plus d'humanité et de justice.

Monuments. — Les Kiams ont laissé derrière eux des monuments et principalement des tours dont les inscriptions ont été relevées par M. Aymonier en 1884.

La langue et l'écriture de ce peuple datant de plus de 1500 ans étaient dérivées du sanscrit et des dialectes de l'Inde. La gloire d'en avoir trouvé la clef et donné les premières traductions revient à M. Abel Bergaigne, qui a publié, à la fin de 1887, une notice sur le Tsiampa ou royaume des Kiams. J'avais signalé dès 1868, tout l'intérêt des recherches à poursuivre sur ce peuple d'une civilisation si ancienne, et il a fallu dix-neuf ans pour aboutir à des données précises et fort curieuses dont nous sommes redevables à ces deux savants bien connus. M. Bergaigne a trouvé la mort dans un glacier suisse pendant les vacances qui ont suivi sa publication. M. Aymonier est directeur de l'École coloniale et continue ses savants travaux.

Bahnars, Sedangs, Le Bla. — Nous traversons ensuite les Moïs Bahnars et Sedangs, où les missionnaires français et la mission Pavie ont fait connaître, aimer et respecter le nom français malgré les tentatives siamoises. Ils habitent les grandes vallées du Bla dans le bassin du Mékong, et du Ba dans le bassin annamite. C'est là une voie de communication dont la moitié, celle de Quinhon aux Sedangs, est facile et dont l'autre partie, celle des Sedangs au Mékong, est encore très difficile à parcourir. Par là le Mékong est relié à notre port de Xuanday et de Quinhon.

Tourane. — Nous arrivons à Tourane. C'est le point le plus anciennement occupé par nous. Nous y étions déjà en 1858. Cependant c'est le centre d'action qui a été le plus négligé jusqu'à ces derniers temps, alors que c'est le principal port de l'Annam et le port le plus avancé, le plus oriental sur la route de Chine, de Singapour à Saïgon. On



Phot. de Mme C. L. Phototypie L. Danel.

STATUES ET SCULPTURES KIAMS,

Au Parc de Tourane.

disait : Tourane-les-Sables ; Pierre Loti n'y a vu que des montagnes désolées et des monstres de cauchemar. Aujourd'hui, Tourane est une ville française dotée par M. de Lanessan d'une commission municipale. Une fort belle résidence-mairie s'élève à côté d'une succursale de la Banque de l'Indo-Chine. Le trésor, les postes et télégraphes, les marchés, l'école, l'hôpital, les casernements constituent une ville européenne. — Dans le parc de la ville ont été rassemblés les débris des monuments kiams disséminés dans l'intérieur. (On en a rapporté quelques spécimens en France pour la première fois).

Fai-fô. — La résidence politique des deux provinces a été transférée au 1er janvier 1893 à Fai-fô. C'est une ville chinoise fort ancienne qui fut visitée en 1760 par le Français *Poivre* : c'est de là qu'il créa le premier des relations entre Tourane, Hué et les Indes françaises. Fai-fô est l'entrepôt et le lieu de transit de toutes les marchandises en provenance de Tourane pour l'intérieur et inversement.

Mines. — Dans l'intérieur se trouvent des mines d'or, de cuivre, de charbon. La principale houillère est à Nongson. Cette mine, exploitée par les Chinois, passa, il y a quatre ans, dans des mains françaises. La Société qui l'exploite avait un capital de trois millions. Elle a exécuté de beaux travaux qui ont absorbé son capital, et au moment même où elle entrait dans la période de production elle a dû suspendre son exploitation. Si elle voulait accepter des capitaux anglais comme les grandes houillères du Tonkin, elle les trouverait probablement ; mais elle veut rester exclusivement française. Nous préférons en France jeter notre argent dans des entreprises aléatoires, étrangères, lointaines. Nous sommes les gogos de la réclame intéressée et nous fermons les yeux devant les entreprises coloniales françaises qui méritent encouragement et qui présentent des profits assurés. Nous dénigrons nos domaines au lieu de les faire valoir, et d'autres en tirent parti et croquent les marrons que nous avons tirés du feu. Plus tard, il sera trop tard. Puissent mes avis éclairer nos compatriotes !

Tourane n'a que des communications très difficiles avec le Mékong. Les plateaux de Saravane et des Bolovens, la vallée d'Attopeu que les Siamois viennent d'évacuer ont leur débouché naturel par voie fluviale sur Bassac et Khône. Mais Tourane pourrait recevoir les produits du Laos central par Camlô si la route de Hué était mise en état ; nous en parlerons plus loin.

On cherche en ce moment une voie directe praticable entre Tourane

et Attopeu, Si on la trouve, Tourane sera le débouché direct et rapide de toute la région du moyen Mékong.

Route de Hué. — De Tourane, une route muletière, la route mandarine, conduit à Hué. Elle ne comprend pas moins de trente-trois ponts jusqu'au Col des Nuages, qui est le point de séparation avec la province de Hué. Sur l'autre versant il faut escalader ou descendre pendant 10 à 12 kilomètres des montées formées de rocailles où un cheval ne peut passer que conduit en main. C'est là cette section de route à laquelle on a cessé de travailler depuis 1887 et qui nous barre l'accès de la capitale. C'est par cette route qu'un chemin de fer doit relier Hanoï à Hué et à Saïgon plus tard.

Hué. — Je ne décrirai pas Hué, mais je tiens à signaler en quelques mots les tombeaux des rois d'Annam. On dit généralement que les Annamites sont boudhistes ; mais le *boudhisme* est basé sur la métempsycose, sur la transmigration des esprits et des corps jusqu'à ce que les mérites acquis pendant une série de renaissances successives aient conduit la créature dans le Nirvana. Or les Annamites pratiquent surtout le *culte des ancêtres* dont les mânes planent autour des maisons d'où ils sont sortis et autour des tombeaux qui leur sont édifiés. On peut donc les évoquer et leur offrir de participer à tous les actes de la vie réelle. C'est ce qui a conduit les rois à faire construire, de leur vivant, leur propre tombeau.

Ce sont de grandes *nécropoles* (1) représentant chacune un Trianon. Chaque souverain choisit un emplacement favorisé par les génies. Par ses ordres et sous sa direction, une armée de travailleurs trace et construit les bâtiments et les jardins, comme Louis XIV construisait Versailles et Trianon. Chaque nécropole est, en effet, un parc immense avec ses bosquets, ses jardins, ses bassins, ses portiques, ses palais, ses enceintes concentriques.

On y pénètre par un portique à trois étages. Dans la première cour dallée se tiennent rangés de chaque côté les ministres et mandarins civils et militaires, qui ne doivent pas regarder en face le Fils du Ciel, les chevaux, les éléphants et les dragons impériaux à cinq griffes.

Un grand escalier garni de serpents de pierre monte au dôme qui

---

(1) Voir l'étude récente du même auteur sur les nécropoles royales et sur la ville de Fai-fô avec illustrations.



Phot. : Mlle Marie Lemire. Phototypie L. Danel.

EXPLOITATION DES HOUILLÈRES DE NONG-SON

Province de Tourane (Annam).

abrite la stèle royale, énorme monolithe sculpté. Puis on accède au palais funèbre, qui est l'habitation des mânes du défunt. Tous les ustensiles et les objets précieux qui lui ont servi dans son existence y sont à leur place. Ses serviteurs attendent ses ordres. Il peut venir et commander, écrire et sceller des ordres, se mettre en voyage, se distraire et se promener sur les bassins. Il peut y retrouver, comme le jeune roi Kienphuoc, empoisonné en 1884 après sept mois de règne, les jouets, les oiseaux chanteurs, désormais muets, que la France lui avait envoyés en cadeau.

Le roi défunt peut se retirer dans son alcôve, toujours éclairée d'une veilleuse blafarde. Il peut se baigner avec ses femmes; car à la mort de l'époux royal toutes ses femmes et ses concubines sont enfermées dans la nécropole à perpétuité. C'est ainsi qu'on voit encore dans la nécropole du roi Minh Mang une de ses femmes qui a suivi les mânes de son époux il y a cinquante-trois ans.

Quand les rois Kiams épousaient des princesses malaises ou annamites, elles devaient, à la mort du roi, accompagner le corps sur le bûcher. Les rois d'Annam avaient soin de réclamer ces jeunes veuves et de les faire ramener dans leur pays. Pour eux, ils se contentent d'enfermer pour la vie celles de leurs épouses qui leur survivent. Cette claustration peut être de longue durée si l'on songe que le jeune roi actuel, âgé seulement de 15 ans, a déjà reçu de sa mère trois jeunes demoiselles de compagnie, pour se préparer au mariage.

Ce sont des usages qui pourraient avoir en France de grands avantages : mais on en voit les inconvénients en cas de mort prématurée, naturelle ou tragique. Toutes les veuves doivent être inconsolables et inconsolées, et détenues pour le reste de leurs jours.

Quelle différence entre ces asiles attrayants, réservés aux ancêtres des souverains, et les caveaux glacés du Panthéon ou de Saint-Denis !

En Annam, le roi défunt entre véritablement dans les Champs élysées et ses mânes sont honorées d'une façon bien plus imposante et plus attrayante que nous ne le faisons pour nos morts les plus illustres.

Région d'Ailao. — De Hué, une belle route nous conduit à Quangtri et à Camlô. De là trois sentiers se dirigent vers le Mékong, à Kemmarat. Le principal est celui qui passe par Ailao. C'est la *région des Tièm*, qui comprend neuf districts moïs et neuf districts laotiens. C'est l'une de nos meilleures voies de pénétration vers Bassac. C'est M. Har-

mand, ancien commissaire général du gouvernement au Tonkin, qui a le premier parcouru toute cette région.

Tièm. — Les Tièm sont une branche laotienne des Pouthay. Les Annamites ont organisé ces peuplades, comme celles du Tran-ninh, sous le roi Minhmang, de 1827 à 1831. Ils les pliaient à leurs coutumes, exigeaient les salutations à genoux, leur faisaient porter la robe et le turban, la chevelure en chignon.

Les femmes tièm portent le pagne de couleur voyante tissé par elles-mêmes. Elles laissent leur poitrine découverte et ne mettent un veston collant que pour sortir de chez elles. Leurs cheveux sont artistement enroulés sur le haut de la tête et retenus par une étoffe de couleur vive. Elles portent des bagues, des bracelets, des colliers de perles, des boucles d'oreille à miroir et fument une petite pipe à fourneau en cuivre.

Les hommes sont robustes et bien faits. Leur aspect forme contraste avec celui des Annamites. Ils sont curieux et avides de savoir.

Les images. — Je leur ai envoyé des cartes, des dessins, des brochures illustrées des magasins de Paris. Ils faisaient trois jours de marche pour venir chercher « les papiers qui montraient comment s'habillent les messieurs et les madames farangsa » (Français).

Nous négligeons trop la propagande à faire par les images, et si toutes nos illustrations de journaux et de livres étaient envoyées chez ces peuplades, elles trouveraient de nombreux amateurs qui apprendraient ainsi à nous connaître.

Il y a deux ans, les routes de la région n'étaient que des sentiers de buffle, ou de chèvres, ou de singes, ou de poissons. Maintenant on peut passer presque partout à cheval, comme à éléphant.

De Vinh au Mékong. Le Cammôn. — Si nous remontons jusqu'à Vinh, nous y trouvons ouvertes deux autres voies très courtes, l'une par Hatrai jusqu'à Houten, comprenant six jours de navigation et trois jours à éléphant, à travers le Cammôn ; elle nous conduit au grand centre de Nongkay, base d'opérations des Siamois. C'est sur cette route qu'ont été assassinés le commandant des milices et ses miliciens. Nous saluons leur mémoire. — Depuis 1840, depuis même 1827, époque de la ruine du royaume de Vien-chan, vassal de l'Annam, par les Siamois, ceux-ci pensaient bien que tôt ou tard l'Annam revendiquerait ces territoires qui lui appartenaient. Le Siam reconnaissait implicite-

ment que le Mékong deviendrait sa limite extrême, puisqu'il transportait les habitants sur la rive droite et y reconstituait tous les centres autrefois situés sur la rive gauche. Cette voie a été reconnue par M. Pavie, par Massie, et par M. Macey, agent du syndicat du haut Laos. Ce syndicat se propose d'y établir un chemin de fer qui nous mettra à quelques heures du Mékong. Mais à cause du col de Hatrai, la voie de Camlo et Ailao paraît bien préférable.

Le Tran-ninh. — L'autre voie est celle du fleuve Ca, qui nous mène au Nam-Hou et à Luang-Prabang en vingt-cinq jours, à travers le Tran-ninh. C'est le territoire des Poueuns ou Thos. Il comprend huit arrondissements. Les Siamois avaient empêché le Dr Neïs de continuer sa route vers Vinh : mais la région a été levée par les membres de la mission Pavie.

Les Poueuns. — Les Poueuns ou Thos paient tribut depuis 1705 à l'Annam, qui organisa ce pays en 1831. — Envahis et pillés par les bandes chinoises, des Hos, de 1874 à 1885, les Siamois intervinrent sous prétexte de protéger les habitants ; mais ce fut pour les déporter en masse sur la rive droite. L'Annam alors fort troublé ne put s'y opposer et se borna à protester. Le consul anglais de Xieng-mai signalait lui-même en 1889 les souffrances de ces malheureux déportés, bien qu'ils fussent nos protégés — Ces Poueuns sont de fervents boudhistes et s'allient aux Laotiens par affinité de race plutôt qu'aux Annamites.

Le Siam est tenu de nous rendre les chefs et les notables qu'il a déportés à Bangkok. Nous espérons que dans la répartition des trois millions d'indemnités réclamés au Siam, les Poueuns du Tran-ninh ne seront pas oubliés.

Enfin la rivière Noire d'une part et Laï-chau d'autre part, nous conduisent de Hanoï à Luang-Prabang, à travers le pays des Man, des Thos, des Pouthays et des Laotiens, en trente-deux jours.

Luang-Prabang. — Les Siamois occupaient Luang-Prabang lorsque M. Pavie y fut envoyé comme consul de France. La capitale fut peu de temps après envahie par les Hos, bandes de Pavillons chinois. On pensera sans doute que ces troupes siamoises ont défendu la ville et le vieux roi ? Nullement. Les Siamois s'enfuirent et laissèrent les bandes piller la ville. Le vieux roi ne fut sauvé qu'avec peine et dut la vie, non aux Siamois, ses soi-disant protecteurs, mais à un Cambodgien de la mission Pavie, le fidèle Kéo. Nous, nous lui avons décerné une

médaille d'honneur pour sa belle conduite. Mais quand il alla au prix de grands dangers porter le premier à Bangkok la nouvelle du désastre, ses bateliers furent gratifiés par le roi de Siam de trente coups de rotin chacun, comme porteurs de mauvaises nouvelles. Kéo reçut une petite somme d'argent. Un peu plus tard nous avons conféré au roi de Siam Khoulalongcorn, à son fils, à ses mandarins de hauts grades dans la Légion d'honneur. Le roi en tira parti vis-à-vis des Laotiens pour leur faire croire que par ces témoignages de haute courtoisie la France approuvait ses usurpations.

Notre domaine indo-français est compris entre deux des plus grands fleuves du monde : de l'est au nord-ouest s'étagent, sur les bords du fleuve Rouge, Haïphong, Hanoï, Laokay ; du sud au nord-ouest se succèdent, sur le Mékong, Saïgon, Phnompenh, Luang-Prabang. Les sources de ces deux fleuves se rapprochent vers les confins du Céleste-Empire.

Au nord-ouest de Phnômpenh, capitale du Cambodge, s'étendent les *lacs* merveilleux qui sont compris dans les territoires d'Angcor et de Battambang.

Angcor. — Dans la province d'*Angcor* se voient les vestiges grandioses de l'empire des Khmers. La vénération qui s'attache à ces monuments légendaires, religieux et nationaux, donne à ceux qui les possèdent une influence morale sur des centaines de millions de bouddhistes. Ces ruines ressuscitées par nous ne sont pas à nous.

Les lacs. — Un bras du Mékong qui, à l'époque des hautes eaux, remonte vers sa source, emplit les *lacs* dont le principal a 75 kilomètres de long et 30 kilomètres de large. On y prend pour 7 millions de poisson chaque année. Ce sont nos protégés qui exercent ce trafic. Or notre frontière passe au milieu ; c'est-à-dire qu'elle est invisible, virtuelle et anormale. Ces lacs ne sont qu'à moitié à nous.

Battambang. — Battambang est une riche province peuplée de 500,000 Cambodgiens. Elle est desservie par nos Messageries fluviales de Saïgon. — Elle n'est pas à nous.

Cependant ces régions pouvaient et devaient nous être rendues. Deux fois en vingt-cinq ans, nous avons manqué l'occasion. On a dit que gouverner c'est prévoir. Notre prévoyance sera-t-elle toujours en défaut ?

Est-ce qu'en 1867, Francis Garnier n'avait pas déjà tracé notre ligne de conduite pour asseoir notre influence dans ces régions où à cette époque nous n'avions pas de compétiteurs ?

Dix ans plus tard, en 1877, c'est M. Harmand, puis le Dr Néïs, qui parcourent les territoires déjà envahis par les Siamois. Dix ans après, en 1887, c'est Gauthier qui demande l'évacuation des Siamois établis sur le Mékong. L'année suivante, M. de Lanessan expose, à la suite de sa mission en Indo-Chine, quelles sont les mesures à prendre et il entre dans le détail de leur application.

Et tant d'autres vaillants Français ne cessent de demander que les résultats de la mission Pavie soient mis à exécution. La solution de ces questions est lente à entrer dans l'esprit public, dans les préoccupations de la métropole.

En effet, si les membres des deux Chambres anglaises connaissent bien les colonies britanniques et même les nôtres, peu de membres du Parlement français, en dehors du groupe colonial présidé par M. Étienne, connaissent les colonies françaises.

Malgré les efforts si patriotiques de la presse, autrefois muette sur nos colonies et qui en poursuit maintenant le développement avec une initiative éclairée, les questions coloniales les plus pressantes sont trop souvent ajournées.

Armée coloniale. — On n'a encore pu créer une armée coloniale. On a songé à faire un nouveau corps d'armée dit colonial ; mais compris dans la mobilisation générale. Or, il serait imprudent de vouloir assurer la défense des colonies par un corps d'armée métropolitain et la défense de la métropole par des troupes coloniales. « Ce qu'il nous faut, disait récemment M. Vial, l'un des premiers administrateurs de la Cochinchine et du Tonkin, c'est la création d'une armée coloniale exclusivement faite pour les colonies et en dehors de l'armée continentale. »

On ne saurait ni mieux dire ni mieux faire, et nos territoires coloniaux sont si vastes que nous ne devons pas ajourner plus longtemps les moyens pratiques d'assurer leur sécurité et leur défense contre toutes les éventualités. L'étendue et l'importance de nos possessions, avec 40 millions d'administrés, exige également la constitution d'un Ministère des Colonies.

Aménagement de notre domaine. — Je disais en 1890 : « Cette sorte de quadrilatère allongé qui constitue notre domaine indo-français

doit être fermé. Les conditions inéluctables de son avenir sont dans la définition précise et incontestée de ses frontières naturelles. Ce domaine est aujourd'hui constitué. La diversité des peuplades qui l'habitent en fait une sorte d'États-Unis français d'outre-mer pouvant être administrés à peu de frais. »

Ce programme s'est accompli.

Est-ce à dire que tout soit fait ? Certes non. C'est maintemant que va commencer l'*aménagement de notre domaine*. Il faut en tirer l'immense profit économique qu'il comporte.

Zones neutres et États-tampons. — Il faut que nos voies fluviales et continentales de pénétration en Chine soient les plus directes, les plus courtes et mises en exploitation avant toute autre. Là, notre contact est direct. Il n'y a *pas d'État-tampon*. Autant les États-tampons ayant leur autonomie et leur administration propre, comme le Siam par exemple, présentent de garanties comme barrières entre deux peuples rivaux et défiants, autant la zone neutre est insuffisante comme garantie de bon voisinage. Dans le premier cas, c'est une barrière mitoyenne, fermée et gardée ; dans le second cas, c'est une barrière mal définie, ouverte et sans défense réelle. Il faut donc distinguer entre les deux garanties, adopter l'une comme efficace et repousser l'autre si elle n'est qu'aléatoire et douteuse. Ces zones neutres sont un système hybride dont les dangers ont été reconnus. Quand le capitaine Thoreux a été arrêté, les Siamois en ont rejeté la responsabilité sur des Laotiens irresponsables. Dans les États Shans, les habitants se déroberont derrière les Siamois, qui se récuseront derrière les Anglais, qui s'introduisent peu à peu dans des territoires qui ne leur appartiennent pas, tandis que nous n'allons que trop peu dans ceux qui nous appartiennent. Une zone neutre est une zone sans maître. Chacun chez soi, et la maison est mieux gardée. Nous aurons donc de grandes choses à faire de ce côté. .

Quant à l'intérieur, il faut placer en premier lieu l'exploitation des mines. En outre, il se crée en ce moment de grandes industries et de grandes cultures. Les manufactures ouvrant la matière première s'établissent sur place, à proximité des marchés et des consommateurs.

Après l'ère des *défiances* était venue l'ère des *impatiences*. C'est maintenant que va s'ouvrir l'ère des *satisfactions*, des profits légitimes. Nous avons en main les outils nécessaires, les voies et moyens les plus

avantageux. Je n'ai jamais cessé de les montrer et je ne cesserai jamais de répéter : Sachons donc nous en servir !

Votre région n'est pas étrangère à ces créations industrielles.

Un des grands manufacturiers du Nord prête son concours au Tonkin à la fondation des industries du coton. Il a envoyé des agents pour préparer des cultures de ramie. Leurs investigations en Annam ont été très favorables.

Compagnie Fives-Lille. — Les représentants de votre industrie métallurgique se préoccupent des chemins de fer qui doivent sillonner le Tonkin et l'Annam. Un Anglais, Stanley, l'a dit avec raison, sans chemins de fer, la colonisation ne progresse pas. La locomotive est l'avant-garde de toute colonisation et chasse la piraterie mieux que les canons et les fusils. Voyez le développement non seulement de l'Australie depuis trente ans, mais de la Birmanie, notre voisine, qui a fait 200 kilomètres de chemins de fer pendant que nous en faisions 50 à grands frais ! La Compagnie de Fives-Lille a donc sagement fait d'envoyer des ingénieurs étudier sur place les projets à exécuter le plus rapidement possible.

Les chemins de fer et travaux métallurgiques de la Chine devaient revenir à notre industrie d'après l'art. 7 du traité de 1885. Or le tout puissant vice-roi Li-huong-tchang refuse de traiter aucune affaire avec nos agents. Tout est donné à des industriels d'Angleterre et d'Allemagne.

Convention anglo-allemande. — Ces deux puissances viennent d'entraver par une convention recente les résultats acquis par nos explorateurs : Mizon, Monteil, Maistre, etc., sur le lac Tchad. Des négociations sont entreprises à ce sujet à Berlin.

Le sel et l'opium. — Le dernier traité avec la Chine nous interdit l'importation de l'opium au Tonkin et l'exportation du sel du Tonkin en Chine. C'était là la base de nos échanges avec le Yunnam.

Ce qui se passe à Madagascar et au Siam mérite de notre part la plus grande vigilance. C'est à l'opinion publique à appuyer les persévérants efforts de notre diplomatie et de nos agents coloniaux.

Pour la première fois le gouvernement vient d'insérer dans son programme « la mise en valeur de notre domaine colonial par des » encouragements aux initiatives privées sur lesquelles nos explora-

» teurs, nos commerçants, nos savants ont montré qu'on peut sérieu-
» sement compter. »

Sociétés de Géographie. — C'est pour nous faire connaître la valeur de ces domaines que vous avez créé dans cette grande région industrielle des Sociétés de Géographie. Votre Président et vos Comités appellent à vous des hommes chargés de vous montrer ce que sont ces domaines et quels sont les résultats à en retirer, malgré les convoitises et l'ardeur de nos rivaux. Ces Comités font ainsi une œuvre utile à la France métropolitaine et à la France d'outre-mer, une œuvre à la fois scientifique, commerciale, patriotique. A ce triple point de vue nous leur devons une grande reconnaissance, et je suis heureux de constater avec quel dévouement et quelle abnégation ils servent les intérêts du pays.

Route française de l'Indo-Chine. — Au début de mon dernier voyage, j'ai publié une étude sur la route française de l'Indo-Chine. J'y examinais la possibilité de créer des dépôts de charbons français depuis l'Égypte jusqu'à Saïgon. Vous savez que le charbon coûte à Obok trois fois plus cher qu'à Aden ou à Périm. D'Obok à Saïgon nous n'avons comme point de ravitaillement que Mahé des Indes et Singapour. Ne serait t-il pas possible d'obtenir de la Hollande la location d'une île qui reste inoccupée, munie d'un bon port et de bonne eau, à la pointe d'Achem pour y faire un dépôt de charbon ? Dès lors nous aurions au delà de Suez, Obok, Mahé, Achem, Pulo Condor, Saïgon, Tourane et Haïphong pour nous ravitailler.

Pendant nos difficultés avec la Chine, le charbon nous fut refusé comme étant du matériel de guerre, que les soi-disant neutres ne pouvaient nous livrer. C'est ce qu'ils appellent l'*entente cordiale* : mais à leur profit exclusif.

Lors des dernières grèves, le charbon manqua à Port-Saïd. J'émettais l'idée que des charbons pourraient être envoyés de France d'une part et de l'Annam-Tonkin d'autre part, jusque dans la mer des Indes. Je reçus, à cette occasion, des communications de différents organes de l'industrie houillère du Nord. Je les invitai à se mettre en relations avec la direction des mines de Hongay, de Kébao, de Tourane.

Depuis lors, en raison des grèves si importantes, on peut se demander si les charbons de l'Annam-Tonkin ne seraient pas appelés un jour à

venir jusqu'aux portes de la Méditerranée. Ce sont des éventualités que je dois signaler à vos préoccupations.

Graines à huile. — Il est bon de connaître toutes les ressources de nos domaines. J'aurais dû observer en passant que les provinces centrales de l'Annam produisent de l'huile d'arachide, de ricin, etc., et manquent d'instruments d'extraction, Les tourteaux contiennent encore une grande quantité d'huile que nos pressoirs pourraient extraire. C'est encore une industrie régionale.

Résumé. — En résumé, les chemins de fer et l'industrie métallurgique, l'industrie du coton et des textiles, ramie, jute, etc., papier, les charbonnages, les graines oléagineuses, présentent pour ce pays un intérêt spécial.

Bien que Lille ne soit pas située sur le littoral, vous concluerez de cet aperçu que la région ne peut se désintéresser du développement de nos colonies et de leur mise en valeur.

Dupleix. — Le domaine que je vous ai montré s'appelle l'Indo-Chine française. Il doit remplacer pour nous le grand empire de l'Inde. Vous avez élevé vous-mêmes, dans ce propre pays (à Landrecies), un monument de réparation nationale à l'un de ses principaux fondateurs. Au nom du Dupleix, nous devons associer celui de sa femme, la Begum Johanna qui le seconda si bien.

C'est devant cette image du fondateur de ce domaine indien que nous avions acquis, que nous avons perdu par nos fautes, qui est aujourd'hui un grand domaine britannique, que je vous expose l'importance de ce nouveau domaine indo-chinois chèrement conquis, et que nous devons mettre tous nos soins à conserver, à développer et à faire prospérer.

De même, la reconnaissance publique a élevé des monuments à deux des hommes qui ont attaché leur nom à l'Indo-Chine française, à Garnier et à l'amiral Courbet.

Leurs travaux ne seront pas perdus pour le pays, et c'est à nous à savoir tirer parti du domaine dont ils ont assuré la possession à la France.

DE PARIS AUX MONTAGNES ROCHEUSES

CONFÉRENCE

faite à la Société de Géographie de Lille le 15 Janvier 1894.

Par M. Ernest HECHT,
Du Club Alpin Français.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais avant tout éviter une équivoque : n'attendez pas de ma part la relation d'ascensions difficiles, ni surtout périlleuses. Je n'aurai en effet à vous offrir que le récit d'aventures presque banales, à force d'être simples, et si le hasard de nos excursions nous a permis, à mes compagnons et à moi, de monter jusqu'à un sommet un peu plus haut que la Jungfrau ou la Barre des Écrins, j'ai la honte de vous avouer que cette ascension a été effectuée de la façon la plus prosaïque du monde, c'est-à-dire en chemin de fer.

Cette année, un grand nombre de nos compatriotes, attirés par l'Exposition de Chicago, ont traversé l'Atlantique et visité non seulement les villes principales des États-Unis, mais encore les beautés naturelles de l'Est-américain, je veux dire la rivière Hudson, les grands lacs, les chutes du Niagara. Quelques-uns d'entre eux, plus favorisés du sort, ont poussé plus loin dans l'ouest et se sont rendus dans le principal massif des États-Unis, celui des Montagnes Rocheuses. C'est une courte esquisse de cette promenade que je voudrais tenter devant vous avec l'aimable et précieuse collaboration de M. Jusniaux.

Je ne dirai rien de la traversée : j'espère en effet que si vous la tentez à votre tour, elle n'offrira aucun point de ressemblance avec l'Alpinisme, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir à franchir des vagues hautes comme des montagnes, vous aurez au contraire une mer douce comme

un lac, unie comme un miroir, qui vous procurera une traversée aussi rapide qu'agréable.

Mais dès votre arrivée à New-York, vous jouirez d'une vue superbe, vous aurez devant vous un panorama qui vous montrera que les Etats-Unis ne contiennent pas seulement des cheminées d'usines et des maisons à vingt-et-un étages. La rade de New-York est certainement l'une des plus belles du monde et l'un de nos compagnons de voyage, qui est en même temps l'un des maîtres du crayon français, pour trouver un juste point de comparaison, ne trouvait de mieux à citer que Naples et Constantinople.

Une fois débarqués, à peine à terre, vous vous sentirez immédiatement dans un monde entièrement nouveau, où l'indépendance est fort grande et où, par contre, l'initiative individuelle a besoin de s'exercer à chaque instant.

Lorsque vos malles seront sur le quai et que vous aurez subi la visite de la douane, qui n'est pas plus agréable sur le nouveau continent que dans l'ancien, personne ne viendra vous aider à prendre vos bagages ni à porter vos petits colis ; ce que vous aurez de plus pratique à faire, ce sera de les confier à une compagnie de transports, qui, moyennant une faible rétribution, les fera conduire rapidement à votre domicile.

Quant à vous, le mieux sera de prendre le *car*, c'est-à-dire le tramway, ou bien le chemin de fer élevé ; ce sera votre première ascension en Amérique.

Mais, me direz-vous, n'y-a-t-il pas de voitures ? — Si, il y a des voitures à New-York, mais, je crois qu'avec nos idées un peu européennes, vous en trouverez le tarif légèrement élevé. Pour une course de quinze à vingt minutes, on vous demandera 8 à 10 francs, et si le trajet exige environ trois quarts d'heure, ce qui n'est pas rare, le prix sera de 20 à 25 francs. Je crois donc qu'il sera préférable pour vous de faire l'ascension du chemin de fer élevé qui, en très peu de temps, vous conduira à votre domicile, quelle que soit la distance, pour la somme de cinq sous.

Arrivés à l'hôtel, vous aurez à effectuer une autre ascension, celle de votre chambre qui se trouvera probablement au neuvième ou au dixième étage : mais, rassurez-vous, vous y serez conduits en ascenseur de la façon la plus rapide.

Lorsque vous serez installés dans votre chambre, si par hasard, ce qui peut arriver à tous les voyageurs, surtout aux alpinistes, vous aviez à faire nettoyer vos vêtements ou vos chaussures, gardez-vous bien de

les mettre sur le corridor ; vous courriez simplement le risque de les voir enlevés ; ne les confiez pas non plus aux garçons ou aux femmes de chambre de l'étage, qui considéreraient comme une grave offense qu'on leur demandât de semblables services : il faudra que vous descendiez une dizaine d'étages, c'est-à-dire dans le sous-sol où des préposés spéciaux se livreront à ce genre d'exercice moyennant la somme de dix sous ; et si vous trouvez que ce prix est trop élevé, vous n'aurez qu'à sortir dans la rue, où le tarif est moitié moindre. (*Rires.*)

Pour visiter la ville de New-York, les moyens de transport sont également nombreux et rapides ; dans chaque rue vous apercevrez des tramways traînés par des chevaux, ou marchant à l'aide d'un câble, ou bien le chemin de fer, toujours en l'air. Et, ne craignez pas que l'un de ces véhicules ne soit ce que nous appelons « complet » : ce mot n'existe pas en Amérique pour les tramways et les wagons, car une fois que tout le monde est assis, les autres voyageurs se mettent debout, et on en fait entrer tant qu'il peut en tenir, en les poussant les uns à la suite des autres.

Rien de plus facile que de vous orienter dans la ville de New-York, comme dans toutes celles des États-Unis ; New-York est une longue presqu'île, ou plutôt une île, si l'on veut tenir compte d'une petite rivière qui la sépare du continent : elle a à peu près la configuration de Lyon ; à la place de la Saône, mettez la rivière Hudson et au lieu du Rhône, la rivière de l'Est, qui est en quelque sorte un bras de mer. Les rues qui sont au bas de la ville ont des noms comme en Europe, ce sont les voies anciennes, mais les autres sont numérotées ; dans le sens de la longueur on compte onze avenues numérotées de 1 à 11 et dans la largeur, au contraire, environ deux cent cinquante-cinq rues. Lorqu'on vous donne un rendez-vous, au coin de la 23e rue et de la 6e avenue, vous savez immédiatement où cela se trouve. Si vous demandez à un passant un renseignement, il vous dit : « Vous n'aurez qu'à parcourir trois blocs, — c'est-à-dire trois pâtés de maisons, — au nord et deux à l'est ». Les Américains sont très ferrés sur les points cardinaux, on dirait qu'ils ont toujours une boussole sous la main. Ainsi, à l'Exposition de Chicago, on demandait à quelqu'un où se trouvait l'exposition du Canada, de la France, et il répondait : « Dans le coin nord-ouest du bâtiment... »

Ce que j'ai vu de plus surprenant à cet égard, c'est à l'Exposition de Chicago l'affiche d'un industriel, qui contenait une foule de rensei-

gnements ; il y avait à un endroit donné : « Pour les prix voir le coin sud-est de l'affiche ». (*Rires.*)

Mais je suppose qu'au bout de quelques jours vous aurez hâte de quitter New-York pour aller visiter des beautés vraiment naturelles. Il s'agira donc de prendre votre billet de chemin de fer. Cette opération, chez nous, est bien facile ; par exemple pour aller de Paris à Lyon, on se rend à la gare de Lyon et on passe au guichet ; en Amérique, quoique ce soit certainement le premier pays du monde pour la rapidité, pour le confort et même souvent pour le bon marché des voyages, la chose est un peu plus compliquée : d'abord, pour se rendre d'un point à un autre, il y a toujours cinq ou six lignes rivales, et chacune d'elles proclame dans ses annonces qu'elle est la meilleure, la plus confortable, la meilleur marché, la plus rapide de toutes ; supposons même votre choix fait ; la gare sera assez éloignée et ensuite, si vous voulez retenir votre billet à l'avance, si vous voulez même prendre un billet de *Pulmann-car*, c'est-à-dire de wagon-lit, il faudra vous adresser autre part : disons en passant que ces voitures sont extrêmement confortables et très bon marché ; le supplément à payer par vingt-quatre heures, y compris la propriété d'un lit, est d'environ 10 à 15 francs ; c'est-à-dire bien moins que chez nous.

La vente des billets de chemin de fer et spécialement celle de ces sortes de billets, est le monopole d'une catégorie particulière d'industriels qui jouent en Amérique, vis-à-vis des compagnies de chemins de fer, un rôle à peu près analogue à celui que remplissent chez nous, à l'égard des directeurs de théâtre, les marchands de contremarques ou plutôt de billets. Vous savez, tous les Parisiens savent que, lorsque le directeur d'un théâtre fait de mauvaises affaires, il s'adresse à un marchand de billets et lui dit : « J'ai besoin, par exemple, de 50,000 francs, voici pour 100,000 francs de billets que vous me paierez 50,000 francs ; après cela vous vous chargerez de les revendre comme vous le pourrez ».

On agit de même en Amérique : aussi très souvent chez les marchands de billets, chez les agents de passages, vous trouverez des billets de chemins de fer moins cher qu'au bureau. (*Rires.*)

Maintenant, il faudra bien prendre vos précautions avec ce genre d'industriels ; voici un exemple des petites plaisanteries auxquelles ils se livrent : pour aller de New-York à Chicago, le prix est d'environ 140 francs sans arrêt en route et de 155 francs si l'on s'arrête au Niagara ; la seule différence entre les deux billets est une petite

marque à l'emporte-pièce, dans un coin ou dans un autre. Vous prenez votre billet avec arrêt au Niagara et, une fois devant les chutes, le conducteur vous dit que, pour avoir le droit de vous arrêter, il faudra payer 15 francs de supplément parce que votre billet est direct.

Je vous proposerai donc de choisir, pour quitter New-York et pour aller dans l'ouest, dans la direction des Montagnes-Rocheuses, le trajet par eau qui est plus long, mais plus pittoresque, et je vous demande la permission de vous le montrer sur cette carte, qui est absolument parfaite, — il est à peine besoin de le dire — puisque c'est à M. Schrader qu'elle est due. (*Applaudissements.*)

Nous remonterons en bateau à vapeur jusqu'à Albany le long de la rivière Hudson ; puis de là, après un arrêt à Saratoga, nous parcourrons deux lacs : le lac George et le lac Champlain. Ensuite nous nous rendrons en chemin de fer dans la ville de Montréal, métropole du Canada, située sur le Saint-Laurent.

C'est par ce fleuve que nous parviendrons aux grands lacs ; d'abord le lac Ontario, puis le lac Erié, séparé du premier par les chutes du Niagara, puis par le lac Huron jusqu'au lac Michigan, au sud duquel se trouve Chicago, et enfin au lac Supérieur, le plus grand de tous, qui a été cette année même l'objet d'une exploration de notre éminent collègue, M. Levasseur, membre de l'Institut. Si vous le voulez bien, nous allons faire ce trajet avec les projections de M. Jusniaux.

Nous quittons la rade de New-York, près du sommet de la presqu'île ou de l'île : derrière nous la sortie du port entre deux forts ; ce passage est extrêmement étroit ; nous apercevons la statue de la Liberté éclairant le Monde, de notre compatriote M. Bartholdi.

Nous sommes un instant après en vue du port de New-York sur la rivière de l'Est, bras de mer traversé par le pont de Brooklyn, pont suspendu le plus vaste du monde : long d'environ 1,800 mètres, il est parcouru par une voie de piétons, par une voie de voitures et enfin par des tramways à câble.

Pendant ce trajet nous voyons une quantité de *ferry-boats*, c'est-à-dire de bacs à vapeur qui servent à passer d'un côté à l'autre du port de New-York. Ces *ferry-boats* sont des plus luxueux à l'intérieur ; il y a au milieu une très grande place pour chevaux et voitures, et sur chacun des côtés de vastes salons fort bien aménagés ; on se croirait dans la salle d'attente d'une gare ; au sommet du bâtiment se trouve le balancier de la machine, qui oscille à l'air libre.

Nous voyons également un steamer de la ligne de Fall-River, qui transporte les voyageurs de New-York jusqu'à Fall-River, d'où on se rend à Boston en chemin de fer. Ces vapeurs sont extrêmement grands, ils ont plusieurs étages, et sont plus longs que bien des transatlantiques, car ils ont environ 150 mètres et ils sont presque aussi larges que longs, ce qui fait que de loin ils paraissent tout à fait circulaires. On y trouve non des cabines, mais des chambres avec de véritables lits, une salle de concert où l'on entend un orchestre qui joue des morceaux variés, une salle à manger énorme, et enfin tout le confort de l'hôtel le plus parfait du monde.

Nous remontons la rivière Hudson et nous sommes bientôt au pied d'une série de falaises qu'on appelle *les palissades*; elles ont environ 15 kilomètres de long et 100 à 150 mètres de hauteur.

Une heure et demie plus tard nous arrivons au point le plus pittoresque de la rivière Hudson, dans la partie étroite qui fait penser au Rhin et qui le rappellerait complètement s'il y avait des châteaux-forts du moyen-âge; mais ce pays est tout moderne, au lieu de ruines on voit des canons. C'est West-Point, le Saint-Cyr américain, où se trouvent les cadets, c'est-à-dire les élèves officiers.

Le bâtiment carré, que l'on aperçoit de la rivière, est l'école des futurs officiers.

A Albany, capitale de l'État de New-York, nous quittons la rivière Hudson, et nous prenons le chemin de fer jusqu'à Saratoga, le Vichy de l'Amérique, la plus grande ville d'eaux du Nouveau-Monde; ce n'est pas seulement une cité considérable, elle renferme encore une immense salle où se donnent généralement les réunions politiques et les congrès. Saratoga est remarquable par ses hôtels, les plus grands du monde. Le premier renferme 1,500 chambres, le second 1,200, le troisième 1,000. Après cela il n'y a plus que de modestes auberges, où les chambres se comptent simplement par centaines.

Nous quittons Saratoga et nous nous retrouvons sur eau, sur le lac George; ce lac a environ 53 kilomètres de longueur, 120 mètres de profondeur: sa largeur varie de 1 à 5 kilomètres, c'est-à-dire qu'il est beaucoup plus long que large. Il est extrêmement étroit, et rappelle beaucoup par l'aspect de ses rives un lac de Suisse que vous connaissez tous, le lac de Wallenstadt.

Après avoir quitté le lac George et parcouru environ 5 kilomètres en chemin de fer, nous nous retrouvons sur un autre lac, le lac Champlain, qui a été il y a cent ans le théâtre de nombreuses guerres, livrées

d'abord entre les Français et les Indiens, puis, après l'abandon du Canada, entre les colons et les Anglais. Les rives du lac Champlain sont très abruptes : elles ressemblent d'ailleurs à celles du lac des Quatre-Cantons, mais le lac Champlain est infiniment plus vaste, car il a 145 kilomètres de longueur et une profondeur de 120 mètres ; sa largeur, qui n'est à certains endroits que de 500 mètres, va quelquefois jusqu'à 15 kilomètres. C'est sur ces bords que Fenimore Cooper a placé les scènes du *Dernier des Mohicans*.

Près de l'extrémité nord du lac, s'élève l'hôtel Champlain, qui est après ceux de Saratoga, l'un des plus vastes des États-Unis ; il renferme, je crois, de 800 à 1,000 chambres.

Après le lac Champlain, on quitte encore l'eau pour se rendre très rapidement en chemin de fer à Montréal. Je ne vous en dirai rien, parce que beaucoup d'entre vous se souviennent du voyage que nos collègues du Club Alpin firent au Canada, il y a environ deux ans. Qu'il me suffise de citer les deux ascensions qu'on peut faire à Montréal : celle du Mont-Royal, en chemin de fer funiculaire, et celle des Tours Notre-Dame en ascenseur.

Après cette visite, nous remontons la rivière du Saint-Laurent : presque au sortir de la ville le bateau arrive au premier des rapides, celui de la Chine, situé un peu au-dessus de Montréal : ce rapide a reçu ce nom du premier explorateur ; croyant se trouver, non pas sur le nouveau continent, mais sur le chemin de l'Asie, il pensait être tout proche de la Chine. Ce rapide est assez scabreux à traverser en canot, mais le bateau à vapeur le franchit très facilement.

Nous sommes bientôt sur un autre rapide, celui de Long-Sault, et le bateau à vapeur qui s'y engage lentement est secoué comme par les vagues de la mer.

Après la traversée des rapides, le vapeur arrive dans un archipel d'îles extrêmement petites et nombreuses qu'on appelle les *Mille îles*, mais qui sont en réalité au nombre de 1,700 : elles se trouvent dans la partie ouest de la rivière du Saint-Laurent, au point où celle-ci sort du lac Ontario. L'une de ces îles, fort gracieuse, appartient à M. Pulmann, le constructeur de wagons, qui y a établi une villa.

Après la traversée du lac Ontario, nous voici sur d'autres rapides : ceux de la rivière Niagara, situés un peu en aval des chutes ; au-dessus de nous un pont suspendu sur lequel un train s'engage ; ce pont est à plus de 100 mètres au-dessus de la rivière et le rapide qui gronde sous nos pieds est celui de Whirlpoole.

Nous parvenons enfin en vue des chutes du Niagara : l'énorme cascade située à gauche est la chute américaine, large d'environ 1 kilomètre et haute de 50 mètres ; l'autre, plus considérable, est la chute canadienne ou chute du Fer-à-Cheval ; elle est également haute de 50 mètres et sa largeur depuis Goat-Island, l'île qui est au milieu, jusqu'à la rive canadienne, est de plus de 3 kilomètres. Je me sens impuissant à vous dépeindre le spectacle magique et grandiose qu'offre cette gigantesque cataracte, qui n'a pas sa pareille dans le monde entier.

Nous passons une journée entière à admirer le Niagara sous toutes ses faces et nous terminons par la visite de la Caverne des Vents, située sous la chute elle-même, dans les rochers ; comme on est exposé à y recevoir de véritables douches, on loue aux voyageurs un costume bizarre fait en toile cirée, et qui rappelle à peu près l'habillement des Esquimaux.

Nous avons terminé la première partie du voyage, celle qui consiste à aller de New-York par eau jusqu'au Niagara. De là, on se rend très rapidement jusqu'à Chicago. Un chemin de fer traverse l'État de Michigan, et s'y trouve arrêté par un détroit, celui qui relie le lac Ontario et le lac Érié. Voici comment on se rend d'un bord à l'autre : le train tout entier est placé sur un bac immense, et, amené ainsi à l'autre bord, reprend sa marche sur la terre ferme.

Malgré le désir que j'en aurais, je ne vous dirai rien de Chicago, qui n'est pas du tout un pays de montagnes. Je voudrais cependant en peu de mots protester contre une opinion qui s'est accréditée, avec quelque justice, je le reconnais, au commencement de cet été. On a cru à ce moment, et on croit encore en France, que l'Exposition de Chicago a été un insuccès ou, comme on a dit, un four. Eh bien, l'Exposition de Chicago a eu de nombreux déboires à supporter : au commencement, des cyclones ont renversé les bâtiments et détruit les jardins ; l'est de l'Amérique a été jaloux et a fait une violente campagne contre l'Exposition, et enfin, une crise financière est venue risquer de la compromettre entièrement. Mais, en dépit de circonstances aussi peu favorables, l'activité de l'Amérique s'est manifestée une fois de plus, et à partir du moment où les travaux de l'Exposition ont été terminés, à partir du 15 août environ, elle a été un grand et un très grand succès. Nous aurions d'autant plus mauvaise grâce à le reconnaître que, comme partout, notre pays y a brillé au premier rang. (*Applaudissements.*)

Quittons donc Chicago pour nous rendre dans l'ouest, dans le massif des Montagnes-Rocheuses, par la ligne du chemin de fer du Northern Pacific. Elle se dirige d'abord à travers l'État de Wisconsin, qui contient beaucoup de forêts et qui en contenait encore plus autrefois. En effet, on a défriché d'abord par le fer et puis, comme cela n'allait pas assez vite, par le feu. Beaucoup d'incendies ont été allumés par des trains ; quelquefois même ces trains ne se contentent pas d'allumer des forêts, ils mettent le feu à des trains de marchandises et, comme il serait trop long de les éteindre, on pousse le train sur une voie de garage et on laisse les flammes achever leur œuvre. C'est ce que nous avons pu voir pendant ce trajet.

Au sortir du Wisconsin nous entrons dans le Minnesota, et parvenons à Saint-Paul et Minnéapolis, villes toutes deux assez jeunes. Saint-Paul, pourtant, est ce qu'on appelle en Amérique une cité ancienne, car elle a été fondée en 1838 par un trappeur canadien nommé Parent, qui lui avait donné le nom de *Pigs-eye*, ce qui veut dire œil de cochon ; mais ce nom semblant peu poétique, on lui a substitué celui de Saint-Paul.

Saint-Paul est aujourd'hui une ville de 120,000 habitants et Minnéapolis, qui est beaucoup plus jeune, en a 180,000. Ces deux agglomérations qui se rejoignent presque, comptent donc ensemble près de 300,000 habitants. Ce qu'il y a de plus remarquable dans toutes deux, c'est la rareté des chevaux : en effet, comme partout en Amérique, on y voit peu de voitures, et tous les tramways sont mus ou par la vapeur, ou par des câbles, ou par l'électricité.

En quittant Minnéapolis, le soir, en chemin de fer, l'on aperçoit devant soi une plaine de blé qui paraît sans fin ; la nuit se passe, elle se passe, nous dit-on, au milieu du champ de blé et le lendemain, pendant une très longue journée, le même champ de blé continue. On reste encore une nuit en chemin de fer, en train express, et le troisième jour, le même champ s'étend encore sous nos yeux : c'est assurément le plus vaste champ de blé du monde entier. (*Rires*.)

Au sortir de Minnéapolis on se rend dans une autre partie du train, dans le wagon-restaurant, et à ce moment généralement le nègre qui sert les voyageurs s'approche d'eux, et leur demande ce qu'ils désirent boire le lendemain. On lui répond qu'on ne sait pas, on verra.... « Ah ! mais, Monsieur, vous dit-il, demain nous ne serons plus dans le Minnesota, mais dans l'État de Dakota septentrional qui est très vaste, puisqu'il faut dix-huit heures pour le traverser en train express :

c'est un État de tempérance, c'est-à-dire qu'il est absolument défendu, non pas d'y boire des spiritueux, mais d'en vendre. Dans tout le Dakota septentrional, si l'on veut se procurer des liqueurs ou des boissons, il faut aller chez les pharmaciens, qui seuls ont le privilège d'en débiter; dans les trains eux-mêmes, les wagons-restaurants ne peuvent vendre ni vin, ni bière, et surtout pas de liqueurs. Il faut donc la veille au soir, dans un État libre, acheter sa boisson qu'on garde soigneusement dans une glacière et qu'on vous sert le lendemain. Ainsi tout le monde se trouve d'accord ».

Un Américain qui se trouvait près de nous, et qui remarquait notre étonnement de ces mœurs étranges pour des Européens, nous raconta une aventure qui venait de lui arriver peu de temps auparavant, à Cincinnati. Il descend un jour dans le principal hôtel de la ville, et entre dans la salle à manger où un nègre lui demande ce qu'il veut boire. Comme il était au courant, il répond : « du thé ». Alors le nègre roule un œil blanc et malin et lui dit : « Monsieur, préférez-vous le thé de Bavière ou le thé de Bohême ». Notre Américain comprit, et choisit une des deux boissons. On lui apporta alors un service à thé complet, avec théière, pot à crème, pot à eau chaude, sucrier, pince. etc.... La théière contenait de la bière, et ainsi la loi ne fut pas violée. (*Rires.*)

La voie ferrée, au milieu de l'État de Dakota, coupe un cours d'eau important; c'est le Missouri, sorti des Montagnes Rocheuses, qui est le principal affluent du Mississipi et presque aussi important que le fleuve lui-même. Au point où le chemin de fer traverse le Missouri, se trouve la capitale de l'État du North-Dakota ; les colons allemands, qui l'ont fondée, l'ont appelée Bismarck. C'est une véritable collection de huttes en bois. Supposez qu'on ait amoncelé sur un espace assez étroit toutes les baraques qui, pendant la semaine du jour de l'an, s'élèvent sur nos boulevards, voilà la ville de Bismarck.

Le chemin de fer traverse la rivière et arrive à Mandan. Cette ville est restée historique dans le pays parce que c'est de là, qu'en 1876, partit le colonel Coster de l'armée américaine, chargé de conduire contre les Peaux-Rouges, une expédition de 250 hommes, dont pas un seul ne revint; tous furent massacrés. C'est à Mandan qu'on voit les premiers Peaux-Rouges, descendants dégénérés des anciennes tribus des Cœurs d'Alène et des Pends d'Oreille, qui ont donné leurs noms à deux villes du même nom. C'est également à Mandan qu'on rencontre les premiers *Cow boys*. Vous connaissez ce mot, qui signifie garçon

bouvier, ou plutôt garçon vacher. Vous vous rappelez leur costume popularisé par un cirque qui s'élevait naguère près de Neuilly : de grosses bottes, des pantalons en cuir brodé, une veste jaune, une chemise de flanelle noire et un grand chapeau à larges bords. Généralement ils portent la moustache avec la barbiche.

Nous avons eu la bonne fortune, peu de temps après, de rencontrer à Denver un Parisien, l'un de nos amis, très fin lettré, poète même à ses heures, et qui par vocation avait embrassé, pour quelque temps seulement, la carrière de *cow boy*. Il nous a donné des détails extrêmement intéressants sur leur vie, qui manque quelquefois de charme, mais qui est très intéressante : ils couchent généralement sous une petite tente qui les protège de la pluie, mais non du froid. Ils se lèvent tous les matins environ une demi-heure avant le lever du soleil ; puis, le cuisinier s'éloigne avec les voitures, et avec les chevaux qui ne sont pas employés ce jour-là, car dans ce métier les montures se fatiguent plus vite que les hommes : il faut environ dix chevaux pour chaque cavalier. Les *cow boys* s'en vont dans les prairies et cherchent à attraper au lazzo les chevaux, les vaches ou les taureaux qui vivent à l'état sauvage, afin de les marquer des initiales du propriétaire du *ranch*. D'autres jours, ils rattrapent les animaux déjà marqués, et les poussent quelquefois jusqu'à 4 ou 500 kilomètres de distance, jusqu'au train le plus prochain qui les mène à Chicago, où ils sont transformés en boîtes de conserves. (*Rires et applaudissements.*)

On parvient ainsi à la chaîne des Montagnes Rocheuses, dont il faut cependant que je vous dise un mot, puisque je vous ai promis de vous y mener. Cette chaîne s'étend au nord au delà des limites des États-Unis, et au sud également plus loin que cette limite. A son extrémité méridionale à la frontière mexicaine, elle a environ 500 kilomètres de largeur, à la frontière canadienne, aussi 500 kilomètres. Mais au centre, à la latitude de Denver, elle a une largeur d'environ 1,500 kilomètres. Le principal sommet des Montagnes Rocheuses se trouve à l'est, c'est le Pic-Blanc, qui a une auteur de 4,408 mètres, un peu moins que le mont Whitney, de la Sierra Nevada, qui a 4,540 mètres. C'est du massif des Montagnes Rocheuses que sortent les principales rivières des États-Unis. Au nord le Missouri, la rivière Yellowstone que nous verrons tout à l'heure, à l'ouest la Snake-River ou Rivière du Serpent, qui se jette dans la Columbia tributaire du Pacifique ; au sud le Colorado qui se jette dans le golfe de Californie ; à l'est la Grand-River qui se jette dans le golfe du Mexique, enfin les affluents de la rive droite du Mississipi, la rivière Rouge et l'Arkansas.

Au milieu du massif se trouve un espace absolument carré, le Parc National du *Yellowstone*, c'est-à-dire de la Pierre Jaune, nom donné au pays en raison de la couleur de certaines roches.

Le Yellowstone est représenté ici sous sa forme réelle, car vous savez que les États-Unis appliquent la ligne droite, non seulement aux rues de leurs villes, mais encore aux limites de leurs États.

Le Parc National du Yellowstone, quoiqu'on ait voulu le laisser à l'état sauvage, est découpé sur la carte par des lignes rigoureusement droites. Il ne faut pas que ce nom de parc nous illusionne, ni sur son étendue, ni sur sa nature. D'abord il n'en a pas la dimension, puisqu'il est presque aussi vaste que la Belgique. Ce n'est pas non plus un véritable parc, puisqu'on a voulu au contraire que la nature y régnât en maîtresse. Il est défendu d'y construire des chemins de fer, et une Société à monopole a seule le privilège d'y édifier des habitations.

Après avoir quitté le chemin de fer et nous être embarqués en diligence nous arrivons au principal hôtel, celui des Sources-Chaudes du Mammouth, où le service est fait par des nègres. Dans les autres hôtels il en est autrement. Au Fountain-Hotel on trouve des jeunes filles qui portent le costume du Kentucky au siècle dernier; à l'hôtel du Lac, les servantes ont des costumes de couleurs assorties à celles des abat-jour de chaque table. Ainsi, si vous avez à votre table un abat-jour rose, vous savez que c'est la jeune personne à robe rose qui doit vous servir. Enfin, dans un autre hôtel, celui du Cañon, les couleurs sont aussi assorties à celles des abat-jour, seulement, au lieu d'être unies, les robes sont à raies. (*Rires.*)

Le Parc du Yellowstone est le siège d'un grand nombre de spectacles très curieux, surtout de phénomènes volcaniques; mais ces volcans ne méritent pas le reproche que l'un de nos collègues adressait récemment à ceux de l'Auvergne : ils ne sont pas éteints, et ils fonctionnent même d'une façon assez active.

On y trouve, en effet, sur un espace assez restreint, des montagnes d'obsidienne ou verre naturel, des collines de soufre, des cascades ou terrasses minéralisées, des forêts pétrifiées, des geysers, un lac immense et enfin un Cañon ou gorge très profonde aux parois multicolores, qui est peut-être ce qu'il y a de plus curieux dans le parc tout entier. Et pourtant on ne connaît cette région que depuis un très petit nombre d'années, car, la première fois qu'on en fit mention, ce fut en 1810.

A cette époque, deux trappeurs furent faits prisonniers par une tribu

de Peaux-Rouges, celle des Pieds-Noirs; l'un d'eux fut mis à mort; l'autre, nommé Coulter, vit sa peine commuée : on se contenta de le scalper. Il vécut quelque temps dans ce pays, puis se retira dans une autre tribu, celle des Nez-Percés, et enfin réussit à regagner son pays natal, le Mississipi. Il raconta alors qu'il avait vu des cascades de feu, des sources bouillantes qui lançaient en l'air des gerbes de vapeur, des montagnes qui avaient toutes les couleurs des pierres précieuses, rouges, bleues, vertes. On traita naturellement ce récit de fable, quoiqu'il fût conforme à la vérité.

Pendant cinquante ans, on ne parla plus de ce pays. En 1863, il fut l'objet de la première exploration : il y en eut encore plusieurs jusqu'en 1871, date de la découverte de celle des merveilles du parc qui est pourtant la plus rapprochée de l'entrée, celle des sources chaudes du Mammouth.

Un an après, en 1872, un acte du Congrès des États-Unis décida que cet espace serait érigé en Parc National pour « la récréation du peuple des États-Unis ». Depuis cette époque, le pays est loué à deux sociétés, celle des hôtels et celle des transports. Quand on arrive à Cinnabar près de l'extrémité nord du parc, on prend un billet qui coûte soixante dollars, soit trois cents francs, et moyennant lequel on a droit au logement, à la nourriture et au transport pendant sept jours dans toute l'étendue du parc. Vous voyez que la récréation du peuple des États-Unis est coûteuse. (*Rires.*)

Il est vrai que l'on n'est pas tenu de voyager sous les auspices des compagnies officielles; il y a même beaucoup d'Américains qui trouvent que leur existence habituelle est parfois trop civilisée, et qui, voulant mener la vie de nature, recherchent ce que l'un de nos plus célèbres alpinistes appelait les plaisirs de l'âge primitif.

En effet, on rencontre un grand nombre de voitures surmontées de bâches, comme celles de nos blanchisseuses : ce sont « des parties de campement ». Beaucoup d'Américains louent un ou deux de ces véhicules; ils y installent des lits de camp, des fourneaux, et pendant huit, dix ou quinze jours ils voyagent dans le Parc à l'aventure. Très souvent, on les voit camper devant un hôtel : ils préfèrent aux chambres et à leurs meubles une simple tente, et à la cuisine de la Compagnie du Yellowstone celle qu'ils font sur leurs fourneaux. Ils n'ont qu'un tort, c'est que, de temps à autre, en allumant du feu, ils incendient un petit coin de forêt. A moins qu'on ne mette des entraves à cette mode, il n'y aura bientôt plus d'arbres dans le Parc National. Si vous le

voulez bien, nous allons en commencer l'exploration avec M. Jusniaux. (*Vifs applaudissements.*)

Nous traversons d'abord le Cañon de la rivière Gardiner, juste à l'entrée du Parc du Yellowstone, et arrivons en une heure devant le premier hôtel, celui des Sources-Chaudes du Mammouth. On les désigne ainsi, non parce qu'elles ressemblent à cet animal préhistorique, mais parce qu'en Amérique on appelle de ce nom tout ce qui est un peu grand ; ainsi on nomme photographies forme Mammouth, celles d'un format supérieur.

Notre omnibus contient six voyageurs à l'intérieur et un près du cocher. Les sept compagnons de route sont rivés l'un à l'autre et restent ensemble pendant les six jours trois quarts que dure la visite, ce qui permet de faire de charmantes connaissances.

Devant l'hôtel du Mammouth se trouve un rocher appelé le Bonnet phrygien ; c'est un cône de pierre qui servait autrefois d'écoulement à un geyser.

Devant nous se dressent les cascades ou terrasses du Mammouth ; elles ont environ 300 mètres de hauteur et ont été formées par les concrétions de sources minérales, principalement de sources calcaires et silicatées. Depuis la destruction des fameuses terrasses roses de la Nouvelle-Zélande, elles constituent un phénomène unique au monde. Ces sources ont donné aux rochers, par les sels qu'elles ont déposés, une teinte blanche qui, de loin, rappelle celle de la neige ; mais chacune des eaux minérales qui se sont fait jour a donné naissance à une autre couleur : le soufre a apporté des taches jaunes, le cuivre de longues bandes bleues, le fer a laissé des flaques rouges parmi ces masses blanches, qui font comme des lacs de sang au milieu d'une plaine de neige. (*Applaudissements.*)

Mais ce qu'il y a de plus curieux, de presque saisissant même, c'est l'action des eaux sur la végétation : c'est la lutte entre la force volcanique ou destructive et la force vivante, la végétation. Les plantes boivent ces eaux minéralisées et elles se minéralisent elles-mêmes ; quelques branches restent vertes, car elles tirent leur nourriture par les racines, mais peu à peu elles se pétrifient complètement ; et alors à côté de la forêt verte, on aperçoit une autre forêt, morte celle-là, forêt inanimée dont les troncs dénudés se dressent au milieu de l'immense plaine blanche désolée, coupée seulement par quelques ruisseaux bouillonnants aux teintes multicolores. (*Applaudissements répétés.*)

La première des terrasses porte le nom de terrasse de Minerve ;

puis vient la terrasse de Jupiter. Le haut est tout blanc et le bas, au contraire, dont la photographie ne peut rendre la couleur, est bleu, rouge, vert, de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Si un véritable alpiniste vous avait montré cette photographie, il aurait dû la décrire comme l'ascension d'un des glaciers de la Suisse : ce n'est pourtant pas une ascension semblable, c'est simplement celle de l'une des terrasses du Mammouth. Cette photographie a été prise par un soleil éclatant, au milieu de la réverbération des sels de chaux, ce qui en rendait l'exécution particulièrement difficile ; elle est cependant très réussie. L'auteur est l'un de nos compagnons de voyage, M. Georges Boissaye, que je tiens à en féliciter ici. (*Applaudissements.*)

Le lendemain, nous quittons les terrasses du Mammouth et, continuant notre exploration, nous traversons une sorte de gorge qu'on appelle la Porte-d'Or, à cause de la couleur des rochers, qui sont d'un jaune très brillant : la voie carrossable passe ici sur un pont de bois.

Nous parvenons ensuite au bord d'une petite nappe d'eau appelée le lac des Castors, en raison des nombreuses digues construites par ces animaux. Il n'est d'ailleurs pas rare dans le Parc du Yellowstone de rencontrer un grand nombre d'animaux à l'état sauvage : par exemple, des castors, des ours, des pélicans, des porcs-épics, une foule de bêtes qu'on ne voit chez nous que dans les jardins zoologiques.

Au-dessus du lac des Castors s'élève une colline haute d'environ 300 mètres que l'on nomme *Obsidian-Cliff* ou colline d'obsidienne. Cette substance consiste en une sorte de verre naturel formé par l'action volcanique et fort difficile à entamer. Lorsqu'on voulut construire la route, on se heurta à de grands obstacles, et voici comment on arriva à les surmonter. On eut l'idée d'allumer d'immenses feux de bois et, au moment où ils lançaient leurs flammes les plus vives, d'y jeter de l'eau qui désagrégea le sol de la colline et permit d'y creuser le chemin. Tout le rocher est formé d'un verre tellement dur qu'à un certain moment, les Indiens qui habitaient cette région s'en servaient pour faire des pointes de flèches.

Après le déjeuner sous une vaste tente et un arrêt dans le premier bassin de geysers, celui de Norris, nous arrivons, à la fin de la journée, dans le premier bassin important, celui de la Fontaine. Je n'ai pas besoin de vous définir d'avance un geyser : c'est une source d'eau chaude qui, à des intervalles réguliers, lance en l'air des gerbes d'eau et de vapeur à des hauteurs souvent très considérables. A l'heure

actuelle il n'existe de geysers que dans des pays très éloignés : en Islande, dans les Açores, au Thibet, dans la Nouvelle-Zélande et enfin au Yellowstone, où se rencontrent les plus vastes et les plus nombreux du globe ; il y a environ 70 geysers en action dans le Parc du Yellowstone et plus de 3,000 sources d'eau chaude. Ces geysers sont, chacun pris à part, très réguliers ; mais leur période d'action varie : certains jaillissent toutes les cinq minutes, d'autres seulement au bout de quelques années ; on en voit qui marchent pendant quelques secondes seulement et, d'autre part, il y en a qui lancent leur gerbe en l'air pendant quelques heures.

Le geyser le plus important de cette région est celui de la Fontaine, qui élève sa colonne de vapeurs à une hauteur de près de 100 mètres.

Nous étions une nombreuse bande de voyageurs qui visitions ce premier geyser, et au moment où il commença à manifester son action, une jeune fille américaine, qui faisait partie de notre bande, s'interrompit dans une occupation qui semblait beaucoup l'absorber : elle cessa de mâcher sa chique. (*Rires*)... Je vous assure que je ne profite pas de l'obscurité pour vous raconter des histoires de voleurs. (*Nouveaux rires*). De même qu'en Amérique les personnes du sexe mâle ont l'habitude de mâcher du tabac, de même les dames et même les jeunes filles mâchent une pâte spéciale ; ce n'est pas du tabac, mais la gomme à mâcher (*chewing gum*) dont l'usage est très répandu aux États-Unis.

Cette jeune fille s'interrompit donc tout à coup, et demanda à l'un de nous à l'aide de quelle machine on faisait mouvoir les geysers : elle parut très étonnée d'apprendre que ce phénomène était naturel.

Le troisième jour nous reprenons encore notre omnibus, et parvenons à la Rivière de Feu qui est très froide, mais elle se trouve réchauffée dans son cours par de nombreux geysers ou des sources d'eau chaude. Tout près de la rivière se trouve le geyser Excelsior, le plus haut de la région comme son nom l'indique.

Nous traversons ensuite le bassin des Biscuits, auquel on a donné ce nom à cause de la forme et de la couleur de ses concrétions ; on y admire un lac du bleu le plus intense : le lac Saphir.

Puis d'autres geysers, dont le plus curieux comme forme est le geyser Géant. Il ne faut pas croire que tous aient des noms aussi ambitieux ; il y en a qui sont plus petits et qui ont des noms modestes : l'un d'eux par exemple s'appelle le Bol de Punch. Après ces geysers jaillissants nous visitons le cratère d'un geyser qui commence seulement à

manifester son action, et à bouillir; c'est le geyser Oblong, nom justifié par la forme du cratère, c'est l'un des plus vastes de tout le Yellowstone.

Nous parvenons ainsi à l'entrée du bassin Supérieur, le plus important de tous. Voici le geyser du Château, avec les créneaux de son cratère, la Ruche, et enfin le Vieux-Fidèle, ainsi nommé en raison de sa parfaite régularité. En effet, le Vieux-Fidèle lance ces gerbes en l'air exactement toutes les soixante-cinq minutes; si à midi on contemple une éruption, on peut être certain d'en voir une seconde à une heure cinq. Il y a d'ailleurs dans chaque hôtel une liste des départs des geysers, aussi régulière qu'un indicateur de chemins de fer, de façon qu'on sait à quelle heure précise tel ou tel geyser aura son éruption.

Généralement, après avoir visité le bassin Supérieur, on revient le soir même vers le bassin Inférieur, celui où se trouve l'hôtel de la Fontaine.

Nous avions un cocher fort aimable, qui depuis quelques jours nous faisait entrevoir un spectacle nouveau : il avait promis de nous montrer des ours sauvages en liberté, et je vous avoue qu'il nous avait laissés absolument incrédules : nous croyions que c'était une fable et qu'il n'y avait pas plus d'ours que de lions dans le parc du Yellowstone. Enfin, le soir il nous déclara que si nous voulions bien nous rendre quelque temps avant le dîner aux environs de l'hôtel, nous y rencontrerions un ours vers les sept heures.

Nous étions trois Parisiens, et une famille américaine, composée du père, de la mère et de deux jeunes filles; nous nous rendîmes à la lisière d'une petite forêt qui se trouvait à un kilomètre de l'hôtel; le guide nous fit blottir derrière un fourré; devant nous dans la prairie un cheval paissait tranquillement, attaché à un piquet.

A sept heures moins cinq exactement, nous vîmes une masse noire qui sortit de la forêt et fit tranquillement le tour du cheval : c'était un ours. L'un de nous, qui voulut en avoir le cœur net, demanda à s'avancer malgré les protestations du guide qui lui assura qu'il courait le plus grave danger; mais quand l'ours l'aperçut, il s'enfuit dans la forêt. Nous nous retirâmes donc. D'ailleurs les deux jeunes filles avaient pris peur et nous avaient quittés auparavant; mais à une certaine distance, en nous retournant, nous aperçûmes d'abord deux, puis trois ours et, de retour à l'hôtel, on nous apprit que cette régularité parfaite

était due à ce que tous les jours vers sept heures, on portait à manger aux ours. (*Rires et applaudissements.*)

Après le bassin des geysers on remonte jusqu'au col de Norris, situé à 2,400 mètres d'altitude, le point le plus élevé du parcours. C'est près de ce col que se trouve la cascade de Kepler en un point très intéressant, c'est la ligne de partage des eaux, entre celles qui se rendent dans l'Atlantique par la rivière du Yellowstone, et par conséquent le Mississipi, et celles qui se jettent dans l'Océan Pacifique. On pourrait presque plonger une main dans un ruisseau dont l'eau ira dans l'Atlantique et l'autre dans un cours d'eau qui se jettera dans le Pacifique.

Nous redescendons rapidement au bord du lac du Yellowstone qui, situé à 2,263 mètres d'altitude, a une superficie considérable, puisqu'il occupe 350 kilomètres carrés. Près du rivage nous voyons des pêcheurs qui viennent de prendre une truite dans l'eau glacée du lac. Ils la font cuire dans une source d'eau chaude sortie du cône rocheux où ils se tiennent. (*Rires.*)

Nous traversons ensuite le lac du Yellowstone sur un bateau à vapeur nommé le *Zilah*, qui transporte les voyageurs de l'un à l'autre bord.

Après une nuit passée à l'hôtel du Lac, nous nous dirigeons vers le Cañon en suivant le cours de la rivière Yellowstone. A sa sortie du lac, à une altitude de plus de 2,200 mètres, elle est à peu près aussi large que la Seine à Paris.

Voici enfin le grand Cañon du Yellowstone ; cette gorge a une longueur d'environ 12 kilomètres, une profondeur de 800 mètres à pic, et sa largeur varie de 500 à 2,000 mètres.

Ce qu'il est impossible malheureusement de vous décrire, ce sont les couleurs extraordinaires que présentent les parois de ce Cañon. Certaines parties sont blanches ; mais à côté il y a des rochers du rouge le plus intense, d'autres bleus, d'autres verts, d'autres jaunes qui sont réellement de la pierre jaune (*yellowstone*), tout cet assemblage est extraordinaire ; il faudrait pour le peindre la palette d'un Claude Lorrain ou d'un Delacroix. (*Applaudissements.*)

A l'entrée de la gorge se trouve la grande cascade du Yellowstone, plus haute que celle du Niagara, puisqu'elle a 120 mètres de chute ; elle est précédée par une autre, petite en comparaison, puisqu'elle n'est haute que de 43 mètres.

C'est ainsi que se termine la visite du Parc National, qui mérite réellement le nom de Pays des Merveilles. (*Applaudissements.*)

Au sortir du Yellowstone, nous reprenons le chemin de fer et nous nous dirigeons à l'ouest jusqu'à Butte City, grand centre minier, spécialement de mines de cuivre et d'argent.

Cette ville, qui avait 500 habitants en 1875, en possède aujourd'hui 45,000, augmentation due à la découverte des mines. Elle se trouve au milieu des Montagnes Rocheuses, tout près du point situé à 1,690 mètres d'altitude, où le chemin de fer traverse la chaîne par un tunnel fort court.

Nous allons ensuite au sud jusqu'au Grand Lac Salé et nous nous arrêtons à Salt Lake City, ville très vaste, quoiqu'elle n'ait que 60,000 habitants, ce qui est dû à une raison bien connue : la religion locale, celle des Mormons. Vous savez qu'ils ont légalement plusieurs femmes légitimes, mais cela ne leur est permis qu'à la condition que chacune de leurs épouses habite une maison séparée, ce qui est d'abord bien coûteux, et ce qui fait que la ville est assez étendue par rapport au nombre des habitants. Au milieu de la cité s'élève un édifice surmonté de hautes tours : c'est le temple des Mormons. A côté, dans le même square, une espèce de carapace en forme de tortue, le *Tabernacle*, vaste salle qui sert à des conférences et qui contient environ 8,000 places.

La ville du Lac Salé, bien bâtie, est coupée de larges avenues, bordées par des poteaux qui supportent les câbles des tramways électriques.

Dans l'après-midi nous nous rendons sur les bords du Lac Salé, dont l'eau est d'un bleu d'argent ; il est parsemé d'îles du rouge le plus vif. Sur les bords, des personnages qui font une pleine-eau dans le lac ; ils ont le buste hors de l'eau, et surnagent presque ; c'est qu'en effet, la salure de cette eau est tellement forte qu'on y flotte, sans faire aucun mouvement ; tandis que l'eau de la mer contient environ 4 pour 100 de sel, l'eau du Lac Salé en renferme à peu près 13 pour 100.

Nous continuons notre route vers le sud-est, et le chemin de fer nous mène dans le Cañon de la Grande-Rivière, l'une des branches du Colorado, qu'il ne faut pas confondre avec le Grand-Cañon du Colorado situé beaucoup plus au sud, et qui a été exploré cette année même par M. Marcel Monnier.

La ligne du chemin de fer s'élève ensuite jusqu'à une hauteur de 3,309 mètres, au Marshall Pass, d'où l'on jouit d'une vue étendue. Au sommet du col on a élevé une construction de bois destinée à préserver les rails de la chute des neiges. Il y a également à cette altitude des

habitations pour les employés de chemin de fer, des plaques tournantes, des voies de garage, des wagons de réserve, ce qui en fait la gare la plus élevée du monde, quoique un peu au nord, une autre voie ferrée atteigne au Hagerman Pass une altitude de 3,400 mètres, c'est-à-dire celle des plus hauts sommets des Pyrénées. Voilà de l'Alpinisme, mais fait en chemin de fer.

Nous redescendons par Salida et Pueblo et arrivons au Cañon de l'Arkansas, rivière qui coule au fond d'une gorge, haute d'environ 800 mètres. Le passage est étroit et les parois à pic. Il a donc fallu renoncer à creuser un passage dans le roc; on a établi de doubles poutres en fer arc-boutées sur les deux parois du rocher, qui soutiennent un pont suspendu en fer, par où passent les trains.

Après un arrêt à Colorado Springs, nous nous rendons en voiture à une autre ville d'eaux, Manitou Springs, en suivant un chemin très pittoresque. Nous sommes à la porte d'une région qu'on appelle le Jardin des Dieux, et qui ressemble un peu à notre Montpellier le Vieux. Les roches en sont extrêmement curieuses. On y remarque entre autres l'instrument de l'un des dieux de cet Olympe; c'est le marteau de Vulcain, d'une forme très bizarre. Presque à côté une roche qui remue, rappelant beaucoup celle de la forêt de Fontainebleau.

C'est de Manitou Springs, que se fait l'ascension en chemin de fer du Pike's Peak, et nous parvenons ainsi à une altitude de 4.312 mètres; les voyageurs souffrent un peu du mal des montagnes, étant donné la façon rapide dont ils sont montés, et la température assez basse les oblige à s'envelopper dans des plaids ou des couvertures. Nous recommandons tout particulièrement ce sommet aux astronomes, parce qu'il donne asile à un observatoire remarquable; c'est le plus haut qu'on puisse atteindre en chemin de fer, mais ce n'est pas le plus élevé qui existe, car, récemment, on a exhaussé en faveur de l'astronomie le plus haut sommet d'Europe. Il n'avait que 4,810 mètres; depuis cet été, grâce à M. Janssen et à quelques autres de nos collègues, le Mont Blanc a 4,815 m 50, sans compter la cheminée de l'observatoire. (*Rires et applaudissements.*)

Nous voici parvenus à la limite orientale des Montagnes Rocheuses; je m'étais engagé à vous faire aller de Paris jusqu'à cette chaîne de montagnes, mais également à vous en faire revenir. Malheureusement, il y a un empêchement à cela : les forces des conférenciers ont leurs limites, celles du public également, et pourtant que de choses j'aurais eu encore à vous dire. J'aurais voulu vous entretenir au moins en

quelques mots, de Denver, cette ville merveilleuse, cette cité des plaines comme Chicago est la cité des lacs, de Denver qui se trouve devant les Montagnes Rocheuses à 1,700 mètres d'altitude, qui n'avait que 30,000 habitants en 1880 et en possède 180,000 aujourd'hui, de cette ville qui mérite enfin une mention spéciale parce qu'on a essayé d'y trouver, et parce qu'on y trouvera certainement une architecture américaine originale, plus gracieuse que les cubes si terriblement réguliers de Chicago.

J'aurais désiré aussi vous ramener dans l'est par les monts Alleghanys, j'aurais voulu vous parler également de Washington, le Versailles américain, de Baltimore, de Philadelphie, mais tout cela aurait un défaut : il est trop tard.

Ce que j'ai essayé de faire tout au moins, — et je ne sais si j'y ai réussi — c'est de vous persuader d'entreprendre à votre tour ce voyage aux États-Unis. Allez en Amérique, si vous en avez le loisir et la possibilité ; allez-y non seulement pour étudier la civilisation la plus avancée et la plus active qu'il y ait à l'heure actuelle sur la surface du globe, mais aussi pour en admirer les merveilles naturelles, qui sont très différentes de celles de la vieille Europe. Et si cette causerie a pu déterminer quelques-uns d'entre vous à accomplir le même voyage, je me sentirai amplement récompensé de mes efforts. (*Vifs applaudissements.*)

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1894.

Excursion à l'Établissement de MM. De Bruyn, à Fives.

Directeurs : MM. Ch. Derache et G. Houbron.

Le 15 mars 1894, la Société de Géographie inaugurait la série de ses excursions annuelles par une visite à l'établissement de MM. De Bruyn, fabricants de faïence artistique, à Fives. Soixante-huit personnes, dont un grand nombre de dames, qui

ne s'étaient pas laissé rebuter par les fatigues d'un aussi long voyage, avaient répondu à l'appel des organisateurs.

La visite des ateliers se fit en plusieurs groupes, conduits par MM. De Bruyn et par quelques-uns de leurs principaux employés.

En suivant la série des transformations par lesquelles passe la matière plastique (argile, marne, kaolin, etc.), avant de revêtir son caractère définitif, nos guides nous font d'abord assister aux travaux préparatoires du séchage, du broyage et du pétrissage, qui donnent aux pâtes, composées de substances hétérogènes, toute la ténuité et la cohésion convenables. Nous voyons procéder ensuite au façonnage des pâtes sur le tour. Ces tours ressemblent à ceux dont se servaient les potiers de toutes les époques, à commencer par les Égyptiens qui les connaissaient deux mille ans avant Jésus-Christ, en passant par les Romains, les Grecs et les Arabes. Tantôt c'est l'ouvrier qui actionne lui-même la roue avec le pied, tantôt à la roue est jointe une manivelle que des enfants ou des femmes mettent en mouvement. L'axe vertical que cette roue fait tourner est surmonté d'un plateau sur lequel on ébauche la pièce. L'ouvrier prend une masse de pâte appelée *balle*, la jette avec force sur le plateau, la fixe et l'aplatit de la main gauche, tandis que de la main droite il trempe ses doigts dans l'eau. En enfonçant le pouce dans le milieu de la balle, il la perce pour en faire une pièce creuse, et pinçant la pâte molle entre les doigts et la main, il élargit en élevant la masse pour la rapprocher plus ou moins de la forme que l'objet doit conserver.

Sera-t-il Dieu, table ou cuvette ?

L'incertitude ne dure pas longtemps. On s'étonne de la rapidité avec laquelle cette masse, primitivement informe, se dégrossit, prend figure aux yeux déconcertés; presque en un instant, et sans travail apparent, puisque la matière en rotation vient se modeler elle-même sous les doitgs de l'opérateur, l'objet surgit tout achevé, pot, chandelier, coquetier, carafe ou soupière, comme au coup de baguette magique du prestidigitateur. Pour le profane ignorant (et nous le sommes tous ou à peu près, quand il s'agit de choses pratiques), pareil travail, qui constitue depuis des siècles l'enfance de l'art, est néanmoins du plus haut intérêt, et c'est avec peine qu'on parvient à arracher les dames, et aussi les messieurs, à cette aimable curiosité, pour passer à la contemplation d'exercices plus savants.

Voici, plus loin, d'autres ouvriers qui se servent, pour ébaucher au tour leurs pièces, de formes ou mesures en bois. D'autres, à l'aide de morceaux d'argile pétris ou roulés, ajoutent des ornements, arrondissent des anses, adaptent au ventre d'une cafetière un tuyau dont ils recourbent délicatement le bec en col de cygne. D'autres, avec dextérité, pétrissent des fleurs ou des feuilles qu'ils collent en guirlandes sur un vase. D'autres enfin, les bras teints jusqu'aux manches retroussées, font ruisseler d'une jarre un liquide colorant qui couvre ces objets d'une glaçure opaque, destinée à devenir transparente par la cuisson.

Mais beaucoup de pièces, celles notamment dont les surfaces ne sont pas de révolution, ne peuvent s'ébaucher sur le tour : on les fabrique au moyen de moules en plâtre ou en terre cuite dans les cavités desquels s'introduit la pâte. C'est dans l'invention de ces moules que réside la partie vraiment artistique de l'industrie du céramiste. MM. De Bruyn nous en montrent un grand nombre de toutes dimensions et de toutes formes, en y joignant force explications techniques qui n'ont malheureusement pour nous qu'un intérêt relatif. Ils nous montrent aussi, ce qui vaut mieux, et avec une obligeance dont nous leur sommes reconnaissants, les dessins ou maquettes de divers objets artistiques, vases, aiguières, surtouts, cachepots,

etc., notamment la maquette d'une fort élégante jardinière Louis XV, avec ornements ajourés, commandée par notre distingué compatriote le peintre S......, et le croquis d'une coupe de vastes dimensions projetée pour le vestibule de la Préfecture. Ajoutons, puisque nous sommes dans la voie des indiscrétions, que le dessinateur de ces modèles artistiques est de nationalité hongroise; il y paraît à la fougue d'imagination, à la fantaisie quelquefois bizarre, souvent heureuse, dont témoignent ces ébauches ou ces esquisses non définitives.

Nous dirons peu de chose de l'enfournement, de la cuisson et du défournement des poteries, n'ayant pu assister à une opération de ce genre. C'est la partie ingrate du travail de fabrication, celle qui exige le plus de soins et qui augmente le plus les frais par suite des aléas qu'elle présente et du grand nombre de rebuts auxquels elle donne lieu. Un de ces fours étant vide, nous avons pu y pénétrer pour nous rendre compte de sa forme et de sa disposition intérieures. Il est cylindrique, les pièces à cuire y sont enfermées dans des boîtes ou caisses en terre cuite rangées en piles verticales, et rejointoyées les unes aux autres. La flamme circule dans l'espace laissé libre entre chacune de ces piles.

Reste la décoration des poteries. Dans une industrie aussi compliquée et aussi variée que la céramique, cette dernière partie du travail n'est pas la moins curieuse, la moins digne d'intérêt, et elle constitue presque à elle seule un art distinct. Tantôt les couleurs, sous forme d'oxydes, sont mêlées aux émaux, tantôt les oxydes sont placés directement sur le cru ou le biscuit, l'émaillage se faisant en second lieu. Nous avons vu chez MM. De Bruyn bien des spécimens de décoration, obtenus d'ailleurs par les procédés les plus divers, et qui ajoutaient à la valeur de la pièce par un art souvent original. De nombreux ouvriers ou ouvrières, commodément assis dans un vaste atelier où l'air et la lumière circulent, — combien de leurs congénères envieraient cette heureuse, intéressante et parfois lucrative profession ! — peignaient, qui sur un vase, qui sur une assiette ou sur un plat, des filets de couleur tendre, des rinceaux, des fleurs, parfois même des figures de leur invention. Plus loin, d'autres, avec des tampons, appliquaient et décalquaient sur le fond mat du biscuit, des ornements variés imprimés purement et simplement sur une mince feuille de papier, procédé évidemment ingénieux et rapide, mais qui n'a cette fois rien de commun avec l'art. Le commerce a ses exigences.

Nous ne saurions trop remercier MM. De Bruyn de leur courtoisie et de la complaisance extrême avec laquelle ils nous ont guidés eux-mêmes dans leur vaste établissement. La plupart d'entre nous ignoraient certainement qu'il y eût à nos portes une maison de cette importance, faisant mentir ceux qui prétendent qu'à Lille, cette ville industrielle et commerçante par excellence, il n'y a pas d'industrie artistique.

G. HOUBRON.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1893.

MARS.

4 Mars. — États-Unis. — Entrée en fonctions du président Cleveland, démocrate, succédant au président Harrison, républicain.

5 Mars. — Espagne. — Élections législatives. Les libéraux obtiennent une majorité considérable.

6 Mars. — Zanzibar. — Mort du sultan Seyid-Ali ben Saïd, après trois ans de règne. Sous son règne, a été établi le protectorat anglais (1890). Son neveu Hamed ben Toueni lui succède.

10 Mars. — Côte d'Ivoire. — Décret constituant la Côte d'Ivoire en gouvernement autonome et en nommant gouverneur le capitaine Binger.

11 Mars. — Serbie. — Élection à la Skupchtina. Sont élus : 64 libéraux, 59 radicaux, 4 progressistes.

19 Mars. — Espagne. — Élections de la moitié inamovible du Sénat. Grande majorité acquise aux libéraux.

21 Mars. — Congo français. — Après avoir traversé le Sud de Baghirmi, la mission Maistre atteint Yola et Akassa, aux bouches du Niger, le 24 Mars.

30 Mars. — France. — Chute du ministère Ribot sur la question du régime des boissons.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes

AFRIQUE.

La délimitation du Cameroun. — Le *Journal des Débats* a reçu de Berlin la dépêche suivante relative aux négociations franco-allemandes pour la délimitation du Cameroun :

« Je crois savoir que les négociations relatives à la démarcation de la frontière franco-allemande dans le hinterland de Cameroun sont assez près d'aboutir et que les plénipotentiaires français et allemands se sont mis d'accord sur les points principaux.

» La frontière Sud de la colonie de Cameroun a été établie par le traité du 24 décembre 1885, jusqu'au méridien 12° 40′ Est de Paris ; la frontière Est suivrait dorénavant ce méridien jusqu'au point où il rencontre le Chari, et là l'Allemagne obtiendrait la rive gauche de ce fleuve, la France en gardant la rive droite.

» Les plénipotentiaires français auraient accordé à l'Allemagne un point sur la Sangha enclavé dans le territoire français à l'Est du 12° 40′ ; et, en revanche, l'Allemagne nous céderait un point sur la haute Bénoué, dans le territoire qui lui a été reconnu par le dernier traité anglo-allemand. »

L'agence Havas a démenti cette information par une dépêche datée de Berlin ; mais la lecture des journaux allemands n'est pas pour donner grande confiance dans ce démenti, car les détails qu'ils publient concordent pour la plupart avec ceux du *Journal des Débats*.

Sur un point il ne paraît pas y avoir de doute : la frontière Sud du Cameroun aurait été maintenue telle que la fixait le traité du 24 décembre 1885 jusqu'au méridien 12° 40′ Est de Paris, et, dorénavant, c'est ce même méridien 12° 40′ qui formerait la frontière Est de la colonie jusqu'à son point de rencontre avec la rivière Chari ; la frontière suivrait de là le cours du Chari jusqu'au lac Tchad. Quelques journaux allemands, la *Gazette de la Croix* en tête, prennent texte de cet arrangement pour partir en guerre, déclarant que l'administration coloniale s'est laissée battre par les délégués français, MM. J. Haussmann et le commandant Monteil, et que les concessions qu'elle leur a faites sont monstrueuses. Cela est aller bien loin, car, à moins d'adopter le programme de revendications voté par certaines Sociétés coloniales à la suite du dernier traité avec l'Angleterre et où l'on réclamait comme hinterland du Cameroun tout le cours du Chari, sinon la totalité de son bassin jusque vers le Darfour, l'on ne voit pas ce que l'Allemagne aurait pu obtenir de plus. Si cette information est exacte, nous abandonnerions toute l'œuvre de Mizon dans l'Adamaoua, et des traités passés par la mission Maistre, à l'ouest du Chari, combien seraient annulés par la future convention ! Ce n'est guère que sur le Baghirmi et quelques districts de l'Adamaoua que nous conserverions dans des pays sur lesquels nous avions émis pourtant de bien justes prétentions.

Les journaux allemands ne parlent pas d'un autre point que les *Débats* ont signalé : de la cession à la France d'un point sur la Bénoué et à l'Allemagne d'un point sur la Sangha. Pour l'avantage qui nous est reconnu, il sera difficile de l'apprécier tant qu'on ne saura pas exactement en quel endroit de la Bénoué nous aurons le droit de fonder un établissement, et combien de mois par an la rivière y est navigable. Peut-être même contestera-t-on toute valeur à cette concession, car les capitaux français ne s'aventureront guère de si tôt en ces parages, instruits par l'expérience de la mission commerciale qui accompagnait l'expédition Mizon et qui a eu ses marchandises saisies, sans arriver à obtenir la moindre indemnité de la part de la Compagnie du Niger. La cession aux Allemands d'un point sur la Sangha, en dehors de leur frontière du 12° 40′, pourrait, au contraire, être grosse de conséquences pour notre colonie du Congo français, et l'on doit se demander s'il est très prudent d'introduire les Allemands dans cette région et de les y laisser prendre contact avec les Belges, au moment même où, grâce à une déplorable politique que nous avons critiquée bien souvent, nos relations avec l'Etat indépendant se sont tendues de la façon que l'on sait.

Côte d'Ivoire. — L'affaire de Half Cavally. — Le Sénat de Libéria a ratifié la convention signée avec la France et qui réglait la frontière entre la République noire et nos possessions de la Côte d'Ivoire : la frontière orientale de Libéria est désormais le Cavally, ainsi que nous y prétendions. Des dépêches ont annoncé pourtant que, sur l'ordre du capitaine Binger, une troupe française aurait franchi cette rivière et occupé Half Cavally sur la rive libérienne. Nous n'avons pas encore d'explications de cet incident, qui est sans doute vidé à l'heure qu'il est, mais il est probable que c'est une mesure transitoire de coercition que le gouverneur de la Côte d'Ivoire aura cru devoir prendre contre des voisins peu empressés à tenir leurs engagements.

La mission Marchand. — La *Politique coloniale* donne des renseignements intéressants sur cette expédition :

« Après avoir employé la force pour occuper Thiassalé et avoir établi sur ce point désormais acquis à notre cause, son centre de pénétration, le capitaine Marchand prit ses dispositions pour marcher vers le Nord sans rencontrer de difficultés. S'appuyant sur Thiassalé, qu'il quittait le 10 septembre dernier, il se dirigea vers le Baoulé, contrée située dans l'arrière pays de notre colonie de Grand-Bassam, entre le Bandama et le Comoë.

» Le Baoulé se divise en trois provinces : le Baoulé sud, dont la capitale est Brimbo, où la mission séjourna quelques jours ; le Baoulé central, capitale Ousson, et le Baoulé du Nord, où la mission se trouve en ce moment.

» C'est dans les premiers jours de novembre que le capitaine Marchand atteignait, dans cette région, le point de Bouaké, par 7° 30′ de latitude Nord et 7° 22′ de longitude Ouest.

» Son intention était alors de continuer vers le Nord-Ouest par Sakkala, dans la direction du Haut-Cavally, but primitf de la mission : pour ouvrir les voies devant lui, il prit les devants avec une partie de son escorte ; mais arrivé au Bandama, qui sépare le pays de Bouaké de celui de Sakkala, il se heurta aux avant-postes des colonnes de Samory.

» Sa surprise fut grande : il n'ignorait pas que notre ennemi, fuyant devant les troupes lancées à sa poursuite par les colonels Archinard et Combes, s'était dirigé vers l'intérieur de la boucle du Niger. Mais il n'avait pas pu supposer qu'il fût aussi avancé dans la région. Il dut se rendre à l'évidence et apprit que les bandes de Samory avaient pris et incendié Sakkala au mois d'août, ravagé l'Ourodougou et mis tout ce pays à feu et à sang. Aujourd'hui, la population massacrée, vendue ou en fuite, a disparu et tout commerce semble pour longtemps arrêté.

» Le capitaine Marchand dut revenir en hâte sur ses pas : rentré à son campement de Bouaké, il reprit immédiatement sa marche dans la direction opposée, c'est-à-dire vers le Comoë, achevant ainsi l'exploration du Baoulé.

» Le 19 décembre 1893, il arrivait dans le pays de Ganra et signait, au chef-lieu, qui s'appelle Wassaradougou, un traité avec les chefs. En ce point, le capitaine se trouvait avoir relié ses itinéraires avec ceux des précédentes missions Binger. »

Le capitaine Marchand estime, à en croire la *Politique coloniale*, que l'intention de Samory est de marcher sur Kong : « le Taguano, le Baoulé, le Diammala, le Djémini s'épouvantent, dit-elle, de ce voisinage et des dangers qu'il leur fait courir. Si Samory, ce qui n'est pas douteux, met ses projets à exécution, — et ces pays habitués au commerce et non à la guerre, sont incapables de lui résister. — c'en est fait de l'avenir économique de la Côte d'Ivoire ».

Congo français. — La nouvelle campagne de M. de Brazza. — Après deux accès très graves de fièvre bilieuse hématurique, M. de Brazza, comme nous l'avons dit, est remonté dans la Sangha. Il s'est remis à l'œuvre avec ardeur, et voici les dernières nouvelles qui nous parviennent de Bania :

Le commissaire général du Congo français a donné des ordres à M. de Chavannes, qui est actuellement à Brazzaville, pour que de vastes chalands, construits, sur ses indications, d'une manière toute spéciale, fussent envoyés dans la Sangha, afin de faciliter le transport d'un grand nombre de bœufs destinés à être envoyés jusqu'à Brazzaville. Le transit de bœufs de boucherie venant des régions musulmanes jusqu'à la capitale du Congo français est d'une importance primordiale : il permettra

de résoudre, d'une part, cette grave question des subsistances, qui est si compliquée dans ces régions, et de réaliser, d'autre part, une économie annuelle d'environ 10,000 fr. sur le budget de la colonie.

M. de Brazza charge aussi le lieutenant-gouverneur du Congo français de demander à l'administration des colonies l'envoi au Congo de déportés annamites, dont il a fait l'essai, on s'en souvient, sur le territoire de Libreville. Les premiers Annamites qui furent employés à Libreville semblaient ne pas devoir résister longtemps au climat de l'Afrique, et beaucoup moururent dès les premiers temps de leur séjour. M. de Brazza imagina d'améliorer leur sort en accordant aux plus travailleurs d'entre eux des concessions dont ils pourraient recueillir les fruits. Les résultats furent excellents : au bout d'un an, les Annamites avaient débroussé toute la région avoisinant Libreville ; ils avaient créé autour des cases de superbes jardins potagers, tirés au cordeau, admirablement soignés, coupés de canaux et de véritables fermes, où ne tardèrent pas à venir s'approvisionner les indigènes et les Européens. Les récoltes furent bientôt si abondantes que, pendant la dernière campagne du Dahomey, elles suffirent à nourrir pendant de longs mois nos colonnes expéditionnaires. M. de Brazza désire renouveler au centre du Congo l'expérience qui a si bien réussi sur la côte, tant au point de vue de l'alimentation que de l'assainissement du pays.

Nos lecteurs savent que le gouvernement a été au devant des projets du commissaire général, puisqu'en ce moment même un détachement de déportés annamites est en route pour la colonie.

Les bateaux que M. de Brazza avait emmenés avec lui dans la Sangha ne sont plus tous en très bon état. L'un d'entre eux, surtout, l'*Oubanghi*, est extrêmement fatigué, et l'administration des colonies est en train d'en faire construire de nouveaux, qui seront dirigés prochainement sur le Congo français.

Avant de remonter vers le Nord, le commissaire du gouvernement a voulu assurer le passage de la mission Monteil sur l'Oubanghi et lui a envoyé plusieurs bateaux en acier, sur lesquels tout le personnel a pu s'embarquer et parvenir sans encombre à Yakoma, où le capitaine Decaze, le second de la mission, attend l'arrivée de son chef.

(*Bulletin de l'Afrique française*).

REGIONS POLAIRES.

Le pôle Nord. — Le pôle Nord magnétique de la terre, c'est-à-dire le point où l'aiguille de la boussole, en liberté, prend une position perpendiculaire, n'a été atteint jusqu'à présent qu'une seule fois, le 1er juin 1831, par sir James Clarck Ross, dans la mer glaciale de l'Amérique du Nord, près du cap Adélaïde, à la pointe ouest de l'île Boothia.

Le docteur Meyners d'Estrey annonce que, « comme il est intéressant de savoir si le pôle magnétique se trouve encore au même endroit ou s'il a changé de place, pendant les soixante-deux ans qui se sont écoulés depuis lors, ce qui est probable, le gouvernement des États-Unis organise une expédition sous les ordres du professeur Langley, afin de s'en rendre compte. L'expédition partira au printemps prochain et passera l'hiver à Repulsebay, où elle construira une habitation ».

(Extrait des comptes rendus des séances de la *Société de Géographie de Paris*).

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Le port de Bordeaux en 1893. — Les documents statistiques réunis par l'administration des douanes sur le commerce de la France, publiés par le Ministère des Finances, font connaître que le mouvement maritime du port de Bordeaux (long cours, étranger, colonies et pèche et bâtiments chargés seulement, cabotage non compris), s'est élevé, pour l'année entière 1893, au chiffre total (entrées et sorties réunies), français et étrangers, voiliers et vapeurs, de 2.782 navires d'un tonnage de jauge d'ensemble 1,841,081 tonneaux (contre 2.887 navires, jaugeant 1,870,533 tonneaux pendant l'année précédente 1892, et 3,142 navires, d'un tonnage de 1,991,870 tonneaux pendant l'année 1891).

Voici la mention des principales provenances et destinations avec la distinction de la part du pavillon étranger :

A l'Entrée.		Français.	Étrangers.	Totaux.
		—	—	—
Angleterre	Tonneaux.	12,259	316,172	329,431
Suède	—	»	14,973	14,973
Portugal	—	985	5,636	6,621
Espagne	—	44.189	39,584	83,773
Autriche	—	629	61.562	62,191
États-Unis (Océan Atlantique)	—	26,238	48,760	74,998
Nouvelle-Grenade	—	23,589	»	23,589
République Argentine	—	82,521	2,822	85,343
Colonies et pêche	—	104,655	22,875	127,530
Autres provenances	—	13,069	98,441	111,510
Totaux	—	309,134	610,825	919,659
A la Sortie.				
Angleterre	Tonneaux.	25,065	372,072	397,137
Allemagne	—	43,368	2,922	46,200
Pay-Bas	—	»	16,510	16,510
Portugal	—	940	»	940
Espagne	—	48,712	25,706	74,418
États-Unis (Océan Atlantique)	—	43,458	»	43,458
République Argentine	—	95,845	2,783	98,628
Chili	—	2,865	70,265	73,130
Colonies et pêche	—	100,002	2,679	102,680
Autres destinations	—	6,791	61,139	67,930
Totaux	—	367,046	554,076	921,122

Nombre de navires chargés entrés et sortis en 1893 :

Entrés.		Sortis.	
Français	518	Français	512
Étrangers	900	Étrangers	852
Total	1,418	Total	1,364

Le mouvement du port du Havre en 1893. — D'après les tableaux dressés par l'administration des douanes, le mouvement de la navigation du port du Havre en 1893 aurait été le suivant :

Entrés :

Pavillons.	Navires.	Tonneaux.
Navires français, chargés	3,825	1,041,454
Dito, sur lest	453	64,199
Portant pavillon du lieu de provenance, chargés	1,083	719,559
Dito, sur lest	30	10,577
Portant tiers pavillons, chargés	762	815,203
Dito, sur lest	18	2,635
Ensemble	6,172	2,653,627
Contre : en 1892	6,012	2,611,832
— en 1891	6,435	2,888,410
— en 1890	6,519	2,671,162

Sortis.

Pavillons.	Navires.	Tonneaux.
Navires français, chargés	3,585	1,083,030
Dito, sur lest	760	67,087
Portant pavillon du lieu de destination, chargés	679	482,128
Dito, sur lest	747	559,317
Portant tiers pavillons, chargés	298	359,479
Dito, sur lest	172	116,381
Ensemble	6,241	2,647,422
Contre : en 1892	6,191	2,718,701
— en 1891	6,539	2,920,575
— en 1890	6,505	2,799,834

Il ressort de ce tableau que la part du pavillon français, dans le mouvement du port du Havre, en 1893, a été : à l'entrée, de 4,279 navires et 1,130,653 tonneaux ; à la sortie, de 4,345 navires et 1,130,117 tonneaux — tandis que celle du tiers pavillon était : à l'entrée, de 740 navires et 815,838 tonneaux ; à la sortie, de 470 navires et 475,860 tonneaux.

En 1892, la part du pavillon français avait été de :

A l'entrée................	4,151 navires et	1,114,750	tonneaux.
A la sortie..............	4,266 »	1,178,930	»

Et celle du tiers pavillon, de :

A l'entrée................	717 navires et	740,745	tonneaux.
A la sortie..............	458 »	449,475	»

Le mouvement du port de Marseille en 1893. — L'année 1893 marque une reprise dans les affaires maritimes, par rapport à l'année 1892, de néfaste mémoire.

Les voiliers sont cependant en diminution :

Comme nombre : 5,432 en 1893, contre 5,808 en 1892, soit une perte de 376 ;

Comme tonnage de jauge : 816,698 tonneaux de jauge, contre 852,239, soit une perte de 35,544.

Comme tonnage de marchandises : 781,225 tonnes, contre 831,632, soit une perte de 50,407 tonnes.

Le tonnage de jauge moyen était de 146 tonneaux en 1892, il est de 250 en 1893. Le poids transporté moyen est resté le même : 143 tonnes de 1,000 kil

C'est sur les vapeurs qu'une notable modification s'est produite :

	1892	1893
	—	—
Nombre....................................	10,396	10,253
Tonnage de jauge (en tonneaux de jauge).......	8,728,523	8,637,852
Tonnes de marchandises de 1,000 kil...........	3,751,122	4,139,434

1893 présente donc par rapport à 1892 :

Une diminution de 139 steamers ;

Une diminution d'un tonnage de jauge de 90,672 tonneaux ;

Une augmentation de 388,332 tonnes de portée.

Quant à l'ensemble du mouvement, la comparaison des différents exercices depuis l'année 1886 donne le tableau suivant :

Années.	Nombre de navires.	Tonneaux de jauge.	Tonnes de marchandises.
—	—	—	—
1886	15,678	9,135,407	4,205,060
1887...............	16,329	7,400,026	4,483,928
1888...............	16,356	9,700,573	4,570,264
1889...............	16,945	9,397,677	5,744,436
1890...............	17,249	9,702,046	4,003,236
1891...............	18,079	10,610,820	5,245,291
1892...............	16,200	9,580,762	4,582,754
1893...............	15,686	9,454,549	3,920,679

Les mines et la métallurgie en 1892. — Le rapport adressé au Ministre des Travaux publics par la Commission de statistique de l'industrie miné-

rale résume comme suit la production des mines et des usines métallurgiques en France pour l'année 1892 :

« L'extraction de la houille, de l'anthracite et du lignite a fourni, en nombre arrondi, 26 millions 179,000 tonnes. L'accroissement, par rapport à 1891, a été faible : 154 mille tonnes. On doit cependant se féliciter du résultat, car la consommation de la France a fléchi en 1892 de 57,000 tonnes et l'exportation de 11,000 tonnes. — La consommation du charbon a dû se ralentir aussi dans les pays qui nous avoisinent. En effet, les statistiques étrangères nous montrent la production houillère en diminution de 93,000 tonnes en Belgique, de 1,707,000 en Allemagne et de 3,752,000 en Angleterre. — Ces circonstances expliquent comment il s'est produit une baisse générale sur les cours des combustibles minéraux. — Chez nous, le prix de vente de la tonne sur le carreau des mines a diminué de 1 fr. 47 dans notre bassin le plus important, celui du Nord et du Pas-de-Calais, la diminution moyenne pour l'ensemble de nos exploitations a été de 85 centimes. — Somme toute, le charbon s'est vendu sur place à un prix élevé (12 fr. 40 par tonne) relativement aux exercices 1885 à 1889. Car la moyenne correspondante ne ressort qu'à 10 fr. 856. — Il est à remarquer que les salaires des mineurs ont été augmentés et que les frais de main-d'œuvre se sont accrus en 1892, malgré la dépréciation des produits...

La fusion des minerais de fer dans les hauts-fourneaux a fourni 2,057,000 tonnes de fonte, soit 160,000 tonnes de plus que l'année précédente. La fabrication des aciers ouvrés a également augmenté : de 638,000 tonnes, elle est montée à 682,500. Les fers, dont le poids total, y compris les tôles, représente 829,000 tonnes, ont accusé une légère diminution de 4,000 tonnes. — Les prix de ventes sont demeurés à peu près stationnaires pour les fers et les aciers, tandis qu'ils ont baissé pour les fontes.

En raison de l'activité des hauts-fourneaux et des aciéries, la valeur cumulée des divers produits des usines à fer a été d'environ 457 millions et a présenté un excédent de 18 millions sur le précédent exercice. — Les exportations, qui avaient pris un développement marqué depuis quelques années, ont rétrogradé à partir de 1891. — Mais la consommation de la France a simultanément progressé pour les fontes, les fers, les aciers. — Si l'on jette un coup d'œil au dehors, on voit que la production de la fonte, qui commande celle des fers et des aciers, a généralement augmenté, comme chez nous, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Russie, et surtout aux États-Unis. Par contre, elle a subi en Angleterre une importante diminution ; si on l'ajoute à celle des deux années précédentes, on constate une réduction de plus de 1,600,000 tonnes dans ce dernier pays depuis 1889. — La fabrication, dans les usines de gros œuvre françaises, des métaux autres que le fer, en tête desquels viennent l'argent et le plomb, le zinc, le nickel, a augmenté de 2 ou 3,000 tonnes. La valeur correspondante s'est élevée à un peu plus de 38,500,000 fr., malgré la dépréciation du zinc et particulièrement de l'argent ».

Le déficit des exportations françaises en 1893. — En 1893, la valeur totale de nos exportations a baissé de 250 millions de francs. La perte est appréciable, car elle équivaut à 7,2 %. Ce qui augmente l'importance de cette diminution, c'est qu'elle est consécutive à deux autres, l'une de 187 millions en 1891, l'autre de 109 millions en 1892.

L'origine de ce mouvement remonte donc à 1891. Il s'était ralenti en 1892 et a repris une nouvelle force l'an dernier. Ce qui prouve mieux encore son importance, c'est que les résultats provisoires de l'année 1893 sont inférieurs à ceux de la période

décennale 1893-92. Au lieu d'exporter pour 3,480 millions de produits divers, la France n'en a expédié en 1893 que pour 3.209,620,000 francs. L'existence de la crise est donc indéniable, quoique en 1885, le commerce d'exportation soit tombé encore au-dessous de ce niveau avec 3,088 millions.

Lorsque la Commission des valeurs aura terminé ses travaux, l'année 1893 sera probablement aussi désastreuse que l'année 1885. Mais, peut-être, cette dépression excessive annonce-t-elle, sinon la fin, du moins le point extrême de la crise.

La comparaison par catégorie des exportations françaises en 1893 et en 1892 fournit peu de renseignements instructifs : la diminution est générale ; les colis postaux seuls y échappent. Il s'en est expédié pour 72,540,400 fr. en 1893 contre 58,132.000 fr. en 1892 et 61,479,000 en 1891.

On peut noter, ajoute la *Revue du Commerce Extérieur*, à laquelle nous empruntons ces lignes, que cette valeur est purement fictive, l'administration attribuant à chaque colis la valeur arbitraire de 15 fr. par kil. Mais l'augmentation certaine et réelle des envois pas colis postaux ne sert qu'à atténuer la réduction afférente aux autres catégories, sans être assez élevée pour en annuler aucune.

Les sorties d'objets d'alimentation ont baissé de 59,472,000 fr., soit de 7,4 %; celles de matières premières se sont réduites de 822,587,000 fr. à 776,996,000 fr., c'est-à-dire de 45,591,000 fr. ou 5,5 %. Pour les objets fabriqués, la diminution atteint 160 millions ou 8,9 %. C'est la plus forte ; mais c'est aussi celle qui a dû subir une diminution artificielle en raison de l'extension des affaires par colis postaux.

La diminution proportionnelle va croissant selon le degré d'élaboration des marchandises, ce qui prouve l'influence des relèvements de tarifs douaniers à l'étranger; mais la faible différence des écarts et l'importance de la plus faible diminution accuse encore l'intensité de la crise. Nos exportations ont diminué parce que les pays consommateurs ont restreint leurs achats de produits étrangers. La réaction protectionniste française n'est qu'un facteur secondaire de ce malaise universel.

La répartition de ce commerce par destinations va nous indiquer quels sont les débouchés les plus atteints.

En Europe, nos exportations ne se sont accrues dans aucun des pays compris dans les statistiques mensuelles. Dans aucun, sauf en Belgique, elles ne sont restées stationnaires, car l'abaissement de 2,700,000 fr. sur un total d'un demi milliard, ne saurait être considéré comme appréciable. Partout ailleurs les pertes sont considérables. L'Europe entre pour 202 millions dans la diminution de notre chiffre d'affaires. Cette réduction se répartit comme suit :

Angleterre	64,4	millions.
Allemagne	21,0	—
Belgique	2,7	—
Suisse	77,4	—
Italie	9,6	—
Espagne	21,0	—
Turquie	5,2	—

En Espagne et en Italie, l'état du change a évidemment opposé un obstacle invincible au développement de nos affaires. Mais pourquoi ont-elles diminué en Allemagne, malgré l'abaissement des tarifs de douane, pourquoi en Angleterre, malgré le libre-échange ?

La Suisse nous fait une terrible guerre de tarifs. Aussi avons-nous subi de ce côté une perte énorme.

Le tiers de nos exportations ordinaires a disparu dans la lutte. De ce côté, l'effet de la réaction protectionniste est incontestable. Les surtaxes différentielles imposées à nos produits ont fait plus de tort à notre commerce que les taxes ultra-protectionnistes de l'Espagne renforcées par 20 °/₀ de perte au change. Voilà bien le résultat du nouveau dogme : l'intangibilité du tarif minimum. Une majorité plus raisonnable laisserait le gouvernement entamer de nouvelles négociations avec les autorités fédérales. Elle briserait ainsi l'arme la plus efficace de ses adversaires.

Néanmoins, nous devons reconnaître qu'un accord avec la Suisse n'aurait pas empêché la baisse de nos exportations, qui serait encore égale à 174 millions, soit 5 °/₀. Il y aurait eu crise, mais la crise serait moins intense.

Hors d'Europe, les États-Unis et la République Argentine, surtout les premiers, ont infligé des pertes sensibles au commerce français. C'est le tarif Mac-Kinley, encore en vigueur, et surtout la crise agricole et financière, qui y ont diminué la consommation des produits français. Dans l'Argentine, les troubles civils et la cherté du change ont encore affaibli notre chiffre. nos affaires, d'ailleurs dans une faible proportion.

Au Brésil, nos exportations ont augmenté d'un dixième. C'est une reprise heureuse. Il est vrai que le blocus de Rio-de-Janeiro est récent. Nous supposons que la guerre civile a amené un relâchement dans la surveillance douanière.

Les pays qui ne figurent pas dans notre nomenclature souffrent sans doute moins de la crise générale. Nos exportations y ont passé, il est vrai, de 645,7 millions à 628,6. Mais la diminution globale se limite à 17 millions, c'est-à-dire à 2.45 °/₀. La proportion est faible. C'est celle d'une année médiocre.

En résumé, l'exportation française a diminué en 1893, parce que l'Europe et les États-Unis traversent une période de malaise aigu. La France en subit les conséquences peut-être plus que toute autre nation, pour deux raisons distinctes. Elle avait moins souffert en 1892 et elle a eu le tort de se laisser se fermer le marché helvétique.

Quant aux causes particulières de ce malaise. nous ne les connaissons qu'en partie. Pour les États de l'Europe méridionale, c'est la réaction protectionniste et surtout le gâchis financier. Pour l'Angleterre et les États-Unis c'est la crise australienne, les mauvaises récoltes et la cause inconnue qui pourrait bien être la folie monométaliste, comme le soutient, après les agrariens allemands, la Société des Agriculteurs de France. L'étude du commerce extérieur des autres États fournira peut-être des renseignements plus précis à cet égard.

EUROPE.

Le bilan commercial de l'Angleterre en 1893. — Parmi les matières premières, tiennent le premier rang : le coton pour 775 millions de francs, la laine pour 665 millions, le bois pour 380 millions ; et parmi les objets manufacturés, les lainages pour 265 millions, les soieries pour 295 millions, les ouvrages en cuir pour 165 millions.

Le total donné ci-dessus pour les marchandises importées, comprend celles de ces marchandises qui sont réexpédiées en d'autres pays, et dont la valeur est de 1,475 millions, ce qui ramène l'importation propre pour l'Angleterre à 8,700 millions de francs en 1893, contre 9,000 millions en 1892 et 9,350 millions en 1891.

Les exportations de produits anglais en 1893 se sont élevées à un total de 218 mil-

lions 496,000 liv. st. ou 5,490 millions de francs, contre 5,710 millions en 1892 et 6,200 millions en 1891, soit une diminution respective de 220 et 710 millions sur les deux années précédentes.

Les exportations se divisent comme suit :

Animaux vivants	16	millions.
Matières premières	438	—
Objets d'alimentation	272	—

Objets manufacturés :

Textiles	2,381	—
Métaux et machines	1,150	—
Vêtements	245	—
Produits chimiques	219	—
Divers	768	—

Les principaux articles pris isolément figurent dans ces totaux pour les chiffres suivants :

Cotonnades	1,380	millions.
Lainages	410	—
Filés de coton et de laine	340	—
Objets en fer et en acier	563	—
Machines	350	—
Charbon	362	—
Papiers, livres	78	—

On peut dire que la grande masse des exportations de marchandises anglaises se compose d'objets manufacturés, textiles pour 2,750 millions de francs, et d'objets manufacturés métallurgiques ou de minéraux pour 2,500 millions.

En résumé, l'Angleterre, en 1893, a importé pour	8,700	millions.
et exporté pour	5,490	—
A ce total de	14,190	millions,

il convient d'ajouter les réexportations de marchandises étrangères importées, dont la valeur a été, comme il est dit plus haut, de 1,475 millions.

Le commerce de la Russie en 1893. — Le département des douanes vient de publier le relevé du commerce extérieur de la Russie du 1er janvier au 1er décembre 1893, c'est-à-dire pour les onze premiers mois de l'exercice qui vient de finir.

Les dispositions favorables qui s'étaient manifestées dès les premiers mois de l'année se sont accentuées pendant le mois de novembre dernier : les exportations se sont élevées à 63,884,000 r. contre 53,327,000 en novembre 1892, et 56,958,000 en novembre 1891. Les importations ont suivi le même développement, ayant été, en novembre 1893, de 36,581,000 r. au lieu de 33,145,000 en 1892 et 26,577,000 en 1891.

Dans l'augmentation des exportations, les céréales jouent, comme précédemment, le rôle principal ; la plus-value des importations provient des matières brutes ou semi-ouvrées, ce qui donne la preuve que notre industrie prend une extension de plus en plus grande.

Le total des exportations des onze premiers mois de 1893, tout en dépassant celles de la période correspondante de 1892, reste cependant au-dessous des chiffres de

1891, tandis que les importations de l'étranger dépassent celles des deux années précédentes.

Les exportations se sont élevées à 537,314,000 roubles contre 461.063,000 r. en 1892 et 669.221.000 roubles en 1891 ; les importations ont été de 387,800,000 r. en 1891, 341,178,000 en 1892 et 321,446,000 en 1891

Il a été importé de l'or et de l'argent en monnaie et en lingots 26,661,000 r. en 1893 (onze premiers mois), contre 110.692,000 en 1892 et 78,023,000 en 1891. Les exportations de métaux précieux ont été, par contre, de 62,000, 173.000 et 171,000 r. respectivement.

Voici comment se sont réparties les exportations et les importations par nature de marchandises :

Exportations.	1893	1892
—	—	—
Objets d'alimentation................ R.	369.956.000	183.593.000
Matières nécessaires à l'industrie.........	201.495.000	210.104.000
Animaux............................	12.115.000	14.068.000
Objets fabriqués......................	22.748.000	23.298.000
Totaux....... R.	537.314.000	431.063.000

Importations.		
—		
Objets d'alimentation................ R.	68.889.000	52.047.000
Matières nécessaires à l'industrie.........	235.809.000	217.996.000
Animaux............................	1.240.000	746.000
Objets fabriqués......................	81.863.000	70.389.000
Totaux....... R.	387.801.000	341.178.000

Le commerce de l'Espagne en 1893. — Le total des importations et des exportations de 1893 a été respectivement de 684,824,976 pesetas et 626,631,032 pesetas, contre 753,641,400 et 732,631,094 en 1892.

Voici une comparaison des chiffres du commerce extérieur pour les quatre dernières années :

	Importations.	Exportations.
	—	—
1890..................... P.	810,159,642	824,845,335
1891.........................	873.833.503	803,814,728
1892.........................	753,641,400	732,631,094
1893.........................	684,824,976	626,031,032

Le commerce extérieur de l'Allemagne en 1892. — Le bureau de statistique de l'empire vient de publier la statistique du commerce extérieur de l'Allemagne pour 1892, d'après le pays de provenance et de destination.

J'emprunte, dit le consul de France à Francfort, à cette publication, les données suivantes :

Importation en Allemagne
en milliers de marks.

Pays de provenance.	1892	1891
—	—	—
Grande-Bretagne	620,971	676,810
États-Unis d'Amérique	611,966	456,524
Autriche-Hongrie	275,407	598,859
Russie	383,386	580,396
France	262,297	261,818
Pays-Bas	212,066	282,116
Belgique	208,221	251,789
Indes anglaises	149,861	157,001
Suisse	141,592	144,895
Brésil	135,953	154,609
Italie	134,572	134,143
République Argentine	86,916	109,632
Australie	85,494	39,185
Danemark	76,166	75,404
Chili	75,056	76,689
Suède	55,723	52,134
Roumanie	41,350	29,305
Espagne	40,743	34,872

Du tableau qui précède, il résulte que la Grande-Bretagne est restée à la tête des pays introduisant des marchandises en Allemagne ; par contre, les États-Unis ont passé du 1e au 2e rang. L'Autriche-Hongrie a passé du 2e au 3e, la Russie du 3e au 4e, la France du 6e au 5e, et les Pays-Bas du 5e au 6e. La Belgique s'est maintenue à la 7e place, les Indes anglaises à la 8e. La Suisse a pris la 9e, précédemment occupée par le Brésil. L'Australie anglaise a passé du 16e au 13e rang, le Chili est descendu du 13e au 15e, la Roumanie a échangé avec l'Espagne le 18e contre le 17e.

Exportation de l'Allemagne
en milliers de marks.

Pays de destination.	1892	1891
—	—	—
Grande-Bretagne	639,995	696,066
Autriche-Hongrie	376,561	347,809
États-Unis d'Amérique	346,662	357,823
Russie	239,485	262,605
Pays-Bas	233,806	268,404
France	202,868	237,998
Suisse	173,757	184,616
Belgique	140,728	153,315
Italie	91,231	88,654
Danemark	75,641	73,458
Suède	67,536	73,531
Brésil	51,856	55,500
Chili	45,206	19,693
Espagne	40,558	49,260

Turquie	39,726	37,027
Roumanie	39,442	55,027
Port franc de Hamburg	38,167	54,328
Norvège	37,779	40,010
République Argentine	35,230	18,598
Indes anglaises	32,278	33,094

A l'exportation, c'est également l'Angleterre qui reste au premier rang. L'Autriche-Hongrie occupe le 2e (le 3e en 1891), la Russie le 4e (le 5e en 1891). La France se maintient à la 6e place, bien qu'elle ait reçu pour 35 millions de marchandises en moins qu'en 1891.

Le Danemark a échangé le 11e rang contre le 10e avec la Suède et la Norvège, le Chili a passé de la 21e place à la 13e, l'Espagne de la 15e à la 14e, la Turquie de la 17e à la 15e. Par contre, la Roumanie est descendue de la 15e place à la 16e, le port libre de Hambourg de la 14e à la 17e, la Norvège de la 16e à la 18e. L'Argentine occupe cette fois-ci le 19e rang contre le 22e en 1891.

Les déplacements de chiffres, en ce qui concerne l'importation, sont principalement dus aux modifications subies par l'approvisionnement de l'Allemagne en fait de céréales. La Russie en a vendu à l'Allemagne en 1892 pour 187,2 millions de marks de moins qu'en 1891, chiffre qui représente la presque totalité de la diminution subie par l'importation russe en Allemagne. D'autre part, l'importation américaine de céréales a augmenté de 113,9 millions par rapport à l'année 1891. Ont, en outre, pris part à l'accroissement de l'importation américaine les terres, minerais et métaux précieux pour 27 millions, les huiles et graisses pour 22,6 millions, les drogueries pour 6,2 millions.

Ainsi qu'il ressort du tableau qui précède, les résultats de l'exportation allemande en 1892 n'ont pas été satisfaisants et les plaintes à ce sujet ont été nombreuses. Les diminutions les plus sensibles concernent l'Angleterre (66 millions), la France (35 millions), les Pays-Bas (34,5), la Russie (23), le port libre de Hambourg (16), la Roumanie (15,5), la Belgique (12,5), la Suisse (10,8), etc. L'année 1893 semble avoir apporté quelques compensations qui apparaissent comme une promesse pour l'avenir.

Parmi les États avec lesquels l'Allemagne s'est liée par des traités de commerce entrés en vigueur le 1er février 1892, l'Autriche-Hongrie et l'Italie ont reçu des marchandises allemandes en plus fortes quantités qu'auparavant. Quant à la Suisse, on l'a vu plus haut, il y a eu diminution On constatera en outre une importante augmentation des envois allemands à destination du Chili (25,5 millions), de la République Argentine (16,6 millions), et de la Turquie (2,7 millions).

Importations et exportations de l'Allemagne en produits de l'industrie textile.

IMPORTATIONS.

	1893	1892
	—	—
	Marks.	Marks.
Coton et articles en coton	257,949,000	246,622,000
Lins et autres matières végétales à filer	90,098,000	84,092,000
Soies et articles en soie	156,088,000	162,777,000
Laine et articles en laine	409,663,000	404,043,000

Exportations.

Coton et articles en coton	197,695,000	201,380,000
Soie et articles en soie	181,959,000	180,412,000
Laine et articles en laine	333,412,000	317,95[illegible],000
Confection, lingerie, modes	99,479,000	98,214,000
Fils de lin, toiles et autres articles de lin.	31,250,000	32,417,000

ASIE.

Les ports de l'île de Chypre. — Le tableau ci-après indique le nombre et le tonnage des bâtiments à voile et à vapeur qui ont fréquenté les ports de l'île pendant la période de 1882 à 1893 :

	Nombre.	Tonnage.
1882 à Mars 1883	7,145	653,879
Mars 1883 à Avril 1884	6,528	575,626
1884 — 1885	6,121	648,582
1885 — 1886	5,900	571,049
1886 — 1887	6,154	624,312
1887 — 1888	6,481	605,107
1888 — 1889	5,176	590,226
1889 — 1890	2,543	493,456
1890 — 1891	2,757	474,441
1891 — 1892	2,816	465,359
1892 — 1893	2,454	515,922

La Compagnie des Messageries maritimes tient la première place dans le mouvement de la navigation à Chypre, tant par les dimensions de ses bâtiments que par le confort qu'ils offrent aux voyageurs. Viennent ensuite les vapeurs de la Compagnie autrichienne et la Compagnie Papa-Yani. Les steamers de la Bell's Asia Minor et de la Cyprian Company sont affectés au transport des marchandises et ne reçoivent que rarement des passagers. Ils sont d'ailleurs d'un faible tonnage.

Culture de l'indigo dans les Streets-Settlements. — Le consul général de Belgique à Singapore signale une culture qui lui semble appelée à un grand avenir dans toute la colonie : c'est celle de l'indigo. A Singapore, la production est de beaucoup inférieure à la demande et, si une méthode d'extraction de l'indigo plus intelligente ou plus soignée que la méthode chinoise actuellement en usage était suivie, les bénéfices seraient sérieux en fournissant les marchés européens, dont l'approvisionnement est fait par l'Inde pour les neuf dixièmes. Le climat de la péninsule malaise est, en effet, des plus favorables à la culture de l'indigo qui s'y reproduit sans difficulté aucune par simple bouture. Aux Indes, on ne fait usage que de semences pour la reproduction de la plante, ce qui est beaucoup plus coûteux, puisqu'à chaque récolte il faut recueillir la semence, labourer le sol, le rouler et le semer. A Singapore, la bouture est plantée sans aucuns soins spéciaux, elle n'exige ni travail, ni engrais pendant six ans, et la récolte s'y fait tous les quatre mois, tandis qu'aux Indes elle ne peut avoir lieu qu'après cinq ou neuf mois. Comme il n'existe pas de saison sèche sous l'équateur, la plante est perpétuelle et on n'est

pas exposé, comme aux Indes, à voir des récoltes entières détruites par des sécheresses prolongées.

Pour extraire l'indigo, les Chinois se contentent de plonger pendant vingt-quatre heures dans une cuvelle en bois remplie d'eau une vingtaine de gerbes d'un pied de diamètre. Ces gerbes sont remuées, à l'aide d'une espèce de rateau, d'une manière continue, puis retirées de la cuvelle. L'indigo est alors précipité en versant dans celle-ci une certaine quantité de lait de chaux, obtenu par la calcination de coquillages marins. On laisse reposer le tout pendant une nuit, on soutire l'eau en excès et le dépôt, qui constitue l'indigo, est prêt à être mis en vente. Malgré ce procédé défectueux, le rendement par acre et par an est évalué à 136 dollars.

AFRIQUE.

Le réseau algérien en 1892. — Voici, d'après les documents statistiques officiels publiés par le Ministre des Travaux publics pour l'année 1892, quelle est la situation du réseau d'Algérie.

L'ensemble de ce réseau a une longueur de 3.472 kilomètres, dont 2.933 en exploitation et 539 non encore déclarés d'utilité publique. Ces 2.933 kilomètres se répartissent ainsi :

	Kil.
Paris-Lyon-Méditerranée	513
Est-Algérien	887
Ouest-Algérien	368
Bône-Guelma et prolongements	436
Franco-Algérienne	668
Mokta el Hadid	33
soit	2.905 kilomètres

d'intérêt général. Il y a, en outre, 28 kilomètres de lignes industrielles, savoir : Salins de l'Algérie, 21 kilomètres, et Mines de Kem-Oum-Théboul, 7 kilomètres.

Ce total de 3.091 kilomètres exploités représente 607 kilomètres dans le département d'Alger, 1,322 dans le département de Constantine et 1,162 dans le département d'Oran.

Un décret du 16 janvier 1892 a concédé, en outre, dans le département d'Alger, 178 kilomètres de tramways, dont partie était en construction à la fin de la même année, l'autre partie tout entière à construire.

Indépendamment de toutes les lignes ci-dessus indiquées, la Compagnie de Bône-Guelma possède 225 kilomètres en exploitation, mais situés sur le territoire tunisien.

La question du Transsaharien. — La section de Biskra a Ouargla. — M. L. Couvreur a présenté à la Chambre de Commerce de Paris un substantiel rapport en faveur de la construction immédiate du tronçon Biskra, Ouargla. De ce rapport, nous détachons le passage suivant, qui a plus spécialement un caractère géographique :

« Si l'Algérie était limitrophe du Soudan, il n'y aurait même pas de question à poser, c'est l'Algérie qui offrirait la route la plus naturelle, sans concurrence pos-

sible. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Entre l'Algérie et le Soudan, il y a le Sahara, c'est-à-dire une bande désertique qui s'étend, parallèlement à la Méditerranée, depuis l'Atlantique jusqu'à l'Egypte. Cet obstacle peut-il être franchi? Dans l'affirmative, l'Algérie devient le moyen de transit; or, l'Algérie, c'est la France, et ces relations directes, bien qu'à grande distance, nous mettraient dans les meilleures conditions à l'égard des marchés qui sont à conquérir.

» Si les idées ne s'étaient pas modifiées sur le Sahara, s'il était toujours regardé comme la contrée désolée que le manque d'eau condamne à rester à tout jamais inhabitable en dehors des rares oasis qui y existent naturellement, la hardiesse serait grande de penser à le faire traverser par une ligne permanente de communication, on laisserait aux caravanes la fonction qu'elles remplissent de temps immémorial. Mais le forage des puits dans le désert n'est pas une simple théorie. Des faits nombreux montrent, qu'au moins dans une certaine mesure, c'est une idée pratique; des entreprises de culture basées sur ce procédé, ont réussi. Peut-on, par suite, imaginer une grande ligne de chemin de fer traversant ce qui est aujourd'hui le désert et formant l'axe d'une zone qu'on aurait, non fertilisée, il faut se garder des idées utopiques, mais amenée à un certain degré de production? En d'autres termes, peut-on relier l'Algérie au Soudan par une voie de 2,000 kilomètres sur laquelle l'existence serait possible? C'est une question d'avenir qui n'est pas étroitement liée au projet que nous examinons, mais qu'il faut néanmoins envisager, puisque c'est d'elle qu'il tire son plus grand intérêt.

» Cet intérêt est d'autant plus manifeste, que la pénétration par le Sénégal et le Congo nécessiterait des travaux peut-être aussi considérables. De ces points, aussi, il faudrait créer des voies de communication vers l'intérieur. L'un de nos explorateurs, Dybowski, dans une récente conférence sur l'avenir du Congo, nous offrait un exemple des difficultés que présente la pénétration par la côte ouest. De Loango à Brazzaville, point le plus accessible pour nous de la côte française du fleuve, les transports ne peuvent se faire qu'à dos d'homme. Les porteurs sont obligés de se frayer un chemin à travers la brousse; on donne à chacun 30 à 35 francs pour une charge de 30 kilos, ce qui représente en moyenne 1,200 francs par tonne comme prix de transport!

» Sans dire qu'on renonce à rien faire de ce côté, sans dire non plus qu'on n'opérera pas un jour la jonction du Sénégal à l'Algérie, ne faut-il pas au plus tôt nous servir de l'excellente base d'opération qui se trouve à notre portée, dans notre main? »

L'honorable rapporteur procède ici par prétérition. C'est précisément cette jonction du Sénégal, non pas à l'Algérie, mais au Niger, qu'il conviendrait d'étudier avec intérêt.

A. M.

Tunisie. — Le nombre des naturalisations françaises en Tunisie a augmenté en 1892, mais il est encore fort petit.

En 1888, les naturalisations ont été au nombre de 41; il y en a eu 47 en 1889, et 27 en 1890, et seulement 7 en 1891, mais 1892 en a donné 41, comme en 1888.

Sur les 41 naturalisés, on compte 27 Italiens, 2 Alsaciens-Lorrains, 2 Luxembourgeois, 2 Maltais, 1 Allemand, 1 Belge, 1 Marocain, 3 individus « de nationalité indéterminée », enfin 2 indigènes tunisiens.

Avant que les naturalisations soient plus nombreuses, il faut que la colonie française, devenue puissante, ait pris une force d'attraction qu'elle n'a pas encore.

L'élevage du mouton en Tunisie. — Dans une conférence donnée récemment à la Société de Géographie de Lille et aux sections de Roubaix et Tourcoing sur la Tunisie et ses ressources agricoles, M. le comte D. de Beaurepaire, membre de la Société des Agriculteurs de France, s'est exprimé ainsi en parlant de l'élevage du mouton :

« Nous ne craignons pas de le dire, l'élevage du mouton en Tunisie est appelé à un grand avenir et fera certainement la richesse de ceux qui s'y livreront.

» Nombre de Français l'ont compris et il me semble que je ne puis mieux faire que de citer le rapport que vient d'adresser le directeur de l'agriculture tunisienne au nouveau président, M. Rouvier, qui en a accepté les conclusions.

» Jusqu'ici l'élevage du mouton n'avait été tenté en Tunisie que par un petit nombre de colons et n'avait pas fait de progrès parmi les indigènes. La Tunisie cependant pourrait élever un troupeau plus que double de celui qu'elle possède et devrait exporter 250,000 têtes, tandis qu'elle n'en exporte qu'une douzaine de mille, alors que l'exportation d'Algérie atteint un million de têtes.

» C'est que la race actuellement existante en Tunisie, le barbarin à grosse queue, ne convient pas à la consommation française ; sa viande n'est pas « marchande ». Que l'éleveur modifie la race et aussitôt ses envois prendront sur les marchés français la place qu'ils devraient y avoir à côté de ceux d'Algérie.

» Par quelle race remplacer le barbarin à grosse queue ? Tel est le problème qui se pose.

» La solution en a été étudiée et trouvée : c'est le barbarin à queue fine qu'il faut lui substituer tout d'abord, c'est-à-dire la race algérienne qui est connue et classée sur les marchés français ; cette race sera ensuite elle-même améliorée par sélection et par croisement avec les mérinos de la Crau. Tous les essais de cette nature faits en Algérie ont parfaitement réussi.

» Comme exemple des résultats que l'on peut obtenir, M. le Directeur de l'Agriculture met sous les yeux du public ceux obtenus dans quelques fermes de la Régence.

» Dans sa ferme de Schniggi, rien qu'avec des moutons indigènes, à grosse queue, le commandant Gerodia a fait en 1891 un bénéfice de 1,520 francs avec un capital d'achat de 5,695 francs, soit un peu plus de 26 %.

» M. Savignon, propriétaire de la ferme de Bir-Kassa, n'élève que des animaux de race algérienne ; avec un capital d'achat de 4,473 francs, il a obtenu en 1891, près de 1,000 francs de bénéfices, soit plus de 20 %.

» M. Robert, un éleveur de la région de Sousse, qui a voulu essayer la transformation du barbarin indigène par un croisement avec les mérinos de la Crau, considère ses essais comme ayant pleinement réussi. Avec un capital d'achat de 2,807 fr., il a fait en 1891, un bénéfice de 1,260 francs, soit plus de 45 % ; en 1893, avec un capital d'achat de 3,480 francs, il a obtenu un excédent de 1,727 francs, soit plus de 40 % de bénéfice.

» Ces exemples suffisent : ils montrent quels superbes profits retireraient de l'élevage en Tunisie ceux qui s'organiseraient en vue de l'approvisionnement des grands marchés français.

» Ces éleveurs ont importé à leurs risques et périls les béliers de la Crau ou d'Algérie ; ceux qui les imiteront n'auront même plus à redouter cet aléa. Le gouvernement tunisien, en effet, a décidé fort sagement d'importer lui-même les sujets destinés à l'amélioration du troupeau et de les céder aux colons au prix net d'achat, prenant à sa charge les frais de transport et les pertes possibles.

» Il est un point sur lequel je ne suis pas d'accord avec ce rapport. C'est sur

l'importation exclusive en Tunisie des barbarins à queue fine d'Algérie. J'aimerais aussi voir importer les mérinos d'Espagne et ceux de Bessarabie. Une chose généralement ignorée, est que ces races sont originaires de la Tunisie. La Tunisie les a laissées se perdre. Pour les refaire, il n'y a qu'à faire venir quelques têtes d'Espagne et de Bessarabie. En peu de temps, le barbarin à grosse queue aura disparu et on aura une laine de qualité supérieure, qui pourra rivaliser avec celle d'Australie et de la Plata, en même temps que la viande se vendra facilement en France.

» Je me permettrai encore de vous parler des efforts de M. Édouard Prouvost, de Roubaix, qui me pardonnera de le nommer. Dans sa propriété de Mrira, située entre Tunis et Zaghouan, celui-ci possède un troupeau de 1,600 têtes ; il a fait venir de la Crau les plus beaux béliers ; l'année dernière, au concours de Nîmes, il a eu la première médaille d'or pour sa race ovine.

» En Tunisie, on compte approximativement 1 million 200,000 moutons, et la Tunisie peut facilement en élever près de 25 millions ».

AMÉRIQUE.

Les taxes maritimes aux États-Unis. — Le montant des droits de tonnage perçus pendant l'année fiscale finissant le 30 juin 1893, s'est élevé à 539,234 dollars 14 cents, alors qu'il avait été de 636,012 dollars 44 pendant l'année précédente. Les droits perçus sur les navires à voiles et à vapeur, à l'exclusion des taxes sur les étrangers, se sont élevés à 199,089 dollars pour les voiliers, et à 432,385 pour les vapeurs, en 1891-1892. Ils ont été en 1892-93, de 183,396 dollars pour les voiliers et de 351,143 dollars 33 pour les vapeurs. Le montant des taxes payées, d'après la loi du 29 juin 1880, par les navires américains, anglais et tous les navires étrangers réunis, a été réparti comme il suit, pour les deux dernières années :

Années.	Navires américains.	Navires anglais.	Navires étrangers.
—	—	—	—
1891-92	78,089 doll.	77,423,409 doll	552.444 doll.
1892-93	70,019 —	56,338,674 —	464,920 —

Pendant la dernière année fiscale, 59 % des taxes perçues l'ont été sur des navires anglais, alors qu'elles avaient été de 66 % pendant l'année précédente.

Voici, d'après le dernier rapport du commissaire de la navigation, les gages des marins en 1892-93 :

	Cabotage.	Longs cours.
	—	—
New-York	21 dollars 70	21 dollars 49
Boston	26 — 25	18 — »
Baltimore.........................	23 — 09	18 — 50
Philadelphie	24 — 23	19 — 13
Nouvelle-Orléans.........................	27 — 28	27 — 50
San-Francisco	29 — 87	28 — 32
Moyenne de gages	25 — 30	21 — 15

Je terminerai en annonçant la mise en chantier, à Camden, d'une « goëlette à six mâts ». la première de ce genre, pour le compte de marchands de charbon de Boston. Cette goëlette pourra porter 3,500 tonnes de charbon. Je ne manquerai pas de revenir sur cette goëlette, dès que j'aurai pu me procurer des renseignements plus complets.

III. — Généralités.

La locomotive électrique. — Les expériences de traction, à l'aide de la locomotive électrique construite par M. Heilmann, ont eu lieu récemment entre le Havre et la station de Beuzeville.

On sait que la ligne du Havre à Paris gravit, aussitôt après la station de Harfleur, et jusqu'à celle de Saint-Romain, une pente extrêmement rapide, d'une longueur totale de près de 11 kilomètres ; elle a été descendue avec une vitesse moyenne de 80 kilomètres à l'heure, soit un peu plus d'un kilomètre et un tiers à la minute : c'est tout juste l'allure du train rapide entre Paris et le Havre.

Au retour, la locomotive remorquait un véritable train de voyageurs d'au moins 80 tonnes ; la vitesse a atteint sur la rampe même de Saint-Romain l'énorme maximum de 100 kilomètres à l'heure.

Inutile de dire que ces résultats ont pleinement satisfait les directeurs et ingénieurs des compagnies de chemins de fer qui assistaient à ces expériences. Il faut ajouter que le voyageur ne ressent pas la moindre secousse ; il semble donc que la locomotive électrique n'imprime pas aux trains qu'elle remorque ces vibrations transversales qui sont si désagréables aux voyageurs et qui sont inévitables dès que l'on marche à une grande vitesse avec la machine à vapeur.

Il ne nous appartient pas de préjuger si la locomotive électrique peut et doit être encore modifiée, améliorée ; ce n'est pas en matière d'inventions scientifiques que le mieux est l'ennemi du bien. Mais nous ne saurions terminer le compte-rendu des essais de Beuzeville, sans répéter ce que nous entendions dire autour de nous : « La locomotive électrique existe, et c'est une révolution qui commence aujourd'hui dans l'exploitation des chemins de fer ».

Edison disait en 1889 : « Dans cinq ans il vous faudra quatre heures pour aller de Paris à Marseille. » Sa prophétie est en train de se réaliser.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.



l'ascension du Mont de la Trinité ! (*Rires.*)

L'INDO-CHINE

1894

EMPIRE CHINOIS
PROVINCE DU YUNNAM
PROVINCE DE KOUANG-SI
BIRMANIE
Anglaise
Mandalay
Phou Phang
Laokay
Tuyen Quan
Langson
Haiphong
MUONGS
TONKIN
Hanoï
Sung Ma
Than Hoa
ÉTATS SHANS
Luang-Prabang
Mekong Fl.
Vinh
GOLFE DU TONKIN
ILE D'HAÏNAN
Paklay
Nong kay
Saniabouri
Houten
Hatinh
LAOS
Quang tri
Salouen Fl.
Moulmein
Hué
Kemmarat
ROYAUME DE SIAM
Saravan
Oubôn
Me Nam Fl.
Korat
Bassac
Attopé
MOÏS
ANNAM
Bangkok
Angcor
Quinhone
MER DE CHINE
BIRMANIE ANGLAISE
TRIBUS MOIS et Kiams
CAMBODGE
Pnom Penh
GOLFE DE SIAM
Binhthuan
Saigon
COCHINCHINE
Ile Poulo Condore

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

LE JURA

Conférence faite le Dimanche 4 Mars 1894,

Par M. Charles DURIER,
Vice-Président du Club Alpin Français à Paris.

Le Président, M. Paul Crepy, présente le conférencier en ces termes :

« M. Charles Durier, Vice-Président du Club Alpin Français, en est pour ainsi dire l'âme ; c'est autour de lui que tout gravite ; c'est lui qui communique aux rameaux multiples de cette Société si active, son expansion, sa vitalité. Son entrain, sa bonhomie le rendent sympathique à tous, le font respecter de tous.

Il y a parmi vous, Messieurs, quelques membres du C. A. F. ; je les reconnais facilement aux signes approbatifs qu'ils donnent au moment où je parle de notre cher Vice-Président.

Lorsque, en ma qualité de membre du C. A. F., je priai M. Durier de nous faire une conférence, il me demanda si les Géographes lillois aimaient la montagne. Beaucoup, lui répondis-je, sans sourciller. Ils n'ont, dans le Nord, ni Pyrénées, ni Alpes, ni Jura, mais c'est avec bonheur que chaque année, ils organisent des Excursions qui, par monts et par vaux, les conduisent vers les pentes abruptes et sur les cimes élevées du Mont Noir, du Mont des Cattes, voire même du Mont Cassel et que, parfois, franchissant la frontière belge, ils entreprennent l'ascension du Mont de la Trinité ! (*Rires.*)

Profondément touché de la bonne volonté des Géographes lillois, M. Durier sentit qu'ils l'écouteraient avec plaisir et le comprendraient, et, sans se faire prier davantage, il me promit de venir vous parler du Jura. — Je considère comme un grand honneur sa venue parmi nous. »

Immédiatement après, M. Durier prend la parole :

MESDAMES, MESSIEURS,

Comme vient de le dire votre Président, M. Crepy, j'appartiens au Club Alpin Français et je ne saurais oublier que nous sommes le petit frère de la grande Société de Géographie de Paris. C'est chez elle, dans sa grande salle, que nous tenons nos assemblées générales, nos grandes séances ; nous sommes donc reliés par une sorte de lien de parenté aux Sociétés de Géographie de province ; et, pour ma part, je considère comme un devoir de répondre à leur premier appel dès qu'elles me font un signe. Ce n'est plus un devoir, mais un plaisir quand on est sollicité par un homme aussi aimable et aussi sympathique que votre Président ; aussi, vous me voyez tout heureux de me trouver aujourd'hui au milieu de vous ; heureux, — mais avec une pointe d'embarras.

Car le Jura n'est point un sujet facile à délimiter comme les Pyrénées, par exemple. Tout le monde sait ici que les Pyrénées sont une chaîne de montagnes qui se dresse comme une barrière entre la France et l'Espagne et qui se termine très nettement, d'une part à la Méditerranée, d'autre part à l'Océan Atlantique. Il n'en est pas ainsi du Jura et c'est une question encore débattue de savoir où il commence et où il finit.

Quand on s'élève sur quelqu'un des principaux sommets des Alpes de Savoie, le regard, par delà la plaine suisse, s'arrête sur une longue ligne bleuâtre qui limite la vue à l'horizon et semble comme la bordure ou le cadre du panorama. Point de brèches, point de brisure violente, point de soubresauts ; la ligne, légèrement ondulée est toujours pareille à elle-même, de teinte et d'allures uniformes : quand elle apparaît par quelque échancrure des sommets alpestres, elle se reconnaît toujours et l'on s'écrie, c'est le Jura.

Et en effet, c'est bien le Jura, le Jura du touriste et même du géographe ; mais les géologues sont venus : l'étude attentive des ter-

rains leur a montré que le soulèvement jurassique franchissait le Rhin, le Rauhe Alp ou Alpes de Souabe constituent ce prolongement, et les liens de parenté sont si visibles que le nom lui-même reparaît avec le Jura franconien qui se rattache au massif du Fichtel Gebirge, à l'angle de la Bohème. De même on a franchi le Rhône. Le mont de l'Épine et les montagnes des Bauges, même le massif de la Grande Chartreuse et celui du Vercors se sont vus rattachés au Jura. L'opinion des géologues s'appuie d'ailleurs sur des raisons excellentes, identité de composition des terrains, conformité de structure. Si vous me permettez une image qui n'a rien de scientifique, je dirai que le Jura est devenu, par la grâce des géologues, comparable à ces jeunes filles dont un héritage inattendu vient augmenter, non pas les charmes, mais les moyens de séduction. Mais nous qui nous attachons à la région du Jura pour ses seuls charmes, nous le considérerons dans son acception la plus restreinte, c'est-à-dire que nous nous bornerons au Jura d'entre Rhône et Rhin, au Jura tel que l'admettaient les anciens, à celui que de nos jours on appelle très justement le Jura Franco-Suisse.

Placé aux confins de la France et de la Suisse, le massif du Jura dessine une sorte de croissant dont la concavité est tournée vers les Alpes : c'est pour ainsi dire le moulage en creux de la convexité alpestre. Lorsque, venant de France, on traverse ce croissant dans sa plus grande épaisseur, deux choses frappent l'observateur, et l'observation n'est pas difficile à faire.

La première, c'est la composition pétrographique, la nature des roches. Tous les escarpements qu'on rencontre en chemin, et qui se montrent souvent tranchés à vif dans toute leur hauteur, *sont exclusivement de nature calcaire*. Presque toujours ce sont des calcaires compacts, parfois aussi des calcaires plus ou moins mélangés d'argile, c'est-à-dire des marnes. Nulle part on ne voit poindre de roches silicatées, gneiss ou granit ; nulle part de roches éruptives, basalte ou porphyre. Nulle part le calcaire n'a subi de métamorphisme, c'est-à-dire qu'il n'a pas subi de ces modifications de structure et de composition que les roches éprouvent parfois postérieurement à leur dépôt : il ne s'est pas dolomitisé comme le calcaire de la région des Causses dans les départements de la Lozère et de l'Aveyron. Partout il présente l'aspect de couches sédimentaires qui se sont déposées au sein d'eaux tranquilles et dont rien n'a altéré la composition primitive. Toutes ces assises appartiennent au même horizon géologique, c'est-à-dire que

tous appartiennent à la même grande division des terrains secondaires à laquelle le Jura a précisément donné son nom, le *terrain jurassique*. Cette simplicité de composition géologique est un trait distinctif du Jura.

La seconde chose à remarquer, c'est qu'à mesure qu'on avance, on reconnaît trois zones successives, étagées d'un bord à l'autre. D'abord une zone extérieure qui se dresse tout d'un coup comme une falaise, au-dessus des plaines de France et qui est surtout caractérisée par de vastes plateaux ; puis une zone médiane où les accidents de terrain se précisent, zone plissée, ridée par de longues chaînes qui s'alignent parallèlement les unes aux autres; enfin la zone intérieure, la zone orientale du croissant, où les crêtes, après s'être élevées à la plus grande hauteur qu'atteigne le système tout entier, tombent brusquement sur la plaine suisse. C'est ce qu'on a appelé depuis longtemps *les trois marches du Jura*. On a compté plus de cent soixante de ces rides parallèles. En venant de France, vous voyez sans cesse les sommets et les crêtes augmenter de hauteur, comme des vagues plus fortes qui viendraient l'une après l'autre. Elles se succèdent, montant toujours, jusqu'à la bordure suisse où elles atteignent 1,500 et même 1,700 mètres ; après cela, du haut en bas, c'est la chute, le précipice final.

Toutes ces rides parallèles ménagent entre elles de longues vallées, également parallèles, c'est ce qu'on appelle les *combes* du Jura ; mais les chaînes sont elles-mêmes tout à coup rompues, brisées, tronçonnées par des coupures, des défilés transversaux, véritables portes de communication entre les combes : ce sont les *cluses*.

Il convient de s'arrêter ici un moment, car il y a dans cette structure du Jura quelque chose de très particulier. Vous savez tous la structure ordinaire d'une chaîne de montagnes ; c'est une masse centrale, allongée suivant une certaine orientation ; c'est cette direction linéaire qu'on appelle l'axe de la chaîne. Les plus grands sommets se rencontrent sur cet axe ou dans son voisinage immédiat. De part et d'autre se détachent des chaînons perpendiculaires à l'axe et qui s'abaissent graduellement à mesure qu'ils s'en éloignent. Or, il n'y a rien de pareil dans le Jura : toutes les crêtes sont sensiblement parallèles entre elles ; en d'autres termes, elles possèdent la même orientation ; et, par une anomalie singulière, celle qui atteint la plus grande hauteur, celle que, pour cette raison, on serait tenté de prendre pour

l'axe de la chaîne, est reportée sur son extrême lisière, elle est absolument excentrique.

Mais ce n'est pas tout. Il y a comme une part d'illusion dans cet exhaussement progressif des zones dont je parlais tout à l'heure. A mesure qu'on traverse le Jura de France en Suisse, on remarque que les couches de terrain qui se rencontrent successivement depuis la plus ancienne jusqu'à la plus récente, sont en retrait les unes sur les autres, à la façon des tuiles d'un toit. En un mot, les assises supérieures du terrain jurassique sont restées en place sur la bordure suisse, tandis qu'elles ont plus ou moins disparu dans la zone médiane et dans la zone externe, par suite d'ablation ou d'érosion pendant le soulèvement du massif; en sorte que si l'on restituait par la pensée ces assises disparues, il ne s'en faudrait guère que toutes les crêtes du Jura n'atteignissent la même hauteur.

Ces observations ont amené à conclure qu'il n'existait pas véritablement d'axe orographique dans le Jura, c'est ce que le doyen de la Faculté des Sciences de Besançon, M. Vezian, a formulé sous cette tournure paradoxale : le Jura n'est pas une chaîne de montagnes ; et, en effet, c'est un plateau, plissé, ridé, disloqué, mais ce n'est pas une chaîne de montagnes au sens précis du mot. C'est le type le plus parfait de ce qu'on appelle les régions de plissement ; il est un des meilleurs exemples qu'on puisse citer à l'appui de la théorie qui attribue les soulèvements du sol à la contraction progressive de l'écorce terrestre.

Il y a une quinzaine d'années, j'avais l'honneur d'être reçu à Genève par M. Alphonse Favre, un savant que la mort a récemment enlevé. M. Favre habitait contre les anciens remparts un de ces vieux hôtels de bourgeoisie dont le style noble et sévère donne à ce quartier de Genève une physionomie à part, je dirais volontiers une physionomie si particulièrement calviniste. Il venait de me montrer quelques admirables toiles d'Hobbéma, précieusement conservées dans sa famille, quand, introduit dans une salle basse et y apercevant une manière de plan en relief, je m'écriai étourdiment : « Ah ! un relief du Jura ! » — Ce n'était pas du tout un relief du Jura, mais M. Favre n'en fut pas moins très flatté de mon exclamation, et vous allez voir pourquoi.

C'était de la géologie expérimentale. M. Favre avait pris une bande de caoutchouc fort épaisse : il l'avait étirée de façon à augmenter sa longueur du tiers ou de moitié. Sur cette bande ainsi étirée, il avait étalé plusieurs lits d'argile, en ayant soin d'étendre à la surface de

chaque lit une couche de couleur rouge, de façon que sur le bord, sur la tranche, chaque lit d'argile paraissait séparé de l'autre par un liseré rouge horizontal. L'expérience ainsi préparée, il laissait peu à peu et très lentement la bande de caoutchouc se détendre et revenir à sa dimension primitive. Les couches d'argile étaient bien obligées de se contracter aussi; d'ailleurs, à chaque extrémité du caoutchouc, M. Favre avait fixé des pièces de bois qui suivaient le mouvement de retrait et exerçaient sur l'argile une pression latérale dont l'effet venait s'ajouter à celui produit par le retrait du caoutchouc. Alors, les couches d'argile s'étaient plissées et ployées. On voyait sur la tranche les liserés rouges horizontaux se déformer et accuser tous les mouvements des couches d'argile. L'argile était précisément dans la situation de l'écorce terrestre obligée de se ramasser sur elle-même, de se plisser pour rester toujours appuyée sur le noyau intérieur dont le volume diminue en raison du refroidissement graduel de notre globe. Tous ces plissements figuraient si exactement une région montagneuse que j'avais cru voir un plan en relief du Jura.

Tout y était, plateaux, chaînes parallèles, vallées, Çà et là il s'était fait des déchirements : il y en avait qui coupaient transversalement les ondulations, offrant ainsi la reproduction des *cluses*. Rien n'était plus éloquent, plus démonstratif.

Ainsi donc, ce qu'il faut voir dans le Jura, ce n'est pas une chaîne de montagnes proprement dite; c'est un ancien fond de mer, jadis horizontal, mais qui, par suite de la contraction de l'écorce terrestre, s'est soulevé en se ridant et en se plissant. Le rétrécissement a été considérable. On a calculé que si les couches ployées étaient ramenées à leur horizontalité primitive, elles occuperaient un espace d'un tiers plus grand que n'est la longueur actuelle du Jura. Ceci peut paraître excessif; mais il ne faut pas oublier, pour pousser jusqu'au bout la comparaison, que tout comme la bande de caoutchouc, l'ancien fond de mer jurassique avait aussi ses planchettes, représentées il est vrai par d'importantes chaînes de montagnes : au Nord, les Vosges avec ses terrains cristallins, ses anciens grès, ses roches éruptives; à l'Ouest, les monts du Morvan et le massif central dont le soubassement granitique s'étend jusque sous le plateau de la Bresse; enfin, à l'Est, les Alpes. Il s'ensuit que, dans les mouvements du sol, ce fond de mer calcaire s'est trouvé pris comme dans un étau entre des massifs plus anciennement consolidés, aux terrains infiniment plus résistants. Comme, de tous ces massifs, les Alpes étaient le plus proche et le plus

puissant, ce sont elles qui ont imposé au Jura sa courbure et sa forme de croissant, contre-partie de leur propre courbure.

Si le Jura n'a pas d'axe orographique, il n'a pas davantage d'axe hydrographique. Ceci est la conséquence de cela ; point de ligne de faîte, mais aussi point de versants généraux. Avec ce système de plissements entrecoupés de cluses, les eaux, passez-moi l'expression, vont un peu à la diable, trouvant une issue à travers les escarpements qui semblaient devoir les contenir et leur faire obstacle, et s'échappant ainsi de la vallée qui primitivement semblait devoir diriger leur cours.

On a un curieux exemple de l'incertitude du régime des eaux au village des Rousses. Ce village est situé sur un plateau froid et stérile, en avant, je veux dire à l'Ouest du col de la Faucille et du mont Dôle. La Dôle est une des principales cimes du Jura, elle appartient à cette dernière crête du Jura qui domine la Suisse. Si le Jura était une chaîne de montagnes au sens propre du mot, la longue rangée de la Dôle et des sommets à sa suite en formerait l'arête principale et, par conséquent, la ligne de faîte, l'axe hydrographique. Les eaux tomberaient soit à gauche, soit à droite de cette ligne. Or c'est ce qui n'a pas lieu. Le toit de l'église du petit village des Rousses, *en avant de la Dôle*, forme exactement une ligne de partage des eaux, car une des pentes de ce toit envoie ses eaux à la Méditerranée, tandis que l'autre les envoie à la mer du Nord. En effet, la pluie tombe-t-elle sur le toit de l'église ? Une partie s'écoulera dans la Bienne, de la Bienne dans l'Ain, de l'Ain dans le Rhône ; l'autre partie se déversera dans l'Orbe, puis, par l'Orbe dans le lac de Neuchâtel, et finalement dans le Rhin. Cette dernière partie a donc trouvé passage au travers de cette rangée de sommets où nous étions portés à nous figurer une ligne de partage des eaux, tandis qu'au contraire cette rangée est fréquemment coupée par des vallées transversales, par des *vallées de travers,* dont un curieux exemple nous est fourni par la valléo de la Reuse qui porte elle-même le nom de *val travers.*

Prenons encore un autre exemple de cette allure singulière des cours d'eau. Le Doubs prend sa source au-dessus de Pontarlier, dans le massif du Risoux. Pendant plus de cent kilomètres, il coule vers le Nord-Est ; c'est dans ce parcours qu'on rencontre la chute fameuse connue sous le nom de *saut du Doubs,* aux aspects bien différents selon qu'on la contemple à l'époque des hautes eaux ou des basses eaux. Elle vient immédiatement après le lac des Brenets, dit aussi de Chaillexon, qui semble moins un lac qu'une expansion du Doubs retenu

par le barrage naturel qu'il doit franchir en cascade. Le Doubs coule ainsi en ligne droite jusqu'à Sainte-Ursanne, où, brusquement il revient sur lui-même et suit la direction contraire. A lui voir prendre tout d'abord sa course, vous estimeriez que c'est un affluent du Rhin. Pas du tout, c'est un affluent de la Saône et, par conséquent, du Rhône. Ajoutez que tandis que son cours total mesure près de 430 kilomètres, son confluent avec la Saône n'est pas, à vol d'oiseau, à 100 kilomètres de sa source. Aussi le Doubs a-t-il au premier chef les caractères d'une rivière jurassienne.

Le régime des eaux dans le Jura donne lieu à un ordre de beautés pittoresques très différent de celui qu'on admire dans les Alpes. Les Alpes ont leurs torrents écumeux, le Jura a ses sources. Ces sources sont du reste une conséquence de la constitution géologique du sol, de la nature calcaire des roches, des efforts de flexion qu'elles ont subis pendant la période de soulèvement. A voir tous les accidents de surface en dislocation, ces ruptures de couches si frappantes, on devine que l'intérieur du massif doit être fissuré et rempli de cavités. Les eaux pluviales tombées sur les hauts plateaux s'infiltrent au travers de la masse calcaire, s'y épurent comme par un filtre, s'amassent dans ses réservoirs, circulent à travers ses canaux, forment enfin des rivières souterraines quand elles rencontrent les couches imperméables des marnes liasiques. Lorsque la couche marneuse vient affleurer au sol, l'eau se précipite sous forme de cascades qui bondissent sur le flanc de la montagne ; mais c'est là un cas excessivement rare dans le Jura, et les sources de ce genre y sont d'un débit peu abondant. Presque toujours c'est au pied même des grands escarpements calcaires que jaillissent les rivières du Jura, souvent avec une abondance qui permet de les utiliser immédiatement pour les besoins de l'industrie, capables d'actionner à quelques mètres de distance des moulins, des scieries mécaniques. Telles sont les fameuses sources du Lison et de la Loue. Autant les torrents des Alpes sont troubles, grisâtres, blanchâtres, chargés de limon, autant les sources du Jura sont claires et limpides. Je vais vous en montrer quelques-unes à l'aide de projections photographiques ; mais ce que les projections ne pourront rendre, c'est le charme de ces retraites, le bouillonnement, la fluidité transparente, la fraîcheur de ces belles eaux courantes. Sous ce rapport, le Jura est incomparable ; il faut le voir pour ses sources, comme il faut voir les Alpes pour leurs cascades, les Pyrénées pour leurs gaves.

Souvent, ces sources ne sont que l'écoulement souterrain d'un lac

de montagne. Ces lacs sont en nombre considérable ; la région qui nous occupe n'en compte pas moins de trente-et-un, tous situés dans la partie du Jura limitée par Saint-Point, Champagnole, le cours de l'Ain, ceux de la Bienne et de l'Orbe. La partie méridionale du Jura en est privée. Plusieurs d'entre eux sont relativement très élevés, étant donnée la hauteur du Jura comparée à celle des Alpes. Le lac du Boulu est à l'altitude de 1,152 mètres, le lac des Rousses à 1,075, le lac de Joux à 1,008. Celui-ci, le plus grand de tous, mesure huit kilomètres carrés et neuf kilomètres de longueur. La profondeur de ces lacs jurassiens ne dépasse pas 42 mètres (lac de Nantua) et pour beaucoup, s'abaisse au-dessous de 15 mètres. Tous ont une coloration d'un vert plus ou moins intense, sans présenter jamais cette belle teinte bleue qui nous charme dans certains lacs alpestres, tels que le lac de Genève. Méfiez-vous donc de cette expression que vous rencontrez fréquemment dans les récits des touristes, et même dans les guides : « la belle nappe bleue du lac de Nantua... ou du lac de Saint-Point... » et dont l'emploi prouve seulement que si la teinte bleue est agréable à l'œil, on la juge aussi d'un bel effet de style.

Les plissements répétés du terrain ont déterminé, en maints endroits de la montagne, de véritables fonds de cuvette, des bassins fermés où s'accumulent les eaux pluviales. Il en résulte que les lacs qui les occupent n'alimentent aucune rivière, ou, pour parler plus exactement, n'ont pas d'émissaire *apparent* : les eaux se donnent issue par le fond, quelquefois aussi par un gouffre, un entonnoir, visible sur le bord. Alors, à une certaine distance, et à un niveau bien inférieur, on voit sourdre une source puissante. Je citerai le lac Brenet, — qu'il ne faut pas confondre avec le lac des Brenets. — Ce lac est comme un appendice du lac de Joux avec lequel un étroit canal le met en communication. On peut voir, sur la rive gauche du lac, un peu avant sa terminaison, un de ces entonnoirs, pourvu d'ailleurs d'un soutien en maçonnerie pour parer au danger de submersion, dont les villages de la vallée de Joux étaient menacés par suite de son engorgement dû à des éboulements. Les eaux qui s'y précipitent sous la montagne d'Orsaire et vont ressortir beaucoup plus bas, en donnant naissance à la magnifique source de l'Orbe, la plus belle peut-être des sources du Jura, grâce à son site sauvage. Il n'y a pas de doute à avoir au sujet de cet écoulement sous la montagne : on a jeté quelques gouttes de fluor à l'entrée du gouffre ; quelques heures après, la source de l'Orbe prenait cette teinte opaque que l'absinthe communique à l'eau avec

laquelle elle se trouve mélangée ; c'est précisément la propriété du fluor de teinter ainsi les eaux où on le jette, même quand il se trouve en proportion infinitésimale.

Un autre lac, celui de l'Abbaye, se décharge par un canal souterrain qui va déboucher à vingt kilomètres au Sud, dans la vallée de la Bienne : si incroyable que paraisse la longueur de ce trajet, elle n'est pourtant pas hypothétique ; il existe une usine à l'entrée du canal, et, quand on arrête l'eau à l'usine, la source diminue quarante-huit heures après. Le lac du Boulu se déverse aux environs de Saint-Claude, par le charmant ruisseau du Flumen, qui jaillit des parois du rocher en deux ou trois jets impétueux, sans compter qu'il est bien fait pour tenter les poètes auxquels il fournit une rime riche, avec peu de similaires, à moins d'aller chercher Carmen, hymen, amen !

Une des curiosités les plus faites pour surprendre dans le Jura, c'est la présence d'énormes blocs de pierre, nullement calcaire, et venus là on ne sait trop d'abord comment. La plus célèbre est la *pierre à Bot*, qu'on peut voir sur une colline, aux environs de Neufchâtel, à l'entrée d'un bois et non loin d'une ferme, par 700 mètres d'altitude. Ce monolithe mesure plus de 1,700 mètres cubes, 16 mètres de longueur, 6 de largeur, 13 de hauteur. Malheureusement, l'exploitation dont ces blocs ont été l'objet depuis deux siècles et qui n'a jamais été plus active que de nos jours, en a considérablement réduit le nombre. Il y a juste un an, j'en avais observé un de très grande dimension sur la croupe de la montagne qui s'élève au-dessus du village de Premier. Cette année, repassant par là, je n'ai plus trouvé que des éclats et quelques dalles que les tailleurs de pierres achevaient d'équarrir. Or, l'origine de ces blocs n'est pas douteuse. Il n'existe dans le Jura d'autre roche en place, d'autre roche indigène que le calcaire ; et ces blocs sont de pur granit, et, plus spécialement, de l'espèce de granit qu'on appelle la protogine et qui provient du massif du Mont-Blanc ; c'est en effet des Alpes que viennent ces blocs énormes ; ils ont été charriés jusque-là à une époque dite glaciaire, où les glaciers ont atteint un développement dont ceux de l'époque actuelle ne peuvent donner une idée. Les glaciers alpestres ont alors envahi la région du Jura : ce sont eux qui y ont transporté ces blocs erratiques dont la vue nous étonne au premier abord. En se retirant, ils ont abandonné sur place ces témoins de leur invasion.

Les populations qui habitent le Jura sont honnêtes et laborieuses. Certaines industries locales ont acquis une grande réputation, par

exemple celle de l'horlogerie, qui a pris son plus grand développement à Chaux-de-Fonds, en Suisse. C'est d'une manière toute accidentelle qu'elle s'est implantée dans le pays. Un jour, un commis-voyageur égaré dans cette bourgade, voulut faire réparer sa montre détraquée. On alla chercher un jeune homme qui avait été quelque temps à Genève et y avait appris l'état d'horloger. Il vint à bout d'opérer la réparation demandée et le salaire qu'il reçut parut très rémunérateur à ses compatriotes qui, eux aussi, voulurent s'adonner à l'horlogerie. Depuis ces humbles débuts, cette industrie a fait de singuliers progrès. A Chaux-de-Fonds il y a maintenant plus de quatre mille horlogers. Dans cette fabrication, la division du travail est poussée à ses dernières limites. Une montre à répétition, avant d'être livrée au commerce, exige le concours de plus de 120 ouvriers : Chaque ouvrier travaille chez lui et fait toujours la même pièce. L'hiver, la neige accumulée dans la vallée est un puissant réflecteur qui projette une lumière intense vers les petites fenêtres contre chacune desquelles est disposé un établi. Les pâturages nourrissent une belle race de vaches laitières, dont le lait sert à la fabrication d'excellent fromage qui vous est vendu sous le nom de Gruyère ou d'Emmenthal, bien qu'en réalité il provienne du Jura. Il y a encore des propriétés indivises ; certaines communes sont seules propriétaires du sol dont elles savent tirer tout le parti possible ; de telle façon que loin de réclamer des impôts, c'est la commune qui fournit à chacun de ses habitants un revenu annuel d'environ 3,000 fr Vous comprenez bien que n'entre pas qui veut dans ces communes exceptionnelles : le jeune homme qui épouse une jeune fille appartenant à la commune voisine, perd aussitôt son droit de cité ; il y a là une garantie d'établissement pour les jeunes filles qui ont la chance de voir le jour dans la commune fortunée.

Mais il est temps, — votre bienveillance ne me le fait pas sentir, mais je le sens bien moi-même, — il est temps d'en finir. Puissé-je vous avoir inspiré l'envie de pousser vos excursions vers le Jura, vous n'aurez pas à vous en repentir. On a dit, en faisant allusion à la grâce captivante des paysages pyrénéens, que les Pyrénées étaient des *montagnes-femmes*. C'est là une comparaison bien redoutable — pour les Pyrénées. J'en risquerai une plus modeste en disant que les Alpes sont des montagnes héroïques, et le Jura, tout simplement une montagne humaine, ou, si vous l'aimez mieux, une montagne amicale. Tout y est accessible, tout s'y rencontre dans des proportions mesurées, pondérées, qui ne sont faites ni pour effrayer le regard, ni pour décou-

rager les jambes. Ses précipices se font admirer sans donner le vertige ; ses plus hauts sommets se laissent gravir sans donner la fatigue. Nulle part, la nature ne présente une verdure plus aimable, un décor plus varié. J'ai parlé des sources et des lacs du Jura. Que dire de ses hauts pâturages qu'animent d'innombrables troupeaux, de ses grandes forêts ténébreuses, de ses vallons si bien cachés où le buis croît en abondance, où le cyclamen odorant fleurit sous les taillis qui bordent le sentier ! Et puis enfin, de maint et maint endroit de ses crêtes, le Jura offre un spectacle unique, qui lui appartient bien en propre, puisque, sans lui, on n'en pourrait jouir ; un spectacle incomparable, sans rival ; tel qu'on n'en aurait même pas dans les Alpes : ce spectacle, c'est la vue des Alpes elles-mêmes. En façonnant le Jura, elles ont façonné le belvédère d'où elles apparaissent dans toute leur magnificence.

Et pour finir, je veux vous faire voir une vue du Mont Blanc, prise des terrasses du Jura par un membre du Club Alpin ; la photographie a fait de tels progrès qu'elle permet de prendre des vues à plus de 90 kilomètres de distance, comme c'est ici le cas ! — (Et de fait, cette projection photographique est absolument remarquable.)

Puisque je vous parle photographie, avant de terminer cette conférence, je veux réparer un oubli. Toutes les photographies que les projections de M. Jusniaux ont fait passer sous vos yeux sont l'œuvre d'amateurs, et je ne saurais trop remercier les membres du Club Alpin qui ont bien voulu me les confier. Il n'existe presque pas de photographies du Jura dans le commerce, et la faute en est au Jura lui-même. Le Jura n'a point de sources thermales, par conséquent point de ces stations balnéaires dont les clients aiment à emporter un souvenir. J'ajouterai qu'il n'a non plus rien de pareil à ces stations de plaisance qui attirent chaque année un grand nombre de touristes au pied du Mont Blanc ou de la Jungfrau. Toutefois, vous avouerez avec moi que pour être moins altières et plus disséminées, ses beautés n'en sont pas moins séduisantes : c'est ce que je voulais démontrer et mon but est rempli si j'ai indiqué une voie à suivre à nos touristes français, sans sortir de la France ! »

Cette conférence a été à maintes reprises interrompue par les applaudissements qui éclatent plus nourris encore après la péroraison de l'honorable conférencier.

AUDITOR.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ETHNOGRAPHIE

UN VILLAGE FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

Par M. AUGUSTE DESCAMPS,
Membre de la Société de Géographie de Lille.

Durant mon séjour à l'Université de Bonn, professeurs et étudiants me disaient souvent : « Allez à Friedrichsdorf, vous y verrez des choses curieuses, pour un ethnographe et pour un linguiste. On y vient de toutes les parties de l'Allemagne pour y apprendre le français. Les filles de cette localité se mettent en service chez nous comme bonnes étrangères. Les jeunes gens sont enrôlés dans le corps si nombreux des interprètes de notre armée. »

Par une belle journée de printemps, je dis adieu aux « Kneipe », aux « Komers », et aux duels de « Studiosus » et, la besace remplie de beaucoup de livres et de peu de hardes, je me rendis à Hombourg près de Francfort-sur-le-Mein. Je m'y renseignai sur la situation topographique exacte de Friedrichsdorf. On m'apprit que ce village était distant de Hombourg de trois quarts de lieue et qu'on s'y rendait à travers le Hardt. Je m'égarai quelque peu dans cette épaisse forêt de la Germanie, une « selva selvaggia » comme aurait dit Dante. Toutefois, je finis par déboucher sur un plateau orné de maisons, dans une situation pittoresque et fraîche.

— « Wo bin ich, bitte ? »... dis-je à un homme que j'aperçus, poussant une brouette, quoiqu'il ne fût pas Tourquennois.

— Vous pouvez parler français, me répondit-il, vous êtes à Friedrichsdorf.

Notez qu'il ne disait pas : « Fous boufez barler franzé »... Cette orthodoxie de la prononciation qui m'a du reste charmé chez tous les

habitants de Friedrichsdorf, il me l'expliqua en me racontant que le français avait toujours été la langue maternelle, la langue de conversation de sa famille, depuis que ses ancêtres avaient été chassés par le *rouè* (roi) de Vitry-le-*Francoê*.

En m'avançant dans le village, je suis frappé de ne rencontrer presque pas de physionomies allemandes. Là je crois voir le regard spirituel d'un Picard, ici les yeux et les cheveux noirs d'un Languedocien, plus loin enfin, la moustache ni blonde ni brune, la moustache « teint de France ». On me salue avec civilité... c'est en français! Les enfants jouent joyeusement dans la rue.... c'est français qu'ils parlent!.... Les hommes ont, il est vrai, la carrure athlétique des Germains, et les femmes *le bel estomac* des Gretchen, comme on dit dans le français de Friedrichsdorf, pour poitrine. Elles portent avec une certaine coquetterie une coiffe et un mouchoir qui étaient de mode dans la France de Louis XIV.

Je répète, mais dans un autre sens que tout à l'heure : « Wo bin ich?... J'arrive sur ces entrefaites à l'*Hôtel de l'Aigle*, tenu par Mme Garnier.

La chronique historique de Friedrichsdorf que l'hôtesse, aux traits aussi français que le nom, veut bien me permettre de feuilleter, va me donner la clef de l'énigme (1) : Je suis dans une colonie de réfugiés français.

Le 22 octobre 1685, Louis XIV signa la révocation de l'Édit de Nantes, qui obligeait les protestants à embrasser le catholicisme. — Bien que l'émigration fût interdite sous peine des galères et empêchée par les dragonnades, les uns échappaient de nuit à travers les forêts, n'emportant avec leurs enfants que la Bible et « Le vray Guidon d'un Chrestien », d'autres sortaient cachés dans des chars de foin, d'autres sur des navires, enfermés dans des tonneaux, que l'autorité croyait pleins de vins de Bordeaux.

Frédéric II « à la jambe d'argent », landgrave de Hesse-Hombourg, fut ému des souffrances de ses coreligionnaires français, et leur ouvrit ses États (2).

---

(1) Chronique de Friedrichsdorf, Steinhaeusser, Hombourg.
Voyage en Allemagne, Weiss, Paris.

(2) Frédéric II, deuxième du nom et second landgrave de Hesse-Hombourg, fit ses premières armes au service de la Suède, en qualité de colonel de cavalerie ; plus tard, au siège de Copenhague, un boulet lui fracassa la jambe gauche ; voyant qu'il

Il délivra, le 16 mars 1687, des lettres-patentes qui leur promettaient des conditions très avantageuses, entre autres :

Qu'on leur accorderait des terres en toute propriété, exemptes d'impôt, pendant une période de dix années.

Que, par un privilège spécial, aucune taxe ne serait prélevée sur l'entrée de la soie.

Que la liberté de l'industrie serait pleine et entière, sans entrave de maîtrises.

A ces faveurs se joignaient d'autres clauses qui expliquent la persistance de la langue française chez les émigrés.

Ils seraient jugés par un maire et des échevins choisis dans leur sein et nommés par eux.

Ils auraient leur notaire, leur pasteur, leur instituteur, leur crieur public à eux, en tant qu'ils seraient séparés de langue, d'habitations, d'ordre politique et de religion (calvinisme), des sujets allemands.

Nul n'aurait le droit de s'établir parmi eux sans la permission de la communauté.

Enfin, ces articles devaient être observés à perpétuité par les successeurs du landgrave.

Le prince exigeait seulement en retour des réfugiés, qu'ils perdissent tout espoir de retour dans leur patrie. Ils devaient s'établir formellement dans le Landgraviat et y bâtir des maisons.

Cet acte si important amena une trentaine de familles françaises à venir former le nouveau village de Friedrichsdorf, primitivement nommé dans les actes : « Das neue Dorf. »

Voici un tableau des provinces et des lieux d'où sont venus les habitants de Friedrichsdorf, dont les noms se sont conservés jusqu'aujourd'hui. Il peut tomber sous les yeux d'homonymes restés au pays, et leur offrir quelque intérêt généalogique, comme le cas s'est déjà fréquemment présenté pour des baigneurs français de Hombourg.

---

n'y avait pas de guérison possible, Frédéric, conservant toute sa présence d'esprit, demanda un couteau et fit lui-même l'amputation du membre cassé, c'est cet accident qui lui valut le surnom de « à la jambe d'argent ». — Il épousa en premières noces, la veuve de l'illustre chancelier Oxenstiern, premier ministre de Suède ; après la mort de sa première femme, il s'allia à la famille royale de Prusse, en épousant, en secondes noces, une duchesse de Courlande, mère de l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume. Il passa alors au service de la Prusse, se battit contre les Suédois à Fehrbellin, et devint gouverneur de la Poméranie. Après le traité de St-Germain-en-Laye, en 1679, il vint se fixer à Hombourg.

La majorité provenait de :

Picardie : De Bohin ; Agombard ; Bodmon ; Véri ; Labbé ; de Gouloir ; Lefaux ; de Guise ; Lebeau ; de Proissy ; Foucar ; de Vervins : Boutemy, Chevalier.

Isle de France : De Pernière (près Soissons) ; Rousselet.

Champagne : De Chéré : Chérigaut, Gauterin ; de Vitry-le-François : Garnier.

Provence : Pierre Fabre.

Languedoc : Denis Fabre, de St-Hippolyte ; Privat ; Désor, aussi du Languedoc, mais d'un lieu inconnu,

Dauphiné : D'Estableau ; Achard.

Val Cluzon ou Pragela, qui, en 1685, dépendait de la France et fut réuni au Piémont en 1708 ; de Pourrière : Brunet ; de Soncier : Pastra.

J'ai compté à Friedrichsdorf quatorze familles Achard, treize familles Garnier, treize familles Privat, sept familles Lebeau, pour ne citer que les plus nombreuses. Les familles françaises ne s'unissaient qu'entre elles, malgré les inconvénients physiologiques de ce cousinage et de ce népotisme infinis.

A Frédéric II succéda Frédéric III (1708-1746), troisième landgrave, qui tenait beaucoup à ce que Friedrichsdorf conservât la langue française aussi pure que possible, témoin l'ordre qu'il donna en 1731, de ne recevoir aucun Allemand dans le village français. Cet ordre s'observait exactement, comme on le voit, par un refus que S. A. S. fit plus tard à un habitant du village français, de continuer à y demeurer par la seule raison qu'il voulait épouser une Allemande.

Les successeurs de Frédéric III se plaisent à confirmer et à augmenter les privilèges déjà octroyés aux habitants de Friedrichsdorf. C'est ainsi qu'en 1771, ils obtiennent le droit de bourgeoisie, et qu'en 1821, Frédéric IV élève Friedrichsdorf au rang de ville « quantum mutata. »

Les commencements ont été fort durs. Il leur a fallu défricher le terrain à la sueur de leur front :

« Pour se garder des intempéries, ils n'ont d'abord que des huttes de gazon. Les habitants du village voisin qui se rendent à Hombourg, les prennent pour des Bohémiens, et aiment mieux faire un détour que de passer près de leur campement. Mais bientôt les choses changent de face. La bénédiction de Dieu accompagne leurs travaux, et six années ne se sont point écoulées, que déjà trente maisons se sont

élevées. Cent ans plus tard, dit un rapport daté de 1822, la population s'élevait à 542 habitants. Elle comprenait 34 fabricants, occupant 10,000 ouvriers dans les différents villages d'alentour ».

La prospérité s'est maintenue avec des vicissitudes diverses depuis deux siècles. Les premiers habitants ne fabriquaient que des bas, de la mulquine ou « canefas », fine étoffe de lin, servant de doublure pour les habits de soie ; mais cette branche de commerce fut bientôt contrefaite à Elberfeld et vendue à un prix qui rendait la concurrence impossible. Le Ciel leur donna alors l'heureuse idée de fabriquer des flanelles rayées. Aujourd'hui ils ont ajouté les castorines, le coton, le fil à tricoter. Friedrichsdorf est renommé pour ses biscottes, qui s'exportent dans toutes les parties du monde, et figurent sur la table de plusieurs souverains d'Europe.

En continuant l'histoire des fastes de la petite cité, je trouve qu'elle donna naissance dans ce siècle au célèbre naturaliste Désor, qui se fixa en France et mourut à Nice en 1882, laissant un nom impérissable dans le monde géologique français. — En 1858 seulement, le service des voitures postales fut établi entre Hombourg et Friedrichsdorf. Auparavant on n'y connaissait même pas les boîtes aux lettres. Chaque personne ayant une lettre ou quelque papier à expédier mettait à la fenêtre un morceau de papier. Le facteur passait d'un bout de la ville à l'autre, et entrait dans la maison où l'appelait le signe convenu. En 1877, on installa le télégraphe. Et en 1884, un téléphone reliait Friedrichsdorf à Koeppern. Notons en passant que Reis, maître de sciences naturelles à l'Institut français de Friedrichsdorf, dispute à Édison l'invention du téléphone. Nous savons par l'expérience du brevet industriel que des découvertes peuvent être faites à la même heure, par diverses personnes.

Que le lecteur me pardonne d'avoir puisé à la chronique de Friedrichsdorf, certains traits d'une saveur simple et naïve. J'ai voulu mettre en relief son isolement et montrer comment l'océan germanique qui entoure de toutes parts cet îlot de France ne l'a pas submergé.

La chronique locale est silencieuse sur de grandes époques historiques d'un intérêt européen. Elle ne dit pas un mot du rappel des lois contre les protestants sous Louis XVI (1785), ni de l'apparition des Français sur le Mein, sous Louis XV, et à la Révolution. J'y glane seulement deux passages relatifs à l'épopée napoléonienne, et encore c'est sur la chronique manuscrite de M. Céresolle (1830). En 1808, un

15

soldat protestant de la Brie, fut fort étonné de rencontrer dans un village de la Hesse, des coreligionnaires provenant du département de l'Aisne. En 1814, les habitants de Friedrichsdorf offrirent un asile aux malheureux débris des armées françaises vaincues à Leipsick, et un assez grand nombre de nos soldats abandonnés de la fortune se fixèrent pour toujours dans ce qu'ils appelaient la « Petite France ».

Les Français d'Allemagne eurent encore des rapports avec la nation originelle, quand M. Blanc créa les jeux de Hombourg. Le « Tout-Paris » afflua à la roulette, et suivit les eaux de Hombourg. Les habitants de Friedrichsdorf furent employés de préférence aux Allemands d'origine, comme « Oberkellner » (premiers garçons), employés de magasins, masseurs, et notamment comme croupiers, le jeu se faisant en français. Tout à coup éclata, dans un ciel serein, la guerre de 1866. Le Dieu des armées est du côté des gros bataillons, comme dit Frédéric II, et la Prusse tailla en pièces les deux compagnies qui formaient tout l'effectif de la Hesse-Hombourg. Elle annexa le Landgraviat et supprima la maison de jeu (« die spielhoelle », l'enfer de la maison, comme dit l'Allemand, avec sa richesse lexicographique inépuisable), Hombourg perdit tout attrait pour les Français, et, partant, ils ne firent plus de pèlerinages à Friedrichsdorf.

En 1870, trente jeunes gens de Friedrichsdorf partirent bravement faire leur devoir contre la mère-patrie, sous les drapeaux de la Vaterland. Mais les balles françaises les reconnurent et se détournèrent d'eux. Je les soupçonne fort, au demeurant, d'avoir appartenu au corps des interprètes.

C'est le moment d'ouvrir une parenthèse psychologique. Nos congénères d'outre-Rhin ont totalement perdu l'esprit national français, mais ils conservent avec un soin jaloux la langue de la France, avec la forme de protestantisme particulière à la France. La vie religieuse est intense à Friedrichsdorf. Le pasteur les encourage dans la conservation de leur langue et de leur religion, par crainte du luthéranisme libéral et du rationalisme allemand. — Dans combien de pays, du reste, la question de langue n'est-elle pas doublée d'une question confessionnelle ?

Après la guerre de 1870 et la fondation de l'Empire allemand, qui en fut le couronnement, parut la loi de la *Freizugigkeit*, qui permet à tout sujet allemand de s'établir dans telle localité de l'empire qui lui plaît. Sous l'ancien régime, le maire de Friedrichsdorf n'accordait que rarement à des Allemands l'élection de domicile dans la « Petite

France ». On m'a raconté notamment, qu'en 1840, on ne comptait que quatre Français ayant épousé des Allemandes. L'infitration allemande, au demeurant, ne pouvait menacer la langue originelle. Les enfants d'émigrés étaient assimilés par l'élément français, le programme scolaire de Friedrichsdorf ne consacrant que deux heures par semaine à la langue allemande ; mais, sous le régime nouveau, les choses ont bien changé de face. Aujourd'hui, sur mille trois cents habitants, Friedrichsdorf compte quatre cents Allemands attirés par les fabriques de l'endroit, et le gouvernement impérial a décidé que l'école primaire se composerait de deux Allemands et de deux Français, et que l'enseignement se donnerait concurremment dans les deux langues ; ce qui est tout profit, il est vrai, pour les enfants des deux nationalités. De plus, sur la demande des Allemands de la localité, dans le temple même où n'avait jamais retenti que la langue française, le service est fait en allemand tous les quinze jours dans l'après-midi, mais le prêche du matin est toujours en français. M. Denkinger est le pasteur actuel. Il a été appelé de Suisse ainsi que ses derniers prédécesseurs et que la plupart des instituteurs. Ils se sont noblement efforcés de faire parler le français dans le Taumus tel qu'on le parle aujourd'hui sur les bords de la Seine, avec les progrès qu'il a réalisés depuis deux cents ans. Ils ont fait la chasse aux locutions vieillies et relativement corrompues de la *langue réfugiée*. Ils ne les ont pas totalement déracinées; les habitants de Friedrichsdorf ne se servent du français de la fin du siècle que dans leur commerce avec les baigneurs de Hombourg.

Parmi les émigrés de la grande émigration de 1685 qui se répandirent en Angleterre et en Hollande, les uns avaient vécu au centre des lettres et de la sociabilité française et parlaient la langue de Mme de Sévigné. D'autres, et c'étaient les plus nombreux, étaient des marchands et des artisans de la province. La fusion de la langue de Mme de Sévigné avec la langue attardée et populaire produisit un français d'outre-frontière qui se développa parallèlement au français des sujets de Louis XIV et Louis XV qui fut appelé « le style », ou, pour mieux dire, la langue réfugiée. On a même pu faire un livre très substantiel et très intéressant sur la littérature française à l'étranger pendant le dix-septième et le dix-huitième siècles (1).

Il serait intéressant pour un linguiste de faire une étude approfondie

---

(1) Sayous, *le Dix-Septième et le Dix-Huitième Siècles à l'étranger*, chez Cherbulliez, à Genève, 1853.

des locutions aujourd'hui tombées en désuétude, dans les pays de langue française, et qui ont encore cours à Friedrichsdorf, du moins, chez les personnes du monde entre elles.

Des expressions surnagent, qui sont d'avant le dix-septième siècle, vocables expressifs, locutions naïves, que nous avons bannis de notre langage, pauvres volontaires que nous sommes.

J'ai été « *regouré* » signifie on m'a trompé, triché, refait; « *écafeuillé* », étourdi. Ils emploient « *douer* » pour accorder de bon cœur; « *derechef* » pour de nouveau; « *poèle* » pour chambre (Descartes aussi); « *souventes fois* » pour souvent; « *tellement comme.... ainsi comme....* » pour tellement que, aussi que (Malherbe aussi); « *beaucoup* », où nous nous servirions de très (Molière aussi).

La campagne aujourd'hui n'est pas beaucoup fleurie.

N'aimez-vous pas « *demeurance* » pour maison; « *enhausser* » pour exciter contre quelqu'un; « *esseulé* » pour isolé, solitaire? Est-il rien de plus gracieux que le mot « *ajioler* », enjoliver, et « *frioler* », qui indique les premiers gazouillements, les bégaiements des petits oiseaux, et « *finioler* », qui signifie mettre de l'élégance, du fini à ce que l'on fait? N'emprunteriez-vous pas « *claveciner, violonner* », pour jouer du piano, jouer du violon?

Je vous suppose mis en bel appétit physiologique et je me permets de déposer sous vos yeux une courte nomenclature, où je ne suis que l'ordre alphabétique, laissant de côté l'ordre chronologique des mots (1).

On dit à Friedrichsdorf:

A st'heure,	pour :	A présent.
Agace,	»	Pie.
Avalon,	»	Gorgée.
Amuser,	»	Faire perdre du temps.
Blanchard,	»	Cerf-volant.
Bertonner,	»	Murmurer.
Brulance,	»	Brûlement.
Buquer,	»	Frapper, heurter.
Buse,	»	Tuyau de fourneau.

(1) Malgré un grand nombre de termes communs avec la langue du chansonnier Desrousseaux, il n'y eut point d'exode lillois à Friedrichsdorf. Les protestants industriels de Lille, Armentières, Tourcoing et Tournai, émigrèrent à Cantorbéry. Voir à ce sujet le journal « *la Vérité* », du 21 Mars.

Cachoire (une),	pour :	Fouet.
Cadeau,	»	Fauteuil.
Carrière,	»	Ornière.
Cense (la),	»	Ferme.
Châlit,	»	Bois de lit.
La chiffre,	»	Arithmétique.
Cliché,	»	Loquet.
Coûtances,	»	Frais.
Cuvelle,	»	Cuveau.
Drôle,	»	Petit garçon.
Douceur,	»	Pourboire.
Écafillé,	»	Éveillé, vif.
Enderver,	»	Faire dépit.
Estomaqué,	»	Tout effrayé.
Émontée,	»	Escalier.
Filerie,	»	Filature.
Frumion,	»	Fourmi.
Nid de Frumions,	»	Fourmilières.
Faux (bois de),	»	Bois de hêtre.
Guiler,	»	Fermenter.
Genoufré,	»	Giroflée.
Guernier,	»	Grenier.
Languison,	»	Maladie de langueur.
Lumer,	»	Éclairer.
Mandelier,	»	Vannier.
Maladieux,	»	Maladif.
Moeye (de foin, terre),	»	Tas,
Narreux,	»	Dégoûté.
Naveau,	»	Navet.
Pionne,	»	Bouvreuil.
Rembuster,	»	Brusquer.
S'assir,	»	S'asseoir.
Sûrir,	»	Devenir aigre.
Touiller,	»	Remuer avec une cuiller.
Tayon, tayonne,	»	Aïeul, aïeule.

Certaines personnes disent aussi :

Moinieau,	pour :	Moineau.
Sieau,	»	Seau.

Epée pointute,	pour :	Épée pointue.
Pomme pourrite,	»	Pomme pourrie.
Quoi ce que tu dis,	»	Qu'est-ce que tu dis.
Par d'où ce que tu vas,	»	Où vas-tu.
C'est maman qu'elle me l'a dit,	»	C'est maman qui me l'a dit.
Moë, toë, une foë,	»	Moi, toi, une fois.
J'étions, j'ons, j'avions,	»	J'étais, j'ai, j'avais.

Mentionnons encore les expressions suivantes :

C'est un pauvre leux (fém. leuse),	pour :	Il est bien à plaindre.
Un parc à bouquets,	»	Une corbeille de fleurs.
Quelles courrieries,	»	Quelles allées et venues perpétuelles.
Le guindre est déhangoné,	»	Le dévidoir est disjoint.

Je ne puis omettre, pour terminer, de vous faire le récit de l'émigration de la famille d'Antoine Privat, dont les descendants sont bien posés à Friedrichsdorf; l'un d'eux occupe une fabrique de cent ouvriers. La tradition orale n'ayant été fixée par écrit qu'à la troisième génération, ce récit a revêtu le double caractère de la légende et de l'histoire. Avec ses circonstances romanesques et sa forme naïve, il vous peindra mieux le caractère de Friedrichsdorf que la monographie la plus fouillée et la plus approfondie ; je vais tâcher d'en exprimer la substance le mieux possible.

En ce temps il y avait en France un roi, nommé Louis XIV, qui avait fait beaucoup de choses désagréables à Dieu. Il voulut tout de même s'ouvrir les portes du Paradis, et résolut, pour cela, d'y faire entrer tous les protestants, auparavant, dût-il les y pousser avec la pointe des sabres de ses dragons. Sa maîtresse, Mme de Montespan (Mme de Montespan! au lieu de Mme de Maintenon, vous voyez la légende), sa maîtresse, devenue vieille et bigote, et son ministre Louvois, l'encourageaint dans son dessein de révoquer l'Édit de Nantes. La famille d'Antoine Privat, qui ne voulut pas renoncer à la foi, fut alors cruellement frappée. La mère fut massacrée par les dragons, le père Antoine fut jeté dans une forteresse dont on ne savait pas le nom. Ses onze enfants, dont le plus âgé avait dix-sept ans, erraient dans l'abandon et dans la misère. Un jour que, fatigués, ils se tenaient appuyés contre

les murs d'une vieille tour, ils entendirent une voix qui gémissait au fond de la tour. La voix s'exprimait ainsi : « Seigneur, pourquoi laisses-tu le tentateur venir à moi? Le tentateur murmure à mon oreille et à mon cœur que si je renie l'Évangile, je reverrai mon champ et ma maison et mes enfants, et les enfants auront de quoi manger et, tout en me disant catholique des lèvres, je pourrai, Seigneur, te rester fidèle. Mais Jésus a dit : Celui qui quittera sa mère, sa femme et ses enfants et tous ses biens pour me suivre, à celui-là je promets une vie éternelle, et partout où tu vas, Seigneur, je te suivrai ». Les enfants écoutaient la voix. Ils restèrent là. Le soir, quelque chose tomba du haut de la tour à leurs pieds. C'était un écu de six livres, enveloppé dans un papier. Ils lurent sur le papier : « Mes enfants, voici tout ce que j'ai ; allez vers l'Est et marchez longtemps, vous trouverez un prince agréable au Seigneur, qui vous recueillera. Antoine Privat ». Les enfants prirent patience et ils marchèrent vers l'Est. Ils marchaient depuis quatre mois lorsqu'ils arrivèrent dans une grande et belle ville, où ils tombèrent épuisés sur une promenade. Un homme s'approcha et leur parla.... Mais ils n'entendaient pas son langage, ni lui le leur. L'homme était un garde de ville, qui les mena coucher dans la prison.

Cette grande et belle ville était Francfort. A Offenbach heureusement, près de Francfort, vivait un pasteur qui savait beaucoup, beaucoup de langues. On le fit venir dès le matin. Il leur parla une langue, puis une autre, puis une autre, jusqu'à ce que l'aîné dît : « j'ai compris ». Quand les bourgeois de Francfort connurent l'histoire de ces onze enfants, qui erraient depuis quatre mois avec un écu de six livres, pour l'amour et la gloire de Dieu, ce fut une admiration, chacun vint les voir et oubliait en les admirant que « les pauvres petits n'avaient pas déjeuné ni soupé la veille ». Enfin on les restaura. Les bourgeois de Francfort donnèrent asile aux neuf filles et plus tard les marièrent. Quant aux garçons, comme ils savaient fabriquer des bas, ils se mirent à parcourir les campagnes en criant : « Strumpfe kauf ». (Ils savaient un peu d'allemand). Mais les paysans allemands ne portaient guère alors, de bas. Après avoir fait plusieurs lieues, découragés et fatigués, ils arrivent dans un petit endroit ; les maisons de chétive apparence n'annonçaient pas des personnes « à bas ». « Strumpfe kauf » répétaient-ils. Une femme les appelle et les fait entrer :

— Wie viel die Strumpfe ?.... (Combien les bas ?)

— Tant.

— Cela n'est pas cher, dit la femme en bon français à son mari ; nous en achèterons.

Les Privat écoutaient, stupéfaits, ayant peine à en croire leurs oreilles.

— Vous parlez français ? dirent les Privat.

— Et vous aussi ?...

Les Privat étaient à Friedrichsdorf. Décrire leurs transports de joie appartiendrait à une plume plus exercée. Ils y restèrent et s'établirent fabricants de bas. Ils prospérèrent, et, quelque temps après, l'aîné fut choisi comme premier maire de la commune.

J'abrège et j'omets beaucoup de circonstances. De combien de souffrances, de combien d'efforts, de combien de vertus, ce village de Hesse n'a-t-il pas été bâti ? N'est-il pas un tableau des qualités de notre race à l'heure du danger ? J'ai toujours trouvé un intérêt que j'appellerai patriotique, à visiter ce que les Allemands appellent la « France extérieure ».

Friedrichsdorf est, de toutes les colonies réfugiées, celle qui a le mieux conservé sa langue et son caractère. Je prends comme exemple Berlin. Sa colonie réfugiée est de 12,000 individus ; elle a quatre temples français et un collège florissant qui peut recevoir 500 externes, et où Guillaume II et le fils de M. Herbette ont suivi, à partir de la troisième, leurs classes en français. Les jeunes réfugiés apprennent avec soin la langue dans laquelle s'exprimaient leurs ancêtres comme tous les autres Berlinois, mais ce n'est plus la langue maternelle, la langue de la conversation de tous les jours. Il en est de même chez les paroissiens de la crypte de Cantorbéry, et pour ceux de l'église huguenote de St-Martin-le-Grand à Londres.

Je m'arrête, je ne veux point épuiser la mine ; je préfèrerais vous inspirer le désir d'aller la fouiller ; ceux qui seraient en quête de nouveautés me sauraient mauvais gré de poursuivre plus loin mes investigations. Il est de mode aujourd'hui pour tout *gentleman* lillois de vivre de la vie intellectuelle et morale de deux ou trois nations étrangères, cosmopolitisme qui peut se combiner avec le patriotisme le plus éclairé.

Aussi quand vous résiderez dans le Rheinland pour apprendre l'allemand, suivez mon conseil, allez à Friedrichsdorf ; vous y recueillerez quantité d'observations de psychologie ethnique et de chimie historique du plus haut prix.

SECOND VOYAGE EN ITALIE

ITALIE DU CENTRE, DU SUD ET SICILE

Par L. QUARRÉ-REYBOURBON,
Secrétaire-Général adjoint de la Société de Géographie de Lille.

Après avoir passé six à sept mois à Lille, nous reprîmes, le 22 mars 1891, le chemin de l'Italie. Durant ce nouveau voyage, que nous fimes encore avec l'honorable, savant et aimable collègue qui avait bien voulu précédemment nous accompagner, nous nous sommes encore fait une loi de noter par écrit nos impressions, nos souvenirs, nos petites aventures de voyage. Nous les transcrivons dans les pages qui suivent, en évitant de reproduire les *Guides des Voyageurs*. C'est un memento qui nous rappellera des jours dont l'ensemble doit prendre place parmi les plus agréables de notre existence.

Le début du voyage ne fut pas enchanteur. Partis de Lille le 22 mars à 1 h. 23 de l'après-midi, par un temps clair et assez doux, nous trouvâmes le soir à Paris une fraîcheur pénétrante ; vers minuit, à Dijon, un froid très vif ; le lendemain matin, sur les bords du joli lac du Bourget, une brume épaisse ; et vers une heure de l'après-midi, à Turin, une neige tombant à gros flocons et convertissant les rues en larges mares d'eau.

Mais le lendemain, nous jouîmes, près d'Asti, d'un climat doux et printanier ; un gai soleil nous permit d'admirer de nouveau le panorama de Gênes et la magnifique route longeant la Méditerranée qui conduit, par la Spezzia, à Pise et à Florence. Au sujet de cette dernière ville, où nous ne fimes que passer la nuit et dont nous avons parlé plus haut, nous nous contenterons de rappeler que le soir, après notre dîner, nous allâmes voir la Cathédrale, le Campanile et le Baptistère, le Palazzo Vecchio, la Seigneurie et les statues de Neptune et de Côme de

Médicis : les clartés de la lumière électrique donnaient à ces monuments un aspect féerique. Il est presque toujours intéressant d'aller revisiter, le soir, les édifices que l'on a admirés aux rayons du soleil.

Le mercredi 25 mars, départ de Florence, à 7 heures 30 du matin, par une belle et douce lumière, qui nous permit d'apercevoir, au loin, en passant, Fiesole, la patrie de Fra Angelico, et les montagnes de l'Ombrie ; Arezzo qui a donné le jour à Pétrarque, à l'Arétin et à Gui d'Arezzo, l'inventeur de la notation musicale moderne ; et le lac Trasimène, plus connu des habitants du pays par ses poissons excellents que par le souvenir de la victoire d'Annibal. Vers une heure de l'après-midi, nous arrivions au *Grand Hôtel* de Pérouse, non moins bien tenu que bien situé.

Comme Sienne et Assise, *Pérouse* est souvent négligée par les touristes. C'est cependant une ville très intéressante, et qui a conservé son caractère de cité du Moyen-Age, bien que sa rue principale et deux places aient été dernièrement modernisées. Nulle part ailleurs, il n'est possible de mieux étudier l'École de l'Ombrie et le Pérugin. De ce dernier maître, on admire les fresques conservées dans la partie du palais municipal qui porte le nom de *Cambio*, surtout celle qui représente Dieu le Père bénissant les Sibylles et les Prophètes ; et dans le musée le *Baptême du Christ*, peinture d'une piété angélique, d'un sentiment profond et d'une couleur aux nuances blondes, qui est peut-être supérieure aux œuvres du même maître conservées à Munich et à Lyon ; l'*Adoration de l'Enfant Jésus par la Vierge* est d'une pureté délicieuse, et les yeux de l'Enfant d'un éclat et d'une douceur célestes. Le Pinturicchio et Raphaël dans sa première manière, sont aussi admirablement représentés dans le même musée, mais surtout Fra Angelico dont on y compte vingt peintures. C'est l'École Ombrienne dans toute sa pureté. Dans l'une des salles, nous trouvâmes une reproduction, par la photographie, du célèbre dessin de Raphaël, représentant la Sainte Famille, qui est l'une des pièces capitales du musée Wicar de Lille. Sous cette reproduction, on lit la note suivante : « L'original de ce dessin, qui se trouvait autrefois ici, est » aujourd'hui conservé dans le musée de Lille, en France. Le » chevalier Wicar, peintre français résidant à Rome, l'obtint de » M. Carroci, directeur de l'Académie de Pérouse ». En étudiant le dessin original dans la collection Wicar, on comprend le profond sentiment de regret, qui apparaît, dans la note tracée au musée de Pérouse, sous la reproduction par la photographie.

Le *Palais municipal* de Pérouse où se trouve le musée, est un monument d'un grand caractère. Il est construit en ce style gothique italien, que présentent les palais de Florence et de Sienne, ce sont des édifices qui offrent beaucoup d'analogie avec les hôtels-de-ville et les halles de Bruges et d'Ypres. Il en est de même de la *Cathédrale Saint-Laurent*, située de l'autre côté de la place ; la façade est inachevée, mais l'intérieur présente un beau caractère, quoique les nefs manquent d'élévation. On y trouve des tombeaux très bien sculptés près du grand portail, et un vitrail, œuvre du peintre *Arrigo Fiamingo*, de Malines, très remarquable par ses effets de perspective et par ses tons or, gris et blancs qui révèlent un maître très habile de la seconde moitié du XVI[e] siècle. Nous ne pûmes voir le tableau de Wicar, qui décore l'autel de la chapelle *Santo-Anello*, il était recouvert d'un voile à cause de la Semaine-Sainte. A l'extérieur se voit une chaire en marbre dans le style gothique italien, très bien sculptée, d'où l'on fait des annonces et des prédications pour le peuple. Sur les places qui avoisinent la cathédrale, s'élèvent une grande statue en bronze du pape Jules III et une remarquable fontaine du XIII[e] siècle, que décorent vingt-quatre statuettes de Nicolas et de Jean de Pise. Il y aurait encore à parler de plusieurs églises, *Saint-Dominique* avec son tombeau du pape Benoît XI, œuvre de Jean de Pise, et *Saint Pierre* avec les riches boiseries de son plafond.

L'une des curiosités de Pérouse est la *Porte d'Auguste*, édifice qui présente à sa partie inférieure une construction étrusque, au-dessus une construction romaine et plus haut une construction de l'époque romane. Les remparts offrent d'autres restes importants de l'architecture étrusque. De plusieurs points de la ville, on jouit de vues et de panoramas que le touriste ne doit pas négliger.

Assise, où nous arrivâmes le jeudi 26, à 9 heures 30 du matin, est la ville de *Saint François*. Presque toutes les maisons présentent des fenêtres et des portes ogivales, construites au XIII[e] siècle, époque où vivait le Saint ; sa statue en marbre blanc, œuvre de Dupré, domine sur la place publique, non loin de la magnifique *Cathédrale* gothique où il fut baptisé et de la maison qu'occupait son père, marchand drapier ; à *Sainte-Marie-des-Anges*, église de la Portioncule, on montre au visiteur la cellule où il priait et celle où il mourut, avec les rosiers aux fleurs rouge-sang dans lesquels il se roula par esprit de pénitence ; à l'église *Sainte-Claire*, le Christ qui lui a parlé ; au couvent de *Saint-*

Damien, le souvenir de Sainte Claire, à qui il donna une règle de vie.

Au-dessus de la cité et de toute la région voisine, apparaît le couvent de *San Francesco*, édifice du XIIIe siècle construit sur un roc élevé, avec ses trois églises superposées, dont celle du dessous renferme le tombeau de Saint François, celle du milieu les merveilleuses fresques de Giotto et de Cimabuë, malheureusement peu éclairées, et celle du dessus de grandes peintures murales toutes baignées d'une brillante lumière ; le couvent, par son caractère grandiose, rappelle le palais des papes d'Avignon. Dans cet immense édifice, il n'y a plus aujourd'hui que quelques religieux pour le service de l'une des églises ; mais chaque jour y arrivent de nombreux voyageurs qu'attirent l'amour des choses de l'art ou un sentiment de piété pour le fondateur de l'ordre des Franciscains. Il ne faut pas oublier de voir à Assise, dans l'église inférieure, le tombeau de la reine de Chypre et, vers le centre de la ville, le portique du temple de Minerve.

A Terni, station où nous passâmes, en nous rendant d'Assise à Rome, monta, dans notre compartiment, un ingénieur français attaché à l'importante usine des aciéries de cette ville. Nous liâmes d'autant plus facilement connaissance, que cet ingénieur, lorsqu'il s'occupait d'un établissement à Saint-Étienne en France, était venu plusieurs fois à Valenciennes, à Maubeuge et dans le nord de la France. Il nous parla longuement de la situation économique et sociale de l'Italie. D'après lui, il n'y aurait qu'une alliance avec la France qui pût sauver la péninsule de la ruine ; et cependant les hommes politiques qui dirigent l'Italie sont gallophobes. Ce qu'il y a de plus triste, c'est la situation dans laquelle on laisse en Italie, l'ouvrier, les domestiques : les maitres et les patrons ne s'inquiètent pas de l'instruction, de la formation morale, de la conduite privée de ceux qui sont leurs subordonnés ; ils en tirent tout le travail possible et les traitent avec la plus grande dureté. Il y a d'âpres ressentiments, une profonde haine dans les couches inférieures, contre les riches. Des luttes sanglantes se produiraient, si les Italiens avaient assez d'énergie pour se révolter. Ils se contentent de faire partie de sociétés secrètes, où l'on parle beaucoup et l'on agit peu.

Cette conversation et l'obligeance qu'eut notre compagnon de voyage de nous faire remarquer tout ce que l'on pouvait voir d'intéressant sur le parcours, abrégea pour nous la distance qui sépare Terni de Rome, où le jeudi 26 mars, à dix heures du soir, nous arrivions à

l'*Hôtel de la Minerve*. Il y avait en ce moment, 350 voyageurs à cet hôtel. Bien que nous eussions retenu d'avance deux places, nous dûmes aller, pour une nuit, loger dans un petit hôtel voisin, où l'on nous fournit deux chambres. Dès le lendemain matin, nous fûmes installés dans l'hôtel en des conditions satisfaisantes.

Comment décrire les impressions, les sentiments, les idées qui se produisent, s'entrecroisent, se confondent et disparaissent, durant un séjour de deux à trois semaines à Rome, pendant lequel il faut, comme tout voyageur qui se respecte, visiter des centaines de monuments, d'églises, de palais, d'objets d'art ? C'est une confusion, un chaos. En relisant, dans le calme de notre cabinet de travail, les innombrables notes tracées sur notre carnet de voyage, il nous semble indispensable d'y mettre un peu d'ordre, et de les reproduire par groupes, concernant la Rome antique, la Rome chrétienne, la Rome artistique, la Rome pittoresque.

De la Rome des sept rois et des consuls, il reste peu de chose : des fragments en pierres quadrangulaires, des remparts de Servius Tullius sur le mont Aventin, l'égout de la *Cloaca Maxima*, dont on admire, au fond d'un passage étroit et sordide, le large cours d'eau entre deux murs et des cintres enchevêtrés construits en travertin; et enfin sur la pente escarpée du Capitole, taillée dans le tuf, les trois cachots superposés de la *Prison Mamertine*, dont le plus bas est une véritable tombe de pierre formée par une dalle scellée, où agonisèrent Jugurtha, les complices de Catilina, Vercingétorix et tant d'autres victimes, ainsi que Saint Pierre qui y baptisa ses geôliers.

Au-dessus et en face de la prison Mamertine s'élève le *Capitole*, s'ouvre le *Forum*. Même après avoir lu tout ce qui a été écrit sur le peu d'élévation et l'exiguité de ce monument et de cette place, on éprouve une désillusion. Tant de fois dans les auteurs classiques, on a entendu parler du mont Capitolin, du Capitole, de la Roche Tarpéienne; et ce mont est une humble colline à laquelle on accède par une rampe douce et peu élevée, le Capitole c'est un édifice vulgaire, bien qu'il ait été construit, dit-on, sur les dessins de Michel-Ange, et la Roche Tarpéienne, c'est ce terre-plein bordé d'une balustrade en bois, à la hauteur duquel s'élève le toit des masures qui l'avoisinent. Et le Forum, cette place où se réunissaient le Sénat et le Peuple romain, où parlèrent Caton, les Gracques et Cicéron, où s'agitèrent les destinées du monde antique, c'est un bout de rue étroit, plus petit que le moindre dês boulevards de Paris, inférieur même à la Cannebière des

Marseillais. Les monuments y sont pressés, accumulés les uns sur les autres, et même en partie ruinés, au point que l'érudition la plus éclairée et les fouilles les plus consciencieuses ont à peine permis de déterminer l'emplacement de plusieurs d'entre eux. Et malgré tout cela, c'est avec bonheur, que, le *Guide* et le plan à la main, nous cherchâmes, dans les nombreuses visites que nous fîmes au *Forum*, à reconstituer son ensemble. Au bas du Capitole, ici des bases de colonnes qui ont porté le Temple de la *Concorde*, où parfois se réunissait le Sénat, là le *Temple de Vespasien*, avec ses trois hautes colonnes d'ordre corinthien et celui des *Dii consentes*, avec dix colonnes du même ordre, plus petites et d'un aspect très gracieux, et plus loin le portique à trois arcs de *Septime-Sévère*, monument presque entier et d'un très grand caractère, bien qu'il annonce déjà la décadence de l'art. Un peu plus bas étaient les *Rostres*, la célèbre tribune aux harangues, dont il ne reste qu'une informe maçonnerie, et de l'autre côté s'élève, isolée, la *Colonne de Phocas*, œuvre du VII[e] siècle ; çà et là, sur le sol, des tronçons de colonnes, des chapiteaux, des bas-reliefs remarquables au point de vue de l'art, et des vestiges des larges dalles de la Voie sacrée qui circulait au milieu des monuments. Vis-à-vis l'endroit où devait se réunir le peuple quand un orateur parlait du haut de la tribune aux harangues, César et Auguste avaient fait élever pour les hommes d'affaires et les promeneurs, la *Basilique Julia*, dont l'on a récemment découvert le pavement de marbre dans lequel sont marquées les traces de l'endroit où reposaient les colonnes. Plus loin, c'est le *Temple de Castor et Pollux*, dont il reste trois colonnes, et la *Maison des Vestales*, où ont été retrouvés douze bustes de ces prêtresses et plusieurs objets curieux.

Voilà quelques-uns des monuments élevés sur l'étroit emplacement désigné sous le nom de Forum. Au-delà, sur les bords de la Voie sacrée, se voient encore aujourd'hui le portique du *Temple d'Antonin et de Faustine*, avec ses dix colonnes de marbre cipolin, la *Basilique de Constantin*, dont il reste des absides gigantesques, l'*Arc de Titus*, sur lequel sont représentés les Juifs enchaînés et vaincus, et au-delà le *Portique de Constantin*, en partie formé à l'aide de débris provenant d'autres arcs de triomphe. En laissant à droite ce monument, on arrive au plus vaste des monuments romains, au *Colisée*.

Autant les temples et la plupart des édifices construits par les Romains sont petits, autant le Colisée et les théâtres sont grands. Lorsque l'on contemple, à l'extérieur, les quatre étages formés des

quatre ordres de l'architecture grecque, qui offrent 45 mètres de hauteur et une circonférence de 527 mètres, avec leurs larges ouvertures qui se détachent sur le ciel, et à l'intérieur ces gradins en ruines, mais encore tracés, où pouvaient se tenir plus de 100,000 spectateurs, avec cette vaste arène, où, le jour de l'inauguration, luttèrent 10,000 captifs et 5,000 bêtes fauves, on admire la puissance et le génie du peuple romain et de ses architectes. Le soir surtout, lorsqu'une lune brillante ou, à certains jours, des feux de Bengale, comme nous l'avons vu, jettent des lueurs fantastiques sur ces ruines colossales, on jouit d'un magnifique spectacle et l'on peut se faire une idée de ce qu'était autrefois le monument. Mais néanmoins, le cœur s'attriste en se rappelant que des milliers de barbares, nos pères, et des milliers de chrétiens, nos pères aussi, sont morts dans cette arène pour le plaisir du peuple romain.

Comme vestiges principaux de la Rome des Césars, nous signalerons encore le *Palatin*, dont les fouilles dues à l'argent de la France, ont fait découvrir des peintures murales empreintes de toute la grâce de l'art antique, les *Thermes de Caracalla*, les ruines les plus vastes de Rome après celles du Colisée, le *Théâtre de Marcellus*, dont le charmant étage ionique s'élève au-dessus d'un rez-de-chaussée dorique occupé par d'ignobles échoppes de savetiers et de marchands de vin, le *Portique d'Octavie*, dont les riches colonnes cannelées servent d'entrée à la pauvre église de Saint-Ange du Marché aux Poissons, l'*Arc des Orfèvres* et celui de *Janus Quadrifons*, avec ses quatre faces revêtues de marbres et de niches, l'élégant petit *Temple circulaire de Vesta*, sur les bords du Tibre, l'imposante *Colonne Antonine* et celle de *Trajan*, autour de laquelle montent en spirale des sculptures représentant des corps d'armée dans lesquels il y a plus de 2,500 figures, et enfin le *Panthéon*, le plus insigne des monuments de la Rome des Césars.

Cette Rome antique est pleine d'intérêt, de grandeur et de pittoresque ; ses ruines et ses édifices éveillent, à chaque pas, dans l'esprit de ceux qui l'étudient, le souvenir de capitaines, d'orateurs, de poètes, dont les noms ont frappé cent fois nos oreilles durant les années de notre jeunesse. Mais à côté, et presque sous elle, il y a une autre Rome souterraine, la *Rome des Catacombes*.

Une bonne fortune nous était réservée, pour la visite des *Catacombes de Saint-Calixte*, qui sont les plus intéressantes. En entrant dans le petit édicule, où se trouvent les Trappistes, chargés tout à la

fois d'explorer les souterrains et d'y guider les visiteurs, le vénéré et savant prélat avec qui je faisais ce voyage reconnut dans le religieux qui se mettait à notre disposition l'un de ses anciens élèves. C'était le fils aîné d'un des meilleurs cultivateurs de l'arrondissement de Lille, M. D., d'Aubers, qui, après avoir dirigé une exploitation agricole importante qu'il avait laissée à ses frères et à ses sœurs, s'était fait zouave pontifical et ensuite est entré dans l'ordre des Trappistes. Ce fut, pour le maître et l'élève, un grand bonheur de se retrouver d'une manière si inattendue, à une si grande distance du pays natal, et ce fut surtout, pour le religieux, une grande joie de nous guider à travers cette région souterraine, qu'il connaît au point de pouvoir s'y diriger sans lumière, et dans laquelle il a bien souvent accompagné le savant chevalier *Dei Rossi.*

Il nous fit remarquer tout ce qu'il y avait d'intéressant. Dans le vestibule du large escalier établi à l'époque de Constantin, quand les chrétiens jouirent de la liberté, il appela notre attention sur une inscription formée d'un nombre très considérable de fragments recueillis en divers endroits qui a permis à M. de Rossi de retrouver, après cinq ans de recherches, la crypte des Papes. Lorsque, portant chacun notre torche, nous fûmes descendus au fond de ces souterrains larges d'environ 90 centimètres et hauts de $1^{m}80$, qui sont bordés de chaque côté d'un triple rang d'ouvertures horizontales, dont chacune contient un cercueil, notre savant et aimable guide nous fit remarquer un grand nombre de curieux détails ; ici, il nous montrait le nom ou le symbole qui indique la personne mise dans le *loculus*, là, la fiole renfermant du sang, témoignage du martyre ; ailleurs l'ouverture plus large où reposait toute une famille ; il appela notre attention sur les tombeaux déjà explorés, sur ceux qui n'ont pas encore été ouverts, et sur ceux dans lesquels on a laissé des ossements, les restes et la fiole, comme on les a trouvés. Il nous expliqua comment s'opèrent les travaux et les recherches. Ce qu'il nous signala surtout ce sont les chambres circulaires, les chapelles, ornées d'autels, de peintures et de divers sujets auxquels aboutissent çà et là les corridors. Rien de plus intéressant, de plus important pour l'histoire, que le groupement de l'ensemble de ces figures et de ces scènes représentées par des artistes pieux et naïfs, sur la pierre des catacombes. On y retrouve, en son ensemble, l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament : Adam et Ève dans le Paradis terrestre, Noé dans l'arche, le sacrifice d'Abraham, Moïse frappant le rocher, Élie enlevé au ciel, Tobie tirant le poisson hors de l'eau, le

saint homme Job, Jonas rejeté par le monstre, les trois Hébreux dans la fournaise, Daniel dans la fosse aux lions, Jésus le bon Pasteur avec la brebis sur l'épaule, le miracle de la Multiplication des pains, la Résurrection de Lazare, la Cène, le Baptême, le Poisson, l'Agneau, la Colombe, l'Ancre, la Croix et autres symboles du Christ, la Vierge mère, les chrétiens en prière, et çà et là des peintures décoratives rappelant exactement celles que nous venions de voir au Palatin, des sarcophages chrétiens tout à fait de la même forme que ceux des musées du Capitole et du Vatican, ou des peintures dans lesquelles les *fossores* qui ont creusé les cimetières, se sont représentés creusant, travaillant et peignant. Il est facile de comprendre l'intérêt que présente toute cette iconographie, lorsqu'elle est montrée par un compatriote, un ami, qui se fait un bonheur de tout indiquer et d'expliquer les conclusions que la science, depuis trois siècles, a tirées de ce qui a été découvert dans les Catacombes. Mon savant compagnon de voyage fut à même d'apprendre au Trappiste de curieux détails qu'il ignorait touchant les premiers travaux écrits au sujet des Catacombes. On sait que l'italien Bosio, surnommé le Christophe Colomb des Catacombes, a fait paraître en 1629, la *Roma Sotterranea*, le premier ouvrage qui ait été publié pour expliquer le sens des peintures de ces cimetières. Mais d'autres s'en étaient occupés avant lui: lorqu'en 1578 des ouvriers, en extrayant de la pouzzolane dans la campagne romaine, eurent par hasard découvert un cimetière, trois érudits s'occupèrent d'y faire des recherches, l'un était un italien, le savant dominicain Ciacconius, et les deux autres étaient nés dans les Pays-Bas, Philippe Van Winghe, gentilhomme de Louvain et Jean Lheureux, surnommé Macarius, né à Gravelines et chanoine à Aire en Artois. Durant un séjour de vingt ans qu'il fit à Rome, ce dernier se consacra avec passion à l'étude des antiquités des Catacombes ; avant Bosio, qui s'adjoignit à lui et qui était son fidèle compagnon de fouilles et d'études, il écrivit un important travail sur l'explication des peintures et des sculptures de ces souterrains, qui avait pour titre *Hagioglypta*. A sa mort arrivée en 1614, on se disposait à imprimer cet ouvrage, qui était prêt pour l'impression et Plantin d'Anvers l'annonça. Il devait donc paraître bien avant celui de Bosio. Mais la publication fut retardée, et, après diverses péripéties éprouvées durant plus de deux siècles, le manuscrit parut enfin, grâce aux soins de deux savants, M. de l'Escalopier et le P. Garucci, en 1856, chez Firmin Didot. Le chevalier Dei Rossi put mettre à profit cet important travail dont il avait vivement sollicité la

publication. Ce n'est pas sans un sentiment de fierté patriotique, que nous rappelâmes ainsi au fond des Catacombes, que l'honneur d'avoir fait le premier travail sur les Peintures des Catacombes, appartient à un érudit né dans le département du Nord.

Nous complétâmes l'étude des antiquités chrétiennes que nous avions faites dans les Catacombes, en visitant les églises les plus anciennes ; celle de *Saint-Clément*, dont la partie souterraine, récemment découverte, présente, avec ses trois nefs et ses colonnes, les dispositions que recevaient les églises au quatrième et au cinquième siècle ; celle de *Sainte-Prudentienne*, où résida saint Pierre, et celle de *Sainte-Praxède*, célèbres par leurs antiques mosaïques ; celles de *Sainte-Agnès*, de *Saint-Laurent hors des murs* et de *Saint-Sébastien*, dont certaines parties remontent aux premiers siècles de l'ère chrétienne et qui donnèrent naissance à la basilique.

Dans les églises supérieures de *Saint-Clément* et de *Sainte-Cécile*, et dans celles d'*Ara Cœli*, de *Santa Maria in Transtevere* et de *Saint-Paul aux trois fontaines* on peut trouver à Rome les commencements de la période romane. La période de l'arc à tiers-point ou gothique, qui a laissé tant de grands édifices dans l'ensemble de l'Italie, ne se reconnaît guère à Rome que dans l'église de la *Minerve*, et surtout dans les splendides cloîtres de *Saint-Jean de Latran* et de *Saint-Paul hors des Murs*. Ce qui caractérise l'architecture religieuse à Rome, l'architecture des papes, c'est la *basilique de Saint-Pierre*.

Après avoir traversé le Pont Saint-Ange, vous arrivez au bout de la rue du *Borgo Nuovo*, et vous voyez devant vous, dans le fond, l'immense coupole qui monte à une hauteur de 146 mètres et qui est svelte et légère, malgré sa masse énorme, vous avancez et vous avez devant vous une façade peu imposante, il faut le reconnaître, mais précédée d'une vaste place elliptique, que décore un obélisque rapporté d'Égypte, deux splendides fontaines, les statues colossales de saint Pierre et de saint Paul, et qu'entoure la célèbre colonnade formant des arcs de cercle, qui ne compte pas moins de 284 colonnes sur quatre rangées et de 162 statues de 3 m. 75 c. de haut. Cet immense avant-portique est digne du monument auquel il conduit. Le portique même, auquel on arrive en gravissant un haut et large escalier à trois rampes, est grand comme une vaste église, 146 mètres de longueur et 12 de largeur ; aux deux extrémités, les statues équestres de Constantin et de Charlemagne. Dès que vous êtes entré dans la basilique, tout est si grand, si immense et en même temps si bien proportionné,

qu'il vous faut des moyens de comparaison pour vous faire une idée de la hauteur et de la largeur de l'édifice et des objets qu'il renferme. Mais à mesure que vous avancez, que vous avez franchi les premières arcades et que vous êtes enfin arrivé au transept, lorsque vous avez fait une première, une seconde promenade circulaire, vous comprenez peu à peu l'immensité de l'édifice, et l'impression qu'elle vous fait éprouver est d'autant plus durable, qu'elle a été raisonnée et plus lente à venir. Et en même temps, l'idée de la correction et de la pureté du monument dans son ensemble et ses détails, de la sobre richesse de son ornementation, s'empare de vous et vous vous dites : la basilique de Saint-Pierre présente tout à la fois la beauté et la pureté de style du Parthénon et des temples antiques, l'étendue du Panthéon et du Colisée, et jusqu'à un certain point, le caractère pieux des cathédrales de Notre-Dame de Paris et de Cologne ; aucun édifice n'exprime aussi puissamment que Saint-Pierre l'idée du beau uni au grandiose. C'est cette impression générale que nous voulons consigner dans nos notes; il faudrait remplir des pages et rééditer des détails écrits depuis longtemps, pour donner un aperçu de la richesse et du bon goût de la décoration des autels et de leurs tableaux en mosaïque, de la Confession et de la Chaire de Saint-Pierre, des magnifiques tombeaux des Papes qui y sont élevés, des offices qui s'y célèbrent et aussi du bon entretien et de l'extrême propreté de l'édifice. Nous y sommes allés, presque chaque jour, durant le temps que nous avons passé à Rome, et chaque fois nous avons éprouvé un nouveau bonheur à errer sous ses voûtes immenses, à l'étudier dans son ensemble et ses détails. C'est bien, par excellence, le temple de l'Église catholique et de cette dynastie pontificale qui règne depuis dix-huit cents ans dans la ville éternelle.

La plupart des nombreuses églises de Rome sont, comme Saint-Pierre, de style Renaissance. Plusieurs présentent un aspect grandiose ou brillent par la richesse, parfois excessive, de leurs marbres, de leurs dorures, de leurs plafonds sculptés ou peints. *Saint-Jean de Latran* est remarquable surtout par ses richissimes chapelles Torlonia et Corsini, et par le cloître dont nous avons déjà parlé ; *Sainte-Marie-Majeure*, par le grand effet que produit la vue de son intérieur et par la chapelle Borghèse ; le *Gesu* et *Saint-Ignace* sont des monuments qui réconcilient avec l'architecture à laquelle on a donné le nom de style des Jésuites ; *Saint-André della Valle* et *Saint-Louis des Français* se rapprochent des deux édifices précédents, mais en

offrant plus de simplicité. A *Sainte-Marie du Peuple*, parmi de nombreux et riches tombeaux, nous remarquâmes celui de Jérôme Le Borgne, clerc du diocèse de Cambrai, camérier du Pape, mort le 17 mars 1589 ; *Saint-Charles* est d'une splendide richesse, mais d'un goût douteux ; on est heureux d'admirer à *Sainte-Cécile,* la statue de la sainte, l'une des bonnes sculptures du XVIIe siècle ; à *Sainte-Marie des Anges,* la statue de saint Bruno par le sculpteur français Houdon, dont le pape Clément XIV disait : Il parlerait si la règle de son ordre ne le lui défendait ; à *Sainte-Marie de la Paix*, les fresques des Sibylles peintes par Raphaël ; à *Saint-Pierre-ès-liens*. le Moïse de Michel-Ange, le chef-d'œuvre de la sculpture moderne ; à *Sainte-Sabine,* le souvenir de saint Dominique, sa cellule et son oranger ; à *Saint-Onuphre,* le souvenir du Tasse, la chambre où il mourut, sa table de travail, son crucifix, ses lettres autographes.

Les églises dont nous venons de citer les noms et un grand nombre d'autres appartiennent, par leur caractère monumental et par la richesse de leur mobilier, à la Rome artistique tout autant qu'à la Rome chrétienne. Cette Rome artistique a pour sanctuaires divers musées, dont le plus célèbre est celui du *Vatican*. Impossible de donner, à ceux qui ne l'ont point visité en détail, une idée des trésors d'art que renferme le Palais des Papes. Dans la *Chapelle Sixtine*, le *Jugement dernier* et *les Sibylles et les Prophètes* de Michel-Ange, œuvres d'une puissance sans égale ; dans les *Chambres* et les *Loges*, les peintures murales de Raphaël, œuvres d'une perfection incomparable. La *Galerie des Tableaux* est unique au monde, et par son intelligente disposition en petites salles, dans chacune desquelles ne se trouvent que trois ou quatre peintures, et par le splendide ensemble de chefs-d'œuvre qu'elle renferme. Il faudrait citer toutes les œuvres qui s'y trouvent ; nous nous contenterons de rappeler que longtemps nous sommes restés en extase devant la *Vierge au donataire* et devant la *Transfiguration*, de Raphaël.

Quant aux musées de sculpture, ils remplissent des galeries dont le parcours demande des heures de marche. L'art égyptien, l'art étrusque, l'art grec, l'art romain y sont représentés par un nombre considérable d'œuvres d'une importance capitale. Ce sont : dans la *Salle à la Croix grecque*, une mosaïque de toute beauté, deux immenses sarcophages monolithes en porphyre rouge et la Vénus de Praxitèle ; dans la *Salle Ronde*, un Jupiter colossal et un Antinoüs de même dimension ; dans la *Salle des Muses*, les gracieuses statues de

ces divinités antiques ; dans la *Salle des Animaux*, une collection unique en son genre ; dans la *Galerie des Statues*, une Amazone, un Neptune et une Cléopâtre qui se distinguent au milieu d'un grand nombre d'œuvres hors ligne ; dans la *Salle des Bustes*, toute la suite des personnages illustres de la Grèce et de Rome ; dans le *Cabinet des Masques*, qui doit son nom à une très fine et très grande mosaïque provenant de la Villa d'Adrien, la Vénus accroupie et la Vénus de Cnide ; dans la *Cour octogone du Belvédère*, si heureusement construite, les chefs-d'œuvre des chefs-d'œuvre : le Persée, les deux Pugilateurs, le Laocoon, le Mercure, l'Antinoüs et l'Apollon du Belvédère. Même après avoir contemplé longtemps ces merveilles, on s'arrête encore avec intérêt devant la statue de *Méléagre*, dans la salle de ce nom, devant le Torse du Belvédère et le tombeau de Scipion dans le *Vestibule carré*, devant le Démosthène, l'Athlète, le Nil, la Minerve et le Mercure du *Bracchio Nuovo*, devant l'Auguste, le Tibère et le Cupidon et un grand nombre d'autres statues, dans les trente compartiments du *Musée Chiaramonti*, devant l'ensemble si curieux des *Musées égyptien et étrusque*, et devant le char de marbre qui a donné son nom à la *Chambre de la Bige*.

Nous n'oublierons pas de signaler, dans le Vatican, la *Galerie des Cartes géographiques*, où se trouvent, à une échelle très étendue, des fresques représentant toutes les provinces de l'Italie en 1581, peintes par le dominicain Dante, ni la *Galerie des Tapisseries* de Raphaël, qui portent encore le nom d'*Arazzi*, et rappellent ainsi qu'une ville du Nord de la France, Arras, a été, durant des siècles, à la tête d'une grande industrie artistique.

La *Bibliothèque du Vatican* est aussi un musée ; ses deux à trois cent mille volumes imprimés et ses vingt-cinq mille six cents manuscrits sont renfermés dans des armoires richement peintes et décorées. Dans la grande salle sont conservés des objets d'art offerts aux Papes par divers souverains ; entre autres des candélabres de Sèvres, présent de Napoléon Ier, et un vase en malachite, présent du tsar Nicolas Ier. Les voûtes sont décorées de remarquables peintures à fresques. On voulut bien nous permettre d'examiner à loisir plusieurs des plus beaux manuscrits de la Bibliothèque, entre autres le célèbre Virgile, orné de miniatures, datant du IVe siècle de notre ère, l'un des plus anciens livres enluminés qui soient connus. Nous visitâmes aussi le curieux atelier des mosaïques à une heure où les artistes y travaillent ; nous vîmes les 20,000 nuances différentes de pierres, à l'aide des-

quelles il est possible de reproduire les tableaux des grands maîtres. C'est une étude très intéressante, et que l'on ne saurait trop conseiller à ceux qui aiment à se rendre compte des travaux d'art.

Le centre de la Rome artistique est le Vatican. Mais on la retrouve, sur un grand nombre d'autres points, en des collections importantes. Au *Capitole*, deux musées, où l'on admire les quatre Colombes, la Vénus Capitoline, le Faune en rouge antique, le célèbre Gladiateur mourant, l'Amazone plus belle que celle du Vatican et l'Antinoüs, œuvre parfaite.

Au *Palais de Latran*, un double musée, le musée profane renfermant, parmi un nombre considérable de bustes et de statues, un Sophocle admirablement drapé, et le musée chrétien, complément indispensable de l'étude des Catacombes. Dans le *Musée Kircher*, de très précieuses collections artistiques, historiques et ethnographiques sont installées avec une intelligence et un soin, que devraient prendre pour modèles toutes les villes où l'on se propose de faire de nouvelles installations. Nous n'en dirons pas autant du Palais récemment construit sous le nom d'*Exposition des Beaux-Arts*, où d'ailleurs nous avons vu un certain nombre de tableaux qui donnent une bien triste idée de l'art italien contemporain.

Heureusement, les anciens palais présentent, sous tous les rapports, surtout pour les collections qu'ils renferment, un aspect tout différent. Au *Palais Barberini*, nous admirâmes la Fornarina de Raphaël et la Béatrice Cenci du Guide : au *Palais Borghèse*, l'un des plus beaux de Rome, la Mise au tombeau, de Raphaël, la Sibylle de Cumes, du Dominiquin, l'Amour sacré et l'Amour profane, du Titien, une Descente de Croix, de Van Dyck, et des Buveurs, de Téniers ; à la *Farnésine*, les admirables fresques de Raphaël : au *Palais Colonna* et au *Palais Doria Pamphili*, toute l'école italienne admirablement représentée. Nous ne négligeâmes pas, surtout dans un des derniers palais, de voir avec soin les œuvres des vieux maîtres flamands, qu'étudiait mon savant compagnon de voyage.

Voici des notes qu'il m'a permis d'extraire de son carnet de voyage :

« Rome, comme toutes les autres grandes villes de l'Italie, conserve » quelques œuvres de l'École flamande primitive. Au palais Colonna, » dans la première salle, se voient deux petits tableaux attribués à » Van Eyck, représentant l'un la Vierge en prière et l'autre la Vierge » portant l'Enfant-Jésus avec la licorne qui se réfugie dans son sein ;

» ces sujets sont entourés tous deux de sept petits médaillons circu-
» laires offrant des Mystères du Rosaire. Ces peintures sont pieuses
» comme sentiment et fines comme exécution. Elles appartiennent à
» l'École dont nous nous occupons spécialement. Nous avons remarqué
» dans la cinquième aile, sous les nos 18 et 22, deux petits tableaux
» dont l'expression des têtes et divers détails nous ont rappelé Memlinc
» et Gérard David ; on les attribue à Van Eyck ou à Van der Meire.
» Nous signalerons aussi une *Lucrèce se perçant de son épée*, travail
» très fin que l'on regarde comme étant de Jean de Maubeuge. Mal-
» heureusement, la petite salle du fond de la troisième aile étant
» fermée pour cause de réparation, durant notre dernier séjour à
» Rome, il nous a été impossible de voir un très beau Memlinc, repré-
» sentant une *Descente de Croix*, avec un donateur en prières, qui
» rappelle, d'après M. H. Hymans, une peinture de la galerie Van
» Ertborn, à Anvers, et un portrait de la galerie des *Uffizzi*, attribué
» à Hugo Van der Goes ; ce tableau est l'un des plus importants de la
» galerie Doria Pamphili. Nous exprimerons ici un autre regret, que
» nous avons éprouvé en Italie : c'est d'avoir été rappelé en France,
» par l'état de souffrance d'un membre de notre famille, au moment où
» nous devions aller à Urbin et de n'avoir pu, comme nous devions le
» faire, étudier en cette ville le célèbre tableau de la *Cène*, peint par
» Juste de Gand pour la confrérie du *Corpus Domini* ».

A la suite des palais, il est logique de parler des villas et des promenades : c'est encore la Rome artistique et c'est en même temps la Rome pittoresque. La *villa Borghèse*, dont le parc n'a pas moins de six kilomètres de tour, est un jardin aux vastes ombrages, toujours ouvert au public, non moins célèbre par ses arbres séculaires que par sa galerie de sculpture qui rivalise, sous certains rapports, avec celle du Vatican. La *villa Pamphili*, à une autre extrémité de Rome, n'est guère inférieure à la villa Borghèse comme jardin, et elle présente d'admirables points de vue. Non loin de là, la *Fontaine Pauline*, l'une des plus belles de ces fontaines aussi remarquables par leurs eaux que par leurs marbres que l'on trouve partout à Rome, et les nouvelles promenades créées dans un quartier qui l'avoisine, offrent des terrasses d'où l'on jouit d'un magnifique panorama. Pourrions-nous oublier de citer le Monte-Pincio, cette promenade favorite des Romains et des étrangers ? A quelques minutes de là s'élève, dans un site des plus pittoresques, la villa Médicis, siège de l'Académie de peinture de France à Rome.

Nous allâmes visiter la Bibliothèque et les collections de cette villa, pour trouver, si c'était possible, quelques renseignements sur le peintre lillois Wicar. Nos recherches furent infructueuses. Mais dans la rue *del Ventagio*, où se trouve la maison léguée par ce peintre pour y loger les jeunes élèves des Écoles académiques de Lille envoyés à Rome par la ville et la Société des Sciences, nous rencontrâmes le jeune Ramar, élève de troisième année, qui nous paraît avoir fait *de visu* un grand nombre d'études prises à Rome, et surtout à Florence et à Venise.

Nos promenades s'étendirent au delà des murs de la ville, dans la campagne romaine, région aux paysages tout à la fois si grands et si désolés, où paissent de nombreux troupeaux de bœufs aux cornes énormes, où s'entrevoient çà et là les arcades à demi-ruinées des aqueducs qui apportaient l'eau à la Rome antique. La voie Appienne le long de laquelle se trouvent les restes de nombreux tombeaux, nous conduisit à la petite chapelle *Domine, quo vadis,* aux catacombes de Saint-Sébastien et de Saint-Calixte, dont nous avons parlé plus haut, à l'enceinte assez bien conservée du cirque de Maxence et au *Tombeau de Cecilia Metella*, mausolée gigantesque en forme de tour, revêtu de travertin et couronné d'une frise en marbre blanc. Une route de traverse nous conduisit de cette voie à la basilique de *Saint-Paul hors des murs*, monument d'une magnificence splendide, dont les voûtes et les cinq nefs sont d'un aspect grandiose, et près duquel se voit un cloître du XIIe ou du XIIIe siècle du plus beau caractère. On sait que cet édifice a été en partie détruit par l'explosion d'une poudrière au mois d'avril 1891, c'est-à-dire quelques jours après que nous eûmes quitté Rome. Non loin de cette basilique et du sanctuaire de *St-Paul aux trois fontaines*, lieu où le saint fut décapité, a été établi un couvent de Trappistes, dont les religieux, par leurs travaux et surtout par la plantation de plus de 200.000 pieds d'eucalyptus, sont parvenus à diminuer l'influence délétère de la *Mal'aria*.

L'excursion de *Tivoli* est devenue aujourd'hui facile, grâce au chemin de fer. Dans la cour de l'hôtel, où nous déjeunâmes, s'élève le gracieux petit temple de la Sibylle, et du bord de la terrasse qui s'y trouve le regard plonge sur le gouffre de l'Arno et sur la cascade de cent mètres de haut, dont les nuages de poussière d'eau, irisés par les rayons du soleil, sont au loin emportés par la brise. Nous suivîmes, dans les grottes et sous la masse énorme de la cascade, les curieuses promenades tracées par les papes et par le général français Miollis ;

nous nous rendîmes aux Castatelles et à la villa Mécène immortalisée par les vers d'Horace.

Deux autres demi-journées furent consacrées à la visite de sites non moins agréables, Albano et Frascati. Outre ses riches villas modernes et ses magnifiques ombrages, *Frascati* possède Tusculum et le souvenir de Cicéron, sa belle chaussée romaine sur la hauteur et la villa antique d'Adrien, plus intéressante que le Palatin, dans laquelle ont été trouvés tant de statues et d'objets d'art. *Albano* a son lac et ses magnifiques promenades bordées de chênes verts plusieurs fois séculaires, et non loin de là :

Le beau lac de Nemi qu'aucun souffle ne ride,

comme l'a dit Lamartine ; puis l'abbaye grecque de *Grotta Ferrata* avec ses manuscrits grecs très intéressants pour l'histoire de la miniature, la *Madonna della Gallonia d'Oro*, parmi les ex-voto de laquelle on voit un poignard offert par un brigand repentant de ses crimes, et le château de *Castel-Gandolfo*, palais champêtre où Pie IX aimait à passer une partie de l'été, où l'on retrouve beaucoup de souvenirs de ce pape, et, parmi les tableaux, deux toiles de grande dimension représentant la joie de Rome au retour de Pie VII et l'autre l'acceptation du Concordat. Au bas de chacun de ces tableaux, on lit : *Peint par Wicar, élève de David.* Nous avons cru devoir mentionner ce souvenir lillois retrouvé au fond de la campagne romaine.

Toute la région dont nous venons de parler est enchanteresse. Ses riches vallées, ses montagnes et ses roches sauvages, ses bois d'oliviers et d'yeuses, ses troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons, ses habitants au type et au costume national, tout fait penser aux paysages et aux scènes qu'ont représentés dans leurs tableaux Le Poussin, Claude le Lorrain et le flamand Karel Dujardin. Les excursions dans la campagne romaine sont le complément nécessaire d'un voyage à Rome. Et lorsqu'au retour de ces promenades nous rentrions dans Rome, traversant, près de la gare, ces nouveaux quartiers où se trouvent les prosaïques et monotones maisons en crépissage, à volets verts que l'on vient de construire, et dans la vieille ville ces rues étroites et tortueuses bordées de sombres maisons qui nous montraient ici les restes du Ghetto ; là des frontons de temples et de théâtres gréco-romains et partout d'antiques souvenirs, nous pouvions apprécier tout ce qu'ont de pittoresque les excursions faites à Rome et autour de Rome.

Un proverbe italien dit : qu'aller à Rome sans voir le pape, c'est ne rien voir. Nous ne sommes point tombé sous le coup de cet adage populaire. Nous avons vu Léon XIII. Agé de 81 ans, s'occupant beaucoup par lui-même des affaires d'administration, Léon XIII ne donne que très peu d'audiences particulières, surtout au moment des fêtes de la Semaine-Sainte et de Pâques, où les étrangers abondent à Rome et où ces audiences devraient être fréquemment répétées. Le vendredi 3 avril, nous pûmes assister à la messe célébrée par le Souverain Pontife, dans la chapelle ducale, où se trouvaient environ mille personnes, parmi lesquelles des ambassadeurs et des personnages de distinction. Nous étions à l'un des premiers rangs. Malgré son âge, malgré sa maigreur, Léon XIII est encore robuste et agile. Il se revêtit des ornements sacerdotaux en se laissant à peine aider par les cardinaux assistants. Ce qui nous a frappé tout particulièrement, c'est l'accent de conviction émue qui l'anime lorsqu'il récite les paroles de la messe, c'est la majesté ou plutôt la sainteté qui rayonne sur son pâle visage et dans ses yeux noirs, et qui l'environne d'une sorte d'auréole. Lorsqu'à la fin il donna sa bénédiction, non seulement aux personnes présentes, mais, comme le déclara l'un de ses assistants, à leurs parents, amis et serviteurs vivants et décédés, une profonde émotion s'empara de toute l'assistance. Une onction secrète semblait s'être répandue dans le cœur et sur le front de la foule pieusement agenouillée. Une messe d'action de grâces fut ensuite célébrée par un cardinal. Le célèbre chœur de la Chapelle Sixtine avait exécuté divers chants d'une manière très remarquable. Pendant tout le temps, un peu moins de deux heures, que dura la cérémonie, le pape n'avait point cessé d'être debout ou à genoux.

Mon vénéré compagnon de voyage, en raison de la dignité ecclésiastique dont il est revêtu, put, le dimanche 5 avril, assister à un *circolo*, réunion qui se tient dans le grand salon du pape et à laquelle ne sont admis que les cardinaux, les évêques et les prélats, avec quelques supérieurs d'ordres religieux.

Voici ce que je lis, à ce sujet, dans ses notes de voyage :

« Le circolo a duré près de deux heures. Le Saint-Père a commencé
» par parler pendant près d'une heure, ordinairement en italien, et
» parfois en latin et en français, avec lenteur, mais d'une voix ferme et
» encore énergique, malgré son grand âge. Il a rappelé spécialement
» plusieurs grandes cérémonies religieuses qui doivent se célébrer

» dans le courant de l'année 1891 : le centenaire de saint Grégoire-le-
» Grand, qui doit avoir lieu à Rome dans quelques jours et pour lequel
» déjà des préparatifs sont commencés : le centenaire de saint Louis
» de Gonzague à l'occasion duquel un grand nombre de jeunes gens,
» élèves des collèges ecclésiastiques, se disposent à faire le pèlerinage
» de Rome à la fin de septembre ; les honneurs qui seront rendus, à
» Orléans et au lieu de sa naissance, à Jeanne d'Arc, dont plusieurs
» évêques français demandent la canonisation ; le centenaire de saint
» Bernard qui sera célébré à Dijon avec une très grande solennité. A
» cette occasion et au sujet de plusieurs autres solennités religieuses
» qui doivent avoir lieu en Italie et en d'autres parties du monde
» catholique, le Souverain-Pontife adressa directement la parole à
» plusieurs des assistants : aux cardinaux Parocchi, Rampolla et Mer-
» millod, au Père Didon qui accompagnait le général des Dominicains
» et devait prêcher au centenaire de saint Bernard, à l'évêque de
» Dublin, à qui il parla de la situation de l'Église de l'Irlande et des
» grandes questions que soulève cette situation.

» Il est réellement providentiel que le Saint-Père, à l'âge de plus de
» 80 ans, puisse encore ainsi, pendant plus d'une heure, sans aucune
» note sous les yeux, avec une suite et une lucidité remarquables,
» parler sans éprouver de fatigue, et ensuite, pendant le même temps,
» s'entretenir avec plusieurs dignitaires de l'Église sur des questions
» et des affaires d'une haute importance.

» A notre rentrée en France, nous avons appris qu'au moment où
» nous entendions le Saint-Père parler ainsi à Rome, des journaux
» répétaient les bruits erronés que l'on fait si souvent courir sur l'état
» maladif, sur l'état de dépérissement de Léon XIII.

» A la fin du circolo, nous fûmes admis à baiser la mule et la main
» du Pape, et nous pûmes lui demander des bénédictions spéciales
» pour nous et les nôtres, pour notre compagnon de voyage et les
» membres de sa famille. »

Trois jours après cette cérémonie, le mercredi 8 avril à 8 h. 05, nous quittions Rome. Le train, après avoir traversé *Aquino*, où nous voyons de loin au haut d'une roche le château-fort où naquit le savant dominicain, saint Thomas d'Aquin, nous déposa à onze heures à la station de *Cassino*. Beaucoup de voyageurs se contentent de regarder de loin ce berceau de la vie monastique en Occident, ce sanctuaire de l'érudition : nous tenions à le visiter.

Craignant, d'après ce que dit Bædeker, de ne pouvoir être reçus que très difficilement de midi à trois heures, nous acceptâmes l'offre que nous fit un grand jeune homme sur la casquette duquel reluisaient en lettres dorées les mots *Albergo di Pompei*. Ce jeune homme, véritable maître Jacques, était tout à la fois, garçon, maître d'hôtel, serveur à table, cuisinier, et, en outre, loueur et conducteur de voitures ; un tablier blanc ou bleu et deux ou trois casquettes ou chapeaux informes lui servaient à opérer ses diverses transformations. Le déjeuner qu'il nous servit fut franchement détestable : potage douteux, macaroni à l'odeur nauséabonde, viande que le couteau entamait difficilement ; il fallut nous rabattre sur le fromage, le beurre, le pain, le vin ; le café fut aussi mauvais que le reste. La voiture dans laquelle nous montâmes pour nous rendre à l'abbaye était l'un de ces véhicules disloqués, aux banquettes recouvertes d'une étoffe déchirée, dont il était impossible de reconnaître la couleur primitive, comme on en rencontre encore dans quelques petites localités de l'Italie. Les deux petits chevaux qui y furent attelés avaient l'aspect chétif, misérable ; mais nous reconnûmes, en gravissant les pentes escarpées de la montagne, qu'ils étaient pleins de vie et de force. Au reste, pour activer leur ardeur, notre maître Jacques s'était adjoint un gamin d'une douzaine d'années, armé d'une forte branche d'arbre ; et tous deux, l'un avec son fouet et l'autre avec sa gaule, frappaient à tour de bras sur le dos des pauvres bêtes. La loi Grammont n'est pas applicable en Italie. Quant à nous, nous eûmes la cruauté de les laisser faire. En suivant les zigzags de la nouvelle route, un peu moins pittoresque mais plus facile que l'ancienne, nous admirions les points de vue dont on jouit sur les Apennins et sur la vallée du Garigliamo, nous arrivâmes à la porte de l'abbaye. Mon compagnon de voyage ayant écrit la veille, on nous attendait. Le frère portier nous fit un excellent accueil, et nous conduisit dans une petite pièce où l'on nous avait préparé un déjeuner. Le linge blanc et propre, les légumes, les fruits, tout était agréable à l'œil et appétissant : c'était le contraire de l'hôtel de Pompéi. Nous regrettâmes d'avoir, malgré tout, satisfait notre estomac à cet hôtel, et nous nous contentâmes de prendre une excellente tasse de café. Le R. P. abbé étant malade, nous fûmes reçus par le P. Augustin qui vint nous offrir de nous faire visiter l'abbaye.

(*A suivre.*)

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1893

AVRIL.

1er Avril. — Conflit avec le Siam. — A la suite des empiétements répétés des Siamois en Annam et au Tonkin, le gouvernement français met en mouvement plusieurs colonnes pour les refouler sur la rive droite du Mékong. Un détachement français réoccupe Stung-Streng, où les Siamois avaient mis garnison depuis plusieurs années.

4 Avril. — Conflit avec le Siam. — L'île de Khône, assiégée par les Siamois, est débloquée.

11 Avril. — Belgique. — La Constituante, par 115 voix contre 26 et 3 abstentions, rejette le projet établissant le suffrage universel direct.

— Niger et Bénoué. — Arrivée à Yola (Adamaoua), de la mission française Ponel, venant du Congo par la Sangha.

12 Avril. — Belgique. — Nombreuses grèves, manifestations ouvrières et collisions sanglantes à Bruxelles, ainsi que dans les principaux centres, à la suite du rejet de tous les projets étendant le droit de suffrage.

— Soudan français. — Le colonel Archinard s'empare de Djenné, au Macina.

13 Avril. — Serbie. — Le roi mineur Alexandre Ier se proclame majeur.

14 Avril. — Serbie. — Dissolution de la Skupchtina.

16 Avril. — État du Congo. — Retour à Bruxelles des expéditions Delcommune et Bia-Francqui ayant exploré le Katengo, les lacs Moero et Bangouélo, le Haut-Lomani.

20 Avril. — Bulgarie. — Mariage du prince Ferdinand avec la princesse Louise de Parme.

22 Avril. — État du Congo. — Prise de Kassago par le lieutenant Dhanis.

27 Avril. — Belgique. — Le Sénat adopte le projet relatif au suffrage universel et au vote plural.

29 Avril. — Soudan français. — Occupation de Bandiagara, capitale de Macina, et fuite du sultan Ahmadou, auquel le colonel Archinard donne Aguidou comme successeur.

30 Avril. — Bulgarie. — Élections du grand Sobranié; majorité entièrement gouvernementale.

— Soudan français. — La colonne Briquelot, partie du poste de Faranna, arrive à Konakry par le Haut-Niger.

— Hawaï ou Sandwich. — Le cabinet Washington retire le protectorat sur Hawaï, à la suite d'un plébiscite des indigènes défavorable à l'annexion.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

AFRIQUE.

Délimitation du Cameroun. — Nous donnerons dans le Bulletin de Mai le texte de cette importante convention.

La mission Marchand. — Nous avions reproduit dans notre dernier numéro, d'après la *Politique Coloniale*, une très intéressante lettre du capitaine Marchand où cet officier annonçait les progrès menaçants que faisait vers le nord de nos possessions de la Côte d'Ivoire, Samory, chassé du haut Niger par nos troupes du Soudan ; le même journal publie une nouvelle lettre du capitaine Marchand où, après avoir donné des renseignements sur les pays qu'il a traversés, il renouvelle ses craintes pour notre colonie :

« Inutile de vous dire que l'étude de la région au point de vue des productions et de l'exploitation commerciale a été faite aussi minutieusement que possible. Et, à ce sujet, je puis dire que je viens de traverser un pays de bénédictions. J'affirme, sans crainte d'exagérer, que les plus riches contrées de l'Amérique seraient difficilement comparables au Baoulé, pour la richesse et la variété de productions.

Nous sommes loin de notre vaste Soudan français dont l'avenir est si douteux. Je suis encore sous le coup de l'émerveillement causé par tout ce que j'ai pu voir de cette exceptionnelle contrée.

J'estime la quantité d'acajou immédiatement exploitable, sans compromettre la reproduction, à 80,000,000 de tonnes, tous calculs faits, tout aléa considéré.

La canne à sucre pousse ici à côté du riz et le kola couvre des surfaces immenses.

Ajoutons, pour l'exploitation facile de ce pays béni, un fleuve aux innombrables ramifications. En un mot, mon projet de relier la mer, l'Océan, au Soudan central par une route directe, ce projet, je crois bien qu'il est réalisé.

Il est vrai que je ne me suis pas ménagé depuis le 13 septembre, jour de mon départ de Thiassalé. Je puis dire que j'ai été à l'œuvre en moyenne dix-huit heures par jour, soit en marche, soit pour des renseignements ou des observations. J'ai fait de la politique aussi, c'est d'ailleurs indispensable en mission, mais surtout, oh ! surtout des palabres commerciaux, en vrai commis-voyageur. Ce qu'il m'en a fallu produire de discours aux assemblées de chacun des cinq ou six cents villages que j'ai traversés, vous ne pouvez l'imaginer. Enfin, le Baoulé est ouvert à notre commerce, et bien ouvert. Mes efforts en matière commerciale ont porté sur trois routes partant de la côte pour venir aboutir au Baoulé : 1° La route Larou-Thiassalé-

Bouské ; c'est la grande route centrale, celle que je considère comme mienne ; 2° Dabou-Abbez-Baoulé, c'est celle de l'est ; 3° Petit Lahou-Fresco-Méménés-Souamlis-Gouros-Sakalo ; c'est la route de l'Ouest par la rive droite du Bandama. Sur ces trois routes j'ai prêché jusqu'à six et sept sermons par jour, suivant le nombre des villages trouvés sur la route. Dieu veuille que ce ne soient pas des sermons dans le désert ! Sur la route de l'ouest, le mouvement sera plus long à se produire, car les populations sont trop sauvages encore.

Je viens d'écrire le nom de Sakalo. Vous vous rappelez que Sakalo, d'après mon projet, était le premier point du Soudan que je visais dans mon voyage à l'aller. Sakalo est le grand marché d'échanges, le point extrême sud de l'immense route de commerce de l'Afrique occidentale, dont l'autre extrémité est à 1,900 kilomètres au nord-ouest, dans les Sebkas salines de l'Adrar. Je ne m'expliquais par pourquoi cette route de l'Afrique occidentale partant du Sahara venait s'arrêter à Sakalo au lieu de pousser jusqu'à l'Océan, et l'un de mes projets était de relier Lahou à Sakalo, c'est-à-dire d'amener la route Sahara-Soudan jusqu'à la mer. J'ai trouvé l'obstacle que je cherchais depuis deux années et je l'ai fait disparaître : c'était Thiassalé. Mes efforts dans le Baoulé au point de vue commercial n'avaient pas d'autre but que d'ouvrir la route centrale de la contrée au commerce de Lahou en m'avançant vers Sakalo. J'ai réussi à ouvrir ainsi la route jusqu'à Gossa (ou Bouaké), où je suis actuellement à la limite nord du Baoulé, appuyé sur Thiassalé où j'ai mis un roi de notre choix et où il y a un administrateur ; sur Toumedi et Touniami, deux points importants de ma route, dont les chefs ont juré devant moi protection au commerce, appuyé enfin sur Bouaké où le chef m'est complètement acquis maintenant.

Mais là se place un échec Dès mon arrivée à Bouaké, j'apprenais la présence des colonnes de Samory, qui, refoulées par les troupes du Soudan français, étaient arrivées jusqu'au Bandama ; la nouvelle était grave pour moi, car elle arrêtait radicalement la continuation de mon exploration vers le Cavally. Je résolus de la vérifier et, laissant mon convoi à Bouaké, je partis avec la moitié de mon escorte dans la direction de Sakalo.

Le 1er décembre, j'arrivais au Bandama. — La nouvelle était vraie ; sur la rive droite, toute la région est à feu et à sang ; la population, vendue, massacrée ou en fuite, n'existe plus ; il ne reste plus un village debout, et Sakalo, la ville que j'étais venu chercher, Sakalo prise d'assaut en août dernier par la colonne samorienne de Sékou-Ba (le meurtrier de Ménard), a été livrée à l'incendie. — Sakalo n'existe plus.

Si Samory n'est pas arrêté, s'il entre dans le Baoulé, rien ne pourra l'empêcher d'arriver en huit jours au Comoé, et alors la colonie de la Côte-d'Ivoire est perdue pour trente ans au point de vue commercial. Voilà la situation, elle n'est pas gaie !

Un télégramme du gouverneur de la Guinée dit que, de source sûre, Samory est dans les environs de Kong avec une armée respectable et bien approvisionnée. C'est inexact. Samory n'est pas encore à proximité de Kong, mais il y va, il l'a annoncé ! L'an dernier, je l'ai laissé bordant la haute vallée du Cavally ; cette année, je le retrouve bordant le Bandama ; l'année prochaine, où sera-t-il ?

. . . .

Le commandant supérieur du Soudan français vient de diriger une campagne qui fera époque dans les annales militaires coloniales. Elle restera à coup sûr comme le type le plus achevé des campagnes régulières en Afrique, et nulle puissance en Europe, pas même l'Angleterre avec Wolseley et son expédition contre les Achantis, ne peut en opposer une qui lui soit comparable. Le colonel Archinard est un chef unique dans ce genre de guerre. Les communications de Samory avec les Anglais à Sierra-Leone ont été magistralement coupées ; le marché de Freetown est perdu

pour Samory. — Oui... mais un de perdu, quatre de retrouvés. — Je dis bien : quatre... et je vais les nommer :

1° Le marché de Libéria — *et le trafic des armes à tir rapide se fait à cette heure par la côte libérienne* ;

2° La route du Cavally ;

3° La route de la vallée de Sassandré ;

4° La route du Bandama, par la rive droite et par la gauche.

On dirait même que Samory devient plus fort à mesure qu'il perd ses anciens États. La guerre défensive qu'il soutient à l'ouest contre les colonnes du Soudan n'a pas ralenti un seul instant depuis trois ans la campagne de pénétration qu'il dirige avec succès dans l'est. — Faites donc contre lui des campagnes à coups de millions par le haut Niger ; prenez-lui donc chaque année 10,000 kilomètres carrés de territoire. Ses lieutenants à l'ouest, pendant ce temps, en conquièrent 20,000 et bien plus riches que les anciens.

La convention avec Libéria. — Voici le texte de la convention avec Libéria dont nous avions annoncé la conclusion :

Arrangement relatif a la délimitation des possessions françaises et des territoires de la République de Libéria, signé a Paris le 8 décembre 1892.

Les soussignés :

Hanotaux, ministre plénipotentiaire, directeur des consulats et des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères de la République française, etc., etc.;

Haussmann, chef de division au sous-secrétariat d'État des Colonies de la République française, etc., etc. ;

Et le baron de Stein, ministre résident et consul général de la République de Libéria près le Gouvernement de la République française, etc., etc.

Délégués par le Gouvernement de la République française et par le Gouvernement de la République de Libéria, à l'effet de préparer un accord relatif à la délimitation des possessions françaises et des territoires de la République de Libéria, sont convenus des dispositions suivantes de part et d'autre, sauf ratification des gouvernements respectifs :

Article premier. — Sur la Côte d'Ivoire et dans l'intérieur, la ligne frontière entre les possessions françaises et la République de Libéria sera constituée comme suit conformément au tracé rouge porté sur la carte annexée au présent arrangement en double et paraphée, savoir :

1° Par le thalweg de la rivière Cavally jusqu'à un point situé à environ vingt milles au sud du confluent de la rivière Fodédougou-Ba, à l'intersection du 6° 30′ de latitude nord et du 9° 12′ de longitude ouest;

2° Par le parallèle passant par ledit point d'intersection jusqu'à la rencontre du 10° de longitude ouest de Paris, étant entendu, en tout cas, que le bassin du grand Seisters appartient au Libéria et que le bassin du Fodédougou-Ba appartient à la France ;

3° Par le méridien 1° jusqu'à sa rencontre avec le 7° de latitude nord ; à partir de ce point, la frontière se dirigera en ligne droite vers le point d'intersection du degré 11° avec le parallèle qui passe par Tembi-Counda ; étant entendu que la ville de Barmaquirila et la ville de Mahomadou appartiendront à la République de Libéria, les points de Naalah et de Mousardou restant par contre à la France ;

4° La frontière se dirigera ensuite vers l'ouest, en suivant ce même parallèle jusqu'à sa rencontre, au 13° de longitude ouest de Paris, avec la frontière franco-anglaise de Sierra-Leone.

Ce tracé devra, en tous cas, assurer à la France le bassin entier du Niger et de ses affluents.

Art. 2. — La navigation sur la rivière de Cavally jusqu'au confluent du Fodédougou-Ba sera libre et ouverte au trafic et aux habitants des deux pays.

La France aura le droit de faire, à ses frais, dans le cours ou sur l'une et l'autre rive du Cavally, les travaux qui pourraient être nécessaires pour le rendre navigable, restant toutefois entendu que, de ce fait, aucune atteinte ne sera portée aux droits de souveraineté qui, sur la rive droite, appartiennent à la République de Libéria. Dans le cas où les travaux exécutés donneraient lieu à l'établissement de taxes, celles-ci seraient déterminées par une nouvelle entente entre les deux gouvernements.

Art. 3. — La France renonce aux droits résultant pour elle des anciens traités conclus sur différents points de la côte des Graines, et reconnaît la souveraineté de la République de Libéria sur le littoral à l'ouest de la rivière Cavally.

La République de Libéria abandonne, de son côté, toutes les prétentions qu'elle pouvait faire valoir sur les territoires de la Côte d'Ivoire situés à l'est de la rivière Cavally.

Art. 4. — La République de Libéria facilitera, comme par le passé, dans la mesure de ses moyens, le libre engagement des travailleurs sur la côte de Libéria par le Gouvernement français ou par ses ressortissants. Les mêmes facilités seront accordées réciproquement à la République de Libéria et à ses ressortissants, sur la partie française de la Côte d'Ivoire.

Art. 5. — En reconnaissant à la République de Libéria les limites qui viennent d'être déterminées, le Gouvernement de la République française déclare qu'il n'entend s'engager que vis-à-vis de la République Libérienne libre et indépendante, et fait toutes ses réserves, soit pour le cas où cette indépendance se trouverait atteinte, soit dans le cas où la République de Libéria ferait abandon d'une partie quelconque des territoires qui lui sont reconnus par la présente convention.

Fait à Paris, en double exemplaire, le 8 décembre 1892.

LL. SS. G. HANOTAUX.
J. HAUSSMANN.
Signé : Baron DE STEIN.

La délimitation du Congo français. — L'*Indépendance belge* a annoncé le 23 mars, qu'à la suite d'une nouvelle entrevue entre M. Casimir-Périer et le baron Degrelle-Rogier, ministre de Belgique à Paris, il a été entendu qu'une délégation spéciale, moitié française, moitié belge, serait chargée de chercher les bases d'un accord définitif au sujet de la question de délimitation territoriale entre la France et le Congo, dans la région du Mbomou et de l'Oubanghi-Ouellé.

La réunion aurait lieu à Bruxelles probablement fin avril.

L'Ouganda annexé par l'Angleterre. — L'annexion de l'Ouganda par l'Angleterre est aujourd'hui un fait accompli. Lundi, en effet, on pouvait lire dans le *Times* l'information suivante :

« On va annoncer aujourd'hui la décision du gouvernement au sujet de l'Ouganda. Il paraît que l'arrivée au pouvoir de lord Rosebery a eu pour résultat de faire disparaître le désaccord qui existait sur cette question parmi les membres du cabinet Gladstone et que nous allons conserver l'Ouganda avec une administration locale.

On pourra peut-être dire que nous allons exercer un protectorat sur l'Ouganda, mais en réalité c'est une annexion. »

Un rédacteur de l'*Eclair* a été interroger à ce sujet le R. P. Louail, procureur général des Missions d'Afrique à Paris, et voici les très intéressants détails qu'il a recueillis :

« Où en est notre situation dans l'Ouganda ? Hélas, Monsieur, elle n'est guère meilleure qu'il y a quelques mois, alors que le rapport de MM. Macdonald et Portal venait d'être déposé sur le bureau de la Chambre des Communes.

Vous savez que ce rapport, suite de l'enquête à laquelle les envoyés anglais s'étaient livrés pour juger des dommages causés à nos institutions de l'Ouganda, nous était des plus favorables. Nous espérions donc que les indemnités que nous demandions à juste titre nous seraient payées. Eh bien, rien de pareil n'a eu lieu et nous sommes à attendre une solution.

Un officier anglais (catholique) des plus distingués s'était même intéressé à nous et étant très puissant, il a pu avoir une entrevue avec lord Rosebery. Le premier ministre de la reine l'assura que « tout serait réglé ». Eh bien, au moment où je vous parle, rien n'a été fait.

Voilà où en est l'affaire de nos indemnités.

Si j'ai commencé par vous parler de nos désastres, c'est pour vous faire comprendre combien l'avenir de l'Ouganda nous intéresse.

L'Ouganda nous a donné la très grande joie de faire du bien — et je ne parle pas ici au point de vue religieux, mais au point de vue de la civilisation — et nous y sommes très attachés. Voici donc, d'après moi, la situation de ce pays en ce qui concerne les Anglais :

J'ai entendu dire de bonne source que les Anglais tenaient autant à se rendre maîtres de l'Ouganda que de l'Egypte, et ceci se comprend, car l'Ouganda n'est que la suite de l'Egypte, c'est la clef commerciale qui ouvre la porte de l'intérieur africain. L'occupation — je veux dire l'annexion — de l'Ouganda par les Anglais n'a donc pas lieu de nous surprendre ; tout porte les Anglais à s'installer là-bas. C'est d'abord dans la sphère d'influence de l'Angleterre, puis c'est la suite ordinaire des moyens de colonisation. C'est d'abord l'envoi des agents qu'elle renie ou approuve suivant les besoins, ensuite ce sont des négociants, puis des missionnaires. C'est d'abord le protectorat latent, puis le protectorat déclaré. C'est enfin l'annexion.

Et cette annexion — qui, je vous l'assure, est pour moi chose faite — nous paraît d'autant plus pénible que ce pays, dont l'importance sera connue trop tard, aurait pu devenir le nôtre sans coup férir, sans bourse délier ».

Et ici le R. P. Louail raconte avec émotion les différentes tentatives faites auprès du gouvernement français — tentatives toujours repoussées — pour faire annexer l'Ouganda par la France. Si cette importante région de l'Afrique ne nous appartient pas, la seule faute en est à nos hommes politiques.

« Il y a quelques années, Mgr Livinhac, notre général actuel, avait en effet proposé au gouvernement français le protectorat de ce pays. C'était le roi M'Tza, lui-même, qui était venu trouver le vénérable prélat et qui lui avait dit : « Je vois, » dans mes Etats, trois nations différentes ; il y a l'Angleterre, l'Allemagne et la » France. Les Français me plaisent, je les aime mieux que les autres. Tu peux dire » à ton gouvernement que je suis prêt à lui donner plein pouvoir sur mes Etats ; je » ne lui demande rien en compensation, si ce n'est de m'envoyer quelques habiles » ouvriers pour qu'ils enseignent à mes sujets leurs différents états. Je ne demande » ni argent ni honneurs. »

La demande du roi M'Tza fut communiquée par Mgr Livinhac à notre consul général à Zanzibar qui, hélas ! sans s'être bien rendu compte de tout le profit que la France pouvait tirer du protectorat de ce pays, répondit *qu'il n'y avait rien à faire avec l'Ouganda*.

Vous voyez que les Anglais ne pensent pas comme notre consul, et ils sont dans le vrai !

Que se passa-t-il après cela ? Le Congrès de Berlin se réunit ; il divisa l'Ouganda entre les Anglais et les Allemands (la France ayant tout refusé), et sachant que M'Ouanga avait fait un traité avec les Anglais, toujours habiles en matière coloniale, persuadèrent au gouvernement allemand que l'Ouganda n'était pas pour lui une colonie enviable ; ils firent tant et si bien que l'empereur accepta Heligoland en compensation de Zanzibar et que les Allemands prirent possession de l'Ounyamouezi et de l'Usagara jusqu'au lac Tanganika, en échange de l'Ouganda. Les explorateurs allemands n'apprirent cette manœuvre anglaise qu'à leur retour d'Afrique, et les journaux et revues de géographie de Berlin et de l'Allemagne entière furent remplis de vives récriminations.

C'est là un très lumineux commentaire à l'entrefilet du *Times* ; convenez qu'il n'était pas inutile. »

L'annexion du Pondoland. — L'annexion du Pondoland, ce petit pays de deux cent mille habitants, situé au nord-est de la colonie du Cap, entre celle-ci et le Natal, est aujourd'hui un fait accompli. Elle avait commencé dès 1878 par l'acquisition, par la colonie du Cap, de l'embouchure de la rivière Saint-Jean, qui fait un très beau port naturel. En 1886, le protectorat anglais sur le Pondoland a été établi. Enfin, le major Elliot, agissant au nom du gouverneur du Cap, sir Henry Loch, avait annexé la partie est du Pontoland au commencement de mars, et, quelques jours après, le dernier chef indépendant de l'ouest faisait sa soumission définitive.

Les Allemands au Cameroun. — On lit dans la *Gazette de Cologne* du 8 mars :

« On a reçu des nouvelles, datant du milieu de novembre 1893, sur l'expédition du baron de Uechtritz. D'après ces dernières informations émanant du comité de Cameroun, les explorateurs étaient parvenus le 14 octobre à Garoua, et avaient été reçus amicalement par le Sultan.

Garoua est situé, non pas sur la rive méridionale de la Bénoué, comme le prétend Flegel, mais au nord de cette rivière, et près de l'embouchure du Mayo-Kebbi que l'Anglais Macdonald a visité il y a plusieurs années déjà. De là, l'expédition allemande a traversé le Mayo-Kebbi, et a suivi la Bénoué supérieure dans le pays de Boubandjidda, où prend naissance la Bénoué, pays presque indépendant de Yola, et qu'aucun Européen n'avait encore visité. Le baron de Uechtritz parvint cependant à y pénétrer ; mais, s'étant aperçu des mauvaises dispositions des indigènes à son égard, il construisit un camp retranché sur la haute Bénoué, à quelques heures de la capitale Rei-Bouba.

Il ne tarda pas à y être attaqué par des forces nombreuses de cavalerie et d'infanterie ; mais, après un combat acharné, il parvint à les repousser avec ses 80 porteurs. D'après lui, l'ennemi aurait perdu une centaine d'hommes, tant en tués qu'en blessés, parmi lesquels se trouvaient plusieurs chefs considérables, entre autres le fils et le frère du Sultan, ainsi que le chef qui commandait. Du côté des Allemands,

un seul homme a été blessé. L'ennemi en fuite a été poursuivi et de nouveau battu après avoir voulu faire halte. La capitale a même été atteinte par les Allemands, mais ils se sont ensuite retirés, se repliant vers le Nord, puis à l'Est pour atteindre le Chari et le Baghirmi.

Au moment où étaient écrites les dernières lettres qui sont parvenues d'Afrique, l'expédition du baron de Uechtritz se trouvait encore sur la haute Bénoué, dans le pays de Mafoumé, qui se trouve dans la dépendance du Sultan de Yola et où les Allemands furent très cordialement reçus.

Le baron de Uechtritz a conclu un traité avec le Sultan du pays. »

D'autre part, on mandait de Berlin au même journal, le 17 mars :

« On prétend que le gouvernement a l'intention d'envoyer une nouvelle expédition dans le hinterland immédiat du Cameroun.

On n'attendrait plus que l'organisation de la troupe auxiliaire par le capitaine Morgen, lequel compte revenir au mois de mai, pour faire de nouvelles tentatives en vue de relier, au point de vue des relations commerciales, l'hinterland immédiat avec la côte. La Société de l'hinterland du Cameroun, qui est en train de se constituer dans ce but, jouit de toute la sympathie et de l'appui du Ministère des Affaires étrangères.

Cette nouvelle expédition partirait d'Ediae pour remonter le Sanaga, non pas en restant à une certaine distance de ce fleuve, comme cela a été le cas pour les expéditions précédentes de Morgen, de Stetten et Ramsay, mais en suivant le fleuve même pour le reconnaître et en fixer géographiquement le cours. »

Mort d'un explorateur italien. — Rome. — Le Ministre des Affaires étrangères vient de recevoir une dépêche de Zanzibar portant que le prince Eugène Ruspoli, fils du maire de Rome, hardi explorateur du pays des Somalis et du Haut-Juba, a été tué par un éléphant le 4 décembre 1893.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Le transit de la Manche en 1893. — Le nombre des voyageurs entre la France et l'Angleterre par les trois principales lignes de la Manche, en 1893, est donné dans le tableau suivant :

Lignes.	1er Semestre.	Aug. ou dim.	2e Semestre.	Aug. ou dim.	Année totale.	Aug. ou dim.
Calais	114,433	— 4,803	110,801	— 15,281	228,231	— 20,084
Boulogne	36,091	+ 1,098	48,820	— 2,515	84,911	— 1,417
Dieppe	44,196	+ 4,112	67,485	+ 3,115	111,681	+ 7,227
Total	197,717	+ 407	227,106	— 14,681	424,823	— 14,274

La diminution est donc des plus marquées pour la ligne Calais-Douvres ; seule la ligne Dieppe-Newhaven est en progrès. Le relevé suivant, qui donne l'importance du trafic pour chacune des trois lignes, depuis 1887, montre que la décadence de Calais et Boulogne n'est pas accidentelle; elle est manifeste à partir de 1889, comme il ressort du tableau suivant :

	Calais-Douvres.		Boulogne-Folkestone.		Dieppe-Newhaven.	
	—		—		—	
1887.........	235,875	voyageurs.	109,254	voyageurs.	72,531	voyageurs.
1888.........	248,758	»	106,201	»	75,513	»
1889.........	346,992	»	111,836	»	183,627	»
1890.........	262,152	»	91,540	»	97,070	»
1891.........	258,255	»	91,591	»	104,692	»
1892.........	248,315	»	86,328	»	104,459	»

On a vu plus haut les chiffres pour 1893.

Cette décadence des ports du Nord est due à la concurrence du service de Douvres-Ostende qui, grâce aux sacrifices du gouvernement belge, a su procurer des avantages sérieux aux voyageurs : trois services par jour, service assuré par sept beaux steamers, dont les deux derniers sont considérés comme les bateaux à roues les plus rapides qui existent, donnant une vitesse moyenne de 22 nœuds, ce qui a permis de réduire de trois heures un quart la durée de la traversée, etc. Le relevé ci-après montre que les sacrifices du gouvernement belge ont porté leurs fruits. Les progrès de cette route ont été en effet des plus rapides.

Années.	Douvres-Ostende.	Années.	Douvres-Ostende.
—	—	—	—
1893....................	96,519	1889..................	53,545
1892....................	87,700	1888..................	55,901
1891....................	83,481	1887..................	42,049
1890....................	75,868		

La ligne Douvres-Ostende n'est pas la seule ligne en concurrence avec les services de la Manche. La ligne Harwick-Hook de Hollande, de création récente, tend aussi à prendre une grande importance. D'ailleurs, le gouvernement allemand ne néglige rien pour attirer ce transport par l'Europe centrale et apporte tous ses soins à accélérer et à améliorer les services entre Berlin, Hambourg, Dresde, Vienne, Cologne, etc. et l'Angleterre.

Ainsi, la création prochaine d'express spéciaux permettra au voyageur parti de Berlin à midi, d'arriver à Londres le lendemain matin à 8 h. 45, gagnant quatre heures sur la durée actuelle du voyage. Le service entre Hook de Hollande et Warwick est assuré par trois navires : le *Chelmsford*, le *Berlin* et l'*Amsterdam*, construits dans les meilleures conditions de vitesse et de confortable, et que va venir prochainement renforcer un quatrième steamer en construction actuellement.

Nous avons dit que, seule des lignes françaises, la ligne de Dieppe-Newhaven continuait à prospérer. Cette voie offre des conditions de prix qui, pour beaucoup de voyageurs, sont de nature à faire oublier la durée un peu plus longue de la traversée. Il faut reconnaître aussi que la Compagnie de l'Ouest met tous ses soins à améliorer constamment ce service en construisant des steamers rapides pourvus de tout le confortable moderne, tels que la *Seine* et la *Tamise*, et en créant un double service permanent de jour et de nuit.

En résumé, le tarif de transit paraît abandonner de plus en plus Calais pour

Ostende, tandis que le transit continental entre l'Angleterre et la France semble se porter de préférence sur la ligne Newhaven-Dieppe et délaisser les deux autres lignes de la Manche.

Le danger mérite d'être signalé.

Les importations de la Plata par le port de Dunkerque. — Nous remarquons avec une vive satisfaction pour notre port, dit le *Phare de Dunkerque*, que les importations de la République Argentine continuent à prendre la voie de Dunkerque, et que durant l'année qui vient de s'écouler, beaucoup de négociants de notre industrieuse region du Nord ont donné à notre port la préférence pour leurs importations premières, laissant au port d'Anvers le soin de recevoir ce qui lui est normalement destiné, c'est-à-dire les produits utilisés et travaillés en Belgique.

Nous donnons ci-après, le relevé des marchandises qui ont été importées de la République Argentine, par le port de Dunkerque, pendant l'année 1893 :

135,524 balles de laine, 3,536 balles de peaux, 20,334 sacs tourteaux, 18,741 sacs maïs, 380,571 sacs blé, 156,033 sacs graine de lin, 8,470 sacs sang desséché, 4 caisses plumes, 11 fardeaux écorces, 997 sacs cendre d'oxyde de plomb 886,000 k. bois de quebracho, 25,026 balles fourrages comprimés, 22 sacs rognures de cuir, 17 balles poil d'animaux, 1,467 sacs graine de navette, 50 caisses langues, 324 barils suif, 28 barres argent, 31 sacs minerai d'argent, 8,437 moutons, 21 bœufs, 144 bouvillons, 1 vache, 1 veau, 33 chevaux.

Ce qui nous frappe le plus dans ce relevé et ce qui nous fait aussi le plus de plaisir, c'est de constater que pendant l'année 1893, il a été importé de la République Argentine 135,524 balles de laine, alors qu'en 1892 nous n'avons reçu que 119,217 balles de la même marchandise, soit une différence de 16,307 balles en faveur de l'année qui vient de s'écouler.

Il en est de même pour les peaux de moutons, le chiffre d'importation en 1892 est de 965, tandis que pour l'année dernière nous arrivons à un total de 3,536 peaux.

Si l'importation des maïs a subi une diminution, par contre, nous avons reçu 386,571 sacs de blé, contre 72,543 balles en 1892.

Nous comptons une vingtaine de mille balles graine de lin en plus et l'importation du sang desséché, qui avait été nulle en 1892, se monte à 8,470 sacs en 1893.

Pendant l'année qui vient de prendre fin, nous enregistrons une augmentation de plus de 500 tonneaux de bois de quebracho, et en raison de la pénurie des fourrages en France, la République Argentine nous en a envoyé 25,000 balles des plaines fertiles de la Plata.

Les graines oléagineuses de la Plata ont fait une timide apparition sur nos marchés du Nord ; tout fait prévoir que l'année prochaine cette matière nous arrivera en quantité importante.

En raison des droits douaniers et des difficultés que les exportateurs rencontrent, l'importation du bétail a subi une notable diminution.

J. Sylvestre.

Les chemins de fer français en 1893. — L'administration des travaux publics vient de faire paraître au *Journal Officiel* des tableaux provisoires donnant, en attendant l'achèvement des tableaux définitifs qui ne peuvent paraître que dans un délai plus éloigné, les renseignements les plus utiles sur les faits de l'année 1893, c'est-à-dire les lignes ouvertes et celles concédées pendant cette période.

Il résulte du relevé dont il s'agit que, pendant l'année 1893, il a été ouvert à l'exploitation 626 kilom. de lignes d'intérêt général, tandis qu'en 1892, les lignes ouvertes présentaient une longueur de 498 kilom. seulement. La longueur du réseau d'intérêt général en exploitation se trouve portée à 36,002 kilom.

Si l'on cherche la part revenant à chaque Compagnie dans l'accroissement réalisé en 1893, on voit qu'elle est de 265 kilom. pour la Compagnie d'Orléans, de 104 kilom. pour celle de Lyon, de 91 kilom. pour celle du Midi, de 80 kilom. pour celle de l'Ouest, de 17 kilom. pour celle du Nord, de 14 kilom. pour celle de l'Est et de 58 kilomètres pour le réseau de l'État. 53 kilomètres des lignes ouvertes cette année sont, d'ailleurs, à voie étroite.

En somme, le réseau peut être groupé au point de vue de l'exploitation, de la manière suivante :

Compagnies principales	31,746	kilom.
Compagnies secondaires	1,124	—
Réseau de l'État	2,590	—
Chemins non concédés	320	—
Chemins industriels et divers	222	—

En ce qui concerne les concessions définitives, elles se sont accrues de 467 kilomètres, sur lesquels 161 kilomètres ont été adjoints au réseau d'Orléans, 96 à celui de Lyon, 18 à celui de l'Est, 11 à celui du Nord, 10 à celui de l'Ouest et 171 à celui de la Compagnie des Chemins de fer Départementaux. Une partie de ces lignes figure d'ailleurs déjà soit aux concessions éventuelles, soit aux lignes déclarées d'utilité publique, soit aux lignes classées.

L'étendue des chemins concédés définitivement se trouve ainsi portée à 39,790 kilomètres se répartissant ainsi :

Compagnies principales	35,219	kilom.
Compagnies secondaires	1,358	—
Réseau de l'Etat	2,942	—
Chemins industriels	272	—

Quant aux concessions éventuelles, il en a été accordé 704 kilom., dont 680 kilom. à la Compagnie d'Orléans et 24 à la Compagnie de Lyon. Quelques-unes de ces lignes sont nouvelles, mais la plupart étaient déjà classées.

La longueur totale des chemins concédés éventuellement se trouve ainsi de 1,855 kilomètres se répartissant ainsi :

Compagnies principales	1,460	kilom.
Compagnies secondaires	166	—
Réseau de l'État	229	—

Les lignes déclarées d'utilité publique et les lignes classées ont subi des modifications corrélatives. Si l'on examine l'ensemble du réseau français on voit que 70 kilomètres de concessions éventuelles ont été rendues définitives ; il y a eu suppression et remplacement de lignes représentant ensemble 220 kilom. ; il y a eu concession de 104 kilom. de lignes déjà déclarées d'utilité publique, et de 570 kilom. de lignes classées. La répartition du réseau au 1er janvier 1894 s'établit donc ainsi :

Concessions définitives, y compris les chemins industriels.	39,790	kilom.
Chemins déclarés d'utilité publique et non concédés	430	—
Concessions éventuelles	1,855	—
Lignes classées	1,412	—
Total	47,488	kilom.

en augmentation de 226 kilomètres sur l'année précédente.

La longueur exploitée des chemins de fer d'intérêt local s'est accrue l'année dernière de 303 kilomètres, dont 64 dans le département de Maine-et-Loire, 66 dans celui du Pas-de-Calais, 53 dans celui de Saône-et-Loire, 44 dans la Loire-Inférieure, 43 dans l'Allier et 33 dans le Finistère. Toutes ces lignes sont à voie étroite d'un mètre de largeur L'ensemble exploité est ainsi porté à 3,573 kilomètres.

Au point de vue des concessions, la progression réalisée est de 131 kilom. à voie étroite, sauf 10 kilom. Ces concessions ont eu lieu dans le département du Nord (99 kilom.), de la Charente-Inférieure et de la Charente (27 kilom.), des Alpes Maritimes (3 kilom.), de Maine-et-Loire (1 kilom.) et du Rhône (1 kilom.).

Mais la longueur concédée, qui était de 4,238 kilom. au 1er janvier 1893, ne se trouve portée qu'à 4,318 kilom., par suite de l'incorporation au réseau d'intérêt général des 51 kilom. de la ligne de Matha à Surgères.

En Algérie, le réseau est resté stationnaire au chiffre de 3,472 kilomètres de lignes concédées, sur lesquelles 2,933 kilom. sont en exploitation.

H. DEFER.

EUROPE.

L'enseignement commercial en France et en Allemagne. — Si l'on compare, dit une Revue pédagogique de Paris, les écoles primaires supérieures, on trouve beaucoup de dissemblances. Elles sont de quatre années en Allemagne et préparent plutôt pour le commerce que pour l'industrie. Le programme n'est pas aussi étendu que chez nous et s'appesantit surtout sur les matières capitales. L'enseignement technique, agricole ou industriel, le travail manuel en sont éliminés; ils sont la base, la raison d'être des écoles industrielles (*Geweerbschulen*). Sur trente-cinq heures de cours hebdomadaires, les élèves de quatrième année ont à la fois six heures de français et quatre heures d'anglais; en première et en deuxième année, on accorde même sept heures à l'étude de notre langue.

Ce n'est pas sans étonnement pour nous, Français, que nous voyons les commis allemands, hier encore écoliers, quitter famille, patrie, pour se jeter dans la mêlée de la vie, ainsi que le eur commande Schiller dans son beau chant de *la Cloche*. Ils vont chercher dans toutes les directions, particulièrement en Angleterre, en France et en Suisse, en même temps que leur pain présent, l'expérience des affaires qui leur assurera une belle situation. Au bout d'une année de séjour à l'étranger, ils sont, pour la plupart, aptes à se débrouiller, dans n'importe quelle opération commerciale : calculateurs, polyglottes, ils possèdent toutes les qualités requises pour le commerce. Telles sont les raisons qui expliquent, avouons-le en toute sincérité, la présence de tant d'Allemands dans toutes les grosses maisons de commerce de l'univers.

Conventions commerciales de l'Italie. — L'Italie est liée en ce moment au moyen de traités, conventions, accords, déclarations ou simple échange de notes avec quarante-huit nations étrangères.

Les accords à échéance fixe ont été conclus avec l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie, l'Allemagne, la Grèce, le Mexique, la République d'Orange, Saint-Domingue, la Suisse, le Transvaal, la Tunisie et l'Uruguay.

Les traités de protectorat avec l'Éthiopie, les sultanats des Migertins et d'Obbia, les capitulations avec la Turquie sont perpétuels.

N'ont pas d'échéance fixe les accords avec l'Argentine, l'Aoussa, la Birmanie, la Chine, le Congo, la Corée, l'Éthiopie, le Japon, Madagascar, le Maroc, la Roumanie, le Siam, l'Espagne et Zanzibar ; cependant il faut noter que sont sujets à revision ou à date fixe, ou suivant préavis d'une des parties, les traités avec la Birmanie, la Corée, l'Éthiopie, le Japon et le Siam.

Sont venus à échéance, mais sont prorogés d'année en année ou autrement par tacite reconduction les traités avec la Belgique, le Chili, la Colombie, la Costa-Rica, le Danemark, l'Angleterre, Hawaï, Honduras, Liberia, le Monténégro, la Hollande, la Perse, le Pérou, la Russie, le Salvador, Saint-Marin, la Serbie, les États-Unis, la Suède-Norvège et le Vénézuela.

Tous ces traités contiennent la clause réciproque de la nation la plus favorisée, à l'exception du traité qui concède à l'Italie le protectorat sur les sultanats des Migertins et d'Obbia et moins les traités conclus avec l'Aoussa, la Birmanie, Saint-Marin, le Siam, l'Espagne, la Turquie et le Vénézuela.

L'Italie n'a de traité à tarif qu'avec l'Autriche-Hongrie, la Chine, la Corée, l'Allemagne, le Japon et la Suisse. Le traité avec l'Espagne, actuellement soumis au Parlement, est de ce genre.

Ces données sont empruntées à un résumé fait par la *Gazetta Livornese*, d'un document émanant de la Direction des douanes. Nous l'avons reproduit sans correction : on remarquera que l'Éthiopie (Abyssinie), figure dans deux paragraphes, dans celui des traités perpétuels et dans celui des traités à échéance indéterminée avec clause de revision. Étant donné ce que nous savons des rapports de l'Italie et de l'Abyssinie, nous croyons que cet État doit être maintenu seulement dans le second de ces paragraphes.

— Divers journaux reproduisent des télégrammes faisant prévoir comme possible et même prochain un accord commercial entre l'Italie et la France. On veut même que le congé pris par M. Ressmann, ambassadeur d'Italie à Paris, n'ait d'autre but que de prendre des instructions verbales. Mais le nombre des incrédules est beaucoup plus grand que celui des personnes qui prennent cette nouvelle au sérieux.

Le commerce franco-suisse. — Les traités de commerce de 1860 en général, le traité avec la Suisse en particulier, ont-ils été favorables ou défavorables à la France, l'ont-ils enrichie ou appauvrie ? Telle est la question que se pose un membre de la Société de Géographie commerciale française, M. C. Échalier, dans une brochure très documentée.

L'auteur de cette brochure constate d'abord que la Suisse est, avec l'Angleterre, le seul pays européen qui nous achète plus qu'il ne nous vend. C'est donc, avec l'Angleterre, le plus précieux des débouchés de notre commerce d'exportation.

Bien que la Suisse n'ait qu'une population de deux millions et demi d'habitants, ce pays, au point de vue du rang qu'assigne aux divers pays la valeur des produits qu'ils nous achètent, occupe le cinquième rang. Le premier appartient à l'Angleterre, puis viennent la Belgique, ensuite l'Allemagne, enfin les États-Unis.

La Suisse nous a vendu, il est vrai, dans ces vingt dernières années (1872 à 1892), plus de bois communs, de tissus, passementeries et rubans de coton et de soie, etc., qu'elle ne nous en a acheté.

Mais, pendant ces mêmes vingt années, nous lui avons constamment vendu plus de bestiaux, de chevaux (sauf en 1878 et en 1879), de vins, d'eau-de-vie et liqueurs, de pommes de terre, de légumes verts, de légumes conservés, de volailles, de fruits

de table (sauf en 1880 et en 1888), de tissus, passementerie et rubans de laine. etc., qu'elle ne nous en a vendu.

On mange nos volailles et nos légumes un peu dans toute la Suisse.

De 1889 à 1891 inclus, la Suisse nous a acheté, en moyenne, par an, plus de 11,000 bœufs et plus de 1,400 vaches de plus qu'elle ne nous en a vendu.

C'est la France qui vend du lait à la Suisse, et non pas la Suisse qui lui en vend, etc.

En réalité, nous avons pris à la Suisse, de 1881 à 1890, pour 112 millions de produits en moyenne par an, et nous lui en avons envoyé juste le double : 224 millions.

Depuis 1874 jusqu'en 1891 inclus, la Suisse nous a versé plus de quatre milliards et demi de francs pour solde de nos échanges commerciaux. En effet, pendant cette période de quarante-cinq années, la Suisse a acheté à la France pour 8,262 millions et lui a vendu pour 3,660 millions, ce qui laisse bien une différence de 4,602 millions au profit de nos exportations. De 1871 à 1891 seulement, la Suisse a acheté à la France pour près de trois milliards (exactement 2 milliards 895 millions) de plus qu'elle ne lui a vendu.

Dans ces conditions, si les avantages d'une convention commerciale doivent se mesurer à l'excédent des exportations sur les importations, la France avait tout intérêt à maintenir avec la Suisse ses anciennes relations.

La brochure que nous citons apprécie d'ailleurs d'une manière plus générale les effets du régime des traités de commerce sur l'ensemble du commerce international de la France. Les exportations de ce pays, qui s'élevaient en moyenne à 1,712 millions par an dans la période de 1851 à 1860, ont atteint 2,750 millions par an de 1861 à 1870, 3.489 de 1871 à 1880, 3,411 de 1881 à 1890, et 3,569 en 1891. Le développement de l'exportation est donc incontestable. Si le bénéfice n'en doit pas être attribué exclusivement au régime des traités de commerce inauguré en 1860, il est encore plus incontestable que ces chiffres ne permettent pas d'incriminer ce régime.

Nous ne pouvons suivre M. Échalier dans les intéressants renseignements, corroborés et illustrés par de nombreux tableaux arithmétiques et graphiques, qu'il donne sur l'influence exercée par les événements politiques et économiques, sur la balance des échanges des objets fabriqués entre la France et l'étranger. spécialement l'Allemagne, sur l'insuffisance de la production française des denrées agricoles (blés, bétail), etc.

Contentons-nous de constater qu'en 1891 nous exportions encore pour 1,926 millions d'objets fabriqués.

On peut croire, avec M. Échalier, que la France, qui ne produit pas assez de blé et de viande de boucherie pour la consommation de ses habitants, pas assez de laine et de soie pour les besoins de ses industries, n'a pas intérêt à fermer ses portes aux produits agricoles étrangers, au risque de se voir refuser par l'étranger ses produits fabriqués, et qu'en particulier elle devait y regarder à deux fois avant de rompre avec cette petite Suisse qui lui achetait chaque année deux fois autant qu'elle lui vendait.

J. Raubert.

Le commerce de la Belgique en 1893. — Le mouvement en valeurs du commerce extérieur de la Belgique s'est élevé au total à fr. 2,533,938,000, dont 1,367,653,000 pour les importations, qui sont en augmentation de 8 p. cent sur l'année 1892, et 1,166,285,000 pour les exportations, qui sont en diminution de 1 p. cent seulement.

Les principaux articles dont l'importation a augmenté sont les bestiaux, les che-

vaux, le bois de construction, le coke, l'avoine, l'orge et le maïs, le guano, les *fils de lin*, les machines, l'ivoire brut, les *étoupes*, les *soies brutes*, le plomb brut, les peaux brutes, le pétrole, les graines oléagineuses. L'importation des armes, du café, de la houille, du seigle, des pommes de terre, du *lin brut*, du cuivre brut, des sels de soude et des vins de France a diminué.

Il y a augmentation à l'exportation de la houille et des briquettes, de l'avoine et des pommes de terre, de l'ivoire brut, des laines, de l'acier en barres et ouvré, des tôles, du plomb brut, des sels de soude, des sucres bruts et raffinés, des graines oléagineuses, du houblon et des verreries ordinaires. L'exportation des bestiaux, des chevaux, du froment, du seigle, des farines et fécules, des chiffons, des *fils de laine et de lin*, des voitures pour chemins de fer et tramways, des machines, des graisses, du *lin brut*, des rails en acier, du fer ouvré, des *tissus de lin, de chanvre et de jute* a, au contraire, diminué.

Mouvement du port d'Anvers. — Nous empruntons les renseignements statistiques qui suivent aux documents publiés par le capitaine du port, qui viennent de nous parvenir :

Le tonnage moyen des navires de mer qui entrent dans notre port va sans cesse en augmentant, principalement depuis l'année 1885. Pendant ce dernier exercice il avait reculé à 719 tonneaux ; depuis lors il n'a cessé de grandir pour atteindre 1,062 tonneaux en 1893. Parallèlement avec cette augmentation du tonnage, nous constatons une diminution du nombre des voiliers. Alors qu'en 1885, il était encore de 975, il est tombé l'an dernier à 546.

Le tonnage des voiliers et vapeurs arrivés à Anvers en 1893 n'est inférieur que d'un millier de tonneaux à celui de 1891, qui est le plus fort connu jusqu'à ce jour ; il dépasse de près de 200,000 tx celui de 1892. De ce côté il y a donc eu reprise marquée en 1893. C'est en 1887 que le nombre de navires de mer entrés dans notre port a été le plus considérable ; il a dépassé le chiffre de 5,000. La moyenne du nombre d'entrées de navires de mer pour la décade 1884-1893 est de 4,633, elle est supérieure de 215 navires au chiffre atteint en 1893. La moyenne du tonnage pour cette décade est de 4,075,626 tx. Elle a été dépassée de 616,585 tx en 1893.

L'exportation des moutons de Russie vers la France. — L'élevage du mouton en France n'est pas en état de subvenir à la demande de la consommation indigène, et la France est obligée, pour cette branche de l'alimentation, d'avoir recours à l'importation des moutons de l'étranger. La Russie méridionale a été, jusqu'ici, son principal fournisseur. Le port principal pour ce genre de trafic est Odessa, d'où l'on expédie de grands envois de bétail vers la Turquie, la Grèce, l'Égypte et la France. Pour ce dernier pays, les transports par voie de terre se faisaient par Woloczysk et traversaient l'Autriche en transit. Mais ce pays ayant frappé les moutons d'un droit d'entrée de 50 p. c., les transports par Odessa ont pris, dans ces dernières années, une grande extension. Voici le tableau officiel des exportations de ce port :

En 1888...........................	2,000	moutons.
En 1889...........................	20,000	—
En 1890...........................	96,000	—
En 1891...........................	89,000	—
En 1892...........................	117,000	—

Le prix moyen des moutons exportés variant de 3 fr. 50 c. à 5 roubles la pièce.

Les 117,000 moutons expédiés d'Odessa, en 1892, auraient donc une valeur de 580,000 à 285,000 fr.

On voit par ces chiffres quelle rapide importance ont prise les exportations par le port d'Odessa, et elle ne fera qu'augmenter, car le gouvernement français, qui avait anciennement décrété que les moutons arrivés dans un port français quelconque, devaient être immédiatement abattus, a autorisé actuellement le transport de moutons vivants des ports de la mer Noire, jusqu'aux abattoirs de la Villette (Paris). Néanmoins, les frais de transport, la cherté du fret et le taux d'assurance qui atteignent parfois 25 % seront toujours des obstacles sérieux au développement désiré pour cette branche importante d'exportation.

Charbonnages de la Seu de Urgel. — Les charbonnages de la Seu de Urgel (Espagne), sont situés au sud-ouest des Pyrénées, au-dessus de la ville de la Seu de Urgel, dans la province de Lerida.

La concession générale s'étend sur une superficie de 1,741 hectares, dont 1,041 forment la concession dite « La Minerva », 200 la concession dite « Élisa », et 500 la concession dite « Panchita », le tout d'un seul tenant.

La concession générale a été définitivement obtenue du gouvernement espagnol le 13 février 1893, et rétrocédée à une Société française en participation, dont le siège est établi rue Paul Lelong, nº 6.

La richesse des gisements de la Seu de Urgel a été reconnue et attestée à plusieurs reprises par des ingénieurs de mérite, notamment M. Noblemaire, actuellement directeur de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée (rapport publié dans les *Annales des Mines*), M. Vidal, ingénieur en chef de la province de Lerida, M. Nivoit, ingénieur en chef des Mines.

Les charbonnages de la Seu de Urgel sont mis en communication avec le port de Barcelone par le chemin de fer allant de Barcelone à Berga, viâ Manresa. Une communication, plus directe encore, est assurée entre les concessions de la Seu de Urgel et Barcelone par un chemin de fer, dit chemin de fer carbonifère de Catalogne, spécialement affecté au transport des houilles et subventionné à cet effet par le gouvernement espagnol, ainsi que par les provinces de Lerida et de Catalogne.

La Compagnie du chemin de fer carbonifère de Catalogne a réuni le capital nécessaire à la construction de la ligne, dont les travaux doivent être commencés dans les premières semaines de l'année 1894.

La part Charbonnages de la Seu de Urgel s'inscrit à la petite cote de 125 à 130 francs.

Les chemins de fer de l'Europe en 1892. — La direction des chemins de fer au ministère des travaux publics vient de publier la situation des chemins de fer de l'Europe au 31 décembre 1892. Voici le tableau général comparé à la situation au 31 décembre 1891 :

Longueur des chemins de fer livrés à l'exploitation :

États.	31 déc. 1891.	31 déc. 1892.
—	—	—
Allemagne	43,464 km.	44,260 km.
Autriche-Hongrie	28,006	28,357
Belgique	5,307	5,438
Danemark	2,014	2,065
A reporter	78,791	80,120

Report..........	78,791 km.	80,120 km.
Espagne	10,255	10,894
France	37,947	38,645
Grande-Bretagne et Irlande..............	32,595	32,799
Grèce	915	915
Italie.......................................	13,139	13,673
Pays-Bas...................................	2,590	2,590
Luxembourg	489	489
Portugal....................................	2,293	2,293
Roumanie	2,543	2,611
Russie	29,194	29,678
Finlande....................................	1,877	1,949
Serbie.......................................	540	540
Suède	8,279	8,461
Norvège....................................	1,562	1,562
Suisse.......................................	3,296	3,389
Turquie, Bulgarie et Roumélie..........	1,721	1,818
Ile de Malte	12	12
Totaux	228,038	231,638

L'Allemagne arrive en tète, pour l'accroissement kilométrique des lignes : 796 kilomètres dont 410 kilomètres pour la Prusse, 126 kilomètres pour la Bavière et 91 kilomètres pour l'Alsace-Lorraine. L'augmentation constatée en France de 689 kilomètres, se compose de 488 kilomètres de lignes d'intérêt général et de 210 kil. de lignes d'intérêt local.

Pour la Grande-Bretagne, les 204 kil. d'augmentation se répartissent comme suit : Angleterre 141 kil., Écosse 16 kil. et Irlande 47 kilomètres. Dans ces chiffres on n'a pu comprendre les lignes pour lesquelles le *Board of Trade* n'a pas reçu de données statistiques.

En Turquie, les 97 kil. de nouvelles lignes appartiennent à la Compagnie Salonique-Monastir et composent le tronçon Salonique-Vertekop.

ASIE.

Chemin de fer transsibérien. — Il n'est pas dans le tempérament slave de précipiter inconsidérément une vaste entreprise reconnue utile et bonne. Mais, dès que la réalisation en est définitivement projetée, on l'entoure de la plus grande sollicitude et l'on marche résolument vers le but. C'est ainsi que le chemin de fer transsibérien, œuvre gigantesque à laquelle le général Annenkof apporte le fruit précieux de son expérience acquise dans la construction du Transcaspien, se déroule peu à peu à travers les immensités à peine connues de la Sibérie, en apportant à la géographie des données nouvelles et des connaissances meilleures. Trente-cinq géodésiens et topographes doivent exécuter, entre le lac Baïkal et le confluent de l'Amour et de l'Oussouri, des levés topographiques d'une bande de terrain qui n'a pas moins de 2,500 kilomètres de longueur sur une largeur de 40 kilomètres. Ailleurs les géologues sont à l'œuvre pour déterminer la valeur des terrains intéressés à la construction du chemin de fer ou pouvant servir de centres nouveaux de

colonisation. C'est dans ce dessein que M. Bogdanovitch, accompagné de MM. Javorowsky, Yatchefsky, Zaïtzef et Dorchavine, ont exploré le gouvernement de Jénisséisk et les steppes d'Akmolinsk. Dans les steppes, la question de l'eau courante et des irrigations acquiert une importance de premier ordre : elle a déjà sollicité bien des travaux en Asie centrale. Or, d'après les recherches de M. Bogdanovitch, les environs de certains lacs d'eau douce des steppes Kirghizes pourraient admettre la colonisation agricole et les eaux d'irrigation s'augmenter, en certains endroits, du débit de puits de forage à succès probable.

L'importation des tissus de coton en Perse et la concurrence anglaise et russe. — Les renseignements suivants, concernant l'importation de tissus de coton en Perse, en 1892-93, ont été extraits d'un rapport du consul d'Angleterre à Resht, rapport basé, paraît-il, sur les données fournies par un spécialiste.

Malgré la proximité de la Russie et le bon marché des frets par la mer Caspienne, environ 75 % des tissus de coton écrus et imprimés vendus dans la province de Resht proviennent de Manchester. La majeure partie de ces articles arrive à Resht par voie de Tabriz et le reste viâ Bagdad.

Les négociants indigènes ne vendent pas les tissus de coton importés contre espèces, mais acceptent en paiement des produits de la province, tels que la soie, les frisons et le riz. Les négociants de Resht qui opèrent de la sorte, envoient la soie à Tabriz, où il existe des manufactures indigènes ; les frisons sont expédiés à Constantinople et le riz à Tabriz pour la consommation locale.

Malgré la prime que le gouvernement russe accorde pour l'exportation des tissus de coton, le consul ne croit pas que l'article anglais sera détrôné en Perse, excepté cependant dans la province de Meshed.

Pendant l'exercice écoulé, des négociants de Moscou ont consigné, à Téhéran et à Tabriz, plusieurs centaines de balles de tissus de coton imprimés, mais cette opération a, paraît-il, laissé une assez forte perte aux négociants russes.

Si les importateurs de tissus de coton de fabrication russe pouvaient accorder les longs crédits que font les firmes de Manchester, il est assez probable qu'ils arriveraient à supplanter l'article anglais. Mais comme les industriels russes sont eux-mêmes obligés de payer un intérêt de 12 % l'an, pour l'argent dont ils ont besoin, il leur est relativement difficile de faire des affaires avec la Perse, où les paiements n'ont généralement lieu qu'après huit ou dix mois. Encore est-il bon de faire remarquer que, pour des paiements effectués en déans cette période, il est accordé un scompte, les crédits étant généralement beaucoup plus longs.

A part quelques exceptions, tous les négociants persans, même les plus importants, opèrent de la sorte ; la plupart d'entre eux ne disposent que d'un capital très restreint, aussi donnent-ils généralement la préférence, pour l'achat de marchandises, à ceux qui leur accordent les plus longs crédits, même quand les prix sont un peu plus élevés.

Pendant les deux dernières années, les importations russes ont éprouvé de sérieuses dificultés pour la remise de leurs fonds, par suite de la forte dépréciation subie par la monnaie d'argent persane.

En général, ce sont les tissus de coton anglais qui sont préférés en Perse ; ils sont plus appropriés au goût des indigènes et obtiennent des prix plus élevés que l'article de fabrication russe. Les tissus imprimés russes sont généralement de meilleure qualité, mais, par contre, plus étroits que les articles similaires anglais. Jusqu'à présent, la Russie n'a pas encore importé en Perse de tissus de coton écrus.

Pendant l'année 1892, près de 2,000 balles de tissus de coton écrus et imprimés de

provenance anglaise ont été importées en Perse ; de ce nombre, 500 balles sont arrivées par Bagdad et Ispahan et le reste viâ Tabriz. Les importations de tissus de fabrication russe se sont élevées pendant la même année, à environ 1,000 balles.

AMÉRIQUE.

Le commerce des États-Unis en 1893. — L'année 1893 a été la plus mauvaise parmi les mauvaises périodes annuelles qu'il y a eues aux États-Unis depuis un demi-siècle. Elle a même été relativement pire que l'année de crise aiguë 1837. La vente des tissus a diminué de 37 %, celle des fers de 38 %, celle des objets en fer de 20 %, comparativement à 1892. Il y a eu 11,650 suspensions de payements de plus qu'en cette dernière année. Quarante pour cent des usines métallurgiques chôment, et il en est de même d'une proportion plus considérable encore des fabriques de laines. En cinq mois les dépôts chez les banques ont diminué de 300 millions de dollars. Bref, 1893 ne laisse que de fâcheux souvenirs au-delà de l'Atlantique.

La population ovine aux États-Unis. — Le département de la statistique du ministère de l'agriculture des Etats-Unis vient de publier son tableau annuel, à la date du 10 février, des existences en moutons dans l'Union. Il en résulte, comparativement à 1892, une diminution de 5 % dans la population ovine qui, de 45,148,017 têtes est tombée à 44,938,365 en 1893.

OCÉANIE.

Câble de l'Australie à la Nouvelle-Calédonie. — Le *François-Arago*, bateau de la Société générale des téléphones, vient d'effectuer dans de bonnes conditions, l'atterrissage, à Gomen (Nouvelle-Calédonie), du câble reliant l'Australie à la Nouvelle-Calédonie, qui a été concédé à la Société française des télégraphes sous-marins.

La pose de ce câble sera complètement terminée dans très peu de temps.

III. — Généralités.

Prix décernés par la Société de Géographie de Paris. — Sur la liste des lauréats nous relevons avec plaisir les noms de trois de nos sympathiques conférenciers, dont nos lecteurs n'ont certainement pas perdu le souvenir.

Médaille d'Or (prix Conrad Malte-Brun) : M. André Delebecque, pour ses savantes recherches sur les lacs français.

Médaille d'Or (prix Louise Bourbonnaud) : M. Marcel Monnier, pour l'ensemble de ses explorations et en particulier pour son voyage à la Côte d'Ivoire.

Grande Médaille d'Argent (prix Alphonse de Montherot) : M. le Dr A. Hagen, pour ses études scientifiques sur les Nouvelles-Hébrides.

La consommation quotidienne de charbon dans le monde entier. — Un statisticien a cherché à déterminer approximativement la consommation annuelle de charbon du monde entier. Il la divise, pour cela, en cinq groupes, de la façon suivante :

Vapeur pour moteur. — En estimant que la puissance totale des moteurs à vapeur du monde entier est 10 millions de chevaux et que la quantité de charbon brûlé, eu égard à l'emploi d'autres combustibles, est, en moyenne, de 2 kilogrammes par cheval et par heure, la consommation totale est, par heure, de 12 mille tonnes, mais ce chiffre semble plutôt trop faible, car certains auteurs estiment que la puissance totale des moteurs du globe atteint 20 millions de chevaux.

Gaz d'éclairage. — La consommation horaire du gaz d'éclairage est estimée à 5,000,000 de mètres cubes par heure, ce qui exigerait la distillation d'au moins 10,000 tonnes de charbon.

Gaz de chauffage et de force motrice. — Les bases d'estimation sont moins solides en ce qui concerne les applications industrielles dans lesquelles on utilise le charbon pour la production du gaz de chauffage et de force motrice, mais on peut admettre que la consommation atteint 4,500 tonnes par heure.

Métallurgie et usines. — Comme agent de traitement des minerais, la consommation du charbon atteint 9,000 tonnes par heure, celle des ateliers et des usines serait de 5,000 tonnes.

Usages domestiques. — C'est pour les usages domestiques que l'estimation est la plus difficile et la consommation de beaucoup la plus élevée. On l'estime à 55,000 tonnes par heure ou 1,320,000 tonnes par jour de 24 heures. Ce chiffre, si élevé qu'il paraisse, est probablement encore trop faible, car la production journalière seule de l'Angleterre et de l'Allemagne, pendant ces dernières années, a atteint 600,000 T., et l'extraction, dans l'ensemble des autres contrées, est de 900,000 T. En acceptant le chiffre de 1,500,000 tonnes comme production journalière actuelle, cette masse énorme de combustible occupe plus de 1,000,000 de mètres cubes, et formerait un bloc de 100 mètres de côté et de 100 mètres de hauteur. En supposant que la production de charbon soit agglomérée sous forme d'un prisme horizontal de longueur indéfinie ayant pour largeur celle des grandes rues de Paris (20 mètres), et pour hauteur celle des plus hautes maisons, 20 mètres également, ce prisme s'allongerait à 2,500 mètres par jour à l'une des extrémités et se raccourcirait d'une longueur égale par son autre extrémité.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L.Danel.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 30 Avril 1894.

Présidence de M. Paul CREPY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Admissions. — Lecture est donnée de la liste de 110 membres nouveaux admis par le Comité d'Études depuis la dernière Assemblée générale.

Conférences. — M. le Président rappelle les nombreuses Conférences qui ont été faites devant la Société depuis le 15 Janvier :

MM. Ernest Hecht. — Les Montagnes Rocheuses.
E. Lourdelet. — L'Exposition de Chicago.
De Varigny. — Expansion coloniale de la France.
Ed. Silvercruys. — Londres et les Anglais.
De Beaurepaire. — La Tunisie agricole.
Georges Houbron. — Munich et les châteaux du roi de Bavière.
R. P. Yung. — La chasse à l'homme en Afrique.
Abbé Looten. — Nuremberg.
Dr L. Carton. — Les ruines de Dougga.
Ch. Durier. — Le Jura.
R. Paillot. — Le Luxembourg et Trèves.
Général Chanoine. — La Chine.
Jules Ronjat. — Les Alpes du Dauphiné.
Cyrille Bultheel. — Bruges.
Octave Diamanti. — Le Haut-Nil.

Aujourd'hui, M. le Docteur Sockeel, médecin-major de 1re classe, membre de la Société, veut bien nous entretenir du Sud Oranais et des Hauts-Plateaux.

Du 22 Octobre au 24 Avril, vingt-sept conférenciers se sont fait entendre à Lille. Nos sections de Roubaix et de Tourcoing ont également eu de nombreuses conférences.

Distinctions honorifiques. — Plusieurs de nos collègues ont été l'objet de distinctions honorifiques. MM. Doutriaux, le sympathique Président de la Société de

Géographie de Valenciennes et le colonel Penel, membre de notre Comité d'Études, ont été nommés Officiers de l'Instruction publique ; MM. Lancien, Albert Masurel et Van Driesten, l'auteur de notre diplôme, ont été nommés Officiers d'Académie.

A la suite de l'Exposition de Chicago, M. E. Lourdelet, membre correspondant, a été promu Officier de la Légion d'Honneur ; MM. É. Bigo-Danel et Paul Le Blan, membres de la Société, ont reçu la croix de Chevalier du même ordre.

M. le Dr Harmand, membre d'Honneur de la Société, est envoyé comme Ministre Plénipotentiaire au Japon.

M. Eugène Delessert, archiviste de la section de Roubaix, vient d'être nommé membre correspondant de la Société de Géographie commerciale de la Suisse orientale à St-Gall.

Finances. — Situation au 31 décembre 1893 :

Recettes	Fr. 33.165	89
Dépenses	30.195	55
Soit un excédent de	2.970	34

Cette situation serait bonne si notre caisse ne devait pas à M. Danel, imprimeur, le montant de ses travaux effectués durant le second semestre de 1893 (environ 5,500 francs).

Excursions. — Le programme général des Excursions a été publié dans le dernier Bulletin. — Il indique seize Excursions tant en France qu'en Belgique, Suisse, Allemagne, Autriche, Hollande, Angleterre.

Nécrologie. — Le géographe Wacquez-Lalo, un des premiers adhérents à notre Société, est décédé à Loos. Il avait collaboré à l'Atlas de Vivien de St-Martin, à la Géographie universelle d'Élisée Reclus. Il est l'auteur d'une Carte murale du département du Nord indiquant pour la première fois le relief par les courbes de niveau.

Aujourd'hui même ont lieu, à Paris, les funérailles de M. F. Bère, membre de notre Comité d'Études ; quelques-uns de nos collègues, habitant Paris, y ont assisté.

Très dévoué à notre Société, M. Bère nous avait fait plusieurs conférences à la suite de ses voyages, — sa dernière sur l'Espagne lui avait valu les applaudissements les plus mérités. A diverses reprises, il nous avait fait visiter, dans les plus grands détails, la Manufacture des Tabacs dont il était l'Ingénieur.

Armentières. — Des démarches ont été faites pour créer une section dans ce centre industriel. — Notre Comité d'Études espère l'inaugurer en Octobre prochain par une grande conférence.

Dons. — M. Aug. Fromont, Trésorier, offre à la Bibliothèque, l'Histoire des Canonniers de Lille. Cet ouvrage, dont il est l'auteur en collaboration avec M. De Meunynck, forme 2 vol. gr. in-8° illustrés de 10 chromolithographies, de nombreux plans et de 129 gravures. — Mme Wacquez Lalo envoie en souvenir de son mari défunt, la collection complète des Bulletins qu'a publiés la Société depuis sa fon-

dation. — M. Paul Crepy fait don d'une grande Carte routière de la Suisse en heures de marche. — M. de Grimbry envoie diverses brochures.

Des remercîments sont votés à ces généreux donateurs.

Jour géographique. — La Société de Géographie du Pacifique, à San-Francisco, a invité notre Société à se faire représenter à la conférence qu'elle organise pour le 4 Mai, date choisie comme « *Jour géographique* » durant l'Exposition internationale de la Californie.

Congrès. — La Société est inscrite au Xe Congrès des Américanistes qui s'ouvre à Stockholm le 3 Août prochain.

M. A. Merchier, Secrétaire-Général, a bien voulu accepter d'être notre délégué au XIVe Congrès national des Sociétés de Géographie qui se tiendra à Lyon en Août prochain.

M. Eugène Delessert nous représentera au Congrès des Orientalistes, à Genève, du 3 au 10 Septembre.

La Société a souscrit au VIe Congrès international de Géographie qui aura lieu à Londres en 1895.

Tourcoing. — Notre honorable collègue, M. François Masurel père, a prié les membres du Comité d'Études d'assister aux Fêtes que la municipalité de Tourcoing et la section de Géographie de cette ville organisent pour célébrer le Centenaire de la Bataille de Tourcoing (18 Mai 1794). — A cette occasion, M. Merchier a consenti à faire, à Tourcoing, le 18 Mai prochain, une grande conférence publique sur cette bataille trop peu connue.

Communication. — Notre collègue M. le Dr Sockeel, qui a longtemps résidé dans la province d'Oran, fait une description fort détaillée, émaillée de souvenirs personnels, du Sud Oranais et des Hauts-Plateaux. A plusieurs reprises le sympathique conférencier est vivement applaudi. — Cette intéressante communication sera publiée *in extenso* dans le *Bulletin.*

Scrutin. — Il est procédé, au scrutin secret, à l'élection d'un membre du Comité d'Études.

A l'unanimité, M. le général Chanoine, commandant la 1re division d'infanterie, est élu.

La séance est levée à neuf heures cinquante.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

LA CHINE

SON GOUVERNEMENT, SES RELATIONS AVEC LES NATIONS EUROPÉENNES

Conférence faite le Dimanche 1er Avril 1894,

Par M. le Général CHANOINE,
Commandant la 1re Division d'Infanterie,
Membre des Sociétés de Géographie de Paris et de Lille.

Mesdames et Messieurs,

Vous avez tous plus ou moins entendu parler de la Chine et des Chinois, des coutumes singulières de ce peuple ou plutôt de cette agglomération de peuples, de sa langue qui l'isole du reste du monde bien plus que la muraille construite par les anciennes dynasties pour arrêter les invasions mongoles. — Aussi n'insisterai-pas sur des détails de mœurs, de costumes, d'usages depuis longtemps vulgarisés en Europe. — Le but que je me propose aujourd'hui et pour lequel je réclame votre gracieuse et bienveillante indulgence est de chercher à faire connaître ce que recouvrent ces usages singuliers, si particuliers parmi les races humaines, d'en exposer la signification profonde, en un mot, de mettre en évidence les côtés saillants et l'état actuel de cette ancienne civilisation vis-à-vis de l'Europe, et en particulier vis-à-vis de notre pays, que le protectorat de la péninsule Indo-Chinoise a mis en contact direct et permanent avec l'Empire du Milieu.

— Ces locutions d'Empire du Milieu pour désigner la Chine, de Fils du Ciel pour désigner son souverain sont sans doute connues de vous. Bien des gens en France et ailleurs pensent que ces locutions orien-

tales tiennent à l'ignorance et à l'isolement prolongé des populations qui les emploient. — Il faut bien remarquer, cependant, que l'empire du Cathay était connu au moyen-âge, que les navigateurs portugais, espagnols, hollandais, suivis plus tard par les Français, les Anglais, les Américains, ont trafiqué avec les ports de Canton, Macao, Amoy, Fou-Tchéou et bien d'autres dès le XVI[e] siècle. — Comment donc se fait-il que tous sans exception n'aient fait qu'effleurer cette masse profonde sans y jamais créer des points d'attaches et des relations durables. Les efforts seuls des missionnaires sont parvenus à pénétrer cette masse, au prix de quels sacrifices, de quel dévouement, de quelles persécutions. — Une comparaison va me permettre d'expliquer ce phénomène. — Il y a peu d'années, en Asie, des pêcheurs sibériens ont trouvé, conservé dans un glacier séculaire, un animal antédiluvien, le mammouth, tel qu'il avait été surpris par un cataclysme préhistorique. Jusque-là les savants seuls reconstituaient le gigantesque animal par des données scientifiques et des conjectures. Eh bien, si vous vous reportez, non aux temps préhistoriques, mais à ceux qui précédèrent l'ère chrétienne, vers l'époque des guerres médiques, dans la période historique qui a précédé l'hégémonie macédonienne et la conquête de l'Asie alors connue par la race grecque, vous y voyez ces vastes monarchies dont la Chine a conservé le type jusqu'à nos jours. La Perse des Xerxès et des Artaxercès. — Le Fils du Ciel est roi des rois, les satrapes des grandes provinces qui règnent pour ainsi dire sans appel sur 20 ou 30 millions d'âmes s'appellent Pharnobaze ou Tissapherus au lieu d'être Tso-Tsung-tang ou Li-Hung-Chang. Les mœurs de ces peuples sont celles de l'Asie d'il y a 2,500 ans. — Alors, l'esclavage existe avec toutes ses conséquences, le titre de Fils du Ciel cesse d'être une métaphore, il est le roi des rois, ses peuples l'honorent d'un culte divin ; le terme d'Empire du Milieu n'est que la traduction d'un sentiment d'orgueil démesuré, faisant de leur empire et de leur race le centre du monde, centre autour duquel gravitent des peuples, tous barbares et tous tributaires, dont vous-mêmes, Mesdames et Messieurs, faites partie sans vous en douter.

Ce souverain qui est la clef de voûte de son empire et qui en est en théorie le maître absolu, se trouve en même temps investi d'un caractère semi-divin aux yeux de ses peuples. — Les sacrifices qu'il offre à des époques périodiques, aux solstices d'été et d'hiver, ne peuvent être faits que par lui. *(Temple du ciel en projection).*

Après sa mort, car il meurt tout de même, bien qu'on l'appelle le

wan souï (10,000 ans), il est divin et est censé continuer dans une certaine mesure à présider aux destinées de l'empire. *(Projection des tombeaux des Ming).*

Quand il sort dans les rues de Péking *(projection)*, toutes les fenêtres, toutes les portes donnant sur son passage doivent être closes. — Sa capitale, Péking, qui était celle du grand Khan, lors des voyages de Marco Polo, a trois enceintes concentriques *(projections)*, en dedans de la première habitent les mantchoux des bannières ; en dedans de la seconde le personnel du palais et sa garde. La troisième, entièrement inaccessible, forme le palais même.

L'empereur chinois, le Bodgo-Khan ou grand Khan se déplace rarement. Tous les jours, dans le palais, vers 6 heures du matin, se rassemble le Kun-Ki-Chou ou conseil des ministres. Il y statue ou est censé statuer lui-même sur toutes les affaires importantes. Il y reçoit les rapports des vice-rois des dix-huit provinces, les courriers de la Mongolie et du Thibet. Au N.-O de la capitale se trouve ou plutôt se trouvait la grande résidence d'été d'Haï-tien. *(Projections).*

C'est une grande erreur de voir dans les Chinois un peuple tolérant et sceptique. Leur gouvernement, comme celui si on veut de la Rome antique, admet bien d'autres cultes, tels que les sectes boudhiques, le taoïsme, l'islamisme, mais à condition qu'ils se subordonnent à celui de l'empire, au nom duquel des sacrifices périodiques sont aussi offerts dans toutes les villes par les mandarins, parallèlement à ceux auxquels préside le Bodgo-Khan dans sa capitale. Le sujet qui ne s'y soumet pas est criminel de lèse-majesté ; sa tête tombe.

Le mot de guerre n'existe pas dans la langue chinoise, du moins avec le sens qu'on lui donne en Europe. Vis-à-vis du Bodgo-Khan qui n'a jamais déclaré la guerre à aucune puissance, il ne peut y avoir de belligérants, il n'y a que des rebelles. Toute guerre est considérée comme une rebellion, la paix est l'apaisement de la rebellion , et c'est dans ce sens que les traités conclus avec les nations européennes, notamment en 1860, ont été portés à la connaissance des populations chinoises.

Cette autorité absolue et semi-divine du Bogdo-Khan est étayée d'une part sur la caste des lettrés *(projections)*, école dépositaire, ou soi-disant telle, des traditions les plus anciennes de la race chinoise, et de l'autre sur les préjugés inculqués à la masse du peuple par ces mêmes traditions. — Les fonctionnaires et agents du pouvoir central, au nombre d'environ 500,000, sur une population de 400 millions, sont recrutés dans cette caste des lettrés , et on conçoit que tout ce qui

favorise l'importation ou l'infiltration d'idées extérieures ou étrangères, soit religieuses, soit politiques, dans la masse qu'ils gouvernent et exploitent, soit à leurs yeux un danger qu'il faut écarter par tous les moyens.

— Enfin, mais à un degré moindre, surtout aujourd'hui, il faut compter comme une des causes de l'isolement de la Chine, sa situation géographique bien connue. — A l'ouest et au sud-ouest, elle est isolée de l'Asie occidentale par les plus considérables montagnes du globe et par des déserts ; à l'est par l'Océan ; mais depuis cinquante ans la vapeur, le télégraphe et l'expansion extérieure des nations européennes, ont tout changé. *(Projection de Hong-Kong)*. — Ses ports, qu'on mettait au siècle dernier près d'une année à atteindre, sont à trente-cinq jours de Marseille, l'achèvement des chemins de fer russes, notamment du Transsibérien, réduira de moitié cette durée de trajet. La frontière russe est topographiquement délimitée dans toute son étendue de 8,000 kilomètres environ jusqu'au nord de la Corée, celle de l'Indo-Chine française l'est aussi ou sur le point de l'être, enfin les steamers de toutes les nations, ceux surtout de l'Angleterre, après avoir débarqué leurs shiploads dans les grands ports du littoral ou rapprochés de la mer, tels que Canton, Amoy, Ning-Po, Fou-Tchéou, Chang-Haï, remontent le fleuve bleu jusqu'à Ching-Kiang, Hang-Keou, Chang, Chung-King *(projection)*, remontent le Peï-Ho jusqu'à Tien-Tsin, qui n'est guère plus éloigné de Pékin que Dunkerque de Lille.

— En présence de cette activité, de cette invasion pacifique, de cette pénétration rendue légale par les traités, mais si peu d'accord avec le dogme de la suprématie universelle et semi-divine du Fils du Ciel, comme avec les préjugés de la classe dirigeante des lettrés, que va-t-il se passer ? — Une transformation plus ou moins lente de cette antique civilisation peut-elle se produire, peut-elle abdiquer sans lutte au seul contact des nations européennes ? Le doute n'est pas possible un seul instant, elle tentera systématiquement de se dérober à ce contact, soit par la ruse, soit par la violence, mais en recourant de préférence au premier de ces moyens qui lui a toujours mieux réussi.

Au XVIe siècle, les hardis navigateurs portugais immortalisés par les *Lusiades* du Camoëns, puis les Espagnols, enfin les Hollandais avaient pénétré dans tous les ports de Chine et y commerçaient comme aujourd'hui les Anglais, les Français, les Russes et les Américains. Avec une sagacité tout à fait extraordinaire, les Chinois d'alors se rendirent compte très vite des différences, des rivalités profondes qui séparaient

alors ces diverses branches de la race de Japhet, ils surent les opposer les uns aux autres, exploiter ces passions et ces rivalités qu'ils avaient parfaitement comprises, et le résultat définitif de ce premier contact entre l'Europe moderne et la Chine, fut qu'au commencement du siècle dernier tous les ports de Chine étaient complètement fermés aux navigateurs et marchands européens, sauf celui de Canton.

Aujourd'hui, la situation réciproque de l'Europe et de la Chine présente la plus grande analogie avec celle qui vient d'être mentionnée. Cet empire de 400 millions d'habitants, moins étendu que la Russie mais plus peuplé, parviendra-t-il à éviter de nouveau la pénétration des peuples européens, parviendra-t-il à exploiter leurs rivalités politiques et commerciales avec autant de succès qu'au XVI[e] siècle, tel est le problème qui s'impose aujourd'hui à l'attention des psychologues, des hommes d'État, du commerce et de l'industrie de l'Europe tout entière.

Le gouvernement du Bogdo-Khan a fait des efforts assez intermittents, mais cependant réels, pour sa marine et son armée ; des navires ont été achetés en Angleterre et en Allemagne *(projections, ancienne et nouvelle marine)*. — Ses troupes ont été instruites par des Européens, Allemands pour la plupart *(projections, ancienne et nouvelle artillerie)*. — Sa puissance militaire et navale n'est donc pas une quantité négligeable. Elle a construit le long de ses côtes des forts et des batteries armées de canons Krupp, et l'usine d'Essen a importé en Chine une grande quantité de matériel et de munitions.

Mais le sentiment de défiance et d'hostilité vis-à-vis des étrangers est si profond que les mercenaires européens eux-mêmes n'y échappent pas, ils sont congédiés dès que les officiers tartares et chinois croient avoir compris les nouvelles méthodes. — Le nombre des Européens de toute nation, de toute provenance, y compris les Américains, n'arrive certainement pas à quatre mille, sur lesquels près de moitié sont à la solde directe ou indirecte du gouvernement chinois.

— Les missionnaires catholiques, au nombre de 600 à 700, presque tous Français, sont répartis dans toutes les provinces, y compris les plus reculées et les plus inhospitalières, car il existe, malgré les persécutions, plusieurs millions de chrétiens disséminés dans tout l'empire. Les autres Européens : Anglais, Russes, Allemands, Français, Américains, qui habitent les ports ouverts au commerce, font le surplus.

— Tel est le bilan de l'immigration européenne en Chine depuis cinquante ans. Vous voyez qu'il est bien faible, numériquement par-

laut, mais il n'en est pas de même au point de vue du commerce que représente ce petit nombre d'étrangers. Le commerce extérieur de la Chine, dans lequel l'exportation l'emporte de beaucoup sur l'importation, dépasse un milliard pour le petit nombre de ports ouverts (vingt-deux au lieu de cinq en 1860). La douane dirigée par le personnel anglo-chinois de M. Hart, rapporte plus de cent millions au Trésor du Bogdo-Khan. La Russie, l'Amérique du Nord et l'Angleterre sont tributaires de la Chine pour le thé, les manufactures de Lyon, de St-Étienne pour la soie; enfin le prix de la main-d'œuvre en Chine est tellement bas (0 fr. 25 à 0 fr. 40 par jour), qu'aucune nation européenne ne peut lutter avec les Chinois. Cette main-d'œuvre qui a commencé aussi à s'exporter, a causé sous ce rapport de violentes perturbations en Californie, à Batavia, dans les colonies anglaises de l'Inde et des détroits.

— Comme échange de produits, la Chine demande à l'Europe bien moins qu'elle n'offre, et c'est l'opium de l'Inde qui sert pour la plus grande partie à compenser pour le commerce anglais l'exportation chinoise.

— Quelques chiffres peuvent donner idée de l'importance de cet énorme trafic. Le commerce extérieur de Canton qui a diminué, est encore d'environ 150 millions de fr. (population, 1,600,000 hab.), celui de Chang-Haï se monte à 400 millions, Tien-Tsin 160 millions; les ports du Yang-tze ont également un trafic extérieur considérable avec les Européens, Wou-hou, 14 millions, dont moitié en opium; Tching-Kiang-Fou, 84 millions, dont moitié en opium; Kieou-Kiang, 50 millions; Han-Keou, 230 millions.

— On peut juger d'après ces chiffres de l'importance du marché central de la Chine et des efforts que le commerce anglais d'Europe et des Indes fait pour entrer directement en relation avec lui par la Birmanie. — Il est inutile d'insister aussi sur l'importance des débouchés que le commerce français établi au Tonkin pourrait se créer par la plus directe de toutes les voies qui mènent vers la Chine centrale, la plus directe, sauf le Yangtze-Kiang. — Les noms du fleuve Rouge, de Lao-Kaï, de Man-Hao et autres localités, sont bien connus en France et le Tonkin septentrional est voisin de trois des provinces de la Chine, le Yun-Nan, le Koug-Si, le Kouong-Tong.

— Il est vrai qu'une partie du Yun-Nan et du Kouang-Si, qui sont des régions très montagneuses, ont une population presque entièrement indépendante sur une étendue de 300 kilomètres environ. —

Cette population est composée de tribus aborigènes dont le langage est très différent du chinois. Les Chinois les appellent Lo-Los ou Miao-Tze. Elles présentent les mêmes types, les mêmes origines que les tribus appelées Chans qui peuplent le nord-ouest du Tonkin et de l'Annam : ces populations, qui ont échappé jusqu'à présent au joug et à l'assimilation des Chinois, méritent d'être étudiées avec soin. Elles commencent à être connues, grâce aux explorateurs français, depuis le commandant Doudart de la Grée jusqu'aux voyages récents de MM. Bonvalot, du prince Henri d'Orléans, de M. Vacle et des officiers français au Tonkin. *(Carte d'Asie et gisements houillers).*

— La Chine a été en relation avec l'Asie occidentale, la Perse, l'Europe, le monde romain dès l'antiquité la plus reculée, mais d'une manière intermittente. Les routes commerciales de l'Asie dans l'antiquité ont été parfaitement décrites par M. de Richthofen, le célèbre géologue et explorateur, dans son grand ouvrage sur la Chine. Ces routes avaient deux directions principales, l'une au nord, l'autre au sud des déserts qui s'étendent au nord-ouest et à l'ouest de la Chine. Une de ces routes, la plus importante, était au sud par Khotan, l'autre, moins connue alors, mais qui prend dans l'époque moderne plus d'importance, passe par Ili (Khouldja) et la Sibérie méridionale.

— La route du sud qui, en se rapprochant de l'Europe, se confondait avec celles de l'Inde a laissé des traces dans l'histoire. Les grands centres commerciaux situés aux confins du désert, comme *Palmyre*, en étaient les débouchés, les gares terminus dirions-nous aujourd'hui. — Les guerres des Romains contre les Sassanides, puis les invasions mongoles, tartares, musulmanes, ont plus tard converti en déserts des régions fertiles, anéanti des centres commerciaux dans lesquels s'échangeaient les produits des deux mondes et qui étaient peuplés par des millions d'êtres humains. — C'est de nos jours seulement que ces grandes voies de communication de l'espèce humaine se trouvent amorcées de nouveau. Au sud de l'Asie, par celles qui contournent le Pamir, au nord par le chemin de fer Transsibérien et les embranchements qui doivent, dans un avenir plus ou moins éloigné, s'en détacher vers le Turkestan chinois, la Mongolie et la Chine par Tomsk, Biisk l'Altaï et Kobdo. Au mois de décembre 1893, une étude spéciale de cette voie de communication a été présentée au Comité du Transsibérien.

C'est aux efforts du général Eugène Bogdanovitch, qui est d'ailleurs un des plus fidèles amis de notre pays, que l'étude des voies ferrées

sibériennes et asiatiques est redevable d'une puissante impulsion. Le Comité d'étude de ces lignes est présidé par le grand-duc héritier. Les travaux du général Annenkof dans la Russie asiatique du midi sont également connus de vous.

— La projection du continent asiatique que vous avez sous les yeux et qui fait partie de l'ouvrage de M. Hochstetter, ami et collaborateur du savant géologue allemand Richthofen, représente : 1° les gisements houillers du continent asiatique. — Ceux de la Chine qui sont peut-être, et de beaucoup les plus vastes du globe, s'étendent surtout dans les provinces du Chan-Si et du Seetchuen (*détails*).

— Les voies ferrées, construites ou à l'état de projet, figurent également sur cette projection. — Les voies exécutées sont celles de l'Inde, celles de la Russie orientale, enfin la petite ligne de Kaïping, dans le nord de la Chine.

Je dois insister, Mesdames et Messieurs, sur la faible étendue de voies ferrées à construire qui suffirait pour relier ensemble les réseaux *français*, *allemands*, *russes* et *anglo-indiens*. Vous pouvez vous rendre de Calais et de Lille à Samarkand par un réseau ininterrompu.

Calais-Orembourg	4,730	kilomètres.
Orembourg-Samarkand..............................	2,390	»
Samarkand à Peschauer	1,350	»
(Sur cette direction existe une interruption de quelques centaines de kilomètres)		
Au-delà du Pamir, de Peschauer à Calcutta....	5,430	»
	11,900	kilomètres.

Vous voyez que sur cette étendue de près de 12,000 kilomètres entre Calais-Lille et Calcutta, il ne reste à construire qu'un raccord bien insignifiant, relativement à ce qui est déjà fait.

Mais, car il y a un mais, et même plusieurs, il reste à savoir si les nations européennes et chrétiennes de nos jours, agiront en présence de la barbarie asiatique, comme celles qui représentaient au XVI[e] siècle l'expansion européenne, ou bien, si mieux inspirées, elles sauront, après avoir réglé leurs dissentiments, s'inspirer et se souvenir de l'antique prophétie des Livres saints : *Dilatet Deus Japhet, et habitabit in tabernaculis Sem.*

Il existe divers gisements houillers encore imparfaitement exploités ou même reconnus dans la Russie d'Asie, dans le Turkestan, dans

l'Oural, dans la région de Samarkand. — L'Asie centrale est assez abondamment pourvue de combustible minéral, mais c'est la Chine qui, sous ce rapport, l'emporte de beaucoup sur toutes les autres régions du continent asiatique.

Au XIIIe siècle, Marco Polo signale déjà l'emploi du *meï* ou houille dans les usages locaux de la Chine. Depuis des siècles le bois fait défaut comme combustible dans un grand nombre de provinces. Cependant, on peut dire que les immenses houillères de la Chine sont aujourd'hui à peine effleurées. Cette constatation a commencé vers l'année 1860, par les recherches de voyageurs et géologues anglais : Kingsmill, Markham, Pumpelly et autres, mais c'est surtout M. de Richthofen qui, pendant des recherches qui ont duré plus de dix ans, est parvenu à déterminer avec le plus d'approximation l'importance des gisements chinois. D'après lui, ceux du Ssetchouen (qui s'étendent jusqu'au Yun-Nan et au Koueï-Tcheou limitrophes du Tonkin), ont une superficie de 100,000 milles anglais ou 4.700 kilomètres carrés. — Ceux du Hou-Nan ont une étendue presque égale, et l'anthracite qu'ils fournissent peut, avec les moyens primitifs des Chinois, être rendue à Han-Keou au prix d'environ 15 fr. la tonne. — Ces vastes régions carbonifères se trouvent dans le bassin du fleuve bleu (Yang-Tze) et de ses affluents méridionaux.

— Dans la Chine septentrionale, les circonstances sont encore plus favorables. Dans la province du Chan-Si qui est également très riche en minerais de fer, la région des houillères superficiellement exploitée depuis des siècles, présente une étendue de 11 à 12 mille kilomètres carrés. Un grand nombre de mines des régions montagneuses peuvent être exploitées par des galeries horizontales, ou à très faible pente. — Sur certains points de ces régions, la houille est vendue pour l'usage local à *un* ou deux francs la tonne, et les moyens d'extraction sont des plus primitifs.

Les provinces du Chan-Toung et du Tchili contiennent des gisements moins importants, mais encore considérables, qui approvisionnent Pékin et sont d'une qualité utilisable pour la marine.

— Un fait qui prouve combien les Chinois sont hostiles aux innovations, est la situation de la petite usine à gaz créée à Pékin pour le service de la douane anglo-chinoise. Construite en quelque sorte comme spécimen des établissements de ce genre, elle n'a d'autres clients que la légation anglaise et la douane. Aucun Chinois d'aucune classe de la société n'a voulu en profiter.

UNE CAMPAGNE DE FOUILLES A DOUGGA EN 1893

Conférence faite le 27 Février 1894,

Par M. le Docteur CARTON,
Médecin-Major au 19me Chasseurs à cheval,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
Correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France,
Chargé d'une mission archéologique en Tunisie,
Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille.

Voici déjà plusieurs années que, sous les auspices de notre honorable Président, je vous guide à travers quelque contrée de la Tunisie, cherchant à vous faire connaître non seulement les ressources qu'offre cette belle colonie, mais encore tout ce qui, au point de vue pittoresque ou artistique, peut séduire le voyageur ou le touriste.

Quoiqu'il y ait beaucoup de choses à dire sur la Régence, quoique j'aie laissé de côté avec intention certains de ses coins les plus curieux et les plus intéressants, j'aurais hésité à venir encore vous en parler, j'aurais craint de finir par lasser votre attention, si je n'avais eu à vous offrir un sujet bien différent de ceux que j'ai, jusque maintenant, traités devant vous.

Aussi bien ai-je résolu, cette fois, de changer la méthode que nous avons suivie auparavant.

Jusqu'ici nous avions courageusement enfourché tantôt ces excellentes mules, tantôt ces petits chevaux tunisiens qui ont une si grande résistance. Précédés d'un guide, spahis au manteau bleu ou rouge, suivant que nous étions en territoire civil ou militaire, nous avions emporté nos tentes et nos vivres soit pour pénétrer dans les régions sahariennes où s'élèvent, sur les rochers, les ksour, forteresses dans lesquelles les nomades mettent leurs provisions à l'abri des pillards, soit pour nous asseoir dans les sombres demeures des Troglodytes, qui se creusent des habitations sous terre pour fuir les ardeurs d'un soleil brûlant.

Une autre fois je vous ai conduits à travers les régions du centre, où, dans les déserts sans fin se dressent les vestiges splendides, les monuments encore debout de villes disparues.

Cette fois, nous serons si vous le voulez, plus sédentaires : nous allons tout simplement nous installer dans un petit village de l'intérieur, une *Dechra* comme l'appellent les indigènes et nous y passerons deux mois à piocher, à rouler d'énormes blocs de pierre, à soulever en un mot la poussière du passé qui recouvre quelques-uns des plus beaux monuments que le monde romain nous ait légués.

C'est là, en effet, que j'ai été envoyé en 1893 par M. le Ministre de l'Instruction publique, avec la mission de découvrir certains édifices que des recherches faites deux ans auparavant m'avaient montré devoir être aussi intéressants par les documents scientifiques qu'ils procureraient, que par leur bon état de conservation.

Mon intention était de dégager tout d'abord un temple de Saturne bouleversé par un tremblement de terre, dont deux tranchées, que j'avais faites antérieurement avec l'aide de quelques soldats du bataillon d'infanterie légère d'Afrique, m'avaient montré le plan tout particulier et, comme vous le verrez, d'un haut intérêt pour l'histoire des religions.

J'avais aussi, à la même époque, fait une tranchée dans le théâtre de Thugga. Mais si j'y avais trouvé de beaux morceaux de sculpture, si un trou de sondage, en tombant sur la scène, m'avait permis d'entrevoir les beaux résultats qui m'attendaient, j'avais constaté en revanche qu'il y avait à enlever là une couche de matériaux ayant en certains points près de huit mètres d'épaisseur.

J'avais encore pour mission de dégager deux autres monuments : c'était ce beau temple de Jupiter qui a déjà été représenté dans notre *Bulletin*, caché par des maisons dont j'ai abattu une partie. C'était ensuite une ravissante demeure antique, le Dar el Acheheb, dont je vous entretiendrai plus longuement tout à l'heure.

Une telle tâche eût certainement été au-dessus de mes forces, si je n'avais rencontré de bien des côtés le concours le plus empressé.

Mes chefs eurent la bienveillance de m'autoriser à laisser durant trois mois les occupations de ma carrière. Le Gouvernement tunisien, dont le Secrétaire Général, M. Roy, sous l'administration de qui Dougga avait été longtemps placé, connaissait la beauté de ses ruines, prit part aux dépenses nécessitées par les travaux, se chargeant de

l'expropriation des cinq maisons qu'il y avait à renverser pour effectuer les fouilles.

M. Gauckler, Inspecteur du service des antiquités, avec un empressement amical auquel je suis heureux de rendre hommage, ne cessa un instant de correspondre avec moi, m'envoyant les renseignements dont j'avais besoin et mettant à ma disposition le matériel de fouilles que possédait le service.

Je vais donc vous entretenir aujourd'hui des recherches et des découvertes que j'ai faites au cours de cette mission. Mais si je me plaçais au point de vue purement scientifique, si je vous en exposais les côtés un peu trop techniques, je fatiguerais certainement votre attention. Aussi mon intention est-elle de vous parler non seulement de fouilles, mais encore de la façon dont on les fait, de l'existence que mène un explorateur dans ces contrées et des difficultés qu'il rencontre pour mener son œuvre à bien. Ce sera en même temps un moyen de faire passer sous vos yeux quelques tableaux de mœurs indigènes, de vous montrer ces populations dans leurs rapports avec les Européens. J'ai eu souvent l'occasion, depuis mon retour et dans des conversations particulières, de voir que ces mille et un petits détails intéressent qui n'a pas visité ces contrées et si, en vous en entretenant, il me faudra souvent vous parler de moi-même, je courrai volontiers le risque d'avoir passé pour personnel, si je parviens à vous intéresser.

Ce fut le 22 mars 1893 que je m'embarquai à Marseille pour Tunis, heureux de voir se réaliser un rêve que je caressais depuis longtemps et d'ailleurs assez perplexe sur l'issue d'une entreprise que je jugeais quelque peu téméraire.

Arrivé dans la capitale du Bey, je pris juste le temps voulu pour faire les visites officielles, les démarches, les acquisitions nécessaires, serrer la main à mes amis et en deux jours, tout était réglé, je pouvais me mettre en route vers Dougga.

J'avais les instruments de travail suffisants pour commencer et surtout deux chefs de chantier pour diriger les travaux. La rapidité avec laquelle ceux-ci devaient être menés me força en effet à faire fonctionner trois chantiers à la fois, quelque pénible qu'il fût d'avoir à les surveiller tour à tour, en allant de l'un à l'autre, mais il s'agissait avant tout de finir.

Il importait donc que j'eusse deux aides capables de me seconder d'une façon très efficace et surtout de pousser activement les recherches. Sachant que je n'aurais guère le temps de trouver à Tunis, en deux

jours, des hommes remplissant ces conditions, j'avais emmené avec moi de Lille une de mes anciennes ordonnances, le fidèle Obrecht, qui, son congé d'Afrique terminé, était retourné dans notre pays. Mais là, saisi par le regret qui prend si souvent tous ceux qui ont habité sous le beau climat d'Afrique, il m'avait prié de l'y ramener avec moi. J'acceptai, car il m'avait servi dans ce pays durant deux ans avec un zèle au-dessus de tout éloge, remplissant les multiples fonctions auxquelles nos ordonnances sont appelées dans cette existence, tour à tour soldat, valet de chambre, palefrenier, cuisinier. Il m'avait même rendu les plus grands services au cours de mes fouilles, se passionnant presque autant que moi pour elles et y ayant acquis une telle expérience, que je pus lui confier plusieurs fois, durant mes absences, la direction des travaux.

Je fus moins heureux dans mon second choix. C'est à Tunis que mon futur chef de chantier me fut présenté par Obrecht. Comme j'étais pressé, qu'il avait d'assez bons certificats et somme toute, payait assez de mine, je l'enrôlai. On verra plus loin le peu de services qu'il me rendit.

Nous nous trouvions donc un beau soir, tous les trois, à Téboursouk, centre administratif de la contrée, le plus grand marché de l'endroit et qui n'est éloigné que de 6 kilomètres de Dougga. Je n'aurais pu sans ingratitude passer en cette petite ville, où j'avais dépensé deux ans de mon existence, sans aller au camp demander à mes camarades du 3e bataillon d'Afrique l'hospitalité, cette large hospitalité qu'on trouve partout là-bas et qui est un des grands charmes de l'existence militaire en ce pays. Au cours de la longue causerie que je fis le soir dans la salle du mess avec les officiers, on me promit de m'envoyer quelques légumes du beau jardin qu'y cultivaient nos troupiers. Le caïd de l'endroit se chargea, d'autre part, de me faire parvenir ma correspondance par un express, et toutes choses étant ainsi réglées, je pus le lendemain matin me diriger vers Dougga pour m'y établir.

Avant d'aborder mon sujet, je vais essayer de vous donner une idée de ce pays où nous allons ensemble passer quelques semaines *(une rue de Teboursouk)* (1).

Il est en majeure partie constitué par une vallée qui n'a pas moins

(1) Les titres écrits en italique et placés entre parenthèses indiquent les projections faites au cours de cette conférence.

de 10 à 12 kilomètres de largeur. Au fond coule l'oued Khalled qui reçoit, dans son lit ombragé de vieux et énormes tamaris, nombre de ruisseaux issus de sources qui gazouillent dans de très pittoresques vallons, pleins de rochers et de verdure. C'est ici l'oued Sah *(vue de l'oued Sah)*, sauvage aux bords escarpés, au milieu duquel s'élève une grande île rocheuse et qui, un peu plus loin, traverse une montagne par une véritable cluse, fente large au plus de 2 mètres entre deux berges hautes de 60 mètres et complètement à pic.

Là c'est l'oued ech Cheïdi *(vue de l'oued ech Cheïdi)*, qui sort d'une caverne tapissée de stalactites pour fuir sous des touffes d'arbustes et de lianes, ou encore l'oued Matria, où l'eau jaillit d'un barrage antique pour fuir dans un ravin pittoresque *(vue de l'oued Matria)*.

On conçoit que dans un pays où l'eau est tout, où le sol est si généreux, la colonisation romaine ait pris une extension considérable.

A chaque pas on y rencontre des ruines. Au milieu d'une inextricable broussaille, où il est souvent difficile de pénétrer, on trouve la grande voie de Carthage à Théveste, dont les bornes miliaires (les bornes kilométriques d'alors), indiquent encore maintenant la distance à laquelle on se trouve de la capitale. Combien de fois, pour explorer ce grand chemin où jadis passaient les armées, les courriers impériaux, n'ai-je pas dû, après avoir attaché mon cheval à un buisson, me glisser à plat ventre par une sente pratiquée seulement des sangliers ou des chacals et en sortir les vêtements déchirés, mais avec une inscription de plus sur mon carnet.

Dans cette broussaille parmi les rochers, sur les plateaux élevés, on rencontre les restes de pressoirs à l'huile, de quelque ferme, d'un temple dont les ruines s'aperçoivent au loin, tandis que çà et là un pauvre campement vit au milieu de murs écroulés de forteresse.

Voici un fait qui vous donnera une idée du haut degré de prospérité qu'atteignit autrefois le pays : des hauteurs de Teboursouk et suivant une ligne qui n'a pas plus de 25 kilomètres de longueur, on peut apercevoir l'emplacement ou les ruines de six villes plus ou moins importantes. C'est Aïn Tounga avec sa forteresse byzantine *(forteresse d'Aïn-Tounga)*, son temple *(temple d'Aïn Tounga)*, son église, son amphithéâtre, ses deux portes triomphales *(une porte triomphale)*. C'est la ville fortifiée et inexpugnable de Sustri, ce sont les ruines pittoresques d'El Golea, Teboursouk lui-même, l'antique Thubursicum bure, aux maisons adossées à une antique citadelle *(Teboursouk et sa*

citadelle), Aïn Hedja (Agbia) avec sa forteresse, et enfin dominant le pays, Dougga, sur sa colline, entourée de ses beaux édifices et dont le temple majestueux attire le regard à une grande distance *(vue générale de Dougga)*.

Ceci suffit à vous donner une idée de l'activité et de la richesse dont jouirent autrefois les habitants de cette région. Actuellement, la petite ville de Teboursouk, le pauvre village de Dougga et quelques tentes de pasteurs égarées dans la broussaille, suffisent à peine à lui donner un semblant de vie.

Il est difficile, quand on ne les a pas visités, de se faire une idée de la misère et de la malpropreté qui règnent dans ces villages. Dougga, où nous allons pénétrer maintenant va vous donner, je ne dirai pas un bel exemple, mais un exemple frappant de tous ceux que le voyageur peut rencontrer en Afrique.

Des constructions basses, de forme cubique, formées de chambres donnant sur une cour centrale, constituent les habitations. Les murs en sont faits à l'aide de pierres réunies par de la terre mouillée et recouverts de terrasses.

Si l'on s'approche de l'une d'elles, la façon dont elle est fermée n'est pas faite pour donner une meilleure idée de l'intérieur. La porte, ou plutôt ce à quoi on donne un nom aussi prétentieux, est formée de grosses branches d'oliviers assemblées par de gros clous et qui, tout en arrêtant les adultes, ne peuvent empêcher poules, chats et même parfois les enfants, de passer au travers.

Les maisons ne sont pas alignées, mais placées au hasard auprès les unes des autres, formant ici un cul-de-sac, là une ruelle étroite, plus loin une espèce de place ou de terrain vague.

Au-devant d'elles et dans la rue elle-même, on jette tous les détritus du ménage, le fumier provenant des chambres où on abrite les animaux et souvent même on y abandonne le cadavre de quelque chien ou de quelque âne, qui reste ainsi, offusquant l'odorat moins susceptible d'ailleurs que n'est grand l'instinct de propreté des indigènes, jusqu'à ce que les os en aient été nettoyés par les chiens du village, les seuls balayeurs du pays et dont de telles aubaines constituent la nourriture la plus sérieuse.

Peu à peu, il se forme ainsi, autour des maisons, de véritables monticules de fumier qui finiraient par les enfouir, si le village de Dougga n'était, à ce point de vue, dans des conditions exceptionnelles.

Il existe à sa partie supérieure une source qui, en hiver, sort de son bassin et dont les eaux se précipitent à travers les rues emportant tous les détritus qui y ont été accumulés pendant l'été. C'est, vous le voyez, une application très sommaire et très intermittente du système du tout à l'égout. Les indigènes, en m'expliquant son fonctionnement, en paraissaient satisfaits et ne semblaient pas soupçonner qu'il y eût un meilleur moyen d'approprier les rues.

Sur ce fumier où pullulent des insectes désagréables, on voit, en été, se rouler les enfants, les chiens et les ânes, dans une touchante promiscuité et sous l'œil bienveillant du maître qui trouve que, pour les uns et les autres, c'est encore le mode le plus pratique de nettoyage et l'étrille la moins coûteuse.

De temps en temps on voit passer dans la rue, quelque vieille femme édentée, courbée par les années, les pieds nus et noircis par l'abstention de tout lavage, ou bien l'on aperçoit par l'entrebâillement d'une porte, quelque jeunesse qui se cache plus ou moins en souriant.

Ailleurs c'est un Arabe qui, avec le sans-gêne particulier à ces populations, s'est couché au bord du chemin, à la porte de sa maison et y déguste, en manière de dîner, le plat de couscouss que lui a apporté un de ses enfants, trouvant qu'une salle à manger est un luxe bien inutile, quand on a le bonheur d'être né sous un ciel aussi bleu.

Ce sont aussi les chiens, les horribles chiens, qui se précipitent sur vous en vous menaçant de leurs crocs et qui feraient certainement un mauvais parti à quiconque ne serait pas armé d'un solide bâton.

Vous savez combien sont féroces ces animaux. Dans les villages, ils dorment, d'un œil, assis à l'entrée de la maison ou le plus souvent couchés sur la terrasse d'où ils surveillent le va-et-vient des passants. Dès que l'un de ceux-ci paraît au tournant d'une rue, ils se lèvent et se mettent à aboyer avec furie du haut de leur mur. Quand il approche, ils sautent en bas et se précipitent sur lui en montrant leurs crocs. Comme leurs aboiements ont donné l'éveil aux chiens des maisons voisines, qui ne perdent jamais l'occasion de prendre part au concert, on est accompagné durant toute la traversée du village, de leurs hurlements et de leurs peu sympathiques manifestations.

Le musulman, très soupçonneux et très jaloux, ne laisse guère sortir ses femmes enfermées derrière le mur qui fait le tour de la maison que pour aller à l'eau. Il arrive bien souvent que lors de la période des pluies, la terre qui réunit les pierres entre elles, se met à fondre et qu'une brèche vient à se produire. Vous pouvez être certains que, si

on peut la boucher avec quelques chiffons, quelques branches d'arbres, on ne la réparera pas de longtemps.

Les gens riches, pour empêcher leur maison de fondre ainsi, la revêtent d'un enduit de chaux qui, par suite de la chaleur, se crevasse assez rapidement. Aussi est-on très souvent forcé de recommencer l'opération. Il me souvient avoir rencontré fréquemment le long du chemin qui conduit à Teboursouk, un bon vieillard, qui faisait ainsi le soir pour se distraire, le tour de sa demeure, ayant un seau plein de chaux d'une main et un pinceau de l'autre, occupant ses loisirs à boucher les solutions de continuité qui se produisaient dans l'enduit protecteur.

Sur la place, auprès de la porte de chaque maison, les indigènes ont roulé, en guise de banc, quelque belle pierre antique, et comme ils n'ont ni à enlever les mauvaises herbes de leurs champs qui, disent-ils, donneront bien sans cela une récolte suffisante, ni à débarrasser leurs rues d'un fumier qui finira par sécher ou par être emporté, ils occupent leurs nombreux loisirs à y bavarder ou à y dormir.

J'avais moi-même, à la porte de ma demeure, un long banc de pierre. C'était là que je m'asseyais souvent le soir pour y fumer en attendant l'heure du repas, assistant à ces belles scènes que le cadre magnifique du ciel d'Afrique offre partout, même dans un milieu aussi misérable.

C'étaient au loin le soleil colorant de ses derniers rayons les croupes violacées des montagnes, ou les moissons courbées par le souffle du vent et plus près, les troupeaux regagnant leurs étables sous la conduite d'un jeune pâtre à demi-nu et tout bruni par le soleil.

C'était là aussi que je donnais mes audiences ou mes consultations aux malades, que j'entendais les réclamations des ouvriers et que, le samedi, je faisais la paye. C'était « *ma pierre* », comme disaient les indigènes, et quand ils me voyaient arriver, ils s'écartaient en se disant : *Khalli medroubo,* laisse-lui sa place.

Près de là, le cheik, le maire du village, avait aussi sa pierre sur laquelle il passait la majeure partie de son existence, ne bougeant que pour aller au marché et gagner sa maison pour y passer la nuit. C'était toute sa salle d'audience et de réception, je l'y trouvais à 4 heures du matin et il y était encore à 10 heures du soir. Il recevait ses sujets en gardant des positions invraisemblables, à genoux, assis, couché, et parlait, discutait, très souvent étendu sur le dos en égrenant son

chapelet, position qui, il faut le reconnaître, paraîtrait chez nous peu séante à un magistrat.

L'intérieur d'une maison arabe correspond bien à l'extérieur. La cour est d'abord mal débarrassée du fumier qu'y apportent les animaux. Les chambres qui s'ouvrent sur elle sont de véritables tanières, cinq à six fois plus longues que larges et fermées quelquefois, pas toujours, à l'aide de portes analogues à celles de la rue. Comme ces habitations renferment habituellement plusieurs ménages, chacun d'entre eux n'a qu'une chambre qui sert à la fois de salon, de salle à manger, de grenier et de chambre à coucher. A une des extrémités se trouve une espèce de plate-forme haute de 50 centimètres et sur laquelle, pour dormir, on étend une natte ou quelques vieux morceaux de drap ; c'est la chambre à coucher. Au centre, en face de la porte, se trouve le métier à tisser, derrière lequel les femmes passent en jasant une grande partie de la journée : c'est le salon. A l'autre extrémité, un mur bas forme une espèce de compartiment où l'on entasse les provisions d'orge et de blé; c'est le grenier et la cave. Dans le milieu se trouve un espace libre, où l'on s'asseoit pour manger quand il fait mauvais, car habituellement les repas se prennent au dehors ; c'est la salle à manger. La cuisine est constituée par un petit four que l'on élève dans un coin de la cour (*Femmes arabes faisant du couscouss*). Quand il fait trop mauvais, on en est quitte pour faire du feu à l'intérieur de la pièce, qui n'a non seulement pas de cheminée, mais même pas de fenêtre.

C'était dans une chambre de ce genre du dar el Achcheb, une des maisons expropriées, que je devais m'installer. Nous commençâmes tout d'abord par purifier les locaux qui en avaient formidablement besoin. Sur le sol en terre battue, le balai soulevait des myriades d'insectes noirs et agressifs qui se précipitaient sur nous. Et ceux-ci étaient si bien chez eux dans cette maison, que nous eûmes beau arroser le sol avec du sulfate de fer, le badigeonner ainsi que les murs avec du lait de chaux, après y avoir au préalable fait brûler de la paille imbibée de pétrole, nous ne pumes jamais nous en débarrasser complètement et je dus, autour de mon lit, créer une zone d'isolement, à l'aide d'une grande quantité de poudre de pyrèthre.

Ces insectes ne constituaient d'ailleurs qu'une partie des hôtes que nous ne pumes expulser.

Le plafond et le toit se confondent dans ces habitations. Ils se composent de branches d'oliviers posées d'un mur à l'autre et noircies

bientôt par la fumée, au-dessus desquelles on met de grosses pierres, puis de la terre que l'on bat durant plusieurs heures, et sur laquelle on étend une couche protectrice de chaux. Ce toit, ainsi que les murs, recèlent une grande quantité de scorpions et nous en trouvions à chaque instant quand on procédait à la démolition des maisons. Le pis est qu'ils ne se contentent pas des trous, bien nombreux cependant des parois des chambres. Un beau soir, le chasseur d'infanterie légère qui me servait d'ordonnance, m'appela pour m'en montrer un de taille magnifique. Celui-ci, trouvant sans doute excellente l'idée qu'avait le soldat de passer chaudement la nuit entre deux couvertures, n'avait trouvé rien de mieux que de le devancer et de lui offrir une compagnie que l'autre trouva fort peu de son goût.

Ce sont aussi des souris logées sous le toit qui nous couraient sur le lit et qui même, nous tombaient parfois dessus durant le sommeil. On aime, durant les heures de sieste, à rêver les yeux ouverts, même quand on n'a pas d'autre spectacle que les branches d'un plafond noirci par la fumée, et je m'amusais souvent à ce moment de la journée à suivre les ondulations du ventre blanc et reluisant d'un long serpent qui avait élu domicile au-dessus de ma tête.

Force me fut donc de m'accommoder de pareille compagnie et je m'installai le moins mal que je pus dans la chambre désinfectée au préalable.

Deux sacs tendus au devant de la porte complétaient la fermeture insuffisante que me constituait celle-ci par les nuits encore très fraîches du mois d'avril. Mais si cette disposition me protégeait du froid, elle ne me préservait pas des surprises désagréables des voleurs. Comme j'avais en caisse l'argent destiné à payer mes hommes, faute de serrure et faute de porte, je demandai au cheikh un homme qui me servît de gardien. Durant les premiers temps de mon séjour, un des habitants de Dougga vint chaque soir se coucher en travers de ma porte. Il y avait, paraît-il, un tour établi entre eux pour cette garde, mais ils avaient le sommeil si bruyant, toussant, ronflant, ou bien ils passaient leur nuit d'une façon agitée, traînant durant des heures, leurs savates sur le dallage de la cour, que je finis par les remercier. Je déposai à Teboursouk l'argent que j'avais jusque-là gardé dans les malles qui me servaient de coffre-fort, rien d'autre dans le contenu de celles-ci n'étant fait pour tenter les voleurs, pas plus que le mobilier de ma chambre à coucher.

Mais quand on mène une vie aussi extérieure que la nôtre, quand

tous les jours on est absorbé tant par le souci d'un grand nombre d'hommes à conduire que par les émotions de trouvailles incessantes, on ne fait guère attention au plus ou moins de confortable d'une habitation où l'on n'entre que pour prendre ses repas ou se reposer. Et ma chambre, avec son simple lit de camp, la table et la chaise pliante que j'ai coutume d'emporter avec moi durant mes excursions, me suffisaient, avec l'appoint que nous fournissaient de belles pierres antiques que j'avais élevées pour les besoins du moment aux fonctions de tables de toilette, de sièges, consoles, etc., mobilier qui, vous le reconnaîtrez, était bien digne d'un archéologue.

J'aurais été content de cette installation s'il m'avait été donné d'en jouir, mais rien ne fut plus agité que les nuits que je passais à Dougga. Dès que le soleil est couché dans ce village, les rues sont envahies par les chiens qui se répandent de tous côtés, cherchant leur pâture, hurlant à la lune, répondant aux cris des chacals qui s'élèvent de toutes parts dans la campagne.

Pour suppléer au manque de pitance que leur octroyent leurs maîtres, ils ont l'habitude de rôder dans les maisons où ils pénètrent non seulement par les portes mal fermées que je vous ai décrites, mais encore par les terrasses. Précisément, la terrasse qui recouvrait ma chambre était le lieu de passage favori des chiens de mon voisinage qui se rencontraient là, se battaient et me réveillaient en sursaut.

Les chats eux-mêmes se mettaient de la partie, et chaque soir à la même heure, ils venaient me régaler de la plus désagréable des aubades, quand ils ne pénétraient pas jusqu'à nos victuailles pour y briser notre modeste vaisselle ou emporter notre repas du lendemain, ce qui avait pour nous des conséquences d'autant plus désastreuses que nous ne pouvions remplacer rapidement les vivres enlevés.

Notre salle à manger n'était guère plus luxueuse que la chambre à coucher : pas de fenêtres, une porte sans huis ; pour mobilier, en dehors d'une table, deux ou trois bancs de pierre, dont l'un servait de table aux chefs de chantier, qui mangeaient près de moi.

Enfin, notre cuisine se composait de deux briques posées de champ dans un coin de la cour. Quand le temps était mauvais, on faisait cuire le repas dans une chambre où couchaient l'ordonnance et les chefs de chantier. Vous voyez dans cette projection l'intérieur de la maison *(intérieur du dar el Acheheb).* Le sol qui est celui d'une ancienne maison romaine est formé de belles et grandes dalles, vous apercevez

la porte de notre salle à manger et vous pouvez même voir, dans un coin, le pot au feu que surveillait mon ordonnance.

Il y avait encore, dans cette maison, une des plus vastes de Dougga, deux autres pièces. L'une me servait de magasin où l'on mettait les vases, les fragments de sculpture de petites dimensions que l'on trouvait, l'autre était habitée par deux Italiens qui étaient mes ouvriers mineurs et le cas échéant, des chefs de chantier supplémentaires.

Ce voisinage n'était pas non plus sans inconvénients pour nous. Ces gens, d'une loquacité extraordinaire, causaient et se disputaient parfois même jusqu'à une heure avancée de la nuit, prolongeant souvent encore plus la séance, le dimanche, après de longues stations chez le marchand d'absinthe de Teboursouk.

Malgré ce qu'avait de désagréable un tel voisinage, j'étais bien forcé de le supporter. Les ouvriers européens étant rares dans le pays, ceux-ci seraient certainement partis si je ne leur avait pas assuré un abri. Je m'étais contenté de les séparer par un mur en pierres sèches du reste de la maison. Encore bien souvent, me pris-je à regarder d'un œil d'envie les immenses plats de macaroni qu'ils faisaient cuire au-devant de leur porte et qui constituaient presque exclusivement leur nourriture. C'est que notre cuisine, elle aussi, laissait beaucoup à désirer. Un Arabe de Dougga allait bien, tous les deux jours, chercher sur un petit âne nos vivres à Teboursouk, mais mon ordonnance était un piètre cuisinier et il eût été bien difficile de mettre un nom sur les plats qu'il nous confectionnait. Il ne savait même pas faire le traditionnel rata qui, dans les convois militaires, est le succès du troupier.

Pendant que nous nous installions ainsi, un certain nombre de travailleurs étaient venus déjà nous faire leurs offres de service et dès le lendemain de notre arrivée, je pus commencer les fouilles.

Je plaçai d'abord un Italien avec quelques Arabes pour dégager la façade de notre demeure, le dar el Acheheb dont je vous ai déjà montré tout à l'heure l'intérieur. C'était en effet sur les murs à demi écroulés du palais romain que les indigènes avaient élevé leur maison.

Cette fouille, à cause de sa proximité, fut la plus facile de toutes. Le ruisseau qui en hiver nettoie le village, avait creusé au milieu du village un petit ravin et je n'eus qu'à combler ce dernier qui était tout voisin du dar el Acheheb.

Vous voyez dans cette projection quelle était l'élégance de l'antique

construction *(façade du dar el Acheheb)*, les dix pilastres cannelés qui l'ornaient de chaque côté d'une belle porte encadrée de moulures *(porte du dar el Acheheb)*. La plate-forme encore intacte, dallée de belles pierres blanches et polies qui la précédait, supportait des colonnes d'un fort bon style, dont l'une, renversée, attend le moment où on la relèvera (ce que je n'ai pu faire faute de moyens suffisants) sur la belle base encore en place qui est auprès de la porte. Trois marches réunissent l'édifice à un large espace dallé, situé en avant de lui et qui me paraît avoir été fort probablement le *forum*. J'aurais voulu pouvoir dégager celui-ci, mais il est enfoui comme le dar el Acheheb sous deux mètres de terre, et réserve sans doute d'agréables surprises à l'archéologue qui le découvrira.

J'en viens maintenant à la fouille du théâtre qui fut, par ses résultats, à la fois de beaucoup la plus pénible et la plus satisfaisante de celles que j'ai faites au cours de cette campagne. Je n'étais pas sans appréhension lorsque je donnai le premier coup de pioche sur les remblais qui le recouvraient, je me demandais avec anxiété si je viendrais à bout d'enlever en deux mois la masse énorme que j'attaquais, et ma perplexité dura longtemps encore, durant les travaux. Combien de fois le soir lorsque, dans la sombre salle où je dînais et qu'éclairait mal la lueur de notre lampe, en repassant avec le fidèle Obrecht les résultats de la journée, ne me suis-je pas demandé si nous terminerions, combien de fois dans ces heures de repos où l'esprit et le corps fatigués par les longues heures passées au soleil et dans la poussière, semblaient perdre l'énergie du début, n'ai-je pas, accoudé sur notre table, failli changer ma tactique et résolu de faire la part du feu en déblayant seulement ce qui m'aurait permis de faire le plan de l'édifice, renonçant à exhumer un ensemble que je savais déjà si décoratif.

Les réflexions des amis, des visiteurs qui venaient me voir, l'impression de doute que je lisais sur leur visage, n'étaient pas faits non plus pour me donner courage.

Un jour, le caïd de Teboursouk vint pour visiter les chantiers. C'était un événement considérable qu'un chef indigène se dérangeant pour un autre motif que la visite de ses champs ou quelque raison d'ordre administratif. Quand, suivi de ses cavaliers, de ses administrés, il eut parcouru le théâtre, encore presque entièrement caché, il ne put s'empêcher de m'exprimer son scepticisme et me dit : « Tu n'auras pas fini dans un an ». Je me contentai de sourire et de lui répondre d'un air

très sûr : « Tu verras ». Mais en mon for intérieur, j'étais moins rassuré que je ne voulais le paraître.

Plus tard, à mesure que les Arabes venaient lui dire les belles choses que je trouvais, exagérant avec cette tendance qu'ont les Orientaux, la hauteur des colonnes, la beauté des chapiteaux que j'exhumais, il ne pouvait s'empêcher de m'exprimer, chaque fois que j'allais le voir, son étonnement de savoir que j'avançais aussi rapidement. Le chantier devint peu à peu le but de la visite des indigènes de la contrée, et il faut que ces restes de la richesse des Roumâne, comme ils disaient, les eussent bien vivement secoués de leur torpeur, eux qui se dérangent si difficilement.

Ils arrivaient par bandes, à pied ou à cheval, s'efforçant de ne point laisser percer leur étonnement, et allaient s'asseoir gravement sur les gradins, regardant durant des heures, le va-et-vient des ouvriers. Malgré toute l'admiration que leur causaient mes découvertes, ils ne comprenaient pas que je pusse ainsi pour une chose aussi inutile, quitter mon pays et ma famille, eux qui ont déjà tant de peine à travailler pour labourer le champ dont les produits doivent les faire vivre.

De là, chez ces imaginations facilement inflammables, mille suppositions sur le but caché que j'avais. Les uns me demandaient si je n'allais pas me construire un château, les autres, qui avaient visité les grandes villes comme Tunis, disaient qu'on allait installer une caserne. Enfin, les plus malins qui me voyaient lire et déchiffrer avec intérêt les inscriptions que l'on trouvait, qui constataient ma joie lorsqu'elles renfermaient quelques détails intéressants, assuraient que j'avais mis la main sur un écrit rapportant qu'un trésor avait été caché là par nos ancètres les Romains, et que j'allais y trouver tout au fond sept caisses pleines d'or et d'argent.

Mais j'en viens aux premiers jours des fouilles.

Ce ne fut pas sans émotion que je plaçai mes travailleurs de front pour leur faire attaquer les maisons arabes, bâties en arrière de la scène *(fouille des postscenia)*. Le théâtre était situé sur les flancs d'une colline qu'il dominait, et comme j'allais jeter les matériaux de déblaiement au pied du bâtiment, j'avais tout d'abord, en abattant ces masures, à frayer un chemin à nos moyens de transport. Mais ici premières difficultés. Il y avait trois mois que l'on avait fait savoir aux indigènes qu'ils eussent à déloger, et avec leur apathie habituelle ils étaient restés sans procéder à leur déménagement. Si bien que quand

j'arrivai là, je dus les menacer de mettre le feu à leurs demeures, pour les faire déguerpir. Il faut ajouter d'ailleurs, qu'ils eurent vite fait de transporter au loin les quelques plats et les quelques instruments de labour qui constituaient leur mobilier.

Ce fut un spectacle très curieux que ce commencement des fouilles. Les murs des maisons *(le théâtre vu de la terrasse d'une maison, avant sa destruction)* étaient formés de menus matériaux qu'il fallait jeter à quelques pas de là, et les ouvriers auraient perdu un temps considérable à charger et à décharger les brouettes. Voici comment je dus organiser le chantier. Je fis venir tous les gamins du village et je les enrôlai, les divisant par escouades, dont chacune était commandée par un ouvrier adulte. Ce dernier, muni d'une pioche, abattait pour eux un pan de mur et les enfants prenant des pierres, qui dans un panier, qui sous ses bras, qui sur ses épaules, s'en allaient les porter à distance. C'était un véritable fourmillement que ce va-et-vient de petits Arabes de toutes tailles, à demi-nus, riant, bavardant et se croisant en tous sens. Mais la surveillance était très difficile. Il y en avait toujours qui s'échappaient sous quelque prétexte, pour aller chez eux chercher un morceau de galette, ou bien s'ils voyaient que le chef de chantier n'avait pas l'œil sur eux, ils s'arrêtaient pour se mettre en mouvement dès qu'il les regardait. D'autres fois c'étaient deux ou trois pierres minuscules qu'ils portaient très lentement comme s'ils étaient fort chargés, ou bien de longues discussions à propos d'une autre pierre qu'ils voulaient tous deux emporter. Il y avait aussi à craindre les éboulements de murs aussi fragiles que ceux de ces maisons, et j'avais dû préposer à cette démolition un ouvrier mineur qui m'en abattait d'un seul coup de grands pans.

Ce dégagement préliminaire dura une semaine environ durant laquelle j'avais pu, comme on le voit, employer des gens de Dougga. Pendant ce temps, les terrassiers de profession, les ouvriers du dehors qui circulaient dans le pays cherchant de la besogne, ayant appris qu'un chantier se formait à Dougga, ne tardèrent pas à affluer. Il y en avait de tous les points de l'Afrique, du nord et même du centre.

(A suivre).

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SECOND VOYAGE EN ITALIE

ITALIE DU CENTRE, DU SUD ET SICILE

Par L. QUARRÉ-REYBOURBON,

Secrétaire-Général adjoint de la Société de Géographie de Lille.

(*Suite*) (1).

Le P. Augustin est français ; il est né à Lyon. C'est le petit-neveu du cardinal de Latil qui était archevêque de Reims lors du sacre de Charles X. Bibliothécaire, érudit consommé et en même temps esprit fin et délicat, le P. Augustin nous fit avec autant d'amabilité que de science, les honneurs de l'abbaye. Il commença par la bibliothèque, dont les vastes et hautes salles, garnies de boiseries en chêne artistement sculptées, ne renferment pas plus de 20.000 volumes. Mais parmi ces volumes, on rencontre, outre un grand nombre d'ouvrages rares et précieux, plus de 800 incunables dans le nombre desquels se trouvent un *Rationale* de 1459, un *Lactance* de 1465, un *Tite-Live* de 1472, un *Nicolas de Lyre* de 1473, des *Décrétales* de 1474, et beaucoup d'autres livres admirablement imprimés et ornés de bois très curieux. Les manuscrits furent tout particulièrement l'objet de notre attention ; nous y vîmes un Origène de 596, des sermons de saint Augustin presque aussi anciens, un Virgile du Xe siècle en caractères lombards offrant un grand nombre de variantes, de célèbres transcriptions de

(1) Voir page 217, tome XXI, 1894.

Dante et plusieurs livres à miniatures exécutés par des moines. Le plus merveilleux trésor de l'abbaye, ce sont les Archives : on y trouve, sans compter les registres, au moins 90.000 pièces, bulles, actes et lettres, dont 50.000 sur parchemin et 40.000 sur papier, classés avec autant de méthode que de soin. Mabillon, Montfaucon, Ruinart et Muratori ont mis ces documents à profit pour leurs célèbres travaux. Les Religieux en ont extrait, depuis environ un demi-siècle, les matériaux de plusieurs grands ouvrages : la *Bibliotheca Casinensis*, le *Spicilegium casinense*, la *Paleografia artistica di Monte Cassino*, etc. Ces ouvrages ont été édités dans l'imprimerie que les Religieux ont établie dans les locaux de l'abbaye et que nous avons aussi visitée et vu fonctionner avec beaucoup d'intérêt. Nous n'oublierons pas que, sur le registre où l'on nous a priés d'apposer notre signature, nous avons rencontré les noms de plusieurs savants célèbres, et aussi de Mgr Giraud, archevêque de Cambrai, qui, en 1848, en allant voir Pie IX à Gaëte, visita le Mont-Cassin en compagnie de deux prêtres de Lille, M. Bernard, vicaire-général, et M. Desrousseaux, supérieur du Petit Séminaire de Cambrai, qui signèrent sur le registre. La Bibliothèque et les archives appartiennent aujourd'hui à l'État qui les a confisquées, avec l'abbaye, en 1866 ; mais il en laisse la jouissance aux vingt-cinq ou trente religieux dont il tolère encore la présence au Mont-Cassin, et ceux-ci ont formé une nouvelle bibliothèque d'environ 25.000 volumes qui leur appartient en propre et dans laquelle se trouvent beaucoup de classiques et d'ouvrages modernes. Ils ont, en outre, établi dans les locaux de l'abbaye un petit séminaire et deux collèges.

L'obligeant P. Augustin nous fit visiter plusieurs autres salles et locaux de l'abbaye : le chapitre, grande salle d'une ornementation noble et sévère, décorée de dix grands tableaux sur les murs et de fresques au plafond ; le Réfectoire avec la *Multiplication des pains* de Bassan et les cartons des mosaïques qui ornent le dôme de Saint-Pierre à Rome ; un corridor où se voit un Christ du XIe siècle ; les cloîtres dont les colonnes et l'ornementation accusent le XIIe siècle ; l'église, édifice reconstruit à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe siècle, remarquable par la prodigieuse richesse de sa décoration, par ses stalles artistement sculptées, par les objets d'orfèvrerie du trésor où se voit un célèbre ouvrage de *Benvenuto Cellini* et par sa porte principale coulée en bronze au XIe siècle par ordre de l'abbé Didier, qui à cette date faisait copier par ses religieux Homère,

Virgile, Horace, Térence et Théocrite. Nous visitâmes aussi la cellule de saint Benoît et les chapelles souterraines où reposent, dans un même caveau, les restes de ce saint fondateur de l'abbaye et ceux de sainte Scolastique, sa sœur jumelle, la tour dont la construction est attribuée à saint Benoît et le balcon d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur des vallées et des montagnes aux grandes lignes et aux sites pittoresques, panorama inoubliable.

Les trois à quatre heures que nous passâmes dans l'antique abbaye furent des heures aussi instructives qu'agréables.

Nous ne saurions trop recommander l'excursion du Mont-Cassin à tous ceux qui s'intéressent aux choses intellectuelles comme aux grands spectacles de la nature. Le maître Jacques dont nous avons parlé, nous ramena sans encombre, dans son véhicule disloqué, à la gare de Cassino, quelques minutes avant 4 h. 55, heure du départ pour Naples. Nous arrivâmes en cette ville vers 8 heures du soir.

Notre première journée à Naples fut éclairée d'un soleil radieux. Lorsque, vers cinq heures du matin, de notre hôtel situé sur la hauteur dans l'un des nouveaux quartiers, nous contemplâmes la ville et le golfe, un spectacle magnifique s'offrit à nos regards. De ses rayons dorés, le soleil éclairait l'immense golfe de Naples calme comme un lac, les roches blanches de Sorrente, les plages de Portici et de Resina avec le sombre Vésuve derrière elles, et d'un autre côté, il faisait resplendir le château de l'Œuf et le quai de Sainte-Lucie. Quand nous descendîmes vers la mer, tout était bruit, vie, mouvement et agitation. Nous voulûmes mettre à profit la belle journée qui se préparait pour faire l'excursion du golfe en y comprenant la grotte d'azur. A neuf heures, le bateau à vapeur qui fait le service s'ébranla, et nous conduisit jusqu'à Sorrente, nous laissant le temps d'admirer les points de vue si variés que présentent la ville et les côteaux qui l'environnent, le golfe et sa ceinture de cités et de bourgades aux maisons blanches assises sur ses rivages. A onze heures, il s'arrêtait vis-à-vis la grotte d'azur, la merveille du golfe de Naples. Cette grotte est une caverne d'une longueur de 50 mètres environ et d'une largeur de 30, ouverte sous une montagne abrupte et dans laquelle ont pénétré les eaux de la mer. On ne peut y entrer que par une ouverture de la largeur d'une petite barque et haute d'un à deux mètres. Ce n'est pas sans émotion que les deux voyageurs couchés à plat dans le fond de la barquette sentent leur frêle embarcation, saisie, repoussée et ramenée par le remous des vagues courtes et agitées qui se forment près de l'ouver-

ture ; il faut toute l'habitude et toute la sûreté de main du matelot qui est à l'avant pour lancer la barque juste dans l'ouverture de l'antre en profitant d'une lame favorable. Dès qu'on y a pénétré, l'antre obscur devient un palais dont l'eau calme et d'une ravissante couleur bleu de ciel qui inonde de ses reflets la grotte en toute sa profondeur et sur toutes ses parois : c'est, comme on l'a dit, un palais de turquoises baigné par une mer de saphir. La barque s'avance lentement, en laissant derrière elle un léger sillon d'argent, et le voyageur se laisse aller en silence au sentiment d'admiration que lui cause ce spectacle peut-être unique au monde. Un matelot pour l'agrément des spectateurs, nage dans l'eau, et toutes les parties immergées de son corps apparaissent blanches comme de l'argent, tandis que la tête et les parties qui sont hors de l'eau se montrent couleur d'un sombre azur ; on dirait un corps mi-partie de bronze et mi-partie d'argent. La couleur de la grotte présente un phénomène, que la science, dit-on, n'a pas encore expliqué. Après être sorti avec moins de péripéties qu'à l'entrée et être remontés sur le navire, nous ne tardâmes pas à arriver à Capri, dont nous visitâmes, en quelques heures, la plage et les premières hautes pentes : les sites, les types, les costumes, nous rappelèrent les études, les dessins, les croquis et les tableaux qui ont figuré à l'exposition posthume des œuvres de notre cher et regretté collègue Salomé, qui avait durant des mois, des années peut-être, résidé dans l'île enchanteresse de Capri. Vers trois heures, le sifflet du vapeur nous rappela et nous retournâmes à Sorrente. Là, nous le quittâmes et une barque nous conduisit :

> Sur la plage sonore où la mer de Sorrente
> Déroule ses flots bleus au pied de l'oranger.

Nous voulions voir et nous vîmes : la maison du Tasse à demi-détruite par les vagues, et, après avoir gravi les rudes pentes qui mènent à la ville, la statue en marbre blanc du grand poète, et dans la rue Saint-Nicolas, la demeure où il vint, déguisé en pâtre, trouver sa sœur Cornelia, qui le reconnut et lui donna asile. Ce à quoi nous tenions surtout, c'était de suivre, au coucher du soleil, la route de Sorrente à Castellamare. Elle serpente parfois taillée dans le roc, le plus souvent entre des massifs d'oliviers aux feuilles à reflets d'argent, au milieu de bois épais d'orangers et de citronniers, de blanches bourgades et de charmantes villas, presque toujours suspendue sur le bord de la mer et souvent la surplombant. Vers le soir, lorsque

les derniers rayons du soleil illuminent le fond du golfe et les îles d'Ischia et de Nisida, cette promenade est plus poétique que la route de la Corniche, si souvent et d'ailleurs si justement vantée.

Arrivés à Castellamare un peu avant le soir, nous trouvâmes un train qui nous ramena à Naples vers huit heures du soir.

Le lendemain, vendredi 10 avril, la pluie tombait dès le matin. Il fallait renoncer aux excursions à l'extérieur de la ville. Durant la matinée nous visitâmes des églises. Les églises sont très nombreuses à Naples : il y en a 253, sans compter une cinquantaine de chapelles de confréries. Ces édifices sont en général peu remarquables sous le rapport de l'architecture et de l'art. Beaucoup d'entre elles présentent, à l'extérieur, des façades inachevées ; à l'intérieur, la plupart offrent une surcharge d'ornements que condamne le bon goût. Nous attirerons l'attention sur certaines particularités qui nous ont frappés dans quelques églises de Naples. A la cathédrale *Saint-Janvier*, nous fûmes facilement admis, grâce à une recommandation, à visiter le Trésor, où un prêtre nous montra vingt-quatre bustes plus grands que nature, de hauts bouquets et des garnitures d'autel, le tout en argent massif, mais plus remarquables par la richesse intrinsèque que par la valeur artistique. Au point de vue archéologique, nous visitâmes avec plus d'intérêt la crypte, ancien temple d'Apollon, ornée de marbres précieux, où se vénèrent le tombeau de saint Janvier et un Christ, qui, dit-on, provient des Catacombes. L'église *Sainte-Claire*, avec son plafond, ses galeries et sa tribune des musiciens surchargés de dorures, ressemble plutôt à une salle de spectacle qu'à un édifice religieux ; il n'y a pas jusqu'à une Vierge du vieux peintre Giotto, qui ne soit en grande partie recouverte d'une robe et d'une couronne en argent. Comme contraste, nous avons remarqué, à côté et derrière l'autel, quatre tombeaux du XIVe siècle, en marbres blanc et noir avec nombreux personnages, au caractère tout à la fois sévère et grand, mais qui nous ont prouvé que l'art de la statuaire n'avait pas atteint en Italie, au XIVe siècle, la hauteur à laquelle il était arrivé en Flandre et dans l'Ile de France, à la même époque.

Saint-Dominique-le-Grand est un bel édifice de construction gothique, malheureusement restauré dans le goût des églises gréco-romaines. Nous signalerons dans la nef de droite, en entrant, une Ascension de Théodore-le-Flamand, et plus loin, dans la septième chapelle, où se trouvent de curieux souvenirs de saint Thomas d'Aquin, une remarquable Résurrection de W. Coberger, peintre de

notre région, qui était aussi un très habile ingénieur et qui, en cette dernière qualité, a desséché en grande partie les Moëres entre Bergues, Dunkerque et Furnes. Nous mentionnerons encore *Saint-Philippe de Néri* et l'Incoranata, surchargées de dorures, *Saint-Laurent,* autre église gothique convertie en édifice grec, et *Saint-François de Paule*, imitation du Panthéon, ancienne église de la Cour, où nous rencontrâmes le curé de la paroisse, Mgr Filippo d'Amico, qui nous fit, avec une grâce charmante, les honneurs de son église et nous parla beaucoup de la France et de Paris, où il a vécu plusieurs années, et connu Lacordaire, Montalembert et plusieurs autres personnages sur lesquels il nous raconta diverses anecdotes pleines d'intérêt.

Nous visitâmes aussi, sur les hauteurs qui environnent Naples d'une bordure verte et blanche, les forts, châteaux et couvents d'où l'on peut jouir de points de vue qu'aucun touriste ne peut négliger : le *Fort Saint-Elme;* les *Camaldules*, couvent où il ne reste que quelques religieux que la mort décime peu à peu et qui ne sont point remplacés : le Palais de *Capo di Monte*, où se trouve entre autres curiosités, l'ancien boudoir de la reine, complètement tapissé de porcelaine de Chine : l'ancienne *Chartreuse de Saint-Martin*, devenue aujourd'hui un curieux musée et où l'artiste doit faire un pèlerinage, quand même il ne voudrait voir que la Descente de Croix de Ribera, encore aujourd'hui conservée dans la chapelle.

On ne peut négliger de se faire conduire, sur une autre colline, au nouveau *Campo Santo*. Nous avons visité les cimetières de toutes les principales villes de l'Italie ; aucun n'est comparable à celui de Naples, qui a été commencé sous le règne de Murat. C'est un ensemble d'allées sinueuses, de parterres remplis de fleurs, de magnifiques ombrages, dans lequel s'élèvent un nombre très considérable de chapelles funéraires, petits temples de tous les styles, de toutes les formes, avec quelques mausolées érigés çà et là, et d'où l'on jouit, à travers les tombeaux et les ombrages, d'admirables échappées sur Naples et ses collines, sur le golfe et ses rivages, ses caps, ses îles. Les chapelles qui sont érigées par des confréries ou des associations pieuses sont divisées en deux parties, l'une inférieure, où les corps déposés dans la terre qui les dessèche sans les décomposer, restent dix-huit mois environ, pour être placés ensuite dans la partie supérieure, où ils sont conservés sous une plaque de marbre. Ce cimetière n'a rien de triste et de lugubre. Les Napolitains s'y promènent, quelques-uns sans doute désolés et versant des larmes, mais la plupart

gais, parlant et riant. On assure que rien n'est plus curieux que l'après-midi de la Toussaint dans le nouveau cimetière de Naples. « Toute la ville s'y rend, à pied, à âne, à cheval, en calèche, en *corricolo*. On mange, on boit, on prie, on cause, on rit, on pleure pêle-mêle, en errant sous les arbres et au milieu des fleurs, en contemplant les milliers de personnes qui s'enchevêtrent dans les allées, les longues files noires et blanches des tombeaux et des allées, et au loin la ville, le golfe et le Vésuve. Tout est vie, à l'exception de quelques cœurs encore meurtris, et l'on répète ces mots que nous traduisons d'un poète italien : « A l'ombre des cyprès et dans l'urne que rafraîchit une rosée de pleurs, peut-être le sommeil de la mort est-il moins pénible ! »

Dans l'une des rues nouvelles qui sillonnent les premières pentes des hauteurs élevées en étage autour de Naples, nous jouîmes d'un bonheur tout personnel, dont nous voulons tenir note dans nos impressions de voyage. Sur le pont du bateau à vapeur qui nous a conduit à Capri, nous avons vu, avant le départ, deux Petites Sœurs des Pauvres qui allaient de groupe en groupe, de passager en passager, tendant une bourse afin de recevoir une obole pour les vieillards de leur hospice. Après leur avoir donné notre offrande, nous leur demandâmes si elles connaissaient la sœur Sainte-Agnès de la Pentecôte, leur consœur et notre parente, qui avait passé plusieurs années à Naples et avait été envoyée cinq ou six mois auparavant dans une maison de la Bretagne. Elles avaient répondu que non seulement elles la connaissaient, mais qu'elles venaient de la voir, cette jeune sœur était revenue, depuis trois ou quatre semaines, dans la maison de Naples, parce que sa santé avait souffert du climat de la France. Nous nous rendîmes à la maison des Petites-Sœurs, qui est située rue Victor-Emmanuel, N° 122. Ce fut pour la jeune sœur et pour nous, un véritable bonheur de nous retrouver ainsi, si loin de la France, sans nous y attendre, et de parler de tous ceux que nous avions connus et de ceux que nous avions perdus. Nous visitâmes, avec la jeune sœur et avec la supérieure, une vieille religieuse d'un caractère charmant, toute la maison et les vieillards, hommes et femmes qui y ont trouvé asile. La maison, les dortoirs, la cuisine présentent une propreté exquise qui contraste singulièrement avec ce que nous avions vu dans les ruelles et dans la banlieue de Naples ; il en est de même des vieillards qui diffèrent complètement, en leur mise et leur tenue, des spectacles de sordide misère dont nous avions été témoins en parcou-

rant la ville et les campagnes voisines. Parmi les femmes, on nous fit remarquer une baronne, réduite à la plus complète indigence, qui se distingue encore au milieu de ses compagnes par son grand air, ses manières courtoises et la reconnaissance qu'elle témoigne aux sœurs ; et parmi les hommes, un docteur en médecine complétement déchu après avoir exercé sa profession à Naples avec succès, et qui est satisfait de s'entendre encore appeler *Il signor dottore.*

Nous jouîmes à Naples de spectacles plus gais que la promenade au cimetière et la visite de l'hospice. Toute l'après-midi et la soirée du dimanche 12 avril, nous nous fîmes conduire dans les rues, les places, les promenades les plus fréquentées par la foule. Il y avait, ce jour-là, des courses. Des flots d'hommes, de femmes et d'enfants poussés par d'autres flots se pressaient sur les larges trottoirs et sur les squares des promenades conduisant au champ de course ; les balcons, les fenêtres, les tentes étaient garnis de spectateurs. C'était un mouvement, un bruit dont les courses en France ne peuvent donner une idée. Le Napolitain crie, gesticule, s'anime, rit, se fâche, avec une ardeur qui lui est particulière. On n'aurait pas une idée de Naples, si l'on n'avait pas vu la population un jour de fête et de cohue. Je terminai cette journée à la représentation d'un mélodrame au *Théâtre San Carlo.* Ce théâtre est l'un des plus beaux et des plus vastes de l'Italie ; il a six étages de loges ; il est très richement décoré à l'intérieur. On y représentait *La Cavalleria Rusticana.* Dans le ballet qui suivit et qui était intitulé *Pietra Mettra*, il y avait 150 à 200 danseuses en costume national. C'était un spectacle très curieux.

Nous fîmes, le lundi 13 avril, deux grandes excursions que nous avions différées jusque-là dans l'espoir d'avoir une journée de beau soleil, Pompéi et le Vésuve. Partis de Naples à 8 heures, nous étions à 8 h. 28 m. à la station de Pompéi, et quelques minutes plus tard nous entrions dans l'enceinte de la ville. Ni pluie, ni soleil, c'était un temps favorable pour la visite des ruines qui ne demande pas moins de trois heures. Nous trouvâmes parmi les gardiens un guide excellent ; il connaissait le français, assez pour nous conduire et nous donner quelques mots d'explication et pas assez pour nous ennuyer de tirades apprises par cœur. L'espoir d'un bon pourboire que nous fîmes luire à ses yeux, bien qu'il soit interdit aux gardiens de rien recevoir des visiteurs, rendit notre guide très attentif et très aimable. Nous visitâmes d'abord le petit musée établi à l'entrée, où se trouvent, entre autres curiosités, les moulages obtenus à l'aide de plâtre liquide versé

dans les cendres durcies autour des cadavres étouffés et reproduisant ces victimes dans l'horrible vérité du moment de leur dernière agonie. Puis nous parcourûmes, le plan en main, les rues, les places, les monuments, les habitations, les curiosités, les théâtres, les amphithéâtres, les bains, les temples, les murs d'enceinte et les faubourgs de l'antique cité gréco-romaine. Nous ne recommencerons pas ici des descriptions tant de fois répétées. Ce qui attira surtout notre attention et captiva notre intérêt, ce sont les vestiges présents à chaque pas de la vie de chaque jour des habitants de Pompéi, leurs usages, leur commerce, leurs cérémonies ; partout on saisit leurs habitudes sur le fait. Ce qui nous frappa, c'est le caractère de tristesse morne, lugubre, que présente cette ville morte, dont tous les édifices et toutes les maisons n'ont conservé que leur rez-de-chaussée, et ont perdu leur toit, leur plate-forme, leur étage. A l'heure matinale où nous nous y étions rendus, il n'y avait presque pas de visiteurs. La solitude était plus complète encore. Nous comptons certainement, parmi les moments les plus instructifs et les plus intéressants de notre voyage, les trois à quatre heures que nous passâmes à Pompéi.

A midi et demi, nous arrivions à l'hôtel Diomède où, sous une sorte de véranda, au milieu d'une cohue indescriptible et par un froid pénétrant, il nous fut fort difficile de nous faire servir un déjeuner, qui était détestable. Nous avions pris à Naples les billets de l'Agence Cook, dont il est difficile de se passer pour la visite du Vésuve, mais qui ne s'inquiète pas beaucoup des voyageurs, quand une fois elle a reçu les 52 francs qu'elle demande par personne Trois excursionnistes de Québec avaient déjà pris place dans le landau qui devait nous conduire au Vésuve ; il ne restait que deux places, dont l'une à côté du cocher. L'agent de la maison Cook nous ayant dit qu'il était absolument impossible d'avoir en ce moment une seconde voiture, nous nous décidâmes à accepter, bien que nous eussions droit à une voiture spéciale. Le trajet, avant d'arriver à l'observatoire, dura longtemps, deux à trois heures, pendant lesquelles le froid fut assez vif et parfois accompagné d'un peu de pluie. Nous arrivâmes un peu transis à l'observatoire et au chemin de fer funiculaire, qui appartient à l'agence.

L'établissement de ce chemin de fer est un grand service rendu à ceux qui font l'ascension du Vésuve. Mais il ne conduit pas jusqu'au sommet de la montagne : il y a encore à faire un trajet d'environ un quart d'heure, sur une pente très raide, parfois presque à pic, où le pied glisse sur les cendres et la poussière pierreuse qui forme le sol.

Nous aurions bien voulu gravir cette montée, sans le secours de personne ; mais il nous fallut accepter l'aide de deux guides, dont l'un nous précédait ayant, autour de ses reins, un long lazzo dont nous tenions le bout, tandis que l'autre nous soutenait, nous poussait par derrière. Enfin, suant, soufflant, harassés, nous arrivâmes au haut sur le bord du cratère. Des bouffées asphyxiantes de fumée, d'épaisses et chaudes vapeurs de soufre tantôt noirâtres, tantôt blanches, parfois rouges ou verdâtres, montaient jusqu'à nous et par moment nous suffoquaient. Et en même temps, contraste étrange, une véritable tempête de neige éclatait sur le Vésuve. Des bourrasques de vent et de gros flocons faisaient rage autour de nous. Du côté voisin du cratère, une chaleur étouffante, de l'autre le froid le plus intense. Sur le bord du gouffre de feu dont nous voyions et sentions les flammes, nous gelions, nous étions couverts de neige. Malgré tout cela, nous regardâmes dans le cratère, autant que le permettaient les vapeurs du volcan qui annonçaient une éruption. C'était un spectacle effrayant. Mais il fallut bientôt renoncer à le contempler ; les vapeurs et la neige étaient de plus en plus épaisses et pénibles à supporter. Avec l'aide de nos guides nous regagnâmes le funiculaire qui nous déposa à l'observatoire. A partir de là, le temps se rasséréna. La voiture, descendant sur les pentes du Vésuve, nous ramena rapidement à Naples. C'était beaucoup, c'était trop de voir, en un seul jour, Pompéi et le Vésuve, surtout par le temps que nous avions eu dans l'après-midi et avec la voiture que nous avait donnée l'agence Cook. Un bon dîner et une bonne nuit nous remirent des fatigues de ce jour : puis, nous avions la consolation de nous dire que nous n'étions pas allés à Naples sans faire l'ascension du Vésuve et que nous avions vu ce volcan en des conditions toutes spéciales, par une tourmente de neige, brûlés à droite et gelés à gauche.

Le lendemain, mardi 14 avril, à 8 heures du matin, par un beau soleil, un excellent landau nous emportait vers Pouzzoles. Nous visitâmes successivement les Bains de Saint-Germain, la grotte du Chien, Pouzzoles, la Solfatare, le lac Lucrin, Baïes, le cap Misène, Cumes avec son temple d'Apollon, la grotte de la Sibylle, le lac Averne, le tombeau de Virgile, en nous rappelant les souvenirs historiques qui abondent en cette région, en jouissant des paysages enchanteurs qu'offrent les côtes et les montagnes, le golfe et les îles.

Le 15 avril, nous complétâmes les études que nous avions faites à Pompéi par la visite d'Herculanum et par un dernier regard jeté sur

le musée Bourbon, qui se nomme aujourd'hui musée national. Herculanum, souvent négligé par les touristes, est loin d'offrir l'importance de Pompéi ; mais il est intéressant d'y faire une excursion. Les habitations étaient, en général, disposées d'après un plan tout différent de celui qu'elles offrent à Pompéi ; le théâtre qui est souterrain, et que l'on ne voit par conséquent qu'à la lueur des torches, est le plus grand qu'on ait découvert près de Naples. Il pouvait contenir environ 10,000 spectateurs. Nous étions allés plusieurs fois au musée national : c'est là que l'on a réuni toutes les curiosités trouvées à Herculanum et à Pompéi. Comme on l'a dit, le voyageur, qui croit avoir épuisé l'étude de l'antiquité à Rome, dans les musées du Vatican et du Capitole, trouve de nouvelles merveilles au musée de Naples. Ici, l'intérêt s'accroît, par une révélation intime et étendue de la vie et des habitudes des anciens, à l'aide non seulement d'inscriptions, d'autels, de tombeaux et de statues, mais d'un nombre prodigieux d'objets mobiliers dont ils se sont servis, depuis les plus riches jusqu'aux plus vulgaires. Une ville toute entière, ensevelie avec tout ce qui s'y trouvait, livre incessamment tous les détails de la vie gréco-romaine. C'est par milliers que l'on compte les objets de chaque collection. Impossible de penser à en donner une idée dans les pages que nous traçons. Nous renonçons aussi à décrire les tableaux des maîtres flamands de l'École primitive dont notre savant compagnon de voyage fit, dans le musée de Naples, une étude spéciale ; il en publiera lui-même la description. Il faut nous arracher à ce passe-temps agréable, comme il nous fallut nous arracher au séjour de Naples le mardi 14 avril, à 5 heures de l'après-midi.

Du pont du bateau à vapeur *Il Leone*, nous jetâmes un dernier coup d'œil sur le magnifique panorama que présente la ville, sur les hauteurs, les palais, les couvents, les bois qui l'entourent ; sur le Vésuve à l'aigrette de flammes et de fumée, sur les rivages demi-circulaires où se voient les maisons blanches de Castellamare et de Sorrente, de Pouzzoles et de Baïes, et sur les îles d'Ischia, de Procida et de Capri. Bientôt, nous arrivâmes sous l'un des promotoires de cette dernière île, Naples disparut et nous fûmes en pleine mer. Le tangage ne nous fut point funeste, et même pendant la nuit, moment où la mer fut un instant assez agitée, nous n'éprouvâmes ni l'un ni l'autre le mal que ressentirent plusieurs de nos compagnons de voyage.

A la table présidée par le capitaine, où nous prîmes place vers 6 heures, se trouvait à côté de nous un Italien, qui nous avait déjà

plusieurs fois adressé la parole d'une manière très aimable. Durant le repas, il nous dit qu'il était allé deux fois en France. Et comme nous lui demandions en quelle région il s'était rendu, il nous répondit que c'était à Lille. Nous lui dîmes que nous résidions en cette ville, et il nous fit connaître qu'il était le chevalier Moroni et qu'il avait reçu une médaille d'or pour la musique d'une cantate composée en l'honneur de Notre-Dame de la Treille. Mon compagnon de voyage se rappelait très bien l'exécution de cette cantate, pour laquelle avait été formé un chœur de plus de deux cents voix avec le concours de plusieurs célèbres chanteurs de Paris ; il s'était plusieurs fois trouvé à Lille avec lui, et il lui rappela plusieurs circonstances qui avaient marqué son séjour en cette ville. Le chevalier Maroni est aussi distingué comme homme que comme musicien ; nous fûmes heureux de causer avec lui pendant la traversée.

A la même table se trouvaient deux voyageurs, en qui nous avions facilement reconnu des Français et avec qui nous avions échangé quelques mots. L'un, âgé d'environ quarante ans, offrait, en sa tenue et ses allures, les dehors de l'officier ; l'autre, était un jeune homme de vingt-trois à vingt-quatre ans, grand, svelte, blond, tout à la fois simple et distingué. Nous avions remarqué que ce jeune homme avait un *Guide*, relié en cuir de Russie et doré sur tranches, ce qui n'est pas ordinaire chez les touristes. Nous leur avions demandé s'ils avaient déjà voyagé, le plus âgé nous avait répondu qu'il était allé plusieurs fois en Algérie et le plus jeune qu'il avait déjà traversé le détroit de Messine. Réveillés de bonne heure le matin par le mouvement du navire et les plaintes de quelques-uns de nos voisins de cabine, nous montâmes sur le pont où nous trouvâmes les deux voyageurs français avec qui nous liâmes de nouveau conversation. Comme le jeune homme s'éloignait pour un instant, le plus âgé des deux lui dit au moment où il partait : Dans un instant, je serai près de vous, Monseigneur. — Ce dernier mot excita notre curiosité, et nous demandâmes si le jeune homme qui s'éloignait était un prince. — Oui, nous répondit-il. — Pourrions-nous savoir son nom ? — Certainement, nous dit notre interlocuteur : c'est le prince Henri d'Orléans ! — Comment, nous écriâmes-nous, le prince Henri ! Le voyageur déjà célèbre, qui a fait, sur les hauts plateaux de l'Asie centrale, dans le Thibet et dans l'Extrême-Orient, le voyage dont il a été si souvent question dans les journaux ! — C'est lui-même ! — Ah ! nous serions bien heureux de pouvoir, quand il remontera sur le pont, lui présenter nos hom-

mages !... Hier, quand nous lui demandions s'il avait déjà voyagé, il nous disait qu'il avait traversé le détroit de Messine, et c'est le voyageur qui a fait en Asie des découvertes importantes, celui qui a été acclamé à Paris et en Russie ! Quelle modeste simplicité unie à un nom illustre et au plus grand mérite personnel !

Quelque temps après le jeune prince revint. Et nous lui offrîmes nos sentiments de respect et d'admiration. Il nous répondit avec la plus gracieuse bienveillance, en disant à peine quelques mots touchant son expédition en Asie. Lorsqu'il sut que nous étions de Lille et que nous faisions partie de la Société de Géographie de cette ville, il nous dit qu'il connaissait cette Société, l'une des plus importantes de la France, et qu'il s'était trouvé plusieurs fois avec son digne et aimable Président, M. Paul Crepy. Le jeune prince Henri d'Orléans se rendait en Sicile, pour y voir le duc d'Aumale qui s'y trouvait dans l'une de ses propriétés. Et en effet, lorsque nous arrivâmes dans la rade de Palerme, le petit yacht à vapeur du duc était là, attendant le prince et son compagnon de voyage. Avant de partir, ils nous serrèrent cordialement la main et nous assurèrent, à la suite de la demande que nous leur avions faite, que nous pourrions visiter les jardins du palais du duc d'Aumale, qui sont l'une des curiosités de Palerme. La rencontre avec le prince Henri d'Orléans est certainement l'un des bons souvenirs de notre voyage.

Au moment où il nous quitta et où nous stoppions en rade pour attendre les barques qui vinrent chercher les voyageurs, il tombait une pluie torrentielle, de sorte que nous ne pûmes jouir du spectacle si beau que présente le port et la ville de Palerme, sa célèbre conque d'or, ses bois d'orangers, de citronniers et d'oliviers, ses collines et surtout le *Monte Pellegrino*, qui domine cette capitale de la Sicile.

La Sicile, au point de vue géologique, est l'extrémité de l'Italie ; comme aspect, climat, végétation, population et monuments, c'est déjà la Grèce et l'Afrique. Les rivages de la mer Ionienne et cette mer elle-même offrent le ciel, les eaux et les sites de l'Attique et du Péloponèse. Sur les autres côtes et surtout dans les plaines et les vallées de l'intérieur, la végétation est quasi-tropicale : les hauts palmiers, les bananiers, la canne à sucre y croissent en pleine terre ; le papyrus du Nil y incline, sur les ruisseaux, ses roseaux gigantesques. Nous y avons vu des giroflées hautes comme des arbustes, des orangers de la taille de nos grands arbres, des forêts de citronniers, d'orangers, de

lauriers répandant des parfums enivrants. Les terres, dès qu'elles sont ensemencées, produisent, presque sans être travaillées, de magnifiques récoltes ; de nombreux troupeaux errent dans les pâturages et les montagnes. Çà et là, des bancs de soufre qui forment l'une des principales richesses du pays. Et au-dessus de tout cela, le gigantesque Etna, le roi des volcans de l'Europe.

Un grand nombre de peuples ont voulu établir leur domination en Sicile. Sans parler des populations primitives et des Sicules, dont le souvenir est rappelé par les aventures des dieux de la fable qui auraient eu la Sicile pour demeure, nous signalerons les Grecs, les Carthaginois, les Romains, les Ostrogoths, les Byzantins, les Allemands, les Angevins, les Aragonais, et bien d'autres qui ont successivement occupé ce pays, et dont plusieurs ont laissé dans les monuments des traces remarquables de leur séjour. Tout cela a donné et donne à la Sicile un caractère spécial, une véritable originalité. Quand on a visité l'ensemble de l'Italie, on n'a pas une idée de la Sicile. Et pourtant beaucoup de voyageurs, qui font un séjour de un ou deux mois en Italie, s'arrêtent à Naples et ne poussent point au-delà. Diverses raisons les en empêchent. La Sicile ne fait point partie de l'excursion classique, réglementaire d'un voyage en Italie, et l'on croit, grave erreur, qu'après Venise, Florence, Rome et Naples, on ne trouve pas à admirer à Palerme, Agrigente et Syracuse. D'autres se préoccupent de ce qui se raconte au sujet du peu de propreté des hôtels en Sicile : sans doute, les *Albergi* n'y valent pas ceux de Naples, de Florence et de Milan ; mais ils sont loin d'être aussi désagréables qu'on veut bien le dire. Enfin, quelques-uns redoutent les brigands et l'association autrefois puissante désignée sous le nom de *La Maffia* ; nous déclarons n'avoir rien vu ni rien entendu aux tables d'hôte où nous nous sommes trouvés avec beaucoup de voyageurs, qui pût nous faire croire qu'il y a encore quelque chose de sérieux dans cette dernière appréhension. Nous ne saurions trop conseiller à ceux qui font un voyage en Italie de réserver quelques jours pour faire une excursion en Sicile. Une semaine ou deux peuvent suffire.

Nous ne passâmes que deux jours à Palerme ; mais à l'aide des voitures, nous pûmes facilement visiter les monuments de la ville et des environs. Les rues de cette ville sont étroites et tortueuses, à l'exception de deux artères principales, la traversant dans toute sa longueur, qui sont droites et assez larges. Une foule nombreuse et animée circule dans les rues ; on y remarque un grand mouvement de voitures,

parmi lesquelles on distingue les charrettes des paysans et des marchands, petites boîtes carrées juchées sur de hautes roues jaunes, et couvertes de peintures naïves et bizarres, représentant des faits historiques, des aventures dont le sujet est emprunté aux romans du Moyen-Age, aux légendes du pays et même assez souvent à l'histoire de Napoléon Ier et de Murat. Le Palermitain passe indifférent devant ces charrettes qu'il est habitué à voir, mais l'étranger les regarde avec intérêt.

Il y a, dans les rues et sur les places de Palerme, un grand nombre de statues, d'obélisques, d'édifices publics et de portiques en marbre blanc qui donnent à la ville un aspect monumental. Ce qui attire surtout l'attention, ce sont les églises. Nous ne parlerons point des églises relativement modernes, telles que celles des *Jésuites* et des *Dominicains* et celles de *Sainte-Catherine*, de *Sainte-Marie della Catena*, de l'*Olivetta* et de *Saint-Joseph des Théatins*, remarquables par leur richesse et trop souvent par le luxe et la surcharge de l'ornementation de leurs autels et surtout de leurs plafonds. Ce qui mérite d'être étudié, ce sont les églises anciennes où, sous une restauration moderne, on trouve de curieux et importants restes de l'architecture byzantine, des constructions arabes et du gothique des Normands.

L'église de *Saint-Jean des Ermites* présente une grande coupole flanquée de quatre autres coupoles plus petites, le tout peint en rouge et complètement dans le style byzantin ; la partie de droite est formée du mur extérieur d'une mosquée arabe dont on visite les restes ; et on y voit en outre un cloître de l'époque de transition entre le roman et le gothique, avec des rangées de doubles colonnes, du plus beau caractère et de l'aspect la plus pittoresque.

La *Cathédrale*, élevée sur les ruines d'une basilique romaine dont les Sarrazins avaient fait une mosquée, a été construite en 1185 et restaurée vers 1450. La façade principale, qui est au Sud sur un des grands côtés, offre un mélange de style normand et d'ornementation mauresque, avec un porche très élégant à trois ouvertures et un feston servant de couronnement qui découpe ses dentelures vers le ciel ; la façade orientale est un riche spécimen d'architecture ogivale sicilienne ; la crypte avec ses deux nefs à arcs en tiers-point et les arcades aveugles de ses murs est une construction de la fin du XIIe siècle. Malheureusement, un dôme du XVIIIe siècle gâte un peu ce magnifique ensemble qui présente un caractère parfois disparate, mais original, fantastique et imposant, et d'autant plus beau que la pierre et

le marbre, au lieu de noircir, ont pris une nuance jaune très chaude. Mais le visiteur éprouve un véritable désappointement lorsqu'il pénètre dans l'intérieur de l'édifice ; les colonnettes, les ogives, les mosaïques ont disparu sous le plâtre, le crépissage et le badigeon dont les a affublés un architecte du XVIIe siècle, qui a transformé l'ornementation arabe et ogivale en une décoration de style néo-corinthien. Rien de plus désagréable que cette malheureuse transformation : c'est à peine si l'on peut se distraire un peu de ce sentiment pénible en admirant la riche chapelle de Sainte-Rosalie, la patronne de la ville, et les riches tombeaux en porphyre ou en marbre blanc, de Constance de Normandie, du roi Roger III et des empereurs Henri VI et Frédéric II.

L'église de la *Martorana*, bien qu'elle ait été aussi modernisée en certaines parties, a conservé des restes plus importants de l'époque normande. A l'intérieur, entre l'église et le clocher, se voient deux curieuses mosaïques du commencement du XIIe siècle, représentant à droite le roi Roger, vêtu du costume byzantin et portant la dalmatique, couronné par le Christ, et à gauche le même prince comme fondateur de l'église, agenouillé aux pieds de la Sainte Vierge. Le campanile ou clocher présente quatre étages superposés, diminuant chacun en largeur, dont les fenêtres et les colonnettes révèlent l'architecture ogivale normande de la seconde moitié du XIIe siècle.

L'édifice le plus important de la ville de Palerme, au point de vue architectural, est la *Chapelle Palatine*, qui se trouve dans le *Palais Royal*. Ce palais, édifice du XVIIe siècle, qui n'a conservé, de sa première construction, qu'une tour ogivale normande, où se trouve l'observatoire, renferme la chapelle dont nous venons de parler. Cette chapelle, fondée vers 1152 par le roi normand Roger, est toute resplendissante de mosaïques, de marbres et de pierres dures. Le plan est celui d'une basilique à trois nefs surmontée d'une coupole. Les arceaux retombant sur des colonnes de granit à chapiteaux dorés. Des piliers de marbre rouge alternent avec les piliers de granit. Au-dessus du maître-autel, apparaît, scintillant d'un puissant éclat, une mosaïque qui montre le Christ enseignant, et autour les Évangélistes et des anges sur les bords d'une arcade ogivale. C'est rude et incorrect, mais très grand. On y voit le mélange singulier du byzantin, de la décoration sarrazine et du style ogival. L'ensemble fait penser à l'Alhambra ; et l'effet qu'il produit rappelle celui de la basilique Saint-Marc, à Venise.

Cette merveille fait tort aux appartements du Palais royal, la Salle de Parlement, la Salle Pompéienne, le Salon chinois, les appartements privés, et même à la Chambre du roi Roger, où se trouve pourtant une mosaïque ancienne représentant une chasse.

Seule, la ville de *Monreale*, située à 7 kilomètres de Palerme, sur une colline de 350 mètres d'altitude et à laquelle on arrive par une route abondante en points de vue des plus pittoresques et des plus grandioses, offre des monuments plus importants de l'époque normande. La *Cathédrale*, construite vers la fin du XII[e] siècle, dans le même style mais en des proportions plus vastes que Saint-Marc de Venise, est un des édifices les plus remarquables de la Sicile. C'est le monument le plus curieux de ce mélange du style byzantin, de l'art sarrazin, de l'ogival normand et de goût italien, dont nous venons de parler. Extérieurement, il rappelle la façade principale de la cathédrale de Palerme, mais avec une abside décorée d'arcatures ogivales et de mosaïques qui lui donnent un caractère tout particulier. L'intérieur, long de plus de 100 mètres et large de 40, est divisé en trois nefs séparées par 18 colonnes de granit oriental, à chapiteaux en marbre blanc, qui sont pour la plupart monolithes et antiques. Des arcs lancéolés, de style ogival rappelant le style mauresque, retombent sur des chapiteaux. A partir de ce dernier ornement, toutes les surfaces jusqu'au plafond, sont couvertes de riches mosaïques représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui donnent à l'édifice une magnificence dont il est difficile de se faire une idée. Il y a plus de 2,400 mètres carrés qui sont couverts de splendides mosaïques à sujets sur fond d'or. Sur le fronton de l'arc qui sépare la nef du chœur, on remarque la Sagesse de Dieu, adorée par les anges saint Michel et saint Gabriel. Au fond de l'église, dans la demi-coupole de l'abside centrale, est une figure colossale du Christ d'un effet puissant; au-dessous, la Vierge, des anges et des saints. Dans les absides latérales, sont les figures aussi plus grandes que nature de saint Pierre et de saint Paul, qui sont dignes de rivaliser avec les plus grandes statues de l'antiquité. Les autels, les stalles en bois, les tombeaux et les détails de l'ornementation sont intéressants, quoique relativement modernes. Les plafonds, avec leurs poutres en or et en couleur sont de notre siècle; mais ils s'harmonisent assez bien avec les mosaïques des artistes du XII[e] siècle.

(*A suivre*).

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES & BROCHURES RÉCEMMENT REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

Manuel de l'Émigrant en Tunisie, par JULES SAURIN.

« Faire connaître la Tunisie aux Français » tel est le but que se propose l'auteur, but qu'il a du reste parfaitement atteint, car ce petit recueil est non seulement un guide précieux renfermant des renseignements toujours utiles, mais d'une manière intéressante il nous dépeint fort brièvement la situation géographique, climatologique et ethnographique de cette contrée ; il nous montre combien est relativement peu nombreuse la colonie française et combien il resterait à faire pour favoriser cette colonisation, qui certainement rapporterait au pays les plus heureux résultats. Par des parallèles frappants, l'auteur fait encore mieux ressortir l'importance de ses remarques et la justesse de ses observations. S'étendant particulièrement sur la question agricole, M. Jules Saurin nous parle des diverses cultures fourragères, maraîchères, fruitières et des céréales en écrivain qui connaît son pays et qui sait en apprécier l'importance.

L'auteur termine par un chapitre excessivement intéressant, où tour à tour les loyers, les objets d'alimentation, le bétail, les frais de construction, etc., etc., en un mot tout ce qui a rapport à la vie journalière est indiqué avec une justesse d'appréciation, une finesse de remarque et une brièveté de langage qui nous engagent à répéter avec l'auteur : « Espérons que cette institution inconnue jusqu'ici dans nos colonies, contribuera dans une large mesure au peuplement français de la Régence. »

E. S.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1893.

MAI.

1er Mai. — ÉTATS-UNIS. — Ouverture de l'Exposition universelle de Chicago.

6 Mai. — ALLEMAGNE. — Le Reichstag, par 210 voix contre 162, rejette le projet tendant à augmenter les effectifs militaires.

— ALLEMAGNE. — Dissolution du Reichstag.

10 Mai. — CANADA. — Établissement du premier service régulier de paquebots de Vancouver à Sydney, en Australie.

11 Mai. — FRANCE. — Arrivée à Marseille du général Dodds.

12 Mai. — Congo français. — Retour à Bordeaux de la mission Maistre.

— France. — Arrivée à Paris du général Dodds.

14 Mai. — Côte d'Ivoire. — Le capitaine Marchand s'empare de Tiassalé.

15 Mai. — Bulgarie. — Ouverture à Tirnovo du grand Sobranié.

— Grèce. — Le cabinet Tricoupis ayant donné sa démission à la suite de la crise financière, M. Sotiropoulo forme un cabinet en majorité extra-parlementaire.

19 Mai. — Grande-Bretagne. — La Chambre des Communes adopte en troisième lecture la convention réprimant la vente des boissons alcooliques sur mer, convention à laquelle le Parlement français n'a pas adhéré.

— Terre-Neuve. — Le Parlement anglais adopte une résolution prolongeant pour deux ans le *modus vivendi* des pêcheries avec la France.

22 Mai. — Conflit avec le Siam. — Le poste de l'île de Khône, assiégé par les Siamois, est débloqué.

27 Mai. — Bulgarie. — Le grand Sobranié adopte à l'unanimité, en troisieme lecture, le projet de revision de la Constitution portant que le prince héritier pourra appartenir à la religion catholique.

28 Mai. — Tunisie. — Inauguration et ouverture du chenal et du port de Tunis.

30 Mai. — Serbie. — Élections à la Skupchtina. Sont élus : 122 radicaux, 11 progressistes, 1 libéral.

— Égypte. — Défaite et expulsion des Arabes de Stanley-Falls.

— Nicaragua. — A la suite d'une insurrection victorieuse, le président Sacaza est contraint de donner sa démission.

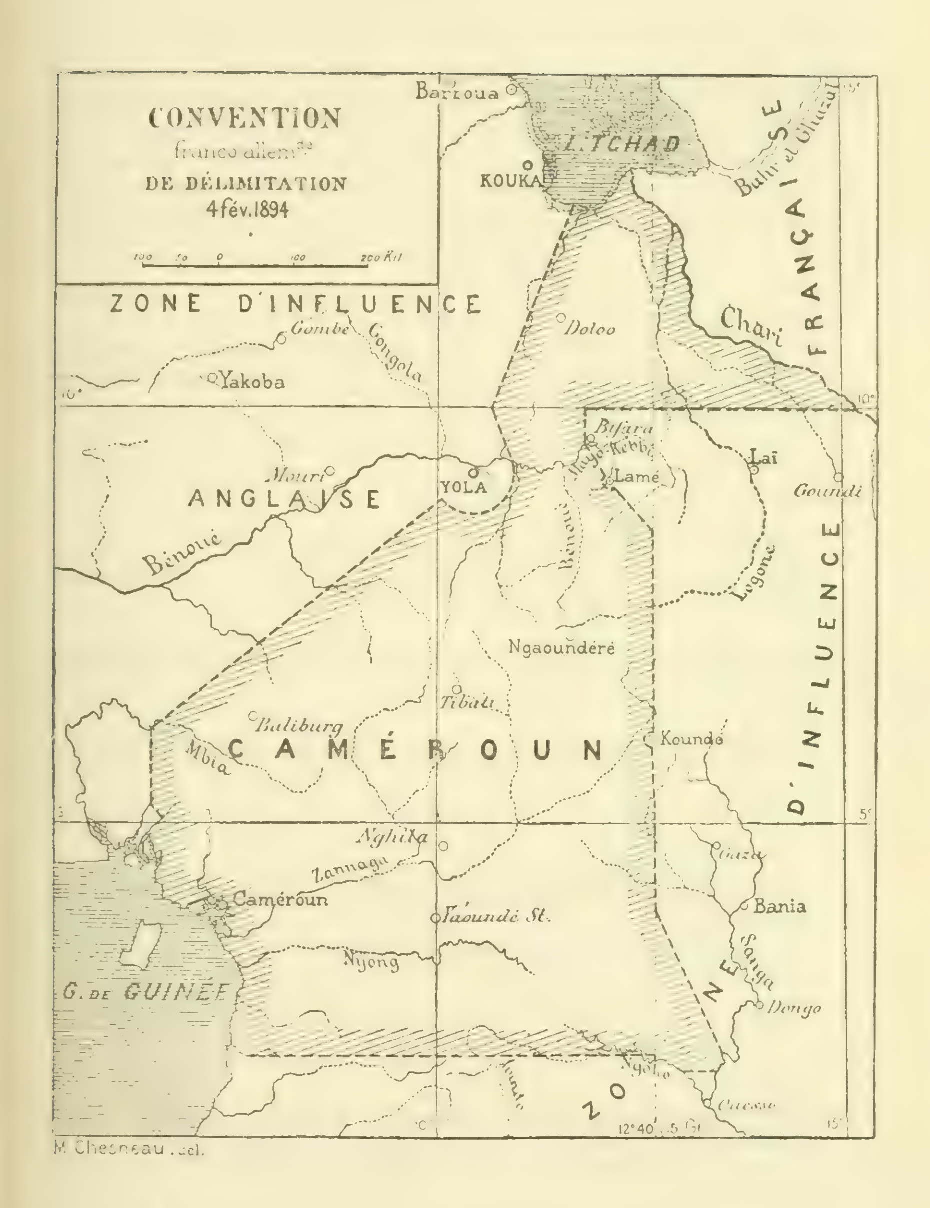
FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes

AFRIQUE.

Traité de délimitation entre le Congo français et le Cameroun allemand. — Voici le texte de l'importante convention franco-allemande du 4 février 1894 et qui règle la question de l'*hinterland* du Cameroun et du Congo français.

Article premier. — La frontière entre la colonie du Congo français et la colonie



M. Chesneau del.

du Cameroun suivra, à partir de l'intersection du parallèle formant la frontière avec le méridien 12° 40 Paris (15° Greenwich), le dit méridien jusqu'à sa rencontre avec la rivière Ngoko ; la rive gauche de la rivière le Ngoko jusqu'à sa rencontre avec la rivière Sangha.

Elle suivra ensuite, en remontant vers le Nord, sur une longueur de 30 kilomètres, la rive droite de la rivière Sangha ; du point qui sera ainsi déterminé sur la rive droite de la Sangha, une ligne droite aboutissant sur le parallèle de Bania, à soixante-deux minutes (62′) à l'ouest de Bania ; de ce point, une ligne droite aboutissant sur le parallèle de Gaza, à quarante-trois minutes (43′) à l'ouest de Gaza.

De là, la frontière se dirigera en ligne droite vers Koundé laissant Koundé à l'Est, avec une banlieue déterminée, à l'Ouest, par un arc de cercle d'un rayon de cinq kilomètres, partant, au Sud, du point où il sera coupé par la ligne allant à Koundé, et finissant, au Nord, à son intersection avec le méridien de Koundé.

De là, la frontière suivra le parallèle de ce point jusqu'à sa rencontre avec le méridien 12° 40 pour Paris, 15° Greenwich.

Le tracé suivra ensuite le méridien 12° 40 Paris, 15° Greenwich, jusqu'à sa rencontre avec le parallèle 8° 30′, puis une ligne droite aboutissant à Lamé, en laissant une banlieue de 5 kilomètres à l'ouest de ce point ; de Lamé, une ligne droite aboutissant sur la rive gauche du Mayo-Kebbi à hauteur de Bifara. Du point d'accès à la rive gauche du Mayo-Kebbi, la frontière traversera la rivière et remontera en ligne droite vers le Nord, laissant Bifara à l'Est jusqu'à la rencontre du 10° parallèle ; elle suivra ce parallèle jusqu'à sa rencontre avec le Chari ; enfin du cours du Chari jusqu'au lac Tchad.

Art. 2. — Le gouvernement français et le gouvernement allemand prennent l'engagement réciproque de n'exercer aucune action politique dans les sphères d'influence qu'ils se reconnaissent par la ligne de démarcation déterminée à l'article précédent.

Il est convenu par là que chacune des deux puissances s'interdit de faire des acquisitions territoriales, de conclure des traités et accepter des droits de souveraineté ou de protectorat, de gêner ou de contester l'influence de l'autre puissance dans la zone qui lui est réservée.

Art. 3. — La France, en ce qui concerne la partie du Mayo-Kebbi et des autres affluents de la Bénoué, comprise dans la sphère d'influence ;

L'Allemagne, en ce qui concerne la partie des eaux de la Bénoué et de ses affluents comprise dans sa sphère d'influence.

Se reconnaissent respectivement tenues d'appliquer et de faire respecter les dispositions relatives à la liberté de navigation et de commerce énumérées dans les articles 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33 de l'acte de Berlin du 26 février 1885, de même que les clauses de l'acte de Bruxelles relatives à l'importation des armes et spiritueux.

La France et l'Allemagne s'assurent respectivement le bénéfice de ces mêmes dispositions en ce qui concerne la navigation du Chari, du Logone et de leurs affluents et l'importation des armes et des spiritueux dans les bassins de ces rivières.

Art. 4. — Dans les territoires de leurs zones d'influence respective, compris dans les bassins de la Bénoué et de ses affluents, du Chari, du Logone et de leurs affluents, de même que dans les territoires situés au sud et au sud-est du lac Tchad, les commerçants ou les voyageurs des deux pays seront traités sur le pied d'une parfaite égalité en ce qui concerne l'usage des routes ou autres voies de communication terrestres.

Dans ces mêmes territoires, les nationaux des deux pays seront soumis aux mêmes règles et jouiront des mêmes avantages au point de vue des acquisitions et installa-

tions nécessaires à l'exercice et au développement de leur commerce et de leur industrie.

Sont exclues de ces dispositions les routes et voies terrestres de communication des bassins côtiers de la colonie du Cameroun ou des bassins côtiers de la colonie du Congo français non compris dans le bassin conventionnel du Congo tel qu'il a été défini par l'acte de Berlin.

Ces dispositions, toutefois, s'appliquent à la route Yola, Ngaoundéré, Koundé, Gaza, Bania, et *vice versa*, telle qu'elle est repérée sur la carte annexée au présent arrangement, alors même qu'elle serait coupée par des affluents des bassins côtiers.

Les tarifs des taxes ou droits qui pourront être établis de part et d'autre ne comporteront à l'égard des commerçants des deux pays aucun traitement différentiel.

Art. 5. — En foi de quoi les délégués ont dressé le présent protocole, sous la réserve de l'approbation de leurs gouvernements respectifs, et y ont apposé leurs signatures.

Fait à Berlin en double expédition, le 4 février 1894.

Les délégués français :
HAUSMANN,
MONTEIL.

Les délégués allemands :
KAYSER,
VON DANKELMANN.

ANNEXE.

« I. — La ligne de démarcation des sphères d'influence respectives des deux puissances contractantes, telle qu'elle est décrite à l'article 1er du protocole de l'arrangement du même jour sera conforme au tracé porté sur la carte annexée au présent protocole, qui a été établie d'après les données géographiques actuellement connues et admises de part et d'autre.

II. — Dans le cas où la rivière Ngoko, à partir de son intersection avec le méridien 12° 40 Paris (15° Greenwich), ne couperait pas le 2e parallèle, la frontière suivrait le Ngoko sur une longueur de 35 kilomètres à l'est de son intersection avec le méridien 12° 40 Paris (15° Greenwich); à partir du point ainsi déterminé à l'est, elle rejoindrait, par une ligne droite, l'intersection du 2e parallèle avec la Sangha.

III. — S'il venait à être démontré, à la suite d'observations nouvelles dûment vérifiées, que les positions de Bania, de Gaza ou de Koundé sont erronées et que par suite la frontière, telle qu'elle est définie par le présent protocole, se trouve reportée, au regard de l'un de ces trois points, d'une distance supérieure à dix minutes de degré à l'ouest du méridien 12° 40 Paris (15° Greenwich), les deux gouvernements se mettraient d'accord pour procéder à une rectification du tracé, de manière à obtenir une compensation équivalente au profit de l'Allemagne dans la région en question. Une rectification du même genre interviendrait en vue d'établir une compensation au profit de la France, s'il était démontré que l'intersection du parallèle 10e avec le Chari reporte la frontière à une distance de plus de dix minutes à l'est du point indiqué sur la carte. (Longitude 14° 50 Paris. — 17° 10′ Greenwich).

IV. — En ce qui concerne le point d'accès au Mayo-Kebbi, il demeure entendu que, quelle que soit la position définitivement reconnue pour ce point, la frontière laissera dans la sphère d'influence française les villages de Bifara et de Lamé.

V. — Dans le cas où le Chari depuis Goulci jusqu'à son embouchure dans le Tchad se diviserait en plusieurs bras, la frontière suivrait la principale branche navigable jusqu'à l'entrée dans le Tchad, avec cette réserve que, pour que ce tracé soit définitif, la différence de longitude entre le point ainsi atteint par la frontière sur la rive sud du Tchad et Kouka, capitale du Bornou, pris comme point fixe, sera de un degré.

Dans le cas où des observations ultérieures, dûment vérifiées, démontreraient que l'écart de longitude entre Kouka et ladite embouchure diffère de cinq minutes de degré (5′) en plus ou en moins de celui qui vient d'être indiqué, il y aurait lieu, par une entente amiable, de modifier le tracé de cette partie de la frontière, de manière à ce que les deux pays conservent, au point de vue de l'accès au Tchad et des territoires qui leur sont reconnus dans cette région, des avantages équivalant à ceux qui leur sont assurés par le traité porté sur la carte annexée au présent protocole.

VI. — Toutes les fois que le cours d'un fleuve ou d'une rivière est indiqué comme formant la ligne de démarcation, c'est le thalweg du fleuve ou de la rivière qui est considéré comme frontière.

VII. — Les deux gouvernements admettent qu'il y aura lieu, dans l'avenir, de substituer progressivement aux lignes idéales qui ont servi à déterminer la frontière telle qu'elle est définie par le présent protocole, un tracé déterminé par la configuration naturelle du terrain et jalonné par des points exactements reconnus ; en ayant soin, dans les accords qui interviendront à cet effet, de ne pas avantager l'une des deux parties sans compensation équitable pour l'autre. »

Le traité est loin de réaliser l'idéal rêvé par Crampel et ses amis.

Il voyait la France arrivant par le Chari au lac Tchad, s'établissant sur toute la rive méridionale; barrant le passage à l'Hinterland du Cameroun et de la Compagnie du Niger.

L'expédition de Monteil nous avait donné la priorité sur nos rivaux à Kouka.

Maistre et ses compagnons étaient arrivés au Chari.

Mizon avait passé un traité avec le sultan de Mouri.

Nous renonçons à une partie de ces avantages.

Les Allemands ont droit désormais à la rive méridionale du Tchad.

Mizon rappelé semble impliquer la reconnaissance des prétentions anglaises sur le Mouri, et ils en émettront d'autres sur Kouka.

Les trois puissances se rencontreront sur les bords du Tchad.

Telle qu'elle est, notre part est encore satisfaisante, puisqu'elle entoure le Tchad depuis le Chari jusqu'à Barroua, c'est-à-dire pour la partie tournée vers le Nord, vers l'Algérie.

Elle est faite pour inquiéter l'Angleterre, car on n'est pas encore fixé sur le point de savoir si le Bahr el Ghazal n'ouvre pas une route d'accès vers la haute Egypte, ce qui neutraliserait en partie la récente annexion par l'Angleterre de l'Ouganda.

Enfin les deux puissances contractantes semblent se mettre d'accord pour mettre un terme aux agissements plus qu'étranges de l'encombrante Compagnie du Niger.

Français et Allemands réunis pour brider en Afrique les ambitions britanniques, il faut avouer que cela serait assez piquant.

On peut discuter le traité du 4 février : pour notre part nous sommes convaincus qu'il ne pouvait être meilleur, étant données les circonstances. La signature du brave soldat explorateur qui se trouve au bas nous en est un sûr garant. Le commandant Monteil n'est pas homme à céder facilement sur les droits de la France !

A. M.

OCÉANIE.

Partage politique de l'Océanie. — Résumé chronologique de l'occupation européenne. — Le partage des différentes îles océaniennes entre les

diverses puissances coloniales est à peu près complètement effectué. Sauf les îles de Samoa et les Nouvelles-Hébrides, où le régime du protectorat mixte a été établi, l'île Savage qui a été neutralisée, l'archipel d'Hawaï, les îles Tonga (1) et quelques îlots madraporiques isolés et sans importance, il ne reste plus aucune terre libre. Le moment semble donc venu de donner la nomenclature de cette occupation progressive de l'Océanie par le Portugal, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, la France, les États-Unis et l'Allemagne :

1511. *Java :* Les Portugais s'y établissent.
1511. *Molusques :* Les Portugais s'y établissent.
1511. *Timor :* Les Portugais s'y établissent.
1540. *Philippines* (Luçon, etc.) : Les Espagnols s'en emparent.
1568. *Célèbes :* Les Portugais s'en emparent.
1596. *Java :* Les Hollandais l'enlèvent aux Portugais.
1605. *Bornéo :* Les Hollandais s'établissent dans la partie sud.
1605. *Australie :* Sa découverte par les Hollandais.
1607. *Molusques :* Les Hollandais les enlèvent aux Portugais.
1607. *Timor :* Les Hollandais enlèvent la partie ouest aux Portugais.
1619. *Java :* Fondation de Batavia par les Hollandais.
1625. *Sumatra :* Premier établissement des Hollandais.
1642. *Nouvelle-Zélande :* Sa découverte par le Hollandais Tasman.
1660. *Célèbes :* Les Hollandais l'enlèvent aux Portugais.
1668. *Mariannes :* Ces îles sont occupées par l'Espagne.
1710. *Carolines :* Première occupation par l'Espagne.
1747. *Madura :* Occupation par les Hollandais.
1783. *Palaos* ou *Pelow :* Les Espagnols s'en emparent.
1787. *Australie :* Les Anglais fondent leur première colonie à Botany-Bay (déporportation des *convicts*), dans la Nouvelle-Galles du Sud.
1787. *Norfolk :* L'Angleterre occupe ces îles.
1787. *Bornéo :* Les Hollandais occupent le Sud.
1788. *Lord-Howe :* Les Anglais occupent cette île.
1791. *Chatham :* Les Anglais occupent ces îles.
1803. *Tasmanie* (terre de Van Diemen) : Les Anglais s'y établissent.
1807. *Auckland :* Les Anglais occupent cette île.
1810. *Campbell :* Les Anglais occupent cette île.
1828. *Nouvelle-Guinée* (Papouasie) : Les Hollandais y construisent un fort.
1829. *Australie :* Fondation de la Compagnie d'Australie occidentale de l'Australie du Nord par les Anglais.
1833. *Nouvelle-Zélande :* Premier essai d'occupation par les Anglais.
1835. *Nouvelle-Zélande :* La France s'établit à Akaroa (Sud), puis abandonne ce point.
1835. *Australie :* Fondation de Melbourne (colonie de Victoria).
1836. *Australie :* Fondation d'Adélaïde (Australie du Sud) par les Anglais.
1840. *Australie :* Les Anglais cessent d'envoyer des convicts en Australie, qui devient colonie représentative.

---

1 L'archipel d'Havaï ne tardera certainement pas à devenir la proie des États-Unis, de l'Angleterre ou du Japon : quant aux Tonga, leur occupation par les Anglais n'est qu'une question de temps. Le roi des Tonga, Georges Toubou, est mort en février 1893 ; le 17 mars, son petit-fils a été couronné sous le nom de Georges II. Ce changement n'a amené aucun trouble dans l'archipel.

1840. *Nouvelle-Zélande :* Occupation par les Anglais, qui y fondent Wellington et Auckland.
1840. *Chatham :* Réoccupation par les Anglais.
1840. *Lord-Howe :* Réoccupation par les Anglais.
1842. *Bornéo :* L'Anglais James Brook achète, au sultan de Brunei, le territoire de Sarawak (N.-O.) et en devient le rajah.
1842. *Marquises :* Occupation de ces îles par la France.
1842. *Wallis :* Occupation de ces îles par la France.
1842. *Tubuaï :* Occupation de ces îles par la France.
1842. *Taïti* (îles du Vent) : Établissement du protectorat français.
1844. *Gambier* (Mangarwa) : Occupation de ces îles par la France.
1844. *Pomotou* (*Touomotou* ou îles Basses) : Occupation de ces îles par la France.
1846. *Labouan :* Les Anglais occupent cette île, au N.-O. de Bornéo.
1851. *Australie :* Découverte des mines d'or des Montagnes Bleues.
1853. *Nouvelle-Calédonie :* Occupation par la France.
1858. *Christmas* (Noël) : Occupation de cette île par les États-Unis.
1858. *Penrhym :* Occupation de cette île par les États-Unis.
1858. *Howland :* Occupation de cette île par les États-Unis.
1859. *Australie :* La colonie de Queensland se sépare de la Nouvelles-Galles du Sud.
1860. *Fidji* (Viti) : Les Anglais s'établissent dans cet archipel.
1863. *Loyalty :* Les Français annexent ces îles.
1866. *Malden :* Occupation par l'Angleterre.
1866. *Starbuck :* Occupation par l'Angleterre.
1867. *Rapa* (Aparo) : Première occupation française.
1868. *Caroline :* Les Anglais annexent cette île (à l'ouest des Marquises).
1872. *Sumatra :* La Hollande entreprend la conquête d'Atchin (Achemsa Atjch) (1).
1872. *Samoa :* Le roi de ces îles cède Pago-Pago aux États-Unis.
1874. *Fidji :* Annexion définitive à l'Angleterre.
1875. *Nouvelle-Guinée :* Premier établissement des Anglais (partie S.-E.).
1878. *Samoa :* Les Allemands occupent Apia.
1879. *Samoa :* Le roi de Samoa cède un port aux Anglais.
1880. *Rotounah :* Cette île est occupée par l'Angleterre.
1880. *Taïti :* Annexion définitive à la France.
1880. *Morea :* Annexion définitive à la France.
1880. *Tubuai :* Annexion définitive à la France.
1881. *Gambier :* Annexion définitive à la France.
1881. *Rapa :* Annexion définitive à la France.
1881. *Raiatea :* Premier établissement des Français.
1881. *Australie :* Première Exposition universelle de Melbourne.
1881. *Bornéo :* La Compagnie anglaise du nord de Bornéo, qui avait acquis des territoires depuis 1877, obtient une charte de la reine Victoria.
1882. *Nouvelles-Hébrides :* Une Compagnie française y acquiert des territoires.
1884. *Nouvelle-Guinée :* Les Anglais annexent la partie S.-E. et l'archipel de la Louisiane.
1885. *Kermadec :* Occupation de ces îles par les Anglais.

---

1 La guerre d'Atchin n'est pas encore terminée. En 1893, les Atjchs ont menacé de nouveau le sultanat de Langkat et les plantations de tabac de Deli, et les corsaires atchinois continuent à désoler les côtes.

1885. *Carolines :* A la suite d'un conflit entre l'Allemagne et l'Espagne, le pape Léon XIII, choisi comme arbitre, attribue à l'Espagne les îles Carolines, Mariannes et Palaos, que cette dernière réoccupe.
1885. *Nouvelle-Guinée :* Les Allemands occupent la Terre de l'Empereur Guillaume et l'archipel Bismarck (Nouvelle-Bretagne et Nouvelle-Irlande).
1885. *Marshall* (Jaluit, etc.) et *Brown :* Occupation par les Allemands.
1886. *Salomon :* Occupation des îles Bougainville, Choiseul et Isabelle par les Allemands.
1886 (avril) : Convention fixant les sphères d'influence de l'Angleterre et de l'Allemagne en Océanie. L'île Savage (du groupe Tonga) est déclarée neutre.
1886. *Nouvelles-Hébrides :* Tentative d'occupation par la France.
1886-1887. *Philippines :* Les Espagnols soumettent l'île entière de Mindanao.
1887 (octobre). *Nouvelles-Hébrides :* Convention établissant le protectorat mixte de la France et de l'Angleterre.
1887. *Wallis :* Réoccupation par la France.
1887. *Iles-sous-le-Vent* (Hoorn) : Réoccupation par la France.
1887. *Soulou* (Jolo) : Les Espagnols s'emparent de cet archipel.
1888. *Bornéo :* Les États de Sarawak et de Brunei se placent sous le protectorat anglais.
1888. *Cook* ou *Hervey (Baralonga) :* Occupation par les Anglais.
1888. *Échiquier :* Occupation par les Anglais.
1888. *Fannieg* (au sud d'Hawaï) : Occupation par les Anglais.
1888. *Christmas* (au sud d'Hawaï) (1) : Occupation par les Anglais.
1888. *Penrhy* (à l'ouest des îles Marquises) (1) : Occupation par les Anglais.
1888. *Pleasant :* Occupation par les Allemands.
1888. *Ile de Pâques :* Occupation par le Chili.
1889. *Souwarof :* Occupation par les Anglais.
1889. *Humphrey* ou *Momakiki :* Occupation par les Anglais.
1889. *Reirson* ou *Rokahanga :* Occupation par les Anglais.
1889. *Union :* Occupation par les Anglais.
1889. *Phénix :* Occupation par les Anglais.
1889. *Christmas* (au S.-O. de Java) : Occupation par les Anglais.
1889 (mai). *Samoa :* Convention entre l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis, établissant le protectorat de ces trois puissances sur l'archipel.
1892. *Gardner :* Occupation par les Anglais.
1892. *Ile du Danger :* Occupation par les Anglais.
1892. *Nassau :* Occupation par les Anglais.
1892. *Gilbert :* Occupation par les Anglais.
1392. *Johunston* (Convalis) : Occupation par les Anglais.
1893. *Hawaï* ou *Sandwich :* Révolution. Renversement de la monarchie. Protectorat américain établi provisoirement, puis retiré.

---

(1) Les îles Christmas et Penrhyn avaient été abandonnées par les Américains, qui les avaient occupées provisoirement pour y récolter le guano.

L'Angleterre, par l'organe du *Colonial Office List,* affirme avoir pris possession, à des dates indéterminées, des îles Antipode, Bounty, Farquhar, Palmeston, Ducie, Pitcairn, Flint-Belle-Coy, Bramble-Goy, Roggervein, Teinhoven, Dudosa, Surprise, Willis, Pilgrin, Bauman, Vestoc et Ellice.

Les États-Unis ont occupé encore les îles Samarang, Swallow, Walker, Makin, Maraki, Philadelphie, Frégate et Middle-Island.

PAUL BARRÉ.

1893. *Salomon :* L'Angleterre occupe le sud de cet archipel, resté en dehors de la sphère allemande par la convention de 1886, c'est-à-dire les iles Malaïta, Guadalcanar (Ste-Croix), Marovo (Nouvelle-Georgie), Robata (St-Christophe), etc.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Mouvement général de la navigation en France en 1893. — Voici, d'après l'Administration des douanes, la part que chacun de nos treize principaux ports a prise dans le mouvement général de la navigation. Long cours, pays étrangers, colonies et pêches, navires français et étrangers à voiles et vapeurs, entrées et sorties réunies, bâtiments chargés seulement et non compris le cabotage.

Nous classons les ports par ordre d'importance pour 1893, mettant en regard pour comparaison les chiffres de 1892, et indiquant aussi pour cette dernière année le rang d'importance entre parenthèses

	1893	1892	
	—	—	
	Tonneaux.	Tonneaux.	
1. Marseille	6.268.904	6.413.408	(1)
2. Le Havre	3.518.403	3.455.748	(2)
3. Bordeaux	1.841.081	1.870.533	(3)
4. Dunkerque	1.658.947	1.634.448	(4)
5. Boulogne	1.246.327	1.227.664	(5)
6. Rouen	1.059 886	972.023	(7)
7. Calais	1.001.011	1.091.027	(6)
8. Saint-Nazaire	747.738	825.820	(8)
9. Dieppe	717.999	679.774	(10)
10. Cette	708.318	814.412	(9)
11. Bayonne	314.572	308.957	(11)
12. Nantes	144.922	142.839	(12)
13. Nice	117.608	108.101	(13)

Comme on le voit, le port de Calais cède, en 1893, le sixième rang à Rouen et passe au septième ; Cette, distancé par Dieppe, descend du neuvième au dixième rang ; Marseille fléchit de 105,000 tonneaux sur un tonnage dépassant, il est vrai, 6 millions ; mais la diminution de tonnage, proportionnellement de beaucoup la plus forte, est celle du port de Cette, qui perd plus de 106,000 tonneaux.

La filature de coton en France en 1892. — Voici des chiffres qui établissent la quantité de coton travaillé en France :

Importation du coton brut	202.090.000 kilogr.
Exportation du coton brut........................	24.730.000 »
Resté en France pour la consommation	177.360.000 »
Rappel de 1891	153.276.000 kilogr.
Rappel de 1890	123.922.000 »
Rappel de 1889	122.843.000 »

Ainsi, de 1889 à 1892, la consommation industrielle du coton en France a augmenté de 55 millions de kilogrammes, c'est-à-dire de plus de 22 p. 100. Le mouvement de nos ports s'en est heureusement ressenti.

L'importation des cotons d'Amérique au Havre s'est élevée à 660,000 balles en 1892, contre 535,000 en 1891 et 417,000 en 1890. Il est vrai que les importations du coton ont présenté un déficit ; il en est arrivé au Havre 108,000 en 1892 contre 110,000 en 1891 et 162,000 en 1890. Mais, dans l'ensemble, le Havre a fait en 1892, un gain considérable.

Quant au port de Marseille, qui pourrait être l'entrepôt des cotons d'Égypte destinés à la France et à l'Europe centrale, il ne fait aucun progrès au point de vue qui nous occupe. Sur une récolte importante de 620,000 balles, Marseille a reçu à peine 20,000 balles. C'est insuffisant.

L'impuissance où se trouve notre grand port méditerranéen d'attirer à lui le coton d'Égypte et même une partie de celui des Indes, vient des tarifs trop élevés du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Notre collègue M. Jacques Siegfried, ne se lasse pas d'appeler l'attention sur ce fait si regrettable au point de vue des intérêts commerciaux, et, dans une certaine mesure même, des intérêts politiques de la France.

Nous avons vu que la quantité de coton consommé en France avait été de 177 millions de kilogrammes en 1892, cela représente environ 975,000 balles de 400 livres anglaises. La consommation industrielle de la France au point de vue cotonnier représente donc 21,3 p. 100 de la consommation de l'Europe continentale tout entière, et le quart de la consommation de l'Angleterre.

L'augmentation considérable de la consommation du coton en France en 1892 tient au vigoureux élan que les perspectives ouvertes par l'application d'un régime douanier protectionniste ont imprimé à la construction des filatures et des tissages. D'après M. Ponnier, la France aurait mis en marche, en 1892, 650,000 broches nouvelles et 5,800 métiers, répartis comme suit :

1° *Broches construites en 1891-1892.*

Régions de l'Est	300,000 broches.
Régions du Nord	200,000 »
Normandie	150,000 »
Total	650,000 »

2° *Métiers montés et mis en marche en 1892.*

Régions de l'Est	4,400 métiers.
Normandie	1,000 »
Amiens	400 »
Total	5,800 »

Comme ces usines nouvelles ont été mises en marche à différentes époques de l'année et qu'elles n'ont pu donner en 1892 leur pleine production, on doit s'attendre à voir la consommation du coton brut augmenter et atteindre 200 millions de kilogrammes dans un avenir peu éloigné.

Le lin et le chanvre en France. — En 1891, la culture du lin en France s'est étendue à 29,097 hectares et a produit 215,617 quintaux de lin teillé. C'est, comme nous l'avons fait remarquer précédemment, une diminution assez sensible sur les deux années précédentes. En 1890, on avait ensemencé en France, 32,174 hectares et récolté 320,343 quintaux, en 1889 on avait cultivé 34,255 hectares et recueilli 240,866 quintaux. Bien que le rendement à l'hectare soit moindre qu'en 1890, la récolte de 1891 peut être considérée comme ayant été assez satisfaisante, grâce au bon rendement du lin en filature.

Nous n'avons pas l'état de la culture du lin en France en 1892, mais on estime généralement qu'en prenant en bloc la Hollande, la Belgique et le Nord de la France, il y a eu cette année une diminution de près du quart dans l'aire de culture du lin de ces régions. En Irlande, il a été ensemencé 74,665 acres en 1891, et 70,642 acres seulement en 1892. On peut donc affirmer que le mouvement qui tend à faire diminuer partout la culture du lin, s'est fort accentuée en 1892 dans les pays de l'Europe occidentale. Les prix du lin ne sont plus rémunérateurs et la culture s'en désintéresse.

Mais ce qui est plus grave encore, les conditions climatologiques ont été très défavorables et la récolte mauvaise partout, a donné des lins courts, mal poussés, d'un mauvais rendement en filature.

Voici un tableau qui permet de mesurer l'étendue du mal :

États des ensemencements en lin et en chanvre, en France, de 1892 à 1852

	LIN.	CHANVRE.
	—	—
	Hectares.	Hectares.
1892	29,097	»
1882	44,148	63,484
1862	105,455	100,114
1852	80,836	125,357

Pour arrêter cette diminution constante, il fut décidé qu'à partir de 1892 une somme de 2,500,000 fr. serait prélevée chaque année sur le budget et distribuée entre les cultivateurs qui en feraient la demande, au prorata de la surface cultivée par chacun d'eux. Il est intéressant de voir comment le système des primes a fonctionné en 1892 et quels résultats il est permis d'en attendre.

La distribution des primes n'a pu exercer jusqu'ici d'effet appréciable; les cultivateurs ne l'ayant pas encore vu fonctionner ont pensé qu'ils ne recevraient qu'une subvention dérisoire et beaucoup ne se sont pas mis sur les rangs. Un tiers à peine des cultivateurs dans le Nord, et un sixième seulement dans le Pas-de-Calais ont sollicité la prime. D'ailleurs, ceux-là seuls y avaient droit qui avaient ensemencé plus de 25 ares ; la petite culture était donc écartée. Il en est résulté que la prime a été assez élevée en 1892 ; elle a été de 132 francs à l'hectare.

Assurément ce chiffre de 132 francs sera un sérieux stimulant pour le cultivateur et la prime sera fort sollicitée en 1893, d'autant plus qu'on y admet cette année les cultures dépassant 10 ares. Ce fait d'avoir abaissé de 25 ares, l'aire de culture à

laquelle s'applique la répartition de la prime aura pour effet d'augmenter considérablement le nombre des participants et d'abaisser le montant de la prime à l'hectare. N'est-il pas à craindre que dans ces conditions la prime cesse d'être efficace.

Si le mouvement de hausse auquel nous assistons s'accentue et se prolonge, si deux ou trois récoltes insuffisantes successives maintiennent le cours des lins à des prix rémunérateurs, nous verrons sans doute la culture du lin reprendre un peu de faveur et s'étendre; mais si, après une courte période de hausse, les prix reviennent au cours du commencement de 1892, nous ne pensons pas que l'appât des primes ait une efficacité durable. Nous restons convaincu qu'une seule chose peut remettre en honneur la culture du lin et du chanvre en France, en Irlande et dans les Pays-Bas, c'est le relèvement du prix de ces plantes textiles pendant un temps peu long; et nous avouons qu'en présence de l'énorme production des lins russes, ces perspectives nous semblent difficilement réalisables.

Le port de Paris en 1893. — Voici quel a été le mouvement du port de Paris en 1893. (Bassin de la Villette) :

Mois.	Arrivages. — Tonnes.	Expéditions. — Tonnes.
Janvier	41.536	95.914
Février	108.869	404.985
Mars	145.657	588 286
Avril	163.115	603.187
Mai	174.836	610.306
Juin	151.037	575.932
Juillet	143.592	471.529
Août	128.502	606.277
Septembre	136.876	590.792
Octobre	151.220	553.605
Novembre	145.325	492.618
Décembre	130.992	461.373
Totaux	1.621.556	6.054 804
Les chiffres de 1892 étaient	1.524.371	5.976.624
Augmentation en 1893	97.185	78.180

EUROPE.

Le commerce de la Russie pendant les quatre dernières années. — On possède enfin les chiffres du mouvement commercial de la Russie en 1893. Nous les comparons ci-après avec ceux des trois exercices précédents. Comme on le verra, l'empire des Tzars s'est remis, l'année dernière, de la crise qui a été la conséquence de la mauvaise récolte de 1891, mais ses exportations ne sont pas encore cependant revenues au niveau des années normales.

Mouvement en valeurs en milliers de roubles.

	1893	1892	1891	1890
	—	—	—	—
Importations....	421.956	367.385	348.663	384.383
Exportations....	594.685	470.612	700.471	687.017
Total.....	1.016.641	837.997	1.049.134	1.071.400

La production du Caucase. — En première ligne vient le pétrole, dont on a tiré en 1892 près de 53 millions de pouds, 5 % de plus qu'en 1891, malgré le choléra qui avait mis en fuite la population presque entière. La production augmentant d'année en année, on pourrait croire que le sol renferme des sources inépuisables ; mais depuis déjà bien des années, on est obligé de forer à des profondeurs toujours considérables, puis la quantité diminue : en 1889, 2,99 pouds de produit brut donnaient 1 % de pétrole raffiné ; l'an passé il en fallait 3,29 p. Il semblerait aussi, à voir le chiffre toujours croissant de l'exportation, que les producteurs doivent faire de bonnes affaires ; il n'en est rien, ils vendent souvent au-dessous du prix de revient. Ce prix est de 2 — 2 1/2 kop. le poud ; on a vendu à plusieurs reprises à 3/4 — 1 kop. Le produit raffiné se livrait à 8 — 9 kop.

Dans ces conditions, on peut être surpris de voir les producteurs augmenter leurs exportations : c'est qu'ils se sentaient moralement obligés de fournir des transports au chemin de fer, actuellement à la couronne, qui, après de nombreuses plaintes, a fini par établir à grands frais un matériel spécial pour le transport des pétroles. Il y avait aussi le légitime désir de soutenir une concurrence, momentanément ruineuse, avec les pétroles d'Amérique. Mais, en ce faisant, ces messieurs s'enlevaient, en se ruinant, les moyens de perfectionner leur outillage et leurs procédés de fabrication. A cela viennent s'ajouter les droits d'accise dont le gouvernement a par deux fois grevé les pétroles raffinés. L'exportation ne rapportait quelques bénéfices que, lorsque le cours de l'argent étant très bas, on recevait un rouble pour fr. 2,50 ou à peu près.

La récente convention franco-russe éclaircira un peu la situation pour les producteurs de Bakou.

Ces derniers pêchent encore par un autre côté. Ils ne savent pas comme les Américains, se constituer en syndicats puissants qui, disposant de capitaux immenses, possèdent en propre une flotte de vapeurs spéciaux et des réservoirs, à eux appartenant, dans les principaux ports de l'Europe et du monde entier, éliminant par là une tourbe d'intermédiaires ruineux.

En résumé, grâce à sa proximité des marchés d'Europe, si Bakou peut produire à assez bas prix et en quantité suffisante pour satisfaire aux besoins de l'Europe, son pétrole, qui est de qualité supérieure, prendra certainement le dessus sur les produits similaires de Pensylvanie.

Les céréales peuvent donner lieu à une exportation considérable. Venant dans des terrains irrigués et jamais fumés, les blés ne brillent pas par la qualité ; ils ne sont jamais bien purs, et le grain est assez mal nourri ; mais tout le plateau d'Arménie en produit en abondance et d'excellents, qui seraient propres à la fabrication des pâtes alimentaires. Malheureusement, là encore le défaut de voies de communication gâte tout, si bien que, il y a avantage à faire venir son blé de Rostow.

Les fortes terres argileuses d'Iméréthie et de Mingrélie n'admettent pas la culture du blé dont, en se desséchant, elles étouffent les tiges trop faibles ; en revanche,

elles sont très favorables au maïs, dont il s'exporte de grandes quantités, en Angleterre, surtout.

Le Caucase fournit beaucoup de laine, grossière, à la vérité. Il en vient de meilleure qualité du Turkestan. A l'ouverture du chemin de fer transcaspien, ces laines se vendaient de 3 à 4 r. le poud ; aujourd'hui, qu'on en a reconnu les mérites, elles ont doublé de prix et s'en vont généralement à Moscou.

Dans le gouvernement d'Erivan, en Mingrélie et en Iméréthie, ainsi que dans l'Asie centrale, on cultive un coton de mauvaise qualité, dont le fil est court et cassant. Cependant, depuis plusieurs années déjà, les manufacturiers de Russie, afin de s'affranchir du lourd tribut qu'ils payaient de ce chef à l'étranger, ont fait venir d'Amérique des graines des meilleures qualités, et les ont distribuées gratis aux cultivateurs Les résultats ont été fort satisfaisants, et l'on peut espérer qu'il y aura là dans l'avenir l'objet d'une active exportation.

Il en est de même de la soie, dont la production avait presque entièrement cessé après de longues années de maladie, pendant lesquelles les sériciculteurs avaient perdu tout à la fois : leur temps, leur peine et leur argent. On pourrait presque dire que l'élève du ver à soie, si en vogue autrefois dans tout le pays, était une tradition perdue. Le gouvernement russe lui a rendu la vie en créant à grands frais dans les principaux centres de production, des magnaneries modèles, qui ont servi à vulgariser les procédés rationnels d'éducation tout en répandant des graines de bonne race et de bonne qualité.

On a pu voir à une exposition de produits du Caucase des échantillons de bois, noyer, chêne, buis, et de bien d'autres essences dont il s'exporte de grandes quantités en Europe, voire même en Amérique. Les précieuses coupes de noyer sont presque épuisées, cependant on en rencontre encore.

D'un bout à l'autre du Caucase, on récolte des vins excellents. Les vins de Kakhétie, de Karthatine, d'Élisabethpol ont une réputation européenne. On trouve dans le gouvernement d'Erivan des vins rouge foncé qui ne sont guère inférieurs aux vins d'Espagne, et ces dernières années, il y en a eu en telle quantité qu'ils se vendaient à des prix dérisoires. Jusqu'à présent, récoltés dans des vignes irriguées, et préparés d'après des procédés assez primitifs, ils ne se conservent guère ; mais on travaille à perfectionner tout cela, les pressoirs mécaniques se multiplient, les tonneaux en chêne tendent à remplacer les outres et les jarres, et il y a là tout un avenir.

On rencontre en divers lieux des gisements de manganèse. Ce métal va principalement en Angleterre. Il fut un temps où l'exploitation fut arrêtée par la difficulté des transports du lieu d'origine à la voie ferrée, si bien que le manganèse du Caucase ne pouvait soutenir la concurrence avec le produit similaire du Chili On a quelque peu remédié au mal, et il est question d'établir un embranchement de chemin de fer, ce qui remettrait les choses au point.

Les « Frères Siemens » possèdent près d'Elisabethpol une riche mine de cuivre en pleine exploitation. Il y en a d'autres encore ; mais chose singulière, il n'existe pas une seule mine de fer en exploitation.

On tire de l'étranger tous les fers, aciers et fontes employés dans l'industrie. Il existe des mines, cependant ; mais l'esprit indigène n'est point à l'industrie, et les capitaux étrangers n'osent se risquer.

Avec tous ces éléments, et bien d'autres existant sur place, quelles industries ne pourrait-on fonder ? Il ne se fait cependant que peu de chose.

Il existe à Bakou des usines où l'on extrait du pétrole tous les dérivés possibles cependant certains pays d'Europe préfèrent traiter le produit brut chez eux.

Il y a du blé à profusion et quelques moulins bien montés ; mais la fine farine vient de Russie, et les pâtes alimentaires de l'étranger.

On fait des tissus de coton à Tifflis, des tissus de soie et des tapis à Choucha, à Chemakha et dans le Daghestan ; mais ces tissus sont toujours unis ou reproduisent éternellement les mêmes dessins. Qui donnera à ces gens imperfectibles l'esprit d'invention, le goût et l'art pour qu'ils puissent concourir avec Lyon ou Zurich ?

On sait aussi tirer parti du vin. Il y a à Koutaïs une fabrique de champagne qui vend sur place ses produits aussi cher que le Rœderer en France. On fait aussi depuis des années du cognac qui n'est certes pas mauvais ; du moins en le buvant est-on sûr de prendre quelque chose de naturel. Il est plus que probable que ce dernier venu des produits de l'industrie caucasienne ne tardera pas à se répandre au delà des frontières.

Les pâturages du Caucase ont donné naissance à « l'industrie fromagère ». Ce sont des Bernois qui s'y adonnent surtout, mais les indigènes n'ont pas tardé à les imiter. Ils produisent assez pour la consommation locale et même pour l'exportation en Russie.

France et Italie. — Leur commerce d'autrefois et celui d'aujourd'hui. — Ce titre est celui d'une brochure renfermant toute une série de statistiques des plus instructives, et signée de MM. G. Gandolfi et A. Rubini, président et secrétaire de la Chambre de commerce italienne de Paris.

« Notre but, y est-il dit, est d'éclairer le public, lui soumettre des chiffres dans toute leur éloquence, afin que d'un côté des Alpes comme de l'autre, on puisse se former une opinion exacte et bien déterminée sur la situation du commerce franco-italien d'autrefois et celle d'aujourd'hui, laissant à ceux qui dirigent les intérêts des deux pays le soin de trouver un remède à l'état de choses actuel. »

Or cet état de choses, c'est une diminution de plus d'un demi milliard en dix-sept ans, dans les échanges entre la France et l'Italie.

En 1876, le commerce franco-italien s'élevait à 827,165,413 fr. ; il est tombé, en 1893, à 262,508,000 fr. ; c'est donc une perte de 564,657,413 francs.

Il serait à souhaiter de voir reprendre les négociations relatives à une entente commerciale entre les deux nations. M. Lucien Salomon publie dans le Bulletin de la Chambre de commerce de Milan de fort judicieuses considérations à ce sujet.

Le remède serait « un échange des tarifs contentionnels, c'est-à-dire de l'application par la France aux produits italiens de son *tarif minimum*, et par l'Italie aux produits français du *tarif conventionnel* consenti par elle aux puissances signataires de traités de commerce. »

M. Lucien Salomon estime que la concession de notre tarif minimum devrait nous valoir, de la part de l'Italie, mieux que le tarif conventionnel appliqué aux produits allemands, austro-hongrois, suisses, etc., et il l'établit par la comparaison suivante du mouvement commercial entre les deux pays :

« En 1892 (derniers documents officiels publiés par les ministères des finances de France et d'Italie), les marchandises françaises entrées en Italie fr. 168,543,000 — chiffre officiel italien — ont produit des droits de douane qui se sont élevés à la somme de fr. 13,685,341. »

Ce dernier chiffre équivaut sur l'ensemble des importations françaises faites en Italie à un peu plus de huit pour cent.

« Dans la même période de 1892, les marchandises italiennes entrées en France, fr. 132,404,681 — chiffre officiel français — ont produit des droits de douane qui se sont élevés à fr. 8,585,487. »

C'est-à-dire, de ce côté, l'équivalence a un peu moins de six et demi pour cent.

Des rapprochements de ces chiffres et des divers calculs de comparaison auxquels il s'est livré, M. Lucien Salomon a acquis la conviction que notre tarif minimum serait beaucoup plus avantageux à l'Italie que ne le serait pour nous son tarif conventionnel.

Il s'en suit que nous ne pouvons traiter avec l'Italie que sur la base suivante : notre tarif minimum en échange de son tarif conventionnel *amélioré*.

M Lucien Salomon fait remarquer, avec juste raison, que l'Italie elle-même serait intéressée à nous accorder des concessions sérieuses, car, si, grâce à l'application de notre tarif minimum, elle pourra, dès à présent, nous vendre les produits de son sol, de notre côté, nous aurons de la peine à conquérir de si tôt, malgré des avantages demandés, l'importance d'autrefois de notre exportation de produits manufacturés, et cela, à cause de la crise financière qui sévit au delà des Alpes.

Quoi qu'il en soit, les considérations émises par M. Lucien Salomon méritaient d'être signalées à l'attention, et nous acceptons l'augure d'une prochaine entente commerciale avec l'Italie, dans les conditions qu'il indique.

Joseph PETIT-LEDUC.

Le commerce français en Bulgarie. — Le dernier bulletin mensuel de la Chambre de commerce française de Constantinople contient quelques réflexions bonnes à signaler sur notre commerce avec la Bulgarie.

Je suis absolument étonné, y est-il dit, du peu d'importance du commerce français en Bulgarie. Depuis quelque temps déjà, j'engage tous mes amis de France à travailler avec la principauté et surtout avec les provinces danubiennes qui sont le centre commercial de la péninsule balkanique ; mais il m'est difficile d'atteindre le but que tout Français en Bulgarie doit s'imposer, car mes relations avec les fabricants français sont très restreintes.

Je sais déjà que nous aurons beaucoup de difficultés pour engager un certain nombre de maisons de la métropole à travailler avec ce pays, mais il faut espérer que nous réussirons et qu'à la longue nous pourrons donner une certaine importance aux transactions commerciales de la France avec les provinces bulgares.

Le mouvement d'importation des produits italiens, qui s'élevait à 100,000 francs environ en 1888, a atteint la chiffre de plus d'un million en 1892, grâce à la persévérance du consul d'Italie à Roustchouk. Je ne vous parlerai pas de la Belgique qui travaille beaucoup plus, mais qui, à mon avis, se trouve dans des conditions particulières, par suite des produits qu'elle fabrique spécialement pour l'exportation en Roumanie et en Bulgarie.

L'Autriche-Hongrie est également hors de cause par suite de sa situation géographique.

Il serait donc peu probable que la France puisse lutter sur toutes les branches avec chances de succès, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle aurait, pour certains articles, un champ absolument libre.

Je sais que plusieurs fabricants français ont eu à se plaindre des négociants bulgares, surtout au sujet de leur solvabilité. Mais s'ils ont eu à subir des pertes, ce n'est qu'à leurs agents qu'ils doivent s'en plaindre ou, pour mieux dire, qu'à eux-mêmes, car ils confient leurs intérêts très souvent à des gens ne méritant pas la moindre confiance.

ASIE.

Rapports consulaires sur le commerce avec l'Asie. — Les nouvelles de ce dernier mois, en ce qui concerne le mouvement géographique en

Asie continentale sont d'ordre et de valeur divers au point de vue de la science géographique pure. Si nous relevons ce fait apparemment banal, c'est pour constater la part de plus en plus grande que prennent, dans le mouvement géographique, les entreprises commerciales et l'initiative industrielle.

L'Afrique tient le premier rang dans ces préoccupations utilitaires, non moins que dans l'attention de la grande masse du public. L'Asie se trouve, momentanément il faut l'espérer, beaucoup plus à l'abri de la curiosité générale, à moins que des événements d'ordre politique, comme ceux dont la frontière franco-siamoise a été le théâtre, ne viennent détourner les regards de la grande scène africaine où se joue une partie de l'avenir des nations. L'Asie mérite cependant mieux que de l'indifférence croissante, et si la France a des intérêts puissants engagés entre le Congo et l'Algérie, elle en a également dans l'Extrême-Orient, où l'âpre lutte des intérêts avec la puissance rivale par excellence, sollicite une attention soutenue et des études incessantes. Nous avons sous les yeux les rapports commerciaux des agents diplomatiques et consulaires de France en Orient. Ces rapports, parus en octobre, traitent, l'un du commerce extérieur et de la navigation du port de Calcutta en 1892-93; l'autre a pour objet le commerce et la navigation de Canton en 1892; le troisième traite du commerce extérieur du Japon en 1892.

Le port de Calcutta a vu son commerce baisser de 1 1/2 pour cent sur l'année précédente, baisse due à la diminution des importations. Les États-Unis, l'Allemagne, Ceylan, l'Autriche, l'Italie et la Russie d'Asie sont en augmentation, tandis que les etablissements des détroits, la France, l'Australie, l'Italie, la Belgique, Maurice et l'Egypte indiquent des moins-valeurs. La France compte cette année à l'entrée de l'Hougli 29 navires jaugeant au total 22,707 tonneaux, et à la sortie 30 navires jaugeant 23,150 tonneaux: c'est une diminution sensible, pour le nombre des navires et le jaugeage, sur l'année précédente. S'il intervient là des causes générales qui affectent même le commerce de l'Angleterre, il n'en est pas ainsi à Canton, où le consul de France, M. Imbault-Huart regrette une fois de plus l'état stationnaire de notre situation commerciale, qu'il attribue au manque d'initiative des négociants français. Il engage notamment les négociants de Lyon à créer des agences dirigées par des spécialistes sérieux et intelligents, qui leur permettraient de s'affranchir des maisons allemandes et anglaises et de les supplanter dans la spécialité de la commission des soies. A présent que la concession française de l'île de Shamaen est définitivement organisée, ils pourront s'établir à Canton d'une façon permanente et durable.

Au Japon, la baisse considérable du change a créé, comme à Calcutta, des conditions défavorables pour le commerce d'importation, sans que l'exportation en puisse profiter dans une mesure équivalente. « Notre situation commerciale au Japon, dit M. Goudareau, gérant du consulat de France à Yokohama, se soutient péniblement, elle est loin de prendre le développement que l'on serait en droit d'attendre. Les neuf dixièmes, sinon plus, de nos transactions commerciales sont entre les mains de négociants étrangers, le plus souvent Anglais, Allemands ou Suisses? Devenus peu à peu concurrents, ces négociants imitent ou copient nos produits, les remplacent à la longue par ceux de leur propre pays, nous chassant ainsi d'un marché que nous leur avons quelquefois ouvert et qu'ils exploitent à nos dépens. »

Il faut convenir que l'initiative seule, fût-elle largement appuyée par des capitaux à engager, ne suffit pas toujours pour assurer le succès de grandes entreprises commerciales ou industrielles dans l'Extrême-Orient. Encore faut-il la connaissance exacte du terrain sur lequel on veut opérer et l'aide efficace des spécialistes. C'est le conseil superflu, semble-t-il, que le consul anglais de Tien-Tsin donne à ses compatriotes dans son dernier rapport commercial à propos des mécomptes qu'a

éprouvés le syndicat français au Comptoir d'Escompte de Paris, établi à Tien-Tsin depuis 1885 et qui vient de clore ses opérations. La seule affaire importante pour laquelle, paraît-il, le syndicat put traiter avec les Chinois, a été la construction des docks et des ateliers de Port-Arthur, alors que toutes les autres grandes entreprises n'ont jamais dépassé l'état de projet. Dans une étude que nous qualifierons volontiers d'ethnographique et commerciale, le consul britannique insiste sur le travail préliminaire de suggestion qu'il faut faire subir au Chinois et surtout au fonctionnaire chinois, afin de faire naître en lui l'idée du besoin et du désir de la satisfaction aussi immédiate que possible, afin encore d'être le premier et le seul à profiter du succès de la suggestion. Les Allemands seraient maîtres en cet art et plus à même de profiter du premier mouvement progressif que les Anglais.

Le rapport consulaire signale également la prospérité croissante d'une fabrique de ciment Portland, créée il y a trois ans et fonctionnant sous la direction d'un Anglais. Cette usine est située à Tongchan, à 128 kilomètres de Tien-Tsin, et les 300 tonnes de produits qu'elle fournit par semaine sont entièrement consommées par les travaux du gouvernement chinois. Un laboratoire d'analyse et d'essai de tous les matériaux des mines du gouvernement est rattaché à l'usine, qui se trouve, en outre, relié par une ligne de chemin de fer secondaire à la ligne ferrée de Tien-Tsin.

Situation des produits français sur les marchés d'Orient. — D'après une communication du vice-consul de France à Caïffa, insérée au *Journal officiel*, l'Autriche soutient la concurrence sur ce marché avec une avance de 231,696 francs sur nos articles similaires, c'est-à-dire qu'elle en envoie presque le double. L'industrie autrichienne livre ses produits très bon marché, et, si certains de nos articles peuvent lutter, c'est que le consommateur aisé les recherche à cause de leur supériorité.

Ainsi le sucre provenant d'Autriche ne se vend, en effet, au détail, que six à huit centimes meilleur marché par kilogramme que le nôtre, et cependant le sucre marseillais est bien meilleur que son concurrent autrichien, il est beaucoup plus pur et sa richesse saccharine est d'au moins 30 % supérieure. Néanmoins le consommateur, attiré par le bon marché, préfère le sucre autrichien; les confiseurs seuls recherchent le nôtre. Si nos raffineurs pouvaient baisser leur prix de cinq centimes par kilogramme, non seulement Caïffa, mais tout le Levant, s'adresserait à eux pour s'approvisionner.

La verrerie et la porcelaine viennent aussi d'Autriche. Notre industrie pourrait lui faire concurrence sur ces articles, si elle se décidait à étudier sur place et à fabriquer les qualités recherchées en Orient.

Quant aux soieries, aux cotonnades, aux toiles, aux draps et aux lainages, nos fabricants pourraient en écouler une plus grande quantité dans ce pays, s'ils imitaient leurs concurrents, qui envoient à époques fixes des voyageurs de commerce montrer leurs échantillons, prendre sur place des commandes même d'importance minime, faire des facilités à leurs clients, étudier les dessins, les qualités, les modes d'empaquetage, etc., qui conviennent aux Orientaux. Ces petits détails sont trop négligés par nos industriels et c'est en s'y attachant que les Allemands et les Autrichiens les ont supplantés sur quelques marchés du pays.

Nous faisons la partie trop belle à l'industrie étrangère en attendant que le client vienne nous chercher chez nous. Les voyageurs allemands et autrichiens parcourent régulièrement avec les échantillons des diverses maisons qu'ils représentent, plusieurs fois l'an, les différents centres d'écoulement; on les rencontre constamment sur les paquebots, d'Alexandrie à Constantinople; ils s'arrêtent sur toutes les

échelles de la côte, pénètrent dans l'intérieur et cherchent le client jusque dans sa boutique.

D'autre part, nos tissus, notre parfumerie, l'article de Paris, nos liqueurs, en un mot la plupart des produits de notre industrie sont souvent contrefaits et livrés à vil prix. Si nos exportateurs se syndiquaient et envoyaient, à l'instar de leurs concurrents, des voyageurs en Orient, non seulement notre commerce reprendrait la place qu'il avait autrefois, mais ces envoyés mettraient aussi fin aux abus qui sont pratiqués sur nos marques de fabrique en les poursuivant devant les tribunaux compétents. Ce n'est qu'à cette condition que notre commerce d'exportation reprendra son essor d'autrefois.

AFRIQUE

Le Caire port de mer. — Certaines épidémies, et non des plus bénignes, nous viennent de la terre limoneuse que les grands sphinx de granit couvrent depuis sept mille ans du même regard placide.

La conférence sanitaire, en ce moment réunie à Paris, fait son possible pour nous préserver à tout jamais de ces redoutables visiteurs. Souhaitons qu'elle y réussisse.

En attendant, l'Europe se venge comme elle peut ; à une contagion, elle répond par une autre contagion, et voici les microbes de M. Bouquet de la Grye qui viennent de débarquer sur la terre d'Égypte.

M. Prompt est un ingénieur d'un rare mérite, d'une grande science, ami des vastes conceptions. Quoique Français, sur cette terre anglaise — momentanément anglaise, affirment les ministres de la Reine, quand M. Labouchère leur adresse des questions agaçantes d'importunité. — M. Prompt jouit d'une estime et d'une autorité qui font de lui le conseiller le plus écouté de la Couronne, ou mieux, du Tarbouck du jeune Khédive.

Plus qu'aucun de ceux qui s'y sont essayé avant lui, plus que Mœris, d'antique mémoire, que Mongel et Linant, plus que Fowler et plus que Moncrieff, il a serré de près le gigantesque problème de l'emmagasinement des flots de la crue du Nil ; il veut s'en servir pour décupler la faculté de production de la terre des Pharaons, devenue sa seconde patrie ; il veut plus encore ; il veut rouvrir les routes du Soudan, pousser le chemin de fer jusqu'à Souakim, faire pénétrer la locomotive plus loin encore, traverser les régions qui vécurent sous le sceptre d'Émin aux dents d'ivoire ; il veut mettre son terminus aux bords du Tanganika. Et, il faut le dire, M. Prompt a si bien étudié cette vaste entreprise qu'il l'a rendue faisable et que son exécution paraît pratique et désirable.

Mais ce grand esprit a de temps à autre besoin de quelque repos :

Quando quidem bonus dormitat Homerus.

Il se délasse en quelque innocente plaisanterie.

Il y a quelques soirs, il a, dans la ville du Caire, réuni et la Cour et la ville pour les entretenir de quoi ?... du *Caire port de mer*. Sur la rive gauche du Nil, un premier canal éclusé part d'Alexandrie, traverse le lac Mariout, longe le Nubarich et vient au barrage s'alimenter du trop plein du vieux fleuve ; en face, sur la rive droite, il aperçoit vis-à-vis de lui le fraternel profil d'un autre canal se détachant à

Ismaïlia du canal de Suez et venu jusqu'à lui à travers les plaines de l'Ouady, qui fertilise l'Imaïlich.

L'enthousiasme de l'auditoire se manifesta en chaleureux applaudissements, l'impassible Isis laisse sous l'Ureus un sourire plisser ses lèvres de noire Syénite, et les sismographes de Gizeh enregistrent un petit tressautement des Pyramides qui depuis cinq mille ans protègent le repos des Amenophis.

Et alors, d'un ton très calme, M. Prompt, sans se presser, de dire : « Dans l'état actuel de la production et du trafic de l'Égypte, tout cela ne servirait à rien : ce serait de l'argent gaspillé. Faisons d'abord les réservoirs ». L'habile homme avait habillé à la turque M. Bouquet de la Grye, mais c'était pour le faire servir au triomphe d'une idée éminemment grande et pratique, malgré sa taille.

Puisse-t-elle se réaliser! Nous serons heureux de constater que M. Bouquet de la Grye aura contribué à la réussite d'une œuvre utile.

Les tissus de vente dans l'Afrique centrale. — Ces renseignements ont été donnés à la Société de Géographie commerciale de Paris par M. Géry, à propos des échanges entre la Tripolitaine et le Soudan central.

Tissus. — Les tissus représentent les six ou sept dixièmes des marchandises partant de Tripoli.

Les draps sont de provenance autrichienne : 1. Benedict Schrall Sohn ; 2. Franz Schmitt ; 3. Bonder, Horner, fournissent de très belles étoffes de satin.

Pour les cotons, calicots et indiennes de toutes sortes : 1. Reiss Brothers, Manchester, fournissent les numéros 8,427. G. 249, 187, en blanc ; 2. Long-Cloot (Londres), fournit le numéro 325 blanc (Good Quality) ; 3. Vassil M. Vultechoff (Manchester), vend toutes sortes d'étoffes légères.

La marque H. G. (un navire) n° 2788, 40 yards, est très demandée. C'est un calicot très épais avec apprêt.

L'écoulement des cotons, des indiennes est assuré au Soudan.

La maison Lemonnier jeune fils, à Yvetot et Rouen, fournit quelques étoffes à Tripoli

Pour tous les tissus désignés ci-dessus, nous pourrions avoir des articles similaires de fabrication française. Quant aux soies, foulards, etc., nous en avons le choix chez nous.

AMÉRIQUE.

La récolte du coton en Amérique. — De temps immémoriaux, les peuples de l'Asie du Sud, jusqu'à la Perse et l'Arabie, se servent du coton pour leurs vêtements. Les Arabes introduisirent sa culture en Espagne, d'où elle se répandit en France, en Italie et sur le Rhin.

Colomb trouva le coton aux Antilles, Cortez au Mexique, Pizarre au Pérou. L'industrie cotonnière ne pénétra en Angleterre qu'en 1585, par l'intermédiaire de quelques tisserands flamands, fuyant le joug espagnol. Peu considérable encore en Amérique au XVIIe siècle, la culture du coton a pris un immense développement. Aux Antilles, elle a cédé la place presque partout à celle du sucre, du café et du tabac.

Le cotonnier se cultive dans une zone dont la limite est la 40e parallèle ; mais le climat le plus favorable est celui situé au deçà du 34e de latitude. On laboure le sol au printemps, vers la fin de février, l'ensemencement a lieu en avril et la cueillette commence vers la mi-août.

Les premières fleurs s'épanouissent en juin et ne durent qu'un jour. A peine sont-elles tombées qu'apparaissent les capsules, petites d'abord et de la grosseur d'une noisette, à arêtes vives et développées à la base d'une touffe de trois à cinq feuilles. Les angles s'arrondissent peu à peu ; à mesure que la capsule augmente de volume et approche de la maturité, elle devient jaunâtre, s'entr'ouvre et présente enfin aux yeux de belles touffes de coton, blanches comme la neige.

Dans l'Amérique du Nord, la cueillette se fait en octobre et novembre ; les gousses s'ouvrent, le coton s'échappe en grande partie de la silique et cède sous la main sans aucune espèce d'effort. Ce sont le plus ordinairement les femmes, accompagnées d'enfants, qui sont chargées de la cueillette ; elles saisissent le coton et le placent dans un sac de toile suspendu à leur cou ; elles ont soin de ne pas le tasser, de peur d'écraser les graines et de tacher le duvet.

Les gousses s'ouvrant peu à peu, les cueilleuses repassent dans le plant tous les quatre jours ou tous les huit jours, selon que la maturité est plus ou moins lente, et ne ramassent jamais le coton tombé et sali par la terre Chaque sac plein est vidé sur un drap étendu à l'extrémité du plant, et on ne retire le duvet qu'au milieu du jour, alors que le soleil l'a complètement séché.

Le coton est transporté alors à la ferme et étendu, dans un endroit abrité, sur des claies de roseau ou de bambou. Lorsque les graines, mises sous la dent, ne cèdent plus et claquent légèrement, le coton est sec et peut être égréné à la main ou au moyen d'égreneuses mécaniques.

Cette opération a lieu dans des établissements publics appelés « gin-house », maison d'égrenage, composée de deux étages et à laquelle est annexé un compartiment spécial au coton. Le rez-de-chaussée est ouvert de tous côtés ; au premier, est installé l'égreneur. Les flocons de coton arrivent dans de grands paniers, portés à bras, et sont vidés sur une plate-forme inclinée.

Une fois égrené, le coton reste dehors, exposé à l'air et au mauvais temps. A la sortie des « gins », il est quelquefois nettoyé, puis emballé tant bien que mal, pour être envoyé aux marchés intérieurs ou aux ports d'embarquement, où ont lieu l'emballage définitif et le pressage des balles, qui a pour but de réduire les frais de transport. Ajoutons que si la réduction du volume obtenue économise les frais du fret, elle est d'abord coûteuse à cause du poids des appareils nécessaires à la produire et qu'elle peut avoir l'inconvénient de briser et de tordre les fils, en diminuant ainsi la qualité du coton aux dépens du filateur.

On prétend que le coton pressé par la « Dederick-Hay-Press », à la densité du bois dur, ne paraît pas avoir souffert de cette compression énorme obtenue après un long mouillage ; soit, mais, à supposer que les fibres n'en soient pas détériorées, le filateur n'en a pas moins à payer le poids de l'eau.

Enfin, les balles américaines sont maintenues par des liens en feuillard de fer, qui sont de dimensions et de poids égaux ; 3 m. 35 de longueur et 1,200 à la tonne. Supposons une récolte de 6,000,000 de balles, il faut six feuillards par balle ou 36,000,000 en tout, soit 30,000 tonnes, coûtant environ 15,000,000 de francs ; c'est un assez beau chiffre.

Aucune industrie n'a pris un développement aussi rapide que celle du coton. Dans la seule année de l'Exposition universelle (1889), il a été produit et manufacturé, dans le monde entier, 11 millions 400,000 balles de cette matière, pesant *deux milliards de kilogrammes.* En 1870, la production ne s'était élevée qu'à

6 millions 200,000 balles, ce qui représente une augmentation de 85 pour cent en moins de vingt ans.

L'Amérique du Nord, le grand « producteur » de coton, fournit actuellement 7 millions de balles ; les Indes en donnent 2 millions et demi ; l'Égypte, l'Amérique du Sud et l'Asie-Mineure récoltent le reste.

Quelques chiffres suffisent à démontrer le progrès industriel de chaque pays au point de vue des manufactures de coton : l'Angleterre a vu sa production (3 millions de balles) augmenter de 25 pour cent depuis 1870 ; pour le reste de l'Europe, l'accroissement a été de 110 pour cent ; enfin, les Indes Orientales qui, en 1870, manufacturaient 87,000 balles, en ont transformé, en 1889, 891,000, ce qui correspond à une augmentation de 1,015 pour cent.

Avec un pareil développement de l'industrie cotonnière, les Indes ne peuvent tarder à devenir de redoutables concurrents pour les anciens pays manufacturiers.

F. Moran.

Les chemins de fer aux États-Unis. — Le réseau ferré des États-Unis est intéressant à un double point de vue : 1° parce qu'il a été établi dans des conditions toutes spéciales de rapidité à travers des régions où la voie ferrée était le plus souvent l'avant-coureur de la civilisation ; 2° parce qu'il représente à lui seul les 54/100 du total des voies ferrées du monde entier. En effet, en 1891, sur un ensemble de 617,000 kilomètres construits sur la surface du globe, la République américaine en comptait 331,000.

En 1830, alors que le monde entier possédait seulement 400 kilomètres de chemins de fer (l'Angleterre, pour sa seule part, en comptait 279), les États-Unis n'en avaient que 37 kilomètres. On se mit énergiquement à l'œuvre, et déjà en 1840, le réseau comprenait 4,335 kilomètres.

Au fur et à mesure que la population a augmenté, les besoins de circulation sont devenus plus impérieux.

En 1848, la confédération comptait 9,018 kilomètres, soit alors le quart des voies ferrées posées dans le monde. A partir de cette époque, le nombre de kilomètres des lignes de fer établies annuellement ne descend jamais au-dessous de 2,000 kilomètres. En 1850, le réseau atteint 14,517 kilomètres, puis, en 1860, 49,300 kilomètres, c'est-à-dire un chiffre triple du précédent.

Dans la décade suivante, le progrès continue et les voies construites s'élèvent à 85,155 kilomètres. Cette accélération, dans la rapidité de la construction est telle, qu'en 1872, 11,936 kilomètres nouveaux sont enregistrés. Le chiffre total de la République est de 150,142 en 1880.

Même mouvement d'accroissement dans la dernière décade, où l'on constate, pour l'année 1882, par exemple, la pose de 18,018 kilomètres, chiffre supérieur à celui du réseau total de la France à cette époque

Ce travail gigantesque a coûté fort cher. A la fin de 1890, il avait entraîné une dépense de 50 milliards de francs. Le matériel, à la même époque, comprenait 1 million de wagons à marchandises, 23,000 voitures pour voyageurs (au nombre desquelles ne sont probablement pas comptés les *Pullman cars*), et 32,000 machines. Enfin, le nombre de tickets distribués permet d'évaluer à 520 millions le chiffre de voyageurs à toute distance, chiffre prodigieux, mais non invraisemblable, si l'on admet qu'un Américain prend dix fois le train dans une année.

Chili. — Le Président du Chili, M. Montt, vient d'adresser au Congrès un message dans lequel il expose la situation de la République :

« Les recettes de l'État se sont élevées en 1892 à 62,400,000 pesos (1) et les dépenses à 60,900,000 pesos, ce qui a donné un boni de 1 million 500,000 pesos. Pour l'exercice 1893, les dépenses sont estimées à 48,305,520 pesos. Les dépenses en or, pour la même année, sont fixées à 762,134 livres sterling. Les revenus de 1894 seront, d'après les prévisions, de 59,900,000 piastres, en monnaie courante, et de 1,432,000 livres sterling, produit des douanes. Si l'on ajoute 5 millions de piastres et 70,000 livres sterling, constituant l'excédent de recettes de 1893, on obtient un montant disponible de 64,900,000 piastres et 1,502,000 livres sterling. Quant aux dépenses de cette même année, elles s'élèveront approximativement à 49,500,000 pesos et 1,400,000 livres sterling. Dans le revenu total de 1894, on comprend une somme de 2,500,000 pesos, qui provient de la vente des terrains publics et qui servira à rembourser les bons du Trésor dont l'émission a été autorisée par les lois du 1er février et du 13 mai. Il pourrait donc rester à la fin de l'année prochaine un boni de 11,500,000 piastres. M. Montt propose d'employer 5,000,000 de piastres de cette somme à l'amortissement extraordinaire de la dette intérieure. La dette flottante au 31 décembre 1892, s'élevait à 21,700,000 pesos. L'emprunt contracté sur la place de Londres en vertu de la loi du 8 août 1892 a produit 1,647,000 livres sterling. On en a pris 1,454,346 livres sterling, qui ont été employées à rembourser 17,200,000 pesos de cette dette flottante. Il reste ainsi au crédit du gouvernement en Europe une somme de 192,614 livres sterling.

III. — Généralités.

La Chambre de commerce française à l'étranger. — Les intérêts de notre commerce extérieur sont représentés actuellement à l'étranger par vingt-sept Chambres de commerce ou comités consultatifs français, établis sur autant de marchés importants. Ces Compagnies rendent de grands services au développement de nos échanges, et on ne peut que regretter que quelques-unes d'entre elles aient prématurément disparu, telles que celles de Galatz (Roumanie), de Valparaiso, de Shang-Haï, etc.

C'est qu'il faut bien reconnaître qu'elles ne disposent généralement pas de ressources pécuniaires qui suffisent, soit parfois pour assurer leur existence, puisque quelques-unes ont dû se dissoudre, soit trop souvent, en tout cas, pour donner à leur fonctionnement toute l'ampleur qu'il pourrait utilement comporter ; ce n'est que grâce au patriotique dévouement de leurs membres, à leur sollicitude pour l'expansion des produits de la métropole, et à leurs sacrifices pécuniaires même que ces institutions, aidées par les modestes subventions du ministère du commerce, peuvent réussir à répondre aux nombreuses demandes de renseignements qu'elles reçoivent, à expédier des échantillons, à publier des bulletins périodiques, etc.

La création du comité consultatif de Bolivie porte aujourd'hui à vingt-sept le

---

(1) Un peso = 5 francs.

nombre de ces institutions qui prêtent à notre commerce extérieur un si précieux concours. En voici la liste, par ordre de fondation :

1878. Lima (Pérou).
1882. Montevideo (Uruguay).
1883. Londres (Angleterre), Alexandrie (Égypte).
1884. Charleroi (Belgique), Buenos-Ayres (République Argentine), Constantinople (Turquie).
1885. Rosario (République Argentine), Bruxelles (Belgique), Valence (Espagne), Athènes (Grèce), Milan (Italie), Amsterdam (Hollande), Lisbonne (Portugal).
1886. Caracas (Vénézuela), Montréal (Canada), Barcelone (Espagne), La Havane (Cuba), Rio-de-Janeiro (Brésil).
1887. Port-Louis (île Maurice), Mexico (Mexique).
1888. Santiago (Chili).
1889. Smyrne (Turquie d'Asie).
1891. Rome (Italie), l'Assomption (Paraguay).
1892. Naples (Italie).
1893. Sucre (Bolivie).

La taxe sur les vélocipèdes. — Il est curieux de voir comment se répartissent les vélocipèdes frappés de la taxe entre les départements.

Les départements qui en possèdent le plus sont les suivants :

Seine	19,540	vélocipèdes.
Seine-et-Oise	5,308	—
Marne	4,015	—
Seine-Inférieure	3,773	—
Nord	3,772	—
Rhône	3,509	—
Gironde	3,349	—
Seine-et-Marne	8,067	—

Les dix départements suivants ont entre 2,000 et 3,000 vélocipèdes : Aisne, Eure, Loiret, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Oise, Pas-de-Calais, Saône-et-Loire, Sarthe et Somme.

Vint-cinq départements ont entre 1,000 et 2,000 vélocipèdes ; enfin quarante-trois départements ont moins de 1,000 vélocipèdes ; ceux de ces derniers qui en ont le plus petit nombre sont les suivants :

Corse	20	vélocipèdes.
Lozère	35	—
Cantal	144	—
Hautes-Alpes	129	—
Haute-Loire	159	—
Basses-Alpes	160	—
Ariège	195	—

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

IMPRESSIONS DE VOYAGE SUR LE NIL

En barque sur le Nil Nubien,
entre la 2e et la 1re cataracte.

MON CHER ***,

A vous qui êtes déjà un grand voyageur, cette lettre écrite en Nubie ne vous paraîtra pas venir de très loin : car elle ne doit faire que quelques milliers de kilomètres avant d'arriver jusqu'à vous. Je regrette, à bien des titres, que vous ne soyez pas en ce moment le compagnon de mes ravissantes étapes sur mon beau Nil. Outre la joie pour moi de vous avoir, il y aurait pour vous ici des impressions bien profondes et d'étonnantes émotions.

La magnificence de ce fleuve et de ses rives est incomparable. Je n'essaierai pas de vous faire une description, d'avance manquée. D'ailleurs, il me paraît difficile de décrire sans comparer ; et ici tous les points de comparaison manquent, le Nil ne ressemblant à aucun fleuve, et la Nubie n'ayant aucune région semblable à opposer.

Nous voyageons à quatre : Un de mes amis, avocat du barreau de Bordeaux, m'accompagne, ainsi que deux jeunes Coptes que j'ai élevés en France et que vous avez vus à Paris. Nous avons poussé notre excursion jusqu'au point extrême où l'état actuel du Soudan permet de parvenir, à près de cent kilomètres au-delà de la 2e cataracte, vers le 21e degré de latitude Nord.

Autrefois, le voyage jusqu'à Khartoum était chose aisée ; il suffisait de ne pas redouter la traversée nécessaire, à dos de chameau, d'un bout de désert. La fameuse guerre du Maadhi et des Derviches a tout changé depuis dix ans ; et, maintenant, il est impossible de s'engager dans le désert ni de remonter le Nil au-delà de la 2e cataracte.

A soixante kilomètres au sud de la cataracte, il y a un camp égyptien destiné à protéger la vallée contre toute tentative des Derviches. L'horizon de ce camp est la limite de toute excursion actuelle dans la

direction du Sud. Nous avons dû nous contenter de jeter un regard de regrets vers cette haute Nubie, âpre et sauvage, dans sa robe éclatante de soleil, et de reprendre à petites journées, sur notre barque portant pavillon français, le chemin des régions plus civilisées.

Après la réception la plus courtoise de la part de l'officier commandant le camp, nous avons repassé en sens inverse la grandiose cataracte de Wadi-Halfa. Maintenant, nous descendons le Nil. Notre barque qui, naturellement, n'a pas franchi les rapides, a une allure des plus paresseuses, ce qui fait notre joie. On n'a jamais assez le temps d'ouvrir les yeux et de les emplir de toutes les choses belles et étranges qui se succèdent autour de nous.

Nous nous arrêtons non seulement aux ruines des vieux temples et des palais antiques, mais à d'humbles et modestes villages, inconnus de tous, et où j'ai quelques bons amis nubiens. Ces braves gens ont une mémoire surprenante et se souviennent de mon nom bien mieux que je ne me rappelle le leur. Le cheikh, un personnage riche et influent, nous offre l'hospitalité la plus charmante. Le toit du salon est en branches de dattiers, les sièges sont des nattes étendues sur le sol, et les murs ont pour toutes tentures les fentes des briques et les crevasses qu'y font les lézards et autres hôtes de ce genre.

Certains de ces villages sont charmants, cachés dans des bois de palmiers, ou étagés sur des pentes de collines toutes vertes de fraîches cultures, ou accrochés comme des nids d'oiseau de proie aux flancs escarpés d'un énorme rocher, ou s'étalant, à la façon d'une ville européenne, sur la berge comme le long d'un quai.

Nos nuits sont féeriques sur ce Nil des Tropiques. Les montagnes nubiennes ont des formes, des hachures, des déchirements de flancs, des sursauts de roches d'un pittoresque et d'un effet merveilleux. La clarté de la lune, qui est pleine en ce moment, donne aux profils de ces montagnes des aspects d'ombres chinoises. Tout ce qui n'est pas éclairé directement est d'un noir intense, comme dans les ombres excessives d'une eau-forte ; tout ce que la lune illumine est baigné de lumière, blanc, argenté, radieux. C'est ici le pays des contrastes violents.

Le fleuve, dans cette opposition perpétuelle de lumière et d'ombre, suit paisiblement, sans bruit, sans vagues, son cours contourné, serpentant, tortueux ; et, tour à tour, creusant une rive et découvrant l'autre, il prend toutes les couleurs, toutes les nuances, tous les éclats.

Bien des étoiles de l'hémisphère austral brillent le soir à l'horizon

méridional. Nous les verrons disparaître bientôt ; chaque soir les laisse plus basses et fait remonter nos constellations familières du Nord.

Je serai dans dix jours ou quinze au plus de retour à la première cataracte, celle de Syène ou Assouan. Dans un mois j'espère être arrivé à Manfalout, dans la Haute Égypte, où je dois inaugurer une nouvelle école copte française, dont j'ai préparé l'organisation il y a six ou sept semaines, à mon passage.

Je vous donnerai des nouvelles de cette inauguration scolaire.

Bien cordialement à vous,

René des Chesnais,
Procureur des Missions coptes d'Égypte,
Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille.

Le 18 Avril 1894.

CLOTURE DE LA SAISON DE CONFÉRENCES A ROUBAIX

DISCOURS DE M. HENRY BOSSUT

« Mesdames, Messieurs,

» Il y a ici-bas, dans la vie que nous menons tous — tantôt bien, tantôt mal, généralement de notre mieux — il y a de bonnes et de mauvaises habitudes : les premières sont à conserver et elles durent en raison même de leur qualité ; les secondes se continuent, parfois même bien longtemps, mais elles finissent, grâce à Dieu, par s'éteindre dans leur inutilité, et leur fin n'est que naturelle et méritée.

» Donc, votre Président se demande si l'usage qu'il pratique depuis de longues années, de vous adresser quelques paroles au début et à la clôture de nos conférences géographiques, ne devait pas cesser pour être classé dans la catégorie des inutilités, comme les vieilles lunes, par exemple. Dans son indécision, il a consulté quelques-uns de ses collègues qui ont cru devoir lui conseiller de poursuivre son vieux

système ; il s'est conformé à leur avis et voilà pourquoi vous allez entendre le résumé, aussi court que possible, des conférences de cette saison. Ainsi me sont venus tout à la fois mon exorde et mon excuse.

» Pour les séances d'ouverture de ces deux dernières années, votre Société de Géographie, Mesdames et Messieurs, a recherché et a eu la bonne fortune d'obtenir le concours de deux charmantes jeunes femmes, aussi savantes l'une que l'autre. En décembre 1892, c'était Mme Couvreur, Tasmanienne de naissance ; le 11 décembre dernier. c'était Mistress Lilly Grove, Anglaise et Chilienne, mais toutes les deux Françaises, par le goût et par le langage.

» La vérité et mon devoir m'obligent à déclarer en ce moment que notre auditoire, toujours nombreux et bienveillant, sachant écouter, jouit d'une réputation qui rend notre tâche facile.

» Mistress Lilly Grove nous a parlé du Chili, cette République si remuante de l'Amérique du Sud : nous connaissons par ses récits animés, plutôt que par les projections interrompues de notre appareil, — ce dont notre aimable conférencière a gracieusemect pris son parti, — nous connaissons, disais-je, sa capitale Valparaiso, ou la Vallée du Paradis, Santiago, ou la Perle des Andes, Iquique, ville importante, puis ses terres fertiles resserrées entre la mer et de hautes montagnes, riches en mines de toute nature. Hélas ! la guerre civile, dont mistress Lilly Grove a été une des victimes, y arrête le développement du bien-être et de la fortune de ce peuple intelligent et énergique. Nous y pouvons trouver matière à de profonds enseignements.

» Vous avez entendu et applaudi, Mesdames et Messieurs, le capitaine au long cours, M. de Béhagle, qui vous a donné l'historique des explorations sur le Haut Nil depuis la fin du XVIIe siècle et vous a soumis des cartes et un projet de voyage commercial du Congo à la Méditerranée, par le Tchad et ses affluents. J'ai le regret de n'avoir pu profiter avec vous de cette intéressante conférence et de m'instruire des besoins et des produits de ces populations, dont vous avez vu les vêtements et les étoffes tissées et brodées de leurs mains. Je rappelle ici, avec une véritable satisfaction, ce qui vous a été dit par le capitaine de Béhagle de la supériorité du nom français dans le Bénoué et le Sahara, si notre gouvernement sait y maintenir et garder les prérogatives de notre situation acquise.

» Personne ne pouvait nous donner une idée plus exacte de l'Exposition de Chicago que l'honorable vice-président de la Chambre de Commerce de Paris, notre vieil ami M. Lourdelet, chargé d'une

mission qu'il a remplie avec la compétence que nous lui connaissons tous et dont il a consigné les observations et renseignements utiles dans un remarquable compte rendu qu'il a bien voulu offrir à notre Société. Ai-je besoin de rappeler cette soirée où l'éloquent conférencier nous tenait sous sa chaude parole, captivés au point que nous en avons tous oublié l'heure de la retraite.

» Il me semble, Mesdames et Messieurs, que pour la chaleur de la voix de l'orateur, l'intérêt du récit et l'esprit dépensé à haute dose, nous n'avons rien perdu le samedi suivant en écoutant notre sympathique Secrétaire-Général raconter ici son voyage sur les bords de la Loire, à l'occasion du Congrès de Tours où il a représenté la Société de Géographie de Lille. Quelle vie! Quel entrain! Que de savoir! Nous connaissions la Loire et Tours; aussi pour ne pas contrarier un savant toujours prêt à nous obliger (à la condition de n'en toucher que de simples remerciements), arrêtons là nos éloges et disons à M. A. Merchier : à l'année prochaine, s'il vous plaît.

» M. le comte de Beaurepaire nous a entretenus de la Tunisie qui, sous le protectorat de la France, se développe rapidement et devient une province française. Nos capitaux ont été et iront de plus en plus nombreux y acquérir des propriétés, fonder des établissements et recueillir le profit d'entreprises, sans danger de perte, si nous en croyons le noble conférencier, qui a félicité nos jeunes et intelligents concitoyens, MM. Prouvost, de leur belle installation à quelques lieues de Tunis; il nous a dépeint cette ville avec ses boulevards et son aspect français, il nous a vanté la Goulette dont le port, qui s'achève, aura une importance de premier ordre. Bref, il a exalté son climat, ses productions en blé, vin, huile et bétail, et il nous a tous engagés à concourir à la prospérité de cette riche conquête.

» Un voyage de Paris aux Montagnes Rocheuses; voilà, Mesdames et Messieurs, une bien grande entreprise dont la seule pensée a quelque chose d'effrayant, n'est-il pas vrai? Et cependant, lorsque nous nous rappelons la simplicité avec laquelle M. Hecht, un Lorrain du Club Alpin, nous a emmenés des côtes de France aux vastes territoires de l'Amérique et nous a fait parcourir des milliers de kilomètres, même à travers des champs de blé d'un jour et demi de longueur, lorsqu'après avoir visité New-York et Montréal, il nous a transportés, presqu'entièrement par eau, à l'Exposition de Chicago; lorsqu'il nous a fait côtoyer les rives du Mississipi et traverser le Missouri pour nous conduire aux domaines des « Cow-Boys » et aux bases mêmes des

Montagnes Rocheuses de 4,500 mètres d'altitude ; lorsqu'enfin il nous a introduits dans ce parc magnifique de Yellowstone, aussi vaste que la Belgique, nous nous sommes pris à nous demander si nous n'avions pas fait un rêve immense, puisque nous avions accompli un pareil voyage sans fatigue, sous le charme d'une parole aussi aisée, aussi calme que peu personnelle ; en effet, dans son récit, comme dans le cours de ces longues pérégrinations, notre aimable et spirituel cicerone n'a pas une seule fois prononcé le moi, si haïssable d'après Pascal.

» Pour la seconde fois chez nous, le R. P. missionnaire René le Menant des Chesnais a fait entendre, au mois de février dernier, son éloquente parole. Dans une large et belle étude sur nos intérêts nationaux en Orient, il a fait vibrer dans nos cœurs la fibre patriotique ; d'une voix émue, il nous a montré l'influence française baissant toujours, même aux Saints-Lieux, et pourtant, nous a-t-il dit, en remontant dans l'histoire, un traité a été signé au XIe siècle à Ptolémaïs, par une assemblée de négociants, qui assurait toute espèce de prérogatives aux Français; plus tard, saint Louis a repris ce code des privilèges accordés à nos nationaux et, dans ce siècle, Napoléon Ier a consolidé les capitulations ; mais les luttes avec les Musulmans, les rivalités, sous Charles-Quint, avec l'Espagne, et de nos jours les jalousies de l'Allemagne et de l'Angleterre ont gravement compromis notre influence, autrefois si puissante, et il faut la relever en portant notre drapeau plus haut et plus ferme que jamais, s'est écrié l'ardent missionnaire, dans un superbe élan d'éloquence et de patriotisme!

» M. C. de Varigny nous a fait une causerie toute remplie de finesse et d'humour en nous racontant ses impressions de voyage, qui sont une véritable odyssée ; en un tour de main, il nous fait passer d'un bord à l'autre de l'Atlantique, nous montre, en passant, le Brésil et Rio-de-Janeiro, avec sa baie, la plus belle du monde, puis il nous fait voguer sur le Pacifique, débarquer à San Francisco, et de cette curieuse et vaste capitale de la Californie, il nous enlève d'un bond prodigieux jusqu'aux îles Hawaï, où nous descendons dans Honolulu, leur capitale charmante, au climat délicieux, aux fleurs toujours nouvelles. L'éminent voyageur fut choisi par le Roi, régnant alors, comme président du Conseil des ministres et gouverna de fait pendant douze ans, cette population douce et hospitalière, appelant en vain, à lui et à elle, ses compatriotes auxquels il pouvait offrir de beaux emplois et des situations de fortune. Hélas ! aucun Français n'y voulut goûter,

au grand chagrin de M. de Varigny qui, pour s'en consoler, au milieu de vous, Mesdames et Messieurs, a semé de spirituelles anecdotes cette conférence, dont le seul défaut a été de finir trop tôt.

» Une des préoccupations constantes de votre Comité de Géographie a toujours été de varier les sujets de nos réunions et de faire succéder une science à une autre se rattachant au but que nous poursuivons. C'est ainsi que M. Gariel, membre de l'Académie de médecine, professeur à l'École Nationale des Ponts et Chaussées, nous a donné l'historique de l'électricité, depuis ses premières révélations jusqu'à ses dernières applications; il nous a fait admirer dans les locomotives Heilmann la puissance et la rapidité de 150 kilomètres à l'heure.

» Le savant conférencier, dans un langage clair et sobre, se mettant à la portée de tous ses auditeurs, a rendu sa science attrayante et si facile à comprendre que celui qui a l'honneur de vous parler en ce moment finissait par croire qu'il savait déjà ce qu'on venait de lui apprendre. Honneur, Mesdames et Messieurs, à celui qui peut ainsi vulgariser les travaux et les conquêtes du génie humain !

» M. A. Teissonnière est, ainsi qu'on l'a fort justement qualifié, un explorateur commercial de grand mérite et, dans ses descriptions de l'Égypte contemporaine, nous avons retrouvé la netteté, la verve et l'entrain qui nous avaient tant charmés dans la conférence de M. Hecht. En nous débarquant à Alexandrie, il nous a tracé un exposé politique et économique, et, après nous avoir fait visiter cette antique et célèbre cité que nous aurions dû protéger et garder comme Tunis, il nous a promenés dans les rues, sur les boulevards du Caire, cette ville la plus peuplée de l'Orient après Constantinople. Dans le cours de cette instructive conférence, M. Teissonnière s'est élevé simplement à l'éloquence par ses sentiments patriotiques et ses inquiétudes sur la perte de notre influence; mais cette influence, a-t-il ajouté, est si ancienne et encore si forte, que notre langue s'y conserve vivante, grâce aux Frères de la Doctrine Chrétienne et aux Missionnaires français auxquels il a offert devant nous un touchant souvenir et un public hommage.

» J'ai fini, Mesdames et Messieurs, veuillez excuser la longueur de ce résumé qui, pour vous intéresser, devait vous donner l'ensemble et la physionomie de nos conférences de cette saison. »

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

UNE CAMPAGNE DE FOUILLES A DOUGGA EN 1893

Conférence faite le 27 Février 1894,

Par M. le Docteur CARTON,
Médecin-Major au 19me Chasseurs à cheval,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
Correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France,
Chargé d'une mission archéologique en Tunisie,
Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille

Suite et fin (1).

C'étaient des Kabyles, montagnards chassés de leur pays par le manque de terre cultivable, et qui avaient appris à travailler sur les routes ou les chemins de fer algériens. Population au teint clair, parmi laquelle il y a beaucoup de blonds, de visages aux yeux bleus. Si l'on ajoute à cela que, comme pour travailler avec aisance ils ont dû quitter le pantalon flottant et l'ample burnous, pour prendre ainsi que nos ouvriers terrassiers, le pantalon bleu, le gilet à manches, les gros souliers ferrés, n'était le turban ou la chechia qu'ils ont conservés, on se croirait en présence de nos terrassiers belges du Nord.

C'étaient aussi les Marocains, gens de haute taille, au visage fort brun, à l'œil dur, peu loquaces, reconnaissables aussi aux dimensions exagérées de leur turban.

Il y avait même des Tripolitains, des nègres du Soudan, venus jusqu'ici

---

(1) Voir page 269, tome XXI, 1894.

à petites journées, partis de chez eux avec un sac de dattes et quelques galettes, se nourrissant grâce aux aumônes faites dans les campements qu'ils rencontraient et, dès qu'ils avaient pris pied dans notre colonie, vivant d'un travail plus ou moins régulier. Nomades comme ils le sont, ils ne séjournent guère longtemps au même point. Quand ils ont, dans un chantier, accumulé un petit pécule, ils s'en vont un beau jour jusqu'à ce que, leur argent épuisé, ils soient forcés de reprendre la pelle ou la pioche. Cette année était précisément une année de disette et ceux qui avaient ainsi quitté leur pays étaient plus nombreux que de coutume. Aussi m'arrivaient-ils le ventre creux, me suppliant de les prendre à n'importe quel prix, mais de leur donner de quoi acheter à manger. Bien que la place fît défaut, je me laissais souvent attendrir et les employais. C'était d'ailleurs la plupart du temps pour m'en repentir quelques jours après. Arrivés suppliants, dès qu'ils avaient quelque argent en poche, ils relevaient la tête, semaient l'esprit de révolte dans le chantier, prenant la bonté que j'avais eue pour de la faiblesse, persuadant aux autres que si on me mettait le marché à la main en me menaçant de partir en masse si je n'augmentais pas la solde, si je n'accordais pas une heure de sieste en plus, je céderais. Quand un vent de grève soufflait ainsi, je voyais à l'attitude des travailleurs ce qui allait se passer. On se taisait à mon approche, ou bien c'était quelque maladroit, quelque habitant de Dougga, qui ne sachant pas s'y prendre comme les étrangers qui avaient fait, eux, la grève dans d'autres chantiers, venait me trouver au milieu du travail, me disant qu'il ne voulait plus travailler. Puis, quand la journée était terminée, on venait me trouver la menace à la bouche, et il me fallait alors lutter de diplomatie pour ne pas voir le chantier abandonné le lendemain.

Comme pour ajouter à tous ces ennuis, le chef de chantier lui-même, que j'avais enrôlé à Tunis, se mit de la partie. Les quelques conversations que j'avaies eues avec lui m'avaient déjà donné des doutes sérieux, non pas sur son honnêteté, mais sur son activité et sur son esprit de suite. Il avait été en effet expéditeur de colis postaux de dattes pour les fêtes du nouvel an, chef de chantier aux ponts et chaussées, montreur de phonographe dans les collèges et en dernier lieu, quand je le rencontrai, il représentait un grand marchand de jumelles de Paris. Un marchand de jumelles à Dougga, en plein pays arabe, c'était déjà bien extraordinaire ! Mais représenter sa maison en dirigeant des fouilles archéologiques au fond d'un théâtre, où il avait

peu de chance de rencontrer beaucoup de touristes, il y avait de quoi m'étonner et me faire réfléchir. De plus, chaque matin et quelque dure que fût sa couche, il n'arrivait à se lever qu'après avoir été vigoureusement secoué par ses compagnons. Souvent quand j'allais au chantier, je le trouvais occupé à causer avec les indigènes qu'il devait faire travailler.

Un jour, il mit le comble à la mesure ; c'était un lundi et la veille il avait été rendre visite aux cabarets et aux établissements de Tebour-souk. Il n'arriva ce jour-là qu'à 8 heures (on commençait le travail à 4 h. 1/2 du matin), avec cinq ou six de mes meilleurs ouvriers qu'il avait retenus et qui, sans lui, seraient certainement arrivés à l'heure au travail. Il se présenta à moi qui avais dû prendre sa place de surveillant, avec la mine souriante d'un homme qui ne cherche qu'à..... placer une paire de jumelles. Je n'avais plus qu'à le congédier, et c'est ce que je fis immédiatement. Je le remplaçai par Obrecht qui dirigeait alors le chantier du temple de Saturne et mis à la place de ce dernier un ouvrier italien, seul Européen que j'eusse sous la main. Cela allait me forcer à multiplier mes allées et venues d'une fouille à l'autre; mais si j'avais un peu plus de fatigue, les travaux avancèrent dorénavant plus vite.

D'ailleurs les ouvriers se mirent à travailler avec plus d'activité, sous la direction de leur nouveau chef. Obrecht travaillait non seulement avec conscience, mais encore avec passion, heureux quand il faisait quelque belle trouvaille, la figure longue quand on ne découvrait rien, ayant l'œil à la fois sur les soixante travailleurs dispersés dans le chantier, se passionnant en un mot comme son maître pour les recherches. Il me souvient que longtemps il fut désolé de n'avoir pu comme les autres chefs de chantier trouver une statue, et le jour où il mit la main sur elle, j'avais deviné déjà sur sa figure rayonnante, la nouvelle qu'il allait m'annoncer. *(Statue du théâtre).*

Tous les travailleurs s'étaient abrités dans une chambre des maisons expropriées et que je ne fis démolir que tout à la fin. Ils couchaient par terre, entassés les uns contre les autres, se disputant et souvent se volant. Leur confiance réciproque était telle que, le matin quand ils partaient au travail, ils emportaient avec eux un sac renfermant les quelques hardes qu'ils possédaient et le plaçaient auprès d'eux pour ne pas le perdre de vue.

Un soir, il arriva trois nègres du Soudan, d'un noir magnifique, petits, aux membres énormes, à la face large et écrasée. Ils portaient

sur le dos un burnous grossier, étaient vêtus d'un simple pantalon de toile bleue et tenaient à la main ces énormes gourdins auxquels dans le pays, on donne le nom de matraque. Comme ils paraissaient très affamés et que j'avais des places vacantes, je les admis de suite, quoiqu'il fût déjà soir et leur fis donner la moitié d'un pain. Le lendemain matin ils avaient disparu. On m'apprit qu'ils s'étaient disputés avec tous les autres ouvriers, en avaient à moitié assommé un et s'étaient enfuis en volant un manteau.

Vous voyez qu'il n'était pas commode de diriger de pareils hommes. Ceux de Dougga, de mœurs plus douces, nous offraient des difficultés d'un autre genre. Travailleurs inexpérimentés, ils n'avaient pas la moindre idée de la façon dont se maniait la pioche et la pelle. D'ailleurs au commencement des fouilles, la plupart s'étaient contentés de venir, en curieux, visiter les travaux, sans manifester aucune velléité d'y prendre part. Quand ils virent des étrangers venir gagner chez eux deux et trois francs par jour, alors que la moyenne du salaire, dans le pays, est de vingt à vingt-cinq sous, ils voulurent avoir leur part de cette pluie d'or et me demandèrent du travail.

Mais beaucoup, après quelques heures, déclaraient qu'ils étaient incapables de continuer, ou bien s'esquivaient tout simplement pour échapper aux rires moqueurs des autres ouvriers. Certains d'entre eux tenaient bon jusqu'à la fin de la journée et alors se laissaient tomber harassés dans un coin, n'ayant plus la force de bouger. Les plus courageux garnissaient de mouchoirs leurs mains ensanglantées. D'autres, plus malins, s'entendaient avec un frère ou un ami qui travaillait pour eux quelques heures et me demandaient de leur garder leur place à ces conditions.

Peu à peu il se forma cependant parmi eux une sélection et j'eus parmi les plus résistants, un noyau de bons travailleurs qui n'avaient pas, comme les étrangers, de velléités de partir. Mais il régna toujours quelque désordre parmi eux. Tantôt c'était un parent qui venait leur apporter des galettes ou quelque victuaille, et il me fallait mettre de force à la porte du chantier l'intrus qui venait déranger les autres.

J'avais fait placer, au milieu du théâtre, un grand bidon plein d'eau pour que les travailleurs pussent se désaltérer. Mais à chaque instant ils quittaient leur travail sous prétexte de venir boire, traînant en chemin, s'essuyant longuement la bouche, faisant, en un mot, tout ce qu'ils pouvaient pour prolonger cette suspension de travail. Je dus

louer alors un jeune garçon qui faisait le tour du chantier en portant l'eau d'homme à homme.

Un des spectateurs les plus assidus était un vieillard du nom d'Amar qui habitait une maison adossée au théâtre. Quand il vit la tranchée se diriger de son côté, profonde de 4 mètres au-dessous du pied du mur de son habitation, il se demanda si nous n'allions pas miner celle-ci par la base, et à mesure que nous avancions il me manifestait ses appréhensions de la façon la plus bruyante, me disant que j'étais arrivé aux limites du théâtre, m'affirmant que sa demeure n'avait rien de commun avec le monument. J'eus beau essayer de lui prouver qu'il n'avait rien à craindre, ou bien impatient, l'envoyer promener, il revenait toujours à la charge. Je savais que le théâtre était, de ce côté, adossé à la colline et que la solidité de la maison n'avait rien à redouter, mais il ne voulait pas me croire.

Enfin un jour arriva où les travailleurs étant à 2 mètres au-dessous du mur, il s'apprêtait à déménager quand il vit enfin la pioche mettre à nu le rocher.

Je vous laisse à penser quelle fut la joie du brave homme qui voulut à tout prix m'embrasser l'épaule et qui s'en alla à travers le village en criant : *iaref, iaref koul*, il sait, il sait tout.

A mesure que nous avancions sur la scène, les difficultés augmentaient. Les travailleurs ne pouvaient plus aller directement jeter la terre en arrière du monument. Ils devaient passer par les trois portes du fond, ce qui gênait beaucoup la circulation. A un moment donné, malgré les beaux tronçons d'inscriptions, les bases de statues, les nombreuses colonnes qui m'excitaient à marcher en avant, nous dûmes nous arrêter. Il y avait un tel enchevêtrement de pierres, qu'il était impossible de les dégager de ce côté sans perdre un temps précieux. *(Fouille de la scène).*

D'ailleurs, depuis quelques jours on n'avançait plus. C'étaient ici un mur élevé à une époque ultérieure dans l'orchestre qui nous arrêtait, là toutes les pierres écroulées du haut de l'édifice et contre lesquelles la pioche n'avait pas de prise. Je dus penser à tourner cet entassement de grands matériaux et organisai mon chantier d'une autre façon. Je pris parmi les gens de Dougga une demi-douzaine d'hommes des plus robustes, je les armai de pinces, de leviers, de crics et les mettant sous la direction du plus énergique, je formai une escouade volante, destinée à aller d'un point à un autre enlever les

pierres qui gênaient les travailleurs et à les en débarrasser immédiatement.

Le chef de cette escouade reçut bien vite de ses concitoyens le surnom de caporal des pierres. Ce nom de caporal a pris en Afrique une grande extension. Les premiers Français que les indigènes ont vu dans le pays étaient des militaires et ceux-ci, dans la plupart des rapports qu'ils avaient avec la population, tels que corvées, etc., voyant presque toujours les soldats commandés par un caporal, ont fini par donner à ce mot le sens de chef. Bien souvent, maint Arabe qui avait à me présenter une requête, ne croyait pas pouvoir m'être plus agréable qu'en me disant pour commencer : « Bonjour, mon caporal. »

Je vais suspendre mon récit pour vous montrer ce « caporal des pierres » et avec lui une partie des hommes qui composaient mon chantier et dont j'ai pris la photographie à votre intention. *(Les travailleurs du théâtre).*

Malgré cette escouade, les pierres étaient à certains moments si abondantes que je devais arrêter tout autre travail et tous mes hommes se mettaient alors, au nombre de plus de soixante, à rouler avec effort des blocs énormes. Bien souvent ils s'arrêtaient fatigués, désespérant de pouvoir les déplacer. Il fallait que je vinsse me mêler à eux et que, saisissant le plus grand levier, en poussant lentement le cri de « en nebi » qui veut dire « prophète », invocation que les Arabes font toujours dans les circonstances difficiles, je coordonnasse leurs efforts en une formidable pesée.

Malgré tout nous n'avançions point et je me décidai alors à chercher un mode plus rapide pour enlever la terre, j'écrivis à M. Chenel, contrôleur civil à Souk-el-Arba, pour lui demander s'il pouvait m'expédier un chemin de fer Decauville, et peu de jours après je vis arriver les rails et les wagonnets. Tout cela était vieux, usé, en mauvais état, mais put me rendre de grands services.

J'établis une voie sur le côté de la scène et pénétrant en biais jusqu'au-dessus de l'orchestre, je pus placer ainsi quinze piocheurs de front, qui m'abattaient une tranche de 3 mètres d'épaisseur.

Tout alla bien durant quelque temps, mais cette tranche enlevée, nouvelle perplexité. Il me restait 5 mètres de matériaux à déblayer, et une partie de celle-ci était dans la cuvette formée par l'orchestre. Il m'aurait fallu, en continuant, descendre comme au fond d'un large puits,

j'aurais perdu trop de temps à l'enlever par en haut, à cause des innombrables blocs qu'elle renfermait.

J'aurais bien voulu entrer dans l'orchestre par une porte du vomitorium, du couloir, mais celui-ci faisait un coude par où n'auraient pas pu passer, pensai-je du moins, les wagonnets. Je restai ainsi deux jours très perplexe et je finis par placer franchement mes hommes en dehors, sur le talus qui formait le théâtre et les fis marcher droit sur l'orchestre, enlevant une tranchée de 3 à 4 mètres et m'en remettant aux indications que me donneraient mes trouvailles.

A un moment donné, on m'appelle et on me montre une aire plate revêtue de ciment dont une extrémité venait d'être découverte. C'était le sol du couloir. Nous n'avions pas à aller plus bas et notre petit chemin de fer roulait admirablement là-dessus. Ce couloir était plutôt un large promenoir de 6 mètres de largeur sur lequel nous avancions rapidement, faisant fréquemment des découvertes intéressantes au milieu de la terre que l'on déblayait. Mais nous n'allions pas vers l'orchestre, et je reconnus même en arrivant près d'une porte conduisant à la scène que nous étions à un mètre au-dessus du fond du théâtre. Il n'y avait rien à faire qu'à avancer. Enfin nous arrivâmes à la porte d'entrée du vomitorium. On découvrit là une belle inscription placée jadis à sa partie supérieure, qui s'en était détachée et brisée en plusieurs fragments. J'en pus réunir les tronçons et déchiffrer un texte qui nous apprend que, pour accomplir un vœu fait à Cérès, des citoyens de Thugga ont ajouté au théâtre une salle ornée d'un portique. *(Entrée d'un vomitorium).*

Une fois la porte dépassée, il s'agissait de faire tourner le wagon dans l'angle. J'écrivis pour avoir, à défaut de plaque tournante, les courbes les plus fortes qu'il existait, et quatre jours après deux mulets m'apportaient les rails tant désirés; mais ceux-ci étaient disjoints, leurs traverses brisées. J'essayai de les faire réparer par mon forgeron, car j'avais enrôlé un forgeron arabe pour arranger tous les outils que maniaient mes quatre-vingts hommes. Il n'y put arriver et je dus moi-même alors manier la tenaille et le marteau sinon pour forger ces rails du moins pour lui montrer ce que je voulais obtenir. Malgré tout, ceux-ci n'allaient pas, la courbe était toujours trop forte et le wagon sortait des rails presque à chaque voyage. On marcha cependant dans ces conditions, j'augmentai la courbure des rails en laissant les extrémités écartées et en les reliant à l'aide de fil de fer. On se mit alors à avancer rapidement, quand arriva ce que j'avais prévu d'ailleurs. Nous

constatons que le sol du couloir était en pente. Son inclinaison était de 1 mètre sur 5 mètres et les travailleurs refusaient de pousser ainsi le poids énorme du wagonnet.

Je dus encore une fois choisir quatre des plus solides habitants de Dougga et leur offrir une paye élevée. J'en plaçai un au tournant avec la mission de donner le coup d'épaule nécessaire pour remettre le véhicule en droit chemin, et rendre cette opération plus efficace en lubrifiant les rails à l'aide d'huile d'olive dont je lui confiai une bouteille. Malgré la qualité inférieure de cette huile, je m'aperçus à plusieurs reprises, que celle-ci avait été employée à un tout autre usage et que mes Arabes l'utilisaient pour ajouter au déjeuner, au « casse-croûte », comme ils disent, qu'ils faisaient tous les matins à 9 h. sur le chantier.

Nous sortîmes enfin du couloir et ce fut pour moi une véritable satisfaction quand un coup de pioche abattit la terre qui obstruait la porte et que la lumière du jour, pour la première fois depuis des siècles, filtra à travers l'ouverture. Mes hommes se trouvèrent alors devant un nouvel enchevêtrement de blocs, haut de 3 à 4 mètres, qu'il fallut rouler au dehors, non sans avoir au préalable enlevé les rails qui se trouvaient sur leur passage *(le chemin de fer dans l'orchestre)*. Pendant que des terrassiers attachés au wagonnet fonctionnaient dans le fond, il y en avait toujours qui passaient par les portes de la scène et achevaient d'enlever les remblais de la partie supérieure que j'avais laissés à leur intention sur certains points. De sorte que, à un moment donné, et comme vous le voyez dans la photographie ci-jointe, il y eut trois étages superposés de terrassiers *(vue des fouilles)*. Durant quelques jours même, ceux d'en bas menacèrent de couper la route aux travailleurs du haut. Je dus faire piocher ces derniers à droite et à gauche en élargissant leur tranchée pour laisser aux autres le temps d'achever leur besogne.

Ensuite ce fut au tour de la scène que l'on attaqua de tous côtés, par quatre des portes qui donnaient sur elle et par l'orchestre. De cette façon nous avançâmes rapidement et d'autant plus que j'approchais du terme de mon congé.

Comme c'était dans le fond de l'édifice que sa partie supérieure s'était écroulée et à cause de la rapidité de ce déblaiement, on marcha dès ce jour-là de trouvaille en trouvaille. Ce fut d'abord la belle inscription qui ornait le portique de la scène et qui m'apprenait dans quelles conditions le monument avait été construit. L. Marcus Quadratus, en

souvenir de son élection aux fonctions de flamen perpetuus, a construit un théâtre avec une scène, des escaliers, des promenoirs, des paravents et de nombreux ornements. Le jour de l'inauguration il a donné une représentation théâtrale, des jeux de gymnase et un festin. *(Inscription de la scène).*

Des piédestaux *(une base de statue)* ayant porté les statues d'officiers, de prêtres de Carthage étaient découverts à chaque heure par mes ouvriers. Plus loin on met au jour une base de l'empereur Probus sous lequel, dit l'inscription, tout l'univers avait été si florissant, puis un fragment d'un bon travail d'une tête de statue, des pierres sculptées, des stucs en forme de fleurs, de rosaces *(un chapiteau — une base — fragments de sculpture)* qui ornaient le fond de la scène, et enfin la mosaïque simulant un dallage vert et blanc qui revêtait le sol de la scène.

J'avais donc enfin rempli mon programme, malgré les difficultés dont je vous ai énuméré quelques-unes seulement. J'aurais craint de fatiguer votre attention en vous disant les mille et un obstacles que je rencontrais chaque jour. C'était le propriétaire d'un champ voisin, très inculte et plein d'orties, qui voulait, malgré la permission que j'avais reçue à ce sujet, m'empêcher d'y jeter la terre. C'étaient les petits accidents, dont aucun ne fut grave, qui arrivaient à mes travailleurs, les nids de guêpes que l'on rencontrait dans les murs des maisons et qui furieuses d'être ainsi expulsées, nous chassaient à leur tour, s'acharnant durant des heures après nous, nous poursuivant jusque dans les maisons, les trous où nous nous réfugiions et nous faisant, elles aussi, perdre un temps d'autant plus considérable que tout le chantier était désorganisé.

C'était aussi cette chaleur, la poussière qui amollissaient l'ardeur des hommes et venaient contre moi s'allier aux soucis d'une surveillance incessante et à la nécessité où j'étais de mesurer, de dessiner, de relever chaque détail à mesure qu'avançaient les travaux.

Pour donner un peu de coup d'œil au monument, j'ai essayé de relever quelques-unes des colonnes qui avaient été découvertes. Mais, ne disposant pas des engins avec lesquels se fait si facilement ce genre de travail, après en avoir dressé une ou deux, de façon très pénible et voyant que cette opération allait me prendre un temps considérable, j'eus l'idée de faire chercher le père de mon petit porteur d'eau, qui était maçon. J'avais vu dans les maisons arabes plusieurs colonnes qui

avaient été dressées par les indigènes et je supposais qu'il devait savoir s'y prendre pour opérer ce travail.

Je fus réellement surpris de la façon expéditive avec laquelle il en sortit. Voici une projection *(Arabes relevant une colonne)* qui vous donnera une idée de la manière dont il s'y prit. On éleva d'abord à l'aide de terre et de pierres, le sol de la scène, de façon à ce qu'il fût à hauteur de la base sur laquelle devait être dressée la colonne. Ensuite on plaça en travers, de chaque côté de celle-ci et vers son milieu, deux grosses branches d'oliviers que l'on fixa solidement à l'aide de cordes, tandis qu'à l'extrémité on en mettait une autre destinée à empêcher les oscillations, et alors vingt, trente, quarante hommes empoignèrent les deux branches et les soulevèrent enlevant avec elles la colonne, de sorte que, les préparatifs faits, le dressage s'effectuait en quelques minutes.

Voici quelques-unes des vues que j'ai prises deux ans avant cette campagne et qui vous montrent la hauteur des tranchées que j'avais pratiquées sur la scène *(tranchée sur la scène)* et sur la cavea *(tranchée sur la cavea)*.

La quantité des matériaux, d'une épaisseur de 8 mètres en certains points, que j'ai enlevés là est de près de 3,000 mètres.

Voici maintenant une vue de la *cavea*, des gradins où s'asseyaient les spectateurs. Vous voyez les deux couloirs horizontaux qui divisent les sièges en quatre parties correspondant à l'orchestre, aux 1res et 2es galeries de nos théâtres. *(Vue générale de la cavea).*

Le haut du monument était couronné par un portique complètement écroulé, mais portant une inscription, dont vous voyez, sur les gradins, quelques tronçons. Les escaliers si bien conservés par lesquels les spectateurs se rendaient à leur place correspondent chacun à une porte. Il y en avait trois en haut et l'une d'elles, la centrale, est encore reconnaissable. Les deux portes du bas correspondaient aux couloirs dont il a déjà été question et dont vous voyez les deux entrées.

Cette autre vue nous montre la scène *(vue générale de la scène)* avec ses deux rangées de colonnes, ses statues, ses portes qui donnaient sur les coulisses, les postscenia et sur de beaux promenoirs d'où on apercevait la superbe vallée qui s'étendait aux pieds de Dougga.

Voici encore une vue d'ensemble du théâtre, au dixième jour de fouilles *(le théâtre au dixième jour de fouilles)*. Une partie des habitations a été détruite, et les têtes des colonnes commencent à émerger.

Vous pouvez la comparer *(vue d'ensemble du théâtre)* à celle-ci et vous faire ainsi une idée de l'énorme quantité de matériaux qui a été enlevée.

Je vais, si vous le voulez bien, ouvrir ici une parenthèse pour répondre à une question qui m'a été souvent posée. Comment des ruines superbes ont-elles été ainsi abandonnées, comment ont-elles été si souvent recouvertes d'une couche de terre de cette épaisseur ?

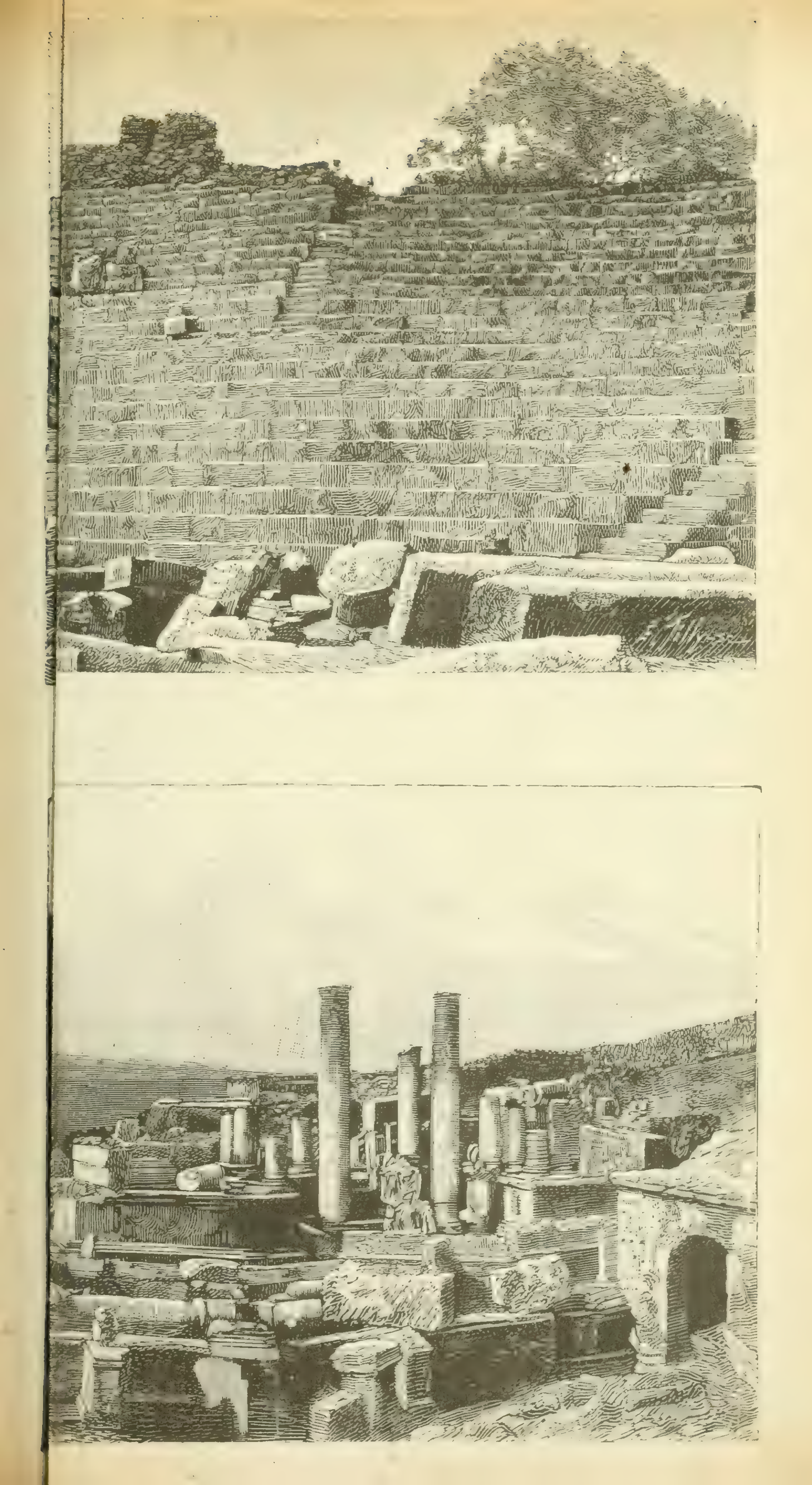
Leur histoire est, somme toute, celle de ce beau et malheureux pays qui, depuis les temps historiques, a toujours été en proie à des luttes intestines, exception faite des trois siècles durant lesquels, jouissant de la « paix romaine », il s'enrichit de ces monuments dont nous admirons quelques-uns.

A la fin de l'occupation romaine, les luttes religieuses et politiques ne laissèrent aucun répit aux habitants, aucune récolte assurée aux cultivateurs ; les diverses sectes, les partis en lutte, tour à tour vainqueurs, incendiaient les cités, les maisons. Le découragement envahit la population, et non seulement on ne réparait plus les temples délaissés par suite de l'abandon du paganisme, mais on laissait tomber en ruines tous les monuments dont les villes étaient si fières autrefois.

Puis arrivèrent les Vandales qui en essayant eux, barbares, d'imiter les Romains qu'ils avaient dépossédés, ne donnèrent au pays qu'une paix relative. Encore arriva-t-il qu'après un siècle d'occupation, ils furent chassés par les Grecs de Constantinople, emportant avec eux un énorme butin.

Les Byzantins placèrent dans différentes villes de l'Afrique des garnisons que les agricultenrs, en partie ruinés, mais reprenant espoir, durent nourrir durant les quelques années de tranquillité dont ils jouirent.

D'autre part, comme les villes romaines qu'occupaient les soldats du Bas-Empire n'étaient pas fortifiées, il fallut pour résister aux attaques des populations indigènes non soumises, puis au choc des hordes musulmanes, construire en hâte des remparts, ces nombreuses forteresses qui couvrent encore l'Afrique et l'on se mit alors à démolir, avec précipitation, temples, théâtres, cirques, pour se procurer les matériaux nécessaires. Enfin arriva l'invasion arabe, dont les bandes, durant de nombreuses années, parcoururent le pays, le dévastant sur son passage sans s'y fixer, et dès lors, la population malheureuse ne fit plus que cultiver ce qui était absolument nécessaire à sa subsistance,




OREM FLA
S SCAENICIS

elle détruisit elle-même, elle abattit ses belles forêts d'oliviers, source d'une richesse qui excitait les convoitises de l'étranger.

Quand les Hillalites, tribu arabe, se fixèrent définitivement en Afrique, il n'y avait plus alors que quelques restes, encore beaux cependant, des anciennes plantations. Mals ces peuples nomades et pasteurs, s'ils ne renversèrent guère les villes déjà incendiées ou bouleversées, laissèrent le temps achever l'œuvre de destruction commencée par les hommes.

Et voilà comment peu à peu toutes les constructions furent enfouies. Ce fut d'abord la partie supérieure des édifices qui, en tombant en combla la partie inférieure. Supposez en effet, qu'une maison à plusieurs étages vienne à s'écrouler, les débris de sa partie supérieure en rempliront déjà le rez-de-chaussée jusqu'à une hauteur de deux ou trois mètres. La poussière apportée par le vent, l'eau poussée par les pluies complèteront l'enfouissement.

En outre, sous les Vandales et les Byzantins, on se servit des pans de vieux murs debouts pour y appuyer de nouvelles constructions, et les Arabes eux-mêmes vinrent plus tard camper dans ces ruines, achevant de les combler avec les débris de cuisine qu'ils laissaient sur place et le fumier de leurs bestiaux.

Le théâtre de Dougga, où je vous l'ai dit, il y avait 8 mètres de remblai, offrait d'une façon frappante l'image de toutes les phases par où ont passé ces monuments.

C'est ainsi que tout au fond j'ai rencontré les tronçons de la grande arcade qui couronnait le haut de la cavea ; sur la scène, j'ai hésité longtemps à détruire un mur revêtu de peintures et que je croyais avoir appartenu à l'édifice primitif. Ce n'est qu'en y trouvant des morceaux de sculpture provenant du portique et en rencontrant à son pied deux lampes d'époque byzantine, que je me décidai à le renverser. Il y avait encore sur la scène plusieurs tombes musulmanes.

Dans les couches supérieures je trouvai une terre friable présentant des lits de charbon avec des ossements calcinés provenant des restes laissés sur ce point par les habitants d'une construction dont les fondations étaient à 3 mètres au-dessus du fond de l'orchestre et formées avec de grosses pierres enlevées à l'édifice. Enfin de nos jours encore et quand j'arrivai à Dougga, les habitants des maisons voisines y jetaient leur fumier, et j'ai même en mon for intérieur rendu grâce à toutes ces générations qui, d'une façon si inconsciente, avaient enfoui

le monument et m'avaient permis de le retrouver si magnifiquement conservé.

Grâce à elles, il nous est facile de reconstituer par la pensée, l'édifice tel qu'il était autrefois, de voir sous les colonnes de son portique, les artistes le visage recouvert du masque tragique ou comique, entrer et sortir par les portes, faisant rire ou pleurer la foule en vêtements de gala, qui assistait assise sur les gradins aux représentations, tandis que la lumière intense du soleil filtrant à travers le velum tendu sur le monument, se jouait sur les sculptures, les inscriptions, les innombrables statues qui l'ornaient. Tantôt c'était l'arrivée d'un de ces personnages généreux dont on a gravé le nom sur la pierre, qui attirait l'attention, tantôt c'étaient les grands de la ville qui circulaient en devisant dans les larges promenoirs d'où ils apercevaient au loin, dans la campagne, leurs riches moissons et leurs villes somptueuses. Et ces pensées, quand on contemple le monument, surgissent en l'esprit avec d'autant plus de force que le contraste avec le délabrement actuel est plus frappant.

Vous devinez sans peine combien de telles recherches sont passionnantes, surtout quand elles ont pour objet de si beaux édifices. J'aurais été complètement satisfait si j'avais pu compléter mon œuvre en relevant toutes les colonnes que vous avez vues, en achevant de dégager le vomitorium de gauche, que je n'ai qu'en partie déblayé, en vidant un puits placé sous la scène et auquel je n'ai pu toucher et en laissant inexploré le sous-sol de la scène. Mais vous le voyez, le peu qui reste à faire n'enlève rien à la beauté de l'édifice. J'aurais pu seulement y faire quelque découverte inattendue, une surprise étant toujours possible en ces sortes de recherches.

Il me reste maintenant à vous parler des deux autres fouilles que j'ai faites à Dougga.

Celle du temple de Saturne a un intérêt puissant, mais surtout scientifique. Élevé à la divinité romaine sur l'emplacement d'un sanctuaire de Baal Hammon, que l'on adorait autrefois en Afrique, il m'intrigua longtemps par sa disposition qui n'est pas celle des temples romains et dont vous pouvez vous faire une idée par cette vue à vol d'oiseau que je vous présente *(vue générale du temple de Saturne).* Il y avait en avant un grand portique orné de colonnes corinthiennes dont trois gisaient encore auprès de leurs bases. Derrière était un vestibule que nous indiquent encore deux colonnes brisées, puis une area, cour entourée de colonnades, dans le fond, une chambre ou un

réduit plutôt auquel on accédait par trois marches, qui renfermait peut-être l'image du dieu et en tous cas des objets précieux, des ex-votos, des sculptures.

On y a trouvé une statue en marbre blanc *(une statue du temple)*, malheureusement privée de la tête, d'un excellent travail, et un buste qui devait être appliqué et fixé contre le mur.

Un chemin de fer Decauville a été aussi installé en ce point et j'ai pu, grâce à ce dernier, achever des travaux qui avaient été interrompus par le mauvais temps. Cet édifice avait été, en effet, placé en un point où le vent souffle avec une violence extraordinaire et bien souvent les flots de poussière blanche qu'il soulevait, aveuglant les travailleurs, les avaient forcés à renoncer au travail.

Une des découvertes les plus intéressantes que j'ai faites là est celle du vieux sanctuaire de Baal dont j'ai retrouvé les restes au-dessous des fondations du temple de Saturne lui-même. Plusieurs siècles avant l'occupation romaine, les Berbères, puis les Phéniciens, antiques habitants de ce pays, y faisaient leurs dévotions.

Il y avait là un simple champ, entouré d'une muraille de grosses pierres et sans doute un autel. On y apportait quelque animal domestique, quelque volaille que l'on immolait en plein air à Baal, puis on plaçait le reste dans un vase que l'on enfouissait au fond d'un trou, en plaçant à côté de lui une pierre sur laquelle était gravée en berbère ou en punique le nom du pieux fidèle ou du dieu.

Comme il arrive toujours en ce genre de recherche, c'est à un heureux hasard que j'ai dû le bonheur de trouver ce sanctuaire placé en dehors du temple. Avant de jeter les terres à l'aide du chemin de fer, je voulus voir si l'endroit que j'allais recouvrir ne renfermait rien d'intéressant. J'y plaçai un ouvrier et m'en allai vers un autre chantier. Une heure après, quand je revins, il me montrait déjà cinq ou six vases qu'il avait trouvés. Cette agréable découverte me détermina à y mettre six hommes pour épuiser la mine. Et ce fut une véritable mine, puisque durant les trois jours qui furent passés on trouva plus de 300 vases et environ 100 stèles avec le croissant, la rosace, le disque, le triangle sacré, emblème de Tanit, la déesse carthaginoise.

Voici une projection qui vous montre quelques-uns de ces vases. *(Vases du sanctuaire primitif)*.

Cette autre vous donnera une idée de ce que sont ces stèles sur lesquelles vous pouvez voir les emblèmes dont je vous ai parlé. *(Stèles votives de Saturne)*.

Cette projection vous montre la partie postérieure de l'édifice *(les cellæ du temple)*, le sanctuaire avec ses trois marches, un bloc énorme de maçonnerie que j'ai respecté pour donner aux visiteurs une idée de l'épaisseur de ses murs. L'éboulement de ces voûtes énormes me causa un grand embarras et si je n'avais pas eu sous la main un ouvrier mineur qui me les débita à la dynamite et à la poudre, je n'aurais pu en venir à bout. Sur la face intérieure de ce fragment est un stuc qui revêtait autrefois les murs, dont une partie bien conservée laisse voir des feuilles, des grappes de raisin qui semblaient pendre de la voûte.

Cette vue vous indique ce qui a détruit le monument, un tremblement de terre, ou plutôt la division de la montagne par une longue crevasse, comme le montre l'inclinaison des colonnes que vous apercevez. Il est probable que cette catastrophe arriva à une époque où le christianisme régnait en maître en Afrique, et que si l'édifice est aussi dévasté que vous le voyez, c'est qu'il a été méthodiquement exploité pour la construction de quelque église.

Voici maintenant une vue du beau temple de Jupiter que j'ai commencé à dégager ; cette projection vous le montre dans l'état où il était avant les fouilles, c'est celle qui a été reproduite dans notre *Bulletin* à la suite d'un article que j'y ai publié sur la région de Dougga. *(Le temple de Jupiter avant les travaux).*

En voici une qui vous montre que maintenant l'édifice est dégagé en partie des matériaux qui l'encombraient. *(Le temple de Jupiter, état actuel).*

Il serait à désirer qu'on achevât un déblaiement que j'ai à peine ébauché, en abattant les maisons qui le séparent de la place du village. On verrait ainsi le beau portique de très loin, en son entier, et on en découvrirait les marches enfouies sous une épaisse couche de fumier, ce qui lui donnerait un aspect beaucoup plus majestueux que maintenant. *(Déblaiement de Dougga).*

Tels sont les principaux résultats de cette campagne de 1893. Vous pouvez juger maintenant de tout l'intérêt qu'offraient ces belles ruines. Si l'on ajoute à cela la beauté des sites de toute la région, sa fertilité, on comprendra facilement qu'il y ait là de quoi charmer, de quoi attirer non seulement des savants mais même des touristes.

Et c'est pourquoi, en terminant, je vous fais part du regret que j'ai éprouvé de n'avoir pu pousser encore plus mes travaux et mes inves-

tigations. En déblayant l'espace qui se trouve entre le temple et le dar el Acheb, on découvrirait fort probablement le forum.

On pourrait aussi dégager tous les autres édifices qu'on rencontre à Dougga et dont quelques-uns ont été reproduits dans le *Bulletin* de la Société. La Tunisie aurait ainsi son petit Pompéi. Nul doute que si l'on faisait la toilette des monuments les plus beaux et les plus accessibles de notre belle colonie, nous n'arrivions à drainer à notre profit une partie du flot de touristes qui chaque année se porte en Italie. Voilà un résultat pratique, à côté des résultats scientifiques qu'offrent les études d'archéologie.

En dehors de l'apport pécuniaire que procurerait cette dérivation, il se produirait un fait déjà observé. Des gens venus en simples curieux, séduits par la beauté du ciel, le charme du climat, la fertilité du sol, s'y sont installés ou s'y sont souvent créé des pied-à-terre ; de simples touristes, ils sont devenus colons. D'où un double bénéfice, bénéfice pour la mère-patrie dont la colonie s'accroît, bénéfice pour le colon qui trouve un placement avantageux à ses fonds, chose si rare de nos jours en France.

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, que le double intérêt, artistique et économique que présentent ces ruines vaut la peine qu'on s'intéresse à celles-ci. Il n'est pas un esprit cultivé qui, dans un voyage en Afrique, ne désire visiter ces beaux monuments dont on lui parle là-bas. Et il est du devoir de ceux qui les ont vus, de faire mieux connaître leur existence. C'est ce que j'ai tenté de faire aujourd'hui, et je m'estimerai heureux si, en cherchant à vous inspirer le désir de les voir, je n'ai pas trop fatigué votre attention.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SECOND VOYAGE EN ITALIE

ITALIE DU CENTRE, DU SUD ET SICILE

Par L. QUARRÉ-REYBOURBON,
Secrétaire-Général adjoint de la Société de Géographie de Lille.

Suite et fin (1).

A quelques pas de la cathédrale, s'élève l'immense abbaye des *Bénédictins*. On y visite avec intérêt des restes de mosaïque et d'édifices du XIIe et du XIIIe siècle ; on y jouit de la terrasse d'un splendide panorama ; mais ce qu'on y admire, c'est le cloître, avec ses 216 colonnes aux fûts et aux chapiteaux variés à l'infini, avec son travail d'une élégance et d'une délicatesse qui ont été rarement atteintes. La célèbre *Merveille* du Mont Saint-Michel ne surpasse pas le cloître des Bénédictins de Monreale.

En revenant de Monreale, nous nous fîmes conduire à la Villa *Tasca*, célèbre par sa végétation tropicale et par ses magnifiques plantations d'arbres, à la *Ziza*, petit monument dans le style des chambres mauresques de l'Alhambra, où se trouve une source dont l'eau descend sur des gradins de marbre, à *La Kouba*, monument analogue, à demi en ruines comme le précédent, et enfin au couvent des *Capucins*. Le cimetière de ce couvent est une curiosité visitée par tous les voyageurs, mais bien lugubre : on y voit plus de 8,000 cadavres desséchés, revêtus de leurs habits, attachés ou couchés le long des murs avec de petits cartons offrant le nom et la date de la mort. Il semble que ces yeux vides regardent celui qui les contemple et qu'on lit une pensée, une expression sur les ossements de chacune de ces milliers de têtes. On a apporté les morts dans ce cimetière, depuis 1624 jusqu'en 1883.

Notre visite dans les jardins de la villa du duc d'Aumale fut plus

(1) Voir pages 217 et 284, tome XXI, 1894.

gaie. Le duc, qui se trouvait à Palermo en ce moment, était souffrant et son neveu le prince Henri était absent au moment où nous nous y présentâmes. Mais l'ordre avait été donné de nous laisser voir les jardins ; et nous pûmes visiter une partie de ce parc immense, situé à une extrémité de la ville, qui ne renferme pas moins de 50 hectares, et admirer ses plantations d'orangers et de citronniers, ses hauts rosiers taillés comme les buis et les ifs en nos jardins, et ses lilas, ses palmiers grands comme nos arbres de haute futaie. Nous avions regretté de ne pas trouver le prince Henri à la villa ; nous regrettâmes plus encore de ne pas nous être trouvés à notre hôtel, lorsqu'il voulut bien y venir et nous y laisser sa carte.

Sans rappeler ici les promenades que nous fîmes à la Marina et le long des deux ports, à la *Villa Flora* et au *Jardin botanique*, nous signalerons quelques-uns des objets les plus remarquables du Musée national. Les salles consacrées à la peinture sont loin d'offrir l'importance de celles que l'on admire à Florence, à Rome et dans quelques autres villes de la Péninsule ; mais mon érudit compagnon de voyage y trouva encore quelques œuvres de peintres de l'École flamande primitive.

Voici les notes qui se trouvent sur son carnet de voyage :

« Le Musée de Palerme renferme un certain nombre de tableaux » qui se rattachent à l'histoire de l'École flamande primitive. Dans la » salle de *Romano*, les N°s 47, 50 et 51 présentent les portraits de » trois saints, l'un pape, l'autre cardinal et le troisième évêque, qui » proviennent de l'ancienne église des Jésuites et qui sont de la main » d'Antonello de Messine. Ces trois portraits, peints sur fond d'or, » offrant, tout à la fois de la vigueur et de la finesse, d'un coloris » chaud et d'une teinte presque ambrée, sont conçus dans la manière » et dans la gamme de tons de Jean Van Eyck. Ce sont, parmi tous » les tableaux d'Antonello de Messine que nous avons vus, ceux qui » établissent le mieux que ce peintre a étudié les œuvres de l'auteur » de l'*Adoration de l'Agneau*.

» Nous signalerons, dans la salle des Écoles diverses, les N°s 58 et » 160, deux *Adorations des Mages* qui nous ont rappelé les Van » Orley du Musée de Bruxelles, le N° 61, *Pieta*, d'une exécution très » fine et de tons très clairs, qui semble être du milieu du XVIe siècle, » et le N° 64, autre *Pieta*, qui paraît appartenir à l'École de Roger » Van der Weyden. Ce dernier tableau a beaucoup souffert.

» Le trésor du Musée de Palerme est la petite salle où se trouvent » les dons du prince Malvagna. Le N° 55, tableau représentant *La* » *Vierge et l'Enfant-Jésus*, se rapproche, surtout par le coloris, de » l'École de Van Eyck. Le N° 58, consacré au même sujet, est attribué » à Memlinc. Le type de la Vierge et plusieurs têtes d'anges font » penser à ce maître ; mais l'ensemble et surtout le coloris permettent » de mettre en doute cette attribution. Quoi qu'il en soit, c'est une » œuvre de mérite.

» La perle du cabinet Malvagna et du Musée de Palerme est le » petit triptyque conservé sous verre, sur un meuble, dans le fond de » la salle. La partie centrale représente la Vierge portant l'Enfant-» Jésus : assise sur un trône orné de toutes les richesses du style » ogival flamboyant de la dernière période, Marie est revêtue d'une » robe rouge et ses longs cheveux blonds flottent sur ses épaules ; » l'expression de sa figure est d'une admirable suavité. Rien de plus » pieux, de plus délicat. A ses pieds chantent plusieurs anges aux » têtes ravissantes, groupe charmant qui n'est peut-être pas complè-» tement exempt d'un peu de recherche. Sur l'un des volets, sainte » Catherine tenant un anneau, et sur l'autre, sainte Dorothée portant » des couronnes de fleurs, aussi avec quelques anges qui attirent le » regard. Le délicieux paysage formant le fond est exécuté avec une » finesse qui rend utile l'emploi de la loupe. Le coloris est d'un éclat, » d'une transparence remarquable. On a attribué très longtemps cette » œuvre à Jean Van Eyck, dont le coloris est tout autre ; on lui a » donné pour auteur Jean de Maubeuge, qui jamais n'a atteint l'éclat » et la finesse que l'on admire dans cette peinture. On n'y trouve point » la précision et la simplicité de Memlinc, mais l'œuvre semble appar-» tenir à son École. Elle nous a rappelé les plus belles miniatures du » *Bréviaire Grimani*. Sur l'extérieur des volets, sont représentés » Adam et Ève au moment du péché originel ; Adam a passé son bras » autour du cou d'Ève ; celle-ci tient à la main le fruit défendu. Le » Paradis terrestre est désolé par une affreuse tourmente ; c'est une » page d'un grand caractère, aussi énergique que l'autre est char-» mante. Le triptyque du prince Malvagna est incontestablement l'une » des œuvres les plus finies et les plus brillantes de l'École flamande » du commencement du XVIe siècle, époque à laquelle, selon nous, il » a été exécuté. On s'est demandé si l'auteur de ce tableau ne serait » pas Corneille Engelbrechtsen ».

Le musée de sculpture est très intéressant à visiter. Après avoir

signalé dans la première cour, comme souvenir, la colonne élevée en 1737 sur l'emplacement où ont été enterrés les Français massacrés aux Vêpres siciliennes, nous rappelons qu'on y trouve des statues en marbre, des terres cuites, des mosaïques et un grand nombre d'autres objets de provenance grecque ou phénicienne, que l'archéologue voudrait avoir le temps d'étudier en détail. Peu de monuments antiques sont aussi beaux en eux-mêmes et aussi importants pour l'histoire de l'art que les Métopes de Sélinonte qui sont conservées dans la salle de ce nom. Malgré l'état assez fruste dans lequel elles se trouvent, ces métopes peuvent donner une idée de la perfection avec laquelle les artistes grecs sculptaient leurs bas-reliefs. Les trois plus anciennes, qui représentent un Quadrige, Persée tuant Méduse, et Hercule, datant du VIe siècle avant notre ère, révèlent un caractère archaïque, mais un goût déjà sûr; les quatre autres, consacrées aussi à des sujets mythologiques et datant du Ve siècle avant Jésus-Christ, dénotent un progrès remarquable; elles se distinguent par la vérité, le fini, la noblesse et l'élégance. Les métopes de Sélinonte sont rangées parmi les restes les plus remarquables de la sculpture grecque. Des restes de couleur prouvent qu'elles étaient polychromées comme l'ensemble des temples de la Sicile; le savant archéologue Hittorf l'a établi d'une manière indiscutable.

Nous avons étudié avec soin ces chefs-d'œuvre, qui permettent de se faire une idée de la perfection à laquelle l'art était arrivé à Sélinonte; nous n'allâmes point jusqu'à cette ville, où, en dehors de quelques colonnes mutilées, plus rien n'est debout. Nous partîmes de Palerme, le samedi 18 avril, à 6 heures 20 du matin, par un train de vitesse, et après avoir traversé des plaines et des vallées très bien cultivées, avec des géraniums, des rosiers et des figuiers formant haie le long de la voie, et parfois des montagnes abruptes, des torrents sauvages, de longs tunnels, nous arrivâmes à 11 heures du matin à *Girgenti*, l'ancienne Agrigente. Une voiture nous conduisit à l'*Hôtel des Temples*, qui est établi au milieu des ruines que nous voulions visiter.

La ville moderne de Girgenti n'est pas située sur l'emplacement de l'ancienne Agrigente; elle a été établie sur le flanc et le sommet d'une colline voisine très escarpée. C'est une ville aux rues en pente et parfois à escaliers, tortueuses, mal entretenues, dans lesquelles circulent les chèvres et d'autres animaux domestiques; où il n'y a à voir que la cathédrale, vaste église gothique construite sur les ruines d'un temple antique et altérée par des restaurations du plus mauvais

goût. Rien, dans la ville actuelle, ne rappelle l'ancienne cité que les Grecs avaient appelée la Belle. De cette dernière, il reste plusieurs temples en partie détruits, situés sur des collines et en des vallées désertes.

Le *Temple de la Concorde*, le mieux conservé des monuments antiques de la Sicile, occupe le haut d'une éminence et forme un point de vue magnifique dans le paysage. Surélevé de quatre marches, long de 42 mètres et large de 19, il présente trente-quatre colonnes cannelées, d'ordre dorique, dont six sur chacune des deux façades et les autres sur les faces latérales. Les assises des pierres sont posées sans mortier et les joints sont taillés avec tant de perfection qu'ils sont presque imperceptibles. La frise, les trygliphes et les frontons sont conservés au dessus des façades ; on n'y a pas trouvé de sujets sculptés ni des traces de couleur ; mais le temps a donné au monument une *patine* d'un ton roux-jaunâtre du plus bel effet. A l'intérieur de la galerie, on voit encore les murs qui permettent de se rendre compte de la destination de diverses parties du monument. Il rappelle le Parthénon, et par son aspect et par la beauté de ses colonnes ; mais il est un peu moins grand.

Le *Temple de Junon Lucinia* est élevé sur un rocher haut de 122 mètres, d'où l'on jouit d'un panorama magnifique. Il a les mêmes proportions que le Temple de la Concorde ; mais de ses trente-quatre colonnes, il n'y a plus qu'une rangée de six qui soit entière ; des autres, plusieurs ont été renversées par un tremblement de terre, quelques-unes s'élèvent isolées, ou sont tronquées, et la plupart gisent, çà et là, en fragments et en morceaux sur les dalles et sur le roc. L'ensemble est très pittoresque.

Du *Temple d'Hercule*, qui était plus grand que les deux autres, il ne reste debout qu'une seule colonne, qui s'élève solitaire au milieu d'un monceau de pierres énormes et de fûts brisés : les colonnes de la partie sud sont couchées par terre du même côté ; elles semblent être tombées ensemble. C'est là que l'on a trouvé un bel entablement et une remarquable statue d'Esculape, qui sont conservés dans le musée de Palerme.

Le *Temple de Jupiter olympien*, souvent appelé le *Palais des Géants*, est le monument le plus gigantesque élevé par les artistes grecs. Il avait 111 mètres de longueur, 56 de largeur et 38 de hauteur, sans y comprendre un soubassement de vingt marches. Il ne reste plus en place que les murs du soubassement, quelques bases et quel-

ques assises de colonnes ; çà et là gisent dans l'herbe et sur le roc des chapiteaux et des pierres. Une figure colossale de Télamon, qui servait de cariatide, est couchée au milieu de ces débris ; elle étonne par ses dimensions gigantesques et donne une idée des vastes proportions de l'édifice. Diodore de Sicile dit que c'était le temple le plus grand et le plus beau de l'île, et que les colonnes étaient tellement grandes que leurs cannelures pouvaient contenir le corps d'un homme. Les études faites récemment par de savants archéologues, ont prouvé qu'il n'y a rien d'exagéré dans le récit de cet historien.

A quelque distance se voient les restes de la *Casa greca*, dont on ne retrouve plus que le pied des colonnes, et plus au nord le *Temple de Castor et Pollux*, qui n'offre plus que quatre colonnes d'angle avec un riche entablement, et enfin un peu plus bas, dans les arbres, quelques fûts de colonnes ayant appartenu, dit-on, à un *Temple de Vulcain*, qui serait de construction romaine.

Deux ou trois heures peuvent suffire, lorsque l'on est en voiture, pour visiter les temples. Nous leur consacrâmes toute notre après-midi du samedi, nous les contemplions encore vers le coucher du soleil. La solitude dans laquelle ils se trouvent, l'état de ruine auquel les a réduits le temps, la perfection que l'on remarque dans ce qui est encore debout et dans les débris épars, donnent, comme on l'a dit, aux monuments de l'antique Agrigente, un caractère de sublime tristesse. On se laisse aller à s'asseoir sur les soubassements des édifices écroulés et à contempler longtemps les ruines que de toutes parts on aperçoit sur les collines désertes.

Le lendemain dimanche 19 avril, après avoir visité de bonne heure la ville moderne de Girgenti et sa cathédrale, nous quittâmes cette ville à 9 heures 40 du matin. Le trajet fut long, puisque nous ne descendîmes du train à Catane qu'à 5 h. 45 de l'après-midi ; mais l'aspect de la contrée que nous traversâmes le rendit intéressant, d'autant plus que nous jouissions d'un temps très doux et d'un beau soleil. Ici c'étaient de magnifiques cultures, là des roches presque sans végétation, où quelques chèvres et quelques moutons broutaient sous la conduite d'une petite fille filant debout sur une pierre, ou d'un jeune garçon jouant de la musette, ailleurs des bancs de soufre qui sont l'une des principales sources de richesse de la contrée, souvent de hautes montagnes abruptes et des torrents sauvages, des forêts d'oliviers, de citronniers et d'orangers avec d'énormes cactus, des aloës, des palmiers et d'autres spécimens de la végétation africaine, et çà et là, sur

le versant et le sommet des monts et des côteaux, des villes construites en pierres grises qui présentent, avec les dômes de leurs édifices et les toits en terrasses de leurs maisons, un aspect tout à fait oriental; les habitants avec leur type grec ou africain, avec leurs costumes aux couleurs voyantes, semblent aussi ne plus appartenir à l'Europe. Nous fîmes le parcours avec un jeune ménage anglais très aimable, que nous avions rencontré dans les ruines et à l'hôtel de Girgenti. Tandis que nous étions en marche, le contrôleur du train vint nous montrer un bracelet en or, garni d'émaux, ayant au centre un médaillon qui renfermait une montre. Ce bijou paraissait être du XVIIIe siècle. L'employé nous dit qu'il était chargé de le vendre et qu'il n'espérait y réussir qu'auprès des voyageurs étrangers. Il en demandait 1,300 fr., prix qui n'était certainement pas trop élevé; il ne trouva pas acquéreur. D'où venait ce bracelet? Comment se trouvait-il entre les mains d'un employé subalterne? Nous ne le demandâmes pas. Nous avons cru devoir rappeler ce fait, pour donner une idée de l'amour des Italiens pour le lucre et des moyens qu'ils emploient pour tirer parti des voyageurs étrangers.

Le jeune ménage anglais *brûla* Catane, la moins intéressante, disait-il, des grandes villes de l'Italie. Cela est vrai. Catane n'a pas de caractère propre, de monuments spéciaux; mais telle qu'elle est, cette ville n'est pas dénuée d'intérêt, et nous la visitâmes avec plaisir durant la soirée du dimanche et la matinée du lundi.

Nous ne décrirons pas en détail les églises et les monuments civils que nous avons visités: la cathédrale où l'on remarque surtout la chapelle de Sainte Agathe avec sa châsse, admirable objet d'orfèvrerie que l'on ne peut voir de près que le jour de la fête de la sainte, lorsqu'elle est promenée par la ville au milieu d'une foule innombrable, la *Sainte Prison* où se trouvent beaucoup de souvenirs de la même sainte, l'église de l'Immaculée-Conception et celles de Sainte-Marie de Jésus, des Jésuites et des Franciscains, le vieux château, le théâtre et la porte Garibaldi; mais nous croyons devoir attirer l'attention sur certains points en particulier: d'abord, sur l'ancien couvent des Bénédictins, l'une des plus vastes constructions monastiques qui soient en Europe, dans lequel on a établi une caserne, plusieurs établissements d'enseignement supérieur, un très grand Musée et la Bibliothèque publique: nous signalerons dans le Musée un tableau intéressant d'Antonello de Messine, dans la Bibliothèque une installation très remarquable, qui est due aux Bénédictins, et enfin les jardins, où l'on voit à

deux mètres de la façade de l'ancien couvent, une haute et large coulée de lave qui, après avoir brûlé 14 villages et détruit 300 maisons à Catane même, s'y est arrêtée lors d'une éruption de l'Etna en 1669; nous n'oublierons pas de rappeler que Catane est la patrie du célèbre musicien Bellini, l'auteur de la *Norma*, de la *Somnambule*, du *Pirate* et des *Puritains*, et qu'on y trouve une magnifique villa, un théâtre, une place qui portent son nom avec sa statue, œuvre remarquable, au bas de laquelle se voient des personnages rappelant ses opéras les plus connus.

Nous ne pouvons passer sous silence le *Campo Santo* de Catane, qui, après ceux de Naples et de Gênes, mérite d'être visité. Très vaste, situé sur une hauteur d'où l'on domine la ville, le port et la mer Ionienne, il est surtout remarquable par les chapelles particulières que les familles y ont fait construire. Certaines de ces chapelles sont très vastes; tous les styles ont été employés pour leur construction, l'architecture égyptienne, gréco-romaine, byzantine, arabe, ogivale, renaissance; plusieurs, entre autre celle des Bordonali, offrent des assises de marbre successivement blanches et noires comme les monuments de Florence et de Sienne.

Ce qui frappe surtout à Catane, c'est la beauté et l'étendue de ses ports, c'est l'aspect général de la ville construite en amphithéâtre au pied de l'Etna. L'Etna domine la ville et toute la région : en suivant, en chemin de fer, la voie qui conduit de Girgenti à Catane, nous eûmes presque toujours, sous les yeux, à partir de Santa Catarina, ce colossal volcan, aux flancs et à la cîme toujours couverts de neige. A Catane, il forme le fond de l'horizon; de divers côtés on aperçoit des coulées de lave comme celle dont nous venons de parler au sujet du couvent des Bénédictins. On se demande, en les voyant et en récapitulant le nombre de ses grandes éruptions dont vingt en notre siècle, comment l'on peut se déterminer à rester dans les petites villes, les villages et même dans les faubourgs de Catane élevés entre les coulées de lave et souvent sur elles. Les neiges, au mois d'avril, étaient encore trop abondantes sur les flancs et au sommet de l'Etna, pour que nous puissions songer à faire l'ascension de cette montagne, qui n'a pas moins de 3,313 mètres de hauteur; même du mois de juillet au mois d'octobre, seule époque où l'on peut monter jusqu'au sommet, nous aurions, à cause de notre âge, hésité à l'entreprendre.

Avant de quitter Catane, nous fîmes, en cette ville comme dans les autres, l'acquisition d'un certain nombre de photographies, afin de

pouvoir, plus tard, nous rappeler le souvenir de ce que nous y avions vu. Peu satisfaits de ce que nous offraient les marchands, nous demandâmes l'adresse du photographe, et nous nous y fimes conduire. La maison où il habite paraît être un ancien hôtel, ayant appartenu à une famille riche ; mais elle suinte aujourd'hui la misère, le délabrement. L'escalier qui conduit aux étages offre des marches à demi brisées, qui paraissent n'avoir jamais été touchées par le balai. Nous gravîmes deux, trois, quatre, cinq et six étages, frappant à des portes à demi disjointes, d'où l'on nous envoyait toujours plus haut, avec des réponses plus ou moins gracieuses et des mines toujours rébarbatives. Arrivés au septième et dernier étage nous frappâmes, et la porte nous fut ouverte par un petit vieillard, à la figure ratatinée, à la barbe et aux cheveux blancs, aux vêtements en guenilles et malpropres, qui aurait pu poser pour Faust avant sa transformation, qui rappelait les vieux alchimistes du Moyen-Age cherchant la pierre philosophale. Il nous introduisit dans son atelier, triste taudis, véritable capharnaüm où s'amoncelaient, sur une table et deux ou trois chaises de bois, des papiers, des ustensiles de cuisine, et des bouteilles renfermant les acides et autres substances employées en photographie. Toutes les épreuves étaient en rouleaux ; il nous fallut les développer, pour apprécier ce dont nous voulions faire l'acquisition. Le vieux Faust nous vint en aide, sans montrer trop d'empressement. Toutefois, quand nous fimes le total, il y eut à rectifier son chiffre, qu'il avait notablement surélevé.

Ce fut notre dernière course à Catane, d'où nous partîmes le lundi 20 avril, à 2 h. 45 de l'après-midi, pour arriver à 5 heures à *Syracuse*. Nous ne pouvions négliger cette dernière ville, qui est beaucoup plus riche en souvenirs et en monuments antiques que celle que nous quittions. Nous y restâmes du lundi à 5 heures jusqu'au mercredi matin. Nous eûmes le temps, en nous faisant conduire avec une bonne voiture et par un bon guide, que le maître de l'*Hôtel Victoria* nous procura, de visiter la ville ancienne et la ville moderne. Cette dernière est resserrée dans l'île d'Ortygie. Les monuments et les sites que nous y visitâmes sont : la *Cathédrale*, ancien temple de Minerve dont on retrouve encore les colonnes, avec une façade d'ordre corinthien du XVIII[e] siècle surchargée d'ornements ; les restes d'un petit *Temple de Diane*, qui se voient dans une rue étroite, au milieu de masures ; le palais gothique de *Montalto*, construction d'un grand caractère, avec un long rez-de-chaussée n'offrant qu'une seule ouver-

ture, une haute porte ogivale, et un premier étage dans lequel s'ouvrent de larges fenêtres à ogives géminées, ou même à triples arcades décorées de colonnes torses et de chapiteaux historiés ; le *Musée*, où se remarquent une Vénus antique, l'un des plus beaux spécimens de l'art grec, et un très curieux sarcophage chrétien du Ve siècle découvert en 1872 ; la *Fontaine Aréthuse,* plus intéressante par ses souvenirs, que par son petit bassin où croissent quelques roseaux, où nagent quelques canards ; le *Port,* l'un des plus beaux de l'Europe, le long duquel s'étendent des promenades d'où l'on jouit d'un très beau panorama.

De la ville antique, dont trois parties, les plus vastes, étaient situées en dehors de l'île d'Ortygie, il reste des ruines imposantes. La plus considérable est l'*Amphithéâtre,* situé sur un terrain qui s'incline vers le rivage et taillé en partie dans le roc. L'intérieur est encore très bien dessiné, avec son pourtour, avec les diverses sections de ses gradins : mais il ne subsiste rien de l'extérieur. C'était un très vaste édifice, plus grand que l'amphithéâtre de Vérone. A peu de distance, le Théâtre taillé aussi en partie dans la pierre, dont on distingue encore très bien les assises, en forme de demi-cercles de plus en plus vastes, à mesure que l'on monte ; la scène a été détruite au XVIe siècle. Ce théâtre pouvait contenir 24,000 spectateurs. Rien ne peut mieux donner, que ces deux édifices, une idée de ces scènes et de ces jeux publics de la Grèce antique, qui se célébraient en plein air, à côté d'une vaste cité, au bord d'une mer immense, sous un ciel et un climat toujours cléments, dans une contrée rappelant les souvenirs qui sont chantés dans les tragédies et dans les chœurs de Sophocle et d'Euripide.

Non loin de ces monuments en ruines se voient les restes de l'*Autel d'Hiéron,* l'un des plus grands de la Grèce, et le *Bain de Diane,* ruines du plus bel aspect qui semblent avoir été un petit théâtre.

C'est aussi sur l'emplacement ou tout à fait dans le voisinage de la ville antique, que se trouvent les sites étranges, que l'on appelle les *Latomies.* Les Latomies sont de vastes et profondes excavations à ciel ouvert, anciennes carrières de pierre dont les parois lisses et à pic ont 30, 40 ou 50 mètres de haut, avec un fond en roc où ne croît aucune plante ; on en fit des prisons dans lesquelles on laissait les captifs sans abri, exposés à toutes les intempéries de l'air, sous les yeux de leurs gardiens qui les regardaient et les insultaient du haut de l'ouverture. C'est dans ces latomies, qu'après la défaite de Nicias, plusieurs mil-

liers d'Athéniens furent jetés, en proie à la faim, à la soif, à une chaleur suffocante le jour, à une fraîcheur glaciale la nuit, et y moururent de misère et presque de faim. La plus célèbre de ces latomies est celle que l'on appelle, sans doute par antiphrase, le Paradis. Dans le voisinage, se voit l'*Oreille de Denys*, excavation d'environ 25 mètres de haut sur 60 de long, dont l'ouverture et les fissures rappellent vaguement la forme d'une oreille, et où se trouve un écho d'une sonorité prodigieuse ; le bruit d'un papier que l'on froisse résonne au loin comme un grincement d'une force puissante, et celui de la porte que l'on ferme est semblable à un coup de canon. On a prétendu que Denys-le-Tyran se plaisait à entendre, à l'aide de cet écho, les plaintes des victimes enfermées dans ses latomies ; certains auteurs ont essayé de prouver que cet écho servait à répercuter la voix des acteurs sur le théâtre, avec lequel la caverne était en communication, et à la faire entendre aux spectateurs les plus éloignés de la scène. Plusieurs de ces latomies, dont certaines sont revêtues de stalactites et de stalagmites, ont un aspect fantastique. Il existe dans les campagnes voisines, des catacombes, dont la plus curieuse est celle des Capucins. On y voit aussi le couvent et l'église de Sainte-Lucie, avec beaucoup de souvenirs rappelant la vie et le martyre de cette sainte, qui est la patronne de Syracuse.

Trois promenades se font dans le voisinage de cette ville, celle du *Tombeau d'Archimède*, roche sauvage offrant une anfractuosité, celle du *Fort Euryale*, le point le plus avancé des fortificatious de l'ancienne Syracuse, d'où l'on jouit d'une très belle vue, et celle du fleuve *Anaps*, fleuve chanté par Théocrite, bordé de *papyrus*, roseaux dont les tiges s'élèvent à plus de quatre mètres de haut et dont on fait encore aujourd'hui un papier que les voyageurs achètent comme objet de curiosité et non pour y écrire.

La persistance du type grec se remarque à Syracuse, plus que dans les autres villes de la Sicile. Les femmes portent des costumes aux couleurs voyantes, qui rappellent le costume national. Nous y avons remarqué des pénitentes en robe blanche, avec des plastrons, des mantilles et des chapeaux rouges ou noirs couverts de broderies d'or.

Partis de Syracuse mercredi 22 avril, à 5 h. 21 du matin, nous arrivâmes à 11 h. 25 à la station de Giardini pour visiter *Taormina*. Cette visite n'était pas prévue dans notre itinéraire ; Taormina n'est point connue comme Palerme, Girgenti et Syracuse ; mais, d'après ce que nous avaient dit plusieurs voyageurs, rencontrés à table d'hôte,

d'après ce que rappellent Bædeker et Joanne, nous crûmes ne pas pouvoir nous dispenser de consacrer quelques heures à cette ville. Et nous fîmes bien.

En une heure, une voiture nous conduisit à Taormina, qui est à 300 mètres d'altitude au-dessus de la mer et de la station, par une route en zigzags d'où l'on jouit de vues magnifiques, et vers midi et demi, nous arrivâmes à l'hôtel de la *Belle-Vue*. Nous demandâmes à la maîtresse de l'hôtel, après avoir commandé le déjeuner, à quelle distance se trouvent les ruines du théâtre grec. Un voyageur, qui était assis près du bureau, reconnaissant en nous des Français, nous dit que, si cela pouvait nous être agréable, il se ferait un plaisir, en qualité de compatriote, de nous y conduire. Nous acceptâmes bien volontiers cette offre si gracieuse. En nous mettant à table, où nous le retrouvâmes avec sa fille, nous lui demandâmes de quelle partie de la France il était ; il nous répondit qu'il était de Lille. C'était M. M. D., dont nous avions vu le nom sur les registres des hôtels où nous étions descendus à Palerme et à Syracuse. Nous nous reconnûmes réciproquement, pour nous être vus en diverses réunions publiques et chez des amis communs. Ce fut pour nous un véritable bonheur de retrouver des compatriotes et de parler de Lille et de ceux que nous y connaissions ; dans la petite localité d'un peu plus de 3,000 âmes, située en haut d'une montagne, à deux ou trois mille kilomètres de notre ville natale, où nous nous trouvions, il n'y avait guère en ce jour que quatre excursionnistes, et tous les quatre étaient de Lille. M. M. D. et sa gracieuse jeune fille nous firent les honneurs de Taormina avec la plus grande amabilité et en voulant bien nous faire profiter des observations qu'ils avaient faites, dès la veille, sur les monuments que nous voulions visiter. Avec eux, nous y vîmes l'éminence sur laquelle est situé le Théâtre antique, et de la partie supérieure de la terrasse où se trouvaient les derniers gradins, ils nous firent admirer le magnifique paysage que les spectateurs avaient sous les yeux lorsqu'ils étaient au théâtre, et, comme à Syracuse, nous eûmes une idée de l'esprit poétique des Grecs, qui unissaient aux jouissances intellectuelles les grandes scènes de la nature. Les gradins de ce théâtre ont presque complètement disparu ; mais il a le privilège d'être le seul où la scène ait été conservée sans avoir beaucoup souffert. Le mur qui en formait le fond, bien qu'il ait été éventré, est encore debout avec ses trois portes, huit niches où se trouvaient des statues et plusieurs colonnes du plus beau caractère. La scène était assez étroite ; l'orchestre, sans doute à cause des chœurs, était notable-

ment plus grand. D'après les travaux des érudits, ce théâtre pouvait contenir de trente à trente-cinq mille spectateurs. Ce chiffre nous a paru très élevé.

Sur un roc qui domine ces ruines se trouve un petit musée, où se voient, parmi d'autres objets assez intéressants, une tête d'Apollon et un torse de Bacchus.

Nos aimables guides nous firent remarquer les principales curiosités de Taormina ; le riche *palais du duc de Saint-Étienne*, où le gothique normand est mélangé de gothique italien ; la *Badia Vecchia*, pittoresque tour du même style placée sur une hauteur sous le rocher qui porte le château ; dans la cour d'une auberge, une remarquable galerie en forme de cloître à laquelle des plantes grimpantes donnent l'aspect le plus poétique ; plus loin la *cathédrale* avec sa tour crénelée et l'élégante fontaine qui l'avoisine.

Nous fûmes ensuite conduits sur une petite terrasse, d'où l'on jouit d'un très vaste et très beau panorama ; au loin l'Etna, qui vomit de la fumée ; plus bas et plus près, le Mont de Vénus et celui de *Castel Mola,* haut de 655 mètres, dont M. D. et sa fille venaient de faire l'ascension ; sous nos regards, la ville de Taormina ; plus bas, la route en zigzag qui conduit à la station et au delà l'immense nappe bleue de la mer Ionienne, avec les échancrures de ses côtes, ses caps sauvages et la bordure que forment au Nord-Est les montagnes de la Calabre. Nous avions vu dans l'Italie et la Sicile de splendides et vastes paysages : aucun peut-être ne produit autant d'effet que celui dont nous jouîmes à Taormina.

L'intérieur de la ville donne l'idée d'une ville orientale ou mauresque ; sa longue rue et les petites ruelles qui s'y rattachent sont étroites, sinueuses, montantes, raboteuses, bordées de hauts murs en ruines et de plantes ou d'arbustes sauvages, offrant de rares passants ; une femme, au type grec, portant une amphore sur sa tête, des enfants en guenilles qui mendient ou des vieillards à figure rébarbative. Par un beau soleil, que font ressortir d'épaisses ombres portées, tout cet ensemble est d'un puissant caractère et offrirait le sujet de très beaux tableaux.

Grâce à l'extrême obligeance de ceux qui avaient bien voulu se faire nos *ciceroni,* nous pûmes voir cela en deux ou trois heures, et partir à 4 h. 20 de la station de Giardini pour Messine, où, après avoir suivi, le long de la mer, une voie qui offre de beaux points de vue tels que le cap Saint-André, le cap Saint-Alexis et la Marina de Ali, nous arrivâmes à sept heures du soir.

Durant nos deux voyages en Italie, nous n'avions pas encore eu à souffrir de ces *facchini* qui étaient, il y a quelques années encore, le fléau des voyageurs dans toutes les villes de l'Italie. A *Messine*, en descendant, nous donnâmes nos bagages à deux commissionnaires portant la plaque réglementaire en leur disant que nous descendions à l'*Hôtel Vittoria* ; ils partirent de toute la vitesse de leurs jambes vers la porte de sortie, jetèrent nos malles sur une petite voiture à bras conduite par un facchino et poussée par un autre et filèrent vers notre hôtel, sans s'inquiéter de nos réclamations, force nous fut de les suivre à pied ! A l'hôtel, ce furent, pour le transport des bagages et le pourboire, des prétentions exagérées avec des réclamations dont ils nous poursuivirent jusque dans nos appartements, sans que le maître et les garçons de l'hôtel s'en inquiétassent le moins du monde. Nous leur jetâmes une pièce de 50 centimes, largesse dont ils parurent très satisfaits. Comme Catane, Messine est surtout connue par son commerce et la beauté de son port. C'est une ville rebâtie à neuf, dont l'air d'aisance et de propreté étonne lorsque l'on vient de Taormina, de Syracuse et de Girgenti, mais elle n'offre point de monuments remarquables, ni de souvenirs ou de restes antiques. Ce qui nous aurait intéressés le plus, ce sont les tableaux d'Antonello de Messine, peintre dont nous avons déjà parlé : malheureusement on transférait le musée dans un nouveau local ; les tableaux étaient empilés les uns sur les autres ; il nous fut impossible de les voir. Nous visitâmes un assez grand nombre d'églises, parmi lesquelles nous nous contenterons de citer : la *Cathédrale*, monument gothique altéré par des restaurations, où l'on remarque un portail en marbre blanc, avec colonnes, tympans et statues, et des bas-reliefs représentant les travaux de l'homme du peuple, comme à Amiens et en d'autres églises du moyen-âge, le maître-autel avec baldaquin décoré de mosaïques et de pierres de la plus grande richesse et vingt-six colonnes qui proviennent d'un temple de Neptune ; *Saint-Grégoire*, église dont la façade est très ornementée et la tour surmontée d'une tiare, et d'où l'on a une très belle vue sur la ville et le port ; *Saint-François d'Assise*, édifice récemment détruit par un incendie et aujourd'hui en reconstruction, où l'entrepreneur des travaux eut l'amabilité de nous conduire à une sacristie dans laquelle on conserve des objets arrachés aux flammes, une magnifique Vierge en marbre blanc, une tombe avec bas-relief raprésentant l'Enlèvement de Proserpine, et quelques riches tombeaux à statues et colonnes.

En diverses promenades à travers la ville, nous visitâmes la belle

Fontaine de Dôme. dont les sujets principaux sont le Tibre, l'Ebre, le Nil et le Camaro, torrent de Messine ; la promenade publique, assez petite mais très élégante, de la Flora : la rue Garibaldi, principale artère de la ville ; les quais et le pourtour du port à l'extrémité duquel nous vîmes la tour qui s'élève sur le cap Faro ; et enfin le Campo Santo, cimetière, qui est un magnifique jardin avec fleurs, arbustes et grands arbres, non moins remarquable que celui de Gênes par ses mausolées avec groupes et statues. et que ceux de Naples et de Catane par son église et ses élégantes chapelles de confréries et de familles. De ce cimetière, qui est l'une des plus belles promenades de Messine, on jouit d'une très belle vue sur la ville, le port, le détroit et les côtes de la Calabre.

Le jeudi 23 avril, à 3 h. 45, nous quittâmes Messine sur le bateau à vapeur *la Sardaigne*, et, après avoir joui de la traversée du détroit, qui abonde en beaux points de vue, après avoir vu de loin les roches de Charybde et Scylla, entre lesquelles peuvent aujourd'hui passer les embarcations, nous arrivâmes à 4 h. 45 sur le sol de la péninsule italique, à Reggio.

De cette ville à Bari, où nous nous rendions, il n'y a pas moins de seize heures vingt minutes de chemin de fer, en y comprenant deux arrêts d'environ une heure. Aussi quand nous partîmes de Reggio à six heures du soir, nous prîmes place dans les wagons-lits. Nous avouons n'avoir pas été satisfaits de ces cabines, établies comme celles des bateaux à vapeur, mais dans des locaux beaucoup trop étroits ; l'inconvénient est d'autant plus marqué qu'à chaque station l'on est exposé à entendre un voyageur qui veut prendre place dans une cabine au-dessus, au-dessous. ou à côté de celle que l'on occupe. Autant vaut un wagon de première classe, dans lequel il est presque toujours possible de s'arranger commodément et de faire un somme de temps à autre.

Levés de bonne heure, nous regardâmes, en passant à Métaponte, à Massafra, à Gioja, l'aspect qu'offrent la Calabre et les autres provinces connues autrefois sous le nom de la Grange-Grèce. Quelques sites sont sauvages et font penser au légendaire brigand calabrais ; mais le plus souvent, les paysages sont agréables ; les deux golfes de Tarente présentent les vues les plus pittoresques et l'ensemble de la région est bien cultivé ; le pays est assez peuplé ; plusieurs villes sont riches, industrielles et commerçantes.

Bari, où nous arrivâmes à 11 h. 30 du matin, est peu visité par les touristes. Ce qui attire l'attention en cette cité, assez grande puisqu'elle

renferme 60.000 âmes, ce n'est pas la nouvelle ville avec ses larges rues, coupées à angles droits, bordées de hautes maisons modernes, où passent des marchands et des voyageurs des diverses nations, c'est l'antique Bari avec ses ruelles étroites, tortueuses, sans trottoirs, avec des maisons blanches soutenues par des arcs-boutants qui vont d'un côté à l'autre ds la rue. Dans les ruelles, se livre à tous les soins possibles du ménage toute une population, qui vit en plein air, et qui est plus remarquable par son aspect pittoresque que par sa propreté ; la voiture devait marcher au pas pour ne pas renverser les enfants qui jouaient, les femmes qui filaient. C'est dans l'écheveau très embrouillé de ces ruelles que s'élèvent la Cathédrale et l'église Saint-Nicolas.

La cathédrale serait un monument très intéressant si elle n'avait pas été défigurée à l'intérieur et à l'extérieur par de malheureuses restaurations. La façade principale, qui était d'un beau caractère, a été recouverte d'une décoration rocaille d'un goût détestable. Dans la façade postérieure, on remarque une très belle fenêtre du XIIIe siècle, un des plus beaux morceaux de sculpture ornementale que les Normands ont laissés en Italie.

Le vrai centre religieux et artistique de Bari est l'église Saint-Nicolas où affluent de nombreux pèlerins pour vénérer les reliques du saint, où les archéologues trouvent matière à des études intéressantes. La façade construite au XIIIe siècle, montre, au-dessus de sa porte centrale, une belle arcade surmontée d'un galbe et soutenu par deux colonnes que portent deux taureaux, décoration que nous avons rencontrée à Gênes, à Assise et en plusieurs autres villes d'Italie. Les façades latérales sont ornées d'arcatures en extrados. L'intérieur est d'un caractère imposant ; malgré les deux grands arcs transversaux de la nef centrale, établis pour consolider l'édifice, son effet est grandiose. Devant le chœur, trois arcades forment une sorte de jubé, qui laisse voir l'autel avec son élégant *ciborium* et au fond l'abside. Deux escaliers conduisent à la crypte. C'est la partie la plus imposante de l'église ; soutenue par une forêt de colonnes en marbres antiques, elle présente, bien qu'elle soit assez basse, un aspect saisissant. Son autel, qui recouvre les restes de saint Nicolas, est resplendissant d'ornements en vermeil et décoré de bas-reliefs en marbre très richement sculptés. Une foule de pèlerins, les uns de la ville, et les autres de la campagne avec le costume national italien, attendaient le moment où l'on serait admis à vénérer les reliques. Nous pûmes le faire les premiers, et nous vîmes ces pieux pèlerins, dont plusieurs étaient venus à pied de très loin, baiser le reliquaire et prier avec les sentiments de foi les plus vifs

pour leur famille et leurs enfants. Avec quelques autres personnes, parmi lesquelles un officier de l'armée italienne, nous visitâmes le trésor. Les révolutions l'ont appauvri ; mais il possède encore un certain nombre d'objets très intéressants que nous vîmes à loisir : un reliquaire en argent doré avec émaux, offrant la forme d'une chapelle, du XIVe ou du XVe siècle ; quatre autres reliquaires, avec des fragments de la vraie croix, de la Sainte-Épine, des vêtements de N.-S. et des cheveux de la Sainte-Vierge ; un pyxide avec filigrane du XIVe siècle ; trois ciboires un peu moins anciens ; une image de saint Nicolas, don d'un roi de Serbie ; la couronne de fer du roi Roger, dont la largeur indique qu'elle était portée sur un casque ; et enfin deux missels de Charles d'Anjou. Nous nous étions demandé, en voyant dans le *guide* que le trésor renfermait un missel provenant d'un prince angevin, si nous n'y retrouverions pas une œuvre française, peut-être même flamande, c'était même en partie ce qui nous avait déterminés à nous arrêter à Bari. Nous fûmes obligés de reconnaître que les deux missels de Charles d'Anjou ont été exécutés par des artistes italiens.

Le samedi 25 avril, à 8 h. 25, nous quittâmes Bari et arrivâmes vers onze heures à Foggia, où un arrêt nous permit de déjeuner. La voie ferrée nous conduisit ensuite à travers des contrées tristes et désolées, et au milieu des lagunes salées qui s'étendent dans les environs de San Sever, Ripalta et Termoli ; plus loin, vers Ortona, ce furent des contrées fertiles et bien cultivées. La route longe presque toujours la mer Adriatique, sur laquelle on jouit de vues très agréables. Nous avons remarqué, en plusieurs endroits, près du rivage, des huttes de pêcheurs établies, au-dessus de l'eau de la mer, sur des pieux profondément enfoncés dans le sol et reliés les uns aux autres par des traverses en bois rattachées à l'aide de grosses cordes ; le pêcheur y réside avec sa famille. C'est exactement le même système de cabanes que celui des habitations lacustres qu'avaient formées les populations primitives de l'Europe et dont on retrouve de nombreux vestiges dans la haute Italie et la Suisse, et même en France, et tout spécialement dans les marais qui avoisinent Seclin et Emmerin.

A 6 h. 50 du soir, nous arrivâmes près de Lorette. Là, mon érudit et aimable compagnon de voyage, qui avait reçu une lettre lui annonçant la maladie de l'un des membres de sa famille, devait, à mon grand et vif regret comme au sien, me laisser voyager seul et retourner directement en France, sans s'arrêter dans les villes de la côte orientale de l'Italie que déjà d'ailleurs il avait visitées. Ce ne fut pas sans un serre-

ment de cœur que nous nous séparâmes après un voyage de cinq semaines durant lequel nous avions éprouvé les mêmes sensations, les mêmes jouissances : je regardai, avec tristesse, fuir au loin le train qui emportait mon vénéré collègue et ami. Une demi-heure après j'étais à Lorette.

L'hôtel de la Campana ou de la Cloche, que l'on m'avait indiqué comme le moins mauvais, est loin d'être bon ; j'y dînai médiocrement et j'y fus mal couché, bien qu'on m'eût donné ce qu'on appelait la meilleure chambre. Le lendemain matin, dimanche 26 avril, je me levai de bonne heure et me rendis à ce qui fait l'intérêt de Lorette, la *Santa Casa*. L'église présente, à l'extérieur, l'aspect d'une forteresse ; il a fallu, en effet, la défendre plus d'une fois contre les Turcs. A l'intérieur, c'est un vaste et grand édifice construit d'après les plans du célèbre architecte Bramante. Sous la coupole, se trouve la Santa Casa toute revêtue, sur l'extérieur de ses murs, de bas-reliefs en marbre très richement sculptés et entourée de marches aussi en marbre blanc usées par les genoux des pèlerins qui en font le tour avant d'y entrer. Lorsque l'on pénètre, par une petite porte basse, dans cette maison qui est celle où ont résidé, à Nazareth, la Sainte-Vierge, saint Joseph et l'Enfant Jésus, on aperçoit de trois côtés des murs, en larges briques, nus et offrant çà et là des fentes et des lézardes, et de l'autre un autel de la plus grande richesse, éclairé par quarante-huit lampes en vermeil ou en argent qui brûlent continuellement et offrant une statue de la Vierge dont la robe resplendit de l'éclat de l'or et des pierreries. Derrière cet autel, dans un étroit réduit, se voient une petite cheminée et un petit meuble avec un plat ayant servi, dit-on, à la Sainte-Vierge et à l'Enfant Jésus. Peu de sanctuaires impressionnent plus vivement que celui de cette Santa Casa, dans laquelle a commencé le premier mystère de la rédemption de l'humanité.

Ce sanctuaire était rempli de pèlerins qui y venaient communier et accomplir leurs dévotions ; il y avait, dans cette foule, des personnes appartenant à toutes les classes de la société. J'y vis, avec intérêt, des femmes de la campagne revêtues de ces beaux costumes nationaux qu'il est maintenant rare de voir en Italie, et priant avec cette ferveur, ces accents entrecoupés, ces regards ardents et ces mains serrées et nerveusement agitées, ce qui ne se voit guère en France même dans les lieux de pèlerinage les plus fréquentés. La supérieure des Filles de la Charité, qui desservent une maison annexée à la *Santa Casa*, ayant reconnu en moi un Français, me fit entrer dans la sacristie, où je trouvai un religieux français qui fut heureux de causer quelque temps

avec un compatriote. Le trésor ancien a été enlevé et détruit ; les objets qui s'y trouvent aujourd'hui datent de notre siècle.

En dehors de l'église, il n'y a à voir, à Lorette, que l'aspect d'ensemble de la ville ; aussi, j'en pus partir à 8 h. 50 du matin et arriver à *Ancone* à 9 h. 35. Une voiture me mena rapidement aux principaux édifices, civils et militaires, de la cité, dont les plus intéressants sont, la cathédrale, au point culminant de la ville, le musée, curieux pour l'archéologue, et enfin deux arcs de triomphe, l'un antique, en marbre blanc et d'un aspect grandiose, élevé en l'honneur de l'empereur Trajan, qui avait fait agrandir le port, et l'autre, beaucoup moins imposant, érigé à la mémoire du pape Clément XII, qui a fait construire le môle et le lazaret.

A *Rimini*, où j'arrivai à 3 heures 25, après avoir quitté Ancône à midi 20, il n'y a que trois choses à signaler : un monumental établissement de bains ; la Vierge miraculeuse, très richement décorée dans l'église Saint-Julien, et la cathédrale, édifice construit de 1447 à 1450, très intéressant pour l'histoire de l'art, parce que c'est le premier monument où l'Italie s'est soustraite à l'influence de l'art ogival pour suivre les traditions de l'architecture gréco-romaine. Le Pape Pie II disait de cette cathédrale, peu de temps après la construction : ce n'est pas une église, c'est un temple païen.

Le lundi 27 avril, à 9 h. 13 du matin, j'étais à *Ravenne*. C'est une ville dont l'enceinte est bien quatre fois trop grande pour sa population actuelle : çà et là, des espaces vides et déserts, sans habitations : dans les rues et sur les places à peine quelques rares passants ; les édifices publics, les églises et les couvents occupent des surfaces considérables. Ce qui fait l'intérêt de la ville, ce ne sont pas ses nombreux édifices, que nous avons d'ailleurs visités aussi consciencieusement que possible, c'est l'importance que plusieurs d'entre eux présentent, comme la cathédrale de Rimini, pour l'histoire de l'art et surtout pour les origines de l'architecture chrétienne.

Il ne reste guère rien, à Ravenne, des monuments de l'antiquité gréco-romaine. Les édifices construits au commencement du VIe siècle par Théodoric, roi des Ostrogoths, sont aussi en partie détruits, à l'exception de son tombeau, monument colossal rappelant le môle d'Adrien à Rome, qui est devenu une église ; de son palais, il reste un mur de façade en briques avec l'archivolte du premier étage portée par des colonnes d'angle en marbre. Les deux églises Saint-Apollinaire présentent des restes de l'architecture chrétienne primitive : celle de *Saint-Apollinaire in Citta ou Nuovo* offre le long parallélogramme

sans transept des basiliques, séparé en trois nefs par les vingt-quatre colonnes des églises basilicales ; seule en Italie et dans l'Europe occidentale, elle a conservé ses mosaïques dans la nef au-dessus des colonnes. L'église de *Saint-Apollinaire in Classe*, qui est située hors de la ville, avec ses trois nefs séparées par vingt-quatre colonnes, et en outre avec son autel à ciborium et son abside en hémicycle décorée de mosaïques, rappelle aussi les basiliques chrétiennes. Les mosaïques, qui datent du VII[e] siècle, sont du plus haut intérêt. Elles présentent au fond, une grande croix, et à côté Moïse et Élie ; au sommet de la croix, l'antique monogramme des chrétiens, le mot grec ιχθυς (ictus), rappelant les cinq premières lettres du mot Jésus-Christ, de Dieu le fils, Sauveur ; au-dessous, saint Apollinaire avec un troupeau de brebis, symbole de l'Église ; sur le mur de droite, les sacrifices d'Abel, de Melchisédec et d'Abraham ; sur celui de gauche, la consécration d'une église. Le dessin est faible ; mais l'exécution est soignée et donne une idée très complète de la richesse des décorations en mosaïque dans les monuments d'architecture latine.

L'église *Saint-Vital* est, en Occident, le type le plus complet de l'architecture byzantine. L'extérieur a été complètement dénaturé : mais l'intérieur a conservé son caractère primitif, au point de vue architectural. L'église est de forme octogonale : elle est couronnée d'une coupole hémisphérique qui repose sur huit gros piliers disposés circulairement. Entre ces piliers se développent, comme à Sainte-Sophie de Constantinople, sept exèdres, sortes de petites chapelles, de petites absides sans autel formées de trois arcades portées par deux colonnes et deux pilastres, avec une galerie au premier étage pour les femmes assistant aux offices divins : la huitième exèdre, celle où se trouve le maître-autel, est beaucoup plus longue. Tout l'intérieur de la coupole était revêtu d'un ciment très solide offrant des mosaïques ; cette superbe décoration a été remplacée par une peinture relativement moderne du plus mauvais goût.

Mais les deux mosaïques de l'abside, exécutées sous l'empereur Justinien, ont conservé leur fraîcheur et leur grand caractère ; il est rare de rencontrer des œuvres aussi puissantes que les deux parties où l'on voit Justinien ayant à ses côtés des guerriers, un évêque et des prêtres, et l'impératrice Théodora, revêtue d'un splendide costume, avec plusieurs femmes de sa suite. Cela donne une très haute idée des mosaïstes byzantins. Beaucoup d'autres curieux détails doivent être étudiés dans l'église de Saint-Vital ainsi que dans le baptistère qui l'avoisine. Nous ne ferons qu'indiquer plusieurs autres monuments

qu'il est intéressant de visiter : l'église Saint-Nazaire et Celse, où se trouve le mausolée colossal de l'impératrice *Galla Placidia* ; celle de Saint-Jean l'Évangéliste avec un beau portail gothique italien du XIIIe siècle : la tour de la ville, construction carrée et en briques, un peu penchée comme celle de Bologne ; le tombeau de Dante, construction moderne et peu artistique, et la Bibliothèque et le Musée, avec leur mobilier très bien disposé et leurs riches boiseries provenant du couvent des Camaldules où nous avons remarqué, entre autres curiosités, le riche livre d'heures de Marie Stuart, qui, d'après la tradition, aurait été entre les mains de cette reine au moment où elle montait sur l'échafaud, ce que l'on rapporte aussi d'un livre d'heures autrefois faisant partie de la bibliothèque de Douai, qui se trouve aujourd'hui au Louvre, au Musée des Souverains. Nous n'oublierons pas le monument désigné sous le nom de colonne des Français, élevée à l'endroit où le jeune Gaston de Foix défit l'armée du roi d'Espagne et de Jules II et fut mortellement frappé.

Ravenne est trop près de Venise, pour que je ne cédasse pas à la tentation d'aller encore passer deux ou trois jours dans cette ville. S'il est une cité qu'on ne se lasse jamais de voir et de revoir, c'est la Reine de l'Adriatique, *Venezia la Bella.* Ayant tracé dans la première partie de ces notes les impressions que j'y ai éprouvées, lors de mon premier voyage en Italie, je me contenterai de rappeler que ce fut un bonheur pour moi de revoir Saint-Marc et le palais des doges, de parcourir en gondole le *Canal Grande* dont les sombres palais rappellent tant de souvenirs, et de me faire conduire à travers les lagunes à diverses îles et au Lido. Près de cette dernière île, j'allai voir l'îlot Saint-Lazare des Arméniens. Le couvent de ces religieux, qui sont orientaux et portent le nom de Mékitaristes, mérite une visite. Les mékitaristes sont, pour la plupart, savants dans les langues orientales ; ils s'occupent tout spécialement de traduire et d'imprimer des ouvrages en arménien, qui sont ensuite répandus en Europe et dans l'Orient. Ils me donnèrent leur catalogue, qui renferme une liste considérable des ouvrages sortis de leurs presses. Leur bibliothèque renferme un nombre important d'ouvrages très rares et de manuscrits en langue orientale. Ils sont établis, depuis 1717, dans cette île qui leur a été donnée par la ville de Venise : ils ont conservé un souvenir de Napoléon Ier, le collier de sa femme Marie-Louise, un buste de Grégoire XVI et le portrait de Napoléon III, princes qui ont été leurs bienfaiteurs.

Nous avions *brûlé* Vérone dans notre premier voyage : je m'y

arrêtai le 30 avril à six heures du soir et j'y restai jusqu'au lendemain à 10 h. 30 du matin. Comme dans toutes les grandes villes d'Italie, il y a, à Vérone, un grand nombre d'églises et de monuments civils, dont les principaux sont indiqués dans l'itinéraire de Bædeker et de Joanne et auxquels je me fis conduire. Je mentionnerai seulement ceux qui sont intéressants sous le rapport de l'histoire de l'art ou de la curiosité. Le plus ancien et le plus important des monuments de cette ville, c'est l'amphithéâtre : son arène, qui est de forme ovale, n'a pas moins de 75 mètres sur 45. Les gradins en pierre, qui forment quarante-cinq lignes, sont absolument intacts ; on assure que 60,000 spectateurs pouvaient y prendre place. Ce monument mérite d'être visité et étudié, même par ceux qui ont vu les amphithéâtres de Rome, de Nîmes, de Capoue et de Syracuse.

Ce qui caractérise les églises les plus importantes de Vérone, la Cathédrale, Saint-Zenon, Sainte-Anastasie et Saint-Firmin, c'est le style lombard. Après avoir vu des édifices en style latin et en style byzantin à Ravenne et à Venise, on remarque à Vérone le style lombard, qui est né du latin et du byzantin et qui devait lui-même donner naissance au roman. La partie inférieure de l'église lombarde rappelle la basilique chrétienne, et sa partie supérieure tantôt la coupole orientale et tantôt la voûte en berceau où la voûte d'arête qui devait être l'un des caractères de l'église romane. L'Italie a cela d'intéressant, que l'on peut y étudier, en de beaux monuments, non seulement l'architecture grecque et romaine, mais aussi les divers styles qui se sont succédé depuis que l'église est sortie des catacombes jusqu'à la Renaissance, jusqu'à notre siècle.

Je ne manquai pas de voir à Vérone quelques monuments civils : le *Musée* où je remarquai surtout, dans la salle 2, une magnifique peinture de *Girolamo dai Libri* représentant la Madone ; les tombeaux des Scaliger, contructions très curieuses, dont M. Taine a dit qu'elles sont, dans leur genre, aussi précieuses que les cathédrales de Milan et d'Assise ; et enfin le tombeau de *Juliette*, sorte d'auge en pierre, qui n'est probablement pas la sépulture de l'amante de Roméo et près duquel néanmoins les *ladys* et les *misses*, qui font un voyage en Italie, vont déposer des couronnes et des souvenirs.

De même que j'avais tenu à revoir Venise, je tins à revoir *Milan*. On est heureux de retourner dans cette capitale de la Lombardie ; on est heureux surtout de revoir la merveille qui s'y trouve et dont nous avons parlé plus haut, la cathédrale. Je visitai deux fois ce monument durant la journée que je passai, du 1er au 2 mai, à Milan.

De cette ville à Lille, j'ai fait un voyage qui peut être appelé à *vol d'oiseau*, mais en prenant terre trois fois, à Lucerne, à Bâle et à Paris.

Même en passant de toute la vitesse d'un train express, on jouit de la vision des paysages les plus beaux et les plus variés : le lac de Côme, avec ses eaux limpides dans lesquelles se reflètent de hautes montagnes neigeuses, et le lac de Lugano qui luit au soleil comme un immense miroir ; puis c'est l'ascension du Saint-Gothard, avec cette voie ferrée en lacets qui permet au voyageur de suivre du regard les détours qu'il vient de parcourir et les tunnels dans lesquels la locomotive va s'engouffrer, et cela au milieu des montagnes les plus abruptes, des vallées les plus pittoresques, des cascades et des torrents les plus sauvages. Et lorsque l'on est sur l'autre versant des Alpes, c'est un pays accidenté, mais bien cultivé et verdoyant, c'est la Suisse proprement dite, c'est bientôt le lac des Quatre-Cantons, et ensuite Lucerne.

Après huit heures de chemin de fer, je fus heureux de trouver, en cette ville, au Schweizerhof, un hôtel de premier ordre, éclairé à la lumière électrique jusque dans les chambres à coucher, et offrant tout le *confort* que peut rêver une lady anglaise en voyage.

La soirée du samedi 2 mai et la matinée le lendemain furent consacrées à visiter Lucerne. Ce temps trop court fut rempli par une promenade le soir sur les bords du lac, par la visite du lendemain matin, de l'église Saint-Léger et de plusieurs autres monuments, et surtout des ponts établis sur la Reuss dont deux du XIVe siècle sont couverts de toits et décorés de peintures sur panneaux triangulaires représentant la Danse des Morts et les principaux faits de l'histoire de la Suisse. Je n'oublierai pas le Lion de Lucerne, sculpture colossale qui rappelle le dévouement des Suisses envers la France et surtout envers Louis XVI.

Je quittai Lucerne le dimanche 3 mai à 1 h. 50 de l'après-midi et arrivai à Bâle à 6 h., après avoir traversé une contrée pittoresque, abondante en riches cultures, et en prairies où paissent de nombreux bestiaux. L'hôtel des Trois-Rois (1), où je descendis, est excellent; il y a

---

(1) Le doyen des hôtels de voyageurs, en Europe, est l'hôtel des *Trois-Rois*, à Bâle.

Il remonte, en effet, à l'an 1026, époque à laquelle il abrita l'empereur Conrad II, son fils Henri III et Rodolphe, dernier roi de Bourgogne, qui, à ce moment, céda son royaume à Henri III.

C'était alors une auberge qui, en souvenir des trois monarques qui y étaient descendus, prit le nom, qu'elle n'a plus quitté, d'hôtel des *Trois-Rois*.

une très belle salle à manger donnant sur le Rhin, qui est déjà à Bâle un grand fleuve au cours impétueux. La cathédrale de cette ville présente à l'intérieur un aspect sombre et recueilli ; on y a conservé, bien qu'elle soit devenue un temple protestant, un certain nombre de monuments et de tombeaux du moyen-âge. Mais pourquoi a-t-on appliqué, sur le granit rose de sa façade et de sa tour, une couleur rouge sang de bœuf qui est d'une crudité détestable ? Le cloître est devenu un musée archéologique : on y trouve beaucoup d'objets qui ont servi dans l'usage journalier de la vie au moyen-âge et, en outre, plusieurs peintures de l'École primitive, parmi lesquelles les restes de la Danse des Morts d'Holbein. C'est là aussi qu'est conservé l'ancien trésor de la cathédrale qui est curieux à visiter. Le musée est très intéressant à parcourir ; il renferme plusieurs Holbein, et des tableaux de divers maîtres anciens de l'École allemande et de l'École rhénane avec quelques peintures flamandes. Sa collection de dessins est très riche. Sa disposition est très heureuse ; il offre de petites salles éclairées par le haut où les tableaux ont un jour excellent et ne se font point tort les uns aux autres. Je fis, dans le Vieux-Bâle et sur les bords du Rhin, des excursions très intéressantes.

Le mardi 5 mai, à 9 h. 05 du matin, je recommençai une traversée à vol d'oiseau jusqu'à Paris où j'arrivai à six heures du soir. Le lendemain j'étais à Lille.

J'ai reproduit, dans les pages qui précèdent, les notes et les souvenirs recueillis durant deux excursions en Italie. Ce travail ne m'a pas été inutile ; il m'a forcé de consulter, outre ces notes, les *Guides du Voyageur* qui m'ont servi, les nombreuses photographies que j'ai rapportées et aussi mes impressions personnelles. Tout incomplet qu'il soit, ce récit ne sera peut-être pas sans intérêt pour quelques-uns de mes amis. Et moi-même, plus tard, si la Providence m'accorde encore quelques années, je serai sans doute heureux de le parcourir, et de refaire ainsi ces excursions par la pensée, en revoyant les sites, les objets d'art et les monuments que nous avons admirés, les incidents qui nous sont survenus, et les personnes aimables et complaisantes que nous avons eu la bonne fortune de rencontrer.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1894.

Excursion du 24 Mai 1894.

Visite au Domaine de Wattines, Propriété de M. Florimond Desprez, de Cappelle.

Directeurs : MM. Paul CREPY et H. CRÉPIN.

A cinq lieues de Lille, à cheval sur la route départementale N° 1 qui conduit de cette ville à Valenciennes par Orchies, se trouve le coquet village de Cappelle, dont le nom n'est guère chanté dans les fastes historiques, mais est connu dans les deux hémisphères, grâce aux travaux persévérants et à l'intelligence d'un homme auquel l'agriculture française doit quelques-unes de ses plus brillantes conquêtes : M. Florimond Desprez.

Dans le discours qu'il prononçait à la Séance solennelle du 28 Janvier dernier, M. le Président Paul Crepy, parlant de la géographie et de ses nouveaux programmes, disait : « La géographie économique dérive, comme une conséquence naturelle, de l'examen des grands traits de la géographie physique. Elle décrit les richesses d'un pays, indique les produits de l'agriculture,... etc. » C'était donc pour prendre une véritable leçon de géographie que, — sous l'égide de leur dévoué Président et la direction du plus aimable de leurs collègues, M. H. Crépin, Président de la Commission des excursions, — une vingtaine de membres de la Société de Géographie, venant de Lille, de Tourcoing et d'Armentières, et parmi eux une dame intrépide, se dirigeaient, par une délicieuse après-midi de Mai (le 24), vers Wattines, hameau dépendant de Cappelle, où sont établis des champs d'expériences et un laboratoire agricole.

En arrivant sur les confins de ce domaine et au moment où nous apercevions dans le lointain les toitures du château et de la métairie émergeant d'un îlot de frondaisons, nous trouvons M. Florimond Desprez. C'est un homme robuste et de belle prestance ; de beaux yeux, où brille l'intelligence, éclairent sa face un peu hâlée par le plein air et ornée d'une superbe barbe blanche ; la rosette d'Officier de la

Légion d'honneur décore sa boutonnière. Accompagné de son fils, il s'est porté à notre rencontre et il nous propose, après d'aimables souhaits de bienvenue, de parcourir ses terres, et.... nous voilà marchant à travers champs comme de vrais « *censiers* ».

Tout en cheminant, M. F. Desprez, qui est un agronome doublé d'un érudit, nous conte l'histoire de sa commune : Cappelle est un village d'environ 1,400 âmes, qui faisait autrefois partie de celui de Templeuve ; il doit son nom à une chapelle dédiée à St-Nicolas, que l'évêque de Tournai érigea en paroisse en 1221 ; on l'appelait « Cappelle à Wattines », parce qu'elle avait été bâtie pour les habitants de cette terre, fort éloignés de l'église de Templeuve. Le fief de Wattines appartint longtemps à une branche de la maison de Montmorency, dont un des seigneurs fut enterré dans l'église de Cappelle ; il était le siège d'une lieutenance où se tenait haute et basse justice ; et M. Desprez a, dans sa jeunesse, entendu l'un des anciens du pays raconter qu'il avait vu pendre au gibet un pauvre diable coupable de braconnage. Pendant les guerres entre la France et les ducs de Bourgogne, Cappelle fut plus d'une fois occupé par l'un ou l'autre des belligérants et eut à subir de nombreuses déprédations. Maintenant ce village est essentiellement agricole et est renommé pour la culture intensive et lucrative des graines de betteraves.

M. F. Desprez cultive huit cents hectares — exactement 797 h. — et l'exploitation agglomérée de Wattines est de 278 hectares d'un seul tenant ; les autres fermes sont occupées par des chefs de culture à qui le maître imprime son habile direction. C'est sur le terroir de Wattines que sont installés les champs d'expérimentation : nous voyons d'abord dix-huit variétés de lin semées le même jour dans un sol préparé, fumé et amendé de la même manière, et sur lesquelles on constate de notables différences de croissance ; tous les carrés d'essai ont exactement la même superficie. Plus loin, ce sont des betteraves ; M. Desprez en recherche les variétés plus ou moins précoces, plus ou moins tardives et convenant le mieux aux différents sols dans lesquels on doit les cultiver ; il tend aussi toujours à en obtenir de meilleurs produits, c'est-à-dire des racines donnant satisfaction à la fois au producteur par un bon rendement en poids et au fabricant de sucre par une grande richesse saccharine. — Au-delà sont de nombreuses variétés de blés semées aussi dans un terrain parfaitement homogène : ce qu'il y a de curieux, c'est que les blés ne s'hybrident pas entre eux. Nous en voyons deux parties déjà en épis à cette date du 24 Mai, d'autres dont les tiges sont aussi raides que celles des roseaux, et une autre qui donne le rendement phénoménal de 650 grains pour un. M. Desprez compare entre elles les diverses variétés, leur produit en grains et en paille, il étudie leur valeur en matières nutritives et commerciales, leur résistance à la verse et aux intempéries de l'hiver, leur plus ou moins grande précocité et l'influence que peut offrir la grosseur du grain de semence sur la récolte, etc.

Sur tout ce que nous voyons et admirons, — car tout ici serait à admirer, — M. F. Desprez nous donne, avec une obligeance extrême, des explications claires, précises et attrayantes qui, tout profanes que nous soyons, nous intéressent au plus haut degré. M. F. Desprez demande à toutes les régions du globe des blés à expérimenter et parfois, naturellement, il lui arrive des.... aventures. Un jour, notamment, un de ses amis d'Écosse lui adressa des grains d'un froment très rare, dont il vantait les qualités remarquables et les mérites injustement méconnus ; à l'examen de l'envoi, M. Desprez s'écria instinctivement : « Tiens, c'est notre blé de Thouars ! » Et en effet, depuis quelque dix ou vingt ans, il cultivait en grand cette variété dans une de ses propriétés sise à Thouars, autre hameau de Cappelle.

Nous allons au-dessus du moulin de Wattines examiner les champs d'expériences des pommes de terre, où M. Desprez étudie le rendement en poids et en fécule des

diverses variétés et où il recherche l'amélioration des espèces par une sélection persévérante. Parmi ces solanées, celles que l'on a fait, avant la plantation, germer dans des celliers (grâce à la propriété que possèdent ces tubercules de pouvoir germer hors de la terre végétale), ont déjà des tiges magnifiques, tandis que les mêmes variétés, plantées le même jour, dans un sol identique, sans avoir germé auparavant, commencent à peine à sortir de l'humus qui les recouvre. De la butte du moulin on découvre la majeure partie de l'exploitation de Wattines ; et ces plaines qui, il y a un demi-siècle, n'étaient que des parcelles enchevêtrées les unes dans les autres, des champs morcelés, sillonnés de ruisseaux, bordés de saules en têtards, délimités par des haies ou des broussailles, et dans le sol humide desquels les chevaux s'enfonçaient comme dans des fondrières — sont devenues, par des drainages opportuns, par un labeur opiniâtre guidé par une intelligence sagace et amie du progrès, un domaine fertile et luxuriant.

Le temps s'écoule rapidement et nous n'avons que le loisir de jeter un coup d'œil sur les autres cultures, soumises à l'assolement triennal, et particulièrement sur les champs emblavés par les betteraves-mères pour en récolter la graine. — Tout y est entretenu avec un soin extrême ; aussi, poètes, n'allez pas là pour y chercher des campagnes fleuries ; Cérès a chassé Flore, dans les céréales il n'y a plus de bluets ni de coquelicots !

Nous nous dirigeons vers la ferme où, dès l'entrée, nous remarquons des silos couverts, dont, par le fond à claire-voie, circule un air suffisant pour empêcher la pourriture des produits que l'on y fait hiverner ; puis à ciel ouvert un silo de pulpe de betteraves avec laquelle sont mélangés de la courte paille, des navets et des feuilles de choux qui conservent leurs qualités nutritives jusqu'au cœur de l'été et dont le tout forme un gâteau compact que les animaux consomment avec plaisir ; — ensuite vient un four à sécher où les récoltes, avant d'être engrangées, vont exhaler l'humidité qui pourrait leur être dommageable. Nous visitons les étables et les écuries ; partout il y a de l'espace, une bonne aération, un aménagement bien entendu et une grande propreté.

Des brebis plus lactifères que les meilleures variétés de la race caprine paissent dans un parc.

Nous passons devant la forge et d'autres ateliers et dépendances de la ferme et pénétrons dans le Laboratoire, sur le fronton duquel on pourrait graver la Virgilienne sentence : « *Labor omnia vincit improbus* ». C'est dans ce sanctuaire que plusieurs chimistes, assistés d'aides nombreux, appliquent les lois de la sélection naturelle basée sur l'analyse chimique et cherchent, parmi les betteraves, les meilleurs porte-graines. — Vaste, très spacieux, bien éclairé par les rotondes et les larges baies vitrées des deux façades, ce laboratoire sert aussi aux analyses de tourteaux, d'engrais, etc. Toute une installation de casiers, de bocaux, d'éprouvettes, de balances de précision et d'autres appareils de dosage et d'analyse les plus perfectionnés frappe d'abord le regard ; on sent qu'un esprit judicieux, méthodique et compétent a présidé à cette organisation. — Pour les betteraves-mères, à l'aide d'une sonde on prélève au travers et vers le milieu de chaque racine indistinctement un petit morceau cylindrique, lequel, après diverses préparations et manipulations, est placé dans des burettes en verre que l'on fait chauffer sur des appareils rotateurs ; puis on en fait l'essai par la méthode cuprique, système qui possède l'avantage d'être plus rapide et plus précis que l'appréciation de la densité. Il y existe huit appareils rotateurs portant tous dix burettes, et chaque analyse ne dure pas quinze minutes ; de telle sorte que, quoique les opérations se fassent généralement en hiver et qu'on ne puisse opérer qu'à la lumière du jour, on arrive à déterminer quotidiennement la richesse saccharine de près de 3,000 betteraves ;

c'est prodigieux ! Les racines qui ne sont pas assez riches, sont données en nourriture aux bestiaux ; les autres sont étiquetées et mises en réserve, par catégories, dans des caves, pour être replantées au printemps et produire des graines. — Dans ce laboratoire aussi sont dressés les tableaux graphiques de toutes les observations recueillies sur les champs d'expérimentation ; ils sont groupés par séries et présentent, sur les résultats de chaque année, les indications utiles établies avec le soin le plus minutieux et l'exactitude la plus mathématique.

Nous visitons ensuite un magnifique potager, les serres, et, pour terminer notre excursion, nous examinons le matériel agricole très complet et des plus perfectionné, remisé avec soin sous divers hangars. Plusieurs des instruments, tels que les égréneuses de graines de betteraves, des bineuses mécaniques, des houes à cheval, etc., ont été inventés par M. F. Desprez lui-même.

De là nous gagnons le château édifié sur l'emplacement de l'ancien donjon des Montmorency ; sur le seuil, Mme Desprez nous accueille avec cordialité et toute la grâce qui la distingue. Elle nous fait les honneurs de ses riches salons, meublés avec un goût exquis, et auxquels les nombreux objets d'art, obtenus par le maître de céans dans les concours et les expositions, donnent un aspect somptueux. Si l'énumération des innombrables médailles gagnées par M. Desprez et des multiples distinctions dont il fut honoré dans presque toutes les expositions françaises et étrangères ne devait allonger démesurément ce modeste compte rendu, nous la ferions ici ; qu'il nous suffise de rappeler qu'en 1886, la plus haute récompense que puisse obtenir un agriculteur, la prime d'honneur régionale, a été décernée par ses pairs à M. Florimond Desprez, aux applaudissements de tous ceux qui savent les importants services par lui rendus à l'agriculture et à l'industrie de notre France.

Un banquet, dont le menu ne comprend que des produits de la ferme, nous est offert ; plusieurs toasts sont portés. Ant. Sanderus, l'illustre auteur de la *Flandria illustrata*, dans sa description des châteaux, faisait, sur les gravures, sortir beaucoup de fumée de la cheminée des cuisines lorsqu'il avait été bien reçu ; pour nous, après une telle réception, nous devrions obscurcir le ciel par ladite fumée si nous avions à reproduire la demeure de nos hôtes.

Et en quittant ce toit hospitalier, nous revenait à la mémoire cette exclamation d'Horace : *O rus, quando ego te aspiciam ?* ou plutôt la paraphrase qu'en fit l'abbé Delille :

« O champs, ô mes amis, quand vous verrai-je encore ? »

Oui, quand aurons-nous encore le plaisir et le bonheur de voir des champs aussi bien aménagés et entretenus et des récoltes aussi luxuriantes ?

Que M. et Mme Desprez reçoivent nos plus sincères remerciements pour l'excellent accueil qu'ils nous ont ménagé et la magnifique leçon de choses qu'ils nous ont donnée.

U. E

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1893

JUIN.

11 Juin. — Tonkin. — Le poste de Pho-Bin-Gia, commandé par le lieutenant Ducongé, est délivré après avoir repoussé pendant neuf jours consécutifs les attaques des pirates (11-20 Juin).

12 Juin. — Afrique orientale allemande. — Lancement du premier vapeur allemand (*Wissmann*) sur le Nyassa.

13 Juin. — Serbie. — Ouverture de la Skupchtina.

15 Juin. — Allemagne. — Élections au Reichstag sur la plateforme de la loi militaire.

17 Juin. — Russie. — Convention commerciale entre la France et la Russie.

23 Juin. — France. — Publication du rapport général de M. Vallé sur le Panama.

— Angleterre. — Perte d'un cuirassé anglais près de Tripoli. Mort de l'amiral Tryon et de 400 marins.

— Congo français. — Mort du duc d'Uzès à Cabinda (Congo portugais) (20 Juin).

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

AFRIQUE.

Afrique occidentale française. — Les possessions en Afrique occidentale forment actuellement six colonies complètement indépendantes les unes des autres

1° Le Sénégal, chef-lieu Saint-Louis, qui comprend : 1° la côte depuis la baie

d'Arguin (limite sud du protectorat espagnol) jusqu'à la Gambie anglaise ; 2° l'intérieur des terres jusqu'à Kayes, sur le Sénégal ; 3° la région de la Casamance, entre la Gambie anglaise et la Guinée portugaise. (Gouverneur actuel : M. de Lamothe, depuis 1890) ;

2° La Guinée française, chef-lieu Kona Kry, qui comprend : 1° la côte comprise entre la Guinée portugaise et la colonie anglaise de Sierra-Leone ; 2° le protectorat du Fouta-Djallon. (La Guinée française, ancienne colonie des Rivières du Sud, qui dépendait autrefois du Sénégal, en a été séparée par décrets de 1891 et 1892). (Gouverneur actuel : M. le Dr Ballay) ;

3° Le Soudan français, qui comprend toute la région à l'est de Kayes et du Fouta-Djallon, et particulièrement le bassin du Haut-Niger. (Gouverneur actuel : M. Albert Grodet, depuis 1893) ;

4° La Côte d'Ivoire, chef-lieu Grand-Bassam, qui comprend : 1° la côte entre la République de Libéria (le rio Cavally a été reconnu comme frontière commune en 1892) et la colonie anglaise de la Côte-d'Or ; 2° le protectorat de Kong. (Gouverneur actuel : M. le capitaine Binger, depuis 1893) ;

5° Le Benin (ancienne Côte des Esclaves), chef-lieu Kotonou, qui comprend : 1° la côte entre la colonie allemande de Togo et la colonie anglaise de Lagos ; 2° le protectorat du Dahomey. (Gouverneur actuel : M. Ballot) ;

6° Le Congo français (ancien Gabon fusionné avec l'ancien Ouest africain), chef-lieu Libreville, comprend la côte entre le rio Campo et l'enclave portugaise de Cabinda, et un territoire limité par le Congo et l'Oubanghi à l'est, par le Cameroun au nord et à l'ouest. (Commissaire général : M. Pierre Savorgnan de Brazza, depuis 1886).

La convention entre l'Angleterre et l'État libre du Congo. — Dans le courant du mois de mai dernier, un acte diplomatique important est intervenu entre l'Angleterre et l'État libre du Congo. Nous donnons ici le texte de ce document :

Article 1er. — *A*. Il est convenu que la sphère d'influence de l'État indépendant du Congo sera limitée au nord de la sphère allemande, dans l'Est africain, par une frontière suivant le 30e méridien Est de Greenwich, jusqu'à son intersection avec la crête de partage des eaux du Nil et du Congo, et cette crête de partage dans la direction du Nord Nord-Ouest.

B. La frontière entre l'État indépendant du Congo et la sphère britannique au nord du Zambèze suivra une ligne allant directement de l'extrémité du cap Akalunga, sur le lac Tanganika situé au point le plus septentrional de la baie de Cameron, par environ 8° 15′ latitude Sud, à la rive droite de la rivière Luapala, au point où cette rivière sort du lac Moëro. La ligne sera ensuite prolongée directement jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans le lac ; toutefois, vers le sud du lac, elle déviera de façon à laisser l'île de Kilwa à la Grande-Bretagne. Puis elle suivra le « thalweg » de la Luapala jusqu'au point où cette rivière sort du lac Bangwelo. Elle suivra ensuite, dans la direction du Sud, le méridien de longitude passant par ce point jusqu'à la crête de partage du Congo et du Zambèze, puis cette crête de partage jusqu'à la frontière portugaise.

Art. 2. — La Grande-Bretagne donne à bail à S. M. le roi Léopold II, souverain de l'État indépendant du Congo, les territoires ci-après déterminés pour être

occupés et administrés par lui aux conditions et pour la période de temps ci-après stipulées :

Ces territoires seront limités par une ligne partant d'un point situé à la rive occidentale du lac Albert, immédiatement au sud de Mahagi et allant jusqu'au point le plus rapproché de la frontière définie au paragraphe *A* de l'article précédent. Cette ligne suivra ensuite la crête de partage des eaux du Congo et du Nil jusqu'au 25e méridien Est de Greenwich, et ce méridien jusqu'à son intersection avec le 10e parallèle Nord ; puis elle longera ce parallèle directement vers un point à déterminer au nord de Fachoda. Elle suivra ensuite le thalweg du Nil dans la direction du Sud jusqu'au lac Albert, et la rive occidentale de ce lac jusqu'au point indiqué ci-dessus au sud de Mahagi.

Ce bail restera en vigueur pendant la durée du règne de S. M. Léopold II, souverain de l'État indépendant du Congo.

Toutefois, à l'expiration du règne de Sa Majesté, il restera en vigueur de plein droit en ce qui concerne toute la partie des territoires mentionnés plus haut situés à l'ouest du 30e méridien Est de Greenwich, ainsi qu'une bande de 25 kilomètres d'étendue de largeur, à déterminer de commun accord, se prolongeant de la crête de partage des eaux du Nil et du Congo jusqu'à la zone occidentale du lac Albert, et comprenant le port de Mahagi.

Ce bail prolongé restera en vigueur aussi longtemps que les territoires du Congo resteront, comme État indépendant, ou comme colonie belge, sous la souveraineté de Sa Majesté et des successeurs de Sa Majesté.

Pendant toute la durée du présent bail, il sera fait usage d'un pavillon spécial dans les territoires donnés à bail.

Art. 3. — L'État indépendant du Congo donne à bail à la Grande-Bretagne, pour être administrée quand elle l'occupera, sous les conditions et pour la période ci-après déterminées, une bande de terre d'une étendue de 25 kilomètres en largeur, se prolongeant du port le plus septentrional sur le lac Tanganika, lequel port est compris dans la bande, jusqu'au point le plus méridional du lac Albert-Édouard.

Ce bail aura la même durée que celui qui s'applique aux territoires situés à l'ouest du 30e méridien Est de Greenwich.

Art. 4. — S. M. le roi Léopold II, souverain de l'État indépendant du Congo, reconnaît qu'il n'a et ne cherche à acquérir d'autres droits politiques dans les territoires qui lui sont cédés à bail dans le bassin du Nil, qu'en conformité du présent arrangement.

De même, la Grande-Bretagne reconnaît qu'elle n'a et ne cherche à acquérir d'autres droits politiques, dans la bande de territoire qui lui est cédée à bail entre le lac Tanganika et le lac Albert-Édouard, qu'en conformité du présent arrangement.

Art. 5. — L'État indépendant du Congo autorise la construction à travers ses territoires, par la Grande-Bretagne ou par une Compagnie dûment autorisée par le gouvernement anglais, d'une ligne télégraphique reliant les territoires anglais de l'Afrique du Sud à la sphère d'influence anglaise au Nil. Le gouvernement de l'État du Congo aura toutes les facilités pour relier cette ligne à son propre système télégraphique.

Cette autorisation ne confère ni à la Grande-Bretagne, ni à aucune Compagnie, personne ou personnes, déléguées aux fins de construire la ligne télégraphique, aucuns droits de police ou d'administration dans le territoire de l'État du Congo.

Art. 6. — Dans les territoires donnés à bail par le présent arrangement, les nationaux de chacune des Parties contractantes jouiront réciproquement des droits

et immunités des nationaux de l'autre Partie, et ne seront soumis à aucun traitement différentiel.

En foi de quoi, les soussignés ont signé le présent arrangement, et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait en double, à Bruxelles, ce douzième jour de mai 1894.

(*s*) Ed. van Eetvelde.
(*s*) Fr. Plunkett.

Le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* commente ce traité de la manière suivante :

« L'Angleterre obtient d'abord, — c'est la base même de la convention, — la reconnaissance par l'État indépendant de la convention anglo-allemande du 1er juillet 1890. L'arrangement actuel, — dont la portée est heureusement limitée, — n'irait, d'autre part, à rien moins qu'à reconnaître à l'Angleterre la possession de tout le sud de l'ancien Soudan égyptien.

L'Angleterre obtient encore de l'État indépendant ce qu'elle avait ardemment désiré, une route de 25 kilomètres de large au nord du Tanganika, qui, avec la ligne télégraphique que la convention l'autorise à établir à l'ouest du Tanganika, lui permet de faire communiquer ses possessions du Sud africain avec ses futures possessions du Nord et, plus tard, avec l'Égypte. C'est un grand pas fait vers la réalisation du rêve de M. Cécil Rhodes. La convention parle, il est vrai, d'un « bail » ; mais, comme la durée de ce bail n'est pas déterminée, il est permis de considérer cette expression comme purement théorique.

En ce qui concerne les avantages faits à l'État indépendant, il faut distinguer :

Durant la vie du roi Léopold, l'Angleterre concède à *bail* à l'État indépendant, toute la rive gauche du haut Nil, depuis un point situé au nord de Fachoda, au Nord, jusqu'à la limite d'influence allemande, au sud du lac Albert-Édouard. Cette vaste zone est limitée, d'autre part, au Nord, par le 10e parallèle, à l'Ouest et au Sud-Ouest, par le 25e méridien (Greenwich) et par la ligne de partage des eaux entre le bassin du Nil et le bassin du Congo. En un mot, l'Angleterre « donne » à bail au roi Léopold tout le Bahr-el-Ghazal, la moitié de l'ancienne province égyptienne de Fachoda, et ce qui se trouvait à l'ouest du Nil des deux anciennes provinces égyptiennes de Lado et de la Province Équatoriale, — c'est-à-dire la presque totalité.

Ceci est personnel au roi Léopold. A sa mort, l'État indépendant est réduit à la portion congrue. C'est-à-dire que l'Angleterre lui laisse la plus grande partie du Bahr-el-Ghazal, lui reprend toute la rive gauche du Nil, jusqu'au 30e méridien Est (Greenwich), en lui abandonnant toutefois une bande de 25 kilomètres de large « à déterminer d'un commun accord, se prolongeant de la crête de partage des eaux du Nil et du Congo jusqu'à la zone occidentale du lac Albert et comprenant le port de Mahagi. »

Ces « dons », faits par l'Angleterre au roi Léopold ou à l'État indépendant, de territoires qui, d'ailleurs, ne lui appartiennent aucunement, ne sont constitués qu'à *bail*, tout comme la zone du Tanganika. C'est là une méthode assez nouvelle dans les arrangements territoriaux entre puissances.

Le bail n'est valable qu'en tant que l'État indépendant demeure dans sa forme actuelle ou qu'il sera devenu une colonie belge. Par conséquent, il serait annulé si, par exemple, la France était amenée à exercer son droit de préemption.

D'une manière absolue et en dehors de ces baux, l'Angleterre ne reconnaît à peu

près rien de plus à l'État indépendant, que ce qu'il possédait déjà antérieurement en vertu d'actes précédents ou en vertu de la simple occupation de fait. La convention substitue simplement aux limites théoriques du 30e méridien Est (Greenwich) et du 4e parallèle la limite naturelle et, par conséquent, plus rationnelle de la chaîne de partage des eaux entre le bassin du Nil et le bassin du Congo.

Cet arrangement est beaucoup moins profitable au roi Léopold qu'à l'Angleterre. En effet, le domaine, *définitivement* reconnu par l'Angleterre à l'État indépendant, n'est accru que de parcelles provenant d'une rectification de frontières au niveau du lac Albert et du bassin du M'Bomou. Or, ce dernier appartient en droit à la France, et il n'est pas à prévoir que la médiation ou l'arbitrage désormais inévitable puisse laisser grand'chose à l'État indépendant en compensation de l'occupation effective, étant donné surtout qu'il a tenté de s'assurer à l'avance des compensations dans le bassin du Nil.

D'autre part, le bail consenti par l'Angleterre pour des territoires qui ne lui appartiennent pas, ne saurait être que provisoire. Les avantages positifs que le souverain du Congo peut trouver dans l'exploitation de ce fermage, durant un temps probablement assez court, compenseront-ils les inconvénients que présentent le voisinage des anciens mahdistes et le mécontentement de la France et de la Turquie ? Cela paraît au moins douteux.

L'Angleterre tire donc seule, à notre avis, un réel bénéfice de la convention que sa diplomatie a si savamment préparée. Au moyen de la bande de 25 kilomètres qu'elle s'est réservée, elle fait un grand pas dans la voie des conceptions de M. Cecil Rhodes. Étant donné, d'autre part, la neutralité des eaux du Tanganika et la ligne télégraphique qu'on lui concède le droit de construire à l'ouest de ce lac, on peut dire que les communications sont désormais assurées entre les possessions anglaises, dans le sud de l'Afrique et l'Ouganda, en attendant qu'elles le soient avec l'Égypte. D'autre part, par le fait même qu'il les prend à bail, le souverain de l'Etat indépendant reconnaît à l'Angleterre un droit sur les territoires des anciennes provinces égyptiennes de Bhar-el-Ghazal, de Fachoda, de Lado et Équatoriale. Cette reconnaissance par l'État indépendant d'une possession qui n'était appuyée jusqu'ici sur aucun titre, pas même sur une occupation de fait, si faible fût-elle, n'a naturellement qu'une valeur limitée. Rien n'empêche l'Angleterre de concéder au même titre tous les territoires qu'aucune puissance européenne n'occupe en Afrique.

Cette série de pas successifs en avant dans le bassin du haut Nil, l'occupation de l'Ouganda, déclarée possession de la Couronne ; l'envahissement de l'Ounyoro, la reprise de Wadelaï, les prétentions sur les anciennes provinces égyptiennes, affirmées par la nouvelle convention, — jointes à cette considération que les troupes égyptiennes (commandées par des officiers anglais), cantonnées à Wadi-Halfa, pourraient aisément reprendre Karthoum et ne le font pas, — tout cela dessine clairement le plan que l'Angleterre poursuit dans toute l'Afrique orientale, avec une énergie, une activité et une persévérance qui font le plus grand honneur à son gouvernement.

Mais le gouvernement anglais a oublié une chose, c'est que les territoires par lui concédés ne lui appartiennent pas ; ils sont la propriété de l'empire ottoman, depuis le firman du 13 février 1841 consacrant l'occupation effective par le gouvernement égyptien de la Nubie, du Darfour, du Kordofan, du Sennaar, *avec leurs dépendances*, c'est-à-dire les Provinces équatoriales. Ces droits ont été maintenus par le firman du 14 août 1870 et du 14 avril 1892, firman auquel les ministres de France et d'Angleterre au Caire ont adhéré.

Les puissances européennes n'ont-elles pas, d'autre part, garanti l'intégrité des territoires ottomans ? Comment donc pourrait-on admettre la confiscation pure et

simple tentée par la Grande-Bretagne ? Cela est d'autant moins admissible que les territoires donnés à bail à l'État indépendant eussent-ils été complètement libres qu'elle n'aurait, à les revendiquer, aucun droit de fait fondé sur une occupation quelconque.

Nos réserves, en ce qui concerne les engagements de l'État indépendant sont, s'il est possible, encore plus justifiées. On se souvient que c'est au cours des conférences tenues à Berlin, en février 1885, que fut signifiée la transformation de l'Association internationale du Congo en État indépendant. M. le baron de Courcel, qui représentait la France à ces conférences, prit acte de cette notification. Mais il eut soin en même temps de rappeler que le nouvel État, ainsi reconnu, était « territorialement constitué dans des limites précises. »

Or, ces limites étaient déterminées par les conventions signées précédemment avec les puissances et auxquelles était jointe une carte. Cette carte fixe pour limites de l'Etat indépendant, à l'Est, le 30e méridien Est de Greenwich ; au Nord, le 4e parallèle.

L'État indépendant n'a donc, de par sa constitution même, aucun droit à sortir de ces limites, qui ont été la condition même de son existence. Encore moins a-t-il le droit de s'étendre, lui, État neutre, dans des régions dont la neutralité n'a été reconnue par personne.

C'est probablement en s'appuyant sur les mêmes considérations que le gouvernement allemand a fait comme nous des réserves visant la convention anglo-congolaise.

On peut objecter à ce qui précède que, au cours des négociations franco-congolaises, la France a admis que l'État pût sortir, dans une certaine mesure, des limites reconnues à Berlin. Cela est exact ; mais, si la France, dans des conditions déterminées, consentait à approuver une extension des territoires de l'État, cela n'engageait qu'elle et demeurait soumis à la ratification de toutes les puissances représentées à Berlin en 1885, — et par conséquent de la France elle-même.

Depuis le 23 avril 1884, nous avons un droit formel de préemption sur les territoires de l'Association internationale du Congo et, par conséquent, sur l'État indépendant. On peut dire que la reconnaissance de ce droit a été une des conditions de la naissance de la nouvelle puissance africaine. Or, ce droit de préemption semble incompatible avec la concession à bail que l'État a faite à l'Angleterre d'une bande de 25 kilomètres au nord du Tanganyka. Ce bail pourrait sans doute être admis, s'il avait une durée limitée raisonnable. Mais il en est autrement d'un bail à durée illimitée, qui constitue une véritable cession déguisée et qui est, par là même, en contradiction formelle avec notre droit de préemption. »

Nous ajouterons la conclusion suivante :

On sait que la France a formellement refusé de reconnaître ce traité.

M. Hanotaux, Ministre des Affaires étrangères, s'est écrié aux applaudissements de toute la Chambre : « Nous considérons ce traité comme nul et non avenu. »

Un vote *unanime* a consacré cette fière déclaration.

Nous n'avons plus qu'à attendre des actes conformes aux paroles.

Convention entre l'Angleterre et l'Italie en Afrique orientale. — En même temps qu'elle négociait avec l'État libre du Congo, l'Angleterre prenait des arrangements avec l'Italie. Voici le texte de cette convention, qui est du 5 mai dernier :

« La limite des sphères d'influence de la Grande-Bretagne et de l'Italie dans les

régions du golfe d'Aden est constituée par une ligne qui, partant de Gildessa et se dirigeant vers le 8° latitude nord, contourne la frontière nord-est des territoires des tribus Girri, Bertiri et Rer-Alli, en laissant à droite les villages de Gildessa, Darmi, Giggigœ, Milmil.

Arrivée au 8° latitude nord, la ligne s'identifie avec ce parallèle jusqu'à son intersection avec le méridien 48° longitude Est de Greenwich ; elle se dirige ensuite à l'intersection du 9° latitude Nord et du 49° longitude Est de Greenwich et suit ce méridien jusqu'à la mer ;

2° Les deux gouvernements s'engagent à se conformer dans les régions du protectorat britannique et dans celles de l'Ogaden, en faveur des sujets et protégés britanniques et italiens, ainsi que des tribus qui habitent ces territoires, aux stipulations de l'Acte général de Berlin et de la Déclaration de Bruxelles relatives à la liberté du commerce ;

3° Dans le port de Zeïla, il y aura égalité de traitement pour les sujets et protégés britanniques et italiens en tout ce qui concerne leurs personnes, leurs biens et l'exercice de leur commerce et de leur industrie.

Rome, 5 mai 1894.

Crispi.
F.-C. Ford. »

Ces conventions passées entre l'Angleterre et l'Italie, outre qu'elles violent entièrement les droits du roi d'Ethiopie, Menelick, soulèvent plusieurs observations : le protocole du 11 avril 1891 reconnaît directement à l'Italie des territoires qui appartiennent à l'Égypte et à la Turquie. Bien plus, le gouvernement britannique reconnaît à l'Italie le droit d'occuper, — provisoirement il est vrai, — « Kassala et la contrée attenante jusqu'à l'Atbara », territoires égyptiens, situés au droit et dans le voisinage de Khartoum.

Mais ce n'est pas tout : la dernière convention du 5 mai 1894, par laquelle l'Angleterre reconnaît à l'Italie l'Abyssinie et une partie des territoires du Harrar, est en contradiction formelle avec les articles 3 et 4 de la convention anglo-française du 8 février 1888, dont voici le texte :

« Article 3. — Les deux gouvernements s'interdisent d'exercer aucune action ou intervention, le gouvernement de la République à l'ouest de la ligne ci-dessus, le gouvernement de Sa Majesté britannique *à l'ouest de la même ligne.*

Article 4. — Les deux gouvernements s'engagent à ne pas chercher à annexer le Harrar ou à le placer sous leur protectorat. En prenant cet engagement, les deux gouvernements ne renoncent pas au droit de s'opposer à ce que toute autre puissance acquière ou s'arroge des droits quelconques sur le Harrar. »

Le gouvernement britannique prétendra sans doute qu'il n'a cherché ni à annexer le Harrar, ni à le placer sous son protectorat — puisque justement il l'a reconnu à l'Italie. Il peut encore ajouter que s'il n'a pas renoncé au droit de s'opposer à l'immixtion d'une autre puissance dans le Harrar, il n'a pas renoncé non plus au droit de ne pas s'y opposer. Qu'enfin l'arrangement franco-anglais n'a pas prévu le cas où, sans violer les conventions, une des puissances signataires aiderait une troisième puissance à faire ce qu'elle-même s'interdit.

Mais tout cela est terriblement subtil et les termes bizarres des conventions récemment passées par l'Angleterre avec l'Italie et l'État indépendant ne produiront assurément pas une bonne impression sur des hommes politiques de bonne foi,

quelle que soit la nation à laquelle ils appartiennent. On peut même dire qu'ils provoquent et justifient les colères qui se manifestent dans notre pays, et dont la presse anglaise paraît éprouver quelque surprise.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Transformation du port de Boulogne. — Voici le plan définitivement adopté pour la transformation du port de Boulogne ; les travaux comprendraient :

1° Le prolongement de la jetée Est ;

2° L'élargissement d'une grande partie du chenal jusqu'à concurrence de 200 mètres ;

3° L'enlèvement d'une partie de la butte de Châtillon et l'approfondissement de l'ancien petit port (cale de constructions) ;

4° Formation d'un grand terre-plein perpendiculaire à la butte actuelle ;

5° Approfondissement du chenal et du petit port à une profondeur de huit mètres ;

6° Coût des travaux : de 15 à 20 millions.

La partie la plus saillante de ce nouveau projet est la construction du terre-plein qui remplace la jetée Ouest qui est supprimée.

Cette construction comporte l'amputation de cette partie de la butte qu'on nomme l'éperon, et d'une autre partie équivalente de sa largeur.

Elle se prolonge un peu au-delà du musoir actuel de la jetée Ouest.

L'extrémité de la traverse décrit une courbe vers la jetée Est, et comporte une sorte de vaste musoir en forme de pommeau de canne renversé.

C'est à cet endroit qu'on a l'intention d'établir un ouvrage défensif armé de canons de gros calibre.

Une voie ferrée relierait cette batterie avancée avec le réseau des lignes du bassin à flot.

Le port ou bassin de marée établi sur l'emplacement des chantiers de construction servirait d'abri aux torpilleurs et aux croiseurs.

Élargi de la sorte, le chenal serait converti en une sorte de bassin carré aussi vaste que celui qui existe actuellement.

EUROPE.

Le port d'Anvers en 1893. — Le mouvement de la navigation dans le

port d'Anvers en 1893, a été en légère augmentation sur celui de l'année précédente. On peut s'en rendre compte par les chiffres suivants :

	Nombre de navires.	Tonnage.
ENTRÉES :		
1893	4,336	4,549,424
1892	4,260	4,433,060
SORTIES :		
1893	4,378	4,594,077
1892	4,342	4,498,420

Mais, tandis que le port d'Anvers a augmenté péniblement ses arrivages de 76 navires et de 116,364 tonneaux, celui de Rotterdam a vu son mouvement s'accroître de 364 navires et 789,531 tonneaux. Il s'est élevé, l'année dernière, à 3,599 navires et 5,213,775 tonneaux. Anvers doit donc, à l'avenir, céder sa place à Rotterdam, dans l'ordre d'importance des ports.

Le commerce anversois ne s'est pas mépris sur les causes de cette situation ; il est unanime à l'attribuer à l'exagération des droits qui grèvent ici la navigation. Les réclamations ont ému les pouvoirs publics qui s'occupent depuis deux ans de la réduction des droits de port, sans être parvenus encore à adopter une solution. Si une décision n'intervient pas avant longtemps, il est probable que le trafic maritime du port d'Anvers continuera à rester stationnaire, au plus grand avantage de ses concurrents.

Le mouvement du port d'Anvers durant le mois de février 1894. — Le total des entrées a été de 303 navires, celui des sorties de 305, dont 52 sur lest.

Le tonnage des navires arrivés a été de 344,137 tonneaux, soit 1,136 par navire.

Les steamers qui ont visité le port ont fait ensemble 274 voyages.

Le port de Rotterdam en 1893. — Nous possédons les chiffres officiels sur le mouvement du port de Rotterdam en 1893. On trouvera ci-après la comparaison avec les deux exercices précédents.

Arrivages des navires chargés et sur lest :

	Nombre de navires.	Tonnage total.	Tonnage moyen.
Année 1891	4,467	4,503,663	1,008
— 1892	4,423	4,657,630	1,053
— 1893	4,681	5,324,888	1,150

Le port d'Odessa en 1893. — Le mouvement du port d'Odessa, qui

s'était fort ressenti de la défense d'exporter en 1892, s'est un peu ranimé en 1893, et les entrées de bâtiments longs-courriers qui étaient en 1891 :

de	1,119 vapeurs	et 88	voiliers.
et en 1892	675 —	et 79	—
ont été en 1893 de	999 —	et 43	—

Les pavillons se décomposent ainsi d'après le *Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce française de Constantinople* :

	Vapeurs.	Voiliers.
	—	—
Anglais	539	—
Russe	207	2
Autrichien	70	3
Italien	54	11
Français	36	—
Norvégien	32	—
Hellène	27	16
Danois	26	—
Allemand	6	—
Hollandais	2	—
Ottoman	—	11

Le tonnage de ces bâtiments était de 1,370,711 tonneaux, ce qui représente un mouvement total à l'entrée et à la sortie de 2,751,422 tonneaux, contre 1,643,892 en 1892 et 2,760,000 en 1891.

Par pavillon, le tonnage le plus important revient à l'Angleterre, avec 808,822 tonneaux.

Viennent ensuite :

La Russie	231,634	tonneaux.
L'Autriche	86,596	—
L'Italie	84,643	—
La France	48,236	—
La Norvège	44,808	—
Le Danemark	27,438	—
La Grèce	24,758	—
L'Allemagne	5,637	—
La Hollande	4,153	—

Turquie. — Le port de Dedeadagh en 1893. — Le total des exportations pour le port de Dedeadagh, pendant l'année 1893, ont été environ de 100,000 tonnes, d'une valeur de 15,000,000 de francs.

Les importations, pendant l'année 1893, y compris celles à destination de toute la province d'Andrinople, et celles en transit pour la Bulgarie, sont en augmentation de 2,500,000 fr. comparativement à l'année 1892.

Cette augmentation provient de la réduction du prix de transport par les chemins de fer orientaux et par la facilité que la Compagnie du Lloyd autrichien a donnée au commerce, en établissant un service hebdomadaire entre Trieste et Dedeadagh.

Voici le détail de la navigation du port de Dedeadagh en 1893 :

	Voiliers.		Vapeurs.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
Anglais	»	»	87	55,032
Ottoman	816	10,533	67	40,615
Autrichien	»	»	79	77,430
Français	»	»	37	34,521
Hellène	203	17,866	50	15,976
Allemand	»	»	9	9,460
Espagnol	»	»	1	975
Navires .... Total.	1,019	28,399	330	234,009

ASIE.

Le blé aux Indes. — On sait que la campagne agricole aux Indes commence le 1er avril ; mais l'étendue du territoire étant considérable, la moisson se poursuit pendant un temps relativement long. Parler de la récolte de cette année est donc une question d'actualité qui a d'autant plus d'importance que la production indienne n'est pas sans avoir quelque influence sur le mouvement général du blé et aussi sur les cours, tout au moins à Londres.

S'il faut en croire les télégrammes pessimistes que vient de recevoir le *Times* sur la récolte actuelle du blé, les provinces centrales accuseraient un déficit notable sur la moyenne. D'un autre côté, la forte augmentation de la superficie ensemencée, cette année, dans le Punjab, est contrebalancée par une diminution dans la province de Bombay et le Berar.

Voici, du reste, la comparaison des surfaces ensemencées cette année avec celles de 1893, ainsi que le relevé de la production de l'an dernier :

Régions.	Superficie ensemencée. 1894	Superficie ensemencée. 1893	Production. 1893
	Acres.	Acres.	Quintaux.
Punjab	7,584,000	7,223,000	22,360,000
Province N.-O. et Oudh	4,550,000	4,641,000	18,440,000
Provinces centrales	4,250,000	4,337,000	8,140,000
Bombay	2,310,000	2,413,000	6,390,000

Sind	485,000	597,000	2,030,000
Berar	919,000	985,000	1,200,000
Bengale	1,500,000	1,421,000	4,330,000
Rajputana	1,600,000	1,604,000	4,330,000
Divers	3,100,000	3,117,000	4,270,000
Total	26,298,000	26,238,000	71,490,000

Si l'on considère que la moyenne de la surface ensemencée en blé est officiellement de 26,561,000 acres, on voit que, cette année, cette surface serait un peu inférieure à la moyenne. Il n'en est pas moins vrai que, depuis 1892, la culture du blé a fait de sensibles progrès ; car, si l'on s'en rapporte aux chiffres officiels, en 1892, la superficie ensemencée n'était que de 24,452,000 acres.

En ce qui concerne la production de cette année, voici quel est le résumé des estimations officielles : Punjab, bonne ; provinces du Nord-Ouest et Oudh, 80 °/₀ de la moyenne ; provinces centrales, plus ou moins déficitaire, suivant les régions, dommages importants causés par la rouille ; provinces de Bombay et Sind, assez bonne et bonne ; Berar, 75 °/₀ de la moyenne ; Bengale, moyenne.

En se basant sur ces données, et tout en tenant compte des renseignements commerciaux, on peut estimer la récolte du blé, cette année, aux Indes, aux environs de 84 millions d'hectolitres, contre 95,700,000 l'an dernier.

Le tableau suivant donne le relevé de la production depuis 1887, y compris celle de 1894, qui n'est encore qu'une estimation, ainsi que des exportations :

Année.	Production. — Hectol.	Exportation. — Hectol.
1894	84,000,000	»
1893	95,700,000	8,555,000
1892	74,675,000	10,846,000
1891	97,150,000	20,517,500
1890	83,375,000	9,686,000
1889	85,964,700	9,425,000
1888	94,383,400	11,890,000
1887	86,420,000	9,164,000
Moyenne	88,238,300	11,440,500

En comparant la production à l'exportation, on est d'abord frappé de l'anomalie qui, pendant la dernière campagne finissant au 31 mars dernier, a existé entre l'une et l'autre. On voit, en effet, qu'avec une récolte abondante, s'élevant à 95,700,000 hectolitres, les exportations ne se sont élevées qu'à 8,555,000 hectolitres, c'est-à-dire que depuis 1884 elles n'ont jamais été si faibles ; pourtant la production, comme on peut s'en rendre compte par le tableau ci-dessus, n'a été en 1892, par exemple, que de 74,675 hectolitres, alors que les exportations ont néanmoins atteint 10,846,000 hectolitres.

Cette constatation prouve une fois de plus, comme le cas s'est d'ailleurs présenté en Amérique, ainsi que nous l'avons dit dans plusieurs articles, que le report des stocks d'une année sur l'autre joue un grand rôle dans les exportations et déroute souvent les prévisions. Il est évident que si, en 1892, les Indes ont pu maintenir

leurs exportations de blé à un niveau normal, malgré le déficit considérable de la récolte, c'est que les exportateurs ont largement pris, pour leurs expéditions, sur les stocks mis en réserve après la production exceptionnellement abondante de 1891, qui avait été de 97,150,000 hectolitres.

En 1893, la production qui a été très bonne et s'est élevée à 95,700,000 hectolitres, aurait dû logiquement permettre une exportation supérieure à 8,555,000 hectolitres; mais il a fallu reconstituer le stock après le déficit de l'année 1892, qui n'a donné que 74 millions 675,000 hectolitres et, d'un autre côté, les bas prix pratiqués en Europe pendant toute la campagne, ainsi que les fluctuations du change, ont rendu les exportations difficiles.

Quoi qu'il en soit, il est probable qu'il existe aux Indes un stock important de blé de la campagne 1893-94; il en résulte que, malgré une production relativement faible, les Indes pourraient encore facilement exporter, pendant la campagne qui vient de commencer, de 10 à 12 millions d'hectolitres et même plus, si les débouchés ne devenaient de plus en plus difficiles, à cause de la concurrence des blés de Russie et surtout de la République Argentine.

Il est à remarquer, d'autre part, que ces mois derniers, les blés des Indes et particulièrement ceux de Calcutta, qui trouvent leur principal débouché en Angleterre, ont été tenus, en général, à des cours au-dessus de la parité de ceux des autres provenances; aussi la meunerie anglaise a-t-elle dû recourir à d'autres blés, et il est à craindre qu'il n'en soit ainsi tant que les prix des blés des Indes seront relativement élevés, ce qui porterait un grave préjudice à leur exportation.

AMÉRIQUE.

L'immigration chinoise aux États-Unis. — Une convention vient d'être signée à Washington, entre le ministre de Chine et le secrétaire d'État de l'Union, en vue de régler, sur de nouvelles bases, l'immigration chinoise aux États-Unis.

Cet arrangement accorde à tout Chinois ayant résidé dans les pays de l'Union, la faculté d'y retourner pour une période plus ou moins longue, s'il y a laissé une femme légitime ou s'il possède un immeuble de 1,000 dollars.

Les fonctionnaires, lettrés et marchands auxquels la loi Geary fermait le territoire de l'Union, y seront admis sur la production d'un certificat délivré par le gouvernement impérial et visé par le consul américain dans le port d'embarquement.

Les sujets du Céleste-Empire, fixés aux États-Unis, jouiront des mêmes droits que les sujets appartenant aux pays en faveur desquels la clause de la nation la plus favorisée a été admise.

Cette convention, qui modifie profondément la loi d'exclusion votée l'an dernier par le Congrès, vient d'être soumise à la ratification du Sénat fédéral.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER SEMESTRE DE 1894.

Grandes Conférences.

Communications aux Assemblées générales.

Comptes rendus d'Excursions.

Procès-verbaux et divers.

Ephémérides étrangères et coloniales de l'année 1893.

Faits et Nouvelles géographiques.

Géographie scientifique. — Explorations et Découvertes.

Asie.

Afrique.

Océanie.

Régions polaires.

Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

France.

Europe.

Asie.

Afrique.

Amérique.

Océanie.

GÉNÉRALITÉS.

Lille Imp. L. Danel.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

DEUXIÈME SEMESTRE DE 1894

Quinzième Année. — Tome Vingt-Deuxième.



SIEGE DE LA SOCIÉTÉ :

116, rue de l'Hôpital-Militaire 116,

LILLE

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

VOYAGE A TRAVERS LE BINH-DINH

JUSQU'AUX MOÏS DE TÉH-LAKONG

(à l'Ouest de l'Annam central),

Par Melle FANNY LEMIRE.

SOMMAIRE : La fête du roi d'Annam. — Départ de Binh-Dinh. — L'aire des grands sacrifices. — Le fleuve de Binh-Dinh. — La préfecture d'An-Nhon. — Marché d'An-Thai. — Tour Kiam de Thu-Tiên. — La route. — Le pays de Mai-Xuân-Thuong. — Les notables des villages. — Les tigres. — Dernier poste militaire dans l'Ouest. — Marché de Dong-Pho. — Les gorges de Lang-Mang. — La forêt. — Les retranchements des rebelles. — Les défrichements des colons annamites. — Ang-Khê. — Relations des Moïs avec les Français. — Le Moï Pim. — Le kinh-ly ou chef des colons. — Le Song-Ba. — Prisonniers moïs de Kô-Yem. — Progrès de la colonisation. — Chinois et Moïs. — Valeurs d'échanges. — Cimetière moï. — Village de Kon-Toai. — Types moïs. — Vin de millet. — Publications sur les Moïs Bahnars. — Analogies entre les Moïs et les Océaniens. — Haches et pierres taillées. — Pierres de foudre. — Pierres fétiches. — Haches tonkinoises en pierre. — Le principal génie des Moïs et les haches de pierre. — Exploration de la région du Song-Bla située entre le Song-Ba et le Mékong. — Retour d'Ang-Khê. — Villages de Kien-My et Van-Tuong. — Progrès de l'influence française. — Cortège en musique. — Les trois tours d'ivoire. — La loterie à Vinh-Thanh. — La mission française à Lang-Song. — Incidents du retour.

Un sentier praticable à cheval conduit de Qui-Nhon, port de la province centrale annamite de Binh-Dinh, au pays des Moïs, situé dans l'ouest à environ soixande-dix kilomètres de la côte et appelé Téh-Lakong.

LA FÊTE DU ROI D'ANNAM. — On passe au chef-lieu de la province, où nous nous sommes arrêtés, pour assister à l'anniversaire de la fête

du roi d'Annam. Le matin, tous les fonctionnaires annamites, les notables, les lettrés et les trois mandarins supérieurs en costume de cour étaient rangés de chaque côté de la plate-forme en carreaux de terre rouge qui précède le palais royal. Derrière eux étaient plantés des files de pavillons triangulaires. Deux maîtres de cérémonie, en robe bleue et bonnet noir, se tenaient de chaque côté sur les degrés du palais. Les parasols royaux en soie jaune étaient ouverts devant le trône vide de S. M. Thanh-Thai, fauteuil laqué rouge et or, orné de dragons à cinq griffes.

Les maîtres de cérémonie joignant les mains sous leurs longues manches et élevant les bras annoncèrent le but de la cérémonie. Alors, les trois grands mandarins en costume de cour se placèrent vis-à-vis du trône et firent les cinq salutations en s'avançant chaque fois de quelques pas, pendant que les deux rangées de fonctionnaires en robe bleu ciel et pantalon de soie rouge, se prosternaient à la file indienne.

Le Résident et les fonctionnaires français assistaient à la cérémonie, qui fut suivie d'un festin servi à la française, sous un hall décoré de tentures, de sentences, de brûle-parfums, de fleurs, et au fond duquel avait lieu une représentation théâtrale.

Départ de Dinh-Dinh. — La fête terminée, le Résident repartit pour la préfecture d'An-Nhon, précédé du préfet à cheval, d'une dizaine de notables à cheval, secouant leurs grelots, du pavillon français, des pavillons annamites, du tambourin, du tam-tam, d'un orchestre criard, des nombreux porteurs de cannes, de sabres, de parasols, de palanquins et enfin des coolies portant nos bagages et nos vivres. Je suivais à cheval le Résident, accompagné d'un doï ou sergent de la milice, d'un interprète, d'un lettré à cheval et de quatre miliciens à pied.

L'aire des sacrifices. — En quittant la route mandarine, nous passons au marché de An-Thai. Sur notre gauche, nous remarquons, sous des quinconces de grands manguiers, l'aire des grands sacrifices. C'est une plate-forme élevée où l'on accède par quatre escaliers orientés suivant les quatre points cardinaux. C'est là que le Tong-doc (gouverneur) vient avec sa suite, ses insignes, ses soldats, ses éléphants, offrir les sacrifices périodiques au ciel et à la terre. Il était venu au mois de septembre demander la fin de la sécheresse et, trois jours après, l'inondation commençait. Cette fois encore, il avait sollicité la faveur de la pluie, mais le ciel lui fut moins favorable. Quelques rizières

souffriront de la sécheresse et furent perdues ; mais presque partout, dans cette région, la main des hommes suppléa à l'impuissance des dieux. Le sentier que nous suivions était bordé de deux jolis ruisseaux ombragés. Quatre fois, il fallut les traverser sur des planches mal jointes. Plus loin, c'étaient des canaux d'irrigation, des saignées faites au grand fleuve de Qui-Nhon à Ha-Nhung.

Le fleuve de Binh-Dinh. — Ce large fleuve est innavigable pendant huit mois de l'année, à cause de ses bancs et de ses barrages ; mais d'octobre à la fin de janvier, les pluies le font gonfler et déborder et l'on passe en sampan, comme nous l'avons déjà fait, au-dessus des barrages et des champs récoltés. Ce fleuve a son embouchure à Goboi, grand marché dans le fond de la baie de Qui-Nhon. Il passe à Tanan, près de la citadelle, puis au grand marché d'An-Thai ; il se nomme Dong-Pho, à son passage entre Ta-Giang, Thu'ong-Giang et Hu'u-Giang ; là il fait un coude pour remonter au nord-ouest sous le nom de Vinh-Thanh.

Le long de ce fleuve sont établies des roues hydrauliques élévatoires en bambou. Dans les ruisseaux ou canaux, pour monter l'eau, on emploie un seau en bambou bitumé que deux hommes, au moyen de deux cordes doubles passées à l'orifice et au fond du seau, font descendre, remonter plein et basculer dans la rizière.

Malgré l'élevage des vers à soie et les immenses champs de mûriers, les Annamites font peu de tissus de soie. Ils préfèrent vendre les cocons. Cependant il y a dans la province trente-quatre métiers à tisser répartis entre Pho-Trach, Phu-Da, Dap-Da et Gomit. A My-Thanh, il y avait, paraît-il, des tisseurs venus du Quang-Nam et qui, depuis les troubles, sont retournés à Tourane. Cette industrie reprend son essor dans le Binh-Dinh.

La Préfecture d'An-Nhon. — La préfecture d'An-Nhon est adossée au village de My-Thanh. Elle est de construction récente. Entourée sur trois côtés d'une enceinte de fossés et d'une double palissade en bambous, elle se compose de la salle d'audience où sont les tablettes du roi, du magasin pour le riz de l'impôt, du casernement des miliciens, des appartement du Phu, et d'un joli petit bâtiment pour les étrangers de passage. Cette pièce est ornée de tentures brodées et de peintures à fresque par des artistes indigènes, représentant la chauve-souris, image du bonheur intime, le combat de la carpe et du phénix, des cerfs, des canards, des martins-pêcheurs, etc. On accède à la pré-

fecture par un pont à balustrades et un portique ornementé dans le style des pagodes, dont la photographie ci-jointe donne l'aspect.



Sur la table ronde, la pipe à eau incrustée de nacre, le bétel, le brasero, le thé, les cigarettes. De chaque côté, les tables-lits en planches déjà recouvertes de nattes et munies d'accoudoirs ou oreillers carrés se déployant comme des accordéons. Des gens vêtus de robes bleues liserées de rouge et de jaune nous rafraîchissent à grands coups d'éventails en plumes à longs manches, et un orchestre assourdissant gémit dans la cour intérieure, au clair de lune, pendant que le tam-tam et les baguettes en bambou sec frappent la retraite pour les miliciens.

Marché d'An-Thai. — Nous allons de là visiter An-Thai. Sur la route nous voyons le long du fleuve se dresser des claies blanches, auprès des sampans amarrés au piquet. Ce sont des fabricants de vermicelle de riz. C'est une spécialité, et pour ne pas laisser surprendre le secret de leur industrie, les fabricants se livrent à leur travail en barque sur le fleuve. Le temps nous manque pour visiter les fabriques de papier fait avec l'écorce du cay-giao, provenant des forêts de l'Ouest.

Nous entrons au dinh ou mairie, situé au fond du marché et gardé par deux gros dragons. Un mystificateur avait parcouru de nuit le village disant que les Français interdisaient, sous peine d'amende, l'érection des mâts, des banderolles, des paniers avec des offrandes aux Génies pour les fêtes du Têt, et que désormais il fallait fêter le nouvel an à la française : mais les habitants ne se laissèrent pas duper par cet intrigant.

Le maire et les notables vinrent saluer le Résident, les Chinois se laissèrent appeler. Ils sont établis là depuis de longues années. Il y a une trentaine de Célestes de Canton et du Phuoc-Kien. Ils y accaparent tous les produits de la région et surtout la soie, les cocons étuvés, le sucre, les haricots, les arachides ; ils ont des compatriotes établis dans chaque marché jusqu'au fond de la province, jusqu'à Ang-Khê. Là, ils recueillent les produits des Moïs et les font descendre jusqu'au port de Qui-Nhon, où les vapeurs anglais et allemands, affrétés par eux-mêmes, viennent de Hong-Kong apporter le thé, le papier, les médecines, etc., et tous les objets d'échange, et emporter les produits du sol. « Dans ces marchés », disait le vieux chef de Congrégation, « nous vendons peu ; mais nous achetons beaucoup. Ce ne sont pas des » centres d'importation, mais d'exportation. »

An-Thai est un riche village, comprenant un certain nombre de maisons en pierres et tuiles. Ce fut en 1886 un foyer de résistance ; car il est sur le chemin d'Ang-Khê, où les rebelles avaient leur centre d'approvisionnements et leurs principaux fortins. C'était le refuge des grands chefs de la révolte. Les maisons d'An-Thai furent brûlées ; mais le village s'est relevé de ses ruines et a repris son animation. Le Résident recommanda la reconstruction du marché en bordure du fleuve, la création d'une école pour les milliers d'enfants qui grouillaient autour de nous.

Le Phu actuel d'An-Nhon a, comme les Annamites riches, plusieurs femmes et de beaux enfants. Comme je parle l'annamite, je fus bientôt familière avec tout le gynécée.

Tour kiam de Thu-Tien. — Le lendemain au jour, nous nous rendons à Thu-Tien pour y photographier la tour Kiam. Cet antique monument est dévasté par les intempéries et par les voisins qui s'y approvisionnent de pierres. Un gros banian l'enveloppe de ses puissantes racines et l'étreint comme une proie inerte. Les pierres en grès sculpté qui recouvrent le gros œuvre en briques rouges se disloquent

et disparaissent dans la broussaille. Il reste à la porte une pierre ogivale avec un personnage accroupi. Dans le fond, au-dessus de l'autel démoli et disparu, un acrotère nous montre douze personnages en prière, rappelant les douze apôtres. Cette arcade repose sur un soubassement en grès terminé par deux têtes de dragons, la gueule ouverte, entre les dents desquels une femme est couchée.

Le Résident sauva de la destruction deux statues de Brahma ayant la tiare, la barbe et le type des Indous ; mais tous ces personnages ont toujours le nez et souvent les oreilles mutilés ; c'est le fait de vandales annamites du voisinage.

Le dôme de la tour disparaît déjà sous le feuillage touffu du géant qui l'enlace comme un serpent et qui la domine de son verdoyant panache.

La route. — Nous reprenons la route le long du fleuve. Nous laissons à gauche la jolie Maison commune de Lai-Nhi. Des champs de mûriers s'étendent à perte de vue, alternant avec les champs de maïs, de patates, de haricots et les rizières. Les villages ne se défendent pas contre les crues du fleuve qui ronge ses rives. Cependant, ils sont abrités par des manguiers et des jacquiers. Des troupeaux de buffles nous regardent en allongeant la tête et une paire de belles cornes en croissant. Leurs naseaux soufflent à l'approche d'Européens, tandis que sur le dos de l'un d'eux un enfant dort paisiblement. Sur un autre, une aigrette picore les parasites. Les coups du gros tam-tam ne les effraient pas. Cependant l'écho, dans les gorges des montagnes formant cirque, répercute chaque coup comme un lointain engagement au canon.

Tout cet attirail de pavillons, parasols et tam-tams avait d'abord répugné au Résident, qui trouvait cette suite encombrante ; mais on reconnaît bientôt que les pavillons signalent de loin notre approche, que les parasols sont excellents contre le soleil, que les tam-tams servent d'appel aux relais de porteurs. Ils ont, en outre, le même effet que nos tambours et clairons et encouragent les marcheurs fatigués. Les chevaux eux-mêmes suivent plus facilement. Ces usages ont donc leur raison d'être et les indigènes préfèrent les voir maintenir.

Nous franchissons un gué de 250 mètres et nous nous installons à la maison commune de Phu-Phong, en face du marché. Là aussi les principales maisons ont été brûlées en 1886. Elles étaient en briques et en tuiles apportées de bien loin à dos d'hommes. Les Chinois avaient fui ;

mais ils sont réinstallés. Ils sont huit de Haï-Nam. On a reconstruit la mairie et les traces de la guerre ont disparu depuis longtemps.

Le pays de Mai-Xuan-Thuong. — Phu-Phong est un chef-lieu de canton, en face de Phu-Lac, pays de Mai-Xuân-Thuong, principal chef de la révolte. C'est là que dans les premiers jours de mai 1887, ce chef fut amené au mandarin cochinchinois Loc, qui avait déjà pris sa mère, sa femme et ses enfants. Loc le fit conduire à Binh-Dinh dans un palanquin découvert, suivi d'une cage. Un mois après, Mai-Xuân-Thuong était décapité avec vingt-six de ses principaux lieutenants. C'était un jeune homme de 28 ans, à la figure fine et intelligente, beau lettré, brave et de manières aisées. Il voulut reprendre, à un siècle de distance, le rôle des Nhac dont il disait descendre, et il fut un adversaire sérieux. Sa capture et sa mort détruisirent tout germe de rébellion et ramenèrent la paix dans cette région où ses possessions territoriales et son influence avaient été la cause de tant de maux.

Les Notables des villages. — Dans ces deux villages de Phu-Phong et de Phu-Lac, comme dans tous les autres, les maires et les notables attendaient le Résident de France, bien que celui-ci fit ce voyage à l'improviste. Une table ornée de tentures brodées, du brûle-parfums, des cierges, du tableau, des vases de fleurs, et garnie de thé et de vin de riz avec les tasses microscopiques, insignes traditionnels et rituels abrités du grand parasol, était préparée à l'entrée de chaque village. Des nattes étaient étendues par devant. Les maires et notables étaient rangés autour et se mettaient à la disposition du Résident, en l'invitant à loger au dinh et à boire le vin d'honneur. Le Résident leur parlait des affaires en cours, s'informant de l'état du village, des récoltes, des impôts, des demandes des habitants, remerciait et continuait ensuite la route.

En 1885, les notables s'excusaient, se dérobaient, étaient absents ou malades ; depuis lors, ils viennent à nous avec confiance.

Comme j'étais la première Française à parcourir ces régions, des centaines de femmes s'approchaient de moi. Je défendais qu'on les menaçât de la baguette de rotin et des masses d'enfants me suivaient. J'entendais les femmes qui me voyaient à cheval du côté opposé à l'étrier se demander comment il se faisait qu'on ne me vît pas les jambes. Je leur faisais regarder dans l'appareil photographique et les

gens qui étaient devant nous leur apparaissaient la tête en bas. C'était des exclamations, des cha cha ! qui amusaient ce monde enfantin.

Les tigres. — Pendant que le Résident se reposait à Phu-Phong, les notables revinrent lui exposer que depuis trois mois les tigres avaient enlevé 70 habitants dans la région. Ils demandaient à avoir quelques lances, des arcs et des flèches et à reconstruire des pièges. La demande fut non seulement accordée, mais encouragée, et une prime promise pour la prise de tout félin.

Nous traversons en barque le fleuve que les chevaux passent à gué et nous arrivons à Phu-Lac, village qui avait fourni à la révolte de 1885 ses chefs les plus ardents. Les notables sont venus au-devant de nous, et sur le sable brûlant de la route, ils ont préparé une tente.

Le chemin s'élève sur le flanc des côteaux et nous conduit au village de Hu'u-Giang et à l'ancien poste militaire de ce nom, près du marché de Ha-Nhung.

Marché de Dong-Pho. — Nous entrons en palanquin pour gagner la rive droite du fleuve, et nous passons la nuit au village de Thuong-Giang, dont dépend le Dong-Phò ou dernier marché de la plaine. Nous dînons au clair de lune, après qu'un nuage d'insectes s'est dissipé. L'interprète, maigre comme un clou, n'avait pu résister au soleil et avait un accès de fièvre qui nous inquiétait. Un purgatif et une forte dose de quinine le remirent sur pied. Le lendemain, avant le jour, le convoi prenait la route d'Ang-Khê, que le temps très sec rendait excellente.

Dans la saison des pluies, la plaine de rizières qui s'étend de Dong-Phò au pied des montagnes et qui est encaissée entre des côteaux boisés très giboyeux, devient très difficile à franchir. Les chevaux s'y embourbent dans un sentier défoncé par les buffles, dont les parcs nombreux sont à notre gauche.

Les gorges du Lang-Mang. — Armés d'un bâton épointé, nous commençons l'ascension du Déo (1) Lang-Mang. Les chevaux sont tenus en main. La pente est douce d'abord, puis devient de plus en plus abrupte. Tout le long du chemin sont semés des papiers d'or et d'ar-

(1) Déo, col, défilé.

gent. C'est, disent les Annamites, pour empêcher les diables de suivre le convoi. Nous avançons tandis qu'ils s'attardent à ramasser les faux lingots. Les Annamites trompent même le diable.

Les montagnes s'étagent les unes au-dessus des autres, toutes couvertes de grands arbres touffus. On entend mille cris d'oiseaux et des perruches bavardes. Les singes fuient l'homme qui, de peur de paraître leur semblable, se fait leur ennemi. Nous voyons se dérouler au-dessous de nous la vallée des trois giang (1), que nous venons de quitter, avec son ruban bleu ciel et ses verdoyantes cultures.

A droite et à gauche s'ouvrent des gorges profondes qui donnent au paysage un aspect pittoresque et sauvage. La montée devient plus pénible ; les obstacles s'accumulent ; nos respirations deviennent haletantes ; le soleil est ardent. Mais la beauté du site nous fait oublier la fatigue du moment.

La forêt. — Sur les flancs des monts, les Annamites ont débroussaillé la forêt, ébranché les arbres destinés à la cognée. Leurs troncs se dressent droits et espacés comme des sentinelles avancées, prêts à tomber pour la cause des pionniers de la civilisation et à rouler du haut en bas du mont pour être ensuite traînés par le col jusqu'au fleuve, où on les fera flotter. Les coupes de bois sont surveillées au moyen de miradors ou petits observatoires qui se dressent au-dessus de l'épaisse végétation qui les entoure. Nous traversons plusieurs jolis ruisseaux semés de roches de calcaire blanc veiné de rouge, semblables à du marbre. Leur cours est bordé de jolis arbres couverts de fleurs rouge sang. On choisit ces fleurs pour orner les tombes des guerriers tués dans un combat.

Les cycas au luisant panache, les lilas du Japon étendent au-dessus de nos têtes une voûte de verdure qui nous abrite dans une demi-obscurité. La solitude et le silence ne sont troublés que par une chute d'eau, ou les bruits d'un ruisseau descendant de roche en roche sous les roseaux et les fougères. L'homme se sent plus libre, plus tranquille. Il semble que sur les montagnes il se rapproche de la voûte du ciel ; qu'en face de la nature luxuriante, il se sente dans son domaine véritable plutôt que dans les rumeurs factices des villes qu'il a pourtant créées de sa main. Le fait est que l'air est plus vif et plus pur.

---

(1) Giang, fleuve.

Nous sommes en pleine forêt. Notre sentier, tortueux traverse parfois le lit d'un torrent presque desséché. Un filet d'eau fraîche s'échappe entre deux gros blocs de pierres et s'étend en une nappe limpide où nos chevaux se désaltèrent avec avidité. Je m'arrête parfois pour cueillir les fougères délicates et humides qui forment comme une corbeille de dentelles vertes autour des roches ; mais la chaleur les fane bientôt entre mes mains. Il y a plus de deux heures que nous montons. Enfin, lassée, n'en pouvant plus, je m'assieds ou plutôt je me laisse tomber au bord du sentier, avec des palpitations à rompre ma poitrine et la tête en feu. On avance un palanquin dans lequel je me glisse : mais on montait toujours. J'étais ballottée tantôt verticalement, tantôt horizontalement : c'était un tangage et un roulis saccadés et ma tête heurtait le gros bambou qui traverse le palanquin entre le toit et le filet. J'y renonçai et descendis.

Les retranchements des rebelles. — J'avais devant moi un barrage fait d'arbres entiers mis en travers et maintenus entre d'autres arbres vivants. Le sentier avait été déblayé. Plus haut, un autre passage s'ouvrait entre un barrage semblable à gauche et une muraille naturelle de rochers à droite. Le Résident y était arrivé et m'annonçait que c'était le point culminant et que la fatigue allait cesser.

Ces barrages servaient en 1886 et 1887 d'enceinte aux fortins des rebelles. Ils y avaient de gros canons qu'ils pointaient mal. Le 23 janvier 1887, les troupes franco-annamites se dirigeant sur Ang-Khê, arrivèrent en face de ces ouvrages. Les rebelles supposaient que nos hommes, fatigués par la montée et le soleil, haletants et surpris par la canonnade dans les gorges boisées, seraient décimés ; mais on savait l'existence de ces fortins. Une partie des assaillants les avaient tournés sur la gauche pendant que les autres les attaquèrent de front, malgré une grêle de pierres qui atteignit en plein le sergent Chamfreau et le culbuta contre un arbre ; mais il se releva aussitôt, pénétra dans le retranchement et l'on déblaya le passage. Déjà les rebelles avaient détalé vers Ang-Khê, laissant sur place leurs plus gros canons, dont les gueules de fonte semblent en vain menacer ceux qui franchissent ces gorges sauvages. Elles ont retenti du bruit du canon et on y tire souvent en passant des coups de feu, de sorte que le voisinage a été purgé à la fois des massacreurs et des tigres ; c'est un double résultat.

La clarté du jour nous apparaît bientôt et la pleine lumière succède au clair-obscur. La gauche de la route est bordée de maisons de

bûcherons, de fabricants de hamacs en ramie ou ortie de Chine, de marchands d'écorce de cây-giao, l'arbre à papier, et d'aubergistes. Nous y faisons halte et nous buvons dans une tasse malpropre de l'excellent thé de Huê ou thé annamite, plus rafraîchissant que le thé de Chine et moins cher. On le prépare maintenant par les mêmes procédés que le thé de Chine et on l'exporte sous ce nom. C'est pour l'Annam un nouveau et très important débouché.

Nos hommes n'avaient pu attendre et s'étaient déjà précipités sur les jarres d'eau ; après un moment de repos, nous nous remettons en selle. Nous ne descendons pas, car nous n'avons gravi que le premier degré des trois immenses escaliers qui conduisent au Laos, mettant en communication la vallée du fleuve de Dong-Pho avec le haut plateau d'Ang-Khê et la vallée du Song-Ba, et plus loin, avec la vallée du Bla et le bassin du Mékong.

LES DÉFRICHEURS OU COLONS ANNAMITES. — Ce premier plateau offre une série de *âp* ou hameaux d'anciens *linh-mô* ou soldats-colons. Ce qui rappelle le plan de colonisation de Vauban en 1699 au moyen de soldats libérés du service dans nos colonies.

A droite et à gauche de la route sont disséminées des fermes habitées par des familles annamites cultivant autour d'elles le plus de terrain qu'elles peuvent. Les anciens défrichements se reconnaissent en ce que la terre a subi la charrue ; des grands arbres, il ne reste plus que des souches calcinées ; les cycas sont tombés en pourriture ; on aperçoit des aréquiers. Les manguiers, les jacquiers et les bananiers abritent les cases et portent des fruits. L'eau des ruisseaux est amenée dans les rizières. Des troupeaux de bœufs et de buffles paissent çà et là. De nombreux chiens et les animaux de basse-cour entourent les habitations.

Plus loin, les cycas sont encore debout; mais les gros troncs d'arbres ont disparu. Les champs de maïs alternent avec les champs de *ray* ou riz sec planté sans labour après l'incendie des bois.

Enfin, plus loin encore, les hautes futaies dressent leurs troncs décharnés, tantôt blanchâtres, tantôt noircis. Le vide a été fait autour d'eux par le fer et le feu. Autour des cases, des tumuli indiquent des tombes. Le silence partout ; car les oiseaux et les fauves ont fui devant la flamme : c'est l'image de la dévastation et de la mort qui se présente d'abord ; mais c'est là un aspect trompeur ; car c'est au contraire la vie, la création, la culture, le peuplement qui vont succéder aux solitudes de la forêt. L'Annamite est un défricheur opiniâtre. Il

est prolifique et la maison s'est emplie de nombreux enfants, jouant autour des tombes. Il a pour auxiliaire non-seulement le bœuf, mais surtout le buffle, qui prépare ses rizières.

Tous ces Annamites sont vêtus d'une robe, du pantalon, du turban de crêpon noir, du chapeau pointu traditionnel. Ils ne connaissent pas les souffrances des émigrants européens qui vont se faire colons, sans être, comme ceux-ci, bien outillés pour la lutte, le *struggle for life.* Ces Annamites ont l'air moins serviles, plus hardis, plus libres que ceux de l'Annam central. Tout colon est en effet un conquérant du sol. Ce sol, conquis au prix de ses sueurs, de ses peines, de son sang, il s'y attache et tous les évacuateurs en chambre ne le lui feront pas abandonner, même au prix de la vie, qu'il soit Annamite ou Français. Jamais les révoltes des Canaques en Calédonie et des Annamites ou Tonkinois n'ont eu pour résultat l'abandon des concessions de terres occupées par les colons. Notre drapeau est planté et bien planté, et chacun sait qu'il est une protection sous laquelle les colons français et indigènes se groupent en liberté.

Un cerf se montre au coin du bois et disparait. Les Annamites disent que trois éléphants sauvages viennent ravager les champs la nuit et effrayer les voisins par leur barrêtement. Des paons se dérobent sous le feuillage. Nous suivons des traces d'éléphants; mais ce sont ceux qui portent aux missionnaires français des Bahnars les provisions et le sel. J'attrape un papillon de 0,26 centimètres d'envergure. Le soleil chauffe et nous invite à nous abriter sous un immense banian délabré; mais il faut gagner l'étape, au centre de ces montagnes appelées *An-So'n* ou *An-Khê*, montagnes de la paix, sans doute parce qu'à un siècle de distance, en 1787 et en 1887, la guerre y exerça de terribles ravages. Voilà d'ailleurs l'ancien Kinh-Ly ou chef des défrichements, administrateur des territoires nouveaux, qui vient à notre rencontre. Nous apercevons les panaches élancés des aréquiers et à midi nous nous logeons à la Maison commune d'Ang-Khê (25 février). Une lettre que nous envoyons à Qui-Nhon y était parvenue le 27 au matin, en trente-six heures.

Le Kinh-Ly ou chef des colons. — Le Kinh-Ly, avec plusieurs maires et notables, puis les Chinois viennent saluer le Résident, qui traite leurs affaires. Nous visitons le marché. Les maisons brûlées sont reconstruites. Devant la pagode communale sont alignées des huttes en chaume perchées sur quatre bambous. On y monte par une

échelle. C'est là que s'isolent les joueurs de la loterie, le *danh-bai*, autorisé à l'occasion des fêtes du Têt.

Ang-Khê. — D'après les notes du Résident, que je reproduis ici, l'agglomération d'Ang-Khê se composait d'abord d'une enceinte en bambous, trois ou quatre fois plus grande que celle de la citadelle de Binh-Dinh, qui a 600 mètres de côté. Cette enceinte avait quatre portes qui ont été détruites et une épaisseur de 10 mètres ; dans l'intérieur, la maison commune, le marché, les maisons des Annamites et des Chinois, marchands d'opium et acheteurs d'ivoire et de cire, les jardins, les rizières, les puits. Tous les habitants logeaient dans cet immense retranchement (*dôn*). Ils étaient obligés d'y rentrer le soir au retour des travaux des champs. Les Moïs opéraient des razzias et menaçaient les envahisseurs ; mais peu à peu ils reculaient leurs habitations et cédaient la place. Maintenant les habitants logent au dehors. Le marché est libre et plein de monde. Il ne reste que des tronçons de palissades sur une grande longueur, plus de fossé, plus de fortin, plus de razzias. On s'est borné d'abord à continuer à interdire le marché d'Ang-Khê aux Moïs. Ils ne pouvaient venir que jusqu'au Cho'-Moï, où ils se rendaient par groupes. Ils sont libres maintenant de venir dans les marchés annamites. Tous ne sont plus armés et paraissent moins défiants. S'ils considèrent l'Annamite comme un ennemi, ils reconnaissent la supériorité de la force et de l'union.

Relations avec les Français. — Quant aux Français, les seuls Européens qu'ils connaissent, ils ne les regardent plus comme des « *Annamites blancs* ». Les armes à feu, les largesses, les bons traitements et l'impartialité de ceux-ci leur ont fait voir en eux des amis et des protecteurs. Aussi, les Rongaos, les Baham et quelques autres tribus ont-elles fait alliance avec les Bahnars-Jolongs afin de devenir comme ceux-ci les amis des Pha-lang-sa (Français).

Le Moï Pim. — Pim, chef nominal des Hagous, qui est en relation avec les missionnaires et les Francais, a contribué à atteindre cet important résultat. « Pim, fils de Kiêm, veille, disait M. Navelle en 1885, » au maintien de la paix entre les deux tribus. S'il parvient à transformer, comme il l'espère, cette paix en une solide amitié, il aura » jeté les bases d'une confédération qui attirera vite à elle d'autres » tribus. Qui sait s'il n'y a pas là l'embryon d'un peuple, si l'alliance

» de Pim ne sera pas un jour un précieux gage de succès pour ceux
» que l'ambition ou la nécessité poussera dans ces pays inconnus ? »

Cet embryon de confédération s'est formé depuis lors sous l'impulsion des missionnaires, qui exercent dans ces régions une puissante et bienfaisante influence. Les Français ont été les intermédiaires de cette alliance pour la cimenter et la couvrir de la protection officielle.

En 1885, le mô de Tàn-Khan ou poste de soldats-cultivateurs, était encore à douze kilomètres en deçà d'Ang-Khê, à l'entrée du plateau qui fait suite au défilé de Lang-Mang, sur les bords d'un cours d'eau sur lequel un pittoresque pont de bois d'une trentaine de mètres est jeté. Nos gens le traversent à cheval. Nous préférons descendre dans son lit et le passer à gué. Les progrès des Annamites ont été tels depuis trois ans que ce mô est actuellement à douze kilomètres au-delà du Song-Bâ. Les linh mô ont fait place à des familles libres, devenues propriétaires des champs défrichés, et qui se propagent avec une rapidité que la France doit leur envier. On sent fatalement l'œuvre d'une direction opiniâtre, d'un programme où chacun est intéressé à poursuivre sa tâche, sous l'impulsion du Kinh-Ly.

Dès le début, le sentier de Dong-Pho à Ang-Khê avait été débroussaillé, élargi, et une route traversant les bas-fonds par des talus ou des remblais, et les cours d'eau par des ponts, avait été construite. Elle a peu à peu disparu, envahie par la végétation; mais le travail sera refait quand on aura introduit sur les plateaux la charrette à bœufs, comme au Cambodge, pour remplacer le transport à dos d'homme et de femme.

Le Kinh-Ly était le mandarin préposé à l'agriculture, ou plus exactement l'administrateur des pays en défrichement, comme le Son-Phong est l'administrateur extra-muros, le mandarin à la fois militaire et civil qui garde les défilés des montagnes d'où les tribus moïs descendaient faire des incursions en Annam.

« Le Kinh-Ly, dit M. Navelle, était originairement chargé de
» grouper les Annamites qui fuyaient leur pays natal et franchissaient
» la frontière pour une cause ou pour une autre, de les diriger dans
» leurs travaux, dans leurs empiètements sur le territoire des peuples
» voisins, et, au besoin, de les défendre contre de trop justes revendi-
» cations. L'institution officielle des Kinh-Ly remonte à l'année 1344,
» et les circonstances qui la motivèrent indiquent assez que le but
» poursuivi était d'encourager les populations à s'étendre au-delà des
» frontières. Vingt compagnies de soldats furent chargées spéciale-
» ment de protéger leurs entreprises agricoles et autres. Mais bien

» avant le milieu du XIVe siècle, elles mettaient déjà en pratique ce » *système de colonisation*. Sans cesse poussé par ses voisins du Nord, » étroitement resserré entre la mer à l'Est et les montagnes à l'Ouest, » le peuple annamite ne pouvait s'étendre que vers le Sud. Issu, selon » toute apparence, d'une colonie océanienne, il avait les aptitudes des » peuplades maritimes, une grande vertu prolifique, l'esprit d'aven- » tures, et surtout le goût de la mer qui le portait à descendre de » préférence le long de la côte, à occuper les plaines basses et les rives » des fleuves. Nous le voyons, en effet, dans les premiers comme dans » les derniers temps de son histoire, procéder à ses conquêtes plutôt » par lente infiltration que par luttes sanglantes; du moins la lutte » ouverte, quand elle a lieu, ne précède jamais et suit toujours l'occu- » pation du pays par les colons. On sait, par exemple, que la province » du Phu-Yen, jusqu'à la frontière du Binh-Thuan, ne fut annexée au » royaume qu'en 1647. Or, dès 1640, le père de Rhodes prêchait en » langue *annamite* à Phan-Rang, c'est-à-dire en plein *Ciampa*.

» L'auteur du Gia-dinh-thong-Chi dit que, avant 1658, date de la prise » de Baria, la province de Bien-Hoa était déjà habitée par des Annamites » vagabonds qui étaient venus se mêler et vivre avec les Cambod- » giens et qui s'occupaient d'agriculture, et il ajoute que les Cambod- » giens, qui redoutaient beaucoup la dynastie d'Annam, n'avaient point » osé s'opposer à cette sorte de colonisation et d'occupation de terres » qui leur appartenaient. Il est bien certain que c'était la lie de la » population qui s'expatriait ainsi : des débiteurs aux abois, des gens » sans aveu, des criminels fuyant la justice, parfois aussi des condamnés. » Il y avait, en effet, des crimes que la loi punissait de l'exil à l'inté- » rieur ou à l'extérieur. Avant la rédaction du code actuellement en » vigueur, l'exil à 3,000 lis n'était autre chose que la déportation » au-delà des frontières, l'internement, sous la surveillance d'un fonc- » tionnaire spécial, dans une province étrangère. Une fois rendu sur » le lieu de son exil, le condamné reprenait possession de sa per- » sonne et de son temps; il retrouvait même souvent sa famille, car » la loi ordonnait à sa femme et à ses concubines de le suivre et lais- » sait à ses père et mère et à ses enfants la liberté de l'accompagner. » Une autre peine, celle de la servitude militaire, assurait le recrute- » ment de la troupe chargée, sous le commandement du Kinh-Ly, de » défendre les nouveaux colons contre les indigènes expropriés et » chassés. Tous ces colons volontaires ou obligés ne tardaient pas à » faire souche, et, après une ou deux générations, la colonie était

» mûre pour l'annexion ; on reportait alors plus loin la frontière offi-
» cielle du royaume et, du même coup, la zone livrée aux entreprises
» de nouveaux exilés.

» Grâce à ce système, la race annamite n'a pas mis plus de quatre
» cents ans pour aller de Huê au Grand-Lac, en suivant le littoral,
» puis les rives du Mé-kong. Cette marche rapide s'étant trouvée
» momentanément interrompue par notre intervention au Cambodge,
» force fut à l'Annam de chercher dans l'Ouest un débouché pour
» le trop-plein de sa population. Mais il ne peut s'étendre dans
» cette direction qu'aux dépens de peuplades sauvages plus redoutables
» que la race dégénérée des Ciampas (ou Kiams), dans une région
» où il faut en outre lutter sans cesse contre la végétation forestière
» et les animaux féroces; et, pour une pareille conquête, il ne
» fallait rien moins que le courage tenace des colons annamites uni à
» l'intelligence et à l'habileté des Kinh-Ly. »

Je reprends mon récit :

Le Song-Ba. — Nous repartons d'Ang-Khê à 2 heures. Nous passons à gué le grand fleuve Bà, qui va se déverser au Phu-Yen sous le nom de Da-Rang. Un pont est jeté sur l'un de ses affluents. Nous arrivons au marché intermédiaire entre les Annamites et les Moïs. Il était alors interdit à ceux-ci de s'avancer au-delà de ce point.

Dans la maison commune une table est préparée, à côté d'un nid de termites, que les Annamites ont en vénération, parce qu'ils sont l'image du peuplement et du travail de la terre.

Prisonniers moïs. — Bientôt apparaissent trois prisonniers moïs de la tribu des Ko-Yèm. L'un d'eux est dans la force de l'âge ; son visage terrifiant. Les deux autres sont vieux. Tous trois sont chargés d'une lourde cangue qui, au lieu d'être en bambou, est faite de deux troncs d'arbres. On dit à ces malheureux qu'ils sont passibles de la décapitation et les deux vieux sourient mélancoliquement. Voici leur fait : Un Annamite avait accusé la tribu d'avoir volé ses bœufs ; l'accusation n'était pas fondée. Alors, les Moïs réclamèrent, suivant leurs usages, en réparation de l'accusation fausse et calomnieuse, une indemnité que l'Annamite refusa. Ils brûlèrent sa case et furent pris. Le Résident commença par faire se désister l'Annamite plaignant en l'indemnisant de ses pertes se montant à 16 francs et promit la vie sauve aux trois

Moïs, si la tribu voulait donner des garanties de paix. Ces trois pauvres diables répondirent oui avec un sourire, et il fut convenu qu'on les reconduirait dans leur tribu, ce qui eut lieu le lendemain.

Quelques jours plus tard, la tribu demanda au Résident la permission de lui exprimer sa reconnaissance en lui envoyant un porc. Le Résident s'opposa absolument à ce transport à dos d'hommes, pendant 80 kilomètres, de l'animal ligoté dans un panier ; mais fit savoir qu'il accepterait volontiers une pipe moï en terre cuite et bambou.

Le marché n'ayant lieu que tous les cinq jours, était vide. Nous reprenons la route d'Ang-Khê.

C'est un pays très favorable à l'élevage du bétail et des chevaux. Les chevaux y sont d'une taille plus élevée qu'en Annam ; on vient de Cochinchine jusqu'ici pour en acheter et la remonte du Tonkin s'y est approvisionnée.

Le lendemain au jour, nous entrons dans la région moï de Téh-Lakong. Nous allons visiter la tribu de Kon-Toai. Nous quittons la route et nous entrons dans la forêt où les défrichements se poursuivent. C'est là la cause de l'insalubrité de ce pays où la fièvre des bois, les affections cutanées, les maux d'estomac font de nombreuses victimes pendant la saison des pluies.

Progrès de la colonisation. — Nous sentons que nous pénétrons dans un territoire nouveau. De nouvelles cases s'élèvent çà et là. Le feu n'a consumé qu'à demi les broussailles et la futaie. Les guides armés d'un coupe-coupe nous fraient un passage. Les chevaux sautent par-dessus les arbres tombés et passent à gué le Song-Vao (ou Dak-Avio). Jusqu'en 1885, les Annamites avaient en vain essayé de s'implanter au-delà de cette rivière. Les Moïs les avaient repoussés sur l'autre rive ; mais l'envahisseur a fait depuis lors de grands progrès. L'Annamite avec ses buffles, son coupe-coupe et le feu s'avance fatalement. Cette race chasse l'autre et cherche à l'annamitiser. Ainsi, ils vont jusqu'à forcer les Moïs les plus voisins à faire avec eux les « lai », salutations officielles, à genoux, les bras croisés, à porter la robe et le turban.

Le Résident demandait au Kinh-Ly où était la frontière de l'Annam ? — « Il n'y en a pas », répondit celui-ci ; « il ne doit pas, il ne peut pas y en avoir ; l'Annam s'étend jusqu'au grand fleuve des Caomen, c'est-à-dire du Cambodge. »

Notre protectorat a fait tomber les barrières, et pour prendre le

contact des tribus moïs, les Annamites sont nos auxiliaires. Nous n'avons plus d'ailleurs de permission à leur demander et nous allons de l'avant.

Chinois et Moïs. — Quant aux Chinois, ils ne dépassent pas Ang-Khê. Les Moïs ne leur accordent, en effet, aucune suprématie semblable à celle que les Annamites reconnaissent à tous les Célestes, leurs aînés. Actuellement et longtemps encore, Ang-Khê restera donc l'entrepôt des échanges entre l'Annam et le pays des Moïs. Ceux-ci, d'ailleurs, ne connaissent ni la piastre, ni la ligature, et ne trafiquent qu'au moyen d'échanges en nature. Le principal objet d'échange est le sel apporté de Qui-Nhon à dos d'homme ou de femme ou sur des juments en caravanes. La route est sillonnée d'un bout à l'autre de files de porteurs et de ces convois de bêtes de somme. Le sel s'achète à Qui-Nhon 20 centimes le picul de 60 kilogs 400 grammes. Il vaut à Phu-Phong 0,65 centimes, à Dong-Pho 0,90 c., à Ang-Khê 1 fr. 20 c. Ainsi, pour un transport de 80 kilomètres, le prix n'augmente que de 1 franc, et il faut voir ces malheureux porteurs à la peine, gravissant les montagnes avec leurs charges. Un peu plus loin, ils échangent le picul de sel contre un picul de riz, valant 8 francs.

Valeurs d'échanges. — Voici les valeurs comparatives des divers objets : la piochette de fer ou *mat*, dont ils se servent, s'échange contre une valeur de 10 centièmes de piastre ou 7 sous français de marchandises d'Europe rendues sur place.

Le *muc* vaut 10 mats ; le *xong* = 2 mucs.

Une jarre (gé) vaut 4 mucs.

Une marmite (go) vaut 7 jarres.

Un buffle ou une grande marmite valent 7 jarres de 10 à 15 litres.

Une tête d'esclave mâle (keul-dik) vaut 6 ou 7 buffles ou bien 7 marmites. Un éléphant (go-lhu-tuih) vaut 12 têtes d'esclaves. Le poids d'un grain de maïs en poudre d'or se vend 1 mat.

Après le sel, les fils de laiton, les feuilles d'étain, les perles et verroteries, les bouteilles, les jarres, les gongs, les hameçons sont des objets d'échange courants.

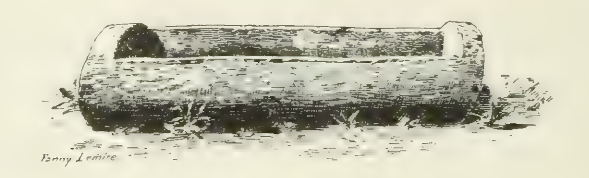
Cimetière moï. — Le long de la route, sous bois, nous apercevons un séchoir à maïs, puis un grenier à riz sur pilotis. Tout d'un coup, à un détour de la forêt, nous nous trouvons, à notre droite, en présence

d'un cimetière moï. Nous mettons pied à terre pour voir de près les tombeaux ; mais, en un moment, un, puis deux, puis trois Moïs surgissent du fourré. Ils font entendre que le cimetière est « *dieng* » ou « *tabou* ». comme disent les Canaques, c'est-à-dire *interdit*, sacré, et qu'il faut payer l'amende ; le Résident tire de sa poche un paquet de tabac, et, comme tous les Moïs ont toujours, passée dans la ceinture, leur pipe de terre ou de cuivre, il fait une distribution à chacun, après quoi on nous permet de voir sans toucher. Le cimetière se compose d'une dizaine de tombes. Chaque tombeau est un monument ou plutôt une paillotte dont la forme est très haute et va en s'élargissant de haut en bas ; sous cette toiture repose le cercueil couvert



des ustensiles, vêtements, armes et ornements du défunt, en plus des provisions fraîches : bananes, ignames, patates, fruits, viande, etc. A la toiture sont suspendus des ornements en paille et des ossements d'animaux. Une forte palissade de pieux sculptés entoure chaque tombeau, dont les uns sont en paille de maïs et les autres en bambous finement tressés. — Le cercueil est un tronc d'arbre creusé ; une

ouverture ronde est pratiquée à l'une des extrémités pour l'écoulement des liquides putréfiés.



Dans le cimetière, on laisse après les cérémonies une poule : on y plante des bananiers et des citrouilles. Les païens n'oseraient y toucher ; « mais les chrétiens ne se font aucun scrupule de croquer les » poules et les bananes en regardant si les païens ne les voient pas ; » autrement ils seraient mis à l'amende ». Cette absence de scrupule pourrait bien être la cause d'hostilités entre les chrétiens et les autres. Le respect des sépultures est sacré chez tous les peuples.

Village de Kon-Toai. — Après avoir pris une photographie de ce cimetière nous remontons à cheval et nous ne tardons pas à entrer dans une allée sombre et encaissée entre deux fortes palissades naturelles, faites d'arbres entrelacés, qui conduit au village de Kon-Toai. Le village présente un aspect assez curieux avec ses maisons construites pèle-mêle sans symétrie. Bâties sur pilotis à la mode cambodgienne, elles mesurent environ 30 mètres de longueur sur 4 ou 5 mètres de largeur. Les cloisons et le plancher sont en treillis de bambous. Ce treillis repose sur des poutres non équarries à la hauteur des pilotis, c'est-à-dire à 2 mètres au-dessus du sol. On y monte par un escalier des plus simples, formé d'une grosse poutre dans laquelle on a pratiqué des encoches qui servent de degrés. Cet escalier n'est pas appuyé contre la porte ; mais contre une petite plate-forme carrée qui s'avance en dehors de l'entrée, à la hauteur du plancher et qu'on appelle le « *pra* ». Une porte à chaque extrémité de la case sont les seules ouvertures de la maison ; les fenêtres paraissent inconnues non moins que les cheminées, car la fumée envahit la case et si l'on n'ouvrait pas les portes, on courrait le risque d'être asphyxié. Les cases sont abritées par de beaux noyers et le tout est entouré d'une palissade.

Nous sommes reçus par le Moï Nghin, de la tribu de Kon-Toai ou Ha-Vao, qui nous fait les honneurs du village.

Types moïs. — Les hommes sont grands et bien faits : ils ont la peau très bronzée comme les Canaques, les yeux nullement bridés, les sourcils arqués, le nez aquilin et les dents blanches ; leur costume est aussi léger que simple, formé d'une étroite bande de cotonnade à raies bleues, roulée autour des reins et retombant par-devant : la plupart portent des bracelets de cuivre et des colliers de perles, quelques-uns se drapent dans une pièce d'étoffe rayée dont les bouts sont rejetés par-dessus l'épaule. Ces étoffes sont tissées par les femmes du pays.

Tous sont armés d'un grand bouclier rond en bois très dur et d'un sabre recourbé, qui, comme leur pipe de cuivre ou de terre cuite, ne quitte jamais leur ceinture. Après la mort, la pipe du défunt est placée sur son tombeau. De là vient le serment des Moïs en mordant leur pipe : « Que ma pipe me suive ! » Ce qui signifie : « que je meure bientôt ! »

Le costume des femmes n'est guère plus compliqué : un simple jupon serré à la taille leur descend jusqu'en dessous des genoux. Quelques-unes ont une sorte de caraco tissé, sans coutures.

Elles laissent aux hommes les perles et les ornements. Elles portent leurs enfants, comme les femmes canaques, dans une étoffe suspendue à leur cou.

L'aspect de ce peuple est frappant ; pour être si près des Annamites, ils sont de mœurs tout à fait différentes. C'est un spectacle nouveau que celui de cette race fière et libre qui contraste avec la démarche servile des Annamites. Les Moïs se rapprochent plutôt des Canaques par leurs mœurs et leurs habitudes, que des Annamites qu'ils dédaignent.

Après avoir photographié le village, quelques types d'hommes, femmes, vieillards et enfants, Nghin et ses compagnons nous firent monter dans la maison commune. C'est un véritable tour d'équilibre que de grimper par cet escalier sans rampe, dont les degrés sont assez distancés les uns des autres. Nous nous asseyons à terre sur les nattes et le « Lai-bouon » ou agent commercial annamite, patenté par les mandarins, vint nous saluer avec les trois principaux Moïs.

Le vin de millet. — On prépara les jarres de vin de millet et on offrit une poule et des œufs. Bientôt sont apportés les instruments qui servent à aspirer le liquide. Ce sont de longs tubes de roseau qui ne mesurent pas moins de 1 m. 50 entre les nœuds. Deux de ces tubes sont enfoncés dans une jarre dont ils dépassent les bords d'une longue

coudée. Nghin, s'acquittant de ses devoirs de maître de maison, incline un tube vers le Résident et un vers lui ; c'est une invitation à boire. On ne peut s'en dispenser ; il est malséant et injurieux de refuser. Aussi je m'assieds à mon tour et je me résigne à faire comme le Résident. Ce vin ne me parut pas désagréable, vu sa fraîcheur ; mais il n'est pas sans danger, paraît-il, surtout lorsque le vin est nouveau. Au bout de quelques gorgées, je fus prise d'un fou rire en regardant mon vis-à-vis aspirer gravement avec moi (marque de sympathie), et je me sauvai en lâchant le tube.

L'heure du déjeuner était venue. Nous nous asseyons tous deux sur la natte et nous attaquons un poulet froid ; les Moïs étaient assis en cercle à une distance respectueuse et nous regardaient manger curieusement. Notre repas terminé, on ouvrit la caisse aux bibelots et on procéda à la distribution des menus objets : pipes, boîtes à tabac, glaces, perles, boules d'argent, etc.... Je faisais courir au milieu d'eux une petite souris mécanique, lorsque la case faillit s'effondrer sous le poids de la foule de curieux qui avait envahi en un instant l'intérieur, en entendant des exclamations de surprise.

Nous prenons congé de ces braves gens en leur proposant d'en emmener quelques-uns avec nous pour voir la mer : « Ceux qui viendraient, leur disions-nous, rapporteraient beaucoup de sel. » Ils ouvraient de grands yeux, regardaient autour d'eux et secouaient la tête. Aucun ne voulut venir, ne voulut quitter son village, ayant sans doute peur de n'y plus revenir. Ils nous accompagnèrent jusqu'au cimetière et nous reprîmes la route d'Ang-Khê.

Publications sur les Moïs Bahnars. — Voici maintenant les notes complémentaires que nous fournit le Résident sur cette région :

M. Navelle, ancien Résident de France à Qui-Nhon, a fait un voyage de ce port (Thi-Nai) au fleuve Bla, chez les Moïs Bahnars, en décembre 1884 et janvier 1885. Il en a publié une relation très remarquable dans les « *Excursions et Reconnaissances* » (tome XIII, N°s 29 et 30, — février 1887, qui ont paru au commencement de 1888, un peu avant notre départ pour Ang-Khê).

Le P. Dourisboure, des missions étrangères, avait déjà publié sur le pays des Moïs des notes, suivies d'une notice du P. Vialleton. Le P. Dourisboure a fait publier par l'imprimerie de la mission à Hong-Kong un vocabulaire moï.

Le P. Guerlach a publié dans les Annales des missions, en septembre

1887, une notice sur les mœurs et superstitions des Bahnars, une notice sur les Bahnars-Jolong, dans le *Courrier de Haïphong*, en janvier 1888, et depuis lors de nombreuses et remarquables études sur l'organisation du pays, sur l'esclavage, etc.

Analogies entre les Moïs et les Océaniens. — Ayant longtemps vécu au milieu des Canaques et publié plusieurs ouvrages sur l'Océanie française, M. Lemire fait remarquer combien sont nombreuses les analogies qui existent entre les tribus moïs et les tribus canaques :

« Le peuple annamite, dit M. Navelle, est issu, selon toute apparence, d'une colonie océanienne. Il est porté à s'établir le long de la mer ». Les Moïs, au contraire, vivant sur les hauts plateaux de l'Ouest, à 80 kilomètres du littoral, ne connaissent pas la mer. Les vallées ayant été occupées par les Kiams (ou Tsiampois), puis par les Annamites, le Moï ne descend jamais jusqu'au littoral.

Il y a cependant bien des usages communs aux Moïs et aux Canaques. Dans les cases, les foyers sont des cadres de bois remplis de terre durcie au soleil. Il n'y a dans les cases ni fenêtres, ni cheminées. Les Moïs offrent à l'étranger une poule et un coq, comme les Canaques. Ils ont la passion de la guerre. Ils la font de la même manière. Les instruments de culture sont à peu près les mêmes.

Les tombes des Moïs ressemblent à celles des Canaques : piliers sculptés, ustensiles dont faisait usage le défunt, provisions, etc. Ils ont la coutume d'adoption, et tel indigène qui se dit le fils d'un Moï voisin n'est que son enfant adoptif. Bien qu'il n'y ait pas parenté, ce lien est sacré. Ils ont, comme les Canaques, la coutume du *tabou* ou interdiction, prohibition, appelée *dieng*, des sorciers, des devins. Ils croient aux esprits malfaisants et bienfaisants, aux génies. Ils ne paient pas de tribut.

Leur système de numération est décimal, comme en Océanie.

Ils comptent sur les doigts des mains et des pieds comme les Canaques. Ils partagent entre eux les victuailles et le gibier. Ils ont un conseil des vieillards. Les dialectes varient avec chaque tribu. Ils n'ont pas d'écriture. Quand ils entendent un Européen lire un papier, ils disent que « *c'est le papier qui parle* ». La langue des Bahnars se rattache à quelques idiomes océaniens. Les mots malais se retrouvent dans les langues de ces deux régions éloignées.

Haches et pierres taillées. — Pierres de foudre. — Les Moïs

possédaient des hachettes de pierre. Ils les remplacent maintenant, comme le font les Canaques, par les piochettes en fer fabriquées par les Sedans, leurs voisins. Les silex taillés sont devenus rares, mais ils gardent encore des pierres qu'ils disent provenir de la foudre et tombées du ciel.

Pierres fétiches. — Les *deumongs* ou cailloux fétiches sont considérés comme mâles ou femelles, selon que le génie, le *yang* qui y habite, est un homme ou une femme. De même qu'il est défendu, sous peine d'amende, de toucher aux armes suspendues dans les cases, de même on ne saurait toucher, ni même regarder les pierres fétiches; car l'esprit pourrait, sous le mauvais œil de l'Européen, en sortir et aller se loger ailleurs.

Haches tonkinoises en pierre. — Rappelons à propos de ces pierres, ce que dit M. Dumoutier (*Bulletin du Tonkin,* p. 157) :

« Tous les trois ans, les Tonkinois voisins du mont Bavi (Tan-Vien), » (province de Sontay), ont coutume d'offrir au génie vert qui n'a » qu'un œil (un cyclope) des haches de bronze et de pierre. Ces der- » nières viennent de l'arrondissement voisin de Bât-Bat.

» L'offrande se fait dans la pagode de la forêt. Le génie vient cher- » cher ces haches et s'en sert pour frapper les mortels pendant les » orages. Du sommet nuageux du Tan-Vien et au milieu des éclairs, » il lance indistinctement des traits de bronze et de pierre. Ces traits » s'enfoncent profondément dans la terre ; mais chaque coup de ton- » nerre les fait remonter et on les trouve bientôt à la surface du sol » où on les recueille avec soin. car ils constituent un talisman précieux » contre la foudre.

» La partie de la légende relative aux offrandes de haches, faites au » génie de l'Olympe tonkinois, établit qu'autrefois, dans les parties » hautes du Tonkin, on rencontrait à la surface du sol de ces haches » de pierre et de bronze qui sont les seuls témoins des âges préhis- » toriques.

» Au cours de nos pérégrinations dans ce pays, nous nous sommes, » mais en vain, minutieusement informés près des indigènes et des » Européens des découvertes qui auraient pu être faites dans ce sens.

» Si ce n'est deux percuteurs que nous avons fait parvenir en » Europe, nous n'avons rencontré jusqu'alors aucune pierre dure

» offrant le caractère si difficile à méconnaître pour un œil exercé des » silex éclatés et façonnés de main d'homme aux temps archéolitiques.

» Cependant il est fort probable que d'intéressantes découvertes » pourraient être faites si des défrichements ou des terrassements se » produisaient dans une partie quelconque de la région montagneuse » du Tonkin.

» Les Pères de la mission de Ke-So nous ont tracé le dessin d'une » arme de bronze recueillie dans les montagnes qui se trouvent en face » de leur village, de l'autre côté du Day ; nous avons reconnu là une » de ces premières haches à bords droits sans ailerons qui ont fait » immédiatement suite aux haches de pierre, si elles n'ont pas été, ce » qui est probable, employées concurremment avec elles, au moins » dans la dernière partie de la période néolithique, et dont a trouvé de » si beaux spécimens dans les palafittes de Morges, de Meilen et de » Gérofin.

» Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins extrêmement curieux et » important, au point de vue de l'histoire primitive de l'homme, de » trouver accréditée sur la Rivière Noire une légende qui depuis » longtemps a cours dans les campagnes calabraises et dans certains » endroits de la France, comme l'Aveyron, la Champagne, la Bre- » tagne, etc.

» Les paysans de ces contrées racontent que les haches de pierre et » de bronze sont formées par la foudre, violemment projetées sur la » terre où elles s'enfoncent, et que, chaque année, elles remontent » insensiblement, surtout au moment des orages, jusqu'à la surface du » sol où on les recueille (1).

» Nous avons nous-même recueilli et signalé la même légende sur » les plateaux de la Brie (2).

» Les Briards recueillent avec soin les haches de pierre parce qu'elles » préservent de la foudre.

» Cette croyance est fort ancienne en Europe ; Pline dit que des » pierres taillées en forme de hache tombent du ciel pendant les » orages ; il ajoute que *les magiciens les regardent comme très » nécessaires à ceux qui courtisent les belles dames* (3).

---

(1) Cartailhac ; Capellini.

(2) G. Dumoutier.

(3) Pline, *Hist. nat.*, lib. XXXVII, cap. x.

» Au Capitole, le Jupiter Lapis était représenté tenant à la main une » hache de pierre ; cet instrument symbolisait la foudre.

» D'après M. de Longperrier, Jupiter Labrandens et Bacchus étaient » dans certaines localités adorés sous la forme d'une hache.

» Boëce de Bort parlant de ces pierres antiques dit : *C'est une » renommée si constante et approuvée de l'approbation de tant de » personnes, que si quelqu'un voulait combattre cette opinion com- » munément tenue, et n'y donner son consentement, il paraîtrait » fol.* (1)

» Les paysans bretons les appellent encore *mensonrars* (pierres de » foudre) et les Italiens *cuogni di truoni* (pierres de tonnerre).

» C'est la première fois, à notre connaissance, que des souvenirs se » rattachant à l'âge de la pierre soient constatés dans cette partie de » l'Asie.

» Ajoutons qu'au Japon où les instruments de pierre abondent, les » habitants les appellent haches de Tengu. Tengu est le roi du ciel. » (2)

Les Génies des Moïs et les haches de pierre. — « Le principal » Dieu ou génie des Moïs Bahnars, dit le père Guerlach, est le Bòk- » Glaih, grand-père de la foudre. Quand il est irrité contre quelqu'un, » il le foudroie en le frappant d'une hache de pierre. » Les Canaques, entendant sa voix qui est le tonnerre, montent sur les sommets des montagnes et y promènent des torches allumées. « C'est lui, disent les » Moïs, qui a appris aux Français la fabrication et l'usage des canons. » C'est lui qui leur procure à volonté tous les objets convoités par les » Moïs.

» Quant aux *deumongs*, ce sont, dit le même missionnaire, des » pierres de forme ou de couleur plus ou moins extraordinaires, dans » lesquelles réside un Esprit. Mais tous les cailloux ne sont pas indis- » tinctement placés au rang des fétiches. Les sauvages reconnaissent » à certains signes ceux qui méritent un culte particulier.

» Mentionnons d'abord des pierres qui affectent grossièrement la » forme des haches sauvages. Les indigènes de nos montagnes croient » fermement que ce sont les haches dont Bôk-Glaih se sert pour

---

(1) Cartailhac.

(2) G. Dumoutier.

» foudroyer les pauvres mortels. Aussi appelle-t-on ces cailloux :
» *Pierres-haches du Grand-Père de la foudre.*

» D'autres, de forme ovale et de couleur blanche, ressemblent de
» loin à des œufs de poule.

» D'autres figurent des cornes de buffles, des têtes d'animaux, etc.,
» etc. Je n'en finirais pas si je voulais énumérer tous les articles de ce
» musée des dieux ; il y en a de toutes les couleurs et de toutes les
» dimensions.

» Lorsqu'un sauvage rencontre quelque caillou un peu extraordi-
» naire, il suppose charitablement qu'un Esprit s'y trouve renfermé.
» Il l'emporte dans sa case, l'enveloppe de fils de coton qu'il noue
» solidement, de peur que le yang ne s'en aille, puis il le dépose au
» fond d'une hotte dont le couvercle est fixé par une cordelette. Que
» va devenir ce caillou :

» Sera-t-il Dieu, table ou cuvette ?

» Cela dépend des rêves que le sauvage fera pendant la nuit. Si le
» *yàng deumong* lui apparaît sous forme humaine, lui présente le
» caillou et dit : *Reçois-moi dans ta case, garde moi, offre-moi en*
» *sacrifice le sang d'une poule, d'un porc ou d'une chèvre*, le sau-
» vage aura foi dans son deumông. Le lendemain, il offrira au nouveau
» génie une jarre de vin et une poule. Le caillou-fétiche, préalablement
» frotté du sang de la victime, sera déposé dans un petit sachet en
» fibres de bambou, avec les autres deumôngs déjà recueillis aupara-
» vant. A certaines époques déterminées, le sauvage renouvellera son
» offrande.

» Si, au contraire, le yâng ne se manifeste pas, ou s'il exige des
» sacrifices trop coûteux, l'offrande d'un buffle, par exemple, le caillou
» est rejeté dans la forêt. Au cas où un Bahnar prendrait un deumòng
« qui exige la sacrifice du buffle, et qu'ensuite il ne pût satisfaire aux
» exigences du yâng, il serait puni de mort. En rejetant le caillou
» dans la forêt, il ne court aucun risque. Cela est convenu d'avance.

» On m'a cité un génie, le *yàng brègne*, dont le deumông est fort
» redouté. Le sauvage qui prend soin de ce fétiche et l'oint, à certains
» jours, du sang de sa victime et du vin de maïs et de millet, ne peut
» jamais se marier, tant qu'il exerce sa charge. S'il contractait mariage,
» sa femme serait tuée par le yâng brègne.

» Notons que ces cailloux-fétiches ne se trouvent pas à tout bout de

» champ. S'ils se rencontraient trop fréquemment, ils perdraient leur » caractère sacré, et les sauvages ne leur accorderaient que très peu » de confiance. *Commune vilescit.* C'est au retour des expéditions » guerrières que les sauvages voient sur leur chemin les *deumôngs* » *teublah*, fétiches de la guerre. Le dieu des combats se manifeste en » songe sous la forme d'un homme robuste, à la barbe longue et aux » bras velus.

» Ces cailloux, placés dans une petite corbeille en bambou tressé, » sont conservés dans la maison commune. Un sauvage est spéciale- » ment chargé de les laver avec le suc de certaines feuilles nommées » *hlà yeupèle*, et de les enduire de sang et de vin dans les grandes » circonstances : par exemple, quand on mange le buffle pour célébrer » une victoire, quand un habitant du village fait réparation pour un » crime.

» Dans ce dernier cas, les victimes d'usage sont une chèvre ou un » porc.

» Les deumôngs de la maison commune sont les protecteurs du » village et sont tenus en grande vénération. Si le feu dévore la case » et que les cailloux-fétiches soient touchés par les flammes, on les » abandonne à leur malheureux sort.

» Adieu sacrifices! Adieu foie de victimes et vin de millet! Le » yâng, au dire des sauvages, a prévu l'incendie et s'est retiré ailleurs; » autrement il n'aurait pas permis que les deumôngs devinssent la » proie des flammes » (1).

Exploration de la région. — C'est aux missionnaires que nous sommes redevables de ces curieux renseignements sur les Moïs Bahnars. On sait que ce sont les missionnaires français qui, au prix de nombreuses existences et de grands sacrifices, après plusieurs tentatives infructueuses, ont réussi à s'implanter les premiers dans la région du Bla. Les Français suivront l'exemple de leurs devanciers. Pendant que les Annamites cherchent à s'établir entre le Ba et le Bla, dans le Téh-Lakong, que les missionnaires rallient à eux les tribus voisines des Bahnars et des Rongaos, des officiers français, et principalement le capitaine Cupet, de la mission Pavie, ont poursuivi l'exploration du Bla, de son embouchure, entre Kratieh et Stung-Tréng, sur le Mé-Kong,

(1) P. Guerlach.

jusqu'à ses sources chez les Sedangs. Ils ont recherché les communications naturelles entre le littoral du Binh-Dinh (Annam) et le grand fleuve du Cambodge. Avant peu d'années, cette vaste région nous sera connue et nous connaîtra. De nouvelles voies d'échange seront créées entre l'Annam, les Moïs, le Laos, le Cambodge et la Cochinchine. Trop heureux si en appelant, dès 1887, l'attention sur ces régions, nous avons pu contribuer à préparer ce résultat si fécond et si avantageux pour l'Indo-Chine française !

Il n'y a plus de Kinh-Ly à Ang-Khê et la colonisation de cette région a porté les Annamites à en faire un arrondissement ordinaire, un centre administratif qui a pris le nom de Huyen de Binh-Khê. La liberté des échanges, entre Moïs et Annamites, sans douane ni monopoles, ni patentes, a été proclamée par la cour d'Annam en 1893, à l instigation du Protectorat français. C'est un grand progrès.

Retour d'Ang-Khê. — Nous quittons le village d'Ang-Khê à la fin de février, à 6 heures du matin. Il faisait un froid vif et piquant 14°). Nous repassons le défilé de Lang-Mang qui est absolument dans les nuages ; un brouillard intense nous entourait. Comme il est moins fatigant de descendre que de monter, nous allons beaucoup plus vite. Le brouillard nous cache toute la vallée d'An-Thai que l'on voyait si bien en venant : le sol est humide comme s'il avait plu. Toutes les feuilles des arbres sont couvertes de gouttes de rosée qui pendent comme des diamants. Nous revoyons les gorges sombres où étaient autrefois cachés les rebelles et qui sont en ce moment noyées dans une vapeur blanchâtre. Enfin, le soleil finit par déchirer le voile de nuages qui nous entourent de tous côtés ; la végétation s'illumine de ses rayons, les perles de rosée tombent des extrémités des branches et fournissent une eau excellente dans la forêt. Le brouillard se dissipe peu à peu. Nous descendons à l'aide de bâtons pointus et nous sommes bientôt au pied du défilé ; nous venons de franchir cette longue chaîne de montagnes qui nous sépare des Moïs.

Nous ne nous arrêtons pas au marché de Dong-Pho, autrement dit « Thuong-Giang ».

Villages de Kien-My et de Van-Tuong. — Nous allons maintenant suivre la rive gauche du Song-Dong-Pho. Nous traversons de magnifiques champs de riz et de beaux villages. Nous faisons halte au joli village de Kien-My vers 5 heures et nous y installons notre cam-

pement. Le soir, après dîner, comme il faisait un magnifique clair de lune, nous avons pu visiter les alentours. Kien-My est un fort beau village composé de grandes fermes entourées de verdure, sur les bords d'un ruisseau. On reconnaît son importance à l'aspect de la maison commune. Derrière la pagode, est le magasin qui comprend un grenier à riz, les archives de la commune, les accessoires de théâtre et de fêtes et un grenier à charbon. L'un des angles fut transformé en chambre noire et on m'y apporta, dans une grande jarre, un bain chaud parfumé à la citronnelle (*andropogon shœnantheus*), qui me remit des fatigues de la route. Les rizières de ce village sont admirablement irriguées. C'est plaisir de voir l'aisance qui y règne. Les roues hydrauliques en bambous y sont nombreuses ; les nombreux magasins et la grande affluence de ce marché l'ont mis au premier rang. An-Thai ne vient qu'en second lieu, et Phu-Phong en troisième. Kien-My reçoit les produits des Moïs de Ko-Yèm et de la route de Tram-Go, descendant le long du fleuve.

Progrès de l'influence française. — Dans les villages éloignés, les notables disaient au Résident : « Nous sommes loin de nos man-» darins. Des vagabonds nous ont opprimés et menacés. Nous avions » peur. Vous venez nous visiter, parce que la paix et la prospérité sont » revenues. Nous avons les moyens de vous faire connaître les maux » qui viendraient nous accabler. Nous vous connaissons tous et nous » sommes rassurés. De jour en jour nous serons plus heureux. Les » jeunes et les vieux, les grands et les petits se coudoient, se pressent » et se réjouissent en vous voyant, vous et votre demoiselle. Nous » conserverons le souvenir de votre séjour parmi nous. »

Le Résident était heureux de ces témoignages de confiance venant des maires et notables, c'est-à-dire des élus de la population, et il disait qu'il ne doutait pas de leur sincérité.

Il m'avait semblé entendre des rats grignotant le paddy : aussi ne voulant pas coucher auprès d'eux, je fis installer un hamac ; mais je ne pus y dormir et je me résignai à coucher le long de la cloison au paddy, en compagnie des rongeurs affamés.

Le lendemain nous quittons Kien-My à 6 heures. Nous traversons de riches villages, des cultures bien irriguées, et à 9 heures nous arrivons à Van-Tuong et au marché de Cho-Dinh. A Van-Tuong le maire, vieillard à barbe blanche, vêtu d'une robe à larges manches, se présente accompagné d'un autre vieillard portant au cou un chapelet et des

médailles, et s'annonçant comme le « dignitaire, » le marguillier de la chrétienté voisine. Ils offrent le vin de riz au Résident, qui les félicite de la paix qui règne entre eux et de leurs travaux de cultures et d'irrigation.

Cortège en musique. — Le cortège se grossit des notables des alentours et 300 personnes nous accompagnent à la file indienne sur le talus des rizières qui s'étendent à droite et à gauche à perte de vue. Au commencement et à la fin du convoi marchait un énorme tam-tam qui était si lourd, qu'il tomba deux fois dans la rizière où la clarinette s'avisa de le suivre. En traversant un village où le maire avait fait préparer le vin de riz à l'intention du Résident, un orchestre s'était joint à notre escorte. L'un jouait une sorte de guitare à deux cordes, un autre du tambourin, un troisième une sorte de clarinette ou hautbois, un quatrième soufflait dans un gros coquillage servant aux bonzes et me rappelant la corne à bouquin des Canaques. Il n'y eut tout le long du chemin d'autre accident que celui du tam-tam et du joueur de clarinette, qui reprirent sans broncher leur musique par monts et par vaux, comme dans les noces de village en France.

Les trois tours d'ivoire. — Après deux heures de marche, nous quittons momentanément la route. Nous passons à gué un affluent du fleuve de Dong-Pho pour nous rapprocher des trois tours kiams près de Cho-Dinh, que les Français appellent « Tours d'ivoire » et les Annamites, Duong-Long. Elles s'élèvent sur une colline dans une forêt de superbes manguiers et jacquiers. D'énormes et majestueux banians attaquent les tours latérales. Le Résident fit dégager les broussailles pour pouvoir contourner les monuments. Ils sont beaucoup plus hauts, plus ouvragés et mieux conservés que les deux tours de Thi-Nai. Celle du milieu est plus grande et plus ornée que les deux autres. Le gros œuvre est en briques rouges, mais elles sont richement rehaussées d'ornements de granit représentant des éléphants et des dragons. Au-dessus des portes est une série de bas-reliefs représentant des danseuses, des lions debout, des monstres, des animaux, des femmes, des éléphants. Les angles sont formés d'énormes têtes de dragons et d'animaux à la figure grimaçante (garoudas et kruts) se succédant en se rapetissant, ce qui est d'un effet fantastique. Ces tours sont encore garnies tout autour de moulures et de frises taillées dans le granit. Les

portes sont formées de quatre gros monolithes, elles sont un peu au-dessus du sol.

L'intérieur est voûté et se rétrécit dans le haut comme une cheminée de laboratoire. Les sommets figurent une fleur de lotus épanouie.

Ces trois tours sont les plus belles que nous ayons vues jusqu'à présent, remarquables surtout par leur hauteur, leur aspect grandiose et par la richesse de leurs sculptures découpées dans de gros blocs de granit.

Les Annamites ne connaissent ni la date de leur origine, ni leur destination. Ils disent seulement que tous ces blocs ont été apportés du Quang-Nam (Tourane), il y a plusieurs centaines d'années. Après avoir servi à édifier et à ornementer ces monuments, ces pierres ont été en partie enlevées, descellées, brisées par le vandalisme des conquérants annamites et apportées à Binh-Dinh pour servir d'assises aux bâtiments de la citadelle construite sous Gia-Long. Les gigantesques racines adventives des banians achèvent de détruire ce que la rage des hommes a épargné.

Une enceinte carrée entourait ces monuments. Il ne reste que les soubassements des quatre piliers d'angle. Ils représentent des monstres mâles et femelles à longues oreilles, au corps svelte, le front entouré de pierreries (1).

L'inscription ci-dessous, en caractères chinois, se lit sur le soubassement de l'une des tours :

« Le 10 du 4me mois intercalaire de l'année de Dinh-Hoi (il y a
» 62 ans), un lettré annamite, dont le prénom est Châu, allant se pro-
» mener aux tours, a composé la pièce de vers suivante :

» On ne saurait préjuger en quelle année a commencé la construction de ces tours.
» Dans un site agréable, elles se rapprochent l'une de l'autre afin de durer à travers [les âges.
» Les trois sommets sont très hauts et couvrent un grand espace de terre.
» Les étages en sont très ornés et sont solides comme la voûte du ciel.
» Leur profil se projette au-delà du bleu des montagnes.
» Au crépuscule leur ombre s'étend à côté de l'eau limpide.

» Si cette pièce de vers est remarquée des étrangers venant de loin

---

(1) Voir la notice sur les monuments kiams de l'Annam, 1894. Imprimerie nationale, par Ch. Lemire, avec gravures.

» en promenade, ils contempleront ces édifices et jugeront qu'ils sont » merveilleux. »

Nous remontons à cheval après en avoir pris plusieurs photographies et nous arrivons à la préfecture d'An-Nhon où flotte le pavillon français, comme à Ang-Khê chez le huyen. On le retrouve maintenant partout à côté des pavillons annamites et symbolisant l'union des deux pays.

Nous repartons pour Binh-Dinh après avoir déjeuné à la préfecture. Le Phu nous accompagne avec deux de ses petites filles qui ont voulu venir avec moi à Thi-Nai.

A 4 heures 1/2 nous entrons dans la citadelle ; nous avons laissé l'escorte de drapeaux et de tam-tam à An-Nhon ; nous ne conservons que le pavillon français.

Nous quittons Binh-Dinh après avoir photographié la porte principale de la citadelle, dont l'inscription et les ornements ont disparu sous un badigeon regrettable. Nous traversons en bac le grand arroyo et nous prenons une vue du passage des chevaux en sampan.

Le soleil est déjà bien chaud. Nous gravissons la colline des Tours d'argent pour en visiter les curieux monuments kiams. Nous ne nous arrêtons plus qu'à Vinh-Thanh, où nous faisons halte pour déjeuner et pour visiter la pagode, sous un soleil de plomb.

La loterie a Vinh-Thanh. — Bientôt notre amie, la Ba-Cu, mère d'un grand mandarin de Huê, est arrivée dans son palanquin. Cette brave femme a 76 ans et elle vient de traverser deux fois en hiver le col des nuages, en allant de Binh-Dinh à Huê et au retour. Elle nous a invités à venir voir le « danh-bai », c'est-à-dire la loterie. Après déjeuner, je suis allée chez elle en palanquin ; elle avait préparé comme toujours une quantité de petites sucreries et pâtisseries dans des soucoupes de faïence anglaise et des coupes de verre bleu rehaussées d'ornements en métal. Elle m'offrit une tasse de thé ; puis nous nous rendîmes en palanquin au danh-bai : une large allée a comme fond une sorte de tente avec les sièges de gò, les nattes, où se tient l'orchestre. De chaque côté de cette allée, sont construites, comme des pigeonniers, de petites paillottes élevées sur quatre bambous ; on y monte par des échelons pratiqués à l'un des bambous. Ba-Gia me fit monter avec elle dans son pigeonnier où l'on avait étendu des nattes et des tapis ; l'intérieur était garni d'images annamites. Alors commença

un roulement de tam-tam, puis la musique nasillarde de l'orchestre. Un Annamite habillé en rouge prit sur un tabouret placé au milieu de l'allée un paquet de petits bambous entourés de papier vert et les présenta trois par trois à chaque tribune. Je demandai à Ba-Gia ce qu'elle allait faire avec cela : elle me dit qu'elle avait de bons numéros et qu'elle gagnerait peut-être. Les noms des 36 animaux sont enfermés dans une boîte et le gagnant est celui dont la tablette porte le nom de l'animal sorti au tirage. C'est le jeu des 36 bêtes. L'heure du départ était sonnée ; on me fit prévenir. Je descendis de mon pigeonnier et prenant congé de la digne Ba-Gia, je remontai en palanquin. Les chevaux étaient sellés, on n'attendait plus que moi. Nous partons accompagnés seulement de l'interprète et du doï.

La mission française de Lang-Song. — Aux Fours à chaux, nous quittons la route pour prendre le chemin de la mission catholique de Lang-Song; mais le guide, malgré les protestations du Résident, nous fit prendre au plus court par des chemins impossibles, nous tombâmes dans les rizières, nos chevaux enfonçaient dans la vase. Enfin après de longs détours, nous arrivons à l'évêché. La mission comprend la maison de Mgr Van Camelbéke, originaire de Nantes, deux chapelles, un séminaire, les logements des pères et du personnel. Ces établissements sont enfermés dans une enceinte carrée en bambous défendue par un fossé qu'on traverse sur de jolis petits ponts en pierres. Le pavillon français flotte à l'entrée de l'avenue principale. Les bâtiments sont relevés de leurs ruines. La mission est située entre la mer et la montagne de Ky-Son, près des villages de Pho-Trach et de Quan-Van, au milieu d'une plaine de fertiles rizières Nous quittons Lang-Song et nous regagnons, à travers les rizières, la route de Thi-Nai.

Incidents du retour. — Nous nous engageons tous les quatre à la file sur un pont très long dont toutes les planches étaient pourries ; mais il était trop tard pour retourner et la place manquait pour descendre. Le cheval de l'interprète qui marchait le premier, était à peine au tiers, lorsque les planches se brisent sous lui ; il se rattrape, je ne sais comment, et arrive ainsi que le milicien sans encombre.

Le Résident descend en se glissant le long de son cheval, l'enlève par la bride et le fait sauter par-dessus les décombres. Quant à moi, il m'était absolument impossible de descendre. Enfin le Résident prend le parti de me faire glisser en bas et d'exciter mon cheval laissé libre.

Celui-ci, bien que plus lourd que l'autre, comprenant le danger, s'élance de lui-même, passe et tout s'effondre derrière nous. Nous étions heureusement sortis de ce mauvais pas, nous estimant très heureux d'en être quittes pour la peur. Le Résident entre à la maison commune pour prescrire au chef de canton de faire réparer le pont.

Nous rentrons à Thi-Nai à 6 heures du soir, après avoir parcouru à cheval 200 kilomètres (aller et retour) en neuf jours, enchantés de cette intéressante et trop rapide excursion dans l'intérieur de l'Annam.

VOYAGES LITTÉRAIRES DANS LES ENVIRONS DE PARIS

1er ARTICLE.

ERMENONVILLE

Par M. Auguste DESCAMPS,
Membre de la Société de Géographie de Lille.

Ce village du département de l'Oise, situé à 50 kilomètres de Paris, entre Dammartin et Senlis, est célèbre non seulement par le séjour et la mort de J.-J. Rousseau, mais aussi par les beautés pittoresques du domaine où ce philosophe trouva son dernier asile. Le domaine d'Ermenonville fut habité par Gabrielle d'Estrées, puis érigé en vicomté par Henri IV pour Dominique de Vic. Cette vaste propriété n'était guère, sauf quelques parties voisines du château, qu'une sorte de marais, quand René de Girardin la métamorphosa, en 1763, en un immense parc ou jardin anglais, dont le talent de Morel fit une réunion de sites, de monuments, de paysages, qui semblent avoir été inspirés par le génie du Poussin. Il faudrait un volume pour les décrire. En 1778, le propriétaire y offrit un asile à Jean-Jacques Rousseau qui, après un court séjour, y rendit le dernier soupir. Il s'était empoisonné avec des herbes dans un accès spleenetique. Il laissa son herbier à Victoire de Girardin, sa compagne dans ses pro-

menades botaniques, qu'il nommait son élève et pour le portrait de laquelle on fit les vers suivants :

Victoire réunit, par un charme nouveau
La beauté de Julie et l'âme de Rousseau.

Le philosophe fut enterré le soir, par un beau clair de lune, dans l'*Ile des Peupliers*. Elle fixe aujourd'hui l'attention des voyageurs. Bien que cette tombe soit veuve des restes de l'illustre écrivain, transportés au Panthéon en 1794, on n'en contemple pas moins avec émotion les caractères gravés sur la pierre :

Ici repose
L'homme de la nature et de la vérité.
Hic jacent ossa Rousseau.

Et l'épitaphe que Rousseau s'était choisie :

Vitam impendere vero.

On y a ajouté ces mots . « Ils ont violé mes mânes en voulant » m'honorer ; ils ont méconnu ma dernière volonté en m'arrachant à » ce champêtre asile ». Sur une autre face du monument, Lesueur a sculpté une femme qui allaite son enfant, le livre d'*Émile* à la main.

Pour terminer, notons que des saules pleureurs seraient plus éloquents que des peupliers dans cette petite île des larmes.

On s'éloigne à regret de ce tombeau sacré, pour parcourir un vallon délicieux ; on est tenté, comme le Poussin, de s'écrier en le considérant : *Et in Arcadia ego*. Près d'un bassin d'eau vive, s'élève une pyramide honorée du nom de Virgile :

Genio P. Virgilii Maronis
Lapis iste cum luco
Sacer esto.

Plus bas sont gravés les noms de Thompson, de Gessner et de tous les chantres heureux des saisons.

Non loin de cette vallée triste et silencieuse, s'élève un temple à la philosophie qui est resté imparfait, par allégorie. Sans doute cet édifice utile n'est pas achevé : des sages en ont jeté les fondements ; les préjugés en ont empêché l'édification ; les colonnes restent renversées

en attendant qu'un vent libéral souffle sur le monde. Dans l'intérieur du temple on lit :

Hoc templum inchoatum
Philosophiæ nondum perfectæ
Michaeli Montaigne
Qui omnia dixit
Sacer esto.

Sur les colonnes on lit : *Newton, lucem — Descartes, nil rebus inane — Voltaire, ridiculum — Penn, humanitatem — Montesquieu, justiciam — Rousseau, naturam ;* et sur la colonne brisée : *Quis hoc perficiet?* Au-dessus de la porte : *Rerum cognoscere causas* et *Falsum stare non potest.*

Un ermitage modeste et semblable aux temples que les premiers humains élevèrent, sans équerre et sans compas, à la Divinité, se présente auprès du temple de la philosophie. La porte de l'ermitage est tournée vers le temple avec cette devise :

Au Créateur, j'élève mon hommage
En l'admirant dans son plus bel ouvrage.

Le plus bel ouvrage, c'est le philosophe. La religion rend ici hommage à la philosophie.

On entre ensuite dans le *désert :* la seule inscription met l'homme de lettres en pays de connaissance et le prépare à ce qu'il va voir :

Scriptorum chorus omnis
Amat nemus et fugit urbes.

Un sol inculte, des genêts, des bruyères, des fonds de sable, des rochers couronnés de pins, une grande étendue d'eau, des genévriers, des forêts, des collines à l'horizon, tel est l'aspect de cette partie du parc, d'où l'on aperçoit l'ancienne abbaye de Chales. Sur la porte d'une chaumière, on lit : *Charbonnier est maître chez lui.* On y trouve la cabane de Jean-Jacques, car il aimait à être seul, et sur la cabane on lit : *Celui-là est véritablement libre, qui n'a pas besoin de mettre les bras d'un autre au bout des siens pour faire sa volonté.* Au pied de cette cabane un amas de rochers et de grottes avec abris, représentent la Meillerie (*Héloïse*, partie 4e, lettre XXVIIe).

A quelque distance de là, il faut entrer dans un bac, pour arriver

par eau au pied de la tour de la belle Gabrielle. On y lit ces vers :

En cette tour, droit de péage
La belle Gabrielle avoit
C'est de tout temps qu'un François doit
A la beauté foi et hommage.

C'est là que Henri IV venait déposer son casque et ses lauriers aux pieds de Gabrielle. A la porte de cette tour de forme antique, est suspendue l'armure de Dominique de Vic, sergent de bataille d'Henri IV, qui mourut subitement de douleur en apprenant l'assassinat de son roi.

Puisque je viens de nommer Henri IV, permettez-moi de répéter en l'honneur de sa mémoire, la galante chanson qu'il fredonna si souvent dans ce pavillon :

Charmante Gabrielle
Blessé de mille dards
Quand la gloire m'appelle
Sous les drapeaux de Mars.

Le comte de Cassini a parodié ainsi cet air, sur un des piliers de la cuisine de Gabrielle :

Ici de Gabrielle
Fut l'aimable séjour,
Ici l'on vit près d'elle,
Mars vaincu par l'Amour.
Au nom de cette belle
Sois attendri
François. Il nous rappelle
Le bon Henri.

Il est à souhaiter que les gens de lettres qui vont visiter Ermenonville y laissent un souvenir permanent de leur voyage. M. le duc de Nivernais en a autrefois donné l'exemple par les vers suivants :

Je ne traiterai plus de fables
Ce qu'on dit de ces beaux lieux,
Où les Mortels devenus presque Dieux
Goûtent sans fin des douceurs ineffables.
De l'Élysée, où tout est volupté,
Je regardais le favorable asile
Comme un beau rêve à plaisir inventé ;
Mais je l'ai vu ce séjour enchanté,
Oui je l'ai vu, je viens d'Ermenonville.

Longtemps il fut de mode dans le monde parisien d'aller faire des pèlerinages philosophiques à Ermenonville. Cette retraite a reçu dans son enceinte des personnages du rang le plus élevé, entre autres l'empereur Joseph II avec la reine Marie-Antoinette et le premier Consul. On y lit une foule d'inscriptions françaises, latines, italiennes (ces dernières empruntées surtout au Tasse et à Pétrarque). Deux autres personnes ont été inhumées dans le parc d'Ermenonville : un peintre génevois nommé Maillard, qui repose dans une île voisine de celle des Peupliers, et un Anglais qui vint s'y brûler la cervelle, en l'année 1791, en demandant par son testament cette singulière faveur.

(*Sera continué*).

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1894.

Excursion à Ardres et à la forêt de Licques.

17 Juin 1894.

Le 17 Juin, vingt-neuf membres de la Société de Géographie de Lille arrivaient à la station de Pont-d'Ardres. Descendus du train, ils allèrent jeter un coup-d'œil sur la curiosité de l'endroit, c'est-à-dire sur le *Pont-Sans-Pareil.* Ce pont fut construit en 1752 et réparé il y a quelques années ; il est remarquable par la hardiesse de ses voûtes et surtout par sa forme ; il est en effet composé de quatre branches jetées sur deux canaux qui se croisent à angles droits : le canal d'Ardres à Gravelines et celui de Calais à St-Omer.

De là, des voitures emportèrent les voyageurs au travers d'un pays marécageux entrecoupé de canaux vers la route d'Ardres à Guines, sur le territoire de Balinghem. Cette route traverse l'emplacement où eut lieu l'entrevue du 7 Juin 1520 entre François I[er] et Henri VIII d'Angleterre, entrevue connue dans l'histoire sous le nom de « Camp du Drap d'or ». Cette réunion est restée célèbre, bien plus par son faste royal et par les incidents personnels qui s'y mêlèrent, que par ses résultats politiques. Les courtisans qui accompagnèrent les souverains, se crurent obligés de

rivaliser de luxe avec eux , tellement , dit Martin du Bellay, « que plusieurs y por- » tèrent leurs moulins, leurs forêts et leurs prés sur leurs épaules ».

Nous nous engageons de là vers Campagne en traversant l'endroit où eut lieu cette entrevue. Toutes traces de luxe et de grandeur royale ont disparu , et à leur place la nature toujours bonne et aimable , parsème cette immense plaine de nombreux champs de blé, d'avoine, de lin, etc., éclairés en ce moment par un soleil éblouissant.

Nous arrivons à Campagne , petit village enfoui dans les arbres , où un accueil charmant nous est fait par le propriétaire de la « Villa des Bruyères ».

Nous regrettons de rester si peu de temps dans ce coin de Paradis et nous nous dirigeons vers Licques.

A partir de Campagne , la route gravit les contreforts des collines de l'Artois , et nous atteignons le point culminant de la forêt de Licques (175 m d'altitude) , après avoir passé par Bouquehault et Écottes. Cette forêt est superbe de taillis et de futaies , et agrémentée de nombreux accidents de terrain. Le versant opposé est plus raide que celui que nous avons gravi, aussi arrivons-nous rapidement à Licques, but de notre excursion.

Après un repos bien mérité , nous reprenons nos voitures et nous nous dirigeons par Clergues, vers la Chapelle St-Louis, vieille chapelle en ruines, dont le sous-sol, exploité depuis longtemps, est le sujet de nombreuses légendes qui courent le pays. De cet endroit , la vue s'étend sur le Calaisis , Gravelines , Dunkerque et plus loin encore.

Nous partons de là pour Ardres , chef-lieu de canton important. Nous ne faisons que traverser cette petite ville, anciennement fortifiée et qu'habita François Ier, lors de l'entrevue du Camp du Drap d'or ; puis après avoir passé près des Étangs de Bois-en-Ardres, nous arrivons à la gare et nous reprenons le train pour Lille.

Dans cette journée si bien remplie , nous avons parcouru une partie du Calaisis et des collines de l'Artois , point sur lequel aucune excursion n'avait encore été dirigée par notre Société , restant en cela fidèles à notre programme de faire connaître le plus possible notre cher pays.

F. D.

Excursion en Angleterre

Du 13 au 17 Juillet 1894.

Directeurs : MM. Fernaux et Carron-Villers.

Quarante membres de la Société de Géographie de Lille ont accompli , du 13 au 17 juillet dernier, une excursion en Angleterre, qui avait pour but de visiter Londres et Brighton. Nous ne pensons pas qu'il y ait quelque utilité à présenter ici le

compte rendu de tout ce qui a été vu à Londres ; tous les renseignements que nous donnerions ainsi ne pourraient être, en effet, que la reproduction de ceux qui ont déjà été fournis à la suite des excursions précédentes (1). Seul le voyage de Londres à Brighton n'avait pas été entrepris jusqu'à ce jour. C'est pourquoi nous nous permettrons de reproduire ici, avec la permission de l'auteur, les impressions personnelles de l'un d'entre nous.

Dimanche 15 Juillet 1894.

Ce matin nous avons fait comme tout le monde : nous avons quitté Londres qui est une ville morte le Dimanche, et nous sommes allés à Brighton passer la journée sur le bord de la mer. Et puis, nous ne sommes pas les seuls à effectuer ce voyage, car, dans le train que nous prenons à Victoria-station, s'embarquent également de nombreux habitants de Londres qui semblent heureux de fuir l'atmosphère pesante et charbonneuse de la grande ville pour aller respirer un moment la brise saine de la mer.

C'est d'abord la Tamise que nous traversons sur un pont large comme un boulevard ; et, presque aussitôt après, viennent les faubourgs de Londres. Oh ! ces faubourgs ! c'est la première fois que nous les voyons, mais nous les connaissions déjà : ce sont bien les mêmes maisons de briques que celles que nous avons aperçues Vendredi dernier de chaque côté de la voie, en venant de Douvres ; on les dirait toutes sorties de la main du même architecte, tant elles se ressemblent, et elles s'étendent ainsi très loin dans tous les sens, formant des rues en ligne droite, toutes pareilles, et rappelant d'assez loin les corons de nos régions houillères du Nord et du Pas-de-Calais.

Aux faubourgs succèdent les villages de la banlieue, et jusqu'à Epsom, nous ne voyons que bien peu de chose de la campagne, juste ce qu'il nous est permis d'apercevoir par de courtes échappées. Et presque toujours ce sont des pelouses bien peignées, unies comme des miroirs verts, sur lesquelles des jeunes gens jouent au cricket Et l'on comprend, à voir la passion avec laquelle ces jeux sont dirigés, toute l'importance que nos voisins attachent au développement des facultés physiques chez la jeunesse ; c'est là que réside pour eux la vraie source de la fortune, parce que ce sont les exercices du corps qui contribuent à donner à leurs enfants cette ténacité, cette force de caractère, cet esprit éminemment pratique qui en feront plus tard des hommes capables de tout entreprendre et de tout oser, au mépris des difficultés les plus grandes.

Après Epsom nous entrons en pleine campagne, et, dès ce moment, la nature se présente à nos yeux dans tout ce qu'elle a de plus riant. Les houblonnières du pays de Kent qui avaient fait notre admiration entre Douvres et Londres sont remplacées ici par des prairies d'un vert sombre bordées de haies vives ou de barrières blanches, avec des chalets en briques rouges qui apportent leur note gaie à ces paysages ravissants. On dirait de ces mignonnes bergeries que l'on donne aux enfants à l'époque des étrennes. Et c'est bien regrettable de traverser aussi vite, sans pouvoir les admirer en détail, toutes ces belles campagnes que l'homme a sû aménager pour son usage sans les enlaidir. Mais toute médaille a son revers, et si nous

---

(1) Voir Bulletins de la Société, années 1886, 2e semestre, page 221, et 1888, 2e semestre, page 390.

constatons la merveilleuse fertilité des champs et des prairies qui défilent sous nos yeux, nous ne voyons pas où peuvent bien demeurer les gens qui les cultivent ; l'on aperçoit bien de temps à autre quelques maisons d'habitation, mais elles sont rares, très rares même, infiniment moins répandues qu'en France où le sol est plus divisé; les quelques grands propriétaires qui détiennent ces contrées utilisent depuis longtemps toutes les machines agricoles les mieux perfectionnées qui remplacent l'homme , et alors les paysans de jadis devenus sans emploi, se sont dirigés sans esprit de retour vers ce caravansérail gigantesque qui s'appelle Londres, et qui sert d'asile aux plus noires misères et aux plus grandes richesses.

Onze heures du matin. Nous arrivons à Brighton. Le train qui nous a amenés se vide en un instant et le peuple qu'il contenait, devenu libre , se précipite dans la grand'rue qui conduit à la plage , . comme un torrent humain qui roulerait vers la mer. Nous nous abandonnons au courant qui nous entraîne et atteignons ainsi la magnifique Esplanade qui , sur une longueur de plus de trois kilomètres borde la mer en ligne droite et projète, perpendiculairement à elle, deux magnifiques embarcadères pareils à deux bras qui seraient tendus vers l'Océan.

Comme c'est Dimanche , la foule est grande sur cette esplanade qu'elle parcourt sur toute sa longueur dans les deux sens; attirée par un pâle soleil qui a bien voulu se montrer entre deux nuages , toute la population de Brighton est accourue en ce lieu, désertant les magnifiques hôtels qui s'étendent d'un bout à l'autre de la plage, les maisons de plaisance de la ville haute et un peu aussi les églises anglicanes. La ville de Brighton ne semble pas avoir par elle-même une grande importance , et ce n'est guère qu'une succursale de Londres dont elle vit. Elle doit sa renommée à son climat uniformément tempéré , sous l'influence du gulf-stream , et également à sa situation géographique , qui en fait la station balnéaire la plus rapprochée de la capitale de l'Angleterre. Par exemple, les écoles y sont très nombreuses, et ça été un grand sujet de distraction pour nous que de rencontrer des groupes nombreux de jeunes étudiants diversement vêtus , suivant les institutions dont ils relèvent , avec des longues redingotes ou des vestons courts , des chapeaux haute-forme ou bien de ces casquettes arrondies et surmontées d'une surface plane qui rappellent d'assez loin les coiffures de nos lanciers de jadis.

Après un déjeuner à l'anglaise qui a été une surprise pour nous Français, habitués à des mets un peu plus variés et moins fades, nous avons, suivant la vieille coutume, fait une visite à l'aquarium. Or, quelle n'a pas été notre surprise de trouver dans cet établissement, assez bien compris en général, un animal qui cependant n'a rien d'aquatique , un ours brun des montagnes , installé dans une cage en fer près de l'entrée des galeries ; un ours blanc, passe encore , mais un ours brun des montagnes , cela dépasse un peu l'imagination. Cela nous fait penser à une anomalie également bizarre qui a attiré notre attention au cours d'une visite au musée d'artillerie de la Tour de Londres. L'on voit en effet dans cette tour, qui ne devrait être consacrée qu'à des souvenirs historiques se rapportant aux gens qui jadis furent enfermés dans cette prison d'État , à côté des armures d'Henri VIII ou du billot sur lequel fut tranchée la tête d'un lord anglais , les diverses armes en usage chez les peuplades de l'Inde ou du Cap , c'est-à-dire , des flèches, des massues et des coupe-têtes variés. Ces deux remarques nous confirment plus que jamais dans cette idée que le sens artistique manque aux Anglais ; laissons-leur la suprématie du commerce et des affaires , mais gardons précieusement pour nous celle de l'art et de la pensée.

Il y a quelque temps, un écrivain fit paraître un article de journal où il expliquait que si Jeanne d'Arc n'avait pas vécu, l'Angleterre et la France n'auraient plus formé qu'une seule nation, dont les efforts développés et jamais contrariés eussent conduit

à la conquête du monde. Le résultat le plus appréciable de cet état de choses, et nous connaissons pas mal de personnes qui pensent comme nous, serait la construction d'un pont ou d'un tunnel destinés à relier les deux rives du détroit. Cela supprimerait d'un coup cette traversée en bateau de Calais à Douvres, qui est un bien grand écueil pour certains estomacs; mais combien de belles choses tout cela n'aurait-il pas encore supprimées! Paris, qui est la merveille des capitales, le berceau des arts, la source de lumière qui se répand sur le monde entier, ne serait plus actuellement qu'une agglomération d'usines aux hautes cheminées, qu'un ensemble de rues conformément bâties, avec des affiches multicolores sur tous les murs annonçant des produits nouveaux meilleurs les uns que les autres, et là où se dressent le Panthéon, le Louvre, l'Hôtel des Invalides, la Madeleine, l'Arc de Triomphe et tant d'autres superbes monuments construits par le génie des hommes, nous verrions aujourd'hui des gares de voyageurs comme Charing-Cross ou Victoria-station. C'est pourquoi nous demandons à ne pas partager l'opinion de l'écrivain dont il s'agit, et à garder à Jeanne d'Arc notre admiration reconnaissante.

Trois heures. La pluie qui s'était mise à tomber pendant notre visite à l'aquarium a cessé tout d'un coup et le beau temps est revenu; les quelques nuages qui restaient ont été balayés par le vent et le ciel a repris toute sa transparence. C'est le moment ou jamais d'entreprendre l'excursion à la Digue du Diable, que nous avons projeté de faire.

Des voitures à nombreuses banquettes, que l'on utilise pour des promenades dans les environs, sont là sur l'esplanade qui attendent les touristes. Nous choisissons les deux meilleures, et bientôt après nos conducteurs nous font prendre à travers les rues de la ville, le chemin qui doit nous conduire à cette Digue du Diable, à laquelle nous n'arriverons que dans une heure. Le pays que nous parcourons pendant le trajet, constamment balayé par les vents de la mer, est loin de rappeler les belles campagnes si verdoyantes que nous avons traversées le matin en chemin de fer; la route que nous suivons serpente à travers une région nue et ravinée, dont le sol crayeux ne produit qu'une herbe courte mais savoureuse, nourriture ordinaire d'une excellente race de moutons. Les villages de la contrée sont rares, et aussi loin que la vue peut s'étendre du côté de la terre, ce n'est qu'une succession ininterrompue de petits ballons arrondis comme ceux de la crête des Vosges. Cependant, du côté de la mer, le paysage est tout différent : par ici, c'est la ville de Brighton avec ses beaux hôtels et ses maisons de plaisance étalés en amphithéâtre sur une colline à pente douce; par là, c'est la côte en ligne droite, que l'on dirait tracée avec une règle et qui se prolonge indéfiniment vers l'ouest jusqu'au point où elle se confond avec l'Océan. Et sur tout cela plane depuis quelques instants seulement le pâle soleil de l'Angleterre.

En arrivant au bas d'une côte, nos conducteurs nous préviennent que nous devons descemdre pour grimper à pied jusqu'au sommet de la colline qui est devant nous et où se dresse un grand mât, à côté d'une maison en briques rouges. Eux-mêmes termineront le trajet en suivant la route avec leurs voitures vides. Et nous voilà courant tout joyeux sur cette jolie pelouse formée d'une sorte de mousse élastique, pour atteindre bientôt après cette maison que l'on nous a indiquée. Une fois là-haut nous nous demandons où nous sommes et si c'est bien cela que l'on appelle la Digue du Diable dans le pays; eh! bien oui, il paraît que c'est bien cela; cette colline arrondie sur laquelle nous courions tout à l'heure, c'est la Digue du Diacle, et de fait, avec les trois ravins assez profonds qu'elle domine, cette digue peut ressembler si l'on veut à un vaste retranchement, auquel les gens du pays ont donné une origine surnaturelle en l'attribuant à des génies infernaux. Mais, en réalité, nous ne sommes que sur un banc de sable colossal que les eaux de la mer

ont laissé là en se retirant, et que des érosions successives ont arrondi dans la suite. C'est d'ailleurs la présence de ce sable qui explique l'élasticité du sol couvert de mousse sur lequel nous marchons.

A la Digue du Diable il est de tradition de se rendre, pour goûter, au restaurant champêtre qui couronne son sommet. C'est la maison en briques rouges que nous avions aperçue du bas de la descente. L'on y trouve du jambon, du plum-pudding, du rôti de bœuf, des gâteaux anglais ou viennois, et une foule d'autres choses excellentes que l'on peut arroser avec du pale-ale ou du stout. Nous avons suivi la tradition, et ça été un véritable plaisir pour nous de pouvoir reconstituer ainsi nos estomacs que le maigre déjeuner du matin n'avait pu entièrement satisfaire.

Nous venons de quitter l'établissement avec tout le bruit qui succède d'ordinaire à de joyeuses agapes, quand se fait entendre tout à coup, comme un coup de foudre, le cri impérieux « Ne bougeons plus ! » Et à ce cri chacun de nous a dû rester immobile et comme pétrifié, devant l'objectif photographique qu'un de nos aimables collègues, M. X...., venait de braquer sur nous. Ce cher monsieur X..., il est difficile de se rappeler sans un accès de gaieté la plaisante aventure dont il avait été le héros la veille, lors de notre visite au Parlement de Westminster. Comme il portait son appareil photographique avec lui, une boîte carrée que nous voyons encore, de 15 centimètres environ de côté, il se trouva arrêté dès le seuil de la porte par un policeman qui le prenait sans aucun doute pour un anarchiste porteur d'une machine infernale. Il nous fallut un certain temps pour faire entendre à cet agent de la sûreté que M. X...... n'était nullement l'anarchiste qu'il supposait, mais que toutefois, si son opinion restait invariable, nous étions tous disposés à suivre le sort de notre collègue, obéissant ainsi à un sentiment très louable de solidarité. Se voyant débordé par le nombre, le policeman consentit enfin à nous laisser passer.

Six heures. Nous reprenons pour le départ nos deux voitures qui sont venues nous attendre et le trajet s'effectue au retour sans incident. Nous revoyons simplement, en sens inverse, des paysages que nous connaissons déjà. De temps à autre, nous croisons sur notre route, d'immenses chars-à-bancs dans lesquels sont entassés d'autres touristes accourus comme nous à la Digue du Diable, et alors, d'une voiture à l'autre, se produisent des échanges de joyeux propos et d'inoffensifs quolibets. Après avoir zigzagué quelque temps dans les rues du haut Brighton, nous nous trouvons ramenés à la gare où nous sommes descendus le matin. C'est le moment de reprendre le train pour Londres.

Deux heures après nous étions de retour dans la capitale de l'Angleterre.

E. R.

N. B. — Nous croyons être l'interprète de tous nos collègues en adressant à M. Duforest, agent français près de la « London Chatam and Dover Railway C° », à M. Sauvé, ancien Lillois, domicilié à Londres depuis de longues années, et à nos collègues Robert Christy et Clément Durdan, qui nous ont servi d'interprètes, nos plus sincères remerciements pour le concours obligeant et spontané qu'ils ont bien voulu nous prêter au cours de cette excursion.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1893.

JUILLET.

12 Juillet. — Côte d'Ivoire. — Convention franco-anglaise signée à Paris, délimitant les possessions françaises de la Côte d'Ivoire et de Bondoukou touchant à la Côte d'Or anglaise.

13 Juillet. — Conflit avec le Siam. — Les Siamois ayant tiré sur deux navires de guerre qui se rendaient au mouillage à Paknam, le commandant Bory, à leur tête, force le passage du Ménam et remonte jusqu'à Bangkok.

— État du Congo. — La Chambre des Députés belges (par 115 voix contre 6), introduit dans sa constitution une clause autorisant la Belgique à acquérir des colonies.

14 Juillet. — Siam. — L'escadre française force la barre Me-Nam.

15 Juillet. — Allemagne. — Le Reichstag, par 201 voix contre 185, vote en 3e lecture le projet augmentant les effectifs militaires.

20 Juillet. — Conflit avec le Siam. — A la suite des combats livrés les 13, 14 et 15 Juillet, les Siamois sont chassés par la colonne Adam de Villiers, de Do Som et des îles environnant le Khône.
Ultimatum remis à Bangkok par le ministre de France, M. Pavie, demandant l'évacuation par les Siamois de la rive gauche du Mékong et une indemnité.

22 Juillet. — Le Siam n'accepte pas entièrement l'ultimatum. M. Pavie quitte Bangkok et l'amiral Humann proclame le blocus des côtes du Siam.

29 Juillet. — Allemagne. — Le gouvernement allemand décide d'imposer aux produits russes une surtaxe de 50 %.

30 Juillet. — France. — Loi créant une armée coloniale.

— Conflit avec le Siam. — Le Siam se décide à accepter l'ultimatum.

31 Juillet. — Haut-Mékong. — Convention franco-anglaise signée à Paris, portant établissement d'une zone neutre entre les possessions françaises et anglaises du Haut-Mékong.

— Bavière. — Élections du Landtag ; sont élus : 3 conservateurs, 73 catholiques, 7 paysans, 8 libéraux, 1 démocrate, 5 socialistes.

— Norvège. — Le Storthing adopte une résolution modifiant le drapeau norvégien et lui enlevant tout signe rappelant l'union avec la Suède.

— — Le Storthing décide que la Norvège n'aura plus de représentation consulaire commune avec la Suède, à dater du 1er Janvier 1895.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes

AFRIQUE.

Possessions anglaises. — Ouganda. — Conformément aux vœux formulés dans le rapport de feu sir Gerald Portal, l'Ouganda est aujourd'hui pays de protectorat anglais ; la *Gazette officielle* de Londres l'a annoncé le 19 juin dans une note spéciale portant à la connaissance du public que, le 29 mai 1893, une convention avait été passée entre sir Gerald Portal et Mouanga, roi de l'Ouganda ; par cette convention, Mouanga plaçait les territoires sur lesquels il règne sous le protectorat de la reine. Le protectorat comprend, poursuit la note, le territoire connu sous le nom d'Ouganda proprement dit et limité par les territoires connus sous les noms de Ousoga. Ounyoro, Ankoli et Koki.

En manière de commentaire pour cette prise de possession, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de citer un passage du remarquable discours de M. Étienne à la séance de la Chambre du 7 juin dernier. Ce passage résume admirablement la politique britannique dans le continent noir :

« L'Angleterre veut non seulement assurer sa marche ininterrompue depuis le Cap jusqu'à la Méditerranée : elle veut également s'assurer la possession définitive de l'Égypte.

Voilà son but indéniable. Et alors l'Angleterre, d'accord avec l'État du Congo, s'attribue le cours même du Nil, qu'elle protège d'autre part contre toute ingérence étrangère en l'entourant à l'est par la zone d'influence italienne, à l'ouest par celle du Congo belge.

Forte de cette situation, elle poursuit sa marche merveilleuse vers la voie que lui a tracée un homme d'État colonial anglais qui porte un grand nom dans son pays et qui n'est pas ignoré dans le nôtre, sir Cecil Rhodes. C'est le président de la Compagnie Sud-Africaine, en même temps que le premier ministre du gouvernement du Cap, colonie qui lui doit tout son développement. Il l'a développée à un tel point qu'il a conquis successivement le Machonaland il y a quatre ans, le Matebeland tout récemment, et qu'aujourd'hui il est au Zambèze.

Du Zambèze à l'Ouganda, il y avait interruption dans les possessions britanniques. Vous savez ce que veut dire ce mot : l'Ouganda. C'est cette région riche et salubre située au nord du lac Victoria, que l'Angleterre surveillait avec un soin jaloux et qui lui est absolument nécessaire pour faire sa trouée du Cap au Nil. Qu'a-t-elle fait ? C'est là que sa politique habile et méthodique se révèle entièrement.

Nous, Français, nous avions dans l'Ouganda des missionnaires qui y étaient installés depuis plusieurs années. Le cardinal Lavigerie, ce grand esprit, ce bon

Français (*Très bien ! très bien !*) avait envoyé dans l'Ouganda des missionnaires blancs et, grâce à eux, notre influence s'y affirmait chaque jour ; mais l'Angleterre n'est jamais prise au dépourvu. Elle a envoyé immédiatement ses missionnaires protestants. Elle s'est dit que si l'influence française s'implantait dans ces régions, c'était la route fermée pour elle. Alors, un conflit est né, on ne sait pas comment. Il est entendu que ce sont les missionnaires blancs qui ont commencé. Toujours est-il qu'il y a eu conflit ; après le conflit, le massacre ; et après, prise de possession effective de l'Angleterre.

Pendant quelque temps, l'Angleterre a dit qu'elle ne voulait pas de ces territoires. M. Gladstone était opposé à l'annexion du territoire de l'Ouganda ; mais, quand lord Roseberry est arrivé au pouvoir, il s'est hâté de prescrire l'occupation de ces territoires. Maintenant la route est ouverte.

Un seul petit point restait à obtenir, c'était la réunion du lac Albert-Édouard et du lac Tanganyika par une petite bande de terrain. Le souverain de l'État indépendant du Congo n'a pas hésité à faire cette gracieuseté au gouvernement britannique et lui a cédé à bail cette bande de territoire, qui va lui permettre de réaliser son plan et de relier ses possessions du Cap à Alexandrie. »

Le traité anglo-congolais. — Nous savons par une déclaration publique qu'a faite, le 25 juin, sir E. Grey à la Chambre des Communes, qu'à la suite des réclamations introduites par le gouvernement allemand, au sujet de la Convention anglo-congolaise du 12 mai, l'article 3 de cette Convention a été purement et simplement abrogé. Cette abrogation, si nous en croyons sir E. Grey, aurait eu lieu à la demande du souverain de l'État Indépendant et « sans que de nouvelles conditions aient été établies ».

Nous rappelons que cet article 3 était ainsi conçu :

« Art. 3. — L'État Indépendant du Congo donne à bail à la Grande-Bretagne, pour être administrée, quand elle l'occupera, sous les conditions et pour la période ci-après déterminée, une bande de terre d'une étendue de 25 kilomètres en largeur, se prolongeant du port le plus septentrional sur le lac Tanganyika, lequel port est compris dans la bande, jusqu'au point le plus méridional du lac Albert-Édouard.

Ce bail aura la même durée que celui qui s'applique aux territoires situés à l'ouest du 30e méridien est de Greenwich. »

L'Allemagne obtient donc satisfaction. Sa colonie de la Côte orientale d'Afrique continuera d'être limitée à l'ouest par l'État Indépendant et ne le sera pas par une bande de territoire devenue anglaise par bail ou autrement.

En ce qui concerne les revendications de la France, elles devaient être de deux natures : vis-à-vis de l'État Indépendant, nous devions exiger qu'il ne sortît, sous aucun prétexte et sous aucune forme — sauf assentiment des puissances — des limites qui lui ont été fixées par l'Acte même qui a reconnu son existence. Cet assentiment, nous avons toujours été d'avis que la France pouvait le donner, en ce qui la concernait, mais non pas assurément aux dépens de l'Égypte et de la Turquie.

Vis-à-vis de l'Angleterre, nous devions provoquer le retrait pur et simple de la Convention du 12 mai, parce que cette Convention constitue une présomption en faveur de la prétention anglaise de disposer de territoires qui appartiennent à l'Égypte et à la Turquie et qui ne sauraient tomber entre ses mains sans une violation flagrante du droit international et sans que nos intérêts généraux soient gravement menacés. La position illégitime des Anglais en Égypte rend, en effet,

particulièrement dangereuse et inadmissible la prise de possession par eux du cours du haut Nil.

Tout ce que nous savons de ces dernières revendications — et cela par les declarations mêmes de sir Ed. Grey, — c'est qu'elles n'ont pas encore donné de résultat. Le fait même qu'on a abrogé un article de la Convention du 12 mai, en maintenant le reste, ne semble pas indiquer que le gouvernement anglais soit très disposé à nous donner satisfaction.

Le Dahomey. — La *Revue de Géographie*, sous la signature du Dr Rouire, publie sur le Dahomey un intéressant article dont voici des extraits :

« La soumission de Behanzin nous assure la possession effective de tout le pays compris entre la colonie allemande du Togoland et le territoire anglais de Lagos. De ce côté nos possessions ont été nettement déterminées par la Convention de février 1887 entre la France et l'Allemagne, en ce qui concerne leur frontière occidentale, et par la Convention du mois d'août 1889 entre la France et l'Angleterre, en ce qui concerne leur frontière orientale. Le pays ainsi délimité a la forme d'un rectangle à peu près régulier, dont les petits côtés seraient représentés au midi par la ligne du rivage atlantique, au nord par le 9e parallèle, et dont les grands côtés le seraient à l'est par la ligne conventionnelle adoptée par la France et l'Allemagne, et à l'ouest par la ligne conventionnelle adoptée par la France et l'Angleterre Le plus grand côté du rectangle mesurerait 250 kilomètres, le plus petit 120 kilomètres environ, ce qui donnerait à la colonie une surface d'environ trente mille kilomètres carrés ou de trois millions d'hectares, l'étendue moyenne de quatre à cinq départements français.

Le Dahomey comprend trois petits bassins hydrographiques : les bassins du Mono, du Couffo et de l'Ouhémé. Le Mono vient de l'ouest, du Togoland, et n'a que la partie inférieure de son cours comprise dans le Dahomey. Le Couffo et l'Ouhémé viennent du nord et sont des fleuves dahoméens dans presque toute leur longueur. Tous les deux ont leur source dans le massif de Tcha, série de hauteurs comprises entre le 8e et le 9e parallèle, et qui forme la ligne de faîte entre le bassin du Niger moyen et les petits fleuves de la côte. Descendus de ce pâté montagneux, le Couffo et l'Ouhémé se dirigent, sans décrire de trop grandes sinuosités, vers la mer, en maintenant leur thalweg à une distance moyenne de 30 kilomètres environ. Au midi d'Abomey, ils ne sont plus séparés l'un de l'autre que par le marais de Cô, le Couffo se trouvant à la limite ouest et l'Ouhémé à la limite est de ce vaste marécage. Comme presque tous les cours d'eau de cette portion de la côte occidentale d'Afrique, ces deux fleuves ne vont pas directement à la mer, mais se jettent dans des lagunes littorales que séparent de la mer des cordons littoraux. L'Ouhémé se perd par deux bras dans la lagune de Porto-Novo et dans celle de Nokoué ; le Couffo dans la lagune d'Avhémé et dans celle de Togo, où il va mêler ses eaux à celles du Mono. Le cours du Ouhémé vient d'être reconnu navigable jusqu'à Paougnan, à 150 kilomètres environ de son embouchure dans la lagune de Nokoué ; sa source vient d'être découverte il y a quelques semaines par le lieutenant Guérin ; la plupart de ses affluents sont sur la rive droite, en plein territoire dahoméen ; le principal d'entre eux est le Zou, qui a une longueur égale, à quelques kilomètres près, à celle de l'Ouhémé.

Les populations du Dahomey ne sont pas toutes d'origine dahoméenne ; les Dahoméens même ne forment qu'une petite minorité. D'après les renseignements qui nous ont été transmis par les officiers du corps expéditionnaire, la race dahoméenne proprement dite n'occuperait qu'une assez faible partie du pays ; son habitat

est limité par l'Ouhémé à l'est, le Couffo à l'ouest, les marais de Cô au midi, et au nord par une ligne passant par les localités de Djallakou, de Bédavo et de Paougnan; c'est-à-dire qu'il forme un espace étroit ne mesurant pas plus de 30 kilomètres de large sur 100 kilomètres de long. Ce territoire est situé au centre de la région. Tout autour s'échelonnent des peuplades d'origines diverses, races très mélangées, très divisées menées par quelques chefs turbulents, ennemis les uns des autres. Au midi sont les Minas et los sujets du roi de Porto-Novo; à l'ouest, les Koués et les Ouatchis; à l'est, les Nagos; au nord, les Mahis et les Dassa. Toutes ces peuplades étaient devenues, à un titre quelconque, ou sujettes ou tributaires des Dahoméens.

La France a ramené le Dahomey à ses frontières primitives; elle a rendu la liberté aux peuplades soumises, mais les a placées en même temps sous son protectorat. La division politique du pays devient la suivante :

Le nouveau royaume de Dahomey comprend le pays situé entre le Couffo à l'ouest, l'Ouhémé à l'est, la région des Mahis au nord, le marais de Cô au sud. Sa capitale est Abomey.

Le nouveau royaume d'Allada comprend le pays situé entre le Couffo à l'ouest, l'Ouhémé à l'est, le royaume d'Abomey au nord, le territoire annexé au sud. Sa capitale est Allada.

Le territoire annexé comprend les territoires de Whydah, d'Abomey-Calavi, de Godomey, de Savi.

Les deux royaumes d'Abomey et d'Allada sont placés sous le protectorat de la France.

Le couronnement du nouveau roi de Dahomey a eu lieu le 15 janvier 1894, sur la place du palais de Simbadji, à Abomey. L'élu est un fils de Gléglé, frère de Behanzin, qui a pris le nom d'Ago-li-Agbo (Dahomey, prends garde). Un traité signé par lui stipule que la désignation des futurs rois du Dahomey sera soumise à l'approbation du gouvernement de la République française, que le commerce des esclaves est interdit, que toutes les pratiques ou coutumes ayant pour résultat des sacrifices humains sont abolies. Le roi s'engage en outre à tenir ouvertes les routes entre son pays et les régions voisines, à prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser l'exportation des produits, à n'entreprendre aucune opération de guerre sans l'assentiment du gouvernement français.

Quelques jours plus tard, le 4 février 1894, a eu lieu également la reconnaissance du nouveau roi d'Allada. Les cabécères et chefs du pays réunis sur la place du palais, à Allada, ont proclamé roi le prince Ganhou-Hougnou, représentant de la famille royale d'Ardres et descendant direct de Méji, dernier roi de ce pays. Le roi a pris le nom assez long de Gi-gla-No-pon-Gbe-nou-Maou, qui veut dire : « l'astre existant servira la France comme le soleil et la lune servent Dieu ». Nous souhaitons que les actes répondent à la devise.

A Abomey habitera un vice-résident, dépendant du gouverneur des établissements français du Bénin, qui sera chargé de l'exercice du protectorat. »

Le Maroc. — Un journal de Lille, *la Vraie France*, a publié au sujet du Maroc un article géographique intéressant, dont voici des extraits :

« Cinq races distinctes s'y coudoient : les Berbères, les véritables indigènes du pays répandus dans le Rif et dans les régions de l'Atlas; les Arabes, derniers descendants des conquérants; les Maures, dont l'origine remonte aux colonies qui vinrent de Phénicie et de Palestine s'installer en Afrique avant la domination romaine; les nègres qui sont tous des Soudanais convertis à l'islamisme, et enfin les Juifs, qui sont comme partout.... des juifs.

Chacune de ces races a ses mœurs, ses usages, ses habitudes. Les Juifs font le commerce ; les Maures, qui sont aussi des sémites, cherchent parfois à leur faire concurrence; les nègres forment le plus solide noyau de l'armée; les Arabes mènent l'existence des peuples nomades, et les Berbères vivent par tribus, sans reconnaître d'autre autorité que celle de leurs *marabouts*.

Ce sont ceux-ci qui se montrent en toute occasion les plus indisciplinés. Le sultan est presque continuellement en guerre avec eux, et il n'y a pas d'exemple qu'on ait pu leur faire payer d'impôt autrement qu'en le leur prenant de force.

L'empire a trois capitales : Fez, Méquinez et Maroc ; mais, en fait, la capitale, c'est la tente du sultan, souverain absolu, au nom de qui le vizir — *el ouzir* — rend sur toutes choses des décrets sans appel.

Le vizir est assisté de plusieurs « secrétaires des commandements » qui sont uniquement chargés de rédiger et de transmettre ses ordres aux autorités des villes ou à l'agent de Tanger qui, sous le nom de *ouzir el ouassitha* — ministère intermédiaire — représente Sa Hautesse auprès des représentants des puissances chrétiennes.

De tous les fonctionnaires du gouvernement marocain, l'*ouzir el ouassitha* est le seul qui ait un traitement. Il reçoit 500 fr. par mois. Les autres se rattrapent avec le « bakchich », dont le tarif varie entre des centaines de mille francs et la pièce de quarante sous.

Le pays est divisé en provinces ou caïdats, dont le nombre dépend du caprice du souverain. Jadis, il y en avait dix-huit ; aujourd'hui, il y en a trois cent trente et leur nombre va toujours croissant, car il suffit qu'un caïd devienne trop puissant ou porte ombrage, pour qu'on partage sa province en deux ou trois circonscriptions.

Toute province a ses marabouts, ses cheiks, ses notables, dont la réunion forme un conseil qui n'a de réels pouvoirs que dans les contrées qu'occupent les Berbères. Ailleurs, les caïds gouvernent sans contrôle, et pourvu qu'ils veillent à la sûreté des routes, qu'ils envoient à chaque grande fête de l'année de riches cadeaux à l'émir et à son entourage, ils ont toute liberté d'exploiter et d'opprimer leurs administrés.

Dans les villes, au-dessous du caïd se trouvent le *cadi*, sorte de juge de paix qui cumule les fonctions de ministre des cultes, le *mahtasseb* ou chef de la police des marchés, le *nadher* ou conservateur des biens des mosquées, et enfin les *oumanas* ou administrateurs des douanes et des biens de l'État. Dans les douars, le caïd est assisté par des *cheiks* qu'il choisit lui-même.

En outre, chaque chef d'administration a à son service un *khalifa*, c'est-à-dire un lieutenant, des *adouls* ou notaires, des secrétaires et des soldats qui font à peu près l'office de nos gendarmes.

L'instruction est absolument nulle et jamais, aujourd'hui, on ne pourrait se douter que le Maroc a eu jadis des Universités qui attiraient les savants du monde entier. Non seulement ces Universités n'existent plus, mais il n'y a même pas dans tout le pays une seule bibliothèque, une seule librairie.

Néanmoins, à côté de chaque mosquée se trouve une *medarsa* — école — où les enfants apprennent à lire ou plutôt à réciter par cœur le Coran. Ceux qui en sortent avec quelques connaissances sont déclarés *taleb*, c'est-à-dire savants, et pour peu qu'ils persévèrent dans leurs études, ils peuvent avoir le titre de *feky*, qui leur permet de prétendre à devenir cadis, voire même à occuper un emploi dans le gouvernement.

Dans l'armée, le recrutement se fait assez régulièrement à raison d'un combattant par foyer. Mais comme les vieillards et les enfants peuvent faire des soldats et que

les officiers du plus haut grade — les chefs de bataillon — ne touchent qu'un franc cinquante par jour, on juge de ce qu'elle peut être.

Les hommes qu'on voit travailler en costume, comme portefaix, dans les ports, désertent pour la plupart avec un ensemble remarquable au moment des récoltes ou à l'approche des expéditions, et ceux qui font campagne ne partent généralement que par l'appât du gain. Les biens des vaincus appartiennent en effet aux vainqueurs et chaque tête apportée au camp, y compris celle des femmes et des enfants, est payée cinq francs au porteur.

Bien entendu, il n'y a au Maroc ni télégraphe ni chemin de fer. Il n'y a même pas une seule route carrossable.

La terre, si mal cultivée qu'elle soit, produit pourtant encore au delà des besoins des indigènes, tant elle est fertile. L'élevage du bétail, surtout, est très florissant. L'industrie et le commerce sont par contre à peu près nuls.

Il y a dix ans, le trafic de l'Angleterre était de 171,000 tonnes et le nôtre de 167,000. Depuis, les Allemands se sont en grande partie substitués à nous, sans qu'on puisse déterminer au juste dans quelle mesure.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Statistique des professions. — D'après une statistique récente, dit la *Nature*, la moitié environ de la population française vit de l'agriculture ; un quart, de l'industrie ; un dixième, du commerce ; quatre centièmes, de professions libérales; enfin six centièmes, de rentes ou de revenus.

Parmi les agriculteurs, il y a 9,176,000 propriétaires cultivant eux-mêmes leurs terres en les faisant valoir. Les autres sont des fermiers, métayers, journalistes, ou des petits propriétaires travaillant aussi pour le compte d'autrui. La grande industrie, c'est-à-dire les mines et les carrières, les manufactures et les usines, occupent 1,130,000 individus. La petite industrie en occupe 6,093,000.

Le commerce comprend : 789,000 banquiers, commissionnaires et marchands en gros ; 1,895,000 marchands ou boutiquiers ; 1,161,000 hôteliers, cafetiers ou cabaretiers.

Les chemins de fer, les entreprises de transport par terre ou par eau, la marine marchande occupent 800,000 personnes.

Les fonctionnaires, agents et employés de l'État, des départements ou des communes, sont au nombre de 805,000.

Voici quelques chiffres pour les autres professions libérales : cultes, 112,000 personnes ; communautés religieuses, 115,000 personnes ; professions judiciaires, 156,000 ; professions médicales, 130,000 ; enseignement libre, 111,000 ; artistes de tous genres, 121,000 ; savants, hommes de lettres, publicistes, 23,000, etc.

Le chiffre des propriétaires et rentiers, vivant exclusivement de leur revenu, s'élève à 1,849,000 et celui des pensionnaires retraités à 272,000.

EUROPE.

Les mines d'or en Russie. — D'après les statistiques officielles relatives à la production de l'or en Russie, pendant l'année 1892, nous voyons que, grâce aux

nouveaux procédés employés, le rendement des mines s'est fort amélioré. Ainsi, la production d'or a atteint 2,601 pouds, soit 42,600 kilogrammes environ, au lieu de 2,382 en 1891, et de 2,041 pouds seulement en 1885. En fixant la valeur moyenne du poud d'or (le poud russe représente 16.300 grammes) à 14,104 roubles, on peut dire que le produit s'est élevé en 1892, à 36,670,000 roubles, ou plus de 125 millions. Dès à présent, il faut donc prévoir que la Russie va jouer un rôle bien plus important qu'elle ne l'a fait jusqu'ici dans la production minière du monde. Disons, en terminant, que du chiffre total de 2,601 pouds donné pour l'année dernière, 2,480 ont été extraits par l'industrie privée, tandis que 121 pouds seulement proviennent des mines du gouvernement.

Le port de Barcelone. — Le Bulletin de la Chambre de commerce française de Barcelone annonce que 3,756 navires de commerce sont entrés dans le port de Barcelone, dont 2,714 espagnols (1,123,650 tonnes) et 1,053 étrangers (953,705 t.). Il faut y ajouter 14 navires de guerre, 2,269 étaient des navires à vapeur, 1,512 étaient des navires à voiles.

Voici la classification par pavillons :

Allemagne	30
Angleterre	393
Autriche	32
Danemark	33
Espagne	2.716
États-Unis	2
France	106
Grèce	60
Hollande	13
Italie	255
Russie	25
Suède et Norvège	113
Turquie	3

Les services du Lloyd dans l'Allemagne du Nord. — Le Lloyd de l'Allemagne du Nord publie la statistique suivante des milles marins (le mille marin vaut 1,852 mètres) parcourus pendant l'année 1893 par les vapeurs de ses divers services.

		Milles marins.
Brême :	New-York	833.550
	Baltimore	341.400
	Brésil	217.800
	La Plata	340.000
	Chine	306.500
	Australie	349.300
New-York :	Gênes	214.250
	Naples	105.600
Lignes d'embranchement : Hong-Kong, Japon, Sydney, Samoa, Singapour, Nouvelle-Guinée, Deli, Bangkok, Saïgon, Gênes, Naples, Palerme		162.700
	Parcours anglais	2.967.500

La marine marchande allemande. — Voici, au 31 décembre dernier, quel était le tonnage et l'effectif de la flotte marchande allemande :

	1871	1881	1891	1893
	—	—	—	—
Prusse	476.525	474.923	362.114	328.771
Hambourg..........	205.963	244.565	521.405	590.592
Brême..............	173.406	270.260	375.812	404.656
Mecklembourg......	401.708	112.328	79.876	78.149
Oldenbourg.........	45.451	79.720	81.024	95.570
Lubeck............	8.302	9.729	13.182	13.841
	1.011.355	1.181.525	1.433.413	1.511.579

En 1871, l'Allemagne ne possédait que 147 navires à vapeur ; en 1893, elle en compte 986. Et de 4,736 hommes, le personnel de cette flotte est passé au chiffre de 24,113.

On peut voir par ces chiffres les progrès accomplis par nos voisins au point de vue commercial.

La marine marchande hongroise. — Cette marine comptait, au 31 décembre 1893, 192 voiliers (35,259 tx) montés par 1,071 marins et 59 vapeurs (32,304 tx) avec 754 hommes d'équipage, soit 251 navires (67,563 tx) et 1,825 marins. La navigation au long cours était faite par 69 voiliers (33,303 tx) et 707 marins, et 27 vapeurs (29,651 tx) et 568 marins ; le reste se répartissait entre le grand et le petit cabotage. Au 31 décembre 1892, il n'y avait que 232 navires hongrois représentant 53,834 tx et montés par 1,578 hommes d'équipage. La principale Compagnie de navigation à vapeur hongroise est « l'*Adria* », de Fiume, qui comptait, au 31 décembre 1893, 22 vapeurs d'une jauge brute collective de 34,076 tx, et qui s'est encore augmentée depuis.

On sait qu'à l'exemple de la France, de l'Italie et du Portugal, la Hongrie et l'Autriche accordent respectivement des primes à leur marine marchande. Il sera donc intéressant de comparer ces statistiques avec celles des années suivantes.

Les chemins de fer en Turquie. — Voici les lignes de chemins de fer actuellement en construction en Turquie :

1° Ligne de Salonique à Monastir, concédée à la Société des chemins de fer de l'Anatolie, construite par l'entreprise Vitalis ; sera terminée en 1894 ;

2° Ligne de Salonique à Dedeagatch (480 kilom.), construite par l'entreprise Vitalis ; commencée en 1893, sera terminée en 1897 ;

3° Ligne d'Eschi-Chehir à Konia (Asie-Mineure), concédée à la Société des chemins de fer de l'Anatolie ; les 75 premiers kilomètres (d'Eschi-Comir à Kutahia) ont été confiés à la firme Bonifay et seront terminés en 1894. Les 375 kilom. restants seront commencés en 1894 :

De Kutahia à Duver (55 kilom.), Afioun-Karahissar (60 kilom.), Tchaï (43 kilom.), Ligura (102 kilom.) et Konia (115 kilom.) ;

4° Ligne de Kassaba à Afioun-Karahissar, sera construite par la Société générale d'Orient, constituée à Bruxelles ;

5° Ligne de Damas à Alep, concédée à Mouhan Effendi. Le tracé n'est pas encore définitif;

6° Ligne de Damas à Haïfa, par St-Jean-d'Acre, en construction par une Société anglaise;

7° Ligne de Damas à Beyrouth par le Liban, en construction par une Compagnie française.

ASIE.

Les tarifs pour voyageurs aux Indes. — On sait à quelles réductions une concurrence acharnée a conduit les Compagnies de chemins de fer aux États-Unis. Il semble pourtant que ce n'est pas à ce pays qu'appartient le « record » des transports à bon marché, au moins pour les voyageurs.

L'*Engineering and Mining Journal* constate en effet que sur les chemins de fer des Indes, la taxe moyenne par voyageur et par mille n'est que de 3 centimes 1/4, alors qu'aux États-Unis elle est encore de 10 c. 2/3. Sans doute, aux Indes, le prix des billets est perçu en argent; mais il est bon de remarquer que les salaires et autres dépenses sont payés avec la même monnaie; seules, les machines importées doivent être payées en or. Le chiffre de 3 centimes 1/4 n'est du reste qu'une moyenne et l'on trouve des lignes comme le Madras-Railway, qui ne perçoivent que 2 centimes par voyageur et par mille.

Des tarifs aussi réduits ne sont possibles que grâce à l'extrême densité de la population des régions desservies, qui fournit un nombre énorme de voyageurs peu exigeants comme commodité. Cette clientèle spéciale voyage surtout en 4e classe, qui donne 95 % du trafic total. C'est ainsi que le nombre de voyageurs par train atteint une moyenne de 231 pour l'ensemble du réseau indien, moyenne plus élevée encore pour certaines lignes, comme l'East-Indien-Railway, où elle atteint 247.

Le port de Bombay. — Le nombre total et le tonnage des navires chargés, à voiles et à vapeur, de provenance ou à destination de ports étrangers, qui sont entrés dans le port de Bombay ou qui en sont sortis pendant les années 1891-1892 et 1892-1893, sont indiqués dans le tableau comparatif suivant :

	1891-92		1892-93		Total.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Nav.	Tonneaux.
Entrées	1,020	1,133,874	978	1,140,713	— 42	+ 6,819
Sorties	1,005	1,219.055	928	1,086,573	— 77	— 132,819

Comparé à l'année précédente, le nombre total des navires entrés et sortis en 1892-93 est inférieur de 119 et de 125,663 tonneaux.

A l'entrée, le nombre a diminué de 42, mais celui du tonnage a augmenté de 6,819; et à la sortie une diminution de 77 navires et de 132,482 tonneaux de jauge

est à constater. Le matériel pour chemin de fer reçu par le port de Bombay a atteint le chiffre de 56 1/2 lakhs de roupies. L'extension des voies ferrées, qui s'impose toutes les années, a donné lieu à ces arrivages. L'Angleterre fournit à elle seule tout le matériel nécessaire aux Indes.

Le coton au Japon. — Le filage du coton au Japon date seulement de 1818, et à cette époque il ne se pratiquait que dans quelques provinces ; mais en 1879, le gouvernement commanda en Europe des machines nouveau modèle et les fit distribuer dans certains districts de l'Empire. C'est surtout à partir de 1881-82 que des Sociétés entreprirent la création de nouveaux ateliers ; si bien que le nombre des bobines, qui n'était que de 35,000 en 1884, se monte aujourd'hui à 380,000, et que le capital consacré au filage s'élève à 10 millions de piastres. Enfin, 20,000 ouvriers sont employés dans les usines de cette espèce. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir le chiffre des importations diminuer. L'importation était de 474,936 *piculs* en 1888, d'une valeur de 13,611,000 *yen* d'argent ; en 1890, elle a été seulement de 319,083 piculs et 9 millions 928,000 *yen* ; enfin, pour 1891, le chiffre serait seulement de 5,589,000 *yen*. Avant peu les Japonais suffiront complètement aux besoins de leur pays, et même chercheront des débouchés vers la Chine et la Corée.

AFRIQUE

Le port de Tripoli en 1893. — Il est entré dans le port de Tripoli, en 1893, 691 navires jaugeant ensemble 271,614 tonneaux et se décomposant ainsi :

293 vapeurs jaugeant........................	255,777	tonneaux.
et 398 voiliers »	15,837	—

Ce mouvement, comparé avec celui de 1892, offre, comme nombre et comme jauge, une augmentation de 209 navires et de 12,627 tonneaux.

C'est la France qui figure au premier rang pour le tonnage de ses navires, ainsi qu'il résulte des chiffres suivants :

France............................	85,581	tonneaux.
Angleterre..........................	80,451	—
Italie............................	73,779	—
Turquie............................	25,245	—
Grèce............................	2,981	—
Montenegro..........................	1,503	—
Tunisie............................	816	—
Australie............................	672	—
Samos............................	586	—

Les sorties ont été, à peu de chose près, équivalentes aux entrées, soit :

292 vapeurs jaugeant.....................	254,707	tonneaux.
et 389 voiliers »	15,267	—
Totaux... 681 navires »	269.974	tonneaux.

AMÉRIQUE.

Canal canadien entre les lacs Huron et Ontario. — Une Compagnie vient de se former pour la construction d'un canal maritime entre Toronto sur le lac Ontario et Georgian-Bay, près de Collingwood, sur le lac Huron. Ce canal, tout en abrégeant considérablement le trajet entre les deux lacs, affranchirait les navires canadiens du passage par Saint-Clair, dans les eaux américaines. L'acte de constitution de la Société stipule d'ailleurs que les directeurs devront être sujets britanniques.

Pérou. — Un navire à 1,368 mètres de hauteur. — Un navire appelé à faire son service à 1,368 mètres au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire à une hauteur que beaucoup de ballons n'atteignent pas, cela vaut la peine d'être signalé.

La chose se passe sur le lac Titicaca (Pérou), sur lequel vient d'être mis en service un steamer de 5,000 tonneaux, dont les différentes pièces ont été montées à dos de mulet et assemblées dans un chantier établi sur le plateau au milieu duquel se trouve le lac.

Les laines au Canada. — Le Canada ne possède qu'environ deux millions et demi de moutons. L'élevage du mouton n'est pas aussi profitable ici que dans les pays plus au sud, car nos éleveurs sont obligés d'abriter leurs troupeaux dans les étables et de les y nourrir pendant l'hiver, tandis que, ailleurs, on les laisse toute l'année au pâturage.

Aussi le Canada est loin de produire toute la laine dont il a besoin, et il en importe de grandes quantités d'Australie, du Cap de Bonne-Espérance et de la République argentine.

Dans les provinces maritimes, le mouton est de petite race, à laine courte et demi fine, donnant une peau fine qui se travaille très bien.

Dans Québec et Ontario, le mouton qui domine est de race anglaise, de la race Leister ; c'est un fort mouton à laine un peu grossière et à peau fine.

Et enfin, dans l'Ouest, au Manitoba et dans la Colombie anglaise, les moutons sont de race mérinos croisés, ayant été importés des territoires voisins des États-Unis, où cette race a été introduite d'abord de l'Amérique du Sud. Ces moutons ont la laine fine et la peau grossière.

Les progrès agricoles et industriels du Mexique. — Grâce à la pacification parfaite du pays depuis quatorze ans, les progrès agricoles et industriels ont été rapides, principalement dans ces derniers temps. Sous l'énergique impulsion d'un gouvernement qui s'efforce de contribuer le plus possible à développer les éléments de prospérité de la contrée, ces progrès sont susceptibles de devenir plus considérables encore.

La fabrication des cigares prend une grande extension. (On sait que la place d'Anvers est devenue depuis peu un marché important pour les tabacs mexicains en feuilles). Les quantités de tabacs élaborés qui s'exportent du Mexique sont considérables. L'année dernière, cette exportation s'est élevée en valeur à près de 8 millions de piastres, et les connaisseurs assurent que les cigares mexicains doivent être classés parmi les plus fins et ceux qui ont le plus d'arôme du monde entier. On s'attend à une forte augmentation de l'exportation pendant l'exercice en cours.

Une autre branche d'activité qui fait de rapides progrès au Mexique, c'est la culture du café qui, dans certains districts, acquiert des qualités qui le placent au rang des produits de Java et de Ceylan.

Des syndicats américains, anglais et allemands ont fait l'acquisition de vastes terrains pour y créer des plantations de café et de tabac sur une grande échelle, dans lesquelles seront appliqués les derniers perfectionnements.

Beaucoup de terres s'adaptent merveilleusement à la culture des fruits des zones tropicales. Comme les planteurs savent aujourd'hui qu'un marché tout prêt s'offre aux États-Unis, cette culture est appelée à un sérieux développement. Un grand nombre de maisons américaines ont déjà créé d'ailleurs des agences pour l'achat des fruits au Mexique. Des arrangements spéciaux ont été pris avec des lignes de chemins de fer qui sont reliées aux réseaux des Compagnies américaines, en vue du transport rapide des produits pouvant se gâter promptement. En prenant la voie de la Nouvelle-Orléans et de Mobile, on pourra arriver à amener les fruits tropicaux du Mexique à New-York en moitié moins de temps qu'il ne faut aujourd'hui pour en faire venir des Antilles

Les questions minières sont l'objet d'une sollicitude particulière de la part du gouvernement mexicain, qui a promulgué dernièrement une loi nouvelle réglementant cette industrie. Cette loi est très importante. Elle autorise la consolidation des propriétés minières et abolit le système des *denuncios*, datant encore de l'ancienne législation espagnole, et qui permettait aux propriétaires de mines d'envahir une propriété voisine, en suivant une veine en exploitation.

De nombreux capitaux étrangers sont employés fructueusement dans l'exploitation minière au Mexique, où les richesses du sous-sol sont proverbiales et paraissent inépuisables. On sait qu'on y trouve à la fois l'or, l'argent, le cuivre et le mercure.

OCÉANIE.

L'exportation australienne. — Certains esprits se font gloire de ne pas tenir compte des faits. Cependant les économistes de l'école qui ont toujours affecté d'ignorer le danger du développement de la concurrence étrangère, feront bien de lire et surtout de méditer certaine lettre adressée d'Australie au *Journal des Débats*. Ils y apprendront d'abord que le succès des essais tentés par la Nouvelle-Zélande dans le commerce des viandes gelées a frappé le gouvernement australien. Le gouvernement s'occupe de suivre cet exemple et de développer l'exportation en la faisant porter sur bien d'autres produits que sur la viande.

« En Nouvelle-Zélande, la quantité de moutons seulement exportée a été, en 1892, de 1,200,000 quintaux représentant une valeur de plus de 30 millions de francs, et les diverses Compagnies qui se sont formées pour faire ce commerce, ont réalisé des bénéfices si considérables, qu'elles ont pu payer à leurs actionnaires des divi-

dendes de 10 et même de 15 %. Il est vraiment merveilleux de pouvoir, au moyen de ces procédés de congélation, transporter à plusieurs milliers de lieues de distance et dans un état de conservation qui, paraît-il, ne laisse rien à désirer, *non seulement des viandes de boucherie, mais aussi des œufs, du beurre et même de la volaille,* car des expériences faites récemment ont démontré la possibilité d'expédier au loin pour la consommation tous ces produits des fermes de la colonie. Comme l'a dit un journal de Melbourne, il s'agit de *fournir aux Européens, et à des prix défiant toute concurrence,* « les œufs et le beurre pour le déjeuner, la côtelette pour le lunch, le poulet et le *roastbeef* pour le dîner. »

Le gouvernement a donc résolu de faire construire à proximité des quais d'embarquement, de vastes bâtiments où seront installés des appareils frigorifiques. Ces appareils seront mis à la dispositiou des éleveurs et des fermiers qui, moyennant le paiement d'une faible redevance, pourront faire subir aux viandes, à la volaille, aux œufs, les préparations nécessaires avant de les charger sur les navires spécialement aménagés pour leur transport en Europe. De plus, il a été décidé de réduire les tarifs de transport par chemin de fer du bœuf, du mouton, et, en général, de tous les produits destinés, après avoir passé dans les appareils frigorifiques, à être exportés.

Le gouvernement australien a certes bien raison d'agir de la sorte. Seulement, les gouvernements européens feraient sagement aussi de se préoccuper de se défendre contre cette invasion dangereuse pour nos producteurs.

Il ne peut y avoir d'ailleurs de doute sur les développements de la production en Australie. La *Revue du Commerce extérieur* a reçu à ce sujet, d'un correspondant de Melbourne, des renseignements tout à fait caractéristiques :

« Lors des premières tentatives de colonisation dans l'Australie, Georges III avait fait don d'une douzaine de moutons mérinos à l'un des colons. Cette douzaine de moutons s'est multipliée dans des proportions extraordinaires, car, en 1891, il y avait plus de 124 millions de moutons en Australie. Depuis la colonisation de ce pays, l'on a retiré de ses mines une quantité d'or dont la valeur totale n'est pas inférieure à 8 milliards 225 millions de francs. Le produit des mines en 1891 a été de 176 millions pour l'or ; de 93 millions pour l'argent ; de 22 millions pour le cuivre, l'étain et l'antimoine ; de 60 millions pour le charbon, et de 15 millions pour les autres minéraux, ce qui donne un total de 349 millions de francs.

» En cette même année 1891, les 124 millions de moutons avaient une valeur de 1 milliard 162 millions de francs ; les 11 millions de bêtes à cornes étaient estimées 1 milliard 375 millions de francs, et les 1,750,000 chevaux 437 millions de francs. Le produit net de ces trois catégories d'animaux a été de 950 millions de francs, dont 615 millions pour la vente des laines. Les laits, beurres et fromages australiens ont produit, en 1891, une somme de 154 millions de francs et les récoltes de céréales une somme de 562 millions de francs. Enfin, le produit total des industries agricoles mentionnées ci-dessus a été, en 1891, de 2 milliards 62 millions de francs. »

Les importations et exportations australiennes, en 1891, ont atteint une valeur de 3 milliards 625 millions, dont 1 milliard 500 millions pour le commerce intercolonial, ce qui laisse pour le commerce extérieur proprement dit une somme de 2 milliards 125 millions.

III. — Généralités.

Indemnités aux missionnaires en Chine. — Le vice-consul de France à Hankeou et le taotaï de Kin-Kiang, viennent de conclure une convention ayant pour objet de régler les réclamations que la mission de Kiang-Si avait formulées, à la suite des pertes subies par elle lors des troubles qui s'étaient produits dans cette province en 1891. En vertu de cet arrangement, 240,000 ligatures, environ 7,000 fr., ont été attribués aux chrétiens indigènes; 20,000 taëls, plus de 100,000 fr., ont été versés au vicaire apostolique, comme indemnité pour les églises et maisons détruites, objets perdus, etc. Une proclamation a été publiée par le gouverneur de la province, invitant le peuple à rester calme, à vivre en paix avec les chrétiens et à ne plus soulever de nouveaux troubles. Les missionnaires recevront aide et protection de la part des autorités chinoises, lorsqu'ils entreprendront la reconstruction des églises et des bâtiments détruits.

Découvertes archéologiques en Égypte. — On a déjà parlé des découvertes faites par le savant égyptologue M. de Morgan, dans la pyramide de Dahchour, qui est une monumentale nécropole.

Dans une première lettre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. de Morgan a indiqué comment, à l'aide de textes égyptiens de la plus haute antiquité, il avait été amené à la conviction que la massive pyramide contenait des tombeaux royaux et de personnages illustres, et comment des fouilles pratiquées avec intelligence confirmèrent son opinion. La suite a été un triomphe pour notre éminent compatriote, et dans une seconde lettre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres il énumère la longue liste des trésors exhumés.

De ce long document nous extrayons le passage suivant, qui ne sera pas sans intéresser nos lecteurs :

« Les sondages, en se continuant, amenèrent la découverte de onze autres puits alignés d'Est en Ouest. Quelques-uns sont écroulés et semblent n'avoir jamais été terminés, mais l'un d'entre eux, le plus rapproché du puits royal, a fourni des résultats fort importants.

Le 19 avril, ce puits venant d'être vidé, je rencontrai une porte donnant accès dans un couloir long de 14 m. 60, et couvert d'une voûte cylindrique habilement appareillée. Cette galerie, en tout semblable à celle qui donnait accès dans la tombe royale, était brisée en son milieu par une cloche fort dangereuse qui exigea beaucoup de soins. Elle se terminait au sud par une muraille construite en pierre de Tourah fermant la porte du caveau. Cette sépulture n'avait pas été violée.

Je crois utile d'insister ici sur l'existence des voûtes de briques crues dans les tombeaux de la XIIe dynastie à Dahchour. J'en ai jusqu'ici rencontré trois dont l'appareil oblique par rapport à l'axe dénote des connaissances pratiques fort étendues de la part des architectes de cette époque. Une autre remarque est aussi à faire au sujet de l'emploi du plâtre qui est général dans les monuments de Dahchour. J'ai même retrouvé dans les diverses constructions les vases dans lesquels ce mortier avait été gâché : on y voit encore l'empreinte des doigts des maçons tracés dans la pâte humide.

La porte fut ouverte avec toutes les précautions qu'exigeait le mauvais état de la galerie, et, dès les premières pierres enlevées, nous eûmes sous les yeux tous les

objets placés dans une chambre exiguë à l'endroit où ils avaient été déposés par les prêtres de la XIIe dynastie ou par la famille du mort. Là, étaient des vases d'argile renfermant encore le limon des eaux du Nil ; ici, des pièces de viande embaumées ; plus loin, des plats aux mets desséchés. Dans un angle se trouvaient deux caisses, l'une renfermait des parfums contenus dans des vases d'albâtre soigneusement étiquetés en caractères hiératiques, l'autre ne contenant que des sceptres, des cannes, un miroir de bois et des flèches dont les barbes sont d'une étonnante conservation.

Jusque-là, il était impossible de dire si cette tombe était celle d'un homme ou celle d'une femme ; elle contenait des armes et des objets de toilette. Le seul indice que nous eussions trouvé était le cachet dont on avait scellé le coffret des parfums : il portait le nom du *familier du roi* Tesch-Senbet. F.

Dès que tous ces objets furent numérotés, qu'il eut été pris des croquis de leur position respective et qu'enfin cette salle eut été vidée, on commença l'ouverture du sarcophage. De larges dalles de calcaire blanc de Tourah occupaient tout le fond de la chambre des offrandes ; elles composaient en même temps le sol de cette salle et le couvercle du sarcophage.

Dès la première pierre soulevée, le cercueil de bois apparut couvert de feuilles d'or, orné de ses deux chevets et terminé en dos d'âne. Une inscription d'or occupait toute la longueur du couvercle. Elle nous donne le nom et le titre de la défunte : *la princesse (ou fille royale)* NOUB-HOTEP TA KHROUDIL.

La caisse du cercueil, ornée elle aussi de feuilles d'or, était en bois naturel ; seules, les bandes d'or portant les inscriptions étaient encadrées d'un trait de peinture verte.

Les inscriptions du couvercle furent de suite copiées, puis détachées avec le plus grand soin, car la pâte qui les supportait étant devenue friable, elles tombaient au moindre choc et il devenait impossible de les transporter avec le bois.

La momie, bien que vierge, avait beaucoup souffert de l'humidité ; il ne restait plus qu'un amas d'os, de bijoux et de poussières enfermé dans les restes d'une enveloppe de plâtre entièrement dorée. Mais les objets n'avaient point été bougés et en les retirant avec soin, il était aisé de retrouver l'usage de chaque partie.

A gauche étaient les cannes, les sceptres, le flagellum, curieux instrument fréquent dans les bas-reliefs des temples, mais qu'on n'avait jamais retrouvé aussi complet. Sur la tête étaient posés un diadème d'argent incrusté de pierres, un urcus et une tête de vautour d'or. Sur la poitrine, j'ai rencontré le collier orné d'une cinquantaine de pendentifs d'or incrusté et terminé par deux têtes d'éperviers d'or, de grandeur naturelle. Vers la ceinture était un poignard à lame d'or, et aux bras et aux pieds des bracelets en or, ornés de perles de cornaline et d'émeraude égyptienne.

La tête de la momie était, comme d'usage, située au nord du tombeau ; à la gauche des pieds était la caisse à canopes lamée d'or comme le cercueil et couverte de textes.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 20 Juillet 1894.

Présidence de M. PAUL CREPY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Concours. — Le Concours annuel de géographie organisé par la Société a eu lieu simultanément à Lille, Roubaix et Tourcoing, le 12 Juillet dernier. Cent trente jeunes gens et quatre-vingt-seize filles y ont pris part.

Sur la demande de plusieurs professeurs, la Commission du Concours avait, en Avril dernier, apporté quelques changements au programme général :

Dans l'Enseignement primaire supérieur, la limite d'âge inférieure des candidats est abaissée de 14 à 13 ans.

Dans l'Enseignement secondaire — jeunes filles — 2e série, la limite d'âge supérieure est élevée à 16 ans.

Les questions suivantes ont été tirées au sort le jour du Concours parmi les sujets proposés, pour chaque série, par la Commission spéciale :

Garçons. — Section supérieure. — Géographie militaire : La frontière maritime de la France, de Dunkerque à Brest. — Carte.

Enseignement secondaire.

1re série. — Le bassin du Danube, description des régions traversées par ce fleuve aux points de vue géographique et ethnographique. — Carte.

2e série. — La Turquie d'Asie. — Carte.

Filles. — Enseignement secondaire.

1re série. — La République Argentine au point de vue économique. — Carte.

2e série. — Le littoral de la Manche. — Carte.

Filles et Garçons. — Enseignement primaire supérieur.

1re série. — La Chine, le Japon, la Corée. — Carte.

2e série. — Géographie du Mexique et des Républiques de l'Amérique centrale. — Carte.

Enseignement primaire élémentaire. — Section unique. — L'Algérie. — Carte.

Le Concours de géographie commerciale aura lieu en Novembre prochain, il sera divisé en deux sections. — La section A sera réservée aux employés de commerce ou autres, — la section B aux élèves des Établissements d'instruction.

Bibliothèque. — M. le Président énumère les dons reçus par la Bibliothèque :

M. Duhamel, V.-P. du C. A. F. à Grenoble, a envoyé : la description des vallées des grandes Alpes, par le marquis de Pezay.

M. Ardouin-Dumazet, ancien membre de la Société, rédacteur militaire au « *Temps* », publie par volumes in-8° ses impressions de voyages à travers la France. — Il offre à la Société les deux premiers volumes, parus récemment.

M. Paul Charbonnet, professeur d'histoire et de géographie, a offert, par l'entremise de M. Éd. Van Hende, ses derniers travaux sur l'histoire de l'Europe et particulièrement de la France, avec croquis de toutes les campagnes (1589-1789), les guerres de la France et de l'étranger (1792-1886).

M. Ch. Phalempin (de Melbourne), membre fondateur de la Société, a envoyé « *The picturesque atlas of Australasia* », important travail artistique, contenant en trois gros volumes de nombreuses gravures et cartes.

M. André Delebecque, ingénieur des ponts-et-chaussées à Thonon, complète son atlas sur le sondage des lacs, par l'envoi des planches au fur et à mesure qu'elles sont publiées.

Enfin, M. de Grimbry a encore déposé quelques brochures à notre Bibliothèque.

Le Président a remercié ces généreux donateurs.

Conférence. — Le Comité d'Études avait cru clôturer la série des Conférences, le 24 Avril dernier, avec M. Diamanti ; mais depuis nous avons eu la bonne fortune d'entendre une magnifique conférence sur les Touareg-Adzjer, faite par le R. P. Hacquard, des Pères Blancs, interprète de la récente mission de M. le vicomte d'Attanoux. D'unanimes applaudissements ont salué ce vaillant patriote-missionnaire.

Congrès. — Le 9e Congrès d'Histoire et d'Archéologie aura lieu à Mons du 5 au 8 Août. — Sur la demande du Comité, M. A. Eeckman accepte de se joindre à M. Eug. Delessert pour y représenter la Société.

Le 15e Congrès national de Géographie s'ouvrira à Lyon le 2 Août, sous la présidence de M. le Dr Hamy, de l'Institut. — M. A. Merchier a bien voulu accepter d'y représenter la Société. M. le Président compte assister à quelques séances.

M. Léon Gauche consent à représenter notre Société au 32e Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, qui se tiendra à Caen du 9 au 15 Août.

Fêtes de Tourcoing. — M. Fr. Masurel, le sympathique Président de la section de Tourcoing, avait invité les membres du Comité à assister à la Conférence que M. Merchier a faite, le 17 Mai dernier sur la bataille de Tourcoing (1794). Cette conférence a été donnée dans la grande salle Leverrier, devant environ 1,200 auditeurs. Inutile de dire quel succès a obtenu notre savant Secrétaire-Général !

Excursions. — 1° Le 6 Mai, MM. Cantineau et Fernaux conduisaient leurs collègues au château d'Esquelbecq, dont le châtelain, M. Bergerot, leur fit les honneurs avec une grâce charmante ; de là à Bergues et Dunkerque. Des remercie-

ments sont adressés à M. Albert Mine, qui a si aimablement piloté nos collègues dans cette dernière ville ;

2° MM. Van Butsèle et Duhem, accompagnés de quelques Sociétaires, ont effectué un voyage dans l'Europe centrale : Belgique, Hollande, Allemagne, Bohème, etc. ;

3° Le 24 Mai, M. Florimond Desprez, directeur du Laboratoire agricole de Cappelle, recevait, avec cette cordialité que tous lui connaissent, les visiteurs que lui présentaient MM. Paul Crepy et H. Crépin ;

4° Le 31 Mai, avait lieu une excursion industrielle sous la direction de MM. Charles Derache et Victor Delahodde. Les grands établissements de MM. Jean Dalle (rouissage et teillage du lin), Dalle frères et Lecomte (papiers) à Bousbecque, et de H. Gallant, à Comines, ont été l'objet d'intéressantes visites ;

5° Le 24 Juin, de nombreux excursionnistes, dirigés par MM. Henri Beaufort et Fernaux, exploraient Ardres et la forêt de Licques ;

6° Enfin, le 13 Juillet, une nombreuse caravane de Sociétaires (44) traversait le Pas-de-Calais et pendant quatre jours, visitait Londres et Brighton. Les organisateurs, MM. Fernaux et Carron-Villers, s'étaient adjoint notre collègue M. R. Christy qui, grâce à sa connaissance de la langue anglaise et de Londres, leur a rendu d'utiles services.

Le 11 Août prochain, M. Henri Beaufort conduira nos géographes lillois vers le Jura, par Bourg et la Faucille, la Suisse, par Genève, Lausanne, Glyon, Martigny, et le Mont-Blanc, la Savoie, par Chamonix, Annecy, Aix-les-Bains, pour terminer par l'Exposition de Lyon. Un programme détaillé formant brochure de 15 pages avec carte dénote le travail et le dévouement qu'exige pareille organisation.

Distinctions honorifiques. — M. le Président félicite les membres de la Société qui ont été l'objet de distinctions honorifiques.

Officiers de l'Instruction publique :

M. le Dr De Lapersonne, doyen de la Faculté de Médecine.

M. le Dr Castelain, professeur à la même Faculté.

Officiers d'Académie :

M. Haumant, professeur à la Faculté des Lettres, membre de notre Comité d'Études.

M. Em. Rouzé, entrepreneur.

Chevaliers du Mérite agricole :

M. le Recteur Bayet, membre d'Honneur de la Société.

M. Damien, professeur à la Faculté des Sciences, membre du Comité d'Études.

M. Serrurier, Vice-Président de l'Association de l'Enseignement par l'aspect, du Havre, qui a rendu de nombreux services à la Société, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

M. Gaston Routier, membre Correspondant, a reçu la croix de Charles III d'Espagne.

M. Auguste Crepy, membre de notre Comité d'Études, Chancelier du Vice-Consulat de Portugal, vient d'être nommé Chevalier du Christ de Portugal.

M. Eugène Delessert, le tout dévoué Archiviste de la section de Roubaix, a reçu une médaille d'honneur de la Société d'archéologie de Belgique.

Japon. — M. le Dr Harmand, membre Correspondant, est nommé Ministre plénipotentiaire de France au Japon. M. Harmand est un des premiers conférenciers de la Société.

Nécrologie. — En Janvier dernier, la Société décernait une médaille d'honneur à M. Léon Faucher, son ancien Vice-Président, qui lui avait été si dévoué pendant de longues années, à celui qu'elle proclamait membre d'honneur.

M. L. Faucher est mort après une très courte maladie, à Sevran-Livry où il avait été appelé pour diriger l'importante poudrerie nationale. M. le Président rappelle la part que son regretté collègue avait prise dans l'organisation du Congrès de géographie de 1892, et le précieux concours qu'il avait sans cesse apporté dans les travaux de la Commission des Concours dont il était le Président. Quelques-uns des Sociétaires habitant Paris ont représenté la Société aux obsèques. La Société de Géographie commerciale de Paris y avait délégué un de ses Vice-Présidents.

M. Bère, membre de notre Comité d'Études, conseiller général du Nord, est mort presque subitement. M. Bère, ingénieur de la Manufacture des Tabacs, avait, à plusieurs reprises, guidé des groupes de nos collègues dans la visite de cet intéressant établissement. Il avait aussi fait plusieurs conférences dans lesquelles il relatait avec un charme particulier ses voyages à travers l'Europe.

M. Fr. Masurel-Jonglez, fils du dévoué Président de la section de Tourcoing, ancien conseiller général du Nord, vient de mourir à Tourcoing, à l'âge de 59 ans, plongeant dans le deuil son honorable famille et toute la population industrielle de la région. Le Comité était représenté aux obsèques par presque tous ses membres, qui prirent rang parmi les nombreuses délégations.

M. A. Merchier, Secrétaire-Général, avait été délégué la veille, pour porter à M. François Masurel père, les regrets sympathiques de notre Société.

Nouveaux membres. — Lecture est donnée de la liste de 22 nouveaux membres admis par le Comité d'Études depuis la dernière Assemblée générale.

Communication. — M. le général Chanoine, commandant la 1re division d'infanterie, membre du Comité d'Études, veut bien initier l'Assemblée à la politique suivie en Corée par la Chine et le Japon. L'orateur fait ressortir la situation critique de la Corée, convoitée à la fois par la Chine et le Japon, la Russie et l'Angleterre. Les dernières dépêches annoncent du reste la déclaration officielle d'une guerre entre les deux empires de l'Extrême-Orient.

Cette communication, très goûtée de l'auditoire, recueille de vigoureux applaudissements. Elle sera publiée dans un de nos prochains Bulletins.

Élection. — L'Assemblée générale procède au vote d'un membre du Comité d'Études en remplacement de M. F. Bère, décédé.

L'élection a lieu au scrutin secret.

Par 29 voix sur 52 votants, M. le Président déclare élu M. E. Cantineau, un des membres les plus dévoués de la Commission des Excursions.

La séance est levée à dix heures quinze.

J. J.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

LA FRANCE AU LAOS
ET LA QUESTION DU SIAM

Conférence faite en 1893 et 1894 à Lille et à Valenciennes,

Par M. E. GUILLOT,
Professeur agrégé d'Histoire au Lycée Charlemagne,
Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris,
Membre d'Honneur et ancien Secrétaire-Général de la Société de Géographie de Lille,
Officier de l'Instruction publique.

Le 13 Juillet 1893, deux navires français : « *l'Inconstant* » et « *la Comète* », pilotés par le navire des Messageries maritimes de Cochinchine, le *Jean-Baptiste Say*, franchissaient la barre du Meinam, et, malgré les forts de Paknam, malgré les feux de la flotte siamoise, rassemblée sous la protection de leurs canons, mouillaient le soir même à Bangkok, devant le palais de la légation de France. Cet incident de Pak-Nam, comme on l'appelle, ajouté à l'assassinat de l'inspecteur français Grosgurin et au débordement incessant des Siamois sur la rive gauche du Mékong, décida la France à demander réparation ; la question du Siam, étroitement liée à la question du Laos, était engagée en Indo-Chine.

Cette vaste contrée avait déjà vu se poser, il y a dix ans, la question de la Birmanie, que les Anglais résolurent en 1884-1885 de la façon la plus simple, en annexant purement ce pays qu'ils avaient depuis longtemps privé de ses côtes, et cela au moment même où la France allait

signer avec lui un traité de commerce. Quelques années auparavant avait surgi la question du Tonkin, qui avait pour but d'assurer à la France la voie commerciale la plus courte et la plus facile pour pénétrer dans les riches provinces méridionales du Céleste-Empire. La question française du Laos qui commençait fut rapidement résolue avec le Siam : elle n'a fait que commencer avec l'Angleterre.

Et c'est un fait bien digne de remarque de voir que chacune de ces grandes questions indo-chinoises a eu un illustre représentant : la question anglaise de la Birmanie a été engagée, conduite et résolue par celui-là même qui représente aujourd'hui les intérêts anglais à Paris, lord Dufferin ; la question du Tonkin a été posée par un apôtre dévoué dont le nom. bien connu, est synonyme de désintéressement et de patriotisme : c'est Jean Dupuis, celui qui trouva la voie la plus courte pour pénétrer dans la Chine intérieure, celui qui accomplit en 1873, avec Francis Garnier, la première et mémorable conquête du Tonkin, que l'on ne sut malheureusement pas rendre définitive ; enfin, la question du Laos ou du Siam a eu aussi son représentant éminent, qui a débuté d'une façon plus que modeste, et qui, par son habileté et son énergie, s'est élevé rapidement jusqu'aux plus hautes fonctions. C'est lui qui, après avoir installé d'abord, non sans péril, la ligne télégraphique de Saïgon à Bangkok, consentit à s'exiler durant plusieurs années comme vice-consul au fond des forêts, à Luang-Prabang, où il acquit une influence qu'aucune intrigue ne put détruire, c'est lui qui a signifié au Siam l'ultimatum du 20 Juillet 1893 et qui, voyant toute satisfaction refusée, a quitté la capitale pour se réfugier sur les vaisseaux français, préparant ainsi la solution de cette grave question à laquelle son nom reste désormais attaché : c'est M. Pavie, actuellement encore ministre de France à Bangkok.

Si l'on se reporte à l'établissement de l'Angleterre et de la France en Indo-Chine, il est facile de suivre la formation progressive de leur empire colonial dans cette grande et importante contrée.

L'Angleterre s'empare successivement de toute la côte occidentale : de l'Aracan et du Ténasserim (1816), de Malacca (1826, de Singapoure (1836), du Pégou 1849). Elle fonde Rangoun, la future capitale de ses vastes possessions, et bien des années avant l'annexion de l'empire birman (1884-1885), elle travaille à réunir ses comptoirs de l'embouchure des fleuves avec la Chine méridionale, dont elle veut confisquer le commerce à son profit. Les expéditions anglaises dirigées dans les vallées de l'Iraouaddy et du Salouen échouent, elles se heurtent à des

difficultés insurmontables, rencontrant des défilés impraticables, des populations hostiles. Mais l'Angleterre ne se décourage pas ; en 1885, elle annexe la Birmanie pour mieux s'assurer dans l'avenir la possession des routes tant cherchées. Et c'est alors qu'elle veut essayer de faire valoir les anciennes prétentions de l'Empire birman sur les États Shans dont elle revendique aujourd'hui la possession.

Malheureusement pour l'Angleterre, l'un de ces États a été cédé par elle-même au Siam, à qui elle ne saurait le redemander. Aussi semble-t-elle vouloir le faire attribuer à la Chine, sans considérer combien est dangereux ce voisinage dont la France et elle-même ont eu déjà à souffrir.

Presque en même temps, la France commençait en Indo-Chine la fondation de son empire colonial. De 1858 à 1862, à la suite de difficultés avec l'empereur d'Annam, elle occupe trois provinces de la Basse-Cochinchine, et quelques années plus tard (1867), pour punir les Annamites qui fomentaient des intrigues dans les territoires devenus français, trois autres provinces furent annexées. Dès 1863, le commandant de Lagrée avait établi le protectorat français sur le royaume de Cambodge. Puis viennent l'établissement du protectorat sur l'Annam (1883 et la conquête du Tonkin qui, assez facile en 1873, fut de 1883 à 1885, beaucoup plus pénible, plus longue et surtout plus coûteuse.

Telle était la situation dans ces dernières années : l'Angleterre à l'ouest de l'Indo-Chine ; la France à l'est et le Siam entre elles. La France forma alors en Indo-Chine un projet déjà conçu par elle en Amérique au XVIIIe siècle, au moment où elle possédait le Canada et la Louisiane. La France voulut réunir la Cochinchine qui occupe les bouches du Mékong, avec le Tonkin, qui est situé au nord, dans la vallée du fleuve Rouge. Pour accomplir cette jonction, il n'y avait qu'une voie, celle du Mékong. On revendiqua l'ancienne limite de l'Annam formée par le grand fleuve, qui, malgré les difficultés de sa navigation, formait une voie de communication toute naturelle.

Ainsi se posait la question du Laos, consistant dans l'établissement d'un vaste circuit commercial partant du Tonkin, arrivant au Mékong, et descendant le fleuve jusqu'en Cochinchine pour revenir au Tonkin.

Assurer à la France cette importante voie commerciale qui établirait la jonction définitive des diverses contrées soumises à l'influence française, et créer sur les côtes de l'Annam une série de débouchés pour

les marchés de la vallée du Mékong, tel fut le but poursuivi avec une suite merveilleuse et une ténacité bien digne d'éloges par les explorateurs français du Laos.

I. — Les Explorateurs du Laos.

La région du Laos a été, depuis trente-cinq ans, visitée presqu'uniquement par des Français. C'est là une constatation glorieuse, en même temps qu'un argument suffisant à opposer aux prétentions injustifiées que l'Angleterre essaie maintenant de faire valoir. Le premier qui ait ouvert la route du Laos est Henri Mouhot (1858-1861). Chargé par plusieurs Sociétés scientifiques de Londres d'une mission qui consistait à remonter le Mékong et à relier entre eux les renseignements souvent contradictoires fournis par les missionnaires, il partit de Londres en 1858, et contourna l'Afrique par une navigation de cinq longs mois qui le conduisit à Bangkok. Après avoir visité le port de Chantaboun, et gagné par terre la ville de Korat, il remonta le Mékong. Le premier il affirma le caractère artificiel et indéterminé des frontières siamoises : « Les limites du Siam, écrit-il, ont beaucoup » varié à diverses époques de son histoire, et aujourd'hui même, à » l'exception de la frontière occidentale, les autres lignes de démar- » cation ne sauraient être tracées d'une manière bien exacte, la » plupart des frontières étant occupées par des tribus plus ou moins » indépendantes. »

Mouhot, en remontant le Mékong, arriva à Luang-Prabang, où, bien reçu par le roi, il séjourna jusqu'à sa mort. Les Européens y étaient si peu connus que les marchandises d'Europe furent reçues avec autant de surprise que de plaisir. Bientôt Mouhot fut en proie à la fièvre ; les derniers mots de son journal sont les suivants : « Je suis atteint de la » fièvre. Ayez pitié de moi, ô mon Dieu ! »

Le 10 Novembre 1861, il succombait à Luang-Prabang où il fut inhumé par Phraï, son fidèle serviteur. Ses notes, ses collections et ses papiers furent rapportés à Bang-Kok et de là en France.

Mouhot est le premier explorateur du Laos. Aussi ne faut-il pas s'étonner des témoignages de sympathie et d'admiration que les explorateurs venus après lui ont prodigués à sa mémoire. Lorsque, en 1867,

l'expédition du Mékong atteignit Luang-Prabang, son chef, le commandant de Lagrée, écrivait en Europe :

« Nous avons trouvé partout ici le souvenir de notre compatriote » Mouhot qui, par la droiture de son caractère et sa bienveillance » naturelle, s'était acquis l'estime et l'admiration des indigènes. Tous » ceux qui l'ont connu sont venus nous parler de lui en termes » élogieux et sympathiques. Les regrets que devaient nous inspirer la » vue des lieux où s'est accomplie sa dernière lutte ont été adoucis » par la consolante satisfaction de trouver le nom français honorable- » ment connu dans cette contrée lointaine. »

En 1866, le ministre de la marine de Chasseloup-Laubat, organisa la grande expédition dont le chef fut le commandant Doudart de Lagrée, assisté des lieutenants Delaporte et Francis Garnier. Né à St-Étienne, dans ce département de la Loire si fécond en grands explorateurs (c'est près de Roanne qu'est né Jean Dupuis), Francis Garnier montrait de bonne heure cette mâle énergie qui fut le fond de son caractère. Dès sa sortie de l'École navale, il s'occupait de questions coloniales, et détestant la politique envahissante de l'Angleterre, il voulait arrêter ses progrès. Au retour de l'expédition de Chine, il étudia en Cochinchine et rédigea un projet d'exploration du Mékong. Remonter le fleuve, étudier la possibilité de l'utiliser comme voie navigable pour pénétrer dans la Chine méridionale, tel était son dessein.

A une faible distance de la côte, l'expédition rencontra des rapides ; ceux de Khone surtout lui semblèrent infranchissables, et les études ultérieures n'ont fait, jusqu'à ce jour au moins, que confirmer cette opinion. L'utilisation du Mékong leur apparut donc comme impossible. Ce résultat, rapidement acquis, n'arrêta pas leur marche. A Luang-Prabang, ils trouvèrent le souvenir vivant de Mouhot, au tombeau duquel ils firent un pieux pèlerinage. A Xien-Hong, ils prirent la route de terre, et quand le commandant en chef de l'expédition eut succombé à la fièvre, Francis Garnier, qui le remplaça, atteignit avec ses compagnons le fleuve Bleu, qu'ils descendirent jusqu'à Chang-Haï. L'expédition avait franchi 6,000 kilomètres ; elle avait révélé des contrées inconnues, mais elle était arrivée à ce résultat négatif que le Mékong ne pouvait servir de voie de communication pour pénétrer en Chine.

Parmi ceux qui, en 1873, associèrent leurs efforts à ceux de Jean

Dupuis pour la conquête du Tonkin, se trouvait un jeune médecin de marine, le docteur Harmand, qui le premier réussit à traverser (1877) les plateaux séparant la vallée du Mékong de la côte de la mer de Chine. Parti de Bassac, il franchit le plateau des Bolovens et par Attopeu, arriva à Hué, la capitale de l'Annam, devançant ainsi les explorations si fructueuses de la future mission Pavie.

Venu quelques années plus tard, le docteur Neïs (1882-84) pénétra jusqu'au cœur du Laos. Le gouvernement, en lui confiant sa mission, lui avait prescrit de refaire sur un autre point le voyage du docteur Harmand, en allant du fleuve Mékong aux côtes de l'Annam à travers la région montagneuse; mais il reçut en route l'ordre de se rendre à Bangkok, où le docteur Harmand, qui était alors ministre de France auprès du roi de Siam, lui donna de plus utiles instructions. Il s'agissait de pénétrer dans le Laos et de vérifier la situation intérieure de ce pays.

Après avoir remonté le Mékong jusqu'aux rapides de Khone et traversé un pays infesté par le choléra, Neïs constata le premier l'importance du grand marché de Non-Kay. Le gouverneur lui disait : « J'ai des coffres pleins d'argent, je voudrais bien acheter des denrées » européennes, mais nous sommes si loin de Bangkok que nous avons » toujours peur que cela soit perdu en route. »

De là il prit la route de terre pour gagner Luang-Prabang, où il séjourna huit mois, explorant plusieurs affluents du Mékong et étudiant les relations commerciales qu'il jugeait possible d'établir plus tard avec cette capitale du Laos. Là encore le roi lui disait : « Nous » faisions jadis du commerce avec le Tonkin, nous avions par là des » denrées européennes, tandis que maintenant nous sommes obligés » d'aller les chercher bien loin, à Xieng-Mai. »

Cette révélation inspira à Neïs un nouveau projet, il aurait voulu faire ce qui fut plus tard réalisé par la mission Pavie, et trouver une voie praticable entre le Laos et le Tonkin. Trois tentatives pour remonter le Nam-Hou et le Nam-Chane échouèrent. Les Hos, frères des Pavillons-Noirs, qui parcouraient à ce moment même le Tonkin, le forcèrent à reculer et à différer l'exécution de ce grand projet. Ne pouvant gagner le Tonkin, il revint alors par la vallée du Mei-Nam, traversa des forêts où il trouva des arbres mesurant de 30 à 40 mètres de hauteur jusqu'aux premières branches, puis descendit le fleuve jusqu'à Bangkok.

Il avait révélé, pendant son séjour à Luang-Prabang, l'importance

des deux affluents du Mékong, le Nam-Hou et le Nam-Chane, qu'il soupçonnait pouvoir conduire au Tonkin, présageant ainsi la solution que devait, moins de dix ans après lui, recevoir la question du Laos et dont il avait entrevu la possibilité.

Au docteur Neïs succède M. de Lanessan. En 1886, chargé d'une importante mission dans nos possessions indo-chinoises, il en a rapporté le beau livre intitulé : « *L'indo-Chine française.* » M. de Lanessan a parcouru les diverses contrées soumises à l'influence française, étudiant avec soin et méthode leurs ressources au point de vue de leur avenir économique. Son exploration a eu d'autant plus d'importance, que récemment encore il était appelé avec les pouvoirs les plus étendus, à appliquer ses idées comme gouverneur de l'Indo-Chine française.

M. de Lanessan a constaté que le Mékong n'était guère navigable que six mois de l'année, et que cette navigation déjà restreinte est encore sur beaucoup de points gênée par les rapides. Il insiste sur la rareté des ports d'Indo-Chine vraiment dignes de ce nom, celui de Saïgon présentant seul à ses yeux les conditions d'une sécurité complète.

Mais la conclusion la plus curieuse, quoique la plus décourageante, est celle qu'il a formulée sur les régions du Laos. Il n'en a vu qu'une partie, n'ayant remonté le Mékong que jusqu'au-delà de Stung-Treng ; mais il a été frappé du caractère désert de ses rives et il déclare qu'il n'y a rien à faire dans cette contrée. En ce qui concerne les relations commerciales avec le Laos, par le Mékong, il représente le Laos comme un pays sans besoins et sans avenir :

« Le Mékong, dit-on, nous rendrait maîtres d'une longueur de » 2,000 kilomètres et plus, sur lesquels nous pourrions distribuer nos » marchandises. Cela paraît magnifique, mais il y a un malheur, c'est » que le long de ce cours il n'y a pas d'habitants. J'ai écrit moi-même » que Stung-Treng, ce point qui est situé au-dessus des premiers » rapides du Mékong était un des centres commerciaux les plus impor- » tants de la vallée. J'ai voulu savoir si ce centre avait la valeur que » moi-même je lui avais attribuée d'après les récits des autres. Je suis » donc parti et d'abord tout le long de la route je n'ai rien vu, » sauf un village et une vieille femme qui a refusé de me vendre son » sampot. A Stung-Treng j'ai trouvé un gouverneur siamois ; mais de » population étendue rien, pas plus que de commerce... Détail carac- » téristique : chacun était vêtu de la pièce d'étoffe qu'il avait fabriquée.

» Les relations commerciales de ce pays avec les plateaux des pro-
» vinces sont fatalement nulles, puisque ces plateaux n'ont presque
» pas d'habitants. »

Ainsi peu de population, pas de besoins, par suite pas de commerce. Mais il faut immédiatement ajouter que M. de Lanessan, ayant abordé le Laos par le Sud, n'a pénétré que dans la partie la moins productive et la moins peuplée de cette contrée, dont le commerce avec Bangkok, qui atteint le chiffre de 25 millions, augmentera sans aucun doute. Au-delà, s'étend le long du Mékong, un pays plus fertile, où s'élèvent des centres commerciaux dont les explorations ultérieures ont révélé l'importance et l'utilisation possible.

Telle est en effet la conclusion qu'après un voyage accompli à travers tout le Laos, après une observation minutieuse et désintéressée, n'a pas craint de formuler M. Camille Gautier (1887-1888).

Son voyage, préparé par de longues et laborieuses études, a eu une importance à la fois géographique et commerciale, et ses conclusions, quelque différentes qu'elles soient de celles de M. de Lanessan, méritent cependant d'attirer toute notre attention, car avec un patriotisme digne d'éloges, il a signalé nettement les dangers suscités par les intrigues de l'Angleterre.

Au moment où Camille Gautier allait quitter Bangkok, il apprit que Luang-Prabang venait d'être prise, incendiée et détruite par les Hos. Aussi voulait-on, mais en vain, le retenir. Il savait qu'il ne trouverait qu'hostilité chez les fonctionnaires siamois, qui s'étaient efforcés d'entraver toutes les expéditions et d'arrêter les explorateurs, en refusant des éléphants pour les transports. Il partit cependant, à pied, voyageant pieds nus dans l'eau. Enfin il triompha des difficultés. En remontant le Mei-Nam à partir de Bangkok, il eut la bonne fortune de rencontrer M. Pavie, qui ramenait avec lui le roi de Luang-Prabang échappé à l'incendie de sa capitale. Continuant avec lui son voyage, tous deux furent obligés de laisser, par suite du manque d'éléphants, une grande partie de leurs bagages en route, puis à travers les forêts, ils arrivèrent à la ville de Nan, chef-lieu d'une petite principauté ; là, si les commissaires siamois refusèrent d'entrer en relations avec eux, ils furent du moins dédommagés par la réception amicale que leur fit le roi.

Ayant atteint le Mékong à trois journées de marche environ au-dessus de Luang-Prabang, ils furent obligés de descendre le fleuve

jusqu'à cette ville, qu'ils trouvèrent dans un état déplorable : les Hos l'avaient envahie et complètement détruite, tandis que les soldats siamois, qui auraient dû la défendre, avaient pris honteusement la fuite. M. Pavie était parvenu à entraîner le vieux roi, il lui avait fait descendre le Mékong sur un radeau, et par terre l'avait conduit jusqu'à Bangkok où il le laissa en sûreté.

Dans Luang-Prabang en ruines, les explorateurs eurent peine à trouver un modeste logement ; de 40,000 habitants il en restait 5,000. Tout commerce était impossible et la mission de Gautier était arrêtée. Il ne fallait pas songer à gagner le Tonkin, la région intermédiaire étant infestée par les pirates. Aussi, devant cette impossibilité matérielle, Camille Gautier se décida-t-il à descendre tout le cours du Mékong jusqu'au Cambodge. Cette longue et patiente exploration nous a révélé le cours du fleuve qu'il a descendu en radeau et dont, malgré les vexations incessantes des fonctionnaires siamois, malgré les rapides qui se succèdent presque sans interruption dans plusieurs de ses parties, il a dressé une carte très précise.

Il a visité tous les grands centres, Non-Kay, Lakhone, Kemmarat, Bassac, et nous a transmis sur eux les renseignements les plus précieux. Camille Gautier est un de ceux qui ont le mieux vu la situation du Laos, le plus nettement indiqué les ressources et le rôle que peut, dans l'avenir, jouer le Mékong comme voie commerciale. De plus, il insista sur ce que l'on doit faire pour déjouer les projets des Anglais qui veulent se réserver la route de Chine, et qui espèrent s'emparer, au profit de leurs négociants et avant la France, des voies de communication entre le Laos et le Tonkin. Ils ont déjà conçu l'idée de deux lignes de chemin de fer, l'une pénétrant de Chantaboun dans la province de Battambang, l'autre de Bangkok à Korat, où elle attirerait tout le commerce du Laos qui aboutit aujourd'hui à Bang-Kok.

Est-il besoin de montrer combien il serait dangereux de laisser établir ce chemin de fer, par lequel les Anglais espèrent un jour couper les possessions françaises ?

Ce qu'il faut faire, Camille Gautier le dit hautement : il faut avoir des agents français qui, par une énergie tenace, jointe à une diplomatie habile et patiente, puissent soutenir énergiquement tous les droits de la France ; il faut revendiquer le Mékong comme limite de l'Annam et du Cambodge, établir comme on l'a fait récemment jusqu'à Khone, un service de bateaux à vapeur qui devra être prolongé à mesure que des travaux devenus nécessaires, auront reculé la limite de la navigation

du fleuve. Il faut créer des marchés à l'imitation de ce qu'ont fait les Anglais dans ce pays de la Birmanie, qui n'avait aucun commerce et qui achète aujourd'hui pour 71 millions de produits anglais. Il faut provoquer des émigrations annamites dans les régions du Mékong qui ne sont pas assez peuplées, et résister en toute circonstance aux revendications de l'Angleterre ! C'est le dernier conseil de Camille Gautier, qui rappelle à ce sujet des faits dont il est bon de se souvenir.

Un explorateur anglais, Hallett, n'a-t-il pas en effet, dans une conférence faite en Angleterre, préconisé, pour annihiler la France en Indo-Chine, « de prendre le roi de Siam par la main et de le conduire » dans la grande famille anglaise. » Et le major Browne, qui prit part en 1885 à l'expédition de Birmanie, n'a-t-il pas bizarrement justifié la confiscation arbitraire qui en a été la conséquence, par ces insolentes paroles : « Le gros coq anglais ne pouvait permettre au petit oiseau » français de venir chanter sur ce terrain. »

Dans la pénétration au Laos, l'opposition du Siam est une mince difficulté à vaincre ; il faut surtout prévoir les intrigues et modérer les appétits de l'Angleterre.

La plus importante de toutes les missions qui nous ont révélé le Laos est sans contredit la mission dirigée par M. Pavie. Son énergie comme vice-consul de France à Luang-Prabang avait rendu son nom populaire. Ses voyages multiples, leurs fructueux résultats scientifiques et commerciaux l'ont rendu immortel. Il existait entre le Mékong et la côte d'Annam et le Tonkin une région montagneuse qui n'avait été traversée que deux fois, par Francis Garnier et le docteur Harmand : mais on ignorait si, dans cette région, et à l'aide de ses cours d'eau, il ne serait pas possible d'établir des voies de pénétration et de commerce. C'est à les rechercher que M. Pavie et ses collaborateurs consacrèrent tous leurs efforts.

La première mission, qui s'étend de 1886 à 1889, avait à sa tête, outre M. Pavie, le capitaine Cupet et le lieutenant Nicolon. Parti de Bangkok, M. Pavie, par Xien-Mai atteignit Luang-Prabang. Arrêté sur le Nam-Hou par les Hos, il assista à l'incendie de cette ville par ces pirates et protégea la fuite du roi. Puis ayant entendu dire qu'une colonne française commandée par le colonel Pernot s'avançait par la rivière Noire, M. Pavie s'aventura à travers les montagnes et rejoignait les troupes françaises à Dien-Ben-Phu d'où, par Laï-Chau et le

Nam-Hou il regagnait Luang-Prabang. La question était résolue, il existait une route praticable entre le Mékong et le Tonkin.

Dans un second voyage, il se dirigeait par une autre route vers la rivière Noire et arrivait à Ha-Noi. Pendant ce temps, le capitaine Cupet revenait à Luang-Prabang en traversant le plateau du Tra-Ninh, et le lieutenant Nicolon visitait les territoires inconnus qui s'étendent entre la rivière du Nam-Hou et les États Chans.

Dans deux autres explorations particulières, le capitaine Cupet longeait le versant occidental de la ligne de partage des eaux et reconnaissait les montagnes situées entre Luang-Prabang et le golfe du Tonkin, principalement le massif du Pot-Loï.

Le troisième grand voyage de ces hardis Français devait avoir pour but de relever les voies de communication à peine amorcées entre le Laos et l'Annam, et d'étudier la navigabilité des cours d'eau de la région. Le Song-Ca, fleuve de Vinh, fut étudié, et en décrivant un vaste demi-cercle, M. Pavie se rendit de Ha-Noi à Luang-Prabang par la rivière Noire, descendit le Mékong jusqu'à Houtène et tantôt par eau, tantôt par terre, vint aboutir à Vinh, sur la côte septentrionale de l'Annam.

Ces premiers succès que M. Pavie put déjà faire connaître durant un très bref séjour en France (1889), engagèrent le Gouvernement à en assurer la continuation en donnant à la mission Pavie toute l'expansion qu'elle comportait, et en la chargeant d'assurer les droits de la France sur toute la région des bords du Mékong qui jadis, avant les empiètements arbitraires des Siamois, avaient dépendu de l'empire d'Annam.

M. Pavie s'était adjoint un personnel nombreux et choisi : on y remarquait M. Lefèvre-Pontalis, attaché d'ambassade, le capitaine Cupet, compagnon de ses premiers travaux, les lieutenants Cogniard, de Malglaive, Rivière, le sous-lieutenant Dugast, un pharmacien militaire, M. Massie, M. Le Dantec, préparateur à l'Institut Pasteur, MM. Lugan et Molleur, commis de résidence. M. Macey, délégué du syndicat français du Haut-Laos, devait accompagner l'expédition et étudier sur place l'avenir commercial de ces régions.

Pour obtenir, de 1890 à 1891, les brillants résultats scientifiques qui ont été consignés dans la belle carte éditée en 1893 par Challamel, les membres de la mission se partagèrent en deux groupes, l'un sous la direction de M. Pavie, l'autre sous le commandement du capitaine Cupet. Il s'agissait cette fois de relier par des explorations d'ensemble le Tonkin

à la Cochinchine par la vallée du Mékong, et le Mékong à la côte de la mer de Chine à travers les plateaux, en grande partie inconnus, qui les séparent.

De Ha-Noï où il s'était d'abord rendu, M. Pavie gagne sur le Haut-Mékong, la station importante de Xien-Hong, où MM. Massie et Macey, venus de Luang-Prabang, ne tardent pas à le rejoindre.

Puis, tandis que ses deux collaborateurs regagnaient Luang-Prabang par des routes différentes, M. Pavie pénétrait sur le territoire du Céleste-Empire et, bien accueilli par les mandarins, suivait jusqu'au Tonkin, à travers une contrée totalement inconnue, la ligne des postes-frontières chinois.

Pendant ce temps, les membres qui composaient le second groupe fouillaient sans relâche la région qui sépare la vallée moyenne du Mékong de la côte annamite.

Le capitaine Cupet, accompagné des lieutenants de Malglaive et Rivière, étudiait tout le pays compris entre Non-Kay, Lakhone et le Song-Ca, Le long de leurs itinéraires, tracés en pays inconnu pendant plus de 6.500 kilomètres, ils purent retrouver partout l'antique suzeraineté de l'Annam, les ruines innombrables accumulées par les Hos, constater la présence d'épaisses forêts riches en essences variées, de populations laotiennes douces et accueillantes, et déterminer avec précision la position de ce plateau du Tra-Ninh, qui se prêterait merveilleusement à toutes les cultures d'Europe.

Plus au sud, les explorations ne furent pas moins fructueuses. Le capitaine Cupet alla par terre de Oubone à Bassac, tandis que M. Lugan atteignait le même point en venant de Non-Kay. Puis le capitaine Cupet, aidé du lieutenant Cogniard, du sous-lieutenant Dugast et de M. Lugan, parcourut les deux rives du Mékong entre Bassac et Stung-Treng et effectua plusieurs traversées du plateau allant des bords du fleuve à la côte et de la côte au Mékong.

Le lieutenant de Malglaive avait, de son côté, parcouru 2,200 kilomètres dans une région qui figurait en blanc sur les cartes, entre Lakhone et Hué. Arrêté d'abord dans sa marche de Hué sur Saravane par des populations plutôt craintives qu'hostiles, il fut assez heureux, dans une seconde tentative, pour trouver dans la ligne de faîte un passage facile, à peine élevé de 330 mètres, le col d'Aï-Lao, dont le nom signifie la Porte du Laos ; puis, après avoir étudié le plateau des Bolovens, descendu le Se-Bang-Hien où il trouva de vastes régions herbeuses, où pourrait réussir l'élevage, il descendit le Se-Kong

jusqu'à Stung-Treng. Le but que s'était proposée la deuxième mission Pavie était atteint : les communications étaient désormais assurées entre Ha-Noï et Luang-Prabang, et le Mékong était relié à la côte de la mer de Chine par plusieurs voies soigneusement étudiées. Ces importants résultats, en mettant la mission Pavie hors de pair, lui ont assuré une large place dans l'histoire future de la colonisation française en Indo-Chine.

Ce serait une grave omission que de ne pas joindre à ces grandes explorations le nom du prince Henri d'Orléans, dont la notoriété, si elle n'avait pas été déjà unanimement consacrée par la grande traversée du Thibet accomplie en 1889 avec Bonvalot, le serait sans nul doute par les services qu'il a rendus à la politique coloniale française dans la question du Siam.

Dans une courte et substantielle brochure, modestement intitulée : « *Une Excursion en Indo-Chine* » et dont les idées justes et patriotiques ont été développées depuis dans un magistral ouvrage, le prince Henri d'Orléans a retracé la belle exploration qu'il a accomplie en 1892, de Ha-Noï à Bangkok à travers le Laos. Ce qui constitue aux yeux de tous la supériorité de ce voyage, c'est que son auteur, doué d'un esprit pénétrant d'observation, a presque toujours vu juste et a pu, grâce à son entière indépendance, formuler ses conclusions en toute franchise, sans se préoccuper des discussions et des mécontentements qu'elles devaient provoquer.

Le Bas-Tonkin, dont les mines de houille ont un grand avenir, pourra, selon lui, devenir un véritable Éden, lorsque la répression de la piraterie devenue complète, permettra l'extension des grandes cultures, en même temps que celle des voies de communication. Malgré les découvertes de la mission Pavie, la rivière Noire ne lui semble pas destinée à devenir une grande voie commerciale entre le Tonkin et le Mékong ; des rapides l'encombrent et, de plus, les routes de Laï-Chau à Luang-Prabang sont étroites, accidentées, difficiles. Si Luang-Prabang présente au point de vue politique et commercial une importance indiscutable, le Laos ne lui paraît devoir être, pendant longtemps encore, qu'un marché médiocre pour les produits français, trop chers parce qu'ils sont de fabrication trop soignée, et qu'en échange il n'est capable de fournir que peu de chose. Mais en révélant les droits de la France, dont il démontre la supériorité incontestable, d'après la carte dressée dès 1838 par Mgr Taberd, en affirmant la nécessité de prévenir la construction du chemin de fer projeté par les

Anglais, de Bangkok à Korat, le prince Henri d'Orléans a provoqué un mouvement irrésistible d'opinion et rendu la France consciente des revendications qu'elle était en droit d'exiger dans le règlement de la question du Siam. Ses désirs sont aujourd'hui exaucés et le pavillon français flottera bientôt sur toute la rive gauche du Mékong, que les plaidoyers chaleureux et patriotiques du jeune explorateur, autant que nos troupes et notre diplomatie, nous ont permis de réclamer et d'obtenir.

II. — Le Laos.

Toutes les explorations dont nous avons présenté un très rapide tableau nous ont révélé dans ses grands traits généraux le pays que se disputent l'Angleterre, le Siam et la France : le Laos. Ses limites sont presque partout indécises, mais sa situation sur le Mékong rend sa possession nécessaire pour la France, si elle veut réunir en un tout compact les diverses parties de ses possessions indo-chinoises.

Le Laos correspond à la vallée du Mékong et de ses principaux affluents. Fleuve à la fois de montagnes et de plateaux, le Mékong au cours très mouvementé, aux coudes brusques, aux rapides fréquents, unit entre elles des régions très différentes d'aspect, de valeur économique, et dont la diversité même explique nettement les jugements optimistes ou pessimistes à l'excès portés par les voyageurs qui n'ont visité que certaines parties de cet immense pays.

Le cours supérieur du Mékong peut être considéré comme allant jusqu'à Luang-Prabang. Sa source, demeurée jusqu'à ce jour inconnue, est regardée comme voisine des grands cours d'eau qui, partant d'un point commun, viennent arroser dans l'Indo-Chine des vallées divergentes. Le cours du fleuve, accessible aux simples barques ne saurait être utilisé pour la navigation. Deux villes importantes s'y remarquent, Xien-Hong et Luang-Prabang.

Xien-Hong que visitèrent successivement Doudart de Lagrée et Garnier, MM. Pavie et Paul Macey, est le point où arrivent les caravanes du Thibet et de la Chine intérieure. Au-delà de la frontière chinoise, Se-Mao est un important marché, et Pou-Eurl fournit un thé très estimé qui s'exporte par Canton. Le long de la frontière s'étend le pays des Huit-Pannas que l'Angleterre voudrait faire entrer dans la composition de « l'État Tampon » ; mais les droits de la France ont

été réservés par le traité de 1884, signé entre lord Granville et Jules Ferry.

Luang-Prabang, qui s'élève sur la rive gauche du fleuve, près du confluent du Nam-Hou et du Nam-Chane est la capitale du Haut-Laos. Sa population de 40,000 habitants a été très décimée par l'invasion dévastatrice des Hos, durant laquelle M. Pavie sauva la vie au vieux roi de Luang-Prabang. La principauté dont elle est le chef-lieu était, il y a à peine vingt-cinq ans, tributaire de l'Annam qui, par aucun acte officiel n'a renoncé à cette dépendance. Aussi, est-ce illégalement que le gouvernement siamois y entretient des commissaires. Les routes commerciales s'y réunissent : le Nam-Hou conduit à Xien-Hong et de là en Chine. Des voies soigneusement relevées par la mission Pavie permettent d'aller du Mékong à Hanoï par le Nam-Hou, Dien-Bien-Phu et la rivière Noire ; mais tout le commerce aboutit aujourd'hui à Bangkok par Non-Kay et Korat.

De Luang-Prabang à Non-Kay, s'étend une seconde partie du cours du fleuve qui, traversant des plateaux boisés, forme de nombreux rapides ; aussi la population est-elle fort clairsemée le long des rives. Après les ruines de Vien-Chan, l'ancienne capitale du Laos, brûlée en 1827 par les Siamois eux-mêmes, Non-Kay, le centre commercial le plus actif, exporte le coton, le benjoin, la gomme laque, la soie, l'ivoire, et toutes ces marchandises au lieu d'être dirigées sur Pnon-Penh ou Saïgon, leurs débouchés naturels, atteignent péniblement par un voyage de quarante jours Bangkok ; la prise de possession par la France de la rive gauche du Mékong accomplira sans aucun doute, à ce sujet, une véritable révolution économique.

Entre Non-Kay et Kemmarat s'étend la partie la plus fertile, la plus riche et la plus peuplée du Laos. Le Mékong, large, abondant, est toute l'année accessible aux bateaux à vapeur : c'est dans ce bief du fleuve qu'a pénétré récemment la canonnière « *le Massie* ». De nombreux villages bordent les rives. Lakone peut communiquer avec le port annamite de Vinh par une route que la mission Pavie a franchie en neuf jours. Là se trouve une mission dirigée par un breton, le P. Guégot, qui a réussi à grouper dans un périmètre de vingt-cinq lieues environ 10,000 chrétiens. Kemmarat, où se trouvent des rapides qui ont pu être facilement franchis, entretient avec Korat et Bangkok des relations commerciales, dont le monopole appartient à des Chinois.

Au-dessous de ce point, commence la partie désolée, presqu'inhabitée du Laos, et l'on comprend aisément que les explorateurs qui

pénétrant dans le Laos en remontant le Mékong, n'ont pas dépassé les chutes de Khone aient pu contester d'une façon absolue la valeur économique de cette contrée. Le cours du fleuve, entre les chutes et la frontière du Cambodge, ne présente en effet aucun intérêt ; mais outre que le voisinage de la province d'Oubone et des mines d'or d'Attopeu attestent que cette partie du Laos n'est pas entièrement dénuée de ressources, la physionomie du pays change totalement au-dessus de l'île de Khone et vers Bassac :

« Là, dit Camille Gautier, les rives du Mékong sont fertiles et » habitées ; à chaque instant c'est un village qu'on traverse, un nou- » veau marché qu'on découvre ; les indigènes sont cultivateurs ou » commerçants, et avec l'argent que leur procure leur travail, ils » achètent des articles de fabrication européenne ; aussi jouissent-ils » d'un bien-être relatif qui serait encore plus grand si les mandarins » de Bangkok les pressuraient moins. Cette vitalité, cette densité de » population, cette fertilité du sol s'étendent ainsi sur un parcours de » plus de 1,000 kilomètres, depuis Bassac jusqu'aux rapides de Xien- » Cang. Le grand fleuve baigne alors la région la plus belle de toute » l'Indo-Chine, privilégiée sous tous les rapports, comme fertilité, » comme climat et comme habitants. Il y a là des richesses de toute » nature à mettre en valeur. »

Bassac est la capitale politique et le centre commercial du Laos inférieur ; mais, comme partout, les marchandises qui pourraient facilement arriver en huit jours à Saïgon en descendant le Mékong, mettent quarante-cinq jours par voie de terre pour atteindre Bangkok. Jusqu'aux événements de 1893, un commissaire siamois résidait illégalement dans cette ville, où de grands négociants chinois seraient heureux d'accomplir leurs transactions commerciales sous la direction et la protection du gouvernement français. A Khone, le Mékong est barré par une série de chutes qui, malgré toutes les explorations et tous les travaux, sont demeurées jusqu'à ce jour infranchissables. Le cours du fleuve est à cet endroit obstrué par une chaîne de montagnes que les indigènes appellent Li-Pi (esprits malins). Le fleuve se divise sur une largeur de 10 kilomètres environ en sept bras, et chacun forme une chute. La plus importante est celle de Phrah-Mit à l'ouest de l'île de Khone : la différence de niveau est d'environ 20 mètres. Les indigènes ont toujours affirmé qu'aucune de ces chutes n'était praticable pour aucune sorte d'embarcation, à n'importe quelle époque de

l'année; Doudart de Lagrée et presque tous les explorateurs qui lui ont succédé ont proclamé que ces rapides étaient absolument infranchissables dans leur état actuel; quelques-uns seulement, en petit nombre, ont affirmé la possibilité soit de les tourner, soit de trouver une passe praticable au milieu d'eux.

Lorsque les premières explorations de M. Pavie eurent laissé entrevoir la possibilité pour la France de s'établir dans le Laos, en 1890, M. Piquet, gouverneur de la Cochinchine, céda aux sollicitations de MM. Pelletier et Mougeot qui déclaraient praticable pour des bateaux à vapeur la passe orientale de Casedam visitée par eux. Le chaloupe à vapeur l'*Argus* fut autorisée à se rendre à Khone, et dans deux campagnes (1890-1891), l'enseigne de vaisseau Guissez, un Lillois, qui la commandait, étudia avec le plus grand soin les rapides. Il ne tarda pas à se convaincre que la fameuse passe Pelletier-Mougeot n'était autre que la passe explorée déjà en 1866 et soigneusement décrite par Doudart de Lagrée. Le fleuve n'y forme aucune chute; mais son cours est embarrassé par sept lignes de rochers que recouvre à peine parfois une nappe d'eau de 0 m. 80 c. à 0 m. 90 centimètres. L'*Argus* franchit non sans peine les deux premiers seuils de rochers et fut amarré dans la passe en attendant que la crue du fleuve lui permît de remonter plus loin. Mais les espérances qu'avait permis de concevoir ce premier succès ont été depuis complètement déçues; la crue sur laquelle on comptait à deux reprises pour faciliter le passage de la chaloupe ne s'est pas produite, et il est devenu évident pour tous ceux qui avaient assisté à ces laborieuses tentatives que la faible largeur de la passe, l'insuffisante profondeur du fleuve au milieu des rochers et la rapidité du courant, rendaient le passage impossible, même pour un torpilleur.

S'il résulte de toutes ces études qu'il n'existe pas actuellement au milieu des rapides de Khone un chenal praticable, il ne s'ensuit pas que la France doive renoncer à la pénétration dans le Laos, même par la voie du Mékong. M. Camille Gautier a montré que, malgré cette difficulté insoluble, en apparence, on pouvait, on devait sans retard organiser un service de navigation régulier au-dessus des chutes, dans le bief supérieur du Mékong. Pour neutraliser les rapides, pour ouvrir le haut fleuve aux communications et au commerce, il suffit d'un canal latéral, ou d'une route de deux kilomètres allant du village de Khone à la plage sablonneuse de Ta-Saïnam, ou enfin d'une courte voie ferrée de cinq kilomètres traversant du sud au nord l'île de Khone : l'un de ces trois moyens éviterait aux bateaux une navigation qui sera toujours

pénible et périlleuse à travers les roches. La France qui s'est laissé, sur tant d'autres points, devancer par l'Angleterre, a du moins compris l'importance de cette pénétration au Laos, dont les démêlés avec le Siam devaient définitivement lui ouvrir l'accès. Depuis 1893, une canonnière « *le Massie* » a été transportée au-delà des chutes de Khone ; elle a franchi les rapides moins terribles de Kemmarat et remonté le Mékong, devenu la frontière entre le Siam et les possessions françaises ; un second bateau à vapeur, le « *la Grandière* », doit la suivre, leur présence va enfin affirmer la prise de possession par la France du cours du fleuve dont les Siamois, par des empiètements injustifiés, avaient occupé les rives.

Au-dessous des chutes de Khone commence la région des forêts noyées : le Mékong est obstrué çà et là par de grands arbres renversés par le courant, submergés au moment des hautes eaux et que relie parfois un réseau inextricable de lianes, à travers lesquelles les pirogues sont souvent obligées de se frayer un chemin avec la hache. Là plus de villages ; plus de huttes même : les tigres et les cerfs dominent en maîtres.

Les habitations reparaissent près de la frontière du royaume de Cambodge. A Stung-Treng, placé sur la rive gauche du fleuve, résida longtemps sans motif un commissaire siamois qui, au moyen de douanes siamoises illégalement établies, détournait tout le commerce vers Battambang et vers Bangkok. Sur ce point capital flotte aujourd'hui le pavillon français, et la voie commerciale s'ouvre librement vers Pnom-Penh et Saïgon en territoire français.

Ce n'est point que la navigation du Mékong ne présente dans le Cambodge aucun obstacle ; mais ici la science humaine, aidée par le dévouement de nos officiers de marine, a triomphé de la nature et remporté un éclatant succès. A Préa-Patang s'étendait une nouvelle série de chutes dont le passage fut longtemps redouté. Dès 1885, un chenal qui pouvait devenir praticable fut trouvé par les officiers Réveillère et de Fésigny. Ce dernier, avec la canonnière *la Sagaie*, franchissait heureusement l'année suivante la passe désignée sous le nom de Tandem. Le Conseil colonial de la Cochinchine organisa alors une mission (1887) placée sous la direction de M. de Fésigny et destinée à débarrasser le fleuve des roches qui en interceptaient la navigation. Elle a pleinement réussi : à la suite de grands et pénibles travaux, la dynamite a eu raison de ces obstacles ; la passe a été élargie et approfondie. Aussi le lieutenant Heurtel a-t-il pu, en 1889, franchir deux

fois les rapides de Préa-Patang avec l'aviso de l'État *l'Alouette* et le paquebot *le Cantonnais*, de la Compagnie des Messageries fluviales de Cochinchine; une carte des rapides et du chenal praticable a été dressée par M. Heurtel et bientôt *le Cantonnais* mouillait au pied des chutes de Khone qui, on l'a vu, opposent jusqu'à présent un obstacle infranchissable. A l'heure actuelle, la victoire est complète, et la Compagnie des Messageries fluviales de Cochinchine a organisé un service régulier de bateaux jusqu'à Khone.

Ainsi disparaît l'opinion, juste à cette époque, formulée par Doudart de Lagrée et Francis Garnier pendant leur célèbre voyage d'exploration. Le Mékong, quoique barré sur un point, peut devenir une voie commerciale égale, sinon supérieure, à l'Iraouaddy, au Salouen que tant de fois déjà les Anglais, ne se laissant rebuter par aucun déboire, ont cherché à utiliser.

Si la voie du fleuve Rouge restera toujours la plus courte et la plus facile pour atteindre le Yun-Nan, celle du Mékong, malgré sa longueur et ses obstacles pourra conduire au cœur même de la Chine et servir de trait d'union entre les diverses parties de l'Indo-Chine française. Il appartient maintenant à la France, en résistant à toutes les prétentions de l'Angleterre relativement à l'État Tampon à constituer sur le haut Mékong, de conserver cette voie d'accès qu'elle a su explorer, qu'elle a rendue praticable et dont le traité avec le Siam lui a reconnu l'entière possession.

(*A suivre*). E. GUILLOT.

MUNICH & LES CHATEAUX DU ROI DE BAVIÈRE

Conférence faite le 10 Février 1894,

Par M. GEORGES HOUBRON,
Bibliothécaire de la Société.

MESDAMES, MESSIEURS,

Pendant la première moitié de l'année 1893, j'ai fait, à travers l'Allemagne du Sud, le Tyrol et l'Autriche, un voyage qui n'a pas duré

moins de trois mois. J'aurais aimé à vous conduire par la pensée à travers ces pays merveilleux ; j'aurais voulu vous montrer, au bord du Neckar planté de vignes et de cerisiers en fleurs, la charmante Stuttgart, et ses non moins jolies voisines, Heilbronn et Tubingen ; visiter avec vous la Forêt-Noire, le lac de Constance, parcourir — à pied — les montagnes de la Haute-Bavière et du Tyrol, séjourner quelque peu à Innsbrück, à Salzbourg, les deux villes les plus poétiques qui soient dans l'Autriche entière ; de là, après une halte au bord des lacs enchanteurs du Salzkammergut, descendre le Danube jusqu'à Vienne et revenir en France par Nuremberg et l'Allemagne du Nord. Malheureusement, il faut bien l'avouer, j'aime tant la plupart de ces pays que je ne saurais comment faire pour être bref sur un pareil sujet. Comme je ne veux pas abuser de vos instants, permettez-moi de vous mener directement à Munich.

Si j'ai entrepris de vous parler de Munich, ce n'est pas que j'aie un bien grand faible pour cette ville, mais c'est qu'elle m'a semblé une des plus caractéristiques de l'Allemagne, une de celles dont il y a le plus à dire en bien comme en mal. Nulle part peut-être les défauts du caractère allemand, la lourdeur, l'absence de goût, le pédantisme grotesque, n'y sont aussi apparents aux yeux du voyageur, et cependant, aucune ville ne semble avoir fait de plus louables efforts pour devenir la capitale intellectuelle, civilisée, pacifique, de l'Allemagne. Aucune ville n'a plus cherché à s'embellir, à s'enrichir, à encourager chez elle l'industrie et les arts, à se gonfler pour ainsi dire, comme la grenouille de la fable, pour se donner à elle-même comme aux autres l'illusion de la grandeur. Elle y a réussi, mais à moitié seulement, et c'est ce qui donne à la gloire de l'énorme cité je ne sais quel envers ridicule, sur lequel nous ne nous ferons pas faute d'insister.

Munich est située au bord de l'Isar, rivière aux eaux grisâtres, inégale, torrentueuse, impropre à la navigation. C'est, suivant l'expression d'Élysée Reclus, une « ville de hasard », bâtie au centre d'un plateau stérile qui marque la transition entre les sites montagneux de la frontière du Tyrol et les riches plaines qu'arrose le Danube. La nature n'a rien fait pour elle ; elle doit tout au travail de l'homme.

Gustave-Adolphe, apercevant il y a près de trois cents ans déjà, une ville considérable bâtie dans cette région aride et pelée, comparait Munich à une selle de luxe sur le dos d'une rosse. L'image est aussi juste que pittoresque, bien qu'exprimée à la façon concise et un peu brutale du soldat.

En arrivant à Munich par le chemin de fer, on a tout de suite l'impression de quelque chose de grand. Il en est de même lorsqu'on pénètre dans la ville : c'est grand, et même trop grand. Les rues sont larges comme des boulevards, les places immenses et bordées de monuments gigantesques, qui sont du reste aux trois quarts vides.

Promenons-nous d'abord dans les quartiers animés et commerçants du vieux Munich, en suivant la rue qui nous y mène directement de la gare. Nous passons sous une porte massive et d'aspect archaïque, avec ses trois voûtes en ogive : c'est la Karlsthor, vestige de l'ancienne enceinte fortifiée. A l'autre extrémité de la ville se trouve une porte à peu près semblable et non moins intéressante : l'Isarthor.
(*Vue des principaux monuments de Munich*).

La plupart des édifices religieux sont de construction assez banale, avec leur grande façade nue que flanquent deux tours découpées sur le même plan (église des Théatins, église St-Louis). La cathédrale, en particulier, a ses tours terminées par deux calottes en zinc qui font, vues de près ou de loin, un effet déplorable. Cependant, quelques-unes de ces églises méritent d'être visitées. On y trouve de fort jolis bois, des tombeaux illustres, et une certaine richesse de décoration, dans le style rococo.

Le nouvel hôtel de ville est un des rares monuments de Munich dont on puisse louer le caractère. Il est en style gothique, avec de jolis clochetons, et s'harmonise très bien avec l'ensemble de la place. Cette place elle-même ne manque pas de caractère, grâce aux vieilles constructions si originales qui l'entourent. En outre elle est décorée, à l'un de ses angles, d'une belle fontaine à personnages, en fer forgé, comme on en voit dans plusieurs villes bavaroises et notamment à Nuremberg.

Au milieu de la place, une colonne consacrée à la Vierge. Nous sommes ici, il ne faut pas l'oublier, dans la très catholique Bavière. Presque toute l'année, les marches, la grille, le piédestal de cette colonne disparaissent sous les offrandes faites à la Vierge. Il n'est pas rare de voir des femmes à genoux priant avec ferveur devant leur chère « Mariensäule ». Le même fait se retrouve à Innsbrück, dans des conditions analogues.

Une vue jetée en perspective sur la Ludwigstrasse (*projection*), vous donnera l'idée de ce que sont les grandes rues rectilignes de Munich. A droite, on aperçoit la bibliothèque, édifice lourd et sans apparence.

mais renfermant la plus importante collection de livres qui soit en Europe, après celles de Paris et de Londres : on n'y compte pas moins d'un million de volumes.

Nous sommes déjà ici dans le Munich moderne et prétentieux qui est l'œuvre du roi Louis Ier, le Munich dont les Bavarois se montrent le plus fiers. Figurez-vous un salmis de tous les monuments de Rome, d'Athènes et de Florence, des obélisques, des arcs de triomphe, des portes victrices, des propylées, des pinacothèques, des glyptothèques, avec des pilastres, des colonnades, des frontons triangulaires, bref, comme on l'a fort bien dit, une Grèce de modeleurs en suif et de fabricants de pièces montées, tout cela grimaçant sous un ciel du Nord, exposé à toutes les intempéries d'un climat vraiment « barbare ». Ces pauvres bâtiments grecs font peine à voir, par un temps de pluie surtout : on dirait de gigantesques toiles peintes que l'humidité aurait noircies et mangées par endroits.

(*Vues de quelques monuments*).

On pourrait s'imaginer que tout cela a coûté énormément d'argent. Il n'en est rien. Le roi Louis Ier avait la passion de la bâtisse, mais il lui fallait de la bâtisse à bon marché. Aussi ces monuments sont-ils, soit en pierre friable, soit même en brique revêtue d'un simple enduit de plâtre. Sur l'un de ces monuments, la Résidence royale (qui n'est qu'une reproduction bâtarde du fameux palais Pitti de Florence), on est allé jusqu'à peindre des ornements, des corniches, des moulures. C'est purement du trompe-l'œil ! Aussi, dans cent ans, dans cinquante ans d'ici, que restera-t-il de toute cette fausse gloire ? La vaste construction se crevasse, s'écaille dans la solitude. A l'extrémité de la ville, le friable Maximilianeum, bâti en pierre rose, suinte et se revêt de tons bizarres sous les lèpres de l'humidité. Construit pour servir d'école supérieure à de futurs fonctionnaires publics, il a été aujourd'hui transformé en un musée, où des toiles officielles, et d'ailleurs médiocres, racontent au peuple bavarois les scènes les plus glorieuses de son histoire.

Aucune ville d'Allemagne ne peut se vanter de posséder autant de statues que Munich. On en a mis partout. La rue Maximilien, une des plus importantes, en est bordée à droite et à gauche sur une grande partie de sa longueur. Ce sont des statues quelconques de généraux, de princes, d'hommes d'État, bienfaiteurs de l'humanité, tous également célèbres.

Ce lot d'illustrations nationales ne suffisait pas à l'ambition des bourgeois de Munich. Comme la *Bavière* manquait de vrais grands hommes, poètes, philosophes ou musiciens, on en a cherché dans les pays limitrophes : on est allé prendre Gœthe, qui est né à Francfort, Schiller et Schelling, qui sont tous deux Wurtembergeois (le Wurtemberg, la véritable patrie du génie allemand), Roland de Lassus le vieux musicien, un Wallon ! Gluck, et quelques autres encore, et on les a installés sur les plus belles places de Munich, entourés d'un petit jardinet de verdure. De cette façon, ces grands hommes peuvent se croire là chez eux, et l'amour-propre national est satisfait, la Bavière possède, elle aussi, ses artistes et ses philosophes illustres.

Il en est des débauches de peinture comme des débauches de sculpture. Beaucoup d'édifices ont été décorés de fresques par Cornélius et son école. Partout où il y avait une galerie, un plafond, une muraille, fût-ce à l'extérieur d'un monument, dans une promenade publique ou ailleurs, le terrible pinceau a fait son œuvre. La valeur de ces peintures est très diversement appréciée. On a beaucoup discuté notamment sur les fameuses fresques extérieures de la nouvelle Pinacothèque, qualifiées par Théophile Gautier de « charges d'atelier ». Aujourd'hui elles ont presque complètement disparu, détrempées par la pluie et décolorées par le soleil, ce qui leur donne la grâce touchante des choses à demi évanouies. Je n'ose pas affirmer qu'elles ne sont pas plus belles dans leur nouvel état.

A l'est de la ville, sur une éminence, se trouve la fameuse statue de la Bavaria. Comme vous le voyez (*projection*), cette femme, un peu lourde, mais imposante, a l'air beaucoup plus pacifique que guerrier. Sa mise n'a rien de provocant. Elle est drapée à l'antique, avec les cheveux enroulés en chignon derrière la tête, et tient en main une couronne. Derrière se trouve le monument de la Ruhmeshalle, galerie semi-circulaire dans laquelle figurent les bustes de la plupart des enfants illustres de la Bavière. Cette collection rappelle un peu celle du célèbre Panthéon germanique, ou Walhalla, élevé aux environs de Ratisbonne, et qui réunit de la façon la plus édifiante Catherine de Russie, Marie-Thérèse d'Autriche, Alaric, roi des Wisigoths, Totila, roi des Ostrogoths, les amiraux hollandais Tromp et Ruyter, Érasme, Rubens, Van Dyck, Clovis, Genséric, roi des Vandales, etc.

Le monument, bien que de forme grecque, est de construction originale, et ne manque pas de caractère avec ses formes trapues et ses lourdes colonnes doriques. Du reste, le ton blanc-grisâtre de la

pierre s'harmonise fort bien avec le vert foncé des feuillages environnants.

Mais ce qui constitue la gloire, la grande gloire de Munich, ce qui fait d'elle une ville sans rivale en Allemagne, ce sont ses musées.

L'ancienne Pinacothèque renferme un musée de peinture qui le cède à peine au Louvre lui-même pour le nombre, la variété et la richesse des toiles. On y trouve l'œuvre presque entier d'Albert Durer, des Raphaël, des Léonard de Vinci, des Titien remarquables, des Tintoret, des Murillo, cinq ou six toiles extraordinaires de Rembrandt, puis Téniers, Van Ostade, Wouvermans, Gérard Dow, Van Dyck, qui occupe presque une salle avec ses portraits magnifiques; Rubens y déborde, c'est une véritable joie pour les yeux; à lui seul, il n'y a pas moins de quatre-vingt-huit toiles, plus qu'on n'en pourrait trouver dans tous les musées de France et de Belgique réunis.

La Glyptothèque, ou musée de statuaire antique, ne mérite pas moins d'admiration. Elle possède, entre autres merveilles, le fameux faune Barberini, et toute la collection des personnages grecs et troyens qui figuraient au fronton du temple d'Égine.

Enfin le Musée National, fondé par Maximilien, renferme une richissime collection d'archéologie, qui en fait presque un rival de notre musée de Cluny, moins l'ordre, le goût, la méthode dans l'assemblage et l'exposition des objets.

On peut se demander comment il se fait que Munich possède à elle seule de pareilles richesses. C'est que les princes de la maison de Bavière ont toujours été de grands collectionneurs, et que leur goût pour les arts a d'ailleurs été servi par les circonstances. Il y a deux siècles, les Wittelsbach possédaient, outre le Palatinat actuel, plusieurs enclaves échelonnées le long du Rhin, entre autres Berg et Dusseldorf. Or, une branche de la maison de Bavière alla se fixer sur ces territoires. Et comme les princes qui la composaient étaient des hommes éclairés, intelligents, cultivés, à une époque où la plupart des monarques de l'Europe n'étaient que des despotes belliqueux et ignorants, ils mirent à profit leurs relations avec les Provinces-Unies pour acheter à bas prix un grand nombre de tableaux flamands et hollandais, ces mêmes toiles que Louis XIV trouvait trop réalistes quand il parlait avec dédain des « affreux magots hollandais ». Pendant ce temps, à Munich, à Augsbourg, où aboutissaient par la route de Brenner les caravanes venant de la République de Venise, on réunissait le plus possible de tableaux allemands et italiens. Voilà comment il

s'est fait qu'à une certaine époque toutes ces richesses purent être centralisées dans les seuls musées de Munich, et faire de cette ville, plus encore que de Vienne ou de Dresde, la véritable capitale des arts au centre de l'Europe.

Munich avait, au recensement du 23 mai 1893, exactement 373,041 habitants. C'est donc, sous le rapport de la population, une ville considérable. La natalité y est très grande, comme aussi la mortalité des enfants, par suite du climat rigoureux, sur ce plateau constamment balayé par les vents froids. Aussi le séjour de Munich convient-il fort mal aux personnes débiles.

Une chose assez curieuse à visiter à Munich : les cimetières. Ils n'ont rien de funèbre dans leur aspect, ce sont même de véritables lieux de plaisance, du moins pour ceux qui ne font qu'y passer. Les allées y sont larges et bien ombragées, comme dans une promenade publique. Les tombes des privilégiés y prennent les proportions de véritables monuments. Il y a peut-être là moins d'art que d'ostentation, mais enfin la plupart de ces tombes frappent par leur caractère grandiose et par leur richesse : ce ne sont que médaillons, bustes, statues, arcades, marbre, bronze, mosaïque, sans oublier les inévitables peintures à fresque. Bref, un Père-Lachaise, en plus prétentieux. Au détour d'une allée, on aperçoit une rotonde entourée d'une galerie couverte avec colonnade. Si l'on s'approche, et si l'on jette par une vitrine un coup d'œil à l'intérieur du bâtiment, on y aperçoit..... une série de cadavres rangés côte à côte, entre des cierges, la tête reposant sur un oreiller, le corps disparaissant presque sous une profusion de fleurs. Riche ou pauvre, toute personne qui meurt à Munich doit être dans les vingt-quatre heures portée en cet endroit, et exposée ainsi aux regards du public. Cette exhibition est-elle en soi une chose utile ou blâmable ? Affaire d'appréciation. Quoi qu'il en soit, elle a donné lieu à une innovation assez curieuse : chaque sujet a au doigt l'anneau d'un cordon qui correspond avec une sonnette placée dans la chambre voisine, où veille le gardien des morts, ceci pour éviter les inhumations prématurées, dans les cas possibles de léthargie. J'ai demandé si la sonnette avait quelquefois tinté, si on avait constaté ces cas de réveil léthargique. On m'a répondu affirmativement.

C'est généralement la nuit qu'on transporte les morts au cimetière. Rien n'est lugubre, pour un étranger nouvellement arrivé à Munich, comme de s'éveiller la nuit au bruit des chants et aux sonorités des cuivres, qui indiquent un cortège mortuaire passant dans la rue.

La grande industrie de Munich est, vous le savez, la brasserie. La consommation de la bière tient une large place dans l'existence du Bavarois. C'est sa principale et sa première occupation. Si, par suite d'une mauvaise récolte de houblon, les brasseurs se trouvent obligés d'augmenter d'un pfennig le prix d'un litre de bière, la Bavière s'émeut, le gouvernement est menacé d'un bierkraval, d'une révolution de bière.

Munich (München, ville des moines), a dans ses armoiries un petit moine joufflu qui brandit une chope débordante. On ne pouvait pas choisir de meilleur emblème pour cette ville de buveurs.

Il existe plusieurs espèces de bière, qui sont brassées et mises en vente à époques fixes. Des affiches et des annonces dans les journaux en préviennent le public longtemps à l'avance, pour la plus grande joie de la population. De même, à de certaines époques, quand le houblon fermente, on est obligé de fermer les brasseries. C'est alors une consternation par toute la ville.

Entrons dans l'Hofbräuhaus (Brasserie du roi), car le roi de Bavière est brasseur, comme le roi de Wurtemberg est maître d'hôtel. C'est une espèce de cave aux voûtes arrondies, reposant sur de lourds piliers quadrangulaires, mal éclairée, avec des tables en bois épais, noires et gluantes. La salle est généralement encombrée de monde. Les consommateurs prennent directement au comptoir leur broc, encore humide de mousse, puis ils vont le rincer et le remplir eux-mêmes au tonneau. Tous ces gens fument, causent (car c'est à tort qu'on parle du mutisme des Allemands), et boivent des quantités considérables de moos. Quelques-uns mangent avec cela des œufs durs, de gros radis, des saucisses grillées, ou des rondelles roses de charcuterie achetées à la porte avant d'entrer. Ils trempent leur morceau de charcuterie dans de petits tas de sel que contiennent des trous creusés au milieu des tables, dans l'épaisseur du bois. La mousse des verres déborde et se répand sur la table, dégageant une odeur fade, tandis que des nuages de fumée obscurcissent l'atmosphère. Et notez que cette brasserie est fréquentée à peu près par toutes les classes de la population, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas à Munich de véritables cafés, tout aussi brillants et aussi fastueux que dans n'importe quelle grande ville de France, Lille y comprise.

Une des choses qui m'ont le plus étonné pendant mon séjour à Munich, a été de voir des femmes construisant des maisons et montant à l'échelle, jusqu'à la hauteur du toit, avec la truelle et le bac à mortier

sur l'épaule. Il est vrai qu'on y voit fréquemment des femmes conduisant des voitures de maraîchers, ou poussant à pied des voitures de rémouleurs, ou sciant du bois devant les maisons.

Les Bavaroises sont, en général, fortement charpentées, et laides : je parle des femmes du peuple, car il est certain qu'on y trouve dans la bourgeoisie des « dames » non moins élégantes, non moins pourvues de grâce et de charme que les Lilloises elles-mêmes. Les servantes de brasserie ont de grandes mains, de grands pieds, et de jolies dents bien saines, bien plantées, qu'elles découvrent volontiers pour rire avec les clients habituels.

Les environs de Munich sont totalement dépourvus de pittoresque. Je ne parlerai que pour mémoire du château royal de Nymphenbourg, situé à quelques kilomètres de la ville. Ce château, qui a la prétention de rappeler plus ou moins Versailles, manque presque complètement de style ; il est d'ailleurs assez délabré. Les jardins, déserts la plupart du temps, font peine à voir avec leurs maigres ombrages et leurs jets d'eaux mélancoliques, autour desquels nagent quelques cygnes.

La Cour actuelle, c'est-à-dire le régent et sa famille (le roi actuel, Othon, est fou), vit fort retirée à Munich, dans des habitudes d'économie et de piété étroites. Elle est du reste toute dévouée aux ordres venus de Berlin, ce dont on murmure un peu à Munich, car plus peut-être en Bavière que dans les autres parties de l'Empire, le peuple a le sentiment de sa vie propre, le goût de son indépendance. Bien que j'aie eu l'occasion, purement fortuite d'ailleurs, de voir d'assez près la plupart des princes et princesses de la Cour actuelle, — ils sont presque innombrables, — et d'entendre les menus potins qu'on débite à Munich sur leur compte, je ne vous en parlerai pas, car j'ai à vous entretenir d'un personnage bien autrement attirant et même sympathique, l'ex-roi de Bavière Louis II, dont le souvenir demeure encore vivant dans l'âme de son peuple.

Le portrait du roi défunt est en effet partout à Munich, alors qu'on n'y trouve guère le portrait de Louis Ier, le bâtisseur, le prétendu bienfaiteur de la ville. La chose a d'autant plus lieu de surprendre que Louis II ne cachait nullement l'aversion qu'il avait pour sa capitale et pour tout ce qui lui rappelait de trop près les devoirs du gouvernement, ou plutôt les soucis de la politique. Au fond, il aimait son pays. C'était un roi qui rêvait de grandes choses, mais qui souffrait de ne pouvoir les accomplir. Il était jaloux pour son pays de l'hégémonie de la Prusse et il s'en voulait de s'être laissé contraindre, après les événements de

1871, à mettre sur la tête du roi de Prusse la couronne d'empereur d'Allemagne, à reconnaître comme son suzerain un Hohenzollern, lui, le descendant de la famille glorieuse et puissante des Wittelsbach. Et puis, il avait eu dans sa jeunesse des peines de cœur, des chagrins d'amour : c'est ce qui explique en partie son aversion à l'égard des femmes. Quoi qu'il en soit, il vivait seul, d'une vie toute de rêve, dans les châteaux qu'il s'était fait bâtir au fond des montagnes de la Bavière, ou dans ceux qu'il avait hérités de ses ancêtres. Nous allons voir en passant les quatre principaux d'entre eux : Hohenschwangau, Neu-Schwanstein, Linderhof et Herrenchiemsee.

(*Projections*).

Les deux premiers sont bâtis dans un site grandiose, tout à fait au sud, à la frontière même du Tyrol.

Hohenschwangau est, historiquement, le plus ancien de ces châteaux. C'est une ancienne forteresse féodale, autant dire un ancien repaire de brigands. Là habitait, dès le XIe siècle, un des aïeux de la famille des Wittelsbach. C'est de là que partit le Chevalier au cygne, Parsifal, pour aller chercher fortune du côté du Rhin. Démoli par les Suédois, puis par les Autrichiens, il fut reconstruit par Maximilien de Bavière, l'allié de Napoléon. C'est une construction bourgeoise qui affecte la forme d'un castel d'Écosse, aux tourelles crénelées, aux murailles jaunies par le temps et même quelque peu délabrées. Néanmoins, perché comme il est, ce château complète fort heureusement le paysage.

L'intérieur est composé de salles gothiques un peu étroites, décorées de peintures qui représentent l'histoire des princes de la famille de Wittelsbach.

Le roi Louis II résidait souvent à Hohenschwangau, mais il s'y trouvait trop à l'étroit. Il rêvait de construire dans ce pays une demeure beaucoup plus grandiose, plus en conformité avec ses goûts, plus digne de sa majesté royale. C'est sur une hauteur qui domine Honhenschwangau lui-même, que fut édifiée la magnifique burg de Neu-Schwanstein.

Neu-Schwanstein est le plus remarquable spécimen de l'architecture militaire à la fin de la période romane. En même temps, c'est un monument destiné à la glorification de la légende wagnérienne, qui hantait positivement l'esprit de Louis II. C'est son rêve lui-même, un rêve de pierre réalisé on ne sait comment, à grand renfort d'hommes et d'argent, au sommet d'un rocher presque inaccessible.

L'intérieur comprend une succession de salles de style roman-byzantin, style un peu lourd, mais d'un effet puissant. Ce sont pour la plupart des salles basses, voûtées en plein-cintre, ne recevant de jour que par des fenêtres très espacées, groupées deux par deux sous une arcade commune, comme dans les cloîtres du moyen-âge; des colonnes aux lourds chapiteaux presque cubiques, du marbre, vert ou noir, du cuivre, des tentures sombres. Pas de dorures, rien de criard. Toute l'ornementation est tenue dans des tons très effacés, comme si la main du temps avait passé par là. Les salles, dont quelques-unes présentent une magnificence inouïe, sont décorées de fresques qui reproduisent l'histoire des principaux héros de la légende wagnérienne : Tristan et Yseult, Lohengrin, Tannhauser, Parsifal, etc. Le cygne symbolique s'y retrouve partout, peint ou sculpté. En plus, dans les lacs qui entourent le château, on voit nager des cygnes : ce sont presque les seuls habitants de cette solitude immense de forêts et de montagnes.

Je le répète, on se croirait ici en pleine mythologie scandinave, en pleine épopée wagnérienne. Et, sans même l'apparition des gracieux oiseaux, quoi de plus propre à évoquer telle scène préférée dans l'œuvre du maître, que ce décor de montagnes fumantes ou rayées de brouillards fantastiques, avec leurs éclaircies lumineuses, leurs cascades, et leurs masses de sapins sombres penchés sur le miroir vaporeux des lacs ?

Des fenêtres du château le coup d'œil est en effet des plus magnifiques.

(*Projections : Vues lointaines sur l'Alpsee, gorge et cascade de la Pœllat*).

Un peu plus à l'est, à une vingtaine de kilomètres, dans une contrée moins grandiose, mais boisée et charmante, se dresse un troisième château, bâti également par Louis II, c'est Linderhof. Au contraire de Neu-Schwanstein, Linderhof est un véritable petit bijou, une bonbonnière Louis XV, toute décorée de sculptures, qui semblerait avoir été destinée à une favorite, si l'on ne connaissait à cet égard les mœurs farouches du roi. La façade est ornée de statues du genre gracieux : c'est Pomone, Cérès, Vénus ; au-dessus du toit, un petit Atlas, plus semblable à l'Amour qu'au géant mythologique, supporte la boule du monde. Autour du château, un joli parc décoré d'arbustes, de vasques, de groupes symboliques ; et dans le fond, par dessus l'ensemble un peu

monumental des escaliers et des fontaines, la montagne boisée s'étend, comme une immense draperie de couleur sombre.

(*Projections*).

L'intérieur comprend des statues de marbre, tableaux, émaux de Limoges, porcelaines de Sèvres, tapisseries des Gobelins, vases en malachite, et aussi des meubles de style Louis XV, dessinés par le roi et confectionnés en France. Il y en a même trop, et dans des salles trop étroites : on dirait un véritable musée.

Le roi de Bavière habitait alternativement l'une ou l'autre de ces trois résidences. Il n'était presque jamais dans sa capitale. Les gens du pays le voyaient passer quelquefois, l'été, dans un de ses carrosses, l'hiver dans un traîneau bleu et or, attelé de six chevaux splendidement harnachés, et qu'il lançait toujours ventre à terre. Dans ses châteaux il vivait presque seul, lisant, corrigeant les devis de ses constructions, ne recevant guère que des artistes, des peintres, des musiciens comme Wagner. Dans ses accès de misanthropie, il ne permettait l'entrée de ses appartements à personne, à ses officiers pas plus qu'à ses domestiques. La table de sa salle à manger, placée sur une trappe, pouvait par un jeu de bascule, descendre avec la trappe à l'étage inférieur, et remonter toute servie. D'autres fois, le roi se faisait préparer des dîners à dix couverts pour lui seul ; le service se faisait comme s'il y avait eu réellement plusieurs convives.

Permettez-moi, puisque nous sommes sur ce sujet, de vous raconter quelques excentricités de Louis II. On en cite tant que nous n'aurons vraiment que l'embarras du choix.

L'histoire du voyage à Innsbrück est bien connue en Allemagne. Voici comment s'y prenait le roi pour voyager à Innsbrück :

Il s'en allait de grand matin au manège de la garde royale ; là, il se faisait amener un cheval, l'enfourchait, et commençait à fond de train un certain nombre de tours de piste. Quand il avait ainsi fait, selon lui, un nombre suffisant de kilomètres, il déclarait qu'il était arrivé à Innsbrück, mettait pied à terre et déjeunait sur la piste. Ensuite il remontait à cheval, recommençait à tourner en rond, probablement en sens inverse, et revenait ainsi dans sa capitale.

Cependant le roi de Bavière avait d'autres façons de voyager, et il ne voyageait pas qu'à Innsbrück. Il faisait de fréquents séjours en France, car il avait un goût particulier pour notre pays. Chose singulière, ses absences coïncidaient toujours avec les moments où on avait

le plus besoin de lui pour la politique. Un jour, Bismarck, qui était alors le chancelier tout-puissant, lui avait fait demander officiellement une entrevue, que le roi avait accordée, parce qu'il ne pouvait pas faire autrement. Le jour de l'arrivée de Bismarck à Munich, les ministres étaient allés l'attendre à la gare, la ville était pavoisée, une jeune fille devait offrir au chancelier des fleurs, avec un compliment.... Mais le roi avait disparu, et toutes les recherches pour le retrouver. à Munich ou dans ses châteaux, restèrent vaines. Bismarck dut repartir, les gros sourcils froncés, en proie à une colère intérieure bien concevable. On sût quelques jours après qu'un certain comte de Berg, pseudonyme sous lequel voyageait le roi de Bavière, avait été vu en France, écoutant religieusement les orgues dans la cathédrale de Reims !

Non loin de Linderhof se trouve l'entrée de la grotte d'azur avec son lac, la création favorite du roi. Une vaste excavation a été pratiquée au pied de la montagne, des stalactites en carton-pâte descendent du plafond, des passages mystérieux permettent d'en gravir les rochers. On avait installé dans la grotte un système d'éclairage électrique. Louis II s'y promenait en barque, vêtu en Lohengrin, en compagnie de son lecteur ordinaire, l'acteur Kainz, tandis qu'une musique invisible jouait dans les profondeurs de la grotte.

Voyons maintenant le château d'Herrenchiemsee.

(*Projections*).

Ce château est bâti au sud-ouest de la Bavière, dans une île du grand lac de Chiemsee ou Mer bavaroise. Ce n'est pas autre chose que la glorification de la France au siècle de Louis XIV ; une copie servile, aussi complète que possible, du château de Versailles, avec un effort visible pour faire plus grand et plus somptueux que le modèle. A l'extérieur, ce sont les mêmes lignes droites et sévères ; à l'intérieur, le même agencement de salles, avec les mêmes noms. La galerie des Glaces est de 20 mètres plus longue que celle de Versailles. Elle est également terminée par les deux salons de la Guerre et de la Paix. La chambre du roi est une merveille, toute éblouissante de dorures, de soie et de velours : elle a coûté à elle seule quatre millions, ce qui ne manque jamais de faire ouvrir des yeux effarés aux visiteurs allemands à qui le guide ose parler de sommes aussi fabuleuses. Partout des portraits de Louis XIV : Louis XIV à pied, à cheval. en buste, peint ou sculpté ; des fresques reproduisant ses victoires et ses conquêtes, entre

autres la prise de Lille ; des bustes de ses généraux, Condé, Turenne, Luxembourg et Villars ; dans les plafonds, la France trônant au milieu des nations européennes, dont l'Allemagne fait modestement partie. Voilà ce que le roi de Bavière, grand admirateur de Louis XIV, a osé construire en pleine Allemagne, au grand scandale de ses sujets.

On a dépensé pour ce château des sommes inouïes. Malheureusement il n'a jamais été terminé, et par conséquent jamais habité. Il est probable qu'il restera inachevé bien longtemps encore, faute d'argent, et aussi faute d'enthousiasme artistique de la part du gouvernement actuel.

Aussi, à côté de toutes ces merveilles, qui ne manquent jamais d'arracher au visiteur des « Ah ! » d'admiration, rien n'est plus piteux à voir que les murs nus et les carcasses de charpenterie dans les parties non achevées du palais. Et puis, même achevée, même plus belle que l'original, une copie ne peut jamais être qu'une copie. Transporter le château et le parc de Versailles hors de Versailles, c'est un rêve de cerveau malade. On ne voit pas bien Louis XIV et sa Cour, les seigneurs et les marquises, au milieu de cette île déserte entourée de montagnes hérissées de sapins, et où passe, même en été, comme un souffle du Nord, qui évoque je ne sais quels paysages des lacs d'Écosse ou de Finlande. Les perspectives manquent d'ailleurs au parc, et la plus essentielle de toutes peut-être, la perpective des temps reculés, de l'histoire, du passé. Herrenchiemsee est un coup de folie gigantesque, un magnifique feu d'artifice raté. Il laisse deux impressions : une impression de grandeur et une impression de tristesse, devant l'impuissance de l'effort tenté.

(*Vues et projections du parc et des bassins*).

Il nous reste à voir un autre château, également célèbre à un autre point de vue, celui de Berg, où mourut Louis II. Il est situé au sud-ouest de Munich, sur les bords gracieux du lac de Starnberg, très fréquenté par les Munichois qui y ont de nombreuses maisons de campagne.

Le château du roi n'a par lui-même rien de bien intéressant. Dans le parc, à quelques mètres de la rive du lac, une croix de pierre marque l'endroit où le roi s'est suicidé, le lendemain du jour où il avait reçu la nouvelle de son interdiction, entraînant avec lui son médecin qui avait essayé de le sauver. J'ai vu l'endroit ; la rive du lac s'y abaisse en pente douce comme celle de la mer ; le peu de profondeur de l'eau

exclut toute idée d'assassinat : il a fallu que le roi courût lui même à vingt ou trente mètres de la rive pour y trouver la mort.

Il serait peut-être de bon ton de déplorer cette fin tragique avec des phrases sentimentales, en rappelant que Louis II fut, non pas seulement un artiste et un poète en son genre, mais aussi, jusqu'à un certain point, un admirateur, un ami de la France. Il s'est formé autour de lui, en France comme en Allemagne, une sorte de légende poétique ; des romanciers et des poètes malsains lui ont consacré des œuvres dithyrambiques, en vertu de cette loi souvent observée que les hystériques sont faits pour se comprendre et s'attirer l'un l'autre. Et comme il fallait s'y attendre, ce sont les côtés troubles, inquiétants de son caractère, qu'ils ont le plus exalté en lui. Je crois que le mieux que nous ayons à faire est d'accorder à ce pauvre fou un peu de notre sympathie et beaucoup de notre pitié.

Puisque nous sommes ici dans les régions montagneuses de la Haute-Bavière, permettez-moi de faire encore passer sous vos yeux quelques vues photographiques, ce qui me permettra de m'étendre un peu sur ce pays. J'ai parcouru, à pied ou en voiture, et presque toujours seul, ce qui est certainement la façon la plus commode de voyager, ces innombrables replis de la chaîne des Alpes, passant et repassant à chaque instant la frontière, souvent conventionnelle, qui sépare ces deux pays de même langue, la Bavière allemande, le Tyrol autrichien. Les relations de l'un à l'autre sont aussi fréquentes que peut le permettre la difficulté des communications. Le pays bavarois est pauvre, stérile, mais magnifique dans sa grandeur sauvage, presque autant que certains cantons de la Suisse allemande. Je ne dirai pas qu'on y trouve toujours une nourriture bien délicate et un logement bien confortable, mais quand on est fatigué par quelques journées de marche et par les émotions esthétiques que procure la montagne, on ne se montre guère difficile : on mange et on dort bien partout.

En général, le touriste qui parcourt ces vallées et ces hauts plateaux, pour peu qu'il s'écarte des endroits fréquentés par la mode, des endroits où pénètre le chemin de fer, peut voyager des journées entières sans rencontrer grand monde sur sa route. Il n'en est que mieux reçu dans les auberges, quelle que soit sa nationalité. J'ai pu remarquer que dans toute l'Allemagne du Sud, sauf de très rares exceptions, on ne nourrissait aucune animosité contre les Français. C'est là une chose qu'il était bon, je crois, de dire en passant.

Les villages, ne pouvant s'étaler librement dans toutes les directions,

s'alignent le long des cours d'eaux qui occupent le creux des vallées. Beaucoup de maisons y ont la forme de chalets suisses, avec leur large pignon dont les côtés descendent presque à ras du sol, leur étage supérieur formant saillie sur le rez-de-chaussée, les poutres transversales, très apparentes, soutenant la maçonnerie, et aussi les petites bûches amoncelées près des fenêtres, formant la provision de bois pour l'hiver. Les badigeonnages de couleur tendre, et même les fresques dont quelques-unes de ces maisons sont couvertes, rappellent le voisinage du Tyrol et de l'Italie. Les auberges portent à l'angle de leur façade l'attribut qui les distingue : l'étoile, la grappe d'or, le cygne ou le bœuf couronné.

Dans quelques auberges on trouve pendue au mur, à côté des longues pipes à tuyau recourbé et des pots à bière traditionnels, une guitare mise à la disposition du premier venu, ce qui est encore un rappel de couleur locale. Il n'y manque que les chanteurs ambulants avec les guêtres au mollet et le chapeau à plume de coq, pour qu'on s'y croie en Tyrol. Le pays est pauvre, l'industrie peu développée : çà et là quelque scierie mécanique, quelque moulin placé d'une façon pittoresque, au détour du chemin, et dont une chute d'eau vient faire tourner la vanne, avec un bruit assourdissant.

Les paysans sont éleveurs, bergers, fabricants de chapeaux de paille, de bijoux de pacotille dont on fait un grand commerce à Munich, bûcherons, charpentiers, sculpteurs sur bois comme ceux de la Forêt-Noire ; à Mittenwald, sur la frontière tyrolienne, on fabrique des guitares et des violons renommés. Ce sont aussi les paysans qui construisent ces calvaires naïfs et compliqués, comme on en rencontre à chaque tournant de route, ces croix surmontées d'un coq avec deux lances en éventail, ces *Ecce homo* d'une expression si pathétique, malgré la grossièreté du travail, avec des inscriptions qui, pour n'être pas en latin, n'en sont souvent que plus touchantes. Les chapelles aussi sont nombreuses dans le pays, des successions de petites chapelles blanches, aux murs crépis à la chaux, coiffées d'un toit de tuiles rouges, entourées d'une haie à hauteur d'homme, et échelonnées parfois tous les deux ou trois cents mètres le long des routes.

Le paysan bavarois est lourd, têtu, ignorant, superstitieux : il est, au point de vue de l'instruction, le plus arriéré de tous les hommes de race allemande. Les Allemands du Nord disent, en plaisantant, que le Bavarois tient le milieu sur l'échelle des êtres entre l'homme et l'Autrichien (ce qui, on en conviendra, est surtout peu flatteur pour

l'Autrichien lui-même). En revanche, les Bavarois détestent les Prussiens, qu'ils appellent Schnapspreuss et mangeurs de pommes de terre. Preuss (Prussien), est considéré en Bavière comme une injure. Le paysan bavarois, lui, ne boit pas de schnaps, et il consomme peu de vin : sa boisson favorite est naturellement la bière. Chaque cloître a une brasserie où l'on va le soir boire la bière dans une salle réservée à cet effet. Les moines eux-mêmes ne dédaignent pas de venir trinquer avec les buveurs. Ce sont là des mœurs dignes des scènes de Rabelais et du joyeux Frère Jean des Entommeures, mais cette religion bon enfant convient bien à ces bonnes gens que sont les paysans bavarois. Il y a quelques années, l'évêque de Ratisbonne, un catholique de la nouvelle école, voulut supprimer ces pieuses brasseries ; un orage fut près d'éclater dans toute la Bavière catholique. L'évêque dut faire amende honorable et renoncer à son projet.

Les torrents sont nombreux dans la montagne. Comme on ne peut guère utiliser leur force motrice au point de vue industriel, on l'emploie d'une autre façon qui ne manque pas d'originalité : elle sert à bercer les enfants. L'eau en tombant actionne une petite roue qui met en mouvement une planchette de bois attachée au berceau ; ou bien on remplace simplement la source par une vache, placée dans l'étable voisine et dont la queue est mise en communication avec le berceau au moyen d'une corde passant par un trou de la muraille.

. . . .

(*Vues photographiques diverses d'Oberammergau, Füssen, les bords du Lech, Kufstein, Partenkirchen, Garmisch, le Königssee*).

Mesdames, Messieurs,

A nous promener ainsi en zigzag à travers ce beau pays de Bavière, il n'y a pas de raison pour que nous nous arrêtions dans un endroit plutôt que dans un autre. Il faut bien cependant que je termine et que je prenne congé de vous. C'est ce que je fais, en vous remerciant de votre complaisante attention, et en vous demandant pardon d'en avoir peut-être quelque peu abusé.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1894.

Excursion du 31 Mai 1894.

Bousbecques, Werwicq et Comines.

Directeurs : MM. Ch. Derache et Victor Delahodde.

La vallée de la Lys ne se distingue pas seulement par la richesse de ses cultures et la variété de ses industries : à un autre point de vue, celui de l'hospitalité, elle peut rivaliser avec les clans les plus renommés des montagnes écossaises. L'agréable expérience en a été faite dans la journée du 31 Mai dernier par une bonne trentaine de membres de la Société de Géographie de Lille.

A peine débarquées à la halte du Pellegrin (ligne de Tourcoing à Menin), les dames s'installaient dans deux voitures mises complaisamment à leur disposition par MM. Dalle et Lecomte, de Bousbecques ; le gros de la colonne suivait à pied à travers une campagne riante et paisible qui contraste vivement avec l'aspect fumeux et enfiévré des agglomérations voisines. A la descente sur Bousbecques, on jouit d'une vue très étendue sur la partie belge (rive gauche) de la vallée de la Lys.

Nous visitons d'abord les machines élévatoires des eaux industrielles de Roubaix-Tourcoing ; ces eaux puisées dans la Lys ont, surtout à l'automne, une odeur spéciale causée par le rouissage des lins, qui est une des principales industries des riverains.

Nous parcourons ensuite, un peu rapidement (car nous sommes nombreux et le temps est limité), l'importante fabrique de papiers de MM. Dalle et Lecomte : d'abord le triage des chiffons, puis le traitement dans les autoclaves et dans les malaxeurs, d'où la pâte est dirigée sur les machines à papier ; nous nous arrêtons plus longuement sur celle qui fabrique le papier parcheminé auquel on arrive à donner aujourd'hui la souplesse de la peau. Une chose qui frappe encore le visiteur, c'est la quantité d'eau nécessaire à la fabrication d'une tonne de papier : on serait tenté de répéter le mot célèbre : « que d'eau, que d'eau ! » Aussi, pour dissiper cette impression diluvienne, M. Lecomte, après un coup d'œil au moteur principal

(1,000 chevaux), nous entraîne dans sa charmante résidence où les vins d'honneur nous sont offerts le plus gracieusement du monde par sa nombreuse famille.

Le groupe se dirige ensuite vers l'église pour admirer un reliquaire et une croix du XIII[e] siècle du plus beau travail, qui donnent à Bousbecques un rang à part dans les expositions d'art religieux ancien. M. le Curé, retenu par ses occupations, n'a pu nous rejoindre qu'au moment du départ ; il remercie le Maire, M. Jean Dalle, d'avoir bien voulu nous faire en son absence les honneurs de l'église.

Des voitures nous attendaient à la sortie pour nous conduire d'abord chez M. Jean Dalle, qui avait tenu à nous recevoir au passage et à nous assurer que nous serions toujours les bienvenus à Bousbecques, quand nous reviendrions même individuellement.

Arrêt à Werwicq ; nous parcourons les installations de MM. Boutemy (de Lannoy) pour le rouissage et le teillage des lins ; c'est la morte-saison : quelques ballons (c'est ainsi qu'on appelle les grands cadres remplis de lin en paille et chargés de pierres pour les enfoncer dans l'eau) sont encore dans la Lys ; d'autres lins déjà rouis sèchent sur les prairies ; mais le teillage chôme.

L'église de Werwicq (Belgique) attire ensuite notre attention : c'est un monument gothique de très beau style, pour la restauration duquel le Gouvernement belge a accordé des subsides considérables. Il donne une idée de l'ancienne importance de cette ville ; elle fut au siècle dernier (1794) le théâtre d'un des épisodes les plus meurtriers de la bataille de Tourcoing, si savamment reconstituée d'après les archives du Ministère de la Guerre, par notre infatigable Secrétaire-Général, M. Merchier.

Encore un quart d'heure de voiture, dans la vallée de la Lys parsemée de quelques jolies résidences et dominée par le Mont de Werwicq (qui ne rappelle que de très loin la « *Maladetta* » dominant la vallée du Lys, à l'autre extrémité de la France), et nous arrivons à Comines. Nous jetons un coup d'œil en passant sur la vieille église et l'hôtel de ville, célèbre par sa fête des Louches et par la reproduction en verre que M. Pierre Catteau en avait installée dans son magnifique jardin de Roubaix ; mais un autre hôtel (*aux Trois Rois*) lui fait à nos yeux une concurrence sérieuse, car il est plus de 1 heure.

Après le dîner, très réussi et plein d'entrain, M. Galland, qui a bien voulu être des nôtres, nous met sur le chemin du château de Comines : ce n'est qu'un pan de mur en ruines ; perché au sommet du Mont de Werwicq, il ferait peut-être encore son effet, mais enterré dans une prairie au bord de la Lys, il n'a de valeur que par les souvenirs évoqués.

Chez M. Galland, nous rentrons dans la nouveauté : des ateliers commodément aménagés abritent la fabrication des rubans qui passent ensuite aux salles d'apprêt et vont se classer aux magasins de réserve et de commissions. Des métiers à dentelle attirent tout particulièrement l'attention des dames. M. Galland nous invite en terminant à prendre un rafraîchissement dans son nouvel hôtel (très distingué comme style et aménagement), dont M[me] Galland nous fait les honneurs de la façon la plus aimable.

Une heure plus tard, la petite troupe débarquait en gare de Lille, remerciant M. Derache d'avoir organisé une journée aussi bien remplie sous le rapport de l'instruction et de l'agrément.

V. D.

L'EXPOSITION COLONIALE DE LYON

Les membres de la Société de Géographie de Lille qui ont pris part à la récente Excursion dans le Jura, la Suisse et la Savoie, si savamment organisee par notre sympathique collègue M. Henri Beaufort, ont pu admirer à leur retour par l'Exposition de Lyon, les efforts faits par la Chambre de Commerce de cette ville pour organiser la première *Exposition coloniale.*

C'est en effet la Chambre de Commerce qui s'est chargée d'installer et de diriger la section coloniale, dans le but, non pas d'offrir un spectacle à la curiosité des visiteurs, mais bien de grouper les éléments d'études économiques profitables aux intérêts commerciaux de notre pays. — Elle s'est tracé, comme double programme : de mettre en lumière à la fois les richesses naturelles insuffisamment connues et exploitées, de bon nombre de nos colonies, et les produits fabriqués par la mère-patrie pour les leur vendre en retour.

Des Commissaires spéciaux, attachés aux Expositions des diverses colonies, se mettent à la disposition des visiteurs pour leur fournir tous les renseignements nécessaires, afin de rendre aussi attrayante que possible une visite qui pourrait leur paraître bien aride.

Nous devons personnellement remercier M. Fernand de Bellonnet, Commissaire de l'Union coloniale, qui s'est fait gracieusement notre cicerone dans le palais de l'Exposition coloniale. — Grâce à son amabilité et à sa rare compétence, nous avons passé, en sa compagnie, une agréable journée, pleine d'enseignements. Nous l'en remercions de tout cœur.

M. de Bellonnet, par son initiative, sa persévérance, ses nombreuses relations dans le monde colonial et ses recherches personnelles, a su grouper les produits bruts de nos colonies, les produits manufacturés d'importation et d'exportation, avec indication des prix de revient. Nos possessions africaines offrant un champ plus vaste et surtout plus nouveau, c'est sur l'Afrique que ses recherches et ses études se sont plus particulièrement portées.

De nombreux échantillons de tissus de coton, laine, soie, lin et chanvre, d'orfèvrerie, sellerie, verrerie, chapellerie, bimbeloterie, d'armes, etc., sont à la disposition des visiteurs. — Les indications sur la qualité, les nuances exigées, les prix, etc., des étoffes couramment exportées dans nos colonies, sont données avec détails par M. le Commissaire colonial. Chaque objet, enfin, porte une étiquette énonçant les prix de revient dans le pays. N'est-ce pas là le principal enseignement pour le fabricant français qui peut toucher, étudier, comparer ces divers articles, et voir s'il peut, au même prix ou même à un prix inférieur, opposer des marchandises françaises aux produits étrangers?

On reste douloureusement frappé, lorsqu'en parcourant l'exposition des produits manufacturés achetés par les diverses colonies, on lit les indications de leur provenance, car on ne peut que constater le rôle prépondérant joué par le commerce étranger, anglais et allemand principalement.

Les tissus de toutes sortes, ceux de coton surtout, font l'objet d'expéditions énormes de la part de nos concurrents — le commerce français est presque naissant; — nous continuons à ouvrir des débouchés au commerce, et ce sont les étrangers qui en profitent.

Cependant, nos nationaux ne font pas moins bien que leurs concurrents! Au contraire, ils font mieux, ils font trop bien. Les Anglais et les Allemands ont si bien compris les exigences des indigènes qu'ils se sont assimilé leurs goûts; ils font des étoffes aux couleurs agréables, spéciales à chaque colonie, et surtout aux dimensions demandées par la mesure d'échange. Les Allemands envoient partout des agents, qui étudient les modes indigènes, établissent des dessins qu'ils savent être agréables aux clients. Ces dessins sont reproduits en Allemagne en tissus légers pour être vendus en grandes quantités dans la colonie exploitée. La mesure de la denrée d'échange doit être respectée. Il faut de l'étoffe mesurant par exemple 0,37 cent. de large, il ne faut pas qu'elle ait 0,39 cent., elle n'aurait pas cours. Voilà ce que nos concurrents ont compris, voilà ce que nos nationaux ne veulent pas faire — et cependant nos explorateurs français ne cessent de nous le répéter au retour de chaque mission commerciale.

Il serait donc regrettable que nos industriels et nos commerçants ne missent pas à profit les indications données par la Chambre de Commerce de Lyon, et que ces magnifiques collections réunies pour la première fois, malgré les difficultés rencontrées, soient dispersées sans laisser des enseignements à notre commerce, à notre industrie.

Il était de notre devoir de signaler aux industriels de notre importante région les avantages très réels qu'ils peuvent retirer d'une étude sérieuse de l'Exposition coloniale de Lyon.

J. J.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES & BROCHURES RÉCEMMENT REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

Voyage en France, par M. Ardouin-Dumazet, chez Berger-Levrault et Cie, éditeurs, Paris.

M. Ardouin-Dumazet, publiciste fort distingué, a fait paraître un « *Voyage en France* », en plusieurs séries. De prime abord il semble téméraire de publier encore une relation d'excursions dans notre pays, alors que de nombreux explorateurs nous tiennent constamment en haleine par le récit de leurs découvertes dans des contrées lointaines, inconnues ou mystérieuses. Mais dès que le lecteur a ouvert le volume, il est empoigné par le charme et l'originalité des descriptions, l'abondance des observations sur les usages, les mœurs, les coutumes, le commerce, les industries variées et pittoresques, les exploitations agricoles et sylvicoles, etc., des

contrées que l'auteur a parcourues ; il est étonné, le lecteur, d'y trouver une aussi nourrissante pâture pour son esprit et des éléments d'étude aussi considérables.

Dans ces provinces françaises, que nous croyons tous connaître, M. Ardouin-Dumazet nous révèle une foule de choses du plus haut intérêt; et cela nous rappelle une anecdote racontée par M. Léon Say dans un de ses ouvrages : son aïeul, J.-B. Say, l'économiste, habitant les environs de Paris avec une société d'amis, avait fait un matin une promenade dont il était enchanté et qu'il raconta, à son retour, au grand plaisir de ses auditeurs. A ce moment, un autre jeune homme de la même société, rentrant à son tour d'une promenade, avait l'air ennuyé et se plaignait de n'avoir rien vu qui l'eût frappé ou amusé. J.-B. Say achevait son récit qu'on avait écouté avec beaucoup d'intérêt; une dame le redit au jeune homme en ajoutant qu'il était bien fâcheux pour lui qu'il n'eût pas suivi la route où J.-B. Say avait vu tant de choses intéressantes. On s'expliqua et on s'aperçut que l'un et l'autre avaient passé par les mêmes endroits. — Say était un profond observateur et l'autre pas.

De même, M. Ardouin-Dumazet, voyageur à l'esprit éveillé et à l'œil bien ouvert, observe tout ce qu'il voit dans les régions qu'il visite ; il se livre à de véritables enquêtes au point de vue économique sur l'industrie de chacune d'elles, sur les produits et leurs débouchés, les salaires, etc. En quelques lignes il décrit un site, donne l'aspect physique et moral des villes, retrace leur histoire, indique leur population ; il signale et il souligne tout ce qui se rapporte à la *question sociale*. On sent qu'il sait voyager, chercher, trouver et interpréter ce qu'il trouve.

La première série est consacrée au centre de la France : Morvan, Nivernois, Sologne, Beauce, Gâtinais, Orléanais, Maine, Perche, Touraine; la seconde embrasse la région de l'Anjou, du Bas-Maine, Nantes, la Basse-Loire, les Alpes-Mancelles, la Suisse normande. Les îles de l'Océan et de la Manche formeront le sujet de la troisième série. — Et dans ces multiples tableaux, si dissemblables d'aspect, nous retrouvons toujours les mêmes qualités : observation pénétrante et sagace, consciencieuse analyse, variété pittoresque, mises au service d'une vaste érudition. Ce livre est une bonne fortune pour la Bibliothèque de notre Société.

P. S.

M. P. Brunache, administrateur colonial, a été le second de MM. Dybowski et Maistre dans leurs missions célèbres de 1892 et de 1894 ; en cette qualité il a été l'un de leurs collaborateurs les plus actifs et souvent il a dû lui-même user d'initiative dans des circonstances difficiles. Sous le titre : **Le centre de l'Afrique, autour du Lac Tchad**, M. Brunache raconte dans un volume de la *Bibliothèque scientifique internationale* ses impressions de voyage et constate les résultats acquis dans les explorations auxquelles il a pris part ; il expose en même temps ses idées sur l'influence que la France peut et doit exercer dans les régions si disputées de l'Afrique centrale. Des dessins, pris sur place par l'auteur, donnent à son travail un cachet particulier, et constituent des documents authentiques qui intéresseront tous ceux, et ils sont nombreux, qui suivent avec ardeur le progrès de notre développement en Afrique. (1 vol. in-8°, cartonné à l'anglaise, avec 45 gravures, 6 fr. — Félix Alcan, éditeur).

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1893

AOUT.

1er Août. — RUSSIE. — Relèvement du tarif douanier appliqué aux produits allemands.

2 Août. — MADAGASCAR. — L'explorateur français Georges Muller est tué près de Mandritsera par les Fahavalos, brigands dont le gouvernement hova ne cherche pas à réprimer les méfaits.

4 Août. — CONFLIT AVEC LE SIAM. — Le gouvernement de Siam ayant donné les garanties demandées par la France, le blocus est levé aussitôt.

6 Août. — GRÈCE. — Inauguration du canal de Corinthe.

10 Août. — DAHOMEY. — Départ du général Dodds pour le Dahomey.

15 Août. — LAGOS. — Nouveau traité conclu par M. Denton, gouverneur de Lagos, avec les Ibadan, les plaçant sous le protectorat de l'Angleterre.

— ÉTATS-UNIS. — Le tribunal arbitral, réuni à Paris au sujet des pêcheries de phoques de la mer de Behring, déclare, dans sa sentence, que les États-Unis n'ont aucun droit de propriété sur les phoques de la mer ouverte de Behring, en dehors de la limite ordinaire de 3 milles, mais édicte une réglementation pour la chasse de ces animaux.

19 Août. — NIGER ET BÉNOUÉ. — Le lieutenant de vaisseau Mizon conclut un traité de protectorat avec le sultan de l'Adamaoua et, à la crue des eaux, arrive à Yola.

22 Août. — SAXE-COBOURG-GOTHA. — Mort du duc Ernest II. Son neveu, le duc d'Édimbourg, fils de la reine d'Angleterre, lui succède sous le nom de Alfred Ier.

29 Août. — TONKIN. — Combat de Hagran.

— FRANCE. — Mort, à Coutances, du capitaine Brosselard-Faidherbe, explorateur africain. Membre d'honneur de la Société de Géographie de Lille.

— CANADA. — Inauguration d'une nouvelle ligne de navigation franco-canadienne de Rouen-La Rochelle à Montréal.

— SERBIE. — Création d'un journal français, *la Serbie*, à Belgrade.

— ÉTATS-UNIS. — A la suite de la crise sur l'argent, le Congrès vote l'abolition du bill Sherman, qui obligeait le Trésor à acheter tous les trois mois 4,800,000 onces d'argent.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

Assassinat d'un explorateur français. — M. Dutreuil de Rhins, le cartographe connu, l'ancien compagnon de M. de Brazza dans ses premières explorations du haut Ogôoué et de la région du Congo, vient de périr assassiné près de Sinin, au Thibet.

Chargé par le Ministre de l'Instruction publique, qui avait mis à sa disposition une somme de cent mille francs, d'une mission scientifique importante dans cette région, il visitait et étudiait le pays depuis près de trois ans et demi. Son compagnon, échappé par miracle au sort qui l'attendait, a pu gagner la ville.

M. Gérard, notre ambassadeur à Pékin, a adressé immédiatement une protestation au Tsong-li-Yamen, sous la dépendance politique duquel se trouve le Thibet. Il a exigé, croyons-nous, que le cadavre de l'infortuné de Rhins, jeté sommairement à la rivière, fût retrouvé et que les papiers de la mission, dont quelques-uns doivent avoir une haute importance, lui soient remis.

Cette nouvelle nous est parvenue au Congrès de Lyon le samedi 4 août. M. Malavialle présidait la séance. Il a aussitôt, en quelques paroles émues, prononcé l'éloge funèbre de notre infortuné compatriote.

M. Dutreuil de Rhins avait fait devant la Société de Géographie de Lille, en 1884, une conférence sur « La Mission de M. de Brazza dans l'Ouest africain, en 1883 ».

AFRIQUE.

Le traité entre la France et le Congo. — Art. 1er. — La frontière entre l'État indépendant du Congo et la colonie du Congo français, après avoir suivi le thalweg de l'Oubangui jusqu'au confluent du M'Bomou et du Ouellé, sera constituée ainsi qu'il suit :

1° Le thalweg du M'Bomou jusqu'à sa source ;

2° Une ligne droite rejoignant la crête de partage des eaux entre les bassins du Congo et du Nil.

A partir de ce point, la frontière de l'État indépendant est constituée par ladite crête de partage jusqu'à son intersection avec le 30° de longitude est Greenwich (27° 40′ Paris).

Art. 2. — Il est entendu que la France exercera, dans des conditions qui seront déterminées par un arrangement spécial, le droit de police sur le cours du M'Bomou, avec un droit de suite sur la rive gauche. Ce droit de police ne pourra s'exercer sur la rive gauche qu'exclusivement le long de la rivière, en cas de flagrant délit, et autant que la poursuite par les agents français serait indispensable pour amener l'arrestation des auteurs d'infractions commises sur le territoire français ou sur les eaux de la rivière.

Elle aura, au besoin, un droit de passage sur la rive gauche, pour assurer ses communications le long de la rivière.

Art. 3. — Les postes établis par l'État indépendant au nord de la frontière stipulée par le présent arrangement seront remis aux agents accrédités par l'autorité française au fur et à mesure que ceux-ci se présenteront sur les lieux.

Des instructions à cet effet seront concertées immédiatement entre les deux gouvernements et seront adressées à leurs agents respectifs.

Art. 4. — L'État indépendant s'engage à renoncer à toute occupation et à n'exercer, à l'avenir, aucune action politique d'aucune sorte à l'ouest et au nord d'une ligne ainsi déterminée :

Le 30° de longitude est de Greenwich (27° 40′ Paris) à partir de son intersection avec la crête de partage des eaux des bassins du Congo et du Nil, jusqu'au point où ce méridien rencontre le parallèle 5° 30′, puis ce parallèle jusqu'au Nil.

Art. 5. — Le présent arrangement sera ratifié et les ratifications en seront échangées à Paris dans le délai de trois mois au plus tôt, si faire se peut.

Art. 6. — En foi de quoi les plénipotentiaires ont dressé le présent arrangement et y ont apposé leurs signatures.

Fait à Paris, en double exemplaire, le 14 août 1894.

G. Hanotaux, J. Devolder,
J. Haussmann, Baron Goffinet.

Les intérêts de notre colonie du Congo sont tout à fait sauvegardés. Sans doute, l'État du Congo, dont, certes, nous n'avons pas eu à nous louer dans ces derniers temps, voit sa frontière septentrionale reportée du 4ᵉ parallèle au thalweg du M'Bomou, c'est-à-dire remontée de près d'un degré. Mais il était nécessaire, nous n'avons cessé de le dire, de substituer à la frontière conventionnelle fixée en 1885 et maintenue dans la convention franco-congolaise de 1887, une frontière géographique tenant compte de la topographie générale du pays et des conditions d'existence des populations indigènes. L'Oubangui sert de frontière depuis son embouchure dans le Congo jusqu'au confluent de l'Ouellé et du M'Bomou : l'Ouellé coulant au sud du 4ᵉ parallèle ne pouvait être pris comme nouvelle limite. Il n'y avait, dès lors, qu'à choisir entre le M'Bomou ou le M'Bili, affluent de droite du M'Bomou et qui coule de l'est à l'ouest, à peu près à mi-distance du M'Bomou et de l'Ouellé.

Évidemment, la ligne du M'Bili était plus favorable aux intérêts français que la ligne du M'Bomou. Mais notre gouvernement avait à tenir compte de ce que l'État du Congo avait fait dans le bassin du M'Bomou. Il y avait des postes importants : Bangasso, Zemio, Rafaï, situés au nord de la rivière et où se trouvaient concentrés, depuis deux ou trois ans, force matériel et personnel ; dès l'instant que la France devait être mise en possession sans indemnité de ces postes et profitait en somme des éléments d'organisation politique que les agents du Congo avaient introduits dans le pays, on pouvait se montrer conciliant sur la plus ou moins grande extension des possessions de l'État du Congo dans la vallée du M'Bomou. En outre, les

délégués du gouvernement congolais, en reconnaissant à la France la possession de la rive droite du M'Bomou, montraient qu'ils étaient désireux de nous assurer le libre usage de la route qui peut nous donner accès au bassin du Nil. L'article 2 de l'arrangement du 14 août nous accorde le droit de police sur la rivière et le droit de suite sur la rive gauche, c'est-à-dire le droit de poursuivre sur territoire congolais les individus qui, après avoir commis un méfait sur nos territoires, croiraient pouvoir trouver chez nos voisins une impunité absolue.

C'est un avantage d'autant plus considérable que les centres de populations sakkharas et azandés se trouvent en beaucoup plus grand nombre sur la nouvelle rive française que sur la rive congolaise. En outre, tout au moins dans sa partie inférieure, la vallée du M'Bomou est beaucoup plus riche du côté droit que du côté gauche, lequel est tellement inondé aux hautes eaux que le poste belge de Yakoma a dû être installé, dès 1891, au nord même de l'Oubangui, en territoire manifestement français.

Ainsi, en étudiant jusque dans ses moindres détails le nouvel accord, en ce qui concerne le bassin du Congo, on ne trouve rien qui ne soit très avantageux et qui ne justifie les concessions que l'on a pu être amené à faire à l'État du Congo.

Quant à la seconde partie de l'arrangement, celle qui a trait au bassin du Nil, elle n'est pas moins satisfaisante, car elle annule en fin de compte le traité anglo-congolais du 12 mai. Cette convention, on s'en souvient, donnait à bail perpétuel à l'État du Congo la partie du bassin du Bahr-el-Ghazal située à l'ouest du 30e méridien de Greenwich, et donnait à bail — durant la vie du roi Léopold II — la partie du bassin du Bahr-el-Ghazal située entre le 30e méridien à l'ouest, le cours du Nil à l'est et le 10e parallèle au nord. C'était, pour l'Angleterre, un moyen pratique d'assurer sa possession du bassin du haut Nil, en créant un État-tampon entre ses établissements de la rive droite du Nil et la colonie française du Congo.

En vertu de l'article 4 de la nouvelle convention, toute cette combinaison s'écroule, l'État du Congo s'interdisant toute action politique, de quelque genre que ce soit, dans la province de Bahr-el-Ghazal, sauf pour une petite fraction de territoire comprenant entre autres choses le poste de Lado. De sorte que l'arrangement franco-congolais du 12 août combiné avec l'arrangement congolo-allemand du 20 juin, annule dans leur presque intégralité les effets du traité anglo-congolais Rien ne subsiste de ce qui pouvait menacer les intérêts de la France dans l'Afrique centrale.

Cameroun. — Le baron d'Uechtritz et le docteur Passarge, qui ont dirigé dans le hinterland du Cameroun l'expédition organisée par le comité allemand du Cameroun, sont rentrés à Berlin. Ils rapportent les premiers traités qui ont été conclus par les Allemands sur la haute Bénoué et dans l'Adamaoua.

Les milieux coloniaux se montrent très satisfaits des résultats de l'expédition. Les deux explorateurs parlent en termes très élogieux des ressources agricoles de ces régions et des cours d'eau qui y donnent accès. Ils décrivent principalement le sultanat de Morana comme un plateau excessivement fertile, très peuplé et comme étant le centre du marché du caoutchouc. La Bénoué étant navigable jusqu'à Garoua pendant trois mois de l'année pour des navires tirant dix pieds d'eau, ce territoire fournira, disent-ils, un débouché commode et suffisant pour le commerce allemand. Quant à ce qui regarde le sud de l'Adamaoua, on espère pouvoir, avec l'aide des tribus haoussas et foulas, ouvrir sous peu des communications régulières avec ce district, depuis Kaiser-Wilhelmsburg, relié par la rivière Sannaga avec Malimba et la côte.

A la vérité, même parmi les coloniaux les plus enthousiastes, tout le monde ne partage pas ces opinions éminemment favorables ; la *Gazette de Cologne*, du 9 juin, esquisse un aperçu sommaire des ressources que peuvent présenter à la colonisation les territoires allemands du Soudan occidental, du bassin du lac Tchad et du Cameroun, et arrive à cette conclusion que les coloniaux allemands sont allés trop loin dans leurs espérances, et que, bien qu'il ne faille pas méconnaître l'importance des pays en question, leur valeur est loin de répondre à ce qu'on avait attendu.

La partie occidentale du Soudan qui appartient à l'Allemagne peut se diviser, dit-elle, en deux zones, l'une au nord, l'autre au sud de la Bénoué. La première, qui est de beaucoup la plus riche et la plus avancée au point de vue de la civilisation, produit du coton, de l'indigo, des palmiers, ainsi que du blé. Le cheval, le chameau et l'âne y sont employés comme bêtes de somme. Quant à l'éléphant, on ne le trouve plus qu'à titre d'exception. La population primitive, qui était composée de nègres, a été peu à peu remplacée par un élément supérieur, les Berbers venus du Nord. Cependant, il ne faudrait pas s'abuser sur l'avenir réservé au commerce dans cette région. Elle manque, en effet, de produits naturels précieux pouvant donner lieu à une exportation active, aussi bien que d'une classe suffisamment riche pour pouvoir acheter.

Quant à la région située au sud de la Bénoué, elle se compose surtout de déserts offrant peu de ressources à la colonisation.

Pour le lac Tchad, c'est une vaste surface d'eau de 50,000 kilomètres carrés, sans rives déterminées et dont le contour varie suivant qu'on se trouve dans la saison sèche ou dans la saison des pluies. La population qui habite ses rives se compose de pêcheurs et de pirates qu'il sera difficile de gagner à la civilisation, et le seul produit naturel qui puisse être exporté est le natron.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE

Le trafic du chemin de fer du Nord. — Le rapport sur l'exercice 1893 a été présenté dans une récente assemblée générale des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Nord. Nous en extrayons la partie qui a trait aux résultats de l'exploitation :

« La longueur exploitée a été portée à 3,650 kilomètres, non compris les lignes belges, et la longueur moyenne a été de 3,641 kilomètres.

8

Le parcours des trains a été de 51 millions 111,000 kilomètres, en augmentation de 2,519,000 kilomètres sur 1892.

La totalité des recettes effectuées sur les lignes françaises s'est élevée à.......... 192.577.000

En 1892, ce produit avait été de.......... 189.886.000

Il y a donc une augmentation de.......... 2.691.000

qui provient exclusivement de la grande vitesse, tandis que la petite vitesse est en diminution de 737,000 fr. et les produits de 13,000 francs.

Les voyageurs présentent une augmentation de recettes de 2,179,000 fr. ou 3,9 %. Mais la Compagnie reste encore en perte sur l'accroissement de dépenses provenant de l'augmentation du nombre des trains. Cette insuffisance relative des résultats de la réforme des tarifs de voyageurs provient de ce que l'accroissement a porté presque uniquement sur les courtes distances et de plus en plus sur les troisièmes classes. Ainsi le nombre des voyageurs est en augmentation de 7,210,000 sur 1892 et de 15 millions sur 1891, soit une majoration de 41 %, mais le parcours moyen est tombé de 35 kilomètres en 1891 à 31 kilomètres en 1893.

D'autre part, la première classe perd 1,424,000 francs sur 1891, la deuxième classe gagne 697,000 francs et la troisième classe 3,593,000 fr. On peut évaluer à 13,230,000 fr. le bénéfice réalisé par le public, grâce à la réforme des tarifs. Sur cette somme, la Compagnie aurait reçu 7,104,000 fr. et l'État 6,126,000 fr. On voit qu'il est nécessaire que la progression des recettes du service des voyageurs se maintienne pour couvrir les dépenses dues à l'accroissement du service des trains. Mais il y a lieu de croire que le mouvement provoqué par l'abaissement des prix est loin d'avoir produit tous ses effets.

Les transports de marchandises en grande vitesse se sont aussi considérablement développés en 1893, et ils ont donné un accroissement de recettes de 1,263,000 fr.

Pour la petite vitesse, les combustibles ont perdu 38,000 tonnes et 441,000 francs en recettes, par suite de la grève du Pas-de-Calais. Les autres marchandises ont bien, dans leur ensemble, une faible augmentation de tonnage, mais comme elle provient des transports à bas tarifs, notamment des transports d'engrais, la recette est en diminution de 313,000 fr.

Le transport des laines de La Plata par Dunkerque. — On nous écrit de Dunkerque :

« Dans la seconde période d'expéditions de Buenos-Ayres et de Montevideo, il a été démontré une fois de plus que Dunkerque est définitivement le port désigné pour servir de trait d'union entre le producteur et le consommateur. Situé à proximité des grands centres manufacturiers du Nord, nul autre que lui ne peut offrir les avantages dont il dispose et nous ne pouvons que nous en féliciter. Nos concurrents ont usé de tous les moyens à leur disposition pour nous disputer ce monopole ; efforts inutiles, vaines récriminations ; notre outillage s'est rapidement développé et peut donner aujourd'hui satisfaction à toutes les exigences. Toutes les mesures sont prises pour que Dunkerque reste à la hauteur de sa tâche ; notre port continuera à marcher avec le progrès.

Nous croyons intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelles ont été les importations de laines de la Plata, pendant les neuf dernières années, à Anvers, au Havre et à Dunkerque ; les périodes d'importation se comptent du 1er juillet jusqu'au 30 avril de l'année suivante :

		DUNKERQUE.	HAVRE.	ANVERS.
		—	—	—
1894	balles.	149.000	14.000	68.000
1893	»	116.000	31.000	77.000
1892	»	97.000	16.000	59.000
1891	»	105.000	23.000	66.000
1890	»	111.000	12.000	72.000
1889	»	113.000	9.000	71.000
1888	»	91.000	22.000	72.000
1887	»	91.000	14.000	92.000
1886	»	93.000	19.000	86.000

Les prix de fret pendant la dernière campagne ont, comme toujours, été assez variables. On a payé pour Gênes de 9 fr. à 17.50 par balle, pour Dunkerque et Anvers de 15 à 20 fr. par mètre cube, même jusqu'à 25 fr. pour les envois au début de la saison. A destination de Hambourg et Brême, les frets sont toujours de 5 francs plus chers que pour les autres ports. D'après une correspondance reçue de Buenos-Ayres, le fret ne manquait pas en général ; en dehors des lignes régulières, un grand nombre de navires ont trouvé leur emploi.

On remarquera que c'est pendant la dernière période, c'est-à-dire du 1er juillet 1893 jusqu'au 30 avril 1894, que le port de Dunkerque a atteint son maximum, qui dépasse de 33,000 balles les importations de l'année précédente.

Pendant que notre port subissait cette notable augmentation, Anvers enregistrait une diminution de 9,000 balles durant les mêmes périodes.

En 1886, notre concurrent belge recevait 86,000 balles de laine de la Plata et Dunkerque 93,000 balles; donc à cette époque les importations étaient sensiblement les mêmes dans les deux ports, tandis qu'aujourd'hui nous doublons le chiffre de notre voisin de l'Est. »

EUROPE.

La marine marchande autrichienne. — Au 31 décembre 1893, la marine autrichienne se composait de 1,576 voiliers armés en long-cours, au grand ou au petit cabotage, jaugeant ensemble 68,627 tx et montés par 4,661 hommes, ainsi que de 144 vapeurs représentant 97,407 tx et ayant 3,071 hommes d'équipage. Les 9,311 barques de pêche jaugeaient collectivement 21,766 tx et avaient 21,566 hommes d'équipage. Déduction faite des barques de pêche, la marine autrichienne (Istrie, Illyrie et Dalmatie) comptait au 31 décembre dernier, 1,720 navires jaugeant collectivement 166,034 tx et 7,732 marins, alors qu'au 31 décembre 1892 elle avait 1,717 navires représentant 167,651 tx et montés par 7,749 marins. Les chantiers autrichiens ont livré en 1893, 8 voiliers jaugeant ensemble 440 tx et valant 56,686 florins, 204 barques jaugeant collectivement 458 tx et valant 36,490 florins ; plus 5 vapeurs représentant 6,658 tx et valant 1,166,000 florins. La Compagnie du *Lloyd autrichien* possédait, y compris les remorqueurs, 78 vapeurs jaugeant ensemble 138,668 tx bruts et 83,427 tx nets et d'une puissance collective de 98,476 chevaux indiqués.

Le commerce avec la Serbie. — La Serbie consomme beaucoup de denrées coloniales, fruits des pays chauds, drogues, huiles et matières grasses et produits chimiques. L'importation de ces produits s'élève en moyenne à 10,330,000 fr. par an. L'Autriche s'en charge presque à elle seule. Trieste a des relations suivies avec la Serbie et effectue la presque totalité des importations dont il est parlé plus haut. Peu de denrées coloniales proviennent de ports anglais ou allemands, et dans ce cas, ce sont encore les maisons de gros de Vienne qui servent d'intermédiaires. Cette situation économique est ancienne et bien établie, car elle repose sur la connaissance exacte du crédit et du marché serbes, connaissauce que possèdent les négociants de Trieste et de Vienne. Ceux-ci, en effet, accordent des crédits longs et cependant dictés par la prudence, tandis que les négociants ou industriels allemands ou anglais se tiennent souvent beaucoup trop sur la réserve. Les maisons allemandes commencent cependant à se faire aux usages et conditions de leur clientèle serbe, qu'elles cherchent à s'attacher par une livraison loyale et ponctuelle. Les drogues et les matières colorantes d'origine allemandes se sont surtout constituées en Serbie un important débouché.

L'esprit d'entreprise en Allemagne. — On se plaint beaucoup en France de la concurrence que font les Allemands à notre commerce sur les marchés étrangers. L'Angleterre et l'Amérique s'en préoccupent tout autant. Elles ont pour cela d'excellentes raisons, car l'industrie germanique cause un préjudice sensible à l'une de leurs branches de travail les plus importantes, la fabrication des produits métalliques et spécialement celle des machines agricoles.

C'est sans doute pour cette raison qu'un consul américain de Chemnitz essaye de rechercher les causes des succès commerciaux de l'Allemagne. Il ne les attribue pas comme en France au bas prix des salaires qui réduit le prix de revient, mais aux qualités du travail personnel et à la modestie des agents de tout ordre du commerce germanique.

Tout d'abord il note le zèle de toute la nation pour le développement du commerce extérieur. La presse, les autorités, le public s'y intéressent également.

Tous les moyens sont employés pour faire connaître les produits allemands. Les émigrants et les Allemands résidant à l'étranger sont enrégimentés pour propager les marchandises nationales. L'Union saxonne d'exportation a ouvert une exposition permanente d'échantillons en Bulgarie. Les almanachs qu'elle publie contiennent par centaines les noms des maisons allemandes. Le but est de convaincre les Bulgares de l'aptitude de l'Allemagne à fournir toute sorte de produits manufacturés. Depuis son organisation, en 1887, l'Union a dépensé 120,000 fr. pour expédier des voyageurs. Elle a envoyé 135,000 circulaires imprimées et 94,000 lettres. Elle a reçu en retour 7 000 demandes d'échantillons d'une valeur totale de 5,400,000 fr.

C'est en Russie surtout que les Allemands déploient dans toute leur ampleur leurs facultés commerciales. Il faut les avoir vus agir pendant les neuf derniers mois, au cours de la période de restriction des rapports entre les deux pays. En produits chimiques, en fers, machines, cuirs, soieries et lainages, l'Allemagne a dépassé son chiffre maximum d'affaires de 60 millions de fr. Et c'était cependant une période de dépression, lorsqu'une guerre de tarif séparait les deux empires.

En neuf mois, l'Allemagne exportait en Russie pour 110 millions de machines seulement, contre 104 millions en 1891.

Mais c'est plutôt la description du mode d'action des agents allemands qui doit attirer l'attention.

Malgré les surtaxes différentielles, malgré l'activité de nos compétiteurs, l'Alle-

magne a réussi à vendre ses machines en Russie, dit un correspondant allemand de Saint-Pétersbourg, pour deux raisons principales : 1° le système de crédit ; 2° la supériorité de leurs agents, qui battent ceux de toutes les autres nations.

« Nous sommes, dit-il, le seul peuple qui n'ait jamais refusé le crédit aux clients russes. Dans un pays pauvre en capital, mais riche en ressources latentes, le fait s'explique tout naturellement. C'est à la fois le point faible et le côté fort de notre exportation. Pour des millions gagnés, il y a des millions perdus. L'Allemand conservateur, à côté du prudent Français et de l'Anglais souvent aussi prudent, risque, gagne et reste sur le marché où ses rivaux *offrent au comptant à bien meilleur prix* que l'Allemand ne peut le faire *à crédit*. Dans les pays comme la Russie, *le crédit est un facteur aussi important, plus important peut-être que le prix.* Ici, comme ailleurs, le riche seul peut acheter à bon compte. »

L'Allemand possède la faculté de se glisser dans la peau d'autrui, de comprendre les situations et les circonstances, de découvrir les besoins de son client. A ce point de vue, il n'a pas de rival. Il le montre en étudiant la langue du peuple au milieu duquel il vit, et surtout il s'attache à connaître les besoins de son agriculture et de son industrie. En outre, son éducation est en état d'apprendre à son acheteur les produits les plus propres à certaines espèces de travail, surtout s'il s'agit d'une nouveauté.

C'est un fait notoire que le paysan russe achète plutôt à un Allemand qu'à un Anglais ou qu'à un Américain ou même à un industriel russe.

La langue allemande, après le russe, est la plus fréquemment employée dans le monde des affaires, en raison du grand nombre d'Allemands établis en Russie.

L'Allemand ne se contente pas de rechercher quels sont les besoins du public, il vend des machines et des pièces de machines, facilement changeables en cas de perte ou d'usure, considération appréciable si les machines doivent être réparées.

Enfin les agents commerciaux et les commis voyageurs allemands travaillent avec acharnement, même pour vendre des petites quantités de marchandises. Ils se rendent ainsi agréables au public et à leurs patrons.

De ces renseignements nous pouvons tirer plus d'un enseignement. Le premier, c'est que l'industrie française ne doit négliger aucun moyen de faire connaître son nom et ses produits, fût-ce à grands frais.

Le second, c'est qu'il doit accorder du crédit aux acheteurs étrangers solvables.

Le troisième, c'est que ces agents doivent connaître et la langue et les besoins des pays qu'ils parcourent, et accepter les petites commandes, qui précèdent les grandes.

En résumé, il doit plus consulter les besoins de sa clientèle et s'y accommoder que chercher la satisfaction de ses préférences particulières. Si ces principes, dont l'application est naturellement soumise à bien des restrictions, ne plaisent pas aux exportateurs français, ils doivent tout naturellement se résigner à se laisser battre sur tous les marchés de l'univers par des concurrents plus avisés.

C'est par les moyens indiqués plus haut que le commerce et l'industrie germaniques ont réussi à se faire une place de premier ordre sur les marchés du monde. C'est ainsi qu'ils supplantent les négociants anglais et français aussi bien dans les vieux pays que dans les pays nouveaux. On ne leur tiendra tête qu'en adoptant leurs méthodes. Sinon, l'Allemagne deviendra rapidement la première puissance manufacturière et commerciale du globe.

ASIE.

La question de Corée et le Transsibérien. — Annenkoff disait en 1891 qu'il fallait quatre ans et un milliard deux cent millions pour faire les huit mille kilomètres de voie ferrée reliant Samara à Vladivostock. De Samara par Oufa, la voie traverse l'Oural, le gouvernement d'Orenbourg, relie Omsk, Tomsk, Irkoutsk, le grand lac Baïkal, la Transbaïkalie et le fleuve Amour jusqu'à quelques lieues au-dessous du point où le fleuve reçoit les eaux de l'Oussouri. La voie ferrée descend alors, comme la frontière, presque perpendiculairement sur le Sud, jusqu'à Vladivostock, le grand port russe de la mer du Japon.

Depuis les régions baïkaliennes jusqu'à Vladivostock, le Transsibérien longe la frontière chinoise et il ouvre un facile accès à la Mandchourie, pays fertile, riche en mines, pâturages et forêts, et où les traités de 1868 donnent à la Russie droit de commerce. La Mandchourie est délimitée au sud par la Corée elle-même.

Dès que cette énorme ligne de chemins de fer a été décidée, on a commencé par le tronçon ayant la plus grande importance stratégique, afin de garantir la province maritime russe et Vladivostock contre toute tentative chinoise. Le tronçon, qui a plus de 400 kilomètres, est terminé depuis quelques semaines. On y a employé 2,500 soldats d'infanterie, 900 condamnés aux travaux forcés, 300 déportés simples, 400 Russes venus librement d'Europe, 450 ouvriers maçons et 2 à 3,000 Chinois et Coréens.

Presque tous les autres tronçons sont sur le point d'être achevés. Dans deux ans, le prodige sera accompli, on pourra aller d'Europe à la mer du Japon en chemin de fer.

La frontière de la province d'Oussouri, qui appartient à la Russie, n'est séparée de celle de la Corée que par une distance de vingt-deux kilomètres et demi, et, par conséquent, il y a là-bas la perspective d'un futur développement commercial pour l'époque où sera achevée la construction du chemin de fer de Sibérie, mais à la condition pourtant que la Russie puisse faire servir à ce développement les excellents ports coréens ; et comme elle n'a aucune intention de les accaparer, il faut au moins qu'elle mette obstacle à leur accaparement par autrui.

Tous les efforts de la Russie doivent tendre au développement de son commerce avec la Corée. Elle a déjà conclu, en 1885, avec ce pays un traité de commerce ayant eu pour résultat de faire baisser dans la contrée de l'Oussouri le prix des objets de première nécessité, et les Coréens, qui y ont émigré au nombre d'une dizaine de mille, rendent d'utiles services à l'agriculture, à l'élève du bétail, au jardinage. D'autre part, ce traité de commerce a beaucoup profité au port de Vladivostock et lui profitera encore davantage lorsque les Russes y établiront une bonne flotte marchande, y construiront des docks, y exploiteront les gisements de houille, et lorsqu'enfin ils pourront importer en Corée quantité de leurs produits par le Transsibérien.

Grâce au traité, les Russes peuvent circuler librement dans ce royaume, y exercer le commerce, bâtir des maisons et des fabriques, acheter des terres, pratiquer leur religion, et ils ne sont justiciables que de leurs consuls, sur la base des propres lois russes. Or, si la Corée tombait au pouvoir de la Chine, du Japon ou de l'Angleterre, ces heureux privilèges se trouveraient compromis, et pareil accaparement causerait un énorme préjudice au chemin de fer de Sibérie, ainsi qu'à la flotte russe

de l'Océan Pacifique, tandis que les précieux résultats du traité de commerce russo-coréen ne feront que grandir dans un avenir prochain, si la Corée conserve son indépendance et son intégrité territoriale complète.

AFRIQUE

Triste situation de l'Algérie. — Le journal le *Temps* a publié sur la situation de l'Algérie une série d'articles auxquels nous empruntons les renseignements suivants :

« Quand on invite les Français à venir coloniser l'Algérie, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'on les invite à y venir gagner de l'argent dans des entreprises agricoles. Si ce n'était dans l'espoir d'un sort meilleur, pourquoi quitterait-on son pays ? Et il n'y a guère à faire, en Algérie, que de l'agriculture.

Toutes les fois que la réalité a répondu aux promesses, c'est-à-dire toutes les fois que la colonisation a eu la bonne fortune de rencontrer une culture donnant des bénéfices, les colons ont afflué. On a gagné de l'argent au moyen des céréales sur les défrichements de la plaine de Sidi-bel-Abbès, et Sidi-bel-Abbès, en moins d'un demi-siècle, est devenue une ville de vingt-cinq mille âmes. On a gagné de l'argent au moyen du tabac dans la plaine de la Mitidja, et la plaine de la Mitidja est devenue une espèce de jardin tout peuplé de fermes, de villages et de petites villes. La fièvre y sévissait cependant avec intensité. Sans s'en soucier, aussitôt qu'une génération de colons était emportée, une autre survenait, attirée par les 3 à 400 francs de bénéfice à l'hectare que donnait le tabac. L'homme a été plus fort que la maladie, la plaine s'est assainie par le travail et la fièvre en a disparu. On a gagné de l'argent au moyen de la vigne, beaucoup d'argent même pendant une trop courte période, et l'Algérie s'est couverte de vignobles. Ceux qui vont répétant que nous ne sommes pas colonisateurs et que les capitaux français répugnent à s'expatrier, ceux-là ignorent l'histoire de cette prodigieuse plantation de 90,000 hectares de vigne en douze ans. En douze ans, la vigne a attiré en Algérie 300 millions de francs et cent mille colons. A surface égale, l'Amérique n'a jamais offert de plus surprenantes créations agricoles.

Du 1er janvier 1879 au 31 décembre 1892, l'étendue du vignoble algérien a passé de 19,994 hectares à 111,878. Vous trouveriez des communes comme Fouka, qui ont mis les deux tiers de leur territoire en vignes, 886 hectares sur 1,263.

Il n'a point manqué de prophètes de malheur pour prédire alors le danger de ce qu'on a appelé la monoculture. Mais, tant que le vin s'est vendu 15 francs dans les qualités médiocres et jusqu'à 40 francs dans les bonnes, on ne les a pas écoutés. Les bénéfices immédiats étaient trop tentants pour que chacun n'en voulût pas prendre sa part. Aujourd'hui, l'hectolitre de vin de qualité moyenne, qui se vendait couramment 25 fr., ne trouve pas toujours preneur à 12. On vient de livrer à Bône, rendu à quai, du vin à 3 fr. 50 l'hectolitre. Imaginez là-dessus l'étendue de la déception et du désastre. Les plantations se sont complètement arrêtées.

Quand on plantait tant, on avait l'espoir de remplacer les vignes de France détruites par le phylloxera. Ces vignes sont reconstituées aujourd'hui. Il faut donc renoncer à ce grand rêve. Le vignoble algérien ne peut plus être qu'un appoint au vignoble de France. Cela réduit considérablement ses perspectives, et même si, comme il faut l'espérer, la baisse des prix qui l'éprouve si cruellement ne dure point,

il est manifeste qu'il n'y a plus à compter beaucoup sur la vigne pour le développement ultérieur de la colonisation.

L'Algérie est, on le sait, un pays essentiellement agricole.

L'élevage du bétail et le culture des céréales sont la base de toute agriculture. Or, il faut avoir le courage de le dire, ils n'ont fait en Algérie, depuis la conquête, aucun progrès sérieux. Presque toutes, pour ne pas dire toutes les exploitations européennes, ont conservé l'assolement arabe, céréales et jachères, le plus misérable de tous les assolements. Elles en sont où en étaient les plus arriérées des fermes françaises il y a un siècle, alors qu'Arthur Young parcourait notre pays sur sa jument aveugle, et qu'il s'émerveillait qu'un peuple civilisé se contentât d'aussi médiocres récoltes sur d'aussi bonnes terres. Pas d'autres fourrages que les herbes spontanées, le bétail réduit aux bêtes de travail, partout peu ou point de fumier, des terres appauvries, mal tenues, horriblement sales, empestées d'insectes et de larves qui dévorent une partie des récoltes, empestées d'herbes sauvages qui en étouffent une autre partie.

Ce qui manque le plus à l'Algérie, c'est le fourrage.

Eh bien, dira-t-on, quoi de plus simple ? Nos colons n'ont qu'à faire ce que les agriculteurs de France ont fait : à semer du trèfle et du sainfoin !

Et en effet, le colon sème du trèfle et du sainfoin, mais les ardeurs inconnues en France de l'été africain les tuent avant qu'ils aient pu donner une coupe. Il plante des pommes de terre, et il n'obtient que demi-récolte. Il sème des betteraves, et les résultats ne sont pas meilleurs. La luzerne ne vient qu'en terres irriguées, et les terres irriguées sont en infime quantité. La vesce seule réussit parfois, mais les semences en sont chères et la plupart de ceux qui l'essayent finissent par trouver cette culture trop dispendieuse.

Alors, toutes les ressources fourragères sur lesquelles est fondée l'agriculture française le trahissant les unes après les autres, le colon ne sait plus qu'entreprendre.

Et savez-vous ce qui arrive ? C'est que lui, à l'école duquel l'Arabe devrait se mettre, il se met à l'école de l'Arabe ; il devient Arabe, suivant le mot de nos Algériens eux-mêmes, c'est-à-dire que, persuadé qu'il n'y a rien de mieux à faire dans ce pays, il se met à exploiter à l'arabe.

Les colons ont substitué nos charrues perfectionnées à l'araire indigène : c'est la seule modification importante qu'ils aient apportée aux pratiques arabes. Ils labourent plus profondément et mieux. Mais, n'étant pas soutenus par un emploi judicieux des fumures, ces labours profonds n'ont qu'un effet passager. A la longue ils deviennent funestes ; tandis que la culture arabe n'épuise que le sol superficiel, eux épuisent le sol superficiel et le sous-sol sur des terres nouvellement défrichées ; on commence par des rendements de 15, 18 et jusqu'à 22 quintaux de blé, puis on dégringole à 12, puis à 10, puis à 8, puis à 6, qui est actuellement la moyenne des cultures européennes, puis souvent à 4, qui est la moyenne des cultures indigènes. Et on finit, comme dans certaines parties du territoire de Sibi-bel-Abbès, par être obligé de remplacer par l'avoine le blé dont la terre ne veut plus.

Les terres ne rendent plus !

Cette plainte vous obsède d'un bout à l'autre de l'Algérie. Elles ne rendent plus, parce qu'on les ruine.

Cette culture épuisante exclut naturellement les cultures riches qui veulent un sol en bon état de fertilité. Le climat en exclut d'autres. Il s'ensuit que les cultures sont aussi peu variées que possible. Ces céréales, dont le rendement moyen déjà insuffisant tend à diminuer encore, occupent 98 % du territoire ensemencé chaque année. Si l'on excepte le tabac, dont la production est limitée par les demandes de

la régie, unique client de nos planteurs, les fèves cultivées surtout par les Arabes, et les primeurs qui sont la spécialité des points privilégiés de la côte où il ne gèle pas, le reste est insignifiant.

Il faut donc trouver pour l'Algérie un fourrage artificiel adapté à la nature du sol et au climat.

Or, ce fourrage existe, c'est le *Sulla* (Hedysarum coronarium).

C'est une espèce de sainfoin, une plante magnifique atteignant 1 m. 25 de haut, branchue, feuillue, et dont les fleurs rouges sont assez belles pour qu'on l'introduise dans les parterres comme ornement. Elle ressemble plus à un trèfle qu'à un sainfoin de France, un trèfle gigantesque à feuilles deux fois plus longues que celles du trèfle ordinaire. Un colon d'origine alsacienne, M. Knill, a entrepris de la domestiquer.

Il a consigné ses travaux dans une brochure publiée en 1892 sous le titre : *Le Sulla, sa culture basée sur l'année de repos de la terre et permettant d'obtenir de tout sol cultivable de l'Algérie, et sans irrigation, les céréales et les fourrages aux prix de revient les plus réduits.* Cette brochure constitue, à mon avis, le plus gros événement agricole qui se soit produit dans la colonie depuis la conquête.

Le gros obstacle à la domestication du sulla, c'est que les graines qu'il produit en grande abondance ne lèvent pas toutes à la même époque. Une année, de 90 doubles décalitres de graines péniblement recueillies à travers champs, M. Knill n'obtint que quelques centaines de pieds. Pendant quatorze ans, sans se décourager, il a cherché le moyen d'obtenir des levées régulières. M. Schribaux, le directeur du laboratoire d'essais de semences de l'Institut agronomique, lui en indiqua enfin un en 1890. Il consiste à plonger les graines dans l'eau bouillante pendant cinq minutes. Depuis cette époque, M. Knill obtient à volonté de superbes champs de sulla. En 1892, il convia le comice agricole de Sétif à venir visiter les rendements qu'il obtint. Les délégués du comice pesèrent la récolte sur le terrain, ils trouvèrent à l'hectare 585 quintaux de fourrage vert qui donnèrent 114 quintaux de foin sec. Les plus belles récoltes de légumineuses en Europe ne dépassent guère 50 à 55 quintaux. Après en avoir été complètement déshéritée, l'Afrique se trouve en possession de la plus belle et de la plus productive des plantes fourragères.

Cependant cet ébouillantage reste une opération ennuyeuse et délicate à réussir. Il y a mieux. Si quelque chose, en effet, est propre à montrer combien les questions agricoles ont été peu étudiées jusqu'ici en Algérie, c'est que, tandis que la colonisation végète faute d'une plante fourragère, cette culture du sulla, que M. Knill ressuscite au prix de tant d'efforts, est régulièrement pratiquée depuis des siècles à quelques pas de notre colonie.

Les agronomes italiens partagent leur pays en trois régions : au nord la région du trèfle, au centre la région du sainfoin, et au sud la région du sulla. Mais les Maltais seuls ont complètement montré le secret de la germination de cette plante.

Ce secret, M. Knill en a approché, sans y atteindre tout à fait. Ordinairement, les graines perdent leur faculté germinative en vieillissant, la graine de sulla, au contraire, doit vieillir pour acquérir la sienne. Elle n'est complètement bonne qu'au bout de deux ans. Ainsi, la graine de 1894 ne devra être semée qu'en 1896. Et pour que la germination soit parfaite, il faut encore que cette graine ait eu le temps de se bien rôtir au soleil. Tel est le secret et c'est pourquoi tous les semis faits avec des graines fraîches échouent. Les Maltais sèment donc de la graine de deux ans en plein été, à même sur le chaume, sans labour ni hersage. Elle lève aux premières pluies, et on récolte au mois d'avril suivant. Ils ensemencent ainsi 1,800 à 2,000 hectares chaque année. La moyenne du rendement à l'hectare pour l'ensemble de l'archipel est de 85 quintaux dans les bonnes années et de 35 dans les pires. Des

essais en grand faits cette année en Tunisie ont donné 75 quintaux. La variété dont M. Knill a commencé la domestication paraît un peu plus productive et, à l'analyse, elle se montre en poids égal sensiblement plus nutritive que celle de Malte. En lui appliquant les procédés de Malte, l'Algérie aura enfin une plante fourragère d'une culture facile et peu coûteuse, donnant des produits d'une rare abondance, supérieure en qualité au foin ordinaire, détruisant les mauvaises herbes par la vigueur de sa végétation et enrichissant le sol par la quantité considérable d'azote qu'elle laisse dans ses racines.

« C'est une révolution dans notre agriculture », concluent les délégués du comice agricole de Sétif.

Cette découverte du sulla, c'est la rupture du câble qui retenait l'agriculture algérienne dans la barbarie. Cependant, on doit s'attendre à ce qu'il ne suffise pas à tout. Il réussira probablement moins dans les terres siliceuses que dans les terres calcaires. Il gèlera sur les hauts plateaux, car il ne supporte pas les froids de — 6°.

Telle qu'elle est, cette plante fourragère n'en est pas moins appelée à rendre les plus grands services ; car si l'agriculture algérienne ne se transforme point et promptement, notre colonie est bien malade. En France, les habitudes, les affections de famille et de voisinage, l'amour du clocher, conspirent pour retenir l'homme dans le milieu où il est né. Et cependant on sait avec quelle rapidité, sous l'influence de calamités agricoles prolongées, les campagnes de certains départements se sont dépeuplées. En Algérie, ces causes morales de stabilité n'existent pas encore. Elles ne sauraient exister avant longtemps. L'esprit d'aventure qui amène le colon le fait repartir s'il est déçu. Il est mobile par nature. On me parlait, dans la province d'Oran, d'un village, Bellevue, qui s'est vidé en quelques mois. Les sauterelles en avaient détruit le vignoble. Découragés, plutôt que de le refaire, les habitants se sont dispersés. Si des cultures rémunératrices ne remplacent pas la vigne, si on ne gagne plus d'argent en Algérie, à combien de ces désertions doit-on s'attendre ! Il ne s'agira plus seulement pour elle d'attirer de nouveaux colons, mais de conserver les anciens. »

La colonisation française en Tunisie. — La *Revue tunisienne* vient de publier une intéressante statistique sur la colonie française en Tunisie, de 1881 à 1892 :

« Il n'est plus nécessaire de parler de la salubrité du climat tunisien. Il suffira de dire qu'en 1885, le nombre des décès a été de 125 sur 6,300 Français environ ; en 1892, il a été de 312 décès sur près de 12,000 Français. La mortalité des Français en Tunisie, on le voit, varie de 24 à 27 ‰. Elle est bien plus faible que celle de l'Algérie, qui était de 47 ‰ en 1853 ; de 30 ‰ de 1882 à 1884, et de 29,9 ‰ de 1888 à 1890. Elle diffère très peu de la mortalité en France, qui est de 22,21 décès pour 1,000 habitants, et qui atteint 34 ‰ à Marseille, 30 ‰ à Reims et 26 ‰ dans la population urbaine française prise en bloc.

Le docteur Bertholon, auteur de ce travail, n'est pourtant pas sans inquiétudes sur le sort réservé à notre colonie.

Il semble que l'immigration française doive aller en augmentant dans ce pays si favorable à la colonisation. Il n'en est rien, ou plutôt l'augmentation n'est pas très sensible. On comptait en 1887. 23,672 arrivées de Français ; il n'en arrivait plus que 19,467 en 1888, 18,008 en 1890. En 1891, le chiffre des arrivants s'élevait à 28,556 : il est retombé à 25,560 en 1892. Cette constatation est encore plus regrettable quand on remarque que les sorties ont suivi un mouvement ascensionnel plus

accentué : en 1887, elles étaient de 18.807, et étaient même tombées en 1890, à 17,647. Mais en 1891, elles ont atteint 28.499 et ne sont redescendues qu'à 26,712 en 1892. En sorte que les arrivées qui donnaient, en 1887, un excédent de 4.865 et en 1888 de 3,038, n'ont plus donné, en 1891, qu'un excédent dérisoire de 57 et ont été, en 1892, inférieures de 152 aux sorties. Il est triste de constater que l'immigration italienne s'est toujours maintenue supérieure à l'émigration, et que l'excédent ne fait que s'accroître chaque année : il était de 1,690 en 1890, de 2,361 en 1891 et a atteint 3,013 en 1892. Et pourtant, les Français possèdent 400,000 hectares de terre, alors que les étrangers réunis n'en ont que 27,000.

Pour le même chiffre d'hectares, les colons français en Algérie étaient plus de 100.000 en 1862, et l'on ne compte guère plus de 10,000 Français en Tunisie.

Il faut espérer, avec le docteur Bertholon, que cette statistique, la première qui ait été publiée depuis l'occupation française, amènera les pouvoirs publics à étudier les causes de l'abandon d'une des rares colonies de peuplement que possède la France, et surtout les moyens de remédier à cette situation pleine de périls. »

AMÉRIQUE.

États-Unis. — La statistique de l'immigration dans le port de New-York, pendant l'année 1893, nous fournit de curieux renseignements sur l'état économique de l'Europe.

Le chiffre total des immigrants a été relativement peu élevé : 357,857 ; c'est le chiffre le plus faible atteint depuis 1889.

La nationalité qui tient la corde maintenant, c'est la nationalité italienne, avec plus de 65,000 immigrants.

L'Autriche vient ensuite avec près de 56,000 immigrants, dont 22,000 Hongrois.

Le fait est d'autant plus remarquable, qu'auparavant ces deux pays ne fournissaient qu'un nombre insignifiant d'émigrants.

L'Allemagne, avec ses 54,160 immigrants, occupe la troisième place, et ce n'est qu'en quatrième qu'arrive le Royaume-Uni, avec 50,000, dont près de 30,000 Irlandais.

A noter encore l'immigration des pays scandinaves (Suède, Norvège, Danemark), qui est tout simplement énorme relativement à leur population : elle s'élève à un total de près de 46,000 ; et l'immigration russe, de 46,800 immigrants, presque tous Juifs.

La France a donné son contingent habituel, en chiffres exacts, 3,305.

Le pays d'Europe auquel la population des États-Unis est le moins redevable, c'est l'Espagne, qui n'a fourni que 79 immigrants.

Bolivie. — M. A. Quijano a proposé au gouvernement bolivien la construction de deux chemins de fer, l'un reliant la rive droite du Rio-Paraguay à la ville de Santa-Cruz de la Sierra, l'autre prolongeant les lignes argentines jusqu'à Potosi.

L'importance de ces deux projets est très grande.

La Bolivie ne saurait négliger plus longtemps de développer chez elle de grands réseaux de voies ferrées, car l'élévation de ces centres d'activité et son isolement

au milieu du continent lui créent une véritable infériorité au point de vue des transactions.

Le premier de ces projets aurait l'avantage de créer un courant d'immigration sur une immense zone de terrain actuellement sans population, à cause de la difficulté des moyens de communication.

Le second projet intéresse particulièrement aussi la République Argentine, dont les provinces du Nord auraient un débouché assuré pour leurs céréales et leurs produits d'élevage. De plus, bien des centres miniers abandonnés verraient renaître leur activité.

III. — Généralités.

Les colonies allemandes. — On trouve les renseignements suivants dans le livre officiel de statistique de l'Empire allemand, à propos des colonies et pays de protectorat de l'Empire :

	Superficie en kilomètres carrés.	Européens.	Parmi lesquels on compte, Allemands.
	—	—	—
Togo	60.000	72	63
Cameroun	495.000	204	127
Afrique du Sud-Ouest	835.100	969	614
Est-Africain allemand	995.000	750	500
Kaiser Wilhelm land (Nouv.-Guinée)	181.500	178	99
Archipel Bismarck	52.200	»	»
Iles Salomon	22.000	»	»
Iles Marschall	400	67	32

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

LA FRANCE AU LAOS
ET LA QUESTION DU SIAM

Conférence faite en 1893 et 1894 à Lille et à Valenciennes,

Par M. E. GUILLOT,

Professeur agrégé d'Histoire au Lycée Charlemagne,
Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris,
Membre d'Honneur et ancien Secrétaire-Général de la Société de Géographie de Lille,
Officier de l'Instruction publique.

Suite et fin (1).

III. — La question du Siam.

Cette longue vallée du Mékong qui constitue le Laos devait être réservée à l'influence française ; le droit du premier occupant permettant à la France de réunir le Tonkin à la Cochinchine, lui commandait de ne laisser passer ce pays entre les mains d'aucune autre puissance.

Lorsque les Hollandais, maîtres des mers au XVII[e] siècle, eurent fondé des comptoirs prospères sur les côtes de l'Inde et jusqu'en Malaisie, le roi de Siam, conseillé par un Grec, Phalkon, voulut, pour résister à leur politique envahissante, s'appuyer sur la France. Un membre des missions de Jésuites en Indo-Chine, le P. Tachard, sollicita, par l'intermédiaire du P. la Chaise, les secours de Louis XIV.

(1) Voir page 69, tome XXII, 1894.

Deux ambassades siamoises vinrent en France (1682-1684) et furent reçues solennellement à Versailles, où de grandes fêtes furent données en leur honneur. Bientôt une escadre française partit pour Ajuthia et Bangkok ; mais le chevalier de Chaumont, qui la commandait, bien qu'ayant obtenu du roi de Siam de grands avantages commerciaux pour la France, voulut, pour prix de son appui, obtenir la conversion du souverain qui refusa. Une troisième ambassade siamoise vint encore à Versailles (1687) ; mais des dissensions éclatèrent entre les Français fixés au Siam ; Phalkon perdit son influence et les projets d'alliance entre les deux pays furent abandonnés.

Au début du XIXe siècle, les Anglais prirent possession du littoral de la Birmanie et fondèrent des établissements sur les côtes de la presqu'île de Malacca. Les Siamois signèrent d'abord en 1826 et en 1833, deux traités de commerce avec l'Angleterre ; mais effrayés des progrès de son influence et désireux de les arrêter, ils se tournèrent vers la France (1840), qui ne sembla tout d'abord que peu disposée à répondre à ces avances. Ce n'est en effet qu'en 1856, que l'arrivée de M. de Montigny, consul de France en Chine, amena la conclusion d'un traité de commerce des plus avantageux : la France avait le droit de faire remonter à ses navires de guerre le Meï-Nam jusqu'à Pak-Nam, clause qui a été violée par les Siamois en 1893.

Mais le gouvernement français sembla vouloir, de parti pris, renoncer aux avantages obtenus : le roi de Siam avait offert des animaux comme cadeau à la France ; on commit la faute de les laisser à Bangkok jusqu'en 1861, ce qui fut considéré par le roi comme une grave injure ; de plus, au lieu d'envoyer solennellement au roi de Siam la ratification du traité de 1856, le gouvernement français ne la fit signifier que par l'intermédiaire du Consul de Portugal à Bangkok.

Les Anglais profitèrent de nos fautes : un navire de guerre britannique vint en grand apparat chercher une ambassade siamoise qui fut somptueusement accueillie à Londres, et, peu à peu, à Bangkok l'influence anglaise se substitua à la nôtre.

Les événements du Cambodge, l'avènement dans ce pays de Norodom avec l'appui des Siamois auxquels il céda les provinces d'Angcor et de Battambang, enfin l'établissement du protectorat français sur ce royaume (1863), modifièrent cette situation. L'influence française reprit le dessus à Bangkok et fut peu à peu affermie par nos représentants, MM. le Dr Harmand et de Kergaradec ; M. Pavie parvint même, en construisant, non sans difficultés, la ligne télégraphique de Pnom-

Penh à Bangkok, à rendre les communications plus rapides et plus fréquentes entre le Siam et la Cochinchine. Mais les Siamois, poussés par l'Angleterre, qui n'avait pas vu sans une avide jalousie le Tonkin et l'Annam passer aux mains de la France, voulurent empiéter sur l'Annam ; leurs postes s'installèrent sur la rive gauche du Mékong et, pénétrant peu à peu dans les montagnes des Moïs, menaçaient de ne laisser au roi d'Annam qu'une étroite bande côtière : il fallut réagir et c'est de cette situation, devenue intolérable, que sortit le conflit de 1893.

Déjà, à plusieurs reprises, les explorateurs du Laos, Neïs, Camille Gautier, Pavie, avaient constaté ce débordement illégal des Siamois hors de leur territoire et avaient dû engager avec leurs commissaires une lutte de patience et de ténacité pour pouvoir continuer leurs voyages. Les Siamois occupaient les deux villes de Luang-Prabang et de Stung-Treng, situées sur la rive gauche du Mékong ; leurs soldats étaient à 80 kilomètres à l'ouest de Hué et le Tonkin semblait à la veille d'être séparé de la Cochinchine.

C'est alors que le sous-secrétaire d'État aux Colonies, M. Delcassé, à propos de la discussion du budget, affirma la nécessité pour la France de soutenir les anciens droits de l'Annam et du Cambodge (4 février 1893). Des ordres d'agir sans retard et vigoureusement furent envoyés à M. de Lanessan et le refoulement des Siamois commença : M. Bastard et le capitaine Thoreux, avec une petite troupe d'Annamites, occupèrent Stung-Treng, puis l'île de Khone ; à la suite d'un retour offensif des Siamois, le capitaine Thoreux fut pris mais remis plus tard en liberté ; Khone fut fortifié. En même temps, le vice-résident Dufresnil occupait le poste de Ho-Sang, le plus avancé que les Siamois avaient établi dans l'Annam, et le résident Luce leur enlevait et fortifiait Kham-Muong, à l'ouest de Vinh ; c'est vers ce point que se produisit un incident regrettable qui allait provoquer les hostilités entre le Siam et la France.

En évacuant Kham-Muong, le mandarin siamois remit une protestation au résident Luce qui, pour protéger sa retraite, lui donna une escorte composée d'une vingtaine d'hommes avec l'inspecteur Grosgurin. A Keng-Kien, tandis que M. Grosgurin était en proie à une fièvre pernicieuse, deux cents Siamois envoyés de Houtène, envahirent sa tente ; le mandarin le tua d'un coup de revolver et les miliciens furent presque tous massacrés. La responsabilité de ce crime incombait naturellement aux deux mandarins de Kham-Muong et de Houtène qui

avaient préparé le guet-apens ; et elle subsistait dans toute sa plénitude, car ces fonctionnaires siamois n'étaient pas des Orientaux bornés ou ignorants des coutumes européennes. M. Champenois, qui fut attaché à la mission Macey, avait constaté que le commissaire siamois de Keng-Kien, chez qui il reçut un excellent accueil, était vêtu à l'européenne ; et celui qui l'expulsa de Houtène parlait anglais et avait été attaché durant huit ans à la légation siamoise de Londres. Aussi le gouvernement français exigea-t-il une réparation.

C'est alors qu'apparut la duplicité du gouvernement siamois ; menacé d'un conflit avec la France, il essaya par d'habiles avances d'obtenir l'appui de l'Angleterre et des États-Unis. Mais M. Gladstone refusa d'intervenir à propos d'une question de frontières, et, malgré la transformation du Consulat général de Siam à Washington en légation, le président de l'Union américaine ne consentit pas à prendre l'initiative d'une médiation. Réduit à ses seules forces, le Siam essaya cependant de résister, et, par une action vigoureuse, la France dut le contraindre à céder.

Tandis que la division navale française de l'Extrême-Orient, commandée par le contre-amiral Humann, se concentrait à Saïgon, l'aviso l'*Inconstant*, dirigé par le commandant Bory, et la canonnière la *Comète*, précédés par le *Jean-Baptiste Say*, navire des Messageries fluviales de Cochinchine qui faisait le service régulier de Saïgon à Bangkok, franchissaient le 13 juillet 1893, la barre du Meï-Nam. Arborant fièrement le pavillon français, ils répondirent vigoureusement à la canonnade dirigée contre eux par les canonnières et les forts siamois, et, bien qu'une voie d'eau, produite par un boulet, eût forcé le *Jean-Baptiste Say* à s'échouer, les deux autres navires de guerre, continuant leur marche, mouillèrent à dix heures du soir devant Bangkok. Le *Bangkok-Times* publia au moment de cet incident un récit mouvementé de cette entrée dans le Meï-Nam, effectuée de vive force par les vaisseaux français et qu'il nous paraît intéressant de reproduire :

« Les canonnières siamoises *Makut-Rajukumor, Morata Nirbin* et *Han-Hak-Sakru* stationnaient à la barre, le matin du jeudi 13 juillet, attendant l'arrivée de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche ; mais elles étaient réservées à un rôle plus sérieux. A cinq heures quinze, à un moment où une forte pluie gênait la vision, on signala deux vaisseaux de guerre.

» Comme on attendait l'arrivée de la canonnière anglaise *Linnet* et

du navire allemand *Wolf*, on crut tout d'abord qu'il s'agissait de ces deux navires. Mais on ne tarda pas à être fixé. L'*Inconstant* et la *Comète* arrivaient, pilotés par le *Jean-Baptiste Say*.

» Comme ils s'approchaient davantage, le fort de Chu-la-Chom-Klao, où commandait le commodore de Richelieu, assisté par le capitaine Von Holck, tira trois décharges à blanc afin de les avertir ; mais, comme ils ne tinrent aucun compte de cet avertissement, le fort tira dans l'avant de l'*Inconstant*, qui, sur le moment, sembla s'arrêter et hésiter.

» Mais bientôt l'*Inconstant* et son compagnon arborèrent les couleurs françaises et répliquèrent à la canonnade. Lorsque le fort tira avec tous ses canons dans l'obscurité grandissante, les canonnières siamoises se mirent aussi à parler. A ce moment, le vaisseau pilote, le *J.-B. Say*, s'arrêta subitement au milieu du fleuve, près de la bouée : il avait été atteint au-dessous de sa ligne de flottaison.

» Le spectacle était saisissant. Les ténèbres commençantes de la nuit étaient déchirées de moment en moment par des éclairs provenant des batteries de la côte et montrant l'ombre beaucoup plus épaisse des vaisseaux ennemis, avançant de leur mieux. Ni l'*Inconstant* ni la *Comète* ne semblaient trouver le niveau du fort, la plupart de leurs boulets passant au-dessus ou au dessous. Lorsqu'ils passèrent devant le phare flottant, les Siamois firent sauter une mine sous-marine ; mais les ennemis étaient encore à distance.

» Nos navires continuèrent leur marche au milieu des jonques coulées préalablement pour barrer le passage.

» C'est alors que le *Makut-Rajakumor* et le *Morata* levèrent leurs ancres et s'avancèrent sur les ennemis. Le commandant Guldberg, du *Makut-Rajakumor*, se comporta vaillamment avec son vaisseau ; l'ingénieur Smart se signala en servant les canons du *Makut* ; il fut jeté par dessus bord par un mât qui tombait, mais parvint à s'échapper.

» Les destructions opérées par les canons de précision modernes et à tir rapide des Français démontrent pleinement leur supériorité sur les armes, plus anciennes, des Siamois. Un obus à la mélinite traversa les parois du *Makut* et éclata à l'intérieur, causant la mort de trois hommes et de nombreuses blessures.

» Le *Morata*, commandé par le capitaine Christmas, tenta également de s'opposer à la marche en avant des vaisseaux français ; mais il fut forcé de reculer et fut atteint par un obus de mélinite à babord, au-dessus de la ligne de flottaison. Les canons du *Morata* avaient été

mis hors de service par leurs propres décharges. Le capitaine n'échappa que par miracle à la mort au moment où il se trouvait sur le pont. La canonnade ne cessa finalement qu'à sept heures du soir.

» Le commodore de Richelieu avait donné l'ordre de poursuivre les vaisseaux français dans le fleuve quand ils auraient forcé le passage et de les aborder sans se préoccuper des conséquences. Il se rendit à Bangkok afin d'aller à bord du *Mahachakri* et de prendre part à cette opération, qui fut contremandée par la direction des affaires étrangères. »

Cette agression dirigée contre les vaisseaux français constituait une violation flagrante du traité de 1856, qui disait formellement : « Pour-
» ront pénétrer dans le fleuve et jeter l'ancre à Pak-Nam les navires
» de guerre français ; mais pour remonter jusqu'à Bangkok, ils devront
» avertir l'autorité siamoise et s'entendre avec elle sur le lieu de mouillage. »

C'en était trop ; le gouvernement français fit signifier au ministre siamois des affaires étrangères, par notre représentant à Bangkok, M. Pavie, l'ultimatum du 20 juillet exigeant :

1° La reconnaissance par le Siam des droits de l'Annam et du Cambodge sur la rive gauche du Mékong avec les îles du fleuve ;

2° L'évacuation dans le délai d'un mois de tous les postes siamois situés sur la rive gauche du Mékong ;

3° Satisfactions à accorder pour le meurtre de l'inspecteur Grosgurin et pour l'attaque de Pak-Nam ; châtiment des coupables et indemnités à payer aux familles des victimes ;

4° Paiement par le gouvernement siamois d'une indemnité de deux millions de francs à répartir entre les nationaux français lésés ;

5° Dépôt de trois millions de francs en piastres ou remise comme gage de la perception des fermes et revenus des provinces de Battambang et de Siem-Réap.

Un délai de quarante-huit heures était accordé pour accepter cet ultimatum.

La réponse du Siam, adressée à M. Pavie, ne lui fut remise que deux heures avant l'expiration de ce délai. Invoquant le caractère vague des droits de l'Annam et du Cambodge, le gouvernement siamois exprimait ses regrets au sujet des derniers incidents, promettait les satisfactions compatibles avec la justice ordinaire, consentait à payer l'indemnité de deux millions et à effectuer le dépôt des trois millions,

mais réclamait la nomination d'une commission mixte pour apprécier les dommages, et ne cédait la rive gauche du Mékong que jusqu'au 18° de latitude nord.

Ainsi la principale demande de la France était repoussée, et l'influence de l'Angleterre tendait à nous enlever cette principauté de Luang-Prabang, qui avait jadis et si longtemps payé tribut à l'Annam, dont elle était vassale.

Cette réponse du gouvernement siamois était le signal de la guerre : le départ de M. Pavie, qui se réfugia sur un vaisseau de guerre français, inaugura la rupture, et, malgré les protestations bruyantes et très intéressées de l'Angleterre, le blocus de Meï-Nam fut établi par la flotte de l'amiral Humann et notifié aux puissances. Les préparatifs militaires accomplis rapidement en France avec l'appui presqu'unanime du Parlement, l'envoi de troupes du Tonkin sous les ordres du général Duchemin, et la crainte de perdre les provinces d'Angcor et de Battambang qui avaient jadis appartenu au Cambodge, déterminèrent le gouvernement siamois, après de salutaires réflexions, et malgré la pression de l'Angleterre, à accepter dans son intégrité l'ultimatum du 20 juillet, qu'il avait tenté d'éluder par des moyens dilatoires. Mais le délai fixé pour l'acceptation de cet ultimatum était depuis longtemps expiré, et la France aurait pu accroître ses exigences que justifiaient pleinement la résistance et la duplicité du Siam. Elle consentit cependant à faire acte de magnanimité en acceptant purement et simplement la soumission du gouvernement siamois, mais instruite par les précédentes guerres engagées avec la Chine, elle jugea bon d'exiger deux garanties complémentaires. Le port siamois de Chantaboun devait être occupé par nos troupes jusqu'à l'entière exécution de l'ultimatum accepté, et défense était faite aux Siamois d'établir des postes à plus de 25 kilomètres de la rive droite du Mékong.

Le blocus fut levé (3 août), et M. Pavie reprit possession de son poste à Bangkok (8 août). Mais, ne pouvant accepter de gaîté de cœur l'humiliation qu'il avait lui-même provoquée par sa résistance, le roi de Siam feignit une indisposition subite, et cette « *maladie diplomatique* » le dispensa de recevoir immédiatement notre ambassadeur.

Au moment où la lutte se préparait avec le Siam, le gouvernement français avait conçu la pensée de donner à l'un des membres du Parlement pleins pouvoirs pour négocier avec lui, et il avait confié cette délicate mission, en même temps que le soin de nos intérêts, à M. le Myre de Villers, ancien gouverneur de la Cochinchine, partisan résolu

de la politique coloniale et dont l'attitude comme premier résident de France à Madagascar, avait rendu le nom justement respecté et populaire. Lorsqu'il arriva en Indo-Chine, le Siam avait cédé; il n'en poursuivit pas moins la conclusion d'un traité destiné à compléter celui de 1856 et à régler définitivement les futurs rapports du Siam et de la France.

Peu à peu les conditions de l'ultimatum étaient exécutées : l'aviso l'*Alouette* apporta à Saïgon l'indemnité de guerre stipulée par l'ultimatum et les Siamois se retirèrent sur la rive droite du Mékong. Après avoir refusé de négocier avec des fonctionnaires de rang secondaire que le roi de Siam avait désignés à cet effet, et exigé, outre le renvoi des conseillers européens du roi, le monopole pour la France des travaux publics dans les provinces d'Angcor et de Battambang, M. le Myre de Villers donna enfin son adhésion au traité et à la convention signés le 1er octobre 1893, sanctionnant les clauses de l'ultimatum, les garanties complémentaires acceptées par le Siam et en réglant l'exécution.

Dans ces deux actes diplomatiques, les parties contractantes prévoyaient l'établissement prochain d'un régime douanier plus favorable aux relations commerciales entre nos possessions et les territoires limitrophes. Le gouvernement siamois s'engageait à assurer toutes les facilités nécessaires aux travaux que la navigation du Mékong rendrait nécessaires sur la rive droite du fleuve. La France continuerait à occuper Chantaboun jusqu'à la complète exécution des stipulations et notamment jusqu'à l'évacuation complète de la rive gauche du Mékong par les Siamois.

Voici d'ailleurs le texte intégral du traité et de la convention qui y fait suite :

TRAITÉ.

Article premier. — Le gouvernement siamois renonce à toute prétention sur l'ensemble des territoires de la rive gauche du Mékong et sur les îles du fleuve.

Art. 2. — Le gouvernement siamois s'interdit d'entretenir ou de faire circuler des embarcations ou bâtiments armés sur les eaux du Grand Lac, du Mékong et de leurs affluents situés dans les territoires visés à l'article suivant.

Art. 3. — Le gouvernement siamois ne construira aucun poste

fortifié ou établissement militaire dans les provinces de Battambang et de Sien-Reap et dans un rayon de vingt-cinq kilomètres sur la rive droite du Mékong.

Art. 4. — Dans les zones visées par l'article 3, la police sera exercée, selon l'usage, par les autorités locales avec les contingents strictement nécessaires. Il n'y sera entretenu aucune force armée régulière ou irrégulière.

Art. 5. — Le gouvernement siamois s'engage à ouvrir dans le délai de six mois des négociations avec le gouvernement français en vue du règlement du régime douanier et commercial des territoires visés à l'article 3 et de la revision du traité de 1856. Jusqu'à la conclusion de cet accord il ne sera pas établi de droits de douane dans la zone visée à l'article 3. La réciprocité continuera à être accordée par le gouvernement français aux produits de ladite zone.

Art. 6. — Le développement de la navigation du Mékong pouvant rendre nécessaires sur la rive droite certains travaux ou l'établissement de relais de batellerie et de dépôts de bois et de charbon, le gouvernement siamois s'engage à donner, sur la demande du gouvernement français, toutes les facilités nécessaires à cet effet.

Art. 7. — Les citoyens, sujets ou ressortissants français pourront librement circuler, commercer dans les territoires visés à l'article 3, munis d'une passe délivrée par les autorités françaises. La réciprocité sera accordée aux habitants desdites zones.

Art. 8. — Le gouvernement français se réserve d'établir des consulats où il le jugera convenable, dans l'intérêt de ses citoyens, sujets ou ressortissants, et notamment à Korat et à Muang-Nam. Le gouvernement siamois concédera les terrains nécessaires pour l'installation desdits consulats.

Art. 9. — En cas de difficultés, le texte français fera seul foi.

Art. 10. — Le présent traité devra être ratifié dans un délai de quatre mois à partir du jour de la signature.

CONVENTION.

Les postes militaires siamois établis sur la rive gauche du Mékong et dans les îles du fleuve devront être évacués dans le délai d'un mois à dater de la signature de la présente Convention. Ceux situés dans les provinces d'Angkor et de Battambang et sur la rive droite du fleuve

dans un rayon de vingt-cinq kilomètres, devront être évacués à la même époque et les fortifications rasées.

Les auteurs des attentats de Tong-Xieng-Khan et de Kam-mong seront jugés par les autorités siamoises. Un représentant de la France assistera au jugement et veillera à l'exécution des peines prononcées. Le gouvernement français se réserve le droit d'apprécier si les condamnations sont suffisantes, et, le cas échéant, de réclamer un jugement devant un tribunal mixte, dont il fixera la composition.

Le gouvernement siamois devra remettre à la disposition du ministre de France à Bangkok ou des autorités françaises de la frontière tous les sujets français, annamites, cambodgiens, laotiens de la rive gauche détenus à titre quelconque ; il ne mettra aucun obstacle au retour sur la rive gauche des anciens habitants de cette région.

Le bang-bien de Tong-Xieng-Khan et sa suite seront amenés par un délégué du ministre des affaires étrangères à la légation de France, ainsi que les armes et le pavillon français saisis par les autorités siamoises.

Le gouvernement français continuera à occuper Chantaboun jusqu'à l'exécution des stipulations de la présente Convention et notamment jusqu'à la complète et pacifique évacuation des postes siamois établis tant sur la rive gauche du Mékong et dans les îles du fleuve que dans les provinces de Battambang et de Sien-Reap et dans un rayon de vingt-cinq kilomètres sur la rive droite du Mékong.

La question, à peine réglée avec le Siam, se posa entre la France et l'Angleterre. C'est ici qu'il convient de montrer le rôle inqualifiable qu'une nation, dite amie, n'a pas craint de jouer au milieu des complications indo-chinoises.

Il serait superflu de rappeler quelle hostilité, à toutes les époques de notre histoire, a montré l'Angleterre à l'égard de la France dans les questions coloniales. Ayant pour principe de considérer comme lui appartenant ou devant lui appartenir tout territoire qui n'est à personne, elle fait entendre des protestations indignées quand une autre puissance veut imiter son exemple et appliquer les théories qu'elle pratique elle-même. Sans remonter jusqu'à Dupleix et à la rivalité des deux nations dans l'Inde au XVIIIe siècle, il suffit de rappeler l'attitude

hautaine et insolente de l'Angleterre au moment de la prise d'Alger, attitude que méprisa si dignement le gouvernement français, en n'hésitant pas à venger les injures qui lui avaient été faites. Et quand la France eut occupé la Tunisie, ce prolongement naturel de l'Algérie, est-il nécessaire de rappeler combien vive fut l'opposition faite par l'Angleterre avant de consentir à l'abolition des capitulations, comme plus tard pour reconnaître à Madagascar le protectorat français, dont des droits séculaires justifiaient l'établissement.

En Afrique, nous avons eu partout à repousser les prétentions anglaises. En Égypte, en Gambie, dans le Soudan, vers le bas Niger, au Congo même où, sous les termes perfides de « donner à bail » et de « prendre à bail », elle eût réussi, sans les protestations indignées de la France, de l'Allemagne et de la Turquie, à associer l'État libre du Congo à ses vols.

Cette opposition s'est manifestée aussi vive, aussi intolérante dans la question du Siam, sous forme d'interpellations incessantes à la Chambre des Communes, de protestations de la presse et des Chambres de Commerce anglaises.

La question n'était pas encore engagée que, dès le mois de février 1893, lord Lamington, à la Chambre des Communes, demandait des explications au sujet des paroles de notre sous-secrétaire d'État des colonies affirmant la nécessité pour la France d'obtenir la limite du Mékong.

Alors commence contre la France une campagne de presse des plus vives : le correspondant du *Times* à Bangkok essaie de donner le change sur les forces du Siam, dont il exagère à dessein l'importance. Il annonce pompeusement mais perfidement l'envoi de 30,000 Siamois vers le Mékong, l'arrivée de quantités innombrables de munitions venant de Hong-Kong et de Singapoure et l'érection d'un nouveau fort à Pak-Nam. Presque tous les journaux approuvent hautement la conduite du Siam et condamnent la France d'oser réclamer les anciennes limites de l'Annam et du Cambodge. La réponse du roi de Siam à l'ultimatum de la France leur paraît empreinte d'une condescendance excessive et il ne s'en faut guère qu'ils ne trouvent exagérées ses minuscules concessions. Profondément irrité de l'envoi à Bangkok de M. le Myre de Villers, le *Times* accuse ce négociateur de vouloir, en augmentant la dureté de l'ultimatum, forcer la main au Siam, et il représente ce pays comme menacé d'une disparition prochaine en disant : « Si des demandes excessives de la France tendant à inter-

» venir dans l'administration intérieure du Siam sont admises, il ne
» faudra plus parler de son indépendance future, de son intégrité et de
» son autonomie. »

La même hostilité apparaît chez les parlementaires qui, tout en voulant intimider la France, s'efforçaient de renverser le ministère libéral.

Dès les premières difficultés entre le gouvernement français et le Siam, M. Curzon, ancien sous-secrétaire d'État pour les Indes, adresse au sous-secrétaire d'État actuel sir Edmond Grey, qui déclare ne pouvoir répondre, une question sur l'attitude de la France. Le même M. Curzon formule un peu plus tard une interpellation sur l'incident de Pak-Nam et, avec une audace incroyable, va jusqu'à demander si le gouvernement français ne s'est pas engagé à avertir par avance le gouvernement britannique de tous les mouvements et des opérations de la flotte française.

Le Foreign-Office, s'il faut en croire le *Times*, alla jusqu'à sonder le cabinet russe, qui fit cette réponse fort humiliante pour lui, que la France, dans les circonstances présentes, avait le droit d'exiger une réparation digne d'elle.

Bientôt l'infatigable M. Curzon, dans une lettre au *Times*, discute une à une les conditions de l'ultimatum du 20 juillet, et, protestant contre la revendication par la France de la région du haut Mékong, ose prétendre que les États Shans, dépendant jadis de la Birmanie, dépassaient le Mékong.

Dès lors apparaît chez nos voisins d'outre-Manche l'idée fixe d'exclure la France de Luang-Prabang : c'est en cela, en effet, que se résume actuellement toute la question du Laos. A la Chambre des Communes, Richard Temple, au moment du vote des crédits, propose de réduire de 1,000 livres le crédit du Ministère des Affaires étrangères pour n'avoir ni fourni des explications suffisantes sur la politique de la France, ni sauvegardé les intérêts anglais. Le rejet de sa proposition porta sa fureur au paroxysme en lui faisant redoubler ses attaques contre la France au sujet de l'État Tampon à établir entre le Tonkin, l'Annam et la Birmanie.

A côté de l'opposition de la Chambre des Communes où l'hostilité contre la France se donna libre carrière, il faut encore rappeler les attaques non moins vives formulées contre notre politique dans les Chambres de Commerce et pour ainsi dire sous leur patronage.

A la Chambre de Commerce de Londres, lord Lamington vint faire une conférence sur le Siam. Après avoir montré les intérêts de l'An-

gleterre à Bangkok, il osa accuser les Français d'avoir, en plein dix-neuvième siècle, usé de procédés de flibustiers en pratiquant le célèbre principe « *la force prime le droit* ». accusation bien singulière après la conduite suivie par l'Angleterre dans l'Inde et en Birmanie. M. Curzon, revenant une fois de plus à la charge, répéta au milieu des applaudissements d'un auditoire d'élite que l'on ne devait pas permettre à la France de dépasser dans le Laos le 20° de latitude nord, et que le gouvernement anglais commettrait une lâcheté s'il n'intervenait pas en faveur du Siam. Puis, abordant le point délicat qui constitue en quelque sorte le nœud de la question du Laos, il contesta à la France le droit de prendre possession de la route de caravanes allant de la Birmanie dans le Yun-Nan ; elle établirait, disait-il, des tarifs protecteurs, et ce serait la ruine de Manchester au profit de Marseille.

Dans la même séance, un ancien agent britannique en Afghanistan ne craignit pas de préconiser comme seul moyen de salut une alliance offensive entre l'Angleterre et la Chine.

Et toutes ces attaques malveillantes étaient formulées, non devant un public ignorant, mais devant une assistance d'élite dont elles résumaient l'opinion et devant le prince siamois Chive, qui était assis à la droite du président.

Cette opposition violente et jalouse n'a rien qui doive nous surprendre : assez souvent, aux différentes époques de l'histoire, l'Angleterre a montré ce dont elle était capable quand ses intérêts semblent menacés, ou même simplement quand une puissance quelconque, en vertu de droits séculaires, occupe un territoire sur lequel l'Angleterre ne peut formuler que des prétentions que lui dictent son ambition jalouse et son insatiable avidité.

Ce que doit être notre politique en Indo-Chine, il est maintenant facile de le comprendre. Fermeté et vigilance, tels doivent être ses principes. C'est une chose bien curieuse à remarquer que l'Angleterre a toujours cédé devant quiconque, fort de ses droits, lui parle avec énergie et autorité et qu'elle n'accable que les faibles comme la Birmanie, l'Égypte et les petits chefs cafres de l'Afrique australe.

Il faut donc opposer à ses prétentions une force d'inertie calme, digne, mais patiente et persévérante ; il faut mépriser toutes ces campagnes qu'à grand renfort d'attaques et d'injures, poursuivent les orateurs gallophobes du Parlement, les journaux et les Chambres de Commerce. Il faut surtout, comme on le fait actuellement, sans renoncer aux négociations en cours, occuper peu à peu les territoires,

les villes situées dans la sphère d'influence française et dont la Convention avec le Siam nous a définitivement reconnu la possession.

Déjà les canonnières françaises, ayant dépassé les rapides de Khône et de Kemmarat, s'avancent vers Luang-Prabang où, depuis si longtemps, un vice-consul représente la France. C'est à la conservation de ce point d'une importance capitale que doivent viser tous nos efforts. Nous ne devons permettre, sous aucun prétexte, que cette capitale du Haut-Laos soit englobée dans la zone neutre destinée peut-être à constituer le futur « État Tampon ». En demandant cette neutralité, l'Angleterre est loin d'être sincère : elle voudrait soustraire à l'influence française cette bande de territoire qui servirait de passage au chemin de fer projeté entre la Birmanie et le Yun-Nan. En refusant de laisser comprendre Luang-Prabang dans l'État Tampon, la France réduira à néant ces projets ambitieux de l'Angleterre ; elle rendra la construction de cette voie ferrée impossible, et elle assurera l'unité de notre empire colonial asiatique en établissant, pour toujours, la communication du Tonkin avec la Cochinchine par la vallée du Mékong c'est-à-dire par le Laos.

E. Guillot.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LE SUD ORANAIS ET LES HAUTS-PLATEAUX

Par M le Docteur A. SOCKEEL,
Médecin-Major de 1re classe au 73e régiment d'Infanterie.

Le Sud Oranais, où se sont livrés il y a douze ans nos derniers combats contre les Arabes, paraît devoir être dans un avenir assez prochain, sinon le théâtre, du moins le point de départ d'opérations militaires ayant pour objectif les importantes oasis du Touat, où Bou Amema, notre vaincu de 1881, s'est réfugié après sa défaite, et où il

LE SUD-ORANAIS ET LES HAUTS PLATEAUX.



ne cesse d'exciter contre nous la haine des tribus limitrophes de nos dernières possessions dans le sud de la province. Ayant habité pendant dix-huit mois ces régions reculées, je vais me faire, si vous voulez bien, votre cicerone pour entreprendre avec vous dans ces contrées une excursion dont mon inexpérience dans l'art de bien dire diminuera l'intérêt, mais que je vais m'efforcer de rendre aussi peu aride qu'il me sera possible. Ce voyage d'ailleurs, si vous vouliez l'entreprendre autrement que vous n'allez le faire en ce moment, se trouverait bien facilité aujourd'hui par la construction de ce chemin de fer, dit de pénétration, qui relie directement le littoral méditerranéen avec le rivage méridional de cette autre mer que nous appelons la *mer d'Alfa* et qui comprend toute l'étendue de terre à laquelle on avait donné le nom de *Petit-Sahara*, et qu'aujourd'hui on appelle plus communément les *Hauts-Plateaux*.

Chemin faisant, nous verrons se dérouler devant nous les régions successives qui ont servi de base à la classification du territoire en quatre parties distinctes : le *Littoral*, le *Tell*, les *Hauts-Plateaux* et le *Sahara* proprement dit. Nous franchirons les trois premières et, lorsque nous serons arrivés au pied des hautes montagnes qui forment une barrière entre les plateaux élevés du Sud Oranais et les plaines beaucoup plus basses du grand désert, nous quitterons un moment la voie ferrée pour pousser une pointe à travers la montagne jusqu'aux limites septentrionales du Grand-Sahara.

Nous partirons, si vous voulez, de la tête de ligne même, d'*Arzew*, charmant petit port avantageusement situé au pied de la *Montagne des Lions*, dont un prolongement, le *Djebel-Orous*, s'avance assez loin dans la mer pour faire d'Arzew une rade naturelle, admirablement protégée contre les vents du nord et du nord-ouest.

D'Arzew, la voie ferrée suit d'abord de très près le rivage même de la mer, et, passant pendant une vingtaine de kilomètres entre des dunes peu élevées, se dirige franchement vers l'est jusqu'à l'embouchure de la *Macta*, qu'elle traverse. Elle s'infléchit ensuite pour prendre la direction du sud et parcourir une plaine encore bien marécageuse et inhospitalière, mais que des efforts persévérants et bien dirigés ne tarderont pas à transformer en une superbe et immense métairie, dont l'aspect riant et la végétation intensive feront vite oublier les sacrifices en existences que ces travaux de défrichement ont déjà occasionnés et vont coûter encore. Quand j'étais médecin-chef de l'hôpital militaire d'Arzew en 1885, j'ai pu me rendre compte

par moi-même de ce que vaut chaque coup de pioche dans ces terres d'alluvion si longtemps restées incultes. Toute la population européenne employée à ces travaux était minée par les fièvres, et je pourrais citer comme exemple telle famille noble du Midi de la France que des revers de fortune avaient amenée à s'expatrier et qui était venue s'échouer à la Compagnie Franco-Algérienne comme chefs d'une de ses exploitations agricoles. J'ai encore présente devant les yeux la chambre où les cinq membres de cette famille grelottaient à qui mieux mieux, sous l'influence de fièvres graves contractées dans la plaine de Débrousseville. Mais l'exemple de Bouffarick est là pour soutenir les efforts, et l'on peut affirmer que dans quelques années de magnifiques vignobles, de superbes orangeries, des cultures florissantes changeront en un lieu de délices ces plaines auparavant désertes et inhospitalières, auxquelles se rattache pour nous, d'autre part, un souvenir pénible quoique glorieux, de nos premières années de lutte pour établir notre domination sur ce territoire.

C'est dans cette plaine que s'est déroulé au mois de juin 1835 le sanglant et triste épisode de la Macta, où le général Trézel a soutenu pendant trois jours une lutte acharnée contre les troupes d'Abd-el-Kader. C'est là que les 2,500 hommes que le général avait pris à la garnison d'Oran pour venir au secours de tribus amies en détresse, furent assaillis par 18 à 20,000 Arabes fanatisés par la voix d'un chef intrépide et qui, après avoir réussi le troisième jour à couper en deux notre colonne, firent un horrible massacre des blessés et des malades transportés par un convoi trop lourd pour une expédition aussi hasardeuse. Heureusement la valeur de nos soldats rétablit la fortune de nos armes, et, après le moment de panique causée par l'irruption soudaine d'une nuée de cavaliers, la colonne put se reformer et continuer en bon ordre sa retraite sur Arzew.

La Macta est formée par la jonction de deux autres rivières : le *Sig*, qui vient de l'ouest, et l'*Habra*, qui descend du sud. C'est cette dernière que nous allons suivre et, puisque je vous ai rappelé la défaite de la Macta, je m'empresse d'évoquer devant vous le souvenir de la revanche qu'a prise quelques mois après, en novembre 1835, sur les bords de cette Habra, le maréchal Clauzel, dans sa marche d'Oran à Mascara, lorsqu'il voulut aller écraser dans sa place forte même la puissance naissante de notre farouche rival. La tactique qui avait réussi à Abd-el-Kader au mois de juin ne put cette fois entamer notre

colonne plus nombreuse et plus solidement constituée. La victoire fut complète et la prise de Mascara en fut la conséquence immédiate.

Le chemin de fer nous amène ainsi à *Perrégaux*, au point où la ligne Arzew-Saïda coupe la grande ligne Alger-Oran. Jusqu'ici nous avons été en plaine : l'altitude de Perrégaux n'est encore que de 40 mètres, bien que nous ayons parcouru 50 kilomètres depuis notre départ.

A partir de Perrégaux nous quittons la région du littoral fort basse en ce point, comme vous avez pu le voir, et nous entrons dans la région montagneuse qui constitue le Tell et qui s'arrête à la lisière des Hauts-Plateaux. Nous allons monter par échelons successifs de 40 à 1,150 mètres.

La rivière que nous avons côtoyée, change bientôt encore une fois de nom et perd celui d'oued Habra pour s'appeler désormais l'*oued el Hammam*. C'est là un fait très fréquent dans la dénomination des rivières algériennes.

Peu après le départ de Perrégaux, nous traversons la rivière sur un pont en fer et nous en longeons la rive gauche pendant une vingtaine de kilomètres pour la traverser de nouveau et rester définitivement sur sa rive droite. Dans ce trajet, la voie ferrée décrit une courbe accentuée dont la concavité embrasse le massif de Tifroura, au nord de Mascara. La montée est raide, la vallée très resserrée. A dix kilomètres au sud de Perrégaux, on aperçoit sur sa gauche un barrage gigantesque. Un mur haut de 40 mètres et long de 450 a été construit immédiatement au-dessous du point où l'oued el Hammam reçoit deux affluents : l'*oued Fergoug* à l'est, et l'*oued Tézou* au milieu. Cette barrière colossale, solidement ancrée dans les flancs des collines limitrophes, n'a pas moins de 42 mètres d'épaisseur à la base. Elle forme là un superbe lac artificiel à trois branches qui recueille les eaux de toutes les montagnes voisines et peut arrêter ainsi jusqu'à 30 millions de mètres cubes d'eau, ce qui permet d'irriguer 6,000 hectares en été et 30,000 en hiver. Au pied du barrage, une vanne facile à manœuvrer commande un canal d'irrigation qui conduit les eaux à Perrégaux, où se trouve le répartiteur qui les divise entre plusieurs canaux secondaires desservant les terrains irrigables.

Dans la nuit du 14 au 15 décembre 1881, au moment où le réservoir venait de se remplir subitement à la suite d'un grand orage, une rupture s'est produite à la couronne et a entraîné le reste du mur sur une hauteur de 15 mètres et une longueur de 110 mètres. L'eau s'est

échappée avec une telle abondance et une force si prodigieuse que la voie ferrée en a été très endommagée, et que les pertes en récoltes et en bestiaux ont été considérables. Malheureusement, là ne se sont pas bornés les dégâts. Des tribus arabes venues s'installer dans la vallée, en contrebas de l'obstacle, n'eurent pas le temps de fuir l'inondation et près de 500 personnes furent victimes de cet accident déplorable.

Après avoir dépassé le barrage, la voie continue de monter rapidement jusqu'à *Tizi*, d'où part l'embranchement qui conduit à *Mascara*. Nous sommes arrivés au centième kilomètre et sommes déjà à l'altitude de 450 mètres.

A partir de Tizi, l'horizon s'élargit et l'on traverse alors de véritables plaines, très fertiles, étagées les unes au-dessus des autres et formées par l'écartement des massifs montagneux : d'abord celle de l'*Egris*, qui s'étend jusqu'à Mascara et qui est remarquable par ses riches vignobles. Puis celle de l'*oued Traria*, enfin celle de *Saïda*. C'est après avoir franchi cette dernière qu'on trouve la ville de *Saïda*, où l'on s'arrête pour passer la nuit. Nous sommes alors à l'altitude de 807 mètres et nous sommes à 170 kilomètres d'Arzew. Partis de cette ville à 9 h. 15 du matin, nous arrivons à Saïda à 5 h. 26 du soir, c'est-à-dire que nous avons mis huit heures pour franchir ces 170 kilomètres, soit 21 kilomètres à l'heure, un peu moins vite que beaucoup de trains de marchandises en France.

Saïda est une ville de création récente. Elle a été bâtie en 1854 et est formée, comme beaucoup de villes analogues, de deux quartiers différents : un quartier militaire, sorte de citadelle au pied de laquelle s'est élevée peu à peu une cité ouverte, dans laquelle vous trouverez l'hôtel où vous aurez à attendre le départ du lendemain.

Ce départ s'effectue à 7 h. 30 du matin. On monte rapidement de nouveau et l'on gagne en moins de deux heures le point culminant de la ligne. La première partie du trajet est particulièrement intéressante. On parcourt là une véritable boucle, sorte de spire qui commence au pied d'une colline, contourne le flanc de collines voisines et vous ramène sur la première en un point beaucoup plus élevé d'où l'on découvre l'ensemble du chemin que l'on vient de parcourir. C'est la partie de la ligne où la rampe est la plus raide. De Saïda à la gare suivante (Aïn el Hadjar), distante de 12 kilomètres, on monte de 217 mètres, soit une pente de 18 mètres par kilomètre.

Aïn el Hadjar est une gare importante, parce que c'est là que se trouvent les ateliers de triage et de compression des ballots d'alfa de la

Compagnie Franco-Algérienne. C'est là qu'au début de l'insurrection de 1881, les bandes de Bou Amema firent d'horribles massacres des ouvriers espagnols employés à ces travaux.

Après avoir quitté Aïn el Hadjar, on arrive bientôt à *Tafaroua*, qui est au point culminant de la ligne, mais d'où la vue ne s'étend pas encore sur les Hauts-Plateaux. C'est seulement après avoir dépassé un défilé près de *Kralfallah*, qu'on a franchi les derniers mamelons du Tell et que commence la région constituant réellement ce qu'on est convenu d'appeler le Sud Oranais. On entre alors réellement dans la plaine interminable ou plutôt dans l'immense cuvette qui forme le Petit-Sahara. Jusqu'ici la vue était constamment distraite par un paysage dont l'aspect change de kilomètre en kilomètre. A partir de Kralfallah, c'est l'immensité, c'est la traversée longue et monotone de ce vaste territoire qui, ici, n'a pas moins de 200 kilomètres du nord au sud.

La forme générale des Hauts-Plateaux est celle d'un triangle dont la base est largement ouverte du côté du Maroc, avec lequel elle se continue sans ligne de démarcation précise. Le sommet du triangle est dans la province d'Alger. Le côté septentrional est formé par le sommet des montagnes du Tell (massif de Tlemcen, puis massif de Saïda, Ouarensenis, etc., etc.); la limite méridionale est marquée par les monts des Ksour, auxquels fait suite le Djebel-Amour.

Dans son ensemble, ce vaste territoire représente une cuvette dont la partie la plus basse, ou fond, est occupée par des chott, c'est-à-dire par des dépressions étendues, mais peu profondes, où l'eau qui tombe dans cet immense bassin sans issue s'accumule pendant la saison des pluies, mais où elle ne séjourne guère, parce que l'évaporation est si active en ces régions qu'il ne reste bientôt plus dans les bas-fonds que des couches salines, dont la croûte plus ou moins épaisse, réfléchit très vivement les rayons du soleil et donne lieu à des effets de mirage d'une variété surprenante.

A partir de Kralfallah, tandis qu'une route carrossable se dirige vers le sud-est et mène à *Géryville*, la voie ferrée descend du nord au sud la pente insensible qui aboutit au fond de cette cuvette. On arrive ainsi au *chott Chergui*, qu'au sortir du *Kreider*, on traverse sur la lagune de sable et sur le pont qui séparent les deux parties de ce chott. A ce moment on est à l'altitude de 988 mètres. Puis la voie se relève de nouveau peu à peu pour atteindre 1,158 mètres à *Méchéria*, qui était en 1886, à l'époque où j'y habitais, le point terminus du chemin de fer.

C'est là que j'ai vécu pendant dix-huit mois. Ce sont les observations que j'ai pu y recueillir que je vous demande la permission de vous communiquer. J'avais emporté d'Afrique des tracés graphiques où la température, la direction des vents, l'état du ciel, les jours de siroco, etc, étaient notés d'après mes observations journalières. Malheureusement, dans mes déménagements successifs, j'ai perdu ces papiers, et c'est de mémoire que je vais vous donner les impressions qui me sont restées de mon séjour dans le désert. Je dis désert un peu par habitude, car la région n'est pas aussi désolée que cette dénomination pourrait vous le faire croire. Sans doute il n'y a ni villes, ni villages dans cette immense étendue. Abstraction faite de nos postes militaires du Kreider et de Méchéria, les seules maisons que l'on y rencontre sont, à peu de choses près, les gares du chemin de fer, espacées entre elles d'une dizaine de kilomètres, gares d'aspect fort sévère, véritables petites forteresses n'ayant qu'une ouverture, que l'on peut fermer au moyen de portes métalliques, et présentant tout autour de l'unique étage une galerie, métallique également, où le personnel de la gare se réfugierait et pourrait tenir tête aux assaillants, en cas de révolte et d'attaque des tribus avoisinantes.

Mais s'il n'y a ni villes ni villages, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'habitants. Seulement, toutes les tribus sont nomades, vivent sous la tente et se déplacent au fur et à mesure des besoins de leurs innombrables troupeaux. Vous en verrez toujours quelques groupes dans le cours de votre voyage. Vous rencontrerez aussi çà et là quelques cavaliers arabes que la vue d'un train met en bonne humeur et qui, à son approche, se lanceront de toute la vitesse du coursier dont ils sont si fiers, pour suivre au galop et quelquefois dépasser un moment, le train qui vous emporte. On croirait volontiers qu'ils sont placés là tout exprès pour donner un peu d'animation au tableau et distraire quelques minutes le voyageur engourdi par l'uniformité du paysage.

Le sol est tantôt nu et sablonneux, tantôt formé d'une infinité de petits cailloux au milieu desquels croissent des thyms, des jujubiers sauvages. Mais le plus souvent et sur de très grandes surfaces, le sol est couvert d'une végétation beaucoup plus abondante que vous ne vous l'imaginez sans doute. Il n'y a certes ni forêts, ni cultures ; il n'y a même, pour ainsi dire, aucun arbre de quelque importance, mais d'épaisses touffes d'alfa et de diss poussent sans soins dans ces lieux déshérités, et non seulement y constituent une ressource extrêmement

précieuse pour ceux qui sont appelés à y vivre, mais encore sont devenues pour l'industrie une source abondante de richesses.

C'était la seule raison d'être du chemin de fer avant que les nécessités stratégiques n'aient obligé à prolonger la ligne jusqu'à l'extrémité méridionale de ces hautes plaines.

Ce n'est pas à dire cependant que la culture soit impossible et que la terre, si elle était amendée et travaillée comme nous faisons des nôtres, ne récompenserait pas dans une certaine mesure des soins qu'elle aurait coûtés. J'ai fait à cet égard une expérience qui, si modeste qu'elle soit, n'en est pas moins concluante. Quelque temps après mon arrivée à Méchéria, je conçus le projet de créer pour notre popotte ce que d'autres groupes d'officiers possédaient déjà, c'est-à-dire un coin de jardin, avec l'intention d'y cultiver au moins quelques salades. Car la pénurie des légumes frais est telle dans ces contrées, qu'une salade devient un objet de convoitise que vous ne connaissez pas, vous autres, qui n'en avez jamais été privés.

Je mis à profit le puits qu'on avait creusé à proximité des pavillons de l'hôpital et je commençai par imiter le procédé suivi par les habitants des ksours dont je vous parlerai tout à l'heure. Dans le but de protéger mes futures plantations contre le terrible siroco qui grille et dessèche tout ce qu'il rencontre sur sa route, je fis faire tout d'abord des briques avec de la terre glaise mêlée de sable et de courte paille. Le soleil se chargea de les sécher en quelques jours, et bientôt près de deux ares de terrain se trouvèrent garantis contre le vent brûlant du désert, par un mur de 1 m. 50 de hauteur.

A l'abri de ce rempart, je divisai mon enclos en quatre grands carrés que je fis défoncer sur une profondeur de un mètre environ ; puis je remplis ces cavités avec des couches successives et peu épaisses de fumier frais, de cendres de fumiers anciens auxquels on avait mis le feu, et enfin du sable et de la terre retirés pendant le travail de creusement. Au fur et à mesure qu'un des trous était comblé de ces matériaux, je semais de l'orge à la surface, afin d'utiliser immédiatement les fermentations qui devaient se produire dans ce terreau d'un nouveau genre.

Une pompe aspirante et foulante, reliée à notre puits, me permettait d'arroser chaque soir la surface ensemencée. Nous appelions cela : faire notre tour de boulevard, parce que le jet que nous projetions avec notre lance imitait assez bien ces gerbes d'eau dont le service de la voirie inonde nos boulevards dans la période estivale.

Au bout d'un mois, c'est-à-dire au commencement de mai, j'avais un petit champ d'orge de fort belle apparence. Je fis retourner alors la croûte superficielle et j'y semai immédiatement des radis, de la laitue, des melons, etc. A ma grande joie, tout cela poussa à merveille et, dans un temps très court, notre table fut approvisionnée de primeurs succulentes.

Enhardi par ce résultat, j'écrivis à la maison Vilmorin-Andrieux dans les derniers jours de juin, et me fis envoyer par elle un assortiment de plantes potagères que je reçus fin juillet et que je semai tout aussitôt. Le succès fut complet et dès le courant de septembre, nous avions des carottes nouvelles, des tomates fraîches, des haricots verts et autres légumes, qui nous paraissaient d'autant plus savoureux qu'ils étaient le fruit de nos propres efforts.

Le climat est rude à Méchéria, comme sur tous les Hauts-Plateaux, et les écarts de température y sont considérables. En hiver, à cause de l'altitude à laquelle on s'y trouve, il y fait réellement froid, si froid que les cas de congélation ne sont pas extrêmement rares. J'ai observé moi-même plusieurs accidents de cette nature. La température la plus basse dont j'ai gardé le souvenir n'est cependant que de 8 degrés au-dessous de zéro. C'est la nuit, bien entendu, qu'on observe pareil niveau du thermomètre. D'autre part, en été, celui-ci monte jusqu'à 45 degrés à l'ombre, et ne croyez pas que ce soit là un fait exceptionnel. Pendant les mois de juillet et août, j'ai constaté chaque jour entre 40 et 45 degrés !

Ce sont là les températures extrêmes de l'année entière. Les écarts journaliers ne sont pas moins remarquables. En hiver, lorsque, la nuit, le thermomètre marque 4 ou 5 degrés au-dessous de zéro, il monte ordinairement pendant le jour à 8, 10 ou 12 degrés ; mais il n'est pas rare d'observer un écart beaucoup plus prononcé, et l'on voit des températures de 20 et même 25 degrés en plein midi, alors que le matin le sol était couvert de neige. Toutefois, c'est là l'exception, et l'écart entre le maximum et le minimum des 24 heures est habituellement de 12 à 15 degrés.

En été au contraire, lorsque le thermomètre dépasse journellement 40 degrés, il oscille la nuit autour de 20, et c'est là un écart bien précieux qui nous aide puissamment à supporter des chaleurs dont on ne peut se faire une idée, quand on n'a pas eu à les subir. Les nuits à Méchéria sont donc relativement assez fraîches et l'on peut se reposer des grandes chaleurs supportées pendant le jour. C'est là une heureuse

différence avec d'autres postes situés bien plus au nord, tels que Biskra, Orléansville, par exemple, où pendant plusieurs jours de suite, le thermomètre ne descend jamais, même pendant la nuit, au-dessous de 34 ou 35 degrés. Ces chaleurs continues sont beaucoup plus fatigantes.

Ce qui aide d'ailleurs à supporter ces hautes températures, c'est l'état de sécheresse presque absolue de l'air. J'ai relevé bien des jours où l'état hygrométrique n'était guère que 8 ou 10 %. Dans ces conditions, nous sommes un peu à nous-même notre propre alcarazas, et l'évaporation cutanée est tellement active que nous subissons, sans en avoir presque conscience, un refroidissement des plus avantageux.

La peau fonctionne doublement dans de pareils milieux, et de plus elle fonctionne bien, sans nous exposer à ces horribles démangeaisons que l'on éprouve l'été au bord de la mer, par suite des sueurs abondantes qu'y détermine une atmosphère chaude, lourde, chargée d'humidité. Si vous avez voyagé dans ces contrées, vous connaissez ces petits boutons rouges auxquels on donne là-bas le nom de gale bédouine, qui n'ont de la gale que le nom, mais qui n'en sont pas moins insupportables et sont dus à l'exagération des fonctions d'une peau que l'air ambiant ne sèche pas au fur et à mesure.

La sécheresse de l'air est donc presque absolue, la plus grande partie de l'année, sur les Hauts-Plateaux et, si c'est au grand détriment de la végétation, je viens de vous dire que c'est une bonne fortune pour ceux qui sont appelés à vivre dans ces parages. Elle est telle. et il s'y joint une telle tension électrique, que si l'on vient à frotter le soir un chien à rebrousse-poil, l'animal se trouve comme phosphorescent; de chaque extrémité pileuse part une étincelle. J'ai répété bien des fois cette expérience.

Cette sécheresse tient d'ailleurs en grande partie à l'extrême rareté des pluies; de longs mois se succèdent sans qu'il tombe une goutte d'eau. Mais si les pluies sont rares, en revanche elles se montrent de temps en temps avec une violence telle que vous ne pouvez guère vous en faire une idée. A une époque que je ne saurais préciser au juste, mais qui doit être en janvier 1887, j'ai été témoin d'un ces orages formidables, d'une de ces pluies diluviennes dont ces contrées nous ménagent la surprise. Dans une seule nuit, je pourrais même dire en deux heures, il est tombé 54 millimètres d'eau! J'ai relevé moi-même cette indication dans mon pluviomètre. La masse d'eau accumulée dans l'intérieur de la redoute a été telle que le mur d'enceinte a été ren-

versé tout d'une pièce à l'angle le plus déclive. La brèche n'avait pas moins de 10 mètres de longueur.

Cette redoute de Méchéria se trouve à peu près au milieu de la largeur des Hauts-Plateaux. Elle est construite auprès d'une source, à 2 kilomètres du pied d'un massif montagneux, le Djebel-Anthar, qui est là isolé au centre de cette vaste plaine. Ce n'est pas un simple piton, mais une sorte de dos-d'âne à direction nord-sud, qui est d'autant plus agréable à gravir que les pentes en sont boisées et présentent en particulier de nombreux térébinthes ou betoums, à l'ombre desquels on est heureux de s'asseoir pour contempler l'immensité qui vous environne. Le sommet de l'Anthar domine la plaine de 500 et quelques mètres, et c'est un spectacle bien étrange là-haut que d'embrasser d'un coup d'œil cet énorme espace vide et cet horizon qui s'éloigne à perte de vue, aussi uni sur une grande étendue que l'horizon maritime. Quelques sommets éloignés en rompent à peine l'étonnante uniformité. C'est ainsi qu'au nord-ouest on voit le sommet de Mékaïdou, au nord d'el Aricha, sommet qui est distant d'environ 130 kilomètres. A l'est, on aperçoit le Djebel-Mégris et quelques sommets des montagnes de Géryville. Au sud, on découvre l'Aïssa, le Meckter, le Mir-Djebel et quelques autres montagnes situées à l'extrême limite des Hauts-Plateaux et distantes, elles aussi, d'une bonne centaine de kilomètres.

Les tribus qui vivent dans cette partie des Hauts-Plateaux appartiennent à la race arabe proprement dite et sont divisées en deux fractions principales : les *Trafi* à l'est du Djebel-Anthar, et les *Hamyan* à l'ouest de ce massif. Je n'ai guère eu de relations avec les Trafi, mais j'ai vu de près les Hamyan. C'est une population superbe, vigoureuse et bien plantée, conduite d'ailleurs par un chef d'une santé extraordinairement robuste, malgré le grand âge auquel il était parvenu. Le brave homme qui les commandait en 1886 était un ami sincère de la France, au service de laquelle il avait, à son actif, 18 blessures de guerre. Il devait avoir à cette époque 80 et des années (on ne sait jamais au juste l'âge des Arabes). L'incident que je vais vous conter vous montrera de quoi sont capables ces natures si vigoureusement trempées, peut-être à cause de la vie rude et grossière menée depuis le plus jeune âge. Peu après mon arrivée à Méchéria, le vieux caïd fut assez gravement malade. Il vint à plusieurs reprises réclamer mes soins et, comme je fus assez heureux pour le débarrasser en peu de temps d'une affection qui le gênait beaucoup, il ne venait

jamais à Méchéria sans me rendre visite et insistait beaucoup à chacune de ces entrevues pour que je lui fasse l'honneur d'aller le voir dans sa tribu même. J'avais promis assez vaguement pour ne pas attrister le bonhomme, me réservant de choisir un moment favorable pour une excursion qui ne devait pas manquer d'intérêt.

Au mois de décembre, un de mes bons amis, M. Delafosse, aquarelliste distingué et très amateur d'art et de pittoresque, étant venu passer quelques jours avec moi, je voulus lui servir ce régal et je fis dire au vieux chef que j'acceptais son invitation et que j'irais avec un ami de France prendre la diffa dans sa tribu.

Aussitôt une partie fut organisée et nous nous mîmes en route pour rejoindre son campement, qui était alors à El Agueur, à 26 kilomètres de Méchéria et de l'autre côté de la montagne. Je partis avec mon ami vers 2 heures du matin, de façon à nous trouver au petit jour au col du Chameau qu'il nous fallait franchir au jour naissant et où les officiers du bureau arabe devaient venir nous rejoindre. Nos montures ayant marché plus vite que je ne l'avais prévu, nous arrivâmes à l'entrée du col bien avant l'aurore. Il faisait très froid, si froid que nous nous décidâmes à mettre pied à terre. J'allumai une touffe d'alfa pour réchauffer nos membres engourdis. Aussitôt un feu s'alluma dans la montagne. C'était l'indice que nous étions attendus. En effet, au bout d'un moment, un cavalier arabe venait me dire que le caïd nous attendait au sommet du col. Le vieux brave homme avait passé toute la nuit à la belle étoile, enveloppé simplement dans son burnous! Nous nous fîmes conduire auprès de lui et nous restâmes à deviser avec notre amphitryon, pendant que le cavalier retournait à la rencontre de nos camarades. Notre hôte avait une manie singulière que je lui connaissais et qui amusa beaucoup mon compagnon de route. Un officier lui avait fait cadeau un jour d'une montre en argent. Bien qu'elle ne marchât plus depuis longtemps sans doute, le caïd interrompait fréquemment la conversation, si on peut appeler ainsi les quelques phrases banales que j'étais à même d'échanger avec lui ; il prenait religieusement sa montre et, nous la présentant, nous demandait l'heure. Ce manège enfantin, il le répéta bien souvent dans la journée que nous passâmes avec lui.

Lorsque les autres invités nous eurent rejoints, le caïd se fit amener une superbe jument grise et prit notre tête jusqu'à une petite distance de son campement. Là une fantasia des plus animées nous attendait, et je n'oublierai jamais la vigueur avec laquelle nous fûmes chargés

par les cavaliers de la tribu, conduits par les fils mêmes du vieux guerrier : Attaques de palanquins, simulacres de combats, rien ne fit défaut ; puis nous passâmes à la diffa sous la tente du chef et l'on nous offrit le méchoui (mouton entier rôti), les tadjines (poulets en salmis très épicés), le couscous traditionnels. Quand on nous servit le café, le caïd nous montra avec une fierté légitime un magnifique sucrier en argent que lui avait offert le général Chanzy, et sur lequel était gravée l'inscription suivante : *le général Chanzy à Si Abderrhaman, caïd des Hamyan.*

Le repas terminé, nous restâmes encore quelque temps avec notre hôte, qui nous reconduisit ensuite jusqu'à l'Anthar. Pour un homme de son âge, vous m'avouerez que c'était une journée bien remplie et qu'une tribu commandée par un tel chef est capable des efforts les plus énergiques.

De Méchéria à Aïn-Sefra qui se trouve à 100 kilomètres plus au sud, à la limite extrême des Hauts-Plateaux, la voie ferrée continue tout d'abord à suivre la plaine et passe à côté d'une sebka ou petit chott, celle de Naâma ; puis elle s'engage entre deux massifs : le Djebel-Mourad à droite, le Djebel-Aïssa à gauche. Ces deux montagnes sont orientées à peu près comme l'Anthar, et viennent aboutir à un étroit couloir dirigé de l'ouest à l'est et dans le fond duquel se trouve notre Aïn-Sefra. C'est là que s'arrête le chemin de fer. Nous y arrivons à 7 h. 35 du soir, juste douze heures après notre départ de Saïda. Le parcours de cette partie de la ligne est de 282 kilomètres.

On croit généralement qu'Aïn-Sefra est une oasis, mais je vous assure que vous n'auriez aucune idée d'une oasis, si vous preniez Aïn-Sefra comme modèle du genre. Il y a bien quelques rares palmiers dont le panache tranche vivement sur le fond jaune des habitations ksouriennes. Mais de là à une oasis, il y a un monde. A vrai dire, Aïn-Sefra n'est qu'un ksar à moitié ruiné, c'est-à-dire une agglomération de maisons construites en terre cuite au soleil, de petits jardins entourés de murs de même nature, le tout enveloppé d'un mur d'enceinte également en terre, au-dessus duquel dominent çà et là quelques tours rondes, toujours en terre, qui servent de vigie et d'où l'on appelait les habitants à la résistance, lorsqu'une attaque de nomades paraissait imminente.

A côté de cette ancienne enceinte, nous en avons élevé une nouvelle en pierres, qui abrite les pavillons destinés au logement des troupes détachées dans ce poste avancé. Ces deux enceintes sont sur le versant

méridional de l'oued Sefra ou rivière Jaune. Au nord de la rivière se trouvent la gare et un village européen composé presque uniquement de marchands, où nous nous approvisionnions des denrées qui nous étaient nécessaires.

Au sud et au sud-ouest, le vent a accumulé des dunes énormes qui n'ont pas moins de 12 à 15 kilomètres de longueur sur 2 à 3 d'épaisseur à la base, avec une hauteur moyenne de 100 à 120 mètres. Ce sable est extrêmement mobile et se déplace avec le vent régnant. C'est la plaie de la région. Aussi, ai-je été très surpris de constater dans le magnifique ouvrage d'Élysée Reclus, qu'il présente Aïn-Sefra comme un lieu salubre, comme le sanatoire des troupes du sud. Les renseignements fournis au grand géographe sont inexacts. Ce n'est pas à Aïn-Sefra que se trouvait le sanatorium, tant s'en faut, au contraire. L'été y est si rude que l'on faisait camper les troupes à tour de rôle à 20 kilomètres plus au nord, au beau milieu du Djebel-Aïssa, près duquel nous sommes passés tout à l'heure. Il y a là, dans un léger écartement des collines, un mamelon, pour ainsi dire isolé, entouré par ces collines de tous les côtés, sauf en un point par où on y accède. Le mamelon est des plus remarquables. De magnifiques forêts existent sur ses flancs, et l'on retrouve là des chênes, des ormes, des peupliers et plusieurs autres essences de France. Une source abondante y a été découverte et captée, si abondante que mes collègues en avaient utilisé le trop-plein pour y créer un établissement de douches en plein air, aussi agréables que bienfaisantes. Les tempêtes de sable qui se déchaînent dans la plaine qui est à l'ouest de l'Aïssa ne parviennent pas jusqu'au sanatorium, et rien n'est curieux, me disait mon prédécesseur, comme le contraste entre l'air pur de cette crique et l'atmosphère brûlante et louche de la plaine avoisinante.

A Aïn-Sefra, on n'est plus séparé du grand désert que par une chaîne de montagnes dont les sommets ont jusqu'à 2,000 et même 2,100 mètres d'altitude. Cette chaîne des Ksour commence au Maroc, immédiatement au nord de la fameuse oasis de Figuig et suit une direction générale sud-ouest nord-est, pour se continuer sans interruption avec le massif du Djebel-Amour. C'est le domaine de la tribu guerrière des Ouled-Sidi-Cheick.

Pendant mon séjour à Aïn-Sefra, j'ai fait la traversée complète d'une de ces montagnes, le Djebel-Meckter, dans des conditions qui en font l'un des meilleurs souvenirs de mon existence en Afrique. C'était en décembre 1885, nous étions partis d'Aïn-Sefra vers midi, un lieutenant

de spahis, son spahi et moi. Au lieu de suivre la route des caravanes dont je vous parlerai tout à l'heure, nous avions pris le parti de franchir directement le Meckter. La montée n'avait rien présenté d'extraordinaire et nos bêtes avaient gravi sans trop de peine le sentier arabe qui mène au sommet de la montagne. Arrivés là, notre guide, pour nous faire regagner les deux heures de retard que nous avions eues au départ, voulut nous faire piquer droit vers le lit de l'oued Meckter, lit par lequel nous devions passer pour arriver dans la plaine et gagner l'oasis de Moghrar, but de notre voyage. Vers 4 h. du soir, un incident de route (la perte du burnous du lieutenant), nous fit perdre environ une heure. Le burnous retrouvé, nous reprîmes notre marche en traînant nos chevaux par la bride, tant la pente que nous suivions était raide. Malheureusement, les deux retards combinés firent que nous gagnâmes le lit de la rivière seulement à la nuit tombante, à l'heure même où nous aurions dû en sortir. Le jour baissa rapidement et la nuit nous trouva engagés dans un chemin impossible à décrire. De gros rochers barrent à tout instant le lit de la rivière, excessivement encaissée en cet endroit. Rester là était impossible. Nous n'avions rien pour nous couvrir et le froid était fort vif. Nous résolûmes de continuer notre route. Au début, la clarté d'une planète suffit encore quelque temps pour nous permettre de nous guider, mais l'astre disparut bientôt derrière la montagne et la nuit se fit complète. Heureusement, nous avions des allumettes-bougies et vous allez voir combien elles nous furent utiles. Nous allumâmes successivement, soit les touffes d'alfa qui croissent sur les talus, soit des branches desséchées que nous ramassions sur notre route, et c'est à la lueur de ces torches improvisées que nous marchâmes pendant quatre heures, de 8 heures du soir à minuit. Nos chevaux refusaient le plus souvent d'avancer. Il fallait que nous sautions le rocher d'abord, puis, arrivés de l'autre côté, nous nous pendions aux rênes et peu à peu amenions la bête affolée à se lancer à son tour. Vous jugerez si l'on va vite dans de semblables conditions. Mais cette marche de nuit, dans un ravin d'une profondeur qui m'a semblé énorme, avec des murailles à pic qui paraissaient d'une hauteur prodigieuse, notre isolement même dans des conditions aussi critiques, les ombres gigantesques que nous projetions sur la montagne, tout cela avait un charme infini que je n'oublierai jamais. Vers minuit, nous quittâmes le lit de l'oued, et après deux heures de chevauchée au pas, nous arrivâmes à Moghrar-Thatani, qui est actuellement notre poste le plus reculé de la province d'Oran. Un détachement de spahis y garde l'entrée du grand désert.

Moghrar-Thatani est une belle oasis, peu étendue il est vrai, mais bien aménagée, surtout au point de vue de l'irrigation des jardins et des plantations abritées par les palmiers. Elle est traversée par l'*oued Namous*, ou rivière des moustiques, rivière qui appartient toute entière au Sahara proprement dit et qui se dirige directement du nord au sud vers les oasis du Gourrara et du Touat, d'où elle se prolonge même, paraît-il, jusqu'au Niger. Mais c'est là une question que l'avenir se chargera sans doute de résoudre.

De Moghrar, une route facile remonte vers le nord, en suivant de très près le lit de l'oued Namous. J'eus la bonne fortune d'y rencontrer toute une caravane arabe qui revenait précisément du Gourrara avec des charges de dattes sèches. Je pus ainsi me rendre compte de l'ordre de marche adopté par ces caravanes dans leurs traversées du désert.

Cette route contourne le massif du Meckter et aboutit, après un défilé assez étroit, à une charmante petite oasis, celle de Tiout, qui fut bien ravagée, elle aussi, lors du terrible ouragan dont je vous ai parlé à propos de Méchéria. Je craindrais d'exagérer en vous répétant le chiffre des palmiers que l'on m'a dit avoir été renversés par la tempête.

Outre la végétation luxuriante qui caractérise toute oasis, indépendamment des sites ravissants que vous pourrez admirer à l'ombre des palmiers, vous trouverez à Tiout des inscriptions ou plutôt des dessins bien curieux qui remontent certainement à une époque très reculée et que vous remarquerez sur de gros rochers rouges, accumulés au nord du village. Parmi ces rochers, quelques-uns forment une paroi verticale, parfaitement unie et haute de 4 à 5 mètres. Toute cette face est remplie de figures profondément sculptées dans la pierre. J'aurais voulu m'en procurer une reproduction et vous la soumettre, mais je n'ai pu l'obtenir. Je me rappelle qu'on y reconnaît fort bien un éléphant, plusieurs autruches, des files d'hommes nus, armés d'arcs et de flèches; mais le souvenir que j'en ai gardé est trop confus et les renseignements que j'ai pu obtenir sur leur origine sont trop vagues pour que je puisse chercher à en interpréter ici les caractères.

A Tiout, vous êtes à 15 kilomètres à l'est d'Aïn-Sefra. Il vous sera facile de les franchir en suivant l'oued Sefra et de revenir ainsi à la gare terminus actuelle. Il est peu probable qu'Aïn-Sefra reste longtemps tête de ligne. On veut poursuivre plus loin et peut-être est-ce là l'amorce de ce transsaharien si souvent mis à l'étude. Sans vouloir

aucunement trancher une question aussi controversée, il me semble qu'il serait facile de passer par la route des caravanes que vous avez suivie avec moi tout à l'heure. Mais Figuig est là qui attire nos ingénieurs, et c'est de ce côté que se dessinent toutes les préférences.

Quoi qu'il en soit, revenus à la gare terminus actuelle, il ne vous restera plus qu'à suivre en sens inverse le chemin que je vous ai fait parcourir.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1894.

Excursion du 6 Mai.

Esquelbecq, Bergues et Dunkerque.

Organisateurs : MM. CANTINEAU et FERNAUX.

Notre Société ayant résolu de continuer cette année la visite du pays flamand, une excursion fut préparée vers Esquelbecq et Bergues, avec le projet d'aller passer à Dunkerque la fin de la journée ; mais un obligeant ami, de cette ville, eut le talent de rendre très intéressantes ces quelques heures restées sans objet spécial d'étude.

Le 6 mai dernier, nous partions plus de trente vers la Flandre Maritime pour y admirer des témoins de son passé, constater la valeur de son état présent et établir les prévisions de son avenir ; c'était, selon notre devise, se distraire en s'instruisant. Notre très estimé Président, M. P. Crepy, faisait à notre groupe l'honneur de l'accompagner.

Dès 7 h. 05 nous sommes en route, roulant à toute vapeur à travers un pays bien connu ; nous saluons au passage Bailleul, Hazebrouck, Cassel, etc., et bientôt nous apparaissent les quatre tours et clochers de Bergues ; nous traversons les ouvrages avancés et les glacis, et à 8 h. 35 nous descendons du train. La gare est construite en briques, à fronton élevé, portant la date de 1857. Elle est située tout en face de l'une des quatre ouvertures ménagées par Vauban dans les fortifications lorsqu'il les reconstruisit il y a plus de deux siècles ; c'est la porte de Bierne, par laquelle nous pénétrons en ville. Tout d'abord, nous voyons une caserne qui porte le nom de Thémines et la date de 1732 ; mais les premiers bâtiments en furent commencés par

les Espagnols en 1666. Derrière elle, se trouve l'Arsenal, bâti il y a un siècle sur l'emplacement d'un important couvent de Dominicains fondé en 1240 par la comtesse de Flandre Marguerite de Constantinople, dix-neuf ans seulement après la mort de saint Dominique à Bologne ; il fut très prospère, surtout jusqu'au XVII[e] siècle, et il subsista jusqu'en 1792 ; le buffet d'orgues de sa chapelle fut donné à Warhem et la chaire à Quaëdypre, villages voisins. Plus loin, après la chapelle des Sœurs Noires, nous apercevons une construction bizarre en grès, c'est une citerne qui recueille les eaux pluviales de l'église paroissiale qui est en face et en alimente la caserne par un aqueduc. Le sol étant partout en Flandre une argile compacte imperméable et à surface horizontale, il n'existe guère de sources et l'eau potable est rare, les puits ne donnant que très peu d'eau de filtration ou de suintement. En face de nous, l'église Saint-Martin s'élève sur une petite place, elle existe là depuis les origines de la ville; le comte Baudouin la fit construire vers 900, elle est la seule église à Bergues depuis la destruction de Saint Pierre à la Révolution. Elle a été reconstruite plusieurs fois, celle-ci date de la fin du XVI[e] siècle, après le sac de la ville par les Français en 1558. On y voit la date de 1567 à l'extérieur, à gauche du chœur. De style ogival, sa façade est tout à fait simple comme l'y obligeait l'époque troublée et difficile, la tour située à gauche du portail, est carrée, avec quelques arcatures aveugles ; elle est surmontée d'un toit fort bas et sans balustrade, mais à chaque coin, un clocheton à couronne termine de solides et doubles contreforts. A l'intérieur, les autels et leurs retables sont tous en marbre vrai ou faux de diverses couleurs, gris, rouge, noir et blanc ; leurs formes sont lourdes, à étages et colonnades superposés s'élevant jusqu'à la voûte, avec entablements, volutes, consoles et statues en abondance ; c'est bien le cachet de l'époque. Le maître-autel en beau marbre de couleur sombre est monumental, il a deux étages massifs et rectangulaires, aux quatre coins du premier, sont des pylônes à candélabres reliés par une belle balustrade en cuivre. Une superbe châsse gothique dorée contient les reliques de saint Winoc, le patron de la ville ; il y a aussi quelques tableaux de maîtres, d'Otto Venius, de J. de Reyn, etc., on remarque surtout la finesse de quatorze tableaux sur cuivre, les apôtres et leur martyre, par Van Hoeck, élève de Rubens. Les orgues sont de valeur.

A gauche de l'église est un ancien bâtiment à pignon monumental, dont les arêtes sont à courbures inverses ayant les extrémités enroulées ; les entablements, les frontons, les corniches, les guirlandes sont d'une élégance de lignes qui fixe l'attention. On lit sur un cartouche, au-dessus de la porte à perron : *Mons pietatis.* 1630. C'était jadis le Mont-de-Piété, bâti sous la surintendance de W. Cobergher, l'illustre ingénieur, peintre et architecte qui dessécha les *Moëres*, lacs situés à quelques lieues au nord de la ville; déjà le 9 septembre 1445, le Lombard Pierre de Ville avait été autorisé à créer un établissement de prêt à Bergues. On a installé la gendarmerie dans ce bâtiment depuis 1869.

A droite de l'église se trouvait, en face du portail du transept, une importante abbaye de religieuses Victorines fondée en 1227 par Guillaume de Spycker ; transférée à Bergues en 1248, on l'appela le Nouveau-Cloître ; la Révolution n'en a laissé que le souvenir.

De l'église, une rue étroite, ancienne et plus commerçante, nous conduit vers la place du Grand-Marché ; notre passage y fait sensation, et bien que des géographes en excursion ne diffèrent en rien du commun des mortels, tant de figures inconnues font garnir le seuil des boutiques ; nous ne nous plaignons pas de ce tableau de couleur locale, il a favorisé un côté de notre étude et personne, je l'espère, n'a perdu à cet échange de loyale curiosité.

La grande place de Bergues a de l'attrait, sans parler du kiosque à musique qui

est de rigueur partout ; elle a de belles proportions ; nous y voyons un superbe hôtel-de-ville, l'ancien bailliage ou *Landshuys* et un admirable beffroi, l'un des plus beaux du Nord, comme le montre la phototypie ci-jointe, due au talent et à l'extrême obligeance de M. le Dr P. Bernard, auquel la Société de Géographie témoigne toute sa reconnaissance.

L'hôtel-de-ville, qui vient d'être rebâti en 1867 et inauguré en 1871, est exactement semblable à celui construit en 1665 par les Espagnols ; il est remarquable par la majesté de son style et son ornementation abondante, quoique sévère. Il est tout entier en pierre grise veinée dite de Marquise, sauf les panneaux du soubassement et les meneaux des fenêtres qui sont en pierre bleue de Soignies ; de nombreuses colonnes très ornées soutiennent le large balcon et garnissent les trumeaux de l'étage. Au-dessus d'une frise toute sculptée d'arabesques et portant la date de 1665, se trouve un large entablement qui supporte une balustrade en pierre dissimulant le toit ; elle est sectionnée avec art par d'élégantes pyramides ayant la forme d'obélisques. Un fronton peu important, mais d'une belle conception, occupe la partie qui est au-dessus du péristyle, il comporte une niche encore vide de statue. Les fenêtres, en larges baies rectangulaires, sont garnies de petits carreaux en losange. Ce monument, qui diffère absolument des coquettes constructions Renaissance que les Espagnols affectionnaient, a été bâti cependant par eux à la fin de leur occupation de la ville ; sévère sans lourdeur ni sobriété, il est très apprécié : le choix de la pierre de Creil aurait peut-être enlevé un peu de froideur dans l'aspect et fait valoir par sa tonalité les sculptures qui sont légères.

M. le Sénateur Claeys, Maire de Bergues, a bien voulu nous autoriser à jeter un coup d'œil sur les curiosités de l'intérieur, et il a délégué son Secrétaire, qui nous reçoit dès le perron et nous fait, avec beaucoup d'urbanité, les honneurs de la visite. Du vestibule, nous entrons dans la Salle du Conseil, les vieux meubles ont quelque mérite, mais il y a de remarquables tableaux anciens. Au premier étage, la grande Salle des Fêtes est lambrissée avec des panneaux de chêne qui proviennent du monument de 1665. A côté se trouve la Salle du Musée garnie d'un certain nombre de tableaux de grands maîtres des diverses écoles, provenant surtout des couvents et de l'abbaye de Saint-Winoc. Van Dyck, Jordaens, Van Oost, Ribeira, J. de Reyn de Dunkerque, Elias de Noordpeene, Beckmans et Verlinde de Bergues, etc., y sont représentés. Il y a aussi dans cette salle, deux plâtres de grand mérite, dus à des artistes de Bergues. La Bibliothèque est riche de plus de 5,000 volumes anciens ayant trait à l'histoire, à la religion et aux lois et coutumes de la contrée : elle possède aussi 36 manuscrits de prix, comme la vie de saint Winoc par Drogon de Bergues, religieux de Saint-Winoc, puis évêque de Thérouanne au XIIe siècle ; artistement écrit sur vélin, il est d'une conservation admirable.

Les archives que nous visitons ensuite ne sont pas moins précieuses ni moins bien aménagées, elles contiennent des milliers de pièces trop ignorées de ceux qui s'occupent de l'histoire régionale.

M. le Sénateur-Maire a bien voulu offrir gracieusement à notre Société les catalogues détaillés et très bien établis des trois collections que nous venons de visiter ; nous le remercions de sa bienveillance dont nous sommes flattés et nous utiliserons ce don intéressant.

Nous nous rendons alors au beffroi qui est de la Renaissance dans sa plus gracieuse splendeur. Bâti tout en briques, ses quatre faces sont tapissées d'arcatures aveugles ogivales trilobées ; quatre tourelles octogones, ornées de même, sont délicatement attachées en encorbellement à ses angles ; entre elles s'élève sur la terrasse, le campanile, octogone aussi, qui abrite les cloches et le carillon ; il se termine par un toit à huit pans garni de lucarnes ; il est en forme de dôme qui



BEFFROI DE BERGUES.

s'effile pour supporter un bulbe pyriforme avec épis et girouette portant le lion de Flandre que les habitants appelaient jadis : *Nicolas de Bergues*. Les toits des tourelles sont semblables de forme et composent un ensemble qui est plein de charme. Aucun document ne fixe exactement la date de la construction de ce monument, mais il y en a qui s'occupent des projets de sa reconstruction après la ruine de la ville en 1558, et on sait que le nouveau carillon fut posé en 1567. Son élégante hardiesse inquiéta son architecte lui-même, dit la tradition, car en quittant Bergues peu après son achèvement, il se retourna plus d'une fois pour voir s'il était encore debout. Sa hauteur est de 54 mètres, compris la girouette. Les constructions vulgaires qui entourent encore la base du beffroi étaient jadis les bâtiments de l'Echevinage, *Stadhuys*: aujourd'hui, un corps-de-garde y est installé, ainsi que le poste de police.

Curieux de voir un panorama de la ville, nous escaladons les 193 marches qui nous séparent de la chambre des cloches dont la plus grosse pèse 6,780 kil. et date de 1643 ; le carillon a un jeu de 29 cloches et clochettes. Là aussi loge le guetteur qui, à l'importante fonction de veiller aux incendies, joint le devoir, ô archaïque routine ! de réveiller les habitants toutes les nuits en leur annonçant chaque heure, du haut de son poste aérien, d'une façon que son porte-voix rend lugubre dans l'espace silencieux et il répète sa phrase aux quatre vents. Les pendules n'ont point encore d'utilité à Bergues et en l'année terrible les vainqueurs n'y auraient sans doute fait qu'une médiocre razzia s'ils avaient pu arriver jusque-là. Aussitôt montés et arcboutés entre les cloches, nous saisissons l'ensemble de la ville à peu près circulaire ; les toits, les façades, les rues nous paraissent d'une propreté excessive ; quant à l'animation, c'est presque le dimanche anglais, mais tantôt l'appel aux offices transformera pour un instant la rue en fourmilière. Hors de là, les promeneurs sont rares, il n'y a foule qu'aux jours de foire et de kermesse, quand le campagnard abonde. Nous voyons vers le nord le canal longuement bordé de quais spacieux ; quelques bélandres y dorment mais il n'y a point de navires pour rendre jaloux le port de Dunkerque comme aux siècles passés. Au-delà, un océan de vertes prairies environne la ville ; et plus loin, le mont Cassel au sud, les collines de l'Artois vers l'ouest bornent l'horizon noyé au nord dans la brume de mer. On a dû réparer bien des fois et consolider par des armatures métalliques l'intéressant monument où nous sommes perchés ; nous y sommes maintenant en sécurité, mais au siècle dernier les ouvriers qui devaient y travailler n'y montaient qu'après avoir communié. La vieille charpente du campanile a été refaite tout en fer après un incendie dû à la foudre en 1805 et depuis lors de sérieux travaux ont assuré la stabilité des tourelles

Après avoir pris congé de notre cicerone qui nous avait fait connaître les richesses de la ville avec autant de compétence que de complaisante amabilité, nous nous dirigeons vers la promenade Saint-Pierre, l'ancien *Groenberg* (montvert) où était l'abbaye qui produisit l'agglomération, origine de la ville; ce monticule a été acquis en 1815 par la ville qui en fit un Champ de Mars. Les rues désertes qui y conduisent sont bordées de maisons anciennes mais d'aspect banal ; elles n'ont d'autre particularité que la fraîcheur absolument immaculée du badigeon blanc ou beurre frais de leurs façades et nous sommes persuadés qu'on en a ôté les housses à notre intention. Quelle patine noirâtre leur donnerait un séjour d'une semaine à Lille ! A l'entrée du parc, où nous arrivons bientôt, il y a une porte monumentale dont le fronton orné de palmes, de lauriers et de faisceaux de drapeaux, porte la date de 1816 ; de chaque côté sont deux vases enflammés et le tout repose sur un entablement que supportent quatre colonnes très simples. Quand on a dépassé cette porte, on aperçoit une immense pelouse circulaire où se dressent deux perches de Sociétés d'ar-

chers, qu'on retrouve partout en Flandre ; elle est entourée de plusieurs rangées d'arbres qui ombragent une allée sans perspective.

Sur cette espèce de plaine s'élevaient jadis les bâtiments de l'abbaye de St-Winoc dont Sanderus donne une reproduction détaillée. Ce monastère exista pendant un millier d'années environ ; la Révolution l'a emporté comme elle a balayé sans laisser de traces la collégiale St-Pierre qui existait à côté. Cependant il reste de l'abbaye deux tours que l'on voit à droite sur le point culminant de la colline. L'une, la *Tour bleue,* était en pierres ferrugineuses des collines de Flandres ; elle a été restaurée en briques, son toit d'ardoises refait en 1867 est à lucarnes et à clochetons ; elle est carrée, soutenue par de puissants contreforts de 5m de base ; sur ses murs sont des restes d'arcatures ogivales, de colonnettes et de moulures, tandis que sur la porte est inscrit : *Observatoire militaire.* Il est de tradition qu'elle sert de repère aux marins avec sa voisine la *Tour blanche* ; celle-ci est hexagonale, bâtie entièrement en pierre blanche, même la flèche massive et aiguë qui la surmonte. Ce n'est qu'une copie exacte, refaite en 1818, de l'ancienne tour qui s'écroula en 1812. Celle-ci était au transept, l'autre au portail de l'église abbatiale. Mais, ô excessif contraste dans la suite des choses humaines ! une attrayante guinguette, parfois bruyante sans doute, remplace ici à l'ombre de ces tours un cloître morne et silencieux, et aux jours de fête, des refrains bachiques mêlés aux hurrahs des archers de la pelouse, réveillent les échos des vieilles ogives habituées pendant des siècles à répéter les louanges du Seigneur, tandis que les os blanchis des puissants abbés qui furent arbitres des princes, frémissent dans les flancs sableux de la colline sous les pieds d'une jeunesse qui s'ébat follement. Curieux cycle habituel des choses terrestres vouées à la courbe fermée, la parabole et la droite étant le propre des espaces infinis : le Groenberg appartient aujourd'hui aux dieux du plaisir, Baal, chassé il y a douze siècles par saint Winoc, l'a reconquis.

En effet, il y a des milliers d'années, ce Groenberg était couvert de bois touffus, où les peuplades des environs venaient offrir des sacrifices à leurs idoles ; quand un jour, vers 665, Winoc fils et frère de rois bretons, renonçant aux honneurs, vint avec trois gentilshommes, Madoc, Ingénoc et Cadanoc pour se consacrer à Dieu au monastère déjà célèbre fondé par saint Bertin. Celui-ci, émerveillé de la piété et des vertus de ces religieux, les envoya évangéliser les pêcheurs idolâtres sur les bords de la mer et continuer l'œuvre récente de saint Eloi sur la dune. Le succès couronna leurs efforts et vers 685 ils se fixèrent au *Groenberg*, retenant les habitants groupés au bord de la rivière, non loin d'un ermitage qu'ils avaient élevé. Mais en 693, par une charte datée du 1er novembre, à Sithiu, Hérémar, seigneur de Wormhout, donna une terre de son domaine à l'abbaye de St-Bertin pour y construire un monastère avec une église et un hospice ; saint Winoc, chargé de cette édification, resta l'abbé de ce couvent et y mourut en 717. Sa sainteté se manifesta par une foule de miracles, de sorte que pendant que le Groenberg prospérait jusqu'à devenir un village, le monastère de Wormhout acquérait de la renommée et en 814, Gobert, seigneur du Groenberg et d'autres lieux, donnait au couvent les dîmes du village de Groenberg et beaucoup d'autres. Un peu plus tard, en 846, apparurent les Normands qui revinrent souvent ravager le pays ; alors saint Folquin, évêque de Thérouane, fit porter en lieu sûr, à St-Omer, les restes de saint Winoc. Vers 880, les pillards devenus plus audacieux et plus terribles, détruisirent le monastère et l'hospice de Wormhout. Alors le comte Baudouin II le Chauve entoura de murailles le bourg du Groenberg qui avait été aussi saccagé ; puis en 902 il bâtit une collégiale dédiée à St-Martin et St-Winoc (l'église actuelle) et y fit apporter les restes de saint Winoc. En 959, Baudouin III, qui affectionnait Bergues et y habitait, donna les premiers privilèges aux artisans de la ville naissante et établit les premiers

marchés d'échange ; mais il mourut quelque temps après. En 1020, Baudouin IV fortifia tout à fait le Groenberg, et, irrité du manque de piété des chanoines de St-Martin, il édifia à la place de l'ancien ermitage, une belle abbaye pour remplacer celle de Wormhout; il y transféra les restes de saint Winoc et appela des bénédictins de St-Omer, leur octroyant les revenus de la collégiale de St-Martin et ceux du monastère de Wormhout. Le premier abbé fut le P. Alaric.

Telle fut la naissance de cette fameuse abbaye de St-Winoc qui valut d'abord à la ville voisine son nom et sa prospérité et qui en demeura comme le palladium. Lors de sa destruction en 1790, il y restait 27 religieux et les revenus s'élevaient à 249,000 livres ; quant à ses trésors ils étaient immenses.

En 1050, l'abbé Romuald se rendit avec les corps de saint Winoc et d'autres saints à Audenaerde, aux assises arbitrales entre Baudouin IV le Barbu et Baudouin de Lille son fils révolté ; la puissance et la notoriété des abbés de Bergues étaient donc déjà bien grandes ; elles ne firent que s'accroître. Baudouin V y contribua aussi par la donation considérable qu'il fit à l'abbaye, au jour de la Pentecôte de l'an 1067: on en possède la charte. Robert le Frison bâtit en 1073, près de l'abbaye, une chapelle dédiée à St-Pierre pour les habitants de la campagne ; ce fut plus tard la deuxième paroisse de la ville, elle disparut en 1793. Près d'elle existait une cellule de reclus, comme il y en avait au moyen-âge, où s'enfermait volontairement un pénitent pour le reste de ses jours, vivant du pain et de l'eau que des âmes charitables lui donnaient par la lucarne ménagée dans la porte murée de son tombeau ; soutenu par l'exaltation de ses sentiments religieux, il était heureux d'accomplir cette espèce de lent suicide. En 1530, la cellule était occupée par Marie Robins. La prospérité de la ville suivit l'accroissement de puissance de l'abbaye, qui compta souvent parmi ses religieux des grands seigneurs et des princes et dont les abbés prenaient le titre de comtes de Wormhout et d'Oudenbourg.

Bergues, à la bataille de Cassel en 1071, marcha sous la bannière de Robert le Frison dont le fils fut enterré à l'abbaye en 1072 ; on y voyait encore sa tombe en 1536. En 1150, Thierry d'Alsace y fit enterrer ses deux fils. En 1200, Bergues était déjà une ville très florissante, connue par ses manufactnres de drap. En 1240, Jeanne de Constantinople et son second époux Thomas de Savoie donnèrent à Bergues la première *Keure* ou charte d'organisation de la bourgeoisie, réglementant la justice seigneuriale et créant des échevins pour l'administration, toutes deux livrées jusqu'alors à l'arbitraire. Dès leur naissance, les communes luttèrent contre la féodalité, la royauté les soutint, et dès 1286, on vit les échevins de Bergues jurer à Philippe le Bel de marcher avec lui contre leur comte s'il venait à manquer aux traités. En 1246, fut fondé l'hôpital Ste-Marie-Madeleine, léproserie qui exista jusqu'au XVII[e] siècle et dont les biens furent affectés au collège des Jésuites, fondé en 1600.

A cette époque du Moyen-Age, la plupart des constructions étaient en bois, aussi y avait-il de fréquents incendies dans les villes, il y en eut plusieurs à Bergues, dus à l'imprudence des tisserands ; ils détruisirent parfois toute une partie de la ville Le 23 août 1328, Bergues révoltée contre Louis de Nevers, comte de Flandre, vit ses milices anéanties, à la bataille de Cassel, par Philippe de Valois son cousin, venu à son secours. Le 1[er] mars 1347, en l'abbaye de St-Winoc furent célébrées les fiançailles de Louis de Male avec Isabelle, fille d'Edouard III, roi d'Angleterre, ce qui ne l'empêcha pas d'épouser, en 1350, Marguerite de Brabant, préférée depuis longtemps.

En 1383, date néfaste, les Gantois toujours révoltés malgré la défaite des communes flamandes à Rosebeek et la mort de Philippe Arteveld, prirent Bergues et avec l'aide des Anglais s'y fortifièrent ; le comte Louis de Male et le roi

Charles VI, son allié, s'en emparèrent, et surexcités par l'esprit d'indépendance toujours debout de la bourgeoisie flamande plus tenace encore que celle de France, ils livrèrent la ville au pillage et à la destruction, quoique la plupart des habitants fussent des *Léliarts* ; le couvent des Dominicains, la collégiale St-Pierre et l'abbaye St-Winoc échappèrent seuls à l'incendie.

La même année, la Flandre passa dans la maison de Bourgogne par le mariage de Marguerite, unique héritière du comte Louis, avec Philippe le Hardi. Les nouveaux époux favorisèrent la reconstruction de la ville et on dit que ce fut alors que l'abbaye fut englobée dans les fortifications, en 1420.

Au siècle suivant, en 1477, ce fut la maison d'Autriche qui devint souveraine par le mariage de Marie, fille de Charles le Téméraire, avec l'archiduc Maximilien. En 1486, ces princes firent leur entrée solennelle à Bergues dont ils confirmèrent les privilèges. En 1509 la grande foire de St-Luc, qui a encore tant de vogue aujourd'hui, fut instituée par leur fils Philippe le Beau qui, par son mariage avec Jeanne la folle, prépara le transfert à l'Espagne de la souveraineté des Flandres.

L'avènement de leur fils, l'archiduc Charles-Quint, roi des Pays-Bas, à la couronne d'Espagne, en 1516, marqua le commencement de la domination espagnole qui subsista pendant un siècle et demi sur presque toute notre Flandre et eut une influence considérable sur tout le pays. Tantôt des périodes tranquilles favorisèrent le développement et la prospérité du commerce et des arts ; tantôt la guerre, la révolution, ou des querelles religieuses amenèrent des désastres et la famine. Enfin, la présence des Espagnols eut une influence remarquable sur l'état de la descendance de la population flamande en contact. La fusion par croisement sans transition, de deux races possédant des caractères de tout ordre si tranchés, produisit des effets trop vifs et au lieu d'un perfectionnement des qualités, on rencontra plus fréquemment dans les localités occupées effectivement, des états psychiques anormaux et des écarts fâcheux de développement physique et intellectuel comme en engendrent une similitude trop exacte de certaines constitutions ou des cas particuliers de consanguinité ; mais de tous les rapprochements propices sortirent des sujets de génie ou des familles douées d'une beauté plastique qui a eu de la renommée. Aujourd'hui, la fusion franco-flamande aurait probablement des résultats d'un plus grand intérêt pour les deux peuples ; la persévérante énergie et la ténacité au travail des uns, produiraient des effets merveilleux, poussées par l'esprit progressiste et le génie inventif des autres.

Cependant, la Flandre n'a pas à souffrir de la longue rivalité de François I[er] et de Charles-Quint, née de l'attribution à ce dernier en 1519 de la couronne d'Allemagne, et Bergues cherche à se développer. On y tisse drap, serge, finette et toile ; on y brasse bière et cervoise en quantité, car dans un poème du XVI[e] siècle on dit : *Drynckers van Winox-berg*. C'est-à-dire, en employant un euphémisme, Buveurs de Bergues. Des dissensions entre les corporations troublent seules le calme d'une vie laborieuse et difficile pour les artisans dans ces localités peu peuplées encore et où la culture des champs est plus conforme au caractère du peuple. Néanmoins, le goût des lettres et des arts commence à pénétrer en Flandre, grâce à l'imprimerie qui date d'un siècle et au réveil du génie artistique qui vient de créer la Renaissance. Les sociétés de rhétorique deviennent nombreuses et brillantes ; celle des *Royaerts* de Bergues mérite le 2[e] prix dans le grand concours poétique donné à Gand le 12 juin 1539, et on la trouve souvent dans les fêtes des villes de Flandre ; 250 ans plus tard on était encore habitué au succès, car en 1787, *la Ghilde* de Bergues, remporte au fameux concours d'Audenaerde, les deux premiers prix de comédie et de tragédie.

En 1525, l'empereur ordonne que le niveau des eaux du canal de Dunkerque

soit tenu assez haut pour permettre aux navires d'arriver tout chargés jusqu'à Bergues ; d'après la teneur de cette charte, la même réclamation avait été faite en 1300. En 1541, les Espagnols reconstruisent l'hôtel-de-ville ou bailliage. En 1549, l'empereur Charles-Quint fait sa joyeuse entrée à Bergues avec son fils Philippe.

Plus tard, la guerre éclate entre les fils et successeurs de Charles-Quint et de François Ier. En 1557, Philippe II fait sa joyeuse entrée à Bergues ; ce roi devenu puissant par son mariage avec Marie Tudor est attaqué par Henri II inquiet. Cette fois, c'est la Flandre qui souffre de la querelle et en juillet 1558, le maréchal de Thermes assiège Bergues qui est secourue par Cassel ; mais les Cassellois pillent traîtreusement la ville et s'enfuient. Les Français y entrent alors, continuent le pillage et brûlent tout, même l'abbaye et les églises, il ne reste debout que quelques maisons. Heureusement, peu de temps après, en avril 1559, par le traité de Cateau-Cambrésis, Henri II rend la ville à Philippe II qui la fait reconstruire.

La Réforme luthérienne née avec le XVIe siècle, prenant de l'extension dans les Pays-Bas, le roi d'Espagne y établit l'Inquisition et le duc d'Albe est inexorable contre les Gueux. Bergues ayant à souffrir de cette persécution, n'est pas à l'abri des représailles ; le 15 août 1566 notamment, l'abbaye de St-Winoc est mise au pillage. De cette époque troublée, date l'usage conservé à Bergues et ailleurs, de donner une garde de deux personnes notables au prêtre qui porte le saint Viatique. Bergues qui s'était affiliée à la conjuration de 1576 à Gand pour chasser les Espagnols, est assiégée et prise, mais le prince Farnèse, gouverneur, lui accorde le pardon qu'elle implore en 1583. En 1586, le roi réunit la justice et l'administration civile de la ville à celles de la châtellenie qui compte trente-deux villages et il n'y a plus qu'un seul corps échevinal à Bergues ; il est renouvelé chaque année par un commissaire royal.

On entre bientôt dans une période d'apaisement général dont Bergues a sa part de profit. En 1590, on construit la Halle aux cuirs et en 1592, la Halle à la viande. La prospérité fait aussi éclore de nombreux établissements religieux : en 1600, l'important collège des Jésuites ; en 1601, le séminaire De Cupère ; en 1611, le couvent des Capucins ; en 1620, celui des sœurs Pénitentes, le séminaire Vandenbussche et l'école de charité ; en 1644, le couvent des Annonciades ou sœurs hautes ; etc. En 1615, le Magistrat s'occupe de travaux à faire au canal de Dunkerque pour rendre plus facile l'arrivée à Bergues des navires marchands ; malgré l'opposition continuelle des Dunkerquois, les habitants de Bergues font armer en course douze navires et le 5 janvier 1624, sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle, le roi Philippe IV crée à Bergues un Conseil d'amirauté qui, plus tard, est transféré à Dunkerque, mais les navires de charbon, de grains, etc., continuent à arriver directement à Bergues qui, avec ses canaux, se fait l'entrepôt des villes de Flandre et d'Artois.

En 1646, une éclaboussure de la guerre de Trente ans frappe Bergues, que prend le Maréchal de Gassion et que les Français conservent malgré le traité de Westphalie (1648). Les Espagnols profitent des troubles de la Fronde et la reprennent ainsi que Furnes en 1651 ; mais le 1er juillet 1658, après la bataille des Dunes, elle se rend à Turenne. En 1659, le traité des Pyrénées la remet aux Espagnols. C'est alors que ceux-ci bâtissent la caserne de la rue de Bierne et l'hôtel-de-ville qui se trouve achevé en 1665 à la mort de Philippe IV. Cependant la période troublée va prendre fin avec la guerre de Dévolution et *le 6 juin 1667* la ville est prise d'assaut par les Français. C'est pour la dernière fois, car le traité d'Aix-la-Chapelle (1668), leur en confirme la possession, ainsi que celle de Lille, etc.

La ville entre alors dans une nouvelle ère de prospérité. Louis XIV y fait son entrée solennelle le 28 mai 1670 ; il établit le marché hebdomadaire du lundi, qui,

avec sa franchise de droits et d'arrêts personnels est devenu assez important pour être l'un des régulateurs du prix des céréales. En 1679, Vauban construit les fortifications actuelles que les habitants paient par trente années d'impôts sur les 30.000 hectares de la châtellenie et la ville reçoit alors du roi la confirmation de ses armoiries qui sont : d'argent à un lion contourné de sable, lampassé de gueules, parti aussi d'argent à une fasce de sable et un franc quartier d'or bordé de gueules et chargé d'un lion morné de sable.

Enfin, en 1715, le roi accorde, un mois avant sa mort, le droit de faire travailler aux écluses pour établir encore une fois la navigation jusqu'à la mer, sans droits ni impôts et sans rompre charge à Dunkerque : mais cette dernière ville continue à susciter d'innombrables entraves et ce n'est que le 23 mars 1763 que la *Pélagie* de Nantes et *De Morghensterre* (l'Aurore) de Rotterdam arrivent à pleines voiles droit de haute mer, jusqu'au port de Bergues. Bientôt de nouvelles intrigues font obtenir de l'intendant de Flandres, en 1788, une ordonnance interdisant l'accès à Bergues des navires de haute mer. C'est la décadence prompte et certaine pour cet entrepôt à cheval sur les canaux de Furnes, de St-Omer et de Dunkerque. Les Dunkerquois sont, comme on le voit, des lutteurs audacieux et énergiques ; ils ont enlevé de même, à Bergues, la Sous-Préfecture en 1803 et le tribunal en 1804.

En 1744, Bergues reçoit la visite du roi Louis XV et en 1776, celle du comte d'Artois qui devint Charles X en 1824.

Maintenant, on est à la veille de la Révolution, le Magistrat de Bergues exerce les trois justices dans la ville et dans vingt-quatre des trente-deux villages de la châtellenie, avec appel au Parlement de Flandre ; il y a de plus, la Cour féodale du roi, avec son grand-bailli, un grand nombre de fiefs en relèvent, on l'appelle *le Perron*. Mais, s'il n'y a que quatorze échevins, on trouve à Bergues trente-huit avocats-maîtres, treize partageurs-jurés, cinq notaires, quatre procureurs et quatre greffiers. Le clergé dépend de l'évêché d'Ypres. Il y a un subdélégué de l'intendant, une juridiction des Moëres et un état-major militaire très important. Il y a un grand nombre de foires aux bestiaux et aux grains exemptes de droits. L'existence administrative de Bergues est régie par ses vieilles coutumes et ses usages particuliers. Soudain, toutes les habitudes séculaires sont ébranlées, des idées nouvelles viennent troubler le calme et la régularité de la vie ; des clubs se forment, on entre en relation avec les Jacobins de Paris ; le 24 janvier 1790, Louis Claeys van der Hulst est élu maire le premier et la ville devient chef-lieu de district, puis d'arrondissement en 1795 : plus tard, on applaudit aux harangues des sans-culottes, on change les noms des rues et même celui de la ville qui devient Bergues-sur-Colme. On plante l'arbre de la liberté, on établit un comité révolutionnaire, on fête l'Être suprême et la déesse Raison ; c'est comme un vent de folie qui passe sur cette population si digne, si tranquille, si rêligieuse pour l'entraîner dans le tourbillon de la Terreur.

Le 8 septembre 1793, on fusille sur le marché, le curé Dezitter d'un village voisin, émigré rentré avec les coalisés. On dépouille avec joie, les églises et les couvents de leurs richesses, on leur enlève même le fer, le cuivre et le plomb pour en fondre des projectiles, puis les bibliothèques et les archives pour en faire des gargousses ou des feux de joie. On finit enfin, dans un excès d'enthousiasme, par démolir les bâtiments eux-mêmes, les abbayes, les couvents, les églises, les hospices, si nombreux et si importants : seule, l'église St-Martin, la paroisse actuelle, échappe à ce délire de destruction. Cependant le 22 août 1793, Bergues est cernée par une armée anglaise ; elle va essayer de résister, quand elle échappe au duc d'York tout comme Dunkerque par la victoire d'Hondschoote.

Le 6 juillet 1803, Bonaparte, I[er] Consul, passe à Bergues, l'accueil qu'on lui fait est

bien moins enthousiaste qu'à Dunkerque, aussi peu de temps après, cette ville reçoit la Sous-Préfecture, puis le tribunal qu'elle avait demandés. C'était pour Bergues le coup fatal ; aussi malgré les efforts parfois vigoureux, tentés à diverses époques, comme aujourd'hui par des hommes énergiques et intelligents, c'est une ville destinée à ne plus posséder de splendeur que dans ses vieilles annales, à moins que les générations futures n'en fassent une annexe de Dunkerque.

Bergues est à 10 kilomètres au sud de Dunkerque et à 15 kilomètres au sud-ouest de la frontière belge ; sa position géographique est 0°6' longitude E. et 50°58' latitude N. Sa population était en 1716 de 4.811 habitants, en 1766 de 5.666 habitants, en 1800 de 5.739 habitants et en 1845 de 6.045 habitants ; elle est aujourd'hui de 5.380 habitants. Toute l'ancienne industrie a disparu ; il ne reste que les brasseries, les salines, les savonneries, etc., qui ont rapport aux premières nécessités de la vie. Le commerce aussi devait être bien plus important sous la domination espagnole, car le plan de la ville que Sanderus nous a conservé ne comporte pas moins de sept places de marchés différents, rien que pour ce qui concerne l'alimentation. Aujourd'hui le marché hebdomadaire du lundi est un marché agricole assez fréquenté, mais qui profite encore de son ancienne renommée, les transactions s'opèrent surtout sur les bestiaux, le fromage, le beurre, le blé, le lin et les féveroles. On soutient intelligemment sa vogue par des artifices de primes, de concours, d'expositions, de foires, rehaussés de fêtes, de festivals, etc. Le Comice agricole et la municipalité ne négligent aucun prétexte, surtout à la grande foire des Rameaux et au Franc-marché de St-Luc, pour attirer en ville les paysans du canton et les stimuler par des prix en argent et des médailles. Des influences sérieuses et salutaires savent même assez intéresser l'État, pour obtenir, comme en 1894, pour plus de 4.000 francs de prix pour une seule journée de concours. L'or est un argument irrésistible, il sait vaincre l'apathie du paysan si placide, si sceptique ou dédaigneux en fait d'amélioration, il l'amène en ville où il rencontre le progrès pour finir peut-être par l'apprécier et en user.

Le chemin de fer passe à Bergues depuis 1848 et la gare datée de 1857 fut longtemps la plus belle du tronçon Lille-Dunkerque.

Les trois canaux qui relient la ville à Furnes, à Dunkerque et à St-Omer étaient, avant le réseau des routes actuelles si bien gravelées et supérieurement entretenues, des voies commerciales très fréquentées ; le pays était alors très marécageux et jadis on a souvent au régiment cité ce dicton, alors exact autant qu'incorrect : « Dieu nous préserve de la peste, de la famine — de la garnison de Bergues et de Gravelines.» Le dessèchement des Moëres entrepris par Coberghier et celui de tout le pays au moyen du réseau si parfait des wateringues ont modifié la situation et fait disparaître les fièvres paludéennes tout en perfectionnant l'état de culture du sol qui est très fécond. (1)

La ville est éclairée au gaz depuis 1862 ; elle possède depuis longtemps son journal ; on y a construit en 1858 un marché couvert à la viande et les monuments anciens sont entretenus et restaurés avec soin.

La kermesse de Bergues est largement fêtée, à la flamande, le dimanche de la Trinité ; les estomacs sont alors d'une complaisance extrême, pour la bière, le jambon et ces grands gâteaux à raisins, rehaussés en couleur et en goût par le safran, qu'on nomme *Kock boterham* (gâteau à tartines) ; une chanson populaire dit que les invités ne s'en vont que quand il n'y a plus ni gâteaux ni tartes : *Als de koeken en tarten op zijn*. Les sociétés de musique, d'archers, de pompiers,

(1) Voir la savante étude historique du dessèchement des Moëres, de M. Quarré-Reybourbon ; Lille 1892.

organisent des réjouissances publiques et il se dépense alors toute une année d'économies de bruyante gaîté. Dès la veille, un bouffon, « *Sotje van Ghilde* » attaché à la confrérie des archers, fait le tour de la ville, accompagné de fifres et de tambours pour annoncer la kermesse en faisant des tours grotesques avec un cerceau. Ce jour-là aussi, on couronne de joncs, le paresseux retardataire à l'école ou à l'atelier, on l'appelle *Kermis Kalf*, le veau de la kermesse. Le dimanche, on commence religieusement la fête par la procession traditionnelle des reliques de St-Winoc ; une légende veut, qu'au moyen-âge, la châsse de St-Winoc plongée dans la Colme fit reparaître vivante la fille d'un riche bourgeois de Bergues, qui s'y était noyée ; en souvenir de ce miracle, on a immergé la châsse et aussi des enfants malades à la procession annuelle pendant des siècles ; cette coutume est encore citée en 1754 et on dit qu'elle n'a cessé qu'en 1823. Un tableau qui est à l'hôtel-de-ville représente cette cérémonie de l'immersion près du pont de la Colme, la châsse est portée par les notables de la ville.

Ici comme à Bailleul, à Hazebrouck ou à Cassel que nous connaissons, l'habitant est resté à peu près jusqu'aujourd'hui dévot, froid, impassible, peu communicatif dans ses relations qu'il ne désire pas nombreuses et peu démonstratif dans ses affections qu'il ne prodigue pas, mais qui sont profondes, sincères et durables. Le calme habituel a acquis pour lui une saveur très appréciée, il déteste le changement, et d'un caractère sérieux il ne goûte point dans les relations amicales le charme d'un accueil gracieux ou d'une cordialité expansive. Il estime très haut la réalisation de ses idées et cette tenacité, cette persévérance sera une qualité plus grande, quand les préjugés et la routine auront tout à fait disparu. Il apprécie largement les satisfactions matérielles, mais il partage volontiers son bien-être, car il est compatissant par nature et charitable par conviction. Une autre de ses qualités, c'est la probité que celui de Bergues double de circonspection et de prévoyance ; c'est un des secrets de son calme placide. Quand sa prudence lui conseille de prendre sa canne et son parapluie en aide pour tous les temps, elle lui évite une préoccupation qui le chagrinerait, et si jadis des rivalités de clocher lui ont valu des surnoms grotesques, dans son flegme il les dédaigne. Tel est, à Bergues-la-paisible, l'archaïsme flamand qui commence à tomber en désuétude par la création de relations avec l'étranger.

Heureux Berguenards ! Ce n'est pas chez vous où existe l'idéal de la tranquillité, qu'il faut chercher les névroses à tous les degrés, qui font de la fin du XIXe siècle l'époque des extrêmes ; peut-être le XXe siècle reconnaîtra-t-il votre sagesse, si vous voulez faire un pas en avant.

Saint-Winoc, Saint-Madoc et autres saints apôtres d'il y a douze siècles, vous devez tressaillir d'aise dans vos tombes sacrées et dans vos châsses d'or, les géographes lillois célèbrent les solides vertus de vos ouailles qui vous vénèrent toujours ! La ville aussi a ses mérites pour qui les comprend, ses monuments valent qu'on s'y arrête, mais dans sa placide sérénité, elle semble vouloir être seule à en jouir, et elle laisse philosophiquement passer la foule qui court, sans lui adresser un regard, fascinée qu'elle est par le port et la plage de Dunkerque ; les géographes lillois savent et assurent que le dédain des touristes est injuste et que Bergues mérite mieux que l'oubli dans lequel l'a jeté sa rivale victorieuse ; la générosité française renie le *vœ victis* des Gaulois.

ESQUELBECQ, commune de 1.800 habitants, est à douze minutes de chemin de fer au sud de Bergues ; nous y descendons à 10 heures 25. Le village est à un kilomètre de la gare, une belle route gravelée nous y conduit à travers cette riche campagne flamande plus fertile même que la Beauce ou la Brie. Au loin, devant nous, à côté du clocher de l'église, le beffroi du château sort des cîmes d'une haute futaie

d'ormes à la verdure jeune et fraîche, et de chênes dont les bourgeons naissants bronzent le massif de leurs tons chatoyants de pourpre et d'or. Bientôt nous côtoyons ce parc, puis le vieux mur du jardin et les premières maisons du village : alors nous débouchons sur la place. En face de nous est l'église qui a été rebâtie en grande partie en 1610; sa façade se compose de trois pignons unis, sans aucune sculpture; tous les murs sont en briques rouges curieusement et régulièrement losangés par des lignes de briques blanches qui y sont incrustées; de nombreux et hauts contreforts rompent seuls l'uniformité de tout l'édifice. La tour, au transept, est large et peu élevée, surmontée d'un toit d'ardoises avec une grande fenêtre pour le carillon dont le châtelain Valentin de Pardieu, donna en 1586 les douze cloches à ses armes; les fenêtres du clocher sont ogivales comme celles des nefs de l'église. Nous assistons justement à la sortie de la messe paroissiale. Les hommes, journaliers, artisans ou fermiers sortent les premiers; habitués aux lourds travaux, ils ont la démarche pesante, le geste rare; endimanchés d'une manière souvent disgracieuse, leurs membres vigoureux gênés dans le drap de coupe rustique, protestent et réclament la liberté d'allure que laisse la simple blouse de toile bleue des jours de semaine. Le paysan flamingant, rude et honnête travailleur, demeure fidèlement attaché à la glèbe qui le nourrit largement, mais isolé par son langage peu répandu, il est resté routinier plus qu'un autre. Toujours en face des phénomènes de la nature dont il ne s'explique ni les causes, ni les effets, il les attribue, comme dans les temps primitifs, à des puissances divines ou diaboliques, et gémit ou invoque tous les saints, sans réagir contre l'adversité. La vieille génération est restée obstinément ce qu'elle était, toujours opposée aux innovations; heureusement, les jeunes que l'instruction a touchés comprennent maintenant que même aux maux sans remèdes, on peut opposer de sérieux palliatifs, surtout dans ces terres fécondes, et ils commencent à travailler selon les méthodes nouvelles, sans toutefois abandonner tout à fait la superstition et le mysticisme qui font partie de leur foi religieuse. Le progrès n'a pas terminé son œuvre efficace vis-à-vis de ces estimables producteurs qui sont les nourriciers de l'humanité.

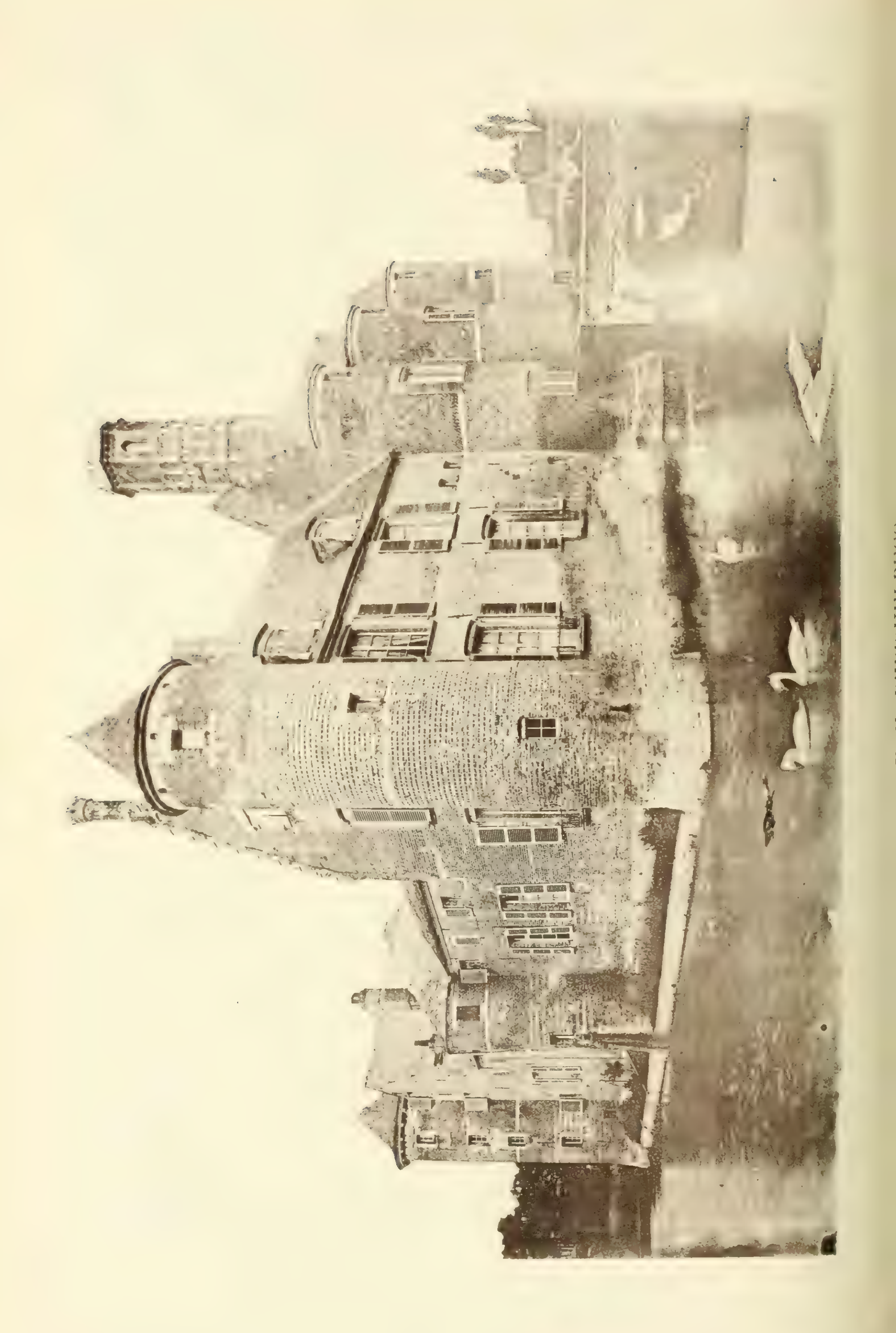
Les femmes, peut-être plus dévotes, sortent ensuite; elles ne portent plus guère la mante traditionnelle à capuchon du pays flamand, dont s'habillait encore la riche bourgeoise elle-même il y a cinquante ans. Plus aisée que la paysanne wallonne ou que celle du Hainaut, la Flamande a plus de coquetterie, mais sans artifice, elle estime le brillant des tissus et la vivacité des couleurs, sans apprécier à leur valeur le goût et l'élégance de leurs dispositions. De riche carnation, aux formes amples, trahissant l'habitude de la maternité aussi bien que celle du travail, elle est la directrice par excellence, donnant à tous l'exemple des vertus domestiques; il n'y a point à désirer chez elle l'influence du progrès.

Nous pouvons voir dans l'église maintenant déserte, deux confessionnaux sculptés provenant de l'abbaye de Bergues, puis un tableau du XVII[e] siècle, où la Vierge du Rosaire placée entre saint François et saint Dominique regarde, agenouillés devant elle, le baron d'Esquelbecq avec la baronne ayant près d'elle son petit chien qui la sauva, dit-on, d'un grand danger; près du portail, un sépulcre attire les regards par ses personnages badigeonnés de couleurs vives, et près de l'autel, une grande châsse sculptée montre des ossements de saint Folquin, patron de l'église, si vénéré dans tout le pays d'alentour, que nombre d'habitants portent son nom. Ce saint était oncle de Charlemagne; il fut évêque de Thérouanne pendant quarante années et mourut à Esquelbecq en 855; enterré à Saint-Bertin, de nombreux miracles se produisirent sur son tombeau. Selon la coutume du temps, son corps fut plusieurs fois porté aux consécrations d'églises et à Esquelbecq, en 1210; une autre fois, il fit partie d'un *ommegang* ou procession régionale, circulant de village en village.

espèce de pélerinage à rebours où jadis la relique du saint faisait le voyage. En 1618, le baron d'Esquelbecq, Philippe de Guernonval, obtint pour l'église du village quelques os importants de saint Folquin, (ceux que nous venons de voir), il alla les chercher lui-même avec ses deux fils à Saint-Bertin et les rapporta processionnellement ; en souvenir de ce fait, tous les cinquante ans, on fit le tour de la commune avec la châsse du saint. L'église fut pillée en 1793, les reliques cachées dans le presbytère, y restèrent jusqu'en 1854, où on les rapporta solennellement à l'église. Une histoire de saint Folquin a été faite par le curé Julien Paëlle qui était à Esquelbecq depuis 1856 et qui vient d'y mourir à quatre-vingt-trois ans ; né à Flètre, il était le frère de l'ancien bibliothécaire municipal de Lille.

En sortant de l'église, nous avons en face de nous le château, dont une dépendance, datée de 1615, est l'hôtel-de-ville, et en même temps une auberge portant pour enseigne les armoiries et la devise : « *Vaincre ou Mourir* » du baron Valentin de Pardieu qui commença la reconstruction du château. Le châtelain actuel, M. Bergerot à l'annonce de notre arrivée, vient nous recevoir à la grille extérieure, son accueil est plein d'amabilité, heureux qu'il est de revoir notre Président qu'il a connu à Lille. Bordelais de naissance, il possède l'abord plein de cordialité des méridionaux et porte avec aisance ses 74 ans. Il est maire de la commune depuis 1852, conseiller général depuis 1869, et fut pendant 13 ans député ; depuis quarante ans il s'est toujours occupé de l'agriculture, il a cependant fait l'histoire de la seigneurie d'Esquelbecq, important ouvrage couronné à Lille par la Société des Sciences. Il veut bien nous servir lui-même de cicerone dans son vieux château, qu'il entretient de la manière la plus entendue. Il nous donne d'abord des renseignements généraux, tout en nous offrant avec une urbanité exquise un rafraîchissement que nous sommes heureux de boire en son honneur.

Le nom d'Esquelbecq fut d'abord Hicclesbeke en 855, d'après le cartulaire de Saint-Bertin, et en 1559 c'était Ekelsbeke comme Sandérus le reproduit au siècle suivant ; on fait dériver ce nom de *eekel*, gland, et *beke*, ruisseau. L'origine de ce village n'est pas connue ; ce fut sans doute, après la conquête romaine, une agglomération sur les bords de l'Yser, dont le cours était alors bien plus considérable, et à proximité de la voie romaine de Cassel à la mer, vers Mardyck. Plus tard quand des apôtres vinrent évangéliser le pays, la concentration s'accentua autour d'une chapelle qui devint une église et en 855 c'était déjà une paroisse dépendant de l'évêché de Thérouanne jusqu'en 1553, puis de celui d'Ypres. Bientôt les incursions des Normands nécessitèrent l'établissement de moyens de défense et une forteresse féodale s'éleva à la place du château que l'on voit aujourd'hui. Quel était le seigneur du lieu? On l'ignore, mais dès le XIVe siècle, Gautier, fils de Jean de Ghistelles et d'Isabeau de la Wœstine, épouse Béatrix, héritière d'Ekelsbeke et de Lederghem (village voisin). A la fin du XVe siècle, Jeanne de Ghistelles, transmet la seigneurie aux d'Hallewyn, en épousant son cousin Louis, seigneur de Piennes ; mais devenu seigneur d'Ekelsbeke, celui-ci s'attacha à Louis XI et ses descendants restèrent au service des rois de France, si bien qu'en 1584, l'un deux, Antoine d'Hallewyn, fut forcé par la politique ombrageuse de Philippe II, de vendre ses biens dans les Pays-Bas et il céda la seigneurie d'Ekelsbeke à Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte, qui fut tué au siège de Doullens en 1595. C'était le général le plus expérimenté des Pays-Bas et le grand-maître de l'artillerie du roi d'Espagne. Il fit restaurer l'église d'Ekelsbeke, puis commença la reconstruction du château actuel, que termina son neveu et héritier Philippe de Guernonval, gouverneur de Gravelines, créé baron d'Ekelsbeke en 1612. Le dernier baron de ce nom, fut Henri-Louis de Guernonval, officier de la cour de Louis XVI, que sa vie déréglée et ses habitudes luxueuses avaient ruiné ; il se sauva de la Révolution et



conserva son château par des subterfuges ; il le laissa, lorsqu'il mourut en 1812, à sa fille Adèle, mariée depuis 1806 à Charles de Béthisy, qui fut député du Nord en 1815, et gouverneur des Tuileries sous Louis XVIII. En 1820, le comte de Béthisy, toujours retenu à la cour, vendit le château d'Esquelbecq à M. Colombier de Lille, aïeul de Mme Bergerot. Du reste, d'après les traités, à la Restauration, le château fut occupé de 1815 à 1818, par une garnison anglaise, qui heureusement se trouva sous les ordres d'un général aussi juste que riche et généreux, de sorte que chose bien rare, la présence de l'armée étrangère fut profitable au village. Ekelsbeke faisait partie de la châtellenie de Bergues sous le rapport des aides et subsides, et relevait du comté de Fauquemberg et non de la cour du Perron, sous le rapport féodal. Le château supporta bien des attaques dans les guerres fréquentes entre la France et les Pays-Bas, car il a toujours été voisin de la frontière ; la dernière eut lieu en 1793 par les Anglais qui occupèrent le château avant la bataille d'Hondschoote et s'y défendirent ; on voit, dans bien des endroits, des traces de boulets et de balles, même sur la herse de fer de l'entrée.

Quand on arrive au château, on lui reconnaît dès l'approche, l'aspect imposant des forteresses féodales (1) ; ses neuf tours rondes, garnissant les angles et le milieu des quatre faces, son beffroi octogone tapissé d'arcatures, dominant toute la campagne ; ses larges fossés qu'alimente l'Yser, la rivière qui borde le parc ; son pont-levis, sa herse de fer, tout affirme qu'on était là en pleine sécurité avant l'armement perfectionné de notre siècle. D'importantes dépendances servaient à loger la garnison, elles étaient alors entourées elles-mêmes de fossés qui sont aujourd'hui comblés ; voici à gauche, sur l'une d'elles, la date de 1590 indiquée au moyen des ancres des murs artistement forgées ; puis une tourelle défendant la tête du pont porte, comme le beffroi et d'autres murs, la date de 1606 tracée en briques blanches incrustées dans les murs, on y voit aussi des croix et des dessins selon la coutume de l'époque. Des pierres sculptées portent les armoiries des Guernonval : Ecartelé 1 et 4 d'azur au chevron d'or avec 3 gerbes de même ; 2 et 3 d'argent à l'aigle double déployée de sable.

Quand on a franchi le pont-levis, une grande cour donne accès aux différentes ailes du bâtiment ; au milieu se trouve un puits, réserve d'eau potable que dissimule un parterre de fleurs, et une glycine tapisse les murs de ses grappes élégantes ; mais ce n'est pas le vrai château de plaisance, c'est la sévérité un peu adoucie de la citadelle, bâtie par des chefs d'armée, à une époque où était vive encore l'impression des longues guerres et des troubles religieux à peine apaisés. A l'intérieur, au contraire, une ornementation distinguée, pleine de goût, qui date par le style du milieu du XVIIIe siècle, montre que les derniers barons d'Esquelbecq avait fréquenté la cour de France et subi son influence. Le marbre est employé à profusion, même pour le pavement des vestibules et des salles d'accès; il y a de superbes cheminées Louis XVI en marbre rouge, ornées de guirlandes de fleurs finement sculptées, en marbre blanc; des parquets de chêne de la même époque ; un grand salon avec les quatre saisons peintes en grisaille par Raguenet ; des tapisseries, des boiseries, des meubles séculaires, sans parler des portraits de famille dont celui de l'aïeul de M. Bergerot, haut fonctionnaire du premier Empire. Nous admirons l'aménagement des tourelles dont l'une fut jadis la chapelle du château ; puis notre obligeant cicerone nous conduit en haut du beffroi, dont il gravit lestement les 125 marches. Nous sommes là plus de trente, impressionnés par cette vue à vol d'oiseau, d'un

---

(1) La phototypie ci-jointe, montrant le château du côté sud est due, comme celle de Bergues, à la bienveillance et au talent de M. le Dr Pierre Bernard, qui a bien voulu nous prêter ses clichés.

si charmant paysage : ce vieux château avec son nid de cigogne en haut d'un pylône, ses cygnes blancs sillonnant orgueilleusement les fossés, ses pelouses, ses avenues séculaires, ses bosquets, ses jardins dessinés il y a un siècle ou deux, cette vieille église dont les croisillons rident les murs et ces pignons à degrés qui nous reportent à plusieurs siècles en arrière, tout cela nous rappelle quinze générations d'ancêtres, c'est leur œuvre, c'est l'antiquité puissante, pleine de mérite et de valeur, ayant pour cadre l'océan des moissons qui ondule à la brise, l'œuvre actuelle, la richesse de la nation qui couvre la plaine jusqu'aux confins de l'Artois, dont on devine les collines, jusqu'aux monts de la Flandre qui bornent notre horizon au sud avec Cassel découpant sa silhouette sur le ciel bleu. Ce spectacle nous ravit et nous le quittons à regret pour aller parcourir les sentiers ombreux de parc où les oiseaux chanteurs, ces sirènes des bocages, les délices des promeneurs sont protégés du châtelain bien mieux que ne l'étaient jadis les serfs du seigneur. Par une échappée habilement ménagée entre les bosquets, nous apercevons une perspective admirable du château, puis après un coup d'œil sur le jardin, nous quittons M. Bergerot, charmés par son exquise courtoisie et son affabilité qui est bien connue. La Société de Géographie lui reste reconnaissante de son excellent accueil.

Nous regagnons la station, près de laquelle est aussi le village de Zeggers-Cappel qui possède quelques curiosités archéologiques, mais il est temps de partir. Quelques instants après, le train nous emporte vers Dunkerque. Nous saluons Bergues en passant, plus loin nous apercevons les digues du fameux canal qui en fit un port de mer, et sur ses bords le fort Français, puis le fort Louis qui défendent les accès de Bergues et de Dunkerque. Bientôt apparaissent les grandes usines, puis les fortifications qui sont de Vauban et, traversant le canal de jonction, nous entrons en gare à 1 h. 43. M. Albert Mine, consul de la République Argentine, officier de l'Instruction publique, ancien secrétaire de la Société de Géographie de Dunkerque, nous attend sur le quai ; Dunkerquois d'avant-garde, bien connu par son énergique et opiniâtre labeur, il veut, avec tout le dévouement qui le caractérise pour son pays, sa cité ou ses amis, être notre cicerone pendant notre court séjour à Dunkerque que son active obligeance rendra intéressant. Les organisateurs le remercient de nouveau et gardent l'espoir de profiter de sa promesse de nous apprendre toute la valeur actuelle de Dunkerque ainsi que ses espérances, en y faisant une visite toute spéciale.

De la gare, nous nous rendons à l'hôtel par la rue Thiers et la place de la République : nous voyons en passant le Palais de justice et en face le café, jadis l'hôtel d'Angleterre où naquit, dit-on, en 1819, la princesse devenue la Reine Victoria ; en Angleterre, on prétend, probablement avec raison, que vu le départ précipité de la duchesse de Kent, la future souveraine attendit la présence du sol britannique, à Douvres, pour faire son apparition dans le monde.

Nos estomacs bien disposés nous permettent de ne point rester longtemps à table, et après un toast de regrets à notre très-aimé Président obligé de rentrer à Lille, et un autre à notre ami M. Mine, exprimant notre haute estime pour les Dunkerquois en général et pour lui en particulier, nous gagnons la place Jean Bart, voyant en un clin d'œil la statue du héros, la Banque de France, le café des Arcades, l'église Saint-Eloi et son ancien clocher, le beffroi trois ou quatrefois séculaire, pendant que le carillon l'un des plus connus de France et déjà célèbre en 1476, exécute un *air joyeux de bienvenue* en notre honneur, gracieuse attention dûe à l'amabilité de notre guide. Puis nous nous rendons, par la Halle et le parc de la Marine, devant les bâtiments de la défense mobile amarrés dans l'arrière-port. Mr Mine a eu le pouvoir d'écarter toutes les difficultés que nous avions éprouvées pour obtenir la faculté de les visiter et il nous présente à l'officier de service qui a les ordres du commandant de la

flottille. Celle-ci se compose de 4 torpilleurs d'environ 35 mètres de long, et d'une canonnière commandée par un capitaine de frégate; un canot du bord nous embarque par groupes ; tous Français, nous pouvons, sans exception, suivre les descriptions que l'officier donne avec la courtoisie que l'on rencontre toujours près des chefs de la marine française. La canonnière *la Flamme* mesure 50 mètres de long sur 10 mètres de large, son tirant d'eau est de 3 mètres 15, elle déplace 1045 tonneaux, sa coque est en acier, la cuirasse à jusqu'à 0 mètre 27 d'épaisseur, le pont est blindé de trois tôles d'acier formant une épaisseur de 50 millimètres. Une tourelle barbette, cuirassée de plaques de 0 mètre 20 à l'avant et de 0 mètre 12 à l'arrière, enferme l'affût d'un gros canon de 0 mètre 24 portant à effet à 8 kilomètres. Son double mouvement est actionné par une machine électrique et les commandements sont transmis par des télégraphes à cadrans. La dunette et les hautbans sont armés de canons revolvers; il y a deux machines motrices de 800 chevaux, une machine à relever les ancres, etc. : l'abri du commandant est en tôle chromée à l'épreuve des balles ; six cloisons étanches transversales assurent la navigabilité ; en un mot la canonnière est un adversaire puissant et d'une grande mobilité, elle a 62 hommes d'équipage en temps de paix.

Nous gagnons alors les quatre darses du bassin Freycinet qui ont 31 hectares de superficie et 20.000 mètres carrés de quais couverts; nous voyons, à droite, le bâtiment central où se trouve la Chambre de commerce dont on connaît l'active et puissante sollicitude pour défendre et accroître les relations commerciales de Dunkerque; autour d'elle sont groupés tous les services concernant le mouvement et le trafic du port ainsi que l'entrepôt réel des douanes. En face de nous est le chenal qui s'élargit en avant-port et le gril de carénage complété par un *slip-way*. Nous avançons jusqu'aux *formes de radoub* ouvertes depuis 1891, la plus grande des quatre a jusqu'à 190 mètres de longueur utile. Nous pouvons, grâce aux relations de notre aimable guide, visiter la machinerie et quoique tout l'outillage du port soit au repos le dimanche, un ingénieur nous explique comment les navires entrent dans les formes dont l'eau est ensuite épuisée avec rapidité par trois pompes rotatives à grand débit, laissant le navire debout pour le nettoyage et la réparation de la carène et du blindage.

A deux pas se trouve la grande écluse du Nord, toute récente ; puis au-delà des fortifications, le sémaphore et le phare.

L'heure du départ ne permettant pas de s'aventurer vers la mer et cependant une partie des excursionnistes désirant voir le chenal barré la veille par le *George Fisher* coulé en travers, et aller jusqu'à la plage et le Casino par la digue-promenade, notre groupe assez important pour être scindé se divise en deux sections : les directeurs, fidèles à leur programme, restent à la tête de ceux qui désirent rentrer à Lille à 7 heures 30 et non à minuit.

Au retour, nous suivons les quais sans travailleurs, puis les rues centrales où la foule considérable des promeneurs nous montre Dunkerque sous un aspect que ne peuvent avoir les autres villes de la Flandre maritime : le cosmopolitisme inhérent aux grands ports a donné à la population dunkerquoise une impulsion heureuse, développant chez elle une justesse et une ampleur de conception qui unies à l'énergie et à l'expérience dans l'exécution, sont les plus sûrs facteurs d'une prospérité croissante.

Dunkerque possède des services réguliers pour toutes les parties du monde. L'industrie et le commerce pour le ravitaillement et l'armement des navires constituent une curiosité intéressante que nous espérons visiter un jour ; les fabriques de toile à voile, de bâches imperméables, de toiles d'emballage, de filets de pêche, d'hameçons, de cordages, les tonnelleries pour la pêche à la morue, les raffineries

de sel et de pétrole, les scieries mécaniques, les forges et les chantiers de construction de navires, s'ajoutent aux filatures et aux tissages ordinaires, aux distilleries, aux brasseries, aux meuneries, aux malteries, aux huileries, usines importantes qui font la richesse de la ville et de ses environs.

Il y a à Dunkerque 40.000 habitants et on en compte 20.000 dans les communes qui sont comme ses faubourgs. Les tramways existent depuis 1880, le chemin de fer depuis 1848, l'éclairage au gaz depuis 1839, et une distribution d'eau potable venant de Houlle près Saint-Omer a été inaugurée en 1891. Un rayonnement complet de canaux fait communiquer le port avec toutes les villes voisines et avec le grand réseau qui va aux bassins de la Seine et de l'Escaut.

Voilà comme on voit une ville utilement et largement munie, son port déjà le troisième de France par son trafic, est pourvu de plus de 40 hectares de bassins et a plus de 8 kilomètres de quais avec 55 hectares de terre-pleins. Le mouvement du port est de près de 6,000 navires (dont un certain nombre calent plus de 7 mètres) jaugeant 3 millions de tonnes ; les exportations se font, par ordre d'importance, en sucre, houille, fourrages, phosphates et métaux ; et les importations sont surtout du froment, du minerai de fer, des nitrates, houilles, graines oléagineuses, orges et depuis quelques années, des laines.

Dunkerque a su se poser, en dix ans, au troisième rang après Londres et Liverpool, pour le trafic des laines étrangères, et M. A. Mine s'est tellement dévoué à la cause des laines de la Plata que depuis 1880, Dunkerque a enlevé à Anvers tout le transit des laines argentines pour la France et tandis qu'il passe ici de 11 à 42 % de la quantité exportée, on le voit descendre à Anvers de 67 à 26 %. Du reste le mouvement général du port qui dépasse aujoud'hui 3 millions de tonnes, n'était que de 300,000 tonnes en 1850. Voilà un succès magnifique qu'il faut soutenir ; souvenons-nous tous dans le Nord, industriels et négociants, qu'il y a dans notre département, un port qu'il faut utiliser par intérêt autant que par patriotisme, une ville dont les habitants intelligents en affaires se prêteront à toutes les combinaisons et à tous les sacrifices pour la lutte contre le commerce étranger.

Dunkerquois, continuez vaillamment votre œuvre, faites-la progresser avec l'énergie patiente qui caractérise votre activité laborieuse, vous ferez la fortune de votre cité, et vous ajouterez à la grandeur et à la puissance de votre patrie. Développez le confortable et les distractions de votre plage, vous attirerez et fixerez la préférence des habitants de la région lilloise qui laisseront volontiers les plages belges aux Allemands et garderont pour la France l'argent destiné au plaisir : *Cuique suum*.

E. Cantineau.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1893.

SEPTEMBRE.

1er Septembre. — Grande-Bretagne et Irlande. — Après de longs débats, la Chambre des Communes vote, par 301 voix contre 267, le bill relatif au *Home rule* en Irlande. Le *Home rule*, proposé en 1846, avait été repoussé par 30 voix de majorité.

2 Septembre. — BELGIQUE. — Le Sénat vote définitivement le projet concernant l'élection de ses membres. On achève la revision de la Constitution commencée quatorze mois avant.

3 Septembre. — ALLEMAGNE. — Arrivée à Metz du prince royal d'Italie qui a accepté de venir y assister aux grandes manœuvres allemandes.

4 Septembre. — ALGÉRIE. — Le *Journal officiel* de France annonce que la loi du 2 Avril 1889, réservant au pavillon français la navigation entre la France et l'Algérie, sera appliquée à partir du 4 Octobre 1893.

5 Septembre. — GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE. — La Chambre des Lords, par 419 voix contre 41, rejette en deuxième lecture le bill du *Home rule.*

6 Septembre. — BRÉSIL. — La flotte, sous les ordres de l'amiral de Mello, se soulève contre le Président Peixoto, dans la baie de Rio.

13 Septembre. — BRÉSIL. — La flotte insurgée commence le bombardement intermittent de Rio.

24 Septembre. — FRANCE. — Inauguration à Vaucouleurs du monument de Jeanne d'Arc.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes

ASIE.

La Corée. — Après avoir laissé derrière lui les riantes perspectives des îles boisées du Japon, le navigateur qui arrive sans transition en vue des côtes méridionales de Corée, est tout surpris de l'aridité des terres élevées qui s'offrent de loin à ses regards. Son étonnement n'est pas moindre au froid excessif et à la chaleur torride qu'il ressent sous une latitude qui n'est autre pourtant que celle de Malte et de l'Italie du Sud. En décembre, c'est le climat de la Sibérie, en juillet celui de Tombouctou. La Pérouse raconte qu'il fut stupéfait de voir encore de la neige au mois de mai, dans les ravins voisins des côtes. Cette basse température, qui semble régner avec sévérité l'hiver, est due à une nature montagneuse et aux vents qui se précipitent sur elle des steppes glacées de la Mongolie. « En quelque lieu que vous posiez le pied, nous a dit un missionnaire qui était venu se réfugier à Manille à l'époque des persécutions, vous ne voyez que des hauteurs. Presque partout vous semblez être emprisonné entre les rochers, resserré entre les flancs de collines, tantôt nues, tantôt couvertes de pins sauvages, tantôt hérissées de broussailles ou

couronnées de forêts. Tout d'abord vous n'apercevez aucune issue ; mais cherchez bien, et vous finirez par découvrir les traces de quelque sentier qui, après une marche plus ou moins longue, vous conduira sur un sommet d'où vous verrez se développer un horizon accidenté. Vous avez quelquefois, du haut d'un navire, contemplé la mer, alors qu'une brise carabinée soulève les flots en une infinité de monticules. C'est, en petit, le spectacle qui s'offre à vos regards. Vous voyez dans toutes les directions des milliers de pics aux pointes aiguës, d'énormes cônes, des rochers et, plus loin, à perte de vue, d'autres montagnes plus hautes encore, et c'est ainsi presque dans tout le pays.

Indépendamment de la péninsule qui porte le nom de Corée et qui mesure 400 kilomètres de long sur 60 de large, il y a, à l'ouest et au sud, au centre d'une mer pleine de bas-fonds, un grand nombre d'îles dont la plus étendue est celle de Quelpaert. Par un temps clair, des îles japonaises de Tron-Sima on voit fort bien la côte coréenne

C'est de la chaîne de montagnes où domine le Paikton-San ou la montagne à tête blanche que les deux plus grands fleuves de la Corée prennent leur source. Entre ces deux cours d'eau est une contrée noire de forêts, formant un territoire sans nom où les bandits de la Mandchourie et de la Chine vivent, à l'exemple des trop fameux Pavillons-Noirs du Tonkin, de brigandage. Ce fut de la partie sud-orientale de ce district, de ces immenses plaines parsemées de lacs, de marais, de bois fourrés, de collines arides, qu'à la fin du douzième siècle les Tartares, les Mongols et les Huns s'élancèrent pour conquérir l'Asie occidentale et une grande partie de l'Europe. Aujourd'hui, par un étrange retour, ce sont des Russes, des Anglais, des Français qui cherchent à faire prévaloir leur influence dans ces régions.

L'agriculture est ici en honneur comme elle l'est en Chine, et cependant beaucoup de montagnes, celles du Nord surtout, sont encore couvertes de forêts de bouleaux, de pins rachitiques et de hêtres; elles seraient tout à fait vierges de semences si les catholiques indigènes n'y étaient venus, par crainte de la persécution religieuse, y porter des graines. Dans les vallées, on récolte le riz, le millet et beaucoup de plantes textiles, surtout le chanvre, dont de vastes champs sont couverts. On y trouve le fameux Gen-Seng (*Panax quinquefolium*), dont la racine est tellement appréciée par les Célestes, toujours en quête d'excitants prolifiques, qu'elle se vend au prix incroyable de 50,000 francs la livre.

Un jour viendra où la prospérité du pays dépendra plus de ses mines que de son agriculture. Dans certaines régions septentrionales, il suffit de gratter la terre pour y voir briller l'or, et dans les sables des rivières les paillettes de ce métal s'y rencontrent fréquemment. L'exploitation des mines est sévèrement défendue. Le gouvernement coréen, dans la crainte de voir le royaume envahi par les étrangers, a toujours voulu faire croire que la nation était pauvre. La seule monnaie qui ait un cours légal est la sapèque. Deux cents francs font la charge d'un homme. Rien n'est mieux imaginé pour n'avoir pas d'argent sur soi.

Les forêts, qui couvrent un tiers du pays, ont permis aux tigres de se multiplier. Ces fauves font un nombre considérable de victimes, les paysans coréens n'étant pas plus autorisés que les paysans du Tonkin à faire usage d'armes à feu. Au temps où la *Capricieuse* faisait l'hydrographie des côtes coréennes, sous la direction de M. Mouchez, plusieurs officiers de marine de mes amis descendirent à terre dans des parages déserts pour enrichir la collection de coléoptères que je formais aux Philippines. Ils durent revenir à bord sans rien me rapporter. A quelques mètres du rivage, le sol était couvert d'empreintes de tigres, d'ours et de sangliers.

Comme en Chine, le chien sans poil se mange en Corée ; il passe pour un mets des plus délicats, quoique, au dire des missionnaires, ce chien soit dressé au net-

toyage des marmots. Le gouvernement défend l'élevage des moutons et des chèvres : le roi seul a ce privilège. Les moutons lui servent pour le sacrifice des ancêtres ; les chèvres sont réservées pour les offrandes à Confucius.

Ce qui rend le séjour de la Corée insupportable à l'Européen, c'est la vermine qui l'assaille. Il y a des cancrelats énormes qui, l'été, rongent l'épiderme et rendent le repos impossible. Ils se multiplient avec une si prodigieuse rapidité, qu'un proverbe coréen dit : « Quand une femelle de cancrelat ne donne pas le jour à quatre-vingt-dix-neuf petits cancrelats dans une nuit, elle a perdu son temps. »

En résumé, la Corée est pour nous, habitants des zones tempérées, un séjour détestable. Et cependant, un auteur chinois, cité dans l'*Encyclopédie japonaise*, a écrit que « parmi les pays barbares, aucun ne se peut comparer au Cambodge en richesse, au Japon en franchise, au Kilan, — le pays d'origine de la dynastie chinoise actuelle — en bravoure, à la Cochinchine en fertilité, au Tchosien — la Corée — en agrément ». *Tcochien*, en chinois, signifie la fraîcheur du matin.

(Extrait du journal *le Temps*).

AFRIQUE.

Le traité franco-congolais. — Voici comment, dans le *Bulletin de l'Afrique française*, M. Harry-Alis apprécie le traité dont nous avons donné le texte dans notre précédent Bulletin :

« Ce qui est le point capital de l'arrangement franco-congolais, c'est qu'il détruit la partie de la convention anglo-congolaise par laquelle l'Angleterre donnait à bail, de durée définie ou indéfinie, tout le bassin du Bahr-El-Ghazal et la rive gauche du Nil jusqu'au-dessous de Fachoda. La prise à bail de l'État Indépendant était le seul argument qui donnât quelque apparence de valeur à la prétention émise ainsi par l'Angleterre de déposséder l'Égypte de ses provinces soudanaises. Cet argument même n'existe plus et c'est à tort que, dans sa carte du *Mouvement géographique*, M. Wauters a fait remonter à ces régions la teinte rouge des territoires britanniques.

A l'heure actuelle, l'Angleterre ne possède en fait que l'Ouganda. La rive gauche du Nil, au-dessus de Lado, qui appartient en droit à l'Égypte, n'est occupée en fait par personne.

Nous n'ignorons pas que la presse anglaise a sur ce point des idées différentes des nôtres : elle considère déjà tout l'ancien Soudan égyptien comme un territoire britannique — au moins par destination. Mais la France, qui n'a admis la durée de l'occupation de l'Égypte qu'en raison des engagements répétés et formels que le gouvernement anglais a pris de la limiter, la France ne saurait accepter que cette situation illégitime soit aggravée aux dépens de la Turquie, de l'Égypte et de son propre prestige, par la spoliation des territoires du Soudan égyptien.

C'est surtout parce que la Convention du 14 août attestait sur ce point sa ferme volonté, qu'elle a été si bien accueillie en France par l'opinion publique. »

La plupart des journaux français ont manifesté une très vive satisfaction de la conclusion du traité ; il n'est pas nécessaire de citer le texte des articles qu'ils y ont consacrés, mais il peut être intéressant d'avoir des résumés de journaux étrangers.

Et d'abord les journaux belges ; voici les appréciations du *Mouvement géographique* :

« Si, dit l'organe colonial belge, l'on compare la carte politique d'aujourd'hui à

celle qui a été dressée au lendemain de la Conférence de Berlin (1885), on demeure surtout frappé d'un fait : c'est l'immense extension de la France dans l'Afrique équatoriale. Limité, en 1885, par le 2e parallèle Nord et le 17e méridien Est, le Congo français s'étend actuellement vers le Nord jusqu'au lac Tchad et à l'Est jusqu'à la ligne de faîte du Nil, c'est-à-dire jusqu'au 13° de latitude Nord et jusqu'au 28° de longitude Est. Cet admirable succès, la France le doit surtout à sa diplomatie qui, dans toutes les négociations relatives à cette conquête pacifique, a fait preuve, en vérité, d'une clairvoyance, d'un esprit de suite et d'une habileté extraordinaires.

Disons en terminant combien nous sommes heureux de voir ainsi se terminer une œuvre difficile, à l'amiable, sans un incident regrettable, à la satisfaction de chacune des parties contractantes, qui vont désormais, après avoir sagement écarté tout motif de mésintelligence, pouvoir marcher d'accord et unir leurs efforts dans le centre de l'Afrique vers un même but : la reconnaissance scientifique du pays, la mise en valeur de ses richesses naturelles et la régénération graduelle des peuples qui l'habitent. »

Voici l'*Indépendance belge* :

« La signature de la Convention franco-congolaise met fin à un litige où les questions délicates, épineuses, presque irritantes, étaient en grand nombre, à raison même de l'enchevêtrement des intérêts et des droits en cause. De la situation géographique de l'État Indépendant du Congo sont nés des contacts, des rapports multiples avec les puissances venues à sa suite s'établir en Afrique centrale. L'Acte général de Berlin avait sans doute prévu et fixé les limites du jeune État dans ses traits essentiels, mais l'ignorance où l'on était alors des détails orographiques et hydrographiques des bassins du Congo et des régions avoisinantes, comme aussi les interprétations diverses auxquelles donnait lieu l'application sur le terrain des protocoles diplomatiques, amenèrent tout naturellement des rencontres, des discussions, « des frictions », pour employer un terme cher autrefois au prince de Bismarck.

De là la nécessité de nouveaux arrangements plus précis. C'est cette œuvre, commencée il y aura tantôt dix ans, qui est aujourd'hui parachevée, sans effusion de sang, sans les guerres coloniales qui marquèrent si tristement la conquête de l'Inde et de l'Amérique. Cette seule considération suffit à saluer comme un événement des plus heureux l'issue favorable des négociations poursuivies depuis trois semaines entre le gouvernement français et les délégués de l'État Indépendant du Congo. »

La presse allemande considère, d'une manière générale, que la Convention qui vient d'être conclue entre la France et le Congo annule les derniers points importants qui subsistaient encore du traité anglo-congolais, après que l'article 3 eut été abandonné pour faire droit aux réclamations de l'Allemagne.

La *Gazette nationale* dit qu'en l'espace de quelques semaines, l'Angleterre s'est vu infliger deux leçons fort désagréables. L'arrangement conclu entre la France et l'État libre du Congo inflige une défaite complète à la politique anglaise, dont le but était d'intercaler un État-tampon neutre entre la sphère anglaise dans la vallée du Nil et la sphère française. Maintenant, ajoute la *Gazette*, la route du Nil moyen est ouverte aux Français venant du Congo. »

La presse anglaise naturellement n'est pas contente.

Le *Times* affecte de prendre légèrement la chose et termine par une menace à peine déguisée :

« Les termes de cet arrangement auraient été soumis au gouvernement anglais ;

mais, puisque nous n'avons pas participé à l'arrangement, nous ne pouvons ni l'approuver ni le désapprouver. Il laisse donc intacte la question de nos droits dans la vallée du haut Nil. Le titre du bailleur ne peut être affecté par la modification suivant laquelle le preneur du bail n'entre pas en possession.

Il se peut cependant que la nouvelle Convention ait pour résultat de forcer l'Angleterre à occuper effectivement le territoire que l'État du Congo aurait pu occuper en qualité de tenancier. »

Le *Globe* prend la chose sur le ton de la plaisanterie ; mais il a la plaisanterie lourde. Il ne peut nier le nouveau succès diplomatique du gouvernement français, mais il ajoute :

« Sans aucun doute, les patriotes parisiens apprendront avec satisfaction que leur patrie bien-aimée vient de trouver un moyen d'expansion du côté du M'Bomou. Il se peut qu'ils ignorent totalement ce qu'est le M'Bomou et le Talweg ; mais le gouvernement a obtenu cette frontière du Congo, cela leur suffit. — En outre, le retrait des forces du Congo des positions avancées qu'elles occupaient sur le haut Nil, sera considéré comme un soufflet sur la face de ce glouton de John Bull. Naturellement il n'en est rien. Le présent traité ne lèse en rien les intérêts britanniques. »

Mais alors, excellent John Bull, pourquoi vous mettre si fort en colère. Pourquoi taxer d'ignorance crasse ces pauvres Parisiens ; alors qu'il y a quelque temps un de vos aimables fils écrivait à un de nos collègues à *Lille* (Belgique) ?

Convention avec Libéria. — Le gouvernement français est en veine de bonne diplomatie dans le continent noir. Voici en effet le texte d'un nouveau traité signé le 14 août dernier avec la République de Libéria.

Cette République a été fondée avec d'anciens esclaves américains rapatriés en Afrique à la suite de la guerre de sécession. Ils manifestaient ouvertement leur intention de s'opposer à toute tentative de pénétration de nos établissements des Rivières du Sud vers le Niger, principalement par le rio Cavally. Ils sont revenus à des sentiments meilleurs, ainsi que le prouve ce traité :

Article premier. — Sur la côte d'Ivoire et dans l'intérieur, la ligne frontière entre les possessions françaises et la République de Libéria sera constituée comme suit, conformément au tracé rouge porté sur la carte annexée au présent arrangement en double et paraphée, savoir :

1° Par le talweg de la rivière Cavally jusqu'à un point situé à environ 20 milles au sud du confluent de la rivière Fodédougou-Ba, à l'intersection du 6° 30′ de latitude nord et du 9° 12′ de longitude ouest ;

2° Par le parallèle passant par ledit point d'intersection jusqu'à la rencontre du 10° de longitude Ouest de Paris, étant entendu, en tous cas, que le bassin du grand Seisters appartient au Libéria et que le bassin du Fodédougou-Ba appartient à la France ;

3° Par le méridien 10° jusqu'à sa rencontre avec le 8° de latitude Nord ; à partir de ce point, la frontière se dirigera en ligne droite vers le point d'intersection du 11° avec le parallèle qui passe par Tembi-Counda, étant entendu que la ville de Barmaquirila et la ville de Mahomadou appartiendront à la République de Libéria, les points de Naalah et de Mousardou restant, par contre, à la France ;

4° La frontière se dirigera ensuite vers l'Ouest, en suivant ce même parallèle jusqu'à sa rencontre, au 13° de longitude Ouest de Paris, avec la frontière franco-anglaise de Sierra-Leone.

Ce tracé devra, en tout cas, assurer à la France le bassin entier du Niger et de ses affluents.

Art. 2. — La navigation sur la rivière Cavally, jusqu'au confluent du Fodédougou-Ba, sera libre et ouverte au trafic et aux habitants des deux pays.

La France aura le droit de faire, à ses frais, dans le cours ou sur l'une et l'autre rive du Cavally, les travaux qui pourraient être nécessaires pour le rendre navigable, restant toutefois entendu que, de ce fait, aucune atteinte ne sera portée aux droits de souveraineté qui, sur la rive droite, appartiennent à la République de Libéria. Dans le cas où les travaux exécutés donneraient lieu à l'établissement de taxes, celles-ci seraient déterminées par une nouvelle entente entre les deux gouvernements.

Art. 3. — La France renonce aux droits résultant pour elle des anciens traités conclus sur différents points de la côte des Graines, et reconnaît la souveraineté de la République de Libéria sur le littoral à l'ouest de la rivière Cavally.

La République de Libéria abandonne, de son côté, toutes les prétentions qu'elle pouvait faire valoir sur les territoires de la Côte d'Ivoire situés à l'est de la rivière Cavally.

Art. 4. — La République de Libéria facilitera, comme par le passé, dans la mesure de ses moyens, le libre engagement des travailleurs sur la côte de Libéria par le gouvernement français ou par ses ressortissants. Les mêmes facilités seront accordées réciproquement à la République de Libéria et à ses ressortissants, sur la partie française de la Côte d'Ivoire.

Art. 5. — En reconnaissant à la République de Libéria les limites qui viennent d'être déterminées, le gouvernement de la République française déclare qu'il n'entend s'engager que vis-à-vis de la République libérienne libre et indépendante, et fait toutes ses réserves, soit pour le cas où cette indépendance se trouverait atteinte, soit dans le cas où la République de Libéria ferait abandon d'une partie quelconque des territoires qui lui sont reconnus par la présente Convention.

Voici la conclusion de l'article du *Times* sur ce traité :

« Somme toute, nous pouvons regarder le traité avec bienveillance (*benevolently*) et même l'approuver, puisqu'il met fin à un état de choses qui aurait pu donner lieu à des malentendus et à des complications internationales. Nos compatriotes ne manqueront pas d'y voir un pas de plus vers la réalisation du rêve français d'un empire africain s'étendant de l'Algérie au Congo.

Le nœud du traité est sans doute dans le fait qu'il réserve à la France le bassin tout entier du Niger et de ses tributaires. Ceci peut se rattacher à la clause qui concède la libre navigation du Cavally. Les explorateurs français espèrent trouver une communication entre le cours supérieur de cette rivière et un des affluents navigables du Niger, ce qui fournirait au hinterland français une issue vers la mer. L'idée est hardie et prouve que les Français se rendent parfaitement compte des avantages à tirer de leur nouvelle conquête.

Nous ne pouvons nous montrer, pour notre part, tout à fait indifférents aux conséquences de l'isolement de Sierra-Leone, complété maintenant par l'absorption formelle des territoires de Samory. Sierra-Leone pourra conserver son indépendance quant au commerce avec le hinterland, mais des juges compétents prophétisent que notre colonie sera sérieusement atteinte par la déviation du commerce de l'intérieur vers les voies de sortie françaises. On remarquera, en effet, que le traité place la République de Libéria presque dans la position d'un protectorat français.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques

FRANCE.

Navigation française pendant le premier semestre 1894. — Voici le tableau donnant le résumé de la navigation de la France (navires chargés), pendant les six premiers mois des années 1893-1894 :

	ENTRÉE.				SORTIE.			
	1894.		1893.		1894.		1893.	
	Nombre de navires.	Tonneaux. (Mil.)	Nombre de navires.	Tonneaux. (Mil.)	Nombre de navires.	Tonneaux. (Mil.)	Nombre de navires.	Tonneaux. (Mil.)
NAVIRES FRANÇAIS.								
Avec colonies et possessions françaises.	847	584	973	686	907	637	4.023	732
Grande pêche	39	2	37	3	445	50	435	47
ÉTRANGER.								
Pays d'Europe	2.353	782	2.429	822	1.914	823	2.200	742
— hors d'Europe ..	327	447	386	490	260	279	291	438
Total........	3.566	1.817	3.825	2.002	3.556	1.791	3.969	1.959
NAVIRES ÉTRANGERS.								
Avec colonies et possessions françaises.	112	80	131	91	68	29	110	47
ÉTRANGER.								
Pays d'Europe	7.647	3.060	7.495	3.163	6.147	2.158	3.985	2.077
— hors d'Europe ..	899	1.548	890	1.148	273	393	276	368
Total........	8.658	4.659	8.456	4.405	6.488	2.579	6.371	2.489
Total général	12.224	6.477	12.291	6.408	10.044	4.370	10.340	4.449

Pendant les six premiers mois de 1894, l'entrée des navires dans les ports français a été inférieure de 67 à celle de la période correspondante de 1893, et le tonnage a augmenté de 69.000 tonneaux. A la sortie, le nombre des navires a diminué de 296, et le tonnage emporté a subi une moins-value de 79.000 tonneaux.

Le port de Bordeaux. — Le mouvement de la navigation du port de Bordeaux (long-cours, étranger et colonies), navires chargés, cabotage de cette année, du 1er janvier au 1er juillet, au chiffre total, entrées et sorties réunies, voiliers et vapeurs français et étrangers, de 1,322 navires d'un tonnage de 903,214 tonneaux, contre 1,347 navires jaugeant 894,614 tonneaux pendant les six derniers mois de l'année dernière, et 1,347 navires d'un tonnage de 924,270 tonneaux pendant la période correspondante de 1892. En voici le résumé :

A l'entrée.		Français.	Étrangers.	Totaux.
Angleterre	Tonneaux.	5,578	147,805	153,383
Suède	—	»	7,611	7,611
Portugal	—	291	4,821	5,112
Espagne	—	22,366	15,882	38,248
Autriche	—	»	27,443	27,443
États-Unis, Océan atlantique	—	9,996	24,278	34,274
Nouvelle-Grenade	—	12,097	»	12,097
République Argentine	—	38,498	3,753	42,251
Colonies et pêche	—	45,432	5,490	50,922
Autres provenances	—	11,431	58,341	69,772
Totaux	—	145,689	295,424	441,113

A la sortie.		Français.	Étrangers.	Totaux.
Angleterre	Tonneaux.	13,093	183,573	196,666
Allemagne	—	32,513	4,877	37,390
Pays-Bas	—	»	10,061	10,061
Portugal	—	450	345	795
Espagne	—	31,191	10,120	41,311
États-Unis, Océan atlantique	—	17,976	»	17,976
République Argentine	—	43,150	»	43,150
Chili	—	»	36,886	35,886
Colonies et pêche	—	44,035	2,590	46,625
Autres destinations	—	2,639	26,602	29,241
Totaux	—	185,047	274,054	459,101

La navigation intérieure en 1893. — Les relevés statistiques du Ministère des Travaux publics accusent une diminution du tonnage des marchandises embarquées sur les rivières et canaux français pendant l'année 1893.

Indépendamment des causes générales de malaise qui ont pu contribuer au ralentissement des transports, la batellerie a eu à souffrir particulièrement des intempéries qui ont caractérisé l'année considérée. Au début de cette année, les glaces ont arrêté la circulation des bateaux pendant tout le mois de janvier et une partie de celui de février. Puis est survenue une sécheresse exceptionnelle qui a rendu la navigation difficile pendant une grande partie de l'année. Sur plusieurs canaux des régions de l'Est et du Centre, les difficultés d'alimentation ont nécessité des abaissements successifs du plan d'eau réglementaire, et contraint la batellerie à réduire ses chargements dans la mesure que commandaient ces abaissements. Enfin, les

grèves qui ont sévi dans les charbonnages français du Nord et du Pas-de-Calais n'ont pas été étrangères à la diminution du trafic par eau.

Cependant, en dépit de circonstances aussi défavorables, la batellerie a fait preuve d'une grande vitalité puisqu'elle a réussi à limiter ses pertes à 1,7 % du poids total des embarquements. Ce poids qui avait été de 25,957,686 tonnes en 1892, est tombé à 25,504,330 tonnes en 1893.

Les marchandises embarquées sur les voies de navigation en 1893 se décomposent comme suit :

	Tonnes.		
Combustibles minéraux	6,993,945	soit	27.4 %
Matériaux de construction	8,027,081	—	31.5 —
Engrais et amendements	1,577,967	—	6.2 —
Bois de toute espèce	2,022,970	—	7.9 —
Machines, industrie métallurgique	2,074,519	—	8.1 —
Produits industriels	738,345	—	2.9 —
Produits agricoles et denrées alimentaires	3,783,157	—	14.9 —
Marchandises diverses	286,346	—	1.1 —
Total égal	25,504,330	soit	100

Les diminutions portent sur les combustibles minéraux, 344,848 tonnes ; sur les matériaux de construction, 244,848 tonnes ; sur les bois, 57,036 tonnes. Il y a augmentation, par contre, sur les embarquements de matières et produits de l'industrie métallurgique, 118,718 tonnes ; sur les engrais et amendements, 89,670 tonnes ; sur les produits industriels, 40.910 tonnes. Les autres groupes de marchandises ne présentent que des variations insignifiantes.

Le déficit constaté dans les embarquements effectués en 1893 a principalement affecté le trafic des canaux de la région houillère du Nord et du Pas de-Calais pour les combustibles minéraux, et celui des voies du réseau du Centre, la Haute-Seine notamment, pour les matériaux de construction.

Malgré la diminution du tonnage des marchandises embarquées, le nombre de tonnes transportées à un kilomètre a peu varié. Il s'est élevé à 3,604 millions de tonnes kilométriques en 1893 au lieu de 3,609 millions en 1892. La longueur moyenne du parcours est passée de 139 kilomètres à 141 kilomètres pour l'ensemble des marchandises. Les combustibles minéraux ont été transportés à une distance moyenne de 199 kilomètres, au lieu de 192 kilom., chiffre correspondant de 1892.

Le trafic des voies de navigation intérieure pour 1893 se répartit comme il suit, entre les voies principales et les voies secondaires :

	Longueur fréquentée.	Poids total des embarquements	Tonnage ramené à un kilomètre de parcours.	Tonnage moyen ramené à la longueur totale du réseau.
	Kilom.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Lignes principales	5.739	19.654.091	3.388.122.314	590.368
Lignes secondaires	6.584	5.850.239	215.530.774	32.735
Tout le réseau	12.323	25.504.330	3.603.653.088	292.433

La part proportionnelle des lignes principales dans l'ensemble du trafic fluvial dépasse les 77 centièmes du tonnage kilométrique. La fréquentation est en définitive dix-huit fois plus intense sur les lignes principales que sur les lignes secondaires.

Mouvement du port de Dunkerque du 1er janvier au 31 juillet 1894.

1893......................	3,232 navires.....	1,693,855 tonneaux.
1894......................	3.409 —	1,924,464 —
En plus.........	177 En plus.	230,609 —

Soit, depuis le 1er janvier 1894, une augmentation de 177 navires et de 230.609 tonneaux sur la période correspondante de 1893.

Récolte du blé en 1894. — Le *Bulletin des Halles* vient de publier les résultats de l'enquête qu'il fait tous les ans sur la récolte du blé en France et à l'étranger.

Pour la France, il évalue la production, cette année, à 125,080,237 hectolitres, contre 97.923.095 l'an dernier, soit une augmentation de 27 millions d'hectolitres en chiffres ronds. Le poids spécifique étant de 76 kilos 02 à l'hectolitre, le rendement ressort à 95.085.996 quintaux qui, au taux d'extraction de 75 °/₀, donnent 71.314.800 quintaux de farine.

C'est la plus forte récolte que nous ayons jamais eue en France, sauf en 1874, où elle était officiellement estimée à 133,130,163 hectolitres.

La consommation étant de 23.500,000 hectolitres, il résulte logiquement que la production est plus que suffisante ; mais en raison des besoins spéciaux de la meunerie et de certaines industries alimentaires, notre confrère porte néanmoins à 6,500.000 hectolitres les importations probables en France pendant cette campagne agricole.

D'un autre côté, il évalue la production du blé dans le monde à 859.450,000 hect., contre 823,200,000 l'année dernière, les importations probables à 138,200,000 hect. et les exportations à 154.650,000. C'est donc une différence de 16,450.000 hectolitres en faveur des exportations.

EUROPE.

L'industrie du chanvre en Europe. — L'industrie mécanique du chanvre en Italie n'a pris le développement qu'elle a de nos jours, que depuis une époque relativement récente. Son centre principal est la province de Milan, bien qu'on compte en dehors de cette province d'autres filateurs fort importants. Elle s'alimente presque exclusivement en Ferrare et en Bologne et prend très peu de Naples.

Nous n'avons pas la donnée statistique exacte de sa consommation, mais on peut estimer *à priori* qu'elle absorbe la moitié environ de la production de ces deux provinces.

Elle fabrique beaucoup de fils à tissage pour la consommation nationale, mais comme sa production est supérieure à cette consommation, elle travaille beaucoup aussi en vue de l'exportation.

Au milieu de la tourmente économique actuelle, sur laquelle est venue se greffer si malheureusement la rupture de divers traités de commerce, elle traverse une crise dont on ne peut la tenir responsable, mais dont elle souffre néanmoins beaucoup. L'Angleterre reste encore pour le moment son meilleur client.

Le chanvre de Bologne, qui constitue son pain quotidien, est très souple, permet de faire les numéros de fil les plus fins que l'on fabrique en chanvre, s'allie très facilement au lin, au jute, ainsi qu'aux autres plantes filamenteuses, et se file d'ordinaire au mouillé. Il résiste fort bien à l'eau et à l'humidité. En corderie, on l'emploie beaucoup pour le cordage blanc, destiné à rester exposé aux intempéries de l'air.

On fait avec le Bologne de la toile à voile, des services de table, de la toile de ménage, etc., etc. Ces toiles n'ont ni l'éclat ni le brillant du lin, mais par contre elles durent éternellement. On leur reproche, non sans quelque raison, d'être un peu molles, de manquer de grain, et de pelucher en vieillissant. Dans les numéros de fil fin, le Bologne a aussi le tort de laisser passer des poils morts, ce qui n'existe ni pour les Naples, ni surtout pour les chanvres français. Inutile de dire qu'il se prête admirablement à tous les usages de la ficellerie et de la corderie. Chaque fois que l'on demande à un cordage de la force, de la souplesse et de l'élasticité, de s'enrouler autour des treuils sans s'user trop vite, et de résister à des frottements durs et continus, comme le touage et la batellerie, on a intérêt à s'adresser à lui.

La création de l'industrie mécanique chanvrière en Allemagne est de date extrêmement récente ; elle remonte à quarante ou cinquante ans à peine. Elle fait en tout cas, par sa puissance et sa prospérité, le plus grand honneur à l'esprit pratique et industriel de ceux qui ont su l'acclimater chez eux et coopérer ainsi dans l'une des innombrables branches de l'industrie humaine à la prospérité de leur pays.

La fabrication chanvrière allemande est singulièrement aidée dans son expansion par le bon marché des salaires et l'excellente qualité de sa main-d'œuvre.

Sa consommation consiste tout d'abord en chanvre de Bologne et de Naples, dont elle n'achète que les très bonnes qualités. Mais son affaire est surtout le Bologne.

Elle a su se créer des types à elle pour ses fils et ses ficelles ; ce sont peut-être les plus beaux et les mieux filés qui se puissent voir. Elle a eu de plus le mérite de leur trouver des débouchés nouveaux, en Amérique, en Australie, et dans tous les pays enfin où il y a des représentants de l'industrie allemande.

En France, la fabrication mécanique du chanvre est fort ancienne, et se trouve concentrée dans les régions du Nord et de l'Ouest. Elle ne s'occupait autrefois que de la transformation des chanvres indigènes, qui lui avaient donné dans la fabrication des fils à cordonnier notamment, une supériorité incontestée, qu'elle conserve encore du reste. Mais les chanvres français, quoique excellents, sont très durs à travailler, et demandent un long assouplissage. Ils supportent parfois une heure de meule, tandis que ceux d'Italie avec un quart d'heure en ont assez. De là des frais, de là aussi la nécessité pour la France de s'adresser au chanvre italien, qui donne moins de déchet et occasionne moins de frais. Dans le chanvre italien, le Naples est son article de prédilection, parce qu'il s'allie très bien au produit indigène, et donne un travail très blanc. Le Naples est moins délicat à travailler que le Bologne, rend beaucoup de brin, se file très bien au sec et donne de magnifiques fils à cordonnier.

L'Espagne en fait aussi une consommation considérable, et le préfère pour ses fils de pêche et la confection de ses filets, à celui de toutes les autres provenances.

Inutile de dire que, pour la grosse corderie et la ficellerie de qualité très commune, la France est tributaire, comme toutes les autres nations, du Russe et des chanvres à bon marché.

L'industrie austro-hongroise fait à peu de chose près le même travail que sa voisine allemande, mais, malgré ses débouchés en Orient, elle n'a pu atteindre encore son importance. Elle consomme ses chanvres de pays, et pour le restant s'approvisionne à Bologne et un peu à Naples.

L'Anglais, toujours pratique, ne recherche dans les objets fabriqués que ce qui peut lui servir pratiquement. Aussi comme il apprécie à leur juste valeur les qualités inhérentes au chanvre d'Italie, achète-t-il beaucoup à Ferrare, mais alors il prend tout ce qu'il y a de plus ordinaire et de meilleur marché. Il arrive ensuite, par la perfection de son outillage, à fabriquer des articles, qui n'ont peut-être pas grande apparence, mais qui sont assez bons pour son usage, et d'un prix assez modéré pour pouvoir être consommés sans économie.

L'Angleterre, étant en outre le plus grand marché des fibres du monde entier, se devait à elle-même d'être en même temps un gros marché de chanvre italien. Aussi quand les qualités le permettent et que les prix sont à sa convenance, fait-elle sur la place de Ferrare de véritables razzias. Elle revend ensuite ce chanvre au moyen de ses nombreux commissionnaires, soit dans ses colonies, soit en Amérique, soit dans d'autres régions, où les maisons continentales n'auraient ni une organisation, ni des armes suffisantes en main pour faire ce négoce avec profit.

La grosse corderie ne peut avoir qu'une visée, celle de produire fort et à bon marché. De là pour elle la nécessité du goudronnage. Le goudron, en imbibant les fibres d'un chanvre même mauvais, l'empêche d'être pénétré par l'eau, et assure sa durée en l'empêchant de se gâter. On comprend que dans ces conditions, la marine n'emploie presque que du cordage goudronné.

Cette nécessité absolue du bon marché a fait rechercher, pour cette industrie, tous les succédanés utilisables du chanvre. Aussi peu à peu et de proche en proche, celui-ci a-t-il été chassé de beaucoup de positions qu'il occupait autrefois. La sparterie, le coco, l'aloes, le sizal, l'abaca se sont, dans bien des cas, substitués à lui. L'industrie minière ne consomme plus que des câbles en aloès; la marine elle-même, pour ses cordages légers, préfère l'abaca ou le sizal qui a l'avantage d'être moins lourd, et de ne pas autant plonger dans l'eau, et ainsi de suite dans d'autres industries.

Ce qui s'est produit dans l'industrie de la grosse corderie s'est produit et se produit encore journellement dans celle de la filature, avec cette différence, c'est que, pour celle-ci, le succédané d'hier est devenu le maître incontesté et le triomphateur d'aujourd'hui.

Le jute, en effet, sans parler des autres plantes filamenteuses, envahit tout. Il s'impose aujourd'hui, soit par son extrême bon marché, soit par ses multiples qualités textiles, qui sont indiscutables, en sorte que le chanvre ne nous semble pouvoir lutter et se soutenir à l'avenir contre lui, qu'en baissant progressivement de prix. De là, sans doute, l'explication de cette anomalie constatée : d'un côté l'accroissement de la consommation, et de l'autre la baisse constante de ses prix de vente.

Nous n'entrerons pas dans le détail des établissements manufacturiers de la grosse corderie, qui sont, dans toutes les nations civilisées et commerçantes, importants et nombreux. Nous omettrons également de parler de beaucoup de filatures qui se trouvent dans des pays autres que ceux que nous venons de citer, et qui par leur importance bien connue mériteraient une mention spéciale. Mais nous devons nous borner : le cadre restreint de cette étude ne nous permet pas de nous étendre davantage.

En abordant ce travail, nous nous étions proposé, tout en donnant les détails qui nous paraissaient être les plus caractéristiques et les plus intéressants sur la culture et la production du chanvre, de montrer plus particulièrement toute la valeur et toute l'importance de la production italienne. Nous nous sommes permis, pour mieux atteindre ce but, de la rapprocher de l'industrie qu'elle alimente dans divers pays d'Europe. Et maintenant qu'on nous permette de considérer notre tâche comme terminée. Puisse-t-elle l'être à la convenance et à la satisfaction des rares spécialistes que le sujet intéresse, et qui auront le courage non indifférent de jeter les yeux sur ces modestes lignes.

Henry Petit.

Mouvement du port de Hambourg. — Les tables du Bureau allemand de statistique viennent de publier des renseignements sur le mouvement de la navigation maritime et fluviale du port de Hambourg en 1893. Nous les résumons dans le tableau qui suit, avec les chiffres de 1892 en regard :

	1893		1892	
Navigation maritime.	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.
A) Arrivages totaux	8.792	5.886.378	8.569	5.639.010
Navires chargés	7.399	5.443.571	—	—
— sur les	1.453	442.807	—	—
Voiliers	2.393	597.953	2.441	659.529
Vapeurs	6.399	5.288.425	6.128	4.979.481
B) Départs totaux	8.838	5.933.580	8.545	5.640.163
Navires chargés	6.313	4.091.911	—	—
— sur lest	2.525	1.841.669	—	—
Voiliers	2.401	606.451	2.424	638.083
Vapeurs	6.437	5.327.129	6.141	5.002.080
Navigation fluviale.				
Bateaux arrivés	14.647	3.170.429	12.618	2.625.772
— partis	14.322	3.079.513	12.860	2.679.169

Le commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie pendant le premier semestre de 1894. — Le commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie, pendant le premier semestre de l'année, indique, par rapport à l'exercice précédent, une notable augmentation de l'exportation (364,100,000 florins en 1894, contre 336,300,000 en 1893), et une légère diminution dans l'importation (373,900,600 florins en 1894, contre 378,300,000 en 1893).

Le pont de la Tour à Londres. — Le magnifique pont de la Tour de Londres, qui s'ouvre mécaniquement pour livrer passage aux vaisseaux venant de la mer, vient d'être inauguré et ouvert au trafic.

Commencé en mai 1886, ce chef-d'œuvre de l'art de l'ingénieur, dû à M. Wolfe Parry et aux architectes sir Horace Jones et Stevenson, a coûté la somme de 1 million 170,000 livres sterling, soit environ 29 millions de francs ; son entretien et sa

surveillance exigeront une somme annuelle de 200,000 fr. Les matériaux employés à sa construction comprennent 16,000 tonnes de fer et d'acier, 20,000 de ciment, 81 millions de briques et 415,000 pieds cubiques de pierres diverses.

Les fondements descendent à une profondeur de vingt-huit pieds au-dessous du lit de la Tamise et ont été formés par d'immenses cylindres d'acier d'un poids total de mille tonnes, enfoncés à cette profondeur, puis remplis de ciment et entourés d'une solide muraille de briques et de granit ; le poids total de la structure supérieure à supporter est de 70,000 tonnes.

La longueur du pont est de 940 pieds et avec les approches 2,640 pieds. La partie centrale forme une espèce de pont-levis de 200 pieds de long et de 100 de large, qui se trouve à une hauteur de 30 pieds au-dessus du niveau le plus élevé de la Tamise, ce qui permet le passage des navires de petite dimension.

Ce pont-levis est formé de deux immenses tabliers du poids de 2,400 tonnes, présentant chacun une surface de 5,000 pieds carrés et formant une solide chaussée de bois pour les piétons ; ces tabliers peuvent se soulever pour donner passage aux vaisseaux des plus grandes dimensions. C'est par un merveilleux mécanisme hydraulique qu'ils peuvent être abaissés et soulevés dans l'incroyable espace de temps de deux minutes.

Au-dessus de ce pont-levis, à une hauteur de 170 pieds, se trouve un pont suspendu auquel on arrive par quatre tours pourvues d'ascenseurs où entrent les piétons pour le traverser pendant les arrêts exigés pour le passage des grands navires.

ASIE.

Une ligne de navigation russe. — Une nouvelle ligne de paquebots à vapeur va être ouverte à travers le Pacifique par un syndicat russe pour le compte duquel M. le comte Telaky se trouve actuellement à New-York, en vue de l'achat de plusieurs navires.

Ce syndicat aurait l'intention de créer des services réguliers entre les ports américains du Pacifique et Vladivostock, qui sera le terminus oriental du chemin de fer transsibérien.

Indes. — Le port de Bombay. — Le nombre total et le tonnage des navires chargés, à voiles et à vapeur, de provenance ou à destination de ports étrangers, qui sont entrés dans le port de Bombay ou qui en sont sortis pendant les années 1891-1892 et 1892-1893, sont indiqués dans le tableau comparatif suivant :

	1891-1892		1892-1893		Différences.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Entrées...	1.020	1.133.874	978	1.140.713	— 42	+ 6.839
Sorties...	1.005	1.219.055	928	1.086.573	— 77	— 132.482
Total.....	2.025	2.352.929	1.906	2.227.786	— 119	— 125.663

Comparé à l'année précédente, le nombre des navires a diminué de 42, mais celui du tonnage a augmenté de 6,839 ; et à la sortie une diminution de 77 navires et de

132,482 tonneaux de jauge est à constater. Le matériel pour chemin de fer reçu par le port de Bombay a atteint le chiffre de 56 1/2 lakhs de roupies. L'extension des voies ferrées, qui s'impose toutes les années, a donné lieu à ces arrivages. L'Angleterre fournit à elle seule tout le matériel nécessaire aux Indes.

Le commerce au Japon. — Le commerce extérieur du Japon, qui était de 142 millions de yens en 1891 (le yen = 5 fr. 39 au pair), s'est élevé à 162 millions en 1892 et à 177 millions de yens en 1893. Les importations ont été de 88,257,171 yens et les exportations de 89,712,864. Le port de Yokohama, à lui seul, a exporté et importé en 1893, pour 91,514,655 yens; le port de Kobi, pour 66,263,250; celui d'Osaka, pour 7,717,888 yens. Voici la répartition (exportations et importations réunies) du mouvement des échanges du Japon en 1893 :

États-Unis	33,829,266 yens.
Angleterre	32,925,602 —
Chine	24,810,194 —
Hong-Kong	23,956,945 —
France	22,837,102 —
Indes anglaises	11,150,108 —
Allemagne	8,698,173 —
Corée	3,300,680 —
Russie	3,492,951 —

AFRIQUE.

Le nouveau port de Tunis en 1893. — Voici la statistique du mouvement du port de Tunis du 1er juin 1893, date de l'ouverture de ce port, au 31 décembre de la même année. Il s'agit donc d'un exercice de sept mois.

Pavillons.	Vapeurs.	Voiliers.	Tonnage.
Anglais	16	6	8,946
Austro-Hongrois	8	3	5,993
Belge	8	—	7,002
Français	281	4	197,656
Grec	4	1	2,976
Italien	3	101	9,533
Ottoman	1	2	1,857
Suédois-Norvégien	1	3	1,608
Tunisien	—	105	1,388
Totaux	323	221	237,000

Le total des marchandises transportées est de 65,842 tonnes.

La Goulette en 1893. — Il est entré dans le port de la Goulette, en

1893, 1,343 navires jaugeant 578,123 tonneaux et portant 133,439 tonnes de marchandises.

Le pavillon français est représenté dans ce chiffre par 478 vapeurs (343,289 t.) et 29 voiliers ; le pavillon italien par 167 vapeurs (115,290 t.) et 15 voiliers ; le pavillon austro-hongrois par 14 vapeurs et 4 voiliers ; le pavillon belge par 17 vapeurs ; le pavillon danois par 18 vapeurs ; la pavillon grec par 3 vapeurs et 6 voiliers ; le pavillon ottoman par 2 vapeurs et 4 voiliers ; le pavillon russe par 2 voiliers et le pavillon suédois et norvégien par 7 vapeurs et 6 voiliers.

Les tissus importés en Tunisie. — Les beaux lainages viennent de France et d'Angleterre. Les tissus de couleur employés par les Arabes sont fournis par Bielitz (Silésie autrichienne), le cachemire par l'Allemagne. Les cotonnades unies et imprimées sont généralement de fabrication anglaise ; Rouen a aussi une part de ces fournitures, avec l'Alsace qui produit de très bonnes qualités. Pour les costumes arabes, le tissu anglais est teint en bleu dans le pays même. On a récemment reçu de Vienne un tissu de coton blanc qui a eu du succès. Les fils de coton arrivent principalement d'Angleterre. Les fils à tricoter ordinaires et bon marché sont expédiés d'Italie. La mercerie commune vient de Saxe, la meilleure de France.

Les fils de lin et de chanvre à très bas prix sont belges, les qualités supérieures françaises et italiennes. La France envoie des tissus de jute. Il y a à Tunis deux magasins qui représentent de grandes maisons françaises. On reçoit une grande quantité de sacs de Calcutta. La passementerie est importée par la France et l'Italie. Tunis a un petit établissement pour cet article. Les draps ordinaires pour hommes viennent de France et la qualité plus chère de Vienne ; les articles courants en cotons sont fournis par la France et, en moindre quantité, par l'Allemagne. Ce dernier pays expédie des tricots. La belle toile blanche arrive de Vienne et de Prague. Le linge pour hommes provient de France et de Prague. Paris fournit presque exclusivement la lingerie de dames.

Recettes des chemins de fer algériens en 1893 et 1892. — La direction des chemins de fer a fait publier au *Journal officiel* du 10 mai 1894, le tableau des recettes de l'exploitation des chemins de fer algériens et tunisiens pendant les années 1892 et 1893. Ce tableau présente les chiffres d'ensemble que voici, pour une longueur de 2,947 kilomètres pour l'Algérie, et 225 pour la Tunisie, qui n'a pas changé d'une année à l'autre :

	TOTAL des quatre trimestres.		DIFFÉRENCE PAR KIL. entre 1892 et 1893.	
	1893	1892	En plus.	En moins.
Pour l'Algérie..........	21.564.923	24.825.201	»	1.201
Pour la Tunisie........	1.386.384	1.659.796	»	1.215

AMÉRIQUE.

L'importation des produits français à l'île de Cuba. — A maintes reprises et dans tout les pays, écrit le consul de France à Santiago de Cuba, les consuls français ont signalé à nos exportateurs les inconvénients de leur manière de procéder.

Nos négociants se contentent, en effet, de demander aux consuls les adresses des principales maisons de commerce de leurs résidences et d'envoyer leurs catalogues et prix-courants, la plupart du temps en français, au lieu d'envoyer des agents visiter les diverses contrées qui leur sont signalées comme pouvant offrir des débouchés à leurs produits.

Pour un voyageur de commerce français, on en rencontre vingt-cinq étrangers.

Certaines maisons poussent même la légèreté jusqu'à confier leur représentation à des agents allemands ou anglais, qui ne sollicitent et n'acceptent ces missions que pour nuire, généralement, aux intérêts de leurs commettants.

On obtiendrait pourtant d'heureux résultats en faisant souvent visiter les pays de consommation.

L'exemple a été donné à la Havane, où quarante-sept maisons françaises fondèrent le Comptoir général des Grandes Maisons de France, rue Obrapia, nº 28, en 1887, et qui ont fait de brillantes affaires à la Havane et dans l'île où furent envoyés des agents.

La cristallerie de Baccarat, une des maisons syndiquées, fournit presqu'à elle seule toute la verrerie française consommée dans l'île de Cuba.

Le commerce français devrait prendre les mesures suivantes :

1º Envoyer de nouveaux voyageurs français qui pourraient représenter plusieurs maisons syndiquées ; ils devraient être bien munis d'échantillons et connaître la langue du pays où ils viendraient chercher des commandes ;

2º Établir des prix pour les marchandises rendues au port de débarquement quittes de tous frais, sauf les droits de douane, bien entendu ;

3º Se conformer au goût particulier et aux usages de chaque pays en qualité, métrage, cubage et enveloppe ;

4º Obliger leurs agents, au moment de leur arrivée dans un pays, à aller demander à nos Consuls les renseignements dont ils peuvent avoir besoin ;

5º Accorder, pour la généralité des articles, un plus long délai que ceux qu'ils accordent actuellement et consentir aux maisons sûres des renouvellements de crédit en cas de mévente des marchandises ;

6º Enfin, il est indispensable de fabriquer des articles bon marché, mais ne pas commettre la faute que font bien des maisons et qui consiste à n'envoyer au loin que des articles dits « d'exportation », c'est-à-dire invendables en Europe, articles manqués, de rebut, dépareillés ou défraîchis, ce qui cause un tort énorme au commerce et à l'industrie de certains pays.

Les articles français les plus recherchés sont la parfumerie, la passementerie, l'article de Paris et les modes ; pourquoi nos grands magasins parisiens n'essaveraient-ils pas d'établir un dépôt ici, ainsi que l'un d'eux l'a fait en Égypte ? Bien des articles inconnus jusqu'ici sur la place se vendraient couramment à beaux bénéfices.

On ne confectionne absolument rien que quelques meubles et chapeaux de paille, tout vient du dehors, et notre commerce doit conquérir la place qui lui revient et, on peut le dire, qui l'attend.

OCÉANIE.

Le centenaire de la laine australienne. — On célèbre en ce moment à Sydney le centenaire de l'introduction de l'élevage du mouton dans la Nouvelle-Galles du Sud. C'est en 1794 que le capitaine Mac Arthur réussit à acclimater un troupeau de moutons, qui lui donnèrent assez de laine pour en remplir une balle ou deux. De ces modestes débuts, l'élevage du mouton et la tonte de la laine en Australie se sont élevés jusqu'à leur importance actuelle. On compte aujourd'hui 60 millions de têtes de bétail de la race ovine, et la tonte de la saison de 1894-95 est estimée à 1 million de balles. Les progrès ont été lents jusque vers 1840. A cette époque, le nombre des moutons a commencé à dépasser les 4 millions, et il est ensuite allé sans cesse en s'élevant.

III. — Généralités.

Les plus grands Empires du monde. — Il n'y a pas à en douter, le plus grand empire appartient à l'Angleterre qui, avec ses colonies dans toutes les parties du monde, étend sa domination sur 25,522,600 kilomètres carrés.

La Russie vient ensuite qui, d'un seul tenant, comme on dit en termes de propriété, englobe 21,512,330 kilomètres carrés, y compris la Sibérie, le Caucase et les provinces transcaspiennes.

La Chine vient en troisième ligne avec 11,115,650 kilomètres carrés, puis les États-Unis, avec 9,212,300; le Brésil, avec 8,337,218 kilomètres carrés; l'empire Turc, avec 4,129,200 kilomètres carrés, et enfin la France et ses colonies, avec 3 millions de kilomètres carrés environ, non compris les États du Soudan attribués à notre zone d'influence.

Comme on le voit, la France ne vient qu'en septième ligne, mais elle dépasse de beaucoup tous les autres États.

Si nous nous plaçons à un autre point de vue, celui de la population, c'est la Chine qui vient en première ligne, avec 360 millions d'habitants, puis l'empire Britannique avec 314 millions, l'empire de Russie avec 110 millions, la France et ses colonies avec 71 millions, les États-Unis avec 63 millions, et l'Allemagne avec 50 millions.

Cette statistique n'a aucune importance au point de vue militaire; elle montre simplement la part que chaque État s'est taillée dans le monde.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

LISTE DES SOCIÉTAIRES ADMIS DEPUIS LE MOIS DE FÉVRIER.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. LEMIRE (Charles), C. ✠. ancien Résident de France en Indo-Chine, rue de la Tour-Maubourg, Paris.

LOISEAU (Paul), Secrétaire-Général de la Société de Géographie du Havre.

LOISEAU (Georges), Secrétaire-Général de la Société de Géographie de l'Ain, à Bourg-en-Bresse.

Nos d'inscription. MM.

MEMBRES FONDATEURS.

1471. CREPY (Auguste), ✠, négociant, rue des Jardins, 28, Lille.

1478. FOSTER (J.), Docteur en médecine, Buckingham-Palace Road, 129, Londres, S. W.

MEMBRES ORDINAIRES.

Haubourdin.

2559. DUVERDYN (Mme Adalbert), propriétaire, 39, rue de Béthune,

La Madeleine-lez-Lille.

2566. NINIVE (Léon), courtier en grains, rue de Lille, 241.

Le Havre *(Seine-Inférieure)*.

2563. GUITTON (Louis), Vice-Président de la Société de Géographie commerciale, rue du Champ-de-Foire, 74.

Liévin *(Pas-de-Calais)*.

2571. * DE SAILLY (L.), ingénieur principal des Mines.

Lille.

2538 ANGELO (Thomas), licencié en droit, rue Henri-Kolb. 57.

2580. BOCHM, modeleur, parvis St Michel, 13.

2572. BOEYKENS (Édouard), employé de commerce, rue Voltaire, 7 *bis*.

5564. BOSCH (Léon), tailleur, Grande-Place, 2.

2521. BOWMANN (Miss), professeur, rue de la Barre, 41,

2578. CARMICHAEL (James), élève de l'École supér. de Commerce, r. de Bourgogne, 43.

2544. CARPENTIER (Julien), négociant, rue de Puébla, 14.

2576. CLÉMENT (Victor), Secrétaire de la Chambre de Commerce, r. d'Inkermann, 19*bis*.

2533. COCARD (Jules), fondeur, rue de Valenciennes, 13.

2554. COPPIN (Mme Charles), rue des Pyramides, 8.

2510. CORNILLE, négociant en vins, rue de Douai, 118.

2514. CREPY (Maurice), filateur de coton, rue Flament-Reboux, à Canteleu.

2570. DAVID (Henri), artiste peintre, boulevard de la Liberté, 99.

2541. DECROIX (Pierre), banquier, rue Royale, 42.

2573 DELAHOUSSE (Léon), négociant, rue des Chats-Bossus, 23.

2511. DELESALLE (Henri), négociant en ameublements, rue Esquermoise, 29.

2535. DELMOTTE, docteur en médecine, rue de Gand, 38.

2546. DERODE (Prosper), propriétaire, rue de Gand, 2.

2568. DESNOULEZ (Gustave), propriétaire, rne de Bourgogne, 40

2530. DOÉ DE MAINDREVILLE. O. ✵, colonel d'infanterie breveté, chef d'état-major du 1er corps d'armée, boulevard Vauban, 134.

2522. DUQUESNAY (Albert fils), négociant en vins, rue Nicolas-Leblanc, 19.

2579. DURIEUX, directeur de l'école Montesquieu, rue de Bouvines.

2534. FOUQUES (Augustin), directr particulier de la Cie d'Assces gles, rue Solférino, 266.

2512. GÉHU, élève à l'École supérieure de Commerce, rue Nicolas-Leblanc.

2552. GHESQUIER (Désiré), architecte, aquarelliste, professeur à l'École des Beaux-Arts, rue d'Angleterre, 10.

Nos d'inscription. MM.

2556. HUMBLOT (Émile), représentant de commerce, rue d'Amiens, 21.
2520. IWEINS (Jules), propriétaire, rue Jacquemars-Giélée, 27.
2542. LECONTE (Adolphe), rue Neuve, 10.
2545. LEFEBVRE (Marcel), lieutenant au 43e régiment d'infanterie, rue Solférino, 153.
2515. LELIÈVRE (Mme), institutrice, rue d'Isly.
2527. LELONG (Louis), propriétaire, rue Solférino, 26.
2513. MADÈRE (Charles), ingénieur, rue Solférino, 286.
2562. MARIAGE, conseiller général, boulevard de la Liberté, 235.
2565. OUDART (E.), A. ✿, professeur d'escrime, place St-Martin, 1.
2555. PAYEN (Émile), professeur à l'Ecole Rollin, boulevard Victor-Hugo, 153.
2540. RÉGENT (Ernest), place de Sébastopol, 23.
2575. RICHARD (Louis), propriétaire, rue Solférino, 224.
2543. ROLAND (Émile), capitaine à l'état-major du 1er corps d'armée.
2558. SCRIVE (Émile), conseiller général, place du Concert.
2577. SÉBERT (Mme), propriétaire, rue des Arts, 3.
2531. STERNHEIM (Jules), rue des Arts, 57.
2574. TARBÉ DE SAINT-HARDOUIN (Mme). rue Royale, 75.
2560. TURCK (Hector), courtier de commerce, rue Brûle-Maison, 91.
2537. VANDENBUSSCHE (Gaston), négociant, rue André, 30.
2553. VANDERVINCK (Mme veuve), propriétaire, rue du Faubourg-d'Arras.
2569. VAN TROOSTENBERGHE (Théophile), courtier en fils, rue Brûle-Maison, 34
2526. VERLINDE (Auguste), constructeur, boulevard Papin, 4.
2557. WARTRAUX (Louis), rue Faidherbe, 45.

Loos *(Nord)*.

2532. JAUMARD (Amédée), Grande-Route de Béthune, 172.

Paris.

2523. DESCAMPS (Auguste), rue de Passy, 67.

Roubaix.

2518. * DELATTRE-COUROUBLE (Georges), rue Pauvrée.
2519. D'HALLUIN-GROUSET, rue Pellart, 171.
2581. LAUBIER (Jules), employé de commerce, rue de Lille, 73.
2517. * LOTH (Victor), rue Mimerel.

Seclin.

2528. DELAUNAY (Léon), propriétaire.
2529. LECLERCQ (Auguste), brasseur.

Templeuve *(Nord)*.

2536 * BARATTE (Paul), propriétaire.

Tourcoing.

2525. DUQUENNOY (Melle Augustine), propriétaire, rue des Anges, 11.
2567. * DUVILLIER (Édouard), filateur, rue d'Havré.
2524. GUÉRY, employé d'administration, rue du Caire, 14.
2547. * JOIRE-DESURMONT (Georges), banquier, rue de Lille, 53.
2549. * ROUSSEAU-LIÉNART, industriel, rue Verte, 27.
2548. * SIX-PROUVOST (P.), négociant, boulevard Gambetta, 10.
2550. * TRIMAL (Antoine), propriétaire, rue de Tournai.
2551. WITTEMBERGHE-OGER, représentant de commerce, rue de la Malsence

Valenciennes.

2539. BIEHLER (Paul), chimiste, rue Notre-Dame, 5.

Ypres *(Belgique)*.

2516. FROIDURE (Édouard), chaussée de Thourout.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale trimestrielle du 30 Octobre 1894.

Présidence de M. Paul CREPY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

M. Marcel Monnier. — Le Président communique à l'Assemblée une lettre que M. Marcel Monnier lui a envoyée avant de s'embarquer pour le Tonkin.

Conférences. — Le 11 de ce mois, Mme Audouit inaugurait la série des Conférences par le récit de son « Séjour de quatre années chez les Kanaques ».

— Le 16, M. Ch. Wiener, Consul général à La Paz, membre d'honneur de notre Société, faisait une magistrale Conférence sur la Bolivie.

— Le 8 Novembre, M. Michel de Bernoff, que nous avons entendu il y a deux ans, nous contera son Voyage *à pied* à travers l'Espagne.

— Le 15, M. le Dr Carton nous transportera en Tunisie, « au pays des dattes ».

— Le 25, M. Minas Tcheraz nous parlera de l'Arménie.

— Le 29, M. Waxweiler, Ingénieur, ancien élève de l'École des Ponts et Chaussées de Gand, nous exposera ses Impressions de voyage sur les hommes et les choses aux États-Unis.

— Le 9 Décembre, M. Moy, Doyen de la Faculté des Lettres, membre de notre Comité d'Études, donnera une Conférence sur « les Inconvénients de l'ignorance en géographie ».

— Enfin, M. le Ministre des Affaires étrangères a bien voulu promettre à notre Président d'inviter M. Bruwaert, actuellement Consul général de France à Chicago, à nous entretenir de la Chine, où il a séjourné pendant près de deux années.

Bibliothèque. — La Commission de la Bibliothèque fait installer de nouvelles vitrines pour loger un grand nombre de volumes maintenant sans abri.

M. Houbron, bibliothécaire, a terminé le pénible travail de l'inventaire des livres. L'Assemblée lui vote des remerciements.

Annales. — M. Cantineau, notre nouveau collègue du Comité d'Études, veut bien faire le relevé des Conférences et des Excursions depuis 1887. — Ce relevé paraîtra dans un de nos prochains Bulletins.

Concours. — La Commission des Prix a terminé la correction des compositions : 1° des élèves de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement primaire ; 2° des jeunes gens ayant concouru dans la section de Géographie militaire.

Les classements seront soumis à l'approbation du prochain Comité d'Études, puis publiés.

Le Concours de Géographie commerciale est fixé au dimanche 25 Novembre, à 9 heures du matin.

Il comprend deux sections : celle des jeunes gens travaillant dans le Commerce, la Banque et l'Industrie, et celle des élèves des Écoles de commerce, etc.

Afrique française. — Notre Trésorier a fait parvenir au Comité de l'Afrique française une somme de cent francs.

Congrès international de géographie à Londres en 1895. — Le Comité d'Études a désigné M. Paul Crepy comme délégué à ce Congrès ; MM. François Masurel et Godin l'y accompagneront probablement.

Membres correspondants. — Le Comité a nommé membres correspondants :

M. Ch. Lemire, ancien Résident de France en Indo-Chine ;

M. Paul Loiseau, Secrétaire-Général de la Société de Géographie du Havre ;

Et M. Georges Loiseau, Secrétaire-Général de celle de l'Ain (à Bourg).

Nécrologie. — Notre Comité a été profondément ému en apprenant la fin tragique d'un de nos premiers Conférenciers, M. Dutreuil de Rhins.

En février 1891, MM. Dutreuil de Rhins et Grenard, chargés, par le Ministre de l'Instruction publique, d'une mission en Asie centrale, quittaient la France.

Ils avaient visité Taschkend, Kachgar, Rhotan et franchi quelques-uns des plus hauts plateaux du Thibet, quand à Tou-Boudha, Dutreuil de Rhins, poursuivi par une bande de Thibétains, fut grièvement blessé et lâchement précipité dans le torrent Yang-Tsé où il trouva la mort.

Distinctions. — M. le Général Chanoine, membre du Comité d'Études, a reçu les insignes de Ste-Anne de 1re classe de Russie.

M. Paul Crepy, Vice-Consul de Portugal, vient d'être promu Commandeur dans l'ordre du Christ de Portugal.

M. de Béhagle, qui faisait ici une Conférence il y a précisément un an, a été nommé dans l'ordre royal du Cambodge.

Membres nouveaux. — Lecture est donnée des noms des 21 Sociétaires admis depuis la dernière Assemblée générale.

Admission. — Sur la demande de plusieurs de nos collègues, la liste des Sociétaires reçus depuis le mois de Février dernier, sera insérée en tête du Bulletin d'Octobre.

Communication. — Notre érudit collègue, M. V. Tilmant, membre du Comité, fait une Causerie sur « le Tracé géométrique des Cartes ».

Le Président, interprète de l'Assemblée, remercie M. V. Tilmant de l'exposé très instructif qu'il vient de faire et lui en demande le manuscrit pour qu'il soit imprimé dans le Bulletin.

La séance est levée à neuf heures quarante-cinq.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LA FORÊT DE MORMAL

Par M. Henri BÉCOURT,
Inspecteur des Forêts,
Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille.

(*Suite*) (1).

V.

Conservation de la forêt. — I. Juridiction du Grand-Bailli des bois de Hainaut; sa Cour: Francs-Marchands; Jurés; Plaids. Peines dont étaient passibles les délinquants. — II. Juridiction des Officiers de la Maîtrise des Eaux et Forêts du Quesnoy. — III. Attributions des Agents forestiers, en matière de délits forestiers; importance de ces délits.

I. — Avant d'indiquer quelle était l'organisation judiciaire du Grand Baillage des bois de Hainaut, il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur l'organisation judiciaire dont elle dérive, celle de l'ancienne société franque.

Sous les rois des deux premières races, il existait, indépendamment de juridictions subalternes investies d'attributions peu étendues et d'un caractère particulier (2), deux degrés de juridiction : en haut, le

(1) Voir page 206 du tome VI (1886), pages 178 et 258 du tome VII (1887), page 241 du tome VIII (1887), page 250 du tome IX (1888), page 193 du tome X (1888) et page 329 du tome XI (1889).

(2) Fustel de Coulanges. *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France. La monarchie franque*, p. 378.

tribunal du Roi ; en bas, celui du Comte. Le premier était composé de personnages de la Cour en nombre variable et présidé par le souverain, il jugeait tant au civil qu'au criminel et recevait les appels ; mais il dépendait des parties de porter directement leurs procès devant le Roi et, du Roi, d'évoquer certaines affaires. Le second était celui du Comte et s'appelait *Mallus Comitis* ; il y en avait un par *civitas* ; il se composait du Comte et d'un certain nombre de notables (*seniores*), que l'on qualifiait *viri magnifici*, *boni homines*, *rachimburgi idonei*. Primitivement, ces assesseurs du Comte étaient recrutés dans les localités où ce dernier se transportait pour rendre la justice, et leurs fonctions cessaient avec les circonstances qui les avaient fait naître ; sous Charlemagne, ils furent remplacés dans les villes par des magistrats annuels nommés *scavini*, *scabini*, *schecpen* ou échevins.

Il semble que, dans certaines *civitates*, le Comte n'était pas tenu de suivre l'avis de ses assesseurs et que, dans d'autres, il possédait avec eux le droit de juger ; peut-être n'y avait-il pas de règles fixes à cet égard. Quoi qu'il soit, juge, administrateur, receveur d'impôts, chef militaire, le Comte ne pouvait juger toutes les affaires de sa *civitas*. Aussi, se faisait-il remplacer souvent au Mallus par son Vicaire (*Vicarius*), et, quand les affaires étaient de peu d'importance, par un *Centenarius*, un *Præpositus*, ou tout autre *Agens*.

A la suite de l'établissement du Comté de Hainaut, deux degrés de juridiction se constituèrent dans ce Comté. La juridiction supérieure est celle du Comte ; la juridiction inférieure est celle des prévôts, des baillis, des châtelains, etc.

La juridiction du Comte rappelle celle des anciens Rois ; il exerçait souverainement la justice assisté d'une Cour et d'un Conseil ayant chacun des attributions distinctes. Parmi les tribunaux inférieurs, on distinguait les Cours féodales, composées d'Hommes de fief et présidées par un Bailli et les échevinages qui avaient à leur tête un Bailli ou un Prévôt, un Avoué ou un Maire et dans lesquels les juges formaient un corps appelé la *Loi* ou le *Magistrat*, qui rendait la justice au criminel sous le nom de Jurés, au civil sous celui d'Échevins.

La législation coutumière proclamait uniformément en faveur des Seigneurs le droit de conférer les fonctions de Jurés et d'Échevins dans les villages, et, en faveur de l'autorité souveraine, celui d'intervenir dans les élections de ces magistrats dans les villes affranchies de

la puissance seigneuriale (1). Les officiers qui les présidaient représentaient en quelque sorte la partie publique ; en effet, ils n'avaient généralement que le droit de *conjure* et de *semonce*, qui était celui de requérir les Jurés et les Échevins de faire droit à la demande qui leur était présentée, sans intervenir dans la sentence dont ils faisaient la lecture.

Si nous passons à la juridiction du Grand-Bailli des bois, la première chose qui nous frappe, c'est que sa Cour n'est constituée ni par des Échevins, ni par des Hommes de fief. Sa composition nous rappelle celle des tribunaux des Comtes de l'époque mérovingienne, dont les membres, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, étaient recrutés parmi les notables expérimentés (*idonei*) des localités où se tenaient les plaids. Ainsi, à Mormal, la Cour du Grand-Bailli des bois comprenait, outre cet officier, son Lieutenant et son Greffier, un certain nombre de personnes choisies parmi les acquéreurs habituels des coupes de bois (2), qui étaient qualifiés *Francs-Marchands*, parce qu'ils étaient exempts de tous droits en raison de leurs ventes. Comme les Rachimbourgs de l'époque précitée, les Francs-Marchands ne devaient être inscrits par le Grand-Bailli des bois sur la liste des personnages appelés à lui servir d'assesseurs « n'est qu'il lui soit apparu telz personnaiges avoir par longues années se meslé de ladicte marchandise, en avoir bonne cognoissancé ou estre dignes de telle charge » (3). Un autre point de similitude entre les fonctions des Rachimbourgs et celles des Francs-Marchands, c'est que les fonctions des uns et des autres cessaient avec les plaids auxquels ils avaient été convoqués et ne leur donnaient droit à aucune rétribution.

Lorsque les causes dont la Cour était saisie étaient de peu d'importance, on n'appelait pour les juger avec les officiers que trois ou

---

(1) Leur nombre était variable suivant les localités ; ainsi il s'élevait à douze à Valenciennes, à quatre seulement au Quesnoy et à Maubeuge. Leurs pouvoirs n'avaient pas d'ailleurs une durée uniforme ; dans certaines villes, ils exerçaient la justice moyenne; haute et basse, dans d'autres, la justice moyenne ou vicomtière et la justice basse ou foncière.

(2) Voyez les Comptes de la Recette-générale et du Grand-Baillage des bois de Hainaut, *passim*, et les préambules de l'*Édit de 1535* et des *Ord. de 1602* et de *1616* pour la forêt de Mormal.

(3) *Ord. de 1602.*

quatre Francs-Marchands ; quand elles offraient un certain caractère de gravité, on renforçait la Cour, autrement dit on portait à six ou sept le nombre de ces derniers (1), et, au besoin, on les assistait de « Jurispérites » ou hommes de loi, pour éclairer leur religion ; enfin, en présence d'abus d'une gravité exceptionnelle ou de crimes, le souverain chargeait un officier spécial de soutenir l'accusation.

Comme les Baillis, Prévôts, Châtelains des tribunaux subalternes, le Grand Bailli des bois présidait sa Cour, conjurait et semonçait les membres du siège de rendre la justice et lisait les sentences ; mais il avait, de plus que la généralité de ces officiers, voix délibérative ; son suffrage d'ailleurs avait la même valeur que ceux de ses assesseurs. Lieutenant, Greffier et Francs-Marchands.

En matière civile ou correctionnelle, la Cour du Grand-Bailli des bois jugeait en premier ressort. L'on appelait de ses sentences devant le Conseil ; c'est ce qu'expriment les anciennes coutumes de Mormal :

« Se des jugemens ou des querques en ce cas que la dite Cour de Losignot peulent » faire se aulcuns n'en estoient contens, il ne peulent ne doincte appeler sinon par » devant Monseigneur en le Chambre du Conseil » (2).

L'ordonnance du 22 juillet 1420 de Jean IV, Duc de Brabant et Comte de Hainaut, confirme cette disposition :

« Voulans et désirans, y est-il dit, entretenir les franchises, usages et libertez » de nostre souveraine Cour de Mons desssus dite et un chascun de nos officiers et » subgetz garder en son bon droit, comme raison est,.... Nous avons dit, ordonné » et déterminé, et par ces présentes, disons, ordonnons et déterminons que dores » en avant de tous les appeaulx qui seront faits de jugemens et sentences que donra » et prononcera nostre dit Bailli des bois,.... nos dit bailli et hommes jugans en » nostre souveraine Cour de Mons dessus dite auront la cognoissance pour en » cognoistre et déterminer par souveraineté, aussi et par la manière qu'il appar- » tiendra et que anciennement à este accoustumé de faire » (3).

En matière criminelle, la Cour du Bailli des bois jugeait en dernier ressort ; ainsi, lorsque ses sentences portaient peine afflictive et infamante, elles s'exécutaient sans qu'il fût permis à celui qui était condamné d'en appeler. Il en était de même dans les autres tribunaux

---

(1) *Règlement de la Forêt de Mormal de 1626.*

(2) *Franchises et Auctoritez*, art. XIIII.

(3) Original aux archives de l'État à Mons.

subalternes ; mais l'usage avait introduit une manière de se pourvoir contre les jugements ainsi rendus en portant au Conseil ordinaire une plainte qualifiée d'excès. Sur cette plainte, le Conseil suspendait l'exécution du jugement et examinait de nouveau le procès. Mais cela arrivait rarement (1), vu que les condamnations et principalement celles de mort étaient presque toutes exécutées sans que le condamné pût obtenir une ordonnance du Conseil ordinaire : de là, le dicton : aussitôt pris, aussitôt pendu.

Dans le principe, le Grand-Bailli des bois tenait ses plaids à Mormal ; c'est dans la grande salle du château de la Motte que s'assemblait sa Cour. Bans la suite, elle fut établie au Quesnoy (2) où elle rendit ses sentences jusqu'à la conquête, à moins que des faits de guerre ou des maladies contagieuses ne la missent dans l'obligation de se transporter temporairement dans une localité voisine (3).

La procédure suivie à la Cour du Bailli des bois ne différait pas de celle en usage dans les autres tribunaux inférieurs du Comté. La base de toute action criminelle ou correctionnelle était un « rapport » oral émanant de l'officier qui avait constaté le fait donnant lieu à cette action ; il était mis en écrit sur un registre spécial par le Greffier et faisait foi. Au XIIIe siècle, un simple rapport ne suffisait pas pour poursuivre un délinquant ; il fallait que l'officier rapporteur saisît un instrument, un vêtement ou tout autre objet lui appartenant ; la présentation de ce « gage » aux juges était absolument nécessaire pour obtenir une condamnation (4).

---

(1) Mémoire de Voisin, Intendant du Hainaut.

(2) La date du transfert n'est pas connue ; on présume qu'il s'effectua à l'avènement de la Maison de Bourgogne.

(3) Au commencement du XVIe siècle, en présence d'une maladie épidémique qui sévit au Quesnoy, la Cour fixa son siège à Bavay. Après la disparition du fléau, comme elle continuait à y fonctionner, le Prévôt, les Jurés, le Mayeur, les Échevins et toute la Communauté du Quesnoy representèrent à Charles-Quint que de toute ancienneté, le Grand-Bailli des bois avait coutume de tenir ses plaids dans leur ville, qu'il ne pouvait lui être loisible de les tenir ailleurs et que le déplacement de la Cour leur était préjudiciable, ainsi qu'au peuple demeurant à l'entour de la forêt ; ils sollicitèrent, en conséquence, son transfert au Quesnoy. Par mandement donné à Bruxelles le 6 avril 1516, Charles-Quint fit droit à leur requête. — V. recueil intitulé : *Copie de plusieurs extraitz regardans l'office des bois du pays et Comté de Haynnau.* Arch. de l'État à Mons.

(4) *Charte pénale de l'an 1200,* du Comte Beauduin VI. Arch. de l'État, à Mons.

Un délai assez long était accordé aux sergents pour faire leurs rapports. L'ordonnance de 1535 leur prescrivit de s'acquitter de ce devoir en pleins plaids, « à peine s'ils en sont négligens et qu'il y ait trois jours de plaiz passez depuis le délict perpétré,.... les ditz sergens seront pugniz de LX sols blancs d'amende » (1). Elle édicte en outre ce qui suit : « Et si en dedens cinq plaicz, un tel sergent soit trois fois reprins de négligence, dès maintenant pour lors l'avons privé et, audit cas, privons dudit estat et office et le déclarons impétrable » (2).

Les audiences de la Cour étaient publiques. Les inculpés préalablement « adjournés » comparaissaient devant le Grand-Bailli des bois ou son Lieutenant et ses assesseurs, ainsi que les sergents qui avaient constaté leurs mésus. Ce n'est qu'après l'interrogatoire des uns et des autres que les sentences étaient rendues. On n'admettait qu'exceptionnellement les prévenus à recourir au ministère des avocats pour défendre verbalement leurs causes ; mais, malgré tous les soins dont on s'entourait pour les éloigner des plaids et pour éviter l'abus de la chicane, il arrivait souvent qu'ils intervenaient (3) en suggérant aux accusés toutes sortes de moyens dilatoires et en rédigeant en leurs noms mémoires, dupliques et tripliques qui faisaient tourner les procès en longueur et engendraient parfois des frais considérables (4).

Le Greffier tenait note des sentences rendues ; en cas de négligence dans l'enregistrement « tant des rapportz, exploitz, amendes, forfaictures que confiscations, » il pouvait, d'après l'ordonnance de 1535 (5), « estre privé de son office et pugniz arbitrairement. »

Les condamnations pécuniaires prononcées par la Cour, amendes, restitutions, demi-quints,.... étaient recouvrées par les sergents et versées par eux entre les mains du Greffier avant l'ouverture des plaids (6).

---

(1) Art. XXXI.

(2) Art. XXXIII.

(3) Par un certificat délivré le 26 février 1550 (n. st.), Jean de la Motte déclare qu'aux plaids de l'Office de la franche forêt de Mormal, se sont trouvés, depuis sept à huit ans, Guillaume le Bèghe, Séverin François et Jacques Moreau, avocats de la Cour de Mons et d'autres praticiens. Arch. de l'État, à Mons.

(4) Les plus petites affaires, dit l'Intendant Voisin, en parlant des diverses juridictions du Hainaut, se discutent par écrit et les procédures sont fort longues, suivant les usages du pays.

(5) Art. XXXVI.

(6) Toutes ces dispositions sont confirmées par l'*Ordonnance de 1607*, art. 53-57 et le *Règlement de 1626*, art. 129 et suivants.

Les anciennes chartes de la forêt ne renferment aucune indication sur les époques où le Grand-Bailli réunissait sa Cour. Nous savons seulement qu'au XV[e] siècle, on ne pouvait tenir les plaids pendant le mois d'août et les jours de fêtes solennelles (1). Au XVI[e], ils avaient lieu le jeudi, de quinzaine en quinzaine (2); en 1626, on prescrivit de les tenir le vendredi de chaque semaine (3).

Avant d'indiquer les changements qui furent apportés au XVII[e] siècle à la composition de la Cour du Bailli des bois, nous indiquerons les peines dont les chartes frappaient les délinquants, et nous donnerons quelques renseignements sur la nature et l'importance des délits commis dans la forêt jusqu'à cette époque.

La plus ancienne charte connue est celle édictée par Bauduin VI, en l'an 1200, avant son départ pour la troisième Croisade. La seule peine qui peut être infligée est l'amende, dont le montant varie entre xv et L sols. Quand un condamné ne se libérait pas dans la quinzaine qui suivait le jugement, de l'amende qu'il avait encourue, on le frappait d'une seconde amende équivalente à la première. Cette même charte nous apprend que, lorsqu'il s'élevait une lutte entre un délinquant et un Sergent à propos du « gage » que celui-ci voulait prendre, le Sergent devait « avoir paix », même quand le délinquant succombait dans la lutte.

Le tarif des droits de justice en usage dans la forêt, du XIV[e] siècle au XVI[e], nous est connu par les comptes des Baillis des Bois et le document intitulé « Franchises et auctoritez du forest de Mormal. »

D'après ces documents, les amendes varient entre v et LX sols blancs. Ainsi, il en coûtait LX s. bl. de loi pour couper un chêne ou un hêtre portant fruit, pour prendre un chêne ou laigne (4) quelconque en monstre d'autrui, pour faire trop petites cordes de bois, pour traverser la forêt soit avec voitures renfermant des denrées autres que celles provenant du massif, soit avec des armures et des armes défendues, pour y introduire un troupeau de brebis ou de porcs, etc. On était passible d'une amende de xx s. bl. quand on dérobait un bois

---

(1) *Franchises et auctoritez du forest de Mormal,* art. xv.

(2) *Ord. et Édit de 1535,* art. xxxv.

(3) *Règlement de 1626*, art. 133.

(4) Bois de feu, du latin *lignum*. — Le diminutif laignette est encore usité de nos jours.

blanc ou un chêne ne portant pas fruit ; d'une amende de x s. bl. si l'on voiturait en août et en jour de fête ou si l'on faisait « meslée d'arme émoslue » ; enfin d'une amende de v s. bl. lorsqu'on introduisait dans la forêt une vache non admise au paisnage ou un chien sans le tenir en laisse. Dans le cas de délit de coupe d'arbre, l'inculpé est toujours tenu de restituer l'arbre ou d'en payer la valeur. Quant à celui qui prend « kaisne d'autruy en monstre », indépendamment de la restitution due au propriétaire du bois et de l'amende qui revient au Comte, « s'il est trouvé ce faisant, le cheval et le mosnier est à Monseigneur acquis ». De tous les vols, le plus grave est celui de bois ouvré ; il est réputé criminel et l'individu qui s'en est rendu coupable est puni à l'ordonnance des Francs-Marchands (1).

De l'analyse que nous venons de faire, il résulte que l'emprisonnement n'était jamais prononcé, que les confiscations étaient rares, enfin que les peines étaient très modérées. C'est que, pendant la période que nous considérons, les infractions étaient peu nombreuses et généralement sans gravité.

D'après le compte de Messire Allemans, de 1356 à 1357 « les recettes d'argent pour appaizements, lois, fourfaitures et autres foraines parties mouvant et exploits de Mourmail et des bos environ », ne s'élèvent qu'à 108 l. bl. environ.

Du 1er septembre 1399 au 1er mars 1400, William de Somaing perçoit seulement :

« 1° Pour quins, demy quins, domps, paines et obligacions fourfaites mouvant de le forrest de Mourmal, dou Ghart du Quesnoy et de le Haye de Haourdel. viii l. vi s. t.

» 2° Pour appaizements, lois, fourfaitures et autres foraines parties mouvans des explois de forrest de Mourmal et des bos environ .... xxxvi l. ix s. t.

Piersans d'Andrignies fait pour toute recette du 1er mars 1400 au 1er septembre suivant :

« Pour quins et demy quins, etc................................ xvii l. x s. t.

» Pour appaizemens, lois, fourfaitures, etc...................... lxxviii l. x s. t.

Du 1er janvier 1450 au 1er janvier 1451, Jacques de Harchies reçoit xxxvii l. i s. xi d. t. et l'année suivante ix l. xii s. ix d. t.

---

(1) *Franchises et auctoritez, etc.*, art. xxvii à xxxvi.

En l'an 1500, Philibert de Veyre n'encaisse pour explois, lois, amendes et fourfaitures échues à son office, que XXII l. IX s. VIII d. t. seulement. En voici le détail :

« *Explois Estievène Pastour, Sergent d'icelle forest :*

De Jaspart le Brun, travant à ce sergent sur Jehan Lambert, pour être payé de LX sols, c'est pour le demy-quint, à II sols de la livre.... .... VI s. t.

Explois de Jehan le Ken, aussi Sergent d'icelle forest :

De Jehan Boudrivault, pour avoir abatu ung secq fau, non frapé du marteau, a esté jugié as loix de XX solz blans, ci .... XXI s. V d. t.

De Monseigneur de Bonne-Espérance, trayant par son procureur à ce sergent, sur les biens Jehan de Laon, estans en Mourmal, si comme ses kar et chevaulx pour estre payet de L libvres ; c'est pour le demy-quint à II sols de la livre......... C s.

De Taisart Boullon, trayant sur le censier du Lossignol, pour XXV livres ; c'est pour le demy-quint.. L s.

Du Fournier de Faureux, trayant sur Fannie Lenglez, pour LXII sols VI deniers, c'est .... VI s.

Explois Jehan Charlet, aussi Sergent à cheval de la dite forest :

De Ernoul Descamps de le petit Roy, pour avoir imposé à ung nommé Martelo de avoir prins ung estonnier de kesne en le ditte forest, dont riens n'estoit, à ceste cause jugé as loix qui se comptent ici, de.................................. LX s.

Explois Jehan Hureau, aussi Sergent d'icelle forest :

De Jacotin Bernart, pour avoir prins ung estonnier de kesne en le dite forest, appertenant à Jehan Bernart, a esté jugiet as loix de LX sols, qui ont été rechuptes pour ce, les dits................ .... LX s.

Explois Jehan Denis, Sergent à cheval d'icelle forest :

De Piérart Bouteau, pour avoir abatu deux faulx secqz en ladite forest, a esté receu pour les loix jugiés LX sols blans de a tournois......... .... LVIII l.

Explois Pierre Dansin, aussi Sergent de la dite forest :

De Olivier Troublet, pour avoir abatu ung karne sans congié as esté jugiet as loix de... .... XX s.

D'un marchand de Franche trayant à ce Sergent sur ung povre homme passant parmy la dicte forest pour estre payet de XXIIII sols. Icy pour le demy-quind.. II s.

Aultre compte de recepte faicte par ledit bailly pour fourfaitures et mésus fait en la dite forest, iceux jugés et taxés par les marchands d'icelle :

De Sauve Lenglez, pour avoir abatu un brohon secq a esté tauxé par les marchands d'icelle forest et de luy receu .... LX s.

Les autres Sergents de la forêt n'ont constaté aucun délit dans leurs meltes ; ainsi Guillaume Dorville « a affirmé par son serment que en l'année de ce compte il n'a fait exploix quelconques ne venir ens chose que fache à compter au droit et proffit de nostre très redousté Seigneur ». Arnoul Lenglez, Pierre Allart et Jacquemart Lenglez font la même déclaration.

Dans la période qui nous occupe, les Baillis des bois jouissaient de la faculté de composer avec les délinquants ; les extraits ci-après de leurs comptes indiquent qu'ils usaient de cette faculté à l'égard de ceux qui étaient jugés dignes d'intérêt.

« De Fuillet, demorans à Clouchi pour XIII vacques prises par Piérart, IIII grosses
» haïettes rechiupt par les lois pour apaisement........ .... XXIIII s. t. (1)
» De Pottier de Beaudegnies pour unes lois avoir fourfaite en le forest, sci comme
» de avoir pris laingne d'autrui estoit eskeus en LX sols blans d'amende composet
» apries restitution faite en XXX sols blans qui vallent tournois, esploitiet par le
» Thuillier.. XXXII s. II d. t. (2)
» De Jehan de Biauvoirs pour avoir prins en la dite forest de Mourmail, une
» cingnié appartenant à Jehan Boissot, pour ce et par appointements, partie resti-
» tuée, considéré la povreté dudit Jehan de Biauvoirs, à I ridre de...... L s. t. (3)
» De Nicaise Pépin demorant au Lossignot pour son mesus d'avoir aidiet à
» mener dudit Lossignot hors du pays de Haynneau, les biens de Jehan Pépin, son
» frère,.... et pour ce ycy pour l'appointement dudit Nicaise au pourffit de mondit
» Seigneur, considéré sa pouveté, LX sols blancs de a tournois. LXIIII s. III d. t. (4)

A partir du XVIe siècle, les délits ou mésus forestiers deviennent plus fréquents que précédemment. A la faveur de la lutte désastreuse pour la contrée qui s'engagea entre Charles-Quint et François Ier, les populations prirent des habitudes fâcheuses de dévastation. Elles s'habituèrent à considérer la forêt non plus comme étant le domaine du

---

(1) Compte de Willaume de Sommaing, 1399-1400.

(2) Compte de Monseigneur Piersans d'Audregnies, 1399-1400.

(3) Compte de Jacques, Seigneur de Harchies, de 1450.

(4) Compte du même pour 1451.

prince, mais comme un bien appartenant à l'État, que l'on pouvait piller sans scrupule. La répression était d'ailleurs devenue insuffisante : c'est que, d'une part, si la majorité des Sergents continuait à faire son devoir, le reste fermait les yeux sur les abus ou y participait; que, d'autre part, en raison des charges multiples que remplissaient Charles de Lannoy, Jehan et Jacque de Haynin, ces Grands-Baillis, ne pouvant apporter la même vigilance que leurs prédécesseurs à la conservation de la forêt et à l'administration de la justice, se déchargeaient totalement de ces soins sur leurs Lieutenants; enfin que, par suite de l'abaissement du taux de l'argent provoqué par la découverte du Nouveau-Monde, le tarif des peines n'était plus en rapport avec la gravité des délits.

Dans ces circonstances, la Gouvernante des Pays-Bas, Marie, reine douairière de Hongrie et de Bohême « commit anchiens bons et notables personnaiges pour s'informer sur les faultes, dégatz et abuz qui s'étoient commis, tant par les officiers d'icelle forest que aultres personnes privées, leur ordonnant la dicte information rédiger par escript,... pour lors, icelle veue, y ordonner et pourvoir comme de raison ». Le mémoire produit en exécution de ces ordres portait que, si on ne remédiait de suite à la situation « la forest estoit apparente de venir à brief en totale ruyne », et qu'après avoir puni les Sergents prévaricateurs, il fallait châtier les délinquants plus sévèrement que par le passé (1).

Il s'ensuivit une ordonnance (2) qu'homologua Charles-Quint, le 6 septembre 1535. Elle porte que les amendes à infliger aux délinquants seront de : x l. bl. pour coupe d'un chêne ou d'un hêtre portant fruit; vi l. bl. pour abatage « d'un brohon de quesne ou de faulx »; lx s. bl. pour coupe « d'estocqz, branches de faulx ou de quesne »; xx s. bl. pour abatage d'autres bois « comme ausne, carne, blancs-bois ou autre de semblable nature ». En cas de récidive, l'amende est toujours doublée et, à la troisième fois, le délinquant « est banny de la forest sur le hart ». Tout enlèvement de bois donne lieu,

---

(1) *Ord. et édit de 1535*, préambule.

(2) Le projet en avait été rédigé par les Officiers de la Chambre des Comptes et discuté par les membres du Grand-Conseil et du Conseil-privé. (V. le préambule de l'Ord.).

en outre, au paiement de sa valeur et du dommage causé, et les chevaux et voitures qui ont servi à l'enlèvement doivent être confisqués. Notre ordonnance stipule encore que tout individu qui n'acquittera pas le montant des condamnations prononcées contre lui, sera puni criminellement à la discrétion du Grand-Bailli ou de son Lieutenant et des Marchands (1). Enfin, pour stimuler le zèle des Officiers, elle décide que les amendes prononcées contre les délinquants seront réparties comme il suit : un quart au profit du Trésor, un quart au profit du Sergent accusateur et le reste, par égale quantité, au profit du Lieutenant et du Greffier (2).

Les comptes des Grands Baillis des bois, pour les années qui suivent la publication de l'Ordonnance de 1535, témoignent d'une certaine vigueur dans la répression des mésus, qui consistent surtout en abus de pâturage et délits de coupe de menus bois. Dans l'un d'eux, rendu en 1549-1550 par Jehan de Haynin, nous voyons relatés des procès intentés contre Lucq Delvin, Vinchant de Rocq dit Groyatier, et Colette du Dignon, pour des crimes ou maléfices qui ne sont pas nettement spécifiés. A la suite d'une procédure très longue, engendrée par un conflit suscité par le Comte de Lalaing, Grand Bailli de Hainaut, qui soutenait que la compétence du Grand Bailli des bois ne s'étendait pas aux crimes commis dans son Bailliage, celui-ci, après les avoir soumis à la torture, condamna les deux premiers à être fustigés de verges de carrefour en carrefour dans la ville du Quesnoy, et la dernière à être brûlée vive sur la place du marché (3).

---

(1) Art. XL à XLVIII.

(2) Art. XXVII.

(3) Voici en ce qui concerne Colette du Dignon, un extrait du compte précité :

Aus dis Grégoire du Metz. Ausseau Remont avecq deux aiddes, pour avoir callengié Collette du Dignon, exécutée par le feu........................ XLVIII sols.

Item audit Grégoire du Metz pour avoir esté à Bruxelles, porter lettres audit Grant Bailli des Bois, l'advertissant que le Comte de Lalaing se opposoit à l'exécution d'icelle Collette maintenant que l'Office des bois n'avoit cognoissance de crismes ains seullement de bois, etc. Icy pour son voyage........... .... C sols.

Item à noef tesmoings venus au Quesnoy, de Landrechies, Harbegnies, Jolimez, lesquels furent oys sur le fait de la dite Colette ; icy à chascun VIII sols. LXXII sols.

Audit Grégoire du Metz pour signifier les dits tesmoings ou employet trois jours à XVI s. par jour.. XLVIII sols.

A maistre Jehan le Saige, Officier de Vallenciennes, pour trois tortures en la personne de la dite Colette à LX sols chascune.......................... IX l. IX sols.

La fin du XVI[e] siècle fut, comme on le sait, désastreuse pour le Hainaut. Les querelles religieuses qui l'agitaient engendrèrent la guerre civile dont Mormal subit le contre-coup. Mis à composition par les armées qui traversaient leur territoire, les habitants d'un grand nombre de localités voisines de la forêt s'y portèrent en masse. Tandis que les uns s'y installaient à demeure, d'autres y coupaient du bois de jour et de nuit et poussaient la hardiesse jusqu'à l'emmener avec leurs attelages. En présence de ces abus scandaleux, le gouvernement fit procéder en 1564 à une information (1), en suite de laquelle une garnison de 12 soldats, à chacun desquels on accorda 7 l. de 40 gros de gages par mois (2), fut placée dans le château de la Motte, afin d'y arrêter les déprédations. Elle y subsistait encore en 1679, car un mandement du 20 mai de cette année de l'Archiduc Mathias (3) adressé

Audit Maistre Jehan pour 3 jours audit Quesnoy, pour entendre aux dites tortures à xxIIII sols par jour .... LXXII sols.

Et audit Grégoire du Metz pour ung jour à Vallenciennes quérir ledit Officier pour le faire.................... XII s.

Item au Greffyer dudit Office pour son voyaige à Mons, conseiller ledit procès dont fu trouvet pouvons mesne debvoir estre mise au dernier suplice par le feu, icy comprins le conseil pour tout .... VII l. XII s.

A Perceval Gallemart, serurier dudit Quesnoy, pour avoir esté enférer et defferrer pour huyt fois la dite Colette, a esté payet.................... XXIIII sols.

A Jehan de Malines, carpentier, pour avoir fait une attache pour mettre la dite Colette .... XVI sols.

Audit Grégoire du Metz, pour avoir esté à Vallenciennes quérir l'Officier pour faire l'exécution d'icelle .... XII sols.

Audit Officier pour son office faire, lui a esté payet comprins ses journées, XII l. XVII s.

A esté payet à Pierre le Blon, hoste de Langelé, pour despenses faicte en sa maison par la dite Colette et ses prédicateurs, avecq la despense de Messeigneurs de la justice dudit folret à leur rethour d'icelle exécution.................... IIII l.

A deux prédicateurs ayant confessé la dite Colette, leur a esté donné... XXIIII s.

A Angrand de le Corre, chepier a esté payet pour avoir nourri la dite Colette, l'espace de deux cens sept jours à cause de l'embart que faisoit le Grant-Bailly de Haynnau au Grant-Bailly des Bois, dont durant le litige par devant le privé Conseil de sa Majesté, fu interdit au Lieutenant de Mormal procéder à l'exécution qui causa la tenir si longtemps ; icy à IIII sols jour .... XXIII l. V s. IX d.

(1) B. 2570. Arch. départ. du Nord. Ch. des Comptes.

(2) B. 2597. Id.

(3) Mathias, Archiduc d'Autriche et frère de l'Empereur Rodolphe, avait été nommé en 1576 par les Etats-Généraux Gouverneur des Pays-Bas, avec le prince d'Orange contre-Lieutenant. Il lutta péniblement contre Don Juan d'Autriche pendant quatre ans et fut supplanté par le duc d'Alençon.

au Receveur Général, Charles de Martigny, nous apprend que « la meisme nécessité et considérations ayans milité pour lors, militent encoires de plus en plus. Le bon plaisir de son Altèze soit continuer icelle retenue pour ung aultre temps et terme de six mois » (1).

Si nous parcourons les comptes du Grand Bailli des bois pour les années 1591 à 1593, nous y voyons que « la recette du quart des lois et amendes avec le restor entier au profit de l'Empereur, et le quart du prix des chevaux, juments, charriots et charrettes et les bois confisqués, s'élève à CXLII l. blancs et XII^{c} LXXV l. XVI s. t. »

Dans ces sommes figurent deux amendes, l'une de L l. t. prononcée contre deux sergents, Antoine Wibaille et Jacques de Hoves, pour malversations par eux commises « au grand desservice de S. M. » (2).

Pendant quelques années, on crut avoir dompté les riverains ; mais bientôt leur nombre et leur audace s'accrurent au point que l'on fut obligé non seulement de placer un sergent à Berlaimont, qui était devenu un repaire de malfaiteurs, et un autre à Landrecies, dont les soldats de la garnison commettaient des déprédations continuelles dans la forêt, mais aussi de rétablir à Locquignol la garnison qu'on avait licenciée ; on en porta à vingt le nombre des hommes, et le commandement en fut donné à Gilles de Monteville (3).

---

(1) B. 2652. Arch. départ. du Nord. Ch. des Comptes.

(2) Compte d'Adrien d'Ongnies, Grand Bailli des Bois, Arch. départ. du Nord. Ch. des Comptes.

(3) Monseigneur le Cardinal Archiduc Lieutenant Gouverneur et Capitaine Général des pays de par deça, ayant esté adverty des foulles et degast, qui journellement se commectent en la franche forest de Mourmal au grand dommaige et intérest de sa Majesté et de plusieurs particuliers marchans d'icelle, désirant pourveoir et donner ordre, eu sur ce l'advis de Monseigneur le duc d'Arschot, Lieutenant et Grand Bailly du pays et Comté de Haynau et de ceulx des finances de sa dite majesté, a commis et ordonné. commect et ordonne par cestes Gilles de Monteville pour lever vingt hommes bien disposés à servir et agueriez pour avec iceulx tant de jour que de nuit, entendre à la garde et conservation de ladite forest, poursuyte et apprehention de ceulx quy se voudront advancer à y faire aulcunes foulles ou dégastz ou aultrement mesprendre en aulcune manière luy donnant plain povoir et mandement espécial de ce faire, ordonnant aux Sergens ordinaires de ladite forest de à ce diligentement entendre avec ledit de Monteville, luy donnans toute ayde et assistence requise sans aulcun refus. Veuillant et ordonnant sa dite Altèze que audict effect les dits vingt hommes seront logés à Locquignol et qu'ilz y debvront tenir leur résidence aux gaiges asçavoir pour le dit de Monteville XXI livres et pour chacun des dits soldatz VII livres de XL gros par mois à commencer de la monstre qui en sera prinse par celluy qui à ce sera ordonné pour en estre payé de mois en

Malgré les forces dont disposait le Grand Bailli des bois pour contenir les riverains, le désordre ne discontinuait pas : on vit même, en 1597, les soldats de Montebello en garnison à Landrecies y contribuer et pousser l'insolence jusqu'à rançonner les bûcherons et leur enlever leurs haches et autres instruments (1).

Préoccupés de cette situation, les Archiducs Albert et Isabel prescrivirent à Guillaume de Mérode, conseiller et commis des Domaines et Finances, de procéder à une enquête de concert avec les Officiers de la forêt, le Receveur Général Adam d'Odrimont et son prédécesseur Charles de Martigny. Dans le rapport qu'il produisit à cette occasion, Guillaume de Mérode exprima l'avis que la persistance des abus provenait d'une part, de ce que les peines encourues par les délinquants étaient de nouveau devenues insuffisantes, et d'autre part, qu'en raison du trouble apporté dans les consciences par les malheurs du temps, les Francs-Marchands, qui formaient la majorité à la Cour du Grand Bailli des bois, répugnaient à sévir contre les malfaiteurs, et par leur faiblesse coupable stimulaient leur audace. Il conclut en conséquence au relèvement du tarif des peines et à la réforme de cette Cour. Les Altesses se conformèrent à sa proposition par deux ordonnances rendues en 1601 et en 1602 (2).

En ce qui concerne les peines, ils décidèrent que tout individu qui démarquerait un arbre de réserve serait frappé d'une amende de 8 florins carolus et qu'un fer rouge lui serait appliqué sur la joue (3), puis jugeant que cette peine était trop cruelle, ils la remplacèrent par une amende de 80 florins et, en cas de non paiement, par la peine de la fustigation (4). Les extractions de gazons, sable et argile furent prohibées, à peine contre les contrevenants, d'une amende de 6 florins

---

mois par les mains du Receveur Général du Haynau, Charles de Martigny présent ou aultre advenir et des deniers de sa recepte auquel sa dite Altèze ordonne ainsi le faire et par ledit recepveur général rapportant pour la première fois ceste ou copiée, etc.

Faict à Bruxelles, le XXIX[e] d'octobre 1596. Signé : Albert, Card. Charles d'Aremberghe, J. De Drincwairt d'Overloope, V. Charreton.

(1) B. 2767. Arch. dép. du Nord.

(2) La première est intitulée : *Ordonnance et règlement sur la conduite du bois et forest de Mourmal*, et la seconde : *Addition de certains points au nouveau règlement de la forest de Mormal.*

(3) *Ord. de 1601,* art. 7.

(4) *Ord. de 1602.*

carolus et de la confiscation de leurs attelages (1). Ceux qui passaient avec chevaux et voitures en dehors des routes ordinaires devaient être frappés de cette dernière peine (2). Une amende de 20 liv. de 40 gros devait être prononcée contre les individus coupant un chêne ou un hêtre portant fruit ; elle était réduite à 10 liv. si ces arbres ne portaient pas fruit ; pour des bois-blancs et des branches, l'amende n'était que de 5 liv. — Si les délits étaient commis pendant la nuit, ces amendes étaient doublées (3).

En outre, on établit au Quesnoy un dixième sergent « qui aura regard si la marchandise qui y passera (à destination de Valenciennes), pour savoir si elle est dérobée ou poinct » (4), et on en déporta de leurs offices « trois aultres maladieux et mal famés » (5).

Au sujet de la réforme de la Cour les Archiducs édictèrent ce qui suit :

« Davantage comme les délinquans en ladicte forest de Mourmal n'ont peu du passé estre convenablement poursuiviz et chastiez, à raison qu'il n'y a eu siège de justice estably pour ce deument faire,.... Nous, désirans y pourveoir, avons pour la meilleure exécution dudict règlement ordonné que, à l'exemple de ce que se faict en aulcuns autres nos bois et foretz, il sera estably en la ville de Quesnoy ung siège de cincq notables personnes des plus qualiffiez et gens de bien de la dicte ville, ayans cognoissance de la dicte forest, que l'on nommera Jurés de Mourmal, lesquelz auront privatement cognoissance et judicature sur tous les cas concernant nostre dicte forest pour la poursuitte et correction des mésuz qui y seront commis et debvront à cest effect tenir siège de justice, toutes et quantes fois que requiz sera, du moins de quinze en quinze jours pour juger de tous mesuz, calanges et amendes qui y seront rapportées à la semonce dudict Lieutenant-Bailly de ladicte forest, selon les ordonnances sur ce faictes et à faire, et semblablement de tous différens, procès et débatz qui surviendront ou pourront survenir entre les marchans et ouvriers à raison de l'achapt et vente dudict bois et aultres contractz qui s'en feront, mais ledict Lieutenant ny aura voyx comme il a eu du passé.

Lesquelz cincq Jurés seront choisiz et denommez par nostre Grand-Bailly des bois de Haynau et par nostre dict Receveur-Général de Haynau, et présentez audict commissaire de nostre Chambre des Comptes à Lille, ès mains de qui ils debvront faire serment de se bien et deument acquicter et ladicte judicature faire droict, loy, raison, à tous ceulx qu'il appartiendra et se régler selon les ordonnances sur ce faictes ou à faire.

(1) *Ordonnance de 1601,* art. VII.
(2) *Id.* art. XXIII.
(3) *Ordonnance de 1602,* § 21.
(4) *Id.* § 19.
(5) *Id.* § 16.

Ce que aussi s'observera quant quelques ungz desditz cinq Jurés viendront à mourir, auquel cas nosdits Grand-Bailly et Receveur-Général choisiront et dénommeront ung aultre à la place du deffunct, et le présenteront audict Commissaire pour aussi le recevoir à serment.

Et à chacun desditz cincq Jurés, Nous accordons par chacun an, pour une robbe, la somme de dix-huict livres de quarante groz, que ledict Receveur-Général de Haynnau leur payera d'an en an des deniers de sa recepte, et luy seront lesditz dix-huict livres dudict priz annuellement passez et allouez pour chacun desdictz Jurés par rapportant pour la première fois extraict de cestes et quitance sur ce servante et pour les aultres fois quitance seulement.

Quant au Greffier de la dicte forest, icelluy ne pourra dores en avant entremettre aulcunement dans ladicte judicature » (1).

Cependant la réforme édictée par leurs Altesses au sujet de la Cour ne se réalisa pas. Il eût été intéressant de connaître les circonstances qui l'empêchèrent d'aboutir ; nous n'avons découvert aucun document qui pût nous éclairer sur ce point. Mais l'on peut admettre sans trop de témérité que si la transformation de la Cour ne fut pas opérée, c'est par suite de l'opposition qu'y firent, d'une part, les Francs-Marchands, qui devaient regretter la perte des franchises et des sièges dont ils étaient en possession depuis un temps immémorial, d'autre part, les justiciables qui pressentaient que des magistrats de profession les tiendraient en respect bien mieux que des Francs-Marchands.

Comme nous le verrons ci-après, les Archiducs ne renoncèrent pas à la réforme qu'ils avaient conçue. En attendant qu'une occasion favoracle s'offrît pour la mettre à exécution, ils édictèrent de nouvelles mesures pour protéger plus efficacement la forêt.

Par leur ordonnance de 1607, ils rappellent que « les Lieutenant et Francs-Marchands doivent juger les loix, amendes et confiscations, sommièrement et sans figure de procès, oy en préalable le délinquans adjournez s'il compare, et, en cas d'opposition, les délinquans devront pouvoir déduire leurs deffenses par écrit » (2). Ils recommandent au Grand Bailli de recruter les Francs-Marchands avec le plus grand soin (3), aux sergents de veiller attentivement sur leurs meltes (4) et de vendre les bois de délits et les objets confisqués à leur juste valeur

(1) *Ord. de 1682*, § 10 à 14.
(2) Art. 98.
(3) Art. 30.
(4) Art. 51 et 52.

et non à vil prix, comme par le passé (1). Ils interdisent aux Officiers de la forêt, aux Gouverneurs de ville, Seigneurs vassaux, Capitaines et soldats de se porter acquéreurs des coupes de bois, parce qu'ils sont convaincus que les autres amateurs n'osent leur faire concurrence (2). Ils frappent d'une amende de xx l. bl., par verge de terre, tout individu qui commet une usurpation dans la forêt (3), et ils défendent d'établir des maisons et des haies « ne soit qu'il y ut distance de la forêt de trois bonniers d'hériteige » à peine d'une amende de x l. bl., de destruction et confiscation des haies et bâtiments (4). Les individus qui dérobent des bois appartenant aux marchands doivent être fustigés (5). Doivent être également fustigés et en outre bannis de la forêt, sous peine de la hart, ceux qui commettent des délits pour la troisième fois : quant à ceux « reprins diverses fois n'ayans moyen de fournir aux dictes amendes » ils seront, disent les Archiducs « pugniz suivant l'exigence des cas à la discrétion de notre Grand-Bailly, son Lieutenant et ses Frangz-Marchans » (6).

Malgré tout, les mésus prenaient des proportions de plus en plus inquiétantes. Ils provoquèrent une nouvelle enquête dont furent chargés Adrien d'Ongnies, Seigneur de Pérenchies, et Guillaume Chamart, Conseiller fiscal à la Cour de Mons. Ces Officiers ayant fait connaître que « malgré les corrections que le Seigneur de Pérenchies avait fait d'aulcuns larrons », les riverains commettaient journellement de nombreux dégâts et larcins et émettaient la prétention d'être considérés usagers au bois mort et au pâturage dans la forêt, leurs Altesses Sérénissimes rendirent à leur instigation, le 18 août 1616, une nouvelle ordonnance (7), où nous voyons, pour la première fois, édicter contre les délinquants la peine de l'emprisonnement, qui jusqu'alors n'avait été appliquée que comme mesure préventive. Elles rappellent tout d'abord que correction publique et exemplaire sera faite « de tous les mannans et habitans en la ditte forest et villaiges d'allenthour »

---

(1) Art. 53.

(2) Art. 21.

(3) Art. 95.

(4) Art. 97.

(5) Art. 92.

(6) Art. 72.

(7) Arch. départ. du Nord. Ch. des Comptes à Lille, M. 57, forêt de Mormal.

tant pour larcins que pour abus de pâturage : qu'ils seront punis, « la première fois, par les loix et amendes portées par les dernières ordonnances par dessus la restauration du restaur et domaige, la seconde fois, par doubles amendes, et, la troisième fois, par fustigation publique et bannissement, non seulement de ladicte forrest, mais aussy de tout le pays de Haynnau ou par autre correction arbitraire à l'esgard et discrétion dudit Grand Bailli, des Francs-Marchands et autres gens du Conseil auxquels il communiquera le fait (1) ». Au sujet des délinquants insolvables, elles déclarent qu'ils « seront doiz la première fois chastiez par détention de prison à pain et à l'eauwe, voyaiges, fustigations, bannissements, voir de là l'acte selon que le dict Grand Bailli et ses adjointgs, eu esgard à toutès circonstances, voiront au cas appartenir » (2). Elles prescrivent de brûler les maisonnettes construites dans la forêt par les individus qui s'y étaient réfugiés pendant les dernières guerres (3) et aux gens de Loi des environs de dénoncer les délinquants aux Sergents « à peine de s'en prendre à eux en leur particulier. » Elles interdisent aux riverains, sous les peines les plus sévères, d'acheter des bois de délit (4) ; enfin, elles renforcent la surveillance par l'établissement de trois nouveaux gardes, dont un, « avec deux aydes ou assistants », en résidence au faubourg de Landrecies, le quartier de ce nom « estant l'endroit où les principaux dégasts et larchins se font (5). »

Si nous jetons les yeux sur le compte d'Antoine d'Ongnies du 1er octobre 1621 au 30 novembre 1625, pour connaître l'importance des condamnations pécuniaires prononcées à cette époque, nous y voyons que « la recette des loix, amendes, restors, confiscations et fourfaitures s'élève à 1,293 l. 16 s. 10 d. t. ; » nous y trouvons aussi la trace de procès criminels intentés contre plusieurs individus : « En 1619, Jacq Mons est banny de la forest le terme de trois ans, aussi condamné en voiage (6) et de tenir tiers jours au pain et à l'eauwe ;

(1) Art II.

(2) Art. III.

(3) Art. IX et X.

(4) Art. XII.

(5) Art. IV.

(1) Il convient de constater que les individus condamnés à faire un pélerinage à l'église de Trois-Rois à Cologne ou ailleurs pouvaient s'en exempter en payant une amende de 8 à 15 livres.

Armand Liesnart est condamné en voyage à Nostre-Dame de Hal, etc. » En 1620, Thiéry Carlier est condamné en voyage à N.-D. de Chièvre ; Jacques Pamelart est « condampné en voyage et autrement » et Gille Florien « est condampné et banny tant de la dite forest que de la prévôté du Quesnoy, le terme de 3 ans » ; moins heureux, Martin Reumont est exécuté par la corde, le 26 novembre de cette année. En 1621, Rémy Niepce subit le même sort. En 1622, Jean Pamelart est condamné « en voyage à N.-D. de Hal, prisons basses et autrement, Jacques Pamelart, en voyage à N.-D. de Şygrenne ; George Reumont à prison basse, au pain et à l'eau le terme de cinq jours ; Armand Coppin, à tenir prison basse, à faire voyage à Trois-Roys en Coulongne et autrement ; Sébastien Bouchez, Vinchant Lecomte et Jean Huret à bannissement le terme de six ans continuelz des bois de sa Majesté, à faire voyage à N.-D. de Liesse et à Trois-Roys en Coulongne ; Louys et Jean Brondeur, à faire voyage à N.-D. de Hal, aussy de tenir prisons basses au pain et à l'eau et autrement réprimandez ». Quant à Jehan Coutteau, il est « condamné seullement à cause de sa maladie et fiebvre continuelle au bannissement, tant des bois Le Comte, de la ditte forest que tous autres de S. M. le terme de six ans. » En 1623, François de Briastre est fustigé de verges » ; Pasquier le Bref est « chastié de prison, condamné au pain et à l'eau » ; Dominicq Hornecq est « fustigé de verges et banny six ans de la ditte forest ». En 1625, Jacq le Clercq est condamné à se rendre soldat en la Compagnie colonelle du sieur baron d'Eucy ; Pierre Thiellier, Jacq Patté et Dominicq Cocquelet sont envoyés dans celle du sieur Comte de Frézin ; Jeanne Lambert est fustigée de verges et Adrien Couvreur est exécuté par la corde (1).

Malgré la sévérité déployée par la Cour à l'égard de quelques malfaiteurs, la situation empirait de jour en jour. Dans cette situation, l'Infante Isabelle qui gouvernait seule les Pays-Bas depuis la mort de son époux, survenue en 1621, créa la charge de Substitut-Lieutenant et en investit François de Trézégnies en 1624. Toussaint de la Chapelle qui remplissait les fonctions de Lieutenant mit tout en œuvre pour l'empêcher de remplir sa charge. Prévenu de ce fait, le Comte de Warfusée, à qui Philippe IV avait donné plein pouvoir pour améliorer et

(1) Compte d'Adrien d'Ongnies de 1621-1625.

accroître les revenus du Domaine (1) et qui nourrissait d'ailleurs à l'égard du Lieutenant de mauvaises dispositions, à causes des entraves qu'il avait apportées à l'exécution de ses réformes à Mormal, obtint d'Isabel une lettre donnée à Bruxelles le 6 août 1625, ordonnant à Jean de Hovynes, Procureur Général du roi à Valenciennes, « de prendre information juridique contre Toussaint de la Chapelle des mésus et violences par lui faictz contre Franchois de Trézegnies ». Une autre lettre de la gouvernante, du 3 octobre de la même année, lui prescrivit de faire une enquête sur les abus dont certains Sergents étaient suspectés.

(*A suivre*).

EXCURSION DES LAURÉATS DU PRIX DANEL A BOULOGNE-SUR-MER

Directeur : M. O. Godin.

Le jeudi 5 Juillet, de jeunes excursionnistes, au nombre de neuf, se réunissaient dans la salle des Pas-Perdus de la gare de Lille.... Les lauréats du prix Danel allaient recevoir leur pratique récompense et s'apprêtaient à fêter dignement leurs succès; sur tous les visages se reflétait la joie la plus franche et la plus cordiale, pensez donc, être délivré pendant vingt-quatre heures de ces auteurs arides, certainement fort littéraires, mais si peu attrayants pour ces jeunes et espiègles cervelles ! Et puis, la figure souriante du directeur de l'excursion remplace si avantageusement celle du professeur, toujours prêt à formuler ce terrible pensum ! ! !...

7 heures 15 ! Nous partons, un wagon réservé attend nos petits excursionnistes, la froideur du début tend déjà à disparaître, de timides conversations s'esquissent. « Où êtes-vous ? » — « Chez Gombert, et vous ? » — « Moi, à Roubaix, chez M. Turgot, et votre voisin de côté qui a de grosses abeilles sur son collet ? » — « Moi, dit un petit gros jovial, de l'École professionnelle d'Armentières, puis il ajoute avec importance, mais je connais la mer ! » et il exhibe tout un attirail de baigneur.... Par un temps superbe le voyage s'accomplit, successivement les envi-

---

(1) Ordre de Philippe IV B. 1653. Arch. départ. du Nord, Ch. des Comptes de Lille.

rons boisés de Licques, le pont Sans-Pareil, les sites verdoyants de St-Pierre, les carrières de Marquise, le coquet village de Wimereux, le tunnel, excitent l'étonnement et l'admiration de notre petit monde. Maintenant, au loin, à travers les éclaircies du paysage, la mer sous un ciel bleu, qui semble se fondre en elle, roule ses flots verdâtres crêtés de blanc, de plus en plus nous nous rapprochons, de chaque côté de la route courent de coquettes villas, le train, avec de sourds grondements, roule au-dessus de la Liane, les mâtures et les cordages s'enchevêtrent, coupés de ci, de là par l'épais panache de fumée noire que crachent à gros bouillons les paquebots et les remorqueurs du pilotage. Boulogne! . . . .

. . . .

On m'accusera certainement de faire de la réclame, mais l'accueil, le service et surtout le dîner, servi avec goût et profusion (ce qui n'est pas à dédaigner chez de jeunes estomacs) que nous avons rencontré à l'hôtel du Lion d'argent, a certainement contribué à rendre cette partie de la journée l'une des plus agréables. Au dessert, dans un toast gentiment tourné, l'un des jeunes lauréats tint à remercier M. Danel du prix magnifique dont il avait bien voulu gratifier la Société de Géographie de Lille et surtout les jeunes gens assez heureux pour « *décrocher la timbale* ». Rien ne provoque la reconnaissance comme une bonne table, disent nos voisins d'Outre-Manche, et c'est vrai, notre jeune orateur avait tracé le chemin des toasts, son exemple ne tarda pas à être suivi, et au champagne (excusez du peu), au milieu d'acclamations enthousiastes, nous buvions à la santé de M. Paul Crepy, notre sympathique Président et à celle de M. Godin qui, avec le tact et l'obligeance que chacun lui connaît, avait bien voulu se charger de diriger l'excursion. Il est inutile, je crois, de dire l'honneur que l'on fit au dîner, d'autant plus que l'appétit avait fortement été aiguisé par une promenade charmante au coquet village du Portel, avec ses falaises escarpées, ses types d'habitants si originaux et ses petites maisons peinturlurées, si proprettes et si gentilles.

L'après-dînée fut consacrée à la visite de la ville. Escaladant la grande rue, véritable montée qui aurait bien mérité un funiculaire quelconque, nous arrivons aux remparts qui entourent la Haute-Ville ; ces remparts ont 400 mètres de l'est à l'ouest et 325 du nord au sud. Ils sont percés de trois portes : celle du nord, sous laquelle nous passons, communément désignée sous le nom de Porte des Dunes, elle tire son nom d'une grande masse de sable qu'une tempête amena près des Tintelleries (1) en 1042. De là, montant toujours (ce n'est plus un voyage ordinaire, cela devient une ascension), nous arrivons à l'Hôtel-de-Ville ; ce bâtiment, construit en 1734, occupe l'emplacement de l'ancien palais des comtes de Boulogne, où naquit Godefroy de Bouillon en 1066. Derrière l'Hôtel-de-Ville se dresse le beffroi, dont la construction remonte, dit-on, au XIII[e] siècle ; c'est du haut du beffroi qu'un guetteur veille chaque nuit à avertir les pompiers en cas d'incendie, le guetteur se trouve à la 160[e] marche. Le Palais-de-Justice, construction lourde, massive, sans goût, construit en 1852, s'élève sur l'emplacement de la Sénéchaussée, de là nous arrivons bientôt à l'église Notre-Dame, construite par Mgr Haffreingue en 1827 : le maître-autel, tout en mosaïque, composé de 147 espèces de marbre, provoque surtout l'admiration de notre petit groupe ; la miraculeuse Notre-Dame des Dunes, dans sa niche entourée d'ex-voto de toutes espèces, nous arrête aussi pendant quelques instants. Le dôme de l'église a 78 m. 50 de hauteur sur 22 m. 75 de diamètre. En sortant par l'une des portes latérales, on aperçoit l'entrée de la

---

(1) Quartier de la ville.

crypte : ce souterrain, datant du VII[e] siècle, a 106 m. de long sur 47 m. de large ; du portail de la rue de Lille, nous gagnons le château communément appelé château de la Haute-Ville.

Situé à l'est de la ville, ce château est certainement l'une des plus grandes curiosités de Boulogne, il ne serait pas juste de laisser sous silence les quelques instants que nous avons eu la bonne fortune d'y passer. Cette forteresse, qui a conservé du côté de la ville son aspect primitif, fut construite en 1231 par Philippe HOREPEL, frère puîné de Louis VIII, roi de France. Au-dessus de la porte extérieure en ogive, on lit :

PHELIPES : CUENS : DE : BOLOGNE :
FIUZ : LE : ROI : PHELIPES :
DE : FRANCE : FIST : FAIRE : CEST :
CHASTEL : ET : FERMER : LA : VILE :
LAN : DE : LINCARNATION :
M : CC : XXXI :
SIMONS : DE : VILERS : FU : ADONKES :
SENESHAUS : DE : BOLONOIS :
RESTAURÉE EN 1811.

Lors de la construction de ce château, on ne pouvait prévoir l'emploi des canons, que l'on vit pour la première fois à Crécy en 1344 ; donc le château n'était pas à l'abri de l'artillerie, c'est pourquoi en 1522, par ordre de François I[er], on construisit du côté extérieur une cuirasse de 100 mètres de longueur, elle atteint dans sa plus grande épaisseur jusqu'à 11 m. 70, ce qui enlève tout le cachet de ce château-fort.

En 1551, Henri II fit agrandir la forteresse par un bastion en forme de fer à cheval et ferma ainsi la porte qui communiquait par un deuxième pont avec l'extérieur. C'est en 1765 que le château fut définitivement réédifié comme nous le voyons, la partie sud se nomme encore « caserne neuve ». La partie nord a subi moins de changements ; c'est d'abord la chapelle qui sert aujourd'hui de magasin à l'artillerie, elle est encore éclairée par deux fenêtres rectangulaires surmontées d'une ogive simulée, trois colonnettes en supportent le linteau. Après la chapelle, vient le bâtiment appelé « vieille caserne », cette partie n'a pas été détruite, mais seulement exhaussée, le premier étage est un chef-d'œuvre de maçonnerie, les arêtes de ses voûtes sont appuyées à l'intérieur sur des contre-forts et extérieurement sur les trois tours de l'est.

Si la partie supérieure du château a subi des changements, la partie inférieure n'a pas été atteinte et est restée absolument intacte ; la galerie souterraine, qui a 117 mètres de longueur, est très intéressante à visiter, mais je crois fort qu'il ne serait pas prudent de s'y engager sans guide. On y parvient par deux escaliers de 26 marches, en face le petit escalier est un passage de 7 m. 50 où l'on peut suffisamment se rendre compte de l'épaisseur des murs, qui n'ont pas moins de 3 m. 70. Au milieu de la galerie est un embranchement de souterrain appelé le réservoir, car il est à proximité d'une source et toujours rempli d'eau potable, et même ferrugineuse, qui servait et sert encore à l'alimentation de la garnison, lorsque garnison il y a. Non loin de là se trouve une sorte de petite alcôve de 1 m. 50 de large sur 2 m. environ de profondeur, creusée à même dans la muraille, au plafond se trouvent de larges crampons, on croit assez généralement que ces crampons servaient à y fixer des poulies, on y pendait les personnes qu'on avait quelque intérêt à faire disparaître, et dont la profondeur de ces sombres caveaux conservait à jamais le secret.

Dans la partie la plus obscure de cette galerie souterraine se trouve un autre passage de 7 m. 50, conduisant aux oubliettes de la tour ouest, on frémit en pensant aux malheureux qui étaient condamnés à vivre dans cette tourelle de 4 m. de diamètre, sans air, sans lumière, recevant leur nourriture par un petit créneau de 10 à 12 centimètres ménagé dans l'épaisseur du mur ; on voit encore la trace des efforts qu'ont faits les prisonniers pour élargir cette ouverture.

A la suite de la galerie souterraine, vient la crypte de la chapelle appelée la Barbière. C'est une belle salle voûtée de 19 m. de long sur 10 m. 60 de largeur, très bien conservée et qui prend jour sur la cour du château ; ses voûtes sont appuyées sur trois colonnes et sur douze culs-de-lampes, un seul chapiteau est sculpté de feuilles uniformes. Un lit de camp qui existe encore y fut construit en 1870, lorsque la ville de Boulogne se servait de cette place comme prison publique.

La tour Nord qui est dans un angle de la Barbière a trois étages d'oubliettes, celle que l'on voit a conservé ses anneaux et ses chaînes. Le guide qui nous accompagne nous apprend qu'en 1877, un vieillard, ancien soldat du premier Empire, est venu revoir ce noir cachot où il avait été attaché en 1804, pendant quatorze jours, pour avoir donné un soufflet à son sergent.

En 1883, on trouva dans les fossés du château des boulets ou bombes, plusieurs de ces boulets existent encore, remisés dans les souterrains; en les laissant tomber sur le sol, ils font entendre un bruit sourd, lugubre, que l'écho de ces sombres cavités répète.

Nous gravissons l'escalier conduisant au pavillon, dans la chambre N° 4, au-dessus de la salle de police, où fut interné Napoléon III, alors prince Louis Bonaparte (1). Ici la note gaie : pendant que nos petits excursionnistes écoutaient religieusement les explications du guide, s'amena tout à coup une jeune fille : marche d'homme, chapeau ridicule, dents longues, pieds idem, jaquette trop courte, jupon de même ; à ce bref signalement, vous avez sans doute reconnu une de ces innombrables ladies comme on en rencontre tant sur nos plages. Sans s'occuper de nous, bousculant au passage un ou deux membres de notre petit groupe : « Je volé moa voir le chêteau tô de suite !... » On eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre qu'étant les premiers et ayant du reste presque fini notre visite, nous ne pouvions pas la recommencer en sa société, certainement fort agréable, mais « time is money ». Elle parut très offensée de notre manque de galanterie, et toujours avec son air hommasse, enjambant deux ou trois escaliers à la fois, au grand ahurissement des jeunes collégiens, elle nous suivit, ne comprenant pas que l'on pût témoigner si peu d'égards à la partie la plus belle des serviteurs de la « Gracious Majesty ».

Des hauteurs du château on voit très distinctement la fameuse Colonne commémorative élevée à la Grande-Armée. Cette Colonne, tout en marbre de la région, a 53 m. 60 de hauteur, statue comprise, Napoléon Ier y est représenté le bras tendu armé du sceptre, indiquant un point quelconque dans l'espace : ce point devait, dans l'idée des organisateurs du monument, être l'Angleterre, mais craignant de froisser nos voisins d'Outre-Manche, on retourna Napoléon qui aujourd'hui indique l'intérieur de la France, mais expose à l'Angleterre une partie certainement moins noble. Shocking !.... L'escalier conduisant au faîte du monument a 265 marches. La dernière pierre en fut posée le 2 Juillet 1821. On dit que les fondations seules

---

(1) Louis Bonaparte y fut interné le 6 Août 1840, il y resta deux jours en compagnie du général Montholon. Lorsqu'il revint à Boulogne le 27 Septembre 1853 (les temps étaient bien changés !) la première chose qu'il visita au château fut la chambre N° 4.

du monument ont coûté 141,586 francs ; elles sont établies sur le roc à 6 mètres de profondeur. Le maréchal Soult, commandant le camp de Boulogne, assisté d'un grenadier par régiment, a placé la première pierre de la Colonne le 9 Novembre 1804. Le bas du monument est décoré de bas-reliefs mesurant 4 m. 73 de longueur sur 2 m. 93 de hauteur ; celui de l'est, qui est certainement le mieux réussi, représente le maréchal Soult présentant à l'Empereur le plan du monument, au moment où il dit à l'Empereur : « Sire, prêtez-moi du bronze pour élever ce trophée, je vous le rendrai sur le champ de bataille ! ».....

Enfin, après une couple d'heures passées sur la plage, nous regagnions la station; quelque temps après le train de Lille nous emportait, les jeunes lauréats, repris d'une ardeur nouvelle, se promettant bien de se faire un jour membres de la Société de Géographie ; vers dix heures, nous arrivions à Lille, où chacun se fit un plaisir de remercier M. Godin, notre sympathique directeur, pour les quelques moments, hélas ! trop courts, qu'il nous avait fait passer.

Enfin, pour résumer la journée, et j'aurais peut-être bien fait de ne dire que cela : temps superbe, voyage admirable, compagnons charmants et guide intéressant.

E. SILVERCRUYS.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1894.

23 Août 1894.

Visite des Verreries et de la Brasserie de M. Renard, à Fresnes.

Par la plus diluvienne journée de ce pluvieux mois d'août, M. Paul Crepy, le dévoué Président de notre Société, et le sympathique M. Fernaux-Defrance, accompagnés de trente-deux excursionnistes, prenaient le train de 8 h. 40 pour Fresnes, par Saint-Amand, dans le but de visiter les établissements industriels que dirige M. Léon Renard, ingénieur des arts et manufactures, ancien député du Nord.

Pendant le trajet, grâce à de joyeux compagnons de route, nous ne nous apercevons ni du temps qui passe, ni du temps qu'il fait. A notre arrivée en gare à 10 h. 20, MM. Léon et Ernest Renard, M. Dauniaux-Renard, ancien magistrat,

entourés de leur personnel d'ingénieurs, nous accueillent avec la plus grande affabilité. Et, de suite, nous nous acheminons sous les parapluies, sur des pavés dont les moindres dépressions se sont transformées en mares et en étangs, vers la *Fabrique des Verres à vitres*, située au confluent de l'ancien Escaut et de l'Escaut canalisé.

Dès qu'on a passé la grille de cette usine, qui n'occupe pas moins de 350 ouvriers et dont la production dépasse annuellement un million de metres carrés de verres à vitres, on se trouve dans une vaste cour sillonnée de voies ferrées qui relient cet établissement à la gare de Fresnes; à notre droite sont les hangars où l'on prépare, triture et mélange les matières premières; en face. accolée aux flancs de deux immenses halles qui contiennent le four à fusion et les fours à étendre, se présente une batterie de douze gazogènes destinés à la production des gaz combustibles

Nous montons, par un plan incliné, dans l'intérieur des halles et soudain nous nous trouvons devant la gueule d'un four chauffé à 2,000 degrés; notre première impression est une sensation de bien-être en nous voyant ainsi à l'abri de la pluie auprès d'un si bon feu : mais au bout de quelques minutes, cette fournaise incandescente, les murailles réverbérant la chaleur intense du foyer, un sol brûlant sous nos pieds, tout nous donnait l'illusion de poulets mis à la broche. — Des chaudières à vapeur alimentent les souffleries Koerting destinées à la fois à activer la marche des gazogènes, à rafraîchir les grilles et à fournir l'hydrogène utilisé dans la combustion, ce sont ces gaz qui, réchauffés au contact d'appareils de récupération admirablement agencés, puis mélangés à l'air chaud, développent dans le bassin de fusion, long de vingt-et-un mètres, la température nécessaire à la fusion du verre. Le mélange vitrifiable (silice, chaux et soude, auxquelles on ajoute le groisil ou débris de verre résultant de la fabrication : calottes de manchons, meules de cannes, etc.), est introduit dans le bassin, régulièrement toutes les cinq minutes, au moyen d'un appareil spécial, contrôlé par un enregistreur électrique communiquant avec les bureaux de l'usine. Sur les flancs de cette immense cuve, contenant plus de 250,000 kil. de verre en fusion, sont alignés des groupes de brûleurs, destinés à amener le mélange d'air chaud et de gaz, et qui servent alternativement d'entrées et de sorties aux flammes.

Nous défilons un à un devant cette gueule de four dont l'œil ne peut soutenir l'éblouissante lumière; mais au moyen d'un verre coloré nous apercevons des jets de flammes rugissantes, des tourbillons de gaz enflammés; on se croirait à la porte des Enfers.

« Alors on l'examine et longtemps le regarde,
» Voyant dans ce brasier qui nous chauffe et nous arde,
» Des apparitions fantasques et magiques !.... »

a dit un poète. Ensuite, pour mieux entendre les explications des plus intéressantes qui nous sont données, nous nous serrons par groupes autour de M. Léon Renard et de ses ingénieurs, qui nous emmènent, comme les astres entraînent les satellites qui gravitent dans leur orbe, sur la face extérieure du four. — Là, sur des estrades séparées les unes des autres par des espaces profonds et étroits appelés *longeages*, travaillent les ouvriers verriers, par brigades composées chacune de trois hommes : un souffleur, un grand garçon et un gamin. Trois opérations se succèdent sans interruption : le gamin cueille au bout d'une canne le verre dans le four à fusion; le grand garçon complète la paraison, la prépare et l'arrondit sur le marbre placé devant lui, puis la passe au souffleur; ce dernier, tout en soufflant dans sa canne, exécute dans le longeage un balancement rythmique pour allonger le manchon de

verre jusqu'à la longueur qu'il doit obtenir ; parfois même il fait faire à ce manchon une rotation complète, au-dessus de sa tête, pour déterminer une force centrifuge suffisante à l'extension de la matière au moment où elle commence à se refroidir et à se solidifier. Ce qu'il y a de remarquable, c'est le calme et la sérénité avec lesquels les souffleurs font leurs manipulations ; ils sont forcés d'agir rapidement, parce que le verre pâteux se durcit très vite, et cependant, loin d'avoir l'air impatients et pressés, ils semblent au contraire manœuvrer avec lenteur et ne se laisser nullement dominer par les exigences de la matière qu'ils façonnent. — Lorsque le manchon est suffisamment allongé, le souffleur fait appliquer à l'extrémité un tampon de verre en fusion, réchauffe cette extrémité dans le four par l'ouvreau et souffle assez fort pour percer le verre de plus en plus aminci et ouvrir le fond. Le manchon est alors fini et le souffleur le passe, toujours adhérent à la canne, entre les mains d'un aide qui le détache par le simple contact d'un fer froid, et, à l'aide d'une cordeline, enlève la calotte aussi nettement que si elle était coupée avec un diamant. Chacun ayant son rôle, toutes ces opérations se succèdent avec une égalité de mouvements qui ne laisse inactif aucun membre de la brigade.

Ce côté de la halle est installé dans les meilleures conditions hygiéniques ; pour combattre l'intensité de la chaleur qui se dégage du four et des matières en travail, il est orienté au nord, percé de larges baies et domine la rive de l'Escaut ; il offre au personnel ouvrier un atelier spacieux de plus de quarante mètres de largeur constamment rafraîchi par la brise fluviale.

Après avoir fait le tour du bassin et admiré l'adresse et l'habileté des verriers, nous pénétrons dans la seconde halle où sont établis les fours à étendre. On apporte dans cet atelier les manchons de verre qu'un ouvrier, à l'aide d'un diamant, fend dans le sens de leur longueur ; deux petites épingles de bois sont posées près des fentes pour empêcher les deux lèvres de la fente de chevaucher l'une sur l'autre ; ces manchons sont ensuite introduits, la fente en haut, sur un chariot dans des fours spéciaux dits *estracons*, également chauffés au gaz ; le manchon s'étale de lui-même par la chaleur et on l'égalise en frottant la surface du verre avec un cube en bois fixé au bout d'un long manche. Lorsque la feuille de verre est suffisamment aplanie, le chariot l'emporte dans un autre compartiment du four et le même mouvement ramène dans le four à étendre un nouveau manchon posé sur un autre chariot. Le refroidissement des feuilles a lieu lentement et progressivement au moyen d'un appareil ingénieux inventé dans la maison Renard. Autrefois, il fallait étendre le verre dans des fours chauffés à l'avance, qu'on laissait refroidir ensuite et l'on avait un travail intermittent et coûteux, au lieu d'un travail économique et continu ; c'est à M. Louis Renard père que l'industrie de la verrerie est redevable de ce progrès si considérable. — A la sortie des estracons, chaque feuille est trempée dans un bain acide, dont la propriété est de la débarrasser de l'alcali déposé à sa surface ; ce procédé, découvert par M. Léon Renard il y a quelques années, met le verre à l'abri de l'irisation ou décomposition par l'air humide. Adopté par toutes les verreries de la Belgique, il valut jadis à cet homme de science et de progrès la croix de l'Ordre de Léopold.

En sortant des étenderies, nous traversons la longue galerie où des ouvriers coupent les bordures du verre; les feuilles y sont ensuite découpées aux dimensions marchandes, triées et préparées pour l'emballage. Et avant de quitter ce magnifique établissement, nous jetons un coup d'œil dans une longue halle de 86 mètres, située entre l'Escaut et le chemin de fer, et qui contient les produits fabriqués et prêts à être expédiés.

Nous reprenons nos parapluies et par une pluie maussade et continuelle, en pataugeant sur un chemin noir et boueux, nous passons près d'un puits de mine en nous

dirigeant vers la *Verrerie à bouteilles*. Cette vaste usine, créée en 1710 par M. de Désandrouin, peut produire annuellement dix a onze millions de bouteilles. Elle comprend trois grandes halles (avec charpentes en fer comme celles de la verrerie à vitres) destinées aux fours à fusion chauffés au gaz. Devant ces halles sont installés également des groupes de gazogènes qui amènent directement les gaz dans les brûleurs, la récupération dans ces ateliers ne s'appliquant qu'au chauffage de l'air. Quatre cents ouvriers y sont occupés jour et nuit, les uns à la fabrication proprement dite, les autres à la préparation du gaz et des matières fusibles, à la recuisson et au triage des bouteilles. — Aussitôt le seuil de l'atelier franchi, nous sommes frappés de l'animation extraordinaire qui y règne, comparativement à la calme activité de la verrerie à vitres. C'est un incessant va-et-vient de gamins qui se croisent et s'entrecroisent portant, dans des sabots emmanchés au bout d'une longue tige, des bouteilles encore rouges qui brunissent peu à peu en se durcissant du col vers le fond, ou reportant les cannes à leurs souffleurs. Nous avons peine à circuler, poussés par-ci, repoussés par-là, reculant pour éviter un choc et manquant de nous cogner à droite et à gauche comme une toupie hollandaise lâchée parmi les quilles. L'effet produit par ces allées et venues est des plus pittoresques et la fabrication des bouteilles offre un spectacle des plus captivants : sur l'estrade sans longeages, autour du four dont la lueur se projette par de nombreux ouvreaux, les ouvriers manœuvrent avec une rapidité sans pareille. Chaque gamin passe à son souffleur la canne chargée du verre qu'il a cueilli dans le four, le souffleur enfonce la paraison dans un moule vertical s'ouvrant à charnières et placé au-dessous de sa place au pied de l'estrade ; dans ce moule, un gamin a préalablement introduit un mince copeau de bois qui, en brûlant, dégage du gaz et empêche le verre d'adhérer aux parois ; le moulage terminé, le souffleur présente la bouteille à la chaleur du four et forme le renflement qui termine le goulot. Et plus vite qu'on ne saurait le dire, la bouteille est terminée ; un verrier en fait en moyenne soixante-quinze à l'heure. Des gamins placés au bas de l'estrade reçoivent les bouteilles dans le sabot et les portent dans des fourneaux continus, placés latéralement aux fours ; là, rangées sur des wagonnets spéciaux, elles arrivent au défournement après un refroidissement gradué. Dans une salle voisine se font le comptage et le triage.

Ensuite nous parcourons une longue enfilade d'ateliers annexes, de hangars, de magasins, de quais et de dépôts de marchandises tous desservis par des voies ferrées qui les mettent en communication avec le chemin de fer et l'Escaut : il y a des forges, une scierie mécanique, des broyeuses, une poterie où se façonnent les briques réfractaires d'une qualité spéciale pour résister à la haute température des fours et aux exhalaisons corrosives des matières vitrifiables, etc., etc. — La salle de la machine électrique (tous les ateliers, ainsi que les cours de ces usines sont éclairés par l'électricité, au moyen de lampes à arc ou à incandescence, suivant les besoins du service) ressemble à un petit musée ; le mécanicien, chargé de la conduite du dynamo, en a orné les murs de chromos chatoyantes et de journaux illustrés, et ce Lucifer avait eu en outre la bonne inspiration de festonner les dalles de son domaine d'arabesques de sable au milieu desquelles nous lisons à notre adresse cette naïve inscription : « Honneur à ces Messieurs » ; cet hommage nous a été bien sensible.

Malgré l'incessante poussière que doivent dégager de semblables établissements, il y règne partout une propreté dont on est frappé, de même que partout aussi on y admire l'ordre et l'agencement des diverses installations. Et, enchantés de tout ce que nous avons vu, nous nous dirigeons vers la demeure de M. Renard. Là, sous la marquise d'une aile du château, en vue du parc, était dressée une table surchargée de plats savoureux qu'Épicure n'eût pas dédaignés ; nous faisons honneur au lunch qui nous est si gracieusement offert ; M. le Président, dans un speech

délicatement tourné, remercie M. et Mme Renard et leur famille de leur bienveillant accueil et de la sympathie amicale avec laquelle ils ont reçu notre Société, ainsi que de nous avoir fourni l'occasion d'apprécier l'importance de leur fabrication si intéressante. Il ajoute que nous en conserverons tous et toujours le plus heureux souvenir.

Le repas terminé, nous allons nous promener dans le parc, agréablement planté et qui doit être splendide lorsqu'un rayon de soleil vient l'éclairer. Mais le ciel se fond tout en eau ; on se croirait véritablement aux Tropiques, à l'époque du renversement de la mousson et de la période des grandes pluies torrentielles. Pour échapper à ce déluge, nous nous réfugions sous un édifice circulaire, bâti sur une île au milieu de la pièce d'eau du parc ; c'est un temple d'ordre toscan, aux proportions harmonieuses, dont le dôme élégant est soutenu par des colonnes du plus gracieux effet : il ressemble quelque peu au temple de la Sybille de Tivoli, monument connu de tout le monde, au moins par les gravures et les tableaux. La gaieté éclata en joyeux propos et M. Renard nous débita même, en langue wallonne, avec une finesse sans égale, la fable « le loup et le bouc ». Aussi les heures s'écoulaient rapidement, et nous dûmes nous hâter pour aller à l'autre extrémité de la commune visiter la *Brasserie de Fresnes,* sise également sur les rives du vieil Escaut. Comme nous nous étions le matin approchés de l'entrée des Enfers, il était assez naturel d'aller l'après-midi nous rafraîchir dans le palais de Gambrinus. Sur la route nous apercevons la Mairie ainsi que l'Église, reconstruite il y a une trentaine d'années, dont la flèche très élevée se profile dans les airs.

Reçus à l'entrée de la brasserie par le directeur, M. Boone, l'un des brasseurs les plus estimés et les plus connus de la région, nous parcourons avec lui successivement les halles aux grains, les germoirs, les ateliers de mouture des orges maltées et enfin la brasserie proprement dite, établie récemment en cascade d'après les procédés les plus perfectionnés ; tous les appareils y sont maintenus dans un état de propreté minutieuse. L'installation actuelle peut produire au besoin 50,000 hectolitres de bière par année. Nous visitons encore les vastes caves aménagées pour 8 à 10,000 tonnes, des salles de fermentation pour les bières traitées en cuves ou en foudres, et les écuries dont une partie des chevaux est attelée à trois grands camions chargés de rondelles destinées à la consommation de la capitale.

La cordiale expansion qui n'avait cessé de régner pendant le repas s'est continuée à la brasserie. Avant de partir, M. Boone, qui avait fait installer une longue table dans la grande salle de son établissement, nous offre de déguster ses bières ; la brune et la blonde sont présentées au choix de chacun, que dis-je, au choix.... mais tout le monde veut goûter les deux, l'une nectar, l'autre ambroisie; leur clarté, leur éclat et leur goût exquis provoquent les félicitations générales. — Et notre cher Président, se faisant l'interprète de tous les excursionnistes, adresse, d'une voix chaude et sonore, des éloges mérités à M. Boone pour l'excellence de sa fabrication et rappelle, aux applaudissements de toute l'assistance, que le jury de l'Exposition internationale d'Anvers en a lui-même témoigné, en décernant à la Brasserie de Fresnes une grande médaille d'argent.

Et nous quittons la brasserie pour prendre le train de 3 h. 1/2.

Fresnes, en latin Fraxinatus, lieu planté de frênes, porte de gueules au chef d'or; c'est une riche commune de plus de 6,300 habitants, du canton de Condé, à 2 kil. de cette ville, à 10 kil. N.-N.-E. de Valenciennes et à 51 kil. de Lille. Au point de vue historique, Fresnes est célèbre par deux faits mémorables : c'est là que, en 1732, pour la première fois en France, on vit fonctionner une machine à vapeur, dont Bellidor prit les plans qu'il publia dans son « Architecture hydraulique » ; c'est là encore que furent faites en France les premières recherches pour découvrir la

houille. — Le 1er juillet 1716, deux fosses y furent commencées sur le bord du chemin qui conduit de Valenciennes à Condé, au lieu dit le Point du jour; ces travaux avaient été entrepris par Jacques Vicomte de Desandrouin, celui-là même qui a construit le château de Fresnes, propriété actuelle de M. Renard. Né à Lodelinsart près Charleroi, le 25 mai 1682, il y est décédé le 16 novembre 1761, Desandrouin s'était fixé jeune en France, où il servit en qualité de capitaine de Dragons; à la tête d'une fortune opulente, possesseur de houillères dans les environs de Charleroi, doué d'une grande intelligence et d'une ténacité opiniâtre, il voulut trouver en France le combustible nécessaire à la verrerie que son frère, P. Desandrouin-Desnoelles, avait fondée en 1710 à Fresnes, laquelle fut le berceau de la Société des Verreries de Fresnes. Il s'associa son frère, puis P. Taffin de Douai, procureur général du Conseil provincial du Hainaut, et d'autres personnes dont on ne connaît que les noms de Richard et de Désaubois; sous la direction de Mathieu, son ingénieur, l'inventeur du cuvelage carré, les recherches continuèrent dans les communes environnantes au milieu d'obstacles qu'on croyait insurmontables: des vicissitudes diverses vinrent entraver l'entreprise, mais grâce à la persévérance de Desandrouin, à ses sacrifices pécuniaires (il avait dévoré son patrimoine jusqu'au dernier sou, dit un historien) et à son obstination intelligente, la houille fut découverte en France et Desandrouin fut l'un des fondateurs de la Compagnie d'Anzin.

Au retour, en traversant Bruai, Anzin, Denain, etc., toute cette région qui doit sa prospérité aux mines de charbon, nous songions à Jacques Desandrouin, dont le nom ne figure même pas dans nos Biographies nationales et qui, pour tout monument, n'a que son portrait au musée de Valenciennes et son nom gravé sur une petite plaque de cuivre dans l'un des bureaux de la Compagnie d'Anzin. Un poète, M. Lequenne-Cousin, de Cambrai, dans un poème couronné en 1842 par la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de l'arrondissement de Valenciennes, et intitulé : « Découverte du charbon dans le Hainaut français », n'a trouvé, pour le chanter, que ces accents :

Gloire à Desandrouin ! Par sa persévérance,
Par son instinct heureux des besoins de la France,
Seul, il a, le premier, fait voir que le charbon,
Tout autant que le bois, est nécessaire et bon.

. . . .

Plusieurs de nos sociétaires, du moins, ont déjà rendu hommage à Desandrouin, notamment M. Alfred Renouard, dans le compte-rendu d'une excursion aux mines d'Anzin (Bulletin de 1885, p. 126), et M. Ludovic Breton, dans une conférence faite à Lille le 10 janvier 1889, sur le sous-sol du Bas-Boulonnais, ladite conférence reproduite *in extenso* dans notre Bulletin (1889, 1er sem., p. 128).

Notre dévoué Président, en notre nom à tous, avait adressé ses remercîments chaleureux à M. Renard et à sa famille; qu'il nous soit permis, en terminant, d'unir M. Paul Crepy et M. Fernaux, les promoteurs et organisateurs de cette belle excursion, dans l'expression de notre vive et profonde reconnaissance pour nous avoir procuré une journée aussi instructive et aussi agréable.

U. E.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES & BROCHURES RÉCEMMENT REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

A Madagascar, par Henri-Philippe d'Orléans.
Paris, Calmann-Lévy, 1894.

A signaler, parmi les ouvrages d'actualité géographique, une brochure du prince d'Orléans sur Madagascar. L'étude a déjà paru sous forme d'articles dans la *Nouvelle Revue*, où elle a été fort remarquée. Le prince d'Orléans revient de la Grande Ile. Il a pu se convaincre sur place des avantages qu'offrirait une colonisation bien entendue de Madagascar, et de la situation précaire dans laquelle s'y trouvent actuellement les représentants de la France : il est partisan d'une politique vigoureuse. Tout porte à croire que son appel a été entendu, puisque le gouvernement semble disposé à agir. Lisons le livre et attendons les événements.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1893

OCTOBRE.

1er Octobre. — Conflit avec le Siam. — Traité signé à Bangkok, entre la France et le Siam et confirmant toutes les conditions imposées antérieurement.

2 Octobre. — Afghanistan. — Arrivée à Caboul d'une imposante mission anglaise dirigée par sir Durand et chargée d'affermir l'influence britannique.

— Présides du Maroc. — Les Kabyles du Riff, en nombre considérable, attaquent par surprise les Espagnols qui construisaient un fort près de Melilla et les rejettent dans cette place.

5 Octobre. — Inde. — Lord Elgin est nommé vice-roi. Il succède au Marquis de Lorne.

13 Octobre. — Russie. — Arrivée à Toulon et réception triomphale de l'escadre russe nouvellement créée dans la Méditerranée, sous les ordres de l'amiral Avelan.

16 Octobre. — Nouvelle-Calédonie. — Pose du premier câble reliant la Nouvelle-Calédonie à l'Australie.

— Nouvelle-Calédonie. — Le Tribunal supérieur est transformé en Cour d'appel.

17 Octobre. — FRANCE. — Mort au château de La Forêt (Loiret), du Maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, ancien Président de la République.

19 Octobre. — ALLEMAGNE. — Le *Reichsanzeiger* annonce que le général Bronsart de Schellendorff, frère de l'ancien ministre de ce nom, est nommé ministre de la guerre en remplacement du général de Kaltenborn-Stachau.

25 Octobre. — MATABÉLÉS. — A la suite de l'envahissement de son territoire par les troupes de la colonie anglaise de l'Afrique du Sud, Logengula, roi des Matabélés, est battu près de Buluwayo. — La colonie s'annexe son territoire.

27 Octobre. — MAROC. — Vifs combats sous les murs de Melilla, dans lesquels le général Margallo, commandant les Espagnols, est tué (27-30).

29 Octobre. — SUISSE. — Renouvellement, pour trois ans, du Conseil national. La majorité radicale reste à peu près la même qu'auparavant.

30 Octobre. — ETATS-UNIS. — Le Sénat, par 43 voix contre 32, vote l'abolition de la loi Sherman.

— AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE. — Le colonel de Schele est nommé gouverneur en remplacement de M. de Soden.

— RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — L'insurrection radicale qui avait envahi plusieurs villes est réprimée.

LA RUSSIE ET LES COLONIES FRANÇAISES

Le Césarewitch en Cochinchine. — Pendant le voyage qu'il fit en Orient avec une flottille russe, en 1891, le tsar d'aujourd'hui visita la Cochinchine française.

C'est là, écrit M. CH. LEMIRE, *Membre correspondant de notre Société*, c'est à Saïgon, que se manifestèrent pour la première fois les sentiments qui devaient se propager et se confirmer avec un plus grand éclat à Cronstadt, à Toulon et à Paris.

Le gouvernement général, la municipalité de Saïgon, l'armée et la marine fêtèrent le césarewitch, son entourage et la flottille russe. Mais il est essentiel de signaler un incident trop peu connu et dont le prince héritier fut vivement touché.

La ville offrait au prince un grand bal à la mairie, où les invités étaient réunis et où toutes les dames de la société saïgonnaise s'étaient rendues. Le prince dînait au palais du gouvernement. L'idée vint d'aller chercher le césarewitch au palais et de le conduire à la mairie, escorté par tous les invités, en habit et à pied. C'est ainsi que le jeune prince arriva à la mairie comme un membre de la grande famille française, au milieu des siens et entouré de toute la population qui l'acclamait.

Certainement, le césarewitch avait été l'objet, dans les Indes anglaises, de réceptions plus fastueuses et plus grandioses ; mais aucune ne lui parla au cœur comme celle qui lui fut faite à Saïgon par la municipalité, par les habitants, par les dames et par les marins français.

Il est consolant de penser que l'héritier du tsar a conservé vivace le souvenir de cette inoubliable soirée.

Les réceptions de Saïgon furent le début de celles plus éclatantes qui devaient avoir lieu deux ans plus tard en France et en Russie. .

L'année dernière, les marins russes furent reçus au Tonkin, et, cette année même, en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, jusqu'aux antipodes, l'enthousiasme eut la même sincérité, la cordialité fut réciproque.

Partout où flotte le pavillon français, aux quatre coins du monde, jusqu'aux extrémités du globe, les couleurs russes et françaises se mêlèrent fraternellement et les cœurs vibrèrent à l'unisson. Il est bon de rappeler en ce moment ces faits réconfortants, de signaler la part trop ignorée, bien que considérable, prise par les colonies françaises dans l'entente franco-russe. Des incidents touchants ont eu lieu à Saïgon, à Nouméa, à Hanoï, comme à Cronstadt et à Toulon.

Le prince Nicolas a noté tous ces souvenirs dans une relation de voyage publiée en français. Ils sont non seulement vivants dans sa mémoire, mais gravés dans son cœur. Comme souverain, il ne manquera pas de s'inspirer de ces impressions durables tout à l'avantage des deux nations fidèlement unies, dans la joie comme dans la douleur, dans le bonheur comme dans le malheur.

Ils sont rares dans l'histoire les moments où l'âme du peuple sent et pense comme l'âme des chefs d'État. C'est cependant le sentiment unanime que nous pouvons constater aujourd'hui dans l'état d'âme de la Russie et de la France, et cette constatation est rassurante pour l'avenir assombri.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

FRANCE.

Une excursion dans les Alpes. — Le journal *le Temps* a publié, sous la signature de notre ancien collègue Ardouin-Dumazet, le curieux récit qui suit :

« Ainsi que cela a lieu chaque année, l'École supérieure de guerre termine ce que l'on serait tenté d'appeler l'année scolaire — s'il ne s'agissait de lieutenants et de capitaines dont plusieurs sont déjà décorés — par une excursion dans nos grands établissements militaires, nos places fortes et les frontières. C'est un voyage très long, très pénible parfois, mais qui rompt fort à propos avec le surmenage de l'École. Certes, les officiers qui sont chargés de former nos officiers d'état-major sont des maîtres excellents, on a grand plaisir à les entendre, mais rien ne vaut encore l'observation directe. La visite du champ de bataille de Gravelotte en dit plus que de longs commentaires, ou plutôt elle éclaire ceux-ci d'un jour plus précis. De même l'officier qui n'a jamais vu les Alpes : il ne comprendra bien la patience d'un Catinat, le génie d'un Berwick ou d'un Lecourbe s'il n'a parcouru le théâtre de guerres, moins éclatantes que les grands chocs d'hommes des batailles classiques,

mais où il a fallu triompher des difficultés inouïes présentées par la nature, et assouplir l'art régulier de la guerre au relief tourmenté des hautes crêtes et au dédale des vallées.

Le voyage des Alpes est donc, pour les officiers de l'École de guerre, le complément indispensable de leurs études. Si les sapeurs parcourent avec quelque vénération les forteresses où leurs anciens ont accumulé les parapets, les caponnières, les casemates, les coupoles cuirassées, si les artilleurs sont heureux d'examiner les monstrueux canons qui couvrent les ouvrages et les amas de projectiles, ils en reviennent toujours, comme leurs camarades de l'infanterie et de la cavalerie, à l'étude des champs de bataille du passé et de ce qui pourrait être demain le théâtre de la lutte. C'est la partie vraiment vivante du voyage, celle qui laisse les meilleurs souvenirs dans l'esprit de tous.

Il serait intéressant d'avoir un jour, sous forme de journal, le récit d'une de ces excursions : peut-être quelque officier l'a-t-il écrit ; s'il en était ainsi, le ministre serait bien inspiré en laissant publier un tel travail, en s'efforçant au besoin de le faire naître. Ce serait un document bien précieux ; il aurait, toute autre qualité mise à part, le mérite de démontrer qu'on travaille ferme dans l'armée, qu'il y a une élite de jeunes officiers à la hauteur du grand état-major allemand, ignorée par ceux qui se plaignent si volontiers qu'on ne fasse rien chez nous de comparable à l'œuvre de nos voisins.

On pourrait croire ces excursions imposées une corvée pour les officiers. Ce serait une grande erreur : ils y apportent une curiosité sans cesse en éveil ; ils revivent de la vie même des grands ancêtres et mettent une véritable passion quand on leur demande simplement de la conscience. Je connais beaucoup d'officiers revenus de cette course à la frontière avec des souvenirs ineffaçables ; mais il faut les avoir vus à l'œuvre pour comprendre combien ces courses annuelles, par petits groupes d'armes et d'origines diverses, sont profitables pour l'éducation générale de l'armée.

J'ai eu la bonne fortune, le mois dernier, de rencontrer dans les Alpes une de leurs petites caravanes et de faire pendant quelques heures une partie du voyage avec ces touristes militaires. Je venais de visiter la Tarentaise et la Maurienne, où nos Alpins commencent à arriver et je voulais terminer l'excursion par le passage du Galibier, où l'on a créé à grands frais une route qui relie directement notre grand camp retranché de Briançon au camp retranché d'Albertville. Dans le fond des vallées, il pleuvait à torrents ; sur les sommets, la neige s'accumulait sans cesse. On m'assurait que le Galibier était infranchissable. Le col, en effet, s'ouvre à 2,658 mètres ; la route passe en tunnel à 100 mètres plus bas seulement ; c'est déjà une belle altitude et la neige est parfois abondante encore à ces hauteurs, alors que dans la Maurienne la vigne a fleuri. Les difficultés ont cela de bon qu'elles excitent plus qu'elles n'arrêtent ; d'ailleurs, il était intéressant de voir de près les embarras que le climat susciterait à un ennemi assez hardi pour s'aventurer dans ces parages, en dehors de la très courte période où ils sont débarrassés de neige.

En route donc pour Valloire, où il faut coucher. On y monte de Saint-Michel de Maurienne par une route aux interminables lacets ; mais on y grimpe tout droit par un « chemin savoyard » qui se préoccupe fort peu des pentes et forme une véritable échelle au sein d'une merveilleuse forêt de sapins. Par ce sentier long de trois à quatre kilomètres à peine, tiers de la longueur de la route, on s'élève d'un millier de mètres pour gagner l'étroite et étonnante arête où l'on a juché le fort du Télégraphe, destiné à maîtriser le chemin de fer et la route de la Maurienne et à garder le passage du Galibier. Ce rocher se dresse d'un seul jet au-dessus de la grande vallée ; à l'ouest la petite rivière de Valloire s'est creusée une fissure énorme où elle se brise et forme des chutes dont l'industrie s'est emparée ; à l'est la pente est

très forte encore, mais elle a cependant permis aux sapins de s'y implanter jusqu'à la falaise terminale sur laquelle on a assis le fort. D'en bas, ces remparts gris semblent planer dans le ciel ; ils rappellent, mais combien plus haut perchés, les aires féodales qu'on rencontre en Auvergne ou sur le Rhin !

La route ne passe pas devant le fort, elle coupe l'arête par un souterrain pour atteindre la vallée de Valloire. Au tunnel est une maison cantonnière qui sert en même temps d'auberge ; le cantonnier et sa famille sont les seuls voisins de la petite garnison ; c'est là que le commandant du fort, lieutenant ou sous-lieutenant, est obligé de prendre pension, là que les troupiers du poste viennent faire leur partie de piquet en buvant le vin aigrelet de la Maurienne. Quand je suis arrivé, à la nuit, dans la salle à peine éclairée, lignards et artilleurs assis autour des tables jouaient la bouteille servie devant eux. Le cantonnier m'annonça qu'une dépêche du cantonnier chef prévenait que le passage du Galibier était impraticable et que je ferais mieux de retourner.

— Le tunnel est éboulé depuis trois semaines ; de plus on ne peut y arriver ! Il y a des officiers de l'École de guerre à Valloire qui veulent monter au Galibier demain ; ils ne passeront pas.

— Vraiment ? Eh bien, en route pour Valloire ! Je me joindrai à ces messieurs ; s'ils passent, je passerai !

Du tunnel à Valloire la route est courte ; d'ailleurs, elle descend sans cesse, dominant l'abîme dont, la nuit, on s'exagère encore la profondeur en écoutant monter le murmure du torrent assourdi par le bruit du vent à travers les sapins. A Valloire, en effet, je rencontre à l'auberge six officiers de l'École de guerre, fantassins, artilleurs, cuirassier et alpin ; ils doivent partir à trois heures du matin. Très gracieusement, ils m'acceptent comme compagnon de route. On me donne l'ordre de marche : déjeuner à deux heures et demie du matin, mise en route une demi-heure plus tard.

A l'heure dite, nous étions prêts. Le jour pointait. Les hautes montagnes gazonnées, semées de bouquets de sapins, apparaissaient, formant à la vallée de Valloire une immense ceinture verdoyante semée de hameaux et de chalets. En avant ! il fait bon marcher, malgré la pluie qui recommence à tomber. Sur les pentes, c'est de la neige qui blanchit rapidement les pelouses. L'aubergiste hoche la tête ; les gens, déjà levés, s'étonnent. Quelle idée ont donc ces militaires de s'en aller par les monts neigeux, sous la pluie, quand il y a de si bonnes bourrées de sapins sous les amples cheminées et de si chaude soupe aux choux sur la braise du foyer !

Ils ont cette idée qu'ils ne peuvent reculer. On leur a tracé une route à parcourir, des étapes à accomplir ; ils exécuteront le programme. Un d'eux, le lieutenant de chasseurs alpins, doit même faire une traversée plus pénible : il veut voir si le col des Rochilles est aussi dangereux qu'on le dit. Il est à 2,400 mètres seulement, ce col, mais il n'a pas de routes, c'est un simple sentier, traversant trois cirques successifs au fond desquels dorment trois lacs ; les parois sont si raides que, même en été, le passage est difficile ; en hiver, la neige s'y accumule en masses prodigieuses. Or, la neige est tombée en abondance, le sentier a disparu, les gens du pays déclarent qu'on ne peut passer. Le lieutenant tient bon.

— Je dois passer au col des Rochilles, je passerai.

Ses camarades lui demandent de rester avec eux ; rien n'y fait. On renonce à le convaincre et l'on poursuit la route. Elle s'élève rapidement, côtoyant le torrent dans une vallée très profonde, mais où les hameaux sont nombreux et de florissant aspect. Le fond et les pentes ont de grosses maisons, très cossues ; le Sevraz, la Ruaz, le Vernet, la Ravine ont un air propret et heureux qui surprend à ces altitudes où l'on est habitué aux misérables masures couvertes de paille. En un point,

à 1,700 mètres, la vallée devient une gorge étroite, barrée par des ruines informes qu'on appelle dans le pays « barricade des pestiférés » ; on a sans doute enfermé jadis dans le val supérieur des malheureux atteints d'une de ces horribles maladies baptisées du nom général de peste. Puis voici, plus misérables maintenant, d'autres hameaux, Bonnenuit, Notre-Dame-des-Neiges, les Charmettes. Dans l'un d'eux, assis tout au fond du ravin, très bas, un groupe de gens s'agitent, nous interpellent. On croit comprendre qu'on ne passera pas au Galibier. Enfin une voix perçante de femme se fait entendre : elle a son père malade et demande aux médecins de venir. Dans ce pays on ne voit guère que des artilleurs ou des chasseurs alpins aux vêtements sombres ; le médecin seul a un pantalon rouge. En apercevant les pantalons rouges dans le groupe d'officiers, on a conclu fort ingénieusement que c'étaient des médecins-majors et on implore une consultation gratuite, car il est loin, le médecin civil, et coûte au moins un petit écu. Les gens, me dit le lieutenant alpin, ont pris l'habitude de n'être malades que pendant l'été, lorsque les alpins sont dans la montagne, avec leurs majors et les étudiants en médecine faisant leur service militaire et placés comme infirmiers dans les sections alpines détachées. Il paraît que, dans la vallée de la Valloire, les malades sont en avance.

En vain on crie aux affligés qu'il n'y a pas de médecins, nous voyons aux gestes découragés qu'on n'en croit rien. Cependant, il faut continuer la route. Nous montons toujours, la pluie nous cache les cimes, que l'on devine hautes et sévères sous leur manteau blanc. Nous atteignons bientôt des chalets encore déserts, entourés de pâturages émaillés de myosotis, de narcisses, d'anémones, d'une floraison merveilleuse. C'est le « plan de Lachat », où se bifurque le sentier du col des Rochilles. Là doit nous quitter le lieutenant ; malgré les instances, il nous abandonne, en effet, et s'en va seul sur les pentes neigeuses. On ne le voit pas disparaître, sans un petit serrement de cœur, dans le brouillard qui se résout ici en pluie et, là-haut, saupoudre de flocons blancs les pentes herbeuses.

Nous continuons à monter. La pluie, à mesure que nous atteignons de nouveaux lacets, se mélange de flocons de neige ; bientôt c'est vraiment de la neige, elle papillonne autour de nous, et cependant les pâturages sont fleuris !

Les lacets succèdent aux lacets, très raides, très brusques ; dans le brouillard, on devine vaguement, au-dessus de nos têtes, des cimes entièrement recouvertes. Un de nos compagnons qui marche en avant pousse tout à coup un cri d'étonnement : il se trouve arrêté par une masse de neige épaisse glissée de la montagne. Un coup de vent chasse un instant les nues et nous montre le chemin complètement obstrué. Et cent mètres d'altitude encore nous séparent de l'entrée du tunnel, avec on ne sait combien de lacets.

Le parti fut vite pris : en avant dans la masse blanche ! En évitant la paroi de la montagne et en se maintenant du côté de la vallée, on trouve une couche plus faible, à peine jusqu'aux genoux ; mais, à mesure que l'on monte, l'épaisseur augmente, bientôt on a de la neige jusqu'aux aisselles ; le brouillard est revenu, pas assez épais cependant pour faire perdre de vue les poteaux du télégraphe, seuls guides dans ce désert blanc. Un phénomène d'optique très curieux se produit ; on perd complètement la notion de l'horizon, on croit avancer sur une couche régulière et l'on se trouve le nez contre une paroi neigeuse. D'autres moments on distingue comme une muraille et brusquement on enfonce jusqu'aux épaules. La nécessité rend ingénieux : on étend des manteaux, en rampant sur ce pont fragile on réussit à gagner des couches moins profondes ; celles-ci on finit par les deviner : des tiges de graminées pointent au-dessus, les pentes les plus ardues, surtout, sont ainsi reconnaissables, et l'on grimpe presqu'à pic, grâce aux bâtons ferrés.

Bientôt ces procédés sont inefficaces ; la neige s'épaissit, le brouillard aussi ;

nous sommes en face d'un grand pan tout noir près duquel on a creusé dans la neige des tranchées de plus de quatre mètres pour essayer de déblayer la route. Cinq à six mètres ! voici donc ce qu'il faut traverser. Dame, il y eut un moment de dépit, un coup de vent ramena l'espoir en montrant, dans le grand pan noir qu'on prenait pour le rocher, l'ouverture du tunnel.

Le tunnel était fermé, une lourde porte barricadée en dedans en empêchait l'accès à cause de l'éboulement. On attaqua l'obstacle, mais les cours de l'École de guerre n'ont pas un seul enseignement pour ouvrir les portes de tunnel avec des alpenstocks. En vain frappait-on très fort. Rien ! il fallait gravir les derniers cent mètres de neige ou redescendre.

Redescendre, nul n'y songea ; on allait donc tenter l'escalade quand on perçut un bruit de voix dans le tunnel ; bientôt la barricade tombait et la figure ahurie du cantonnier chef apparut. Il ne se serait jamais attendu à une telle visite dans l'état du col.

Enfin, le tunnel est ouvert. Le froid a été si vif en ces journées de juin, que des stalactites de glace se sont formées ; une couche de glace tapisse le sol, entre les éboulis causés par l'effondrement de la voûte. A travers ces obstacles, nous atteignons l'autre versant ; le brouillard est moins intense. Du blockhaus qui garde l'entrée, on voit les hautes cimes du Thabor et du Pelvoux, à 7 ou 800 mètres au-dessous de nous ; près de la Guisanne naissante, court le ruban blanc de la route du Lautaret. Il faut la rejoindre et, à partir de là, gagner, toujours à pied, le Monêtier-de-Briançon ; c'est encore 12 kilomètres, dans un paysage sévère. La diligence a conduit ensuite les voyageurs à Briançon. Peu après eux, le lieutenant alpin arrivait, ayant franchi le col des Rochilles, mais en assurant que si c'était à refaire, il ne recommencerait pas ; vingt fois il faillit glisser dans un lac.

Le récit de cette petite expédition m'a paru intéressant à écrire ; il prouvera que nos officiers de l'École de guerre poursuivent sérieusement leur mission annuelle d'études de la frontière. Si cette chronique n'était pas déjà longue, il y aurait bien d'autres incidents à noter dans les excursions qui leur sont imposées. »

A. Dumazet.

AFRIQUE.

La nouvelle mission Monteil. — Je lis sous ce titre, dans la *Politique coloniale,* un article de mon ancien camarade en Sorbonne, Martineau. Cet article écrit par un homme qui, après un court passage dans la politique, a séjourné à Madagascar et a acquis une réelle compétence coloniale, intéressera nos lecteurs, d'autant plus qu'il s'agit de Monteil, si sympathique à Lille.

A. M.

Le gouvernement avait confié une mission délicate et périlleuse au colonel Monteil en l'envoyant sur le Haut-Oubanghi ; la nouvelle mission qui vient de lui être accordée n'offre pas moins de difficultés.

Comme on le sait, le colonel doit essayer d'atteindre Samory, notre insaisissable ennemi du Soudan, en prenant Grand-Bassam comme point de départ.

Jusqu'à la dernière campagne, Saint-Louis avait été notre base d'opérations; mais les progrès de nos armes, en reculant d'année en année l'étendue de notre territoire, ont insensiblement rapproché nos possessions des immenses forêts qui

avoisinent le pays de Kong et l'hinterland de Grand-Bassam. C'est ce qui explique qu'on ait songé, pour cette nouvelle campagne, à modifier les plans primitifs et que le Sénégal ait été abandonné pour nos établissements de la Côte-d'Ivoire.

Que sera la nouvelle expédition ?

Il n'est pas impossible de le prévoir.

Elle n'aura vraisemblablement pas plus de succès que les précédentes, et Samory continuera de fuir devant Monteil, comme il l'a fait devant Archinard, Humbert et Combes. De nouvelles régions lui donneront asile ; il se trouve encore, dans la boucle du Niger, des territoires immenses où notre autorité ne s'exerce pas.

Vainement on semble diminuer la longueur de la marche et par suite celle des opérations en partant de Grand-Bassam ; les deux ou trois cents kilomètres qui, de la côte, s'enfoncent dans l'intérieur du pays, offrent à eux seuls plus de dangers que les quinze ou dix-huit cents qui de l'embouchure du Sénégal conduisent à Bammako ou à Bissandougou.

Dans le Soudan occidental, cette contrée illustrée par les faits d'armes des Borgnis-Desbordes, des Frey, des Galliéni et des Archinard, les troupes en marche traversent la plupart du temps des régions désolées et incultes, sous un ciel de feu ; du moins le pays est découvert et le soldat voit toujours devant lui. Les hautes herbes qui poussent avec tant de rapidité dans la saison des pluies, dépérissent en un jour sous les feux du soleil dégagé de nuages ; les sentiers obscurcis se découvrent et dans l'espace illimité qui l'entoure, le soldat sent disparaître ces vagues inquiétudes qui, sous la nuit mystérieuse des hautes herbes et des grands arbres, font taire la chanson sur ses lèvres et enveloppent son cœur d'une terreur indéfinissable.

Dans cette partie de l'Afrique, la marche est plus aisée et les opérations plus faciles. Aussi, malgré la longueur du trajet, nos commandants ont pu obtenir de leurs soldats, depuis 1880, des efforts vraiment héroïques et des marches qui feraient honneur même à des troupes européennes. On n'a point perdu le souvenir de la campagne de 1886, lorsque le colonel Frey, engagé déjà sur les rives du Niger contre Samory, fut soudain rappelé dans le Boudou par la révolte du fameux Mahmadou-Lamine. Cette double opération, effectuée dans un très court espace de mois, restera comme un exemple éternel des sacrifices qu'on peut demander à nos soldats dans cette terre du Soudan, si justement dénommée « terre de mort ».

Dans nos établissements de la Côte-d'Ivoire, le colonel Monteil devra manœuvrer dans des conditions toutes différentes. A quelque distance de la côte commence la forêt impénétrable de deux cents kilomètres de large, trouée de rares clairières et parcourue par quelques cours d'eau qu'on ne peut utiliser à cause des rapides.

S'imagine-t-on une armée en marche au milieu de ces broussailles ? A chaque instant il faut se frayer la voie à l'aide de coupes-coupes qui abattent les plus jeunes pousses et détruisent les lianes ; les dangers de l'homme ne sont point à craindre, mais il faut éviter le découragement involontaire qui saisit l'âme, lorsque sans cesse les ténèbres succèdent aux ténèbres. Les yeux du soldat en guerre ont besoin de clarté et d'espace.

Les transports, qui jouent un si grand rôle sinon un rôle prépondérant dans toute guerre africaine, deviennent aussi plus difficiles, sous ces branchages continus qui arrêtent les porteurs et augmentent la durée des trajets.

C'est pourquoi la nouvelle mission du colonel Monteil, si elle peut paraître au premier abord moins importante que celles qui se sont effectuées dans le Soudan lui-même, n'est en réalité ni moins grave ni moins périlleuse. Il faudra toute l'énergie morale du chef pour tenir ses hommes perpétuellement en haleine et les empêcher de succomber au découragement. Il est vrai que le colonel a déjà fait ses

preuves dans la traversée du Sahara ; lui-même a été à la peine ; il est digne d'y conduire les autres, puisqu'il prêche d'exemple.

Quant à l'issue même de l'expédition, nous avons dit plus haut ce que nous en pensions.

Nous ne voulons pas à ce sujet revenir une fois de plus sur les expéditions militaires engagées depuis tantôt quinze ans dans nos possessions de l'Afrique occidentale ; depuis le jour où, pour la première fois à la tribune de la Chambre, nous en avons signalé l'inanité, notre opinion ne s'est pas modifiée. Aujourd'hui comme alors, nous nous disons et nous demandons au gouvernement : A quoi bon tous ces sacrifices d'hommes et d'argent ? Quels sont les résultats économiques de cette politique ?

Nous attendons avec confiance le jugement de l'histoire sur ce procès plaidé vingt fois ; mais, ces réserves faites, nous ne faisons aucune difficulté de saluer et d'honorer le courage français partout où il se présente, et c'est à ce titre qu'il nous a paru intéressant et utile de signaler à son début les difficultés auxquelles ne peut manquer de se heurter la mission du colonel Monteil.

La France à Madagascar. — Depuis 1885, c'est-à-dire depuis qu'ils ont signé un traité avec la France, les Hovas se moquent de nous à Madagascar.

C'est qu'en effet, M. de Freycinet, désireux avant tout d'en finir, s'est contenté, comme on le verra plus loin, de garanties singulièrement vagues.

Cela ne pouvait durer ; M. Le Myre de Villers vient de partir pour la grande île malgache porteur d'un ultimatum.

S'il réussit à résoudre pacifiquement les difficultés pendantes entre les Hovas et nous, ce ne sera pas le moindre service qu'il aura rendu à son pays. Malheureusement, il faut prévoir comme possible, voire comme probable, l'hypothèse contraire et s'y préparer. Les Hovas ont si bien pris l'habitude de se regarder comme en sûreté dans leur île, qu'après nous avoir bravés politiquement depuis neuf ans, ils ne sont que trop capables de nous braver militairement aujourd'hui. Il leur en coûtera cher, mais ils sont aveuglés par la confiance qu'ils ont dans leur force, et encore plus dans les difficultés matérielles d'une opération européenne sur leur capitale. Notre longue patience leur a fait croire à notre faiblesse, ou du moins à notre résignation. Enfin, ils n'interprètent pas comme nous le traité de 1885. Sur ce point, quelques explications ne sont pas inutiles.

« Nous avons, il est vrai, disent les Hovas, signé en 1885 un traité qui semble impliquer le protectorat. Cependant, le mot ne s'y trouve pas, et nous n'avons pas voulu qu'il y figurât. En outre, le traité était accompagné d'une lettre, revêtue des signatures françaises de l'amiral Miot et de M. Patrimonio, qui en commentait le texte et en diminuait singulièrement la portée. D'après ce document, la France ne doit servir d'intermédiaire aux Hovas, vis-à-vis des gouvernements étrangers, qu'en ce qui concerne les questions purement politiques. »

Le gouvernement français répond : « Le traité de 1885 est valable parce qu'il a été ratifié par le gouvernement français. La lettre Miot-Patrimonio — qui, d'ailleurs, ne détruirait pas le protectorat — ne l'est pas parce qu'elle n'a pas été ratifiée. C'est donc le traité de 1885 seul qui détermine la situation de la France à Madagascar. Peu importe que cette situation se définisse par le mot de protectorat ou par un autre. Ce qui est sûr, c'est que le traité de 1885 doit être appliqué. Depuis 1890, nous avons même pris vis-à-vis des puissances des obligations qui en comportent l'exécution. »

Les deux gouvernements étant demeurés chacun dans leur doctrine, il en est résulté une situation chaque jour plus confuse et plus dangereuse. C'est à peine si le Résident de France peut exercer quelques-unes, et les moins importantes, des prérogatives du représentant d'un État protecteur. Les plus essentielles, les plus significatives lui sont refusées. On connaît généralement la question de l'exequatur : les consuls étrangers doivent le demander par l'entremise du Résident de France. S'ils le font, le premier ministre refuse l'exequatur, qu'il leur accorde, au contraire, dès qu'ils le lui demandent directement. Mais c'est là l'un des moindres inconvénients de la confusion qui règne à Madagascar : par ses propres déclarations, par la convention anglo-française de 1890, la France a assumé la responsabilité d'assurer non seulement à ses nationaux, mais aux étrangers, la sécurité des personnes et des biens dans l'île.

Or, la sécurité des personnes, qui a été longtemps complète pour les blancs, au moins dans les territoires où commandent les Hovas, commence à être menacée. Quant aux biens, le régime des concessions appliqué par le premier ministre de la manière la plus imprudente, compromet le présent et engagerait l'avenir, si le Résident de France n'avait pris le parti de faire à ce sujet les réserves les plus expresses. On peut dire que toutes les entreprises sérieuses sont suspendues à Madagascar, dans l'attente d'un état de choses qui présente de meilleures garanties de stabilité. Le commerce même ne peut plus guère se faire sans payer tribut à la corruption des fonctionnaires. Il est évident que cet état de choses ne peut durer ; à le laisser se prolonger encore, la France perdrait grandement de son prestige et de sa dignité. Elle a mis une véritable longanimité dans l'expérience qu'elle a faite de la mauvaise volonté malgache. Il faut maintenant en finir. La France doit, ou abandonner Madagascar, ou obtenir l'application loyale du traité de 1885, avec ses conséquences. C'est ainsi que la question se pose aujourd'hui pour tout le monde.

Qui oserait s'arrêter au premier terme de l'alternative ? L'opinion publique, jadis si divisée sur le point de savoir si le Tonkin devait être évacué ou conservé, a toujours été unanime à réclamer le maintien de notre protectorat à Madagascar. Le gouvernement hova ne doit se faire aucune illusion à ce sujet. S'il est bien inspiré ou conseillé, il acceptera donc les conditions que M. Le Myre de Villers est chargé de lui présenter, et le conflit se trouvera aussitôt pacifiquement résolu. Si le premier ministre Rainihaliarivony avait une vue exacte des choses, comment pourrait-il hésiter ? Forcer la France à trancher le différend par les armes, c'est risquer non seulement de jouer sa propre existence politique, mais risquer de compromettre la situation privilégiée que le peuple hova occupe dans l'île et pousser les vainqueurs à chercher autre part que dans la caste dirigeante actuelle, les intermédiaires nécessaires à tout protectorat.

Si, au contraire, le premier ministre acceptait et appliquait loyalement le traité de 1885, il deviendrait de notre intérêt de nous appuyer sur lui et sur ses amis, et même de favoriser l'extension à l'île entière de la prépondérance d'une race supérieure aux races autochtones. Mais, il faut bien l'avouer, le passé n'est point fait pour ouvrir les yeux aux Hovas sur la portée de nos moyens d'action. Chaque fois qu'ils ont eu maille à partir avec les *Vahazas*, ceux-ci se sont bornés à bombarder les cases des villes côtières, ou à entreprendre de timides opérations aussitôt suspendues. Les Hovas, qui sont de très médiocres guerriers, comptent sur la configuration du sol dont ils s'exagèrent l'importance. Ils nous ont vus si souvent hésiter devant leur résistance, et nous retirer après des demi-victoires et des demi-traités, que ces souvenirs les entretiennent dans leurs illusions. Enfin, ils sont poussés à la résistance par des gens qui n'auront pas à subir les conséquences de leur défaite, et qui espèrent plutôt en bénéficier. Il est donc prudent de prévoir et par consé-

quent de préparer une expédition militaire que l'entêtement des Hovas risque de rendre inévitable.

Le gouvernement français mérite, en tous cas, cette justice qu'il a tout fait pour ne pas en arriver à cette extrémité. Voici neuf ans que les Hovas mettent sa patience à l'épreuve. L'un après l'autre, nos Résidents ont dû quitter un pays où leur situation devenait de plus en plus intenable. Le moment est venu de prendre un parti. Nous le devons pour maintenir notre dignité et notre prestige; nous le devons aussi pour assurer l'exécution des engagements que nous avons pris envers les autres puissances.

Une escale à Djibouti. — Sur l'initiative de M. Lagarde, gouverneur de notre colonie d'Obock, le commandant du *Peï-Ho* a reçu la mission d'examiner la possibilité de toucher à Djibouti où les paquebots allant à Madagascar s'arrêteraient désormais. Le commandant du *Peï-Ho* étudiera les moyens de rendre cette escale pratique de nuit comme de jour et remettra un rapport à ce sujet à la Compagnie des Messageries maritimes.

Nous n'avons pas besoin de rappeler que Djibouti est un des points les plus importants de notre colonie d'Obock au point de vue commercial, et qu'il a été question d'y transporter le siège du gouvernement.

C'est le point maritime où aboutissent le plus facilement les caravanes du Harrar et du Choa, qui apportent à la côte de l'ivoire, du café, de la poudre d'or, des plumes d'autruche, du musc et de l'encens, et qui remportent des objets manufacturés d'origine européenne, principalement des armes et des munitions.

L'importance de ces échanges serait considérablement accrue au profit de notre colonie, par un service régulier de paquebots faisant escale à Djibouti.

On ne peut donc qu'applaudir à l'initiative prise par M. Lagarde, et à l'empressement qu'a mis la Compagnie des Messageries maritimes à en faciliter la réalisation. Il serait à désirer, disons-le en passant, sauf à y revenir, que cette même Compagnie apportât le même bon vouloir dans l'étude des itinéraires de la ligne d'Indo-Chine.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

L'industrie linière dans le Nord de la France. — Un journal de Lille donne à ce sujet les détails suivants :

L'industrie du lin commence à la culture. La région du Nord est celle qui produit le plus, mais on récolte un peu sur tous les points de la France, soit qu'on le des-

tine à être vendu à la filature, soit qu'on l'utilise en le filant à la main pour les besoins personnels de la famille.

Le chanvre, qui tient aussi une place dans l'industrie, se cultive également un peu partout.

Ce textile, à cause de son peu de finesse et de la rigidité de ses fibres, ne peut être employé que dans la fabrication de grosses toiles, encore faut-il choisir dans les meilleures provenances.

En France, ce sont les chanvres de l'Anjou qui sont les plus estimés.

La corderie consomme beaucoup plus de chanvres que le tissage.

En chanvre, comme en lin, la production nationale ne suffit pas à la consommation et nous devons avoir recours à l'étranger.

Il nous vient surtout des chanvres d'Italie et de Russie.

Chanvres et lins tiennent donc encore une large place dans la culture française et les diverses manutentions que nécessitent le rouissage et le teillage occupent de nombreux ouvriers.

L'industrie du tissage existe par toute la France, soit qu'on tisse à la main, soit qu'on tisse mécaniquement.

Le tissage à la main tend à disparaître, et c'est fâcheux au point de vue ouvrier. Celui-ci, en effet, a son métier chez lui et c'est quelque chose d'éviter l'agglomération des usines.

Au point de vue de la qualité, le métier mécanique est exactement de pair avec le métier à la main, l'un et l'autre tissent de la bonne toile quand on leur donne du bon fil.

Le tissage à la main, tout en s'amoindrissant, vivra encore longtemps, même au point de vue industriel.

L'ouvrier tisserand ne travaille généralement pas toute l'année.

L'été il fait la moisson ; beaucoup ont eux-mêmes une petite culture et le métier, par son appoint, aide à faire vivre la famille pendant les mois d'hiver.

Le tissage à la main produit donc bien peu à côté du tissage mécanique.

A Armentières seulement, il y a environ 7,500 métiers produisant 12,000 pièces par semaine, soit 600,000 par an, qui représentent une longueur de 72 millions de mètres !

En supposant qu'Armentières produise la moitié de ce qui se fait de toiles en France, la production totale serait donc de 144 millions de mètres.

C'est déjà une jolie longueur, puisque cette bande de toile pourrait faire plus de trois fois et demie le tour de la terre.

Mais au point de vue utilitaire, c'est peu, puisqu'elle ne peut assurer que quatre mètres de toile pour chaque habitant de la France.

L'emploi actuel de la toile peut donc être considéré comme un minimum pouvant facilement être augmenté par une réclame bien entendue, appuyée de preuves à l'appui.

Les relations commerciales entre la France et la Russie. — C'est sous ce titre que dans le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale du Havre*, M. Louis Guitton se livre à une sérieuse et consciencieuse étude de nos rapports avec la Russie.

Cette étude emprunte une valeur d'autant plus grande à ce fait que l'auteur a lui-même résidé pour ses affaires pendant de longues années en Russie.

M. Louis Guitton était délégué du Havre à notre Congrès de géographie de Lille. Il y a quelques jours à peine il s'est fait le collaborateur bénévole de M. Beaufort et

l'a aidé dans la conduite d'une magnifique excursion dans la région des Alpes et à Lyon.

Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux quelques passages de son intéressant travail :

« Nous avons un traité qui nous met sur le même pied que nos rivaux, rien de plus, mais aussi rien de moins.

Pour le nord de la Russie, l'Allemagne a sur nous l'avantage de la position géographique, et cependant l'Angleterre, aussi mal placée que nous sous ce rapport, envoie en Russie pour 100 millions de roubles par an contre nous 17 millions ; en tous cas, pour le sud de la Russie nous avons, par la route toujours libre de la Méditerranée, plus d'avantage que l'Angleterre, obligée de contourner la péninsule ibérique, plus d'avantage que l'Allemagne, barrée par l'Autriche. Cette dernière seule serait plus avantageusement placée pour nous faire concurrence sur les marchés du sud de la Russie jusqu'à Moscou.

Ceux qui lisent le *Bulletin consulaire* constateront que les plaintes de nos consuls sont constamment les mêmes relativement au manque d'initiative et de hardiesse de nos commerçants. A peine voit-on de loin en loin quelques commis-voyageurs français et seulement dans les trois ou quatre grandes villes : Saint-Pétersbourg, Moscou, Odessa, peut-être Kieff. Le commerçant français recule devant les longs crédits à accorder. Cependant il n'y a là qu'un calcul d'intérêts à faire, un risque minime à courir si l'on choisit bien son client. Les Allemands et les Anglais les font, ces longs crédits, et cependant ils apprécient aussi bien que nous la rapide circulation de l'argent.

Le commerçant français recule devant les frais de voyage, mais pourquoi plusieurs maisons n'enverraient-elles pas un voyageur à frais communs. Et d'ailleurs, ces frais seraient mieux répartis si le commis-voyageur visitait plus de localités. Ici se présentent immédiatement deux questions : d'abord, le commerçant vous répondra que seules ces deux ou trois grandes villes lui offrent des débouchés pour ses articles de haut luxe : vins fins, soieries de Lyon, parfumerie fine, mais la France entend-elle ne fabriquer absolument que l'article de haut luxe ?

Ce serait condamner notre industrie à un champ de plus en plus restreint, car beaucoup de nos rivaux ont fait pendant ces vingt dernières années des progrès considérables dans l'art industriel ; l'orfèvrerie anglaise a perdu de sa lourdeur, l'article de Vienne rivalise avec l'article de Paris et les Allemands, à l'Exposition de Chicago, ont pris leur revanche de l'Exposition de Philadelphie. Ce serait une erreur que de nous reposer sur cette parole d'un délégué officiel allemand appréciant en deux mots leurs produits à Philadelphie : *Billig und schlecht* (bon marché et mauvais).

« Depuis l'Exposition de Chicago, écrit un consul allemand aux États-Unis, nous n'avons plus besoin de dissimuler la nationalité de nos produits sous des étiquettes françaises ou anglaises, et la marque « made in Germany » (fabrication allemande) est une meilleure recommandation. »

On ne demande donc en aucune façon aux industriels français de se mettre à fabriquer de la camelote pour étendre leurs débouchés ; il s'agit tout simplement pour eux de ne pas se cantonner exclusivement dans l'article de haut luxe, il s'agit de livrer au commerce des produits qui, tout en conservant le cachet d'élégance et de bon goût dont la France a le renom, puissent néanmoins concourir avec les produits similaires de l'Allemagne et de l'Autriche, et trouver accès auprès des classes moyennes. Souvent le prix un peu plus élevé de l'article français ne serait même pas un obstacle, si seulement le voyageur français allait en chercher le placement

un peu plus loin, mais ici se présente l'autre question : celle de la connaissance de la langue du pays.

.... Le commerçant n'est pas le seul qui, ayant la Russie pour objectif, devrait étudier la langue russe ; des ingénieurs, des praticiens sont appelés en Russie pour installer une usine, une manufacture, pour diriger un travail spécial. Le percement de l'isthme de Pérékop va être accordé à une entreprise française, des capitaux français sont fortement engagés dans le sud de la Russie : il est évident que les jeunes Français qui devront être envoyés dans des missions pareilles, appelées à se renouveler, auront tout avantage à connaître la langue du pays et bien des chances pour trouver dans le pays même une position fixe et avantageuse.

Actuellement, en outre de la chaire de littérature slave au collège de France, on enseigne le russe à l'Ecole supérieure de Guerre, à l'École des Langues orientales, à l'École des Sciences politiques, à la Réunion des Officiers, dans quelques lycées de Paris et à la Faculté des Lettres de Lille (1).

Ce n'est pas sur l'action gouvernementale qu'il faut compter pour le développement de nos relations avec la Russie, mais sur une plus grande initiative de nos industriels, une plus grande hardiesse de la part de nos commerçants, sur l'extension de l'étude des langues et sur des habitudes moins casanières chez notre jeunesse bourgeoise, en un mot sur une série d'actions parallèles partant de l'initiative individuelle. »

EUROPE.

La situation économique en Allemagne. — D'une correspondance adressée de Hambourg à un grand journal parisien, il résulte qu'une amélioration s'est fait sentir depuis quelques semaines sur bien des points de la situation.

Le traité de commerce avec la Russie, poursuit le correspondant hambourgeois, a donné une bonne impulsion, comme nous l'avons déjà vu, à l'industrie métallurgique et les bons effets de cette impulsion se sont maintenus. La consommation du fer brut a augmenté dans une grande proportion, les fabriques de machines à vapeur, de clous, de fils de fer, de machines à broder, à tisser, sont excellemment occupées.

Dans l'industrie des produits chimiques l'animation n'est pas moindre, notamment en ce qui concerne certains produits spéciaux servant à l'agriculture, tels que la kainite et la sylvinite, dont la consommation a doublé.

La situation est moins satisfaisante dans la branche de la confection et dans celles, en général, de l'industrie textile. Le marché américain pour lequel ces deux branches étaient habituées à travailler fortement, les a depuis quelque temps privées d'une partie importante de ses commandes. Par contre, on travaille beaucoup dans la branche de la fabrication des dentelles, des broderies, des passementeries.

On entend beaucoup de plaintes dans la branche de l'industrie du cuir, provenant principalement des difficultés de paiement. Au point de vue du travail agricole, où

(1) Ce cours, professé avec un réel talent par notre collègue, M. Haumant, membre du Comité d'Études, devrait être suivi par un plus grand nombre d'auditeurs appartenant au monde du commerce et de l'industrie.

la main-d'œuvre manquait, la situation s'améliore de jour en jour, à la suite d'engagements de travailleurs étrangers.

La statistique des échanges internationaux dans les limites de l'Union douanière allemande pendant le mois de mai dernier montre, d'ailleurs, qu'il y avait eu déjà en ce mois un commencement de reprise en ce qui est de l'importation. L'exportation, en effet, avait présenté un recul en mars et en avril. Son bilan du mois de mai s'est de nouveau élevé par un accident ; de sorte que le surplus des exportations des cinq premiers mois de cette année se trouve être de 3,186,765 quintaux métriques par rapport aux résultats correspondants des cinq premiers mois de 1893.

L'importation a également augmenté, et le surplus à fin mai s'est trouvé porté à 11.238,981 quintaux métriques. Il faut remarquer que les charbons figurent au premier rang des produits dont l'exportation a donné lieu à l'excédent, et cela avec un excédent de 1,602,373, représentant la moitié environ de l'excédent total. Il y a eu, par contre, recul dans les envois de l'industrie textile, mais progrès notable dans ceux de l'industrie métallurgique, des machines et instruments.

Un fait qui ne saurait rester inaperçu est celui qui ressort de la comparaison des résultats des exportations et des importations des cinq dernières années, au double point de vue des quantités et des valeurs ; tandis que les valeurs de ces importations et de ces exportations suivent une marche décroissante, les quantités vont en augmentant, d'où il y a lieu de conclure que les envois ont porté principalement sur des produits de valeur inférieure, et qu'aussi les prix n'ont cessé de baisser.

Les chiffres suivants donneront un exemple assez frappant de ce fait.

L'exportation de matières premières a augmenté, de 1889 à 1893, de 2,564,117 quintaux métriques, et cependant à cette augmentation correspond une diminution de la valeur s'élevant à 63,7 millions de marks ; de même pour les objets fabriqués dont il a été exporté 194,669 quintaux métriques de plus en 1893 qu'en 1889, la valeur ayant diminué pourtant de 52,4 millions de marks.

Cette constatation est de nature à expliquer les plaintes qui se font entendre au sujet des prix peu rémunérateurs.

Il y a cependant des industries dans lesquelles, par des améliorations incessantes à l'outillage, on est parvenu à compenser les pertes provenant de la baisse des prix. On peut citer, comme exemple, l'industrie sucrière. Bien que ses prix en soient tombés à 11 1/2 marks par cinquante kilogs, les fabricants trouvent encore un bénéfice réel dans leur exploitation.

ASIE.

Le commerce des étoffes à Tchungking, dans le Seutchuan, dans le Yunnan et dans le Kueitchou. — Il y a plusieurs mois déjà, M. le consul Haas entreprenait, dans les principaux centres industriels français, une campagne réellement patriotique en vue d'ouvrir à nos produits des débouchés dans la Chine Méridionale par la voie du Tonkin.

M. Haas a fait dans ce sens tous ses efforts à notre Congrès de géographie de Lille. Aujourd'hui M. Haas a regagné son poste à Hankeou et il a envoyé au gouvernement le très substantiel rapport dont nous allons donner des extraits à nos lecteurs :

Renseignements généraux. — Shanghaï est le grand marché de l'empire qui règle les prix dans tous les ports ouverts du Centre et du Nord. Les étoffes qui y

arrivent en grandes quantités, sont presque toujours le gage des avances des banques et la maison de vente les retire, lot par lot, au fur et à mesure de ses besoins. La marchandise reste à l'entrepôt de la douane « In bond ».

Les cours sont établis régulièrement et publiés toutes les semaines. L'offre et la demande règlent le marché. Les centres manufacturiers en France auraient un immense intérêt à se faire envoyer régulièrement les fluctuations des cours.

Les grands marchands chinois des ports ouverts, depuis Shanghaï jusqu'à Tchung-kin, font leurs approvisionnements de saison à Shanghaï, directement ou par l'intermédiaire de leurs correspondants. Quelques maisons chinoises s'adressent directement aux commissionnaires en Angleterre et en Allemagne. Cette opération directe a pour but de supprimer un intermédiaire. Les prix de vente dans les ports ouverts sont, à peu de chose près, ceux de Shanghaï, mais augmentés des frais de transport et de commission, et de transit passés, quand la marchandises est destinée à l'intérieur au profit d'un Européen, ou de likin (octroi provincial) quand il s'agit d'un indigène.

M. Haas étudie ensuite la question *des frais de transport par eau* aux trois grands entrepôts de Hankeou, d'Itchang et de Tchung-King ; puis *les frais de transport par terre* vers les centres de consommation.

Frais de transport par vapeurs et jonques. — Vapeurs. — De Shanghaï à Hankeou, taël 0,60. Une caisse de 50 pièces.

(Hankeou, grand centre de distribution, qui alimente une sphère d'action d'environ 100 millions d'habitants et qui est desservi par de nombreuses routes de terre et fluviales).

Vapeurs. — De Hankeou à Itchang, taël 0,75. Une caisse de 50 pièces.

(Itchang, centre de transit pour l'ouest et les environs. Grands entrepôts des compagnies de navigation. Tête de ligne des jonques).

Jonques. — D'Itchang à Tchung-King, 1/2 caisse de 25 pièces paye 2,500 sapèques.

(Tchung-King est la grande métropole de l'ouest du Thibet, d'une partie du Yunnan, du Kueitchou et du nord-ouest. Important centre d'importation et d'exportation qui étend son action sur une population qui s'élève au moins à 90,000,000 âmes).

Frais de transport par terre. — A Hankeou les marchands chinois utilisent la rivière Han qui est navigable toute l'année sur une distance de plus de trente jours, les Tung-Ting, lacs en communication avec le Yongtsé et qui alimentent le Kueitchou et le Hunan, la route de terre qui part de Shasi ou Schacheu, un peu au-dessous d'Itchong, sur le Yongtsé, et aboutit à Tchung-King.

Il y a d'autres routes, celle de Wonschien à Tchentou, la capitale du Seutchuan.

A Tchung-King, différentes routes de terre mènent dans les capitales du Seutchuan, du Kueitchou, du Yunnan, du Thibet, etc., etc. Les routes fluviales de Tchung-King sont les plus belles du monde.

Il importe peu de savoir à combien s'élèvent les frais de transport, puisque le commerce de l'intérieur est entre les mains des indigènes.

Nous ne pouvons opérer qu'à Tchung-King, *port ouvert.* Néanmoins, quand on considère le temps perdu et les frais relativement élevés qui grèvent nos marchandises destinées aux centres de l'intérieur, on peut se faire une idée de ce que serait la vente dans cet immense Empire du Milieu, si les bateaux à vapeur pouvaient circuler librement sur les fleuves navigables, et si on pouvait, par terre, créer des communications rapides, comme dans l'Inde et en Birmanie.

Ainsi, les porteurs mettent quinze jours pour aller de Wansehien, sur le Yangtzé

à Tchentou ; un mois pour aller de Tchung-King à Lueyangfou ; quarante jours pour aller de Tchung-King à Mungtzeu ; dix-sept jours pour aller de Yatchou à Totchienlo, etc. En général (1) 400 sapèques par jour, ou 4 sapèques la livre pour une étape de neuf lieues.

Si, dans un tel état de choses, la Chine achète pour quarante millions de francs d'étoffes en laine qui nous intéressent particulièrement en France, elle pourrait en acheter beaucoup plus, quand ce pays sera ouvert, et que les frais de transport seront dans l'intérieur réduits de plus de 80 %.

La route du Yangtzé de Shanghaï à Tchung-King est la moins fréquentée. Les « pièces goods », cotonnades et lainages sont transportés à Shasi entre Hankeou et Itchang, de là on les amène en jonques jusqu'à Tchung-King ; ce trafic échappe à la douane impériale et paye les taxes locales « les droits de likin ».

Il paraît que les grandes maisons de Tchung-King qui achètent à Shanghaï et à Hankeou leurs lainages et leurs cotonnades trouvent plus avantageux d'utiliser la route de terre, entre Hankeou et Shasi ; ils peuvent se servir de la rivière Han, navigable pendant trente jours, et des séries de lacs qui se trouvent entre la rivière Han et Shasi. La route fluviale de Canton à Posé n'approvisionne guère le marché de Tchung-King. Mais la question de la navigation à vapeur est toujours ouverte.

J'ai passé quelques jours à Shasi, j'ai étudié le mouvement considérable qui se fait par ce port, entre Tchung-King et Hankeou ; il n'y a pas moins de 2,000 jonques en rade, dont une grande partie porte 100 t. Plus que jamais je reste convaincu que la route de Laokai, viâ Yunnan-Sen, Sfiout, Tchung-King est la route de l'avenir. Car la Chine arrivera certainement à construire un chemin de fer pour relier Laokaï à Yangtzé. Les industriels français auraient donc le plus grand tort à ne pas se préparer dès aujourd'hui à conquérir les marchés de notre sphère d'action dont Tchung-King restera toujours le centre. En résumé, fabriquons aussi bien que les concurrents et utilisons le Yangtsé, la grande artère centrale, en attendant que la route du Tonkin soit abrégée par le chemin de fer d'Hanoï à Loakaï et celui que la Chine fera au point de vue stratégique et qui aboutira au Yangtzé.

M. Haas donne encore dans son rapport des renseignements sur la valeur du taël :

Le taël vaut en ce moment, à Tchung-King, fr. 4.

Le taël est un poids et non une monnaie ; toutes les opérations importantes dans les banques et dans les magasins de Tchung-King se font en taëls. Les ventes en gros se font en taëls. Les ventes au détail se font en sapèques. Une piastre mexicaine d'environ fr. 2,63 vaut, dans les marchés de Shanghaï et de Hankeou, environ 1,000 à 1,100 sapèques.

Le taël vaut de 1,400 à 1,600 sapèques.

Le taël de Tchung-King, plus grand que celui de Hankeou (ce dernier est plus grand que celui de Shanghaï) valait dans le commerce, à Tchung-King et dans la province, fr. 4 argent français, il y a deux mois. Le change varie.

En règle générale, l'argent du Seutchuan, plus pur, vaut au minimum 6 % de plus que l'argent de Shanghaï.

Sous la rubrique *échantillons*, M. Haas fournit des renseignements sur la nature des tissus à fournir :

Il serait nécessaire de créer, en imprimés, des dessins nouveaux, motifs chinois et fleurs (petites dimensions). Les vêtements ne comportent pas les paysages et les

---

(1) La piastre vaut 1,400 sapèques. La piastre vaut 2 fr. 60. La baisse du métal blanc n'affecte pas le change en sapèques.

grands dessins qui pourraient être utilisés, en petites quantités ; car les Chinois se servent de nos impressions pour faire des portières. J'appelle l'attention des dessinateurs sur l'emploi de ces tissus.

Les jeunes garçons sont habillés de préférence avec les couleurs suivantes : rouge, vert, bleu, jaune, violet; dessins pittoresques. Les jeunes filles aiment mieux les couleurs plus sombres, les fleurs, les petits motifs. En résumé, les articles imprimés ne servent guère qu'à habiller les enfants des classes aisées.

Nos satinettes sont trop chères. Il faut créer des dessins nouveaux. Il y a là un réel débouché ; car cette étoffe donne l'illusion de la soie. J'insiste sur cet article pour lequel nous sommes supérieurs.

Les Chinois ont assez rapidement adopté les nouveautés de l'Allemagne. Il suffit de s'en tenir aux couleurs du pays.

Noir, bleu, gris cendre, rouge (peu), marron, violet (peu) pour les draps unis.

Bleu, gris, violet, rouge (peu), pour les flanelles.

Le fabricant français devra se demander s'il lui est possible de concourir avec les prix indiqués par les échantillons étrangers. Les frais de transport de Marseille à Shanghaï et de Shanghaï à Hankeou, sont connus. Les droits d'entrée sont de 5 % *ad valorem.*

Emballages. — Les types classiques de la douane (1) arrivent à Shanghaï en ballots cerclés ou en caisses. Les pièces sont recouvertes d'enveloppes types qui ont une importance capitale. Les marchands de Shanghaï et les marchands de l'intérieur s'en rapportent à la marque de fabrique garantie suffisante. Il n'y a jamais de contestations. Les étoffes sont toujours de même qualité. C'est la condition *sine qua non* d'opérations suivies et importantes. On est habitué à Shanghaï, où se font les grandes ventes, aux marques connues des maisons anglaises et allemandes, et pour imposer un autre tissu, de fabrication française, il faut : 1° créer une marque et 2° user de patience.

Si nos articles sont équivalents en qualité et en prix, ils arriveront à s'écouler peu à peu. Supérieurs mais plus chers, ils s'adresseront à la clientèle riche. Nos industriels devraient faire un sacrifice, soit individuellement, soit en syndicat. L'avenir du marché en vaut réellement la peine.

Que nos négociants ne se désintéressent donc pas de la question ; qu'ils étudient avec soin une marque de fabrique qui obtienne confiance et n'hésitent pas à faire ce qu'impose un échantillonnage sérieux.

Il faut avant tout employer des caractères chinois corrects et qu'il conviendrait de faire tracer à l'École des langues orientales à Paris.

La vignette est utile, mais non indispensable. Elle peut être composée de personnages chinois ou de fleurs d'un trait caractéristique qui soit conforme aux goûts, à la civilisation de la Chine.

La médaille pour les lainages n'est pas indispensable mais utile. Il faut imiter ce qui se fait, on aura moins de peine à obtenir la confiance des marchands chinois.

Ventes publiques. — Il serait possible d'entrer à Tchung-King dans la voie des habitudes de Shanghaï, où l'on fait des ventes publiques très fréquentes par le ministère d'un commissaire-priseur. Dans la Peutchmann, faute de commissaire

---

(1) Une liste de ces types peut être consultée au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

priseur, l'agent du comptoir français pourrait être chargé des ventes périodiques et écouler les soldes et les stocks de nos industriels.

Nos commerçants restent libres de faire racheter ce qui n'atteint pas le prix convenable. Il est facile de faire publier les dates des ventes dans les grandes préfectures de Yunnan fou, de Kiating fou, de Sinfou, de (Kiating), de Tchenfou, de Sutchéou fou, etc., etc., où se trouvent de grandes maisons. Dans tous ces centres riches et plus peuplés que Marseille, nos missionnaires français nous apporteront l'appui de leur autorité et la clientèle des Chinois chrétiens.

De la sériciculture en Transcaspie et Turkestan. — Le consul de France de Bakou écrit que de tout temps on a élevé le ver à soie en Asie centrale. Mais il n'y a pas plus de vingt années que les principes de la science moderne ont été appliqués pour la première fois à la sériciculture. Jusqu'à cette époque, les procédés n'avaient pas varié depuis le deuxième siècle avant J.-C. On pouvait craindre même que cette industrie, considérée comme une ressource secondaire, ne vint à disparaître par suite de l'ignorance et de l'indifférence générale des indigènes.

On sait que l'élevage régulier du ver à soie exige des soins scrupuleux, de la propreté et de vastes locaux avec une température assez élevée et toujours égale. Ces conditions ne peuvent être observées sérieusement que lorsque la culture est menée sur une grande échelle par des hommes expérimentés.

Or, l'élevage du ver par les indigènes se fait dans des chaumières, des granges et des écuries, parfois même dans des huttes de roseaux. Manque de lumière, ventilation insuffisante, changement brusque de température, tels sont les inconvénients qui résultent de cet élevage primitif. A peine éclos le ver est déposé dans des paniers fabriqués avec le premier chiffon venu. Pour nourriture, des feuilles de mûrier en très petite quantité, jamais nettoyées, la plupart du temps couvertes de poussière et souvent mouillées par la pluie. La litière n'est changée qu'une fois seulement pendant la durée de l'élevage. Enfin, au lieu de préparer les cocons, les indigènes laissent ce soin au ver qui, en les bouclant, dépose naturellement une couche d'herbes sèches.

Il faut ajouter que l'élevage du ver est généralement confié aux femmes et aux enfants. Aussi bien la vie cloîtrée imposée aux femmes indigènes nuit-elle beaucoup à l'amélioration de l'existence du ver. Mais il est défendu, d'après des croyances superstitieuses, à tout étranger de voir l'animal pendant toute la période de son développement. L'éclosion de la graine se produit d'une façon curieuse et des plus primitives (les femmes portent des sacoches remplies de ces graines sur certaines parties de leur corps).

Les matériaux de construction coûtent fort cher en Transcaspie, d'autre part les mûriers y poussent en assez petite quantité. Or, comme la production du cocon est en raison directe de l'étendue des bâtiments et de la quantité de la nourriture à fournir, il s'ensuit que l'indigène ne peut cultiver que quelques grammes de graines, lui rapportant, suivant la récolte, au minimum de 3 à 5 r. et de 15 à 50 r. au maximum. Toutes les conditions défavorables à l'élevage que nous venons d'énumérer ont pour conséquence naturelle des maladies épidémiques. On peut dire qu'aujourd'hui il n'y a plus une seule graine indigène qui soit vraiment saine. Cette situation amena l'intervention du gouvernement russe et en 1888 ses efforts ont donné des résultats fructueux. La station du Nouveau-Martelan a commencé par l'élevage de la race « Jucrociato », mais l'expérience démontra bien vite que le Japon vert, de

Milan « Indigeno Gialo », la « Brianza » et « la Corse » ont obtenu les meilleurs résultats.

Les deux premières races furent obtenues par des graines cellulaires, les deux autres achetées à titre d'essai à des particuliers.

Le résultat fut tout en faveur de la race milanaise, donnant de meilleurs cocons et, d'après la statistique, moins sujette aux maladies. Il est à noter que les indigènes du district de Khodjent restent fidèles à la culture de la race japonaise, bien que les cocons produits soient beaucoup plus légers.

La station de Samarkand a eu particulièrement à lutter contre l'ignorance des indigènes. Elle a cependant réussi à augmenter considérablement la production des cocons.

La station de Petro-Alexandrofsk possède 1,500 mûriers. La race la plus remarquable qu'elle cultive est celle de Chine, facilement reconnaissable à la fermeté de ses cocons généralement blancs. La population de cette région étant très pauvre, la distribution gratuite des graines y vient fort à propos.

Même la culture de Khiva bénéficie de l'élevage de la station de Petro-Alexandrofsk. Depuis 1888, on envoie chaque année quatre livres de graines au Khan de Khiva, qui en fait la distribution à ses sujets avec accompagnement d'instructions spéciales.

Mais les stations de l'État ne pouvaient toujours suffire aux besoins croissants du pays. Déjà des négociants de divers pays venaient offrir aux indigènes des graines étrangères. Dans la crainte de voir introduire dans le pays des graines contaminées, le gouvernement décida de limiter à quelques maisons choisies la faculté d'importer des graines étrangères.

La plus importante et la plus connue de ces maisons est celle de M. Aloisi, citoyen français.

M. Aloisi a exposé pour la première fois ses graines cellulaires à Tachkent en 1890. Dès lors il était autorisé par le gouvernement à vendre ses graines aux indigènes.

Aussitôt furent installées dans le centre du Turkestan deux stations, Khodjent et Kokand, pour la culture de la race corse de trois couleurs : blanche, jaune et jaunâtre.

En outre, il était adjoint à la station de Kokand un musée de produits de soie, de machines et appareils employés dans la sériciculture.

M. Aloisi enseigne le grainage aux indigènes (il y a en ce moment plus de vingt élèves qui étudient dans les stations de Khodjent et Kokand). On distribue des brochures en plusieurs langues aux indigènes pour leur donner des principes de culture. Il en a été distribué plus de 10,000 seulement pour la langue russe. M. Aloisi doit construire à bref délai une filature.

La graine employée par l'établissement de M. Aloisi vient de Corse. On en vend de grandes quantités dans le Caucase. Il y a même une agence de ces produits à Tiflis. Les graines de cette maison ont obtenu un tel succès qu'il a été nécessaire d'employer des moyens énergiques contre la falsification.

Au Japon. — La guerre entre la Chine et le Japon donne une actualité plus grande à la très intéressante lettre que l'on va lire et que le *Soleil* reçoit d'un correspondant au Japon. Elle contient de curieux détails sur les mœurs et les qualités brillantes des Japonais, ainsi que sur la civilisation rapide de ce peuple, qui se rapproche par tant de côtés de nos populations européennes :

« Le Japon japonais s'en va, pour faire place de plus en plus à un Japon euro-

péen, ou du moins européanisé, où il y a des journaux, des télégraphes, des chemins de fer, des phares, où les soldats manœuvrent à la prussienne, où les queues de chevelure sont, par ordre, écourtées, un Japon où l'on se coiffe d'un feutre, où l'on vaccine les gens comme chez nous et où nul n'a plus le droit de porter le sabre, ce fameux sabre avec lequel on s'ouvrait si allègrement le ventre, à moins, dit une récente ordonnance, d'être en costume de cour ou bien de faire partie de l'armée, de la marine ou de la police.

Et dire qu'il y a vingt-cinq ans environ, une des plus attirantes curiosités que l'on pût montrer à la foule dans les baraques de la foire d'Asaska, à Yedo, c'étaient « des Européens mangeant avec des fourchettes ! »

Mais que vous parlé-je de Yedo ; il n'y a plus de Yedo. La capitale même a changé de nom. Yedo est devenu Tokio, et Kioto, l'ex-cité souveraine, n'est plus aujourd'hui qu'un Versailles japonais. Il n'y a, hélas ! que les volcans, les cyclones, les typhons régionaux qu'il n'y a pas eu moyen d'envoyer rejoindre dans les domaines des antiquailles, les Samouraïo, les Daïmios, les Shôgouns, toutes les vieilles choses ancestrales, et qui continuent de faire des leurs à cœur joie.

Depuis 1868, date à laquelle s'est accomplie, comme par le mouvement d'une plaque tournante, cette conversion instantanée d'un peuple asiatique aux mœurs, aux idées, au train de vie de l'Occident, on s'est demandé plus d'une fois si la révolution serait durable, et si le calendrier grégorien, qu'on suit maintenant là-bas comme chez nous, n'aurait plus qu'à enregistrer les phases de cette *xénomanie*. On a dit — ce qui, entre nous, est une assimilation fort risquée — que les Japonais étaient les Français de l'Extrême-Orient, un peuple qui se passionne volontiers pour ce qui est nouveau, quitte à repousser bientôt les objets de son engouement. On l'a représenté comme dénué d'esprit de suite et de persévérance, avec des élans spontanés suivis d'affaissements soudains, allant par saccades et par bonds, frappé enfin à l'effigie de son pays, où les éléments naturels ont des façons de procéder si désordonnées et si brusques.

Jusqu'à présent pourtant il ne semble pas que le Japon ait regret de sa volte-face et qu'il songe à retourner en arrière. L'État, qui, pour aller plus vite et suppléer au manque de l'initiative privée, s'est fait d'emblée, maître de forges, entrepreneur de bâtisses, fabricant de papier et de bien d'autres choses encore, n'a pas envie de revenir, pour son compte, à l'ancienne ère chronologique, à la période qui a précédé celle qu'en 1868 le jeune empereur Mutsu-Hito, sans plus se soucier de faire affront aux cent vingt-quatre dynastes ses devanciers depuis l'an 660 avant Jésus-Christ, a, de son autorité privée, baptisée du nom de *meiji*, « gouvernement éclairé ».

Sans nul doute, au fond des provinces, il doit rester bien des « vieux Japonais » pour qui ces innovations constituent autant d'horreurs diaboliques et qui refusent de troquer l'ample vêtement de soie des aïeux, dont le pays même fournit si abondamment la matière, contre l'habit noir étriqué que les fonctionnaires sont tenus de porter aujourd'hui. Notre code de civilité mondaine, notre façon de boire et de manger, ils s'en moquent comme du parapluie d'alpaga qu'arborent avec tant de délices les adeptes de la nouvelle école. Ils s'arcboutent, j'en suis sûr, contre le courant, décidés à ne pas se laisser emporter. Ils ne vont peut-être pas jusqu'à pleurer le temps où le brigand Benkéi, par exemple, attaquait en plein jour, en pleine rue, les passants qu'il dévalisait et tuait, et où, quant un daïmio sortait, il fallait se mettre à genoux sur la route, sous peine de décollation immédiate ; mais ils boudent certainement la lampe à pétrole et plus encore le bec de gaz, qui est loin, du reste, d'avoir remplacé en tous lieux l'affreux luminaire du vieil âge.

Notre lit à l'européenne, ils ne sont pas près non plus de l'adopter ; ils lui préfèrent la fameuse couche nationale, dont les pièces mobiles et rudimentaires se

serrent, le jour, dans un bahut dont on les retire le soir. Des autres meubles dont nous usons, ils n'en ont pas davantage souci, et, remarquons-le en passant, la révolution qui a transformé du tout au tout les grandes villes du Japon n'a pas encore sensiblement modifié l'aménagement intérieur des maisons. On y prépare bien une cuisine exotique ; on arrose même ces mets nouveaux d'une bouteille de champagne, le cas échéant ; mais l'habitation où on se livre à ces agapes inconnues des aïeux est toujours construite d'après le vieux type ; c'est la maison de bois légère et vide, dont le feu ne fait qu'une bouchée, mais qui présente un double avantage, celui de ne pas coûter cher (de 200 à 500 fr. en moyenne), et de ne pas craindre les tremblements de terre.

Mal en a pris en effet à Tokio, cette cité de 1,100,000 habitants (chiffre du dernier recensement), de s'être payé un boulevard à la mode d'Europe, avec des immeubles de briques et de grands magasins comme chez nous. Il n'y a pas deux mois, une terrible trépidation du sol, moins meurtrière pourtant que celle de 1855, marquée par 80 secousses qui firent périr plus de 100,000 personnes sous les ruines de 16,000 constructions, y renversait ou y endommageait, au point de les rendre inhabitables, 5,000 maisons environ, plus 5 palais. Le nouveau bâtiment de la légation allemande notamment a été complétement détruit, et il faudra le reconstruire de fond en comble.

Si le Japonais, pour passer à un autre point de vue, est un peuple artiste dans l'âme, si, dans la peinture et la sculpture, il a produit des œuvres tout simplement admirables, il s'en faut de beaucoup que la littérature soit, chez lui, à la hauteur de l'art. Cela tient-il à la langue, si complexe et si difficile à manier, ou au défaut d'imagination ? Toujours est-il que ce qu'on connaît de sa poésie manque absolument de substance et de fond. Quant au théâtre, il est, on peut le dire, resté absolument dans l'enfance. »

AFRIQUE

Au Dahomey. — État actuel du pays. — Abomey repeuplé. — Avenir de la colonie. — M. d'Albéca, administrateur colonial, ancien directeur des affaires politiques au Dahomey et qui, en cette qualité, prit part aux opérations de la colonne expéditionnaire de 1890 à 1892, vient d'adresser à la Société de Géographie un très intéressant rapport sur l'état actuel et les ressources ignorées de notre nouvelle colonie africaine.

M. d'Albéca constate d'abord que la topographie du Dahomey est encore en partie inconnue, par suite de l'impossibilité où se trouvaient les explorateurs, avant la conquête, de recueillir des documents. Les souverains d'Abomey, en effet, fermaient les chemins aux Européens. Lorsqu'un de ceux-ci voulait voyager à travers le pays, il était tenu de se présenter à l'*agore* ou préfecture d'où dépendait le lieu de sa résidence et, après avoir donné de minutieuses explications sur le but de son voyage, d'acheter moyennant une somme correspondant à environ soixante centimes de notre monnaie et une bouteille de tafia, le droit de circuler sur tel ou tel chemin qu'on lui désignait. On lui donnait une amande de palme enveloppée dans une feuille de bananier en façon de passeport. Les *décimères* ou douaniers surveillaient les croisements de routes et les bords des lagunes pour empêcher l'étranger de s'écarter de son chemin et de se servir d'instruments de précision, tels que sextant, boussole ou appareils photographiques.

L'état-major du corps expéditionnaire, ayant organisé un service de reconnaissance très bien divisé, a pu réunir des documents précis sur la topographie du Dahomey, qui est maintenant connu jusqu'au 8° 30′ de latitude nord. Aussitôt que la saison le permettra, les opérations seront poursuivies, et l'on espère qu'avant peu le pays aura été entièrement exploré.

La chute du royaume du Dahomey a entraîné la dislocation des éléments hétérogènes qui le composaient et le réveil de l'esprit de nationalité. Actuellement, toutes les confédérations soumises par les prédécesseurs de Béhanzin se reforment sur leurs anciennes bases.

Les Nagots sont rentrés à Kétou et à Savé et ont commencé à reconstruire les villages détruits par les Dahoméens; les Mahis ont recouvré leur indépendance et sont divisés en plusieurs confédérations : celle de Savalou qui comprend onze villages, celle de Djaloukou, possédant quatre centres importants dont un, Doumi, est gouverné par une féticheuse; la confédération de Paomignau, sur la rive droite de l'Ouémé, comprenant six gros centres; celle des Dassas, ayant quarante et un villages, et enfin la confédération d'Ouessé, qui est actuellement en voie de formation.

Le royaume d'Ardres, conquis par le Dahomey il y a trois siècles, et qui était devenu la province d'Allada, que gouvernait Apollogou, frère de Béhanzin, a été reconstitué le 4 février de cette année, avec Allada pour capitale. Le prince Gaouhou-Hougnou, dernier descendant de l'ancienne famille régnante d'Ardres, a été nommé roi sous le nom de Giga-Dou-Glé-Han-Maou, ce qui signifie : « le roi qui vient d'être nommé servira la France comme le soleil et la lune servent Dieu ».

Allada, qui ne comptait guère plus de 250 habitants, depuis l'occupation des troupes françaises, commence à se repeupler. Les indigènes rentrent peu à peu et reprennent leurs travaux de culture.

Abomey est également repeuplé en partie. Le nouveau roi a fait procéder au nettoyage complet de sa capitale, reconstruire le palais qui avait été brûlé et restaurer celui de Gimbodji; de belles routes y conduisent. Les palais en ruine de Peho, Zanza, Tandji, Allahé sont également en voie de reconstruction.

Porto-Novo est la ville la plus importante. Les maisons sont construites en *barre*, qui est une sorte d'argile rougeâtre acquérant à la chaleur la dureté de la pierre. Les fortifications, construites également en barre et comprenant quatre redoutes et une enceinte, sont en partie détruites et vont être définitivement rasées.

La population, très nombreuse, est composée en grande partie de métis brésiliens et portugais; l'élément européen y est très fort. Il y a actuellement dix factoreries françaises, anglaises et allemandes et un grand nombre de petits commerçants européens et métis.

Les opérations de reconnaissance du pays sont poursuivies avec la plus grande activité en vue de déterminer les ressources encore ignorées qu'il peut recéler. C'est ainsi que l'Agra, affluent de l'Ouémé, et plusieurs autres cours d'eau roulent sur un fond de schiste ardoisé, qui laisse supposer la présence de gisements carbonifères. Dans la partie nord des plateaux d'Agouy, on a rencontré des forêts très riches en essences tinctoriales et en arbres à beurre.

La région de Save-Ouesse est un immense terrain de chasse où vivent des troupeaux de bœufs sauvages et de grands cerfs, dédaignés des indigènes, qui se nourrissent exclusivement de poisson. On y rencontre aussi des bandes d'éléphants, qui pourraient suppléer à l'insuffisance de l'ivoire, chaque jour plus grande, dans les régions où il était exploité jusqu'à ce jour.

On peut espérer que dans un avenir très prochain, le sol du Dahomey sera suffisamment connu pour commencer à donner des fruits appréciables, surtout si l'on

considère que, même dans les régions où l'eau est en abondance, il existe de vastes terrains incultes par suite de l'insuffisance des habitants. Le jour où de nouvelles voies de communication, qui doivent être ouvertes, auront mis le Dahomey en contact avec le Soudan et le Congo, ce jour-là notre empire colonial africain sera uni et compensera largement les sacrifices que s'est imposés la mère-patrie.

AMÉRIQUE.

Le bill Wilson et le bill Mac Kinley. — Le 27 août, à minuit, un événement considérable dans l'histoire commerciale du XIXe siècle s'est produit en Amérique. Le bill Mac Kinley a vécu. Le bill Wilson l'a remplacé, non sans avoir eu à soutenir d'ardentes luttes. Il n'est pas ce que beaucoup avaient espéré ; par contre il désespère les protectionnistes à outrance. Il est béni par les uns, honni par les autres. Peut-être ne mérite-t-il ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Voici l'appréciation du journal des *Débats :*

« Le tarif Wilson, remanié, il est vrai, par le Sénat, n'est pas aussi mauvais qu'on le dépeint. La Chambre, dans son esprit généreux et libéral, avait essayé de renverser la muraille de Chine élevée par le major Mac Kinley, mais en reconstruisant la barrière douanière, elle avait laissé de nombreuses fissures par lesquelles s'échappaient les ressources du budget et qui, dans tous les cas, rendaient son œuvre chancelante. Avec beaucoup de sagesse, le Sénat a comblé ces trous : de 124 millions de dollars, il a porté à 136 millions les recettes douanières créées par la Chambre ; il a établi un droit d'entrée sur les sucres qui doit rendre 43 millions. Les 60 millions de déficit votés par les représentants se trouvent ainsi en partie retrouvés. L'impôt sur le revenu, qui pourra fournir un supplément de 30 millions, mettra même à la disposition du Trésor des excédents suffisants pour autoriser de nouvelles réformes, si le système fonctionne bien et si les élections maintiennent les démocrates au pouvoir. »

Cette appréciation est un peu optimiste Dans une *interview* que publie un journal de Paris, M. Lourdelet, dont tous nos lecteurs connaissent le jugement sain et la haute compétence, estime que le bill Wilson, tout comme son prédécesseur de funeste mémoire, n'est qu'une machine électorale.

Il importe avant tout, a-t-il dit, de se rappeler les circonstances très particulières qui ont fait éclore le bill Mac-Kinley.

Lorsqu'en 1888 expirèrent les pouvoirs du président Cleveland, les silvermen — propriétaires de mines d'argent — voyaient leurs intérêts très menacés par la baisse formidable de ce métal. Ils s'entendirent avec certains industriels intéressés au relèvement de certains droits et proposèrent au parti républicain, qui depuis plusieurs législatures avait vu lui échapper le pouvoir, de faire les frais de l'élection de M. Harrison. Le marché fut conclu. M. Harrison s'engageait, pour tout le temps de sa présidence, à faire acheter par le Trésor 4 millions et demi de dollars d'argent par mois. L'élévation des tarifs douaniers donna satisfaction à l'autre catégorie des entrepreneurs électoraux ; elle était d'ailleurs nécessaire pour équilibrer le cours factice auquel on maintenait l'argent.

Le bill Mac-Kinley fut donc l'expression d'une spéculation financière basée sur une opération électorale. Et l'élection de M. Harrison coûta 50 dollars par voix, alors que le prix normal de revient ne dépasse pas 2 ou 3 dollars.

Le bill eut pour conséquence de faire monter le prix de certaines denrées, et notamment des lainages communs. Ceux-ci, en effet, étaient beaucoup plus frappés que les lainages de luxe, et la chose est aisée à comprendre. En plus de la taxe *ad valorem*, un même article était soumis à un droit, dit *spécifique*, basé sur le poids et par conséquent identique pour les lainages de prix différents.

C'est pourquoi, du reste, l'Allemagne a beaucoup plus souffert du bill que la France.

Les pouvoirs de M. Harrison expirés, les démocrates voulurent prendre leur revanche. Leur champion, M. Cleveland, s'engagea à rapporter le *Sherman bill* (relatif aux achats d'argent). Il le fit aussitôt après son élection et provoqua ainsi la crise de l'argent dont il fut tant question l'année dernière. M. Cleveland avait promis en outre de diminuer les droits de douane qui, d'après ce que nous venons de voir, pesaient sur la classe ouvrière.

Le bill Wilson est donc, comme le bill Mac-Kinley, le prix d'un coup électoral.

Quelles seront les conséquences du nouveau régime au point de vue français : c'est ce que montre le journal des *Débats :*

« Les négociants français placent sur le marché américain, bon an mal an, pour un million de francs de marchandises par jour, soit 200,000 dollars. L'an dernier, bon exercice, ces ventes ont atteint 76 millions de dollars qui ont nécessité le versement à la douane d'environ 36 millions de dollars, soit bien près de 50 % de la valeur des articles importés. Si le nouveau régime avait été appliqué, le consommateur américain n'aurait eu à verser au fisc que 25 millions, soit un tiers seulement de la valeur. Évidemment, si un droit de 50 francs sur un objet de 100 francs n'est pas suffisant pour écarter tous les acheteurs, un droit de 33 francs seulement paraîtra, à beaucoup de consommateurs, plus supportable et il est à penser que le fabricant français, renommé pour la bonne qualité de son travail, recevra, grâce aux droits moins élevés, plus d'ordres que par le passé.

Parmi les articles français favorisés, ceux qui touchent à l'habillement sont les mieux traités ; les lainages ne payeront plus que la moitié du droit du tarif Mac-Kinley ; les soieries ordinaires ou mélangées de coton sont mises à la portée des bourses modestes ; les plumes et les fleurs artificielles pour les modes, la chapellerie pour les hommes, les bijoux, les boutons, un grand article de l'industrie parisienne, sont l'objet d'un traitement de faveur. Nous pourrons également offrir à meilleur compte nombre d'objets d'alimentation : conserves de légumes et de fruits dont on est si friand ici ; prunes sèches, noix et amandes, dont nous avons comme le monopole ; pâtes alimentaires de Marseille qui, chaque année, élargissent ici leur débouché. Nos vins en cercles, quand ils titrent moins de 14 degrés et demi d'alcool, et à peu près tous sont dans ce cas, bénéficient d'une clause très heureuse, à laquelle le gouvernement français ne doit pas être étranger, qui réduit de près de moitié les droits actuels, et ramène la taxe au taux de 42 francs par hectolitre.

Après le vêtement et la nourriture, le logement.

Là encore, les Américains pourront se procurer, sans être désormais outretaxés, les produits français qu'ils voudront : mobilier, tapis, rideaux, porcelaine, cristaux, voitures. Tous ces articles sont dégrevés. Les œuvres d'art sont toutes, comme nos livres, admises désormais en franchise. Nos artistes sont les seuls à fournir les États-Unis de peintures, d'aquarelles, de sculptures. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de droits, ils pourront envoyer aisément leurs œuvres ici, chez Durand-Ruel, chez Boussod et Valadon, organiser des expositions, pousser à la vente et trouver de bons prix. »

Là encore, le journal des *Débats* me paraît bien optimiste. Lui-même, dans l'ar-

ticle que je cite, fournit des arguments qui montrent combien les bons effets qu'il signale au point de vue français peuvent paraître précaires et transitoires, si les Américains vont résolûment jusqu'au bout de la nouvelle voie qu'ils semblent avoir adoptée.

Avec la franchise du commerce telle qu'elle existe en Angleterre, il n'est pas douteux que les États-Unis ne puissent en très peu d'années s'emparer du commerce du monde. L'industriel n'a pour ainsi dire pas d'impôts à payer — les charges publiques sont si faibles, — il a les matières premières aux plus bas prix ; les transports coûtent moins, au kilomètre, qu'en Europe ; la houille vaut 12 francs la tonne ; les machines sont des types les plus récents, c'est-à-dire les plus économiques, et comme la main-d'œuvre se paye 50 % de plus parfois qu'en Europe, ici on la supprime, et la machine automatique s'installe partout (1), de sorte que, s'il entre dans un mouvement de montre français pour 30 francs de main-d'œuvre au salaire faible de 3 francs par jour, ici, grâce à la machine automatique et avec des ouvriers à 6 francs même, la montre revient à 2 francs au manufacturier. Mais les Américains n'en sont pas encore à bien saisir toute la portée de la grande réforme à laquelle ils travaillent ; ils sont timides et prudents. Avec plus de liberté commerciale, il leur arrivera pour tous les produits industriels ce qui leur est arrivé pour les cotonnades, le piano, la montre : d'importateurs, ils deviendront vite exportateurs, et exportateurs de quantités énormes.

Que deviendront alors nos marchés européens ? Comment soutenir la lutte contre une pareille concurrence ?

Et M. Lourdelet vient à la rescousse. Il déclare que, même à présent, ce serait une erreur de croire que, par suite de la réduction du tarif, les États-Unis vont se trouver désormais en présence de la concurrence étrangère.

Le droit spécifique était jadis le même sur les laines brutes que sur les lainages. Ce droit disparaissant, l'industrie américaine est à même maintenant de transformer la matière dans des conditions de prix ne lui laissant rien à redouter des lainages européens.

Jadis les pierres non préparées ne supportaient qu'un droit de 10 %. La Tiffuny ayant créé en Amérique une taillerie de diamants, ce droit a été porté à 25 %.

Les sucres n'ont pas été dégrevés. Et ainsi de suite.

Les Américains ne se préoccupent nullement de nous être agréables, et, en dépit des démarches si vantées de notre consul général délégué pour éclairer les membres du Parlement, je crois qu'ils se sont fort peu préoccupés de la France pour édicter un tarif qui s'applique à toutes les nations.

Le président Cleveland disait tout récemment : « Nous sommes en possession d'un outillage formidable, qui est employé seulement pendant neuf mois par an pour la consommation indigène. Il faut que nous l'utilisions pendant les trois autres mois pour inonder le monde de nos produits. Et la première condition pour exporter, c'est d'avoir les matières premières et l'existence au meilleur marché possible. »

Voilà la « sympathie » de la République sœur.

Le nouveau tarif n'est pas encore en vigueur et déjà on bâtit à New-York une

---

1. Ce n'est peut-être pas là tout à fait l'idéal. Que devient alors l'homme qui n'a point la chance de venir au monde avec un capital assuré ? Dans la dernière crise, alors que des ouvriers n'avaient pas de quoi payer leur pain, le blé, surabondant, tombait à 53 sous les 27 kilog. — 2 sous le kilog. C'est-à-dire le pain de 4 livres à 4 sous, fait inconnu dans l'histoire moderne. Si bas était le prix que le blé se donnait et se donne encore en nourriture aux pourceaux dans l'Indiana. On garde le maïs qui vaut 2 sous de plus à cette heure.

Bourse de laines. L'Amérique se dispose à accaparer la laine comme elle a accaparé le caoutchouc.

Et M. Lourdelet conclut :

— L'abaissement des tarifs va sans doute, pendant quelque temps, faire monter le chiffre de nos exportations aux États-Unis. Mais la situation sera toute passagère, et si l'industrie française ne se décide pas enfin à bouleverser son outillage pour lutter de bon marché avec les produits américains, elle se trouvera bientôt en présence de la plus forte crise qu'elle ait jamais subie.

Qu'est-ce que ce bouleversement de l'outillage dont parle M. Lourdelet, sinon l'introduction de ce machinisme à outrance que signalait tout à l'heure le journal des *Débats*? Tout cela est gros de menaces pour l'avenir et n'inspire pas de réflexions bien consolantes.

A. M.

Colombie. — Établissement d'un service de navigation concédé à un Français. — Le Ministre de France à Bogota annonce que l'établissement d'une ligne de navigation sur l'Orénoque et le Rio-Meta vient d'être concédé à M. Joseph Bonnet, citoyen français, promoteur de l'entreprise.

La nouvelle ligne, qui partira du petit village de Magarel, en Colombie, pour aboutir à Ciudad-Bolivar, desservira donc le centre de la Colombie pour aboutir à un port vénézuélien d'un accès facile aux grands navires.

La distance pour l'Europe sera réduite de 20 à 13 et, pour les États-Unis, de 12 à 7 jours.

III. — Généralités.

Pays-Bas. — Il se prépare en Hollande, du 1er Mai au 1er Novembre 1895, sous le haut patronage de S. M. la Reine Régente, la présidence d'honneur de M. S. A. Vening Meinesz, bourguemestre d'Amsterdam, et la présidence effective de M. A. Calisch, une Exposition universelle d'un intérêt tout spécial. Elle a trait à tout ce qui concerne « l'Hôtel » et le « Voyageur », et comprendra, subdivisés eux-mêmes en classes, les seize groupes ci-après :

Architecture. — Moyens de transport. — Industrie générale. — Industrie alimentaire. — Pêche maritime et fluviale. — Hygiène. — Machines. — Éclairage. — Industrie artistique. — Chauffage. — Section géographique. — Installations complètes. — Moyens de sûreté. — Horticulture. — Assurances. — Divers.

Établie à Amsterdam, derrière le Prijks Museum, elle offrira aux adhérents 160,000 mètres carrés de superficie et 30.000 mètres carrés de constructions à ériger.

Par dérogation à la pratique suivie en pareille matière, les produits seront répartis entre les groupes et les classes sans distinction de nationalité, sauf décision contraire sur la demande des participants.

Il y aura lieu, après décisions d'un Jury international, à attribution de récompenses consistant en : croix, médailles d'or, argent, bronze et diplômes.

Il sera organisé une Loterie comprenant des lots achetés exclusivement à l'Exposition à concurrence d'une somme minimum de 250,000 florins.

Un bureau de douanes sera établi dans l'enceinte de l'Exposition et il a été sollicité un Arrêt spécial édictant la franchise d'importation.

Les adhésions, sauf prolongation des délais, seront reçues au Commissariat-Général, Singel 451, à Amsterdam, jusqu'au 15 Novembre 1894, et la réception des objets aura lieu du 15 Mars au 20 Avril 1895.

Ils seront envoyés franco et repris, après la clôture, par l'expéditeur et à ses frais.

La production et la consommation de la houille sur le globe. — Une revue américaine — *the Engineering and Mining Journal* — vient de publier une statistique des plus intéressantes des progrès et de l'état actuel de l'industrie de la houille. Nulle industrie aujourd'hui n'est plus nécessaire, plus importante, plus curieuse à étudier et, en même temps, plus grandissante, quoique l'une des dernières dans le développement de la civilisation et de l'humanité. A tout prendre, le spectacle de la marche extraordinaire de cette industrie peut suffire, à lui seul, à toutes les déclamations des accusateurs des sociétés contemporaines au point de vue de l'exploitation des forces naturelles de la terre, de même qu'il démontre combien il est indispensable, de la part des gouvernements, d'améliorer, sans trève ni cesse, l'organisation de l'industrie.

Donnons, d'abord, quelques chiffres relatifs aux premiers pas de cette grande industrie. En 1780, la production, en Angleterre, ne dépassait pas 8,500,000 t.; en 1800, elle ne dépassait pas, en France, 800,000 t.; en Allemagne 300,000 t. Pour les autres principaux pays producteurs, les premiers relevés ne remontent qu'à 1840: Russie, 10,000 t.; Autriche, 400,000; Italie, 60,000; États-Unis, 1,800,000. Dans la période 1800-1850, la production totale avait représenté: 1800-1820, 277 millions t.; 1820-1840, 566 millions et 1840-1850, 637 millions t. Ces chiffres étaient déjà fort remarquables, mais ils allaient être bien dépassés dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

	Tonnes.
	—
1851-1860	1.093.000.000
1861-1870	1.873.0 0.000
1871-1880	2.855.0C0.000
1881-1888	3.300.000.000

Il faut placer à côté de ces quantités, réellement gigantesques, les chiffres relatifs à leur valeur, indiquant la richesse, c'est-à-dire le degré d'utilité, arrachée aux entrailles de la terre.

	Liv. st.		Francs.	
	—		—	
1801-1820	41	millions, soit	1.025	millions.
1821-1840	40	—	1.200	—
1841-1850	77	—	1.915	—
1851-1860	282	—	7.050	—
1861-1870	254	—	6.600	—
1871-1880	241	—	6.025	—
1881-1888	148	—	3.780	—

Ainsi, l'accroissement des valeurs entre la première et la septième période a été de 2,755 millions de francs. On doit, en outre, remarquer, que si la production a

marché avec une rapidité vertigineuse, les prix ont tendu à la baisse. Les 3.300,000,000 t. extraites de 1881 à 1888, ont eu beaucoup moins de valeur que les 2,855 millions de tonnes extraites de 1871 à 1880.

Comment se sont distribuées, entre les principales nations minières, la production et la consommation de ces quantités ? C'est ici que se place la statistique américaine, résumée en un remarquable graphique dont nous allons analyser les éléments :

1° L'Angleterre, quoique serrée de fort près par les États-Unis, tient encore le premier rang ; de 8.500,000 t. en 1780. sa production est passée en 1890, c'est-à-dire en 110 ans, à 188 millions de tonnes. Elle a augmenté, en moyenne, de 16.500,000 t. par année. Quant à la consommation intérieure, elle s'est élevée à 158 millions de tonnes en 1890. Elle a donc gagné en 110 ans 150 millions de tonnes. Peut-être aucun chiffre ne donne-t-il mieux l'idée des changements qui se sont accomplis en Angleterre depuis 110 ans et du développement que l'industrie y a reçu ;

2° Les États-Unis viennent au second rang. La production et la consommation de la houille y ont représenté, en 1890, 166 millions de t. au lieu de 4 millions en 1850. Le progrès a donc été beaucoup plus grand encore pour les États-Unis que pour l'Angleterre, quant à la production, d'abord, et, surtout, quant à la consommation, puisque la consommation américaine a été, en 1870, supérieure de 8 millions de t. environ à la consommation anglaise ;

3° Le troisième rang appartient à l'Allemagne. Bien que le développement de l'industrie houillère allemande soit notablement dépassé par celui de l'Angleterre et des États-Unis, il n'en a pas moins été très remarquable. De 6 millions de t. en 1850 (300,000 en 1800), la production a été portée en 1890 à 98 millions de t. et la consommation, de 4 millions à 90 millions de t. ;

4° La France vient après, avec une production et une consommation tout à fait inférieures aux précédentes, quoique dans d'assez bonnes conditions d'accroissement. En 1800, production et consommation étaient évaluées à 800,000 t. La production a été portée en 1890 à 25 millions de t.; la consommation à 36 millions ;

5° L'Autriche-Hongrie, avec une production en 1890 de 28 millions de t., a une consommation tout à fait moindre que celle de la France, elle ne produisait que 400,000 en 1840 ;

6° Belgique. — Production 20 millions t., consommation 16 millions ; elle produit, de même que l'Autriche-Hongrie, plus qu'elle ne consomme ; tandis que la France consomme plus qu'elle ne produit ;

7° Russie. — Production 8 millions t., au lieu de 40,000 t. en 1840. La France produit 8 millions t. en 1855 et l'Angleterre en 1780 ;

8° Australie. — Production en 1890, 6 millions t. ;

9° Canada. — Production en 1890, 2 millions t. ;

10° La Chine, le Japon, le Tonkin sont devenus, dans ces dernières années, de nouveaux facteurs dans la production de la houille ; il en est de même de l'Afrique Australe, du Chili et du Pérou, mais leur production ne figure pas encore dans les relevés de la statistique ; on sait seulement que les dépôts houillers de la Chine et de l'Afrique Australe ont une grande importance et peuvent être un jour une très précieuse réserve.

Cette production de la houille, fait entièrement nouveau dans l'histoire de l'humanité, puisqu'elle ne date que de soixante-dix ans environ, quant à son introduction dans la consommation générale, correspond à diverses améliorations très sensibles dans la condition de l'homme : le chauffage, l'éclairage, la force motrice. C'est la houille qui est l'élément principal des chemins de fer. Sans elle, ni l'Angle-

terre, ni la France, ni l'Allemagne, n'auraient pu suffire avec leurs forêts, même en les sacrifiant toutes, à fournir le combustible, non seulement des locomotives, mais de la plupart des machines à feu de la grande industrie. Elle est l'agent d'un progrès immense ; elle est aussi le fondement de la puissance de l'Angleterre et de sa richesse.

Tel est son rôle dans la civilisation actuelle de l'humanité, qu'on s'est livré à de nombreuses recherches pour se rendre compte de la durée probable des dépôts de houille actuels. Les résultats de cette enquête ont établi que ces dépôts suffiraient encore pendant plusieurs siècles, à la consommation croissante de l'Europe, sans avoir recours aux dépôts des États Unis, de l'Afrique Australe et de la Chine.

L'humanité ne manquera probablement jamais de houille, mais le changement des mines qui la lui fournissaient modifierait sérieusement la distribution des forces et des richesses entre les peuples. Il faudrait bien des efforts au peuple anglais pour remplacer les 188 millions de tonnes de houille qu'il a extraites en 1890, et qui ont représenté une valeur de 58 millions liv. st., soit 1,450 millions de francs.

Aussi, il est bien certain que si la Chine exploitait avec autant d'entrain que l'Angleterre, les dépôts de houille qu'elle possède, elle produirait une révolution économique et peut-être politique sur le globe.

E. Juge.

Les lignes télégraghiques de l'univers. — Le réseau télégraphique de l'univers a une étendue d'un peu plus de 1,710,000 kilomètres. L'Europe a plus du tiers de ce réseau, avec ses 612,700 kilomètres de fils télégraphiques, l'Amérique plus de la moitié ou 878,100 kilom. ; l'Asie a 108,600 kilom. ; l'Afrique 34,700 et l'Australie 76,500.

Le pays qui a le réseau le plus étendu c'est les États-Unis, qui ont 650,000 kilom. de lignes télégraphiques. Viennent ensuite la Russie d'Europe avec 130,000 kilom., l'Allemagne avec 118,000, la France avec 96,000, l'Autriche-Hongrie avec 69,200, les Indes britanniques avec 63,000, le Mexique avec 61,000, la Grande-Bretagne et l'Irlande avec 55,000, le Canada avec 52,000, l'Italie avec 39,000, la Turquie avec 33,000, l'Argentine avec 30,000, l'Espagne avec 26,000, le Chili avec 25,500 kil., etc.

Si au lieu d'envisager la longueur du réseau de chaque pays, on examine quelle est son importance par rapport à la superficie de la contrée, on trouve que notre pays passe au premier rang. En effet, il a, par 1,000 kilomètres carrés de superficie, 254 kilom. de fils télégraphiques. Viennent ensuite l'Allemagne avec 217 kilom., les Pays-Bas avec 182, la Suisse et la Turquie avec 180, la Grande-Bretagne avec 174, l'Italie avec 136, le Danemark avec 126, la Grèce avec 117, l'Autriche-Hongrie avec 102, les États-Unis avec 84, l'Espagne avec 52, le Mexique avec 31, la Russie (sans la Finlande) avec 36, les Indes britanniques avec 12, l'Argentine avec 11, le Canada avec 6 1/2 kilomètres.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

VOYAGE AU PAYS DES DATTES
(LE DJERID TUNISIEN)

Conférence faite le 15 Novembre 1894,

Par le Docteur CARTON,
Médecin-Major du 19me Chasseurs à cheval,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
Correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France,
Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille.

Mesdames, Messieurs,

Vous savez que l'Afrique du Nord forme, au point de vue politique, une île entourée sur trois de ses côtés par la mer, et limitée vers le sud, par le Sahara, autre mer de sable, plus infranchissable que l'Océan ou la Méditerranée, puisqu'elle est jusque maintenant restée obstinément fermée à l'influence et au commerce européens.

Mais cette unité, si réelle au point de vue politique, est loin de correspondre aux caractères géologiques, botaniques, et même anthropologiques de la contrée.

L'Afrique du Nord, la Berbérie, pour l'appeler par un nom qu'on lui donnait autrefois et qui mériterait d'être conservé à cause de sa précision, est en effet divisée en deux régions bien distinctes. La plus septentrionale appartient au bassin de la Méditerranée. Elle offre tous les caractères propres aux régions voisines de cette mer. Les montagnes de sa partie orientale, avec leurs croupes blanchâtres et dénudées, rappellent beaucoup celles de l'Italie et de la Provence, à qui elle a d'ailleurs été autrefois réunie.

Les arbres qui y croissent sont comme dans ces contrées, l'olivier, l'amandier et la vigne.

La partie méridionale offre au contraire, un aspect tout différent.

Dans le sud, c'est le palmier qui forme la caractéristique des oasis, où la végétation, puissante et refoulée à l'entour des sources, contraste si prodigieusement avec les plaines arides des déserts voisins.

De ces triples conditions où se trouve l'Africain du Nord : pays de parcours et de cultures, solitudes infertiles, jardins luxuriants, résulte un triple état de mœurs.

Dans le Nord, autour des villes, est un peuple demi-nomade, demi-sédentaire, habitant sous la tente, mais revenant périodiquement aux champs qu'il cultive. Dans le Sud, l'indigène est fixé comme le palmier auprès des sources, ou bien nomade, il erre à travers les immenses plaines dénudées.

Au premier échoient les riches moissons, au second les fruits de ses jardins, au troisième les grands troupeaux et l'animal si précieux qui le porte dans ces incessants déplacements, le chameau.

Le Djerid n'est, vous le savez, que la partie tunisienne de la bande d'oasis qui s'étend au sud de la Berbérie. C'est par un voyage en ce curieux pays que je vais compléter aujourd'hui le cycle des conférences que je vous fais depuis quelques années sur la Tunisie.

Je pense qu'il n'est pas inopportun de jeter avec vous, au préalable, un regard d'ensemble sur toute la Régence, de façon à dégager des détails dont voyageurs et géographes entourent leurs récits les traits saillants de ce pays, à mieux les fixer en votre souvenir et à vous laisser, somme toute, l'impression qui demeure après quelques années en l'esprit du voyageur qui l'a parcouru.

En dehors des deux grandes divisions que je vous ai indiquées, le Nord de la Tunisie renferme, en effet, des contrées bien différentes les unes des autres.

C'est d'abord le pays, relativement peuplé, qui avoisine Bizerte et Tunis, où la colonisation prend pied, où s'élèvent partout de grandes fermes. Les cultures qui s'étendent dans les plaines, les collines couvertes d'oliviers, les vastes pâturages, les blancs villages élevés dans le haut des vallées, y forment maints sites riants. (*Village des environs de Tunis*). (1).

---

(1) Les mots écrits en italique et placés entre parenthèses indiquent les projections faites par l'orateur.

Plus à l'ouest, les grandes forêts où habitent les Khoumirs, les Ouchtettas, où se montre encore le lion, où vivent la panthère et le cerf, étendent sur les croupes de hautes montagnes l'ombre épaisse des arbres énormes au-dessus des cascades, des lianes accrochées aux troncs brisés par la vétusté. (*Le Hammam des Oulad Ali. — Route dans la forêt du Feïdja. — Route de Souk el Arba à Aïn Draham*).

Un peu plus au sud, la vallée de la Medjerdah forme un champ immense qui porte presque exclusivement de superbes céréales, où rien ne vient arrêter les regards que les quelques arbres plantés le long de la voie ferrée qui la traverse, par la Compagnie Bône-Guelma. (*Plaine de la Medjerdah*).

A mesure que l'on avance vers les régions plus méridionales, la forêt fait place à la broussaille, les champs à la steppe, les ruisseaux limpides aux sources, pauvres en eau d'abord puis amères et aux puits, les villes cèdent le pas aux *dechras*, misérables villages, et à la tente du nomade.

Le littoral oriental seul doit à son voisinage de la mer de posséder une certaine fertilité. Le Sahel, promontoire qui s'étend entre Sousse et Sfax, a des jardins, des bois d'oliviers, disséminés autour du fameux amphithéâtre d'El Djem ; l'île de Djerba, Zarxis doivent aussi leur richesse à l'humidité de leur climat. (*Environs d'El Djem. — Grande mosquée de Djerba.*)

Enfin, quand l'infertilité du sol devient complète, quand l'alfa lui-même, ressource des grandes plaines du centre a disparu, on pénètre dans la région saharienne.

Ici encore le paysage s'offre bien différent au voyageur, suivant les points qu'il parcourt. Ce sont entre la côte et le Djerid une succession d'oasis d'où l'on aperçoit la mer, où, à cause de l'humidité de l'atmosphère, la datte ne mûrit pas ; mais on peut, en revanche, faire encore quelques labours dans les plaines voisines. Ces oasis sont situées dans un large couloir que limite d'un côté la mer, et de l'autre une chaîne de montagnes abruptes qui s'étend jusqu'en Tripolitaine. Ce couloir est une grande voie historique par où ont passé tous les peuples qui, du sud, ont marché à la conquête de l'Afrique. Comme, pour cette raison, le pays était jadis incessamment en butte aux incursions, les habitants y ont élevé les Ksour, greniers fortifiés, entassement bizarre de voûtes placées le plus souvent sur un piton escarpé, où ils laissent leurs récoltes sous la garde de quelques hommes, pour s'en aller au loin guider les vagations de leurs troupeaux. (*Vue générale de Kes-*

seur Metameur. — Une rue de Kesseur Metameur. — Intérieur de Kesseur Zouema).

Entre les Ksour et le Djerid, vivent les Troglodytes, population berbère qui s'est creusé sous la terre de ses montagnes des habitations éclairées seulement par un puits de 5 à 6 mètres de profondeur. (*Habitation souterraine du Djebel Matmata*).

Quand au Djerid, c'est une région bien isolée, limitée au sud par les dunes du Sahara, à l'est et à l'ouest par les grands chotts.

En traversant les régions désolées du centre de la Tunisie, l'esprit du voyageur a été profondément attristé par la vue de ces plaines abandonnées, si fertiles autrefois, de toutes ces ruines grandioses, squelettes de cités laissés sur leur route par les peuples qui ont passé dans l'Afrique du Nord, comme les caravanes abandonnent sur les pistes du désert les cadavres de leurs chameaux.

Quand on est dans un tel état d'esprit, on s'explique très bien comment le poète arabe, après de longues journées de marche dans le Sahara, émerveillé par la rencontre soudaine d'une oasis, l'ait comparée aux jardins de l'Éden.

Telle fut l'impression que nous éprouvâmes après la journée que je vous ai racontée dans une conférence précédente, où le ventre creux, nous avions campé à Sidi Aïch.

Nous étions partis le lendemain de bonne heure, à travers cette contrée dépeinte de façon si pittoresque par l'historien romain Salluste « remplie de déserts redoutables, sans habitations et inculte, privée d'eau, infestée de serpents. »

30 kilomètres seulement nous séparaient de Gafsa. Nous cheminons dans une vaste plaine, unie comme un lac, où un semblant de verdure nous indique que, si proche que soit le Sahara, nous sommes encore dans la région des steppes.

Des buissons de faux jujubiers, arbustes épineux, aux feuilles étroites et d'un vert clair, y reposent les yeux fatigués par l'intense réverbération du sable fin dans lequel croissent de nombreuses coloquintes. Cette plante émet au travers de la route, longue et rectiligne, ses feuilles rudes, hérissées, profondément découpées, rigides comme du métal. Ses fruits ronds, secs, creux et très légers, gros comme une bille, roulent devant nous, poussés par le pied des chevaux.

La solitude est partout profonde, interrompue seulement au voisinage du bir Mebkidès, le seul puits que nous ayons rencontré durant cette journée. Nous trouvons là quelques-unes de ces belles scènes

familières aux paysages du Sahara. Sur la margelle antique, réparée par les Arabes, se tiennent debout des pâtres, bras et jambes nus, brunis par le soleil, vêtus seulement d'un haïck en laine épaisse, aux plis lourds.

Ils tirent, avec de grands gestes, sur une corde à laquelle pend une outre plongée dans l'eau du puits. Tout à l'entour, des femmes, dans leur tunique bleue, de grands cercles d'argent scintillant aux oreilles et à la poitrine, les paupières allongées par le koheul, les cheveux noirs retombant en fines tresses au-dessous du turban attendent, appuyées sur leurs urnes, le moment de remplir leurs vases, tandis que des troupeaux de chèvres assoiffées, tendent en bêlant leurs narines sèches vers les auges que remplissent les pasteurs. (*Femmes au puits*).

Les nomades viennent ainsi de très loin puiser l'eau à ce puits. Aussi voit-on, à certaines heures du jour, sortir des plis de terrains où se cachent les campements, des femmes en file indienne, des hommes poussant avec des cris rauques les troupeaux harcelés par les chiens.

Au-delà de bir Mebkidès le sol devient plus rocheux, on gravit un monticule et brusquement, l'on aperçoit Gafsa, blanche tache de maisons entourées par le croissant vert des jardins. (*Vue générale de Gafsa*).

L'origine de Gafsa, qui a conservé sans grand changement son appellation antique (Capsa), remonte à une époque reculée. D'après Salluste, c'est Hercule, l'*Hercules Lybis* qui l'aurait fondé. Et certes, le héros ne pouvait être mieux inspiré en choisissant ce point pour y fonder une ville.

C'est la clef du Djerid. Que l'on vienne de l'Algerie, du centre de la Tunisie ou de son littoral oriental, on est forcé, pour descendre au sud des chotts, de passer par cette oasis.

Les projets de chemins de fer qui relient ces contrées au Sahara établissent tous une station importante en ce point.

On saisit quel avenir est réservé, grâce à ces conditions, à Gafsa.

En dehors du commerce des dattes, d'importants gisements de phosphates de chaux, qui s'étendent jusque près de Fériana, seront aussi une source de richesse pour le pays.

Comme dans les villes qui ont continué à être habitées depuis l'époque romaine, il reste peu de vestiges de l'antique Capsa. Çà et là on trouve, dans les murs des maisons, quelque fragment de sculpture, quelque bout d'inscription. Une arcade en belles pierres, placée dans

une rue voisine de la Kasbah, serait une des portes de la ville romaine. Des officiers ont mis au jour, il y a deux ou trois ans, une mosaïque fort curieuse, représentant un cirque où courent des cochers. Les spectateurs attentifs regardent la scène avec des yeux démesurément ouverts.

Le seul édifice important que nous ait ici légué l'antiquité est une magnifique piscine, située au milieu de la ville, où chaque jour officiers et Européens viennent se baigner. Une source y jaillit au centre d'un beau réservoir en pierres de taille. Dans ses eaux tièdes nagent de nombreux poissons que n'effarouche point la présence des baigneurs.

Les rues de Gafsa, comme celles de toutes les villes arabes, sont étroites, tortueuses. La Kasbah, vieille forteresse maure, a un assez grand air, avec ses murs élevés, ses créneaux, une grande arcade dans le style oriental, et une série d'encorbellements qui rompt harmonieusement la simplicité de ses lignes. (*La Kasbah de Gafsa*).

La mosquée, l'une des plus grandes de la Tunisie, a une tour penchée, fendue dans sa hauteur par une lézarde que se gardent bien de réparer les Arabes, attendant que plaise à la volonté d'Allah de la faire tomber. Ce qui ne manquera pas d'arriver bientôt, dans un pays où les tremblements de terre sont fréquents. Il nous a été donné d'en ressentir un durant notre séjour à Gafsa. C'était un matin, et nous étions encore couchés, quand nous fûmes réveillés par un sourd grondement, et en même temps très fortement secoués dans nos lits. Le jour donc où s'écroulera le minaret, quelques croyants seront écrasés, mais le musulman fataliste s'en consolera en murmurant le sacramentel « *Mektoub*, c'était écrit. »

L'intérieur de la cour a beaucoup de caractère. C'est une aire spacieuse, toute dallée de beau marbre blanc, et entourée de colonnades. La grande salle rappelle aussi, par le nombre de ses colonnes, celle de la grande mosquée de Kairouan.

Cette énorme quantité de fûts, ces chapiteaux, provenant des édifices romains de Capsa, montrent bien quelle était son importance et sa richesse. (*La mosquée de Gafsa*).

Des terrasses du monument, la vue s'étend au loin sur l'épaisse végétation de l'oasis. Nous y étions montés, mon frère et moi, pour prendre quelques photographies et, notre appareil replié, nous apprêtions à descendre, quand du haut du minaret, la voix du muezzin se fit entendre, monotone et plaintive, annonçant aux quatre points cardinaux, que l'*acer*, la troisième heure, l'heure de la prière, était arrivée.

De nombreux Arabes causaient à voix basse, étendus dans la cour, à l'ombre des galeries. Au chant du muezzin, le silence se fit et tous, secouant leurs blancs vêtements, se levèrent, la face vers l'Orient, puis, murmurant les invocations à Allah, se prosternèrent trois fois, frappant le sol de leur front. Le silence qui régnait, la nudité des marbres, l'enfilade harmonieuse des colonnes, la blancheur des murs opposée à l'ombre du monument dans laquelle s'inclinaient les croyants, formaient à cette scène pleine de recueillement et de grandeur, un cadre des plus majestueux.

Je n'ajouterai rien à ce que je vous ai dit de la ville qui, depuis notre arrivée en Tunisie, s'est accrue d'un nouveau quartier, le quartier militaire, où s'élèvent le camp et l'hôpital.

Quant à l'oasis, c'est une succession de jardins d'une prodigieuse fertilité où, à l'ombre des palmiers croissent les fruits noirs et succulents des figuiers, les globes enluminés des grenadiers. Plus bas, les indigènes cultivent les fourrages, quelques légumes, parmi lesquels les tomates et les piments jettent une note d'un rouge éclatant. (*Un chemin de l'oasis de Gafsa. — Intérieur d'un jardin*).

Malheureusement, et contrairement à ce qui fait un des charmes de l'oasis de Gabès, les murs en terre sèche qui enclosent les jardins sont un peu trop élevés pour que l'œil du promeneur puisse jouir en toute liberté de la perspective des voûtes de verdure. Les chemins, enfermés de la même façon, côtoient le plus souvent quelque ruisseau qui va porter la vie dans les cultures.

Les bords de l'oued Gafsa sont une des parties les plus pittoresques de l'oasis. Longés par une bande de jardins abandonnés et envahis par les sables, ils sont ombragés de palmiers qui doivent, à l'absence de toute végétation croissant à leur pied, d'apparaître avec toute la sveltesse de leurs fûts. (*Bords de l'oued Gafsa*).

La rivière, ou plutôt le ruisseau de Gafsa, coule dans un large lit sablonneux. Là se déroulent incessamment les scènes gracieuses que forment les laveuses, ces laveuses célèbres des oasis qui font l'admiration des peintres.

Les femmes indigènes y viennent, tenant sur la tête de leurs bras cernés de bijoux, des corbeilles où sont entassés les hardes, les flocons de laine, les vêtements bariolés, les chemises brodées. Après un sourire et un salut lancés à leurs compagnes, elles déposent leur charge sur le sable, puis, non sans s'interrompre maintes fois pour bavarder, elles relèvent leurs tuniques bleues pour s'agenouiller ou même s'asseoir

dans l'eau courante et pétrir la lessive dont les flots de mousse blanche jaillissent entre leurs doigts bruns.

L'usage des battoires leur est inconnu, l'Arabe dans son indolence trouve bien suffisantes celles dont la nature a si largement doté l'homme, sous forme de mains et de pieds. On peut voir parfois les laveuses, enroulant le bas de leur tunique autour de leurs cuisses, lever à tour de rôle à une grande hauteur leurs pieds, dont elles frappent en cadence le tissu pelotonné sur lequel elles sont juchées. Le cadre formé par la rivière sinueuse scintillant sur le sable fin, la silhouette des palmiers, les étoffes aux couleurs éclatantes qui sèchent sur les buissons, rendent plus gracieuses encore les attitudes et l'animation de ces groupes. (*Groupe de laveuses*).

Gafsa n'est pas encore le pays des dattes à proprement parler, car si ce fruit y vient en abondance, il n'a pas assez de saveur pour être exporté. Les indigènes se contentent de manger les plus belles et de donner les autres aux chameaux.

A quelques kilomètres de là se trouve l'oasis d'El Guettar, dont les sites doivent un cachet tout particulier de grandeur à la haute montagne, le Djebel Rbata, qui les domine. (*L'oasis d'El Guettar*).

Les habitants, pour se procurer l'eau nécessaire à leurs plantations, ont exécuté des travaux fort intéressants. Dans les pays de rivière, rien de plus facile que d'amener dans les jardins, à l'aide d'un barrage, les innombrables ruisselets en lesquels se divise le cours d'eau. Les propriétaires riverains ont le droit, à certaines heures, de boucher le petit canal à l'aide de quelques poignées de vase, et d'ouvrir sur ses côtés une brèche par où le liquide se précipite dans les petits carrés de terre entourés d'un talus où sont plantés les légumes.

Ailleurs, quand les sources manquent, on creuse des puits et on en retire l'eau à l'aide d'un chameau, d'un cheval, d'un âne ou d'un bœuf. L'animal est attaché à une longue corde à laquelle pend une outre qui plonge dans le puits et remonte pour verser son contenu dans un bassin. (*Un puits d'arrosage*).

Mais ce procédé est insuffisant dans certaines oasis, comme El Guettar, où la nappe aquifère est à une grande profondeur. Ce serait un travail bien trop considérable que d'amener l'outre jusqu'à la surface du sol. On creuse donc, dans les parois de celui-ci, à un ou deux mètres au-dessus de l'eau, une caverne dans laquelle on place l'animal

qui doit tirer sur la corde, et le liquide est versé là dans un canal souterrain, qui a parfois un kilomètre de longueur. Comme le sol est incliné, cette conduite se rapproche peu à peu de la surface jusqu'au moment où, dans les jardins, elle se trouve d'abord au fond d'un fossé profond, puis à leur niveau.

On doit souvent, pour compléter ce système, abaisser le sol de l'oasis en y enlevant une couche de terre d'une certaine épaisseur, que l'on jette dans le chemin, de sorte que celui-ci est souvent à une certaine hauteur au-dessus des plantations. (*Jardins d'El Guettar*).

Nous avons eu tout le temps, durant les deux jours que nous avons passés à El Guettar, de voir fonctionner ces puits. Les habitants, fort hospitaliers, nous conduisaient dans leurs jardins, et ce sont des enfants que nous avons photographiés dans une de nos excursions que je vous montre dans cette projection. (*Un groupe d'enfants*).

Il nous est resté de notre séjour en ce point un souvenir assez plaisant. Le caïd de Gafsa qui voyageait avec nous, nous offrit un dîner, dont la pièce principale était un *mèchouï*, c'est-à-dire un mouton que l'on a vidé, puis rempli d'herbes aromatiques. On le traverse ensuite de part en part avec une longue branche qui tient lieu de broche, puis on le fait rôtir au-dessus d'un grand feu tout en l'arrosant de beurre fondu.

Cuit de cette façon, le mouton se revêt d'une belle croûte dorée, caramélisée, d'un goût exquis, même pour des palais européens. La coutume est de le manger avec les doigts. On apporte le mouton au milieu des convives assis sur des nattes et chacun, suivant sa position ou sa préférence, arrache de ci de là un morceau de chair. Nous avions parmi nous un vieux colonel tunisien qui nous égaya par son avidité et la dextérité avec laquelle il arrachait les meilleurs morceaux, nous présentant d'ailleurs, de temps en temps, de ses mains que je n'oserai qualifier de blanches, un lambeau qu'il avait jugé digne de nous être offert.

Au-delà d'El Guettar, des gorges sauvages sont dominées par des pics élevés, déchiquetés, percés de grands trous à travers lesquels on aperçoit le bleu du ciel.

Un peu plus loin est la dechra des Oulad bou Hamrâne, petit village berbère, bien misérable, perché sur un piton avec lequel ses murs de pierres se confondent complètement. Aussi, quand notre guide nous l'indiqua du doigt, à deux kilomètres en avant de nous, fûmes-nous

un certain temps à écarquiller les yeux avant de le distinguer. (*La dechra des Oulad bou Hamrâne*).

Mais laisons Bou Hamrâne, situé à l'est de Gafsa, pour prendre la route du Djerid. De grandes montagnes s'élèvent dans le lointain, de chaque côté de la plaine où chemine notre caravane. La route, formée des rigoles sinueuses, parallèles, creusées par le pas des chameaux, est coupée par quelques lits de torrents, pleins de galets, mais sans eau : de chaque côté le sol plat, sablonneux, sans buissons, porte de rares touffes d'herbes grisâtres. Rien, durant ce voyage de trois jours, ne vient interrompre la monotonie du paysage que la rencontre des deux points d'eau où campent d'habitude les caravanes.

Aussi, n'est-ce pas sans surprise que l'on rencontre le long de la piste une borne milliaire, indiquant que les anciens avaient ici édifié des routes, animées par le va-et-vient des caravanes et des courriers.

A Aïn Abdou, des indigènes sont occupés à dresser les tentes qui doivent nous abriter. (*Campement à Aïn Abdou*). Comme on voyage de nuit, par cette chaude saison, nous sommes arrivés de bonne heure à l'étape. Nous essayons de tuer le temps en allant visiter les bords d'un torrent voisin. Le mince filet d'eau qui jaillit de la source d'Aïn Abdou meurt à quelques pas de son origine. Ce liquide est affreusement salé, et nous bénissons le lieutenant K.., qui a eu le soin de charger nos mulets de petits tonnelets d'eau de Gafsa. Cette dernière n'est pas encore très potable, mais elle passe pour bonne dans le Sud tunisien, où tous les puits et les sources fournissent une boisson magnésienne, avec laquelle on confectionne des potages, un café d'une amertume désagréable. Encore ce désagrément est-il peu de chose, en comparaison du trouble qu'un pareil régime jette dans l'intestin des nouveaux arrivés.

Une autre source jaillit dans le lit du torrent. (*Source dans le désert*). Elle dépose sur ses bords une couche de sel, blanche comme de la neige, dans laquelle nous enfonçons jusqu'à la jambe.

La berge escarpée du torrent abrite une touffe de roseaux, hauts de 3 mètres, dont la verdure nous surprend agréablement. Le site, d'ailleurs, n'est pas aussi triste qu'on pourrait le croire. Il y a, dans ces paysages du Sahara, tant de lumière, une incessante opposition d'ombre et de clarté, une succession ininterrompue de contrastes qui tiennent l'esprit du voyageur en éveil et lui laissent une impression profonde.

Le peu de vie qu'il y a dans le désert s'est concentré, comme bien vous le pensez, autour des sources. Elle se manifeste par la rencontre d'un caméléon dormant sur la branche d'un roseau, les traces sinueuses d'un serpent sur le sable, un oiseau de proie qui plane dans l'air, l'empreinte des pas des hyènes et des chacals. Le matin, quelques perdreaux viennent en bande s'y abreuver et, le soir de notre séjour à Aïn Abdou, notre chien donna une chasse effrénée à un pauvre lièvre que nous avions fait lever.

Le torrent traverse un grand bas-fond où croissent un grand nombre de tamaris rabougris, brisés par les nomades, d'où son nom d'Oued Tarfaoui, la rivière des Tamaris. Auprès des sources d'Aïn Abdou, quelques palmiers ébranchés montrent que cet arbre pourrait aussi y pousser. Notre tente a été dressée sur un monticule, où de nombreux fragments de poterie nous indiquent que nous sommes sur l'emplacement d'une ferme antique. J'ai découvert, au milieu des tamaris, les ruines d'un village et trouvé autour de cette dépression humide, les restes de plusieurs groupes d'habitations. D'où la conclusion assez inattendue que dans ce point si désert, s'élevait autrefois une grande oasis, complètement disparue. Cette constatation n'est pas sans quelque intérêt, car elle permet d'espérer qu'un jour on pourra créer ici des plantations sans avoir à creuser des puits artésiens, toujours coûteux.

Après une nuit tiède, sous un ciel constellé, nous descendons vers le sud, en longeant le bas-fond de l'oued Tarfaoui. C'est là qu'à notre retour de Tozeur notre guide s'étant égaré, nous dûmes déjeuner en plein soleil, ou plutôt assis aux pieds de nos chevaux, dans l'ombre que leurs corps projetaient sur le sol. A bir Gouïfla nous ne fîmes pas d'ailleurs une halte bien plus agréable. Nous n'avions plus d'eau de Gafsa et mes compagnons durent boire l'eau trouble et amère d'un trou creusé dans le sable ; pour mon compte, je préférai m'en passer et me contenter de quelques gorgées de vin échauffé. Nous dûmes, pour prendre notre repas et faire la sieste, nous aligner assis, ou plutôt appliqués contre les murs d'un fortin placé là jadis pour servir d'abri au voyageur, dans une ombre qui n'avait pas 50 centimètres de largeur.

Quand l'approche du soleil couchant nous apporte un peu de fraîcheur, nous remontons en selle, et trottons sur un sol durci résonnant sous le sabot de nos montures. De toutes petites pierres, rouges ou jaunes, diaphanes, resplendissent sous les rayons obliques de l'astre :

des lézards minuscules fuient devant nous pour disparaître subitement dans quelque trou ; de temps en temps, nous relevons les empreintes laissées par quelque troupeau de gazelles.

Peu à peu, une longue bande lumineuse s'élargit sur notre droite, éblouissante et colorée, touchant le ciel empourpré. C'est le chott El Gharsa. A mesure que nous avançons, le grand lac salé nous apparait, immense, se confondant avec l'horizon dans la vapeur du soir. Sur sa surface étincelante semblent flotter de grandes îles de verdure, au panache gigantesque. Bientôt le disque rougeâtre du soleil éclaire de ses derniers rayons les palmiers de La Hamma, la première oasis du Djerid, celle où nous devons passer la nuit. (*Vue de La Hamma*). Une haute berge d'argile domine la cîme des arbres et la source qui jaillit à son pied. Nous franchissons un ruisseau bruissant dans l'ombre, car il fait nuit quand nous arrivons. Aussi, après avoir dîné devant la porte de la maison qui nous est réservée, allons-nous nous étendre sur les terrasses où sont dressés nos lits de camp, près d'un piquet auquel est suspendue une outre pleine d'eau à laquelle nous rendons plusieurs fois visite durant la nuit.

Le nom de cette oasis, El Hamma, indique qu'elle possède des sources thermales. Aussi notre première pensée, en nous levant, est-elle d'aller nous y baigner, opération rendue nécessaire par la poussière et la chaleur des jours précédents. Vêtus de ces larges tuniques auxquelles on donne le nom de gandouras, les pieds chaussés de babouches jaunes que nous traînons sur le sable fin des sentiers sinueux, nous marchons en file indienne sous une voûte de verdure. Déjà les indigènes sont au travail dans les jardins, l'atmosphère est embaumée par une exquise odeur de foin fauché. Au-dessus de nous d'innombrables essaims de mouches bourdonnent, attirées par le sucre que leur offre à cette époque de l'année l'auréole dorée du dattier.

Plus bas, sous les palmes agitées doucement, de vieux troncs de vigne suspendent dans le chemin d'énormes grappes et, dans les jardins, se balancent les globes écarlates des grenadiers. (*Jardins de La Hamma*).

Un tronc de palmier jeté sur un ruisseau encaissé, où l'eau coule à flots aux pieds d'un vieux marabout (une koubba) nous conduit aux sources. (*Rivière et koubba de La Hamma*).

Dans une hutte, également en troncs de palmier résonnent des rires argentins, s'agitent des étoffes aux couleurs vives. C'est le bain des femmes.

Une autre case est réservée aux hommes. Nous y trouvons, assis dans un coin obscur, un vieux maître d'école qui, les lunettes sur le nez, préside aux ébats de ses élèves. A notre arrivée, les bambins effrayés disparaissent et nous laissent libres de nous asseoir sur le fond de sable fin où bouillonnent les sources dans un bassin de pierres antiques. (*Barrage sur la rivière de La Hamma*).

Après un bain reposant et une causerie sur les bords ombragés de l'oued, nous nous dirigeons vers notre demeure, que j'ai hâte de vous présenter. Cette grande maison, à demi abandonnée, est l'un des plus beaux spécimens de l'architecture spéciale au Djerid.

Cette projection vous montre tout l'art qu'il y a dans la façon dont est décorée la façade. Les briques, disposées de manière à figurer des creux et des reliefs symétriques formant une ornementation dont l'effet déjà charmant est rehaussé de tout l'éclat d'une intense lumière. (*Maison de La Hamma*).

Les oasis qui constituent le Djerid sont, avec La Hamma, Tozeur, Nefta et El Oudiane.

Le Djerid forme un isthme qui coupe ces grandes dépressions, limite naturelle de la Berbérie, auxquelles on donne le nom de chotts. Ce sont ici, d'un côté, le chott el Djerid, de l'autre, le chott el Gharsa, grandes cuvettes, longues de 70 à 80 kilomètres, dans lesquelles s'accumulent en hiver toutes les eaux de pluie qui tombent sur la contrée. Quand arrive l'été, cette énorme masse liquide s'évapore, déposant une croûte saline résistante en apparence, mais des plus perfides. Quelques boursouflures, plus solides, y forment cependant comme des ponts sur lesquels on peut, dans les années fort sèches et en été, traverser les chotts.

Mais malheur à l'imprudent voyageur qui s'écarte de l'étroit chemin où la marche est possible. Quelques pas sur le côté, et il s'enfonce pour disparaître à tout jamais. Les victimes que ces gouffres ont dévorées ne se comptent plus. Tissot raconte que lorsqu'il les traversa, le cheval d'un de ses spahis posa le pied dans une mare, profonde de quelques centimètres. L'animal, saisi par le sol mouvant, ne put se dégager, et il disparut en quelques instants avec son cavalier, sans qu'il fût possible de leur porter secours. On voulut mesurer la profondeur du gouffre, mais des baguettes de fusil attachées bout à bout sur une longueur de 20 mètres et enfoncées dans le sable, ne rencontrèrent pas un fond résistant.

C'est ici que les anciens plaçaient le fameux lac Triton, si célèbre

dans les légendes grecques, où Pindare conduisit Jason et les Argonautes, où naquit Pallas.

Il a été fort question des chotts, en France, il y a quelques années. S'appuyant sur ce que certains points en étaient au-dessous du niveau de la mer, le commandant Roudaire conçut le projet grandiose de creuser un canal, et d'y conduire les eaux de la Méditerranée. Cette idée fut accueillie avec enthousiasme. Ses partisans voyaient le désert coupé par un lac navigable, des villes, des ports surgissant sur ces rivages désolés, le Sahara pénétré au vif par cette pointe audacieuse, tout le commerce du Soudan attiré à nous, et les pluies tombées en ces vastes plaines y arrosant de belles moissons. Il y avait bien quelques objections, faites d'abord assez timidement. On craignait précisément que l'humidité de l'atmosphère n'empêchât, comme cela a lieu dans les oasis du littoral, de mûrir les dattes du Djerid, ce qui eût été la ruine des indigènes. Mais des levés topographiques faits avec précision, montrèrent qu'une faible partie des chotts est seule submersible et que le canal à creuser pour l'adduction des eaux aurait dû être bien plus long et plus coûteux qu'on ne l'avait pensé. On renonça donc à cette tentative. Mais l'idée du commandant Roudaire n'a pas été sans porter quelques fruits. Ce sont ses successeurs qui ont creusé, à 20 kilomètres au nord de Gabès, trois puits artésiens fournissant une eau abondante, autour desquels se forment de nouvelles oasis.

Tozeur, l'oasis la plus importante du Djerid, est à une douzaine de kilomètres au sud de La Hamma. Sa population est d'environ 10,000 âmes. Elle renferme plusieurs groupes d'habitations dont le plus grand lui a donné son nom.

Cette appellation remonte à l'époque romaine où elle existait sous la forme de Thuzuros. Il ne reste d'ailleurs que bien peu de chose de la cité romaine : les restes de barrages et un pan de mur encastré dans une mosquée et qui aurait appartenu à une basilique. On montre aussi près de là un puits antique, dont l'eau a peut-être servi jadis à baptiser les néophytes. Tozeur est une petite ville arabe, sans grand cachet. Elle renferme cependant quelques maisons semblables à celles de El Hamma, et dont j'ai photographié deux à votre intention. (*Habitations de Tozeur*).

Sur la place, où s'élève le dar el bey, vaste construction qu'habite le contrôleur civil, se tient le marché qui doit son aspect tout spécial aux abris formés de deux claies inclinées l'une sur l'autre, sous les-

quels se tiennent les marchands. L'oasis est, en revanche, parmi celles de l'Algérie et de la Tunisie, l'une des plus vastes, où apparaît avec le plus de puissance l'extraordinaire fécondité du sol et du climat.

L'eau, issue de 194 sources, y coule à flots dans les ruisseaux aux rives verdoyantes. Les dattiers, au nombre de près de 250,000, produisent annuellement 22,000,000 de kilogrammes de dattes, dont 1,250,000 de *deglats*, les dattes les plus recherchées. Rien de comparable à l'aspect qu'offrent les jardins où sont cultivés ces arbres, taillés, alignés avec tant de soin par l'indigène dont c'est le principal moyen d'existence. (*Jardins de Tozeur*). Si jamais la comparaison classique des arbres d'une forêt à des colonnes a été justifiée, c'est bien ici. Les bourrelets que forment aux pieds du palmier les touffes de racines chevelues, constituent comme une base aux fûts cylindriques et droits, ornés de losanges et de spires, et surmontés en guise de chapiteaux des régimes dorés qui les couronnent. Les palmes, avec leurs courbes gracieuses, sont comme les arêtes de la voûte de ce temple aux innombrables portiques. (*Un coin de la forêt de palmiers*).

Les usages auxquels l'Arabe sait employer les différentes parties de cet arbre précieux sont multiples.

En dehors de la nourriture exquise et parfumée que constitue la datte on en retire une boisson agréable, le *lagmi*. Pour l'obtenir on doit décapiter l'arbre, et creuser à sa partie supérieure une cavité où distille la liqueur. Fermenté, le lagmi produit facilement l'ivresse chez les indigènes qui ne craignent pas, en le buvant, d'enfreindre la défense du Coran. Les feuilles servent à faire des nattes, des éventails, des cordes. Placées sur les toits elles constituent un abri suffisant dans ce beau climat. Leurs nervures centrales, dont on fait des cannes, clouées parallèlement les unes près des autres, forment des lits élastiques et très propres, des bancs, des sièges. Enfin, le tronc de l'arbre, quoique impropre au travail de la charpenterie, est employé pour construire les cases des villages. On en fait des piquets placés les uns près des autres et couverts de feuilles. Les habitations construites de cette façon ont un aspect qui ne laisse pas d'avoir quelque charme et s'harmonise parfaitement avec le cadre qui les entoure. (*Un village en troncs de palmiers*).

On jette aussi le fût du palmier en guise de pont sur les ruisseaux, on en fait les seuils des barrages qui rejettent l'eau dans les jardins. (*Un barrage. — Paysages sur les bords des rivières de Tozeur*). Ces barrages sont une des curiosités de l'oasis. En amont

d'eux, la rivière s'élargit, augmente de profondeur, et les arbres s'inclinent au-dessus d'elle en une voûte plus spacieuse où résonne le bruit de l'eau qui tombe en écumant. Le plus grand de ces barrages remonterait à l'époque romaine, d'après la tradition. Il est, en tous cas, construit avec des pierres antiques. C'est dans le site très pittoresque où il est situé que nous aimions à nous asseoir, après nos excursions dans l'oasis, et à prendre une douche réconfortante.

De nombreux arbres fruitiers, de beaux légumes croissent à l'ombre du palmier. Lors de notre voyage à Tozeur, un orage violent s'était produit quelques jours auparavant. D'énormes grêlons avaient abattu beaucoup de dattes, l'un d'eux avait fait, dans un melon que nous montra un indigène, un trou de la grosseur d'une mandarine.

M. du Paty le Clam, correspondant de notre Société, alors contrôleur suppléant de Tozeur, qui avait bien voulu nous guider dans l'oasis, nous fit voir un jour un énorme jujubier. Le tronc de cet arbre, gros quatre fois comme le corps d'un homme, émet des branches tortueuses, tellement lourdes qu'elles retombent jusque sur le sol, d'où elles s'élancent comme des arbres isolés. L'espace qu'il couvre ainsi a plus de 120 mètres de circonférence, il entoure complètement une koubba (chapelle où est conservé le corps d'un saint) qui se trouve au-dessous de lui. (*Le grand jujubier de Tozeur*).

Le jujubier n'est guère connu chez nous que par certaine pâte pectorale que débitent les pharmaciens. Mais les savants lui ont fait l'honneur de disputer longuement à son égard. On s'accorde, en effet, à le considérer comme l'arbre auquel les anciens donnaient le nom de lotus, et qui croissait en abondance à Djerba, anciennement appelée l'île des Lotophages. Les auteurs anciens ont fait de ses fruits les éloges les plus enthousiastes. Pline raconte à son sujet que les étrangers qui venaient dans le pays du lotus en oubliaient leur patrie !

Si, comme le pensent les savants, cet arbre est bien le jujubier, on doit reconnaître que nos goûts ont bien changé, son fruit n'étant guère aussi prisé de nos jours par les indigènes et les Européens.

Cette belle oasis est malheureusement assaillie constamment par les sables. On pense même que si de l'antique Thuzuros il reste si peu de vestiges, c'est qu'elle est entièrement recouverte par eux. L'administration s'est, depuis notre occupation, préoccupée de faire disparaître cette menace. On a, à l'aide de palissades, créé au nord et à l'ouest des jardins, des fausses dunes qui, placées à distance des plantations, forment des monticules où s'arrêtent les sables venus du large, et l'on

a planté en outre, à leur surface, des essences végétales propres à fixer ce sol mouvant.

Au nord de Tozeur est l'oasis d'El Oudiâne, nom qui, en arabe, signifie « les rivières ». Elle est, en effet, irriguée par une succession de ruisseaux qui descendent vers elle dans un lit bordé de palmiers.

Nous y fîmes une délicieuse promenade dans les beaux jardins du cheikh, qui s'est efforcé d'introduire ici certaines cultures nouvelles. Son fils, qui nous avait guidés jusque-là, après quelques explications sur les essais faits par son père, nous invita à nous asseoir dans un bosquet ombreux, sur un banc de palmier, tandis qu'un serviteur grimpait en haut d'un arbre pour nous cueillir les prémices de la récolte, les premières dattes de l'année. (*Arabe cueillant des dattes*).

Pendant ce temps, il choisit pour nous les offrir de belles grenades qui oscillaient près de nous, dans les buissons luisants.

Nous allions nous remettre en route, quand un enfant s'avança vers nous vêtu d'une longue tunique d'un rose tendre dans laquelle il nous présentait un gros tas de branches de jasmin et de belles fleurs rouges très odorantes, auxquelles on donne le nom poétique de *naouar el achia*, la fleur du soir.

L'oasis de Nefta, la plus méridionale de toutes celles du Djerid, diffère beaucoup de ses voisines. Rien de plus désolé que les 25 kilomètres de désert qui la séparent de Tozeur. La route, suit le haut d'un monticule sablonneux d'où nous apercevons, dans toute son étendue, le grand chott el Djerid qui s'étend sur les côtés à perte de vue, dominé en son centre par les hautes montagnes du Nefzaoua.

Lorsque, venant de Tozeur le voyageur arrive en vue de Nefta, il est arrêté par une profonde vallée, au fond de laquelle coule la rivière et à laquelle, à cause de sa forme, les Français donnent le nom de « la Corbeille ». De cette disposition toute particulière, il résulte qu'il voit à ses pieds les cîmes des palmiers s'étager, comme une mer de verdure, entre lui et la ville, et l'impression qu'il éprouve est d'autant plus saisissante qu'il n'a pu, jusque là, que voir de très bas les arbres aperçus ici par leur sommet. (*Vue de la corbeille et de Nefta*). Dans le fond du ravin, sur les bords du ruisseau, croissent en toute liberté de beaux palmiers, qui ne sont pas, comme d'habitude, soigneusement alignés. De là résulte des sites pleins d'imprévus, des dessous de bois d'un grand charme. (*La rivière de la Corbeille*). Au-delà de la corbeille apparaît Nefta, la ville sainte, qui fut long-

temps un foyer de fanatisme. (*Une vue de Nefta*). C'est au mois d'août que nous nous trouvions ainsi à l'extrême sud de la Tunisie. Vous devinez combien nous souffrîmes de la chaleur dans la maison du cheikh qui était loin d'offrir tout le comfort désirable. Il nous reçut dans une salle basse, d'où le manque d'air et d'innombrables mouches nous firent déguerpir aussitôt après les salutations d'usage. Nous nous mîmes, en attendant le déjeuner, à errer à travers les rues de la ville.

C'est à cette circonstance que nous dûmes d'assister à un spectacle des plus curieux. Le cheikh faisait bâtir une maison, chose toute ordinaire chez nous, mais qui était un grand événement ici. Quand un chef ou même un particulier veulent construire, ils convoquent le ban et l'arrière-ban de leurs parents, de leurs amis et de leurs clients. Au jour fixé, 40, 50, 60 indigènes se trouvent réunis au point indiqué. Quelques-uns ont amené des ânes ou des chameaux pour transporter l'eau et les briques nécessaires. Le propriétaire a loué, pour la circonstance, deux maçons, que les autres aideront, et quelques musiciens. Ce sont les seuls personnages que l'on rétribue, les autres auront, pour tout salaire, un plat de couscouss chaque soir, des quartiers de mouton mangés en un festin quand tout sera fini.

Dès que tout ce monde est réuni, les maçons se mettent à l'œuvre, les musiciens jouent de leurs instruments, fifres dont ils tirent des sons aigus, tambourins sur lesquels ils frappent avec frénésie. Quant aux autres, ils travaillent suivant leurs goûts et leurs aptitudes, les uns gâchant le mortier, les autres apportant des pierres, ou construisant le mur avec les maçons. Et tout ce monde se précipite, riant, chantant, courant et se bousculant. Quand l'un est las d'avoir gâché la chaux, il va remplacer un autre qui porte des briques, lequel, pour se reposer, va se mêler aux chanteurs Il y a, en effet, derrière les musiciens, un groupe d'indigènes qui chantent ou plutôt crient à tue-tête. Ce sont ces artistes qui règlent l'allure des travailleurs; ceux-ci, fatigués, viennent-ils à ralentir, on crie plus fort, on frappe à coups redoublés sur les tambourins, les joueurs de fifres gonflent leurs joues à les faire éclater. Parfois, on voit un chanteur se précipiter vers un travailleur qui lui semble insensible à l'invitation de cette musique et lui crier, en dansant en cadence, un air dans la figure, tandis qu'il le regarde, furieux, dans le blanc des yeux. Au milieu de ce désordre, la maison s'élève tant bien que mal, mais rapidement. Celle que nous avions vu commencer le matin avait, le soir, son rez-de-chaussée

terminé. Il y a une raison à cette hâte. C'est que si, pour une cause quelconque, le travail est interrompu quelques heures, on abandonne la construction pendant plusieurs mois, les indigènes étant incapables de quelque effort dès que leur surexcitation a disparu.

Après avoir regardé longtemps tous ces gens suer et se démener, nous nous rendîmes chez le cheikh pour déjeuner. Mais là nous attendait un nouveau supplice. Des mouches voraces nous couvrent les mains et le visage. Nous devons, pour avoir quelque répit, nous envelopper, par cette chaleur, la tête dans un essuie-main. Mais ces affreux animalcules sont si nombreux qu'ils s'abattent dans nos plats, malgré les deux serviteurs armés d'éventails que l'on a placés derrière nous.

Après le repas, nous courons nous réfugier dans un couloir ou règne un peu d'air, mais nous y sommes à peine étendus depuis quelques instants sur des nattes placées là à notre intention, que nous sommes encore forcés de fuir devant de noirs insectes d'une autre espèce, plus désagréables encore que les mouches.

Nous sortons donc, malgré la chaleur, et gravissons la rue qui mène à la zaouïa de la secte des Quadrillas.

On appelle zaouïa une école religieuse où les enfants apprennent toute la science qu'on est capable de leur infuser, c'est-à-dire quelques versets du Coran. Celle ci, qui est une des plus célèbres, reçoit une soixantaine d'élèves qui restent de longues heures assis par groupes de deux ou trois dans des cellules placées autour d'une cour. Tenant à la main de grandes tablettes de bois sur lesquelles est inscrite leur leçon, ils la récitent à haute voix, ce qui permet au maître, étendu à quelque distance de là, de s'assurer, sans se déranger, qu'ils ne dorment pas tous.

Le cheikh des Quadrillas qui, nous dit-on, est le chef de cette secte, l'une des plus puissantes et des plus fanatiques du Nord de l'Afrique, nous reçoit dans une salle élevée, bien aérée, où il n'y a pas trop de mouches. Son beau-père, un vieil Algérien qui baragouine quelques mots de français, tient à nous verser lui-même le café de l'hospitalité.

Nefta était le point extrême de notre voyage. Au moment de le quitter pour nous diriger vers le Nord, nous dirigeâmes nos montures sur un monticule d'où l'on apercevait, au-delà de la ville, l'immense désert, sans limites, sans oasis, dans lequel, bien loin, se trouvent Ghadamès, le lac Tchad, Tombouctou, mystérieuse encore à cette époque. En contemplant la mer de sable, nous songons que notre siècle orgueil-

leux, si fier de ses découvertes, ne sera pas sans doute arrivé à abaisser cette barrière. Nous pensons aussi, non sans quelque humiliation, que l'on hésite encore en France à construire une voie ferrée qui mettrait nos possessions d'Afrique, réunies en un empire immense, à quelques heures de la France, tandis que la Russie a, en quelques années, presque achevé un travail plus colossal. Nous nous demandons s'il nous sera donné, à nous, les colons de la première heure, de voir un jour le chemin de fer pénétrer hardiment dans le Sahara.

Et, disons-nous, tout en poussant nos montures vers Tozeur, quand une gare s'élèvera à Nefta, quand les échos de la Corbeille retentiront du sifflet de la locomotive, nos descendants songeront-ils aux difficultés que rencontrèrent leurs devanciers pour pénétrer jusqu'ici.

Installés confortablement sur les banquettes des wagons, éprouveront-ils d'ailleurs les profondes sensations que nous ont causées les longues et pénibles chevauchées dans des sites riants ou sauvages, le plaisir de choisir son campement en un point qui séduit plus particulièrement et les belles nuits sous le ciel étoilé passées dans la tente.

Ces réflexions nous amèneront à une conclusion qui sera, je crois, également bien placée à la fin de cette conférence, faite devant une Société de Géographie.

Nous vivons à une époque où tout se transforme à la surface de notre globe.

Si nos ancêtres avaient d'immenses contrées inconnues à parcourir, ils ne pouvaient le faire sans de grands dangers, si nos petits-fils pourront, avec tout le comfort possible, aller d'un point à un autre de notre planète, ils n'auront plus à visiter que des pays où « l'européanisation » aura introduit nos mœurs, nos coutumes, notre architecture.

Mieux partagés que les uns et les autres, nous vivons à une époque de transition, où il est possible de voyager sans grands dangers, presque toujours commodément, et de voir encore des pays qui ont conservé leur originalité première. Profitons de ces conditions exceptionnellement favorables, voyageons donc, voyageons autant que nous le permettent nos forces et nos occupations.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LA FORÊT DE MORMAL

Par M. Henri BÉCOURT,
Inspecteur des Forêts,
Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille.

(*Suite*) (1).

L'acte d'accusation dressé par de Hovynes établissait, en ce qui concerne Toussaint de la Chapelle que, non seulement il s'était rendu coupable de mésus et de violences à l'égard de son Substitut, mais qu'il avait empêché les enchères de se produire dans plusieurs séances de vente; que, contrairement aux ordonnances, il avait acheté à son profit du bois dans la forêt; qu'il y avait fait extraire un grand nombre de petits arbres pour les replanter dans ses domaines, etc., etc.; et, en ce qui concerne les Sergents, qu'ils avaient commis des malversations sans nombre, soit isolément, soit de complicité avec des gens du pays.

Devant cette découverte qui mettait à nu le défaut de clairvoyance du Grand Bailli des Bois (2) en même temps que l'improbité de la plu-

(1) Voir page 206 du tome VI (1886), pages 178 et 258 du tome VII (1887), page 241 du tome VIII (1887), page 250 du tome IX (1888), page 193 du tome X (1888) page 329 du tome XI (1889) et page 192 du tome XXII (1894),

(2) D'après son compte précité, il lui était alloué depuis plusieurs années 30 l. de quarante gros par an pour employer des personnes sous main à la découverte des « désordres qui se pourroient commettre par les Officiers dudit Grand Bailliage, lorsque ledit Seigneur en aurait quelque soupçon ou qu'il en eut quelque rapport doubteux, afin d'éviter les frais des informations formelles, autant qu'il y eut apparence de vérité. »

part de ses subalternes, l'Infante Isabel, par une lettre donnée à St-Omer le 11 novembre 1625, exécuta le projet de réforme qu'elle avait conçu en 1602. Elle ne laissa aux Officiers supérieurs de la forêt que le droit de semonce et dépouilla les Francs-Marchands de leur judicature, dont elle investit Marc Baude, Châtelain et Receveur du domaine du Quesnoy, Antoine du Casteau, Pensionnaire, et Jean Balicq, Échevin de cette ville, avec le titre de Jurés de Mormal (1). Elle alloua à chacun d'eux 200 livres de gages et les fit installer immédiatement au siège de la Cour par le Comte de Warfusée (2), entre les mains de qui ils prêtèrent serment.

En même temps, des poursuites furent dirigées, en vertu d'une lettre de l'Infante du 11 décembre 1625 et après avis du Conseil ordinaire du Hainaut, contre Toussaint de la Chapelle (3) et les Sergents prévaricateurs. Ceux-ci, au nombre de vingt-quatre (4), furent appréhendés

---

(1) La composition de la Cour du Grand-Bailli des Bois se trouvait ainsi modelée sur celle des autres juridictions du Hainaut. Elle présentait également beaucoup d'analogie avec celle de la Cour du Bailliage du bois de Nieppe, qui comprenait depuis un temps immémorial un Bailli exerçant la fonction de semonceur en même temps que celle d'administrateur de ce bois, de trois ou quatre hommes de fiefs salariés qui remplissaient celles de Jurés et enfin d'un Greffier. (V. les trois pièces intitulées : *Mémoire concernant la Cour féodale de la Motte aux bois de Nieppe ; Mémoire concernant le Domaine, le Château et la Juridiction de la Motte au bois et des cinq tenances ; Mémoire touchant la forêt de Nieppe*, du 20 novembre 1709, — aux Arch. départ. du Nord, Ch. des Comptes à Lille ; ancien C, portefeuille de Cassel et du bois de Nieppe).

(2) René de Renesse, Comte de Warfusée, Vicomte de Montenaken, Baron de Gaesbeck, était fils de Guillaume et d'Anne de Rubempré et descendait de Thiéry, Comte de Sayn, qui vivait en 1170, et épousa une princesse de la Maison de Hollande. Nommé Chef des finances du Roi il s'était allié par mariage à l'une des plus riches et des plus nobles héritières du Brabant, la Comtesse Albertine d'Egmont. Il avait devant lui un avenir brillant que devait renverser son caractère emporté. Ayant fait assassiner à Liége, en 1637, le Bourgmestre de cette ville, nommé la Ruelle, qu'il soupçonnait de pactiser avec les Français, il fut bientôt attaqué par les bourgeois de la ville qui le dépouillèrent de ses vêtements, le pendirent, la tête en bas, à une potence élevée sur la place du Marché et brûlèrent ses membres, dont les cendres furent jetées dans la Meuse. Clément Lyon, *Notice historique sur le village de Charnoy*, p. 22 et suiv.

(3) Registre aux procès criminels instruits par les Jurés siégeant au Quesnoy en 1625 et 1626, pour la franche forêt de Mormal, précédé de lettres-patentes de nomination et des actes de serment des Jurés. — Arch. de l'État à Mons. Grand bailliage des bois.

(4) Voici les noms de ces sergents : Antoine du Catteau ; Antoine des Pretz ; Antoine Verron ; Antoine Lhommart ; Antoine Prévost ; Antoine de Fontaine ;

le même jour et emprisonnés par ordre du Comte de Warfusée, qui pourvut de suite à leur remplacement. Quant au Lieutenant, il avait eu le temps de se réfugier en lieu saint et d'emporter avec lui ses registres, rapports et exploits.

D'anciennes coutumes accordaient aux criminels l'immunité dans certaines églises et chapelles; mais Philippe II avait rendu, en 1570, un édit portant que désormais « les volleurs, larrons publicques, ni ceux qui sont accusés de faire violence.... à justice,.... ne jouyront d'icelle immunité d'église. » S'appuyant sur ce texte et le droit canon, les licentiés en droit et avocats de la Cour Souveraine de Mons, Longhehaie, Jean Hanoy, P. Raul et N. de Barbençon, qui avaient été consultés sur l'affaire de Toussaint de la Chapelle, répondirent que ce Lieutenant ne pouvait jouir de l'immunité (1). Nous n'avons pas eu sous les yeux la sentence prononcée contre lui par les Jurés ; nous savons seulement que ses biens furent confisqués et que Maximilien de la Chapelle, que le Grand Bailli des bois avait institué Lieutenant après la fuite de son père, fut poursuivi à son tour et emprisonné (2).

Les plus coupables parmi les sergents étaient Antoine des Pretz, Antoine du Casteau, Thiéry du Casteau, Florent Lernould, Georges Piercainne et Charles Boulanger. Indépendamment de vols d'arbres, le premier était suspecté d'homicide sur la personne de Laurent de Raisme. Il fut soumis à la torture et condamné par les Jurés à être exécuté par la corde. Conduit en chemise, un flambeau à la main, sur la place du marché du Quesnoy où avait été dressé un échafaud, il y fut pendu par Antoine Balza, Officier des hautes œuvres à Valenciennes, qui lui brisa ensuite « sa cogniette ».

Ses compagnons partagèrent la même humiliation avant de subir le

---

Antoine du Meltz ; André Bertrand ; Baudez-Mathieu, frappeur de marteau ; Bertrand de la Croix ; Bertrand-Mathieu ; Charles Boulanger ; Florent Lernould ; Gilles Florette ; Georges Piercaine ; Gilles le Tor ; Hubert Gouttière ; Innocent Guyo ; Jean de Bavay ; Jean Cogneau ; Martin de Malines ; Nicaise de Burges ; Philippe Vilain et Thiéry du Casteau (même registre).

(1) Consulte du 16 décembre 1625 (même registre).

(2) « A Martin Forestier, pour avoir avec sa charrette et chevaux assisté à la conduite de Maximilien La Chapelle, depuis Bermerain jusques au Quesnoy où il a esté calengié prisonnier par l'Office de laditte forrest, le XIII d'apvril 1627, a esté payé par taux V l. t. » — Compte des exploix de la franche forest de Mormal du temps de Louis Baulde, etc., anc. M. 209. Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes de Lille.

dernier supplice ; pour l'un d'eux, Antoine du Catteau, on fit plus ; après l'avoir descendu du gibet, le bourreau le transporta dans le quartier de Preux, théâtre de ses mésus, et le pendit à une branche de hêtre. A ces exécutions assistaient tous les Officiers de la forêt (1).

Les délinquants ordinairos subirent également l'effet de la sévérité des Jurés. Ainsi, en décembre 1625, ils condamnèrent notamment : Simon Corne, de Vendegies-au-bois, pour coupe de « fouées de bois vert », Louis Bara, de Villers-Pol, pour abatage des chênes appartenant à Jean de Haussy, et Pierre Villien, Savoyard, pour vol de braises, à la fustigation et au bannissement perpétuel de la forêt ; Claude Guillebecq, pour vente de braises volées et Pierre Hallot de Vendegies, pour coupe de bois vert « à être mis à la vergogne sur un eschaffau, à y prier merchy à Dieu, au Roy et à Justice, ayant des verges pendues à leur ceinture pendant la fustigation des prénommés » ; Pierre d'Utrech et Jacques Cantineau, natifs de Bavay, pour vol de bois vert, à la fustigation en chambre et au bannissement. Un seul est absous, Jean de Briastre, de Jolimetz, parce qu'il est simple d'esprit (2)

Les dispositions arrêtés par l'Infante Isabel furent confirmées par Philippe IV et introduites sous la forme ci-après dans le Règlement pour la forêt du 3 janvier 1626 :

Art. 120. — Et d'autant que la justice qui jusqu'ors a esté administrée par les francs-marchands de laditte forest, tantost assemblés en grand, tantost petit nombre, ne peut estre sure, et que nostre service requiert qu'elle soit administrée par personnes capables et qualifiées ne se meslant d'achapt de bois, et entendant le fait d'iceluy, Nous ordonnons que doresnavant, la justice sera administrée par les trois jurés par nous desjà choisis et autre à l'advenir à choisir.

Art. 121. — Et prononceront tous appointements, ordonnances, sentences à la semonce de nostre grand bailly de nos bois de Haynault, de son Lieutenant substitud et ce tant en matières criminelles que civilles, mais es affaires criminelles et de grande importance, assumeront autant de Jurispérites que sera besoin pour bien examiner la matière.

Art. 122. — Et aura ledit substitud pouvoir de faire tous exploits et calenges par prévention avec nostre dit Lieutenant.

Art. 123. — Item le dit substitud en l'absence et en cas de maladie dudit Lieutenant, pourra semoncer les dits jurés et faire touttes visitations et autres devoirs estants de la charge dudit Lieutenant.

Art. 124. — Encore que le Lieutenant soit présent à l'assemblée des dits jurés, ce substitud s'y pourra aussy trouver et avoir sa place du côté du dit Lieutenant.

---

(1) *Compte des exploits,* précité. M. 209.

(2) *Registre aux proçès criminels,* précité.

Ce même règlement ne se bornait pas à réformer la Cour du Grand Bailli des bois ; il modifiait et complétait quelques-unes des dispositions des ordonnances antérieures, de manière à former un code complet. Parmi les dispositions nouvelles qu'il renferme, celle qui frappe tout d'abord consiste dans la division des délinquants en deux catégories : dans la première sont rangés ceux qui se sont rendus acquéreurs des coupes de bois ou qui les exploitent, et, dans la seconde, ceux qui ne sont ni marchands de bois, ni bûcherons. A ces derniers on inflige une amende simple, aux autres une amende double ou quadruple suivant les circonstances (1). Cette différence de traitement s'explique aisément, si l'on considère que les adjudicataires et leurs ouvriers ont bien plus de facilités que d'autres pour dissimuler leurs infractions. Mais notre Règlement va plus loin : il prescrit à tous exploitants, mesureurs, ouvriers, bosquillons et faudeurs « d'estre sermentés ès mains dudit Bailly ou son Lieutenant et de promettre qu'ils se règleront selon les chartes du Haynault et qu'ils seront en leurs ouvrages fidèles et loyaux » (2).

Le Règlement que nous analysons proportionne les amendes pour délits de coupe d'arbres à l'importance des arbres ; mais en spécifiant qu'elles seraient égales à la valeur réelle des bois, il ouvrait la porte à des contestations sans nombre et par suite à des arbitrages coûteux. Le principe adopté était cependant rationnel ; il a trouvé place dans le code forestier de 1827 ; mais ici, on a paré à l'inconvénient que nous venons de signaler, en divisant les arbres en un assez grand nombre de catégories, d'après leur essence et leur grosseur, qu'il est toujours facile de mesurer, et en fixant l'amende pour coupe ou enlèvement de chacun des arbres de ces catégories frauduleusement enlevés à un chiffre se rapprochant plus ou moins de la valeur réelle.

Notre Règlement stipule aussi que tout individu qui passera en forêt avec « corbets et taillans », à moins qu'il ne soit marchand ou boquillon, sera passible d'une amende de 100 l. ts. (3) Il surélève le montant des amendes dans une notable proportion et augmente le nombre des cas où les Jurés pourront prononcer des peines arbitraires (4). Enfin,

---

(1) Art. 99 à 104.

(2) Art. 23.

(3) *Ord. 1616*, art. 110.

(4) En ce qui concerne les peines laissées à l'appréciation des Jurés, la manière dont ils doivent se conduire pour les déterminer, est indiquée dans une ordonnance

il défend aux Officiers « de composer avec les délinquants sous quelque raison que ce soit » (1).

Grâce aux moyens de répression dont disposaient les Jurés et à l'appui que continua à leur prêter Jehan de Hovynes (2), la forêt jouit d'un calme relatif pendant plusieurs années. Il devait de nouveau disparaître avec l'ouverture de la période française de la guerre de 30 ans (3) qui amena dans la contrée les armées de La Valette, du duc d'Enghien et de l'Archiduc Léopold. C'est en vain que les Officiers de la forêt se multiplient pour mettre un frein aux dévastations dont les populations locales se rendent coupables et que, dans la suite, le prince de Condé, que la Fronde avait jeté dans le parti espagnol, fait « très-expresses inhibitions à ses troupes tant d'infanterie que de cavalerie quy sont ou pourront estre de garnison en la ville du Quesnoy, Bavay, ou ailleurs dans le comté de Hainaut, de faire aucun dégât, tort, dommage ou désordre dans la forest de Mormal, à peine aux cavaliers et aux soldats de punition exemplaire et aux Officiers d'en répondre en leur privé nom » (4) ; le désordre règne dans le massif.

Il atteignit des proportions qui ne pouvaient être dépassées après la prise du Quesnoy par Turenne, en 1654. Le Lieutenant, Michel Legrand, qui avait dû se replier sur Valenciennes, nous en fait un émouvant tableau dans une lettre du 22 septembre 1656 adressée « aux gens de la Chambre des Comptes ». Il leur expose que les délinquants, notamment ceux de Jolimetz et d'Englefontaine, font des dégâts continuels, « nonobstant, dit-il, toutes les menaces que je leur ai faict

---

et édit de Philippe II de 1570 et dans l'ordonnance et édit perpétuel des Archiducs de 1611, dont les dispositions sont à peu près identiques. L'art. 43 de ce dernier édit est ainsi conçu : « Et touchant les délictz extraordinaires ou autres contraventions de nos placcarts ou les peines et les mulctes sont laissées à l'arbitrage des Juges, Voulons et enchargeons de justement et équitablement les estimer et arbitrer, et ès matières d'importance, prendre l'avis des gens lettrez et versez en pratique et de bien peser les délictz et contraventions, que la peine soit proportionnée et convienne à la grandeur du délict ».

(1) Art. 123.

(2) Jean de Hovynes, Seigneur de Beaulieu, quitta le Hainaut en 1640, pour aller remplir les fonctions de Conseiller et de dépositaire dans les bailliages de Tournay et Tournésis.

(3) Voyez le chap. II.

(4) Lettre de sauvegarde donnée à Bruxelles le 3 avril 1654. B. 3118. Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes de Lille.

d'une punition rigoureuse qui en poldra suivre en après, de quoy ils s'en risent, disants que la justice est morte pour le présent et qu'ils ne crainte les Officiers, usans mesme du propos de les maltraiter en cas qu'ils continuent de m'en faire leurs rapports. » De leur côté, les fermiers du domaine de Locquignol, excités par l'un des Jurés, Adrien Binot, qui s'était introduit dans celui de la Tapperie, « ne sachant à quel titre » dit le Lieutenant Legrand, percevaient les fruits tant des prairies que des terres, pêchaient les viviers et en emportaient le poisson sans vouloir payer aucune redevance et de plus, pourvoyaient à la subsistance des troupes françaises, « ce qui leur procurait un très gros bénéfice » (1). Il ne semble pas du reste que les Commandants des places du Quesnoy et de Landrecies qui étaient tombées au pouvoir de la France aient tenté de s'opposer aux abus commis dans Mormal; « eux-mêmes, d'après un placard de don Juan d'Autriche de 1659, se vantent de s'en approprier les couppes ordinaires, oultre et pardessus aultres dégats et désordres qu'ils y prétendent faire et commectre par la force des armes à leur propre et singulier prouffict, soubs prétexte que l'accès leur en serait ouvert » (2). Le désordre était arrivé à son comble ; il subsista sans atténuation jusqu'au traité de Ryswick.

A la suite de ce traité, MM. Jottier, Carion et François d'Orchival, que l'Intendant Damorezan avait institués Jurés (3) et Administrateurs de Mormal, se démirent de leurs fonctions, qui furent attribuées aux Officiers de la Maîtrise des Eaux et Forêts établie au Quesnoy (4).

II. — L'ordonnance de 1669 sur le fait des Eaux et Forêts attribuait à ces officiers le droit de connaître, tant au civil qu'au criminel, de

---

(1) M. 57. Forêt de Mormal. Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes de Lille.

(2) B. 3162. Mêmes archives.

(3) Les personnages qui remplirent les fonctions de Jurés de Mormal de 1625 à 1652 sont, d'après les comptes de la Recette générale : Marc Baulde (1625-1638) ; Antoine Casteau (1625-1629) ; Jean Balicque (1625-1632) ; Quintin de Signy (1625-1630) ; Philippe de Maing (1631-1636) ; Antoine de Maing (1634-1636) ; Alexandre Casteau (1634-1643) ; Adrien Benoist (1634-1646) ; Bauldry de Monteville (1636-1659) ; Pierre d'Ath (1643-1650) ; Jean Villain (1644-1659) ; Jean de Berlaymont (1646-1659) ; Adrien Binot (1649-1659) ; François Bréda (1656-1659) ; Antoine De Rombies (1657-1659).

(4) *Procès-verbal de visite générale de la forêt de Mormal*, par Jean Le Féron, Escuyer, du 27 juin 1679. — Arch. de l'Insp. du Quesnoy.

tous différends appartenant à la matière des Eaux et Forêts, « assiettes, ventes, coupes, délivrances, récolements, usages, pâturages, passage, paisson, glandée,..... de toutes actions procédant des contrats, marchés, promesses, baux, associations entre marchands de bois et autres pour fait de marchandises de bois, pourvu toutefois que ces contrats, marchés, etc., aient été faits avant la sortie des forêts des dites marchandises. » Les contestations au sujet du paiement et du salaire des bûcherons et autres manœuvriers étaient également jugées au tribunal de la Maîtrise, ainsi que les causes, instances et procès mus sur le fait de la chasse et de la pêche, les querelles, excès ou meurtres commis à ce sujet. Quant aux crimes, non relatifs à ces matières, comme vols, rapts, brigandages, assassinats et excès sur les personnes, les Officiers n'en pouvaient connaître, sinon lorsque les coupables étaient surpris en flagrant délit ; dans ce cas, ils devaient informer et décréter seulement, puis renvoyer les prévenus au Juge à qui la connaissance en appartenait (1).

Trois juges, le Maître particulier, le Lieutenant et le Garde-Marteau formaient le tribunal de la Maîtrise, auquel étaient attachés un Procureur, remplissant les fonctions de ministère public, un Greffier et un Huissier audiencier. Les trois premiers siégeaient en habit, l'épée au côté, le Procureur et le Greffier en robe.

Les audiences se tenaient une fois par semaine dans la grande salle du Bailliage du Quesnoy (2).

Le Maître particulier ne rendait ses sentences que sur les conclusions verbales ou écrites du Procureur, après avis de son Lieutenant et du Garde-Marteau et à la pluralité des voix. Lorsqu'il était gradué, c'était lui qui faisait l'instruction et rédigeait le jugement ; dans le cas contraire, ce soin appartenait au Lieutenant qui devait être gradué ; mais c'était toujours le Maître particulier qui faisait la lecture.

Lorsqu'il venait visiter la forêt de Mormal, le Grand-Maître assistait généralement à une audience ; il présidait à la place du Maître particulier et jugeait avec lui et le Garde-Marteau les procès pendants.

---

(1) *Ord. de 1669*, Tit. Ier, art. I à VIII.

(2) A la suite de la première audience du tribunal de la Maîtrise qui eut lieu le 29 janvier 1677, les officiers du Bailliage du Quesnoy voulurent s'opposer à ce que ceux des Eaux et Forêts tinssent leurs séances dans leur salle. Un arrêt du Parlement de Metz, du 23 sept. de la même année, permit à ces derniers de siéger dans l'auditoire de cette salle.

Les sentences du tribunal de la Maîtrise étaient susceptibles d'appel. Avant 1678, on appelait de ces sentences devant le Parlement de Metz ; ensuite d'un édit du mois d'août de cette année, les appels furent portés devant le Conseil souverain établi à Tournay en avril 1668, qui fut qualifié Parlement de Flandre en 1686 et, sous ce nom, transporta son siège à Cambrai ensuite d'une déclaration du Roi du 16 août 1709, pour se fixer à Douai en vertu d'un édit de décembre 1713.

Le Grand-Maître avait entrée au Parlement ; il siégeait en habit noir et manteau, l'épée au côté, dans la Chambre à laquelle ressortissaient les instances des Eaux et Forêts, à la gauche du Président, et avait voix délibérative. Les arrêts et les sentences rendus par le Parlement et par le Tribunal de la Maîtrise étaient intitulés de ses nom et qualité, qu'il fût absent ou présent.

Lorsque les Officiers de la Maîtrise du Quesnoy eurent pris possession de la forêt, leur premier soin fut de réprimer les abus qui s'y commettaient sur une vaste échelle. Ils furent soutenus dans leur lutte contre les délinquants par les Contrôleurs généraux des Finances. La lettre ci-dessous transcrite, en date du 11 octobre 1709, adressée à l'Intendant Doujat par M. Desmaretz, témoigne de l'intention bien arrêtée de ce dernier de faire succéder l'ordre au désordre.

« Monsieur. J'ai rendu compte au Roy du contenu en votre lettre du trente aoust dernier par laquelle vous proposiez de punir les Officiers de la Maîtrise du Quesnoy d'avoir contribué à l'homicide du nommé Robert Grumeau, manouvrier au fauxbourg de Landrecy, qui a reçu un coup de fusil en la forest de Mormal, où il a été trouvé avec d'autres habitans et soldats de la garnison de Landrecy, coupans des bois, duquel coup il est décédé, et à cet effet d'en renvoyer l'instruction et la connoissance à d'autres juges qu'à ceux de la Maîtrise, comme aussy de faire renvoyer à M. de Villevielle, commandant à Landrecy, un soldat que ces officiers ont pris en la forest coupant des bois et qu'ils ont fait conduire en prison au Quesnoy, pour le faire punir comme il le trouveroit à propos. Sa Majesté a été informée que ce Grumeau faisoit rébellion et vouloit assommer les gardes, les ayant déjà maltraités d'autres fois et a trouvé que ces officiers avoient bien fait d'arrêter et mener en prison le soldat et les autres délinquans et que la connoissance de la rebellion ne peut appartenir à d'autres juges qu'à ceux de la Maîtrise, sauf l'appel de leurs jugements conformément à l'ordonnance. C'est pourquoy l'intention de Sa Majesté est que vous donniez à ces officiers tout le secours possible pour empêcher le pillage et la dégradation de cette forest, qu'on me mande être à un tel point que, sy on n'y donne ordre, elle sera entièrement ruinée dans peu de tems. »

Dans la suite, la proportion des délits diminua sensiblement, sans cesser cependant de rester élevée. Les abus de pâturage étaient ceux

qui se renouvelaient le plus fréquemment (1). Les autres consistaient surtout dans l'enlèvement de bois de feu et d'arbres propres au sabotage et au charronnage ; s'ils se perpétuaient, malgré la vigilance des gardes, c'est que la généralité de la population favorisait les délinquants, dans le but de se procurer à bon marché le produit de leurs vols.

La période révolutionnaire fut calamiteuse pour la forêt. Le signal des désordres fut donné par la turbulente population des faubourgs de Landrecies.

Après lecture à l'audience du tribunal de la Maîtrise, du 24 décembre 1789, des lettres-patentes du Roi sur le décret rendu par l'Assemblée nationale concernant les délits qui se commettaient dans toutes les forêts du royaume, M. le Procureur Duwez prononça sur les désordres dont Mormal était le théâtre, un réquisitoire ainsi reproduit sur son registre des audiences :

« Démontre ledit Procureur, que l'esprit d'insurrection qui s'est manifesté dans les provinces semble autoriser depuis trois mois les habitants des villes et villages circonvoisins de la forêt à y commettre impunément les délits les plus graves ; que ces délits multipliés entraîneront nécessairement les suites les plus funestes si on n'en arrêtait les progrès ; que, s'il est impossible de sévir contre tous ceux qui se sont permis pareils attentats, au moins il est du devoir du remontrant de chercher à en connaître les principaux auteurs ; que le bruit court que la ville de Landrecy est approvisionnée pour deux ans de bois de délit ; qu'il est essentiel de constater ce fait, parce que par là on pourrait connaître les délinquants et arrêter par la sévérité des peines cette effervescence qui allarme tout bon citoyen ; pour quoi il requiert qu'il vous plaise, Monsieur, que perquisitions seront faites dans toutes les maisons du dit Landrecy suspectées à l'avenir d'être approvisionnées dudit bois de délit, pour, les procès de visite à lui communiqués, requérir ce qu'il appartiendra et requiert acte du présent. »

A la suite de ce réquisitoire, M. Aupépin rendit l'ordonnance ci-après :

« Acte et permettons ce qui se requiert en se conformant aux lettres-patentes dont il vient d'être fait lecture. En conséquence, ordonnons aux gardes des bois et

---

(1) .... « Que, les jeunes ventes y seroient partout bien venantes et peuplées, vu la bonté du fonds de la forêt, si les bestiaux de Locquignol et des villages riverains, ayant occasion d'entrer de tous côtés dans la forest pour le pâturage sous la futaye, n'en détruisoient les jeunes recrues, soit dans leur passage, soit par leurs débordements. » *Procès-verbal de visite générale de la forêt de Mormal*, faite en 1750 par le Grand-Maître Raulin d'Essart.

forets de Sa Majesté de faire perquisitions partout où ils trouveront convenir dès qu'ils auront connoissance de tout nouveau délit. »

A l'audience du 27 février 1790, nouveau réquisitoire du Procureur au sujet de délits d'une extrême gravité commis par des habitants de Louvignies, suivi d'une ordonnance du Maître particulier prescrivant aux Sergents d'arrêter les délinquants pris en flagrant délit et de les constituer prisonniers

En mars, on signale dans le triage de Landrecies des bandes de quinze à vingt individus ayant à leur tête Joseph Durandeau dit Quéquin, et Micholet dit Beausoleil, et dévastant ce triage presque journellement. D'autres bandes s'organisent sur divers points de la forêt et s'y maintiennent, sans qu'on les en puisse déloger. Des condamnations sont prononcées contre les délinquants les plus audacieux ; mais le plus grand nombre échappe aux poursuites ; les Officiers sont débordés (1).

III. — Peu après, la juridiction des Eaux et Forêts fut supprimée par l'Assemblée nationale (2) qui ordonna que les tribunaux ordinaires connaîtraient désormais de toutes les affaires forestières (3). Cette disposition eut pour effet immédiat de retarder la répression des délits et d'en provoquer la recrudescence.

Après la prise du Quesnoy par l'armée autrichienne (11 septembre 1793), la Maîtrise des Eaux et Forêts fut momentanément rétablie par la *Jointe* ou Conseil siégeant à Valenciennes qui administrait les pays tombés au pouvoir de l'ennemi ; elle reçut pour titulaire le marquis de Fourmestrau-St-Denis, qui remplit sa charge avec un grand zèle qu'attestent, dans les registres de la Jointe, de nombreuses pièces relatives à la forêt (4).

A la suite de la reprise de la ville (15 août 1794), les populations, qui avaient acquitté de nombreuses contributions de guerre, se ruèrent de

(1) *Registre des audiences forestières*, du 29 déc. 1787 — 19 juin 1790. Arch. de l'Insp. des forêts.

(2) Loi du 7-11 sept. 1790.

(3) Loi du 15-29 sept. 1791.

(4) *La défense nationale dans le Nord*, de 1792 à 1808, par MM. Foucart, Finot,.... T. II, p. 440.

nouveau sur la forêt, où les exploitations avaient été à peu près suspendues depuis un an et se dédommagèrent de leurs pertes en la pillant.

L'Agent forestier, M. Deswattenne, qui avait succédé au marquis de Fourmestreau-St-Denis, voulut réagir contre ces excès.

« Nous donnons, écrivait-il le 8 fructidor an V, au Directeur de la Régie et de l'Enregistrement à Douai, les soins les plus assidus pour réprimer les délits ; malheureusement le peu d'autorité qu'il reste aux administrateurs forestiers entrave souvent notre marche. »

Dans une autre lettre adressée au même Directeur le 19 thermidor an VII, M. Deswattenne est obligé d'avouer que la situation était toujours déplorable :

« Citoyen..... Nous vous annonçons que nous avons fait conduire par la Gendarmerie 25 vaches au tribunal correctionnel de Valenciennes,.... ainsi que plusieurs autres au juge de paix de Berlaimont,.... que depuis cet exemple de sévérité le mal empire tous les jours. On a posté des enfants avec des cornets ; ils répondent les uns aux autres, et, à l'instant, toute une commune est sur pied pour empêcher les gendarmes et les gardes. On a tué une truye au garde Landa, près de chez lui ; on a tué à coup de bayonnette le chien de Varnet, garde à Sassegnies ; on a lâché un coup de fusil à balle à Brisseau, garde général, qui a failli le tuer ; on menace les gardes rigoureusement. On va plus loing ; la lecture du rapport ci-joint vous fera connaître jusqu'où se porte la vengeance et la malveillance.

Ce qu'il y a d'affligeant pour nous, c'est que dans les ci-devant districts d'Avesnes et de Cambray, les délits sont peu conséquents et qu'il n'y a que cette belle forêt de Mormal à qui on en veuille avec acharnement.

Engagez, nous vous en conjurons, le Commissaire du Directoire exécutif près le tribunal correctionnel de Valenciennes et le receveur Paillard à mettre toute l'activité possible dans l'exécution des jugements et recouvrements des amendes, car, sans cela, nous n'en viendrons pas à bout. » (1)

Cet appel ne fut pas entendu ; aussi les désordres persistèrent sur tous les points de la forêt. Les gardes, qui faisaient vaillamment leur devoir, n'étaient pas ménagés : on les injuriait, on les menaçait de mauvais traitements ; à l'un d'eux, le garde Ruide, en l'an XIII, on vola sa vache et on lui tua son cheval d'un coup de fusil.

Enfin, en 1808, on se décida à agir rigoureusement contre les délinquants. En un seul jour, on en arrêta une centaine qui n'avaient pas acquitté le montant des condamnations prononcées contre eux et on

(1) Arch. de l'Inspection.

sévit successivement contre les autres. Puis, pour augmenter le prestige des Agents forestiers on les autorisa à siéger au Tribunal à côté du Ministère public, pour présenter leurs observations et conclusions dans toutes les causes forestières (1). Grâce à ces mesures, le calme revint dans la forêt.

Mais il devait être de nouveau troublé en 1814 et en 1815. C'est ce que témoignent les extraits ci-après du Livre-Journal de l'Inspecteur Blanc-Lanaute :

« 13 janvier 1814. Les gardes ne peuvent plus rien dans la forêt. Les riverains y commettent des abus considérables que les circonstances mettent dans l'impossibilité de réprimer. La forêt est remplie de bestiaux et de chevaux que les particuliers des environs cherchent à sauver......

16 janvier. Les délinquants se portent dans la forêt en troupes nombreuses. Des patrouilles sont organisées pour les repousser. Les gardes sont exposés à des dangers sérieux.

22 mars. Attroupements nombreux ; arrestations.

15 avril. 60 hectares sont incendiés dans les quartiers de Pont et d'Obies.

16 avril. Le désordre est à son comble dans les quartiers de Pont, d'Obies et de Berlaimont. Le Garde-Général Corduant, assisté des gardes et de quatre gendarmes, charge trois fois une troupe de 60 délinquants ; il parvient à arrêter deux de leurs chefs et ramène une voiture de sacs et de haches saisis sur eux. Seize gendarmes sont mis à la disposition des Agents forestiers qui réclament en outre 25 cavaliers de la garnison de Maubeuge pour battre la forêt en tous sens.

23 avril. Le commandant supérieur de Maubeuge répond qu'il lui est impossible de satisfaire à la demande de 25 hommes à cheval, attendu que la garnison suffit à peine au service de la place.

9 mai. On parvient à constituer une force armée dans la forêt et à opérer de nombreuses arrestations. »

Ajoutons à ce tableau que 577 condamnations furent prononcées à la suite de ces arrestations par le tribunal correctionnel d'Avesnes, et qu'en outre deux sabotiers domiciliés à Obies, les nommés Louis Messager et François Thomas, furent condamnés par arrêt de la Cour d'assises séant à Douai, le 12 octobre, à cinq ans de réclusion et à une heure de carcan sur la place publique d'Avesnes, pour avoir commis avec d'autres malfaiteurs, sur un garde, des violences ayant déterminé l'effusion du sang.

Malheureusement, une amnistie fut accordée le 11 juillet 1814 à tous ceux contre lesquels le tribunal correctionnel avait sévi. Aussi, pen-

---

(1) Loi du 18 juin 1809.

dant l'invasion de 1815, les mêmes faits se renouvelèrent. Cette fois, ce furent les habitants de Preux et d'Englefontaine qui donnèrent le signal du désordre. Les Agents forestiers et les gardes, qui avaient à loger un grand nombre de soldats ennemis, ne purent les réprimer immédiatement ; ils y parvinrent peu à peu, avec le concours de leurs hôtes.

Depuis 1815, la forêt de Mormal a subi le contre-coup des commotions politiques et des crises économiques qui ont affligé le pays. Les révolutions de 1830, de 1848 et de 1870 ont été désastreuses pour elle, et les époques de sécheresse et de grands froids lui ont été particulièrement défavorables.

A ces époques, l'Administration, voulant venir en aide aux nécessiteux, leur a accordé libéralement l'autorisation d'enlever pour leur chauffage des bois morts et dépérissants et de faire paître leurs bestiaux dans les cantons défensables. Au lieu de se conformer à ces dispositions bienveillantes, nombre de riverains ont exploité pour les vendre ou les employer à leurs besoins de grandes quantités d'arbres propres au service ou à l'industrie, et la généralité ont introduit leurs bestiaux dans les fourrés et les jeunes taillis. Ces infractions ont été très préjudiciables à l'État. On peut se faire une idée de leur importance en se reportant à l'estimation des bois frauduleusement enlevés en 1891, qui s'est élevée à plus de 4,000 francs, et à l'évaluation des dommages causés en 1893 par les abroutissements qui dépassait 30,000 francs.

De tous les délits, les plus graves sont ceux qui consistent dans le vol d'arbres réservés dans les coupes en exploitation. Ils sont particulièrement fréquents dans celles qui sont marquées en délivrance. Parmi les délits de cette nature qui ont eu le plus de retentissement, nous signalerons ceux qui ont été constatés en 1884 dans des ventes des sieurs D.... Adolphe, D.... Eugène et V.... Pacifique, demeurant à Gommegnies. Conformément aux observations et conclusions présentées par l'Inspecteur, le tribunal correctionnel d'Avesnes condamna le premier à payer, pour amende, restitution et dommages-intérêts, 9,120 fr. (1), le second, 2,700 fr. et le troisième, 20,750 fr.

---

(1) Sur l'appel interjeté par D..... Ad., la Cour de Douai confirma purement et simplement, le 30 mars 1885, le jugement rendu par le tribunal de première instance. — MM. Honorré, prés., Mathelin, rapp., de Savignon, av. gén. (concl. conf.) ; pl. Me Legrand, du barreau d'Avesnes et M. Bécourt, inspr des forêts.

Les infractions qui sont actuellement les plus fréquentes consistent dans la coupe et l'enlèvement de bois propres au chauffage, au charronnage et à la petite charpente. Les individus qui s'en rendent coupables sont pour la plupart des délinquants professionnels, parfois dangereux, qui ne peuvent s'astreindre à aucun travail régulier et sur qui la peine de l'emprisonnement ne produit aucun effet. Ils écoulent dans les villages des environs de la forêt les bois qu'ils ont dérobés et que les gardes n'ont pu saisir; ainsi s'explique la persistance des délits.

Il a été dressé en 1891, que nous considérons comme une année moyenne, 273 procès-verbaux. Sur ce nombre, 208 ont été déférés au Tribunal correctionnel d'Avesnes et 70 ont été suivis de transactions accordées par le Conservateur des Forêts. Les condamnations prononcées consistent au total, en deux ans, un mois et trois jours d'emprisonnement, et en une somme de 14,208 fr. pour amendes, restitutions, dommages et intérêts, et frais; le montant des transactions acquittées s'élève à 1,553 francs.

On se plaît à espérer qu'avec les progrès de la civilisation, les abus seront à l'avenir moins considérables. En attendant, les gardes sont tenus à exercer une surveillance de tous les instants et on ne saurait songer à en réduire le nombre.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1894.

11 au 25 Août 1894.

Le Jura, le Rhône, le lac de Genève, la Suisse, le Mont Blanc, la Savoie, Lyon.

Directeur : M. HENRI BEAUFORT,
Membre du Comité d'Études.

La Société de Géographie de Lille m'a fait l'honneur de me choisir comme rapporteur du charmant voyage fait du 11 au 25 Août 1894, dans le Jura, la Suisse, la Savoie.

Nous sommes partis de Lille le samedi 11 Août, au nombre de vingt-cinq excursionnistes. mais nous étions trente et un à Paris, M. Guitton, Vice-Président de la Société de Géographie du Havre, et son aimable famille s'étant joints à nous.

Il faudrait une plume plus exercée que la mienne pour décrire les magnifiques spectacles de la nature que nous avons contemplés, les panoramas grandioses et les pittoresques vallées. Simple excursionniste, peu habituée à voyager, j'ai pris des notes en courant, d'autres en ont écrit davantage ; que chacun me pardonne si je ne suis qu'un faible écho des impressions que tous ont ressenties. Le sympathique Directeur de notre excursion, M. Henri Beaufort, nous a conduits de surprise en surprise, tout avait été prévu et réglé par lui avec une sagacité digne des plus grands éloges ; bons hôtels, voitures, rien ne nous a fait défaut, qu'il reçoive ici nos meilleurs remerciements.

En nous souhaitant un bon voyage, en gare de Lille, notre cher Président, M. Paul Crepy, malgré le ciel couvert de nuages nous disait : « Confiance ! le soleil n'abandonne jamais la Société de Géographie de Lille ». Son souhait a été bien réalisé.

Enfin je veux donner ici le meilleur souvenir à mes compagnons de route. Je n'oublierai jamais la fraternité, la cordialité qui n'ont cessé de régner entre nous ; presque inconnus l'un à l'autre au départ, nous ne fûmes pourtant que des amis, et je puis assurer qu'il y a grand plaisir à voyager ainsi, les Dames se trouvant entourées de mille délicates attentions.

La journée du samedi n'offrit rien de particulier, nous étions à Paris à 11 heures 10 du matin, après le déjeuner tous se retrouvèrent à la gare de Lyon pour prendre le train de 2 h. 15 qui devait nous conduire à Dijon.

Bientôt nous traversons la Marne, puis la jolie petite vallée de l'Yerès, nous voyons Melun, Fontainebleau dont la belle forêt a 17,000 hectares, les vignobles de Thomery célèbres par les raisins dits : chasselas de Fontainebleau. Voici Montereau, dont le nom rappelle l'assassinat de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, en 1419. Nous laissons Sens, Joigny, Laroche, où est l'embouchure du canal de Bourgogne dans l'Yonne. Ce canal, long de 242 kil., relie la Seine au Rhône par l'Yonne et la Saône ; sa construction a coûté plus de 55 millions 1/2. Tonnerre, Montbard, la patrie de Buffon. Nous admirons de nombreux vignobles, quelques ruines, nous apercevons la statue de Vercingetorix par Millet, elle est en cuivre repoussé, sa hauteur est de 6 m. 50 sans le piédestal, elle fut érigée en 1865 par Napoléon III en l'honneur de l'héroïque défenseur des Gaules. Dans la Côte-d'Or, les tunnels, les tranchées, les viaducs se succèdent, cette partie de la route est des plus intéressantes au point de vue du travail de l'homme et des beaux travaux d'art.

A 7 h. 15 nous arrivions enfin à Dijon. Nous nous empressâmes de dîner à l'*Hôtel de la Cloche* où nous descendions, et ensuite faire une petite promenade en ville avant de prendre notre repos.

Dimanche 12 Août. — Le lendemain matin nous visitâmes la ville : Dijon, 65,430 habitants, chef-lieu du département de la Côte-d'Or, possede un Évêché, une Cour d'appel et une Académie universitaire ; depuis 1870 c'est une place de guerre défendue par huit forts. C'est une belle ville, très curieuse, ayant de nombreux souvenirs historiques. Occupée successivement par les Romains, les Sarrazins et les Normands, elle devint au moyen-âge la capitale des ducs de Bourgogne, de 1179 à 1477. Un grand nombre d'hommes illustres y sont nés, tels que Bossuet, Crébillon, Vauban, le musicien Rameau, Piron, le chimiste Guyton de Morveau, le maréchal Vaillant, les statuaires Claude Ramey, Rude et Jouffroy.

L'ancien palais des ducs de Bourgogne, nommé aussi Palais des États ou Logis du Roi, comprend l'Hôtel-de-Ville et le Musée qui occupe vingt salles. On y admire dans la Salle des Gardes deux tombeaux : celui de Philippe-le-Hardi, celui de Jean-Sans-Peur et de Marguerite de Bavière, érigés d'abord dans l'église de la Chartreuse, en partie détruits et fort habilement restaurés depuis. Celui de Philippe-le-Hardi est en marbre noir et marbre blanc rehaussé de peintures et de dorures. Il forme un cénotaphe sur lequel est couchée la statue du duc, dont les pieds reposent sur un lion et la tête sur un coussin entre deux anges aux ailes déployées soutenant son casque. Tout autour du monument règne une sorte de cloître aux arcades ogivales garnies de quarante statuettes de religieux pleureurs dont on admire l'expression et les draperies. Le tombeau de Jean-Sans-Peur ressemble beaucoup à celui de son aïeul, dont il diffère surtout en ce qu'il a dessus une seconde statue, celle de Marguerite de Bavière; ce tombeau, plus richement ouvragé que l'autre, est l'œuvre de Jehan de la Verta dit d'Aroca. Entre les deux tombeaux se trouve une reproduction de la statue d'Anne de Bourgogne.

On remarque aussi deux beaux retables gothiques en bois doré, dits : chapelles portatives des ducs de Bourgogne. Dans une vitrine, on remarque une couronne donnée comme provenant du tombeau de Marguerite de Bavière, une coupe de saint Bernard du XIIe siècle, des boîtes en ivoire des XIIIe et XVe siècles, la crosse de saint Robert et bien d'autres, mais nous passons trop vite.

Les statues, les monuments, les promenades, tout cela serait trop long à décrire. Nous admirons le curieux porche de l'église Notre-Dame à trois étages, celui du bas présentant trois nefs, les deux autres des arcatures à jour supportées par des colonnettes et des intervalles remplis par des frises richement sculptées. Il y a dix-sept statuettes fort curieuses, posées en gargouilles, aux figures et aux attitudes des plus variées. Dans le haut, à droite, une horloge provenant de Courtrai et donnée par Philippe-le-Hardi en 1383; elle est attribuée au mécanicien Jacques Marc, et « Jacquemart » est devenu le nom des personnages qui sonnent l'heure aux horloges de ce genre.

Le chœur présente trois étages de fenêtres, il y a quelques restes de fresque. Pendant que nous examinions la façade, nous vîmes sortir une troupe de jeunes Arabes. C'était l'École normale d'Alger conduite par son Directeur, faisant son tour de France. Ces adolescents aux frais costumes orientaux, ces physionomies intelligentes et franches étaient d'un effet saisissant, aussi nous regrettâmes de ne pouvoir les faire fixer par la photographie.

Nous visitâmes aussi le Palais-de-Justice. Jadis le siège du Parlement de Bourgogne, il est du XVIe siècle, remarquable par sa façade Renaissance avec porche, sa grande et belle salle des pas-perdus qui se termine par une petite chapelle; derrière se trouvent l'École de droit et l'École normale. St-Benigne, la cathédrale, est un bel édifice gothique reconstruit au XIIIe siècle. Il y a deux tours sur les côtés, l'église a trois nefs, dans les bas côtés divers monuments funèbres, des statues, etc.

Le Parc est une superbe promenade de 33 hectares plantée par Le Nôtre pour les Princes de Condé, le Jardin botanique fondé en 1872, la promenade de l'Arquebuse où l'on admire un peuplier noir âgé d'environ 500 ans. Qui ne connaît les produits de Dijon : pain d'épices, moutarde, liqueur de cassis, bien des emplettes ont pris la route du Nord.

Après déjeuner, nous quittons Dijon à 11 h. 36 pour arriver à Mâcon à 3 h. 18. Cette ancienne capitale des Éduens a des rues étroites et tortueuses et n'offre rien de remarquable. Le quai du Midi, transformé en promenade, est décoré d'une statue de Lamartine, en bronze, par Falguière. La Saône est traversée par un vieux pont à douze arches qui conduit au faubourg St-Laurent; nous nous y arrêtons un

moment pour voir les jolis méandres de son cours et suivre une fête nautique qui s'y donne. Nous regagnons la gare pour arriver à Bourg-en-Bresse à 5 h. 17, où nous descendons à l'*Hôtel de France.*

Cette ancienne capitale de la Bresse, malgré les statues de Joubert, d'Edgard Quinet, bronze de Millet, de Bichat par David d'Angers, n'attirerait pas la Société de Géographie de Lille, s'il n'y avait à quelques centaines de mètres de la ville : la célèbre église de Brou.

Elle fut bâtie par Marguerite d'Autriche, épouse de Philibert II de Savoie, de 1511 à 1536, en exécution d'un vœu de Marguerite de Bourbon, sa belle-mère. Cette église est un bijou d'architecture que la Constituante, le 14 mars 1791, a classé parmi les monuments nationaux. On n'y célèbre la messe que pour les séminaristes qui habitent les restes de l'ancien cloître, devenus le séminaire. Le marbre, la pierre sont fouillés à jour avec une profusion de détails défiant toute description. Partout on y retrouve la devise de Marguerite : « *Fortune, infortune, forte une* », dont le sens donne lieu à plusieurs interprétations. Le portail se fait remarquer par une profusion d'ornements d'une grande finesse. l'intérieur est d'une élégante simplicité, on visite dans le chœur des chefs-d'œuvre de sculpture, un jubé très riche, quarante-six stalles gothiques à baldaquins et surtout les mausolées. Au milieu, celui de Philibert de Savoie, mort en 1504, avec deux statues du prince, l'une le représentant vivant et l'autre mort ; avec douze piliers tout couverts d'ornements et avec des statuettes de Sibylles. A droite, celui de Marguerite de Bourbon, morte en 1483, dans une niche d'une grande richesse, avec des génies et des pleureuses. A gauche, celui de Marguerite d'Autriche, morte en 1530, rivalisant avec celui de son époux, il a aussi deux statues et de plus est surmonté d'un riche baldaquin, on y lit sur la corniche sa devise, qu'on retrouve partout. Dans la chapelle de la Vierge se voit un grand retable en albâtre à hauts reliefs, représentant les scènes de la vie de la Vierge. Le chœur a un autel moderne en marbre avec quinze statues de bronze doré, il y a aussi des vitraux anciens fort remarquables. Dans la nef, se trouve une statue de saint Vincent de Paul d'après Cabuchet.

Détail remarquable : devant le portail, sur le sol, est tracé un cadran solaire ovale, on y voit l'heure marquée par son ombre, en se plaçant sur la lettre du mois dans lequel on se trouve. Il a été fait, dit-on, par les ouvriers qui construisaient cette splendide église.

Nous voyons la ville toute en fête, car c'est le jour des courses, ce qui lui donne une grande animation. Les émaux faits dans le pays comme bijoux ont une certaine valeur et sont jolis, mais le vrai commerce est celui des sabots, qui se chiffre par des sommes énormes. On en fait même de jolis petits, si mignons, qu'ils se portent comme bijoux, broches et épingles de cravate.

On n'y voit plus guère de costume ancien. Le chapeau mérite d'être décrit. Sa pièce principale est un large plateau de paille ou de soie au bord duquel retombe une haute dentelle, au milieu se trouve un petit cône ressemblant à un tuyau de cheminée, les bijoux s'accrochaient autrefois au chapeau de leur propriétaire.

M. Loiseau, de Bourg, avait bien voulu être notre guide et c'est grâce à lui que nous avons pu admirer surtout la merveille de Brou ; le lendemain il voulut encore nous guider et nous conduire jusque Bellegarde pour s'y faire notre Mentor.

Lundi 13 Août. — Après avoir quitté Bourg-en-Bresse à 9 h. 35, nous suivons une route admirable, dont M. Loiseau, l'aimable Secrétaire-Général de la Société de Géographie de l'Ain, nous fait admirer toutes les beautés. A droite, l'Ain aux belles eaux vertes, est encaissé entre les montagnes du Jura méridional, la route court sur

le bord de l'abîme, franchissant des viaducs, des tunnels de 200 à 2,700 mètres, remontant des rampes de 24 à 27 millimètres : à gauche, la belle route de Genève à Paris. A la halte de la Cluze, on aperçoit une petite maison du village de Brion où mourut Charles-le-Chauve à son retour d'Italie; on l'enterra, dit-on, dans un tonneau de goudron, où il resta jusqu'au moment où il fut transporté à la sépulture royale de Saint-Denis.

Voici maintenant le beau lac de Nantua, de 3 kilomètres de long sur 500 à 700 mètres de large, très pittoresque et très poissonneux, il est dominé par les parois à pic des monts d'Ain, puis le lac de Sylans, de 2 kil. de long sur 250 mètres de large, il a d'importantes glacières qui approvisionnent Paris et l'Algérie. Pendant l'hiver, tous travaillent à la glace, et le dimanche, on fait un autel en glace dont tous les accessoires sont faits aussi de glace, et on y célèbre la messe sur le lac.

Nous descendons la vallée de la Valserine et nous arrivons à Bellegarde, station où s'arrêtent les express allant sur Genève. C'est à Bellegarde que se trouve : la Perte du Rhône, gouffre dans lequel le fleuve disparaît, quand le volume des eaux descendant la vallée n'est pas trop considérable. C'est une simple fissure dans le roc au milieu du lit; quand les eaux sont basses, c'est-a dire de novembre à février, elles suivent cette crevasse et reparaissent plus loin après un parcours souterrain d'environ 500 mètres. Nous n'avons pas eu le bonheur de voir se perdre le Rhône, car ses eaux trop abondantes emplissaient la crevasse et continuaient leur course, roulant sur les molécules qui s'entassaient dans le gouffre.

Des travaux considérables ont été faits pour utiliser les eaux du fleuve et celles de la Valserine. Ce sont des Anglais qui, les premiers, ont songé à se servir de la force considérable que produisaient les chutes des deux cours d'eau. Ils ont détourné une partie du fleuve par un canal souterrain, dans lequel on voit l'eau s'engouffrer avec violence, pour faire fonctionner quatre turbines actionnant des établissements industriels. La force produite par la chute de la Valserine est transformée en électricité au moyen de turbines et de dynamos. Le courant électrique est envoyé plus ou moins loin pour actionner des usines de toutes sortes. Grâce à M. Loiseau, toutes les portes nous sont gracieusement ouvertes et nous pouvons en visiter plusieurs, une usine pour pièces de serrurerie et bien d'autres, même une fabrique de bonbons voisine de l'hôtel de la gare, à 2 kil. environ de la chute de la Valserine. Ces superbes travaux produisant une force d'environ 20,000 chevaux-vapeur, pouvant devenir plus considérable encore, n'ont pas coûté moins de 20 millions ; le tout est maintenant exploité par une Compagnie française.

Après le dîner du soir, M. Georges Loiseau, dans une improvisation charmante, nous rappelle les intéressantes visites faites dans la journée, en joignant à ses descriptions pittoresques, des détails techniques du plus grand intérêt. Pendant plus d'une heure, et avec une rare éloquence, il nous démontre ce que l'intelligence de l'homme peut faire lorsqu'elle est secondée par la nature. Celle-ci, en effet, apporte de l'eau, un courant, l'homme se charge de transformer ce courant en électricité, d'actionner les usines et de transporter à de très grandes distances cette magique puissance électrique. Bellegarde, qui comptait il y a quelques années 200 habitants, en compte aujourd'hui environ 2,000. On y construit une filature qui occupera 1,600 ouvriers. La position merveilleuse de cette petite bourgade, à la source d'une force immense délivrée presque gratuitement, lui assure une place prépondérante au soleil. Notre sympathique compagnon, rappelant les débuts de nos deux grandes villes industrielles du Nord : Roubaix et Tourcoing, assure à Bellegarde une semblable extension. Dans une magnifique péroraison empreinte du plus pur patriotisme, M. G. Loiseau termine en nous démontrant, en termes exquis, que le Rhône, fleuve de glaciers et de montagnes, torrent irréfléchi parfois, n'était

qu'un grand courant de sympathie entre la France et la Suisse. Qu'il nous soit permis de formuler le vœu unanime exprimé par nos collègues de voyage : nous espérons que M. Loiseau voudra bien venir faire à Lille, la conférence qui vient de nous charmer.

Mardi 14 Août. — Vers 6 h. 1/2, nous montons dans deux grands chars, espèces de voitures de courses à banquettes transversales, pour commencer notre ascension vers le col de la Faucille. Quelle belle journée ! La variété des paysages, les jolis villages semés sur les flancs des montagnes, la Valserine coulant sur les pierres comme un ruisseau d'argent, bouillonnant et grondant quelquefois avec de petites cascades, juste assez pour que nous ne l'oubliions pas, le peu de difficultés de la route, un ciel pur, tout cela entretient la gaieté parmi nous. Je n'entreprendrai pas de décrire les montagnes du Jura méridional, aux aspects si variés, se resserrant ici en gorges sauvages, plus loin élargissant la vallée en des lointains bordés de sapins et de tapis de verdure. Peu ou point de grande culture ; la propriété est morcelée. Nous y voyons un lin rabougri encore sur pied, du chanvre, du maïs, du sarrazin, un peu de houblon, des vignes, des pommiers chargés de fruits, du blé chétif. Que nous sommes loin de nos riantes campagnes du Nord, de nos beaux champs de blé, d'avoine, etc., de nos magnifiques prairies dans lesquelles paissent nos fortes espèces bovines !

Les maisons sont pauvres, couvertes de tuiles en bois, un large auvent abrite l'escalier et les provisions de la famille. La population est peu nombreuse. Notre route serpente et monte toujours. Voici Laucrans, puis Confort, pays de sœur Rosalie. A 11 heures, nous arrivions à Chezery, à 625 mètres d'altitude ; sa vieille abbaye n'offre plus rien de remarquable, le paysage est joli. Le grand air avait aiguisé notre appétit, aussi nous faisons le plus grand honneur au plantureux déjeuner qu'on nous sert à l'*Hôtel de la Valserine*. Sur la table figuraient des gâteaux faits à Genève et qui portaient cette inscription : « Honneur à la Société de Géographie de Lille ! »

Le moment du départ est arrivé, les uns remontent en voiture, d'autres préfèrent marcher. Nous traversons la vallée supérieure de la Valserine, et après avoir traversé Lelex, nous arrivons à 5 heures à Mijoux, situé au pied du col de la Faucille. La route monte de plus en plus par des lacets, pour soulager les chevaux nous la gravissons à pied, et après cette longue montée, nous arrivons enfin sur le plateau, situé à 1,323 mètres d'altitude, point le plus élevé du Jura. Pendant que nous montions, le soleil descendait à l'Occident. Ses rayons de pourpre et d'or n'éclairaient plus le sommet des montagnes et le calme se répandait dans la vallée. L'*Angelus* sonnant aux vieux clochers, la trompe des pâtres retentissant, les clochettes rustiques des vaches et des chèvres répondant à l'appel, les grands sapins frissonnant au souffle du soir, tout cela nous captivait. Au col de la Faucille point d'hôtels somptueux, deux auberges et un poste de gendarmerie. Nous logeons à l'auberge de la Faucille pompeusement dénommé « *Hôtel Regad* », mais avant de nous installer, nous courons vite jeter un coup d'œil sur le merveilleux tableau que nous découvrons, dans la direction du Mont Blanc : c'est le coucher du soleil. L'hôtelier nous dit que c'est le premier grand spectacle de la saison, que jusqu'ici le temps était brumeux et que, par conséquent, l'éclairement n'était pas suffisant pour admirer ses effets.

C'est une erreur de croire cependant que le soleil se couche sur le Mont Blanc. Celui-ci se trouve en effet dans la direction sud, vu de la Faucille ; le soleil se couchant à l'ouest, nous est caché par le massif montagneux du Jura. Ce sont les

simples reflets des derniers rayons lumineux qui éclairent l'extrémité du géant. Cette partie éclairée diminue sensiblement, je dirai même très vite, et cette décroissance de lumière réserve à l'œil un tableau de couleurs vraiment fantastique. L'ensemble du Mont qui était d'un rouge assez intense à notre arrivée, devient rose, puis s'enveloppe d'une espèce d'auréole violacée qui se fonce de plus en plus pendant que le ciel, de gris qu'il était, devient d'un bleu d'azur. Ces différences de tons sont si rapprochées qu'il serait matériellement impossible d'en fixer les merveilleux effets par la peinture. Ce spectacle n'a pas duré plus de dix minutes.

Nous retournons à l'*Hôtel Regad* prendre possession de notre logement, commentant les beautés grandioses de la nature.

Mercredi 15 Août. — La nuit ne devait pas être longue, car nous nous étions bien promis de nous lever très tôt pour admirer le lever du soleil.

A 4 heures 1/2 on crie : « Debout, c'est le lever du soleil ». Nous nous hâtons, il faut avouer qu'il était inutile d'être si matinal, naturellement nous ne le voyons pas. Vers 6 heures, nous n'apercevons que les gerbes d'or qui viennent de la direction de l'est inonder les cîmes du Mont Blanc. Cette lumière du matin, d'un jaune blafard, n'est pas au début suffisante pour éclairer le fond des dépressions, qui nous paraissent de loin comme d'énormes crevasses. Il n'y a donc que les taillées transversales à la direction de la lumière qui reçoivent cette dernière. On observe alors des oppositions très grandes dans les tons, le noir des crevasses devient transparent, puis d'une couleur gris-bleuâtre, qui s'éclaircit pour faire croire à un effet de nuages, et enfin, la lumière inondant l'ensemble montre ce fantôme blanc dans toute sa splendeur.

On distingue alors très nettement dans la profondeur le lac de Genève, plus loin les Alpes de Savoie et le massif du Mont Blanc. Nous avions froid, la rosée avait transpercé nos chaussures et c'est avec plaisir que je trouvai, dans la cuisine de l'hôtel, un bon feu pour me réchauffer.

A 7 heures, nous reprenons nos voitures pour gagner Genève par Gex et Divonne-les-Bains. La route, faite sous Napoléon Ier, descend en formant de nombreux lacets qui servent à l'œil d'agréables sites.

Le temps est beau, à peine quelques envolées de nuages s'accrochant aux flancs des montagnes. La vallée est à notre gauche. Voici Gex, sous-préfecture de l'Ain, sur une pente très escarpée, au pied du Jura et sur la rive gauche du Journan. Capitale du petit pays du même nom, elle eut d'abord des seigneurs particuliers, fut prise en 1353 par la Savoie qui la garda, non sans la perdre plusieurs fois, jusqu'en 1591, fut alors rattachée au comté de Genève et annexée à la France en 1601.

Nous arrivons à Divonne-les-Bains vers 10 heures. Une messe nous avait été réservée ; après l'avoir entendue, nous allons visiter l'établissement hydrothérapique, nous y admirons une installation vraiment luxueuse, des cabines de douches de tous les systèmes, des salons splendides, une salle de théâtre, un véritable parc très soigné, etc... Nous avons le regret de ne pouvoir visiter les tailleries de diamant fermées à cause de la fête du 15 Août. Il est l'heure de déjeuner, nous retournons à l'*Hôtel de l'Écu de France*. La table était dressée pour nous dans la cour de l'hôtel, près d'une cascade ; nous y fûmes fort bien servis.

Remontons encore en voiture et cette fois pour Genève. A 1 heures nous traversons le village de Ferney-Voltaire. Les restes du domaine du patriarche dont le nom remplit le XVIIIe siècle, ont peu d'importance. On dit que M. Lambert, qui en est le propriétaire, les a restaurés ; il a collectionné divers souvenirs du philosophe,

entre autres son lit, sa robe de chambre, son bonnet, etc. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville est érigée la statue de Voltaire. C'est un vieillard aux lèvres fines et sardoniques; un buste, un peu plus loin, le représente plus jeune.

Un tramway électrique relie Ferney à Genève. Nous passons la frontière et nous sommes en Suisse. Aucun ennui de douane.

Genève, capitale du canton du même nom, est une ville de 73,000 habitants, y compris les faubourgs. Située à l'extrémité sud du lac Léman, elle occupe deux collines inégales séparées par le Rhône à sa sortie du Léman. Six ponts et une passerelle font communiquer la rive droite (Saint-Gervais) avec la rive gauche (la Cité). La ville neuve s'agrandit chaque année au bord du lac, sur l'emplacement des fortifications démolies en 1849. La vieille ville, dont les maisons sont les plus élevées de l'Europe après celles d'Édimbourg, a conservé le caractère grave de la Genève de Calvin.

Genève a de belles constructions, de splendides hôtels, de larges rues. Elle a le monopole du commerce, particulièrement la bijouterie de luxe, l'horlogerie; on y fabrique annuellement plus de cent mille montres, des boîtes à musique, des bois sculptés d'une finesse inouïe. les magasins sont beaux, mais en général tout y est assez cher. Nous voyons le théâtre construit en 1879, qui est une reproduction de l'Opéra de Paris, le musée Rath, qui renferme de belles collections, le Conservatoire de musique, les bâtiments académiques. Nous visitons la chapelle russe, aux coupoles dorées moins belle que celle de Paris, quoi qu'on en dise; la synagogue où l'on nous fit admirer de vieux manuscrits, entre autres le Pentateuque sous trois formats.

Dans le square des Alpes se trouve le monument du duc de Brunswick mort en 1873, qui légua 20 millions à Genève à charge de lui élever un tombeau. Le monument, construit en 1879 par M. Franel, architecte suisse, présente la forme d'une pyramide hexagonale à trois étages, primitivement surmontée de la statue équestre du duc par Cain (1). Deux lions gigantesques en marbre rose ornent l'escalier conduisant à la chapelle qui renferme le sarcophage du prince. A l'entrée du jardin des Anglais s'élève le monument national commémoratif de l'admission de Genève dans la Confédération suisse en 1814. C'est un groupe en bronze représentant l'Helvétie et Genève, sans aucune valeur artistique.

Les vieux quartiers assainis par de multiples fontaines sont très pittoresques avec leurs rues étroites, tortueuses, aux pentes si raides que parfois on y accède par des escaliers. Ils sont dominés par l'église St-Pierre, autrefois la cathédrale, aujourd'hui froide et sans vie, comme tout temple protestant. Plusieurs fois détruite et rebâtie, elle est encore livrée aux ouvriers. Il y a de beaux vitraux du XVe siècle, de très belles stalles provenant de l'église des Florentins à Genève; le tombeau d'Agrippa d'Aubigné, l'ami d'Henri IV et l'aïeul de Mme de Maintenon; le tombeau restauré du duc de Rohan, le chef des protestants sous Louis XIII; contre le flanc droit de la cathédrale, la grande chapelle des Machabées fondée en 1408 par le cardinal de Brogny, qui présida le Concile de Constance: c'est un édifice de style gothique; enfin, une chaire de bois sculpté, dans laquelle on a placé le siège de Calvin.

Près de l'église se trouvent l'ancien archevêché et l'hôtel-de-ville, de style florentin, remarquable par son escalier, dont les marches sont remplacées par un plan incliné à fond caillouté, ce qui permettait aux anciens conseillers de se rendre à cheval ou en litière à la salle des séances.

A Genève, quelque chose nous intriguait: c'était de voir des ours partout, en

---

(1) Le monument n'est plus surmonté de la statue équestre, que l'on a dû placer à côté, dans le square, par suite d'un affaissement de terrain.

bois, en pierre, parmi les jouets et les œuvres d'art. Voici la légende que l'on nous raconta : le duc de Zahringen, fondateur de la ville de Berne au XII[e] siècle, ne sachant quel nom lui donner, décida avec ses amis en partie de chasse, qu'on lui donnerait le nom du premier animal sérieux qui serait abattu. Un ours fut tué, ainsi que le constate l'inscription allemande gravée sur une pierre : « C'est ici que le premier ours a été pris ». Depuis ce temps, par décision du grand et du petit Conseil, ce fut l'ours, en allemand *Bœr*, d'où l'on a fait *Berne*, qui fut appelé à figurer dans les armes de cette cité.

Avant de rentrer à notre magnifique *Hôtel de la Métropole*, il nous faut encore voir de près la nouvelle construction qui contient les services des postes et des télégraphes, puis les vingt gigantesques turbines actionnées par le Rhône, comprimant l'eau à vingt atmosphères de pression et fournissant la force hydraulique nécessaire aux usines et à la distribution d'eau potable pour les habitants.

Jeudi 16 Août. — Le lendemain, nous voulons encore parcourir cette belle ville qui a vu naître J.-J. Rousseau, Necker, M[me] de Staël, Adam Tœppfer et tant d'autres illustrations dans les sciences et les arts. A 9 h. 1/2, nous nous embarquons sur le beau vapeur le *Mont Blanc*, qui fait le tour du lac Léman.

Le soleil est brillant, le vent fort, les nuages flottent çà et là et annoncent l'orage, le lac est d'un bleu d'azur, les voiles des bateaux sont étendues comme d'immenses ailes d'oiseau. Réservoir naturel de toutes les eaux qui descendent des Alpes, du Jorat et du Jura, les rives du lac appartiennent aux cantons suisses de Genève, de Vaud et du Valais, et à la France. Les montagnes bornent l'horizon. Au sud les Alpes de la Savoie et la chaine du Mont Blanc ; à l'ouest le Jura ; au nord le Jorat. Le lac a la forme d'un croissant dont la longueur varie entre 69 et 80 kilomètres, la largeur entre 2 et 13 kil. Sa profondeur atteint jusque 309 mètres.

Genève fuit. La petite île de J.-J. Rousseau disparaît avec les beaux quais du Mont-Blanc, des Pâquis, du Léman. Voici Versoix, Coppet avec la maison de M[me] de Staël, puis Nyon avec son vieux château, Rolle entouré de jolies promenades, Morges dont le château sert d'arsenal pour l'artillerie du canton, Ouchy, le port de Lausanne ; puis cette ville, chef-lieu du canton de Vaud, Vevey qui doit sa célébrité aux écrits de J.-J. Rousseau ; nous remarquons les châteaux de Rothschild, de Prangins, etc. Pendant que le vapeur file rapidement le ciel s'est obscurci ; bientôt la rive sud disparaît, une pluie torrentielle force les passagers à descendre, les visages sont consternés. Pourra-t-on faire l'ascension des rochers de Naye, l'un des clous du voyage ? Le déjeuner est servi, faisons-y honneur ; il est gai, malgré les coups de tangage, peut-être à cause de cela ; on se croirait sur l'Océan, le temps s'est calmé et nous avons pu remonter sur le pont et admirer le panorama. A 1 h. 57 nous débarquions à Montreux-Territet.

Le funiculaire qui monte à Glion se dresse tout droit devant nous. La rampe est de 57 %, sa longueur de 680 mètres, on la franchit en neuf minutes. Le voyageur s'élève sans secousse et, chose étrange, n'éprouve aucune crainte de se voir ainsi suspendu entre ciel et terre; le train s'engage dans un petit tunnel, au sortir c'est la terrasse d'arrêt de Glion, d'où l'on jouit d'une vue splendide sur le lac et les montagnes. Pendant que nous montons par la nouvelle voie à crémaillère les nuages se sont déchirés, le vent a dispersé les nuées semblables à de longues traînées de fumée blanche qui vont s'accrocher aux parois des rochers, et le soleil reparaît pour notre arrivée à Naye.

De Glion à Naye la ligne a passé sous les maisons de cette localité. A gauche, la profonde gorge de la Brie de Montreux, les stations de Caux et de Jaman, avec le pic connu sous le nom de Dent de Jaman ; le petit lac de Jaman, perché à 1,570 mètres

d'altitude, est dominé par les roches abruptes de Merdasson. La solitaire combe d'Amont, à 1,742 m., est renommée par sa riche flore alpestre. On dit qu'au printemps des hommes se font suspendre sur les abîmes pour aller cueillir les Edelweiss ou fleurs des Alpes.

Les arbres disparaissent, on ne voit plus que des pentes gazonnées ou des rochers à pic des deux côtés de la voie ferrée, parfois une échancrure laisse apercevoir les rives riantes du lac Léman, ses côteaux et ses villas; le train contourne les rochers de Naye, traversant plusieurs tunnels, l'un de 425 m., et enfin débouche à Naye à 1,975 mètres d'altitude.

Si l'on franchit un petit sentier à pied on arrive à une sorte de plateau appelé le Signal de Naye ou la Chaux de Naye, à 2,040 m. La vue est splendide, elle s'étend sur une grande partie de la chaîne des Alpes, les cantons de Vaud et de Fribourg, le lac Léman, le Jura, les lacs de Neufchâtel et de Morat, la Dent du Midi, etc. Les rayons du soleil font étinceler les premières neiges que nous ayons vues, la veille il avait neigé et le matin l'orage grondait.

Il faut redescendre, de nouveau voici la flore variée de nos climats, des vignes, des fruits en abondance. A nos pieds le réservoir d'eau taillé dans le roc, donnant la force pour les tramways électriques de Vevey-Montreux; nous apercevons le château de Chillon et l'entrée du Rhône dans le lac, ses eaux limoneuses restent longtemps sans se confondre avec l'eau claire du Léman.

De retour à Territet à 6 h. 31, nous prenons la voie ferrée pour Martigny, où nous arrivons à 8 h. 22, et nous nous installons à l'*Hôtel Clerc.*

Vendredi 17 Août. — Martigny, petite ville du Valais, en face de la majestueuse chaîne de l'Oberland, n'a que 1,600 habitants. C'est le point de départ d'un grand nombre de touristes allant vers le St-Bernard, le Simplon ou Chamonix. Vers 7 heures du matin, nous montons dans les huit voitures qui nous ont été réservées, nous allons gagner Chamonix par le col de la Forclaz et la Tête-Noire.

Le vieux château de Batiaz, que l'on remarque à peine à Martigny, n'en domine pas moins tout le pays, nous l'apercevons longtemps dans les sinuosités de la route. Il est vrai que dans les chemins de montagnes, 300 mètres de distance représentent une heure de route, c'est le calcul ordinaire. Dans les lacets de la route, quand les pentes sont raides, nos huit voitures auxquelles trois autres sont venues se joindre, voitures à trois chevaux dont les grelots retentissent, plus deux petites charrettes basses et étroites à quatre roues transportant les bagages de certains voyageurs, toute cette enfilade semble se quitter, se croiser, se rejoindre en suivant pourtant la même direction.

Nous traversons Martigny-Bourg, jolie localité où partout se montrent des souvenirs de vieille cité seigneuriale, tels qu'écussons, bas-reliefs, ruines.

Le temps est très beau, un peu chaud, mais l'ombrage des grands arbres qui se trouvent sur presque tout le parcours nous aide à supporter les rayons du soleil. Voici les hameaux des Râpes et de la Fontaine, le paysage est toujours superbe, devant nous l'extrémité de la plaine du Rhône, au-delà, la longue chaîne de l'Oberland Bernois profile majestueusement les bizarres déchirures des hautes cîmes. Les coteaux sont chargés de vignes, des villages sont semés çà et là, perchés sur le versant des montagnes, tout ce panorama présente des contrastes saisissants.

La route monte jusqu'au col de la Forclaz, dont nous redescendons le revers opposé pour entrer dans la vallée du Trient, traversée dans toute sa longueur par le torrent du Trient qui sort du glacier du même nom pour se précipiter à droite de l'*Hôtel de la Tête-Noire.* Pour atteindre ce point il faut monter encore, la vallée se

resserre, la route suit le flanc escarpé de la montagne et la pente abrupte creusée par les eaux du Trient, nous regardons avec effroi les profondeurs insondables où mugit le torrent. Sur un petit plateau se trouve l'*Hôtel de la Tête-Noire* où nous allons déjeuner. Celui qui n'a pas vu la *Tête-Noire* ne peut se figurer un pied à terre aussi étrange, au milieu des escarpements formidables qui se dressent de tous les côtés. A cinquante mètres de l'hôtel, nous trouvons une espèce de belvédère où nous montons. La vue est grandiose et le panorama splendide. Si le regard plonge au fond de la vallée, il n'aperçoit que d'affreux précipices, s'il se relève les montagnes se déroulent au loin, et enfin, sur quelques coteaux verdoyants dort le coquet village de Finhaut. L'eau coule de toutes les hauteurs, se précipitant en cascades pour rejoindre le Trient que l'on entend gronder dans l'abîme.

Quel bruit sur le plateau de 11 h. à midi. Il y a quelquefois plus de cinquante voitures, les cochers arrivent et dételent, les touristes se dispersent pour admirer les merveilles environnantes. C'est un va-et-vient, un pêle-mêle indescriptible, un enchevêtrement d'équipages et de chevaux et mulets dans lequel on reconnaît à peine ce qui est à soi.

Cependant il faut s'arracher à ce lieu captivant. Les mulets sont attelés l'un devant, l'autre derrière chaque voiture, pour sortir du défilé. On passe sous une sombre voûte, au-delà de laquelle la route est accrochée à la paroi du rocher que surplombent d'énormes masses de pierres et que bordent à droite de terribles abîmes. Je remarque que nos amis ne chantent plus, il en sera de même jusqu'au départ de Chamonix ; devant les grands spectacles de la nature, l'homme se recueille : il a le sentiment de son néant.

De nouveau la vallée s'élargit. Voici le bois Magnin, sorte de désert très dangereux en hiver à cause des avalanches; au-delà, la montée est moins raide, les pentes sont gazonnées. Au col de Balme, une borne marque les limites du Valais et de la France. Aussitôt les routes sont plus larges, mieux entretenues. Honneur à l'administration des Ponts-et-Chaussées de notre pays !

Nous sommes en Savoie. A gauche, la haute chaîne du Mont Blanc. Les glaciers du Trient et du Tour ne se dessinent pas à nos yeux, mais voici le pittoresque village d'Argentière, où nombre de cascades descendent de l'immense glacier du même nom. Je ne me figurais pas la glace arrivant presque dans la vallée. Qu'on se figure une immense coulée d'eau profondément gelée, partant d'une ceinture de sommets couverts de neiges éternelles et descendant jusqu'à la plaine ; de chaque côté, selon la latitude, la végétation ordinaire : champs, prairies, vignes même, arbres et sapins croissant dans les moindres interstices des pierres. L'eau coule au-dessous et la surface du glacier, grise ici, blanche et brillante plus loin, partout inégale et boursouflée, ne semble pas touchée par les rayons du soleil.

La température se refroidit. Nous traversons l'Arve au village de Praz, voici le chemin de la Flégère, celui du Chapeau et du Mauvais-Pas à la sortie de la Mer de Glace Enfin nous sommes à Chamonix.

Chamonix, chef-lieu de canton dans la Haute-Savoie, est située sur l'Arve, dans une vallée à 1.050 mètres au-dessus du niveau de la mer et au pied du Brévent. La mer de glace et les glaciers des Bossons et du Taconnay dominent la vallée resserrée entre la chaîne du Mont Blanc et les Aiguilles-Rouges ; elle est bornée au nord par la Flégère et la Floria ; au nord-est par le col de Balme ; à l'ouest par le Mont-Blanc, le géant des Alpes françaises, haut de 4,810 mètres, presque sur le sommet duquel on aperçoit l'observatoire que le savant alpiniste M. Janssen, astronome et membre de l'Académie des Sciences y a installé. Cet édifice, de forme pyramidale, est surmonté d'une terrasse avec coupole astronomique ; le bâtiment, bien aménagé, dont les assises reposent dans la glace, est chauffé au pétrole.

Au pied du Mont, on voit le monument élevé en 1887 par le village de Chamonix au naturaliste de Saussure et à son guide Jacques Balmat, qui l'accompagna dans sa première ascension. C'est un groupe en bronze de grandeur naturelle. De Saussure tête nue, un rouleau à la main, l'air intelligent, semble interroger la haute cîme. Le guide, qui fit seul l'ascension avant M. de Saussure, l'œil inspiré, confiant, montre du doigt le but à atteindre. Ce groupe est magnifique d'inspiration et de mouvement.

Le dîner nous réunit à l'*Hôtel de France*. Comme la journée du lendemain est libre, chacun cause des ascensions à entreprendre, et d'un commun accord on décide la classique traversée de la mer de glace par le Montanvers.

Samedi 18 Août. — Comme Martigny, le village de Chamonix est un point de départ pour les excursions. Dès 4 heures du matin la rue est remplie de monde, des guides, des muletiers attendent les voyageurs. Le soleil illumine le sommet des montagnes, chaque crête étincelle des plus vives couleurs. Après le déjeuner, vers 7 h. 1/2, nous sommes tous prêts, le bâton à la main. Cinq mulets sont requis pour les Dames, le reste de la société fera l'ascension à pied.

Le chemin du Montanvers est à l'ombre le matin, partout croissent de magnifiques sapins, la montée est raide, le sentier forme de multiples lacets. Certains jeunes gens, *recordmen* de l'excursion, ont fait le pari d'arriver avant la caravane et les voilà qui s'élancent d'un pas agile ; facilement ils gagnent leur pari. Pour moi, hissée sur une vaillante bête, au pas régulier et sûr, je prends plaisir à contempler sans fatigue les grandioses beautés de la route, pendant que l'abîme se creuse plus profondément à mes pieds. A mi-chemin, on s'arrête devant un pavillon avec rafraîchissements, puis l'ascension continue.

A 10 heures 1/2, vingt d'entre nous étaient au plateau de Montanvers où l'hôtel est admirablement situé. Déjà il y avait de nombreux touristes, aussi faut-il déjeuner sans attendre les retardataires ; chaque fois que l'un d'eux apparaît au seuil de la porte, on l'accueille par des hourrahs de bienvenue. Le café fut servi au dehors, sur la terrasse, devant le splendide panorama formé par l'énorme glacier qui remplit les gorges les plus hautes de l'immense chaîne du Mont Blanc, coulant sur toutes les parois, formant trois immenses branches qui, en se réunissant, descendent dans la vallée de Chamonix en une seule et énorme masse de glace de quatre lieues de long sur une lieue ou une lieue et demie de large. Du plateau du Montanvers on aperçoit les vagues de la mer de glace sur un espace de deux lieues. Quel merveilleux coup d'œil, surtout quand les rayons du soleil font étinceler des plus vives couleurs les multiples facettes de ces innombrables cristaux !

On reste là ébloui, fasciné, mais le moment est venu d'accomplir la traversée. Il faut un quart d'heure à travers les pierres de la moraine pour descendre sur le glacier. Grâce au bâton ferré, aux chaussettes, son passage n'offre aucune difficulté à l'endroit où nous le faisons, il dure environ vingt minutes. S'il se présente des crevasses, un cantonnier entaille des degrés dans la glace. Arrivés au bout, plusieurs d'entre nous retournèrent sur leurs pas et revinrent à Chamonix par la route suivie le matin.

Je me joignis aux autres pour gagner le Chapeau, sur le côté opposé de la mer de glace. C'est assez pénible, marcher plus d'une heure dans la moraine, franchir le Mauvais-Pas, c'est-à-dire poser un pied, puis l'autre sur des degrés inégalement taillés dans la paroi d'un énorme rocher escarpé, où une simple barre de fer nous retient suspendu entre le ciel et l'abîme, retrouver encore la moraine, puis passer par un petit pont jeté à travers une belle cascade et s'arrêter pour admirer le gla-



Photographie de J. Jusniaux.

Phototypie L. Danel.

LA MER DE GLACE.

cier, cette fois à sa gauche. Dans la courbe qu'il forme pour sa descente, les crevasses deviennent vastes et profondes, l'une d'elles semble une grotte d'un bleu d'azur. Pourquoi toutes n'offrent-elles pas le même aspect ? Nous sûmes depuis que chaque année, les guides creusent plus profondément une crevasse, afin de ménager aux touristes ce joli effet de lumière.

Au Chapeau nous nous reposons, nous redescendons encore par une moraine et enfin, voilà la belle route de Chamonix. Il était près de 6 heures quand nous arrivâmes à l'hôtel.

Dimanche 19 Août. — Après avoir entendu la messe de 7 heures dans la modeste église de Chamonix, nous retournons à l'hôtel, c'est le moment du départ, deux grandes voitures attendent les excursionnistes lillois, quelques dames prennent la malle-poste, voiture à six chevaux qui fait le service de Chamonix à Cluses. En route donc. Nous passons devant le glacier des Bossons, les Houches, village de 1,113 habitants, nous franchissons l'Arve au pont Ste-Marie, où il y a des mines de plomb argentifère, puis le Chatelard, St-Gervais-les-Bains, célèbre par la terrible catastrophe du 12 Juillet 1892, lorsque les eaux d'un petit lac du glacier Bionnassay rompant les parois qui les retenaient, dévastèrent tout sur leur passage. L'hôtel des bains fut emporté ; aujourd'hui il est reconstruit, on n'aperçoit plus que quelques vestiges des dévastations. Voici le Fayet, la Pallud, qui a une usine pour l'exploitation des jaspes, Domancy et enfin Sallanches. C'est le relais de la poste. Nous y déjeunons vers 10 heures 1/2, mais bien vite, il faut se hâter de peur de manquer le train, qui ne nous attendrait pas.

Comme nos pères, nous avons eu le plaisir d'entendre le conducteur de la malle-poste crier : « En voiture, les voyageurs pour Cluses ». A midi et demi nous étions à Cluses et nous prenions le train qui devait nous conduire à Annecy. Rien de remarquable le long de la route, d'assez jolis sites pourtant, mais ce ne sont plus nos belles montagnes.

A 2 heures 1/2 nous arrivions à Annecy, où nous subissons les ennuis de la visite de la douane. Nous allons de suite au *Grand-Hôtel d'Angleterre*, nous sommes reçus dès notre arrivée par M. de Franciosi, capitaine au 11e bataillon de Chasseurs alpins, notre sympathique collègue, qui se fait très obligeamment notre cicerone.

Notre premier soin est d'aller bien vite au lac. C'est l'heure du départ du bateau à vapeur qui en fait le tour en trois heures, en s'arrêtant aux diverses stations. Le lac d'Annecy a 14 kil. de long sur 1 à 3 kil. de large. Ses rives sont gaies et verdoyantes, partout des prairies, des vignobles, de beaux villages et de charmantes villas encadrées dans un horizon de montagnes où dominent, au sud-est le massif escarpé de la Tournette, et au sud-ouest la croupe du Semnoz. Le lac gela en 1573, en 1829 et en 1880. On le traversait à mulet et en traîneau entre Duingt et Talloires. Depuis 1860, on a trouvé dans le lac au même endroit et à Châtillon, divers objets préhistoriques qu'on a déposés au musée d'Annecy. Sur la rive droite, on distingue à mi-côte la maison d'Eugène Sue, dite la Tour. Sur la rive est le village de Veyrier, le château des comtes de Frésigny, une des plus anciennes familles de Savoie, Menthou avec l'ancien château des seigneurs de Menthou, dont descendit saint Bernard, fondateur des hospices du grand et du petit St-Bernard. En traversant le lac, à l'ouest St-Jorioz, où l'on a découvert des antiquités romaines. Puis sur la rive est Talloires, au fond d'une petite anse, au pied d'un coteau couvert de vignobles ; sa température est presque aussi douce que celle de Nice ou d'Hyères. On y remarque l'ancienne abbaye des Bénédictins, la maison où est né Berthollet en 1748. Sur la rive droite Duingt, avec son beau château. En avant du château, à

quelques mètres, sur une sorte d'îlot appelé le Roselet et recouvert de 50 centimètres d'eau, se voient des restes de pilotis et d'habitations lacustres où ont été découverts de nombreux débris de poteries.

Près du lac s'étend la promenade du Pâquier avec ses arbres magnifiques et sa belle avenue d'acacias formant une agréable voûte de verdure. Derrière la promenade, dominant une perspective superbe, s'élève la Préfecture, grand et bel édifice moderne du style Louis XIII.

Lundi 20 Août. — On ne peut passer à Annecy sans visiter les curieuses gorges du Fier situées près de Lovagny, à dix minutes en chemin de fer. Le torrent du Fier s'est creusé dans des roches calcaires de 90 mètres de hauteur sur 300 m. de longueur, un lit de 4 à 10 mètres de largeur, dont l'aspect est des plus sauvages. C'est une immense crevasse, un vaste écartement du rocher ; un pont de bois est suspendu à la paroi de gauche, et le visiteur peut, sans aucun danger, s'enfoncer dans cette sombre et inégale déchirure de pierre, toucher presque la paroi opposée, et regarder le torrent mugissant au fond. Il y a deux ans qu'une crue subite emporta le pont en quelques heures. Au bout des gorges se trouve la mer de rochers.

Non loin de là nous visitons le château de Montrottier. Dans la cour d'honneur où donne accès une belle porte ogivale et qu'entoure une galerie couverte à deux étages, s'élèvent deux tours : l'une dite le Pavillon des Religieuses, démantelée, un bel escalier à l'intérieur; l'autre, la grande tour ou donjon, est bien conservée; on y visite la chambre de l'Alchimiste et la prison de la Pucelle; la plate-forme entourée de machicoulis et de créneaux offre un beau point de vue. Dans le corps principal du logis on remarque : la salle des Chevaliers qui a une cheminée et un plafond style Renaissance. Dans les environs, on exploite de riches mines d'asphalte. A notre retour à Annecy, M. de Franciosi se fait notre aimable guide à travers le dédale des vieilles rues de l'antique cité. Rien de plus pauvre et de plus triste, on y voit encore de massives et basses arcades bordant de larges trottoirs, au fond desquelles se trouvent de sombres boutiques; des passages noirs, humides et sales, taillés dans la pierre, des habitations sans air et sans lumière ; il y a heureusement des quartiers plus modernes. L'ancien château des ducs de Nemours sert maintenant de caserne.

Comme monuments, on peut citer la chapelle de la Visitation rue Royale. Richement décorée de marbres et de peintures, elle renferme les tombeaux de saint François de Sales, de sainte Jeanne de Chantal et d'une vierge martyre. Ce sont de grandes châsses de cristal renfermant les corps, les saints y sont couchés revêtus de leurs vêtements. Au fond de l'église on remarque un vieux confessionnal, c'est celui dont se servait saint François de Sales. Le maître-autel est en marbre blanc. L'église de Notre-Dame de Liesse, dont le clocher remonte en partie au XIIe siècle. L'ancienne maison de la famille de Sales, ornée des bustes en pierre des quatre Saisons.

L'hôtel-de-ville, avec une façade décorée de colonnes ioniques, la cathédrale, etc.

Après le déjeuner, nous partons pour Aix-les-Bains.

La voie ferrée court dans la plaine, arrosée par le Fier et le Cheran. A l'est, les montagnes de la Savoie s'éloignent.

Aix-les-Bains est un chef-lieu de canton, bien situé dans une plaine entourée de hauteurs et jouissant d'un climat très doux. Elle doit son importance à ses eaux sulfureuses déjà connues des Romains qui l'avaient nommée *Aquæ Gratianæ*.

C'est une ville de luxe fréquentée par plus de 12,000 baigneurs ; elle a de magnifiques hôtels et de beaux magasins. On y voit quelques débris antiques, entre

autres les ruines de l'Arc de Campanus, semblable à un arc de triomphe, mais qui est un monument funèbre élevé au III[e] ou au IV[e] siècle par Lucius Pompeius Campanus à sa famille. Le temple de Diane ou de Vénus enfoui au tiers de sa hauteur, dans le jardin du presbytère, à quelques pas de l'Arc de Campanus. Le vieux château du marquis d'Aix Sommariva, en partie restauré, est converti en hôtel-de-ville.

Les eaux minérales d'Aix les-Bains, thermales et sulfureuses, sont fournies par deux sources principales sortant de terre à 80 mètres environ l'une de l'autre à l'est de la ville. L'établissement thermal est surtout destiné au traitement des rhumatismes et des maladies de peau. Il fut commencé de 1779 à 1783 par Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, et agrandi de nos jours (1857 à 1870). C'est un édifice à deux étages, son rez-de-chaussée est d'un aspect massif, mais bien aménagé à l'intérieur. Il serait trop long de décrire, à l'intérieur, les salles de bains et de douches, dans lesquelles les baigneurs sont apportés de leur hôtel au moyen de chaises à porteurs, bien enveloppés dans de chaudes couvertures.

L'abbaye d'Hautecombe mérite d'être visitée. On s'y rend par le lac du Bourget au moyen du bateau à vapeur ou de simples barques. C'est ce beau lac qui a inspiré à Lamartine ses plus admirables Méditations et les plus belles pages de Raphaël.

L'abbaye d'Hautecombe, de l'ordre de Cîteaux, fut fondée par saint Bernard et le comte Amédée III, de 1125 à 1135. Elle servit de sépulture aux princes de la maison de Savoie. Cette abbaye s'élève sur un contrefort de granit au nord du lac et jette l'ombre de ses vastes cloîtres sur les eaux. La muraille formée par le Mont du Chat l'abrite tout le jour contre les rayons du soleil, et l'obscurité qui l'environne fait songer à la nuit éternelle. Sa chapelle est d'une richesse excessive de décoration, les voûtes sont couvertes d'un réseau de stuc et de peintures, on y compte plus de 300 statues, dont quelques-unes remarquables.

Après le dîner au grand hôtel d'Aix-les-Bains où nous étions descendus, nous nous promenons en ville et après avoir entendu un joli concert, nous visitons les salles de jeux. Aix-les-Bains est devenue depuis une vingtaine d'années une station balnéaire des plus fréquentées et des plus à la mode. Les uns y viennent pour se soigner : les autres, et ceux-là sont le plus grand nombre, pour s'amuser et fréquenter les salles de jeux des deux casinos. Ces deux établissements rivalisent pendant la saison pour offrir à leurs hôtes des distractions, bals, concerts, représentations théâtrales, feux d'artifice, etc

Mardi 22 Août. — Si l'on y séjourne quelque temps, on peut faire de nombreuses et jolies excursions ; pour nous, devant partir à midi, avant le déjeuner nous visitâmes la ville, les magasins, les sources d'eau chaude, les travaux de la nouvelle église d'Aix-les-Bains.

A 3 heures 1/2 nous arrivions à Lyon, notre dernière étape.

Lyon, la première ville de France après Paris, non seulement par son étendue, mais encore par son industrie et son commerce, compte aujourd'hui 438,077 habitants. Elle fut fondée par les Grecs en 560 avant J.-C.

Les Romains la nommaient *Lugdunum*. Ancienne capitale du Lyonnais, elle est actuellement le chef-lieu du département du Rhône, le siège du commandement du XIV[e] corps d'armée, d'un archevêché, d'une académie universitaire (5 facultés), de l'école du service de santé militaire, etc. Elle occupe un des premiers rangs par sa magnifique situation au confluent de deux grandes rivières : le Rhône et la Saône, bordés de 10 kilomètres de beaux quais, et sur les versants des collines qui en forment le bassin.

Le Rhône et la Saône divisent Lyon en trois parties distinctes, la ville proprement dite, dans la langue de terre formée par le confluent des deux rivières avec l'ancien faubourg de la Croix-Rousse sur la colline du même nom ; la rive droite de la Saône, avec la colline de Fourvière et l'ancien faubourg de Vaise ; et la rive gauche du Rhône comprenant l'ancien faubourg de la Guillotière et les Brotteaux.

Je n'entrerai pas dans le détail des monuments de cette ville, de son activité, des nombreux moyens de locomotion qui la sillonnent partout, Lyon est trop connue. Nous fîmes tous ensemble, dans deux grandes voitures, une promenade dans les différents quartiers et nous pûmes admirer la beauté de ses monuments et de ses églises. N'en citons que quelques-unes au hasard : l'église d'Ainay, la plus ancienne de Lyon, fondée au VIe siècle sur l'emplacement d'un temple érigé à la déesse Rome et à Auguste. La façade, décorée d'inscrustations rouges en losange, a trois portails en ogive et un clocher carré avec quatre acrotères à la base de la flèche.

St-Jean, la cathédrale où l'église primatiale, au pied de la colline de Fourvière, est l'église la plus remarquable de Lyon et même une des plus curieuses de France, elle date des XIIe et XVe siècles, la description en serait trop longue, citons seulement sa curieuse horloge astronomique des XVIe et XVIIe siècles, des statues en marbre, des tableaux, une chaire moderne en marbre, etc. La manécanterie ou maison des chantres, à droite de la façade de la cathédrale, présente une curieuse façade du XIe siècle avec des arcatures et des incrustations ; elle a été mutilée et mal restaurée.

L'église de N.-D. de Fourvière, l'ancienne chapelle, est sans valeur architecturale, mais très fréquentée comme pèlerinage. Elle possède une vierge noire, ses murs son tapissés d'*ex-voto*. La nouvelle église sera très belle, sa façade présente un riche portique avec quatre colonnes monolithes de 8 m. 20 de haut en granit du lac Majeur. L'intérieur de l'église présente une grande nef et deux petites, les murs et les voûtes sont ornés de mosaïques, de peintures et de dorures, le chœur a dix colonnes en marbre rouge, l'autel est d'une grande magnificence. Une crypte règne sous tout l'édifice, elle est consacrée à saint Joseph, et décorée de mosaïques. Du haut des tours le panorama est splendide, le regard embrasse une étendue de plus de 200 kilomètres, comprenant à l'est les Alpes jusqu'au Mont Blanc, au sud-est les Alpes du Dauphiné, au sud les Cévennes, à l'ouest les montagnes d'Auvergne.

La place Bellecour, décorée d'une statue équestre de Louis XIV en empereur romain, la place Carnot, naguère encore place Perrache, avec le monument de la République. Le palais-de-justice avec son péristyle à vingt-quatre colonnes corinthiennes. L'hôtel-de-ville construit de 1646 à 1655, d'une grande richesse d'ornementation, dans le vestibule se voient les statues de la Saône et du Rhône en bronze par les Coustou ; la place des Terreaux devant l'hôtel-de-ville, elle est décorée d'une fontaine moderne monumentale, en plomb repoussé et martelé, œuvre de Bartholdi. C'est sur cette place que Richelieu fit décapiter, en 1642, Cinq-Mars et de Thou, coupables de trahison envers lui. Le palais de la bourse et du commerce, etc., etc.

Quant à l'Exposition elle est peu importante, si on la compare aux merveilles que Paris offrit en 1867, 1878, 1889 ; elle est installée dans le beau parc de la Tête-d'Or où des bosquets, un beau lac, de petites îles lui font un cadre charmant.

Le bâtiment principal a l'aspect d'une vaste tente un peu aplatie; pourtant la coupole a 110 m. d'ouverture et 55 m. de haut, la galerie inférieure à 190 m. et le diamètre extérieur du palais est de 232 mètres.

A une hauteur de vingt mètres, il y a un promenoir où l'on monte par un ascenseur. Pour cette gigantesque construction, on a employé 2,300,000 kilos de fer. Le soir, quand de multiples lampes électriques sont suspendues à toutes les arêtes dans l'intérieur de l'immense cône, l'effet de lumière est merveilleux.



Photographie de J. Jusniaux. Phototypie L. Danel.

FONTAINE DE BARTHOLDI

(PLACE DES TERREAUX).

Les soieries sont vraiment le clou de l'Exposition, nulle part on n'a vu une exhibition pareille : « qui dit Lyon, dit soieries », écrivait un publiciste distingué. Le mot est exact, et ce qu'il y a de plus beau, ce qui est hors de pair et ne peut se voir qu'à Lyon, c'est la grandiose exposition des soieries, disposée avec le goût le plus exquis. On y voit tisser des soieries de tous les genres, des velours de Gênes, des rubans, etc. Nous y voyons aussi l'élevage des vers à soie, et le dévidage des chatoyants écheveaux.

Les nombreuses annexes disséminées dans le parc offrent un autre genre d'intérêt, c'est en petit ce que nous avons vu au Champ-de-Mars à Paris, des pavillons de tous genres, des établissements variés, des exhibitions diverses, notons surtout les Colonies.

Dans le pavillon des Beaux-Arts, j'ai remarqué un buste de Meissonier en marbre blanc, plein de vie, une toile de Léon Comerre représentant un charmant petit marquis vêtu de satin blanc ; les Défenseurs de Saragosse, l'évêque en tête, défilant devant le maréchal Lannes et rendant les armes, scène poignante de réalisme ; une grande toile de Roybet : Entrée de Charles-Quint dans une église de Nesles ; une Charge de cuirassiers, de Sicard. Une toile encore m'a frappée : Galilée a découvert le système solaire, il regarde sa mappemonde et ses compas, mais le Saint-Office veut qu'il désavoue, et une religieuse, sa fille, se précipite à ses genoux, Galilée semble vouloir céder, tout en disant : « Et pourtant elle tourne. »

Je m'arrête, car il est temps de clore ces notes de voyage.

Le Samedi 25 Août, nous prenions l'express à Lyon vers 9 heures, et après un repas précipité au buffet de Dijon, nous arrivions joyeux à Paris.

Nos compagnons Havrais devaient nous quitter pour prendre un peu plus tard le train qui les ramènerait dans leur Normandie. Nous leur renouvelons ici toutes nos sympathies.

Les Lillois rentraient à 11 heures dans leur vieille ville, et après un échange de poignées de mains et d'affectueuses paroles de camaraderie, ils quittaient leur sympathique Directeur, M. Henri Beaufort, non sans lui avoir renouvelé, par mille petites attentions, leurs remerciements et leur profonde reconnaissance.

Louise FROMENT.

Les excursionnistes ont, depuis, gravé dans le bronze leur reconnaissance. Ils se sont réunis le 13 Septembre pour offrir à M. Henri Beaufort, un magnifique bronze acquis par souscription. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'organisation du voyage.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1893.

NOVEMBRE.

1er Novembre. — États-Unis. — Le Congrès vote définitivement, par 181 voix contre 94, l'abolition de la loi Sherman.

3 Novembre. — NIGER ET BÉNOUÉ. — Arrivée à Marseille de la deuxième mission Mizon.

4 Novembre. — ALGÉRIE. — Massacre d'un poste français dans le Sud algérien.

5 Novembre. — SERBIE. — Formation du cabinet radical Grouitch, succédant au cabinet radical Dokitch.

7 Novembre. — PRUSSE. — Élections au Landtag.

— DAHOMEY. — Une nouvelle expédition organisée sous les ordres du général Dodds pour achever la conquête du haut Dahomey, occupe Atcheribé ; Béhanzin s'enfuit dans la brousse et échappe aux colonnes lancées à sa poursuite.

11 Novembre. — GRÈCE. — A la suite de la démission du cabinet Sotiropoulo, M. Tricoupis forme un nouveau cabinet.

12 Novembre. — AUTRICHE. — Le comte Taaffe, chef depuis quinze ans du cabinet cisleithan, ayant donné sa démission à la suite des incidents soulevés par son projet de réforme électorale, un cabinet de coalition est formé sous la présidence du prince Alfred Windischgrætz.

17 Novembre. — BULGARIE. — Mort à Gratz (Autriche), du prince Alexandre de Battenberg, premier prince régnant de Bulgarie, qui avait abdiqué en 1886.

19 Novembre. — SOUDAN FRANÇAIS. — Arrêté ouvrant au public, à partir du 1er Janvier 1894, le chemin de fer de Kayes à Bafoulabé.

20 Novembre. — CAMEROUN. — Publication à Berlin de la Convention anglo-allemande fixant la frontière commune à établir de Yola au lac Tchad.

21 Novembre. — SOUDAN FRANÇAIS. — Décret nommant le premier gouverneur civil, M. Albert Grodet, en remplacement du colonel Archinard.

25 Novembre. — HAUT-MÉKONG. — Convention franco-anglaise signée à Paris, ayant pour but de faire procéder à une enquête géographique de la zone neutre à établir et y reconnaissant la liberté du commerce.

— MAURICE. — Ouverture du câble de Maurice à Zanzibar.

26 Novembre. — HONGRIE. — Création d'une cour distincte à Budapest.

— MAROC. — La *Gaceta* de Madrid publie la nomination du maréchal Martinez Campos comme commandant en chef du corps expéditionnaire de Melilla.

— TRANSVAAL. — Convention avec l'Angleterre cédant le Souaziland au Transvaal.

— BRÉSIL. — L'amiral Saldanha de Gama, connu par ses opinions monarchiques, se rallie à l'amiral de Mello.

— BRÉSIL. — L'amiral de Mello établit à Desterro un gouvernement provisoire qui est soutenu par les insurgés de Rio-Grande do Sul.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

Cheik-Saïd. — C'est en Arabie, par 13° de latitude nord et 42° longitude est que se trouve Cheik-Saïd, commandant le détroit de Bab-el-Mandeb par lequel la mer Rouge, au golfe d'Aden, vient se jeter dans l'Océan Indien.

Le détroit de Bab-el-Mandeb a quatorze milles de large ; l'île anglaise de Périm, qui est en travers, le partage en deux passes : la grande passe, du côté de l'Afrique, a onze milles, mais les fonds se relevant près de la côte, elle n'est relativement navigable que sur une largeur de sept milles ; je dis relativement, car les nombreux bancs de coraux que l'on rencontre la rendent on ne peut plus dangereuse. La petite passe, entre Périm et la côte arabique, qui n'a qu'un mille et demi, est la seule utilisée par la navigation.

Périm, occupé par les Anglais depuis 1859, est fortifié, et bien fortifié ; tous les navires se rendant dans la mer des Indes sont obligés de border ses fortifications et le jour où il plairait à S. M. britannique de nous fermer la mer Rouge, rien ne lui serait plus facile.. si Cheik-Saïd, de l'autre côté de la passe, ne dressait son massif montagneux à deux cent cinq mètres au-dessus des batteries anglaises.

On conçoit, étant donné l'importance de cette position, que sa propriété nous soit contestée par la Turquie et surtout par l'Angleterre ; pourtant, Cheik-Saïd est bien terre française.

C'est au mois d'octobre 1868 que la presqu'île fut régulièrement acquise du chef indépendant Ali-Tabat-Dourein, son propriétaire authentique, par une maison de Marseille. Ce fut là que, durant la guerre franco-allemande, trois de nos navires chassés d'Aden par les Anglais purent trouver asile sous pavillon français.

Fortifié, Cheik-Saïd deviendrait un point formidable de défense, sauvegardant nos possessions de l'Inde, de l'Indo-Chine, de la mer des Indes et de l'Océanie.

Dans sa partie ouest se trouve un port naturel très abrité, dans lequel on accède par un canal de 50 à 60 mètres de large, défendu par deux cônes parallèles de 90 à 100 mètres de haut. Le port a environ 1,400 mètres de long sur 1,000 mètres de large, et la sonde donne au centre de la cuvette des profondeurs de 7 et 8 mètres. Dans la partie sud-est existe une petite baie : la baie de Tourba, suffisamment profonde, abritée et d'une défense aisée ; en la reliant au port par une coupure de 1,500 mètres de long, nos bateaux auraient un accès indépendant sur la mer Rouge et dans le golfe d'Aden, évitant ainsi de passer sous les fortifications anglaises de Périm ; au sud, et en avant de sa pointe extrême, comme une sentinelle avancée, émerge un îlot assez étendu pour l'établissement d'une batterie rasante.

Malheureusement, le gouvernement français n'a jamais rendus effectifs les droits de possession que lui a abandonnés la maison de Marseille. Même, dans ces derniers temps, il a laissé une garnison turque s'établir sur ce point important. Il s'est ainsi rendu coupable d'une déplorable négligence.

Cheik-Saïd rendu, en effet, à sa légitime propriétaire, c'est la sécurité de nos possessions d'Extrême-Orient, c'est la mer libre à notre navigation vers Madagascar, c'est la France affranchie de l'Angleterre.

OCÉANIE.

Les îles Wallis à la France.— Il nous revient de la Nouvelle-Calédonie d'intéressantes nouvelles sur les intentions du gouvernement en ce qui concerne les îles Wallis ; il semblerait que l'on soit enfin disposé à s'occuper de ce petit archipel si longtemps délaissé à tous les points de vue ; l'agent français aurait reçu, en même temps que certains moyens d'action qui lui avaient fait défaut jusqu'ici, des instructions l'autorisant à régler certaines questions présentant un réel intérêt pour ces îles.

Cette attitude du gouvernement mérite d'être pleinement approuvée : elle montre qu'il ne veut pas se désintéresser de la politique française en Océanie. L'on ne comprendrait pas qu'il ne portât son attention que sur les affaires d'Afrique ou d'Indo-Chine. Si vaste que soit notre domaine colonial africain et asiatique, nous ne devons pas pour cela négliger les terres où flotte sous d'autres cieux le pavillon national. La France doit une égale sollicitude à toutes les parties de son empire d'outre-mer, et s'il en est qui ont été jusqu'ici plus déshéritées, c'est une raison de plus pour les traiter avec une plus active bienveillance.

Déshéritées, les Wallis l'ont été avec excès. Le peu d'attention que la France leur a portée ne date pas d'ailleurs d'hier. La faute commise, en Océanie en général, et aux Wallis en particulier, est ancienne : elle retombe sur le gouvernement de Louis-Philippe qui ne sut pas prendre à temps dans les archipels océaniens la place prépondérante à laquelle nous donnaient droit, et notre occupation de Tahiti, et l'équilibre des forces européennes dans cette partie du monde.

La peur de l'Angleterre, qui était alors l'*alpha* et l'*omega* de notre diplomatie, nous fit consentir à des choses plus graves que la fameuse indemnité Pritchard. L'opposition parlementaire, sous le ministère Guizot, s'acharna sur cet incident absolument secondaire en lui-même et laissa, par ignorance de la géographie et des intérêts de notre politique coloniale alors en enfance, s'opérer l'abandon de l'Océanie à l'influence anglaise.

L'histoire des Wallis en fournit un exemple frappant : c'est en novembre 1842 que le roi des Wallis sollicite la protection de la France. Deux ans plus tard, l'amiral Bruat déclare accepter, au nom du gouvernemant français, cette demande. Puis plus rien ; aucune mesure n'est prise, aucune occupation n'est opérée : l'on trouvait alors à Paris qu'on avait assez d'embarras avec Tahiti !

Notre attitude à l'égard de l'île Futuna fut la même qu'à l'égard des Wallis ; les chefs de Futuna demandèrent aussi le protectorat de la France en 1842, mais les choses en restèrent là.

Pour les Wallis et Futuna, c'est le gouvernement de la République qui, en 1886,

a donné une suite effective aux propositions dont le gouvernement de Louis-Philippe avait été saisi en 1842 !

Un nouveau traité est en effet signé le 19 novembre 1886 avec la Reine des Wallis, par l'amiral Marco de Saint-Hilaire ; ce traité est ratifié par décret du Président de la République du 3 avril 1887.

C'était insuffisant : au lendemain de l'occupation de Fidji par l'Angleterre, en présence des projets d'annexion que les Allemands manifestaient déjà en ce qui concerne les Samoa et certains autres archipels, on ne pouvait se contenter de revendiquer les Wallis, il fallait s'y installer. Un projet de loi fut déposé devant les Chambres pour obtenir les crédits nécessaires au payement d'un résident.

Le projet de loi fut voté et un résident, ancien médecin de la marine, ami de l'amiral Aube, ministre de la marine, fut nommé.

Mais les difficultés ne tardèrent pas à apparaître. On avait cru accomplir un grand acte en envoyant un fonctionnaire français aux Wallis et en lui donnant un traitement ; cela est bien digne de l'administration française ! Mais on n'avait prévu comme dépense que sa solde et on ne disposait d'aucun crédit pour son installation, pour l'organisation du service, en un mot pour les dépenses du premier établissement.

Aussi peut-on dire qu'il n'y eut pas à proprement parler d'établissement. Le résident fut amené par un navire de guerre jusqu'aux Wallis, fut jeté sur la plage seul, sans instructions, sans moyens d'action d'aucune sorte.

Heureusement l'île était occupée de longue date par des missionnaires français qui recueillirent le résident, — on pourrait dire le naufragé. La reine Lavelua s'émut de cette situation, et avec son concours et celui de la mission, le résident, qui, soit dit en passant, était marié, put à la longue s'installer dans une case indigène qu'on décora du nom pompeux de résidence.

L'administration française débutait, on le voit, d'une singulière façon ! On peut se demander si, dans ces conditions, le *statu quo ante* n'était pas préférable à une situation si contraire à la dignité comme au bon renom de la France dans ces parages !

Et cependant cette situation a duré de longues années, dure encore pour ainsi dire et est seulement, si nous en croyons les renseignements parvenus de Nouméa, à la veille de prendre fin. Il en résulte que de 1887 jusqu'à ces temps derniers, le premier résident, M. Chauvot, et son successeur M. de Keroman, ont occupé les fonctions de résident aux Wallis, sans avoir les moyens d'accomplir aucune de leurs attributions, sans pouvoir établir même l'embryon d'une administration, n'ayant *qu'une fois l'an* un courrier d'Europe, étant par suite sans influence, sans autorité.

Heureusement cette impuissance et cette humiliation vont enfin cesser. M. de Keroman, venu en congé en France, a regagné son poste il y a quelques mois, ayant obtenu, avant de partir, du Ministre des Colonies, les moyens d'action qui lui avaient fait défaut jusqu'ici, et qui lui permettront enfin de tenir la place et le rang qui conviennent au représentant de la France.

D'après les renseignements que nous recevons de Nouméa, où M. de Keroman était récemment de passage, M. Delcassé aurait tout d'abord mis à la disposition du Résident des fonds pour les dépenses du premier établissement, qui n'ont jamais été faites. D'autre part, le Résident aurait été autorisé à organiser un budget lui permettant de se procurer les ressources nécessaires pour assurer le fonctionnement du service, pour faire face aux besoins les plus urgents et notamment pour assurer un service régulier, subventionné, entre les Wallis et les Fidji, et de là avec la Nouvelle-Calédonie.

Il semble que cela soit bien peu de chose : et cependant c'est là ce que les Wallis attendent vainement depuis l'occupation française ; c'est ce qui facilitera le développement de ce petit archipel qui serait resté en nos mains absolument improductif.

Sait-on comment le budget des recettes s'alimentera ? — par un droit très restreint sur les coprahs exportés, par quelques petites taxes intérieures, enfin par la vente des timbres-poste.

L'on voit que la réforme qui vient d'être accomplie aux Wallis, n'était pas bien difficile à réaliser. Mais elle est importante par les résultats qu'elle produira et qui seront favorables aux intérêts français dans cette partie de l'Océanie.

C'est pourquoi nous avons cru devoir mettre en lumière ce curieux chapitre d'histoire et d'administration coloniale.

(Extrait de la *Politique coloniale*).

REGIONS POLAIRES.

Sur la route du pôle Nord. — Au printemps dernier, nous entretenions nos lecteurs des trois expéditions en route pour le pôle arctique, et nous formions des vœux pour le succès de ces vaillants explorateurs, partis pleins de zèle et de confiance pour les hautes latitudes boréales.

Une fois de plus, du moins pour deux de ces expéditions, la froide réalité a trompé les espérances des voyageurs et des géographes. La solitude glacée du pôle garde encore son secret... En effet, les expéditions Wellmann et Peary ont échoué, malgré le courage et l'habileté de leurs membres, qui viennent d'effectuer leur retour.

Quant à l'expédition norvégienne dirigée par le docteur Nansen, les dernières nouvelles remontent toujours au mois d'août 1893, lorsque le « *Fram* » s'engagea dans la mer de Kara, au nord de la Sibérie. Il ne serait pas impossible que le docteur Nansen, qui, vraisemblablement, n'a pas touché aux îles Liakow, parvînt l'été prochain dans l'Océan glacial arctique d'Europe, après avoir traversé le bassin polaire. Il sera bon qu'à cette époque, quelques navires croisent dans les mers du Spitzberg, pour secourir l'expédition en cas de besoin.

C'est par le steamer « *Falcon* », arrivé le 15 septembre à Terre-Neuve, que sont rentrés aux Etats-Unis la plupart des membres de l'expédition américaine Peary, notamment M[me] Peary et son bébé né au Groënland, tous en bonne santé.

Le lieutenant Peary est resté, avec un seul homme et des provisions pour un an, au quartier-général de Bowdvin Bay, dans le golfe d'Inglefield, sur la côte occidentale du Groënland, où l'expédition avait été transportée en juillet 1893 par le même navire, qui était ensuite revenu. L'explorateur hivernera à Bowdvin Bay, dont il continuera à explorer les alentours au printemps prochain.

Le 6 mars dernier, le lieutenant Peary et huit hommes quittaient le campement pour un voyage dans le nord-est du Groënland et vers le pôle, avec des traîneaux et des provisions. Mais retardés par le froid et par de violentes tempêtes, ils n'avancèrent que de 134 milles en un mois, atteignant une altitude de 1,750 mètres dans les glaciers. La plupart des chiens ayant succombé, M. Peary laissa en arrière le gros de l'expédition et continua avec trois de ses compagnons, pendant 85 milles, sa marche sur l'Inlandsis.

Il fallut ensuite revenir au campement, sans avoir pu franchir plus du quart de la

distance d'Indépendance-Bay. Le 18 avril, les explorateurs étaient de retour à Bowdvin Bay, d'où ils ont fait de nombreuses excursions durant l'été. Les savants de l'expédition ont dressé de grandes cartes de la région, et ont fait d'importantes études d'histoire naturelle, surtout relativement aux glaciers.

L'échec de l'explorateur Wellmann a été plus dramatique. Le vapeur norvégien « *Ragnvald-Jarl* », ayant à son bord l'expédition américaine Wellmann, était parti le 1er mai de Tromsoë. Le 12, après avoir eu plusieurs fois à lutter avec les glaces, il atteignait l'île de la Table, une des Sept Iles, au nord du Spitzberg, mais les masses de glace obligèrent le navire à retourner à Walden-Island.

C'est de là que M. Walter Wellmann se mit en route, le 24 mai, vers le pôle, avec seize hommes, ses canots, ses traîneaux, ses chiens et des provisions abondantes.

Quatre jours plus tard, le « *Ragnvald-Jarl* » était écrasé à l'ancre par les glaces, mais il ne sombra pas et l'équipage put sauver une partie des provisions et de l'équipement. M. Wellmann, prévenu à Martens-Island, revint avec deux de ses compagnons à Walden-Island, où une maison fut construite avec les épaves du navire, en prévision d'un hivernage.

M. Wellmann rejoignit ensuite le gros de son expédition, pour continuer sa route, malgré le désastre survenu et l'état défavorable des glaces. Le 17 juin, il se trouvait à 7 milles à l'est du cap Platen, et renvoyait quatre de ses compagnons au campement de Walden-Island. A la suite de l'arrivée de ceux-ci, le capitaine Bottolfsen partit avec trois hommes, dans un canot en aluminium, pour le sud-ouest, dans l'espoir de rencontrer quelque bâtiment de pêche. Après un voyage très pénible et qui dura un mois, à travers les glaces des côtes nord du Spitzberg, le capitaine et ses compagnons trouvèrent enfin, près de Welcome-Point, le 19 juillet, plusieurs navires baleiniers. Le « *Malygen* » les embarqua pour Tromsoë, où ils arrivèrent le 2 août.

Le 10, le capitaine Bottolfsen repartait avec le même navire et des approvisionnements, pour aller rejoindre, au Spitzberg, M. Wellmann, qui rentrait le 15 août à Tromsoë.

Mais les explorateurs polaires ne sont jamais découragés... Tandis que rentraient les expéditions Wellmann et Peary, une autre se mettait en route C'est avec le concours financier d'un de ses compatriotes, M. Harmsworth, qu'un courageux explorateur anglais qui a déjà parcouru les régions polaires, M. Frédérik Jackson, vient d'organiser une nouvelle expédition arctique. Il a quitté la Tamise le 13 juillet, à bord du « *Windward* », un solide petit baleinier, marchant à la voile et à la vapeur.

Le navire s'est rendu à Arkhangel, pour compléter son équipement et ses provisions ; il en est parti le 5 août, à destination de Chabarova, dans le détroit de Yougor, afin d'embarquer des chiens pour les traîneaux.

De là, le « *Windward* » a fait route au nord-ouest, pour atteindre la Terre de François-Joseph. M. Jackson et ses six compagnons d'hivernage y seront débarqués, avec des provisions pour quatre ans et un équipement perfectionné de canots et de traîneaux. Une maison démontable en bois, embarquée à Arkhangel, servira d'habitation aux explorateurs.

Au milieu du mois d'août, le « *Windward* » a été rencontré par des bateaux de pêche de Hammerfest par 78° de latitude, entre la Nouvelle-Zemble et la Terre de François-Joseph ; l'expédition n'avançait que lentement à cause des conditions défavorables des glaces.

S'il parvient avant l'hiver à la Terre de François-Joseph, et ne s'y trouve pas

bloqué par les glaces, le « *Windward* » reviendra cet automne en Europe, et ne retournera que dans deux ans au campement de l'expédition.

M. Jackson et ses compagnons, qui forment une mission scientifique très complète, ont l'intention d'explorer en détail le vaste archipel de François-Joseph, à partir du printemps prochain. Ils espèrent pouvoir ensuite s'avancer au nord vers le pôle, en échelonnant des dépôts de vivres pour le retour. Tous jeunes et robustes, les membres de cette nouvelle expédition arctique ont grande confiance dans leur réussite. Ils ont emporté des lettres pour le docteur Nansen, dans le cas où ils le rencontreraient sous les hautes latitudes septentrionales. Cette fois peut-être le succès couronnera des efforts qu'on ne saurait trop admirer.

JACQUES LÉOTARD.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

La récolte de l'orge et de l'avoine. — Voici les résultats approximatifs de la récolte de l'orge et de l'avoine en 1894 d'après les rapports transmis par les préfets dans les six semaines qui ont suivi la moisson.

La récolte de l'orge a été de 19,932,144 hectolitres, représentant un poids de 12,765,420 quintaux ; celle de l'avoine, de 98,304,482 hectolitres, représentant un poids de 46,198,011 quintaux.

Voici la comparaison de ces résultats avec ceux des quatre années précédentes :

ORGE.

	Hectol.	Quintaux.
	—	—
1893	12.240.990	7.796.008
1892	16.248.516	10.450.001
1891	25.420.447	16.261.097
1890	17.157 280	10.843.102

AVOINE.

	Hectol.	Quintaux.
	—	—
1893	62.561.524	28.546.218
1892	83.901.354	38.934.037
1891	106.145.172	49.669.925
1890	93.635.298	44.219.322

Les chevaux en France. — Une très curieuse statistique vient d'être publiée par la *Nature* concernant le nombre de chevaux que nous possédons en France à l'heure actuelle :

« Ce nombre est de 3 millions de têtes, soit un demi-million environ de moins que l'Allemagne. Sur ces 3 millions de chevaux, 7 à 800,000 sont employés au service des villes, 140 à 150,000 sont affectés à l'armée, le reste revient au travail agricole.

On remarque, d'ailleurs, que l'effectif de la cavalerie urbaine tend à augmenter dans une proportion beaucoup plus forte que l'effectif des habitants, phénomène que l'on doit attribuer sans doute à la multiplication des omnibus, tramways et autres véhicules. Ainsi Paris, qui, avant 1870, ne comptait que 70,000 chevaux, arrive maintenant au chiffre de 120,000. Sait-on, enfin, la somme de kilomètres parcourus chaque jour par ces 120,000 bêtes ? Si l'on additionnait toutes les courses qu'elles accomplissent sur notre pavé en l'espace de vingt-quatre heures, on constaterait qu'elles équivalent à deux voyages et demi autour du monde, soit 25,000 lieues.

EUROPE.

Commerce de l'Italie avec la France. — D'après la Chambre de Commerce italienne de Paris, le commerce franco-italien qui s'élevait en 1876 à 827.165,413 francs, est tombé en 1893 à 262,508.000 francs, d'où il ressort une diminution de 564.675.413 francs. Dans cette diminution, la France entre pour 288.674,000 fr. et l'Italie pour 275.983.413 fr. Les deux pays ont donc souffert à peu près également de la rupture commerciale survenue entre eux en 1888.

Les importations françaises en Italie ont passé de 411,730,000 fr. en 1876 à 123.056,000 fr. en 1893. Les importations italiennes en France ont passé de 415,434,413 fr. en 1876 à 139,452.000 fr. en 1893. Le mouvement commercial entre les deux pays a donc baissé de 71 % de 1876 à 1893.

Du côté de l'Italie, les vins ont passé de 97.304,000 fr. à 4,441,000 fr. ; les soies ouvrées ou moulinées ecrues, de 35.700.000 fr. et 4,106,000 fr. ; les huiles, de 19,780,000 fr. à 5,860.000 fr. ; le bétail, de 11,855,000 fr. à 408,000 ; les riz, de 5,253,000 fr. à 705,000 fr. ; les viandes fraîches et salées, de 3,013,000 à 121,000 fr.

ASIE.

Comment se traitent les affaires d'importation à Smyrne. — Le Bulletin de la Chambre de commerce française donne à ce sujet des indications bonnes à signaler, car il est beaucoup plus facile d'acheter et d'expédier en Europe les produits du pays, que de recevoir et de placer avantageusement ceux que l'étranger nous envoie.

Le navire porteur des marchandises arrive et procède à son déchargement. Les colis reçus sous palan sont déposés sur chattes ou mahones et débarqués ensuite sur les quais de la douane. Il faut en temps opportun, pour n'avoir pas à payer des frais de magasinage (hardie), les dédouaner, c'est-à-dire les soumettre à l'examen

des experts vérificateurs, payer les droits d'entrée et les faire enfin transporter dans les magasins de l'acheteur ou dans ses propres magasins.

Ces formalités accomplies, la tâche la plus ardue commence, celle qui consiste à régulariser la vente si elle a eu lieu d'avance, à trouver acheteur si la marchandise est arrivée invendue. Dans l'un et l'autre cas, il n'est pas rare de voir surgir des contestations à propos de la qualité, ou d'une erreur de facture, ou d'un retard injustifié, ou d'une avarie quelconque.

Si tout va bien, si la livraison suit son cours, sans accroc, il faut faire accepter la traite dont l'échéance varie de un mois à quatre mois, ce qui exige parfois d'assez longs pourparlers. Mais l'opération ne peut être considérée comme définitivement réalisée, que lorsque l'encaissement a eu lieu. Car si les acheteurs sont généralement faciles à trouver, les bons acheteurs sont assez rares et l'on devine par conséquent à quels soucis est assez souvent voué le négociant jusqu'au jour de l'échéance !

Telle est rapidement tracée la filière des opérations auxquelles donne lieu cette branche intéressante de notre activité commerciale et économique. Examinons-les un peu plus en détail.

Nous avons dit que le navire arrive et débarque ses marchandises sur chattes ou mahones. Ce débarquement s'exécute généralement avec rapidité, parce que le navire qui fait escale à Smyrne doit repartir sans délai pour continuer son voyage et visiter d'autres ports. Or, un chargement composé de colis variés, tels que sacs, balles, caisses, barils, mélangés au débarquement, n'est-il pas exposé à des accidents fortuits, malgré le bon vouloir et le zèle déployés par le personnel employé à cette opération.

Heureusement ces accidents sont rares, et c'est ici l'occasion de faire ressortir l'immense service rendu au commerce de Smyrne par la création du port d'abri qui permet le débarquement des marchandises par tous les temps et dans des conditions de célérité et de sécurité inconnues jusqu'en 1875. A-t-on oublié l'époque où les navires à voile et à vapeur mouillaient en pleine rade ; où les chalands étaient amenés le long du bord par des embarcations à rames, où le débarquement s'opérait souvent par grosse mer, et faisait courir à la marchandise les plus grands dangers Tout cela est heureusement noyé dans les nimbes d'un passé peu regrettable.

En ce qui concerne le débarquement en douane, cette administration n'étant pas toujours en mesure, par suite de l'encombrement de ses hangars, de prendre livraison au fur et à mesure que les chalands s'alignent devant ses quais, les marchandises séjournent pendant un certain temps sur mer, mais ces retards n'ont pas grande importance et ces chalands sont recouverts soigneusement de prélarts qui mettent leur contenu à l'abri des intempéries.

La question des portefaix chargés du transport des colis de la douane au domicile des destinataires, est toujours pendante. Il existe un tarif que l'on considère comme onéreux et l'on voudrait que chaque négociant eût la faculté de faire transporter ses colis par ses propres portefaix. Plusieurs démarches ont été tentées dans ce but, mais sans succès. La douane objecte, avec une certaine raison, qui si chacun pouvait faire intervenir ses portefaix dans le service des transports, il en résulterait une confusion qui, au point de vue de l'ordre et des responsabilités encourues, aurait de graves inconvénients. Il faut donc accepter la corporation des portefaix de la douane, mais ne pourrait-on pas obtenir une revision du tarif sur la base non seulement du poids, mais encore de la valeur de la marchandise. Il n'est pas juste en effet qu'une balle de sacs vides ou une caisse de quincaillerie commune paye autant qu'une balle de manufactures, ou une caisse d'opium. Les négociants devraient insister sur ce point, et aidés dans leurs démarches par l'administration de bourse

qui se prête à tout ce qui peut favoriser le commerce, ils obtiendraient sans doute un résultat satisfaisant.

L'estimation de la valeur des marchandises non tarifées, sur laquelle est basée la perception des droits, donne lieu souvent à des difficultés et à des réclamations. En général, toutes les douanes du monde sont méfiantes et tracassières, on ne saurait reprocher à celle de Smyrne de l'être plus que les autres. Les litiges de ce genre finissent par s'aplanir, moyennant quelques sacrifices.

Le point capital, comme nous l'avons dit plus haut, est l'encaissement du montant des factures. Depuis quelque temps, par suite de circonstances, et par la faute d'une catégorie d'agents dont la vigilance et la moralité ne sont pas exemptes de tout reproche, les ventes effectuées ont eu un dénouement fatal. Plusieurs traites sont restées en souffrance.

Nous ne saurions trop répéter aux fabricants et industriels français que leur premier soin doit être de choisir de bons agents, honnêtes avant tout, bien posés, et assez intelligents pour discerner les bons acheteurs des mauvais.

Qu'ils repoussent énergiquement les agents qui ne sont pas suffisamment connus et sur le compte desquels ils n'ont pas pris de renseignements. Qu'ils se méfient de ceux qui font miroiter à leurs yeux des perspectives d'affaires magnifiques qui ne reposent en réalité que sur des chimères. Un agent consciencieux et intelligent est un facteur précieux, tandis qu'un agent sans probité et sans expérience est un écueil dont il faut se garer.

En résumé, quelles que soient les difficultés contre lesquelles on a à lutter dans le commerce d'importation, Smyrne offre encore un champ assez vaste à des opérations sérieuses.

Les affaires qui répondent aux besoins de la consommation, et qui s'appliquent à une clientèle choisie, sont avantageuses. Il importe de les suivre sans se décourager. Nous nous proposons, dans une étude ultérieure, de signaler les articles de cette catégorie qui intéressent plus particulièrement le commerce français.

AFRIQUE

Les paquebots allemands en Afrique. — La Compagnie de navigation allemande de l'Afrique orientale étudie en ce moment l'établissement d'une ligne de circumnavigation embrassant les deux côtes du continent africain. Les paquebots feraient d'abord les escales de l'Ouest et rentreraient en Europe par Suez.

La Compagnie aurait à soutenir la concurrence avec les lignes anglaises, mais elle se trouve encouragée par les résultats favorables que les services maritimes de l'Allemagne obtiennent en Amérique et en Asie.

De son côté, l'administration allemande trouverait de sérieux avantages à voir reliées entre elles par un service régulier les deux portions de son domaine colonial en Afrique.

AMÉRIQUE.

Le port de la Havane en 1893. — Le nombre des navires qui ont mouillé dans le port de la Havane pendant l'année 1893, s'élève (entrées et sorties réunies) à 2,601, avec un tonnage de 3,308,855 tx.

Ces chiffres diffèrent sensiblement de ceux de l'exercice précédent. Mais si le mouvement général a été inférieur à celui de 1892, quant au nombre des navires, il n'en est pas de même pour le tonnage qui a atteint 3,223,127 tx, soit 85,728 tx en faveur de 1893.

Comme les années précédentes, le pavillon américain arrive en première ligne. Le voisinage des États-Unis et le traité de réciprocité expliquent facilement cet avantage.

Le pavillon espagnol qui vient ensuite comme nombre, a un tonnage plus important, dû en grande partie à la jauge du paquebot-poste faisant le service régulier entre la Péninsule, les Antilles espagnoles et le Mexique.

La navigation anglaise est également très importante, mais elle n'est pas directe; presque tous les navires battant ce pavillon arrivaient de pays tiers, principalement des États-Unis, ou y allaient.

Le pavillon français, représenté par les paquebots-poste mensuels de la Compagnie Générale Transatlantique et par les vapeurs de la Compagnie Commerciale du Havre, a subi une diminution sensible, par suite de la liquidation de cette dernière Compagnie, dont les vapeurs touchaient à la Havane, avant de se rendre à la Nouvelle-Orléans. De 79, le chiffre de nos navires a passé à 66, entrées et sorties réunies; un seul voilier français est entré dans ce port, avec des avaries qui ont amené sa condamnation et sa vente.

Le nombre des navires allemands tant entrés que sortis, a été aussi très inférieur à celui de l'exercice précédent.

Celui des navires norvégiens s'est, au contraire, maintenu stationnaire Aucun des navires de cette nationalité ne provenait de son pays d'origine.

La plupart des voiliers italiens entrés venaient de France, avec des matériaux de construction, surtout des tuiles de Marseille. (Rapport de M. le comte Sala, Consul général de France).

Le commerce de la France avec l'Uruguay de 1889 à 1893. — *Importation de France dans l'Uruguay et exportation de l'Uruguay en France, au change officiel de Fr. 5.40 la piastre.*

Années		1889	1890
Importation	Francs.	20.785.941	27.536.954
Exportation	»	28.208.212	33.053.211
Total	»	57.994.153	60.590.165

Années		1891	1892
Importation	Francs.	13.368.893	12.200.549
Exportation	»	33.933.740	23.816.046
Total	»	47.302.633	36.016.596

D'après le tableau ci-dessus, la France a exporté dans l'Uruguay, en 1889, pour près de trente millions de francs, en 1890 plus de vingt-sept millions. En 1891, le chiffre de nos exportations tombe à treize millions, en 1891 à douze millions.

Comme importation de l'Uruguay en France, les chiffres sont de vingt-huit millions en 1889, de trente-trois en 1890, près de trente-quatre millions en 1891, d'environ vingt-quatre millions en 1892.

Nous n'avons pas encore les chiffres de 1893, par provenances et destinations, mais la proportion, comme importation et exportation, doit être à peu près la même, avec une légère augmentation sur ceux des années précédentes.

La diminution de l'exportation de la France dans l'Uruguay tient à la crise qui, dans les années de 1891 à 1893, a réduit considérablement la consommation de la République, principalement des articles de qualité supérieure et de luxe, qui sont à peu près les seuls dans lesquels nous conservons toujours le premier rang.

Mais du tableau qui indique la proportion dans laquelle chacun des six pays d'Europe, le plus en rapport avec l'Uruguay, a contribué, de 1889 à 1892, au montant de la valeur officielle de l'importation, il résulte que l'exportation d'Angleterre en Uruguay, qui a été de 28 et de 27 % sur le chiffre total de 1888 à 1891, a été en 1892 de 30,68 %.

Celle de l'Allemagne s'est maintenue à 9,72 %, c'est-à-dire à peu près au même niveau que les années précédentes, celle de l'Italie a monté de 8,86 % à 10,98, celle de la Belgique de 4,42 à 4,54, celle de l'Espagne de 7,10 à 9,64 %.

L'exportation de la France dans l'Uruguay a été dans cette proportion — en 1889 de 17,98; en 1890 de 15,74; en 1891, de 13,05, en 1892 de 12,26 %, de sorte que pendant que les nations rivales étendaient ou maintenaient leur exportation dans l'Uruguay, la France perdait chaque année du terrain.

Les quelques maisons françaises d'importation établies à Montevideo ont dans leurs magasins les trois quarts des marchandises d'origine anglaise ou allemande. Les maisons étrangères, dont les succursales ou maisons d'achat sont à Paris, opèrent de même.

(Rapport général sur la situation économique, commerciale et financière de l'Uruguay).

L'industrie du coton dans la République Argentine. — Le Consul suisse à Buenos-Ayres constate, dans un rapport, que la fabrication des tissus et de la bonneterie de laine et de coton, protégée par un droit d'entrée de 60 % à la valeur et par la baisse constante du change argentin, se développe avec rapidité. Si les efforts tentés pour introduire la culture du coton dans le pays sont couronnés de succès, il est à prévoir que des filatures de coton surgiront aussitôt.

Pour le moment, tout le fil de coton qui sert au tissage et à la bonneterie est importé d'Europe et entre en franchise de droits. Mais cette franchise sera supprimée, il n'est pas téméraire de l'affirmer, dès que les Argentins trouveront chez eux la matière première ; ils protégeront leurs filatures, comme ils protègent aujourd'hui leurs tissages. Reste à savoir dans quelle mesure les tisseurs pourront supporter une semblable protection.

III. — Généralités.

Les chemins de fer du monde (1888-1892). — Les *Archives des chemins de fer* de Berlin publient sous le titre : « Les chemins de fer du monde,

1888-1892 », un relevé de la longueur kilométrique des voies ferrées, dans toutes les parties du monde et dans chaque contrée de ces parties, proportionnellement, par 100 kil. carrés et par 10,000 habitants.

La longueur totale des chemins de fer du monde entier était, à la fin de 1888, de 573,992 kilomètres. Depuis cette époque jusqu'à la fin de l'année 1892, l'augmentation a été de 80,135 kilomètres, et la longueur totale à cette dernière date était de 653,937 kilomètres. Elle dépasse de seize fois le périmètre de la terre à l'équateur (40,070 kilomètres), et atteint 1 3 4 fois la distance moyenne entre la lune et la terre.

Voici la répartition par parties du monde et par pays à la fin de 1892.

I. *Europe, 232,317 kilom., savoir :*

	Kilom.	Par 100 km. carrés	Par 10,000 habitants.
Allemagne	44.177	8.2	8.8
France	38.645	7.2	10.1
Grande-Bretagne	32.703	10.4	8.6
Russie	31.626	0.6	3.2
Autriche et Hongrie	28.327	4.2	6.6
Italie	13.673	4.8	4.4
Espagne	10.894	2.1	6.2
Suède	8.461	1.8	17.6
Belgique	5.438	18.4	8.8
Suisse	3.350	8.1	11.4
Pays-Bas et Luxembourg	3.079	8.7	6.4
Roumanie	2.601	3	5.2
Portugal	2.293	2.6	4.9
Danemark	2.065	5.2	9
Turquie	1.818	0.7	2
Norvège	1.662	0.5	7.8
Grèce	915	1.4	4.2
Serbie	540	1.1	2.5
Malte, Jersey, Man	110	2	2

II. *Amérique, 352,230 kilom., savoir :*

États-Unis de l'Amérique du Nord	281.223	3.7	43.1
Amérique du Nord anglaise	23.925	0.3	49.5
République Argentine	10.660	0.5	8.8
Mexique	10.660	0.5	8.8
États-Unis du Brésil	18.281	0.1	7.0
Chili	3.100	0.4	9.7
Cuba	1.731	1.5	10.6
Uruguay	1.700	0.9	22.0
Pérou	1.667	0.1	5.6
Centre Amérique	1.000	0.2	3.1
Bolivie	955	0.1	6.6
Vénézuéla	800	0.1	3.4
Jamaïque, Barbade, Trinité, Martinique	517	—	—

États-Unis de Colombie	420	—	1.1
Terre-Neuve	391	0.4	19.1
Équateur	300	0.1	2.0
Paraguay	253	0.1	5.5
République Dominicaine	115	0.2	2.3
Guyane anglaise	35	—	1.2
Puerto-Rico	18	0.2	0.2

III. *Asie, 37,367 kilom., savoir :*

Indes britanniques	23.590	0.7	1.0
Japon	3.020	0.8	0.7
Indes néerlandaises	1.120	0.3	0.6
Asie mineure	1.591	0.1	1.0
Russie transcaspienne	1.433	0.3	20.5
Ceylan	308	0.5	1.5
Cochinchine, Pondichéry, Malacca, Tonkin, etc	229	—	—
Chine	200	—	—
Malaisie	140	0.2	2.3
Inde portugaise	82	2.2	1.6
Perse	54	—	—

IV. *Afrique, 11,607 kilom., savoir :*

Colonie du Cap	3.932	0.7	24.4
Algérie et Tunisie	3.193	0.4	5.6
Égypte	1.547	0.2	2.3
Maurice, Réunion, Sénégal, Angola, Mozambique, etc	1.080	—	—
État libre d'Orange	900	0.7	43.3
Natal	643	1.3	11.8
République sud-africaine	312	0.1	4.1

V. *Australie, 20,416 kilom., savoir :*

Victoria	4.699	2.1	40.3
Nouvelle-Galles du Sud	3.862	0.5	42.2
Queensland	3.786	0.2	89.9
Nouvelle-Zélande	3.232	1.2	49.7
Australie du Sud	2.933	0.1	88.4
Australie occidentale	1.062	—	180.0
Tasmanie	752	1.1	49.2
Hawaï	90	0.5	10.0

Les frais d'établissement de tous les chemins de fer du monde en exploitation à la fin de l'année 1892 sont évalués à 174,382,000,000 fr., soit une moyenne de 266,666 fr par kilomètre. La part de l'Europe est de 77,765,000,000 fr., soit 390,325 fr. par kilomètre. Le reste, soit 96,617,000,000 fr. = 229,159 fr. par kilomètre, représente la dépense effectuée pour la construction des chemins de fer des autres parties du monde.

Au point de vue de la longueur des lignes par rapport à la superficie, la France occupe le sixième rang. Elle vient après la Belgique (18 kil. 4 par 100 mètres carrés), la Grande-Bretagne (10,4), la Hollande (8,7), l'Allemagne (8,2) et la Suisse (8,1). Par rapport à la population, c'est l'Australie qui tient la tête, puisqu'on trouve jusqu'à 180 kilomètres de lignes par 10,000 habitants, tandis qu'en Europe la proportion varie entre 2 et 17 kilomètres.

Statistique des Sociétés de Géographie. — Nous trouvons dans le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, l'intéressante statistique suivante :

« D'après le *Vitakert Almanack* pour 1894, il existe actuellement dans le monde entier 111 Sociétés de Géographie, se composant de 43,500 sociétaires ; elles ont un revenu annuel de 1,522,500 fr. et possèdent en capital (immeubles ou autres), 2,750,000 fr. — Le nombre de journaux ou de revues géographiques publiés dans les différentes parties du monde est de 140, savoir : 50 en français, 44 en allemand, 13 en anglais, 8 en russe, 7 en espagnol, 7 en italien et 11 en d'autres langues, dont 1 en japonais.

La plus ancienne Société est celle de Paris, fondée en 1828. Puis viennent celle de Berlin (1828), Londres (1830) et Francfort-sur-le-Mein (1836).

La plus importante de toutes ces Sociétés est la « Royal Geographical Society », de Londres, qui doit son origine à « l'African Association », fondée en 1788. Elle comprend 3.600 membres, jouit d'un revenu annuel de 8,370 liv. st. (209.250 fr.), possède un capital placé de 26,000 liv. st. (675.000 fr.) et, en plus, un immeuble estimé à 20,000 liv. st. (500,000 fr.). Son « journal » est le plus important de ceux publiés en langue anglaise, et son influence s'étend au loin. Ensuite vient la « Scottish Geographical Society », fondée en 1884 (1,473 membres, revenu 1,956 liv. st. ou 48.900 fr.) et qui publie un « Magazine » très apprécié. La « Manchester Geographical Society » (fondée en 1884) a 700 sociétaires et la « Tyneside Geographical Society » 1,100.

Les colonies anglaises possèdent des Sociétés seulement au Canada (Québec) et en Australie (Melbourne, Sydney, Brisbane, Adélaïde).

Dans le Royaume-Uni, il existe actuellement 5 Sociétés (6,750 membres) : en France, 30 Sociétés (18,700 membres), fondées toutes, sauf celles de Paris, depuis la guerre de 1870, qui semble avoir démontré l'importance de l'étude de la géographie. En Allemagne, il y a 23 Sociétés (8,900 membres) ; en Suisse, 6 Sociétés (1,800 membres) : en Italie, 4 Sociétés (2,500 membres), et dans le reste de l'Europe, 17 Sociétés (8,850 membres). L'Asie compte 5 Sociétés (700 membres) ; l'Afrique, 2 (650 membres) ; l'Australie, 4 (4,700 membres) ; l'Amérique, 15 (4,000 membres).

De ce qui précède, il résulte que c'est en France que l'on s'occupe le plus de géographie, à en juger par le nombre des Sociétés et de leurs membres. C'est en Angleterre cependant qu'on trouve les Sociétés les plus riches, et il est bon de remarquer que ces Sociétés ne reçoivent pas de subventions officielles, mais tirent leurs ressources soit des cotisations de leurs membres, soit de dons ou de legs. L'Allemagne vient après la France et avant l'Angleterre au point de vue du nombre.

Peut-être ces chiffres de source anglaise aideront-ils à détruire la légende propagée souvent par les Français eux-mêmes, que la géographie est absolument ignorée en France. »

Les flottes commerciales des principales nations maritimes. — Les statistiques suivantes sont extraites du nouveau *Répertoire général de la marine marchande*, publié par le « Bureau Veritas ».

Vapeurs d'une jauge nette supérieure a 100 tx.

Pavillons.	Nombre en 1894.	Tonnage brut en 1894.	Nombre en 1893.	Tonnage brut en 1893.
—	—	—	—	—
Anglais	5.735	9.706.976	5.694	9.383.361
Allemand	810	1.216.092	779	1.144.199
Français	503	872.103	500	856.975
Américain	430	660.365	413	642.788
Espagnol	359	465.273	354	436.657
Norvégien	510	406.119	490	367.652
Italien	213	319.049	218	323.595
Hollandais	199	310.336	201	302.013
Russe	289	232.696	297	235.525
Autrichien	140	218.410	159	209.696
Suédois	462	214.840	137	212.804
Danois	238	200.608	226	182.994
Japonais	193	171.901	176	142.095
Grec	99	128.915	96	128.419
Brésilien	172	114.923	176	119.886
Belge	58	108.709	63	113.424
Portugais	37	61.646	39	64.769
Turc	63	58.479	63	59.131
Etc., etc.				

Les vapeurs d'une jauge brute supérieure à 100 tx. sont au nombre de 10,744 et représentent 15,657,124 tx. bruts et 9,994,775 tx. nets. Ceux d'un tonnage brut inférieur à 100 tx. sont au nombre de 2,332 et représentent 349,033 tx. bruts.

Il y a, en outre. 319 vapeurs signalés perdus (370,948 tx.) pendant l'année et qui seront effacés sur le prochain répertoire.

L'année dernière, le *Répertoire* pour 1892-1893 indiquait 10,629 vapeurs jaugeant plus de 100 tx bruts et représentant collectivement 15,134,436 tx. bruts.

Au 31 juillet 1894, il y avait 2,962 vapeurs jaugeant plus de 2,000 tx. bruts ; 1,800 de 2,000 à 3,000 tx. ; 675 de 3,000 à 4,000; 258 de 4,000 à 5,000; 94 de 5,000 à 6,000 ; 40 de 6,000 à 8,000 et 15 de 8,000 à 13,000 tx.

Parmi ces derniers, il y a un français (*La Touraine*), deux allemands, deux américains et dix anglais. Ces quinze navires sont les suivants :

Campania	12.950 tx.
Cevic	8.301 »
City of Rome	8.144 »
Etruria	8.120 »
Fürst Bismark	8.874 »
Kensington	8.669 »
La Touraine	8.863 »
Lucania	12.950 »
Majestic	9.933 tx.
New-York	10.802 »
Normania	8.716 »
Paris	10.795 »
Southwark	8.607 »
Teutonic	9.952 »
Umbria	8.128 »

Parmi les quarante de 6,000 à 8,000 tx., il y a dix français, cinq allemands, un belge et vingt-quatre anglais.

Quant à la statistique des navires à voiles, nous ne mentionnerons que les navires dont le tonnage à voiles est supérieur à 80,000 tx. nets et en ne comptant que les navires jaugeant 50 tx. et au-dessus :

	Navires au-dessus de 50 tx. en 1894.		Navires au-dessus de 50 tx. en 1893.	
Pavillons.	Nombre.	Tonnage net.	Nombre.	Tonnage net.
Anglais	8.892	3.485.590	9.277	3.574.847
Américain	3.609	1.403 494	3.371	1.423.275
Norvégien	3.111	1.297.801	3.278	1.375.138
Allemand	1.265	624.922	1.386	667.219
Italien	1.841	516.225	1.904	536.471
Russe	1.729	359.572	1.704	336.175
Suédois	1.358	290.829	1.410	317.441
Français	1.490	256.266	1.490	254.444
Grec	1.163	250.608	1.121	245.037
Espagnol	1.041	472.729	1.053	175.380
Danois	850	161.550	870	159.085
Hollandais	647	157.636	649	165.986
Turc	785	151.776	650	125.186
Autrichien	244	84.216	262	95.085
Etc., etc.				

Le total des navires jaugeant plus de 50 tx. s'élève à 29,333 et leur tonnage net collectif est de 9,547,747 tx. en 1894. Ces nombres se rapportent seulement aux navires de mer, ce qui fait que cette statistique peut s'écarter sensiblement des statistiques officielles de certaines nations, dans lesquelles sont inclus les bateaux à voiles affectés à la navigation des fleuves, des rivières et des lacs.

A l'époque correspondante de 1893, le *Répertoire général* accusait 29,756 navires à voiles de mer, d'un tonnage net collectif de 9,892,963 tx. —

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 28 Décembre 1894.

Présidence de M. Paul CREPY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

MM. Van Hende, Vice-Président ; Quarré, Secrétaire-Général-adjoint ; Houbron, Bibliothécaire ; Henri Beaufort, Cantineau, Eugène Delessert, Fernaux, Godin, Herland et Tilmant, membres du Comité, prennent place au Bureau.

Concours. — Le Concours de géographie commerciale organisé par la Société a eu lieu le 10 Novembre dernier. La Commission des prix et récompenses a proposé un prix, un accessit et une mention aux lauréats de la section réservée aux élèves, — et une mention au lauréat de la section réservée aux employés d'industrie, commerce, banque, etc.

Le Président rappelle qu'à la suite des divers Concours organisés en 1894, la Société décernera, le 27 Janvier prochain, en Séance solennelle, 85 prix, accessits et mentions, 3 médailles Parnot et une médaille d'argent.

Le Palmarès général sera publié dans le Bulletin de Janvier.

Des remercîments sont adressés à MM. Merchier, Houbron et Raymond Théry pour les soins tout particuliers qu'ils ont apportés dans la correction des compositions des candidats.

MM. Quarré-Reybourbon et Georges Houbron, sur la demande de la « *Commission de l'Examen et de l'Achat des Ouvrages, Cartes et Appareils* », ont bien voulu se charger de l'achat des livres destinés aux lauréats des Concours. — La Commission statuera ensuite sur ces acquisitions.

Sur la proposition de la *Commission des Concours*, le Comité d'Études a décidé que le programme pour 1895 serait le même que celui de 1894, sauf réclamations fondées.

Congrès. — L'ouverture du 33e Congrès des Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne le 16 Avril prochain. Le samedi 20, la séance générale de clôture sera présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Le Congrès international de géographie s'ouvrira à Londres le 26 Juillet 1895 et siégera jusqu'au 3 Août.

Le Congrès annuel des Sociétés françaises de Géographie se réunira à Bordeaux dans les premiers jours du mois d'Août 1895.

Conférences. — M. le Président rappelle les Conférences données par la Société depuis la dernière Assemblée générale :

8 Novembre, MM. Michel de Bernoff : Voyage pédestre en Espagne.
15 — le Dr L. Carton : au Pays des dattes.
25 — Octave Diamanti : la Syrie et la Palestine.
26 — Ernest Hecht : les Alpes de Savoie.
30 — Ém. Waxweiler : les Hommes et les Choses aux États-Unis.
6 Décembre, Éd. Silvercruys : New-York et ses faubourgs.
9 — A. Merchier : le Congrès de géographie de Lyon et la Région lyonnaise.
27 — Ronjat : les Hautes-Terres d'Écosse.

Le 13 Janvier 1895, nous entendrons M. Ch. Gachet, sur la Guerre sino-japonaise.
Le 17 — — M. Alph. Herland, les Ardennes, la Meuse.

Le 27 Janvier, en Séance solennelle, M. Moy, Doyen de la Faculté des Lettres, nous exposera « les Inconvénients de l'ignorance en géographie ».

En Février, M. Georges Houbron, notre sympathique Bibliothécaire, nous contera son dernier voyage dans le Tyrol. Viendront ensuite : le R. P. Des Chesnais, bien connu des Lillois, qui fera une conférence sur la Haute-Égypte et la Nubie ; M. Victor Turquan, qui nous entretiendra des « Migrations et mouvements intérieurs de la population française. »

Enfin, en Mars, nous aurons probablement le plaisir d'entendre M. l'abbé Pillet, M. Martel, l'explorateur des Causses, M. Haumant, etc.

Membres nouveaux. — Lecture est donnée des noms de 39 nouveaux Sociétaires admis depuis le 30 Octobre.

Bibliothèque. — M. Maurice Ordinaire, Directeur du Bureau de renseignements commerciaux au Ministère des Colonies, promet l'envoi régulier des renseignements publiés par ce bureau.

Le Comité a autorisé l'achat de « Les Abîmes », le dernier ouvrage publié par M. Martel.

Dons. — M. Martel envoie une vingtaine de brochures relatant ses diverses explorations dans les Causses.

M. V. Turquan, Chef du Bureau des statistiques au Ministère du Commerce et de l'Industrie, offre deux volumes contenant les statistiques de la population en France, publiées sous sa direction par le Ministère.

M. P. Foncin, membre d'Honneur de la Société, fait don de son opuscule sur le « Pays de France ».

L'Assemblée adresse ses remercîments à ces généreux donateurs.

Membre correspondant. — M. le baron Jules de Guerne, membre de notre Société, à laquelle il a rendu de nombreux services depuis sa fondation, est nommé membre Correspondant,

Distinctions. — M. le Général Bouvier, membre de la Société, vient d'être élevé à la dignité de Commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

M. E. Haumant, du Comité d'Études, a soutenu brillamment, en Sorbonne, une thèse de Doctorat ès-lettres sur l'Histoire des pays scandinaves.

M. Ch. Lemire, membre Correspondant, a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de Lyon pour sa belle Exposition coloniale (Indo-Chine. — Siam).

Lecture. — M. Quarré-Reybourbon, Secrétaire-Général-adjoint et Archiviste de la Société, fait une communication sur les Voyages au XVIIe siècle du Lillois Pierre Lemonnier. Il montre successivement l'audace du voyageur, son esprit de recherche et ses critiques sur les beautés artistiques qu'il a rencontrées.

M. Quarré fait circuler le livre très curieux et vraiment intéressant que Pierre. Lemonnier publia après ses voyages, — et dont il nous lit des extraits.

Cette agréable communication fait suite aux relations des voyageurs lillois Gossellin et Gilbert de Lannoy, dont M. Quarré nous a entretenus dans de précédentes séances.

Les applaudissements des auditeurs remercient le chercheur du plaisir qu'ils ont éprouvé à l'entendre.

Avant de passer au renouvellement partiel du Comité d'Études, M. Eugène Delessert demande la parole pour donner quelques renseignements complémentaires sur les fouilles de Morrens (Suisse), dont il a publié les résultats dans le Bulletin l'an dernier. (1893, Tome XIX, Page 223).

Nous résumons ci-dessous cette intéressante communication.

Élections. — L'ordre du jour appelle le renouvellement du tiers sortant des membres du Comité d'Études.

Sont réélus pour trois ans (1895-1897), Mgr Dehaisnes, MM. Duflos, Fromont, Godin, Houbron, colonel Penel, Quarré-Reybourbon, V. Tilmant, Van Hende, Verly.

La séance est levée à neuf heures quarante.

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR LES FOUILLES DE CHESEAUX-MORRENS

(Voir *Bulletin*, Mars 1893).

A propos de sa notice, qui a paru l'an dernier, sur les « *Fouilles de Cheseaux et de Morrens* », M. Delessert doit mentionner à la Société un nouveau renseignement sur l'un des objets qui s'y trouve décrit et à propos duquel (afin de prendre date), il a présenté au Congrès historique et archéologique, tenu à Mons en Août dernier, deux observations qui ne manquent pas d'un certain intérêt.

En attirant tout d'abord l'attention sur les figures de la planche phototypique qui accompagne sa notice, M. Delessert rectifie une méprise de M. Mellet, qui faisait remonter son antique cruche à une époque de beaucoup antérieure à celle de son grand vase samien. — Cette belle pièce, d'ailleurs très ancienne, d'origine pseudo-samienne ou plutôt pseudo-arétine, d'après le Conservateur du Musée de Saint-Germain, daterait du IIIe siècle après J.-C., tandis que le vase samien, d'une grandeur peu commune (27 centimètres de hauteur sur 20 de diamètre), appartient plutôt au Ier siècle après J.-C.

M. Delessert fait ressortir le caractère essentiellement typique de ce vase romain, décoré de figures en relief représentant des sujets mythologiques : l'*Abondance*, *Hercule* et *Laocoon*, et dont le troisième offre à lui seul une exception digne d'être signalée.

Ce sujet est en effet si rarement représenté sur ce genre de vases, que le seul

fragment connu jusqu'à ce jour et orné d'une telle figure, n'a été signalé au monde savant que depuis peu de temps et se trouve dans la collection de sir John Evans, à Londres.

Ce Laocoon ne ressemble nullement au groupe classique si connu et constitue donc le second cas observé sur un vase samien, lequel se trouve être ainsi un objet presque unique.

Aussi, M. Salomon Reinach qui a renseigné M. Delessert à ce sujet, l'a-t-il prié de lui en fournir un estampage pour le Musée de Saint-Germain.

C'est ce que notre collègue a fait à son retour du Congrès des Orientalistes, à Genève, et même il a profité de son séjour en Suisse pour se rendre à Lausanne, dans le but de faire mieux, si possible.

Il a pu, en effet, obtenir de l'heureux possesseur de cette pièce si rare, le prêt de son vase samien à la Direction du Musée de Saint-Germain, qui en conservera alors un modèle, après en avoir fait effectuer une restauration complète.

A l'appui de ces remarques, ajoutons ce que M. Salomon Reinach en dit dans le N° de Juillet-Août 1894 de la *Revue archéologique* (T. II, p. 70 et 71) :

« M. Richard Förster a signalé deux nouvelles représentations de Laocoon.
» La première est un relief sur un vase *samien*, trouvé en Angleterre ; la seconde
» est une pierre gravée, déjà publiée par King, mais qui est certainement du
» XVIe siècle. Une autre représentation du Laocoon, sur un vase romain de Lau-
» sanne, m'a récemment été communiquée par M. Eug. Delessert, Archiviste de la
» Société de Géographie de Roubaix. »

M. Delessert nous fait part en outre des renseignements suivants que lui a transmis M. H. Thélin, qui a eu l'occasion d'étudier aussi cette question des fouilles, ainsi que celle des voies romaines dont on voit encore maintes traces dans la contrée :

« La station romaine de Moriens-Cheseaux se composait probablement d'une hôtellerie, d'un poste militaire et de nombreuses habitations éparses dans la campagne.

L'hôtellerie était importante : outre les objets trouvés par M. Eug. Aunant, de nombreux débris de mosaïque, des fragments de plafonds encore revêtus des brillantes peintures dont ils étaient recouverts, et de belles plaques de stuc témoignent du luxe de son aménagement.

Une baignoire en ciment, doublée de feuilles de bronze, a été mise au jour en 1878 ; malheureusement les ouvriers, en cherchant à la dégager du sol, l'ont mise en pièces.

Dans les ruines du poste militaire, nous avons trouvé les débris d'un casque en bronze et six médailles d'Auguste.

Elles sont en bronze et portent l'inscription suivante : Lég. DIVVS. AVG. PATER.

℞. Un autel, au-dessous duquel on lit : PROVIDENT, et qui est flanqué des deux lettres S. C. (Senatus Consulto).

En 1858 déjà, en labourant le sol de la station, des paysans découvrirent une enclume et deux vases en fer ; l'enclume a été conservée.

Entre autres objets présentant quelque intérêt, nous avons trouvé une lame de couteau, courte et large, plusieurs débris de poterie avec des figures d'hommes et d'animaux, ainsi qu'une clé dite *clavis laconica*.

La tradition populaire nous permet d'ajouter enfin qu'une grande ville doit avoir existé dans cet endroit. »

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LE TURKESTAN RUSSE

ET LE

PROLONGEMENT DU CHEMIN DE FER TRANSCASPIEN

Par M. OCTAVE DIAMANTI.

La presse européenne a suivi, pas à pas, les phases de l'évolution nouvelle dans laquelle sont entrées, depuis trente ans, ces vastes régions d'Asie centrale dont l'occupation par la Russie a déplacé les frontières de l'empire du Tzar jusqu'aux portes de l'Inde anglaise et agrandi, ainsi, la lice sur laquelle se poursuit le conflit de deux grands peuples.

La révélation complète d'un monde fermé à la civilisation ; l'essor vital rendu à des peuples que des luttes sanglantes, des invasions dévastatrices et une routine séculaire semblaient avoir condamnés à une agonie sans fin ; une valeur commerciale donnée subitement aux richesses énormes que renfermait le sol : tel est, au triple point de vue de la science, de la civilisation et de l'économie politique, le phénomène qui s'est accompli dans cette dernière période de trente années.

Aussi n'est-il pas étonnant de voir ce terrain nouveau servir de thème aux investigations des voyageurs, des savants, des historiens, des ethnographes, des philologues, des économistes et des diplomates.

Et nous sommes heureux de pouvoir compter au nombre de nos compatriotes des hommes de valeur tels que MM. Melchior de Vogüé, Bonvalot, Capus, Édouard Blanc, qui, par leurs travaux consciencieux et leurs études laborieuses poursuivis sur les lieux mêmes ont

récemment jeté un jour nouveau sur divers aspects de ces pays dont l'Europe n'avait plus entendu parler depuis des siècles.

On a su, en même temps, rendre un juste hommage à ce tour de force prodigieux d'un chemin de fer tracé au milieu des sables mouvants, pénétrant, sur une longueur de 1,434 kilomètres, à travers des tribus que le fanatisme rendait encore rebelles, construit, à peu de frais, au prix de mille privations et de difficultés de toutes sortes.

Déjà, ont paru en plusieurs langues des ouvrages où se joint à l'étude pittoresque et politique de la Transcaspienne et du Turkestan, l'exposé des conditions dans lesquelles s'est effectuée l'œuvre du général Annenkoff, ce fameux chemin de fer transcaspien dont l'achèvement provisoire était salué, le 15/27 mai 1888, jour de l'inauguration de la gare de Samarkande, par ce simple mot énergique adressé par un ingénieur anglais dans un télégramme au général Annenkoff : « Splendid ! ».

Aussi, n'y a-t-il pas lieu, à propos de l'intention formelle dans laquelle se trouve actuellement le gouvernement russe de poursuivre le Transcaspien au-delà de Samarkande, de revenir sur des faits connus et, pour ma part, l'ayant parcouru quatre fois dans toute sa longueur, me bornerai-je à confirmer, une fois de plus, l'opinion contenue dans le télégramme que je mentionne plus haut.

Mais quelle est la raison d'être du prolongement projeté ? A quelles nécessités répond-il ? Quel peut en être le tracé d'après les conditions militaires ou économiques de la région qu'il doit relier au réseau actuel ?

Le chemin de fer transcaspien se révèle, de plus en plus, sous un jour nouveau. Si l'on n'y a vu, tout d'abord, qu'une voie stratégique, imposée par les nécessités d'une expédition, destinée à relier des postes avancés tournés du côté des Turcomans du désert et pouvant permettre de mobiliser, en quelques jours, un corps d'armée entier sur les frontières de la Perse ou de l'Afghanistan, on a pu bientôt constater que, sous une influence pacifique, le Transcaspien répondait aussi, sûrement et d'avance, à une nécessité commerciale.

Que l'on comprenne et admette les regrets de ceux qui prétendent que les conquêtes russes de l'Asie centrale auraient dû être directement reliées au réseau européen par une voie ferrée se raccordant à Orenbourg, au lieu d'être simplement traversées, en partie, par un

tronçon de ligne qui vient brusquement s'arrêter à la Caspienne, cela n'est que juste. Mais il serait, d'abord superflu, ensuite illogique, de récriminer sur un fait accompli, sans vouloir tenir compte de deux points essentiels : le premier, que le tracé actuel du Transcaspien a été imposé par des nécessités de guerre ; le second, que les pays qu'il traverse ont déjà bénéficié d'une transformation radicale qui, en quelques années à peine, de l'état de néant les a fait passer dans le mouvement économique du monde.

Et, d'ailleurs, que pourrait-il y avoir de perdu, puisque, précisément, une des graves questions qui, à l'heure présente, occupent l'esprit des hommes d'État russes, est celle qui a pour objet la réalisation de ce gigantesque réseau transsibérien qui a déjà reçu un commencement d'exécution du côté de Vladivostok, sur la mer du Japon, et qui doit, un jour ou l'autre, être complété par le raccordement logique de ce tronçon de ligne du Transcaspien. Et, précisément aussi, le projet actuel du prolongement du Transcaspien depuis Samarkande jusqu'à Tachkent, capitale du Turkestan russe, et à travers la riche province du Ferganah, ne peut-il pas être considéré, dès aujourd'hui, comme une nouvelle entrée en matière dans l'exécution future du vaste projet qui doit réunir la Baltique à la mer du Japon, sur une longueur de plus de 8,000 kilomètres ?

Qu'il suffise de rappeler que la tête de ligne actuelle du chemin de fer transcaspien, le petit port d'Ouzoun-Ada, établi sur la côte orientale de la Caspienne, se trouve situé en face de Bakou, la ville la plus industrielle et la plus commerçante de la Transcaucasie, à laquelle il est relié par des services réguliers de bateaux à vapeur parcourant, en vingt heures, la distance de 196 milles qui sépare la côte du Caucase de la côte d'Asie.

Mais, à l'heure qu'il est, et en attendant que soit achevée la ligne de Pétrowsk à Vladikawkas, qui doit mettre en communication directe la Caspienne avec la Russie centrale, par la grande voie ferrée qui dessert Vladikawkas, Rostoff s/Don, Woroniej et Moscou, ce n'est pas avec le port de Bakou, mais avec le port d'Astrakan qu'Ouzoun-Ada fait la plus grosse partie de son trafic. En effet, les marchandises arrivant, par Bakou, dans le Caucase ne peuvent pénétrer dans l'intérieur de la Russie qu'à la condition de longer jusqu'à Batoum, sur la mer Noire, tout le chemin de fer transcaucasien, pour être chargées sur les navires qui les transportent dans les ports de Novorossysk, de Sébastopol ou d'Odessa, d'où elles doivent reprendre les voies ferrées qui viennent

aboutir à ces divers ports de la mer Noire. Double embarquement ; double déchargement.

D'Astrakan, au contraire, elles remontent jusqu'au cœur de l'Empire par la plus grande voie de communication naturelle de l'Europe, le Volga, sur le parcours duquel s'échelonnent les villes de Tsarytzin, Saratow, Samara, Razan et Nijni-Novgorod, desservies par d'importantes compagnies de navigation fluviale et toutes reliées, par un système d'embranchements, à la grande ligne de 2,388 kilomètres qui traverse la Russie dans toute son étendue, de Vladikawkas à Saint-Pétersbourg.

Mais à l'emploi de cette grande voie naturelle du Volga s'attache le plus grave inconvénient dont puisse souffrir le commerce d'une région. Cet inconvénient est celui qui résulte de l'interruption, pendant les mois d'hiver, de la navigation du fleuve que les froids convertissent en un gigantesque glacier depuis sa source jusqu'à son embouchure.

Aussi, cette considération est-elle de celles qui ont déterminé le gouvernement à accélérer la construction de la ligne de Vladikawkas à Pétrowsk, ligne dont nous ne parlons ici qu'en raison du degré d'importance que peut avoir son achèvement pour l'écoulement, en Russie même, des marchandises transportées d'Asie centrale par le chemin de fer transcaspien.

Par sa situation sur la Caspienne, au Nord de la chaîne du Caucase qui constitue, au point de vue commercial, une barrière directement infranchissable entre la Transcaucasie et le reste de l'Empire, Pétrowsk n'offrait plus les inconvénients que nous signalions, tout à l'heure, à propos de Bakou. Sa position en face de la côte d'Asie la désignait comme le point le mieux placé de la côte d'Europe pour devenir, par un coude de 300 kilomètres, le terminus de la grande ligne qui s'arrête actuellement à Vladikawkas et, en même temps, comme le port d'arrivée le mieux indiqué pour les navires venant d'Ouzoun-Ada dont elle n'est éloignée que de quelques heures à peine de plus que Bakou.

En ce moment, la ligne de Vladikawkas-Pétrowsk, concessionnée à une compagnie russe, se poursuit avec activité. Le 4 décembre dernier (22 nov. v. s. 1893) me trouvant à Tachkent, j'étais invité à la cérémonie célébrée officiellement dans la cathédrale à propos de l'inauguration de la première station de cette ligne et, le soir du même jour, ayant l'honneur d'assister au dîner donné par le sympathique gouverneur-général du Turkestan, le baron Wrewsky, il m'était permis d'entendre ce dernier exprimer le vœu que le prolongement du Transcaspien,

jusqu'à Tachkent, suivît de près l'achèvement de la ligne Pétrowsk-Vladikawkas.

Aujourd'hui, grâce aux dispositions du gouvernement russe, le vœu du baron Wrewsky qui est, en même temps, celui de toute la contrée, est en voie de réalisation.

Ainsi qu'il est dit plus haut, la longueur actuelle du chemin de fer transcaspien est de 1,434 kilomètres. Au sortir d'Ouzoun-Ada, il s'incline légèrement dans la direction du Sud-Est jusqu'à la frontière de Perse qu'il longe depuis Askhabad, chef-lieu de la province transcaspienne, jusqu'à Douchak, sur une étendue de 159 kilomètres à travers les oasis de l'Akkal-Tekkè et de l'Atek. De Douchak, il remonte vers le Nord-Est, en passant par l'oasis de Merv jusqu'à la station d'Amou-Daria, située sur le fleuve de ce nom (l'Oxus des anciens) et voisine de Tchardjouï. C'est un peu avant Amou-Daria qu'il pénètre en Boukharie, la traversant de part en part, pour aboutir à Samarkande, en Turkestan russe.

Par la route postale qui la relie à Samarkande, Tachkent, la capitale du Turkestan, est située à 320 kilomètres du terminus actuel du Transcaspien et, par conséquent, à 1,754 kilomètres de la Caspienne.

Tandis que, d'Ouzoun-Ada à Samarkande, le parcours de 1,434 kilomètres est effectué par le train en 58 heures 53 minutes, le service postal établi entre Samarkande et Tachkent permet à un voyageur de parcourir en 30 heures, dans la bonne saison, au moyen de voitures de poste, la distance de 320 kilomètres qui sépare ces deux villes (1).

Il arrive quelquefois, en hiver, que les voitures de poste soient remplacées par des traîneaux.

Quant au transport des marchandises, qui se fait sur la même route au moyen d'*arbas* (voitures indigènes) ou de bêtes de somme (chameaux, mulets), il s'effectue dans un délai beaucoup plus considérable qu'il faut évaluer de 10 à 15 jours, suivant la saison.

Douze stations de poste sont établies le long de cette route. Chacune de ces stations possède de 30 à 36 chevaux. Le prix du passage de Samarkande à Tachkent est de 20 roubles pour une voiture à deux

---

(1) Les départs du train d'Ouzoun-Ada pour Samarkande correspondent trois fois par semaine à l'arrivée du bateau de Bakou (quelques heures d'intervalle, le bateau arrivant vers midi et le train partant à 6 heures 40 du soir).

chevaux et de 30 roubles pour une voiture à trois chevaux. D'après les règlements, deux personnes voyageant ensemble sont obligées de louer trois chevaux, du 1er octobre au 1er avril. Ces prix de 30 et de 20 roubles sont composés ainsi : 3 kopeks par cheval et par verste (1,067 mètres), avec la somme complémentaire représentant le droit de la Couronne. Comme d'ailleurs cela a lieu pour toutes les routes postales du Turkestan, le service de cette route est concessionné à une entreprise particulière.

Par la route carrossable et postale qui relie Tachkent à Orenbourg, la dernière ville russe où aboutisse le chemin de fer du réseau européen dirigé vers l'Asie centrale, Tachkent est distante d'Orenbourg de 2,137 kilomètres. Mais, depuis que le Transcaspien touche à Samarkande, la route d'Orenbourg a perdu la plus grande partie de son trafic avec le Turkestan.

Le prolongement de la voie ferrée de Samarkande à Tachkent devant, naturellement, modifier, en les diminuant de beaucoup, les prix de transport des marchandises de l'une à l'autre de ces deux villes, il est, peut-être, intéressant de signaler la différence entre le prix actuel du transport par les arbas et les bêtes de somme et son prix futur par le chemin de fer, prix qu'il est facile d'établir d'après les tarifs en vigueur sur la partie de la ligne déjà existante.

Or, le prix du transport d'un *poud* de marchandises (16 kil. 380 gr.) d'Ouzoun-Ada à Samarkande (soit 1,434 kil.) par le chemin de fer, est de 0 rouble 95 kopeks (environ 2 fr. 45) (1). De Samarkande à Tachkent, par la route carrossable (soit 320 kil.), il est de 0 r. 33 k. (environ 0 fr. 80 c.) et peut monter jusqu'à 0 r. 66 k. (1 fr. 60 c.) dans la mauvaise saison (2). Ce qui revient à dire que, par 100 kilomètres, le prix de transport d'un poud est d'environ 6 kopeks (0 fr. 15 c.) par la voie ferrée, tandis qu'il est d'environ 11 kopeks (0 fr. 27 c.) et peut monter jusqu'à 22 kopeks (0 fr. 55 c.) par la route carrossable.

Cet écart entre les prix de transport des marchandises, suivant qu'elles voyagent par le chemin de fer ou par le chemin des caravanes, devient encore plus sensible lorsqu'il s'agit du transport des voyageurs.

---

(1) Nous supposons le rouble au cours de 2 fr. 50 c. Ce qui remet le prix de transport de la tonne à environ 149 fr. entre Ouzoun-Ada et Samarkande.

(2) Ce qui peut faire varier le prix de transport de la tonne entre 49 et 98 fr. de Samarkande à Tachkent.

Un voyageur, en effet, parcourt, en chemin de fer, 1.434 kilomètres d'Ouzoun-Ada à Samarkande, pour la somme de 37 roubles 80 kopeks (94 fr. 50 c.) en seconde classe, et de 19 r. 32 k. (48 fr. 20 c.) en troisième classe (la première classe n'existant pas), tandis qu'il parcourt à peine 320 kilomètres, de Samarkande à Tachkent, pour la somme de 20 r. (50 fr.) s'il est seul, et de 15 r. (37 fr. 50 c.) s'il partage les frais avec un compagnon de voiture.

Ce qui revient à dire que par 100 kilomètres, le prix du passage d'un voyageur est de 6 fr. 58 c. en seconde, et de 3 fr. 36 c. en troisième par la voie ferrée, tandis qu'il est de 15 fr. 62 c. par la route carrossable si le voyageur est seul, et de 11 fr. 70 c. s'il est avec un compagnon.

Il faut raisonnablement tenir compte des dépenses énormes qu'ont occasionnées, depuis l'origine, la conquête et l'occupation du Turkestan pour le gouvernement russe et de l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé ce dernier de consacrer de nouvelles sommes au développement du réseau des voies de communication dans les régions qui nous intéressent, pour ne pas s'étonner, outre mesure, de ce que Tachkent, la capitale, soit restée, jusqu'à ce jour, privée de son chemin de fer.

Rappelons, en effet, d'après les paroles mêmes du gouverneur du Ferganah, que le Turkestan coûtait, jusqu'à ces dernières années, jusqu'à 7 millions de roubles par an au gouvernement. Il est vrai que depuis l'achèvement, jusqu'à Samarkande, du chemin de fer transcaspien et depuis l'accroissement énorme de la production du coton, c'est-à-dire depuis six ou sept ans, cette dépense annuelle a diminué de plus de moitié.

Mais on conçoit cependant que le gouvernement ne se soit pas encore engagé dans de nouvelles dépenses, si l'on tient compte de l'état actuel des finances russes, de l'obligation dans laquelle se trouve le gouvernement d'effectuer le plus rapidement possible certains grands travaux d'intérêt général d'une nécessité plus immédiate, tels que le chemin de fer transsibérien et certains autres chemins de fer stratégiques dans l'intérieur de l'Empire ; si l'on tient compte aussi de ce fait que, pendant ces deux dernières années, le gouvernement a dû faire, en Turkestan et ailleurs, des dépenses supplémentaires pour créer de véritables colonies d'émigrants composés de moujiks chassés de Russie par la disette de 1891.

Tachkent est non seulement la principale ville du Turkestan par la qualité de capitale que lui ont attachée les Russes ; non seulement elle est la résidence du gouverneur général, le siège de l'administration de la province et le centre des forces militaires de toute la région, mais elle est encore le marché commercial le plus important de toute la contrée central-asiatique.

Se composant de deux villes absolument distinctes, la ville russe et la ville indigène (ville sarte), elle est située à 1,500 pieds d'altitude (environ 450 mètres) sur un plateau fertilisé par une dizaine de rivières ou de cours d'eau allant se jeter dans la Syr-Daria qui coule à une soixantaine de verstes (64 kil.) de la ville.

Elle est bâtie sur le *lœss*, terrain de culture par excellence, d'une épaisseur moyenne de 20 mètres, fécondé par les eaux abondantes de la rivière du Tchirtchik.

D'après le dernier recensement municipal (1890), sa population, à peu près égale à trois fois celle de Samarkande, s'élève, dans les deux villes réunies, au chiffre total de 130,808 habitants, répartis comme suit :

Russes	18,941
Sartes (race indigène sédentaire)	107,695
Kirghiz (race nomade)	1,511
Tadjicks	154
Tatars	908
Juifs	1,061
Étrangers	538
Total	130,808

Il y a lieu, en passant, de signaler, avec regret, l'absence presque totale de Français.

En plus de cette population fixe, on doit compter une population flottante d'environ 15,000 individus venant de Boukhara, de Khiva et autres points du Turkestan, pendant l'été, et attirés à Tachkent par leurs affaires commerciales.

La ville russe compte, sur le total ci-dessus énoncé, environ 26,000 âmes, y compris l'armée (8,000 hommes) et les indigènes qui l'habitent.

On peut juger du mouvement commercial de Tachkent par les chiffres suivants que j'emprunte au rapport municipal de l'année 1889, qui m'a été communiqué par la Chancellerie du gouverneur général :

Importation.

	En roubles :	En francs :
Marchandises diverses.................	5.870.746	14.676.865 »
Céréales	341.620	854.050 »
Bétail..............	2.380.300	5.950.750 »
Total de l'importation..........	8.592.666	21.481.665 »

Exportation.

	En roubles :	En francs :
Marchandises diverses.................	6.919.544	17.298.860 »
Céréales	2.925	7.312 »
Bétail...................................	»	»
Total de l'exportation..........	6.922.469	17.306.172 »
Total général de l'importation et de l'exportation	15.515.135	38.787.837 »

Ce serait presque une banalité de dire que le mouvement commercial de Tachkent, qui s'opère actuellement au moyen de bêtes de somme et de voitures tout à fait primitives dont le nombre est insuffisant, augmenterait d'une façon considérable, le jour où cette ville serait reliée au réseau transcaspien.

Ce qui, d'ailleurs, le démontre mieux que toute induction théorique, ce sont les chiffres suivants dont la progression, depuis l'achèvement de la ligne jusqu'à Samarkande, dénote la brillante activité du Transcaspien, dont les revenus dépassent déjà très sensiblement les dépenses. Ainsi, le Transcaspien a transporté en chargements par petite vitesse :

En 1888.........	5.586.184 pouds,	soit....	91.501.693 kil.
1889.........	7.416.082 »	soit...	121.475.423 »
1890.........	9.619.872 »	soit....	167.573.503 »
1891.........	11.596.085 »	soit....	189.943.872 »

ou, en chiffres ronds :

En 1888.............	91.502 tonnes.
1889.............	121.475 »
1890.............	167.574 »
1891.............	189.944 »

Mais, en ce qui concerne la question même du prolongement du

Transcaspien à travers le Turkestan, c'est-à-dire jusqu'à Tachkent, en Syr-Daria, et aux villes principales de Kokan, Marghellan, en Ferganah, le point intéressant est de savoir par quelle contrée sont, en plus grande partie, fournis les chargements de marchandises à destination de la Caspienne.

Ce ne sont, assurément, ni la Province Transcaspienne, trop pauvre par elle-même et se composant en majeure partie de déserts de sable, ni la Boukharie dont le commerce extérieur commence à peine à se développer, mais bien le Turkestan proprement dit qui comprend les trois riches provinces de Samarkande (ch.-lieu Samarkande), de la Syr-Daria (ch.-lieu : Tachkent), du Ferganah (ch.-lieu : Marghellan).

Or, la partie du chemin de fer qui pénètre en Turkestan, c'est-à-dire depuis la frontière boukhare jusqu'à Samarkande, a une longueur d'à peine 107 kilomètres, tandis que Tachkent est à 427 kilomètres (au nord-est) de cette frontière et que le Ferganah s'étend sur plus de 500 kilomètres à l'est de Samarkande.

Si, pour démontrer l'importance du contingent fourni par le Turkestan proprement dit à l'exportation qu'effectue le Transcaspien, nous prenons comme exemple le coton qui en est le principal objet, nous verrons que sur les 2,626,110 pouds (1) de coton transportés par le chemin de fer en 1891, il y avait : 1,607,560 pouds (2) expédiés de la station même de Samarkande. Cette quantité de coton avait été, par conséquent, produite soit par la province de Samarkande, soit par les deux provinces de la Syr-Daria et du Ferganah. Si nous ajoutons à cela que la province de Samarkande n'en a exporté, cette année-là, que 192,931 pouds (3), il est facile, en soustrayant ce dernier chiffre du chiffre total parti de Samarkande, de constater que les deux seules provinces de la Syr-Daria et du Ferganah en ont fourni 1,514,629 pouds (4), c'est-à-dire presque les trois cinquièmes de la quantité totale transportée par le Transcaspien.

Si, au lieu de ne prendre que les chiffres relatifs au coton, nous prenons maintenant le chiffre de toutes les marchandises, de nature quelconque, arrivées de la Syr-Daria et du Ferganah à la gare de

---

(1) 43,015,681 kilogs.

(2) 26,331,832 kilogs.

(3) 2,470,209 kilogs.

(4) 24,809,633 kilogs.

Samarkande pour être chargées sur le Transcaspien, nous trouvons, pour l'année 1890, un total de 2,529,423 pouds (1). Quant aux marchandises expédiées de la gare de Samarkande dans la Syr-Daria et le Ferganah, leur quantité s'élève à 870,879 pouds (2).

Ces chiffres, empruntés au rapport officiel de l'administration du chemin de fer transcaspien, me sont communiqués par le général Barannoff, attaché à l'état-major du Turkestan, qui est l'auteur d'un projet de prolongement de la voie ferrée jusqu'à Tachkent.

« A ce mouvement extérieur, dit le général Barannoff, il convient d'ajouter au moins 1,500,000 pouds (3) pour le transport local dont les principaux objets sont les graines, la houille, les peaux, etc..., de telle sorte que l'on peut, dès aujourd'hui, estimer à plus de 5,000,000 de pouds (4) le chiffre total du mouvement des marchandises sur le prolongement projeté. »

Nous verrons plus loin quelle pourra être, approximativement, la longueur de ce prolongement.

Il va sans dire que ce chiffre de 5,000,000 de pouds devant lequel on se trouvera au début même de l'exploitation, augmentera rapidement, dans la suite, par le fait du développement agricole et industriel qu'apportera à la région parcourue le chemin de fer lui-même ; sans, cependant adopter pour le Turkestan les données trop optimistes de l'ingénieur Tchouproff, qui prétend qu'au bout de cinq années d'exploitation d'un chemin de fer nouveau, le mouvement des transports devient dix fois plus grand (5).

Ce ne sera, en effet, que grâce au chemin de fer que pourront entrer en exploitation sérieuse les importantes mines de plomb, de fer, de houille et de cuivre de la province de Ferganah et des environs de Tachkent. C'est par le chemin de fer, également, que pourront s'écouler les produits agricoles que doit faire naître l'irrigation des immenses steppes fertilisables qui s'étendent au-delà de Samarkande sur la rive gauche de la Syr-Daria et que l'on traverse sur un parcours d'environ 120 kilomètres avant d'arriver à Tachkent.

---

(1) 41,431,948 kilogs.

(2) 9,563,198 kilogs.

(3) 24,670,000 kilogs.

(4) 81,900,000 kilogs.

(5) Tchouproff. — Recherches sur les problèmes économiques des chemins de fer. 1885.

Quant au mouvement des voyageurs sur les lignes futures, il est bien difficile de l'évaluer d'avance, car il n'y a pas lieu ici de prendre pour base du mouvement probable la densité de la population locale, ainsi que cela peut se faire dans les contrées d'Europe. Nous nous trouvons, en effet, au milieu de populations musulmanes dont les mœurs imposent aux femmes une réclusion presque absolue ; de telle sorte que le nombre des femmes qui voyagent constitue un chiffre à peu près insignifiant.

Mais, d'autre part, ainsi qu'on a pu le constater depuis l'achèvement du Transcaspien jusqu'à Samarkande, les Musulmans indigènes se déplacent volontiers et, en fort peu de temps, le chemin de fer qui avait, tout d'abord, causé une crainte superstitieuse aux habitants de la Transcaspienne et de la Boukharie, est désormais entré dans leurs mœurs. On peut rappeler à ce sujet que si le chemin de fer passe à 13 kilomètres de Boukhara, c'est, entre autres raisons, parce que les Russes ont accédé aux prières de l'Émir qui, se faisant l'interprète des vœux de son clergé, avait demandé, au nom de ce dernier, que l'*Arba-i-Chaïtan* (la voiture du diable) ne passât pas dans le voisinage immédiat de la ville sainte.

Or, aujourd'hui, si l'on excepte quelques vieux fanatiques endurcis, comme j'en ai rencontré à Boukhara, qui se font un point d'honneur de n'avoir jamais vu le chemin de fer, tous les bons sujets de l'Émir se félicitent d'avoir à leur disposition un mode de communication infiniment plus expéditif et plus commode que leurs chameaux et leurs arbas, et ils en usent largement.

On voit même, d'après le compte rendu officiel de 1890, que, sur les 200,000 personnes qui, cette année-là, ont circulé sur le chemin de fer transcaspien, la plus grande partie se compose de Boukhares.

Une chaussée construite par des ingénieurs russes relie, depuis peu, la ville à la gare et il est même question, à l'heure actuelle, d'y établir un tramway à vapeur.

Il faut, d'ailleurs, remarquer à ce sujet que les musulmans des provinces russes d'Asie centrale appartiennent à la secte *sunnite* et que, contrairement à ceux de la secte *chyïte* qui habitent la Perse et certaines parties des Indes, ils n'admettent pas, comme ces derniers, le « principe de l'impureté, » principe en vertu duquel les objets de provenance européenne, c'est-à-dire qui ont été en contact avec des mains « infidèles », sont « impurs » et rendent « impurs » par leur contact les « vrais fidèles ». Il n'y a donc jamais eu lieu de s'attendre, de leur

part, à une argumentation aussi subtile que celles des *mollahs* (prêtres) de Téhéran qui, il y a quelques années, à l'époque où fut créé par une Société belge le petit chemin de fer de huit kilomètres qui relie Téhéran à la mosquée de Chah-Zadeh-Abdul-Azim, objectèrent que la machine étant « impure » pour avoir été construite par des mains « infidèles », l'eau de la chaudière devenait « impure » par son contact avec la machine ; que cette eau, se transformant en vapeur, pouvait venir se déposer sur les maisons, y pénétrer et toucher ainsi les tapis de prière qui, au premier titre, doivent être à l'abri de tout contact impur.

Il est certain que la fréquentation constante, depuis trente ans, d'un peuple civilisé a contribué, dans la plus large mesure, à diminuer le fanatisme des sujets musulmans du Tzar, mais, d'une façon générale, ayant vécu deux années consécutives en Perse, j'ai pu facilement constater que sur bien des points leurs idées sont plus larges que celles des Chyïtes persans.

Ce qui est un argument des plus puissants en faveur du prolongement projeté, c'est que dans le courant des années 1891 et 1892, près des deux tiers de la récolte du coton du Ferganah, qui s'était élevée à environ 3 millions de pouds (1) ont dû rester sur place, se gâter et se perdre par suite de l'insuffisance des moyens de transport, du trop petit nombre des bêtes de somme et du mauvais état des routes qui, notamment entre Kokan et Samarkande, passant sur un sol mou, deviennent impraticables, non seulement pour des arbas mais même pour des chameaux, à l'époque des pluies qui coïncide précisément avec l'époque de l'envoi des marchandises.

C'est là une des constatations qui m'ont le plus frappé lorsque j'ai parcouru ces régions dans la mauvaise saison. Voyageant en tarentass à travers ces chemins fangeux complétement détrempés par la pluie, j'ai pu me rendre compte de la peine et de la fatigue qu'éprouvaient aussi bien les chevaux qui tiraient ma voiture que les innombrables chameaux que je rencontrai tout le long de la route, écrasés sous leurs faix énormes et dont les pattes s'enfonçaient à chaque instant dans une boue épaisse et compacte.

De plus, la crue des eaux de la rivière du Zerafchane (le Sogd des anciens) qui coule près de Samarkande et des cours d'eau qui sillonnent

---

(1) 49,140,000 kilogs.

l'espace compris entre cette ville et Djizak, ajoute aux difficultés du transport, car ces cours d'eau, faute d'œuvres d'art, ne peuvent être traversés qu'à gué et c'est ainsi que surviennent des retards sérieux pour l'arrivée des marchandises à leur destination.

Ce qui aggrave encore la situation, c'est l'obligation dans laquelle se trouve l'administration de consacrer des sommes importantes à l'entretien des routes qui finiraient par se changer en véritables fondrières ; et, d'après ce que me disait en décembre dernier, le général comte Rostowtzeff, gouverneur de Samarkande, les autorités placées sous ses ordres sollicitaient pour l'année 1893 un crédit de 300,000 roubles (750,000 francs) pour l'amélioration seulement des parties les plus mauvaises entre Samarkande et Khodjent.

Ce qui est vrai pour l'exportation des produits du Turkestan en Russie ne l'est pas moins pour l'importation des produits de la métropole en Turkestan. Ainsi qu'il est dit plus haut, 870,879 pouds (1) de marchandises ont été expédiés, en 1890, de la gare de Samarkande à Tachkent et en Ferganah. Mais il est incontestable que, dès maintenant, ce chiffre est de beaucoup inférieur à ce qu'il pourrait être si les moyens de transport étaient moins imparfaits qu'ils ne le sont. Et cela, non seulement à cause de l'insuffisance du nombre des bêtes de somme et des arbas, mais encore, et surtout peut-être, à cause de la cherté même des transports.

Ainsi, au nombre des objets importés par le Transcaspien, les bois de construction occupent une des premières places. Or, dans l'année 1891, l'importation de ces bois avait augmenté de 212,889 pouds (2) sur les années précédentes. C'est à peine si une très petite partie de cette quantité supplémentaire a pu parvenir en Syr-Daria et en Ferganah, alors que ces deux provinces ont le plus grand besoin de bois de construction pour pouvoir répondre à leurs besoins toujours croissants. On ne saurait, en effet, imaginer la rapidité avec laquelle s'étendent, sous la main active des Russes, les villes nouvelles qu'ils ont improvisées à côté des vieilles cités indigènes. C'est là un fait que j'ai pu apprécier, à quelques mois d'intervalle, entre mon premier et mon second voyage en Asie centrale, à propos d'un village construit pour les émigrants, dans le courant de l'année dernière, à une trentaine de

(1) 9,563,198 kilogs.
(2) 3,487,331 kilogs.

kilomètres de Tachkent ; et un des regrets que j'ai souvent entendu exprimer est celui qui a pour objet l'obligation dans laquelle on se trouve d'employer pour les constructions les mauvais bois du pays.

Un second exemple peut prouver quelle menace serait pour l'industrie naissante du pays le maintien de l'état de choses actuel. En 1890, le transport d'une locomobile pesant 280 pouds (4,586 kil.) de Samarkande à Marghellan (soit 503 kilomètres), coûtait 600 roubles (1,500 francs).

Ce qui, dans le même ordre d'idées, n'est pas moins significatif. c'est le prix excessif auquel reviennent actuellement les métaux dans les principales villes du Turkestan. Voici, en ce qui concerne Tachkent, quelques chiffres scrupuleusement recueillis :

Bandes de fer		3 r. 50 k.	(8 f. 75 c.)	le poud,	(16 k. 380 gr.)
Fer pour chaudronnage		5 50	(13 75)		»
Tringles de fer	3 r. 50 k. à	4 »	(8 75	à 10 f. » c.)	»
Acier russe		5 »	(12 50)		»
Acier anglais	16 50 à	18 »	(41 25	à 45 »)	»
Acier pour instruments et ressorts	20 » à	24 »	(50 »	à 60 »)	»
Zinc en feuilles	16 » à	18 »	(40 »	à 45 »)	»
Cuivre en feuilles		24 »	(60 »)		»
Étain russe		0 60	(1 50)	le found,	(0 k. 409 gr.)
Étain anglais		1 »	(2 50)		»
Plomb		0 12	(0 30)		»

Or, depuis quelques années, l'industrie commence à prendre un essor sérieux en Turkestan et l'on compte déjà, soit à Tachkent, soit dans les environs :

7 tanneries,
3 brasseries,
5 savonneries,
1 cartonnerie,
1 verrerie,
1 fabrique d'allumettes,
2 filatures,
3 teintureries,
2 fabriques de cigarettes,
1 fabrique d'eau de seltz,
333 manufactures diverses.

Il est de plus question, en ce moment, de la création d'un certain

nombre d'usines et notamment d'une grande sucrerie dans le district de Tchimkent, à 110 kilomètres environ au nord de Tachkent.

Quel pourra être le tracé du prolongement projeté ?

Il n'est pas de notre compétence de préjuger de la direction exacte et définitive que prendront la voie ferrée qui doit relier Tachkent à Samarkande et son embranchement à travers la province du Ferganah. Tel doit être, en effet, le soin de la Commission d'études désignée par le gouvernement.

Déjà ce dernier a été saisi d'un certain nombre de projets. Mais ce qui, dès aujourd'hui, est certain, c'est que, contrairement à tel ou tel projet mis en avant, ce prolongement, devant être la continuation naturelle du Transcaspien, la nouvelle voie sera, non pas une voie étroite, comme il a pu en être temporairement question, mais bien une voie large construite dans les proportions et d'après le type du chemin de fer transcaspien, c'est-à-dire d'après le type de toutes les voies russes, afin que le même matériel roulant puisse circuler sur l'une et l'autre voie. C'est autant au point de vue stratégique qu'au point de vue économique que cette condition paraît s'imposer.

Tout d'abord, des raisons d'ordre surtout administratif avaient fait considérer comme plus immédiatement nécessaire le prolongement de la ligne jusqu'à Tachkent, la capitale. Mais, par suite du développement agricole considérable de la province du Ferganah et, notamment, de l'accroissement prodigieux de la culture du coton dans les districts de Khodjent, Kokan et Marghellan, on a cru devoir reconnaître que la nécessité commerciale primait toutes les autres. Aussi avons-nous vu, dans le courant de l'année dernière, un groupe de négociants de Moscou, possédant de sérieux intérêts commerciaux en Turkestan, adresser au gouvernement une demande de concession, sans aucune garantie de l'État, pour la construction et l'exploitation, pendant quatre-vingt-cinq ans, d'un chemin de fer à voie large, d'une longueur de 395 kilomètres, devant relier Kokan à Samarkande par Djizak et Khodjent. La question relative au raccordement de Kokan avec Tachkent était laissée de côté, ou plutôt n'entrait dans l'esprit des proposants que comme une question immédiatement secondaire et pouvant être résolue ultérieurement, dans le cas où le gouvernement leur en aurait fait une condition absolue.

Quoi qu'il en soit de ce projet et de la façon dont il a pu être envisagé par le gouvernement; quoi qu'il en soit également des raisons

que peut avoir le gouvernement pour construire lui-même le prolongement projeté et rester maître de son exploitation, comme il l'est déjà de la partie de ligne existante, une question qui se pose est celle de savoir si la ligne nouvelle relèvera du Ministère des voies de communication ou du Ministère de la guerre.

On sait, en effet, que non seulement, à l'heure actuelle, le Transcaspien est exploité militairement, après avoir été construit par un bataillon de chemin de fer formé à Moscou au mois d'avril 1885, sous la direction du général Annenkoff, mais encore que le Turkestan tout entier, en sa qualité de pays de conquête, est placé sous la haute juridiction du Ministre de la guerre. Rappelons, à ce sujet, pour donner une idée du caractère militaire qu'a conservée l'administration du Turkestan, que le gouverneur général, ainsi que les gouverneurs des trois grandes provinces, doivent être des généraux nommés par l'Empereur, que les chefs des districts doivent être des colonels, etc.

Les derniers événements relatifs à la question du Pamir, survenus en 1892, et joints à d'autres considérations politiques et stratégiques, sont de nature à contribuer au maintien de l'organisation militaire actuelle.

Si, de Samarkande à Tachkent, la voie ferrée suit la ligne la plus directe, c'est-à-dire approximativement, celle de la route postale actuelle (320 kil.), elle traversera dans toute son étendue la grande steppe de Mourza-Rabat, à laquelle les Russes ont donné le surnom imagé et caractéristique de *Golodnaïa stepp* (steppe de la Faim ou steppe affamée).

Si même ce tracé n'est pas adopté et que la voie ferrée, conformément au projet présenté par les négociants de Moscou, aboutit à Tachkent après avoir fait un coude par Khodjent, il est indispensable qu'après avoir traversé la rivière du Zerafchane, au sortir de Samarkande, elle atteigne d'abord la petite ville de Djizak, point de jonction de la route postale de Tachkent et de la route postale qui parcourt tout le Ferganah jusqu'à Och (la ville la plus voisine de la frontière de Chine) et qui fait communiquer avec Samarkande les villes de Kodjent, Kokan, Marghellan et Andidjan, c'est-à-dire les centres agricoles les plus productifs de tout le Turkestan.

C'est après Djizak que la voie ferrée s'engagerait à travers la *Golodnaïa stepp* pour arriver à la Syr-Daria, que l'on franchit actuellement au moyen d'un bac établi par les Russes et sur lequel prennent place les chameaux, les arbas et les voitures de poste.

Pour la Syr Daria comme pour le Zerafchane, la construction de ponts métalliques entraînerait une des dépenses les plus sérieuses de l'établissement de cette voie : car, d'une part. si le Zerafchane est assez peu profond pour qu'on puisse le passer à gué, il se divise en cinq ou six bras sur une largeur de plus d'un kilomètre ; et, d'autre part, la Syr-Daria dont le cours est aussi rapide que celui du Rhône, présente à l'endroit où est établi le bac, une largeur à peu près égale à deux fois celle de la Seine à Paris.

Soixante-quatre kilomètres environ séparent la Syr-Daria de Tachkent.

Suivant l'opinion de plusieurs personnes compétentes, notamment du général chef du génie militaire. le passage de la voie ferrée au milieu de la Golodnaïa stepp, serait d'un immense avantage pour la fertilisation future de cette vaste étendue de terrain qui couvre une superficie de près de 6,000 kilomètres carrés, dont le sol est, en majeure partie, propre à la culture et qui, à une époque reculée, était sillonnée de nombreux *ariks* (ou canaux d'irrigation), dont on découvre encore les vestiges.

On croit, en effet, que la présence d'un chemin de fer au milieu de ces terres actuellement incultes, mais susceptibles de devenir fécondes par un système de canalisation, amènerait forcément la formation de plusieurs petits groupes de population en divers endroits de la steppe et, notamment, autour des stations où l'eau pourrait être tirée du sol au moyen de puits, ainsi que cela a lieu dans le voisinage de certains relais de la route postale actuelle. L'existence de ces petits groupes placés le long de la ligne comme autant de petites colonies reliées entre elles, ferait naître peu à peu des entreprises particulières d'irrigation partielle, tout en laissant au gouvernement le soin d'effectuer les grands travaux d'ensemble qui seraient la base du système d'irrigation générale de la steppe.

D'après les études scrupuleuses de l'ingénieur N. Pétroff, attaché à la personne du gouverneur général du Turkestan, toute la contrée connue sous cette dénomination de Golodnaïa stepp, limitée au sud par les monts de Margousar et de Noura-Taou, à l'est et au nord par la Syr-Daria, et à l'ouest par le désert de Kizil-Koum, peut être arrosée par les eaux de la Syr-Daria, si l'on fait dériver de ce fleuve, à la hauteur de Djan-Kichlak (village de Djan) un canal d'irrigation : ce qui est, paraît-il, d'autant plus facilement réalisable que, suivant les données des cartes topographiques, Djan-Kichlak est situé à 17 sagènes

(36 mètres environ) plus haut que la ville de Djizak dont il est distant de 210 verstes (224 kil.) et au pied des montagnes qui limitent la steppe au sud.

D'après l'estimation de l'ingénieur Pétroff, le prix des travaux d'irrigation de toute la steppe pourrait s'élever à 8,500,000 roubles (21,250,000 francs).

Ainsi qu'on peut le déduire de ce qui est dit plus haut, cette énorme dépense, qui se justifiera certainement dans l'avenir, ne peut avoir de raison d'être qu'à la condition que le surcroît des produits agricoles qui en résultera puisse trouver son écoulement au moyen d'une voie de communication sérieuse.

Si la commission d'études s'en tient à l'opinion de ceux qui prétendent qu'il y aurait avantage à ce que la Golodnaïa stepp fût parcourue le plus possible, par la voie ferrée, il se pourrait que l'embranchement du Ferganah eût son point de jonction avec la ligne Samarkande-Tachkent, non pas à Djizak même, mais à la station de Mourza-Rabat située au milieu même de la steppe. De Mourza-Rabat, l'embranchement, contournant, par le sud, la Syr-Daria sans la traverser, descendrait d'abord à Khodjent d'où il se dirigerait ensuite sur Kokan, Marghellan et Andidjan, ce qui représenterait pour ledit embranchement une longueur totale approximative de 400 kilomètres.

Mais il est superflu de discuter ici les avantages de l'un ou de l'autre tracé.

Rappelons simplement que la province du Ferganah fournit, à elle seule, environ les sept dixièmes de toute la récolte du Turkestan.

On estime à près de 1,200,000 hectares la superficie du terrain arrosé et cultivé en Ferganah. Chaque année, sur ce nombre total, quatre ou cinq cent mille hectares restent improductifs, non pas à cause de la nécessité de laisser la terre se reposer, mais à cause du manque d'eau.

Dans les districts d'Andidjan et de Marghellan, la quantité maximum de coton récolté par les cultivateurs russes s'élève à près de 200 pouds par déciatine (environ 3,000 kilogs par hectare).

Si, au lieu de ces deux centres de culture exceptionnels, on prend la moyenne de l'ensemble du Ferganah, on trouve que la quantité de coton produit par un hectare est d'environ 1,500 kilogs avec le grain, tandis que dans les environs de Tachkent elle s'élève à peine de 750 à 800 kilogs.

Le poud (16 kil. 380 gr.) se vend sur place à raison de 2 roubles

(5 fr.), de sorte qu'à Tachkent une bonne récolte donne de 100 à 120 roubles par déciatine (environ 240 à 280 fr. par hectare), tandis qu'en Ferganah elle donne jusqu'à 200 roubles (environ 490 fr. par hectare).

Dans les parties les plus basses du Ferganah, le coton est semé à la fin de mars ; dans les autres parties, vers le milieu d'avril. La plante de coton reste en terre et pousse jusqu'aux premières gelées ; mais on commence à arracher la substance sur la plante même vers la fin de juillet ou le commencement d'août et le coton se reproduit jusqu'à la fin d'octobre.

Aux environs de Tachkent, cette période de reproduction s'arrête au commencement d'octobre.

D'après le général Korolkoff, gouverneur du Ferganah, sur le parcours du tracé qui aurait Djizak comme point de jonction, on trouve dans un rayon de 25 verstes (26 kil. 1/2) une population moyenne de 5,350 habitants par mille géographique carré, soit environ 100 à 110 habitants par kilomètre carré. Et encore ce chiffre peut-il être considéré comme inférieur au chiffre réel, puisque l'administration russe, respectant les usages musulmans, n'opère pas le dénombrement individuel des femmes et des enfants et qu'elle estime à raison de 7 par cour de maison le nombre des habitants de cette maison, tandis que certaines maisons contiennent plusieurs cours et qu'on ne compte qu'une seule cour par maison.

Quant à la population des principales villes situées sur le tracé probable du chemin de fer, la voici en chiffres approximatifs :

Khodjent : 35,000 âmes ; Kokan : 84,000 ; Marghellan : 70,000 ; Andidjan : 70,000 ; Och : 30,000.

Sans vouloir entrer dans le détail des autres produits du Turkestan dont l'exportation présente un grave intérêt pour la métropole, tels que les soies, les grains, les peaux, etc......, il y a lieu de signaler spécialement l'avantage qui doit résulter du prolongement du Transcaspien pour les richesses minières de la région.

Un des premiers soins du gouvernement russe, au lendemain même de la conquête, a été de créer, auprès du gouverneur général et des gouverneurs des provinces, des services techniques composés d'ingénieurs appartenant à diverses spécialités et chargés d'étudier le pays aux divers points de vue de l'exploitation des mines, de l'irrigation, des voies de communication, des productions agricoles, etc., etc. Ces

services techniques n'ont jamais cessé de fonctionner et leurs travaux se poursuivent encore. C'est ainsi qu'à la personne du gouverneur général sont attachés : un ingénieur en chef des mines du Turkestan, un ingénieur des ponts et chaussées, un ingénieur spécialiste auquel est confié le soin d'étudier le perfectionnement de la culture du coton et de l'élevage des vers à soie, etc.

En ce qui concerne les mines du Turkestan, il importe de savoir que les recherches et les études les plus scrupuleuses ont été accomplies dès les premiers jours de l'occupation. On savait, en effet, d'après les premières investigations faites par les émissaires russes avant la conquête, que le bassin de la Syr-Daria contenait une grande quantité de richesses minérales. Sous l'administration de général Kauffmann, le premier gouverneur général du Turkestan, des ingénieurs militaires ont été chargés de faire sur les mines de la région les rapports les plus complets et, au bout de quelques années, de nombreuses mines de charbon, de houille, de cuivre, d'or, d'argent et de plomb ayant été découvertes, le gouvernement, ne pouvant lui-même en entreprendre l'exploitation, a concédé à plusieurs de ces ingénieurs telle ou telle de ces mines avec la seule charge, pour chacun des concessionnaires, d'en extraire au moins 500 pouds (8,190 kil.) de minerai chaque année. L'inexécution de cette obligation devenait la seule cause de la résiliation de leur concession. En vertu même de règlements spéciaux, le droit de constituer des Sociétés pour l'exploitation de leurs mines était réservé aux concessionnaires. Or, à l'heure qu'il est, on peut dire que pas une de ces mines n'est entrée dans une exploitation aussi sérieuse qu'elle le mériterait, et la distance qui les sépare encore d'une ligne de chemin de fer en est le principal empêchement. Il n'est pas douteux que la présence d'une voie ferrée dans leur voisinage déterminera la formation de Sociétés d'exploitation, que des usines métallurgiques s'élèveront sur plusieurs points de la contrée et qu'un des grands avantages du prolongement du Transcaspien aura été de créer, en Turkestan, plusieurs centres d'exploitation minière dont les produits seront suffisants, non seulement pour satisfaire aux besoins locaux, mais encore pour constituer un contingent sérieux à l'alimentation industrielle de la métropole.

Telles sont, brièvement exposées, les quelques données qui, au point de vue économique, m'ont paru de nature à jeter une certaine lumière

sur l'état actuel du Turkestan russe et de son développement futur. Mais si, à propos du projet de prolongement du chemin de fer transcaspien, les considérations commerciales occupent ici la plus large place, il est un autre point de vue sous lequel la question ne présente pas un moindre intérêt. Je veux parler de son côté politique et militaire.

Comme ces anciens pays frontières auxquels une forme de gouvernement spéciale, moitié civile, moitié militaire, donnait le caractère de postes avancés dirigés vers les pays barbares, le Turkestan est, en même temps, une ligne de défense et un terrain d'observation du côté des innombrables peuplades de l'Asie centrale.

De plus, par sa situation géographique, le Turkestan qui confine, au sud-est, à la frontière de Chine, qui, à travers l'état vassal de Boukharie domine le Nord de l'Afghanistan et n'est séparé de l'Inde septentrionale que par le territoire contesté du Pamir, que les Russes revendiquent comme une propriété acquise par les traités, c'est, en Asie, la Russie à deux pas de l'Angleterre.

Quelle doit être sur les territoires neutres qui les séparent ; quelle doit être même sur le domaine de leurs territoires respectifs l'issue de la lutte, actuellement pacifique, des deux grands peuples ?

En tous cas, l'heure présente voit se dérouler une suite d'événements qui sont la singulière manifestation d'une rivalité incessante et active.

Par l'imposition de droits prohibitifs à l'entrée des marchandises étrangères, le commerce de l'Inde avec l'Asie centrale, par la Chine, l'Afghanistan et la Perse, est frappé d'un coup mortel.

En même temps, par des expéditions du genre de celle qui a été accomplie au Pamir dans le courant de l'année dernière, les Russes veulent, aux yeux de l'Europe, affirmer leur droit de propriété sur cet immense territoire montagneux dont ils prétendent que le droit de possession, déjà établi par les traités, leur reste indiscutablement acquis depuis l'annexion du Khanat de Kokan au Turkestan en 1875.

De leur côté, les Anglais travaillent avec ardeur à étendre leur influence, peut-être même leur occupation, sur la province encore indépendante du Tchistral qui n'est séparé du Pamir que par la chaîne de l'Hindou-Kousch, au nord, et qui se trouve presque complètement enclavée au sud dans la frontière même de l'Inde anglaise, entre Peschawer et Gilgit.

Par la passe de Dar-Kott, à travers l'Hindou-Kousch, et par Jasin, une des principales villes du Tchistral, c'est à peine si 215 kilomètres séparent le territoire du Pamir de la ville de Gilgit (située sur la source de l'Indus au coin nord du Kachemir), résidence d'un agent anglais investi d'attributions militaires et civiles.

Mais si entre les deux puissances qui se trouvent face à face, il ne s'agit pour le moment que d'une lutte de compétitions et d'influences, dont le jeu est réglé au jour le jour par les cabinets de Londres et de Pétersbourg, il n'en existe pas moins, sur les territoires intermédiaires qui les séparent, un ensemble d'éléments neutres qui constituent un foyer de discorde dont il faut sans cesse conjurer les menaces. Les incursions des bandes afghanes et chinoises qui, dans le courant des années 1891 et 1892 sont venues dépouiller de leurs troupeaux de pauvres nomades Khirghiz du Pamir, sous le prétexte d'impôts à prélever, n'ont-elles pas été la cause déterminante de l'expédition militaire dirigée par le colonel Yonoff et de l'extermination d'un poste afghan par les Cosaques russes que commandait ce dernier ?

Ce sont là des faits trop significatifs et dont le renouvellement dans l'avenir peut avoir une portée trop grave pour que l'on ne conçoive pas l'intérêt qu'attache le gouvernement russe à la création d'une voie ferrée devant mettre en communication Samarkande et Tachkent avec les principales villes du Ferganah, Kokan, Marghellan, Andidjan, tout naturellement destinées à servir de bases, le cas échéant, aux opérations militaires dirigées sur les frontières du Turkestan.

Comment se résoudra la question pendante entre les Russes et les Anglais en Asie centrale ? Sera-ce sous la forme violente d'un agrandissement de territoire au profit de l'une des deux puissances ? Sera-ce, au contraire, sous la forme d'une large entente entre les deux grandes nations européennes qui, le jour où les domaines respectifs de leur domination et de leur influence seront bien tranchés, s'uniront, dans le plus grand intérêt de l'humanité civilisée, pour opposer une barrière à l'invasion menaçante de la barbarie chinoise ? C'est un des plus grands problèmes du siècle. Sa solution appartient à l'avenir.

OCTAVE DIAMANTI.

RAPPORT SUR LE CONGRÈS

DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES,

A CAEN, 1894.

L'Association française pour l'Avancement des Sciences a tenu cette année, du 9 au 15 août, son Congrès dans la ville de Caen, sous la présidence de M. Mascart, membre de l'Institut.

Dans la section de Géographie, présidée par M. Édouard Blanc, explorateur, différents travaux ont été examinés.

Dans la séance du 10 août, il est donné lecture de la communication de M. le comte de Charencey : « Fragment d'un dictionnaire étymologique de la langue basque. »

L'auteur établit, en une courte préface, que la plupart des mots de cette langue, telle qu'elle est parlée actuellement, sont empruntés au béarnais, à l'espagnol et au latin. A l'appui de cette assertion vient un fragment du dictionnaire entrepris par l'auteur.

Après avoir rendu hommage à l'intérêt que présente ce travail, M. le Président donne lecture de la communication envoyée par M. Chevalier, ingénieur civil à Paris, et qui est l'analyse d'un travail coréen, guide pour rendre favorable *l'Étoile* qui garde chaque homme, et pour connaître les destinées de l'année ; cet ouvrage est populaire dans la Corée.

La parole est donnée à M. Raveneau, de Paris, pour la communication : *L'Enseignement de la géographie dans l'enseignement secondaire.*

Après avoir déclaré qu'au point de vue de l'étude de la géographie, l'enseignement secondaire a été moins favorisé dans les dernières réformes, que les enseignements primaire et supérieur, l'orateur critique la façon dont est réparti l'enseignement de la géographie dans les lycées et collèges, et formule un certain nombre de *desiderata* sur lesquels la section est appelée à se prononcer.

Après un exposé très complet et très détaillé de la question, fait par M. Raveneau, les vœux suivants sont adoptés :

— 1° Qu'on institue dans la classe de philosophie des lycées et collèges, un cours de géographie établi sur le programme de la 1re moderne ;

— 2° Que dans toutes les classes de lycées et collèges, la durée des cours de géographie soit portée de une heure à une heure et demie par semaine, sans que leur nombre soit diminué ;

— 3° Que toutes les classes, à partir de la 5me, puissent avoir le cours de géographie fait par le *professeur spécial de géographie.*

La section signale l'avantage qu'il y aurait pour l'enseignement à ce que les professeurs d'histoire et de géographie fussent autorisés à se répartir entre eux, l'enseignement de la géographie, dans les différentes classes de l'établissement auquel ils appartiennent.

Lecture est donnée du mémoire de M. Barbier, Secrétaire-Général de la Société de Géographie de l'Est, sur le projet de la Carte de la Terre à $\frac{1}{1.000.000}$.

M. le Président de la section croit devoir rappeler quelles ont été les conclusions de la Société de Géographie de l'Est touchant ladite carte et donne ensuite la parole à M. Léotard, délégué de la Société géographique de Marseille, pour exposer les *desiderata* présentés par ladite Société :

1° Emploi exclusif du système métrique et division centésimale de l'angle droit ;

2° Longitudes comptées de *0* à *400* grades *OE* du méridien initial valant chacun 100 kilomètres à l'Équateur ;

3° Carte étendue aux mers, excepté dans les parties les moins explorées ;

4° Description d'un système simple de numérotage des 800 feuilles de la carte, permettant de connaître le numéro d'ordre en ayant la position et *vice-versa* ;

5° Système de projection donnant la moindre déformation possible, sans s'inquiéter de la jonction des feuilles entre elles ; ces feuilles ayant d'ailleurs 10 grades de côté de l'Équateur ;

6° Noms d'après les langues locales ramenées à l'alphabet latin ;

7° Commission internationale pour préparer l'exécution de la carte avec le concours des Gouvernements.

M. le Président adresse ses remerciements à l'orateur et dit que la Société de Géographie de Paris, dont il est le délégué, s'étant réunie, l'étude de deux points seulement a abouti à une solution définitive : La question d'utilité de la carte et la question de projection.

Après une discussion où prennent part M. le Président et M. Gauthiot, M. le Président met aux voix la motion suivante :

Pour ce qui concerne la carte du globe au $\frac{1}{1.000.000}$, projet présenté au Congrès international de géographie à Berne en 1891 par M. le professeur Penck, et étudié cette année par les commissions spéciales dans plusieurs Sociétés de Géographie françaises, la section de géographie approuve dans leurs conclusions présentées par M. Barbier, Secrétaire-Général de la Société de Géographie de l'Est, à la suite de son rapport, qui vient d'être lu au Congrès.

M. Turquan, chef du bureau de statistique au Ministère du Commerce, expose la méthode qu'il a suivie en vue de pouvoir déterminer les directions prédominantes des courants de migrations intérieures en France.

M. le baron Hulot communique à la section les origines de la colonisation française aux Antilles.

M. Émile Belloc rend compte d'excursions lacustres dans les Pyrénées françaises et espagnoles.

M. Mabyre, à Paris, présente une Carte de France à $\frac{1}{1.000.000}$ en six couleurs. Cette carte donne des renseignements divers et d'une rigoureuse exactitude, bien qu'elle semble faite à un point de vue spécial : Télégraphes, chemins de fer, postes, navigation.

M. Castonnet des Fosses fait un exposé très intéressant de ce qu'était l'Amérique il y a cent ans ; il cite le nombre d'habitants qui n'était que de 20 millions en 1792 et qui aujourd'hui s'élève à plus de 125,000,000 (cent vingt-cinq millions).

M. Cravoisier, Secrétaire adjoint de la Société de Géographie commerciale de Paris, entretient la section de la doctrine de Mouroë ou l'Amérique aux Américains.

M. Gauthiot, membre du Conseil supérieur des Colonies, à Paris, fait une communication sur les possessions coloniales allemandes en

Afrique en 1894 ; cette étude est très appréciée par les membres présents qui applaudissent l'orateur.

VŒUX ÉMIS PAR LA SECTION DE GÉOGRAPHIE :

1° La section demande à l'Association française pour l'Avancement des Sciences, de désigner un délégué qui soit, autant que possible, un *cartographe*, pour la représenter au Congrès international de géographie, et discuter la question de la Carte générale du globe au millionième ;

2° La section propose à l'Association de s'associer aux regrets exprimés par d'autres corps savants au sujet de la mort tragique de M. Dutreuil de Rhins.

L. G.

Programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne

EN 1895.

SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE & DESCRIPTIVE.

1° Signaler les documents géographiques manuscrits les plus intéressants (textes et cartes) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives des départements, des communes ou des particuliers. Étudier spécialement les anciennes cartes marines d'origine française ;

2° Inventorier les cartes locales anciennes, manuscrites et imprimées ; cartes de diocèses, de provinces, plans de villes, etc. ;

3° Déterminer les limites d'une ou de plusieurs anciennes provinces françaises en 1789 ;

4° Biographie des anciens voyageurs et géographes français. —

Missions scientifiques françaises à l'étranger antérieures à la création des *Archives des missions scientifiques et littéraires ;*

5° De l'habitat actuel en France, c'est-à-dire du mode de répartition dans chaque contrée des habitations formant les bourgs, villages et hameaux. — Dispositions particulières des locaux d'habitation, fermes, granges, etc. Origine et raison d'être de ces dispositions. — Altitude maximum des centres habités, depuis les temps historiques. — Altitude des habitations qui paraissent avoir été construites sur les bords d'anciens lacs, fournissant ainsi les hauteurs de leurs plans d'eau ;

6° Recherches sur les marées de la côte de France par comparaison avec celles de Brest aujourd'hui complétement étudiées.

Recherches sur les courants littoraux, leur force et leur direction pendant les périodes de calme et de coup de vent.

Tracer sur une carte le cheminement des épaves ;

7° De l'habitat en France dans les temps préhistoriques. Cartes montrant la distribution géographique des dépôts alluviaux, cavernes, abris sous roches, etc., ayant renfermé des restes de l'époque quaternaire. Cartes des stations, ateliers, monuments funéraires, etc., de l'âge de la pierre polie, de l'âge du bronze ou de l'âge de fer ;

8° Limites des différents pays (Brie, Beauce, Morvan, Sologne, etc.), d'après les usages locaux, le langage et l'opinion traditionnelle des habitants. — Indiquer les causes de ces divisions (nature du sol, ligne de partage des eaux, etc.) ;

9° Compléter la nomenclature des noms de lieux, en relevant les noms donnés par les habitants d'une contrée aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, etc.) et qui ne figurent pas sur les cartes ;

10° Étudier les modifications anciennes et actuelles du littoral de la France (érosions, ensablements, dunes, tourbières, forêts submergées, etc.) ;

11° Chercher les preuves du mouvement du sol, à l'intérieur du continent, depuis l'époque historique ; traditions locales ou observations directes ;

12° Signaler les changements survenus dans la topographie d'une contrée de France depuis une époque relativement récente ou ne remontant pas au-delà de la période historique, tels que déplacements des cours d'eaux, brusques ou lents ; apports ou creusements dus aux

cours d'eaux ; modifications des versants, recul des crêtes, abaissements des sommets sous l'influence des agents atmosphériques, changements dans le régime des sources, etc. ;

13° Signaler les derniers progrès accomplis dans l'étude géographique des colonies françaises ou des pays de protectorat ;

14° Discuter les documents relatifs à la distribution géographique des populations de couleur qui vivent dans les colonies, les protectorats et les zones d'influence française ;

15° Délimiter comparativement une forêt en France, au milieu du XVe siècle et à l'époque actuelle.

VOYAGES LITTÉRAIRES DANS LES ENVIRONS DE PARIS

2me ARTICLE.

SCEAUX

Par M. Auguste DESCAMPS,
Membre de la Société de Géographie de Lille.

Description historique et géographique de Sceaux. — L'ancien château était l'apanage des princes légitimes ; le château actuel est la demeure d'une grande famille du Cambrésis et offre de l'intérêt aux enfants du Nord.

Sceaux est un chef-lieu d'arrondissement du département de la Seine, à 11 kilomètres au sud de Paris, avec un marché à bestiaux pour l'approvisionnement de Paris, quelques maisons de campagne, un parc public, qui faisait autrefois partie du domaine de Sceaux, et où se tient un bal d'été renommé ; c'était le jardin de la Ménagerie. Colbert, qui acheta la terre de Sceaux et bâtit le château, y reçut deux fois son souverain. Il employa toute son influence à favoriser les foires et les

24

marchés de bestiaux de Sceaux, et malgré cela un plaisant écrivit sur les murs du château, à la mort du Ministre des Finances :

Ci-gît le père des impôts
Dont chacun a l'âme ravie.
Que Dieu lui donne le repos
Qu'il nous ôta pendant la vie.

La célèbre duchesse du Maine succéda à Colbert et fit de Sceaux un séjour délicieux où les fêtes se succédaient sans interruption. Louise-Bénédicte de Bourbon, duchesse du Maine, était la petite-fille du grand Condé. Elle fut mariée à seize ans au duc du Maine, l'aîné des bâtards que Louis XIV avait eus de M[me] de Montespan. Elle était presque naine ; elle ne paraissait pas plus de dix ans quand elle se maria. On n'appelait pas les filles de Monsieur le Prince, princesses du sang, mais *poupées* du sang. Quant au duc, il était pied-bot. Cette petite cour de Sceaux, a-t-on dit, était le royaume de Lilliput. Ils avaient l'un et l'autre le goût ou plutôt la faim et la soif des lettres, des sciences et des arts et convoquaient chez eux le ban et l'arrière-ban des beaux esprits. Seulement, cette protectrice des lettres ne haïssait pas la politique. Elle ourdit avec Cellamare, ambassadeur d'Espagne, une conspiration qui avait pour but d'enlever le régent et le chétif Louis XV, de faire annuler par le Parlement de Paris l'acte de renonciation des Bourbons d'Espagne au trône de France, et de réunir cette couronne a celle d'Espagne. Le duc du Maine aurait été régent durant la minorité de Louis XV qui était condamné par les médecins. Philippe aurait ensuite régné sur la France. L'intérêt du fils de Louis XIV ne ressortait pas clairement dans cette affaire. Il était poussé par la duchesse du Maine qui, humiliée, désespérée par l'annulation du testament de Louis XIV, appelant éventuellement à succéder à Louis XV les princes légitimés, ne voyait la politique qu'à travers le prisme de la passion. Ce projet en effet ne pouvait réussir, la nation n'étant pour rien dans ce conflit d'intérêts dynastiques. Le complot ayant été découvert par les soins de Dubois et l'intermédiaire de la Fillon, personne que les mauvaises mœurs de l'infâme cardinal Dubois et d'un attaché d'ambassade d'Espagne leur faisaient fréquenter l'un et l'autre, le duc et la duchesse furent emprisonnés. Ils recouvrèrent leur liberté en 1720, après la majorité du roi. Sceaux redevint ce qu'il avait été avant la conspiration de Cellamare, le séjour des jeux et des ris, pour employer le style du temps. Voltaire vint réciter ses premiers vers, Chaulieu

ses dernières tragédies ; Lamotte, *Inès de Castro* ; le Bouvier de Fontenelle ses bergeries. Au nombre de ses bergers, la duchesse du Maine comptait le marquis de Saint-Aulaire, lequel n'avait pas moins de quatre-vingt-dix ans lorsqu'il fit pour elle un quatrain fameux, voici à quelles occasions. Elle combinait la dévotion avec ses pratiques galantes et bucoliques. Un jour qu'elle engageait M. de St-Aulaire à aller à confesse comme elle, il lui répondit :

Ma bergère, j'ai beau chercher,
Je n'ai rien sur la conscience.
De grâce, faites-moi pécher
Après, je ferai pénitence.

A quoi elle riposta assez gaillardement :

Si je cédais à ton instance,
On te verrait bien empêché,
Mais plus encore du péché
Que de la pénitence.

Le château et la fortune du duc du Maine passèrent au duc de Penthièvre, unique descendant du comte de Toulouse, l'un des fils légitimés de Louis XIV et de Mme de Montespan. C'est de son mariage avec Marie-Thérèse d'Este, fille du duc de Modène, qu'était issue la duchesse douairière d'Orléans, mère du roi Louis-Philippe. Appelé par sa naissance à remplir les charges de grand-amiral et de grand-veneur, il ne navigua et ne chassa jamais. Inconsolable de la perte de sa femme, il ne donna point de fêtes à Sceaux. Il fit de sa fortune le plus noble usage, fondant des hospices, et fut le protecteur des gens de lettres et notamment de Florian, son ancien page. Il fut payé de reconnaissance ; à la Terreur, des citoyens plantèrent, comme sauvegarde, à la porte de son château, un arbre décoré de tous les emblèmes de la Liberté, avec cette inscription : *à la vertu*. Ces formes protectrices eurent tout leur effet, mais ne consolèrent pas le duc de Penthièvre des malheurs de la famille royale. Il mourut de douleur le 4 mai 1793, âgé de soixante-trois ans. Florian mourut à Sceaux un an après son bienfaiteur, à l'âge de trente-huit ans. On sait que ce petit-neveu de Voltaire a composé des fables élégantes et faciles, où il a fait ressortir la moralité du récit avec plus de bonheur que La Fontaine. L'auteur de la fable

de *la Sarcelle et le Lapin* est le second de nos fabulistes. Le nerf toutefois fait défaut au « fablier ». Il manque, a-t-on dit, un loup dans les bergeries de M. de Florian.

Une pierre tumulaire marque à peine sa place dans le cimetière de Sceaux : on y lit cette simple épitaphe qu'y a fait graver un de ses fervents :

Ici
Repose le corps
de Florian
Homme de lettres.

Une belle pièce d'eau, une superbe avenue, une orangerie transformée en grange et quelques statues éparses dans des terres labourées, sont tout ce qui subsiste aujourd'hui de cette demeure princière détruite à la Révolution comme Marly et Choisy. Sa superficie était d'environ 280 hectares. Rien qu'avec la revente des bois du parc, des pierres, des fers, des glaces du château, ainsi que des plombs des bassins et des fontaines qui furent envoyés à l'arsenal pour faire des canons, l'acquéreur, un nommé Lecomte, solda son prix d'acquisition, et eut pour bénéfice net les 280 hectares clos de murs. Trente ans plus tard il les donnait en dot à sa fille, la duchesse de Trévise. Elle avait épousé le fils du maréchal Mortier (1). Le second duc de Trévise a fait construire le château actuel de Sceaux. C'est encore une demeure seigneuriale, bien qu'elle ne rappelle nullement l'ancienne : elle est du style Louis XIII. Le parc, malgré l'enlèvement des œuvres d'art qui le décoraient, est encore un des plus beaux des environs de Paris. La marquise de Trévise, née de Belleyme, y réside actuellement.

---

(1) Le maréchal Mortier, fils d'un député aux États-Généraux, naquit à Cateau-Cambrésis en 1768. Il entra en 1789 dans le premier bataillon de volontaires du département du Nord. Sa fortune militaire fut rapide et méritée. Il accompagna à Lille Louis XVIII durant les Cent-Jours. En 1816, il fut envoyé à la Chambre des Députés par le département du Nord. En 1835 il mourut tristement, frappé par la machine infernale de Fieschi.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1894.

Du 26 Juillet au 3 Août 1894.

Excursion dans les Ardennes belges et françaises.

Le 26 Juillet dernier, onze membres de la Société de Géographie de Lille partaient à 5 heures 40 du soir pour Charleville.

Le train traverse rapidement Douai, puis Valenciennes et prend la direction d'Aulnoye et d'Avesnes, en parcourant la belle forêt de Mormal. Il commence à se faire tard lorsque nous passons à Avesnes, et la nuit est tout à fait close lors de notre arrivée à Hirson, où nous attend un souper réconfortant. Nous reprenons à 9 h. 50 le train pour Charleville, nous y arrivons à minuit, heureux de trouver au buffet même de la gare une hospitalité parfaite. L'hôtel qui y est annexé est d'une propreté et d'un confort qui ne laissent rien à désirer.

Nous consacrons les premières heures du vendredi 27 Juillet à la visite sommaire de Charleville.

Puis, à 9 h. 30 du matin nous partons pour Sedan. Le train suit la vallée de la Meuse et s'arrête à Sedan à 10 h. 15. Après un bon déjeuner à l'*Hôtel de l'Europe* et un parcours rapide de la ville qui est peu intéressante, nous faisons en voiture le tour du champ de bataille. La Maison des dernières Cartouches, fidèlement reproduite par le pinceau de De Neuville, l'ossuaire où dorment côte à côte les Français et les Allemands, le village même de Bazeilles, ressuscité de ses ruines, reçoivent successivement notre visite.

Après Bazeilles, nous remontons dans la direction de Givonne, une petite rivière qui coule du nord au sud et forme avec la Meuse, où elle va se jeter, la pointe sud du triangle, dans lequel a eu lieu tout l'effort de la bataille. La partie intérieure de ce triangle domine le pays d'alentour et offrait une bonne position défensive, mais nos troupes étaient en quantité insuffisante pour s'y maintenir victorieusement.

En quittant Givonne nous tournons de l'est à l'ouest, et parcourons ainsi la base du triangle dans lequel a eu lieu l'action. Nous terminons cette excursion par le château de Bellevue où l'Empereur Napoléon III a rendu son épée au Roi de Prusse et s'est constitué prisonnier. La situation de cette propriété est charmante et son nom bien mérité. Malheureusement pour nous, on ne la laisse plus visiter.

Revenus à Sedan, nous en partons à 4 h. 30 pour Charleville, où nous devons encore passer la nuit. Les dernières heures de la journée sont consacrées à la visite de Mézières dont la situation est pittoresque, mais qui ne possède aucun monument remarquable. Le seul qui ait quelque importance, la cathédrale, est gâté par l'étroi-

tesse de sa nef centrale ; des restaurations maladroites, à l'extérieur surtout, lui donnent une physionomie tout à fait hybride.

Le Samedi 28, à 7 heures du matin, nous partons joyeux dans un break que nous a procuré M. Vacherand, loueur de voitures à Charleville, dont nous nous permettons de citer ici le nom. Le temps est splendide, l'entrain général. Nous descendons dans ces heureuses dispositions la belle vallée de la Meuse, encadrée de coteaux garnis de beaux bois. A Joigny, nous traversons une petite chaîne de hauteurs qui nous séparent de la Semois. Du sommet nous suivons de l'œil jusqu'à Monthermé le cours de la Meuse bordée de prairies qui, suivant l'heureuse expression d'un de nos compagnons de voyage, semblent un fleuve de verdure. Nous descendons une forte rampe pour arriver à la Semois, rivière poissonneuse, aux eaux transparentes, renommée pour ses truites ; nous la suivons jusqu'à Monthermé, où elle se jette dans la Meuse. La vallée pittoresque offre plus d'un beau point de vue.

A Monthermé nous tombons en pleine industrie : forges, clouteries, etc., constructions maussades, qui, selon nous, déparent peut-être un peu ce charmant paysage. Après un dîner simple mais bon, à l'*Hôtel de la Paix*, nous remontons en voiture pour descendre la Meuse jusqu'à Laifour. Là, la route carrossable cesse et alors se produit un schisme, moins durable heureusement que celui des douze Tribus. Partie de nos compagnons se décide à faire à pied la route jusqu'à Révin où elle rejoindra à la gare ceux qui, moins entreprenants, préfèrent attendre le train à Laifour. Ayant suivi le sort des premiers, nous passons d'abord au pied de deux fortes hauteurs qui sont appelées « les Dames de la Meuse ». Nous ne pouvons nous rendre compte du motif qui leur a valu cette appellation. Notre route suit un bras de la Meuse canalisée. De là nous descendons sur Révin, où les deux fractions d'Israël momentanément séparées, se rejoignent pour ne plus se quitter. Le chemin de fer nous emporte à Givet, dominé par la citadelle de Charlemont, puis à Dinant où nous trouvons bon souper et bon gîte à l'*Hôtel de la Tête-d'Or*.

Le lendemain, Dimanche 29, nous nous rendons à la collégiale, belle église ancienne, intelligemment restaurée. Le chœur avec son déambulatoire et ses fines colonnettes et le clocher de forme bulbeuse, ont une physionomie particulière. A 11 heures nous nous réunissons au Casino, situé au pied d'une hauteur boisée. Nous la gravissons par un agréable chemin à lacets, bien ombragé ; du sommet nous avons une belle vue d'ensemble sur Dinant et la vallée de la Meuse. Après le dîner nous partons dans un excellent break pour le château de Walzin, appartenant à M. Bruggeman, riche banquier de Bruxelles. Ce château est posé au sommet d'un rocher tombant à pic sur la Lesse, charmante rivière aux eaux pures et limpides. Le contraste de ce rocher abrupt avec les belles et fraîches prairies parsemées d'arbres et encadrées de beaux bois qui s'élèvent en amphithéâtre de l'autre côté de l'eau, est délicieux et restera un des beaux souvenirs de notre voyage.

Revenus à Dinant nous traversons la ville pour aller voir les fonds de Leffe. Nous trouvons là une jolie petite vallée à pentes douces et de coquettes maisons de campagne enfouies dans la verdure, où il doit faire bon vivre. Nous terminons ainsi agréablement notre journée.

Le lendemain nous reprenons la voiture de la veille et nous nous dirigeons vers les deux abbayes de Maredsous. Nous suivons la Meuse, puis remontons un de ses affluents aux eaux vives (peut-être la Molignée). Dans cette vallée se trouvent les ruines du château de Montaigle, les plus imposantes de la Belgique. Du dehors ces ruines ont grand air et décorent pittoresquement le mamelon sur lequel elles sont posées. A l'intérieur, les quelques pans de mur qu'on y trouve encore manquent d'intérêt. Notre route nous amène ensuite sur un vaste plateau entouré de bois où se profile la masse imposante de l'abbaye des Bénédictins de Maredsous. Il est rare

de voir un édifice de cette importance bâti comme celui-ci, d'un seul jet. Le style est du plus pur gothique du XIII[e] siècle, jusque dans les moindres détails, ameublement, boiseries, ferronneries. La construction entière, en belle pierre gris-bleu du pays, donne à l'ensemble un aspect grave et sévère. Contre l'église monumentale s'appuie à droite le couvent proprement dit ; à gauche, est adossée l'École abbatiale, où 75 enfants, des meilleures familles, font leurs humanités complètes.

Le couvent est entouré de belles avenues ; nous suivons l'une d'elles pour nous rendre à l'hôtellerie d'*Emmaüs*, bâtie dans le même style que le couvent. Nous y trouvons une hospitalité simple, mais très suffisante.

Après le dîner, nous nous transportons à l'abbaye des Bénédictines, construite seulement en partie. Nous n'en voyons que le parloir où nous sommes reçus par une religieuse si parfaite de bonne grâce et d'amabilité, que nous en avons tous conservé la meilleure impression. Une pluie diluvienne nous accueille au sortir du couvent, et c'est au milieu d'une vraie rafale que nous arrivons à la station de Dencé ; de là le chemin de fer nous emporte à Tamines, Namur et enfin Rochefort, où nous prenons gîte *Hôtel Biron*.

Le 31 juillet, le ciel est rasséréné et nous commençons notre journée par la visite des grottes de Rochefort. Elles sont curieuses à voir, mais ne valent pas celles de Han. La circulation y offre quelques difficultés. Nous nous rendons l'après-midi aux grottes de Han, à travers un pays agréablement accidenté. Nous y pénétrons par une entrée de plain-pied qui semble être la bouche du Ténare. L'obscurité en peu de temps devient complète et nous ne circulons que grâce à la lueur des lampes portées par les guides. Les chemins sont larges, bien entretenus, la circulation facile. A chaque instant nous rencontrons des stalactites et des stalagmites, fruit du travail des siècles. Les stalactites surtout affectent des formes curieuses, certaines simulent des draperies ondulées d'une façon régulière et transparentes ; lorsqu'on les éclaire elles ont des colorations diverses, variant entre le blanc, le jaune, le rouge et l'orangé. Bien d'autres formations se présentent encore et l'on peut, avec de l'imagination, y trouver des chandeliers, des cierges, des animaux, voire même des tours et des châteaux.

La merveille de ces grottes est la salle du Dôme, si élevée qu'il est impossible d'apercevoir la voûte, malgré l'ascension que fait, sur un point très élevé, l'un des guides muni d'une torche ; la hauteur de cette salle est d'au moins cent pieds. Si, comme on le projette, on éclaire toutes les grottes à l'électricité, on jouira là d'un coup d'œil réellement féerique.

Pour sortir on nous embarque sur la Lesse ; toutes les lumières s'éteignent, et nous voguons dans une obscurité profonde vers un petit point lumineux qui grandit peu à peu : c'est le jour ; lorsque nous commençons à nous y habituer, la détonation formidable d'un coup de canon destiné à saluer notre départ, met en branle tous les échos de la grotte et vient secouer vigoureusement nos tympans. Nous débarquons enfin ; quelle transformation ! Le pays est charmant, la Lesse coule au pied d'un coteau boisé entre de verdoyantes prairies. Un coquet restaurant, entouré de jolis bosquets, nous invite à quelques moments de loisir aimable. Tout respire joie et bonheur ; involontairement on songe aux Champs-Élysées et le vers de Virgile revient à la mémoire :

Devenêre locos lœtos et amœna vireta.

Nous rentrons à Rochefort l'esprit rempli d'agréables souvenirs et nous disposons par le repos de la soirée à la course du lendemain.

Le temps nous favorise encore et nous partons de bonne heure en break de l'hôtel pour visiter les deux châteaux du roi des Belges, ceux de Ciergnon et d'Ardennes. Ce sont deux propriétés bien entretenues, situées toutes deux à une certaine hauteur sur les bords de la Lesse ; leur intérêt consiste surtout dans les vues qu'elles offrent sur la vallée et les environs ; à Ardenne, une grosse tour plantée sur un rocher qui domine la Lesse, occupe un site particulièrement pittoresque. Il faudrait pour y entrer une autorisation de la liste civile de Bruxelles. N'ayant point songé, d'avance à l'obtenir, nous sommes restés à la porte.

A Ciergnon la propriété est plus fleurie et la vallée de la Lesse plus large. Le roi des Belges a acheté récemment de l'autre côté de la rivière, 1,500 hectares de terrain environ, et rêverait, dit-on, de les réunir à son domaine par un pont. Ce projet nous semble bien peu réalisable.

Nous rentrons ensuite à Rochefort, et retournons le même soir à Dinant par Namur en chemin de fer. La nuit tombait ; néanmoins, ce que nous avons vu de cette dernière route nous a permis de constater qu'elle est intéressante.

Le jeudi 2 août, nous prenons à 8 h. 45, à Dinant, le train qui nous dépose à 10 h. 48 à Chimay, où nous descendons *Hôtel Godault*. Là une amère déception nous attend. Nous avions bien entendu dire que le prince de Chimay interdisait actuellement la visite de son château et de ses belles collections, mais nous espérions une exception en notre faveur. Il n'en a pas été ainsi, et de même que Moïse sur le Mont Nebo, il nous a fallu contempler du dehors la terre promise, c'est-à-dire le château, qui vu ainsi, il faut lui rendre cette justice, est fort laid. Dans ces conditions, l'arrêt à Chimay, petite ville insignifiante, est sans intérêt et nous conseillons aux futurs excursionnistes de s'en dispenser.

Faute de mieux nous allons visiter la Trappe de Scourmont, monastère des mieux organisés, mais où naturellement les Dames ne peuvent pénétrer. Nous trouvons là l'idéal réalisé d'une grande exploitation agricole, avec brasserie, moulin, boulangerie, forge, menuiserie, tonnellerie, granges magnifiques, vacherie, laiterie, etc. Tous les corps de métiers possibles existent, et il ne sort de la maison que les denrées à vendre et les aumônes qui, dit-on, sont considérables.

Nous revenons par le lac de Vireilles, mais sans nous y attarder, car le temps devient menaçant. A peine avons-nous repris la route de Chimay que l'ouragan se déchaîne, chose grave, nos voitures étant totalement découvertes. De retour à l'hôtel, nous nous séchons devant un grand feu ; un bon dîner nous console de nos infortunes et nous passons gaiement le reste de la soirée.

Le lendemain 3 août, dernier jour de notre excursion, le temps est douteux ; néanmoins nous quittons Chimay et, faute de mieux, nous reprenons les voitures de la veille. Notre audace est récompensée : le ciel s'ouvre et le soleil finit par se montrer. Nous rentrons en France sans avoir rencontré de douaniers. Le libre-échange existerait-il par hasard sur cette frontière ? Nous nous arrêtons à Wailers, petite localité où un aimable curé nous fait les honneurs de son église et d'un ostensoir, tous deux fort anciens. De là, à travers bois, nous arrivons dans les propriétés du comte de Mérode au lac de la Folie, étang artificiel établi pour alimenter d'eau la ville et les usines de Trélon. Ce site est joli et le lac, encadré presque entièrement de bois en pentes douces, séduit par ses fraîches colorations. M. Arthur Meunier, garde-chasse du comte de Mérode et concessionnaire de la pêche du lac, nous a préparé un excellent dîner maigre, dont le plat de résistance est un magnifique brochet, provenant de l'étang même. Le reste du repas est à l'avenant et le tout assaisonné de gaîté, nous fait paraître bien courtes ces dernières heures.

Le moment du départ est venu. Nous gagnons la gare de Trélon-Glageon et

saluons en passant le beau château du comte de Mérode. A 4 h. 45, le train nous emmène vers Lille où nous arrivons à 7 h. 52, enchantés de ces huit bonnes journées, des aimables compagnons qui nous les ont rendues agréables et désireux de renouveler cet essai qui a si bien réussi.

AG. MA.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1893

DÉCEMBRE.

3 Décembre. — France. — M. Casimir Périer est nommé Ministre des Affaires étrangères.

— France. — M. Maurice Lebon est nommé sous-Secrétaire d'État des Colonies (cabinet Casimir Périer) en remplacement de M. Delcassé.

4 Décembre. — Égypte. — Inauguration de la première section du chemin de fer du Congo, de Matadi à Kengé.

5 Décembre. — Formation dn cabinet radical Gronitch, succédant au cabinet radical Dokitch.

15 Décembre. — Italie. — Formation du cabinet Crispi après une crise ministérielle de trois semaines provoquée par la démission du cabinet Giolitti.

20 Décembre. — Portugal. — Nouveau ministère Hintze Ribeiro.

21 Décembre. — Érythrée. — Les derviches soudanais venus de Kassala sont défaits par le colonel italien Arimondi à Agordat.

23 Décembre. — Soudan français. — Collision sanglante entre deux détachements français et anglais à Weima, sur la frontière de Sierra-Leone.

30 Décembre. — Espagne. — Convention commerciale signée à Paris et devant entrer en vigueur le 1er Janvier 1894.

— Grande-Bretagne. — Mort de sir Samuel Baker, explorateur en Afrique.

— Cameroun. — Soulèvement de troupes indigènes bientôt réprimé

— Maroc. — A la suite de l'apaisement produit chez les Kabyles, qui se sont retirés sur leur territoire, les Espagnols reprennent et achèvent leurs travaux de fortification. Une grande partie du corps expéditionnaire rentre en Espagne.

— Italie. — Troubles nombreux fomentés en Sicile par l'association des *Fasci dei lavoratori*.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

La mission Dutreuil de Rhins. — On se rappelle qu'une dépêche venue de Chine avait annoncé la mort de M. Dutreuil de Rhins, assassiné dans le Thibet par des Chinois au cours de son exploration, et que cette dépêche était muette sur le sort de son compagnon, Fernand Grenard. Nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs les renseignements suivants pris dans une lettre que ce dernier vient d'adresser à son père, M. Grenard, receveur des postes et télégraphes du Sénat, lettre datée de Si-Ning, 26 juillet 1894, et qui nous rassure sur le sort du compagnon du malheureux Dutreuil de Rhins :

« Ainsi qu'on le sait, MM. de Rhins et Grenard partirent de Tchertchen en août 1893 et traversèrent les montagnes de neige inexplorées du Thibet septentrional jusqu'aux sources des grands fleuves de la Chine. « Nous avons fait là, dit M. Grenard, un travail que pas un forçat ne voudrait faire. » Cette exploration avait eu des résultats fort importants, entre autres la découverte des sources du Mékong et du Yang-tsé-Kiang ou fleuve Bleu. Ils arrivèrent sans encombre le 2 juin à Tou-Boud-dha sur le Yang-tsé. Là ils eurent des difficultés avec les Thibétains dont le grand-lama ne voulut pas se montrer.

Le 5 juin, au moment de leur départ, les voyageurs se virent tirer dessus par les habitants à travers les meurtrières des maisons. « La route, dit M. Grenard, passe en face du village sur le flanc de la montagne ; à droite, une montagne à pic comme un mur ; à gauche, en bas, le torrent ; au-delà et au-dessus, à 150 mètres de la route à peine, les maisons par les meurtrières desquelles passent les canons des fusils. Figure-toi, ajoute M. Grenard, que tu te promènes sur le balcon de ton appartement, que les fenêtres de tes chambres sont murées et que quelques coquins te tirent dessus des fenêtres barricadées de la maison d'en face, cela te donnera une idée de notre situation. »

M. de Rhins fût blessé au ventre, au-dessus de l'aine gauche ; M. Grenard s'empressa de lui donner les premiers soins sous la fusillade des Thibétains ; mais il dut courir à la caravane qui était en avant pour y prendre différents objets, notamment un brancard. Les Thibétains au nombre de plus de 200, s'élancèrent alors de tous côtés et, avant que la caravane eût pu se mettre en état de défense, lui enlevèrent ses fusils, pillèrent les bagages, dépouillèrent MM. de Rhins et Grenard de ce qu'ils avaient de précieux sur eux et, mettant la lance sur la poitrine de M. Grenard, l'obligèrent, lui et ses hommes, à descendre la vallée, refusant catégoriquement de leur laisser prendre le malheureux blessé, que l'ennemi, on le sait, jeta pieds et

poings liés à la rivière le jour même. M. Grenard dut s'exécuter sous la fusillade des Thibétains et descendit lentement, songeant au parti à prendre.

M. Grenard remonta le Yang-tsé-Kiang, gagna Tabon-Goufa où étaient un gendarme chinois et des lamas qui l'accueillirent très bien ; il en fut de même auprès des fonctionnaires chinois de Kierkoudo ou Yekoundo où il se rendit ensuite. Mais l'intervention de ces « pauvres gens » près des lamas de Tou-Boudha fut inutile ; les Thibétains se moquèrent d'eux. M. Grenard réussit bien, par quelques promesses, à mettre dans ses intérêts le chef lama du Dza-tchouka (ou chinga). Ce dernier, ayant vu ses menaces rester sans effet, se mettait en devoir d'aller piller Tou-Bouddha, sous prétexte de faire respecter les ordres de S. M. l'empereur de Chine ; mais M. Grenard, jugeant que le laisser faire eût été aventureux et peu digne du représentant d'un gouvernement régulier, informa le lama que la convention était rompue.

Ces négociations vaines et inutiles, entamées dans le but de rentrer en possession du corps de M. de Rhins, et des valeurs et objets volés, durèrent jusqu'à la fin de juin. C'est alors seulement que M. Grenard se remit en route ; il se dirigea à marches forcées vers Si-Ning, où il arriva le 15 juillet avec tous ses hommes, « tous faits comme des voleurs ou plutôt comme des volés. J'ai fait, dit M. Grenard, tout le relevé de la route de Kegudo à Si-Ning, qui n'a encore été suivie par aucun Européen. »

A Si-Ning, M. Grenard reçut un excellent accueil du commissaire impérial, qui mit à sa disposition tout ce qu'il lui fallait. Aussitôt informé, notre ministre à Pékin, M. Gérard, négociait pour obtenir une réparation du gouvernement chinois. Il exige la restitution des papiers et objets volés, une forte indemnité pécuniaire et la tête du lama de Tou-Bouddha.

Il résulte de la lettre de M. Grenard que le crime a été commis, non à deux lieues de Si-Ning, comme le disait la dépêche du gouvernement chinois du mois d'août dernier, mais à une centaine de lieues de cette ville. »

Mékong : Convention franco-siamoise. — Un arrangement vient d'être signé à Paris entre le Siam et la France, sanctionnant le traité du 3 octobre 1893. Les Siamois s'étaient engagés à démolir les fortifications élevées dans les provinces de Battambang et d'Angkor et dans une zone de 25 kilom. située sur la rive droite du Mékong, et à n'y maintenir que les forces de police nécessaires. Cependant, plusieurs fonctionnaires siamois cherchèrent à éluder ces prescriptions et refusèrent de raser certains forts, sous prétexte qu'il s'agissait de monuments historiques. Le nouvel arrangement prévoit la constitution de commissions mixtes permanentes siégeant à des points déterminés et pouvant aller examiner rapidement et sur place tous les incidents qui se produiraient dans les provinces de Battambang et d'Angkor, comme sur la rive droite du Mékong. Grâce à la pacification, la vallée du Mékong va pouvoir prendre progressivement un développement économique. Déjà nos canonnières fluviales ont pu dépasser Nong-Kai, c'est-à-dire le 18° lat. Dès que le transbordement des navires, à l'île de Khône, pourra être assuré par un chemin de fer (1), en attendant la création d'un petit canal à écluses dans un des nombreux bras que le Mékong fait à cet endroit, on pourra, dans des conditions

(1) La canonnière *La Grandière* a été transportée le 5 septembre sur un chariot du bief inférieur de Khône au bief supérieur. L'opération n'a duré que trois heures.

beaucoup plus économiques qu'à l'heure actuelle, transporter des marchandises sur le grand fleuve indo-chinois, depuis son embouchure jusqu'à plus de 1,300 kilom. en amont. C'est ce résultat positif que produisent déjà les reconnaissances hydrographiques de nos officiers de marine, MM. Simon et Le Vay, mais on espère pouvoir remonter en vapeur à Luang-Prabang, à 400 kilom. en amont de Nong-Khaï et atteindre ainsi, par des bateaux partant de la mer, le 20e parallèle. Là, on est à 8 degrés 1/2 au nord de Moulmein, le point d'où les Anglais voudraient faire partir le chemin de fer reliant le golfe du Bengale aux centres commerciaux chinois du Yunnam, tels que Pou-Eul et Ssé-Maô.

AFRIQUE.

Tombouctou. — Les passages suivants sont empruntés aux comptes-rendus des séances de la Société de Géographie de Paris :

« M. Édouard Guillaumet fait une communication sur son voyage à Tombouctou. Après avoir raconté comment on va à Tombouctou et l'imprévu des moyens de transport au Soudan, le voyageur fait l'histoire de notre conquête. Il donne avec une grande précision des détails inédits sur le drame qui, au mois de janvier dernier, a tant ému la France (désastre de la colonne Bonnier).

Il peint Tombouctou dans toute sa tristesse et sa pauvreté. Avec un pessimisme que la vue des lieux justifie pleinement selon lui, M. Guillaumet ne semble pas concevoir de grandes espérances sur l'avenir de notre colonie soudanaise.

Le Président remercie M. Guillaumet de nous avoir donné sur ce Tombouctou au passé légendaire les détails les plus curieux. « Nous ramenant immédiatement de la légende à l'histoire, il nous a fait connaître d'une façon très élégante les faits observés par lui. Peut-être la légende a-t-elle fait place à une histoire plus prosaïque que nous ne l'aurions pensé ; peut-être aussi certains auront-ils eu cette impression que Tombouctou ne serait pas ce qu'en termes de commerce on appelle « une bonne affaire », mais ce n'est pas là ce que la Société de Géographie a pour mission de rechercher ; ce qui l'intéresse, ce sont les faits géographiques et c'est là ce que M. Guillaumet nous a fort bien exposé. »

Après la communication de M. Guillaumet, le Président donne la parole à M. Gaston Boiteux, lieutenant de vaisseau, le premier officier français qui soit entré à Tombouctou l'épée à la main. M. G. Boiteux fait la communication suivante :

« J'ai demandé la parole pour une rectification au sujet de certains points de l'exposé que vient de faire M. Édouard Guillaumet. Je le fais parce que ces points m'intéressent directement et vous intéressent tous : M. Guillaumet a passé très vite, il n'a pu tout voir, ni tout apprendre ; de plus, certains détails sont ignorés de presque tous.

» C'est le 12 décembre 1893 et non le 17, que les compagnies de débarquement de la flottille sont entrées à Tombouctou et c'est le 26, à Sansandig, que le colonel Bonnier a eu connaissance de la prise de Tombouctou ; c'est à Kabara et non à Mopti qu'il a appris le combat du 28, comme le constate le rapport même du colonel.

» J'ai également à dire deux mots au sujet de l'affaire du 28. M. Aube s'est jeté avec beaucoup d'énergie sur les Touareg qui étaient entre Kabara et Tombouctou.

Ces Touareg étaient prêts au combat, *groupés* et non occupés placidement à faire paître leurs troupeaux.

» Bientôt, écrasé par le nombre, M. Aube dut faire en arrière les 12 ou 1,500 mètres qu'il avait faits en avant pour attaquer les Touareg. Il arriva ainsi au marigot qu'il avait franchi en pirogue pour assaillir les Touareg. (La pirogue, attaquée, s'était abritée de l'autre côté du marigot). Dans cette marche en terrain couvert, M. Aube avait perdu sa route et il atteignit le marigot à 1,200 mètres de l'endroit où il avait laissé la pirogue.

» Là il trouva un sol de sable inondé et mouvant où l'on s'enlisait jusqu'à mi-corps ; les javelots des Touareg, par leur nombre et la courte distance, prirent alors la supériorité sur les fusils des laptots. Les Touareg étaient fort nombreux, et ce fut l'affaire de quelques instants. Quand j'arrivai de Tombouctou, des coups de fusil s'entendaient encore ; j'ai retrouvé des cartouches sur les corps des laptots que j'ai relevés et ensevelis : ce n'est donc pas le manque de cartouches qui a amené l'écrasement de M. Aube et de sa petite troupe. J'avais pris les détonations pour le canon-revolver de Kabara, suivi d'une poursuite à terre à coups de fusil. Je ne saurais vous dire pourquoi les mêmes Touareg qui venaient d'exterminer les laptots de M. Aube, ont fui devant les huit laptots qui m'accompagnaient.

» .... Il est certain que s'ils s'étaient retournés un instant et avaient pu nous compter, nous aurions partagé le sort de nos malheureux compagnons. Mais dans ce terrain couvert, atteignant les Touareg *dispersés*, les prenant *à revers* et par *petits groupes*, je pus changer leur victoire en déroute. Ce fut pour moi une victoire désastreuse par les pertes si sensibles qu'elle me coûtait, mais on ne peut appeler échec une affaire où l'ennemi a fui, laissant, outre du butin, ses *chameaux* de selle avec lesquels je suis rentré à Tombouctou. Il nous a aussi laissé la place que nous avons conservée jusqu'au soir, ce qui nous a permis d'ensevelir nos malheureux compagnons.

» Les tribus qui avaient figuré dans l'affaire du 28 avaient, entre autres pertes sérieuses, subi celle de deux chefs importants : l'un des Karta Moulay, l'autre des Telemedish (les amulettes recueillies comme trophée par mes laptots furent reconnues à Tombouctou). Ces tribus ne figurèrent plus, m'a-t-on dit, à côté des colonnes des « Kel-an-T'sar » qui, le lendemain matin, venant de l'ouest, à quatre heures, envahirent Kabara. Pendant une demi-heure ce sont ces « Kel-an-T'sar » qui, le soir même, marchèrent en bataille sur Tombouctou. Le canon-revolver du fort du sud les reçut à 1,400 mètres par des obus lancés si heureusement qu'ils se décidèrent à s'éloigner pour préparer un envahissement de nuit. Par les coups précipités tirés du fort nord en pleine nuit sur les feux de bivouac, je réussis, trois nuits de suite, à mettre le désordre dans leurs campements avant l'heure des attaques ; ils recevaient de plus des renseignements exagérés sur la mise en état de défense des deux forts et de la ville. Aussi se disputaient-ils au lieu de se résoudre à une attaque vigoureuse comme celle qu'ils firent plus tard contre la colonne Bonnier quand ils eurent pu reconnaître le terrain.

» Par leur imprévoyance les vivres manquaient dans leurs camps plus encore qu'à Tombouctou. Aussi, le 2, ils s'éloignèrent en grand nombre à Tadéni, 10 kilomètres O.-S.-O. de Tombouctou, disant qu'ils allaient chercher « leurs tentes », c'est-à-dire troupeaux, captifs, etc., et qu'ils reviendraient bloquer Tombouctou. Je me servis encore du canon-revolver du fort du sud installé dans un chaland du pays (cousu) pour rétablir les communications entre Kabara et Tombouctou et ramener à la ville affamée des chalands de grains venus sans encombre de Saraferé à Kabara.

» Le 10, à neuf heures du matin, je sautais à cheval pour aller au devant de troupes qui m'étaient signalées dans la plaine et que je pris d'abord pour les renforts que

j'avais demandés dès le 13 décembre (20 hommes, dont 5 spahis), puis pour une compagnie de tirailleurs algériens venant me relever. C'était la colonne du colonel Bonnier, forte d'environ 400 fusils et 8 pièces de canon. »

Retour de Tombouctou. — Le colonel Joffre, à qui incomba la mission de venger la mort du colonel Bonnier et de châtier les Touareg, est arrivé à Paris, retour de Tombouctou.

Un de ses amis ayant eu occasion de causer avec lui de cette campagne, voici ce qu'il a pu en dire au *Figaro :*

« La mort du colonel Bonnier a été une véritable fatalité, mais ce terrible malheur n'a été nullement causé par une imprudence, comme certains journaux l'ont prétendu. Il faut simplement l'attribuer à l'ignorance dans laquelle on était de la manière de combattre des Touareg, avec lesquels nous n'avions jamais eu à guerroyer.

Les Touareg sont des hommes terribles, redoutables dans la lutte corps à corps, d'homme à homme. Ce sont des adversaires qu'il ne faut jamais laisser approcher, car toute leur manière de combattre est d'arriver par la ruse à surprendre leur ennemi.

Très habiles, connaissant admirablement les moindres plis de terrain, les sentiers les plus ignorés, ils attendent la nuit pour se glisser à travers les broussailles et les rizières, pour arriver ainsi, sans être aperçus, sans bruit, jusqu'aux villages qu'ils viennent piller, jusqu'aux campements qu'ils veulent rédimer. Leur tactique a été leur force et leur a valu une supériorité incontestée sur la race nègre, qui est la véritable race sédentaire du pays.

Depuis plus de cinquante années, ils ont ruiné tout le pays. A chaque pas, on rencontre des ruines de villages ayant été habités et ayant été très populeux, mais qui aujourd'hui ne contiennent même plus un seul habitant. Un beau soir ou un beau matin, les Touareg ont surpris le village, pillé les cases, tué la plus grande partie des habitants et emmené les autres, soit pour les vendre aux caravanes qui font la traite à travers le désert, soit pour les enrôler comme esclaves dans leur propre tribu.

Aussi la contrée, qui a dû être jadis très peuplée et très prospère, est-elle un pays désolé, peu habité et dont les indigènes sont aussi malheureux que possible, ayant à peine de quoi se vêtir et se nourrir ; ne cultivant pas la terre et ne faisant pas de négoce, car ils étaient assurés d'être rédimés et assaillis par les Touareg

Telle était donc la situation du pays de Tombouctou, lorsque fut décidée l'expédition qui devait s'en emparer.

Depuis fort longtemps, les populations indigènes demandaient aux officiers français du Soudan d'arriver jusqu'à Tombouctou. Elles attendaient avec impatience le moment où elles seraient délivrées du joug des Touareg et, à maintes reprises, elles avaient envoyé des émissaires pour pousser les colonnes françaises à s'engager sur la route de Tombouctou.

Donc, il était convenu que l'expédition aurait lieu.

La flottille, commandée par le lieutenant de vaisseau Boiteux, devait la précéder en remontant le Niger, et le colonel Bonnier suivrait la voie du fleuve, tandis que le colonel Joffre prendrait le commandement d'une colonne par la voie de terre.

Le colonel Bonnier finissait d'embarquer sur les chalands et sur les longues pirogues le matériel et les approvisionnements, lorsque la nouvelle lui parvint que la flottille était déjà arrivée à Tombouctou. Elle avait trouvé la route libre et avait pu suivre jusqu'à la Ville Sainte du désert, où elle était entrée sans coup férir.

Comprenant tout le danger, le colonel Bonnier hâta aussitôt l'embarquement de la colonne, et il partit à toute diligence pour rejoindre le lieutenant Boiteux, de crainte que celui-ci ne se trouvât dans une position critique, avec sa petite troupe, en cas d'un retour offensif des Touareg. Et de fait, le colonel Bonnier parvint à Tombouctou avant que les Touareg aient eu le temps de revenir en nombre.

On a prétendu que le colonel Bonnier avait été surpris, en retournant de Tombouctou à Kayes, par suite d'un ordre de retour qui lui aurait été expédié par le gouverneur du Soudan. C'est une erreur.

Le colonel Bonnier ne rentrait pas à Kayes. Il reconnaissait les environs et il avait pris la route que devait suivre la colonne commandée par le colonel Joffre et qui était partie de Kayes par la voie de terre. Cette deuxième colonne se composait de 250 chevaux montés par des spahis et de 12 chameaux. En allant à sa rencontre, le colonel Bonnier ne faisait que son devoir.

Arrivé à Takoubao, il avait campé la nuit, et à la garde du camp il avait placé des sentinelles. Malheureusement, lorsque celles-ci aperçurent les Touareg et lorsqu'elles donnèrent l'alarme, les Touareg étaient déjà devant le campement, se précipitant avec une impétuosité surprenante sur les fusils formés en faisceaux, dont ils s'emparèrent sans résistance. Les soldats éveillés coururent sans retard pour prendre leurs armes, mais ils se trouvèrent désarmés devant leurs ennemis qui les criblèrent de coups et les égorgèrent facilement. Toute la colonne ne fut cependant pas détruite. Une partie put se sauver par la fuite.

Que pouvaient nos soldats sans armes contre ces redoutables brigands, dans cette lutte inégale ?

Trente-six Français furent ainsi tués après avoir défendu chèrement leur vie avec la seule arme qu'ils avaient en main, l'épée ou le revolver. Le colonel Bonnier, le corps criblé de flèches, avait eu le courage de tuer avec son revolver plusieurs de ceux qui l'assaillaient.

Ce n'est qu'en arrivant à Goundam que le colonel Joffre apprit le désastre. Il hâta sa marche vers Tombouctou, rencontrant dans sa marche les cadavres de nos malheureux officiers et soldats, et, après avoir rallié ceux qui avaient survécu et avaient pu échapper au massacre des Touareg, il organisa la défense de la ville.

Tombouctou fut mis en état de résister à une attaque, et la population, heureuse d'être délivrée des Touareg, seconda admirablement nos soldats. Le colonel Joffre, qui est un de nos plus brillants officiers du génie, qui a dirigé la construction du fort de Montmorency, et qui ensuite a pris part à l'expédition de Formose et à celle du Tonkin, eut vite fait de créer une ligne de défense autour de la ville. En même temps, il fit construire un fort qui la domina et auquel il a donné le nom de fort Bonnier.

Mais il avait une autre tâche à remplir. Il devait relever le prestige de notre drapeau dans le Soudan et venger nos morts.

Par les renseignements des indigènes, il avait appris que la tribu qui avait surpris la colonne Bonnier était celle des Tinguereguif et qu'elle se trouvait non loin de Goundam, entre le marigo du même nom, le lac de Fagubine et le lac de Fati, où elle campait avec son troupeau et ses esclaves.

Or, les Touareg, quoiqu'ils changent souvent de campement, ne s'éloignent jamais beaucoup du Niger, c'est-à-dire de la partie fertile du pays.

Le colonel Joffre partit à leur rencontre, surprit leur campement à Kiti et les anéantit par un beau clair de lune.

Pas un seul homme de la tribu ne survécut à ce massacre !

Le retentissement de ce châtiment eut son contre-coup dans le désert. Toutes

les tribus de Touareg en furent épouvantées ; elles ne tardèrent pas à faire leur soumission.

Le seul survivant actuel de la tribu des Tinguereguif, un des chefs, So-Bo, avait été blessé à Takoubao par une balle du colonel Bonnier, et à cause de sa blessure il n'assistait pas à l'affaire de Kili.

Tous les Touareg ont accepté notre domination, une tribu après l'autre. A l'est de Tombouctou, la tribu des Igouadaren, qui est maîtresse de toute la région, depuis Tombouctou jusqu'au deuxième coude du Niger, s'est soumise sans combat. De même celle des Keltemoulaï.

Actuellement, il n'y a qu'une seule tribu de Touareg n'étant pas soumise. C'est celle des Aouellinden, avec laquelle nous n'avons aucune relation, car elle est à plus de 300 kilomètres de Tombouctou.

Le pays est donc tranquille. Il n'y a plus aucun danger à craindre. On pourrait laisser à Tombouctou une simple garnison de cinquante hommes sans risquer de voir attaquer la ville.

Avec le calme et la tranquillité que notre domination assure au pays, cette contrée a toutes chances de revoir son ancienne splendeur.

Tombouctou, qui a eu de 40,000 à 50,000 habitants, n'est plus qu'une ville de 8,000 à 10.000 habitants. Elle a trois mosquées, Sidi-Iahya, Djin-Djereber et Sancoré : monuments d'un aspect monumental surmontés d'une tour assez élevée, mais sans originalité. La charpente est en bois et les murs en terre. C'est d'ailleurs ainsi que sont bâties la plupart des maisons de Tombouctou, et celles qui se sont pas construites en terre sont de simples cases en paille.

Tombouctou occupe une superficie de 1,500 mètres sur 800.

Par sa position géographique, elle est le point où aboutissent toutes les caravanes du désert. C'est là où toutes les tribus du Soudan sont obligées de venir s'approvisionner.

Une des principales sources du négoce est le commerce du sel. La tribu arabe des Berabiche qui a le monopole de ce transport, est fort riche : elle possède plus de cinq mille chameaux, et elle exploite à Taoudemmi, à plus de 500 kilomètres de Tombouctou, des mines de sel gemme, dont elle apporte les produits par caravanes à Tombouctou. Au retour, elle rapporte des étoffes, des draps, des cotonnades, naturellement d'origine anglaise, et tous les produits agricoles de la région du Niger.

La barre de sel est d'ailleurs le plus souvent employée comme monnaie dans les transactions commerciales.

Le sol est très fertile à cause des inondations du Niger qui remplit le même office pour la fertilisation des terres qu'il submerge.

Le barrage de Tosaye, situé au deuxième coude du Niger, aux chutes du même nom, provoque tous les ans, pendant deux mois, l'inondation de toute la plaine, et le fleuve laisse en se retirant sur les rives ainsi submergées un limon très fertile où le riz, le blé, les arachides, etc., sont cultivés avec succès.

Lorsque la colonne d'expédition arriva à Tombouctou, elle put manger du pain frais fabriqué avec du blé et de la farine du pays.

Malheureusement, les indigènes ne cultivent que très peu. Ils ne récoltent que le riz strictement nécessaire à leur subsistance, sachant d'avance que les Touareg pilleraient leurs récoltes.

Dans la Macina, où un roi a pu faire respecter les propriétés indigènes et où la tranquillité fut maintenue pendant une dizaine d'années, on est tout surpris du nombre de villages habités que l'on rencontre et de la culture qui y prospère.

Il en sera de même dans le pays de Tombouctou dans quelques années, car Tom

bouctou possède un climat assez bon, meilleur qu'aucun des autres postes du Soudan. Elle redeviendra certainement une ville de très grosse importance.

Quant à la question que l'on se pose souvent en France, si le Soudan et Tombouctou peuvent être reliés avec nos possessions de l'Algérie, c'est une chose possible, mais la solution ne peut pas en être recherchée avant assez longtemps.

Les Touareg du Sahara et les Touareg de Tombouctou ne se ressemblent en aucune façon, quoique portant le même nom.

Ceux du Sahara sont des nomades très dangereux et ils dominent tout le désert, n'ayant aucun séjour fixe.

Ceux de Tombouctou sont des tribus qui vivent toujours avec leurs troupeaux, composés souvent de plus de vingt mille têtes de bétail. Ils ne peuvent, par conséquent, quitter les bords du Niger où les pâturages et les rizières sauvages abondent. Ils ne s'en éloignent jamais à plus de cent kilomètres. Ils ont même des pirogues qui leur servent à rapporter le butin dont ils s'emparent dans leurs excursions pillardes.

Lorsqu'ils partent à la rencontre des caravanes, ils se gardent bien de s'approprier toutes les marchandises. Ils se contentent de prélever le dixième, comprenant fort bien que s'ils prélevaient tout, aucune caravane ne s'aventurerait dans la contrée, et que tout commerce serait détruit. Mais les caravanes étant souvent rédimées par plusieurs tribus, leur nombre a diminué d'année en année, causant ainsi la décadence de Tombouctou qui était leur but de voyage.

Il ne faut donc pas s'étonner que la venue des colonnes françaises ait été bien accueillie et ait été désirée par les habitants sédentaires de la ville et des pays environnants.

Les Touareg de Tombouctou étant désormais réduits à l'impuissance et soumis à l'obligation de vivre de leurs troupeaux, la difficulté pour se diriger vers l'Algérie ne pourra venir que du côté des habitants du désert. La route sera, en tous cas, très difficile, car les puits sont très éloignés l'un de l'autre et, de plus, In-Salah, notre dernier poste algérien, est distant de 1,200 à 1,500 kilomètres.

Il faudra une colonne très forte pour se défendre en cas d'attaque, et le ravitaillement ne pouvant se faire en route, il sera nécessaire de traîner à la suite un matériel considérable.

Le jour où le chemin de fer ira jusqu'à Bafoulabé, c'est-à-dire du Sénégal au Niger, il sera seulement possible d'avoir une base d'opération. A ce moment, le matériel de ravitaillement pourra être transporté par la voie du fleuve jusqu'à Tombouctou, après avoir été amené par le chemin de fer jusqu'au Niger, où il sera embarqué. Actuellement, les transports de ravitaillement, pour arriver à Toubouctou, sont obligés de se faire par des charrettes jusqu'au Niger.

Il est donc loin le jour où le Transsaharien ira d'Alger ou d'Oran à Tombouctou, et ce n'est point par le Soudan qu'il faut songer à faire la conquête du désert africain.

C'est par le Sud algérien que la route de l'Algérie au Sénégal doit s'ouvrir, et puisque les Touareg de Tombouctou ont été soumis sans une trop grande difficulté, malgré la terreur qu'ils inspiraient aux populations qu'ils rédimaient, et à nous autres qui ne les connaissions pas, il est peut-être permis d'espérer qu'un jour les Touareg du Nord pourront être contraints d'accepter notre domination qui leur sera imposée sans que nous ayons à faire un effort qui serait peut-être hors de proportion avec les résultats à en retirer. »

Incident anglais à Libéria. — Le Libéria compte neuf ports ouverts

où il est permis aux navires de faire escale. Ce sont : Monrovia, siège du gouvernement : Harper ou Cap-Pulmas, Grand-Bassa, Robertsport, Marshall Rivière, Cess, Greenville, Niff et Sinon. Dans ces stations se trouvent des fonctionnaires douaniers du gouvernement et les marchandises, tant à l'entrée qu'à la sortie, payent certains droits. Or, il se trouve plusieurs autres ports sur la côte de Libéria, entre autres Sotte-Kroo, où le gouvernement n'a pas installé de stations de douane et où il est défendu de faire escale. Mais les négociants indigènes de Sotte-Kroo ont intérêt à trafiquer sans payer de droits de douane. Ils attirent donc les navires étrangers qui font ainsi de la véritable contrebande.

Aussi, le 7 novembre, une canonnière libérienne, le *Gorremonah*, a-t-elle tiré sur les canots débarquant à Sotte-Kroo, la cargaison du vapeur *Ambriz*, de la South-African-Steamship-Company : 25 Kroomen, sujets libériens, ont été tués. C'est la troisième fois que pareil fait se présente. Les autorités libériennes déclarent que le chargement de cette cargaison était contraire aux lois fiscales, et que d'ailleurs le capitaine de l'*Ambriz* avait été informé de cette interdiction. Le gouvernement anglais a demandé cependant des explications complémentaires.

Afrique orientale allemande. — Délimitation avec le Portugal. — L'Allemagne et le Portugal viennent de mettre fin au litige qui s'était élevé pour la possession du cap Delgado. La frontière entre le Mozambique et l'Est africain allemand suivra le 10° 40′ lat. S., à partir de la côte jusqu'à la Rovouma, à l'Ouest, de sorte que l'embouchure de ce fleuve et Kionga seront à l'Allemagne et le cap Delgado au Portugal. Le gouverneur portugais a, en conséquence, reçu de son gouvernement l'ordre d'évacuer Kionga.

AMÉRIQUE.

Le Nicaragua et les Anglais. — Le territoire réservé des Mosquitos, placé sous la protection du Nicaragua, a donné lieu récemment à un conflit entre le Nicaragua et l'Angleterre. Le consul anglais de San Juan del Porto, excité par les agioteurs de Bluefields et profitant des dissensions intestines du Nicaragua, avait fait débarquer des troupes anglaises à Bluff (territoire des Mosquitos); ces dernières dévalisèrent les magasins militaires, arborèrent le pavillon britannique et imposèrent un traité aux autorités locales. Le gouvernement du Nicaragua répondit aussitôt à cet acte en retirant l'exéquatur au Consul anglais, et aussi au Consul américain qui l'avait approuvé. Malgré le résultat, peu favorable aux Consuls, d'une enquête faite à cette occasion, le gouvernement du Nicaragua a eu la faiblesse de leur conférer de nouveau l'exéquatur. Les Anglais n'ont pu légitimer leur intervention armée, mais ils n'ont pas abandonné leurs convoitises sur le territoire des Mosquitos, bien arrosé, où on trouve des fleuves aurifères, où poussent à merveille les bananiers, les orangers, etc. ; en un mot, territoire aussi riche qu'inexploité.

RÉGIONS POLAIRES

La mission Peary. — Nous lisons dans les comptes-rendus des séances de la Société de Géographie de Paris :

« De Philadelphie, 18 septembre, M. Louis Vossion, consul de France, adresse la note suivante :

« L'académie des sciences de Philadelphie vient de recevoir avis du retour à Saint-Jean du vapeur *Falcon*, ayant à bord les membres de l'expédition de secours et une partie des membres de la mission arctique du lieutenant Peary. Celui-ci n'était pas à bord : il était resté sur la côte occidentale du Groënland, à Bowdoin-Bay, pour un second hivernage. Les nouvelles de la mission n'étaient pas bonnes : elles annonçaient un échec à peu près complet dû à diverses causes.

» L'hiver s'était passé sans accident, sauf de terribles ouragans, qui eurent lieu surtout en octobre ; dans un de ces orages, la précieuse barque d'aluminium à moteur de naphte fut brisée en mille pièces. Cependant, les diverses observations scientifiques purent être menées avec succès, surtout les observations météorologiques. Le 14 février, après une nuit de cent huit jours, le soleil reparut sur l'horizon, et le 6 mars, commença la marche vers l'est, avec 92 chiens, 12 traîneaux, 8 hommes, dont Peary, Lee, Entrekin, le Dr Vincent et des provisions pour six mois. Des ouragans terribles ne tardèrent pas à éclater ; la température devint si basse que plusieurs chiens furent littéralement gelés en entier, leurs corps formant des blocs massifs de glace. Le 24, trois des explorateurs, exténués, durent retourner au camp. Peary ne perdit pas courage et continua sa route avec le reste de ses compagnons et les 57 chiens qui avaient survécu. Le 11 avril, il ne restait plus que 38 chiens ; les ouragans redoublaient de violence : on n'avait parcouru que 137 milles, à peine le quart du chemin. Aussi Peary, malgré sa résolution, vaincu par les éléments, renonça à aller plus loin, et, le 20 avril, il rentra à son camp. De 92 chiens il n'en restait plus que 26, et tous les traîneaux avaient dû être successivement abandonnés. Le but de l'expédition (qui était d'atteindre Independence-Bay et de chercher le passage du nord-ouest), était manqué pour cette année. Les ouragans avaient été surtout terribles, effroyables, vers le 20 mars, au moment de l'équinoxe; la vitesse du vent dépassait 80 kilomètres à l'heure et la température était de 12 degrés centigrades au-dessous de zéro.

» De retour au camp et après les soins donnés aux blessés et aux malades, M. Astrup, accompagné de cinq indigènes, réussit à lever environ 150 milles de la partie inexplorée de la côte de Melville-Bay.

» L'expédition de secours, bien qu'arrivée dans Bowdoin-Bay le 23 juillet, ne put communiquer directement que le 20 avril avec le lieutenant Peary, à cause d'une banquise glacée de plus de 30 milles de large qui séparait le *Falcon* de la côte. Dès qu'il fut possible, Mme Peary et tous les membres de l'expédition s'embarquèrent pour revenir en Amérique, ne laissant derrière eux pour un second hivernage que le lieutenant Peary, son serviteur noir, Henson et son compagnon, M. Lee. Ajoutons ce détail curieux que, le 12 septembre 1893, Mme Peary avait mis au monde une petite fille qui reçut le nom de Marie-Aneghito ; c'est la première naissance d'un enfant de race caucasique ayant lieu dans ces solitudes glacées, à une pareille latitude. Le baby et sa mère sont toutes deux arrivées à Saint-Jean en bonne santé.

» En se rendant au but de sa mission, le *Falcon* s'était arrêté aux Carey-Islands, au cap Faraday et à Clarence-Head, pour y chercher quelque trace des deux explorateur suédois Bjorling et Kallisthénius. Toutes les recherches furent inutiles : leur mort peut, désormais, être tenue pour certaine. Aux Carey-Islands, le *Falcon* trouva quelques débris du schooner *Ripple* et donna la sépulture à un cadavre que l'on suppose être celui d'un des matelots de l'expédition.

» Peary, on s'en souvient, avait emmené avec lui un certain nombre de *burros* indiens, comme bêtes de bât. C'était un essai qu'il voulait tenter et qui eût pu intéresser les explorateurs de ces régions désolées ; malheureusement, il ne fut pas heureux. Toutes les pauvres bêtes, sans une seule exception, moururent dès qu'on eut atteint la région des glaces.

» La difficulté de se procurer des chiens pour les traîneaux à Battle Harbour, à Turniavick et à Hopedale, fit que le *Falcon* arriva au Groënland beaucoup plus tard que la *Kite* n'y était arrivée l'année dernière. Ce retard, joint à la violence exceptionnelle des tempêtes de neige, les plus terribles qu'on ait jamais vues, explique en partie le regrettable insuccès de l'entreprise. D'ailleurs, les expéditions polaires n'ont pas de chance, cette année. Au printemps prochain, l'expédition sera reprise à nouveau par le lieutenant Peary, que rien ne décourage et qui a plus que jamais l'appui de l'Académie des sciences de Philadelphie et du public américain, et je ne doute pas que la Société de Géographie de Paris ne fasse des vœux pour que le succès couronne mieux, cette fois, la persévérance et les efforts du courageux explorateur. »

— M. Aug. Foncken, d'Anzin (Nord), frappé de ce fait que, dans les expéditions polaires, le navire pris par les glaces ne peut avancer et qu'alors l'exploration doit se faire en traîneaux (or une expédition en traîneaux ne peut s'éloigner beaucoup du navire), a imaginé un système d'après lequel le navire servirait lui-même de traîneau ; il serait, pour cette destination, muni de quatre presses ou élévateurs, dont une à chaque coin. L'auteur expose son projet, avec dessins à l'appui, dans une note que les intéressés pourront consulter aux archives de la Société.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

La production des vins en 1894. — La direction générale des contributions indirectes vient de faire connaître son évaluation annuelle de la production des vins en 1894.

D'après le document officiel, la récolte des vins est évaluée, pour la France, à 39,053,000 hectolitres. C'est une diminution de 11,017,000 hectolitres par rapport à l'année précédente, mais c'est une augmentation de 8,778,000 hectolitres sur la moyenne des dix dernières années.

Mouvement de population en France. — La part des étrangers dans l'accroissement de la population française depuis quarante ans a été considérable, comme on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur le tableau suivant, dressé par M. Turquan pour la *Société de Statistique de Paris :*

Années.	Français d'origine.	Naturalisés ou déclarés tels.
1851	35,388,814	13,525
1881	36,327,151	77,046
1886	36,700,342	103,886
1891	36,832,170	170,704

Étrangers de toute nationalité.

Années.	Nombres absolus.	Proportion pour 100 habitants.
—	—	—
1851	380,831	1,06
1881	1,001,090	2,67
1886	1,126,531	2,97
1891	1,130,211	2,97

Si donc, depuis quarante ans, le nombre des habitants de la France s'est accru de 2,250,000 individus, les étrangers, dans cet accroissement, sont entrés pour près de 750,000 et les naturalisés pour près de 150,000.

Le port de Cette en 1893. — Notre confrère le *Journal des Chambres de Commerce* a pris la peine de parcourir le compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce de 1893, et y a relevé entre autres documents intéressants une série de statistiques singulièrement éloquentes, car elles tracent, en quelque sorte, l'histoire du port de Cette, avant et depuis l'inauguration des nouveaux tarifs douaniers de 1892.

Voici d'abord les chiffres du mouvement maritime de 1888 à 1893, entrées et sorties réunies :

1888	5,779	2,540,176
1889	5,115	2,227,455
1890	2,281	2,306,245
1891	5,414	2,444,128
1892	4,686	2,444,483
1893	4,238	1,991,651

Voici, d'autre part, le relevé des expéditions de vins et d'alcools en 1891, 1892 et 1893 :

Expéditions de vins (en hectolitres).

	1891	1892	1893
	—	—	—
Par chemin de fer P. L. M	1,049,430	1,002,336	725,283
— Midi	443,675	297,447	303,925
Par cabotage	1,019,419	1,020,020	672,361
Par mer	74,338	88,944	83,809
Totaux	2,586,862	2,407,944	1,785,378

Expéditions d'alcools (en hectolitres).

Par chemin de fer P. L. M	13,840	3,905	3,822
— Midi	9,392	11,779	6,031
Par cabotage	10,383	11,452	8,013
Par mer	7,380	4,552	1,929
Totaux	40,995	31,888	19,795

Il est particulièrement intéressant d'en rapprocher le mouvement des exportations pendant la même période :

Exportations.	1891	1892	1893
Vins	128.930	152,527	145,382
Alcools	7,758	10,111	10,369

Il résulte, en effet, de ce rapprochement, que les tarifs douaniers ont eu pour effet de diminuer, dans une proportion considérable (plus de 50 %), les expéditions à l'intérieur, tandis que nos vins, trouvant le pays fermé par suite d'une législation soi-disant protectrice, et ne pouvant, d'autre part, recevoir le secours des vins d'Espagne, sans lesquels ils ne peuvent voyager, sont allés retrouver ceux-ci dans les entrepôts étrangers.

EUROPE.

Le traité de commerce russo-allemand. — Le traité de commerce russo-allemand, signé le 30 mars de cette année, a provoqué beaucoup de commentaires en France, commentaires inspirés plutôt par la bienveillance envers la Russie que par la connaissance du sujet. On a pu lire, entre autres, l'opinion d'un ancien diplomate qui voulait prouver que, dans ce traité, la Russie était « roulée » par l'Allemagne et, comme argument, attribuait le prix très bas des céréales russes au machiavélisme des agrariens allemands, qui exportaient des céréales de la Russie pour les y réimporter à des prix inférieurs (?!) et ruiner de cette façon leurs voisins. Ainsi, un fait formidable que la baisse des prix sur le marché du monde — car il ne s'agit pas seulement du blé russe et même pas du blé seul, — se trouvait expliqué par l'extrême perfidie des Allemands qui ruinaient les Russes.... en se ruinant eux-mêmes !

Nous pensons qu'il ne sera pas inutile de préciser pour nos lecteurs la portée du traité russo-allemand. On sait qu'en Russie le gouvernement concentre toute son attention sur le développement des industries indigènes, non sans sacrifier les intérêts des consommateurs des manufactures étrangères, les intérêts de l'agriculture en premier lieu qui a besoin de machines venant d'au-delà de la frontière. D'où la hausse continuelle et rapide des droits de douane sur les importations, qui s'activa depuis 1880 et trouva son couronnement dans le tarif excessivement protecteur de 1891. Aussi, de 178 millions de francs dans cette dernière année, les seules importations de l'Allemagne en Russie tombèrent à 150 millions en 1892. Non contente de cela, la Russie appliqua même à ce pays, à partir du 1er août 1893, son tarif maximum ; à quoi l'Allemagne répondit en majorant de 50 pour 100 les droits sur les produits (agricoles) venant de la Russie, et celle-ci, à son tour, suréleva dans la même proportion son tarif maximum pour les importations allemandes. Une guerre commerciale des plus acharnée éclata entre ces deux voisins, qui jusque-là offraient toujours l'un pour l'autre un débouché de premier ordre. Cette guerre avait duré huit mois. En voici quelques résultats. Côté de l'Allemagne : les exportations en fer (en barres) en Russie se sont chiffrées par 10,777 tonnes en 1892, par 12,737 tonnes durant les sept premiers mois de 1893 (jusqu'au 1er août, où commença la vraie guerre), et seulement par 2,180 tonnes pendant les cinq derniers mois ; pour le ciment, les trois chiffres ont été respectivement 12,391, 8,383 et seulement

1,765 tonnes ; pour les machines, 5,540, 4,092 et 1,962 ; pour le cuivre 882, 1,522 et 96 (*sic !*) tonnes, etc. Côté de la Russie : l'exportation des céréales russes en Allemagne, qui de 815,000 tonnes en 1891 (sur les 1,500,850 tonnes du total des céréales importées en Allemagne) était tombée en 1892, par suite de la famine, à 296,250 tonnes, se réduisit en 1893 à 93,900. Et pendant que les hostilités commerciales tenaient le marché allemand fermé aux céréales de la Russie, les « nations les plus favorisées » par l'Allemagne, réussissaient à accroître d'une manière extraordinaire leur importation de produits agricoles dans ce pays. Les États-Unis qui, en 1890, ne figuraient qu'avec 7 pour 100 dans l'importation du blé en Allemagne, en importèrent, en 1893, 45 pour 100 ; la Roumanie élargit son importation du seigle de 1 pour 100 en 1888 à 23 pour 100 en 1893, et la Turquie de 4 pour 100 en 1891 à 17 pour 100 en 1893 ; enfin, la part de la Roumanie dans l'importation des avoines augmenta de 0,02 pour 100 en 1891 à 36 pour 100 en 1893. La Russie était presque complètement évincée du marché allemand : en 1891, ses céréales formaient 53 pour 100 de toutes les céréales importées en Allemagne ; en 1893, elles étaient tombées à moins de 14 pour 100 (193,000 sur 1,393,400 tonnes) !

Bref, les deux pays ont bientôt vu quel préjudice portait à l'un comme à l'autre la guerre des tarifs, et un traité de commerce a été conclu en conséquence pour une durée de dix ans, malgré la résistance des agrariens en Allemagne et des gros industriels en Russie. Par ce traité, la Russie rentre dans le rang des « pays les plus favorisés par l'Allemagne » ; quant à celle-ci, elle a obtenu de la Russie non seulement le traitement « au mieux », mais la réduction des droits même sur les articles pour lesquels le tarif russe était déjà abaissé, en vertu du seul traité que la Russie eût conclu précédemment : nous parlons du traité franco-russe du 17 juin 1893.

Voici les principales réductions et, puisqu'on parle de la Russie comme « roulée », leur signification au point de vue russe. Les droits sur le houblon sont réduits de 65 pour 100. Or, malgré une protection des plus fortes, la production annuelle du houblon russe ne dépasse pas 1,000 à 1,500 tonnes, quantité très inférieure aux besoins du pays. Cette réduction ne sera donc pas moins favorable à la Russie qu'à l'Allemagne. Une réduction de 20 pour 100 est accordée au ciment allemand (contre une réduction de 12 pour 100 seulement pour le ciment français ; c'est un des articles pour lesquels l'Allemagne a obtenu des concessions plus grandes que la France). La consommation du ciment augmente toujours en Russie, et la production est de plus en plus impuissante à satisfaire la demande ; nouveau profit pour la Russie aussi bien que pour l'Allemagne. Les droits sur les charbons de terre et le coke sont réduits de moitié : malgré les cris et les dénégations intéressées des propriétaires de mines, la crise de la houille dont souffrait tout le Sud de la Russie en hiver 1893, a prouvé jusqu'à l'évidence que la production des houillères indigènes reste fort en arrière des besoins du pays.

La production du fer brut est non moins faible relativement : malgré les tarifs très élevés, ses progrès ont été très restreints, car de 535,090 tonnes en 1875, elle ne s'est élevée qu'à 984,000 tonnes en 1892. En outre, les prix en sont tellement hauts que, jusqu'à présent, un Russe ne consomme que 8 kilogrammes de fer par an, tandis que la consommation d'un Allemand est égale à 75 kilogrammes. Or, pays essentiellement agricole, la Russie a grandement besoin des machines et de divers objets en fer pour les progrès de sa culture, et la réduction de 28 pour 100 des droits sur les machines agricoles, aura certainement une influence des plus favorables sur la production des céréales, qui parfois forment la moitié des valeurs exportées de la Russie.

Si nous voulions faire une critique du nouveau traité au point de vue russe, nous

ferions observer plutôt une trop faible réduction pour les produits des industries textiles (cotonnades, toiles, soieries), circonstance qui prouve que, même dans le nouveau traité, les intérêts des gros industriels de la Russie passent avant les intérêts des consommateurs, c'est-à-dire de tout le pays. Tel qu'il est, ce nouveau traité forme cependant une tentative louable des deux pays de donner une base plus large aux échanges de leurs produits. L'Allemagne renonce au protectionnisme agricole à outrance inauguré par Bismarck en 1879; la Russie mitige l'ardeur de son protectionnisme industriel.

NICOLAS ROUSSANOL.

Ouverture du port franc de Copenhague. — L'*Agence Havas* annonce que le port franc de Copenhague a été ouvert le 9 novembre dernier.

Le droit général de 50 œre par tonne, payé jusqu'à présent par les navires venant de l'étranger, est désormais supprimé dans tous les ports danois, en vertu d'une prescription de la loi concernant le port franc.

Le droit de port est réduit de moitié à Copenhague et transformé en un droit sur les marchandises.

Le droit sur les marchandises en transit est aboli.

L'inauguration solennelle du port franc n'a pas eu lieu à cause de la mort de l'empereur de Russie.

Suède. — Voie ferrée de 1.940 kilomètres. — La grande voie ferrée qui relie le Nord et le Sud de la Suède vient d'être livrée à la circulation. Elle appartient à l'État; à la station de Bodon, dans le golfe de Botnie, elle se relie à une autre ligne de l'État, celle de Lulea-Ofoton; de telle sorte que le réseau ferré de la Suède s'étend à ses provinces boréales, qui jusqu'ici étaient exclues des bienfaits de communications de ce genre. La Suède possède ainsi une des lignes ferrées les plus étendues de l'ancien continent, la Russie exceptée.

Du nord au sud, de Gallivara, célèbre par ses mines de minerai de fer, jusqu'à Malmoe, à l'extrême sud, elle compte maintenant une voie ferrée non interrompue, qui a une longueur totale de 1.940 kilomètres, ce qui représente à peu près la distance, prise à vol d'oiseau, de Stettin à Naples. Au point de vue économique, cette ligne a une importance capitale, de même au point de vue stratégique. Elle permettra, en cas de guerre, de transporter rapidement les troupes des provinces du sud jusque dans les parties les plus rapprochées des frontières du nord, en face de la Finlande. On projette même de compléter le réseau par une ligne transversale à peu près perpendiculaire à la ligne principale, allant d'un côté de Gallivara sur les côtes de la Norvège, et de l'autre côté de Gallivara à Haparanda, au fond nord du golfe de Botnie.

Le nœud de tout ce nouveau réseau du Nord, la station de Bodon, doit être sous peu converti en forteresse.

ASIE.

Le développement des Chinois. — On a beaucoup écrit sur l'exubérance de la population chinoise; voici le témoignage d'un fonctionnaire chinois, M. Ly-Chao-Pée, mandarin de 5e classe.

Au moment où la statistique officielle de France constate la décroissance de la population française, écrit-il dans la *Nature*, il n'est pas sans intérêt que je recherche les causes qui font augmenter toujours la population chinoise, dans la Chine propre, à l'inverse de ce qui se passe en France.

Parmi les nombreuses causes, on peut, à mon avis, citer les suivantes : 1° la piété filiale, entendue au point de vue chinois, qui oblige à laisser des descendants ; 2° le déshonneur de mourir sans postérité ; 3° l'importance attachée au mariage ; 4° l'adoption fréquente ; 5° la déshéritation des filles ; 6° le mariage des soldats ; 7° l'abondance des matières premières et leur prix peu élevé ; 8° la vie frugale du peuple ; 9° la paix de l'empire ; 10° l'absence de préoccupations politiques.

Examinons maintenant chacune de ces causes :

1° *La piété filiale selon Confucius.* — Le philosophe dit : « La piété filiale est la base de la vertu.... Il y a trois crimes contre cette vertu, parmi lesquels le plus grand est celui de manquer de postérité. » Par suite de ce conseil, puisque personne ne veut être regardé comme délinquant, chacun demande à avoir un garçon de *préférence*. Conséquemment, la polygamie est tolérée en Chine. La plupart des Chinois ont deux ou trois femmes. La jalousie n'existe guère entre elles. Car à défaut, c'est la première femme qui demande d'elle-même qu'on en ait une seconde, afin d'être d'abord servie par elle.

2° *Le déshonneur de mourir sans postérité.* — En Chine, lorsqu'un fils est promu aux honneurs, l'empereur peut en même temps décréter des honneurs posthumes à ses ancêtres trépassés, en considération pour ce fils. Par ce motif, tout le monde désire avoir un fils qui pourrait lui procurer des honneurs semblables après la mort. Ensuite, le culte des morts et des ancêtres exige qu'un fils ait des soins de leur sépulture et fasse faire des services religieux pour leurs mânes. Ainsi, chaque année, au mois d'avril, on célèbre en Chine, la commémoration des morts. Des familles entières vêtues de leurs plus beaux habits, avec un maintien grave, vont hors de la ville visiter les tombeaux de famille qui sont nettoyés et mis en ordre à cette occasion. Le saule est, dans les idées chinoises, l'emblème de la vie et de la santé ; aussi y a-t-il, à cette époque, prodigalité de branches, de feuilles et de bourgeons de saule. Hommes, femmes, petits enfants, jusqu'aux animaux domestiques, sont ornés de ce symbole significatif. On le met dans les cheveux, on le suspend au cou, on le place sur le chambranle des portes, au-dessus des lits et dans les coins de la maison. Mais le but principal de la fête est de rendre un hommage religieux aux morts. On offre un porc, du poisson et de la volaille aux ancêtres devant leurs tombes, avec des libations de vin et de bâtons d'encens.

Les pères de famille sont heureux d'avoir des descendants, parce qu'ils ont la conviction que ceux-ci rendront toujours hommage à leurs mânes. Les Chinois ont la conviction que les esprits des morts sont calmés par les cérémonies pratiquées devant leurs tombes.

3° *L'importance attachée au mariage.* — Chacun veut se marier, il y a très peu de célibataires, on se marie de bonne heure. Il y en a qui se marient à quinze ans dans les deux sexes. Il est vrai que dans la Chine propre on est très précoce. Les secondes noces sont très fréquentes. Un célibataire et un veuf se croient malheureux et déshonorés. Il y a beaucoup de sexagénaires qui se remarient et prennent même plusieurs femmes à la fois. Les familles sont souvent très nombreuses.

4° *L'adoption fréquente.* — Quand on n'a pas de garçon, vite on cherche à adop-

ter soit un de ses neveux, soit quelque garçon étranger. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'aller devant les autorités, sauf le cas où il y aurait une succession d'un titre de noblesse héréditaire. Alors il faudrait un décret impérial ratifiant cette adoption. D'ordinaire on en dresse un acte, qui est signé par les parents des deux côtés et par plusieurs témoins. Celui qui adopte offre quelque cadeau, soit en objets, soit en argent, à celui qui donne son garçon; on fait un festin et tout est dit.

5° *La déshéritation des filles.* — En Chine, toute jeune fille est considérée comme devant se marier. C'est son futur mari qui doit pourvoir à son entretien. Il faut ajouter que la fiancée reçoit parfois de sa famille des cadeaux plus ou moins importants. En outre, à son mariage, les parents lui donnent un mobilier que l'on fait porter pompeusement le jour de la noce.

6° *Le mariage des soldats.* — En Chine, la loi de conscription n'existe pas. Tout soldat est enrôlé volontairement. En cas de guerre, on en a tant qu'on veut. Tous ces soldats sont généralement mariés. Ils sont, en grande partie, artisans et laboureurs, vivant au sein de leur famille, s'occupant tout à tour de la culture de leurs champs ou de leur petite industrie. Excepté les troupes impériales, tartares et mongoles, et surtout quelques armées organisées à l'européenne, tous les autres soldats ne sont obligés que de porter leur casaque, de loin en loin, quand on les convoque pour quelque revue générale ou pour aller faire une chasse aux bandes de brigands. A part ces rares circonstances, on les laisse chez eux parfaitement tranquilles. Cependant, comme ils sont censés soldats et que l'empereur a le droit de les convoquer en temps de guerre, ils reçoivent annuellement une modique paye, insuffisante assurément pour les faire vivre, s'ils n'y ajoutaient les produits de leur travail journalier.

7° *L'abondance des matières premières et leur prix peu élevé.* — Le sol est en général très fertile. Dans la Chine centrale et méridionale, le riz se récolte par deux fois l'an. Pas un brin de terre ne reste inculte. Tout le monde est laborieux, sobre et économe. Les impositions ne sont guère lourdes, et tout ce qui sert à l'alimentation ne coûte pas grand'chose. Un ouvrier peut vivre facilement avec 20 centimes par jour. Nous devons faire remarquer que ces 20 centimes équivalent à 40 sapèques, dont la valeur relative est de 3 francs pour eux.

8° *La vie frugale du peuple.* — On ne mange pas tant de viande qu'en Europe. Les gens aisés n'en mangent qu'une fois tous les quinze jours ou tout au plus, tous les huit jours. Il y a des paysans qui n'en mangent que trois fois par an, c'est-à-dire le jour de l'an, au commencement de juin et vers le 15 septembre, époques d'une sorte de fête nationale. En revanche, ils aiment à manger du poisson. C'est ce qui fait qu'on appelle les Chinois ichtyophages. D'après tous les médecins, cette frugalité contribue au développement de la population.

9° *La paix de l'empire.* — Les Chinois n'aiment point la guerre ni les guerriers. Dans le gouvernement, les mandarins civils sont préférés aux officiers militaires. La guerre est regardée comme un désastre; non pas comme en Europe où, dans l'armée, on aspire toujours à une guerre. Le maréchal de Moltke a dit que la guerre est nécessaire lorsque la population est trop dense. Certes, la paix est un facteur très important pour la prospérité d'un pays et elle travaille à l'accroissement de la population dans une large mesure.

10° L'absence de préoccupations politiques. — La population ne s'occupe pas du tout des questions politiques ; pourvu qu'on lui donne un bon préfet qui ne soit pas concussionnaire, le Chinois se déclare satisfait. La dynastie régnante est là depuis bientôt trois siècles. Tout le monde lui reste soumis, considérant l'empereur comme mandarin de Dieu. On se rapporte à lui ; on le laisse gouverner selon les lois qui sont immuables. C'est ainsi qu'on dort sur ses deux oreilles, et on ne s'occupe que de sa famille, qui est la base de la société chinoise.

Je crois avoir, en peu de mots, esquissé les causes de l'exubérance de la population chinoise.

Et nunc erudimini qui judicatis terram.

LY-CHAO-PEE,
Mandarin de 5e classe.

Port-Arthur. — Les Japonais, poursuivant le cours de leurs succès, viennent de s'emparer brusquement de *Port-Arthur.* L'armée du maréchal Oyama, après un assaut furieux qui a duré dix-huit heures, enlevait successivement tous les forts détachés, et se rendait maître de la ville (22 novembre). La chute du grand arsenal chinois aura un retentissement d'autant plus considérable que l'on regardait la place comme étant en état d'opposer une très longue résistance. Voici la description que Vivien de St-Martin donne de Port-Arthur :

Le port, de forme ovalaire, long de 2 kilomètres et large de 1 1/2, est entouré de toutes parts de collines et communique par un détroit très rétréci avec une baie ayant 13 kil. d'ouverture. Ses approches sont protégées au large par deux récifs et, plus près, par deux promontoires. Séduit par cette situation exceptionnelle, le gouvernement chinois a choisi la baie de Liu-Choun comme quartier général de l'escadre du Nord ; c'est aussi la première ligne de défense de la capitale. Les collines qui entourent le port sont couronnées de treize forts armés de canons Krupp de gros calibre. 6,000 soldats d'infanterie et 1,000 artilleurs, qui forment sa garnison en temps ordinaire, sont instruits et commandés par des officiers européens. Les collines situées un peu plus loin des côtes ne sont pas encore fortifiées, mais elles sont couvertes de baraquements pour les troupes, de magasins militaires, etc., groupés autour d'un bazar. Les docks ont coûté plus de 5 millions de francs. Dans les arsenaux ont déjà été construits plusieurs torpilleurs et d'autres appareils pour la défense des côtes.

Tous ces établissements sont reliés entre eux par des fils télégraphiques et téléphoniques. Près de l'entrée du port, un appareil électrique permet d'éclairer une partie de la mer. En outre, le feu du phare est visible à trente kilomètres au large. Port-Arthur est détaché de la Mandchourie, à laquelle il appartient naturellement, pour être rattaché à un gouvernement civil.

Voici, d'autre part, quelques renseignements touchant l'état actuel de la ville, nommée en chinois La Chun-Kon :

Ce qui n'était, il y a douze ans, qu'un village de 60 à 80 huttes, s'est augmenté d'environ 1,000 maisons et magasins ; sa population, non compris la garnison, est évaluée à 6,000 âmes. Port-Arthur possède deux grandes banques indigènes et deux petites, deux vastes temples, des théâtres de construction récente. C'est une Compagnie française qui obtint, en 1887, les concessions pour construire les docks ; elle termina son œuvre en 1890. Dans les six dernières années, les dragues ont été

occupées à construire le port naturel. A quelques six kilomètres au nord du port, jaillit une source d'eau vive ; elle est amenée dans les docks par des conduites et alimente une partie de la ville. Quoique le port soit libre de glace pendant tout l'hiver, le climat est trop rigoureux pour permettre aux navires d'être nettoyés ou réparés dans les docks, entre le milieu de novembre et le milieu de mars.

AFRIQUE

Suez. — Le transit du canal de Suez a fourni. en 1893, une recette de 68,862.961 francs. Le nombre des navires qui ont traversé le canal a été de 3,341, d'un tonnage net 7,659,059 tonneaux. Parmi ces navires, on a relevé 2,541 steamers de commerce, 665 steamers postaux et 69 transports militaires. Le pavillon anglais a été vu 2,405 fois ; le pavillon allemand, 272 fois ; le pavillon français, 190 fois ; le pavillon néerlandais, 178 fois ; le pavillon austro-hongrois, 71 fois ; le pavillon italien, 67 fois, et le pavillon russe, 24 fois. Le pavillon américain n'a été vu que 3 fois, et les pavillons belge, brésilien et japonais, chacun une fois.

Le nombre des passagers a été de 186,495. Le minimum (26,758) avait été enregistré en 1870, et le maximum (205,951) en 1885.

Parmi les passagers en 1893, il y avait 28,134 Anglais et 14,068 Français ; 67,262 civils et 41,290 passagers spéciaux, pèlerins, émigrants ou transportés.

III. — Généralités.

Production de l'argent sur le globe. — En 1891, on a extrait des mines du monde entier. 4,480,000 kilog. d'argent, c'est-à-dire vingt et une fois la quantité d'or extraite la même année. L'argent, dont la valeur a beaucoup baissé depuis trois ans, et dont le kilog. est coté 130 fr. au plus. valait en 1891, 222 fr. le kilog. ; à ce taux, la valeur marchande de l'argent produit en 1891 atteignait 739 millions de francs. Voici comment se répartit cette production :

États-Unis	1,900,000 kilog.	(soit 41 % du total).
Mexique.............	1,300,000 »	(soit 29 % »).
Bolivie	380,000	

Viennent ensuite : le Chili (75,000 kilog.), l'Espagne, la France, l'Amérique centrale, la Guyane anglaise, la Chine (40,000 à 55,000 kilog.).

Le Mexique était autrefois au premier rang ; il a été dépassé par les États-Unis depuis la découverte des gisements d'argent du Névada, du Colorado et de l'Utah (1875-1880). La Bolivie a décliné depuis l'épuisement des mines du Potosi.

La production de l'argent sur tout le globe qui, à la fin du XV[e] siècle, n'était guère

que de 47,000 kilog. par an, monte à 300,000 kilog. de 1545 à 1580 ; à 900,000 kilog. de 1801 à 1810. La production de l'argent déclina ensuite, puis remonta vers 1855 et progressa rapidement à partir de 1875.

Les grandes cités du monde. — D'après les dernières statistiques, il n'existe au monde qu'une ville ayant plus de quatre millions d'habitants : c'est Londres et, qu'une ville ayant plus de deux millions, Paris. — Berlin, Canton, Chicago, Philadelphie, New-York, Pékin, Tokio et Vienne dépassent le million, et Saint-Pétersbourg atteint 900,000.

Quatre villes ont 800,000 habitants ; une, 700,000 ; une, 600,000 ; neuf, 500,000 ; dix-sept, 400,000 ; douze, 300,000 ; quarante et une, 200,000, et cent dix huit, 100,000.

Voici, d'ailleurs, les chiffres relatifs aux principales villes (capitales) :

Londres........	4,211,000	habitants.	Pékin..........	1,650,000	habitants.
Paris...........	2,447,000	»	Tokio..........	1,552,000	»
Berlin.........	1,579,000	»	Bombay........	800,000	»
Vienne.........	1,364,000	»	Téhéran........	200,000	»
Pétersbourg....	929,000	»	Le Caire.......	375,000	»
Bruxelles.......	471,000	»	New-York......	1,515,000	»
Madrid.........	170,000	»	Rio-Janeiro ...	500,000	»
Copenhague....	375,000	»	Santiago.......	200,000	»
Stockholm......	250,000	»	Lima...........	101,000	»
Athènes........	107,000	»			

Esclaves depuis treize ans. — Le *Petit Africain* nous apporte un récit intéressant des aventures du jeune Espagnol qui, fait prisonnier en 1881 sur les chantiers de Saïda, par les bandits que commandait Bou-Amena, n'a réussi que maintenant à recouvrer la liberté, après une détention de treize ans dans l'oasis légendaire de Figuig. Ce jeune homme est âgé de 26 ans, il s'appelle Manuel Carzola y Rodriguez et porte sur la tête et sur le corps la trace de nombreux coups de bâton et de couteau. Voici le récit que fait notre confrère algérien :

« En 1881, il (Manuel Carzola) était au service de Manuel Fuentès, en qualité d'aide charretier. Il faisait partie du deuxième convoi, lorsque, entre Kralfala et Aïn el-Hadjar, ils furent, vers trois heures de l'après-midi, cernés par une bande de 5 à 800 cavaliers, qui se ruèrent sur les hommes et les femmes du convoi, brûlant tout. Manuel Carzola Rodriguez fut le seul avec Antonio Fernandez, qui échappèrent à ce massacre. Ils furent attachés et emmenés au Maroc.

Il fut, dès son arrivée au Figuig, employé au percement d'un tunnel de deux lieues qui aboutit au Figuig. Après trois ans, lorsque ce travail fut terminé, il fut amené au-delà et tout près de Tafilet, au service de Hamou ould Abdelkader ben Djelali. Pour sa part, ce dernier avait pris deux fillettes espagnoles et deux jeunes garçons. Arrivés dans les grottes qui leur servent d'abri, ces chefs indigènes firent défense aux prisonniers de causer leur langue, ils durent apprendre le mogarbi, ne pouvant se causer que lorsqu'ils étaient à garder des troupeaux et que leurs gardiens se trouvaient assez éloignés d'eux.

Manuel raconte que leur nourriture consistait en viande, dattes, truffes sauvages et lait, mais qu'ils étaient traités comme de vulgaires bourriquots.

Pour vêtement, ils portaient une chemise arabe et en hiver une peau de fauve les garantissait contre la pluie. Il y a quarante-cinq jours environ, ayant perdu quelques chameaux du troupeau confié à sa garde, Manuel fut roué de coups de bâton dont un derrière l'oreille gauche est encore très apparent, et sur la menace de mort faite par Hamou, son patron, s'il ne retrouvait pas les chameaux manquants, Manuel décida son évasion.

Il fit part de son projet à son camarade de captivité, Antonio Fernandez, qui se refusa de le suivre. Il se mit à la nuit tombante à la recherche des chameaux, mais en réalité il prenait la direction de l'Est, se dirigeant vers l'inconnu, évitant tous douars et toutes personnes.

Après cinq jours d'une course folle, il arriva à Ouargla vers onze heures du soir dans une petite cantine où se trouvaient encore quelques consommateurs, qui, à sa vue, prirent peur et le menacèrent de le tuer avec un revolver. Au vu de l'arme, Manuel s'expliqua en espagnol et fut sauvé. On lui donna des vêtements pour remplacer les lambeaux de chemise dont il avait fait une ceinture pour remplacer la feuille de vigne et on procéda à sa toilette : barbe et cheveux de treize ans tombèrent sous le ciseau.

D'un tempérament très craintif, Manuel continua sa course jusqu'à Constantine, de là, après deux jours de repos, il se remettait en route, passant par Affou et de là à Tiaret.

Il se rendait à Relizane chez un sieur Bayle, beau-frère de Fuentès, son ancien patron, de qui il espérait avoir des renseignements sur sa famille. A Tiaret, il a retrouvé des parents qui l'ont renseigné : une des sœurs est mariée à Arzew, sa mère est à Mascara.

Manuel Carzola Rodriguez raconte qu'à Tafilet il y a encore une dizaine de Français et quatre-vingts Européens enlevés en 1881. Quant aux femmes que les indigènes se sont appropriées, il y en a plus de 150, presque toutes ont de nombreux enfants. »

Ce récit appelle quelques réflexions que la *Liberté* résume très bien en ces lignes :

« Les Espagnols qui vivent dans les colonies françaises doivent être protégés par notre drapeau au même titre que nos nationaux, et il est extraordinaire que depuis treize ans les autorités algériennes n'aient pas su qu'il y avait à Figuig des prisonniers français ou ayant droit de se réclamer de notre protection. C'est d'autant plus incompréhensible que, depuis lors, la question de Figuig a été souvent agitée. Or, si ce territoire appartient au Maroc, les prisonniers français et espagnols doivent nous être rendus en vertu des traités de 1697, 1767 et 1844, et s'il n'appartient pas aux Maures, c'est nous-mêmes qui avons le droit d'aller arracher à ces hordes sauvages ceux de nos nationaux ou assimilés qui y souffrent l'esclavage. Ce point de droit ne saurait faire aucun doute. Ce n'est plus une question d'extension coloniale qui nous pousse, c'est une nécessité qui nous est imposée. Il n'y aurait plus de garantie sociale et la vie en société ne serait qu'une mystification, si les individus appartenant à une nationalité ne devaient pas trouver partout l'appui que leurs concitoyens sont tenus de leur prêter. Pour moins que cela des guerres sanglantes ont eu lieu dans tous les temps, et la civilisation reculerait si l'outrage dont nos compatriotes sont victimes n'était pas au plus tôt réparé.

L'affaire de Saïda, dont on a perdu le souvenir aujourd'hui, a été un des plus terribles échecs que nous ayons eu à subir en Afrique et n'a point été vengé, car même les bandits qui plus tard tombèrent en notre pouvoir ont été traités avec des égards dont jamais ils ne nous seront reconnaissants. Les Espagnols, qui cueillaient de l'alfa dans ces régions inhabitées, pour le compte d'entrepreneurs français, furent

surpris sur les chantiers, et ceux qui ne furent ni massacrés ni emmenés en esclavage, restèrent ruinés, sans que l'indemnité qui leur fut accordée, ait même été payée, car à la suite de réclamations trop vives du gouvernement espagnol, le gouvernement français subordonna le règlement des préjudices causés aux alfatiers au payement réciproque de ceux que beaucoup de Français avaient éprouvés en Espagne et à Cuba, pendant la guerre civile.

Nous avons là une dette à acquitter et c'est une obligation inéluctable que de faire rendre à la liberté et d'indemniser au besoin les individus de nationalités diverses qui, dans l'échauffourée de Saïda, n'ont pas été efficacement protégés par les forces françaises. On est toujours préparé en Afrique à une expédition dans le Sud, car nous devons forcément nous avancer vers Tombouctou par le Nord. Jamais occasion plus favorable ne saurait se présenter et l'Europe n'a aucune objection à nous opposer, ainsi que nous l'avons déjà dit. L'oasis de Figuig et la frontière de l'Oued-Mulaya devraient nous revenir en vertu du traité de 1844, et si dans l'avenant de 1845, cette situation fut modifiée de fait au moment du bornage, c'est que le général de La Rue et le commandant de Martimprey, qui dirigèrent les opérations topographiques sur le terrain, furent trompés par les Marocains. Mais erreur ne fait pas compte et la prise de possession de nos frontières naturelles ne dépend que de nous. Tant que les Marocains se sont tenus tranquilles, voisinant avec nous, comme de simples travailleurs, il n'y avait pas eu d'inconvénient ; mais aujourd'hui qu'il appert que cette défectuosité de frontière est utilisée contre nous, il y a lieu de faire cesser un pareil état de choses : nous ne pouvons pas laisser à portée de nos postes militaires un repaire de bandits où nos compatriotes soient torturés et chargés de chaînes. »

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ

Il vient de se fonder à Paris une Société dite : *Société des Amis des explorateurs français.*

Cette Société, dont les premières bases ont été posées aux dîners de la *Réunion des Voyageurs français* et qui est animée d'un esprit semblable à celui de l'excellente *Société de secours des Amis des Sciences*, poursuit avant tout une œuvre de bienfaisance, de secours moral et matériel au profit de ceux dont les efforts ont fait ou font encore progresser les sciences géographiques.

La Société a pour but de créer et d'administrer un fonds destiné à venir en aide aux voyageurs, particulièrement à leur retour, et à contribuer aux progrès de la géographie en facilitant, par tous les moyens, la publication des documents originaux d'ordre scientifique et en faisant connaître les résultats des voyages.

Les statuts de la Société offrent un caractère particulier de simplicité au point de vue administratif : pas de cotisations annuelles à recouvrer, pas de recueils périodiques à imprimer et à expédier, aucune collection. Les membres de la Société divisés en deux catégories, payent une fois pour toutes : les *titulaires*, 100 francs ; les *bienfaiteurs*, 1,000 francs au minimum.

Le titre de membre bienfaiteur peut être acquis à toute époque par les membres titulaires qui effectueront des payements successifs atteignant le chiffre indiqué et quel que soit le temps employé à parfaire la somme. Il est d'ailleurs entendu que les sommes versées restent acquises à la Société en cas d'interruption des versements partiels.

Toutes les sommes reçues par la Société sont capitalisées, à l'exception de celles qui lui seraient données avec une affectation spéciale. Le revenu seul en est employé, dans la plus large mesure possible, aux divers encouragements ou subsides destinés aux voyageurs.

Il sera venu en aide à ceux-ci de la manière la plus variée et la plus efficace dans chaque cas particulier, par le prêt d'instruments et autres objets reçus en don ; par des subsides facilitant la mise en œuvre immédiate des documents rapportés d'un voyage (calculs d'observations, tracés d'itinéraires, etc.) ; par la participation aux frais de publication de livres, de cartes, de dessins, de tableaux ; *enfin, par des crédits sans affectation spéciale, permettant simplement aux explorateurs le soin de leur santé, en dehors de toute préoccupation d'existence matérielle.*

Le Comité d'initiative et d'organisation est actuellement constitué comme suit :

MM. le prince Auguste d'Arenberg, député, président de Comité de l'Afrique française ; comte de Bizemont, capitaine de frégate en retraite ; Édouard Blanc, explorateur ; prince Roland Bonaparte ; Gabriel Bonvalot, explorateur ; Alfred Grandidier, membre de l'Institut ; *baron Jules de Guerne*, bibliothécaire-archiviste de la Société de géographie ; Charles Maunoir, secrétaire-général de la Société de géographie ; Paul Mirabaud ; Marcel Monnier, explorateur ; prince Henri d'Orléans ; baron Edmond de Rothschild ; comte Louis de Turenne. — On trouvera du reste soit à l'agence, soit à la bibliothèque de la Société de géographie de Paris, toutes les informations concernant la *Société des Amis des explorateurs français.*

M. le baron de Guerne compte de nombreux amis dans toute la région du Nord et particulièrement dans la Société de géographie de Lille, voila pourquoi nous voulons faire connaitre à nos Sociétaires une œuvre véritablement utile, à laquelle il porte un très grand intérêt.

Les noms d'Édouard Blanc et de Marcel Monnier, si avantageusement appréciés chez nous, sont une garantie de plus en faveur de l'œuvre que préconise M. le baron de Guerne, membre correspondant de la Société de géographie de Lille.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME SEMESTRE DE 1894.

Grandes Conférences.

Communications aux Assemblées générales.

Comptes rendus d'Excursions.

Procès-verbaux et divers.

Ephémérides étrangères et coloniales de l'année 1893.

Faits et Nouvelles géographiques.

GÉOGRAPHIE SCIENTIFIQUE. — EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES.

France.

Asie.

Afrique.

Amérique.

Océanie.

Régions polaires.

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE. — FAITS ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES.

France.

Europe.

Asie.

Afrique.

Amérique.

Océanie.

GÉNÉRALITÉS.

Lille Imp. L. Danel.

